

Ce document est extrait de la base de données  
textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la  
Langue Française (InaLF)

Essay sur l'histoire générale et sur les moeurs et l'esprit des nations, depuis  
Charlemagne jusqu'à nous jours [Document électronique] / Voltaire

## AVANTUPROPOS

p1

*qui contient le plan de cet ouvrage, avec le  
précis de ce qu' étaient originellement les nations  
occidentales, et les raisons pour lesquelles on  
commence cet essay par l' orient.*  
vous voulez enfin surmonter le dégoût  
que vous cause l' histoire moderne  
depuis la décadence de l' empire  
romain, et prendre une idée  
générale des nations qui habitent, et qui désolent

p2

la terre. Vous ne cherchez dans cette immensité  
que ce qui mérite d' être connu de vous ;  
l' esprit, les moeurs, les usages des nations  
principales appuyés des faits qu' il n' est pas permis  
d' ignorer. Le but de ce travail n' est pas de savoir  
en quelle année un prince indigne d' être connu  
succéda à un prince barbare chez une nation  
grossière. Si on pouvait avoir le malheur de  
mettre dans sa tête la suite chronologique de  
toutes les dinasties, on ne saurait que des mots.  
Autant qu' il faut connaître les grandes actions  
des souverains qui ont rendu leurs peuples  
meilleurs et plus heureux, autant on peut  
ignorer le vulgaire des rois qui ne pourrait que  
charger la mémoire. De quoi vous serviraient  
les détails de tant de petits intérêts qui ne  
subsistent plus aujourd'hui, de tant de familles  
éteintes qui se sont disputé des provinces

# **Livros Grátis**

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

englouties ensuite dans de grands royaumes ? Presque chaque ville a aujourd'hui son histoire vraie ou fautive, plus ample, plus détaillée que celle d'Aléxandre. Les seules annales d'un ordre monastique contiennent plus de volumes que celles de l'empire romain.

Dans tous ces recueils immenses qu'on ne peut embrasser, il faut se borner et choisir. C'est un vaste magasin, où vous prendrez ce qui est à votre usage.

L'illustre *Bossuet*, qui dans son discours sur une partie de l'histoire universelle en a saisi le véritable esprit, s'est arrêté à *Charlemagne*. C'est en commençant à cette époque que votre dessein est de vous faire un tableau du monde ;

p3

mais il faudra souvent remonter à des tems antérieurs. Ce grand écrivain en disant un mot des arabes qui fondèrent un si puissant empire et une religion si florissante, n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Il s'étend sur les égyptiens ; mais il supprime les indiens et les chinois, aussi anciens pour le moins que les peuples de l'égypte, et non moins considérables.

Nourris des productions de leur terre, vêtus de leurs étoffes, amusés par les jeux qu'ils ont inventés, instruits même par leurs anciennes fables morales, pourquoi négligerions-nous de connaître l'esprit de ces nations chez qui les commerçants de notre Europe ont voyagé dès qu'ils ont pu trouver un chemin jusqu'à elles ? En vous instruisant en philosophe de ce qui concerne ce globe, vous portez d'abord votre vûe sur l'orient, berceau de tous les arts, et qui a tout donné à l'occident.

Les climats orientaux voisins du midi tiennent tout de la nature, et nous dans notre occident septentrional nous devons tout au tems, au commerce, à une industrie tardive. Des forêts, des pierres, des fruits sauvages, voilà tout ce qu'a produit naturellement l'ancien pays des celtes, des allobroges, des pictes, des germains, des sarmates, et des scithes. On dit que l'isle de Sicile produit d'elle-même un peu d'avoine ; mais le froment, le ris, les fruits délicieux croissaient vers l'Euphrate, à la Chine, et dans l'Inde. Les pays fertiles furent les premiers peuplés, les premiers policés. Tout le levant depuis

p4

la Grèce jusqu' aux extrémités de nôtre hémisphère fut longtems célèbre avant même que nous en sçussions assez pour connaître que nous étions barbares. Quand on veut savoir quelque chose des celtes nos ancêtres, il faut avoir recours aux grecs, et aux romains, nations encor très postérieures aux asiatiques.

Si, par exemple, des gaulois voisins des Alpes joints aux habitans de ces montagnes, s' étant établis sur les bords de l' éridan, vinrent jusqu' à Rome 361 ans après sa fondation, s' ils assiégèrent le capitole, ce sont les romains qui nous l' ont appris. Si d' autres gaulois environ cent ans après entrèrent dans la Thessalie, dans la Macedoine, et passèrent sur le rivage du Pont-Euxin, ce sont les grecs qui nous le disent, sans nous dire quels étaient ces gaulois, ni quel chemin ils prirent. Il ne reste chez nous aucun monument de ces émigrations qui ressemblent à celles des tartares. Elles prouvent seulement que la nation était très nombreuse, mais non civilisée. La colonie des grecs qui fonda Marseille six-cent ans avant nôtre ère vulgaire, ne put polir la Gaule. La langue grecque ne s' étendit pas même au delà de son territoire.

Gaulois, allemands, espagnols, bretons, sarmates, nous ne savons rien de nous avant dix-huit siècles, sinon le peu que nos vainqueurs ont pû nous en apprendre. Nous n' avons pas même de fables ; nous n' avons pas osé imaginer une origine. Ces vaines idées que tout cet

p5

occident fut peuplé par *Gomer* fils de *Japhet* sont des fables orientales.

Si les anciens toscans, qui enseignèrent les premiers romains, savaient quelque chose de plus que les autres peuples occidentaux, c' est que les grecs avaient envoyé chez eux des colonies ; ou plutôt c' est parce que de tout tems une des propriétés de cette terre a été de produire des hommes de génie, comme le territoire d' Athènes était plus propre aux arts que celui de Thèbes, et de Lacédémone. Mais quels monuments avons-nous de l' ancienne Toscane ? Aucun. Nous nous épuisons en vaines conjectures sur quelques inscriptions inintelligibles, que les injures du tems ont épargnées. Pour les autres

nations de nôtre Europe, il ne nous reste pas une seule inscription d'elles dans leur ancien langage.

L'Espagne maritime fut découverte par les phéniciens, ainsi que depuis les espagnols ont découvert l'Amérique. Les tyriens, les carthaginois, les romains y trouvèrent tour à tour de quoi les enrichir dans les trésors que la terre produisait alors. Les carthaginois y firent valoir des mines aussi riches que celles du Mexique et du Pérou, que le tems a épuisées, comme il épuisera celles du nouveau monde. *Plinie* rapporte que les romains en tirèrent en neuf ans, huit-mille marcs d'or, et environ vingt-quatre-mille d'argent. Il faut avouer que ces prétendus descendants de *Gomer* avaient bien mal profité des présents que leur faisait la terre en tout genre, puisqu'ils furent subjugués par les

p6

carthaginois, par les romains, par les vandales, par les goths, et par les arabes.

Ce que nous savons des gaulois par *Jules César* et par les autres auteurs romains, nous donne l'idée d'un peuple qui avait besoin d'être soumis par une nation éclairée. Les dialectes du langage celtique, étaient affreuses.

L'empereur *Julien*, sous qui ce langage se parlait encore, dit qu'il ressemblait au croassement des corbeaux. Les moeurs du tems de César étaient aussi barbares que le langage. Les druides, imposteurs grossiers faits pour le peuple qu'ils gouvernaient, immolaient des victimes humaines qu'ils brûlaient dans de grandes et hideuses statues d'osier. Les druidesses plongeaient des couteaux dans le coeur des prisonniers, et jugeaient de l'avenir à la manière dont le sang coulait. De grandes pierres un peu creusées qu'on a trouvées sur les confins de la Germanie et de la Gaule, sont, dit-on, les autels où l'on faisait ces sacrifices. Voilà tous les monuments de l'ancienne Gaule. Les habitants des côtes de la Biscaye et de la Gascogne s'étaient quelquefois nourris de chair humaine. Il faut détourner les yeux de ces tems sauvages qui sont la honte de la nature.

Comptons parmi les folies de l'esprit humain, l'idée qu'on a eu de nos jours de faire descendre les celtes des hébreux. Ils sacrifiaient des hommes, dit-on, parce que *Jephté* avait immolé sa fille. Les druides étaient vêtus de blanc

comme les prêtres des juifs ; ils avaient comme eux un grand pontife. Leurs druidesses sont

p7

des images de la soeur de *Moyse* et de *Débora* . Le pauvre qu' on nourrissait à Marseille, et qu' on immolait couronné de fleurs, et chargé de malédictions, avait pour origine le *bouc émissaire* . On va jusqu' à trouver de la ressemblance entre trois ou quatre mots celtiques et hébraïques qu' on prononce également mal ; et on en conclut que les juifs, et les nations des celtes sont la même famille. C' est ainsi qu' on insulte à la raison dans des histoires universelles, et qu' on étouffe, sous un amas de conjectures forcées, le peu de connaissance que nous pourrions avoir de l' antiquité.

Les germains avaient à peu près les mêmes moeurs que les gaulois, sacrifiaient comme eux des victimes humaines, décidaient comme eux leurs petits différends particuliers par le duel, et avaient seulement plus de simplicité et moins d' industrie. Leurs familles avaient pour retraites des cabanes, où d' un côté le père, la mère, les soeurs, les frères, les enfants couchaient nus sur la paille, et de l' autre côté étaient leurs animaux domestiques. Ce sont là pourtant ces mêmes peuples que nous verrons bientôt maîtres de Rome.

Quand *César* passe en Angleterre, il trouve cette isle plus sauvage encor que la Germanie. Les habitants couvraient à peine leur nudité de quelques peaux de bêtes. Les femmes d' un canton y appartenait indifféremment à tous les hommes du même canton. Leurs demeures étaient des cabanes de roseaux, et leurs ornements des figures que les hommes et les femmes

p8

s' imprimaient sur la peau en y faisant des piquûres, en y versant le suc des herbes, ainsi que le pratiquent encor les sauvages de l' Amérique. Que la nature humaine ait été plongée pendant une longue suite de siècles dans cet état si approchant de celui des brutes, et inférieur à plusieurs égards, c' est ce qui n' est que trop vrai. La raison en est, qu' il n' est pas dans la nature de l' homme de désirer ce qu' on ne connaît point. Il a fallu par-tout non seulement un

espace de tems prodigieux, mais des circonstances heureuses, pour que l' homme s' élevât au-dessus de la vie animale.

Vous avez donc grande raison de vouloir passer tout d' un coup aux nations qui ont été civilisées les premières. Il se peut que longtems avant les empires de la Chine, et des Indes, il y ait eu des nations instruites, polies, puissantes, que des déluges de barbares auront ensuite replongées dans le premier état d' ignorance et de grossièreté qu' on appelle l' état de pure nature.

La seule prise de Constantinople a suffi pour anéantir l' esprit de l' ancienne Grèce. Le génie des romains fut détruit par les goths. Les côtes de l' Afrique autrefois si florissantes, ne sont presque plus que des repaires de brigands. Des changements encor plus grands ont dû arriver dans des climats moins heureux. Les causes physiques ont dû se joindre aux causes morales ; car si l' océan n' a pû changer entièrement son lit, du moins il est constant qu' il a couvert tour

p9

à tour, et abandonné de vastes terrains. La nature a dû être exposée à un grand nombre de fléaux et de vicissitudes. Les révolutions ont dû être fréquentes ; mais nous ne les connaissons point ; le genre humain est nouveau pour nous.

D' ailleurs vous commencez vos recherches au tems où le cahos de nôtre Europe commence à prendre une forme après la chute de l' empire romain. Parcourons donc ensemble ce globe. Voyons dans quel état il était alors, en l' étudiant de la même manière qu' il paraît avoir été civilisé, c' est-à-dire depuis les pays orientaux jusqu' aux nôtres ; et portons nôtre première attention sur un peuple qui avait une histoire suivie dans une langue déjà fixée, lorsque nous n' avons pas encor l' usage de l' écriture.

## CHAPITRE 1

De la Chine,  
*de son antiquité, de ses forces, de ses loix.*  
l' empire de la Chine dès-lors était plus vaste que celui de *Charlemagne* , surtout en y

comprenant la Corée et le Tonquin, provinces alors tributaires des chinois. Environ trente degrés en longitude et vingt-quatre en latitude, forment son étendue. Le corps de cet état subsiste

p10

avec splendeur depuis plus de quatre mille ans, sans que les loix, les moeurs, le langage, la manière même de s' habiller, ayent souffert d' altération sensible.

Son histoire incontestable, et la seule qui soit fondée sur des observations célestes, remonte, par la chronologie la plus sûre, jusqu' à une éclipse, calculée 2155 ans avant nôtre ère vulgaire, et vérifiée par les mathématiciens missionnaires, qui envoyés dans les derniers siècles chez cette nation inconnue, l' ont admirée et l' ont instruite. Le père *Gaubil* a examiné une suite de trente-six éclipses de soleil, rapportées dans les livres de *Confucius* ; et il n' en a trouvé que deux douteuses et deux fausses.

Il est vrai qu' *Alexandre* avait envoyé de Babylone en Grèce les observations des caldéens, qui remontaient à 400 années plus haut que les chinois ; et c' est sans contredit le plus beau monument de l' antiquité : mais ces éphémérides de Babylone n' étaient point liées à l' histoire des faits : les chinois au contraire ont joint l' histoire du ciel à celle de la terre, et ont ainsi justifié l' une par l' autre.

Deux-cent-trente ans au-delà du jour de l' éclipse dont on a parlé, leur chronologie atteint sans interruption et par des témoignages qu' on croit authentiques, jusqu' à l' empereur *Hiao* , qui travailla lui-même à réformer l' astronomie, et qui, dans un règne d' environ 80 ans, chercha à rendre les hommes éclairés et heureux. Son nom est encor en vénération à la Chine, comme l' est en Europe celui des *Titus* , des

p11

*Trajans* , et des *Antonins* . S' il fut pour son tems un mathématicien habile, cela seul montre qu' il était né chez une nation déjà très policée. On ne voit point que les anciens chefs des bourgades germanes ou gauloises ayent réformé l' astronomie. *Clovis* n' avait point d' observatoire.

Avant *Hiao* , on trouve encor six rois ses prédécesseurs ; mais la durée de leur règne est incertaine. Je crois qu' on ne peut mieux faire dans ce silence de la chronologie, que de recourir à la règle de *Newton* , qui ayant composé une année commune des années qu' ont régné les rois de différens pays, réduit chaque règne à 22 ans ou environ. Suivant ce calcul, d' autant plus raisonnable qu' il est plus modéré, ces six rois auront régné à peu près 130 ans ; ce qui est bien plus conforme à l' ordre de la nature, que les 240 ans qu' on donne, par exemple, aux sept rois de Rome, et que tant d' autres calculs démentis par l' expérience de tous les tems. Le premier de ces rois, nommé *Fohi* , régnait donc vingt-cinq siècles au moins avant l' ère vulgaire, au tems que les babylo niens avaient déjà une suite d' observations astronomiques : et dès-lors la Chine obéissait à un souverain. Ses quinze royaumes, réunis sous un seul homme, prouvent que longtems auparavant cet état était très peuplé, policé, partagé en beaucoup de souverainetés ; car jamais un grand état ne s' est formé que de plusieurs petits ; c' est l' ouvrage de la politique, du courage, et surtout du tems. Il n' y a pas une plus grande preuve d' antiquité. Un tyran nommé *Hoangti* ordonna à la vérité

p12

qu' on brulât tous les livres ; mais cet ordre insensé et barbare avertissait de les conserver avec soin, et ils reparurent après lui. Qu' importe après tout que ces livres renferment, ou non, une chronologie toujours sûre ? Je veux que nous ne sachions pas en quel tems précisément vécut *Charlemagne* : dès qu' il est certain qu' il a fait de vastes conquêtes avec de grandes armées, il est clair qu' il est né chez une nation nombreuse, formée en corps de peuple par une longue suite de siècles. Puis donc que l' empereur *Hiao* , qui vivait incontestablement environ deux-mille quatre-cent ans avant nôtre ère, conquiert tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l' antiquité la plus reculée.

Les hommes ne multiplient pas aussi aisément qu' on le pense. Le tiers des enfans est mort au bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation de l' espèce humaine ont remarqué qu' il faut des circonstances favorables pour qu' une nation s' accroisse d' un vingtième au bout de cent années ;

et souvent il arrive que la peuplade diminue au lieu d'augmenter. C'est encore une nouvelle preuve de l'antiquité de la Chine. Elle était au temps de *Charlemagne*, comme longtemps auparavant, plus peuplée encore que vaste. Le dernier dénombrement dont nous avons connaissance, fait seulement dans les quinze provinces qui composent la Chine proprement dite, monte jusqu'à près de soixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre ; en ne comptant ni les soldats vétérans, ni les vieillards au-dessus de soixante

p13

ans, ni la jeunesse au-dessous de vingt ans, ni les mandarins, ni la multitude des lettrés, ni les bonzes ; encore moins les femmes, qui sont partout en pareil nombre que les hommes, à un quinzième ou seizième près, selon les observations de ceux qui ont calculé avec le plus d'exactitude ce qui concerne le genre-humain. à ce compte, il paraît difficile qu'il y ait moins de cent-cinquante-millions d'habitans à la Chine : notre Europe n'en a pas beaucoup plus de cent millions, à compter vingt millions en France, vingt-deux en Allemagne, quatre dans la Hongrie, dix dans toute l'Italie jusqu'en Dalmatie, huit dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande, huit dans l'Espagne et le Portugal, dix dans la Russie européenne, six dans la Pologne, six dans la Turquie d'Europe, dans la Grèce et les îles, quatre dans la Suède, trois dans la Norvège et le Danemarck, trois dans la Hollande et les Pays-Bas.

On ne doit donc pas être surpris, si les villes chinoises sont immenses ; si Pékin, la nouvelle capitale de l'empire, a près de six de nos grandes lieues de circonférence, et renferme environ quatre millions de citoyens : si Nanquin, l'ancienne métropole, en avait autrefois davantage : si une simple bourgade nommée Quientseng, où l'on fabrique la porcelaine, contient environ un million d'habitans.

Les forces de cet état consistent, selon les relations des hommes les plus intelligens qui aient jamais voyagé, dans une milice d'environ huit-cent-mille soldats bien entretenus : cinq-cent-soixante et dix mille chevaux sont nourris ou dans

p14

les écuries ou dans les pâturages de l' empereur, pour monter les gens de guerre, pour les voyages de la cour, et pour les couriers publics.

Plusieurs missionnaires, que l' empereur *Cang-Hi* dans ces derniers tems approcha de sa personne par amour pour les sciences, rapportent qu' ils l' ont suivi dans ces chasses magnifiques vers la grande Tartarie, où cent-mille cavaliers et soixante-mille hommes de pied marchaient en ordre de bataille : c' est un usage immémorial dans ces climats.

Les villes chinoises n' ont jamais eu d' autres fortifications, que celles que le bon sens a inspiré à toutes les nations, avant l' usage de l' artillerie ; un fossé, un rempart, une forte muraille et des tours : depuis même que les chinois se servent de canons, ils n' ont point suivi le modèle de nos places de guerre : mais au lieu qu' ailleurs on fortifie des places, les chinois ont fortifié leur empire. La grande muraille qui séparait et défendait la Chine des tartares, bâtie cent-trente-sept ans avant notre ère, subsiste encor dans un contour de cinq-cent lieues, s' élève sur des montagnes, descend dans des précipices, ayant presque partout vingt de nos pieds de largeur, sur plus de trente de hauteur.

Monument supérieur aux pyramides d' égypte par son utilité, comme par son immensité.

Ce rempart n' a pû empêcher les tartares de profiter dans la suite des tems des divisions de la Chine, et de la subjuguier ; mais la constitution de l' état n' en a été ni affaiblie ni changée.

Le pays des conquérans est devenu une

p15

partie de l' état conquis ; et les tartares mantchoux, maîtres aujourd' hui de la Chine, n' ont fait autre chose que se soumettre les armes à la main aux loix du pays dont ils ont envahi le trône.

Le revenu ordinaire de l' empereur se monte, selon les supputations les plus vraisemblables, à deux-cent-millions d' onces d' argent. Il est à remarquer que l' once d' argent ne vaut pas cent de nos sous valeur intrinsèque, comme le dit l' histoire de la Chine ; car il n' y a point de valeur intrinsèque numéraire ; mais à prendre le marc de notre argent à cinquante de nos livres de compte, cette orme revient à douze-cent-cinquante millions de notre monnoie en 1740. Je

dis, en ce tems ; car cette valeur arbitraire n' a que trop changé parmi nous, et changera peut-être encore ; c' est à quoi ne prennent pas assez garde les écrivains, plus instruits des livres que des affaires, qui évaluent souvent l' argent étranger d' une manière très-fautive.

Ils ont eu des monnoies d' or et d' argent frappées avec le coing, longtems avant que les dariques fussent frappés en Perse. L' empereur *Cang-Hi* avait rassemblé une suite de trois-mille de ces monnoies, parmi lesquelles il y en avait beaucoup des Indes ; autre preuve de l' ancienneté des arts dans l' Asie ; mais depuis longtems l' or n' est plus une mesure commune à la Chine, il y est marchandise comme en Hollande ; l' argent n' y est plus monnoie : le poids et le titre en font le prix : on n' y frappe plus que du cuivre, qui seul dans ce pays a une valeur arbitraire.

p16

Le gouvernement dans des tems difficiles a payé en papier, comme on a fait depuis dans plus d' un état de l' Europe ; mais jamais la Chine n' a eu l' usage des banques publiques, qui augmentent les richesses d' une nation, en multipliant son crédit.

Ce pays favorisé de la nature possède presque tous les fruits transplantés dans notre Europe, et beaucoup d' autres qui nous manquent. Le bled, le ris, la vigne, les légumes, les arbres de toute espèce y couvrent la terre ; mais les peuples n' ont jamais fait de vin, satisfaits d' une liqueur assez forte qu' ils savent tirer du ris.

L' insecte précieux qui produit la soie, est originaire de la Chine ; c' est de-là qu' il passa en Perse assez tard, avec l' art de faire des étoffes du duvet qui les couvre ; et ces étoffes étaient si rares du tems même de *Justinien* , que la soie se vendait en Europe au poids de l' or.

Le papier fin, et d' un blanc éclatant, était fabriqué chez les chinois de tems immémorial ; on en faisait avec des filets de bois de bambou bouilli. On ne connaît pas la première époque de la porcelaine et de ce beau vernis qu' on commence à imiter et à égaler en Europe.

Ils savent depuis deux-mille ans fabriquer le verre, mais moins beau et moins transparent que le nôtre.

L' imprimerie y fut inventée par eux dans le même tems. On sait que cette imprimerie est une gravure sur des planches de bois, telle que

*Guttenberg* la pratiqua le premier à Mayence  
au quinzième siècle. L' art de graver les caractères

p17

sur le bois est plus perfectionné à la Chine ;  
notre méthode d' employer les caractères mobiles  
et de fonte, beaucoup supérieure à la leur,  
n' a point encor été adoptée par eux, tant ils  
sont attachés à leurs anciens usages.

L' usage des cloches est chez eux de la plus  
haute antiquité. Ils ont cultivé la chymie ; et  
sans devenir jamais bons physiciens, ils ont  
inventé la poudre ; mais ils ne s' en servaient que  
dans des fêtes, dans l' art des feux d' artifice, où  
ils ont surpassé les autres nations. Ce furent les  
portugais qui dans ces derniers siècles leur ont  
enseigné l' usage de l' artillerie ; et ce sont les  
jésuites qui leur ont appris à fondre le canon. Si  
les chinois ne s' appliquèrent pas à inventer ces  
instrumens destructeurs, il ne faut pas en louer  
leur vertu, puisqu' ils n' en ont pas moins fait la  
guerre.

Ils ne poussèrent loin l' astronomie qu' en-tant  
qu' elle est la science des yeux et le fruit  
de la patience. Ils observèrent le ciel assidûment,  
remarquèrent tous les phénomènes, et  
les transmirent à la postérité. Ils divisèrent,  
comme nous, le cours du soleil en  
trois-cent-soixante-cinq parties et un quart. Ils  
connurent, mais confusément, la précession des  
équinoxes et des solstices. Ce qui mérite peut-être  
le plus d' attention, c' est que de tems immémorial  
ils partagent le mois en semaines de sept jours.  
On montre encor les instrumens dont se servit  
un de leurs fameux astronomes mille ans  
avant notre ère, dans une ville qui n' est que  
du troisième ordre.

p18

Nanquin, l' ancienne capitale, conserve un  
globe de bronze, que trois hommes ne peuvent  
embrasser, porté sur un cube de cuivre qui  
s' ouvre, et dans lequel on fait entrer un homme  
pour tourner ce globe, sur lequel sont tracés  
les méridiens et les parallèles.

Pékin a un observatoire, rempli d' astrolabes  
et de sphères armillaires ; instrumens à la

vérité inférieurs aux nôtres pour l' exactitude, mais témoignages célèbres de la supériorité des chinois sur les autres peuples d' Asie.

La boussole qu' ils connaissaient, ne servait pas à son véritable usage, de guider la route des vaisseaux. Ils ne navigaient que près des côtes. Possesseurs d' une terre qui fournit tout, ils n' avaient pas besoin d' aller, comme nous, au bout du monde. La boussole, ainsi que la poudre à tirer, était pour eux une simple curiosité ; et ils n' en étaient pas plus à plaindre.

On est étonné que ce peuple inventeur n' ait jamais percé dans la géométrie au delà des éléments, que dans la musique ils aient ignoré les demi-tons, que leur astronomie et toutes leurs sciences soient en même tems si anciennes et si bornées. Il semble que la nature ait donné à cette espèce d' hommes si différente de la nôtre, des organes faits pour trouver tout d' un coup tout ce qui leur était nécessaire, et incapables d' aller au-delà. Nous au contraire, nous avons eu des connaissances très-tard ; et nous avons tout perfectionné rapidement. Ce qui est moins étonnant, c' est la crédulité avec laquelle ces peuples ont toujours joint leurs erreurs de l' astrologie

p19

judiciaire aux vraies connaissances célestes. Cette superstition a été celle de tous les hommes ; et il n' y a pas longtems que nous en sommes guéris ; tant l' erreur semble faite pour le genre-humain.

Si on cherche pourquoi tant d' arts et de sciences, cultivés sans interruption depuis si longtems à la Chine, ont cependant fait si peu de progrès ; il y en a peut-être deux raisons : l' une est le respect prodigieux que ses peuples ont pour ce qui leur a été transmis par leurs pères, et qui rend parfait à leurs yeux tout ce qui est ancien ; l' autre est la nature de leur langue, premier principe de toutes les connaissances.

L' art de faire connaître ses idées par l' écriture, qui devait n' être qu' une méthode très-simple, est chez eux ce qu' ils ont de plus difficile.

Chaque mot a des caractères différens : un savant à la Chine est celui qui connaît le plus de ces caractères ; quelques-uns sont arrivés à la vieillesse avant de savoir bien écrire.

Ce qu' ils ont le plus connu, le plus cultivé, le plus perfectionné, c' est la morale et les loix.

Le respect des enfans pour les pères est le fondement du gouvernement chinois. L' autorité

paternelle n' y est jamais affaiblie. Un fils ne peut plaider contre son père qu' avec le consentement de tous les parens, des amis, et des magistrats. Les mandarins lettrés y sont regardés comme les pères des villes et des provinces, et le roi comme le père de l' empire. Cette idée, enracinée dans les coeurs, forme une famille de cet état immense.

p20

Tous les vices y existent comme ailleurs, mais certainement plus reprimés par le frein des loix, toujours uniformes. Le savant auteur des mémoires de l' amiral *Anson* témoigne un grand mépris pour la Chine, parce que le petit peuple de Kanton trompa les anglais autant qu' il le put. Mais doit-on juger du gouvernement d' une grande nation par les moeurs de la populace des frontières ? Et qu' auraient dit de nous les chinois, s' ils eussent fait naufrage sur nos côtes maritimes dans le tems où les loix des nations d' Europe confisquaient les effets naufragés, et que la coùtume permettait qu' on égorgeât les propriétaires ?

Les cérémonies continuelles qui chez les chinois gênent la société, et dont l' amitié seule se défait dans l' intérieur des maisons, ont établi dans toute la nation une retenue et une honnêteté qui donne à la fois aux moeurs de la gravité et de la douceur. Ces qualités s' étendent jusqu' aux derniers du peuple. Des missionnaires racontent que souvent dans des marchés publics, au milieu de ces embarras et de ces confusions qui excitent dans nos contrées des clameurs si barbares et des emportemens si fréquens et si odieux, ils ont vû les paysans se mettre à genoux les uns devant les autres selon la coùtume du pays, se demander pardon de l' embarras dont chacun s' accusait, s' aider l' un l' autre, et débarrasser tout avec tranquillité. Dans les autres pays les loix punissent les crimes ; à la Chine elles font plus, elles récompensent la vertu. Le bruit d' une action généreuse et rare se répand-il dans une province,

p21

le mandarin est obligé d' en avertir l' empereur,

et l'empereur envoie une marque d'honneur à celui qui l'a si bien méritée. Cette morale, cette obéissance aux loix, jointe à l'adoration d'un être suprême, forment la religion de la Chine, celle des empereurs et des lettrés. L'empereur est de tems immémorial le premier pontife : c'est lui qui sacrifie au *tien*, au souverain du ciel et de la terre. Il doit être le premier philosophe, le premier prédicateur de l'empire ; ses édits sont presque toujours des instructions et des leçons de morale.

## CHAPITRE 2

De la religion de la Chine.

*que le gouvernement n'est point athée ; que le christianisme n'y a point été prêché au septième siècle. De quelques sectes établies dans le pays. Congfutsée, que nous appelons Confucius, qui vivait il y a deux-mille-trois-cent ans, un peu avant Pythagore, rétablit cette religion, laquelle consiste à être juste. Il l'enseigna, et la pratiqua dans la grandeur, dans l'abaissement, tantôt premier ministre d'un roi tributaire de l'empereur, tantôt exilé, fugitif et pauvre. Il eut de son vivant cinq-mille disciples, et après sa mort ses disciples furent les empereurs, les colao,*

p22

c'est-à-dire, les mandarins, les lettrés, et tout ce qui n'est pas peuple.

Sa famille subsiste encore : et dans un pays où il n'y a d'autre noblesse que celle des services actuels, elle est distinguée des autres familles en mémoire de son fondateur : pour lui, il a tous les honneurs, non pas les honneurs divins qu'on ne doit à aucun homme, mais ceux que mérite un homme qui a donné de la divinité les idées les plus saines que puisse former l'esprit humain sans révélation : c'est pourquoi le père Le Comte et d'autres missionnaires ont écrit que les chinois ont connu le vrai dieu, quand les autres peuples étaient idolâtres, et qu'ils lui ont sacrifié dans le plus ancien temple de l'univers.

Les reproches d'athéisme, dont on charge si libéralement dans notre occident quiconque ne pense pas comme nous, ont été prodigués aux chinois. Il faut être aussi inconsidérés que nous le sommes dans toutes nos disputes, pour avoir

osé traiter d'athée un gouvernement dont presque tous les édits parlent *d' un être suprême père des peuples, récompensant, et punissant avec justice, qui a mis entre l' homme et lui une correspondance de prières et de bienfaits, de fautes et de chatimens.*

il est vrai que leur religion n' admet point de peines et de récompenses éternelles ; et c' est ce qui fait voir combien cette religion est ancienne. *Moïse* lui-même ne parle point de l' autre vie dans ses loix. Les saducéens chez les juifs ne la

p23

crurent jamais ; et ce dogme n' a été heureusement constaté dans l' occident que par le maître de la vie et de la mort.

On a crû que les lettrés chinois n' avaient pas une idée distincte d' un dieu immatériel ; mais il est injuste d' inférer de là qu' ils sont athées. Les anciens égyptiens, ces peuples si religieux, n' adoraient pas *Isis* et *Osiris* comme de purs esprits. Tous les dieux de l' antiquité étaient adorés sous une forme humaine ; et ce qui montre bien à quel point les hommes sont injustes, c' est qu' on flétrissait du nom d' athées chez les grecs ceux qui n' admettaient pas ces dieux corporels, et qui adoraient dans la divinité une nature inconnue, invisible, inaccessible à nos sens. Le fameux archevêque *Navarette* dit que selon tous les interprètes des livres sacrés de la Chine, *l' ame est une partie aérée, ignée, qui en se séparant du corps se réunit à la substance du ciel.* ce sentiment se trouve le même que celui des stoïciens. C' est ce que *Virgile* développe admirablement dans son sixième livre de l' *énéïde*. Or certainement ni le manuel d' *épictète* , ni l' *énéïde* ne sont infectés de l' athéisme. Nous avons calomnié les chinois, uniquement parce que leur métaphysique n' est pas la nôtre. Nous aurions dû admirer en eux deux mérites, qui condamnent à la fois les superstitions des payens, et les moeurs des chrétiens. Jamais la religion des lettrés ne fut déshonorée par des fables, ni souillée par des querelles et des guerres civiles. En imputant l' athéisme au gouvernement de ce vaste empire, nous avons eu la légèreté de

p24

lui attribuer l' idolatrie par une accusation qui se contredit ainsi elle-même. Le grand mal-entendu sur les rites de la Chine est venu de ce que nous avons jugé de leurs usages par les nôtres : car nous portons au bout du monde nos préjugés et nôtre esprit contentieux. Une g nuflexion, qui n' est chez eux qu' une r v rence ordinaire, nous a paru un acte d' adoration ; nous avons pris une table pour un autel. C' est ainsi que nous jugeons de tout. Nous verrons en son tems comment nos divisions et nos disputes ont fait chasser de la Chine nos missionnaires. Quelque tems avant *Confucius*, *Laokiun* avait introduit une secte, qui croit aux esprits malins, aux enchantemens, aux prestiges. Une secte semblable   celle d' * picure* fut re ue et combatue   la Chine cinq-cent ans avant J sus-Christ : mais dans le premier si cle de notre  re, ce pays fut inond  de la superstition des bonzes. Ils apport rent des Indes l' idole de *Fo* ou de *Fo * , ador e sous diff rens noms par les japonois et les tartares, pr tendu dieu descendu sur la terre,   qui on rend le culte le plus ridicule, et par cons quent le plus fait pour le vulgaire. Cette religion, n e dans les Indes pr s de mille ans avant J sus-Christ, a infect  l' Asie orientale ; c' est ce dieu que pr chent les *bonzes*   la Chine, les *talapoins*   Siam, les *lamas* en Tartarie. C' est en son nom qu' ils promettent une vie  ternelle, et que des milliers de bonzes consacrent leurs jours   des exercices de p nitence, qui effrayent la nature. Quelques-uns passent leur vie nuds et encha n s ; d' autres portent un carcan de fer,

p25

qui plie leur corps en deux et tient leur front toujours baiss    terre. Leur fanatisme se subdivise   l' infini. Ils passent pour chasser des d mons, pour op rer des miracles ; ils vendent au peuple la remission des p ch s. Cette secte s duit quelquefois des mandarins ; et par une fatalit  qui montre que la m me superstition est de tous les pays, quelques mandarins se sont fait tondre en bonzes par piet .

Ce sont eux qui dans la Tartarie ont   leur t te le *Dalailama* , idole vivante qu' on adore, et c' est-l  peut- tre le triomphe de la superstition humaine.

Ce *Dalailama* , successeur et vicaire du dieu

*Fo* , passe pour immortel. Les prêtres nourrissent toujours un jeune *lama* , désigné successeur secret du souverain pontife, qui prend sa place dès que celui-ci, qu' on croit immortel, est mort. Les princes tartares ne lui parlent qu' à genoux. Il décide souverainement tous les points de foi sur lesquels les *lamas* sont divisés. Enfin il s' est depuis quelque tems fait souverain du Tibet à l' occident de la Chine. L' empereur reçoit ses ambassadeurs, et lui en envoie avec des présens considérables.

Ces sectes sont tolérées à la Chine pour l' usage du vulgaire, comme des alimens grossiers faits pour le nourrir ; tandis que les magistrats et les lettrés, séparés en tout du peuple, se nourrissent d' une substance plus pure. *Confucius* gémissait pourtant de cette foule d' erreurs : il y avait beaucoup d' idolâtres de son tems. La secte de *Laokiun* avait déjà introduit les superstitions

p26

chez le peuple. *pourquoi* , dit-il dans un de ses livres, *y a-t-il plus de crimes chez la populace ignorante que parmi les lettrés ? C' est que le peuple est gouverné par les bonzes.* beaucoup de lettrés sont à la vérité tombés dans le matérialisme, mais leur morale n' en a point été altérée. Ils pensent que la vertu est si nécessaire aux hommes, et si aimable par elle-même, qu' on n' a pas même besoin de la connaissance d' un dieu pour la suivre. D' ailleurs il ne faut pas croire que tous les matérialistes chinois soient athées, puis que nos premiers pères de l' église croyaient dieu et les anges corporels. On prétend que vers le viiie siècle, du tems de *Charlemagne* , la religion chrétienne était connue à la Chine. On assure que nos missionnaires ont trouvé dans la province de Kingtching une inscription en caractères syriaques et chinois. Ce monument, qu' on voit tout au long dans *Kircher* , atteste qu' un saint homme nommé *Olopüen* , conduit par des nuées bleues, et observant la règle des vents, vint de Tacin à la Chine l' an 1092 de l' ère des séleucides, qui répond à l' an 636 de Jésus-Christ ; qu' aussi-tôt qu' il fut arrivé au fauxbourg de la ville impériale, l' empereur envoya un colao au-devant de lui, et lui fit bâtir une église chrétienne. Il est évident par l' inscription même, que c' est une de ces fraudes pieuses qu' on s' est toujours trop aisément permises. Le sage *Navarette* en

convient. Ce pays de *Tacin* , cette ère des *séleucides* , ce nom d' *Olopüen* , qui est, dit-on, chinois, et qui ressemble à un nom espagnol, ces *nuées*

p27

*bleués* qui servent de guides, cette église chrétienne bâtie tout d' un coup à Pékin pour un prêtre de Palestine qui ne pouvait mettre le pied à la Chine sans encourir la peine de mort ; tout cela fait voir le ridicule de la supposition. Ceux qui s' efforcent de la soutenir, ne font pas réflexion que les prêtres dont on trouve les noms dans ce prétendu monument, étaient des nestoriens, et qu' ainsi ils ne combattent que pour des hérétiques.

Il faut mettre cette inscription avec celle de Malabar, où il est dit que *st Thomas* arriva dans le pays en qualité de charpentier avec une règle et un pieu, et qu' il porta seul une grosse poutre pour preuve de sa mission. Il y a assez de vérités historiques sans y mêler ces absurdes mensonges.

Il est très-vrai qu' au tems de *Charlemagne* la religion chrétienne (ainsi que les peuples qui la professent) avait toujours été absolument inconnue à la Chine. Il y avait des juifs. Plusieurs familles de cette nation non moins errante que superstitieuse, s' y étaient établies deux siècles avant nôtre ère vulgaire ; elles y exerçaient le métier de courtier que les juifs ont fait dans presque tout le monde.

Je me réserve à jeter les yeux sur Siam, sur le Japon, et sur tout ce qui est situé vers l' orient et le midi, lorsque je serai parvenu au tems où l' industrie des européens s' est ouvert un chemin facile à ces extrémités de notre hémisphère.

p28

### CHAPITRE 3

Des Indes.

En suivant le cours apparent du soleil, je trouve d' abord l' Inde ou l' Indoustan, contrée

un peu moins vaste que la Chine, et plus connue par les denrées précieuses que l'industrie des négociants en a tirées dans tous les tems, que par des relations exactes.

Une chaîne de montagnes peu interrompue, semble en avoir fixé les limites entre la Chine, la Tartarie et la Perse. Le reste est entouré de mers. Cependant l'Inde en-deçà du Gange fut longtemps soumise aux persans ; et voilà pourquoi *Alexandre*, vengeur de la Grèce et vainqueur de *Darius*, poussa ses conquêtes jusqu'aux Indes tributaires de son ennemi. Depuis *Alexandre* les indiens avaient vécu dans la liberté et dans la mollesse qu'inspirent la chaleur du climat et la richesse de la terre.

Les grecs y voyageaient avant *Alexandre* pour y chercher la science. C'est là que le célèbre *Pilpay* écrivit, il y a deux-mille-trois-cent années, ces *fables morales*, traduites dans presque toutes les langues du monde. Tout a été traité en fables et en allégories chez les orientaux, et particulièrement chez les indiens. De là vient que *Pythagore* qui avait étudié chez eux ne s'exprime jamais qu'en paraboles. L'esprit de *Pilpay* a régné

p29

longtemps dans l'Inde. *Pachimère* au treizième siècle traduisit plusieurs écrits de leurs sages ; en voici un passage bien singulier. " j' ai vû toutes les sectes s' accuser réciproquement d' imposture ; ... etc. " voilà quelle fut la manière d' écrire des indiens. Leur esprit paraît encor davantage dans les jeux de leur invention. Le jeu que nous appellons *des échecs* par corruption, fut inventé par eux : il est allégorique comme leurs fables ; c'est l' image de la guerre. Les noms de *shak* qui veut dire *prince*, et de *pion* qui signifie *soldat*, se sont conservés encor dans cette partie de l' orient. Les chiffres dont nous nous servons, et que les arabes ont apporté en Europe vers le tems de *Charlemagne*, nous viennent de l' Inde. Peut-être les anciennes médailles, dont les curieux chinois font tant de cas, sont une preuve que les arts furent cultivés aux Indes avant d' être connus des chinois.

p30

On y a de tems immémorial divisé la route annuelle du soleil en douze parties. L' année des bracmanes, et des plus anciens gymnosophistes, commença toujours quand le soleil entrait dans la constellation qu' ils nomment *moscham* , et qui est pour nous le bélier. Leurs semaines furent toujours de sept jours : division que les grecs ne connurent jamais. Leurs jours portent les noms des sept planètes. Le jour du soleil est appelé chez eux *mitradinam* : reste à savoir si ce mot *mitra* , qui chez les perses signifie aussi le soleil, est originairement un terme de la langue des mages, ou de celle des sages de l' Inde. Il est bien difficile de dire laquelle des deux nations enseigna l' autre ; mais s' il s' agissait de décider entre les Indes et l' égypte, je croirais les sciences bien plus anciennes dans les Indes. Ma conjecture est fondée sur ce que le terrain des Indes est bien plus aisément habitable que le terrain voisin du Nil, dont les débordemens dûrent ontens rebuter les premiers colons, avant qu' ils eussent domté ce fleuve en creusant des canaux. Le sol des Indes est d' ailleurs d' une fertilité bien plus variée, et qui a dû exciter davantage la curiosité et l' industrie humaine. Quelques-uns ont cru la race des hommes originaire de l' Indoustan, alléguant que l' animal le plus faible devait naître dans le climat le plus doux ; mais toute origine nous est cachée. Qui peut dire qu' il n' y avait ni insectes, ni herbe, ni arbres dans nos climats, quand il y en avait dans l' orient ? L' Inde au tems de *Charlemagne* n' était connuë que de nom ; et les indiens ignoraient qu' il

p31

y eût un *Charlemagne* . Les arabes seuls maîtres du commerce maritime fournissaient à la fois les denrées des Indes à Constantinople et aux francs. Venise les allait déjà chercher dans Alexandrie. Le débit n' en était pas encor considérable en France chez les particuliers ; elles furent longtems inconnuës en Allemagne, et dans tout le nord. Les romains avaient fait ce commerce eux-mêmes dès qu' ils furent les maîtres de l' égypte. Ainsi les peuples occidentaux ont toujours porté dans l' Inde leur or et leur argent, et ont toujours enrichi ce pays déjà si riche par lui-même. L' Inde de tout tems commerçante et industrieuse, avait nécessairement une grande police ; et ce peuple, chez qui *Pythagore* avait voyagé

pour s' instruire, devait avoir de bonnes loix, sans lesquelles les arts ne sont jamais cultivés ; mais les hommes avec des loix sages ont toujours eu des coùtumes insensées. Celle qui fait aux femmes un point d' honneur et de religion de se bruler sur le corps de leurs maris, subsistait dans l' Inde de tems immémorial, et n' y est point abolie de nos jours. Les philosophes indiens se jettaient eux-mêmes dans un bucher, par un excès de fanatisme et de vaine gloire. *Calan* , ou *Calanus* , qui se brula devant *Alexandre* , n' avait pas le premier donné cet exemple. Il semblerait qu' une nation chez qui les philosophes et même les femmes se dévouaient ainsi à la mort, dût être une nation guerrière et invincible : cependant depuis l' ancien *Sézac* , qu' on connaît sous le nom de *Bacchus* , quiconque a attaqué l' Inde, l' a aisément vaincuë.

p32

Il serait encor difficile de concilier les idées sublimes que les bramins conservent de l' être suprême avec leurs superstitions et leur mythologie fabuleuse, si l' histoire ne nous montrait pas de pareilles contradictions chez les grecs et chez les romains. Il y avait des chrétiens établis sur les côtes de Malabar depuis deux-cent ans, au milieu de ces nations idolâtres. Un marchand de Syrie nommé *Marc Thomas* , s' étant établi sur les côtes de Malabar avec sa famille, et ses facteurs, au sixième siècle, y laissa sa religion, qui était le nestorianisme ; ces sectaires orientaux s' étant multipliés se nommèrent les *chrétiens de st Thomas* : ils vécurent paisiblement parmi les idolâtres. Qui ne veut point remuer est rarement persécuté. Ces chrétiens n' avaient aucune connaissance de l' église latine.

#### CHAPITRE 4

De la Perse, de l' Arabie,  
et de Mahomet.

En tournant vers la Perse, on y trouve, un peu avant le tems qui me sert d' époque, la plus grande et la plus prompte révolution que nous connaissions sur la terre.

Une nouvelle domination, une religion et des moeurs jusqu' alors inconnues, avaient changé la face de ces contrées ; et ce changement s' étendait

déjà fort avant en Asie, en Afrique et en Europe.  
Pour me faire une idée du mahométisme, qui  
a donné une nouvelle forme à tant d' empires,

p33

je me rappellerai d' abord les parties du monde  
qui lui furent les premières soumises.  
La Perse avait étendu sa domination avant  
*Alexandre* , de l' égypte à la Bactriane,  
au-delà du pays où est aujourd' hui Samarkande, et de  
la Thrace jusqu' au fleuve de l' Inde.  
Divisée et resserrée sous les séleucides, elle  
avait repris des accroissements sous *Arsaces* le  
parthien, deux-cent-cinquante ans avant Jésus-Christ.  
Les arsacides n' eurent ni la Syrie, ni  
les contrées qui bordent le Pont-Euxin ; mais ils  
disputèrent avec les romains de l' empire de  
l' orient, et leur opposèrent toujours des barrières  
insurmontables.  
Du tems d' *Alexandre Sévère* , vers l' an 226  
de nôtre ère, un simple soldat persan, qui  
prit le nom d' *Artaxare* , enleva ce royaume aux  
parthes, et rétablit l' empire des perses, dont  
l' étenduë ne différait guère alors de ce qu' elle  
est de nos jours.  
Vous ne voulez pas examiner ici quels étaient  
les premiers babyloniens conquis par les perses,  
ni comment ce peuple se vantait de quatre-cent-mille  
ans d' observations astronomiques, dont on  
ne put retrouver qu' une suite de dix-neuf-cent  
années du tems d' *Alexandre* . Vous ne voulez pas  
vous écarter de vôtre sujet pour vous rappeler  
l' idée de la grandeur de Babylone, et de ces  
monuments plus vantés que solides dont les ruines  
mêmes sont détruites. Si quelque reste des arts  
asiatiques mérite un peu nôtre curiosité, ce sont  
les ruines de Persépolis décrites dans plusieurs  
livres, et copiées dans plusieurs estampes. Je sçai

p34

quelle admiration inspirent ces mesures échappées  
aux flambeaux dont *Alexandre* et la courtisane  
*Taïs* mirent Persépolis en cendre. Mais  
était-ce un chef-d' oeuvre de l' art qu' un palais bâti  
au pied d' une chaîne de rochers arides ? Les  
colonnes qui sont encor debout, ne sont assurément  
ni dans de belles proportions, ni d' un dessein

élégant. Les chapiteaux surchargés d'ornements grossiers ont presque autant de hauteur que le fust même des colonnes. Toutes les figures sont aussi lourdes et aussi sèches que celles dont nos églises gothiques sont encor malheureusement ornées. Ce sont des monuments de grandeur, mais non pas de goût ; et tout nous confirme que si on s'arrêtait à l'histoire des arts, on ne trouverait que quatre siècles dans les annales du monde ; ceux d' *Alexandre* , d' *Auguste* , des *Médicis* , et de *Louis XIV* . Cependant les persans furent toujours un peuple ingénieux. *Locman* , qui est le même qu' *ésope* , était né à Casbin. Cette tradition est bien plus vraisemblable que celle qui le fait originaire d' éthiopie, pays où il n' y eut jamais de philosophes. Les dogmes de l' ancien *Zerdust* , appelé *Zoroastre* par les grecs, qui ont changé tous les noms orientaux, subsistaient encore. On leur donne neuf-mille ans d' antiquité ; car les persans, ainsi que les égyptiens, les indiens, les chinois, reculent l' origine du monde autant que d' autres la rapprochent. Un second *Zoroastre* sous *Darius* fils d' *Histaspes* n' avait fait que perfectionner cette antique religion. C' est dans ces dogmes qu' on trouve les premières notions de l' immortalité de

p35

l' ame, et d' une autre vie heureuse ou malheureuse. C' est-là qu' on voit expressément un enfer. *Zoroastre* dans les écrits conservés par *Sadder* , feint que dieu lui fit voir cet enfer, et les peines réservées aux méchants ; il y voit plusieurs rois, un entr' autres auquel il manquait un pied ; il en demande à Dieu la raison : Dieu lui répond : *ce roi pervers n' a fait qu' une action de bonté en sa vie... etc.* ce trait peu connu fait voir l' espèce de philosophie qui régnait dans ces tems reculés, philosophie toujours allégorique, et quelquefois très-profonde. Les babyloniens furent les premiers qui admirent des êtres mitoyens entre la divinité et l' homme. Les juifs ne donnèrent des noms aux anges que dans le tems de leur captivité à Babylone. Le nom de *Satan* paraît pour la première fois dans le livre de *Job* ; ce nom est persan, et on prétend que *Job* l' était. Le nom de *Raphaël* est employé par *Tobie* , qui était captif à Ninive, et qui écrivit en caldéen. La doctrine des deux principes est de *Zoroastre* .

*Orosmade* ou *Oromaze* l'ancien des jours, et *Arimane* le génie des ténèbres, sont l'origine du manichéisme. C'est l'*Osiris* et le *Tiphon* des égyptiens ; c'est la *Pandore* des grecs, c'est le vain effort de tous les sages pour expliquer l'origine du bien et du mal. Cette théurgie des mages fut respectée dans l'orient sous tous les

p36

gouvernements ; et au milieu de toutes les révolutions, l'ancienne religion s'était toujours soutenue en Perse. Ni les dieux des grecs, ni d'autres divinités n'avaient prévalu.

*Noushirvan*, ou *Cosroès Le Grand*, sur la fin du sixième siècle, avait étendu son empire dans une partie de l'Arabie pétrée, et de celle qu'on nommait heureuse. Il en avait chassé les abissins chrétiens, qui l'avaient envahie. Il proscrivit, autant qu'il le put, le christianisme de ses propres états, forcé à cette sévérité par le crime d'un fils de sa femme, qui s'étant fait chrétien, se révolta contre lui.

La dernière année du règne de ce fameux roi, naquit *Mahomet*, à la Mecque dans l'Arabie pétrée, en 570 le 5 may. Son pays défendait alors sa liberté contre les perses et contre ces princes de Constantinople qui retenaient toujours le nom d'empereurs romains.

Les enfans du grand *Noushirvan*, indignes d'un tel père, désolaient la Perse par des guerres civiles et par des parricides. Les successeurs du sage *Justinien* avilissaient le nom de l'empire. *Maurice* venait d'être détroné par les armes de *Phocas*, et par les intrigues du patriarche *Ciriacque* et de quelques évêques, que *Phocas* punit ensuite de l'avoir servi. Le sang de *Maurice* et de ses cinq fils avait coulé sous la main du bourreau ; et le pape *Grégoire Le Grand*, ennemi des patriarches de Constantinople, tâchait d'attirer le tyran *Phocas* dans son parti, en lui prodiguant des louanges, et en condamnant la

p37

mémoire de *Maurice*, qu'il avait loué pendant sa vie.  
L'empire de Rome en occident était anéanti ;

un déluge de barbares, goths, hérules, hunns, vandales, inondaient l' Europe, quand *Mahomet* jettait, dans les déserts de l' Arabie, les fondemens de la religion et de la puissance musulmane.

On sait que *Mahomet* était le cadet d' une famille pauvre : qu' il fut longtems au service d' une femme de La Mecque, nommée *Cadisché* , laquelle exerçait le négoce : qu' il l' épousa, et qu' il vécut obscur jusqu' à l' âge de quarante ans. Il ne déploya qu' à cet âge les talens qui le rendaient supérieur à ses compatriotes. Il avait une éloquence vive et forte, dépouillée d' art et de méthode, telle qu' il la fallait à des arabes : un air d' autorité et d' insinuation, animé par des yeux perçans et par une physionomie heureuse ; l' intrépidité d' *Alexandre* , sa libéralité, et la sobriété dont *Alexandre* aurait eu besoin pour être un grand-homme en tout.

L' amour, qu' un tempérament ardent lui rendait nécessaire, et qui lui donna tant de femmes et de concubines, n' affaiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé. C' est ainsi qu' en parlent les arabes contemporains : et ce portrait est justifié par ses actions.

Après avoir bien connu le caractère de ses concitoyens, leur ignorance, leur crédulité et leur disposition à l' enthousiasme, il vit qu' il pouvait s' ériger en prophète. Il feignit des révélations ; il parla : il se fit croire d' abord dans sa

p38

maison, ce qui était probablement le plus difficile. En trois ans il eut quarante-deux disciples persuadés. *Omar* , son persécuteur, devint son apôtre ; au bout de cinq ans il en eut cent-quatorze.

Il enseignait aux arabes, adoreurs des étoiles, qu' il ne fallait adorer que le dieu qui les a faites : que les livres des juifs et des chrétiens s' étant corrompus et falsifiés, on devait les avoir en horreur : qu' on était obligé, sous peine de châtement éternel, de prier cinq fois par jour, de donner l' aumône, et surtout, en ne reconnaissant qu' un seul dieu, de croire en *Mahomet* son dernier prophète ; enfin de hasarder sa vie pour sa foi.

Il défendit l' usage du vin, parce que l' abus en est trop dangereux. Il conserva la circoncision, pratiquée par les arabes, ainsi que par les

anciens égyptiens, instituée probablement pour prévenir ces abus de la première puberté, qui énervent souvent la jeunesse. Il permit aux hommes la pluralité des femmes, usage immémorial de tout l' orient. Il n' altéra en rien la morale, qui a toujours été la même dans le fond chez tous les hommes, et qu' aucun législateur n' a jamais corrompue. Sa religion était d' ailleurs plus assujettissante qu' aucune autre, par les cérémonies légales, par le nombre et la forme des prières et des ablutions ; rien n' étant plus gênant pour la nature humaine que des pratiques qu' elle ne demande pas, et qu' il faut renouveler tous les jours.

Il proposait pour récompense une vie éternelle,

p39

où l' ame serait enivrée de tous les plaisirs spirituels, et où le corps, ressuscité avec ses sens, goûterait par ces sens mêmes toutes les voluptés qui lui sont propres.

Cette religion s' appella l' *islamisme* , qui signifie *résignation à la volonté de Dieu* . Le livre qui la contient, s' appella *coran* , c' est-à-dire *le livre* , ou *l' écriture* , ou *la lecture* par excellence.

Tous les interprètes de ce livre conviennent que sa morale est contenue dans ces paroles : *recherchez qui vous chasse ; donnez à qui vous ôte ; pardonnez à qui vous offense ; faites du bien à tous ; ne contestez point avec les ignorans*. il aurait dû bien plutôt recommander de ne point disputer avec les savants. Mais dans cette partie du monde on ne se doutait pas qu' il y eût ailleurs de la science et des lumières. Parmi les déclamations incohérentes dont ce livre est rempli selon le goût oriental, on ne laisse pas de trouver des morceaux qui peuvent paraître sublimes. *Mahomet* , par exemple, en parlant de la cessation du déluge, s' exprime ainsi : *Dieu dit : terre, englouti tes eaux : ciel, puise les ondes que tu as versées : le ciel et la terre obéïrent.*

sa définition de dieu est d' un genre plus véritablement sublime. On lui demandait quel était cet *Alla* qu' il annonçait : *c' est celui*, répondit-il, *qui tient l' être de soi-même, et de qui les autres le tiennent ; qui n' engendre point, et qui n' est point engendré ; et à qui rien n' est semblable dans toute l' étendue des êtres.*

il est vrai que les contradictions, les absurdités,

p40

les anachronismes, sont répandus en foule dans ce livre. On y voit surtout une ignorance profonde de la physique la plus simple et la plus connue. C' est-là la pierre de touche des livres que les fausses religions prétendent écrits par la divinité ; car Dieu n' est ni absurde ni ignorant ; mais le vulgaire, qui ne voit point ces fautes, les adore ; et les imans employent un déluge de paroles pour les pallier.

Quelques personnes ont crû, sur un passage équivoque de l' alcoran, que *Mahomet* ne savait ni lire ni écrire ; ce qui ajoûterait encor aux prodiges de ses succès. Mais il n' est pas vraisemblable qu' un homme qui avait été négociant si longtems, ne sût pas ce qui est si nécessaire au négoce ; encor moins est-il probable qu' un homme si instruit des histoires et des fables de son pays, ignorat ce que savaient tous les enfans de sa patrie. D' ailleurs les auteurs arabes rapportent qu' en mourant *Mahomet* demanda une plume et de l' encre.

Persécuté à La Mecque, sa fuite, qu' on nomme *egire* , devint l' époque de sa gloire et de la fondation de son empire. De fugitif il devint conquérant. Réfugié à Medine, il y persuada le peuple, et l' asservit. Il battit d' abord avec cent-treize hommes les mecquois qui étaient venus fondre sur lui au nombre de mille. Cette victoire, qui fut un miracle aux yeux de ses sectateurs, les persuada que Dieu combattait pour eux, comme eux pour lui. Dès la première victoire, ils espérèrent la conquête du monde. *Mahomet* prit La Mecque, vit ses persécuteurs à

p41

ses pieds, conquit en neuf ans, par la parole et par les armes, toute l' Arabie, pays aussi grand que la Perse, et que les perses ni les romains n' avaient pû conquérir.

Dans ses premiers succès, il avait écrit au roi de Perse *Cosroès Second* , à l' empereur *Heraclius* , au prince des coptes gouverneur d' égypte, au roi des abissins, à un roi nommé *Mandar* , qui régnait dans une province près

du golphe Persique.

Il osa leur proposer d' embrasser sa religion ;  
et ce qui est étrange, c' est que de ces princes  
il y en eut deux qui se firent mahométans. Ce  
furent le roi d' Abissinie et ce *mandar* .

*Cosroès* déchira la lettre de *Mahomet* avec  
indignation. *Héraclius* répondit par des présents.

Le prince des coptes lui envoya une fille qui passait  
pour un chef-d' oeuvre de la nature, et qu' on  
appellait *la belle Marie* .

*Mahomet* au bout de neuf ans se croyant assez  
fort pour étendre ses conquêtes et sa religion  
chez les grecs et chez les perses, commença par  
attaquer la Syrie soumise alors à *Héraclius* , et  
lui prit quelques villes. Cet empereur, entêté  
de disputes métaphysiques de religion, et qui  
avait pris le parti des monothélites, essuya en  
peu de tems deux propositions bien singulières ;  
l' une de la part de *Cosroès Second* , qui l' avait  
longtems vaincu, et l' autre de la part de  
*Mahomet* . *Cosroès* voulait qu' *Héraclius*  
embrassât la religion des mages, et *Mahomet*  
qu' il se fit musulman.

Le nouveau prophète donnait le choix à ceux

p42

qu' il voulait subjuguier, d' embrasser sa secte, ou  
de payer un tribut. Ce tribut était réglé par  
l' alcoran à treize dragmes d' argent par an pour  
chaque chef de famille. Une taxe si modique est  
une preuve que les peuples qu' il soumit étaient  
pauvres. Le tribut a augmenté depuis. De tous  
les législateurs qui ont fondé des religions, il  
est le seul qui ait étendu la sienne par les  
conquêtes. D' autres peuples ont porté leur culte  
avec le fer et le feu chez des nations étrangères ;  
mais nul fondateur de secte n' avait été conquérant.

Ce privilège unique est aux yeux des  
musulmans l' argument le plus fort, que la divinité  
prit soin elle-même de seconder leur prophète.

Enfin *Mahomet* , maître de l' Arabie, et  
redoutable à tous ses voisins, attaqué d' une  
maladie mortelle à Médine à l' âge de soixante-trois  
ans et demi, voulut que ses derniers momens  
parussent ceux d' un héros et d' un juste :  
*que celui à qui j' ai fait violence et injustice,*  
*paraisse, s' écria-t-il : et je suis prêt de*

*lui faire réparation.* un homme se leva, qui lui  
redemanda quelque argent ; *Mahomet* le lui fit  
donner, et expira peu de tems après, regardé comme  
un grand-homme par ceux même qui savaient qu' il

était un imposteur, et révééré comme un prophète par tout le reste.

Les arabes contemporains écrivirent sa vie dans le plus grand détail. Tout y ressent la simplicité barbare des tems qu' on nomme héroïques. Son contract de mariage avec sa première femme *Cadisché* est exprimé en ces mots :

p43

*attendu que Cadisché est amoureuse de Mahomet, et Mahomet pareillement amoureux d' elle. on voit quels repas aprêtaient ses femmes : on apprend le nom de ses épées, et de ses chevaux. On peut remarquer surtout dans son peuple des moeurs conformes à celles des anciens hébreux, (je ne parle ici que des moeurs) la même ardeur à courir au combat au nom de la divinité, la même soif du butin, le même partage des dépouilles, et tout se rapportant à cet objet.*

Mais en ne considérant ici que les choses humaines, et en faisant toujours abstraction des jugements de Dieu, et de ses voies inconnues, pourquoi *Mahomet* et ses successeurs, qui commencèrent leurs conquêtes précisément comme les juifs, firent-ils de si grandes choses, et les juifs de si petites ? Ne serait-ce point parce que les musulmans eurent le plus grand soin de soumettre les vaincus à leur religion, tantôt par la force, tantôt par la persuasion ? Les hébreux au contraire n' associèrent guères les étrangers à leur culte. Les musulmans arabes incorporèrent à eux les autres nations ; les hébreux s' en tinrent toujours séparés. Il paraît enfin que les arabes eurent un entousiasme plus courageux, une politique plus généreuse et plus hardie. Le peuple hébreu avait en horreur les autres nations, et craignait toujours d' être asservi. Le peuple arabe au contraire voulut attirer tout à lui, et se crut fait pour dominer.

La dernière volonté de *Mahomet* ne fut point exécutée. Il avait nommé *Ali* son gendre et *Fatime* sa fille pour les héritiers de son empire.

p44

Mais l' ambition, qui l' emporte sur le fanatisme même, engagea les chefs de son armée à déclarer

calife, c' est-à-dire, vicaire du prophète, le vieux *Abubéker* son beau-père, dans l' espérance qu' ils pourraient bientôt eux-mêmes partager la succession. *Ali* resta dans l' Arabie, attendant le tems de se signaler.

*Abubéker* rassembla d' abord en un corps les feuilles éparses de l' alcoran. On lut, en présence de tous les chefs, les chapitres de ce livre, et on établit son authenticité invariable.

Bientôt *Abubéker* mena ses musulmans en Palestine, et y défit le frère d' *Héraclius* . Il mourut peu après, avec la réputation du plus généreux de tous les hommes, n' ayant jamais pris pour lui qu' environ quarante sous de notre monnaie par jour de tout le butin qu' on partageait, et ayant fait voir combien le mépris des petits intérêts peut s' accorder avec l' ambition que les grands intérêts inspirent.

*Abubéker* passe chez les mahométans pour un grand-homme et pour un musulman fidèle.

C' est un des saints de l' alcoran. Les arabes rapportent son testament conçu en ces termes : *au nom de Dieu très-miséricordieux, voici le testament d' Abubéker fait dans le tems qu' il allait passer de ce monde à l' autre, dans le tems où les infidèles croyent, où les impies cessent de douter, et où les menteurs disent la vérité.*

ce début semble être d' un homme persuadé. Cependant *Abubéker* , beau-père de *Mahomet* , avait vû ce prophète de bien près. Il faut qu' il ait été trompé lui même par le prophète, ou qu' il ait été le complice

p45

d' une imposture illustre qu' il regardait comme nécessaire. Sa place lui ordonnait d' en imposer aux hommes pendant sa vie et à sa mort.

*Omar* , élu après lui, fut un des plus rapides conquérans qui ayent desolé la terre. Il prend d' abord Damas, célèbre par la fertilité de son territoire, par les ouvrages d' acier les meilleurs de l' univers, par ces étoffes de soye qui portent encor son nom. Il chasse de la Syrie et de la Phénicie les grecs qu' on appelait romains. Il reçoit à composition, après un long siège, la ville de Jérusalem, presque toujours occupée par des étrangers, qui se succédèrent les uns aux autres, depuis que *David* l' eut enlevée à ses anciens citoyens.

Dans le même tems les lieutenans d' *Omar* s' avançaient en Perse. Le dernier des rois

persans, que nous appellons *Hormisdas* *lv* livre bataille aux arabes à quelques lieues de Madain, devenue la capitale de cet empire. Il perd la bataille et la vie. Les perses passent sous la domination d' *Omar* plus facilement qu' ils n' avaient subi le joug d' *Alexandre* .

Alors tomba cette ancienne religion des mages, que le vainqueur de *Darius* avait respectée ; car il ne toucha jamais au culte des peuples vaincus. Les mages, adorateurs d' un seul dieu, ennemis de tout simulacre, revéraient dans le feu qui donne la vie à la nature, l' emblème de la divinité. Ils regardaient leur religion comme la plus ancienne et la plus pure. La connaissance qu' ils avaient des mathématiques, de l' astronomie et de l' histoire, augmentait leur mépris

p46

pour leurs vainqueurs alors ignorans. Ils ne purent abandonner une religion consacrée par tant de siècles pour une secte ennemie qui venait de naître. La plupart se retirèrent aux extrémités de la Perse et de l' Inde. C' est-là qu' ils vivent aujourd' hui sous le nom de *gavres* ou de *guèbres* , ne se mariant qu' entre eux, entretenant le feu sacré, fidèles à ce qu' ils connaissent de leur ancien culte ; mais ignorans, méprisés, et, à leur pauvreté près, semblables aux juifs si longtems dispersés sans s' allier aux autres nations, et plus encor aux banians, qui ne sont établis et dispersés que dans l' Inde, et en Perse. Il resta un grand nombre de familles guèbres ou ignicoles à Ispahan, jusqu' au tems de *Cha-Abas* qui les bannit comme *Isabelle* chassa les juifs d' Espagne. Les ignicoles maudissent depuis longtems dans leurs prières *Alexandre* et *Mahomet* . Il est à croire qu' ils y ont joint *Cha-Abas* .

Tandis qu' un lieutenant d' *Omar* subjugué la Perse, un autre enlève l' égypte entière aux romains, et une grande partie de la Libye. C' est dans cette conquête qu' est brulée la fameuse bibliothèque d' Alexandrie, monument des connaissances et des erreurs des hommes, commencée par *Ptoloméé Philadelphé* , et augmentée par tant de rois. Alors les sarazins ne voulaient de science que l' alcoran ; mais ils faisaient déjà voir que leur génie pouvait s' étendre à tout. L' entreprise de renouveler en égypte l' ancien canal creusé par les rois, et rétabli ensuite par *Trajan* , et de rejoindre ainsi le Nil à la mer

Rouge, est digne des siècles les plus éclairés. Un gouverneur d'Égypte entreprend ce grand travail sous le califat d' *Omar* , et en vient à bout. Quelle différence entre le génie des arabes, et celui des turcs ! Ceux-ci ont laissé périr un ouvrage dont la conservation valait mieux que la conquête d' une grande province. Les succès de ce peuple conquérant semblent dûs plutôt à l' enthousiasme qui les anime, et à l' esprit de la nation, qu' à ses conducteurs : car *Omar* est assassiné par un esclave perse en 653. *Otman* son successeur l' est en 655 dans une émeute. *Ali* ce fameux gendre de *Mahomet* n' est élu, et ne gouverne qu' au milieu des troubles. Il meurt assassiné au bout de cinq ans comme ses prédécesseurs, et cependant les armes musulmanes sont toujours heureuses. Cet *Ali* que les persans révèrent aujourd' hui, et dont ils suivent les principes en opposition à ceux d' *Omar* , obtint enfin le califat, et transféra le siège des califes de la ville de Médine, où *Mahomet* est enseveli, dans la ville de Koufa, sur les bords de l' Euphrate : à peine en reste-t-il aujourd' hui des ruines. C' est le sort de Babylone, de Séleucie, et de toutes les anciennes villes de la Caldée, qui n' étaient bâties que de briques. Il est évident que le génie du peuple arabe mis en mouvement par *Mahomet* fit tout de lui-même pendant près de trois siècles, et ressembla en cela au génie des anciens romains. C' est en effet sous *Valid* le moins guerrier des califes, que se font les plus grandes conquêtes. Un de ses généraux étend son empire jusqu' à Samarkande

p48

en 707. Une autre attaque en même temps l' empire des grecs vers la mer Noire. Une autre en 711 passe d' Égypte en Espagne soumise aisément tour à tour par les carthaginois, par les romains, par les goths et vandales, et enfin par ces arabes qu' on nomme *maures* . Ils y établirent d' abord le royaume de Cordoue. Le sultan d' Égypte secoue à la vérité le joug du grand calife de Bagdad, et *Abdérame* gouverneur de l' Espagne conquise ne reconnaît plus le sultan d' Égypte : cependant tout plie encore sous les armes musulmanes. Cet *Abdérame* , petit-fils du calife *Hésham* , prend les royaumes de Castille, de Navarre, de Portugal, d' Arragon. Il s' établit en Languedoc ;

il s'empare de la Guienne, et du Poitou ;  
et sans *Charles Martel* qui lui ôta la victoire  
et la vie, la France était une province  
mahométane.

Après le règne de dix-neuf califes de la maison  
des omniades, commence la dynastie des  
califes abassides vers l'an 752 de notre ère.

*Abougi afar Almanzor*, second calife abasside,  
fixa le siège de ce grand empire à Bagdat au-delà  
de l'Euphrate dans la Caldée. Les turcs  
disent qu'il en jeta les fondemens. Les persans  
assûrent qu'elle était très-ancienne, et qu'il ne fit  
que la réparer. C'est cette ville qu'on appelle  
quelquefois Babylone, et qui a été le sujet de  
tant de guerres entre la Perse et la Turquie.

La domination des califes dura 655 ans : despotiques  
dans la religion, comme dans le gouvernement,  
ils n'étaient point adorés ainsi que le

p49

grand lama ; mais ils avaient une autorité plus  
réelle : et dans les tems même de leur décadence,  
ils furent respectés des princes qui les persécutaient.  
Tous ces sultans turcs, arabes, tartares,  
reçurent l'investiture des califes, avec bien  
moins de contestation, que plusieurs princes  
chrétiens n'en ont reçu des papes. On ne baisait  
point les pieds du calife, mais on se prosternait  
sur le seuil de son palais.

Si jamais puissance a menacé toute la terre,  
c'est celle de ces califes ; car ils avaient le droit  
du trône et de l'autel, du glaive et de l'enthousiasme.  
Leurs ordres étaient autant d'oracles,  
et leurs soldats autant de fanatiques.

Dès l'an 671 ils assiégèrent Constantinople,  
qui devait un jour devenir mahométane ; les  
divisions, presque inévitables parmi tant de  
chefs féroces, n'arrêtèrent pas leurs conquêtes.  
Ils ressemblèrent en ce point aux anciens romains,  
qui parmi leurs guerres civiles avaient  
subjugué l'Asie Mineure.

à mesure que les mahométans devinrent puissans,  
ils se polirent. Ces califes, toujours reconnus  
pour souverains de la religion, et en  
apparence de l'empire, par ceux qui ne reçoivent  
plus leurs ordres de si loin, tranquilles  
dans leur nouvelle Babylone, y font bientôt  
renaître les arts. *Aaron Rachild*,  
contemporain de *Charlemagne*, plus respecté  
que ses prédécesseurs, et qui sut se faire obéir  
jusqu'en Espagne et aux Indes, ranima les sciences,

fit fleurir les arts agréables et utiles, attira les gens-de-lettres, composa des vers, et fit succéder

p50

dans ses vastes états la politesse à la barbarie. Sous lui les arabes, qui adoptaient déjà les chiffres indiens, les apportèrent en Europe. Nous ne connûmes en Allemagne et en France le cours des astres, que par le moyen de ces mêmes arabes. Le mot seul d' *almanach* en est encor un témoignage.

L' almageste de *Ptolomé* fut alors traduit du grec en arabe par l' astronome *Benhonain* . Le calife *Almamon* fit mesurer géométriquement un degré du méridien pour déterminer la grandeur de la terre : opération qui n' a été faite en France que plus de 900 ans après sous *Louis XIV* . Ce même astronome *Benhonain* poussa ses observations assez loin, reconnut ou que *Ptolomé* avait fixé la plus grande déclinaison du soleil trop au septentrion, ou que l' obliquité de l' écliptique avait changé. Il vit même que la période de trente-six-mille ans qu' on avait assignée au mouvement prétendu des étoiles fixes d' occident en orient, devait être beaucoup raccourcie.

La chymie et la médecine étaient cultivées par les arabes. La chymie, perfectionnée aujourd'hui par nous, ne nous fut connue que par eux. Nous leur devons de nouveaux remèdes, qu' on nomme les *minoratifs* , plus doux et plus salutaires que ceux qui étaient auparavant en usage dans l' école d' *Hippocrate* et de *Galien* . Enfin, dès le second siècle de *Mahomet* , il fallut que les chrétiens d' occident s' instruisissent chez les musulmans.

Une preuve infaillible de la supériorité d' une nation dans les arts de l' esprit, c' est la culture perfectionnée de la poésie. Je ne parle pas de

p51

cette poésie enflée et gigantesque, de ce ramas de lieux communs insipides sur le soleil, la lune et les étoiles, les montagnes et les mers : mais de cette poésie sage et hardie, telle qu' elle fleurit du tems d' *Auguste* , telle qu' on l' a vu renaître sous *Louis XIV* . Cette poésie d' image et de sentiment fut connue du tems d' *Aaron*

*Rachid* . En voici entre autres exemples un qui m' a frappé, et que je rapporte ici parce qu' il est court. Il s' agit de la célèbre disgrâce de *Giafar Le Barmécide* .

*mortel, faible mortel, à qui le sort prospère... etc.*

ce dernier vers surtout est traduit mot à mot.

Rien ne me paraît plus beau que *tremble d' être heureux* . La langue arabe avait l' avantage d' être perfectionnée depuis longtemps ; elle était fixée avant *Mahomet* , et ne s' est point altérée depuis. Aucun des jargons qu' on parlait alors en Europe, n' a pas seulement laissé la moindre trace. De quelque côté que nous nous tournions, il faut avouer que nous n' existons que d' hier. Nous allons plus loin que les autres peuples en plus d' un genre ; et c' est peut-être parce que nous sommes venus les derniers.

p52

## CHAPITRE 5

De l' Italie et de l' église,  
avant Charlemagne.

Rien n' est plus digne de notre curiosité que la manière dont Dieu voulut que l' église s' établît, en faisant concourir les causes secondes à ses décrets éternels. Laissons respectueusement ce qui est divin à ceux qui en sont les dépositaires, et attachons nous uniquement à l' historique.

Des disciples de *st Jean* s' établissent d' abord dans l' Arabie voisine de Jérusalem ; mais les disciples du Christ s' étendent partout. Les philosophes platoniciens d' Alexandrie, où il y avait tant de juifs, se joignent aux premiers chrétiens, qui empruntent des expressions de leur philosophie, comme celle du *logos* , sans emprunter leurs idées. Il y avait déjà quelques chrétiens à Rome du tems de *Néron* : on les confondait avec les juifs, parce qu' ils étaient leurs compatriotes, parlant la même langue, s' abstenant comme eux des aliments défendus par la loi mosaïque. Plusieurs même étaient circoncis, et observaient le sabbat.

Les juifs étaient encor dans Rome au nombre de quatre-mille : il y en avait eu huit-mille du tems d' *Auguste* ; mais *Tibère* en fit passer la moitié en Sardaigne pour peupler cette

isle, et pour délivrer Rome d' un trop grand nombre

p53

d' usuriers. Loin de les gêner dans leur culte, on les laissait jouir de la tolérance qu' on prodiguait dans Rome à toutes les religions. On leur permettait des synagogues et des juges de leur nation, comme ils en ont aujourd' hui dans Rome moderne où ils sont en plus grand nombre. Leur haine pour les chrétiens était implacable. Ils les accusèrent de l' incendie qui consuma une partie de Rome sous *Néron* . Il était aussi injuste d' imputer cet accident aux chrétiens qu' à l' empereur. Ni lui, ni les chrétiens, ni les juifs n' avaient aucun intérêt à bruler Rome. Mais il fallait apaiser le peuple, qui se soulevait contre des étrangers également haïs des romains et des juifs. On abandonna quelques infortunés à la vengeance publique. Il semble qu' on n' aurait pas dû compter parmi les persécutions faites à leur foi cette violence passagère ; elle n' avait rien de commun avec leur religion qu' on ne connaissait pas, et que les romains confondaient avec le judaïsme protégé par les lois. S' il est vrai qu' on ait trouvé en Espagne des inscriptions où *Néron* est remercié *d' avoir aboli dans la province une superstition nouvelle* , l' antiquité de ces monuments est plus que suspecte. S' ils sont authentiques, le christianisme n' y est pas désigné : et si enfin ces monuments outrageants regardent les chrétiens, à qui peut-on les attribuer qu' aux juifs jaloux et établis en Espagne, qui abhorraient le christianisme comme un ennemi né dans leur sein ? Nous nous garderons bien de vouloir percer l' obscurité impénétrable qui couvre le berceau de

p54

l' église naissante, et que l' érudition même a quelquefois redoublée. Ce qui est certain, c' est que le génie du sénat ne fut jamais de persécuter personne pour sa créance, que jamais aucun empereur ne voulut forcer les juifs à changer de religion, ni après la révolte sous *Vespasien* , ni après celle qui éclata sous *Adrien* . On insulta toujours à leur culte ; on s' en moqua ; on érigea des statues dans

leur temple avant sa ruine ; mais jamais il ne vint dans l' idée d' aucun César , ni d' aucun proconsul, ni du sénat romain, d' empêcher les juifs de croire à leur loi. Cette seule raison sert à faire voir quelle liberté eut le christianisme de s' étendre en secret.

Aucun des Césars n' inquiéta les chrétiens jusqu' à *Domitien* . *Dion Cassius* dit qu' il y eut sous cet empereur quelques personnes condamnées comme athées, et comme imitant les moeurs des juifs. Il paraît que cette véxation, sur laquelle on a d' ailleurs si peu de lumières, ne fut ni longue, ni générale. On ne sait précisément ni pourquoi il y eut quelques chrétiens bannis, ni pourquoi ils furent rappelés. Comment croire *Tertullien* , qui sur la foi d' *Egesippe* rapporte sérieusement, que *Domitien* interrogea les petits-fils de l' apôtre *st Jude* de la race de *David* , dont il redoutait les droits au trône de Judée, et que les voyant pauvres et misérables, il cessa la persécution ? S' il eût été possible qu' un empereur romain craignît des prétendus descendants de *David* quand Jérusalem était détruite, sa politique n' en eût donc voulu qu' aux juifs,

p55

et non aux chrétiens. Mais comment imaginer que le maître de la terre connue ait eu des inquiétudes sur les droits de deux petits-fils de *st Jude* au royaume de la Palestine, et les ait interrogés ? Voilà malheureusement comme l' histoire a été écrite par tant d' hommes plus pieux qu' éclairés.

*Nerva, Vespasien, Tite, Trajan, Adrien,* les *Antonins* , ne furent point persécuteurs.

*Trajan*, qui avait défendu les associations particulières, écrit à *Pline* :

*il ne faut faire aucune recherche contre les chrétiens.* ces mots essentiels,

*il ne faut faire aucune recherche,* prouvent qu' ils purent se cacher, se maintenir avec prudence, quoique souvent l' envie des prêtres, et la haine des juifs les trainât aux tribunaux et aux supplices. Le peuple les haïssait, et surtout le peuple des provinces. Il excitait les magistrats contre eux ; il criait qu' on les exposât aux bêtes dans les cirques. *Adrien* non seulement défendit à *Fondanus* proconsul de l' Asie Mineure de les persécuter, mais son ordonnance porte ; *si on calomnie les chrétiens, châtiez sévèrement*

*le calomniateur.*

c' est cette justice d' *Adrien* qui a fait si faussement imaginer qu' il était chrétien lui-même.

Celui qui éleva un temple à *Antinoüs* , en aurait-il voulu élever à Jésus-Christ ?

*Marc-Aurèle* ordonna qu' on ne poursuivît point les chrétiens pour cause de religion.

*Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe, Gallien*, les protégèrent ouvertement. Ils eurent donc tout le tems d' étendre, et de fortifier

p56

leur église naissante. Ils tinrent cinq conciles dans le premier siècle, seize dans le second, et trente-six dans le troisième. Les autels étaient magnifiques dès le tems de ce troisième siècle. L' histoire ecclésiastique en remarque quelques-uns ornés de colonnes d' argent qui pesaient ensemble trois-mille marcs. Les calices faits sur le modèle des coupes romaines, et les patènes, étaient d' or pur.

Les chrétiens jouirent d' une si grande liberté, malgré les cris et les persécutions de leurs ennemis, qu' ils avaient publiquement dans plusieurs provinces, des églises élevées sur les débris des temples abattus. *Origène* et *st Cyprien*

l' avouent ; et il faut bien que le repos de l' église ait été long, puisque ces deux grands hommes reprochent déjà à leurs contemporains la *luxure* , la *mollesse* , l' *avarice* , suite de la félicité et de l' abondance. *st Cyprien* se plaint expressément que plusieurs évêques, imitant mal les saints exemples qu' ils avaient sous leurs yeux, *accumulaient de grandes sommes d' argent, s' enrichissaient par l' usure, et ravissaient des terres par la fraude.* ce sont ses propres paroles : elles sont un témoignage évident du bonheur tranquille dont on jouissait sous les loix romaines.

L' abus d' une chose en démontre l' existence.

Si *Decius, Maximin, et Dioclétien*

persecutèrent les chrétiens, ce fut pour des raisons d' état : *Decius*, parce qu' ils tenaient le parti de la maison de *Philippe* soupçonné, quoiqu' à tort, d' être chrétien lui-même : *Maximin*, parce qu' ils

p57

soutenaient *Gordien* . Ils jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années sous *Dioclétien* . Enfin en 303 *César Galérius* qui les haïssait, engage *Dioclétien* à faire démolir l' église cathédrale de Nicomédie élevée vis-à-vis le palais de l' empereur. Un chrétien déchire publiquement l' édit ; on le punit. Le feu consume quelques jours après une partie du palais de *Galérius* . On en accuse les chrétiens. Cependant il n' y eut point de peine de mort décernée contre eux. L' édit portait qu' on brûlât leurs temples et leurs livres, qu' on privât leurs personnes de tous les honneurs. Jamais *Dioclétien* n' avait voulu jusques-là les contraindre en matière de religion. Il avait après sa victoire sur les perses donné des édits contre les manichéens attachés aux intérêts de la Perse, et secrets ennemis de l' empire romain. La seule raison d' état fut la cause de ces édits. S' ils avaient été dictés par le zèle de la religion, zèle que les conquérants ont si rarement, les chrétiens y auraient été envelopés. Ils ne le furent pas ; ils eurent par conséquent vingt années entières sous *Dioclétien* même pour s' affermir, et ne furent maltraités sous lui que pendant deux années ; encor *Lactance*, *Eusébe* , et l' empereur *Constantin* lui-même imputent ces violences au seul *Galérius* , et non à *Dioclétien* . Il n' est pas en effet vraisemblable qu' un homme assez philosophe pour renoncer à l' empire, l' ait été assez peu pour être un persécuteur fanatique. L' ignorance se représente d' ordinaire *Dioclétien* comme un ennemi armé sans cesse contre les fidèles, et son

p58

régne comme une *st Barthelemi* continuelle. C' est ce qui est entièrement contraire à la vérité. L' ère des martyrs, qui commence à l' avènement de *Dioclétien* , n' aurait donc dû être datée que deux ans avant son abdication, puisqu' il ne fit aucun martyr pendant vingt ans. C' est une fable bien méprisable qu' il ait quitté l' empire de regret de n' avoir pû abolir le christianisme. S' il l' avait tant persécuté, il aurait au contraire continué à régner pour tâcher de le détruire ; et s' il fut forcé d' abdiquer, comme on l' a dit sans preuve, il n' abdiqua donc pas par dépit et par regret. Le vain plaisir d' écrire des choses extraordinaires, et de grossir le nombre des martyrs, a fait ajouter des persécutions fausses et incroyables à celles qui

n' ont été que trop réelles. On a prétendu que du tems de *Dioclétien* en 297 *Maximien Hercule César* envoya au martyre au milieu des Alpes une légion entière appelée *thébaine* composée de six-mille six-cent hommes tous chrétiens, qui tous se laissèrent massacrer sans murmurer. Cette histoire si fameuse ne fut écrite que près de deux-cent ans après par l' abbé *Eucher* , qui la raporte sur des oui-dire. Quand même il y aurait eu une légion *thébaine* ou *thébéenne* , ce qui est fort douteux, comment *Maximien Hercule* aurait-il, comme on le dit, appelé d' orient cette légion pour aller appaiser une sédition dans les Gaules ? Pourquoi se serait-il défait de six-mille six-cent bons soldats dont il avait besoin pour aller réprimer cette sédition ? Comment tous étaient-ils chrétiens sans exception ? Pourquoi

p59

les égorger en chemin ? Qui les aurait massacrés ? à quel propos cette boucherie dans un tems où l' on ne persécutait pas, dans l' époque de la plus grande tranquillité de l' église, tandis que sous les yeux de *Dioclétien* même à Nicomédie vis-à-vis son palais les chrétiens avaient un temple superbe ? *la profonde paix et la liberté entière dont nous jouissions*, dit *Eusébe*, *nous fit tomber dans le relâchement* . Cette profonde paix, cette entière liberté s' accorde-t-elle avec le massacre de six-mille-six-cent soldats ? Si ce fait incroyable pouvait être vrai, *Eusébe* l' eût-il passé sous silence ? Tant de vrais martyrs ont scélé l' évangile de leur sang, qu' on ne doit point faire partager leur gloire à ceux qui n' ont pas partagé leurs souffrances. Il est certain que *Dioclétien* les deux dernières années de son empire, et *Galérius* quelques années encor après, persécutèrent violemment les chrétiens de l' Asie Mineure et des contrées voisines. Mais dans les Espagnes, dans les Gaules, dans l' Angleterre, qui étaient alors le partage de *Constance Clore* , loin d' être poursuivis, ils virent leur religion dominante, et *Eusébe* dit que *Maxence* élu empereur à Rome en 306 ne persécuta personne. Ils servirent utilement *Constance Clore* qui les protégea, et dont la femme *Heléne* embrassa publiquement le christianisme. Ils firent donc alors un grand parti dans l' état. Leur argent, et leurs armes contribuèrent à mettre *Constantin* sur le trône. C' est ce qui le rendit odieux au

sénat, au peuple romain, aux prétoriens, qui tous avaient pris le parti de *Maxence* son

p60

concurrent à l' empire. Nos historiens appellent *Maxence, tyran* , parce qu' il fut malheureux. Il est pourtant certain qu' il était véritable empereur, puisque le sénat et le peuple romain l' avaient proclamé.

Le règne de *Constantin* est une époque glorieuse pour la religion, qu' il rendit triomphante. On n' avait pas besoin d' y joindre des prodiges, comme l' apparition du *labarum* dans les nuées, sans qu' on dise seulement en quel pays cet étendard apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *labarum* ne pouvaient jamais être blessés. Le bouclier tombé du ciel dans l' ancienne Rome, l' *oriflamme* apporté à st Denis par un ange, toutes ces imitations du *palladium* de Troye ne servent qu' à donner à la vérité l' air de la fable. De savants antiquaires ont suffisamment réfuté ces erreurs que la philosophie désavoue, et que la critique détruit. Attachons nous seulement à voir comment Rome cessa d' être Rome.

*Constantin*, devenu empereur malgré les romains, ne pouvait être aimé d' eux. Il est évident que le meurtre de *Licinius* son beau-frère assassiné malgré la foi des serments, *Licinien* son neveu massacré à l' âge de douze ans, *Maximien* son beau-père égorgé par son ordre à Marseille, son propre fils *Crispus* mis à mort après lui avoir gagné des batailles, son épouse *Fausta* étouffée dans un bain, toutes ces horreurs n' adoucirent pas la haine qu' on lui portait. C' est probablement la raison qui fit transférer le siège de l' empire à Byzance. On trouve dans le code

p61

théodosien un édit de *Constantin* , où il déclare qu' il a fondé Constantinople par ordre de Dieu . Il feignait ainsi une révélation pour imposer silence aux murmures. Ce trait seul pourrait faire connaître son caractère. Notre avide curiosité voudrait pénétrer dans les replis du coeur d' un homme tel que *Constantin* , par qui tout changea bientôt dans l' empire romain,

séjour du trône, mœurs de la cour, usages, langage, habillements, administration, religion. Comment démêler celui qu' un parti a peint comme le plus criminel des hommes, et un autre comme le plus vertueux ? Si on pense qu' il fit tout servir à ce qu' il crut son intérêt, on ne se trompera pas.

De savoir s' il fut cause de la ruine de l' empire, c' est une recherche digne de vôtre esprit. Il paraît évident qu' il fit la décadence de Rome. Mais en transportant le trône sur le Bosphore de Thrace, il posait dans l' orient des barrières contre les invasions des barbares, qui inondèrent l' empire sous ses successeurs, et qui trouvèrent l' Italie sans défense. Il semble qu' il ait immolé l' occident à l' orient. L' Italie tomba quand Constantinople s' éleva. Ce serait une étude curieuse et instructive que l' histoire politique de ces tems-là. Nous n' avons guères que des satyres et des panégyriques. C' est quelquefois par les panégyriques même qu' on peut trouver la vérité. Par exemple, on comble d' éloges *Constantin* pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces dans les jeux du cirque tous les chefs des francs avec tous les prisonniers qu' il avait faits dans

p62

une expédition sur le Rhin. C' est ainsi que furent traités les prédécesseurs de *Clovis* et de *Charlemagne* . Les écrivains qui ont été assez lâches pour louer des actions cruelles, constatent au moins ces actions, et les lecteurs sages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé sur l' histoire de cette révolution, est ce qui regarde l' établissement de l' église et ses troubles. Ce qu' il y a de déplorable, c' est qu' à peine la religion chrétienne fut sur le trône, que la sainteté en fut profanée par des chrétiens indignes de ce nom, qui se livrèrent à la soif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inspirer l' esprit de paix. Ils massacrèrent dans la Syrie et dans la Palestine tous les magistrats qui avaient sévi contre eux ; ils noyèrent la femme et la fille de *Maximin* ; ils firent périr dans les tourments ses fils et ses parents. Les querelles au sujet de la *consubstantiabilité du verbe* troublèrent le monde et l' ensanglantèrent. Enfin *Ammian Marcellin* dit que *les chrétiens de son tems se déchiraient entre eux comme des bêtes ferores* . Il y avait de grandes vertus qu' *Ammian* ne remarque pas : elles sont presque

toujours cachées, surtout à des yeux ennemis, et les vices éclatent.

L' église de Rome fut préservée de ces crimes et de ces malheurs ; elle ne fut d' abord ni puissante, ni souillée ; elle resta longtems tranquille et sage au milieu d' un sénat et d' un peuple idolâtre. Il y avait dans cette capitale du monde connu sept-cent temples grands au

al 1  
monde connu sept-cent temples grands ou petits dédiés aux dieux *majorum et minorum gentium* . Ils

p63

subsistèrent jusqu' à *Théodose* ; et les peuples de la campagne persistent longtems après lui dans leur ancien culte. C' est ce qui fit donner aux sectateurs de l' ancienne religion le nom de *payens, pagani* , du nom des bourgades appelées *pagi* , dans lesquelles on laissa subsister l' idolatrie jusqu' au huitième siècle.

On sait assez sur quelle imposture est fondée la donation de *Constantin* ; mais on ne sait point assez combien cette imposture a été longtems accréditée. Ceux qui la niaient, furent souvent punis en Italie et ailleurs. Qui croirait qu' en 1478 il y eut des hommes brulés à Strasbourg pour avoir combattu cette erreur ?

*Constantin* donna en effet, non au seul évêque de Rome, mais à la cathédrale qui était l' église de st Jean, mille marcs d' or, et trente-mille d' argent, avec quatorze-mille sous de rente, et des terres dans la Calabre. Chaque empereur ensuite augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en avaient besoin. Les missions qu' ils envoyèrent bientôt dans l' Europe payenne, les évêques chassés de leurs sièges auxquels ils donnèrent un azyle, les pauvres qu' ils nourrissent, les mettaient dans la nécessité d' être très-riches. Le crédit de la place supérieur aux richesses, fit bientôt du pasteur des chrétiens de Rome, l' homme le plus considérable de l' occident. La piété avait toujours accepté ce ministère ; l' ambition le brigua. On se disputa la chaire : il y eut deux antipapes dès le milieu du quatrième siècle ; et le consul Prétextat idolâtre disait en 466 ; *faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien.*

p64

cependant cet évêque n' avait d' autre pouvoir que celui que peut donner la vertu, le crédit, ou l' intrigue, dans des circonstances favorables. Jamais aucun pasteur de l' église n' eut la juridiction contentieuse, encor moins les droits régaliens. Aucun n' eut ce qu' on appelle *jus terrendi* , ni droit de territoire, ni droit de prononcer *do, dico, addico* . Les empereurs restèrent les juges suprêmes de tout, hors du dogme. Ils convoquèrent les conciles. *Constantin* à Nicée reçut et jugea les accusations que les évêques portèrent les uns contre les autres. Le titre de *souverain pontife* resta même attaché à l' empire.

Quand les goths s' emparèrent de Rome après les hérules, quand le célèbre *Théodoric* non moins puissant que le fut depuis *Charlemagne* , eut établi le siège de son empire à Ravenne au commencement de nôtre sixième siècle, sans prendre le titre d' empereur d' occident qu' il eût pû s' arroger, il exerça sur les romains précisément la même autorité que les *Césars* , conservant le sénat, laissant subsister la liberté de religion, soumettant également aux loix civiles, orthodoxes, ariens, et idolâtres ; jugeant les goths par les loix gothiques, et les romains par les loix romaines ; présidant par ses commissaires aux élections des évêques, défendant la simonie, apaisant des schismes. Deux papes se disputaient la chaire épiscopale ; il nomma le pape *Simmaque* ; et ce pape *Simmaque* étant accusé, il le fit juger par ses *missi dominici* .

p65

*Atalaric* son fils régla les élections des papes, et de tous les autres métropolitains de ses royaumes par un édit qui fut observé ; édit rédigé par *Cassiodore* son ministre, qui depuis se retira au mont-Cassin, et embrassa la règle de *st Benoît* ; édit auquel le pape *Jean li* se soumit sans difficulté.

Quand *Bélizaire* vint en Italie, et qu' il la remit sous le pouvoir impérial, on sait qu' il exila le pape *Silverius* , et qu' en cela il ne passa point les bornes de son autorité, s' il passa celles de la justice. *Bélizaire* , et ensuite *Narsès* , ayant arraché Rome au joug des goths, d' autres barbares, gépides, francs, germains, inondèrent l' Italie. Tout l' empire occidental était

dévasté et déchiré par des sauvages. Les lombards établirent leur domination dans toute l'Italie citérieure. *Alboin* fondateur de cette nouvelle dynastie, n'était qu'un brigand barbare ; mais bientôt les vainqueurs adoptèrent les mœurs, la politesse, la langue, la religion des vaincus. C'est ce qui n'était pas arrivé aux premiers francs, aux bourguignons qui portèrent dans les Gaules leur langage grossier, et leurs mœurs encore plus agrestes. La nation lombarde était d'abord composée de païens et d'ariens. Leur roi *Rotharis* publia vers l'an 640 un édit qui donna la liberté de professer toutes sortes de religions ; de sorte qu'il y avait dans presque toutes les villes d'Italie un évêque catholique, et un évêque arien, qui laissaient vivre paisiblement les idolâtres répandus encore dans les villages.

p66

Le royaume de Lombardie s'étendait depuis le Piémont jusqu'à Brindes et à la terre d'Otrante : il renfermait Bénévent, Bari, Tarente ; mais il n'eut ni la Pouille, ni Rome, ni Ravenne. Ces pays demeurèrent annexés au faible empire d'Orient. L'église romaine avait donc repassé de la domination des goths à celle des grecs. Un *exarque* gouvernait Rome au nom de l'empereur ; mais il ne résidait point dans cette ville presque abandonnée à elle-même. Son séjour était à Ravenne, d'où il envoyait ses ordres au duc ou préfet de Rome, et aux sénateurs qu'on appelait encore *pères conscripts*. L'apparence du gouvernement municipal subsistait toujours dans cette ancienne capitale si déchue ; et les sentiments républicains n'y furent jamais éteints. Ils se soutenaient par l'exemple de Venise, république fondée d'abord par la crainte et par la misère, et bientôt élevée par le commerce, et par le courage. Venise était déjà si puissante qu'elle rétablit au huitième siècle l'exarque *Scolasticus* qui avait été chassé de Ravenne. Quelle était donc aux septième et huitième siècles la situation de Rome ? Celle d'une ville malheureuse, mal défendue par les exarques, continuellement menacée par les lombards, et reconnaissant toujours les empereurs pour ses maîtres. Le crédit des papes augmentait dans la désolation de la ville. Ils en étaient souvent les consolateurs et les pères, mais toujours

sujets ; ils ne pouvaient être consacrés qu' avec la permission expresse de l' exarque. Les formules par lesquelles cette permission était demandée et

p67

accordée, subsistent encore. Le clergé romain écrivait au métropolitain de Ravenne, et demandait la protection de *sa béatitude* auprès du gouverneur ; ensuite le pape envoyait à ce métropolitain sa profession de foi.

Le roi lombard *Astolphe* s' empara enfin de tout l' exarcat de Ravenne, en 751 et mit fin à cette vice-royauté impériale qui avait duré cent-quatre-vingt-trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l' exarcat de Ravenne, *Astolphe* prétendit avoir Rome par le droit de sa conquête. Le pape *étienne li* seul défenseur des malheureux romains, implora les secours de *Constantin Copronime* son empereur. Ce prince envoya pour tout secours un officier du palais avec une lettre pour le roi lombard. C' est cette faiblesse des empereurs grecs qui fut l' origine du nouvel empire d' occident, et de la grandeur pontificale.

## CHAPITRE 6

Origine de la puissance des papes.

Rome tant de fois saccagée par les barbares, abandonnée des empereurs, pressée par les lombards, incapable de rétablir l' ancienne république, ne pouvait plus prétendre à la

p68

grandeur. Il lui fallait du repos. Elle l' aurait goûté si elle avait pû dès-lors être gouvernée par son évêque, comme le furent depuis tant de villes d' Allemagne ; et l' anarchie eût au moins produit ce bien. Mais il n' était pas encor reçu dans l' opinion des chrétiens, qu' un évêque pût être souverain, quoiqu' on eût dans l' histoire du monde tant d' exemples de l' union du sacerdoce et de l' empire dans d' autres religions.

Le pape *Grégoire liii* recourut le premier à la protection des francs contre les lombards,

et contre les empereurs. *Zacharie* son successeur, animé du même esprit, reconnut *Pepin*, usurpateur du royaume de France, pour roi légitime. On a prétendu que *Pepin*, qui n' était que premier ministre, fit demander d' abord au pape, quel était le vrai roi, ou de celui qui n' en avait que le droit et le nom, ou de celui qui en avait l' autorité et le mérite ? Et que le pape décida que le ministre devait être roi. Il n' a jamais été prouvé qu' on ait joué cette comédie ; mais ce qui est vrai, c' est que le pape *étienne iii* appella *Pepin* à son secours contre les lombards, qu' il vint en France, qu' il donna dans st Denis l' onction royale à *Pepin*, premier roi sacré en Europe. Non-seulement ce premier usurpateur reçut l' onction sacrée du pape, après l' avoir reçue de *st Boniface*, qu' on appelait l' *apôtre d' Allemagne* ; mais *étienne iii* défendit sous peine d' excommunication aux français de se donner jamais des rois d' une autre race. Tandis que cet évêque, chassé de sa patrie, et suppliant dans une terre étrangère, avait le courage

p69

de donner des loix, sa politique prenait une autorité qui assûrait celle de *Pepin* ; et ce prince, pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû, laissait au pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

*Hugues Capet* en France, et *Conrad* en Allemagne, firent voir depuis qu' une telle excommunication n' est pas une loi fondamentale. Cependant l' opinion qui gouverne le monde, imprima d' abord dans les esprits un si grand respect pour la cérémonie faite par le pape à st Denis, qu' *éginhart* secrétaire de *Charlemagne* dit en termes exprès que le *roi Hilderic fut déposé par ordre du pape étienne* .

On croirait que c' est une contradiction que ce pape fût venu en France se prosterner aux pieds de *Pepin*, et disposer ensuite de la couronne. Mais non ; ces prosternements n' étaient regardés alors que comme le sont aujourd'hui nos révérences. C' était l' ancien usage de l' orient. On saluait les évêques à genoux ; les évêques saluaient de même les gouverneurs de leurs diocèses. *Charles* fils de *Pepin* avait embrassé les pieds du pape *étienne* à st Maurice en Vallais : *étienne* embrassa ceux de *Pepin* . Tout cela était sans conséquence.

Mais peu-à-peu les papes attribuèrent à eux seuls cette marque de respect. On prétend que le pape *Adrien I* fut celui qui exigea qu' on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds. Les empereurs et les rois se soumirent depuis comme les autres à cette cérémonie, qui rendait la religion romaine plus vénérable aux peuples.

p70

On nous dit que *Pepin* passa les monts en 754 que le lombard *Astolphe* intimidé par la seule présence du franc, céda aussi-tôt au pape tout l' exarcat de Ravenne, que *Pepin* repassa les monts, et qu' à peine s' en fut-il retourné, qu' *Astolphe* au lieu de donner Ravenne au pape, mit le siège devant Rome. Toutes les démarches de ces tems-là étaient si irrégulières, qu' il se pourrait à toute force que *Pepin* eût donné aux papes l' exarcat de Ravenne qui ne lui appartenait point, et qu' il eut même fait cette donation singulière sans prendre aucune mesure pour la faire exécuter. Cependant il est bien peu vraisemblable qu' un homme tel que *Pepin* , qui avait détrôné son roi, n' ait passé en Italie avec une armée que pour y aller faire des présents. Rien n' est plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le bibliothécaire *Anastase* , qui écrivait 140 ans après l' expédition de *Pepin* , est le premier qui parle de cette donation. Mille auteurs l' ont citée ; mais les meilleurs publicistes d' Allemagne la réfutent aujourd'hui. Il régnait alors dans les esprits un mélange bizarre de politique et de simplicité, de grossièreté et d' artifice, qui caractérise bien la décadence générale. *étienne* feignit une lettre de st Pierre adressée du ciel à *Pepin* et à ses enfans ; elle mérite d' être rapportée : la voici : " Pierre appelé apôtre par Jésus-Christ fils du Dieu vivant... etc. "

p71

la lettre eut son effet. *Pepin* passa les Alpes pour la seconde fois. Il assiégea Pavie, et fit encor la paix avec *Astolphe* . Mais est-il probable qu' il ait passé deux fois les monts uniquement pour donner des villes au pape *étienne* ? Pourquoi st Pierre dans sa

lettre ne parle-t-il pas d' un fait si important ?  
Pourquoi ne se plaint-il pas à *Pepin* de n' être  
pas en possession de l' exarcat ? Pourquoi ne le  
redemande-t-il pas expressément ?  
Le titre primordial de cette donation n' a jamais  
paru. On est donc réduit à douter. C' est  
le parti qu' il faut prendre souvent en histoire  
comme en philosophie. Le st siège d' ailleurs  
n' a pas besoin de ces titres équivoques ; il a des  
droits aussi incontestables sur ses états, que les  
autres souverains de l' Europe en ont sur les  
leurs. Il est certain que les pontifes de Rome  
avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus

p72

d' un pays ; que ces patrimoines étaient respectés,  
qu' ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient  
dans les Alpes, en Toscane, à Spolète, dans les  
Gaules, en Sicile, et jusques dans la Corse, avant  
que les arabes se fussent rendus maîtres de cette  
isle au huitième siècle. Il est à croire que  
*Pepin* fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans  
le pays de la Romagne, et qu' on l' appella le  
patrimoine de l' exarcat. C' est probablement ce  
mot de *patrimoine* qui fut la source de la  
méprise. Les auteurs postérieurs supposèrent dans  
des tems de ténèbres, que les papes avaient régné  
dans tous les pays où ils avaient seulement  
possédé des villes et des territoires.  
Si quelque pape sur la fin du huitième siècle  
prétendit être au rang des princes, il paraît que  
c' est *Adrian I* . La monnoie qui fut frappée en  
son nom (si cette monnoie fut en effet fabriquée  
de son tems) fait voir qu' il eut les droits  
régaliens ; et l' usage qu' il introduisit de se  
faire baiser les pieds, fortifie encor cette  
conjecture. Cependant il reconnut toujours  
l' empereur grec pour son souverain. On pouvait  
très-bien rendre à ce souverain éloigné un vain  
hommage, et s' attribuer une indépendance réelle  
apuyée de l' autorité du saint ministère.  
Avant de voir comment tout changea en occident  
par la translation de l' empire, il est nécessaire  
de vous faire une idée de l' église de l' orient.  
Les disputes de cette église ne servirent pas peu  
à cette grande révolution.

p73

## CHAPITRE 7

état de l' église en orient  
avant Charlemagne.

Que les usages de l' église grecque et de la latine ayent été différents comme leurs langues ; que la liturgie, les habillements, les ornements, la forme des temples, celle de la croix n' ayent pas été les mêmes ; que les grecs priassent debout, et les latins à genoux, ce n' est pas ce que j' examine. Ces différentes coùtumes ne mirent point aux prises l' orient et l' occident. Elles servaient seulement à nourrir l' aversion naturelle des nations devenuës rivales. Les grecs surtout, qui n' ont jamais reçu le batême que par immersion, en se plongeant dans les cuves des batistères, haïssaient les latins, qui en faveur des chrétiens septentrionaux introduisirent le batême par aspersion. Mais ces usages n' excitèrent aucun trouble.

La domination temporelle, cet éternel sujet de discorde dans l' occident, fut inconnue aux églises d' orient. Les évêques sous les yeux du maître restèrent sujets ; mais d' autres querelles non moins funestes y furent excitées par ces disputes interminables nées de l' esprit sophistique des grecs et de leurs disciples.

La simplicité des premiers tems disparut sous

p74

le grand nombre de questions que forma la curiosité humaine ; car le fondateur de la religion n' ayant rien écrit, et les hommes voulant tout savoir, chaque mystère fit naître des opinions, et chaque opinion coùta du sang.

C' est une chose très-remarquable que de près de quatre-vingt sectes qui avaient déchiré l' église depuis sa naissance, aucune n' avait eu un romain pour auteur, si on excepte *Novatian* , qu' à peine encor on peut regarder comme un hérétique. De tous les évêques de Rome il n' y en eut qu' un seul qui favorisa un de ces systèmes condamnés par l' église. C' est le pape *Honorius I .* On l' accuse encor tous les jours d' avoir été monothélite. On croit par-là flétrir sa mémoire. Mais si on se donne la peine de lire sa fameuse lettre pastorale, dans laquelle il n' attribue qu' une

volonté à Jésus-Christ, on verra un homme très-sage. *nous confessons*, dit-il, *une seule volonté dans Jésus-Christ...* etc.

Peut-être n' y a-t-il rien de plus précieux dans toutes les lettres des papes que ces paroles. Elles nous convainquent que toutes les disputes des grecs étaient des disputes de mots, et qu' on aurait dû assoupir ces querelles de sophistes dont les suites ont été si funestes. Si on les avait abandonnées aux grammairiens,

p75

comme le veut ce judicieux pontife, l' église eût été dans une paix inaltérable. Mais voulut-on savoir si le fils était consubstantiel au père, ou semblable au père ? Le monde chrétien fut partagé, la moitié persécuta l' autre, et en fut persécutée. Voulut-on savoir si la mère de Jésus-Christ était la mère de Dieu, ou de Jésus ? Si le Christ avait deux natures et deux volontés dans une même personne, ou deux personnes et une volonté, ou une volonté et une personne ? Toutes ces disputes, nées dans Constantinople, dans Antioche, dans Alexandrie, excitèrent des séditions. Un parti anathématisait l' autre ; la faction dominante condamnait à l' exil, à la prison, à la mort, et aux peines éternelles après la mort l' autre faction, qui se vengeait à son tour par les mêmes armes. De pareils troubles n' avaient point été connus dans le paganisme ; la raison en est, que les payens, dans leurs erreurs grossières, n' avaient point de dogmes, et que les prêtres des idoles, encor moins les séculiers, ne s' assemblèrent jamais juridiquement pour disputer. Dans le huitième siècle on agita dans les églises d' orient s' il fallait rendre un culte aux images. La loi de *Moyse* l' avait expressément défendu. Cette loi n' avait jamais été révoquée ; et les premiers chrétiens, pendant plus de deux cent ans, n' avaient même jamais souffert d' images dans leurs assemblées. Peu à peu la coutume s' introduisit par-tout d' avoir chez soi des crucifix. Ensuite on eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des

p76

confesseurs. Il n' y avait point encor d' autels érigés pour les saints, point de messes célébrées en leur nom. Seulement, à la vuë d' un crucifix et de l' image d' un homme de bien, le coeur, qui surtout dans ces climats a besoin d' objets sensibles, s' excitait à la vertu.

Cet usage s' introduisit dans les églises. Quelques évêques ne l' adoptèrent pas. On voit qu' en 393 *st épiphane* arracha d' une église de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte : et sa sévérité ne causa point de schisme.

Enfin cette pratique pieuse dégénéra en abus, comme toutes les choses humaines. Le peuple, toujours grossier, ne distingua point Dieu et les images. Bientôt on en vint jusqu' à leur attribuer des vertus et des miracles. Chaque image guérissait une maladie. On les mêla même aux sortilèges, qui ont presque toujours séduit la crédulité du vulgaire ; je dis non seulement le vulgaire du peuple, mais celui des princes et des savans.

En 727 l' empereur *Léon* l' isaurien voulut, à la persuasion de quelques évêques, déraciner l' abus ; mais, par un abus encor plus grand, il fit effacer toutes les peintures. Il abattit les statues et les représentations de Jésus-Christ avec celles des saints ; en ôtant ainsi tout d' un coup aux peuples les objets de leur culte, il les révolta ; on desobéit : il persécuta ; il devint tyran, parce qu' il avait été imprudent. Il est honteux pour nôtre siècle qu' il y ait encor

p77

des compilateurs qui répètent cette ancienne fable, que deux juifs avaient prédit l' empire à *Léon* , et qu' ils avaient exigé de lui qu' il abolit le culte des images ; comme s' il eût importé à des juifs que les chrétiens eussent ou non des figures dans leurs églises. Les historiens qui croient qu' on peut ainsi prédire l' avenir, sont bien indignes d' écrire ce qui est passé.

Son fils, *Constantin Copronime*, fit passer en loi civile et ecclésiastique l' abolition des images.

Il tint à Constantinople un concile de trois-cent-trente-huit évêques ; ils proscrivirent d' une commune voix ce culte, reçu dans plusieurs églises, et surtout à Rome.

Cet empereur eût voulu abolir aussi aisément les moines, qu' il avait en horreur, et qu' il

n' appelait que les abominables ; mais il ne put y réussir : ces moines, déjà fort riches, défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs saints.

Les papes *Grégoire I* et *II* , et leurs successeurs, ennemis secrets des empereurs, et opposés ouvertement à leur doctrine, ne lancèrent pourtant point ces sortes d' excommunications, depuis si fréquemment et si légèrement employées. Mais soit que ce vieux respect pour les successeurs des *Césars* contint encor les métropolitains de Rome, soit plutôt qu' ils vissent combien ces excommunications, ces interdits, ces dispenses du serment de fidélité seraient méprisés dans Constantinople, où l' église patriarchale s' égalait au moins à celle de Rome, les papes tinrent deux conciles en

p78

728 et en 732 où l' on décida que tout ennemi des images serait excommunié, sans rien de plus, et sans parler de l' empereur. Ils songèrent dès-lors plus à négocier qu' à disputer. *Grégoire I* se rendit maître des affaires dans Rome, pendant que le peuple soulevé contre les empereurs ne payait plus les tributs. *Grégoire II* se conduifit suivant les mêmes principes. Quelques auteurs grecs postérieurs voulant rendre les papes odieux, ont écrit que *Grégoire I* excommunia et déposa l' empereur, et que tout le peuple romain reconnut *Grégoire I* pour son souverain. Ces grecs ne songeaient pas que les papes, qu' ils voulaient faire regarder comme des usurpateurs, auraient été dès-lors les princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puissance des suffrages du peuple romain. Ils eussent été souverains de Rome à plus juste titre que beaucoup d' empereurs. Mais il n' est ni vraisemblable, ni vrai, que les romains menacés par *Léon I* isaurien, pressés par les lombards, eussent élu leur évêque pour seul maître, quand ils avaient besoin de guerriers. Si les papes avaient eu dès-lors un si beau droit au rang des *Césars* , ils n' auraient pas depuis transféré ce droit à *Charlemagne* .

p79

## CHAPITRE 8

De Charlemagne.

Le royaume de *Pepin* s' étendait du Rhin aux Pyrénées et aux Alpes. *Charlemagne*, son fils aîné, recueillit cette succession toute entière ; car un de ses frères était mort après le partage, et l' autre s' était fait moine auparavant au monastère de *st Sylvestre* . Une espèce de piété qui se mêlait à la barbarie de ces tems, enferma plus d' un prince dans le cloître ; ainsi *Rachis* , roi des lombards, *Carloman* frère de *Pepin* , un duc d' Aquitaine, avaient pris l' habit de bénédictin. Il n' y avait presque alors que cet ordre dans l' occident. Les couvents étaient riches, puissans, respectés. C' étaient des aziles honorables pour ceux qui cherchaient une vie paisible. Bientôt après, ces aziles furent les prisons des princes détrônés.

*Pepin* n' avait pas à beaucoup près le domaine direct de tous ces états : l' Aquitaine, la Bavière, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage et payaient tribut. Deux voisins pouvaient être redoutables à ce vaste état, les germains septentrionaux et les sarrazins. L' Angleterre, conquise par les anglo-saxons, partagée en sept dominations, toujours en guerre avec l' Albanie qu' on nomme écosse, et avec les danois, était sans politique et sans

p80

puissance. L' Italie, faible et déchirée, n' attendait qu' un nouveau maître qui voulût s' en emparer. Les germains septentrionaux étaient alors apellés saxons. On connaissait sous ce nom tous ces peuples qui habitaient les bords du Véser et ceux de l' Elbe, de Hambourg à la Moravie, et de Mayence à la mer Baltique. Ils étaient payens, ainsi que tout le septentrion. Leurs moeurs et leurs loix étaient les mêmes que du tems des romains. Chaque canton se gouvernait en république ; mais ils élisaient un chef pour la guerre. Leurs loix étaient simples comme leurs moeurs, leur religion grossière : ils sacrifiaient, dans les grands dangers, des hommes à la divinité, ainsi que tant d' autres nations ; car c' est le caractère des barbares, de croire la divinité malfaisante : les hommes font Dieu à leur image. Les français, quoique déjà chrétiens, eurent sous *Théodebert* cette superstition

horrible : ils immolèrent des victimes humaines en Italie, au rapport de *Procope* ; et les juifs avaient commis quelquefois ces sacrilèges par piété. D' ailleurs ces peuples cultivaient la justice ; ils mettaient leur gloire et leur bonheur dans la liberté. Ce sont eux qui sous le nom de cattes, de chéruskes et de bructères, avaient vaincu *Varus* , et que *Germanicus* avait ensuite défaits. Une partie de ces peuples vers le cinquième siècle, appelée par les bretons insulaires contre les habitans de l' écosse, subjuga la Bretagne qui touche à l' écosse, et lui donna le nom d' Angleterre.

p81

Ils y avaient déjà passé au troisième siècle ; car au tems de *Constantin* , les côtes de cette isle étaient apellées les côtes saxonnes. *Charlemagne*, le plus ambitieux, le plus politique, et le plus grand guerrier de son siècle, fit la guerre aux saxons trente années avant de les assujettir pleinement. Leur pays n' avait point encor ce qui tente aujourd' hui la cupidité des conquérans : les riches mines de Goslar et Friedberg, dont on a tiré tant d' argent, n' étaient point découvertes ; elles ne le furent que sous *Henri L' Oiseleur* . Point de richesses accumulées par une longue industrie, nulle ville digne de l' ambition d' un usurpateur. Il ne s' agissait que d' avoir pour esclaves des millions d' hommes qui cultivaient la terre sous un climat triste, qui nourrissaient leurs troupeaux, et qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les saxons avait commencé pour un tribut de trois-cent chevaux, et de quelques vaches que *Pepin* avait exigé d' eux, et cette guerre dura trente années. Quel droit les francs avaient-ils sur eux ? Le même droit que ces saxons avaient eu sur l' Angleterre.

Ils étaient mal armés ; car je vois dans les capitulaires de Charlemagne une défense rigoureuse de vendre des cuirasses aux saxons. Cette différence des armes, jointe à la discipline, avait rendu les romains vainqueurs de tant de peuples : elle fit triompher enfin *Charlemagne* .

Le général de la plûpart de ces peuples était ce fameux *Vitiking* , dont on fait aujourd'hui descendre les principales maisons de l' empire :

homme tel qu' *Arminius* , mais qui eut enfin plus de faiblesse. *Charles* prend d' abord la fameuse bourgade d' Eresbourg ; car ce lieu ne méritait ni le nom de ville, ni celui de forteresse. Il fait égorger les habitans. Il y pille et rase ensuite le principal temple du pays, élevé autrefois au dieu *Tanfana* , principe universel, si jamais ces sauvages ont connu un principe universel. Il était alors dédié au dieu *Irmisul* ; soit que ce dieu fût celui de la guerre, l' *Ares* des grecs, le *Mars* des romains soit qu' il eût été consacré au fameux *Herman Arminius* , vainqueur de *Varus* , et vengeur de la liberté germanique. On y massacra les prêtres sur les débris de l' idole renversée. On pénétra jusqu' au Véser avec l' armée victorieuse. Tous ces cantons se soumirent. *Charlemagne* voulut les lier à son joug par le christianisme. Tandis qu' il court à l' autre bout de ses états à d' autres conquêtes, il leur laisse des missionnaires pour les persuader, et des soldats pour les forcer. Presque tous ceux qui habitaient vers le Véser, se trouvèrent en un an chrétiens, mais esclaves.

*Vitiking*, retiré chez les danois, qui tremblaient déjà pour leur liberté et pour leurs dieux, revient au bout de quelques années ; il ranime ses compatriotes, il les rassemble. Il trouve dans Brême, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église, et ses saxons désespérés, qu' on traîne à des autels nouveaux. Il chasse l' évêque, qui a le tems de fuir et de s' embarquer. Il détruit le christianisme, qu' on n' avait embrassé que par force. Il vient jusqu' auprès du Rhin, suivi

d' une multitude de germains. Il bat les lieutenans de *Charlemagne* .

Ce prince accourt. Il défait à son tour *Vitiking* ; mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux saxons tremblans qu' on lui livre leur général ; et sur la nouvelle qu' ils l' ont laissé retourner en Dannemarc, il fait massacrer quatre-mille cinq-cent prisonniers au bord de la petite rivière d' Alre. Si ces prisonniers avaient été des sujets rebelles, un tel châtement aurait été une sévérité horrible ; mais traiter ainsi des hommes qui combattaient pour leur liberté et pour leurs loix, c' est l' action d' un brigand,

que d' illustres succès et des qualités brillantes ont d' ailleurs fait grand-homme. Il fallut encor trois victoires avant d' accabler ces peuples sous le joug. Enfin le sang cimentea le christianisme et la servitude. *Vitiking* lui-même, lassé de ses malheurs, fut obligé de recevoir le batême, et de vivre désormais tributaire de son vainqueur. Le roi, pour mieux s' assûrer du pays, transporta des colonies saxonnes jusqu' en Italie, et établit des colonies de francs dans les terres des vaincus ; mais il joignit à cette politique sage la cruauté de faire poignarder par des espions les saxons qui voulaient retourner à leur culte. Souvent les conquérans ne sont cruels que dans la guerre : la paix amène des moeurs et des loix plus douces. *Charlemagne* au contraire fit des loix qui tenaient de l' inhumanité de ses conquêtes. Ayant vû comment ce conquérant traita les germains idolâtres, voyons comment il se conduisit

p84

avec les mahométans d' Espagne. Il arrivait déjà parmi eux ce qu' on vit bientôt après en Allemagne, en France et en Italie. Les gouverneurs se rendaient indépendans. Les émirs de Barcelone et ceux de Saragosse s' étaient mis sous la protection de *Pepin* . L' émir de Saragosse en 778 vient jusqu' à Paderborne prier *Charlemagne* de le soutenir contre son souverain. Le roi franc prit le parti de ce musulman ; mais il se donna bien garde de le faire chrétien. D' autres intérêts, d' autres soins. Il s' allie avec des sarrazins contre des sarrazins ; mais après quelques avantages sur les frontières d' Espagne, son arrière-garde est défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrenées, par les chrétiens mêmes de ces montagnes, mêlés aux musulmans. C' est là que périt *Roland* son neveu. Ce malheur est l' origine de ces fables qu' un moine écrivit au onzième siècle, sous le nom de l' archevêque *Turpin* , et qu' ensuite l' imagination de l' *Arioste* a embellies. On ne sait point en quel tems *Charles* essuya cette disgrâce ; et on ne voit point qu' il ait tiré vengeance de sa défaite. Content d' assurer ses frontières contre des ennemis trop aguerris, il n' embrasse que ce qu' il peut retenir, et règle son ambition sur les conjonctures qui la favorisent.

## CHAPITRE 9

Charlemagne empereur.

C'est à Rome et à l'empire d'occident que cette ambition aspirait. La puissance des rois de *Lombardie* était le seul obstacle ; l'église de Rome, et toutes les églises sur lesquelles elle influait ; les moines, déjà puissans, les peuples, déjà gouvernés par eux, tout apellait *Charlemagne* à l'empire de Rome. Le pape *Adrien*, né romain, homme d'un génie adroit et ferme, aplanit la route. D'abord il l'engage à répudier la fille du roi lombard *Didier*.

Les moeurs et les loix de ce tems-là n'étaient pas gênantes, du moins pour les princes. *Charles* avait épousé cette fille du roi lombard dans le tems qu'il avait déjà, dit-on, une autre femme. Il n'était pas rare d'en avoir plusieurs à la fois. *Grégoire De Tours* rapporte que les rois *Gontran, Caribert, Sigebert, Chilperic* avaient plus d'une épouse. *Charles* répudie la fille de *Didier* sans aucune raison et sans aucune formalité.

Le roi lombard qui voit cette union fatale du roi et du pape contre lui, prend un parti courageux. Il veut surprendre Rome, et s'assurer de la personne du pape ; mais l'évêque habile fait tourner la guerre en négociation. *Charles* envoie des ambassadeurs, pour gagner du

tems. Enfin il passe les Alpes ; une partie des troupes de *Didier* l'abandonne. Ce roi malheureux s'enferme dans Pavie sa capitale ; *Charlemagne* l'y assiège au milieu de l'hyver. La ville, réduite à l'extrémité, se rend, après un siège de six mois. *Didier*, pour toute condition, obtient la vie. Ainsi finit ce royaume des lombards, qui avaient détruit en Italie la puissance romaine, et qui avaient substitué leurs loix à celles des empereurs. *Didier*, le dernier de ces rois, fut conduit en France dans le monastère de Corbie, où il vécut et mourut captif et moine, tandis que son fils allait inutilement

demander des secours dans Constantinople à ce fantôme d' empire romain, détruit en occident par ses ancêtres. Il faut remarquer que *Didier* ne fut pas le seul souverain que *Charlemagne* enferma ; il traita ainsi un duc de Bavière et ses enfans.

*Charlemagne* n' osait pas encor se faire souverain de Rome. Il ne prit que le titre de roi d' Italie, tel que le portaient les lombards. Il se fit couronner comme eux dans Pavie d' une couronne de fer qu' on garde encor dans la petite ville de Monza. La justice s' administrait toujours à Rome, au nom de l' empereur grec. Les papes même recevaient de lui la confirmation de leur élection. *Charlemagne* prenait seulement, ainsi que *Pepin* , le titre de *patrice* , que *Théodoric* et *Attila* avaient aussi daigné prendre ; ainsi ce nom d' empereur, qui dans son origine ne désignait qu' un général d' armée, signifiait encor le maître de l' orient et de l' occident.

p87

Tout vain qu' il était, on le respectait, on craignait de l' usurper, on n' affectait que celui de *patrice* , qui autrefois voulait dire sénateur romain.

Les papes, déjà très-puissans dans l' église, très-grands seigneurs à Rome, et possesseurs de plusieurs terres, n' avaient dans Rome même qu' une autorité précaire et chancelante. Le préfet, le peuple, le sénat, dont l' ombre subsistait, s' élevaient souvent contre eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au pontificat, remplissaient Rome de confusion.

Les deux neveux d' *Adrien* conspirèrent contre *Léon III* son successeur, élu pape selon l' usage par le peuple et le clergé romain. Ils l' accusent de beaucoup de crimes ; ils animent les romains contre lui : on traîne en prison, on accable de coups à Rome celui qui était si respecté partout ailleurs. Il s' évade, il vient se jeter aux genoux du patrice *Charlemagne* à Paderborne. Ce prince, qui agissait déjà en maître absolu, le renvoya avec une escorte et des commissaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin *Charlemagne* , maître de l' Italie, comme de l' Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l' Europe, vient à Rome à la fin de l' année 799. L' année commençait alors à Noël chez les romains.

*Léon III* le proclame empereur d' occident pendant la messe le jour de Noël en 800. Le peuple joint ses acclamations à cette cérémonie. *Charles* feint d' être étonné, mais il n' en fait pas moins valoir l' autorité de son nouvel empire.

p88

Ces droits étaient légitimes, puisqu' enfin les suffrages de tout un peuple sont le premier des droits.

On a écrit, on écrit encore, que *Charles*, avant même d' être empereur, avait confirmé la donation de l' exarcat de Ravenne, qu' il y avait ajouté la Corse, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète, de Bénévent, la Sicile, Venise, et qu' il déposa l' acte de cette donation sur le tombeau dans lequel on prétend que reposent les cendres de *st Pierre* et de *st Paul*.

On pourrait mettre cette donation à côté de celle de *Constantin*. On ne voit point que jamais les papes aient possédé aucun de ces pays jusqu' au tems d' *Innocent III*. S' ils avaient eu l' exarcat, ils auraient été souverains de Ravenne et de Rome ; mais dans le testament de *Charlemagne* qu' *éginhard* nous a conservé, ce monarque nomme à la tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait des présents. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardaigne qu' il ne possédait pas, ni le duché de Bénévent dont il avait à peine la suzeraineté, encor moins Venise qui ne le reconnaissait pas pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait alors pour la forme l' empereur d' orient, et en recevait le titre d' *hippatos*. Les lettres du pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète, et de Bénévent ; mais ces patrimoines ne se peuvent entendre que des domaines que les papes possédaient dans ces deux duchés. *Grégoire*

p89

*VII* lui-même avoue dans ses lettres, que *Charlemagne* donnait douze-cent livres de pension au st siège. Il n' est guères vraisemblable qu' il eût donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles provinces. Le st siège

n' eut Bénévent que longtems après par la donation de l' empereur *Henri Le Noir* vers l' an 1047. Cette concession se réduisit à la ville, et ne s' étendit point jusqu' au duché. Il ne fut point question de confirmer le don de *Charlemagne* . Ce qu' on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c' est que du tems de *Charlemagne* , les papes obtinrent en propriété la Marche d' Ancone, outre les villes, les châteaux et les bourgs qu' ils avaient dans les autres pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque l' empire d' occident se renouvella dans la famille des *Otons* au dixième siècle, *Oton Iii* assigna particulièrement au st siège la Marche d' Ancone, en confirmant toutes les concessions faites à cette église. Il paraît donc que *Charlemagne* avait donné cette Marche, et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d' en jouir. Nous verrons qu' ils perdirent ensuite le domaine utile de ce petit pays sous l' empire de la maison de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs autres souverains. Qu' il nous suffise de savoir qu' ils possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d' un pays de cent-quatre-vingt grands milles d' Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l' Abbruzze le

p90

long de la mer Adriaque, et qu' ils ont plus de cent mille en largeur, depuis Civita-Vecchia jusqu' au rivage d' Ancone d' une mer à l' autre. Il a fallu négocier toujours, et souvent combattre pour s' assûrer cette domination. Tandis que *Charlemagne* devenait empereur d' occident, régnait en orient cette impératrice *Irène* , fameuse par son courage et par ses crimes, qui avait fait mourir son fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre *Charlemagne* ; mais trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut l' épouser, et réunir ainsi les deux empires. Tandis qu' on ménageait ce mariage, une révolution chasse *Irène* d' un trône qui lui avait tant coûté. *Charles* n' eut donc que l' empire d' occident. Il ne posséda presque rien dans les Espagnes ; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques *sarrazins* . Il n' avait rien sur les côtes d' Afrique. Tout le reste était sous sa domination. S' il eût fait de Rome sa capitale, si ses

successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et surtout si l'usage de partager ses états à ses enfans n'eût point prévalu chez les barbares, il est vraisemblable qu'on eût vû renaître l'empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaste corps, que la valeur et la fortune de *Charlemagne* avaient formé ; mais rien n'y contribua plus que ses descendans. Il n'avait point de capitale : seulement Aix-La-Chapelle était le séjour qui lui plaisait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faste le plus imposant, aux ambassadeurs des califes

p91

et à ceux de Constantinople. D'ailleurs il était toujours en guerre ou en voyage, ainsi que vécut *Charles-Quint* longtems après lui. Il partagea ses états, et même de son vivant, comme tous les rois de ce tems-là. Mais enfin, quand de ses fils qu'il avait désignés pour régner, il ne resta plus que ce *Louis* si connu sous le nom de *Débonnaire*, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'associa à l'empire dans Aix-La-Chapelle, et lui commanda de prendre lui-même sur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du fils, et comme s'il eût pressenti qu'un jour les ministres de l'autel voudraient disposer de ce diadème. Il avait raison de déclarer son fils empereur de son vivant ; car cette dignité, acquise par la fortune de *Charlemagne*, n'était point assurée au fils par le droit d'héritage ; mais en laissant l'empire à *Louis*, et en donnant l'Italie à *Bernard* fils de son fils *Pepin*, ne déchirait-il pas lui-même cet empire qu'il voulait conserver à sa postérité ? N'était-ce pas armer nécessairement ses successeurs les uns contre les autres ? était-il à présumer que le neveu roi d'Italie obéirait à son oncle empereur, ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie ? Quoi qu'il en soit, *Charlemagne* mourut en 814 avec la réputation d'un empereur aussi heureux qu'*Auguste*, aussi guerrier qu'*Adrien*, mais non tel que les *Trajans* et les *Antonins*, auxquels nul souverain n'a été comparable.

Il y avait alors en orient un prince qui l' égalait en gloire comme en puissance ; c' était le célèbre calife *Aaron Rachild* , qui le surpassa beaucoup en justice, en science, en humanité. J' ose presque ajoûter à ces deux hommes illustres le pape *Adrien* , qui dans un rang moins élevé, dans une fortune presque privée, et avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ses successeurs ont dû leur agrandissement. La curiosité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu savoir jusqu' au détail de la vie de *Charlemagne* et au secret de ses plaisirs. On a écrit qu' il avait poussé l' amour des femmes jusqu' à jouir de ses propres filles. On en a dit autant d' *Auguste* ; mais qu' importe au genre-humain le détail de ces faiblesses, qui n' ont influé en rien sur les affaires publiques ?

J' envisage son règne par un endroit plus digne de l' attention d' un citoyen. Les pays qui composent aujourd'hui la France et l' Allemagne jusqu' au Rhin, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l' Italie pendant treize, depuis l' avènement à l' empire. Point de révolution en France, point de calamité pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. Un bonheur si long ne suffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politesse et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges suivans l' épaissirent encore.

## CHAPITRE 10

Moeurs et usages  
vers le tems  
de Charlemagne.

Je m' arrête à cette célèbre époque pour considérer les usages, les loix, la religion, les moeurs qui régnaient alors. Les francs avaient toujours été des barbares, et le furent encor après *Charlemagne* . Son règne seul eut une lueur de politesse qui fut probablement le fruit du voyage de Rome, ou plutôt de son génie.

Ses prédécesseurs ne furent illustres que par des déprédations. Ils détruisirent des villes, et n' en fondèrent aucune. Les gaulois avaient été heureux d' être vaincus par les romains. Marseille, Arles, Autun, Lyon, Trèves étaient des villes florissantes qui jouissaient paisiblement de leurs loix municipales, subordonnées aux sages loix romaines. Un grand commerce les animait. On voit par une lettre d' un proconsul à *Théodose* , qu' il y avait dans Autun vingt-cinq-mille chefs de famille. Mais dès que les bourguignons, les goths, les francs arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de grandes villes peuplées. Les cirques, les amphithéâtres construits par les romains jusqu' au bord du Rhin, sont demolis,

p94

ou négligés. Si la criminelle et malheureuse reine *Brunehaut* conserve quelques lieuës de ces grands chemins qu' on n' imita jamais, on en est encor étonné. Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers sur les modèles romains ? Ils avaient la pierre, le marbre, et de plus beaux bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux anglais et espagnols comme aujourd'hui. Cependant les beaux draps ne se fabriquaient qu' en Italie. Pourquoi le reste de l' Europe ne faisait-il venir aucune des denrées de l' Asie ? Pourquoi toutes les commodités qui adoucissent l' amertume de la vie, étaient-elles inconnuës, sinon parce que les sauvages qui passèrent le Rhin, rendirent les autres peuples sauvages. Qu' on en juge par ces loix saliques, ripuaires, bourguignonnes que *Charlemagne* lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d' argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l' inceste, l' empoisonnement. Quiconque avait quatre-cent sous, c' est-à-dire quatre-cent écus à donner, pouvait tuer impunément un évêque. Il en coûtait deux-cent sous pour la vie d' un prêtre, autant pour le viol, autant pour avoir empoisonné avec des herbes. Une sorcière qui avait mangé de la chair humaine, en était quitte pour deux-cent sous ; et cela prouve qu' alors les sorcières ne se trouvaient pas seulement dans la lie du peuple comme dans nos derniers siècles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez les

riches. Les combats et les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la possession d' un héritage, de la validité d' un testament. La jurisprudence était celle de la férocité et de la superstition.

Qu' on juge des mœurs des peuples par celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne qui devait humaniser les hommes, n' empêche point le roi *Clovis* de faire assassiner les petits *Régas* ses voisins. Les deux enfans de *Clodomir* sont massacrés dans Paris en 533 par un *Childebert* , et un *Clotaire* ses oncles, qu' on appelle rois de France ; et *Clodoaldo* le frère de ces innocents égorgés, est invoqué sous le nom de *st Clou* , parce qu' on l' a fait moine.

Sous un *Chilperic* roi de Soissons en 562 les sujets esclaves désertent ce prétendu royaume, lassés de la tyrannie de leur maître qui prenait leur pain et leur vin, ne pouvant prendre l' argent qu' ils n' avaient pas. Un *Sigebert* , un autre *Chilperic* sont assassinés. *Brunehaut* d' Arienne devenue catholique, est accusée de mille meurtres ; et un *Clotaire II* non moins barbare qu' elle, la fait trainer à la queue d' un cheval dans son camp, et la fait mourir par ce nouveau genre de supplice en 616. Il ne reste de monuments de ces tems affreux que des fondations de monastères, et un confus souvenir de misère et de brigandages.

Il ne faut pas croire que les empereurs reconnussent pour rois ces chefs sauvages qui dominaient en Bourgogne, à Soissons, à Paris,

à Metz, à Orléans. Jamais ils ne leur donnèrent le titre de *basileus* . Ils ne le donnèrent pas même à *Dagobert II* qui réunissait sous son pouvoir toute la France occidentale et orientale jusqu' auprès du Vésère. Les historiens parlent beaucoup de la magnificence de ce *Dagobert* , et ils citent en preuve l' orfèvre *st éloy* , qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries ; c' est-à-dire qu' il vendait des pierreries, et qu' il les portait à sa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu' il fit construire. Où sont-ils ? La vieille église de *st Paul* n' est qu' un petit monument gothique.

Ce qu' on connaît de *Dagobert* , c' est qu' il avait à la fois trois épouses, qu' il assemblait des conciles, et qu' il tyrannisait son-pays. Sous lui un marchand de Sens, nommé *Samon* , va trafiquer en Germanie. Il passe jusques chez les *slaves* . Ces autres sauvages sont si étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur apporter les choses dont ils manquent, qu' ils le font roi. Ce *Samon* fit, dit-on, la guerre à *Dagobert* ; et si le roi des francs eut trois femmes, le nouveau roi Slavon en eut quinze. C' est sous ce *Dagobert* que commence l' autorité des *maires du palais* . Après lui viennent les rois fainéants, la confusion, le despotisme de ces maires. C' est du tems de ces maires au commencement du huitième siècle, que les arabes vainqueurs de l' Espagne, pénètrent jusqu' à Toulouse, prennent la Guienne, ravagent tout jusqu' à la Loire, et sont prêts d' enlever les Gaules entières aux francs qui les avaient

p97

enlevées aux romains. Qu' on juge en quel état étaient alors les peuples, l' église, et les loix.

## CHAPITRE 11

Loix, et usages du tems de Charlemagne.

*Charles Martel* usurpateur et soutien du pouvoir suprême dans une grande monarchie, vainqueur des conquérants arabes qu' il repoussa jusqu' en Gascogne, n' est cependant appelé que *sous-roitelet*, *subregulus*, par le pape *Grégoire li* qui implore sa protection contre les rois lombards. Il se dispose à aller secourir l' église romaine, mais il pille en attendant les églises des francs, il donne les biens des couvents à ses capitaines, il tient son roi captif. Nous avons vû ce qu' ont fait son fils *Pépin* , et son petit-fils *Charlemagne* .

Les grandes conquêtes de *Charlemagne* sont duës au soin qu' il avait de tenir continuellement sous le drapeau des troupes aguerries.

Elles se levaient par des ducs gouverneurs des provinces, comme elles se lévent aujourd'hui chez les turcs par les beglierbeys. Ces ducs avaient été institués en Italie par *Dioclétien* . Les comtes, dont l' origine me paraît du tems de

*Théodose* , commandaient sous les ducs, et  
assemblaient les troupes, chacun dans son canton.

p98

Les métairies, les bourgs, les villages fournissaient un nombre de soldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier, armé d' un casque et d' une cuirasse ; les autres soldats n' en portaient point : mais tous avaient le bouclier quarré long, la hache d' armes, le javelot et l' épée. Ceux qui se servaient de flèches, étaient obligés d' en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fournissait la milice, lui distribuait du bled et les provisions nécessaires pour six mois : le roi en fournissait pour le reste de la campagne. On faisait la revue au premier de mars ou au premier de mai. C' est d' ordinaire dans ces tems qu' on tenait les parlemens. Dans les sièges on employait le bélier, la baliste, la tortue, et la plûpart des machines des romains. Les seigneurs nommés *barons, leudes richeomes* , composaient avec leurs suivans le peu de cavalerie qu' on voyait alors dans les armées. Les musulmans d' Afrique et d' Espagne avaient plus de cavaliers. *Charles* avait des forces navales, c' est-à-dire de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivières de son empire ; avant lui on ne les connaissait pas chez les barbares. Après lui on les ignora longtems. Par ce moyen et par sa police guerrière il arrêta ces inondations des peuples du nord : il les contint dans leurs climats glacés ; mais sous ses faibles descendans ils se répandirent dans l' Europe. Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui

p99

ses parlemens n' avaient d' autre volonté que celle d' un maître qui savait commander et persuader. Il fit fleurir le commerce, parce qu' il était le maître des mers ; ainsi les marchands des côtes de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens, et au port d' Alexandrie chez les musulmans, qui les recevaient, et dont ils tiraient les richesses de

l' Asie.

Venise et Gènes, si puissantes depuis par le négoce, n' attiraient pas encor à elles les richesses des nations ; mais Venise commençait à s' enrichir et à s' agrandir. Rome, Ravenne, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d' étoffes de laine. On damasquait le fer à l' exemple de l' Asie. On fabriquait le verre ; mais les étoffes de soie n' étaient tissées dans aucune ville de l' empire d' occident.

Les vénitiens commençaient à les tirer de Constantinople ; mais ce ne fut que près de quatre-cent ans après *Charlemagne* que les princes normans établirent à Palerme une manufacture de soie. Le linge était peu commun. *st Boniface* dans une lettre à un évêque d' Allemagne, lui mande qu' il lui envoie du drap à longs poils pour se laver les pieds. Probablement ce manque de linge était la cause de toutes ces maladies de la peau, connues sous le nom de *lépre* , si générales alors ; car les hôpitaux nommés *léproseries* étaient déjà très-nombreux. La monnaie avait à peu près la même valeur

p100

que celle de l' empire romain depuis *Constantin* . Le sou d' or était le *solidum romanum* . Ce sou d' or équivalait à quarante deniers d' argent. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, pesaient, l' un portant l' autre, trente grains. Le sou d' or vaudrait aujourd'hui (en 1740) environ quinze francs, le denier d' argent trente sous de compte.

Il faut toujours, en lisant les histoires, se ressouvenir qu' outre ces monnoies réelles d' or et d' argent, on se servait dans le calcul d' une autre dénomination. On s' exprimait souvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n' était, comme aujourd'hui, qu' une manière de compter.

Les asiatiques et les grecs comptaient par mines et par talens ; les romains par grands sesterces, sans qu' il y eût aucune monnaie qui valût un grand sesterce ou un talent.

La livre numéraire du tems de *Charlemagne* , était réputée le poids d' une livre d' argent de douze onces. Cette livre se divisait numériquement, comme aujourd'hui, en vingt parties. Il y avait à la vérité des sous d' argent semblables à nos écus, dont chacun pesait la vingtième,

vingt-deuxième ou vingt-quatrième partie d' une livre de douze onces : et ce sou se divisait, comme le nôtre, en douze deniers. Mais *Charlemagne* ayant ordonné que le sou d' argent serait précisément la vingtième partie de douze onces, on s' accoutuma à regarder dans les comptes numéraires vingt sous comme une livre. Pendant deux siècles les monnoies restèrent

p101

sur le pied où *Charlemagne* les avait mises ; mais petit à petit les rois dans leurs besoins tantôt chargèrent les sous d' alliage, tantôt en diminuèrent le poids ; de sorte que, par un changement qui est presque la honte des gouvernements de l' Europe, ce sou, qui était autrefois ce qu' est à peu près un écu d' argent, n' est plus qu' une légère pièce de cuivre avec un onzième d' argent tout au plus ; et la livre, qui était le signe représentatif de douze onces d' argent, n' est plus en France que le signe représentatif de vingt de nos sous de cuivre. Le denier, qui était la cent-vingt-quatrième partie d' une livre d' argent, n' est plus que le tiers de cette vile monnoie qu' on appelle un liard : supposé donc qu' une ville de France dût à une autre cent-vingt livres de rente, c' est-à-dire, quatorze-cent quarante onces d' argent du tems de *Charlemagne* , elle s' acquitterait aujourd'hui de sa dette en payant ce que nous appellons un écu de six francs.

La livre de compte des anglais, celle des hollandais, ont moins varié. Une livre sterling d' Angleterre vaut environ vingt-deux francs de France, et une livre de compte hollandaise vaut environ douze francs de France ; ainsi les hollandais se sont écartés moins que les français de la loi primitive, et les anglais encor moins.

Toutes les fois donc que l' histoire nous parle de monnoie sous le nom de livres, nous n' avons qu' à examiner ce que valait la livre au tems et dans le pays dont on parle, et la comparer

p102

à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en lisant l' histoire

grecque et romaine. C'est, par exemple, un très-grand embarras pour le lecteur, d'être obligé de réformer toujours les comptes qui se trouvent dans l'*histoire ancienne* d'un célèbre professeur de l'université de Paris, dans l'*histoire ecclésiastique* de *Fleuri*, et dans tant d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnaie de France les talents, les mines, les sesterces, ils se servent toujours de l'évaluation que quelques savans ont faite avant la mort du grand *Colbert*. Mais le marc de huit onces, qui valait sous ce ministre vingt-six francs et dix sous, vaut depuis longtems quarante-neuf livres dix sols : ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut songer à ces variations ; sans quoi on aurait une idée très-fausse des forces des anciens états, de leur commerce, de la paye de leurs soldats, et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'espèces circulantes en Italie et vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guères juger que par le prix des denrées nécessaires à la vie ; et je trouve la valeur de ces denrées, du tems de *Charlemagne*, huit fois moins chère qu'elle ne l'est de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les capitulaires. Ce denier était la quarantième partie d'un sou d'or, qui

p103

valait environ quinze à seize livres de nôtre monnaie d'aujourd'hui. Ainsi la livre de pain revenait à un liard et quelque chose, ce qui est en effet la huitième partie de nôtre prix ordinaire.

Dans les pays septentrionaux l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un boeuf y fut fixé, par exemple, à un sou d'or. Nous verrons dans la suite comment le commerce et les richesses se sont étendues de proche en proche.

Les sciences et les beaux arts ne pouvaient avoir que des commencemens bien faibles dans ces vastes pays tout sauvages encore. *éginhart* secrétaire de *Charlemagne* nous apprend, que ce conquérant ne savait pas signer son nom. Cependant il conçut par la force de son génie combien les belles-lettres étaient nécessaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire et

d'arithmétique. Les ruines de Rome fournissent tout à l'occident qui n'est pas encore formé.

*Alcuin* cet anglais alors fameux, et *Pierre de Pise* qui enseigna un peu de grammaire à *Charlemagne*, avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les églises de France ; et ce qui est à remarquer, c'est qu'ils s'appelaient *chantres gaulois*. La race des conquérants francs n'avait cultivé aucun art. Ces gaulois prétendaient, comme aujourd'hui, disputer du chant avec les romains. La musique grégorienne qu'on attribue à *st Grégoire Le Grand*, n'était pas sans mérite, et avait quelque dignité dans sa simplicité. Les chantres gaulois, qui n'avaient point l'usage des anciennes

p104

notes alphabétiques, avaient corrompu ce chant, et prétendaient l'avoir embelli.

*Charlemagne* dans un de ses voyages en Italie les obligea de se conformer à la musique de leurs maîtres. Le pape *Adrian* leur donna des livres de chant notés ; et deux musiciens italiens furent établis pour enseigner la note alphabétique, l'un dans Metz, l'autre dans Soissons. Il fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge sonnante dans les villes de son empire, et il n'y en eut que vers le treizième siècle. De là vient l'ancienne coutume qui se conserve encore en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertissent de l'heure pendant la nuit.

Le présent que le calife *Aaron Rachid* fit à *Charlemagne* d'une horloge sonnante, fut regardé comme une merveille. à l'égard des sciences de l'esprit, de la saine philosophie, de la physique, de l'astronomie, des principes de la médecine, comment auraient-elles pu être connues ? Elles ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encore par nuits, et de là vient qu'en Angleterre on dit encore *quatorze nuits* pour signifier deux semaines. La langue romane commençait à se former du mélange du latin avec le tudesque. Ce langage est l'origine du français, de l'espagnol, et de l'italien.

Il dura jusqu'au temps de *Frédéric II* et on le parle encore dans quelques villages des grisons, et vers la Suisse.

Les vêtements, qui ont toujours changé en

occident depuis la ruine de l' empire romain, étaient courts, excepté aux jours de cérémonie où la saye était couverte d' un manteau souvent doublé de pelletterie. On tirait comme aujourd'hui ces fourrures du nord, et surtout de la Russie. La chaussure des romains s' était conservée. On remarque que *Charlemagne* se couvrait les jambes de bandes entrelassées en forme de brodequins, comme en usent encor les montagnards d' écosse, seul peuple chez qui l' habillement guerrier des romains s' est conservé.

## CHAPITRE 12

De la religion du tems de Charlemagne.

Si nous tournons à présent les yeux sur les biens que fit la religion, sur les maux que les hommes s' attirèrent quand ils en firent un instrument de leurs passions, sur les usages consacrés, sur les abus de ces usages ; la querelle des *iconoclastes* et des *iconolatres* est d' abord ce qui présente le plus grand objet. L' impératrice *Irène* , tutrice de son malheureux fils *Constantin Porphirogénète* , pour se frayer le chemin à l' empire, flate le peuple et les moines, à qui le culte des images, proscrit par tant d' empereurs depuis *Léon l' isaurien* , plaisait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que son mari les avait eues en horreur. On

avait persuadé à *Irène* que pour gouverner son mari il fallait mettre sous le chevet de son lit les images de certaines saintes. La crédulité entre même dans les esprits politiques. L' empereur son mari avait puni les auteurs de cette superstition. *Irène* , après la mort de son mari, donne un libre cours à son goût et à son ambition. Voilà ce qui assemble en 786 le second concile de Nicée, septième concile oecuménique, commencé d' abord à Constantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïc, secrétaire d' état, nommé *Taraise* . Il y avait eu autrefois quelques exemples de séculiers élevés ainsi à l' évêché, sans passer par les autres grades ; mais alors cette

coutume ne subsistait plus.

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape *Adrian* est très-remarquable. Il n' anathématise pas ce secrétaire d' état qui se fait patriarche. Il proteste seulement avec modestie dans ses lettres à *Irène* contre le titre de patriarche universel ; mais il insiste qu' on lui rende les patrimoines de la Sicile. Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu' il arrachait, ainsi que ses prédécesseurs, le domaine utile de tant de belles terres qu' il assure avoir été données par *Pepin* et par *Charlemagne* . Cependant le concile oecuménique de Nicée, auquel président les légats du pape et ce ministre patriarche, rétablit le culte des images.

C' est une chose avouée de tous les sages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois-cent-cinquante, y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fausses ;

p107

beaucoup de miracles, dont le récit scandaliserait dans nos jours ; beaucoup de livres apocryphes. Mais ces pièces fausses ne firent point de tort aux vraies, sur lesquelles on décida. Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par *Charlemagne* et par les églises de France, quel fut l' embarras du *pape* ? *Charles* s' était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu' on nomme *carolins* , dans lesquels ce culte est anathématisé. Il assemblait en 794 un concile à Francfort, auquel il présida selon l' usage de tous les empereurs ; concile composé de trois-cent évêques ou abbés tant d' Italie que de France, qui rejetaient d' un consentement unanime le service et l' adoration des images. Ce mot équivoque d' adoration était la source de tous ces différends ; car si les hommes définissaient les mots dont ils se servent, il y aurait moins de disputes ; et plus d' un royaume a été bouleversé pour un mal-entendu. Tandis que le pape *Adrian* envoyait en France les actes du second concile de Nicée, il reçoit les livres *carolins* , opposés à ce concile : et on le presse au nom de *Charles* de déclarer hérétiques l' empereur de Constantinople et sa mère. On voit assez par cette conduite de *Charles* , qu' il voulait se faire un nouveau droit de l' hérésie prétendue de l' empereur, pour lui enlever Rome sous couleur de justice. Le pape, partagé entre le concile de Nicée

qu' il adoptait, et *Charlemagne* qu' il ménageait, prit, me semble, un tempérament politique, qui devrait servir d' exemple dans toutes ces

p108

malheureuses disputes qui ont toujours divisé les chrétiens. Il explique les livres *carolins* d' une manière favorable au concile de Nicée, et par-là réfute le roi sans lui déplaire ; il permet qu' on ne rende point de culte aux images ; ce qui était très-raisonnable chez les germains, à peine sortis de l' idolatrie, et chez les français grossiers, qui avaient peu de sculpteurs et de peintres. Il exhorte en même-tems à ne point briser ces mêmes images. Ainsi il satisfait tout le monde, et laisse au tems à confirmer ou à abolir un culte encor douteux. Attentif à ménager les hommes et à faire servir la religion à ses intérêts, il écrit à *Charlemagne* : " je ne peux déclarer *Irène* et son fils hérétiques, après le concile de Nicée ; mais je les déclarerai tels s' ils ne me rendent les biens de Sicile. " on voit la même prudence de ce pape dans une dispute encor plus délicate, et qui seule eût suffi en d' autres tems pour allumer des guerres civiles. On avait voulu savoir si le *st esprit* procède du *père* et du *fils* , ou du *père* seulement.

On avait d' abord dans l' orient ajouté au premier concile de Nicée qu' il procédait du *père* ; ensuite en Espagne, et puis en France, et en Allemagne, on ajouta qu' il procédait du *père* et du *fils* : c' était la croyance de presque tout l' empire de *Charles* . Ces mots du symbole, *qui ex patre filioque procedit*, étaient sacrés pour les français ; mais ces mêmes mots n' avaient jamais été adoptés à Rome. On presse, de la

p109

part de *Charlemagne* , le pape de se déclarer. Le pape répond qu' il ne condamne point le sentiment du roi, mais ne change rien au symbole de Rome. Il appaise la dispute en ne décidant rien, en laissant à chacun ses usages. Il traite, en un mot, les affaires spirituelles en prince ; et trop de princes les ont traitées en évêques. Dès-lors la politique profonde des papes établissait

peu à peu leur puissance. On fait un recueil de faux actes connus aujourd' hui sous le nom de *fausses décrétales* . C' est, dit-on, un espagnol nommé *Isidore Mercator* , ou *Piscator* , ou *Peccator* , qui les digère. Ce sont les évêques allemans, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent et les font valoir. On prétend avoir aujourd'hui des preuves incontestables qu' elles furent composées par un *algeram* abbé de Senones, évêque de Metz. Elles sont en manuscrit dans la bibliothèque du vatican. Mais qu' importe leur auteur ? Dans ces fausses décrétales on suppose d' anciens canons, qui ordonnent qu' on ne tiendra jamais un seul concile provincial sans la permission du pape, et que toutes les causes ecclésiastiques ressortiront à lui. On y fait parler les successeurs immédiats des apôtres. On leur suppose des écrits. Il est vrai que tout étant de ce mauvais stile du huitième siècle, tout étant plein de fautes contre l' histoire et la géographie, l' artifice était grossier ; mais c' était des hommes grossiers qu' on trompait. Ces fausses décrétales ont abusé les hommes pendant huit siècles ; et enfin, quand l' erreur a été reconnue, les usages établis par elle ont subsisté

p110

dans une partie de l' église : l' antiquité leur a tenu lieu de vérité. Dès ces tems les évêques d' occident étaient des seigneurs temporels, et possédaient plusieurs terres en fief ; mais aucun n' était souverain indépendant. Les rois de France nommaient aux évêchés ; plus hardis en cela et plus politiques que les empereurs des grecs, et les rois de Lombardie, qui se contentaient d' interposer leur autorité dans les élections. Les premières églises chrétiennes s' étaient gouvernées en républiques sur le modèle des synagogues. Ceux qui présidaient à ces assemblées, avaient pris insensiblement le titre d' évêque, d' un mot grec, dont les grecs appellaient les gouverneurs de leurs colonies. Les anciens de ces assemblées se nommaient prêtres, qui signifie en grec *vieillard* . *Charlemagne* dans sa vieillesse accorda aux évêques un droit dont son propre fils devint la victime. Ils firent accroire à ce prince que dans le code rédigé sous *Théodose* une loi portait que si de deux séculiers en procès, l' un prenait un évêque pour juge, l' autre était obligé de se

soumettre à ce jugement sans en pouvoir appeler. Cette loi, qui jamais n' avait été exécutée, passe chez tous les critiques pour supposée. C' est la dernière du code théodosien ; elle est sans date, sans nom de consuls. Elle a excité une guerre civile sourde entre les tribunaux de la justice et les ministres du sanctuaire ; mais comme en ce tems-là tout ce qui n' était pas clergé, était en occident d' une ignorance profonde, il faut

p111

s' étonner qu' on n' ait pas donné encor plus d' empire à ceux qui seuls étant un peu instruits, semblaient seuls mériter de juger les hommes.

Ainsi que les évêques disputaient l' autorité aux séculiers, les moines commençaient à la disputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maîtres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Cette célèbre formule de *Marculfe* était déjà bien souvent mise en usage : *moi, pour le repos de mon ame, et pour n' être pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monastère, etc.* on crut dès le premier siècle de l' église que le monde allait finir, et cette opinion se fortifiant dans les siècles suivants, on donnait ses terres aux moines, comme si elles eussent dû être préservées dans la conflagration générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces mots, *adventante mundi vespero* .

Des abbés bénédictins, longtems avant *Charlemagne* , étaient assez puissans pour se révolter. Un abbé de *Fontenelle* avait osé se mettre à la tête d' un parti contre *Charles Martel* , et assembler des troupes. Le héros fit trancher la tête au religieux ; exécution qui ne contribue pas peu à toutes ces révélations que tant de moines eurent depuis de la damnation de *Charles Martel* . Avant ce tems, on voit un abbé de st Remy de Rheims et l' évêque de cette ville susciter une guerre civile contre *Childebert* au sixième siècle : crime qui n' appartient qu' aux hommes puissans.

Les évêques et les abbés avaient beaucoup d' esclaves. On reproche à l' abbé *Alcuin* d' en avoir eu jusqu' à vingt mille. Ce nombre n' est pas incroyable.

p112

*Alcuin* avait trois abbayes, dont les terres pouvaient être habitées par vingt-mille hommes. Ces esclaves, connus sous le nom de *serfs*, ne pouvaient se marier ni changer de demeure sans la permission de l'abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieuës avec leurs charettes, quand il l'ordonnait. Ils travaillaient pour lui trois jours de la semaine, et il partageait tous les fruits de la terre.

On ne pouvait à la vérité reprocher à ces bénédictins de violer par leurs richesses leur voeu de pauvreté ; car ils ne font point ce voeu. Ils ne s'engagent, quand ils sont reçus dans l'ordre, qu'à obéir à leur abbé. On leur donna même souvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, et qu'ils firent ensuite cultiver par des serfs. Ils formèrent des bourgades, des petites villes même autour de leurs monastères. Ils étudièrent ; ils furent les seuls qui conservèrent les livres en les copiant ; et enfin dans ces tems barbares où les peuples étaient si misérables, c'était une grande consolation de trouver dans les cloîtres une retraite assurée contre la tyrannie. En France et en Allemagne plus d'un évêque allait au combat avec ses serfs. *Charlemagne* dans une lettre à une de ses femmes, nommée *Frastade*, lui parle d'un évêque qui a vaillamment combattu auprès de lui, dans une bataille contre les avars, peuples descendus des scithes, qui habitaient vers le pays qu'on nomme à présent l'Autriche. Je vois de son tems quatorze monastères qui doivent fournir des soldats. Pour peu qu'un abbé fût guerrier, rien ne l'empêchait de

p113

les conduire lui-même. Il est vrai qu'en 803 un parlement se plaignit à *Charlemagne* du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. Il fut défendu alors aux ministres de l'autel d'aller aux combats. Il n'était pas permis de se dire clerc sans l'être, de porter la tonsure sans appartenir à un évêque. De tels clercs s'appelaient *acéphales*. On les punissait comme vagabonds. On ignorait cet état, aujourd'hui si commun, qui n'est ni séculier ni ecclésiastique. Le titre d'abbé, qui signifie père, n'appartenait qu'aux chefs des monastères.

Les abbés avaient dès-lors le bâton pastoral que portaient les évêques, et qui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome

payenne. Telle était la puissance de ces abbés sur les moines, qu' ils condamnaient quelquefois aux peines afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare usage des empereurs grecs, de faire bruler les yeux ; et il fallut qu' un concile leur défendit cet attentat, qu' ils commençaient à regarder comme un droit.

La messe était différente de ce qu' elle est aujourd'hui, et plus encor de ce qu' elle était dans les premiers tems. Elle fut d' abord une cène ; ensuite la majesté du culte augmentant avec le nombre des fidèles, elle fut à peu près ce qu' est la grande messe aujourd'hui. Il n' y eut jusqu' au cinquième siècle qu' une messe commune dans chaque église. Le nom de *synaxe* qu' elle a chez les grecs, et qui signifie *assemblée*, les formules qui subsistent et qui s' adressent à cette assemblée, tout fait voir que les messes privées durent être longtemps inconnues. Ce sacrifice, cette assemblée,

p114

cette commune prière avait le nom de *missa* chez les latins, parce que selon quelques-uns on renvoyait, *mittebantur*, les pénitents qui ne communiaient pas, et selon d' autres, parce que la communion était envoyée, *missa erat*, à ceux qui ne pouvaient venir à l' église. Quand le nombre des prêtres fut augmenté, on fut obligé de dire des messes particulières. Les hommes puissants eurent des aumoniers ; *Agobard* évêque de Lyon s' en plaint au neuvième siècle. *Dénis Le Petit* dans son recueil des canons, et beaucoup d' autres, confirment que tous les fidèles communiaient à la messe publique. Ils apportaient de son tems le pain et le vin que le prêtre consacrait ; chacun recevait le pain dans ses mains. Ce pain était fermenté, et n' était point encor azime ; on le donnait même aux enfans. La communion sous les deux espèces était un usage universel sous *Charlemagne* ; il se conserva toujours chez les grecs, et dura chez les latins jusqu' au douzième siècle. On voit même que dans le treizième il était encor pratiqué quelquefois. L' auteur de la rélation de la victoire que remporta *Charles D' Anjou* sur *Mainfroi* en 1264 rapporte que ses chevaliers communièrent avec le pain et le vin avant la bataille. L' usage de tremper le pain dans le vin s' était établi avant *Charlemagne* : celui de sucer le vin avec un chalumeau ou un

siphon de métal, ne s' introduisit qu' environ deux-cent ans après, et fut bientôt aboli. Tous ces rites, toutes ces pratiques changèrent selon la conjoncture des tems, et selon la prudence des pasteurs.

L' église latine était la seule qui priât dans une

p115

langue étrangère inconnue au peuple. Les inondations des barbares, qui avaient introduit dans l' Europe leurs idiomes, en était cause. Les latins étaient encor les seuls qui conférassent le baptême par la seule aspersion ; indulgence très-naturelle pour des enfans nés dans les climats rigoureux du septentrion, et convenance décente dans le climat chaud d' Italie. Les cérémonies du baptême des adultes, et de celui qu' on donnait aux enfans, n' étaient pas les mêmes. Cette différence était indiquée par la nature.

La confession auriculaire s' était introduite, dit-on, dès le sixième siècle. Les évêques exigèrent d' abord que les chanoines se confessassent à eux deux fois l' année, par les canons du concile d' Attigny en 763 et c' est la première fois qu' elle fut commandée expressément. Les abbés soumirent leurs moines à ce joug, et les séculiers peu à peu le portèrent. La confession publique ne fut jamais en usage dans l' occident ; car lorsque les barbares embrassèrent le christianisme, les abus et les scandales qu' elle entraînait après elle, l' avaient abolie en orient, sous le patriarche *nectaire* , à la fin du quatrième siècle ; mais souvent les pécheurs publics faisaient des pénitences publiques dans les églises d' occident, surtout en Espagne, où l' invasion des sarrazins redoublait la ferveur des chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace jusqu' au douzième siècle de la formule de la confession, ni des confessionaux établis dans les églises, ni de la nécessité préalable de se confesser immédiatement avant la communion. Aux huitième et neuvième siècles il

p116

y avait trois carêmes, et on se confessait d' ordinaire à ces trois tems de l' année. Les commandements de l' église, qui ne sont bien connus

qu' après le quatrième concile de Latran en 1215, imposèrent la nécessité de faire une fois l' année ce qui semblait auparavant plus arbitraire.

Au tems de *Charlemagne* il y avait des confesseurs dans les armées. *Charles* en avait un pour lui en titre d' office ; il s' appelait *Valdon* , et était abbé d' Augi près de Constance.

Il était permis de se confesser à un laïque, et même à une femme en cas de nécessité. Cette permission dura très-longtems. C' est pourquoi *Joinville* dit qu' il confessa en Afrique un chevalier, et qu' il lui donna l' absolution selon le pouvoir qu' il en avait. *ce n' est pas tout-à-fait un sacrement*, dit *St Thomas*, *mais c' est comme sacrement* .

On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l' antiquité avaient embrassé l' ombre de cette pratique salutaire. On s' était confessé dans les expiations chez les égyptiens, et chez les grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. *Marc-Aurèle* en s' associant aux mystères de *Cerès Eleusme* se confessa à l' *hierophante* .

Cet usage si saintement établi chez les chrétiens, fut malheureusement depuis l' occasion de quelques funestes abus, surtout lorsque dans les divisions entre les empereurs et les papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l' absolution à ceux qui n' étaient pas de leur parti. C' est ce qu' on a vu en France du tems du roi *Henri IV* . Presque tous les confesseurs refusaient

p117

d' absoudre les sujets qui reconnaissaient leur roi. Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poison.

La religion chrétienne ne s' était point encor étendue au nord plus loin que les conquêtes de *Charlemagne* . La Scandinavie, le Dannemarck, qu' on appelait le *pays des normans* , étaient plongés dans une idolâtrie grossière. Ils adoraient *Odin* , et ils se figuraient qu' après leur mort le bonheur de l' homme consistait à boire dans la salle d' *Odin* de la bière dans le crane de ses ennemis. On a encor de leurs anciennes chansons traduites, qui expriment cette idée. C' était beaucoup pour eux que de croire

une autre vie. La Pologne n' était ni moins barbare, ni moins idolâtre. Les moscovites, aussi sauvages que le reste de la grande Tartarie, en savaient à peine assez pour être payens ; mais tous ces peuples vivaient en paix dans leur ignorance : heureux d' être inconnus à *Charlemagne* , qui vendait si cher la connaissance du christianisme ! Les anglais commençaient à recevoir la religion chrétienne. Elle y avait été apportée un peu auparavant par *Constance Clore* , protecteur secret de cette religion alors persécutée. Elle n' y domina point ; l' idolatrie eut le dessus encore longtemps. Quelques missionnaires des Gaules cultivèrent grossièrement un petit nombre de ces insulaires. Le fameux *Pélage* , trop zélé défenseur de la nature humaine, était né en Angleterre ; mais il n' y fut point élevé : et il faut le compter parmi les romains.

p118

L' Irlande, qu' on appelait *écosse* , et l' écosse connue alors sous le nom d' *Albanie* , ou du *pays des pictes* , avait reçu aussi quelques semences du christianisme, étouffées toujours par l' idolatrie, qui dominait. Le moine *Colomban* , né en Irlande, était du sixième siècle ; mais il paraît par sa retraite en France, et par les monastères qu' il fonda en Bourgogne, qu' il y avait peu à faire et beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en Irlande et en Angleterre de ces établissements riches et tranquilles qu' on trouvait ailleurs à l' abri de la religion. Après une extinction presque totale du christianisme dans l' Angleterre, l' écosse, et l' Irlande, la tendresse conjugale l' y fit renaître. *Ethelbert*, un des rois barbares anglo-saxons de l' heptarchie d' Angleterre, qui avait son petit royaume dans la province de Kent, où est Cantorbéry, voulut s' allier avec un roi de France. Il épousa la fille de *Childebert* roi de Paris. Cette princesse chrétienne, qui passa la mer avec un évêque de Soissons, disposa son mari à recevoir le baptême, comme *Clotilde* avait soumis *Clovis* . Le pape *Grégoire Le Grand* envoya *Augustin* avec d' autres moines romains en 598. Ils firent peu de conversions ; car il faut au moins entendre la langue du pays, pour en changer la religion ; mais, favorisés par la reine, ils bâtirent un monastère. Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéry. Ses sujets

barbares, qui n' avaient point d' opinions, suivirent aisément l' exemple de leurs souverains. Cet *Augustin* n' eut pas de peine à se faire déclarer

p119

primat par *Grégoire Le Grand* . Il eût voulu même l' être des Gaules ; mais *Grégoire* lui écrivit qu' il ne pouvait lui donner de juridiction que sur l' Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbery, premier primat de l' Angleterre. Il donna à l' un de ses moines le titre d' évêque de Londres, à l' autre celui de Rochester. On ne peut mieux comparer ces évêques, qu' à ceux d' Antioche et de Babylone, qu' on appelle évêques in *partibus infidelium* . Mais avec le tems, la hiérarchie d' Angleterre se forma. Les monastères surtout étaient très-riches au huitième et au neuvième siècles. Ils mettaient au catalogue des saints tous les grands seigneurs qui leur avaient donné des terres ; d' où vient que l' on trouve parmi leurs saints de ce tems-là, sept rois, sept reines, huit princes, seize princesses. Leurs chroniques disent que dix rois et onze reines finirent leurs jours dans des cloîtres. Il est croyable que ces dix rois et ces onze reines se firent seulement revêtir à leur mort d' habits religieux, et peut-être porter, à leurs dernières maladies, dans des couvens : mais non pas qu' en effet ils ayent en santé renoncé aux affaires publiques, pour vivre en cénobites.

p120

## CHAPITRE 13

Suite des usages du tems de Charlemagne. *de la justice, des loix. Coutumes singulières.* des comtes nommés par le roi rendaient sommairement la justice. Ils avaient leurs districts assignés. Ils devaient être instruits des loix, qui n' étaient ni si difficiles ni si nombreuses que les nôtres. La procédure était simple : chacun plaidait sa cause en France et en Allemagne. Rome seule, et ce qui en dépendait,

avait encor retenu beaucoup de loix et de formalités de l' empire romain. Les loix lombardes avaient lieu dans le reste de l' Italie citérieure.

Chaque comte avait sous lui un lieutenant nommé *Viguier* , sept assesseurs, *Scabini*, et un greffier, *Notarius* . Les comtes publiaient dans leur jurisdiction l' ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les soldats sous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laissaient alors leurs lieutenants faire les fonctions de juge.

p121

Les rois envoyaient des commissaires avec lettres expresses, *missi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commissaires, ni ces comtes ne condamnaient presque jamais à la mort, ni à aucun suplice ; car si on en excepte la Saxe, où *Charlemagne* fit des loix de sang, presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire. Le seul crime de rébellion était puni de mort, et les rois s' en réservaient le jugement. La loi salique, celle des lombards, celle des ripuaires, avaient évalué à prix d' argent la plupart des autres attentats, ainsi que nous l' avons vû.

Leur jurisprudence, qui paraît humaine, était en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laissait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi est celle qui mettant le frein le plus terrible à l' iniquité, prévient ainsi le plus de crimes.

Les loix saliques furent remises en vigueur par *Charlemagne* . Parmi ces *loix saliques* , il s' en trouve une qui marque bien expressément dans quel mépris étaient tombés les romains chez les peuples barbares. Le franc qui avait tué un citoyen romain, ne payait que mille-cinquante deniers ; et le romain payait pour le sang d' un franc deux-mille-cinq-cent deniers.

Dans les causes criminelles indécises, on se purgeait par serment. Il fallait non seulement que la partie accusée jurât, mais elle était obligée de produire un certain nombre de témoins qui juraient avec elle. Quand les deux parties oposaient serment à serment, on permettait quelquefois

p122

le combat, tantôt à fer émoulu, tantôt à outrance.

Ces combats étaient appelés, comme on sait, *le jugement de dieu* ; c' est aussi le nom qu' on donnait à une des plus déplorables folies de ce gouvernement barbare. Les accusés étaient soumis à l' épreuve de l' eau froide, de l' eau bouillante, ou du fer ardent. Le célèbre *étienne Baluze* a rassemblé toutes les anciennes cérémonies de ces épreuves. Elles commençaient par la messe ; on y communiait l' accusé. On bénissait l' eau froide, on l' exorcisait. Ensuite l' accusé était jetté, garotté, dans l' eau. S' il tombait au fond, il était réputé innocent ; s' il surnageait, il était jugé coupable. Mr *De Fleury* dans son *histoire ecclésiastique* dit que c' était une manière sûre de ne trouver personne criminel. J' ose croire que c' était une manière de faire périr beaucoup d' innocens. Il y a bien des gens qui ont la poitrine assez large et les poûmons assez légers, pour ne point enfoncer, lorsqu' une grosse corde qui les lie avec plusieurs tours, fait avec leur corps un volume moins pesant qu' une pareille quantité d' eau. Cette malheureuse coutume, proscrite depuis dans les grandes villes, s' est conservée jusqu' à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très-souvent assujetti, même par sentence de juge, ceux qu' on faisait passer pour sorciers ; car rien ne dure si longtems que la superstition : et il en a couté la vie à plus d' un malheureux.

Le jugement de Dieu par l' eau chaude s' exécutait en faisant plonger le bras nud de l' accusé

p123

dans une cuve d' eau bouillante. Il fallait prendre au fond de la cuve un anneau béni. Le juge, en présence des prêtres et du peuple, enfermait dans un sac le bras du patient, scêlait le sac de son cachet ; et si trois jours après il ne paraissait sur le bras aucune marque de brulure, l' innocence était reconnue.

Tous les historiens raportent l' exemple de la reine *Teutberge* , bru de l' empereur *Lothaire* petit-fils de *Charlemagne* , accusée d' avoir commis un inceste avec son frère moine et soudiacre. Elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l' épreuve de l' eau bouillante, en présence d' une cour nombreuse. Il prit l' anneau béni sans se bruler. Il est certain qu' on a des secrets

pour soutenir l' action du feu sans péril pendant quelques secondes. J' en ai vû des exemples. Ces secrets étaient alors d' autant plus communs qu' ils étaient plus nécessaires. Mais il n' en est point pour nous rendre absolument impassibles. Il y a grande apparence que dans ces étranges jugements on faisait subir l' épreuve d' une manière plus ou moins rigoureuse, selon qu' on voulait condamner ou absoudre.

Cette épreuve de l' eau bouillante était destinée particulièrement à la conviction de l' adultère. Ces coùtumes sont plus anciennes, et se sont étendues plus loin qu' on ne pense. Les femmes accusées chez les juifs, étaient soumises par la loi de Moïse à l' épreuve des *eaux de jalousie* . Elles buvaient en présence des prêtres d' une eau dans laquelle on jettait un peu de cendre consacrée. Cette eau salubre à l' innocence

p124

faisait enfler et crever sur le champ les coupables.

Les savants n' ignorent pas qu' en Sicile, dans le temple des dieux paliques, on écrivait son serment qu' on jettait dans un bassin d' eau, et que si le serment surnageait, l' accusé était absous. Le temple de Trézène était fameux par de pareilles épreuves. On trouve encor au bout de l' orient dans le Japon des usages semblables, fondés sur la simplicité des premiers tems, et sur la superstition commune à toutes les nations. La troisième épreuve était celle d' une barre de fer ardent, qu' il fallait porter dans la main l' espace de neuf pas. Il était plus difficile de tromper dans cette épreuve que dans les autres ; aussi je ne vois personne qui s' y soit soumis dans ces siècles grossiers.

à l' égard des loix civiles, voici ce qui me paraît de plus remarquable. Un homme qui n' avait point d' enfans, pouvait en adopter. Les époux pouvaient se répudier en justice ; et après le divorce il leur était permis de passer à d' autres nôtches. Nous avons dans *Marculfe* le détail de ces loix.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, et ce qui n' en est pas moins vrai, c' est qu' au livre deuxième de ces formules de *Marculfe* , on trouve que rien n' était plus permis ni plus commun que de déroger à cette fameuse *loi salique* , par laquelle les filles n' héritaient

pas. On amenait sa fille devant le comte ou le commissaire, et on disait : " ma chère fille, un

p125

usage ancien et impie ôte parmi nous toute portion paternelle aux filles ; mais ayant considéré cette impiété, j' ai vu que, comme vous m' avez été donnés tous de Dieu également, je dois vous aimer de même ; ainsi, ma chère fille, je veux que vous héritiez par portion égale avec vos frères dans toutes mes terres, etc. "

on ne connaissait point chez les francs, qui vivaient suivant la *loi salique* et *ripuaire* , cette distinction de nobles et de roturiers, de nobles de nom et d' armes, et de nobles *ab avo* ou gens vivant noblement. Il n' y avait que deux ordres de citoyens, les libres et les serfs, à peu près comme aujourd'hui dans les empires mahométans et à la Chine. Le terme *nobilis* n' est employé qu' une seule fois dans les capitulaires au livre cinquième, pour signifier les officiers, les comtes, les centeniers.

Toutes les villes d' Italie et de France étaient gouvernées selon leur droit municipal. Les tributs qu' elles payaient au souverain, consistaient en *foderum*, *paratam*, *mansionaticum*, fourages, vivres, meubles de séjour. Les empereurs et les rois entretenirent longtems leurs cours avec leurs domaines, et ces droits payés en nature quand ils voyageaient. Il nous reste un capitulaire de *Charlemagne* concernant ses métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu' on lui rende un compte exact de ses troupeaux. Un des grands biens de la campagne consistait en abeilles. Enfin les plus grandes choses, et les plus petites de ce tems-là

p126

nous font voir des loix, des moeurs, et des usages dont à peine il reste des traces.

## CHAPITRE 14

Louis Le Faible,  
ou Le Débonnaire.

L'histoire des grands événemens de ce monde n'est guères que l'histoire des crimes. Je ne vois point de siècle que l'ambition des séculiers et des ecclésiastiques n'ait rempli d'horreurs.

à peine *Charlemagne* est-il au tombeau, qu'une guerre civile désole sa famille et l'empire. Les archevêques de Milan et de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte est que *Bernard*, roi d'Italie, est le chef de la maison carlovingienne, le fils de l'ainé de *Charlemagne*. On voit assez la véritable raison dans cette fureur de remuer, et dans cette frénésie d'ambition, qui s'autorise toujours des loix mêmes faites pour la reprimer. Un évêque d'Orléans entre dans leurs intrigues ; l'oncle et le neveu lèvent des armées. On est prêt d'en venir aux mains à Châlons Sur Saone ; mais le parti de l'empereur gagne par argent et par

p127

promesses la moitié de l'armée d'Italie. On négocie, c'est-à-dire, on veut tromper. Le roi est assez imprudent pour venir dans le camp de son oncle. *Louis*, qu'on a nommé *Le Débonnaire*, parce qu'il était faible, et qui fut cruel par faiblesse, fait crever les yeux à son neveu, qui lui demandait grâce à genoux. Le malheureux roi meurt dans les tourmens du corps et de l'esprit, trois jours après cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan, et on grava sur son tombeau : *ci gist Bernard de sainte mémoire*. il semble que le nom de saint en ce tems-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors *Louis* fait tondre et enfermer dans un monastère trois de ses frères, dans la crainte qu'un jour le sang de *Charlemagne*, trop respecté en eux, ne suscitât des guerres. Ce ne fut pas tout. L'empereur fait arrêter tous les partisans de *Bernard*, que ce roi avait nommés sous l'espoir de sa grace. Ils éprouvent le même supplice que le roi. Les ecclésiastiques sont exceptés de la sentence. On les épargne, eux qui étaient les auteurs de la guerre. La déposition ou l'exil sont leur seul châtement. *Louis* ménageait l'église ; et l'église lui fit bientôt sentir qu'il eût dû être moins cruel et plus ferme.

Dès l'an 817 *Louis* avait suivi le mauvais exemple de son père, en donnant des royaumes à ses enfans ; et n'ayant ni le courage

d' esprit de son père, ni l' autorité que ce courage donne, il s' exposait à l' ingratitude. Oncle

p128

barbare et frère trop dur, il fut un père trop facile.

Ayant associé à l' empire son fils aîné *Lothaire* , donné l' Aquitaine au second nommé *Pepin* , la Bavière à *Louis* son troisième fils, il lui restait un jeune enfant d' une nouvelle femme ; c' est ce *Charles Le Chauve* , qui fut depuis empereur. Il voulut après le partage, ne pas laisser sans états cet enfant d' une femme qu' il aimait.

Une des sources du malheur de *Louis Le Faible* , et de tant de désastres plus grands qui depuis ont affligé l' Europe, fut cet abus qui commençait à naître, d' accorder de la puissance dans le monde à ceux qui ont renoncé au monde.

Un parent de l' empereur, nommé *Vala* , abbé de Corbie, commença cette scène mémorable. C' était un homme furieux par zèle ou par esprit de faction, ou par tous les deux ensemble ; et l' un de ces chefs de parti qu' on a vu si souvent faire le mal en prêchant la vertu, et troubler tout par l' esprit de la règle.

Dans un parlement, tenu en 829 à Aix-La-Chapelle, parlement où étaient entrés les abbés, parce qu' ils étaient seigneurs de grandes terres, ce *Vala* reproche publiquement à l' empereur tous les désordres de l' état : " c' est vous, lui dit-il, " qui en êtes coupable. Il parle ensuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de sédition. Il ose accuser l' impératrice *Judith* d' adultère. Il veut prévenir et empêcher les dons que l' empereur veut faire à ce fils qu' il a

p129

eu de l' impératrice. Il déshonore et trouble la famille royale, et par conséquent l' état, sous prétexte du bien de l' état même.

Enfin l' empereur irrité renvoie *Vala* dans son monastère, dont il n' eût jamais dû sortir. Il se résout, pour satisfaire sa femme, à donner à son fils une petite partie de l' Allemagne vers le Rhin, le pays des suisses et la Franche-Comté. Si dans l' Europe les loix avaient été fondées

sur la puissance paternelle ; si les esprits eussent été pénétrés de la nécessité du respect filial comme du premier de tous les devoirs, ainsi que je l' ai remarqué de la Chine ; les trois enfans de l' empereur, qui avaient reçu de lui des couronnes, ne se seraient point révolté contre leur père qui donnait un héritage à un enfant du second lit.

D' abord ils se plaignirent : aussi-tôt l' abbé de Corbie se joint à l' abbé de *st Denis* , plus factieux encor, et qui ayant les abbayes de *st Médard* , de Soissons et de *St Germain Des-Prez* , pouvait lever des troupes, et en leva ensuite. Les évêques de Vienne, de Lyon, d' Amiens, unis à ces moines, poussent les princes à la guerre civile, en déclarant rebelles à Dieu et à l' église, ceux qui ne seront pas de leur parti. En vain *Le Débonnaire* , au lieu d' assembler des armées, convoque quatre conciles, dans lesquels on fait de bonnes et d' inutiles loix. Ses trois fils prennent les armes. C' est, je crois, la première fois qu' on a vu trois enfans soulevés ensemble contre leur père. L' empereur arme à la fin. On voit deux camps remplis d' évêques,

p130

d' abbés et de moines. Mais du côté des princes est le pape *Grégoire Iv* dont le nom donne un grand poids à leur parti. C' était déjà l' intérêt des papes d' abaisser les empereurs. Déjà un *étienne* , prédécesseur de *Grégoire* , s' était installé dans la chaire pontificale sans l' agrément de *Louis Le Débonnaire* . Brouiller le père avec les enfans, semblait le moyen de s' agrandir sur leurs ruines. Le pape *Grégoire* vient donc en France, et menace l' empereur de l' excommunier. Cette cérémonie d' excommunication n' emportait pas encor l' idée qu' on voulut lui attacher depuis. On n' osait pas prétendre qu' un excommunié dût être privé de ses biens par la seule excommunication. Mais on croyait rendre un homme exécration, et rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

Les évêques du parti de l' empereur se servirent de leur droit, et font dire courageusement au pape : si excommunicatus veniet, excommunicatus abibit : *s' il vient pour excommunier, il retournera excommunié lui-même*. ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant à la vérité de pape, mais en même tems

de frère. *Grégoire*, plus fier encor, leur mande : " le terme de frère sent trop l' égalité, tenez-vous en à celui de pape ; reconnaissez ma supériorité : sachez que l' autorité de ma chaire est au-dessus de celle du trône de *Louis* . Enfin il élude dans cette lettre le serment qu' il a fait à l' empereur. Au milieu de cette guerre on négocie. Le

p131

pontife se rend arbitre. Il va trouver l' empereur dans son camp. Il y a le même avantage que *Louis* avait eu autrefois sur *Bernard* . Il séduit ses troupes, ou il souffre qu' elles soient séduites. Il trompe *Louis* , ou il est trompé lui-même par les rebelles au nom desquels il porte la parole. à peine le pape est-il sorti du camp, que la nuit même la moitié des troupes impériales passe du côté de *Lothaire* son fils. Cette désertion arriva près de Bâle ; et la plaine où le pape avait négocié, s' appelle encore le *champ du mensonge* . Alors le monarque malheureux se rend prisonnier à ses fils rebelles, avec sa femme *Judith* , objet de leur haine. Il leur livre son fils *Charles* , âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des tems plus barbares, comme sous *Clovis* et ses enfans, ou dans des pays tels que Constantinople, je ne serais point surpris qu' on eût fait périr *Judith* et son fils, et même l' empereur. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser l' impératrice, de la mettre en prison en Lombardie, de renfermer le jeune *Charles* dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, et de détrôner leur père. Il me semble qu' en lisant le désastre de ce père trop bon, on ressent au moins une satisfaction secrète, quand on voit que ses fils ne furent guères moins ingrats envers cet abbé *Vala* , le premier auteur de ces troubles, et envers le pape qui les avait si bien soutenus. Le pontife retourna à Rome, méprisé des vainqueurs, et *Vala* se renferma dans un monastère en Italie.

p132

*Lothaire* , d' autant plus coupable qu' il était associé à l' empire, traîne son père prisonnier à

Compiègne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l' église, qui défendait de porter les armes et d' exercer les fonctions civiles pendant le tems de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guères que sur quelques malheureux de la lie du peuple. On résolut de faire subir à l' empereur ce supplice infamant, sous le voile d' une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui imposer une pénitence perpétuelle, qui le dégraderait pour toujours.

*Louis* est intimidé. Il a la lâcheté de condescendre à cette proposition qu' on a la hardiesse de lui faire. Un archevêque de Rheims, nommé *Ebbon* , tiré de la condition servile malgré les loix, élevé à cette dignité par *Louis* même, dépose ainsi son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaitre le souverain, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l' église de notre dame de Soissons. Son fils *Lothaire* présent, y jouit de l' humiliation de son père. On fait étendre un cilice devant l' autel. L' archevêque ordonne à l' empereur d' ôter son baudrier, son épée, son habit, et de se prosterner sur ce cilice. *Louis*, le visage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu' il ne méritait que trop en s' y soumettant. L' archevêque le force de lire à haute voix un papier dans lequel il s' accuse de sacrilège et d' homicide. Le malheureux lit posément la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu' il

p133

avait fait marcher ses troupes en carême, et indiqué un parlement un jeudi saint. On dresse un procès verbal de toute cette action : monument encor subsistant d' insolence et de bassesse. Dans ce procès verbal on ne daigne pas seulement nommer *Louis* du nom d' empereur : il y est appelé dominus ludovicus, *noble homme, vénérable homme*. on tâche toujours d' appuyer par des exemples les entreprises extraordinaires. Cette pénitence de *Louis* fut autorisée par le souvenir d' un certain roi visigoth nommé *Vamba* , qui régnait en Espagne en 681 devenu imbécille, et soumis à la pénitence publique dans un concile de Tolède. Il s' était mis dans un cloître. Son successeur *Hervique* avait reconnu qu' il tenait sa couronne des évêques. Ce fait était cité, comme si un exemple pouvait justifier un attentat.

On alléguait encor la pénitence de l' empereur *Théodose* ; mais elle fut bien différente. Il avait fait massacrer quinze-mille citoyens à Thessalinique, non pas dans un mouvement de colère, comme on le dit tous les jours très-faussement, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer sur lui la vengeance des peuples, qui ne l' avaient pas élu pour en être égorgés. *st Ambroise* fit une très-belle action en lui refusant l' entrée de l' église, et *Théodose* en fit une très-sage d' apaiser un peu la haine de l' empire, en s' abstenant d' entrer dans l' église pendant huit mois ; faible et misérable satisfaction pour le forfait le plus horrible dont jamais un souverain se soit souillé.

p134

*Louis* fut enfermé un an dans une cellule de couvent de *st Médard* de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde. S' il n' avait eu qu' un fils, il était perdu pour toujours ; mais ses trois enfans disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne.

Transféré à *st Denis* , deux de ses fils, *Louis* et *Pepin* , vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils *Charles* . L' assemblée de Soissons est anathématisée par une autre à Thionville ; mais il n' en couta à l' archevêque de Rheims que la perte de son siège ; encor fut-il jugé et déposé dans la sacristie : l' empereur l' avait été en public aux pieds de l' autel. Quelques évêques furent déposés aussi. L' empereur ne put ou n' osa les punir davantage.

Bientôt après un de ces mêmes enfans qui l' avaient rétabli, *Louis De Bavière*, se révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente auprès de Mayence, en disant : *je pardonne à Louis, mais qu' il sache qu' il m' a donné la mort.*

il confirma, dit-on, solennellement par son testament la donation de *Pepin* et de *Charlemagne* à l' église de Rome.

Les mêmes doutes s' élèvent sur cette confirmation, que sur les dons qu' elle ratifie. Il est difficile de croire que *Charlemagne* et son fils aient donné aux papes Venise, la Sicile, la Sardaigne, et la Corse, pays sur lesquels ils

n' avaient tout au plus que la prétention disputée du domaine suprême. Et dans quel tems *Louis* eût-il donné la Sicile qui appartenait aux empereurs grecs, et qui était infestée par les descentes continuelles des arabes ?

## CHAPITRE 15

état de l' Europe  
après la mort  
de Louis Le Débonnaire,  
ou Le Faible.

Après la mort du fils de *Charlemagne* , son empire éprouva ce qui était arrivé à celui d' *Alexandre* , et que nous verrons bientôt être la destinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s' écroula de même ; les guerres intestines le divisèrent.

Il n' est pas surprenant que des princes qui avaient détrôné leur père, se soient voulu exterminer l' un l' autre. C' était à qui dépouillerait son frère. *Lothaire*, empereur, voulait tout. *Charles Le Chauve*, roi de France, et *Louis* , roi de Bavière, s' unissent contre lui. Un fils de *pepin* , ce roi d' Aquitaine fils du *Débonnaire* , et devenu roi après la mort de son père,

se joint à *Lothaire* . Ils désolent l' empire ; ils l' épuisent de soldats. Enfin, deux rois contre deux rois, dont trois sont frères, et dont l' autre est leur neveu, se livrent une bataille à Fontenai dans l' Auxerrois, avec une fureur digne des guerres civiles. Plusieurs auteurs assurent qu' il y périt cent-mille hommes. Il est vrai que ces auteurs ne sont pas contemporains, et que du moins il est permis de douter que tant de sang ait été répandu. L' empereur *Lothaire* fut vaincu. Il donna alors au monde l' exemple d' une politique toute contraire à celle de *Charlemagne* .

Le vainqueur des saxons les avait assujettis au christianisme comme à un frein nécessaire. Quelques révoltes, et de fréquens retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour

une religion qu' ils regardaient comme leur châtement. *Lothaire*, pour se les attacher, leur donne une liberté entière de conscience. La moitié du pays redevint idolâtre, mais fidèle à son roi. Cette conduite et celle de *Charlemagne* son grand-père firent voir aux hommes combien diversement les princes plient la religion à leurs intérêts.

Les disgrâces de *Lothaire* en fournirent un autre exemple : ses deux frères, *Charles Le Chauve* et *Louis De Bavière* , assemblèrent un concile d' évêques et d' abbés à Aix-La-Chapelle. Ces prélats, d' un commun accord, déclarèrent *Lothaire* déchu de son droit à la couronne, et ses sujets déliés du serment de fidélité : *promettez-vous de mieux gouverner que lui ?* disent-ils aux

p137

deux frères *Charles* et *Louis* : *nous le promettons*, répondirent les deux rois : *et nous*, dit l' évêque qui présidait, *nous vous permettons par l' autorité divine, et nous vous commandons de régner à sa place.* en voyant les évêques ainsi donner les couronnes, on se tromperait si on croyait qu' ils fussent alors tels que des électeurs de l' empire. Ils étaient puissans à la vérité, mais aucun n' était souverain. L' autorité de leur caractère et le respect des peuples étaient des instrumens dont les rois se servaient à leur gré. Il y avait dans ces ecclésiastiques bien plus de faiblesse que de grandeur, à décider ainsi du droit des rois suivant les ordres du plus fort. On ne doit pas être surpris, que quelques années après, un archevêque de Sens, avec vingt autres évêques, ait osé, dans des conjonctures pareilles, déposer *Charles Le Chauve* , roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à *Louis De Bavière* . Ces monarques, aussi méchans rois que frères dénaturés, ne pouvant se faire périr l' un l' autre, se faisaient anathématiser tour-à-tour ; mais ce qui surprend, c' est l' aveu que fait *Charles Le Chauve* dans un écrit qu' il daigna publier contre l' archevêque de Sens : *au moins cet archevêque e devait pas me déposer... etc.* la race de *Charlemagne* , réduite à parler ainsi,

p138

marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à *Lothaire* , qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes ; fait couronner son fils *Louis* , qui vient juger dans Rome le pape *Sergius II* . Le pontife comparait, répond juridiquement aux accusations d' un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* déposé par ses évêques. *Lothaire* même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape *ne sera plus élu par le peuple* , et que l' on avertira l' empereur de la vacance du saint siège.

On s' étonne de voir l' empereur tantôt si humble, et tantôt si fier ; mais il avait une armée auprès de Rome quand le pape lui jura obéissance, et n' en avait point à Aix-La-Chapelle quand les évêques le détronèrent.

Leur sentence ne fut qu' un scandale de plus ajouté aux désolations de l' Europe. Les provinces depuis les Alpes au Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans ; les campagnes étaient ravagées tour-à-tour par différens partis. On n' entendait parler que de combats ; et dans ces combats il y avait toujours des moines, des abbés, des évêques, qui périssaient les armes à la main. *Hugues*, un des fils de *Charlemagne* , forcé jadis à être moine, devenu depuis abbé de st Quentin, fut tué devant Toulouse avec l' abbé de *Ferrière* : deux évêques y furent faits prisonniers.

p139

Cet incendie s' arrêta un moment, pour recommencer avec fureur. Les trois frères, *Lothaire*, *Charles* et *Louis* , firent de nouveaux partages, qui ne furent que de nouveaux sujets de divisions et de guerre.

L' empereur *Lothaire* , après avoir bouleversé l' Europe sans succès et sans gloire, se sentant affaibli, vint se faire moine dans l' abbaye de Prum. Il ne vécut dans le froc que six jours, et mourut imbécille après avoir régné en tyran. à la mort de ce troisième empereur d' occident, il s' éleva de nouveaux royaumes en Europe, comme des monceaux de terre après les secousses d' un grand tremblement. Un autre *Lothaire* , fils de cet empereur,

donna son nom de *Lotharinge* à une assez grande étendue de pays, nommé depuis par contraction *Lorraine*, entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse et la mer. Le Brabant fut appelé *la basse Lorraine*; le reste fut connu sous le nom de *la haute*. Aujourd'hui de cette haute Lorraine il ne reste qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le royaume de France. Un second fils de l'empereur *Lothaire*, nommé *Charles*, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence et du Languedoc. Cet état composa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie par les romains, mais alors petite, pauvre, ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes. Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une

p140

partie était encore payenne; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés. Le fantôme d'empire romain subsistait. *Louis*, second fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par *Sergius II* en 855. Il ne résidait point à Rome; il ne possédait pas la neuvième partie de l'empire de *Charlemagne*, et n'avait en Italie qu'une autorité contestée par les papes et par les ducs de Bénévent, qui possédaient alors un état considérable. Après sa mort, arrivée en 875 si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de *Charlemagne*, c'était à l'aîné de la maison qu'appartenait l'empire. *Louis de Germanie* aîné de la maison de *Charlemagne*, devait succéder à son neveu mort sans enfants; mais des troupes et de l'argent firent les droits de *Charles Le Chauve*. Il ferma les passages des Alpes à son frère, et se hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Metz et de Fulden, assûrent qu'il acheta l'empire du pape *Jean VIII*. Le pape non seulement se fit payer, mais profitant de la conjoncture, il donna l'empire en souverain, et *Charles* le reçut en vassal, protestant qu'il le tenait du pape, ainsi qu'il avait protesté auparavant en France en 859 qu'il devait subir le jugement des évêques, laissant toujours avilir sa dignité pour en jouir. Sous lui l'empire romain était donc composé

de la France et de l' Italie. On dit qu' il mourut empoisonné par son médecin, un juif nommé *Sédécias* ; mais personne n' a jamais dit par

p141

quelle raison ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoisonnant son maître ? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune ? Aucun auteur ne parle du supplice de ce médecin. Il faut donc douter de l' empoisonnement, et faire réflexion seulement que l' Europe chrétienne était si ignorante, que les rois étaient obligés de chercher pour leurs médecins des juifs et des arabes.

On voulait toujours saisir cette ombre d' empire romain ; et *Louis Le Bègue* , roi de France, fils de *Charles Le Chauve* , le disputait aux autres descendants de *Charlemagne* . C' était toujours au pape qu' on le demandait. Un duc de Spolète, un marquis de Toscane, investis de ces états par *Charles Le Chauve* , se saisirent du pape *Jean VIII* et pillèrent une partie de Rome, pour le forcer, disaient-ils, à donner l' empire au roi de Bavière, *Carloman*, l' aîné de la race de *Charlemagne* . Non seulement le pape *Jean VIII* était ainsi persécuté dans Rome par des italiens, mais il venait en 877 de payer vingt-cinq-mille livres pesant d' argent aux mahométans, possesseurs de la Sicile et du Garillan. C' était l' argent dont *Charles Le Chauve* avait acheté l' empire. Il passa bientôt des mains du pape en celles des sarrazins ; et le pape même s' obligea, par un traité authentique, à leur en payer autant tous les ans.

Cependant ce pontife, tributaire des musulmans et prisonnier dans Rome, s' échapa, s' embarqua, passa en France. Il vint sacrer empereur *Louis Le Bègue* dans la ville de Troye, à

p142

l' exemple de *Léon III* , d' *Adrien* et d' *Étienne III* persécutés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles Le Gros* , empereur et roi de France, la désolation de l' Europe redoubla. Plus le sang de *Charlemagne* s' éloignait de sa source, et plus il dégénérait. *Charles Le Gros* fut

déclaré incapable de régner, par une assemblée de seigneurs français et allemands, qui le déposèrent auprès de Mayence dans une diète convoquée par lui-même. Ce ne sont point ici des évêques, qui en servant la passion d' un prince, semblent disposer d' une couronne ; ce furent les principaux seigneurs, qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner, et combattre à leur tête. On dit que le cerveau de *Charles Le Gros* était affaibli. Il le fut toujours sans-doute, puisqu' il se mit au point d' être détrôné sans résistance, de perdre à la fois l' Allemagne, la France et l' Italie, et de n' avoir enfin pour subsistance que la charité de l' archevêque de Mayence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu' alors l' ordre de la succession était compté pour rien ; puisqu' *Arnould* , bâtard de *Carloman* fils de *Louis Le Bègue* , fut déclaré empereur, et qu' *Eudes* ou *Odon* , comte de Paris, fut roi de France. Il n' y avait alors ni droit de naissance, ni droit d' élection reconnu. L' Europe était un chaos dans lequel le plus fort s' élevait sur les ruines du plus faible, pour être ensuite précipité par d' autres.

p143

## CHAPITRE 16

Des normands  
vers

le neuvième siècle.

Tout étant divisé, tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habitans des bords de la mer Baltique. Ces sauvages, trop nombreux, n' ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu' à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaire, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les apellait *normands*, *hommes du nord* , sans distinction, comme nous disons encor en général *les corsaires de Barbarie* . Dès le quatrième siècle ils se mêlèrent aux flots des autres barbares, qui portèrent la désolation jusqu' à Rome et en Afrique. On a vu que resserrés sous *Charlemagne* , ils craignirent l' esclavage. Dès le tems de *Louis Le*

*Débonnaire* ils commencèrent leurs courses. Les forêts dont ces pays étaient hérissés, leur fournissaient assez de bois pour construire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent

p144

hommes tenaient dans ces bâtimens, avec leurs provisions de bière, de biscuit de mer, de fromage, et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres, descendaient où ils ne trouvaient point de résistance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu' ils partageaient ensuite selon les loix du brigandage, ainsi qu' il se pratique en Barbarie. Dès l' an 843 ils entrèrent en France par l' embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévasta tout jusqu' en Touraine. Ils emmenaient en esclavage les hommes ; ils partageaient entre eux les femmes et filles, prenant jusqu' aux enfans pour les élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu' ils avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compatriotes indigens. Les habitans des côtes germaniques et gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont servi sur les vaisseaux d' Alger.

En 844 ils couvrirent la mer de vaisseaux. On les vit descendre presque à la fois en Angleterre, en France et en Espagne. Il faut que le gouvernement des français et des anglais fût moins bon que celui des mahométans, qui régnaient en Espagne ; car il n' y eut nulle mesure prise par les français ni par les anglais, pour empêcher ces irruptions ; mais en Espagne les arabes gardèrent leurs côtes, et repoussèrent enfin les pirates.

p145

En 845 les normands pillèrent Hambourg, et pénétrèrent avant dans l' Allemagne. Ce n' était plus alors un ramas de corsaires sans ordre : c' était une flotte de six-cent bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de Dannemarck, nommé *éric* , était à leur tête. Il gagna

deux batailles avant de se rembarquer. Ce roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoya en France un des chefs des corsaires, à qui les histoires donnent le nom de *Régnier*. Il remonta la Seine avec cent-vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent-vingt voiles portassent dix-mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il pillé Rouen une seconde fois, et vint jusqu'à Paris. Dans de pareilles invasions, quand la faiblesse du gouvernement n'a pourvu à rien, la terreur du peuple augmente le péril, et le plus grand nombre fuit devant le plus petit. Les parisiens, qui se défendirent dans d'autres temps avec tant de courage, abandonnèrent alors leur ville ; et les normands n'y trouvèrent que des maisons de bois, qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi, *Charles Le Chauve*, retranché à St Denis avec peu de troupes, au lieu de s'opposer à ces barbares, acheta de quatorze-mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. On est indigné quand on lit dans nos auteurs que plusieurs de ces barbares furent punis de mort subite pour avoir pillé l'église de *St Germain-Des-Prez*. Ni les peuples, ni leurs saints ne se défendirent ; mais les vaincus se donnent toujours la

p146

honteuse consolation de supposer des miracles opérés contre leurs vainqueurs. *Charles Le Chauve*, en achetant ainsi la paix, ne faisait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre, et s'ôter celui de la soutenir. Les normands se servirent de cet argent pour aller assiéger Bourdeaux, qu'ils pillèrent. Pour comble d'humiliation et d'horreur, un descendant de *Charlemagne*, *Pepin*, roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur résister, s'unit avec eux ; et alors la France vers l'an 858 fut entièrement ravagée. Les normands, fortifiés de tout ce qui se joignait à eux, désolèrent longtemps l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent-mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires signalées ; tant l'art de fortifier les places et de préparer des ressources a été perfectionné ; mais alors des barbares, combattant d'autres barbares désunis, ne trouvaient, après le premier succès, presque rien

qui arrêtaient leurs courses. Vaincus quelquefois, ils reparaissaient avec de nouvelles forces. *Godefroy*, roi de Dannemarck, à qui *Charles Le Gros* céda enfin une partie de la Hollande en 882 pénétra de la Hollande en Flandre ; ses normands passent de la Somme à l' Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre devant Paris. Les parisiens, qui s' attendaient alors à l' irruption des barbares, n' abandonnèrent point la ville, comme autrefois. Le comte de Paris, *Odon* ou *Eudes* , que sa valeur éleva depuis sur

p147

le trône de France, mit dans la ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts. *Sigefroy*, chef des normands, pressa le siège avec une fureur opiniâtre, mais non destituée d' art. Les normands se servirent du bélier pour battre les murs. Ils firent brèche, et donnèrent trois assauts. Les parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non seulement le comte *Eudes* , mais encor leur évêque *Goslin* , qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à son peuple, se mettait sur la brèche, le casque en tête, un carquois sur le dos, et une hache à sa ceinture, et ayant planté la croix sur le rempart, combattait à sa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d' autorité pour le moins que le comte *Eudes* ; puisque ce fut à lui que *Sigefroy* s' était d' abord adressé, pour entrer par sa permission dans Paris. Ce prélat mourut de ses fatigues au milieu du siège, laissant une mémoire respectable et chère ; car s' il arma des mains que la religion réservait seulement au ministère de l' autel, il les arma pour cet autel même et pour ses citoyens, dans la cause la plus juste, et pour la défense la plus nécessaire, qui est toujours au-dessus des loix. Ses confrères ne s' étaient armés que dans des guerres civiles et contre des chrétiens. Peut-être, si l' apothéose est due à quelques hommes, eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce prélat qui combattit et mourut pour son pays, que tant d' hommes obscurs, dont la

p148

vertu, s' ils en ont eu, a été pour le moins inutile au monde.

Les normands tinrent la ville assiégée une année et demie : les parisiens éprouvèrent toutes les horreurs qu' entraînent dans un long siège la famine et la contagion qui en sont les suites, et ne furent point ébranlés. Au bout de ce tems, l' empereur *Charles Le Gros* , roi de France, parut enfin à leur secours sur le mont de Mars, qu' on apelle aujourd'hui *Montmartre* ; mais il n' osa pas attaquer les normands : il ne vint que pour acheter encor une trêve honteuse. Ces barbares quittèrent Paris pour aller assiéger Sens et piller la Bourgogne, tandis que *Charles* alla dans Mayence assembler ce parlement qui lui ôta un trône dont il était si indigne.

Les normands continuèrent leurs dévastations ; mais quoiqu' ennemis du nom chrétien, il ne leur vint jamais en pensée de forcer personne à renoncer au christianisme. Ils étaient à peu près tels que les francs, les goths, les alains, les hunns, les hérules, qui, en cherchant au quatrième siècle de nouvelles terres, loin d' imposer une religion aux romains, s' accommodèrent aisément de la leur : ainsi les turcs, en pillant l' empire des califes, se sont soumis à la religion mahométane.

Enfin *Rolon* ou *Raoul* , le plus illustre de ces brigands du nord, après avoir été chassé du Dannemarck, ayant rassemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s' attacher à sa fortune,

p149

tenta de nouvelles aventures, et fonda l' espérance de sa grandeur sur la faiblesse de l' Europe. Il aborda l' Angleterre, où ses compatriotes étaient déjà établis ; mais après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d' autres normands savaient ruiner, mais qu' ils ne savaient pas asservir.

*Rolon* fut le seul de ces barbares qui cessa d' en mériter le nom, en cherchant un établissement fixe. Maître de Rouen sans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles et les tours. Rouen devint sa place d' armes ; de là il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, faisant la guerre avec politique, comme avec fureur. La France était expirante sous le règne de *Charles Le Simple* , roi de nom, et dont la

monarchie était encor plus démembrée par les ducs, par les comtes et par les barons ses sujets, que par les normands. *Charles Le Gros* n' avait donné que de l' or aux barbares : *Charles Le Simple* offrit à *Rolon* sa fille et des provinces.

*Raoul* demanda d' abord la Normandie : et on fut trop heureux de la lui céder. Il demanda ensuite la Bretagne ; on disputa ; mais il fallut la céder encor avec des clauses que le plus fort explique toûjours à son avantage. Ainsi la Bretagne, qui était tout-à-l' heure un royaume, devint un fief de la Neustrie ; et la Neustrie, qu' on s' accoutuma bientôt à nommer Normandie du nom de ses usurpateurs, fut un état séparé, dont les ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France.

p150

L' archevêque de Rouen sut persuader à *Rolon* de se faire chrétien. Ce prince embrassa volontiers une religion qui affermissait sa puissance.

Les véritables conquérans sont ceux qui savent faire des loix. Leur puissance est stable ; les autres sont des torrens qui passent. *Rolon* paisible fut le seul législateur de son tems dans le continent chrétien. On sait avec quelle inflexibilité il rendit la justice. Il abolit le vol chez ses danois, qui n' avaient jusques-là vécu que de rapine. Longtems après lui son nom prononcé était un ordre aux officiers de justice d' accourir pour réprimer la violence ; et de-là est venu cet usage de la clameur de *haro* , si connue en Normandie. Le sang des danois et des francs mêlés ensemble produisit ensuite dans ce pays ces héros qu' on verra conquérir l' Angleterre, Naples et Sicile.

p151

## CHAPITRE 17

De l' Angleterre  
vers  
le neuvième siècle.

Les anglais, ce peuple devenu puissant, célèbre par le commerce et par la guerre, gouverné par l' amour de ses propres loix, et de la vraie liberté qui consiste à n' obéir qu' aux loix, n' étaient rien alors de ce qu' ils sont aujourd'hui.

Ils n' étaient échappés du joug des romains que pour tomber sous celui de ces saxons, qui ayant conquis l' Angleterre vers le sixième siècle, furent conquis au huitième par *Charlemagne* . Ces usurpateurs partagèrent le pays en sept petits cantons malheureux qu' on appella royaumes. Ces sept provinces s' étaient enfin réunies sous le roi *Egbert* de la race saxonne, lorsque les normands vinrent ravager l' Angleterre, aussi-bien que la France. On prétend qu' en 852 ils remontèrent la Tamise avec trois-cent voiles. Les anglais ne se défendirent guères mieux que les francs. Ils payèrent, comme eux, leurs vainqueurs. Un roi, nommé *Ethelbert* , suivit le malheureux exemple de *Charles Le Chauve* . Il donna de l' argent ; la même faute eut la même

p152

punition. Les pirates se servirent de cet argent pour mieux subjuguier le pays. Ils conquirent la moitié de l' Angleterre. Il fallait que les anglais, nés courageux, et défendus par leur situation, eussent dans leur gouvernement des vices bien essentiels, puisqu' ils furent toujours assujettis par des peuples qui ne devaient pas aborder impunément chez eux. Ce qu' on raconte des horribles dévastations qui désolèrent cette isle, surpasse encor ce qu' on vient de voir en France. Il y a des tems où la terre entière n' est qu' un théâtre de carnage : et ces tems sont trop fréquens.

Il me semble que le lecteur respire enfin un peu, lorsque dans ces horreurs il voit s' élever quelque grand-homme, qui tire sa patrie de la servitude, et qui la gouverne en bon roi.

Je ne sai s' il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu' *Alfred Le Grand* , qui rendit ces services à sa patrie, supposé que tout ce qu' on raconte de lui soit véritable.

Il succédait à son frère *Ethelred I* qui ne lui laissa qu' un droit contesté sur l' Angleterre, partagée plus que jamais en souverainetés, dont plusieurs étaient possédées par les danois. De nouveaux pirates venaient encor, presque chaque

année, disputer aux premiers usurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient rester.

*Alfred*, n' ayant pour lui qu' une province de l' ouest, fut vaincu d' abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne se retira point à Rome dans le collège

p153

anglais, comme *Butred* son oncle, devenu roi d' une petite province et chassé par les danois ; mais seul et sans secours, il voulut périr ou venger sa patrie. Il se cacha six mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le seul comte de *Dévon* , qui défendait encor un faible château, savait son secret. Enfin, ce comte ayant rassemblé des troupes et gagné quelque avantage, *Alfred*, couvert de haillons d' un berger, osa se rendre dans le camp des danois, en jouant de la harpe : voyant ainsi par ses yeux la situation du camp et ses défauts, instruit d' une fête que les barbares devaient célébrer, il court au comte de *Dévon* qui avait des milices prêtes ; il revient aux danois avec une petite troupe, mais déterminée : il les surprend, et gagne une victoire complète. La discorde divisait alors les danois. *Alfred* sut négotier comme combattre ; et, ce qui est étrange, les anglais et les danois le reconnurent unanimement pour roi. Il n' y avait plus à réduire que Londres ; il la prit, la fortifia, l' embellit, équipa des flottes, contint les danois d' Angleterre, s' oposa aux descentes des autres, et s' appliqua ensuite, pendant douze années d' une possession paisible, à policer sa patrie. Ses loix furent douces, mais sévèrement exécutées. C' est lui qui fonda les jurés, qui partagea l' Angleterre en shires ou comtés, et qui le premier encouragea ses sujets à commercer. Il prêta, dit-on, des vaisseaux et de l' argent à des hommes entreprenans et sages, qui allèrent jusqu' à Alexandrie, et de-là, passant l' isthme de

p154

Suez, trafiquèrent dans la mer de Perse. Il institua des milices, il établit divers conseils, mit par-tout la règle et la paix qui en est la suite. Il me semble qu' il n' y a point de véritablement

grand-homme, qui n' ait un bon esprit.  
*Alfred* jetta les fondements de l' académie  
d' Oxford. Il fit venir des livres de Rome.  
L' Angleterre, toute barbare, n' en avait presque  
point. Il se plaignait qu' il n' y eût pas alors un  
prêtre anglais qui sût le latin. Pour lui, il le  
savait. Il était même assez bon géomètre pour ce  
tems-là. Il possédait l' histoire. On dit même qu' il  
faisait des vers en anglo-saxon. Les momens  
qu' il ne donnait pas aux soins de l' état, il les  
donnait à l' étude. Une sage oeconomie le mit  
en état d' être libéral. On voit qu' il rebâtit  
plusieurs églises, mais aucun monastère. Il pensait  
sans-doute que dans un état désolé qu' il fallait  
repeupler, il eût mal servi sa patrie en  
favorisant trop ces familles immenses sans pére et  
sans enfans, qui se perpétuent aux dépens de  
la nation : aussi ne fut-il pas au nombre des  
saints ; mais l' histoire, qui d' ailleurs ne lui  
reproche ni défaut ni faiblesse, le met au premier  
rang des héros utiles au genre-humain, qui  
sans ces hommes extraordinaires eût toujours  
été semblable aux bêtes farouches.

p155

## CHAPITRE 18

De l' Espagne  
et des  
musulmans  
aux huitième et neuvième siècles.  
Je vois dans l' Espagne des malheurs et des  
révolutions d' un autre genre, qui méritent  
une attention particulière. Il faut remonter en  
peu de mots à la source, et se souvenir que les  
goths, usurpateurs de ce royaume, devenus  
chrétiens, et toujours barbares, furent chassés,  
au huitième siècle, par les musulmans d' Afrique.  
Je crois que l' imbécillité du roi *Vamba* , qu' on  
enferma dans un cloître, fut l' origine de la  
décadence de ce royaume. C' est à sa faiblesse qu' on  
doit les fureurs de ses successeurs. *Vitiza*,  
prince plus insensé encor que *Vamba* , puisqu' il  
était cruel, fit désarmer ses sujets qu' il craignait ;  
mais par-là il se priva de leur secours.  
*Rodrigue*, dont il avait assassiné le pére,  
l' assassina à son tour, et fut encor plus méchant  
que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause

de la supériorité des musulmans en Espagne.  
Je ne sais s' il est bien vrai que *Rodrigue* eût  
violé *Florinde* , nommée la *cava* ou la

p156

*méchante* , fille malheureusement célèbre du  
comte *Julien* : et si ce fut pour venger son  
honneur que ce comte apella les maures. Peut-être  
l' aventure de la *cava* est copiée en partie sur  
celle de *Lucrece* ; et ni l' une ni l' autre ne  
paraît appuyée sur des monumens bien authentiques.  
Il paraît que pour apeller les africains on n' avait  
pas besoin de prétexte d' un viol, qui est  
d' ordinaire aussi difficile à prouver qu' à faire.  
Déjà sous le roi *Vamba* , le comte *Hervig* ,  
depuis roi, avait fait venir une armée de maures.  
*Opas*, archevêque de Séville, qui fut le  
principal instrument de la grande révolution,  
avait des intérêts plus chers à soutenir que  
ceux de la pudeur d' une fille. Cet évêque,  
fils de l' usurpateur *Vitiza* détrôné et assassiné  
par l' usurpateur *Rodrigue* , fut celui dont  
l' ambition fit venir les maures pour la seconde fois.  
Le comte *Julien* , gendre de *Vitiza* , trouvait  
dans cette seule alliance assez de raisons pour  
se soulever contre le tyran. Un autre évêque  
nommé *Torizo* , entre dans la conspiration  
d' *Opas* et du comte. Y a-t-il aparence que deux  
évêques se fussent ligués ainsi avec les ennemis  
du nom chrétien, s' il ne s' était agi que  
d' une fille ?

Quoi qu' il en soit, les mahométans étaient  
maîtres, comme ils le sont encore, de toute  
cette partie de l' Afrique qui avait appartenu aux  
romains. Ils venaient d' y fonder la ville de  
Maroc près du mont Atlas. Le calife *Valid*  
*Almanzor* , maître de cette belle partie de la  
terre, résidait à Damas en Syrie. Son vice-roi

p157

*Muzza* , qui gouvernait l' Afrique, fit par  
un de ses lieutenans la conquête de toute  
l' Espagne. Il y envoya d' abord son général  
*Tarif* , qui gagna en 714 cette célèbre bataille  
où *Rodrigue* perdit la vie. On prétend que  
les sarrazins ne tinrent pas leurs promesses à  
*Julien* , dont ils se défiaient sans-doute.

L' archevêque *Opas* fut plus satisfait d' eux. Il prêta serment de fidélité aux mahométans, et conserva sous eux beaucoup d' autorité sur les églises chrétiennes, que les vainqueurs toléraient.

Pour le roi *Rodrigue* , il fut si peu regretté, que sa veuve *Egilone* épousa publiquement le jeune *Abdalis* , fils du conquérant *Muzza* , dont les armes avaient fait périr son mari, et réduit en servitude son pays et sa religion.

L' Espagne avait été soumise en quatorze mois à l' empire des califes, à la réserve des cavernes et des rochers de l' Asturie. Le goth, *Pélage Teudomer*, parent du dernier roi *Rodrigue* , caché dans ces retraites, y conserva sa liberté. Je ne sais comment on a pû donner le nom de roi à ce prince, qui en était en effet digne, mais dont toute la royauté se borna à n' être point captif. Les historiens espagnols, et ceux qui les ont suivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en sa faveur, lui établissent une cour, lui donnent son fils *Favilla* et son gendre *Alphonse* pour successeurs tranquilles dans ce prétendu royaume. Mais comment dans ce tems-là même les mahométans, qui sous *Abdérame* vers l' an 734

p158

subjuguèrent la moitié de la France, auraient-ils laissé subsister derrière les Pyrenées ce royaume des Asturies ? C' était beaucoup pour les chrétiens de pouvoir se réfugier dans ces montagnes et d' y vivre de leurs courses, en payant tribut aux mahométans. Ce ne fut que vers l' an 759 que les chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs, affaiblis par les victoires de *Charles Martel* et par leurs divisions ; mais eux-mêmes, plus divisés entre eux que les mahométans, retombèrent bientôt sous le joug. *Mauregat*, à qui il a plû aux historiens de donner le titre de roi, eut la permission de gouverner les Asturies et quelques terres voisines, en rendant hommage et en payant tribut. Il se soumit surtout à fournir cent belles filles tous les ans pour le serrail d' *Abdérame* . Ce fut longtems la coûtume des arabes d' exiger de pareils tributs, et aujourd'hui les caravanes, dans les présents qu' ils font aux arabes du désert, donnent toujours des filles nubiles.

On donne pour successeur à ce *Mauregat* un

diacre nommé *Vérémon* , chef de ces montagnards réfugiés, faisant le même hommage et payant le même nombre de filles qu' il était obligé de fournir souvent. Est-ce-là un royaume, et sont-ce-là des rois ?

Après la mort de cet *Abdérame* , les émirs des provinces d' Espagne voulurent être indépendans. On a vu dans l' article de *Charlemagne* , qu' un d' eux nommé *Ibna Larabi* , eut l' imprudence d' appeler ce conquérant à son secours.

p159

S' il y avait eu alors un véritable royaume chrétien en Espagne, *Charles* n' eût-il pas protégé ce royaume par ses armes, plutôt que de se joindre à des mahométans ? Il prit cet émir sous sa protection, et se fit rendre hommage des terres qui sont entre l' èbre et les Pyrenées, que les musulmans gardèrent. On voit en 794 le maure *Abutar* rendre hommage à *Louis Le Débonnaire* , qui gouvernait l' Aquitaine sous son père avec le titre de roi. Quelque tems après, les divisions augmentèrent chez les maures d' Espagne. Le conseil de *Louis Le Débonnaire* en profita ; ses troupes assiégèrent deux ans Barcelonne, et *Louis* y entra en triomphe en 796. Voilà le commencement de la décadence des maures. Ces vainqueurs n' étaient plus soutenus par les africains et par les califes dont ils avaient secoué le joug. Les successeurs d' *Abdérame* , ayant établi le siège de leur royaume à Cordoue, étaient mal obéis des gouverneurs des autres provinces.

*Alfonse*, de la race de *Pélage* , commença, dans ces conjonctures heureuses, à rendre considérables les chrétiens espagnols retirés dans les Asturies. Il refusa le tribut ordinaire à des maîtres contre lesquels il pouvait combattre ; et après quelques victoires, il se vit maître paisible des Asturies et de Léon au commencement du neuvième siècle.

C' est par lui qu' il faut commencer de retrouver en Espagne des rois chrétiens. Cet *Alfonse* était artificieux et cruel. On l' appelle le chaste, parce qu' il fut le premier qui refusa les cent

p160

filles aux maures. On ne songe pas qu' il ne s'ôtint point la guerre pour avoir refusé ce tribut, mais que voulant se soustraire à la domination des maures et ne plus être tributaire, il fallait bien qu' il refusât les cent filles ainsi que le reste.

Les succès d' *Alfonse* , malgré beaucoup de traverses, enhardirent les chrétiens de Navarre à se donner un roi. Les arragonois levèrent l' étendart sous un comte : ainsi, sur la fin de *Louis Le Débonnaire* , ni les maures, ni les français n' eurent plus rien dans ces contrées stériles ; mais le reste de l' Espagne obéissait aux rois musulmans. Ce fut alors que les normands ravagèrent les côtes de l' Espagne ; mais étant repoussés, ils retournèrent piller la France et l' Angleterre.

On ne doit point être surpris que les espagnols des Asturies, de Léon, d' Arragon, ayent été alors des barbares. La guerre qui avait succédé à la servitude, ne les avait pas polis. Ils étaient dans une si profonde ignorance, qu' un *Alfonse* , roi de Léon et des Asturies, surnommé *Le Grand* , fut obligé de donner à son fils des précepteurs mahométans.

Je ne cesse d' être étonné, quand je vois quels titres les historiens prodiguent aux rois. Cet *Alfonse* qu' ils appellent *Le Grand* , fit crever les yeux à ses quatre frères ; sa vie n' est qu' un tissu de cruautés et de perfidies. Ce roi finit par faire révolter contre lui ses sujets, et fut obligé de céder son petit royaume à son fils, vers l' an 910.

p161

Cependant les mahométans, qui perdaient cette partie de l' Espagne qui confine à la France, s' étendaient par-tout ailleurs. Si j' envisage leur religion, je la vois embrassée par toutes les Indes, et par les côtes orientales de l' Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes, d' abord le calife *Aaron Rachild* impose un tribut de soixante et dix mille écus d' or par an à l' impératrice *Irène* . L' empereur *Nicéphore* ayant ensuite refusé de payer le tribut, *Aaron* prend l' isle de Chypre et vient ravager la Grèce. *Almamon* son petit-fils, prince d' ailleurs si recommandable par son amour pour les sciences et par son savoir, s' empare par ses lieutenans de l' isle de Crète en 826. Les musulmans batirent Candie qu' ils ont reprise de nos jours.

En 828 les mêmes africains, qui avaient subjugué l'Espagne et fait des incursions en Sicile, reviennent encor désoler cette isle fertile, encouragés par un sicilien nommé *Euphemius*, qui ayant, à l'exemple de son empereur *Michel*, épousé une religieuse, poursuivi par les loix que l'empereur s'était rendues favorables, fit à peu près en Sicile ce que le comte *Julien* avait fait en Espagne.

Ni les empereurs grecs, ni ceux d'occident, ne purent alors chasser de Sicile les musulmans : tant l'orient et l'occident étaient mal gouvernés. Ces conquérans allaient se rendre maîtres de l'Italie, s'ils avaient été unis ; mais leurs fautes sauvèrent Rome, comme celles des carthaginois la sauvèrent autrefois. Ils partent de Sicile en 846 avec une flotte nombreuse. Ils entrent par

p162

l'embouchure du Tibre : et ne trouvant qu'un pays presque désert, ils vont assiéger Rome. Ils prirent les dehors, et ayant pillé la riche église de *st Pierre* hors des murs, ils levèrent le siège pour aller combattre une armée de français qui venait secourir Rome sous un général de l'empereur *Lothaire*. L'armée française fut battue, mais la ville rafraîchie fut manquée ; et cette expédition, qui devait être une conquête, ne devint, par leur mésintelligence, qu'une incursion de barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable, qui semblait devoir détruire l'Italie, et faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Le pape *Léon Iv* prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur *Lothaire* semblaient abandonner, se montra digne, en défendant Rome, d'y commander en souverain. Il avait employé les richesses de l'église à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitans de Naples et de Gayette à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des ôtages, sachant bien que ceux qui sont assez puissans pour nous secourir, le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous les postes, et reçut les sarrazins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en avoir usé *Goslin* évêque de Paris dans une occasion encor plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté

de ses sujets. Il était né romain. Le courage

p163

des premiers âges de la république revivait en lui dans un tems de lâcheté et de corruption, tels qu' un des beaux monumens de l' ancienne Rome qu' on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les sarrazins courageusement à leur descente ; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans, échapés au naufrage, fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devaient les détruire. Les mahométans restèrent cependant maîtres du Garillan entre Capoue et Gayette, mais plutôt comme une colonie de corsaires indépendans, que comme des conquérans disciplinés.

Je vois donc au neuvième siècle les musulmans redoutables à la fois à Rome et à Constantinople, maîtres de la Perse, de la Syrie, de l' Arabie, de toutes les côtes d' Afrique jusqu' au mont Atlas, des trois quarts de l' Espagne. Mais ces conquérans ne forment pas une nation, comme les romains, qui étendus presque autant qu' eux, n' avaient fait qu' un seul peuple.

Sous le fameux calife *Almamon* , vers l' an 815 un peu après la mort de *Charlemagne* , l' égypte était indépendante, et le grand-Caire fut la résidence d' un autre calife. Le prince de la Mauritanie Tangitane, sous le titre de *miramolin* , était maître absolu de l' empire de Maroc. La Nubie et la Libie obéissaient à un autre calife. Les *Abdérames* , qui avaient fondé le royaume de Cordoue, ne purent empêcher d' autres

p164

mahométans de fonder celui de Tolède. Toutes ces nouvelles dynasties révéraient dans le calife le successeur de leur prophète. Ainsi que les chrétiens allaient en foule en pèlerinage à Rome, les mahométans de toutes les parties du monde allaient à La Mecque, gouvernée par un shérif que nommait le calife ; et c' était principalement par ce pèlerinage que le calife, maître de La Mecque, était vénérable à tous les princes de

sa croyance. Mais ces princes, distinguant la religion de leurs intérêts, dépouillaient le calife en lui rendant hommage.

## CHAPITRE 19

De l' empire

de

Constantinople,

aux huitième et neuvième siècles.

Tandis que l' empire de *Charlemagne* se démembrait, que les inondations des sarrazins et des normands désolaient l' occident, l' empire de Constantinople subsistait comme un grand arbre, vigoureux encore, mais déjà vieux, dépouillé de quelques racines, et assailli de tous côtés par la tempête. Cet empire n' avait plus rien en Afrique ; la Syrie et une partie de l' Asie Mineure lui étaient enlevées. Il défendait contre les

p165

musulmans ses frontières vers l' orient de la mer Noire ; et tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il aurait pû au moins se fortifier contre eux par cet usage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube et vers le bord occidental de la mer Noire, d' autres ennemis le ravageaient. Une nation de scythes, nommée les abares ou avars, les bulgares, autres scythes, dont la Bulgarie tient son nom, désolaient tous ces beaux climats de la Romanie, où *Adrien* et *Trajan* avaient construit de si belles villes, et ces grands chemins desquels ils ne subsiste plus que quelques chaussées.

Les abares surtout, répandus dans la Hongrie et dans l' Autriche, se jetaient tantôt sur l' empire d' orient, tantôt sur celui de *Charlemagne* .

Ainsi des frontières de la Perse à celles de la France, la terre était en proie à des incursions presque continuelles.

Si les frontières de l' empire grec étaient toujours resserrées et toujours désolées, la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes.

Un mélange de l' artifice des grecs et de la férocité des thraces, formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel spectacle nous représente Constantinople ? *Maurice* et ses cinq enfans massacrés : *Phocas* assassiné pour prix de ses meurtres et de ses incestes : *Constantin*

empoisonné par l'impératrice *Martine* , à qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à *Héracléonas* son fils : *Constans* assommé dans un bain par ses domestiques : *Constantin Pogonate* qui fait crever les yeux à ses deux

p166

frères : *Justinien I* son fils prêt à faire à Constantinople ce que *Théodose* fit à Thessalonique, surpris, mutilé et enchaîné par *Léonce* , au moment qu'il allait faire égorger les principaux citoyens : *Léonce* bientôt traité lui-même comme il avait traité *Justinien I* ; ce *Justinien* rétabli, faisant couler sous ses yeux dans la place publique le sang de ses ennemis, et périssant enfin sous la main d'un bourreau : *Philippe Bardanès* détrôné et condamné à perdre les yeux : *Léon I' isaurien* et *Constantin Copronyme* morts à la vérité dans leur lit, mais après un règne sanguinaire, aussi malheureux pour le prince que pour les sujets : l'impératrice *Irène* , la première femme qui monta sur le trône des Césars , et la première qui fit périr son fils pour régner : *Nicéphore* son successeur, détesté de ses sujets, pris par les bulgares, décollé, servant de pâture aux bêtes, tandis que son crane sert de coupe à son vainqueur : enfin *Michel Curopalate* , contemporain de *Charlemagne* , confiné dans un cloître, et mourant ainsi moins cruellement, mais plus honteusement que ses prédécesseurs : c'est ainsi que l'empire est gouverné pendant deux-cent ans. Quelle histoire de brigands obscurs, punis en place publique pour leurs crimes, est plus horrible et plus dégoûtante ? Cependant il faut poursuivre : il faut voir au neuvième siècle *Léon I' arménien* , brave guerrier, mais ennemi des images, assassiné à la messe dans le tems qu'il chantait une antienne : ses assassins s'applaudissant d'avoir tué un hérétique, vont tirer de prison un officier, nommé

p167

*Michel Le Bègue* , condamné à la mort par le sénat, et qui au lieu d'être exécuté, reçut la pourpre impériale. Ce fut lui qui étant amoureux d'une religieuse, se fit prier par le sénat

de l' épouser, sans qu' aucun évêque osât être d' un sentiment contraire. Ce fait est d' autant plus digne d' attention, que presque en même tems on voit *Euphemius* en Sicile, poursuivi criminellement pour un semblable mariage ; et quelque tems après on condamne à Constantinople le mariage très-légitime de l' empereur *Léon Le Philosophe* . Où est donc le pays où l' on trouve alors des loix et des moeurs ? Ce n' est pas dans nôtre occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toujours l' empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, selon qu' elle voyait pancher l' esprit du plus grand nombre. *Michel Le Bègue* commença par les consacrer, et finit par les abattre.

Son successeur *Théophile* , qui régna environ douze ans, depuis 829 jusqu' à 842 se déclara contre ce culte. On a écrit qu' il ne croyait point la résurrection, qu' il n'iait l' existence des démons, et qu' il n' admettait pas Jésus Christ pour Dieu. Il se peut faire qu' un empereur pensât ainsi ; mais faut-il croire, je ne dis pas sur les princes seulement, mais sur les particuliers, des ennemis, qui sans prouver aucun fait, décrient la religion et les moeurs des hommes qui n' ont pas pensé comme eux ?

Ce *Théophile* , fils de *Michel Le Bègue*, fut presque

p168

le seul empereur qui eût succédé paisiblement à son père depuis deux siècles. Sous lui les adorateurs des images furent plus persécutés que jamais. On connaît aisément par ces longues persécutions, que tous les citoyens étaient divisés.

Il est remarquable, que deux femmes ayent rétabli les images. L' une est l' impératrice *Irène* veuve de *Léon Iv* et l' autre l' impératrice *Théodora* veuve de *Théophile* .

*Théodora*, maîtresse de l' empire d' orient sous le jeune *Michel* son fils, persécuta à son tour les ennemis des images. Elle porta son zèle, ou sa politique, plus loin. Il y avait encor dans l' Asie Mineure un grand nombre de manichéens qui vivaient paisibles, parce que la fureur d' entousiasme, qui n' est guères que dans les sectes naissantes, était passée. Ils étaient riches par le commerce. Soit qu' on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contre eux des

édits sévères, qui furent exécutés avec cruauté.  
La persécution leur rendit leur premier fanatisme.  
On en fit périr des milliers dans les supplices.  
Le reste désespéré se révolta. Il en passa  
plus de quarante-mille chez les musulmans ; et  
ces manichéens, auparavant si tranquilles,  
devinrent des ennemis irréconciliables, qui joints  
aux sarrazins ravagèrent l'Asie Mineure jusqu'aux  
portes de la ville impériale, dépeuplée  
par une peste horrible en 842 et devenue un  
objet de pitié.  
La peste proprement dite, est une maladie  
particulière aux peuples de l'Afrique, comme la

p169

petite-vérole. C'est de ces pays qu'elle vient  
toujours par des vaisseaux marchands. Elle  
inonderait l'Europe sans les sages précautions qu'on  
prend dans nos ports ; et probablement l'inattention  
du gouvernement laissa entrer la contagion  
dans la ville impériale.

Cette même inattention exposa l'empire à un  
autre fléau. Les russes s'embarquèrent vers le  
port qu'on nomme aujourd'hui Azoph sur la mer  
Noire, et vinrent ravager tous les rivages du  
Pont Euxin. Les arabes d'un autre côté poussèrent  
encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie  
et dans l'Asie Mineure. Enfin *Michel Le Jeune*,  
après un règne cruel et infortuné, fut assassiné  
par *Basile*, qu'il avait tiré de la plus basse  
condition pour l'associer à l'empire.

L'administration de *Basile* ne fut guères plus  
heureuse. C'est sous son règne qu'est l'époque  
du grand schisme qui divisa l'église grecque de  
la latine.

Les malheurs de l'empire ne furent pas beaucoup  
réparés sous *Léon* qu'on appella *Le  
Philosophe* ; non qu'il fût un *Antonin*, un  
*Marc-Aurèle*, un *Julien*, un *Aaron  
Rachild*, un *Alfred*, mais parce qu'il  
était savant. Il passe pour avoir le premier  
ouvert un chemin aux turcs, qui si longtemps après  
ont pris Constantinople.

Les turcs, qui combattirent depuis les sarrazins,  
et qui mêlés à eux, furent leur soutien et  
les destructeurs de l'empire grec, avaient-ils  
déjà envoyé des colonies dans ces contrées  
voisines du Danube ? On n'a guères d'histoires  
véritables de ces émigrations des barbares.

Il n' y a que trop d' apparence que les hommes ont ainsi vécu longtems. à peine un pays était un peu cultivé, qu' il était envahi par une nation affamée, chassée à son tour par une autre.

Les gaulois n' étaient-ils pas descendus en Italie ? N' avaient-ils pas couru jusques dans l' Asie Mineure ? Vingt peuples de la grande Tartarie n' ont-ils pas cherché de nouvelles terres ?

Malgré tant de désastres, Constantinople fut encor longtems la ville chrétienne la plus opulente, la plus peuplée, la plus recommandable par les arts. Sa situation seule, par laquelle elle domine sur deux mers, la rendait nécessairement commerçante. La peste de 842 toute destructive qu' elle avait été, ne fut qu' un fléau passager. Les villes de commerce et où la cour réside, se repeuplent toujourns par l' affluence des voisins. Les arts mécaniques et les beaux-arts mêmes ne périssent point dans une vaste capitale qui est le séjour des riches.

Toutes ces révolutions subites du palais, les crimes de tant d' empereurs égorgés les uns par les autres, sont des organes qui ne tombent guères sur des hommes cachés, qui cultivent en paix des professions qu' on n' envie point.

Les richesses n' étaient point épuisées : on dit qu' en 875 *Théodora* mère de *Michel* , en se démettant malgré elle de la régence, et traitée à peu près par son fils comme *Marie De Médicis* le fut de nos jours par *Louis XIII* fit voir à l' empereur qu' il y avait dans le trésor cent-neuf-mille livres pesant d' or et trois-cent-mille livres d' argent.

Un gouvernement sage pouvait donc encor maintenir l' empire dans sa puissance. Il était resserré, mais non démembré ; changeant d' empereurs, mais toujourns uni sous celui qui se revêtait de la pourpre ; enfin plus riche, plus plein de ressources, plus puissant que celui d' Allemagne. Cependant il n' est plus, et l' empire d' Allemagne subsiste encore.

De l' Italie,  
des papes,  
*du divorce de Lothaire roi de Lorraine, et  
des autres affaires de l' église aux huitième et  
neuvième siècles.*  
pour ne pas perdre le fils qui lie tant  
d' événements, souvenons-nous avec quelle prudence  
les papes se conduisirent sous *Pepin* et  
sous *Charlemagne* , comme ils assoupirent  
habilement les querelles de religion, et comme  
chacun d' eux établit sourdement les fondemens de  
la grandeur pontificale.  
Leur pouvoir était déjà très-grand, puisque  
*Grégoire Iv* rebâtit le port d' Ostie, et que  
*Léon Iv* fortifia Rome à ses dépens. Mais tous  
les

p172

papes ne pouvaient être de grands-hommes,  
et toutes les conjonctures ne pouvaient leur  
être favorables. Chaque vacance de siège causait  
les mêmes troubles que l' élection d' un roi  
en produit en Pologne. Le pape élu avait à  
ménager à la fois le sénat romain, le peuple  
et l' empereur. La noblesse romaine avait  
grande part au gouvernement : elle élisait alors  
deux consuls tous les ans : elle créait un préfet,  
qui était une espèce de tribun du peuple.  
Il y avait un tribunal de douze sénateurs,  
et c' était ces sénateurs qui nommaient  
les principaux officiers du duché de  
Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt  
plus, tantôt moins d' autorité. Les papes  
avaient à Rome plutôt un grand crédit qu' une  
puissance législative.  
S' ils n' étaient pas souverains de Rome, ils  
ne perdaient aucune occasion d' agir en souverains  
de l' église d' occident. Les évêques se  
constituaient juges des rois, et les papes juges  
des évêques. Tant de conflits d' autorité,  
ce mélange de religion, de superstition, de  
faiblesse, de méchanceté dans toutes les cours,  
l' insuffisance des loix, tout cela ne peut être  
mieux connu que par l' aventure du mariage et  
du divorce de *Lothaire* roi de Lorraine, neveu  
de *Charles Le Chauve* .  
*Charlemagne* avait répudié une de ses femmes,  
et en avait épousé une autre, non seulement avec  
l' aprobation du pape *étienne* , mais sur ses  
pressantes sollicitations. Les *rois Gontran*,

*Caribert, Sigebert, Chilperic, Dagobert*  
avaient eu

p173

plusieurs femmes à la fois, sans qu' on eût murmuré ; et si c' était un scandale, il était sans trouble. Le tems change tout. *Lothaire* marié avec *Teutherge* fille d' un duc de la Bourgogne transjurane, prétend la répudier pour un inceste avec son frère, dont elle est accusée, et épouser sa maîtresse *Valrade* . Toute la suite de cette aventure est d' une singularité nouvelle. D' abord la reine *Teutherge* se justifie par l' épreuve de l' eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vase, au fond duquel il ramasse impunément un anneau béni. Le roi se plaint qu' on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il est bien sûr que si elle fut faite, l' avocat de la reine était instruit du secret de préparer la peau à soutenir l' action de l' eau bouillante, secret qui consiste, dit-on, à se frotter longtems d' esprit de vitriol et d' alun avec du jus d' oignon. Aucune académie des sciences n' a de nos jours tenté de connaître sur ces épreuves ce que savent les charlatans.

Le succès de cette épreuve passait pour un miracle, pour le jugement de Dieu même ; et cependant *Teutherge* , que le ciel justifie, avoue à plusieurs évêques, en présence de son confesseur, qu' elle est coupable. Il n' y a guères d' apparence qu' un roi, qui voulait se séparer de sa femme sur une imputation d' adultère, eût imaginé de l' accuser d' un inceste avec son frère, si le fait n' avait pas été public. On ne va pas supposer un crime si recherché, si rare, si difficile à prouver : il faut d' ailleurs que dans ces tems-là ce qu' on appelle aujourd'hui honneur,

p174

ne fût point du tout connu. Le roi et la reine se couvrent tous deux de honte, l' un par son accusation, l' autre par son aveu. Deux conciles nationaux sont assemblés, qui permettent le divorce.

Le pape *Nicolas I* casse les deux conciles. Il dépose *Gontier* archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l' affaire du divorce.

*Gontier* écrit aussi-tôt à toutes les églises :  
" quoique le seigneur *Nicolas* , qu' on nomme pape... etc. "  
un frère de l' archevêque de Cologne porta lui-même cette protestation à Rome, et la mit sur le tombeau de *st Pierre* , l' épée à la main. Mais bientôt après l' état politique des affaires ayant changé, ce même archevêque changea aussi. Il vint au mont Cassin se jeter aux genoux du pape *Adrian* successeur de *Nicolas* .  
" je déclare, dit-il, devant Dieu et devant ses saints... etc. " on sent combien un

p175

exemple de cette espèce affermissait la supériorité de l' église romaine ; et les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.  
Ce même *Nicolas I* excommunie la seconde femme de *Lothaire* , et ordonne à ce prince de reprendre la première. Toute l' Europe prend part à ces événements. L' empereur *Louis li* frère de *Charles Le Chauve* , et oncle de *Lothaire* , se déclare d' abord violemment pour son neveu contre le pape. Cet empereur qui résidait en Italie, menace *Nicolas I* ; il y a du sang répandu, et l' Italie est en allarmes. On négocie, on cabale de tous côtés. *Teutberge* va plaider à Rome ; *Valrade* sa rivale entreprend le voyage, et n' ose l' achever. *Lothaire* excommunié s' y transporte, et va demander pardon à *Adrian li* successeur de *Nicolas* , dans la crainte où il est que son oncle *Le Chauve* armé contre lui au nom de l' église, ne s' empare de son royaume de Lorraine. *Adrian li* en lui donnant la communion dans Rome, lui fait jurer qu' il n' a point usé des droits du mariage avec *Valrade* , depuis l' ordre que le pape *Nicolas* lui avait donné de s' en abstenir. *Lothaire* fait serment, communie, et meurt quelque tems après. Tous les historiens ne manquent pas de dire qu' il est mort en punition de son parjure, et que les domestiques qui ont juré avec lui, sont morts dans l' année.  
Le droit qu' exercèrent en cette occasion *Nicolas I* et *Adrian li* était fondé sur les fausses décrétales, déjà regardées comme un code universel. Le contract civil qui unit deux époux

p176

étant devenu un sacrement, était soumis au jugement de l' église.

Cette aventure est le premier scandale touchant le mariage des têtes couronnées en occident.

On a vû depuis les rois de France *Robert, Philippe I, Philippe Auguste*, excommuniés par les papes pour des causes à peu près semblables, ou même pour des mariages contractés entre parents très-éloignés. Les évêques nationaux prétendirent longtems devoir être les juges de ces causes. Les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

On n' examine point ici si cette nouvelle jurisprudence est utile ou dangereuse ; on n' écrit ni comme juriconsulte, ni comme controversiste : mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par ces scandales. Les anciens romains, et les peuples orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le secret de leur lit, n' y furent jamais en proie à la curiosité publique. On ne connaît point chez eux de pareils procès au sujet d' un mariage ou d' un divorce.

Ce descendant de *Charlemagne* fut le premier qui alla plaider à trois-cent lieuës de chez lui devant un juge étranger, pour savoir quelle femme il devait aimer. Les peuples furent sur le point d' être les victimes de ce différend.

*Louis Le Débonnaire* avait été le premier exemple du pouvoir des évêques sur les empereurs.

*Lothaire* de Lorraine fut l' époque du pouvoir des papes sur les évêques. Il résulte de toute l' histoire de ces tems-là, que la société avait

p177

peu de règles certaines chez les nations occidentales, que les états avaient peu de loix, et que l' église voulait leur en donner.

## CHAPITRE 21

De Photius, et du schisme entre l' orient et l' occident.

La plus grande affaire que l' église eut alors, et qui en est encor une très-importante aujourd'hui, fut l' origine de la séparation totale des grecs et des latins. La chaire patriarcale de Constantinople étant, ainsi que le trône, l' objet

de l' ambition, était sujette aux mêmes révolutions. L' empereur *Michel Iii* mécontent du patriarche *Ignace* , l' obligea à signer lui-même sa déposition, et mit à sa place *Photius* , eunuque du palais, homme d' une grande qualité, d' un vaste génie, et d' une science universelle. Il était grand-écuyer et ministre d' état. Les évêques, pour l' ordonner patriarche, le firent passer en six jours par tous les degrés. Le premier jour on le fit moine, parce que les moines étaient alors regardés comme faisant partie de la hiérarchie : le second jour il fut lecteur, le troisième sôu-diacre, puis diacre, prêtre, et enfin patriarche, le jour de Noël en 858. Le pape *Nicolas* prit le parti d' *Ignace* , et

p178

excommunia *Photius* . Il lui reprochait surtout d' avoir passé de l' état laïc à celui d' évêque avec tant de rapidité ; mais *Photius* répondait avec raison, que *st Ambroise* , gouverneur de Milan, et à peine chrétien, avait joint la dignité d' évêque à celle de gouverneur plus rapidement encore. *Photius* excommunia donc le pape à son tour, et le déclara déposé. Il prit le titre de patriarche oecuménique, et accusa hautement d' hérésie les évêques d' occident de la communion du pape. Le plus grand reproche qu' il leur faisait, roulait sur la procession du père et du fils. *des hommes*, dit-il dans une de ses lettres, *sortis des ténèbres de l' occident, ont tout corrompu par leur ignorance... etc.*

on voit par ce passage et par beaucoup d' autres, quelle supériorité les grecs affectaient en tout sur les latins. Ils prétendaient que l' église romaine devait tout à la grecque, jusqu' aux noms des usages, des cérémonies, des mystères, des dignités. *baptême, eucharistie, liturgie, diocèse, paroisse, évêque, prêtre, diacre, moine, église*, tout est grec. Ils regardaient les latins comme des disciples ignorants, révoltés contre leurs maîtres. Les autres sujets d' anathème étaient, que les latins se servaient de pain non levé pour l' eucharistie, mangeaient des oeufs et du fromage en carême, et que leurs prêtres ne se faisaient

p179

point raser la barbe. étranges raisons pour brouiller l' occident avec l' orient.  
Mais quiconque est juste avouera que *Photius* était non seulement le plus savant homme de l' église, mais un grand évêque. Il se conduisit comme *st Ambroise* , quand *Basile* assassin de l' empereur *Michel* se présenta dans l' église de Sophie : *vous êtes indigne d' aprocher des saints mystères*, lui dit-il à haute voix, *vous qui avez les mains encor souillées du sang de votre bienfaiteur*. *Photius* ne trouva pas un *Théodose* dans *Basile* . Ce tyran fit une chose juste par vengeance. Il rétablit *Ignace* dans le siège patriarcal, et chassa *Photius* . Rome profita de cette conjoncture pour faire assembler à Constantinople le huitième concile oecuménique, composé de trois-cent évêques. Les légats du pape présidèrent, mais ils ne savaient pas le grec, et parmi les autres évêques très peu savaient le latin. *Photius* y fut universellement condamné comme intrus, et soumis à la pénitence publique. On signa pour les cinq patriarches avant de signer pour le pape ; ce qui est fort extraordinaire : car puisque les légats eurent la première place, ils devaient signer les premiers. Mais en tout cela les questions qui partageaient l' orient et l' occident, ne furent point agitées : on ne voulait que déposer *Photius* . Quelque tems après, le vrai patriarche *Ignace* étant mort, *Photius* eut l' adresse de se faire rétablir par l' empereur *Basile* . Le pape *Jean VIII* le reçut à sa communion, le reconnut,

p180

lui écrivit ; et malgré ce huitième concile oecuménique, qui avait anathématisé ce patriarche, le pape envoya ses légats à un autre concile à Constantinople, dans lequel *Photius* fut reconnu innocent par quatre-cent évêques, dont trois-cent l' avaient auparavant condamné. Les légats de ce même siège de Rome, qui l' avaient anathématisé, servirent eux-mêmes à casser le huitième concile oecuménique. Combien tout change chez les hommes ! Combien ce qui était faux, devient vrai selon les tems ! Les légats de *Jean VIII* s' écrient en plein concile ; *si quelqu' un ne reconnaît pas Photius, que son partage soit avec Judas*. le concile s' écrie, *longues années au patriarche Photius, et au patriarche Jean*.

enfin à la suite des actes du concile on voit une lettre du pape à ce savant patriarche, dans laquelle il lui dit ; *nous pensons comme vous... etc.* il est donc clair que l' église romaine et la grecque pensaient alors différemment de ce qu' on pense aujourd'hui. Il arriva depuis que Rome adopta la procession du père et du fils ; et il arriva même qu' en 1274 l' empereur des grecs, *Michel Paléologue*, implorant contre les turcs une nouvelle croisade, envoya au second concile de Lyon, son patriarche et son chancelier,

p181

qui chantèrent avec le concile en latin, *qui ex patre filioque procedit*. mais l' église grecque retourna encor à son opinion, et sembla la quitter encor dans la réunion passagère qui se fit avec *Eugène Iv* . Que les hommes aprennent de là à se tolerer les uns les autres. Voilà des variations et des disputes sur un point fondamental, qui n' ont ni excité de troubles, ni rempli les prisons, ni allumé les buchers. On a blâmé les déférences du pape *Jean VIII* pour le patriarche *Photius* ; on n' a pas assez songé que ce pontife avait alors besoin de l' empereur *Basile* . Un roi de Bulgarie, nommé *Bogoris* , gagné par l' habileté de sa femme qui était chrétienne, s' était converti, à l' exemple de *Clovis* et du roi *Egbert* . Il s' agissait de savoir de quel patriarchat cette nouvelle province chrétienne dépendrait. Constantinople et Rome se la disputaient. La décision dépendait de l' empereur *Basile* . Voilà en partie le sujet des complaisances qu' eut l' évêque de Rome pour celui de Constantinople. Il ne faut pas oublier que dans ce concile, ainsi que dans le précédent, il y eut des *cardinaux* . On nommait ainsi des prêtres et des diacres qui servaient de conseils aux métropolitains. Il y en avait à Rome comme dans d' autres églises. Ils étaient déjà distingués : mais ils signaient après les évêques et les abbés. Le pape donna par ses lettres et par ses légats le titre de *vôtre sainteté* au patriarche *Photius* . Les autres patriarches sont aussi apellés *papes* dans ce concile. C' est un nom grec,

p182

commun à tous les prêtres, et qui peu à peu est devenu le titre distinctif du métropolitain de Rome.

Il paraît que *Jean VIII* se conduisait avec prudence ; car ses successeurs s'étant brouillés avec l'empire grec, et ayant adopté le huitième concile oecuménique de 869 et rejeté l'autre qui absolvait *Photius*, la paix établie par *Jean VIII* fut alors rompue. *Photius* éclata contre l'église romaine, la traita d'hérétique au sujet de cet article du *filioque procedit*, des oeufs en carême, de l'eucharistie faite avec du pain sans levain, et de plusieurs autres usages. Mais le grand point de la division était la primatie. *Photius* et ses successeurs voulaient être les premiers évêques du christianisme, et ne pouvaient souffrir que l'évêque de Rome, d'une ville qu'ils regardaient alors comme barbare, séparée de l'empire par sa rébellion, et en proie à qui voudrait s'en emparer, jouît de la préséance sur l'évêque de la ville impériale. Le patriarche de Constantinople avait alors dans son district toutes les églises de la Sicile et de la Pouille ; et le siège en passant sous une domination étrangère, avait perdu à la fois dans ces provinces son patrimoine et ses droits de métropolitain. L'église grecque méprisait l'église romaine. Les sciences fleurissaient à Constantinople, mais à Rome tout tombait, jusqu'à la langue latine ; et quoiqu'on y fût plus instruit que dans tout le reste de l'occident, ce peu de science se ressentait de ces temps malheureux. Les grecs se vengeaient bien de la

p183

supériorité que les romains avaient eue sur eux depuis le temps de *Lucrece* et de *Cicéron* jusqu'à *Corneille Tacite*. Ils ne parlaient des romains qu'avec ironie. L'évêque *Luitprand* envoyé depuis en ambassade à Constantinople par les *Othons*, rapporte que les grecs n'appelaient *St Grégoire Le Grand*, que *Grégoire Dialogue*, parce qu'en effet ses dialogues sont d'un homme trop simple. Le temps a tout changé. Les papes sont devenus de grands souverains, Rome le centre de la politesse et des arts, l'église latine savante ; et le patriarche de Constantinople n'est plus qu'un esclave, évêque d'un peuple esclave. *Photius*, qui eut dans sa vie plus de revers que de gloire, fut déposé par des intrigues de

cour, et mourut malheureux ; mais ses successeurs, attachés à ses prétentions, les soutinrent avec vigueur.

Le pape *Jean VIII* mourut encor plus malheureusement. Les annales de *Fulde* disent qu' il fut assassiné à coups de marteau. Les tems suivans nous feront voir le siège pontifical souvent ensanglanté, et Rome toujours un grand objet pour les nations, mais toujours à plaindre. Le dogme ne troubla point encor l' église d' occident ; à peine a-t-on conservé la mémoire d' une petite dispute excitée en 814 par un nommé *Jean Godescald* sur la prédestination et sur la grace ; et je ne ferais nulle mention d' une folie épidémique, qui saisit le peuple de Dijon en 844 à l' occasion d' un *st Bénigne* qui donnait, disait-on, des convulsions à ceux qui priaient sur son tombeau : je ne parlerais pas,

p184

dis-je, de cette superstition populaire, si elle ne s' était renouvelée de nos jours avec fureur dans des circonstances toutes pareilles. Les mêmes folies semblent destinées à reparaitre de tems en tems sur la scène du monde ; mais aussi le bon-sens est le même dans tous les tems : et on n' a rien dit de si sage sur les miracles modernes opérés sur le tombeau de je ne sais quel diacre de Paris, que ce que dit en 844 un évêque de Lyon sur ceux de Dijon. " voilà un étrange saint... etc. "

ces minuties ne troublaient point la paix en occident, et les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu' on ne pensait qu' à s' agrandir. Elles avaient plus de poids en orient, parce que les prélats n' y ayant jamais eu de puissance temporelle, cherchaient à se faire valoir par les guerres de plume. Il y a encor une autre cause de la paix théologique en occident ; c' est l' ignorance qui au moins produisit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cause.

p185

CHAPITRE 22

état de l' empire  
d' occident,  
à la fin du neuvième siècle.  
L' empire d' occident ne subsista plus que de  
nom. *Arnould*, *Arnolse* ou *Arnold* , bâtard  
de *Carloman* , se rendit maître de l' Allemagne ;  
mais l' Italie était partagée entre deux seigneurs,  
tous deux du sang de *Charlemagne* par les femmes ;  
l' un était un duc de Spolète, nommé *Gui* ;  
l' autre *Bérenger* , duc de Frioul : tous deux  
investis de ces duchés par *Charles Le Chauve* ,  
tous deux prétendants à l' empire aussi-bien qu' au  
royaume de France. *Arnould*, en qualité  
d' empereur, regardait aussi la France comme lui  
appartenant de droit : tandis que la France,  
détachée de l' empire, était partagée entre *Charles  
Le Simple* qui la perdait, et le roi *Eudes* ,  
grand-oncle de *Hugues Capet* , qui l' usurpait.  
Un *Bozon* , roi d' Arles, disputait encor  
l' empire. Le pape *Formose* , évêque peu accrédité  
de la malheureuse Rome, ne pouvait que donner  
l' onction sacrée au plus fort. Il couronna ce  
*Gui* de Spolète. L' année d' après il couronna  
*Bérenger* vainqueur : et il fut forcé de  
couronner enfin cet *Arnould* , qui vint assiéger  
Rome et la prit d' assaut. Le serment équivoque,  
que reçut *Arnould*

p186

des romains, prouve que déjà les papes  
prétendaient à la souveraineté de Rome. Tel était  
ce serment : " je jure par les saints mystères, que  
sauf mon honneur, ma loi et ma fidélité à  
monseigneur *Formose* pape, je serai fidèle à  
l' empereur *Arnould* .

Les papes étaient alors en quelque sorte semblables  
aux califes de Bagdat, qui révéraient dans  
tous les états musulmans comme les chefs de la  
religion, n' avaient plus guères d' autre droit que  
celui de donner les investitures des royaumes à  
ceux qui les demandaient les armes à la main ;  
mais il y avait entre ces califes et ces papes cette  
différence, que les califes étaient tombés, et  
que les papes s' étaient élevés.

Il n' y avait réellement plus d' empire, ni de  
droit ni de fait. Les romains, qui s' étaient  
donnés à *Charlemagne* par acclamation, ne  
voulait plus reconnaître des bâtards, des étrangers,  
à peine maîtres d' une partie de la Germanie.  
Le peuple romain dans son abaissement, dans

son mélange avec tant d' étrangers, conservait encor, comme aujourd'hui, cette fierté secrète que donne la grandeur passée. Il trouvait insupportable que des *bructères*, des *cattes*, des *marcomans*, se dissent les successeurs des *Césars*, et que les rives du Mein et la forêt Hercinie fussent le centre de l' empire de *Titus* et *Trajan*.

On frémissait à Rome d' indignation, et on riait en même tems de pitié, lorsqu' on aprenait qu' après la mort d' *Arnould*, son fils *Hiludovic*, que nous appellons *Louis*, avait été désigné empereur des romains à l' âge de trois ou quatre ans,

p187

dans un village barbare, nommé Fourkem, par quelques seigneurs et évêques germains. Cet enfant ne fut jamais compté parmi les empereurs ; mais on le regardait dans l' Allemagne comme celui qui devait succéder à *Charlemagne* et aux *Césars*. C' était en effet un étrange empire romain que ce gouvernement qui n' avait alors ni les pays entre le Rhin et la Meuse, ni la France, ni la Bourgogne, ni l' Espagne, ni rien enfin dans l' Italie, et pas même une maison dans Rome qu' on pût dire appartenir à l' empereur.

Du tems de ce *Louis*, dernier prince allemand du sang de *Charlemagne* par bâtardise, mort en 912 l' empire romain, resserré en Allemagne, fut ce qu' était la France, une contrée dévastée par les guerres civiles et étrangères, sous un prince élu en tumulte et mal obéi.

Tout est révolution dans les gouvernemens : c' en est une frapante que de voir une partie de ces saxons sauvages, traités par *Charlemagne* comme les ilotes par les lacédémoniens, donner ou prendre au bout de cent-douze ans cette même dignité, qui n' était plus dans la maison de leur vainqueur. *Othon*, duc de Saxe, après la mort de *Louis*, met, dit-on, par son crédit la couronne d' Allemagne sur la tête de *Conrad* duc de Franconie ; et après la mort de *Conrad*, le fils du duc *Othon de Saxe*, *Henri l' Oiseleur*, est élu. Tous ceux qui s' étaient faits princes héréditaires en Germanie, joints aux évêques, faisaient ces élections, et y appellaient alors les principaux citoyens des bourgades.

p188

## CHAPITRE 23

Des fiefs et de l' empire.  
La force qui a tout fait dans ce monde, avait donné l' Italie, et les Gaules aux romains. Les barbares usurpèrent leurs conquêtes. Le père de *Charlemagne* usurpa les Gaules sur les rois francs. Les gouverneurs sous la race de *Charlemagne* usurpèrent tout ce qu' ils purent. Les rois lombards avaient déjà établi des fiefs en Italie. Ce fut le modèle sur lequel se réglèrent les ducs et les comtes dès le tems de *Charles Le Chauve* . Peu à peu leurs gouvernements devinrent des patrimoines. Les évêques de plusieurs grands sièges, déjà puissans par leur dignité, n' avaient plus qu' un pas à faire pour être princes : et ce pas fut bientôt fait. De-là vient la puissance séculière des évêques de Mayence, de Cologne, de Trêves, de Würtsbourg, et de tant d' autres en Allemagne et en France. Les archevêques de Rheims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s' attribuèrent les droits régaliens. Cette puissance des ecclésiastiques ne dura pas en France : mais en Allemagne elle est affermie pour longtems. Enfin les moines eux-mêmes devinrent princes, les abbés de Fulde, de st Gal, de Kempten, de Corbie, etc. étaient de petits rois dans les pays où quatre-vingt ans auparavant ils

p189

défrichaient de leurs mains quelques terres que des propriétaires charitables leur avaient données. Tous ces seigneurs, ducs, comtes, marquis, évêques, abbés, rendaient hommage au souverain. On a longtems cherché l' origine de ce gouvernement féodal. Il est à croire qu' il n' en a point d' autre que l' ancienne coutume de toutes les nations, d' imposer un hommage et un tribut au plus faible. On sait qu' ensuite les empereurs romains donnèrent des terres à perpétuité à de certaines conditions. On en trouve des exemples dans les vies d' *Alexandre Sévère* et de *Probus* . Les lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés relevants en fief de leur royaume. Spolète et Bénévent furent sous les rois lombards des duchés héréditaires.

Avant *Charlemagne*, *Tassillon* possédait le duché de Bavière à condition d' un hommage ; et ce duché eût appartenu à ses descendants, si *Charlemagne*, ayant vaincu ce prince, n' eût dépouillé le père et les enfans.

Bientôt point de villes libres en Allemagne, ainsi point de commerce, point de grandes richesses. Les villes n' avaient pas même de murailles. Cet état, qui pouvait être si puissant, était devenu si faible par le nombre et la division de ses maîtres, que l' empereur *Conrad* fut obligé de promettre un tribut annuel aux hongrois, huns ou pannoniens, si bien contenus par *Charlemagne* , et soumis depuis par les empereurs de la maison d' Autriche. Mais alors ils semblaient être ce qu' ils avaient été sous *Attila* . Ils ravageaient l' Allemagne, les frontières de la

p190

France. Ils descendaient en Italie par le Tyrol, après avoir pillé la Bavière, et revenaient ensuite avec les dépouilles de tant de nations.

C' est au règne de *Henri L' Oiseleur* que se débrouilla un peu le cahos de l' Allemagne. Ses limites étaient alors le fleuve de l' Oder, la Bohême, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de l' Escaut, de la Moselle, de la Meuse, et vers le septentrion la Poméranie et le Holstein, étaient ses barrières.

Il faut que *Henri L' Oiseleur* fût un des rois des plus dignes de régner. Sous lui les seigneurs de l' Allemagne si divisés, sont réunis. Le premier fruit de cette réunion est l' affranchissement du tribut qu' on payait aux hongrois, et une grande victoire remportée sur cette nation terrible.

Il fit entourer de murailles la plupart des villes d' Allemagne. Il institua des milices. On lui attribua même l' invention de quelques jeux militaires qui donnaient quelques idées des tournois. Enfin l' Allemagne respirait, mais il ne paraît pas qu' elle prétendit être l' empire romain.

L' archevêque de Mayence avait sacré *Henri L' Oiseleur* . Aucun légat du pape, aucun envoyé des romains n' y avait assisté. L' Allemagne sembla pendant tout ce règne oublier l' Italie.

Il n' en fut pas ainsi sous *Othon Le Grand* , que les princes allemands, les évêques et les abbés élurent unanimement après la mort de *Henri* son père. L' héritier reconnu d' un prince puissant,

qui a fondé ou rétabli un état, est toujours plus puissant que son père, s' il ne manque

p191

pas de courage ; car il entre dans une carrière déjà ouverte : il commence où son prédécesseur a fini. Ainsi *Alexandre* avait été plus loin que *Philippe* son père, *Charlemagne* plus loin que *Pepin* , et *Othon Le Grand* passa de beaucoup *Henri L' Oiseleur* .

## CHAPITRE 24

D' Othon Le Grand,  
au dixième siècle.

Othon qui rétablit une partie de l' empire de *Charlemagne* , étendait comme lui la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Il força les danois les armes à la main à payer tribut, et à recevoir le baptême qui leur avait été prêché un siècle auparavant, et qui était presque entièrement aboli.

Ces danois ou normands qui avaient conquis la Neustrie et l' Angleterre, ravagé la France et l' Allemagne, reçurent des loix d' *Othon* . Il établit des évêques en Dannemarck, qui furent alors soumis à l' archevêque de Hambourg, métropolitain des églises barbares, fondées depuis peu dans le Holstein, dans la Suède, dans le Dannemarck. Tout ce christianisme consistait à faire le signe de la croix. Il soumit la Bohême après une guerre opiniâtre. C' est depuis lui que la Bohême, et même le Dannemarck, furent réputés

p192

provinces de l' empire ; mais les danois secouèrent bientôt le joug.

*Othon* s' était ainsi rendu l' homme le plus considérable de l' occident, et l' arbitre des princes. Son autorité était si grande, et l' état de la France si déplorable alors, que *Louis D' Outremer* , fils de *Charles Le Simple* , descendant de *Charlemagne* , était venu en 948 à un concile d' évêques que tenait *Othon* près de Mayence ; ce roi de France dit ces propres mots dirigés dans les actes : " j' ai été reconnu roi, et

sacré, par les suffrages de tous les seigneurs... etc. " ce discours important prouve à la fois bien des choses ; la puissance d' *Othon* , la faiblesse de la France, la coutume des combats singuliers, et enfin l' usage qui s' établissait de donner les couronnes, non par le droit du sang, mais par les suffrages des seigneurs, usage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d' *Othon Le Grand* , quand il fut invité à passer les Alpes par les italiens mêmes, qui toujours factieux et faibles ne pouvaient ni obéir à leurs compatriotes, ni être

p193

libres, ni se défendre à la fois contre les sarrazins et les hongrois, dont les incursions infestaient encor leur pays.

L' Italie qui dans ses ruines était toujours la plus riche et la plus florissante contrée de l' occident, était déchirée sans cesse par des tyrans. Mais Rome dans ces divisions donnait encor le mouvement aux autres villes d' Italie. Qu' on songe à ce qu' était Paris dans le tems de la fronde, et plus encor sous *Charles L' Insensé* , et à ce qu' était Londres sous l' infortuné *Charles I* , on aura quelque idée de l' état de Rome au dixième siècle. La chaire pontificale était opprimée, déshonorée et sanglante. L' élection des papes se faisait d' une manière dont on n' a guères d' exemples, ni avant, ni après.

## CHAPITRE 25

De la papauté  
au  
dixième siècle,  
*avant qu' Othon Le Grand se rendit maître de Rome.*

les scandales et les troubles intestins qui affligèrent Rome et son église au dixième siècle, et qui continuèrent longtems après,

p194

n' étaient arrivés ni sous les empereurs grecs et latins, ni sous les rois goths, ni sous les rois lombards, ni sous *Charlemagne* . Ils sont

visiblement la suite de l' anarchie ; et cette anarchie eut sa source dans ce que les papes avaient fait pour la prévenir, dans la politique qu' ils avaient eue d' appeler les francs en Italie. S' ils avaient en effet possédé toutes les terres qu' on prétend que *Charlemagne* leur donna, ils auraient été plus grands souverains qu' ils ne le sont aujourd'hui. L' ordre et la règle eussent été dans les élections, et dans le gouvernement, comme on les y voit. Mais on leur disputa tout ce qu' ils voulurent avoir. L' Italie fut toujours l' objet de l' ambition des étrangers. Le sort de Rome fut toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de vue que le grand but des romains était de rétablir l' ancienne république, que des tyrans s' élevaient dans l' Italie et dans Rome, que les élections ne furent presque jamais libres, et que tout était abandonné aux factions.

Le pape *Formose* , fils du prêtre *Léon* , étant évêque de Porto, avait été à la tête d' une faction contre *Jean VIII* et deux fois excommunié par ce pape ; mais ces excommunications, qui furent bientôt après si terribles aux têtes couronnées, le furent si peu pour *Formose* , qu' il se fit élire pape en 890.

*Étienne VI* ou *VII* aussi fils de prêtre, successeur de *Formose* , homme qui joignait l' esprit du fanatisme à celui de la faction, ayant toujours

p195

été l' ennemi de *Formose* fit déterrer son corps qui était embaumé, et l' ayant revêtu des habits pontificaux, le fit comparaître dans un concile assemblé pour juger sa mémoire. On donna au mort un avocat ; on lui fit son procès en forme ; le cadavre fut déclaré coupable d' avoir changé d' évêché, et d' avoir quitté celui de Porto pour celui de Rome ; et pour réparation de ce crime, on lui trancha la tête par la main du bourreau, on lui coupa trois doigts, et on le jeta dans le Tibre.

Le pape *Étienne VI* se rendit si odieux par cette farce aussi horrible que folle, que les amis de *Formose* , ayant soulevé les citoyens, le chargèrent de fers, et l' étranglèrent en prison. La faction ennemie de cet *Étienne* fit repêcher le corps de *Formose* , et le fit enterrer pontificalement une seconde fois. Cette querelle échauffait les esprits. *Sergius III*

qui remplissait Rome de ses brigues pour se faire pape, fut exilé par son rival *Jean Ix* ami de *Formose* ; mais reconnu pape après la mort de *Jean Ix* il condamna *Formose* encore. Dans ces troubles, *Théodora* mère de *Marozie* , qu' elle maria depuis au marquis de *Toscanelle* , et d' une autre *Théodora* , toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité. *Sergius* n' avait été élu que par les intrigues de *Théodora* la mère. Il eut, étant pape, un fils de *Marozie* , qu' il éleva publiquement dans son palais. Il ne paraît pas qu' il fût haï des romains, qui naturellement

p196

voluptueux, suivaient ses exemples plus qu' ils ne les blâmaient.

Après sa mort, les deux soeurs *Marozie* et *Théodora* procurèrent la chaire de Rome à un de leurs favoris, nommé *Landon* ; mais ce *Landon* étant mort, la jeune *Théodora* fit élire pape son amant *Jean X* évêque de Bologne, puis de Ravenne, et enfin de Rome. On ne lui reprocha point, comme à *Formose* , d' avoir changé d' évêché. Ces papes, condamnés par la postérité comme évêques peu religieux, n' étaient point d' indignes princes : il s' en faut beaucoup. Ce *Jean X* que l' amour fit pape, était un homme de génie et de courage ; il fit ce que tous les papes ses prédécesseurs n' avaient pu faire ; il chassa les sarrasins de cette partie de l' Italie nommée le *Garillan* .

Pour réussir dans cette expédition, il eut l' adresse d' obtenir des troupes de l' empereur de Constantinople, quoique cet empereur eût à se plaindre autant des romains rebelles que des sarrasins. Il fit armer le comte de Capoue.

Il obtint des milices de Toscane, et marcha lui-même à la tête de cette armée, menant avec lui un jeune fils de *Marozie* et du marquis *Adelbert* . Ayant chassé les mahométans du voisinage de Rome, il voulait aussi délivrer l' Italie des allemands et des autres étrangers. L' Italie était envahie presque à la fois par les *Bérengers* , par un roi de Bourgogne, par un roi d' Arles. Il les empêcha tous de dominer dans Rome. Mais au bout de quelques années *Guido* , frère uterin de *Hugo* roi d' Arles, tyran de

p197

l' Italie, ayant épousé *Marozie* , toute-puissante à Rome, cette même *Marozie* conspira contre le pape si longtems amant de sa soeur. Il fut surpris, mis aux fers, et étouffé entre deux matelats.

*Marozie*, maîtresse de Rome, fit élire pape un nommé *Léon* , qu' elle fit mourir en prison au bout de quelques mois. Ensuite, ayant donné le siège de Rome à un homme obscur, qui ne vécut que deux ans, elle mit enfin sur la chaire pontificale *Jean Xi* son propre fils, qu' elle avait eu de son adultère avec *Sergius Iii* .

*Jean Xi* n' avait que vingt-quatre ans quand sa mère le fit pape ; elle ne lui conféra cette dignité qu' à condition qu' il s' en tiendrait uniquement aux fonctions d' évêque, et qu' il ne serait que le chapelain de sa mère.

On prétend que *Marozie* empoisonna alors son mari *Guido* , marquis de *Toscanelle* . Ce qui est vrai, c' est qu' elle épousa le frère de son mari, *Hugo*, roi de Lombardie, et le mit en possession de Rome, se flattant d' être avec lui impératrice ; mais un fils du premier lit de *Marozie* se mit alors à la tête des romains contre sa mère, chassa *Hugo* de Rome, renferma *Marozie* et le pape son fils dans le mole d' *Adrian* , qu' on appelle aujourd'hui le château st Ange. On prétend que *Jean Xi* y mourut empoisonné.

Un *étienne VIII* allemand de naissance, élu en 939 fut par cette naissance seule si odieux aux romains, que dans une sédition le peuple lui balafra le visage au point qu' il ne put jamais depuis paraître en public.

p198

Quelque tems après un petit-fils de *Marozie* nommé *Octavien Sporco* , fut élu pape à l' âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille. Il prit le nom de *Jean XII* en mémoire de *Jean Xi* son oncle. C' est le premier pape qui ait changé son nom à son avènement au pontificat. Il n' était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. Ce *Jean* était patrice de Rome, et ayant la même dignité qu' avait eu *Charlemagne* , il réunissait par le siège pontifical les droits des deux puissances, et le pouvoir le plus légitime. Mais il était jeune, livré à la débauche, et n' était pas d' ailleurs un puissant prince.

On s' étonne que sous tant de papes si scandaleux et si peu puissans, l' église romaine ne perdit ni ses prérogatives, ni ses prétentions ; mais alors presque toutes les autres églises étaient ainsi gouvernées. Le clergé d' Italie pouvait mépriser de tels papes, mais il respectait la papauté, d' autant plus qu' il y aspirait : enfin, dans l' opinion des hommes la place était sacrée, quand la personne était odieuse. Pendant que Rome et l' église étaient ainsi déchirées, *Bérenger*, qu' on appelle *Le Jeune* , disputait l' Italie à *Hugues* d' Arles. Les italiens, comme le dit *Luitprand* contemporain, voulaient toujours avoir deux maîtres, pour n' en avoir réellement aucun : fausse et malheureuse politique, qui les faisait changer de tyrans et de malheurs. Tel était l' état déplorable de ce beau pays, lorsqu' *Othon Le Grand* y fut appelé par les plaintes de presque toutes les villes, et

p199

même par ce jeune pape *Jean XII* réduit à faire venir les allemands qu' il ne pouvait souffrir.

## CHAPITRE 26

Suite de l' empire d' Othon, et de l' état de l' Italie.

*Othon* entra en Italie, et il s' y conduisit comme *Charlemagne* . Il vainquit *Bérenger* , qui en affectait la souveraineté. Il se fit sacrer et couronner empereur des romains par les mains du pape, prit le nom de *César* et d' *Auguste* , et obligea le pape à lui faire serment de fidélité sur le tombeau dans lequel on dit que repose le corps de *st Pierre* . On dressa un instrument authentique de cet acte. Le clergé et la noblesse romaine se soumettent à ne jamais élire de pape qu' en présence des commissaires de l' empereur. Dans cet acte *Othon* confirme les donations de *Pepin* , de *Charlemagne* , de *Louis Le Débonnaire* , sans spécifier quelles sont ces donations si contestées, " sauf en tout nôtre puissance, dit-il, et celle de nôtre fils et de nos descendans. " cet instrument, écrit en lettres d' or, souscrit par sept évêques d' Allemagne, cinq comtes, deux abbés et plusieurs prélats italiens, est gardé encor au château st Ange. La date est du 13 février 962.

On dit, et *Mézeray* le dit après d' autres, que *Lothaire* roi de France, et *Hugues Capet* depuis roi, assistèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient en effet alors si faibles, qu' ils pouvaient servir d' ornement au sacre d' un empereur ; mais le nom de *Lothaire* et de *Hugues Capet* ne se trouve pas dans les signatures de cet acte.

Le pape s' étant ainsi donné un maître, quand il ne voulait qu' un protecteur, lui fut bientôt infidèle. Il se ligua contre l' empereur avec *Bérenger* même, réfugié chez des mahométans, qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de *Bérenger* à Rome, tandis qu' *Othon* était à Pavie. Il envoya chez les hongrois, pour les solliciter à rentrer en Allemagne ; mais il n' était pas assez puissant pour soutenir cette action hardie, et l' empereur l' était assez pour le punir.

*Othon* revint donc de Pavie à Rome, et s' étant assuré de la ville, il tint un concile, dans lequel il fit juridiquement le procès au pape. On rassembla les seigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-sept cardinaux, dans l' église de *st Pierre* : et là en présence de tout le peuple, on accusa le st père d' avoir joui de plusieurs femmes, et surtout d' une nommée *étiennette* , qui était morte en couche. Les autres chefs d' accusation étaient, d' avoir fait évêque de Todi un enfant de dix ans, d' avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d' avoir fait crever les yeux à son parrain, d' avoir châtré un cardinal, et ensuite de l' avoir fait mourir : enfin

de ne pas croire en Jésus-Christ, et d' avoir invoqué le diable : deux choses qui semblent se contredire. On mêlait donc, comme il arrive presque toujours, de fausses accusations à de véritables ; mais on ne parla point du tout de la seule raison pour laquelle le concile était assemblé. L' empereur craignait sans-doute de réveiller cette révolte et cette conspiration dans laquelle les accusateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-sept ans, parut déposé pour ses incestes et ses scandales, et le fut en effet pour avoir voulu, ainsi que tous les romains, détruire la puissance

allemande dans Rome.

*Othon* ne put se rendre maître de sa personne ; ou s' il le put, il fit une faute en le laissant libre. à peine avait-il fait élire le pape *Léon VIII* , qui, si l' on en croit le discours d' *Arnould* évêque d' Orléans, n' était ni ecclésiastique, ni même chrétien : à peine en avait-il reçu l' hommage, et avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s' écarter, que *Jean XII* eut le courage de faire soulever les romains : et opposant alors concile à concile, on déposa *Léon VIII* . On ordonna que *jamais l' inférieur ne pourrait ôter le rang à son supérieur.*

le pape, par cette décision, n' entendait pas seulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient déposer le pape ; mais on désignait aussi l' empereur, que les évêques de Rome regardaient toujours comme un séculier, qui devait à l' église l' hommage et les sermens

p202

qu' il exigeait d' elle. Le cardinal nommé *Jean* , qui avait écrit et lû les accusations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait servi de greffier au concile de déposition.

Au reste, dans tous ces conciles, où présidaient la faction et la vengeance, on citait toujours l' évangile et les pères ; on implorait les lumières du st esprit ; on parlait en son nom, on faisait même des réglemens utiles ; et qui lirait ces actes sans connaître l' histoire, croirait lire les actes des saints.

Tout cela se faisait presque sous les yeux de l' empereur ; et qui sait jusqu' où le courage et le ressentiment du jeune pontife, le soulèvement des romains en sa faveur, la haine des autres villes d' Italie contre les allemands, eussent pû porter cette révolution ? Mais le pape *Jean XII* fut assassiné trois mois après, entre les bras d' une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait sa honte. Il mourut de ses blessures au bout de huit jours. On a écrit que ne croyant pas à la religion dont il était pontife, il ne voulut pas recevoir en mourant le viatique. Ce pape, ou plutôt ce patrice, avait tellement animé les romains, qu' ils osèrent, même après sa mort, soutenir un siège, et ne se rendirent qu' à l' extrémité. *Othon*, deux fois vainqueur

de Rome, fut le maître de l' Italie comme de l' Allemagne.  
Le pape *Léon* , créé par lui, le sénat, les

p203

principaux du peuple, le clergé de Rome, solennellement assemblés dans *St Jean De Latran* , confirmèrent à l' empereur le droit de se choisir un successeur au royaume d' Italie, d' établir le pape et de donner l' investiture aux évêques. Après tant de traités et de sermens formés par la crainte, il fallait des empereurs qui demeurassent à Rome pour les faire observer. à peine l' empereur *Othon* était retourné en Allemagne, que les romains voulurent être libres. Ils mirent en prison leur nouveau pape, créature de l' empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, voulurent faire revivre les anciennes loix ; mais ce qui dans un tems est une entreprise de héros, devient dans d' autres une révolte de séditieux. *Othon* revole en Italie, fait pendre une partie du sénat : et le préfet de Rome, qui avait voulu être un *Brutus* , fut foüetté dans les carrefours, promené nud sur un âne, et jetté dans un cachot, où il mourut de faim.

## CHAPITRE 27

Des empereurs *Othon*  
li et lii et de Rome.

Tel fut à peu près l' état de Rome sous *Othon Le Grand, Othon li, et Othon lii* . Les allemands tenaient les romains subjugués, et les romains brisaient leurs fers dès qu' ils le pouvaient.

p204

Un pape élu par l' ordre de l' empereur, ou nommé par lui, devenait l' objet de l' exécration des romains. L' idée de rétablir la république vivait toujours dans leurs coeurs ; mais cette noble ambition ne produisait que des misères humiliantes et affreuses.  
*Othon li* marche à Rome comme son père. Quel gouvernement ! Quel empire ! Et quel pontificat ! Un consul nommé *Crescentius* , fils

du pape *Jean X* et de la fameuse *Marozie* ,  
prenant avec ce titre de consul la haine de la  
royauté, souleva Rome contre *Othon li* . Il fit  
mourir en prison *Bénoît Vi* créature de  
l' empereur ; et l' autorité d' *Othon* ,  
quoiqu' éloigné, ayant dans ces troubles donné avant  
son arrivée la chaire romaine au chancelier de  
l' empire en Italie, qui fut pape sous le nom de  
*Jean Xiv* , ce malheureux pape fut une  
nouvelle victime que le parti romain immola. Le  
pape *Boniface Vii* créature du consul  
*Crescentius* , déjà souillé du sang de *Benoît*  
*Vi* fit encor périr *Jean Xiv* . Les tems de  
*Caligula* , de *Néron* , de *Vitellius* , ne  
produisirent ni des infortunes plus déplorables, ni  
de plus grandes barbaries ; mais les attentats et les  
malheurs de ces papes sont obscurs comme eux. Ces  
tragédies sanglantes se jouaient sur le théâtre de  
Rome, mais petit et ruiné ; et celles des *Césars*  
avaient pour théâtre le monde connu.  
Cependant *Othon li* arrive à Rome en  
981. Les papes autrefois avaient fait venir les  
francs en Italie, et s' étaient soustraits à  
l' autorité des empereurs d' orient. Que font-ils

p205

maintenant ? Ils essayent de retourner en apparence  
à leurs anciens maîtres, et ayant imprudemment  
appellé les empereurs saxons, ils  
veulent les chasser. Ce même *Boniface Vii* était  
allé à Constantinople presser les empereurs  
*Basile* et *Constantin* de venir rétablir  
le trône des *Césars* . Rome ne savait ni ce  
qu' elle était, ni à qui elle était. Le consul  
*Crescentius* et le sénat voulaient rétablir  
la république. Le pape ne voulait en effet ni  
république, ni maître. *Othon li* voulait régner.  
Il entre donc dans Rome ; il y invite à diner les  
principaux sénateurs, et les partisans du consul : et  
si l' on en croit *Geofroy De Viterbe* , il les  
fait tous égorger au milieu d' un repas. Voilà le pape  
délivré par son ennemi des sénateurs républicains.  
Mais il faut se délivrer de ce tyran. Ce n' est pas  
assez des troupes de l' empereur d' orient qui viennent  
dans la Pouille ; le pape y joint les sarrazins.  
Si le massacre des sénateurs dans ce repas sanglant  
rapporté par *Geofroy* est véritable, il valait  
mieux sans doute avoir les mahométans pour  
protecteurs, que ce saxon sanguinaire pour  
maître. Il est vaincu par les grecs ; il l' est par  
les musulmans ; il tombe captif entre leurs

mains, mais échape ; et profitant de la division de ses ennemis, il rentre encor dans Rome, où il meurt en 983.

Après sa mort le consul *Crescentius* maintint quelque tems l' ombre de la république romaine. Il chassa du siège pontifical *Grégoire V* neveu de l' empereur *Othon Iii* . Mais enfin Rome fut encor assiégée et prise. *Crescentius* attiré

p206

hors du château st Ange, sur l' espérance d' un accommodement et sur la foi des sermens de l' empereur, eut la tête tranchée. Son corps fut pendu par les pieds : et le nouveau pape, élu par les romains sous le nom de *Jean Xv* eut les yeux crevés et le nez coupé. On le jetta en cet état du haut du château st Ange dans la place.

Les romains renouvelèrent alors à *Othon Iii* les sermens faits à *Othon I* et à *Charlemagne* ; et il assigna aux papes les terres de la Marche d' Ancône pour soutenir leur dignité. Après les trois *Othons* , ce combat de la domination allemande et de la liberté italique resta longtems dans les mêmes termes. Sous les empereurs *Henri Ii De Bavière* , et *Conrad Ii Le Salique* , dès qu' un empereur était occupé en Allemagne, il s' élevait un parti en Italie. *Henri Ii* y vint, comme les *Othons* , dissiper des factions, confirmer aux papes les donations des empereurs, et recevoir les mêmes hommages. Cependant la papauté était à l' encan, ainsi que presque tous les autres évêchés.

*Benoît VIII*, *Jean XIX* l' achetèrent publiquement l' un après l' autre : ils étaient frères, de la maison des marquis de *Toscanelle* , toujours puissante à Rome depuis le tems des *Marozie* et des *Théodora* .

Après leur mort, pour perpétuer le pontificat dans leur maison, on acheta encor les suffrages pour un enfant de douze ans. C' était *Benoît IX* qui eut l' évêché de Rome de la même manière qu' on voit encor aujourd'hui tant de

p207

familles acheter, mais en secret, des bénéfices pour des enfans.

Ce désordre n'eut point de bornes. On vit sous le pontificat de ce *Benoît Ix* deux autres papes élus à prix d'argent, et trois papes dans Rome s'excommunier réciproquement ; mais par une conciliation heureuse, qui étouffa une guerre civile, ces trois papes s'accordèrent à partager les revenus de l'église, et à vivre en paix chacun avec sa maîtresse.

Ce triumvirat pacifique et singulier ne dura qu'autant qu'ils eurent de l'argent ; et enfin, quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre *Gratien*, homme de qualité, fort riche. Mais comme le jeune *Benoît Ix* avait été élu longtemps avant les deux autres, on lui laissa par un accord solennel la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, qu'on appelait le *denier de st Pierre*, à quoi un roi danois d'Angleterre, nommé *Etelvolf, Edelvolf* ou *Ethelulfe*, s'était soumis en 852.

Ce *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire Vi* jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur *Henri Iii* fils de *Conrad Ii Le Salique*, vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il exila *Grégoire Vi* et nomma pape *Suidger* son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

Après la mort de cet allemand, qui parmi les papes est appelé *Clément Ii*, l'empereur, qui était en Allemagne, y créa pape un bavarois

p208

nommé *Popon* : c'est *Damase Ii*, qui avec le brevet de l'empereur alla se faire reconnaître à Rome. Il fut intronisé malgré ce *Benoît Ix*, qui voulait encore rentrer dans la chaire pontificale après l'avoir vendue.

Ce bavarois étant mort vingt-trois jours après son intronisation, l'empereur donna la papauté à son cousin *Brunon* de la maison de Lorraine, qu'il transféra de l'évêché de Toul à celui de Rome avec une autorité absolue. Si cette autorité des empereurs avait duré, les papes n'eussent été que leurs chapelains, et l'Italie eût été esclave.

Ce pontife prit le nom de *Léon Ix* ; on l'a mis au rang des saints. Nous le verrons à la tête d'une armée combattre les princes normands fondateurs du royaume de Naples, et tomber captif entre leurs mains.

Si les empereurs eussent pû demeurer à Rome, on voit par la faiblesse des romains, par les divisions de l' Italie, et par la puissance de l' Allemagne, qu' ils eussent été toujours les souverains des papes, et qu' en effet il y aurait eu un empire romain. Mais ces rois électifs d' Allemagne ne pouvaient se fixer à Rome, loin des princes allemands trop redoutables à leurs maîtres. Les voisins étaient toujours prêts d' envahir les frontières. Il fallait combattre tantôt les danois, tantôt les polonais et les hongrois. Voilà ce qui sauva quelque tems l' Italie d' un joug contre lequel elle se serait en vain débattuë.

## CHAPITRE EE

p209

De la *france*  
vers le tems  
de hugues capet.

*Pendant que l' Allemagne commençait à prendre ainsi une nouvelle forme d' administration, et que Rome et l' Italie n' en avaient aucune, la France devenait, comme l' Allemagne, un gouvernement entièrement féodal.*

*Ce royaume s' étendait des environs de l' Escaut et de la Meuse jusqu' à la mer britannique, et des Pyrénées au Rhône. C' était alors ses bornes ; car quoique tant d' historiens prétendent que ce grand fief de la France allait par delà les Pyrénées jusqu' à l' èbre, il ne paraît point du tout que les espagnols de ces provinces entre l' èbre et les Pyrénées fussent soumis au faible gouvernement de France en combattant contre les mahométans.*

*La France, dans laquelle ni la Provence ni le Dauphiné n' étaient compris, était un assez grand royaume ; mais il s' en fallait beaucoup que le roi de France fût un grand souverain.*

*Louis, le dernier des descendants de Charlemagne , n' avait plus pour tout domaine que les villes de*

p210

Laon, de Soissons, et quelques terres qu' on lui contestait. L' hommage rendu par la Normandie ne servait qu' à donner au roi un vassal qui aurait pu soudoyer son maître. Chaque province avait ou ses comtes ou ses ducs héréditaires : celui qui n' avait pu se saisir que de deux ou trois bourgades, rendait hommage aux usurpateurs d' une province ; et qui n' avait qu' un château, relevait de celui qui avait usurpé une ville. De tout cela s' était fait cet assemblage monstrueux de membres qui ne formaient point un corps. Le tems et la nécessité établirent que les seigneurs des grands fiefs marcheraient avec des troupes au secours du roi. Tel seigneur devait quarante jours de service, tel autre vingt-cinq. Les arrière-vassaux marchaient aux ordres de leurs seigneurs immédiats. Mais si tous ces seigneurs particuliers servaient l' état quelques jours, ils se faisaient la guerre entre eux presque toute l' année. En vain les conciles, qui dans ces tems de crimes ordonnèrent souvent des choses justes, avaient réglé qu' on ne se battrait point depuis le jeudi jusqu' au point du jour du lundi, et dans les tems de pâques, et dans d' autres solemnités ; ces réglemens n' étant point appuyés d' une justice coercitive étaient sans vigueur. Chaque château était la capitale d' un petit état de brigands ; chaque monastère était en armes : leurs avocats, qu' on apellait avoyers, institués dans les premiers tems pour présenter leurs requêtes au prince et ménager leurs affaires, étaient les généraux de leurs troupes : les moissons étaient ou brulées, ou coupées avant

p211

le tems, ou défendues l' épée à la main : les villes presque réduites en solitude, et les campagnes dépeuplées par de longues famines. Il semble que ce royaume, sans chef, sans police, sans ordre, dût être la proie de l' étranger ; mais une anarchie presque semblable dans tous les royaumes, fit sa sûreté ; et quand sous les *Othons* l' Allemagne fut plus à craindre, les guerres intestines l' occupèrent. C' est de ces tems barbares que nous tenons l' usage de rendre hommage pour une maison et pour un bourg au seigneur d' un autre village. Un praticien, un marchand qui se trouve possesseur d' un ancien fief, reçoit foi et hommage d' un autre bourgeois ou d' un pair du royaume qui aura acheté un arrière-fief dans sa censive.

Les loix de fiefs ne subsistent plus ; mais ces vieilles coutumes de mouvances, d' hommages, de redevances subsistent encore : dans la plûpart des tribunaux on admet cette maxime, *nulle terre sans seigneur* : comme si ce n' était pas assez d' appartenir à la patrie.

Quand la France, l' Italie et l' Allemagne furent ainsi partagées sous un nombre innombrable de petits tyrans, les armées, dont la principale force avait été l' infanterie sous *Charlemagne* , ainsi que sous les romains, ne furent plus que de la cavalerie. On ne connut plus que les gens d' armes ; les gens de pied n' avaient pas ce nom, parce qu' en comparaison des hommes de cheval ils n' étaient point armés.

Les moindres possesseurs de chatellenies ne se mettaient en campagne qu' avec le plus de chevaux

p212

qu' ils pouvaient ; et le faste consistait alors à mener avec soi des écuyers, qu' on appella *vaslets* , du mot *vassalet* , petit vassal.

L' honneur étant donc mis à ne combattre qu' à cheval, on prit l' habitude de porter une armure complète de fer, qui eût accablé un homme à pied de son poids. Les brassars, les cuissars furent une partie de l' habillement. On prétend que *Charlemagne* en avait eu ; mais ce fut vers l' an mille que l' usage en fut commun.

Quiconque était riche, devint presqu' invulnérable à la guerre ; et c' était alors qu' on se servit plus que jamais de massuës, pour assommer ces chevaliers que les pointes ne pouvaient percer.

Le plus grand commerce alors fut en cuirasses, en boucliers, en casques ornés de plumes.

Les paysans qu' on trainait à la guerre, seuls exposés et méprisés, servaient de pionniers plutôt que de combattans. Les chevaux, plus estimés qu' eux, furent bardés de fer, leur tête fut armée de chamfreins.

On ne connut guères alors de loix que celles que les plus puissans firent pour le service des fiefs. Tous les autres objets de la justice distributive furent abandonnés au caprice des maîtres-d' hôtel, prévôts, baillis, nommés par les possesseurs des terres.

Les sénats de ces villes, qui sous *Charlemagne* et sous les romains avaient jouï du gouvernement municipal, furent abolis presque partout.

Le mot de *senior*, *seigneur*, affecté longtems à ces principaux du sénat des villes, ne fut plus

donné qu' aux possesseurs des fiefs.

p213

Le terme de pair commençait alors à s' introduire dans la langue gallo-tudesque, qu' on parlait en France. Il venait du mot latin *par* , qui signifie *égal* ou *confrère* . On ne s' en était servi que dans ce sens sous la première et la seconde race des rois de France. Les enfans de *Louis Le Débonnaire* s' appellèrent *pares* dans une de leurs entrevuës, l' an 851 et longtems auparavant *Dagobert* donne le nom de *pairs* à des moines. *Godegrand*, évêque de Metz, du tems de *Charlemagne* , appelle *pairs* des évêques et des abbés, ainsi que le marque le savant *Du Cange* . Les vassaux d' un même seigneur s' accoutumèrent donc à s' apeller *pairs* . *Alfred Le Grand* avait établi en Angleterre les jurés : c' était des pairs dans chaque profession. Un homme dans une cause criminelle choisissait douze hommes de sa profession pour être juges. Quelques vassaux en France en usèrent ainsi ; mais le nombre des pairs n' était pas pour cela déterminé à douze. Il y en avait dans chaque fief autant que de barons, qui relevaient du même seigneur, et qui étaient pairs entre eux, mais non pairs de leur seigneur féodal. Les princes qui rendaient un hommage immédiat à la couronne, tels que les ducs de Guyenne, de Normandie, de Bourgogne, les comtes de Flandres, de Toulouse, étaient donc en effet des pairs de France. *Hugues Capet* n' était pas le moins puissant. Il possédait depuis longtems le duché de France, qui s' étendait jusqu' en Touraine. Il était comte de Paris. De vastes domaines en Picardie

p214

et en Champagne lui donnaient encor une grande autorité dans ces provinces. Son frère avait ce qui compose aujourd'hui le duché de Bourgogne. Son grand-père *Robert* et son grand-oncle *Eudes* ou *Odon* , avaient tous deux porté la couronne du tems de *Charles Le Simple*. *Hugues* son père, surnommé l' abbé, à cause des abbaïes de *st Denis* , de *st Martin de Tours* , de *St Germain-Des-Prez* , et

de tant d' autres qu' il possédait, avait ébranlé et gouverné la France. Ainsi l' on peut dire que depuis l' année 810 où le roi *Eudes* commença son règne, sa maison a gouverné presque sans interruption : et que si on excepte *Hugues* l' abbé, qui ne voulut pas prendre la couronne royale, elle forme une suite de souverains de plus de 850 ans, filiation unique parmi les rois.

On sait comment *Hugues Capet* , duc de France, comte de Paris, enleva la couronne au duc *Charles* oncle du dernier roi *Louis V* .

Si les suffrages eussent été libres, le sang de *Charlemagne* respecté, et le droit de succession aussi sacré qu' aujourd'hui, *Charles* aurait été roi de France. Ce ne fut point un parlement de la nation qui le priva du droit de ses ancêtres ; ce fut ce qui fait et défait les rois, la force aidée de la prudence.

Tandis que *Louis* ce dernier roi du sang carlovingien, était prêt à finir, à l' âge de vingt-trois ans, sa vie obscure par une maladie de langueur, *Hugues Capet* assemblait déjà ses forces ; et loin de recourir à l' autorité d' un parlement, il sut dissiper avec ses troupes un

p215

parlement qui se tenait à Compiègne pour assurer la succession à *Charles* . La lettre de *Gerbert* , depuis archevêque de Rheims et pape sous le nom de *Sylvestre II* déterrée par *Duchesne* , en est un témoignage authentique. *Charles* duc de Brabant et de Hainaut, états qui composaient la basse Lorraine, succomba sous un rival plus puissant et plus heureux que lui ; trahi par l' évêque de *Laon* , surpris et livré à *Hugues Capet* , il mourut captif dans la tour d' Orléans ; et deux enfans mâles qui ne purent le venger, mais dont l' un eut cette basse Lorraine, furent les derniers princes de la postérité masculine de *Charlemagne*. *Hugues Capet*, devenu roi de ses pairs, n' en eut pas un plus grand domaine.

## CHAPITRE 29

état de la France

aux dixième et onzième siècles.

La France démembrée languit dans des malheurs obscurs depuis *Charles Le Gros* jusqu' à

*Philippe I* arrière-petit-fils de *Hugues Capet*, près de deux-cent-cinquante années. Nous verrons si les croisades, qui signalèrent le règne de *Philippe I* à la fin du onzième siècle, rendirent la France plus florissante. Mais dans l'espace de temps dont je parle, tout ne fut que

p216

confusion, tyrannie, barbarie et pauvreté. Chaque seigneur un peu considérable faisait battre monnaie, mais c'était à qui l'altérerait. Les belles manufactures étaient en Grèce et en Italie. Les Français ne pouvaient les imiter dans des villes sans privilèges, et dans un pays sans union.

De tous les événements de ce temps, le plus digne de l'attention d'un citoyen est l'excommunication du roi *Robert*. Il avait épousé *Berthe* sa cousine au quatrième degré ; mariage en soi légitime, et de plus nécessaire au bien de l'état. Nous avons vu de nos jours des particuliers épouser leurs nièces, et acheter au prix ordinaire les dispenses à Rome, comme si Rome avait des droits sur des mariages qui se font à Paris. Le roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'église romaine, dans l'avilissement et les scandales où elle était plongée, osa imposer au roi une pénitence de sept ans, lui ordonna de quitter sa femme, l'excommunia en cas de refus. Le pape interdit tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage, et leur ordonna de venir à Rome lui demander pardon. Tant d'audace paraît incroyable ; mais l'ignorante superstition de ces temps peut l'avoir soufferte, et la politique peut l'avoir causée. *Grégoire V* qui fulmina cette excommunication, était allemand, et gouverné par *Gerbert* ci-devant archevêque de Rheims, ennemi de la maison de France. L'empereur *Othon III* peu ami de *Robert*, assista lui-même au concile où l'excommunication fut prononcée. Tout cela fait

p217

croire que la raison d'état eut autant de part à cet attentat que le fanatisme. Les historiens disent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les

courtisans du roi et ses propres domestiques l'abandonnèrent, et qu'il ne lui resta que deux serviteurs, qui jetaient au feu le reste de ses repas, ayant horreur de ce qu'avait touché un excommunié. Quelque dégradée que fût alors la raison humaine, il n'y a pas d'apparence que l'absurdité pût aller si loin. Le premier auteur qui rapporte cet excès de l'abrutissement de la cour de France, est le cardinal *Pierre Damien*, qui n'écrivit que soixante-cinq ans après. Il rapporte qu'en punition de cet inceste prétendu, la reine accoucha d'un monstre ; mais il n'y eut rien de monstrueux dans toute cette affaire, que l'audace du pape, et la faiblesse du roi qui se sépara de sa femme. Les excommunications, les interdits sont des foudres qui n'embrasent un état que quand ils trouvent des matières combustibles. Il n'y en avait point alors ; mais peut-être *Robert* craignit-il qu'il ne s'en formât. La condescendance du roi *Robert* enhardit tellement les papes, que son petit-fils *Philippe I* fut excommunié comme lui. D'abord le fameux *Grégoire VII* le menaça de le déposer, en 1075 s'il ne se justifiait de l'accusation de simonie devant ses nonces. Un autre pape l'excommunia en effet. *Philippe* s'était dégoûté de sa femme, et était amoureux de *Bertrade* épouse du comte d'*Anjou*. Il se servit du ministère

p218

des loix pour casser son mariage sous prétexte de parenté : et *Bertrade* sa maîtresse fit casser le sien avec le comte d'*Anjou* sous le même prétexte.

Le roi et sa maîtresse furent ensuite mariés solennellement par les mains d'un évêque de Bayeux. Ils étaient condamnables : mais ils avaient au moins rendu ce respect aux loix, de se servir d'elles pour couvrir leurs fautes. Quoi qu'il en soit, un pape avait excommunié *Robert* pour avoir épousé sa parente, et un autre pape excommunia *Philippe* pour avoir quitté sa parente. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'*Urbain II* qui prononça cette sentence, la prononça dans les propres états du roi, à Clermont en Auvergne, où il venait chercher un azile, et dans ce même concile où nous verrons qu'il prêcha la croisade. Cependant il ne paraît point que *Philippe*

excommunié ait été en horreur à ses sujets ; c' est une raison de plus pour douter de cet abandon général où l' on dit que le roi *Robert* avait été réduit.

Ce qu' il y eut d' assez remarquable, c' est le mariage du roi *Henri* père de *Philippe* avec une princesse moscovite. Les moscovites ou russes commençaient à être chrétiens ; mais ils n' avaient aucun commerce avec le reste de l' Europe. Ils habitaient au-delà de la Pologne, à peine chrétienne elle-même, et sans aucune correspondance avec la France. Cependant le roi *Henri* envoya jusqu' en Russie demander la fille du souverain, à qui les autres européens donnaient

p219

le titre de duc, aussi-bien qu' au chef de la Pologne. Les russes le nommaient dans leur langage *tzaar* , dont on a fait depuis le mot de *czar* . On prétend que *Henri* se détermina à ce mariage, dans la crainte d' essayer des querelles ecclésiastiques. De toutes les superstitions de ces tems-là, ce n' était pas la moins nuisible au bien des états, que celle de ne pouvoir épouser sa parente au septième degré. Presque tous les souverains de l' Europe étaient parens de *Henri* . Quoi qu' il en soit, *Anne* fille de *Jaraslau* czar de Moscovie fut reine de France ; et il est à remarquer qu' après la mort de son mari, elle n' eut point la régence, et n' y prétendit point. Les loix changent selon les tems. Ce fut le comte de Flandres, un des vassaux du royaume, qui en fut régent. La reine veuve se remaria à un comte de Crepi. Tout cela serait singulier aujourd'hui, et ne le fut point alors.

Ni *Henri* , ni *Philippe I* ne firent rien de mémorable ; mais de leur tems leurs vassaux et arrière-vassaux conquièrent des royaumes. Nous allons voir comment quelques aventuriers de la province de Normandie, sans biens, sans terres, et presque sans soldats, fondèrent la monarchie des deux Siciles, qui depuis fut un si grand sujet de discorde entre les empereurs de la dynastie de Suabe et les papes, entre les maisons d' Anjou et d' Arragon, entre celles d' Autriche et de France.

p220

## CHAPITRE 30

### Conquête de Naples et Sicile

par des gentilshommes normands.  
Quand *Charlemagne* prit le nom d' empereur, ce nom ne lui donna que ce que ses armes pouvaient lui assurer. Il se prétendait dominateur suprême du duché de Bénévent, qui composait alors une grande partie des états connus aujourd'hui sous le nom de royaume de Naples. Les ducs de Bénévent plus heureux que les rois lombards, lui résistèrent ainsi qu' à ses successeurs. La Pouille, la Calabre, la Sicile furent en proie aux incursions des arabes. Les empereurs grecs et latins se disputaient en vain la souveraineté de ces pays. Plusieurs seigneurs particuliers en partageaient les dépouilles avec les sarrazins. Les peuples ne savaient à qui ils appartenaient, ni s' ils étaient de la communion romaine, ou de la grecque, ou mahométans. L' empereur *Othon I* exerça son autorité dans ces pays en qualité du plus fort. Il érigea Capoue en principauté. *Othon II* moins heureux fut battu par les grecs, et par les arabes réunis contre lui. Les empereurs d' orient restèrent alors en possession de la Pouille et de

p221

la Calabre qu' ils gouvernaient par un catapan. Des seigneurs avaient usurpé Salerne. Ceux qui possédaient Bénévent et Capoue, envahissaient ce qu' ils pouvaient des terres du catapan ; et le catapan les dépouillait à son tour. Naples et Gaïete étaient de petites républiques comme Sienne et Luques ; et les mahométans cantonnés dans plusieurs châteaux pillaient également les grecs et les latins : les églises des provinces du catapan étaient soumises au métropolitain de Constantinople, les autres à celui de Rome. Les moeurs se ressentaient du mélange de tant de peuples, de tant de gouvernements, et de religions. L' esprit naturel des habitans ne jettait aucune étincelle. On ne reconnaissait plus le pays qui avait produit *Horace* et *Cicéron* , et qui devait faire naître *Le Tasse* . Voilà dans quelle situation était cette fertile contrée

aux dixième et onzième siècles, de Gaïete et du Garillan jusqu' à Otrante.

Le goût des pèlerinages et des aventures de chevalerie régnait alors. Les tems d' anarchie sont ceux qui produisent l' excès de l' héroïsme ; son essor est plus retenu dans les gouvernements réglés. Cinquante ou soixante français étant partis en 983 des côtes de Normandie pour aller à Jérusalem, passèrent à leur retour sur la mer de Naples, et arrivèrent à Salerne dans le tems que cette ville assiégée par les mahométans venait de se racheter à prix d' argent. Ils trouvent les salertins occupés à rassembler le prix de leur rançon, et les vainqueurs livrés dans leur camp à la sécurité d' une joie brutale et de

p222

la débauche. Cette poignée d' étrangers reproche aux assiégés la lâcheté de leur soumission, et dans l' instant marchant avec audace au milieu de la nuit suivis de quelques salertins qui osent les imiter, ils fondent dans le camp des sarrazins, les étonnent, les mettent en fuite, les forcent de remonter en désordre sur leurs vaisseaux, et non-seulement sauvent les trésors de Salerne, mais ils y ajoutent les dépouilles des ennemis.

Le prince de Salerne étonné, veut les combler de présents, et est encor plus étonné qu' ils les refusent ; ils sont traités longtems à Salerne comme des héros libérateurs le méritaient. On leur fait promettre de revenir. L' honneur attaché à un événement si surprenant, engage bientôt d' autres normands à passer à Salerne et à Bénévent.

Les normands reprennent l' habitude de leurs pères, de traverser les mers pour combattre. Ils servent tantôt l' empereur grec, tantôt les princes du pays, tantôt les papes. Il ne leur importe pour qui ils se signalent, pourvû qu' ils recueillent le fruit de leurs travaux. Il s' était élevé un duc à Naples qui avait asservi la république naissante. Ce duc de Naples est trop heureux de faire alliance avec ce petit nombre de normands, qui le secourent contre un duc de Bénévent. Ils fondent la ville d' Aversa entre ces deux territoires vers l' an 1030. C' est la première souveraineté acquise par leur valeur.

Bientôt après arrivent trois fils de *Tancrede* , de Hauteville, du territoire de Coutance, *Guillaume* surnommé *Fier-à-Bras*, *Drogon* et *Humfroi* .

Rien ne ressemble plus aux tems fabuleux.  
 Ces trois frères avec les normands d' Aversa,  
 accompagnent le catapan dans la Sicile ; *Guillaume Fier-à-Bras* tue le général arabe, donne aux grecs la victoire ; et la Sicile allait retourner aux grecs, s' ils n' avaient pas été ingrats. Mais le catapan craignit ces français qui le défendaient ; il leur fit des injustices, et il s' attira leur vengeance. Ils tournent leurs armes contre lui : trois à quatre-cent normands s' emparent de presque toute la Pouille. Le fait paraît incroyable. Mais les aventuriers du pays se joignaient à eux, et devenaient de bons soldats sous de tels maîtres. Les calabrois qui cherchaient la fortune par le courage, devenaient autant de normands. *Guillaume Fier-à-Bras* se fait lui-même comte de la Pouille, sans consulter ni empereur, ni pape, ni seigneurs voisins. Il ne consulta que ses soldats, comme ont fait tous les premiers rois de tous les pays. Chaque capitaine normand eut une ville ou un village pour son partage.

*Fier-à-Bras* étant mort, son frère *Drogon* est élu souverain de la Pouille. Alors *Robert Guiscard* , et ses deux jeunes frères, quittent encor Coutance pour avoir part à tant de fortune. Le vieux *Tancrede* est étonné de se voir père d' une race de conquérants. Le nom des normands faisait trembler tous les voisins de la Pouille et même les papes. *Robert Guiscard* et ses frères, suivis d' une foule de leurs compatriotes, vont par petites troupes en pèlerinage à Rome. Ils marchent inconnus le bourdon à la

main, et arrivent enfin dans la Pouille.  
 L' empereur *Henri Iii* assez fort alors pour régner dans Rome, ne le fut pas assez pour s' opposer d' abord à ces conquérants. Il leur donna solennellement l' investiture de ce qu' ils avaient envahi. Ils possédaient alors la Pouille entière, le comté d' Averse, la moitié du Bénéventin.  
 Voilà donc cette maison devenue bientôt après maison royale, fondatrice des royaumes

de Naples et de Sicile, feudataire de l' empire.  
Comment s' est-il pû faire que cette portion de  
l' empire en ait été si-tôt détachée, et soit  
devenue un fief du st siège, dans le tems que les  
papes ne possédaient presque point de terrain,  
qu' ils n' étaient point maîtres à Rome, qu' on ne  
les reconnaissait pas même dans la Marche d' Ancone  
qu' *Othon Le Grand* leur avait donnée ? Cet  
événement est presque aussi étonnant que les  
conquêtes des gentilshommes normands. Voici  
l' explication de cette énigme. Le pape *Léon Ix*  
voulut avoir la ville de Bénévent, qui appartenait  
aux princes de la race des rois lombards  
dépossédés par *Charlemagne* . L' empereur  
*Henri Iii* lui donna en effet cette ville en  
échange du fief de Bamberg en Allemagne. Les  
souverains pontifes sont maîtres aujourd'hui de  
Bénévent en vertu de cette donation. Les nouveaux  
princes normands étaient des voisins dangereux.  
Il n' y a point de conquêtes sans de très-grandes  
injustices : ils en commettaient, et l' empereur  
aurait voulu avoir des vassaux moins  
redoutables. *Léon Ix* après les avoir excommuniés

p225

*se mit en tête de les aller combattre avec  
une armée d' allemands que Henri Iii lui  
fournit. L' histoire ne dit point comment les  
dépouilles devaient être partagées. Elle dit  
seulement que l' armée était nombreuse, que le  
pape y joignit des troupes italiennes qui  
s' enrôlèrent comme pour une guerre sainte, et que  
parmi les capitaines il y eut beaucoup d' évêques.  
Les normands qui avaient toujours  
vaincu en petit nombre étaient quatre fois moins  
forts que le pape : mais ils étaient accoutumés  
à combattre. Robert Guiscard, son frère  
Humfroi , le comte d' Averse Richard ,  
chacun à la tête d' une troupe aguerrie, taillèrent  
en pièces l' armée allemande et firent disparaître  
l' italienne. Le pape s' enfuit à Civitade dans la  
capitanate près du champ de bataille ; les normands  
le suivent, le prennent, l' emmènent prisonnier  
dans cette même ville de Bénévent qui était le  
premier sujet de cette entreprise.  
On a fait un saint de ce pape *Léon Ix* .  
Apparemment qu' il fit pénitence d' avoir fait  
inutilement répandre tant de sang et d' avoir mené  
tant d' ecclésiastiques à la guerre. Il est sûr qu' il  
s' en repentit, surtout quand il vit avec quel  
respect le traitèrent ses vainqueurs, et avec*

quelle inflexibilité ils le gardèrent prisonnier une année entière. Ils rendirent Bénévent aux princes lombards, et ce ne fut qu' après l' extinction de cette maison que les papes eurent enfin la ville.

On conçoit aisément que les princes normands étaient plus piqués contre l' empereur

p226

qui avait fourni une armée redoutable, que contre le pape qui l' avait commandée. Il fallait s' affranchir pour jamais des prétentions ou des droits de deux empires entre lesquels ils se trouvaient. Ils continuent leurs conquêtes ; ils s' emparent de la Calabre et de Capoue pendant la minorité de *Henri Iv* et tandis que le gouvernement des grecs est plus faible qu' une minorité.

C' étaient les enfans de *Tancrede De Hauteville* qui conquéraient la Calabre ; c' étaient les descendants des premiers libérateurs qui conquéraient Capoue. Ces deux dynasties victorieuses n' eurent point de ces querelles qui divisent si souvent les vainqueurs et qui les affaiblissent. L' utilité de l' histoire demande ici que je m' arrête un moment pour observer que *Richard D' Averse* qui subjuga Capoue, se fit couronner avec les mêmes cérémonies du sacre et de l' huile sainte qu' on avait employées pour *Clovis* . Les ducs de Bénévent s' étaient toujours fait sacrer ainsi. Les successeurs de *Richard* en usèrent de même. Rien ne fait mieux voir que chacun établit les usages à son choix.

*Robert Guiscard* duc de la Pouille et de la Calabre, *Richard* comte d' Averse et de Capoue, tous deux par le droit de l' épée, tous deux voulant être indépendants des empereurs, mirent en usage pour leurs souverainetés une précaution que beaucoup de particuliers prenaient dans ces tems de troubles et de rapines pour leurs biens de patrimoine : on les donnait à l' église sous le nom d' offrande, d' *oblata*, et on en

p227

jouissait moyennant une légère redevance. C' était la ressource des faibles dans les gouvernements

orageux de l'Italie. Les normands quoique puissants l'employèrent comme une sauvegarde contre des empereurs qui pouvaient devenir plus puissants. *Robert Guiscard* et *Richard* de Capoue excommuniés par le pape *Léon IX* l'avaient tenu en captivité. Ces mêmes vainqueurs excommuniés par *Nicolas II* lui rendirent hommage.

*Robert Guiscard* et le comte de Capoue mirent donc sous la protection de l'église entre les mains de *Nicolas II* non seulement tout ce qu'ils avaient pris, mais tout ce qu'ils pourraient prendre. Le duc *Robert* fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore. Il se déclara feudataire du saint siège pour tous ses états, promit une redevance de douze deniers par chaque charuë, ce qui était beaucoup. Cet hommage était un acte de piété politique qui pouvait être regardé comme le denier de  *saint Pierre* que payait l'Angleterre au saint siège, comme les deux livres d'or que lui donnèrent les premiers rois de Portugal, enfin comme la soumission volontaire de tant de royaumes à l'église. Mais selon toutes les loix du droit féodal établies en Europe, ces princes vassaux de l'empire ne pouvaient choisir un autre suzerain. Ils devenaient coupables de félonie envers l'empereur ; ils le mettaient en droit de confisquer leurs états. Les querelles qui survinrent entre le sacerdoce et l'empire, et encor plus les propres forces des princes normands, mirent les empereurs

p228

hors d'état d'exercer leurs droits. Ces conquérants en se faisant vassaux des papes devinrent les protecteurs et souvent les maîtres de leurs nouveaux suzerains. Le duc *Robert* ayant reçu un étendard du pape, et devenu capitaine de l'église de son ennemi qu'il était, passe en Sicile avec son frère *Roger* : ils font la conquête de cette isle sur les grecs et sur les arabes qui la partageaient alors. Les mahométans et les grecs se soumirent, à condition qu'ils conserveraient leurs religions et leurs usages. Il fallait achever la conquête de tout ce qui compose aujourd'hui le royaume de Naples. Il restait encor des princes de Salerne, descendants de ceux qui avaient les premiers attiré les normands dans ces pays. Les normands enfin les chassèrent ; le duc *Robert* leur prit Salerne : ils se réfugièrent dans la campagne de

Rome sous la protection de *Grégoire VII*, de ce même pape qui faisait trembler les empereurs. *Robert*, ce vassal et ce défenseur de l'église, les y poursuit. *Grégoire VII* ne manque pas de l'excommunier, et le fruit de l'excommunication est la conquête de tout le Bénéventin que fait *Robert* après la mort du dernier duc de Bénévent de la race lombarde. *Grégoire VII* que nous verrons si fier et si terrible avec les empereurs et les rois, n'a plus que des complaisances pour l'excommunié *Robert*. Il lui donne l'absolution, et en reçoit la ville de Bénévent, qui depuis ce temps-là est toujours demeurée au saint siège. Bientôt après éclatent les grandes querelles

p229

dont nous parlerons entre l'empereur *Henri IV* et *Grégoire VII*. *Henri IV* s'était rendu maître de Rome et assiégeait le pape dans ce château qu'on a depuis appelé le *château saint Ange*. *Robert* accourt alors de la Dalmatie où il faisait des conquêtes nouvelles, délivre le pape malgré les allemands et les romains réunis contre lui, se rend maître de sa personne et l'emmène à Salerne, où ce pape qui déposait tant de rois mourut le captif et le protégé d'un gentilhomme normand. Il ne faut point être étonné si tant de romans nous représentent des chevaliers errants devenus de grands souverains par leurs exploits et entrants dans la famille des empereurs. C'est précisément ce qui arriva à *Robert Guiscard*, et ce que nous verrons plus d'une fois du temps des croisades. *Robert* maria sa fille à *Constantin* fils de l'empereur de Constantinople *Michel Ducas*. Ce mariage ne fut pas heureux. Il eut bientôt sa fille et son gendre à venger, et résolut d'aller détronner l'empereur d'Orient, après avoir humilié celui d'Occident. La cour de Constantinople n'était qu'un continuel orage. *Michel Ducas* fut chassé du trône par *Nicéphore* surnommé *Botaniates*. *Constantin* gendre de *Robert* fut fait eunuque. Et enfin *Alexis Comnène*, qui eut depuis tant à se plaindre des croisés, monta sur le trône. *Robert* pendant ces révolutions s'avancait déjà par la Dalmatie, par la Macédoine, et portait la terreur jusqu'à Constantinople. *Bohémond* son fils d'un premier lit, si fameux dans les croisades, l'accompagnait

à cette conquête d' un empire. Nous voyons par là combien *Aléxis Comnène* eut raison de craindre les croisés, puisque *Bohémond* commença par vouloir le détrôner.

La mort de *Robert* dans l' isle de Corfou mit fin à ses entreprises. La princesse *Anne Comnène* , fille de l' empereur *Alexis* , laquelle écrivit une partie de cette histoire, ne regarde *Robert* que comme un brigand, et s' indigne qu' il ait eu l' audace de marier sa fille au fils d' un empereur. Elle devait songer que l' histoire même de l' empire lui fournissait des exemples de fortunes plus considérables, et que tout cède dans le monde à la force et à la puissance.

## CHAPITRE 31

De la Sicile en particulier  
et du

droit de légation dans cette isle.

L' idée de conquérir l' empire de Constantinople s' évanouît avec la vie de *Robert* ; mais les établissements de sa famille s' affermirent en Italie. Le comte *Roger* son frère resta maître de la Sicile. Le duc *Roger* son fils demeura possesseur de presque tous les pays qui ont le nom du royaume de Naples. *Bohémond* son autre fils alla depuis conquérir Antioche, après

avoir inutilement tenté de partager les états du duc *Roger* son frère.

Pourquoi ni le comte *Roger* souverain de Sicile, ni son neveu *Roger* duc de la Pouille, ne prirent-ils point dès-lors le titre de rois ? Il faut du tems à tout. *Robert Guiscard* le premier conquérant avait été investi comme duc par le pape *Nicolas II*. *Roger* son frère avait été investi par *Robert Guiscard* en qualité de comte de Sicile. Toutes ces cérémonies ne donnaient que des noms et n' ajoutaient rien au pouvoir. Mais ce comte de Sicile eut un droit qui s' est conservé toujours, et qu' aucun roi de l' Europe n' a

eu : il devint un second pape dans son isle. Les papes s' étaient mis en possession d' envoyer dans toute la chrétienté des légats qu' on nommait à *latere* , qui exerçaient une juridiction sur toutes les églises, en exigeaient des décimes, donnaient les bénéfices, exerçaient et étendaient le pouvoir pontifical autant que les conjonctures et les intérêts des rois le permettaient. Le temporel presque toujours mêlé au spirituel leur était soumis ; ils attiraient à leur tribunal les causes civiles. Pour peu que le sacré s' y joignit au profane, mariages, testaments, promesses par serment, tout était de leur ressort. C' étaient des proconsuls que l' empereur ecclésiastique des chrétiens déléguait dans tout l' occident. C' est par là que Rome toujours faible, toujours dans l' anarchie, esclave quelquefois des allemands, et en proie à tous les fléaux, continua d' être la maîtresse des nations. C' est par là que l' histoire

p232

de chaque peuple est toujours l' histoire de Rome.

*Urbain li* envoya un légat en Sicile dès que le comte *Roger* eut enlevé cette isle aux mahométans et aux grecs, et que l' église latine y fut établie. C' était de tous les pays celui qui semblait en effet avoir le plus de besoin d' un légat, pour y régler la hiérarchie, chez un peuple dont la moitié était musulmane, et dont l' autre était de la communion grecque. Cependant ce fut le seul pays où la légation fut proscrite pour toujours. Le comte *Roger* , bienfaiteur de l' église latine, à laquelle il rendait la Sicile, ne put souffrir qu' on envoyât un roi sous le nom de légat dans le pays de sa conquête. Le pape *Urbain* uniquement occupé des croisades, et voulant ménager une famille de héros si nécessaire à cette grande entreprise, accorda la dernière année de sa vie en 1098 une bulle au comte *Roger* , par laquelle il révoqua son légat, et créa *Roger* et ses successeurs légats nés du st siège en Sicile, leur attribuant tous les droits et toute l' autorité de cette dignité, qui était à la fois spirituelle et temporelle. Voilà ce fameux droit qu' on appelle la *monarchie de Sicile* , c' est-à-dire le droit attaché à cette monarchie, droit que depuis les papes ont voulu anéantir et que les rois de Sicile ont maintenu. Si cette prérogative est incompatible avec la hiérarchie chrétienne, il est évident qu' *Urbain*

ne put pas la donner ; si c' est un objet de discipline que la religion ne reprouve pas, il est aussi évident que chaque royaume est en droit de se

p233

l' attribuer. Ce privilège au fonds n' est que le droit de *Constantin* et de tous les empereurs de présider à toute la police de leurs états ; cependant il n' y a eu dans toute l' Europe catholique qu' un gentilhomme normand qui ait sçu se donner cette prérogative aux portes de Rome.

Le fils de ce comte *Roger* recueillit tout l' héritage de la maison normande ; il se fit couronner et sacrer roi de Sicile et de la Pouille. Naples qui était alors une petite ville, n' était point encor à lui, et ne pouvait donner le nom au royaume. Elle s' était toujours maintenue en république sous un duc qui relevait des empereurs de Constantinople ; et ce duc avait jusqu' alors échapé par des présents à l' ambition de la famille conquérante.

Ce premier roi *Roger* fit hommage au st siège.

Il y avait alors deux papes : l' un le fils d' un juif nommé *Léon* , qui s' apellait *Anaclet* , et que *st Bernard* appelle *Judaicam sobolem* , race hébraïque : l' autre s' appellait *Innocent li* . Le roi *Roger* reconnut *Anaclet* , parce que l' empereur *Lothaire li* reconnaissait *Innocent* ; et ce fut à cet *Anaclet* qu' il rendit son vain hommage.

Les empereurs ne pouvaient regarder les conquérants normands que comme des usurpateurs.

Aussi *st Bernard* qui entrait dans toutes les affaires des papes et des rois, écrivait contre *Roger* aussi-bien que contre ce fils d' un juif qui s' était fait élire pape à prix d' argent. *l' un*, dit-il, *a usurpé la chaire de st Pierre, l' autre a usurpé la Sicile, c' est à César à le punir.* le roi *Roger* soutenait *Anaclet* , qui fut

p234

toûjours reconnu dans Rome. *Lothaire* prend cette occasion pour enlever aux normands leurs conquêtes. Il marche vers la Pouille avec le pape *Innocent li* . Il paraît bien que ces normands avaient eu raison de ne pas vouloir dépendre des empereurs, et de mettre entre eux une barrière.

*Roger* à peine roi fut sur le point de tout perdre. Il assiégeait Naples quand l'empereur s'avance contre lui. Il perd des batailles ; il perd presque toutes ses provinces dans le continent. *Innocent II* l'excommunie et le poursuit. *St Bernard* était avec l'empereur et le pape. Il voulut en vain ménager un accommodement. *Roger* vaincu se retire en Sicile. L'empereur meurt. Tout change alors. Le roi *Roger* et son fils reprennent leurs provinces. Le pape *Innocent II* reconnu enfin dans Rome, ligué avec les princes à qui *Lothaire* avait donné ces provinces, ennemi implacable du roi, marche comme *Léon IX* à la tête d'une armée. Il est vaincu et pris comme lui. Que peut-il faire alors ? Il fait comme ses prédécesseurs : il donne des absolutions et des investitures, et il se fait des protecteurs contre l'empire, de cette même maison normande contre laquelle il avait appelé l'empire à son secours. Bientôt après le roi subjugué Naples, et le peu qui restait encore pour arrondir son royaume de Gaïette jusqu'à Brindes : la monarchie se forme telle qu'elle est aujourd'hui. Naples devient la capitale tranquille du royaume, et les arts commencent à renaître un peu dans ces belles provinces. Après avoir vu comment des gentilshommes

p235

de Coutances fondèrent le royaume de Naples et de Sicile, il faut voir comment un duc de *Normandie* pair de France conquiert l'Angleterre. C'est une chose étonnante que toutes ces invasions, toutes ces émigrations, qui continuèrent depuis la fin du quatrième siècle jusqu'au commencement du quatorzième, et qui finirent par les croisades. Toutes les nations de l'Europe ont été mêlées, et il n'y en a eu presque aucune qui n'ait eu ses usurpateurs.

## CHAPITRE 32

Conquête de l'Angleterre  
par Guillaume duc de  
Normandie.

Tandis que les enfans de *Tancrede De Hauteville* fondaient si loin des royaumes, leurs ducs en acquéraient un qui est devenu plus considérable que les deux Siciles. La nation

britannique était, malgré sa fierté, destinée à se voir toujours gouvernée par des étrangers. Après la mort d' *Alfred* , arrivée en 900 l' Angleterre retomba dans la confusion et la barbarie. Les anciens anglo-saxons ses premiers vainqueurs, et les danois ses usurpateurs nouveaux, s' en disputaient toujours la possession ; et de nouveaux pirates danois venaient encor souvent partager les dépouilles.

p236

Ces pirates continuaient d' être si terribles, et les anglais si faibles, que vers l' année 1000 on ne put se racheter d' eux qu' en payant quarante-huit-mille livres sterling. On imposa, pour lever cette somme, une taxe qui dura depuis assez longtems en Angleterre, ainsi que la plûpart des autres taxes, qu' on continue toujours de lever après le besoin. Ce tribut humiliant fut apellé argent danois, *danngelt*.

*Canut* roi de Dannemarc, qu' on a nommé *Le Grand* , et qui n' a fait que de grandes cruautés, remit sous sa domination en 1017 le Dannemarc et l' Angleterre. Les naturels anglais furent traités alors comme des esclaves. Les auteurs de ce tems avouent que quand un anglais rencontrait un danois, il fallait qu' il s' arrêtât jusqu' à ce que le danois eût passé.

La race de *Canut* ayant manqué en 1041 les états du royaume, reprenant leur liberté, déférèrent la couronne à *édouard* , un descendant des anciens anglo-saxons, qu' on apelle *Le Saint* et *Le Confesseur* . Une des grandes fautes, ou un des grands malheurs de ce roi, fut de n' avoir point d' enfans de sa femme *édithe* , fille du plus puissant seigneur du royaume. Il haïssait sa femme ainsi que sa propre mère pour des raisons d' état, et les fit éloigner l' une et l' autre. La stérilité de son mariage servit à sa canonisation. On prétendit qu' il avait fait voeu de chasteté : voeu téméraire dans un mari, et absurde dans un roi qui avait besoin d' héritiers. Ce voeu, s' il fut réel, prépara de nouveaux fers à l' Angleterre.

p237

Vous voyez toujours les usages et les moeurs de ces tems là absolument différents des notres.

*Guillaume* duc de Normandie qui conquiert l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit sur ce royaume, n'en avait pas même sur la Normandie, si la naissance donnait les droits. Son père le duc *Robert*, qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un péletier de Falaise, que l'histoire appelle *harlot*, terme qui signifiait et signifie encore aujourd'hui en anglais *concubine* ou *femme publique*. Ce bâtard, reconnu du vivant de son père pour héritier légitime, se maintint par son habileté et par sa valeur contre tous ceux qui lui disputaient son duché. Il régnait paisiblement en Normandie, et la Bretagne lui rendait hommage. Lorsqu'*édouard Le Confesseur* étant mort, il prétendit au royaume d'Angleterre, le droit de succession ne paraissait alors établi dans aucun état de l'Europe. La couronne d'Allemagne était élective : l'Espagne était partagée entre les chrétiens et les musulmans. La Lombardie changeait chaque jour de maître. La race carlovingienne, détrônée en France, faisait voir ce que peut la force contre le droit du sang. *édouard Le Confesseur* n'avait point joui du trône à titre d'héritage. *Harold* successeur d'*édouard* n'était point de sa race ; mais il avait le plus incontestable de tous les droits, les suffrages de toute la nation. *Guillaume Le Bâtard* n'avait pour lui ni le droit d'élection, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette île, le roi *édouard* avait fait en sa faveur un testament

p238

que personne ne vit jamais. Il disait encore qu'autrefois il avait délivré de prison *Harold*, et qu'il lui avait cédé ses droits sur l'Angleterre. Il appuya ses faibles raisons d'une forte armée. Les barons de Normandie assemblés en forme d'états, refusèrent de l'argent à leur duc pour cette expédition : parce que, s'il ne réussissait pas, la Normandie en resterait appauvrie, et qu'un heureux succès la rendrait province d'Angleterre ; mais plusieurs normands hasardèrent leur fortune avec leur duc. Un seul seigneur, nommé *Fiz Othbern*, équipa quarante vaisseaux à ses dépens. Le comte de Flandre, beau-père du duc *Guillaume*, le secourut de quelque argent. Le pape même entra dans ses intérêts. Il excommunia tous ceux qui s'opposeraient aux desseins de

*Guillaume* . Ce prince partit de St Valeri avec une flotte nombreuse ; on ne sait combien il avait de vaisseaux, ni de soldats. Il aborda sur les côtes de Sussex : et bientôt après se donna dans cette province la fameuse bataille de Hastings, qui décida seule du sort de l' Angleterre. Les anglais ayant leur roi *Harold* à leur tête, et les normands conduits par leur duc, combattirent pendant douze heures. La gendarmerie, qui commençait à faire ailleurs la force des armées, ne paraît pas avoir été employée dans cette bataille. Les chefs y combattirent à pied : *Harold* et deux de ses frères y furent tués. Le vainqueur s' aprocha de Londres, portant devant lui une bannière bénite que le pape lui avait envoyée. Cette bannière fut l' étendart auquel tous les évêques se rallièrent en sa faveur. Ils vinrent

p239

aux portes avec le magistrat de Londres lui offrir la couronne qu' on ne pouvait refuser au vainqueur.

*Guillaume* sut gouverner, comme il sut conquérir. Plusieurs révoltes étouffées, des irruptions des danois rendues inutiles, des loix rigoureuses durement exécutées, signalèrent son règne. Anciens bretons, danois, anglo-saxons, tous furent confondus dans le même esclavage. Les normands qui avaient eu part à sa victoire, partagèrent par ses bienfaits les terres des vaincus. De-là toutes ces familles normandes, dont les descendans, ou du moins les noms, subsistent encor en Angleterre. Il fit faire un dénombrement exact de tous les biens des sujets, de quelque nature qu' ils fussent. On prétend qu' il en profita pour se faire en Angleterre un revenu de quatre-cent-mille livres sterling ; ce qui ferait aujourd'hui environ cinq millions sterling, et plus de cent millions de France. Il est évident qu' en cela les historiens se sont trompés. L' état d' Angleterre d' aujourd'hui, qui comprend l' écosse et l' Irlande, n' a pas un si gros revenu, si vous en déduisez ce qu' on paye pour les anciennes dettes du gouvernement. Ce qui est sûr, c' est que *Guillaume* abolit toutes les loix du pays, pour y introduire celles de Normandie. Il ordonna qu' on plaidat en normand ; et depuis lui tous les actes furent expédiés en cette langue jusqu' à *édouard Iii* . Il voulut que la langue des vainqueurs fût la seule du pays. Des écoles de la langue normande furent établies dans toutes

les villes et les bourgades. Cette langue était le

p240

français mêlé d' un peu de danois : idiôme barbare, qui n' avait aucun avantage sur celui qu' on parlait en Angleterre. On prétend qu' il traitait non seulement la nation vaincue avec dureté, mais qu' il affectait encor des caprices tyranniques. On en donne pour exemple la *loi du couvre-feu* , par laquelle il fallait, au son de la cloche, éteindre le feu dans chaque maison à huit heures du soir. Mais cette loi, bien loin d' être tyrannique, n' est qu' une ancienne police établie presque dans toutes les villes du nord ; elle s' est longtemps conservée dans les cloîtres. Les maisons étaient bâties de bois : et la crainte du feu était un objet des plus importants de la police générale.

On lui reproche encor d' avoir détruit tous les villages qui se trouvaient dans un circuit de quinze lieues, pour en faire une forêt, dans laquelle il pût goûter le plaisir de la chasse. Une telle action est trop insensée pour être vraisemblable. Les historiens ne font pas attention qu' il faut au moins vingt années pour qu' un nouveau plant d' arbres devienne une forêt propre à la chasse. On lui fait semer cette forêt en 1080. Il avait alors 63 ans. Quelle apparence y a-t-il qu' un homme raisonnable ait à cet âge détruit des villages pour semer quinze lieues en bois, dans l' espérance d' y chasser un jour ?

Le conquérant de l' Angleterre fut la terreur du roi de France *Philippe I* qui voulut abaisser trop tard un vassal si puissant, et se jeta sur le Maine, dépendant alors de la Normandie.

p241

*Guillaume* repassa la mer, reprit le Maine, et contraignit le roi de France à demander la paix.

Les prétentions de la cour de Rome n' éclatèrent jamais plus singulièrement qu' avec ce prince.

Le pape *Grégoire VII* prit le tems qu' il faisait la guerre à la France pour demander qu' il lui rendit hommage du royaume d' Angleterre. Cet hommage était fondé sur cet ancien denier de *st Pierre* , que l' Angleterre payait à l' église

de Rome. Il revenait à environ trois livres de notre monnaie par chaque maison, offrande regardée en Angleterre comme une forte aumône, et à Rome comme un tribut. *Guillaume Le Conquérant* fit dire au pape, qu' il pourrait bien continuer l' aumône ; mais au lieu de faire hommage, il fit défense en Angleterre de ne reconnaître d' autre pape que celui qu' il approuverait. La proposition de *Grégoire Vii* devint par-là ridicule à force d' être audacieuse. C' est ce même *Grégoire Vii* qui bouleversait l' Europe pour élever le sacerdoce au-dessus de l' empire ; mais avant de parler de cette querelle mémorable, et des croisades, qui prirent naissance dans ces tems, il faut voir en peu de mots en quel état étaient les autres pays de l' Europe.

p242

## CHAPITRE 33

De l' état de l' Europe, aux dixième et onzième siècles. La Russie avait embrassé le christianisme à la fin du huitième siècle. Les femmes étaient destinées à convertir les royaumes. Une soeur des empereurs *Basile* et *Constantin* , mariée au père de ce czar *Jaraslau* dont j' ai parlé, obtint de son mari qu' il se ferait batizer. Les russes, esclaves de leur maître, l' imitèrent ; mais ils ne prirent du rit grec que les superstitions. Environ dans ce tems-là une femme attira encor la Pologne au christianisme. *Micislas* duc de Pologne fut converti par sa femme soeur du duc de Bohême. J' ai déjà remarqué que les bulgares avaient reçu la foi de la même manière. *Giselle* soeur de l' empereur *Henri li* fit encor chrétien son mari roi de Hongrie dans la première année du onzième siècle ; ainsi il est très-vrai que la moitié de l' Europe doit aux femmes son christianisme. La Suède, chez qui il avait été prêché dès le neuvième siècle, était redevenue idolâtre. La Bohême et tout ce qui est au nord de l' Elbe, renonça au christianisme en 1013. Toutes les côtes de la mer Baltique vers l' orient étaient payennes. Les hongrois en 1047 retournèrent au paganisme. Mais toutes ces nations étaient

beaucoup plus loin encor d' être polies que d' être chrétiennes.

La Suède, probablement depuis longtems épuisée d' habitans par ces anciennes émigrations dont l' Europe fut inondée, paraît dans les huitième, neuvième, dixième et onzième siècles comme ensevelie dans sa barbarie, sans guerre et sans commerce avec ses voisins ; elle n' a part à aucun grand événement, et n' en fut probablement que plus heureuse.

La Pologne, beaucoup plus barbare que chrétienne, conserva jusqu' au treizième siècle toutes les coutumes des anciens sarmates, de tuer leurs enfans qui naissaient imparfaits, et les vieillards invalides. Qu' on juge par-là du reste du nord.

L' empire de Constantinople n' était ni plus resserré ni plus agrandi que nous l' avons vu au neuvième siècle. à l' occident il se défendait contre les bulgares, à l' orient et au nord et au midi contre les turcs et les arabes.

On a vu en général ce qu' était l' Italie : des seigneurs particuliers partageaient tout le pays depuis Rome jusqu' à la mer de la Calabre ; et les normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, se gouvernaient par leurs magistrats sous des comtes ou sous des ducs nommés par les empereurs. Bologne était plus libre.

La maison de Maurienne, dont descendent les ducs de Savoye, rois de Sardaigne, commençait à s' établir. Elle possédait comme fief de l' empire la comté héréditaire de Savoye et de Maurienne, depuis que *Humbert aux blanches*

*mains* , tige de cette maison, avait eu en 888 ce petit démembrement du royaume de Bourgogne. Les suisses et les grisons, détachés aussi de ce même royaume, obéissaient aux baillis que les empereurs nommaient.

Deux villes maritimes d' Italie commençaient à s' élever, non par ces invasions subites qui ont fait les droits de presque tous les princes qui ont passé en revue, mais par une industrie sage qui dégénéra aussi bientôt en esprit de conquête. Ces deux villes étaient Gènes et Venise.

Gènes célèbre du tems des romains, regardait *Charlemagne* comme son restaurateur. Cet

empereur l' avait rebâtie quelque tems après que les goths l' avaient détruite. Gouvernée par des comtes sous *Charlemagne* et ses premiers descendans, elle fut saccagée au dixième siècle par les mahométans, et presque tous ses citoyens furent emmenés en servitude. Mais comme c' était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce qui l' avait fait fleurir, servit à la rétablir. Elle devint alors une république. Elle prit l' isle de Corse sur les arabes, qui s' en étaient emparés. Les papes exigèrent un tribut pour cette isle, non seulement parce qu' ils y avaient possédé autrefois des patrimoines, mais parce qu' ils se prétendaient suzerains de tous les royaumes conquis sur les infidèles. Les génois payèrent ce tribut au commencement de l' onzième siècle : mais bientôt après ils s' en affranchirent sous le pontificat de *Lucius li* . Enfin, leur ambition croissant

p245

avec leurs richesses, de marchands ils voulurent devenir conquérans.

La ville de Venise, bien moins ancienne que Gènes, affectait le frivole honneur d' une plus ancienne liberté, et jouissait de la gloire solide d' une puissance bien supérieure. Ce ne fut d' abord qu' une retraite de pêcheurs et de quelques fugitifs, qui s' y réfugièrent au commencement du cinquième siècle, quand les goths ravageaient l' Italie. Il n' y avait pour toute ville que des cabanes sur le rialto. Le nom de Venise n' était point encor connu. Ce rialto, bien loin d' être libre, fut pendant trente années une simple bourgade appartenante à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des consuls. La vicissitude des choses a mis depuis Padoue sous le joug de Venise.

Il n' y a aucune preuve que sous les rois lombards Venise ait eu une liberté reconnue. Il est plus vraisemblable que ses habitans furent oubliés dans leurs marais.

Le rialto et les petites isles voisines ne commencèrent qu' en 709 à se gouverner par leurs magistrats. Ils furent alors indépendans de Padoue, et se regardèrent comme une république.

C' est en 709 qu' ils eurent leur premier doge, qui ne fut qu' un tribun du peuple élu par des bourgeois. Plusieurs familles qui donnèrent leur voix à ce premier doge, subsistent encore. Elles sont les plus anciens nobles de l' Europe, sans

en excepter aucune maison ; et prouvent que la noblesse peut s' acquérir autrement qu' en possédant

p246

un château, ou en payant des patentes à un souverain.

Héraclée fut le premier siège de cette république jusqu' à la mort de son troisième doge. Ce ne fut que vers la fin du neuvième siècle que ces insulaires, retirés plus avant dans leurs lagunes, donnèrent à cet assemblage de petites isles qui formèrent une ville, le nom de Venise, du nom de cette côte qu' on appelait *terrae venetorum* . Les habitans de ces marais ne pouvaient subsister que par leur commerce. La nécessité fut l' origine de leur puissance. Il n' est pas assurément bien décidé que cette république fût alors indépendante. On voit que *Bérenger* , reconnu quelque tems empereur en Italie, accorda l' an 950 au doge le privilège de battre monnaie. Ces doges même étaient obligés d' envoyer aux empereurs en redevance un manteau de drap d' or tous les ans ; et *Othon Iii* leur remit en 998 cette espèce de petit tribut. Mais ces légères marques de vassalité n' ôtaient rien à la véritable puissance de Venise ; car tandis que les vénitiens payaient un manteau d' étoffe d' or aux empereurs, ils acquirent par leur argent et par leurs armes toute la province d' Istrie, et presque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Raguze, Narenza. Leur doge prenait vers le milieu du dixième siècle le titre de *duc de Dalmatie* ; mais ces conquêtes enrichissaient moins Venise que le commerce, dans lequel elle surpassait encor les génois ; car tandis que les barons d' Allemagne et de France bâtissaient des donjons et opprimaient les peuples,

p247

Venise attirait leur argent, en leur fournissant toutes les denrées de l' orient. La Méditerranée était déjà couverte de leurs vaisseaux, et elle s' enrichissait de l' ignorance et de la barbarie des nations septentrionales de l' Europe.

CHAPITRE 34

De l' Espagne  
et des  
mahométans de ce royaume,  
*jusqu' au commencement du douzième  
siècle.*

l' Espagne était toujours partagée entre les  
mahométans et les chrétiens ; mais les chrétiens  
n' en avaient pas la quatrième partie, et ce  
coin de terre était la contrée la plus stérile.  
L' Asturie, dont les princes prenaient le titre de  
*roi de Léon* ; une partie de la vieille Castille,  
gouvernée par des comtes ; Barcelonne et la  
moitié de la Catalogne, aussi sous un comte ; la  
Navarre, qui avait un roi ; une partie de  
l' Arragon, unie quelque tems à la Navarre ; voilà  
ce qui composait les états des chrétiens. Les  
arabes possédaient le Portugal, la Murcie,  
l' Andalousie, Valence, Grenade, Tortose, et  
s' étendaient

p248

au milieu des terres par delà les montagnes de la  
Castille et de Sarragosse. Le séjour  
des rois mahométans était toujours à Cordoue.  
Ils y avaient bâti cette grande mosquée, dont  
la voûte est soutenue de trois-cent-soixante-cinq  
colonnes de marbre précieux, et qui porte encor  
parmi les chrétiens le nom de la *mesquita* ,  
mosquée, quoiqu' elle soit devenue cathédrale.  
Les arts y fleurissaient : les plaisirs recherchés,  
la magnificence, la galanterie régnaient à la cour  
des rois maures. Les tournois, les combats à  
la barrière, sont peut-être de l' invention de ces  
arabes. Ils avaient des spectacles, des théâtres,  
qui tout grossiers qu' ils étaient, montraient du  
moins que les autres peuples étaient moins polis  
que ces mahométans. Cordoue était le seul pays  
de l' occident où la géométrie, l' astronomie, la  
chymie, la médecine fussent cultivées. *Sanche Le  
Gros*, roi de Léon, fut obligé de s' aller mettre  
à Cordoue en 956 entre les mains d' un fameux  
médecin arabe, qui invité par le roi, voulut  
que le roi vint à lui.  
Cordoue est un pays de délices, arrosé par le  
Guadalquivir, où des forêts de citronniers,  
d' orangers, de grenadiers parfument l' air, et où  
tout invite à la mollesse. Le luxe et le plaisir  
corrompirent enfin les rois musulmans. Leur  
domination fut au dixième siècle, comme celle de  
presque tous les princes chrétiens, partagée en

petits états. Toléde, Murcie, Valence, Huesca même, eurent leurs rois. C' était le tems d' accabler cette puissance divisée ; mais les chrétiens d' Espagne étaient plus divisés encore. Ils se faisaient une guerre

p249

continuelle, se réunissaient pour se trahir, et s' alliaient souvent avec les musulmans. *Alphonse V* roi de Léon, donna même l' année 1000 sa soeur *Thérèse* en mariage au sultan *Abdala* roi de Toléde.

Les jalousies produisent plus de crimes entre les petits princes qu' entre les grands souverains. La guerre seule peut décider du sort des vastes états ; mais les surprises, les perfidies, les assassinats, les empoisonnemens sont plus communs entre des rivaux voisins, qui ayant beaucoup d' ambition et peu de ressources, mettent en oeuvre tout ce qui peut supléer à la force. C' est ainsi qu' un *Sancho Garcias* comte de Castille empoisonna sa mère à la fin du dixième siècle, et que son fils *Don Garcie* fut poignardé par trois seigneurs du pays dans le tems qu' il allait se marier.

Enfin en 1035 *Ferdinand* fils de *Sanche* , roi de Navarre et d' Arragon, réunit sous sa puissance la vieille Castille, dont sa famille avait hérité par le meurtre de ce *Don Garcie* , et le royaume de *Léon* , dont il dépouilla son beaufrère qu' il tua dans une bataille.

Alors la Castille devint un royaume, et Léon en fut une province. Ce *Ferdinand* , non content d' avoir ôté la couronne de *Léon* et la vie à son beaufrère, enleva aussi la Navarre à son propre frère, qu' il fit assassiner dans une bataille qu' il lui livra. C' est ce *Ferdinand* à qui les espagnols ont prodigué le nom de *Grand* , aparemment pour déshonorer ce titre trop prodigué aux usurpateurs.

p250

Son père *Don Sanche* , surnommé aussi le *grand* , pour avoir succédé aux comtes de Castille, et pour avoir marié un de ses fils à la princesse des Asturies, s' était fait proclamer empereur, et *Don Ferdinand* voulut aussi prendre

ce titre. Il est sûr qu' il n' est, ni ne peut être de titre affecté aux souverains, que ceux qu' ils veulent prendre, et que l' usage leur donne. Le nom d' empereur signifiait par-tout l' héritier des *Césars* , et le maître de l' empire romain, ou du moins celui qui prétendait l' être. Il n' y a pas d' aparence que cette apellation pût être le titre distinctif d' un prince mal affermi, qui gouvernait la quatrième partie de l' Espagne.

L' empereur *Henri Iii* mortifia la fierté castillane, en demandant à *Ferdinand* l' hommage de ses petits états comme d' un fief de l' empire. Il est difficile de dire quelle était la plus mauvaise prétention, celle de l' empereur allemand, ou celle de l' espagnol. Ces idées vaines n' eurent aucun effet, et l' état de *Ferdinand* resta un petit royaume libre.

C' est sous le règne de ce *Ferdinand* que vivait *Rodrigue* surnommé *Le Cid* , qui en effet épousa depuis *Chimène* , dont il avait tué le père. Tous ceux qui ne connaissent cette histoire que par la tragédie si célèbre dans le siècle passé, croient que le roi Don *Ferdinand* possédait l' Andalousie.

Les fameux exploits du *Cid* furent d' abord d' aider Don *Sanche* , fils aîné de *Ferdinand* , à dépouiller ses frères et ses soeurs de l' héritage que leur avait laissé leur père. Mais Don *Sanche*

p251

ayant été assassiné dans une de ces expéditions injustes, ses frères rentrèrent dans leurs états.

Alors il y eut près de vingt rois en Espagne, soit chrétiens, soit musulmans, et outre ces vingt rois un nombre considérable de seigneurs indépendans, qui venaient à cheval, armés de toutes pièces, et suivis de quelques écuyers, offrir leurs services aux princes ou aux princesses qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu' en Espagne. Les princes à qui ces chevaliers s' engageaient, leur ceignaient le baudrier, et leur faisaient présent d' une épée, dont ils leur donnaient un coup léger sur l' épaule. Les chevaliers chrétiens ajoutèrent d' autres cérémonies à l' accolade. Ils faisaient la veille des armes devant un autel de la vierge. Les musulmans se contentaient de se faire ceindre un cimenterre. Ce fut là l' origine des chevaliers errans, et de tant de combats particuliers.

Le plus célèbre fut celui qui se fit après la mort du roi Don *Sanche* , assassiné en assiégeant sa soeur *Ouraca* dans la ville de Zamore. Trois chevaliers soutinrent l' innocence de l' infante contre Don *Diégue De Laré* qui l' accusait. Ils combattirent l' un après l' autre en champ clos, en présence des juges nommés de part et d' autre. Don *Diége* renversa et tua deux des chevaliers de l' infante ; et le cheval du troisième ayant les rênes coupées, et emportant son maître hors des barrières, le combat fut jugé indécis.

p252

Parmi tant de chevaliers, le *Cid* fut celui qui se distingua le plus contre les musulmans. Plusieurs chevaliers se rangèrent sous sa bannière : et tous ensemble avec leurs écuyers et leurs gendarmes composaient une armée couverte de fer, montée sur les plus beaux chevaux du pays. Le *Cid* vainquit plus d' un petit roi maure : et s' étant ensuite fortifié dans la ville d' Alcasar, il s' y forma une souveraineté. Enfin il persuada à son maître *Alfonse Vi* roi de la vieille Castille, d' assiéger la ville de Tolède, et lui offrit tous ses chevaliers pour cette entreprise. Le bruit de ce siège et la réputation du *Cid* apellèrent de l' Italie et de la France beaucoup de chevaliers et de princes. *Raimond* comte de Toulouse, et deux princes du sang de France de la branche de Bourgogne, vinrent à ce siège. Le roi mahométan nommé *Hiaja* , était fils d' un des plus généreux princes dont l' histoire ait conservé le nom. *Almamon* son père avait donné dans Tolède un asile à ce même roi *Alfonse* que son frère *Sanche* persécutait alors. Ils avaient vécu longtems ensemble dans une amitié peu commune ; et *Almamon* , loin de le retenir, quand après la mort de *Sanche* il devint roi et par conséquent à craindre, lui avait fait part de ses trésors. On dit même qu' ils s' étaient séparés en pleurant. Plus d' un chevalier mahométan sortit des murs pour reprocher au roi *Alfonse* son ingratitude envers son bienfaiteur ; et il y eut plus d' un combat singulier sous les murs de Tolède. Le siège dura une année. Enfin Tolède capitula,

p253

mais à condition que l' on traiterait les musulmans comme ils en avaient usé avec les chrétiens, qu' on leur laisserait leur religion et leurs loix : promesse qu' on tint d' abord, et que le tems fit violer. Toute la Castille neuve se rendit ensuite au *Cid* , qui en prit possession au nom d' *Alfonse* ; et Madrid, petite place qui devait un jour être la capitale de l' Espagne, fut pour la première fois au pouvoir des chrétiens. Plusieurs familles vinrent de France s' établir dans Toléde. On leur donna des privilèges qu' on apelle même encor en Espagne franchises. Le roi *Alfonse* fit aussi-tôt une assemblée d' évêques, laquelle sans le concours du peuple autrefois nécessaire, élût pour évêque de Toléde un prêtre nommé *Bernard* , à qui le pape *Grégoire Vii* conféra la primatie d' Espagne à la prière du roi. La conquête fut presque toute pour l' église ; mais le primat eut l' imprudence d' en abuser, en violant les conditions que le roi avait jurées aux maures. La grande mosquée devait rester aux mahométans. L' archevêque pendant l' absence du roi, en fit une église, et excita contre lui une sédition. *Alfonse* revint à Toléde, irrité contre l' indiscretion du prélat. Il apaisa le soulèvement, en rendant la mosquée aux arabes, et en menaçant de punir l' archevêque. Il engagea les musulmans à lui demander eux-mêmes la grace du prélat chrétien, et ils furent contents et soumis. *Alfonse* augmenta encor par un mariage les états qu' il gagnait par l' épée du *Cid* . Soit politique, soit goût, il épousa *Zaïd* fille de *Benadat*

p254

nouveau roi maure d' Andalousie, et reçut en dot plusieurs villes. On lui reproche d' avoir conjointement avec son beau-père appelé en Espagne d' autres mahométans d' Afrique. Il est difficile de croire qu' il ait fait une si étrange faute contre la politique ; mais les rois se conduisent quelquefois contre la vraisemblance. Quoi qu' il en soit, une armée de maures vient fondre d' Afrique en Espagne, et augmenter la confusion où tout était alors. Le *Miramolin* qui régnait à Maroc, envoie son général *Abénada* au secours du roi d' Andalousie. Ce général trahit non seulement ce roi même à qui il était envoyé, mais encor

le *Miramolin* au nom duquel il venait. Enfin le *Miramolin* irrité vient lui-même combattre son général perfide, qui faisait la guerre aux autres mahométans, tandis que les chrétiens étaient aussi divisés entre eux.

L'Espagne était ainsi déchirée par les mahométans et les chrétiens, lorsque le *Cid* Don *Rodrigue* à la tête de sa chevalerie subjuga le royaume de Valence. Il y avait en Espagne peu de rois plus puissans que lui : mais il n'en prit pas le nom, soit qu'il préférât le titre de *Cid*, soit que l'esprit de chevalerie le rendit fidèle au roi *Alfonse* son maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un souverain, recevant des ambassadeurs, et respecté de toutes les nations. Après sa mort, arrivée l'an 1096 les rois de Castille et d'Arragon continuèrent toujours leurs guerres contre les maures ; l'Espagne ne fut jamais plus sanglante et

p255

plus désolée. Triste effet de l'ancienne conspiration de l'archevêque *Opas* et du comte *Julien*, qui faisait, au bout de quatre-cent ans, et fit encor longtems après, les malheurs de l'Espagne.

## CHAPITRE 35

De la religion  
et de la superstition,  
aux dixième et onzième siècles.  
Les hérésies semblent être le fruit d'un peu de science et de loisir. On a vu que l'état où était l'église au dixième siècle, ne permettait guères le loisir ni l'étude. Tout le monde était armé, et on ne se disputait que des richesses. Cependant en France, du tems du roi *Robert*, il y eut quelques prêtres, et entr'autres un nommé *étienne*, confesseur de la reine *Constance*, accusés d'hérésie. On ne les apella manichéens, que pour leur donner un nom plus odieux ; car ni eux ni leurs juges ne pouvaient guères connaître la philosophie du persan *Manès*. C'était probablement des enthousiastes, qui tendaient à une perfection outrée, pour dominer sur les esprits. C'est le caractère de tous les chefs de sectes. On leur imputa des crimes horribles et des sentimens dénaturés, dont on

charge toujours ceux dont on ne connaît pas

p256

les dogmes. Ils furent juridiquement accusés de réciter les litanies à l' honneur des diables, d' éteindre ensuite les lumières, de se mêler indifféremment, et de brûler le premier des enfans qui naissaient de ces incestes, pour en avaler les cendres. Ce sont à peu près les reproches qu' on faisait aux premiers chrétiens. Je crois que cette calomnie des payens contre eux était fondée sur ce que les chrétiens faisaient quelquefois la cène, en mangeant d' un pain fait en forme de petit enfant, pour représenter Jésus-Christ, comme il se pratique encor dans quelques églises grecques. Les hérétiques dont je parle étaient sur-tout accusés d' enseigner que Dieu n' est point venu sur la terre, qu' il n' a pû naître d' une vierge, qu' il n' est ni mort, ni ressuscité. En ce cas ils n' étaient pas chrétiens. Je vois que les accusations de cette espèce se contredisent toujours.

La seule chose qui soit certaine, c' est que le roi *Robert* et sa femme *Constance* se transportèrent à Orléans, où se tenaient quelques assemblées de ceux qu' on apellait manichéens. Les évêques firent brûler treize de ces malheureux. Le roi, la reine assistèrent à ce spectacle indigne de leur majesté. Jamais avant cette exécution on n' avait en France livré au supplice aucun de ceux qui dogmatisent sur ce qu' ils n' entendent point. Il est vrai que *Priscillien* au quatrième siècle avait été condamné à la mort dans Trêves avec sept de ses disciples. Mais la ville de Trêves, qui était alors dans les Gaules, n' est plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de

p257

*Charlemagne* . Ce qu' il faut observer, c' est que *st Martin* de Tours ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le sang de *Priscillien* . Il disait hautement qu' il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu' ils se trompent. Il ne se trouva point de *st Martin* du tems du roi *Robert* . Il s' élevait alors quelques légers nuages sur l' eucharistie ; mais ils ne formaient point encor

d' orages. Ce sujet de querelle, qui ne devait être qu' un sujet d' adoration et de silence, avait échappé à l' imagination ardente des chrétiens grecs. Il fut probablement négligé, parce qu' il ne laissait nulle prise à cette métaphysique, cultivée par les docteurs depuis qu' ils eurent adopté les idées de *Platon* . Ils avaient trouvé de quoi exercer cette philosophie dans l' explication de la trinité, dans la consubstantialité du verbe, dans l' union des deux natures et des deux volontés, enfin dans l' abîme de la prédestination. La question, si du pain et du vin sont changés en la seconde personne de la trinité, et par conséquent en Dieu ? Si on mange et on boit cette seconde personne par la foi seulement ? Cette question, dis-je, était d' un autre genre, qui ne paraissait pas soumise à la philosophie de ces tems. Aussi on se contenta de faire la cène le soir dans les premiers âges du christianisme, et de communier à la messe sous les deux espèces au tems dont je parle, sans que le peuple eût une idée fixe et déterminée sur ce mystère.

Il paraît que dans beaucoup d' églises, et surtout en Angleterre, on croyait qu' on ne mangeait et qu' on ne buvait Jésus-Christ que spirituellement.

p258

On trouve dans la bibliothèque bodléienne une homélie du dixième siècle, dans laquelle sont ces propres mots : " c' est véritablement par la consécration... etc. "

*Jean Scot*, surnommé *érigène* , parce qu' il était d' Irlande, avait longtems auparavant, sous le règne de *Charles Le Chauve* , et même, à ce qu' il dit, par ordre de cet empereur, soutenu à peu près la même opinion.

Du tems de *Jean Scot*, *Ratram* moine de Corbie et d' autres avaient écrit sur ce mystère d' une manière à laisser au moins douter s' ils croyaient ce qu' on apella depuis la *présence réelle* . Car *Ratram* dans son écrit adressé à l' empereur *Charles Le Chauve* , dit en termes exprès : " c' est le corps de Jésus-Christ qui est vû, recû, et mangé, non par les sens corporels, mais par les yeux de l' esprit fidèle. "

on avait écrit contre eux : et le sentiment le plus commun était sans doute qu' on mangeait le véritable corps de Jésus-Christ : on disputait même pour savoir si on le digérait et si on le rendait.

Enfin *Bérenger* , archidiacre d' Angers,

enseigna vers 1050 par écrit et dans la chaire,  
que le corps véritable de Jésus-Christ n' est

p259

point et ne peut être sous les apparences du pain  
et du vin.

Il affirmait que ce qui aurait donné une  
indigestion, s' il avait été mangé en trop grande  
quantité, ne pouvait être qu' un aliment ; que  
ce qui aurait enyvré, si on en avait trop bû,  
était une liqueur réelle ; qu' il n' y avait point de  
blancheur sans un objet blanc, point de rondeur  
sans un objet rond etc. Ses propositions révoltèrent  
d' autant plus, que *Bérenger* , ayant une  
très-grande réputation, avait d' autant plus  
d' ennemis. Celui qui se distingua le plus contre lui,  
fut *Lanfranc* , de race lombarde, né à Pavie,  
qui était venu chercher une fortune en France.  
Il balançait la réputation de *Bérenger* . Voici  
comme il s' y prenait pour le confondre dans son  
traité *de corpore domini* .

" on peut dire avec vérité que le corps de nôtre  
seigneur... etc. "

ce sentiment de *Lanfranc* parut être en général  
celui de l' église. *Bérenger* n' avait raisonné  
qu' en philosophe. Il s' agissait d' un objet de la  
foi, d' un mystère que l' église reconnaissait comme  
incompréhensible. Il était du corps de l' église ;  
il devait donc avoir la même foi qu' elle, et  
soumettre sa raison comme elle. Il fut condamné  
au concile de Paris en 1050 condamné encor

p260

à Rome en 1079 et obligé de prononcer sa  
rétractation ; mais cette rétractation forcée ne fit  
que graver plus avant ces sentimens dans son  
coeur. Il mourut dans son opinion, qui ne fit  
alors ni schisme ni guerre civile. Le temporel  
seul était le grand objet qui occupait l' ambition  
des hommes. L' autre source qui devait faire  
verser tant de sang, n' était pas encor ouverte.  
On croit bien que l' ignorance de ces tems  
affermissait les superstitions populaires. J' en  
raporterai quelques exemples, qui ont longtems  
exercé la crédulité humaine. On prétend que  
l' empereur *Othon lii* fit périr sa femme  
*Marie D' Arragon* pour cause d' adultère. Il est

très-possible qu' un prince cruel et dévot, tel qu' on peint *Othon Iii* envoie au supplice sa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit, et *Maimbourg* a répété après eux, et d' autres ont répété après *Maimbourg* , que l' impératrice ayant fait des avances à un jeune comte italien, qui les refusa par vertu, elle accusa ce comte auprès de l' empereur de l' avoir voulu séduire, et que le comte fut puni de mort. La veuve du comte, dit-on, vint la tête de son mari à la main, demander justice et prouver son innocence. Cette veuve demande d' être admise à l' épreuve du fer ardent. Elle tint, tant qu' on voulut, une barre de fer toute rouge dans ses mains sans se brûler ; et ce prodige servant de preuve juridique, l' impératrice fut condamnée à être brûlée vive. *Maimbourg* aurait dû faire réflexion que cette fable est rapportée par des auteurs qui ont écrit

p261

très-longtemps après le règne d' *Othon Iii* qu' on ne nomme pas seulement les noms de ce comte italien et de cette veuve qui maniait si impunément des barres de fer rouge. Enfin, quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d' un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les sorciers qui déposent en justice qu' ils ont assisté au sabat.

L' aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le supplice de l' impératrice *Marie D' Arragon* rapporté dans tant de dictionnaires, et d' histoires, où dans chaque page le mensonge est joint à la vérité.

Le second événement est du même genre. On prétend que *Henri Ii* successeur d' *Othon Iii* éprouva la fidélité de sa femme *Cunegunda* , en la faisant marcher pieds nus sur neuf socs de charruë rougis au feu. Cette histoire, rapportée dans tant de martyrologes, mérite la même réponse que celle de la femme d' *Othon* .

*Didier* abbé du mont Cassin et plusieurs autres écrivains rapportent un fait à peu près semblable. En 1063 des moines de Florence, mécontents de leur évêque, allèrent crier à la ville et à la campagne : " nôtre évêque est un simoniaque et un scélérat : " et ils eurent, dit-on, la hardiesse de promettre qu' ils prouveraient cette accusation par l' épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, et ce fut

le mercredi de la première semaine du carême.  
Deux buchers furent dressés, chacun de dix  
pieds de long sur cinq de large, séparés par un

p262

sentier d' un pied et demi de largeur, rempli de  
bois sec. Les deux buchers ayant été allumés,  
et cet espace réduit en charbons, un moine,  
nommé *Aldobrandin* , passe à travers sur ce  
sentier à pas graves et mesurés, et revient même  
prendre au milieu des flammes son manipule qu' il  
avait laissé tomber. Voilà ce que plusieurs  
historiens disent, qu' on ne peut nier qu' en  
renversant tous les fondemens de l' histoire ; mais  
il est sûr qu' on ne peut le croire sans renverser  
tous les fondemens de la raison.

Il se peut faire sans-doute qu' un homme passe  
très-rapidement entre deux buchers, et même  
sur des charbons, sans être tout-à-fait brulé ;  
mais y passer et y repasser d' un pas grave pour  
reprendre son manipule, c' est une de ces aventures  
de la *légende dorée* , dont il n' est plus permis  
de parler à des hommes raisonnables.

La dernière épreuve que je rapporterai, est  
celle dont on se servit pour décider en Espagne,  
après la prise de Toléde, si on devait réciter  
l' office romain, ou celui qu' on apellait  
mosarabique ? On convint d' abord unanimément de  
terminer la querelle par le duel. Deux champions  
armés de toutes pièces combattirent dans  
toutes les règles de la chevalerie. Don *Ruis De  
Martanza*, chevalier du missel mosarabique, fit  
perdre les arçons à son adversaire, et le renversa  
mourant. Mais la reine, qui avait beaucoup  
d' inclination pour le missel romain, voulut qu' on  
tentât l' épreuve du feu. Toutes les loix de la  
chevalerie s' y opposaient. Cependant on jetta  
au feu les deux missels, qui probablement furent

p263

brulés ; et le roi, pour ne mécontenter  
personne, convint que quelques églises prieraient  
Dieu selon le rituel romain, et que d' autres  
garderaient le mosarabique.

Tout ce que la religion a de plus auguste,  
était défiguré dans presque tout l' occident par  
les coûtumes les plus ridicules. La fête des fous,

celle des ânes étaient établies dans la plupart des églises. On créait aux jours solennels un évêque des fous ; on faisait entrer dans la nef un âne en chappe, et en bonnet quarré.

Les danses dans l' église, les festins sur l' autel, les dissolutions, les farces obscènes étaient les cérémonies de ces fêtes, dont l' usage extravagant dura environ sept siècles dans plusieurs diocèses. à n' envisager que les coùtumes que je viens de rapporter, on croirait voir le portrait des négres, et des hottentots ; et il faut avouer qu' en plus d' une chose nous n' avons pas été supérieurs à eux.

Rome a toujours condamné ces coùtumes barbares, aussi-bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l' église romaine, malgré tous les troubles, et tous les scandales, plus de décence, plus de gravité qu' ailleurs, et on sentait qu' en tout cette église, quand elle était libre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

p264

## CHAPITRE 36

De l' empire, de l' Italie,  
de l' empereur Henri Iv  
et de Grégoire Vii.

*de Rome et de l' empire au onzième siècle.*

il est tems de revenir aux ruines de Rome  
et à cette ombre du trône des Césars , qui  
reparaissat en Allemagne.

On ne savait encor qui dominerait dans Rome,  
et quel serait le sort de l' Italie. Les empereurs  
allemands se croyaient de droit maîtres  
de tout l' occident. Mais à peine étaient-ils  
souverains en Allemagne, où le grand gouvernement  
féodal des seigneurs et des évêques  
commençait à jeter de profondes racines. Les  
princes normands conquérants de la Pouille  
et de la Calabre, formaient une nouvelle puissance.  
L' exemple des vénitiens inspirait aux  
grandes villes d' Italie l' amour de la liberté. Les  
papes n' étaient pas encor souverains et voulaient  
l' être.

Le droit des empereurs de nommer les papes  
commençait à s' affermir ; mais on sent bien  
que tout devait changer à la première circonstance

favorable. Elle arriva bientôt, à la minorité de l'empereur *Henri Iv* reconnu du

p265

vivant de *Henri Iii* son père, pour son successeur.

Dès le temps même de *Henri Iii* la puissance impériale diminuait en Italie. Sa soeur, comtesse ou duchesse de Toscane, mère de cette véritable bienfaitrice des papes, la comtesse *Matilde D'Este*, contribua plus que personne à soulever l'Italie contre son frère. Elle possédait avec le marquisat de Mantoue la Toscane et une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta longtemps prisonnière. Sa fille la comtesse *Matilde* hérita de son ambition et de sa haine pour la maison impériale.

Pendant la minorité de *Henri Iv* les brigues, l'argent et les guerres civiles firent plusieurs papes. Enfin on élut en 1054 *Alexandre Ii* sans consulter la cour impériale. En vain cette cour nomma un autre pape : son parti n'était pas le plus fort en Italie. *Alexandre Ii* l'emporta, et chassa de Rome son compétiteur.

*Henri Iv* devenu majeur, se vit empereur d'Italie et d'Allemagne presque sans pouvoir. Une partie des princes séculiers et ecclésiastiques de sa patrie se liguèrent contre lui : et l'on sait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de chose, son courage était au-dessus de sa fortune.

Quelques auteurs rapportent qu'étant accusé dans la diète de Würtsbourg d'avoir voulu faire assassiner les ducs de Souabe et de Carinthie, il offrit de se battre en duel contre l'accusateur,

p266

qui était un simple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat : et l'accusateur, en ne paraissant pas, justifia l'empereur.

Dès que l'autorité d'un prince est contestée, ses moeurs sont toujours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maitresses, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait se séparer de sa femme, fille

d' un marquis de Ferrare, avec laquelle il disait n' avoir jamais pu consommer son mariage. Quelques emportemens de sa jeunesse aigrissaient encor les esprits, et sa conduite affaiblissait son pouvoir.

Il y avait alors à Rome un moine de Cluny, devenu cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui savait mêler quelquefois l' artifice à l' ardeur de son zèle pour les prétentions de l' église. *Hildebrand* était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célèbre *Grégoire VII* , né à Soane en Toscane, de parens inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluny sous l' abbé *Odilon* , député depuis à Rome pour les intérêts de son ordre, employé après par les papes dans toutes ces affaires qui demandent de la souplesse et de la fermeté, et déjà célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le désignait pour le successeur d' *Alexandre II* dont il gouvernait le pontificat. Tous les portraits ou flatteurs ou odieux que tant d' écrivains ont faits de lui, se retrouvent dans le tableau d' un peintre napolitain qui peignit *Grégoire* tenant une houlette dans une main et un fouet dans l' autre, foulant des sceptres à ses

p267

pieds, et ayant à côté de lui les filets et les poissons de *st Pierre* .  
*Grégoire* engagea le pape *Alexandre* à faire un coup d' éclat inouï, à sommer le jeune *Henri* de venir comparaître à Rome devant le tribunal du st siège. C' est le premier exemple d' une telle entreprise. Et dans quel tems la hazarde-t-on ? Lorsque Rome était toute accoutumée par *Henri III* père de *Henri IV* à recevoir ses évêques sur un simple ordre de l' empereur. C' était précisément cette servitude dont *Grégoire* voulait secouer le joug. Et pour empêcher les empereurs de donner des loix dans Rome, il voulait que le pape en donnât aux empereurs. Cette hardiesse n' eut point de suite. Il semble qu' *Alexandre II* était un enfant perdu, qu' *Hildebrand* détachait contre l' empire avant d' engager la bataille. La mort d' *Alexandre* suivit bientôt ce premier acte d' hostilité. *Hildebrand* eut le crédit de se faire élire et intrôniser par le peuple romain sans attendre la permission de l' empereur. Bientôt il obtint cette permission, en promettant d' être fidèle. *Henri IV* reçut ses excuses. Son chancelier

d' Italie alla confirmer à Rome l' élection du pape ;  
et *Henri* , que tous ses courtisans avertissaient  
de craindre *Grégoire Vii* dit hautement que ce  
pape ne pouvait être ingrat à son bienfaiteur ;  
mais à peine *Grégoire* est-il assuré du  
pontificat, qu' il déclare excommuniés tous ceux qui  
recevront des bénéfices des mains de laïques, et  
tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le  
dessein d' ôter à tous les collateurs séculiers le

p268

droit d' investir les ecclésiastiques. C' était mettre  
l' église aux prises avec tous les rois. Son humeur  
violente éclate en même tems contre *Philippe I*  
roi de France. Il s' agissait de quelques  
marchands italiens que les français avaient  
rançonnés. Le pape écrit une lettre circulaire aux  
évêques de France : votre roi, leur dit-il, est  
moins roi que tyran, il passe sa vie dans l' infamie  
et dans le crime ; et après ces paroles indiscrettes,  
suit la menace ordinaire de l' excommunication.  
Bientôt après, tandis que l' empereur *Henri*  
est occupé dans une guerre civile contre les  
saxons, le pape lui envoie deux légats pour  
lui ordonner de venir répondre aux accusations  
intentées contre lui d' avoir donné l' investiture  
des bénéfices, et pour l' excommunier en cas de  
refus. Les deux porteurs d' un ordre si étrange  
trouvent l' empereur vainqueur des saxons,  
comblé de gloire et plus puissant qu' on ne  
l' espérait. On peut se figurer avec quelle hauteur  
un empereur de vingt-cinq ans, victorieux et  
jaloux de son rang, reçut une telle ambassade. Il  
n' en fit pas le châtement exemplaire, que l' opinion  
de ces tems-là ne permettait pas ; et n' opposa  
en apparence que du mépris à l' audace : il abandonna  
ces légats indiscrets aux insultes des valets  
de sa cour.  
Presqu' au même tems le pape excommunia  
encor ces normands, princes de la Pouille et  
de la Calabre, (comme nous l' avons dit au  
chapitre trentième.) tant d' excommunications à la  
fois paraîtraient aujourd'hui le comble de  
l' imprudence :

p269

mais qu' on fasse réflexion que *Grégoire Vii*

en menaçant le roi de France, adressait sa bulle au duc d'Aquitaine vassal du roi, aussi puissant que le roi même ; que, quand il éclatait contre l'empereur, il avait pour lui une partie de l'Italie, la comtesse *Matilde*, Rome, et la moitié de l'Allemagne ; qu'à l'égard des normands, ils étaient alors ses ennemis déclarés : alors *Grégoire VII* paraîtra plus violent et plus audacieux qu'insensé. Il sentait qu'en élevant sa dignité au-dessus de l'empereur et de tous les rois, il serait secondé des autres églises, flattées d'être les membres d'un chef qui humiliait la puissance séculière. Son dessein était formé non seulement de secouer le joug des empereurs, mais de mettre Rome, empereurs et rois sous le joug de la papauté. Il pouvait lui en coûter la vie : il devait même s'y attendre ; et le péril donne de la gloire. *Henri IV* trop occupé en Allemagne, ne pouvait passer en Italie. Il parut se venger d'abord moins comme un empereur allemand que comme un seigneur italien. Au lieu d'employer un général et une armée, il se servit, dit-on, d'un bandit nommé *Cenci*, très-consideré par ses brigandages, qui saisit le pape dans sainte Marie majeure dans le tems qu'il officiait ; des satellites déterminés frappèrent le pontife et l'ensanglantèrent. On le mena prisonnier dans une tour dont *Cenci* s'était rendu maître. *Henri IV* agit un peu plus en prince, en convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés et de docteurs, dans lequel il fit déposer

p270

le pape. Toutes les voix, à deux près, concoururent à la déposition. Mais il manquait à ce concile, des troupes pour l'aller faire respecter à Rome. *Henri* ne fit que commettre son autorité, en écrivant au pape qu'il le déposait, et au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître *Grégoire*. Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainsi dans un concile à Rome : " de la part de Dieu tout-puissant, et par notre autorité... etc. " on sait que c'est là le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la couronne à un souverain. Nous avons vu auparavant des évêques déposer *Louis Le Débonnaire* ; mais il y avait au-moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient *Louis* en apparence seulement à la pénitence publique ; et personne n'avait jamais

osé parler depuis la fondation de l' église  
comme *Grégoire VII* . Les lettres circulaires du  
pape respirèrent le même esprit de sa sentence.  
Il y redit plusieurs fois que les évêques sont  
au-dessus des rois et faits pour les juger :  
expressions non moins adroites que hardies qui  
devaient ranger sous son étendart tous les prélats  
du monde.  
Il y a grande apparence que quand *Grégoire VII*  
déposa ainsi son souverain par de simples

p271

paroles, il savait bien qu' il serait secondé par  
les guerres civiles d' Allemagne, qui recommencèrent  
avec plus de fureur. Un évêque d' Utrecht  
avait servi à faire condamner *Grégoire* .  
On prétendit que cet évêque mourant d' une  
mort soudaine et douloureuse, s' était repenti de  
la déposition du pape comme d' un sacrilège. Les  
remords vrais ou faux de l' évêque en donnèrent  
au peuple, ce n' était plus le tems ou l' Allemagne  
était unie sous les *Othons*. *Henri IV*  
se vit entouré près de Spire par l' armée des  
confédérés, qui se prévalaient de la bulle du  
pape. Le gouvernement féodal devait alors  
amener de pareilles révolutions. Chaque prince  
allemand était jaloux de la puissance impériale,  
comme le haut baronage en France était  
jaloux de celle de son roi. Le feu des guerres  
civiles couvait toujours, et une bulle lancée à  
propos pouvait l' allumer.  
Les princes confédérés ne donnèrent la liberté  
à *Henri IV* qu' à condition qu' il vivrait en  
particulier et en excommunié dans Spire, sans  
faire aucune fonction ni de chrétien ni de roi,  
en attendant que le pape vint présider dans  
Augsbourg à une assemblée de princes et d' évêques,  
qui devait le juger.  
Il paraît que des princes qui avaient le droit  
d' élire l' empereur, avaient aussi celui de le  
déposer ; mais vouloir faire présider le pape à ce  
jugement, c' était le reconnaître pour juge naturel  
de l' empereur et de l' empire. Ce fut le  
triomphe de *Grégoire VII* et de la papauté.

p272

*Henri IV* réduit à ces extrémités, augmenta

encor beaucoup le triomphe.  
Il voulut prévenir ce jugement fatal d' Augsbourg :  
et par une résolution inouïe, passant les  
Alpes du Tyrol avec peu de domestiques, il  
alla demander au pape son absolution. *Grégoire VII*  
était alors avec la comtesse *Matilde*  
dans la ville de Canosse, l' ancien Canusium,  
sur l' Apennin près de Régio, forteresse qui passait  
alors pour imprenable. Cet empereur, déjà  
célèbre par des batailles gagnées, se présente  
à la porte de la forteresse, sans gardes, sans  
suite. On l' arrête dans la seconde enceinte. On  
le dépouille de ses habits. On le revêt d' un  
cilice. Il reste pieds nus dans la cour : c' était  
au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois  
jours, sans l' admettre à baiser les pieds du pape,  
qui pendant ce tems était enfermé avec la  
comtesse *Matilde* , dont il était depuis longtems  
le directeur. Il n' est pas surprenant que les  
ennemis de ce pape lui ayent reproché sa conduite  
avec *Matilde* . Il est vrai qu' il avait  
soixante-deux ans ; mais il était directeur,  
*Matilde* était femme, jeune et faible. Le  
langage de la dévotion, qu' on trouve dans les lettres  
du pape à la princesse, comparé avec les emportemens  
de son ambition, pouvait faire soupçonner  
que la religion servait de masque à toutes  
ses passions. Mais aucun fait, aucun indice  
n' a jamais fait tourner ces soupçons en  
vraisemblance. Les hypocrites voluptueux n' ont  
ni un enthousiasme si permanent, ni un zèle si

p273

intrépide. *Grégoire* était austère, et c' était  
par là qu' il était dangereux.  
Enfin l' empereur eut la permission de se prosterner  
aux pieds du pontife, qui voulut bien  
l' absoudre, en le faisant jurer qu' il attendrait  
le jugement juridique du pape à Augsbourg, et  
qu' il lui serait en tout parfaitement soûmis.  
Quelques évêques et quelques seigneurs allemands  
du parti de *Henri* , firent la même  
soûmission. *Grégoire VII* se croyant alors, non  
sans vraisemblance, le maître des couronnes  
de la terre, écrivit dans plusieurs lettres que  
son devoir était d' abaisser les rois.  
La Lombardie, qui tenait encor pour l' empereur,  
fut si indignée de l' avilissement où il  
s' était réduit, qu' elle fut prête de l' abandonner.  
On y haïssait *Grégoire VII* beaucoup plus  
qu' en Allemagne. Heureusement pour l' empereur,

cette haine des violences du pape l' emporta sur l' indignation qu' inspirait la bassesse du prince. Il en profita : et par un changement de fortune nouveau pour des empereurs teutoniques, il se trouva enfin très-fort en Italie, quand l' Allemagne l' abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le pape, tandis que *Grégoire Vii* soulevait l' Allemagne contre l' empereur.

D' un côté ce pape agissait sous main pour faire élire un autre *César* en Allemagne : et *Henri* n' omettait rien pour faire élire un autre pape par les italiens. Les allemands élurent donc pour empereur *Rodolphe* duc de Suabe : et d' abord *Grégoire Vii* écrivit qu' il jugerait entre

p274

*Henri* et *Rodolphe* , et qu' il donnerait la couronne à celui qui lui serait le plus soumis. *Henri* s' étant plus fié à ses troupes qu' au st père, mais ayant eu quelques mauvais succès, le pape plus fier excommunia encor *Henri* en 1080. " je lui ôte la couronne, dit-il, et je donne le royaume teutonique à *Rodolphe* : " et pour faire croire qu' il donnait en effet les empires, il fit présent à ce *Rodolphe* d' une couronne d' or où ce vers était gravé.  
*petra dedit petro, petrus diadema rodolpho.*  
*la pierre a donné à Pierre la couronne, et Pierre la donne à Rodolphe.*

ce vers rassemble à la fois un jeu de mots puéril et une fierté qui étaient également la suite de l' esprit du tems.

Cependant en Allemagne le parti de *Henri* se fortifiait. Ce même prince qui couvert d' un cilice et pieds nus, avait attendu trois jours la miséricorde de celui qu' il croyait son sujet, prit deux résolutions plus hardies, de déposer le pape et de combattre son compétiteur. Il rassemble à Brixen dans le Tyrol une vingtaine d' évêques, qui chargés de la procuration des prélats de Lombardie, excommunient et déposent *Grégoire Vii* comme *fauteur des tyrans, simoniaque, sacrilège, et magicien* . On élit pour pape dans cette assemblée *Guibert* archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau pape court en Lombardie exciter les peuples contre *Grégoire*, *Henri Iv* à la tête d' une armée, va

combattre son rival *Rodolphe* . Est-ce excès d'entousiasme, est-ce ce qu' on appelle fraude pieuse, qui portait alors *Grégoire VII* à prophétiser que *Henri* serait vaincu et tué dans cette guerre ? *que je ne sois point pape*, dit-il dans sa lettre aux évêques allemands de son parti, *si cela n' arrive avant la st Pierre*. la saine raison nous apprend que quiconque prédit l' avenir, est un fourbe ou un insensé. Mais considérons quelles erreurs régnaient dans les esprits des hommes. L' astrologie judiciaire fut toujours la superstition des savants. On reproche à *Grégoire* d' avoir cru aux astrologues. L' acte de sa déposition à Brixen porte, qu' il se mêlait de deviner, d' expliquer les songes ; et c' est sur ce fondement qu' on l' accusait de magie. On l' a traité d' imposteur au sujet de cette fausse et étrange prophétie. Il se peut faire qu' il ne fut que crédule.

Sa prédiction retomba sur *Rodolphe* sa créature. Il fut vaincu. *Godefroi De Bouillon* neveu de la comtesse *Matilde* , le même qui depuis conquit Jérusalem, tua dans la mêlée cet empereur que le pape se vantait d' avoir nommé. Qui croirait qu' alors le pape, au lieu de rechercher *Henri* , écrivit à tous les évêques teutoniques, qu' il fallait élire un autre souverain, à condition qu' il rendrait hommage au pape comme son vassal ? De telles lettres prouvent que la faction contre *Henri* en Allemagne était encor très-puissante. C' était dans ce tems même que ce pape ordonnait à ses légats en France d' exiger en tribut

un denier d' argent par an pour chaque maison, ainsi qu' en Angleterre. Il traitait l' Espagne plus despotiquement ; il prétendait en être le seigneur suzerain et domaniale ; et il dit dans sa seizième épître, qu' il vaut mieux qu' elle appartienne aux sarrazins, que de ne pas rendre hommage au st siège. Il écrivit au roi de Hongrie *Salomon* , roi d' un pays à peine chrétien : " vous pouvez apprendre des anciens de votre pays que le royaume de Hongrie appartient à l' église romaine. " quelque téméraires que paraissent les entreprises, elles sont toujours la suite des opinions

dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'église était la maîtresse des royaumes, puisque le pape écrivait toujours de ce stîle.

Son inflexibilité avec *Henri* n'était pas non plus sans fondement. Il avait tellement prévalu sur l'esprit de la comtesse *Matilde*, qu'elle avait fait une donation authentique de ses états au st siège, s'en réservant seulement l'usufruit sa vie durant. On ne sait s'il y eut un acte, un contract de cette concession. La coutume était de mettre sur l'autel une motte de terre quand on donnait ses biens à l'église. Des témoins tenaient lieu de contract. On prétend que *Matilde* donna deux fois tous ses biens au st siège.

La vérité de cette donation, confirmée depuis par son testament, ne fut point révoquée en doute par *Henri Iv*. C'est le titre le plus authentique que les papes ayent réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau sujet de querelles.

p277

La comtesse *Matilde* possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie et du duché de Spolète, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le patrimoine de *st Pierre*, de Viterbe jusqu'à Orviète, avec une partie de la Marche d'Ancone.

*Henri Iii* avait donné cette Marche d'Ancone aux papes, mais cette concession n'avait pas empêché la mère de la comtesse *Matilde* de se mettre en possession des villes qu'elle avait cru lui appartenir. Il semble que *Matilde* voulut réparer après sa mort le tort qu'elle faisait au st siège pendant sa vie. Mais elle ne pouvait donner les fiefs qui étaient inaliénables ; et les empereurs prétendirent que tout son patrimoine était fief de l'empire. C'était donner des terres à conquérir, et laisser des guerres après elle.

*Henri Iv* comme héritier et comme seigneur suzerain, ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'empire. Cependant à la longue il a fallu céder au st siège une partie de ces états.

*Henri Iv* poursuivant sa vengeance vint enfin assiéger le pape dans Rome. Il prend cette partie de la ville en deça du Tibre, qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le pape : il gagne les principaux de Rome par argent. Le peuple se jette

aux genoux de *Grégoire* , pour le prier de détourner les malheurs d' un siège et de fléchir sous l' empereur. Le pontife inébranlable répond qu' il faut que l' empereur renouvelle sa pénitence,

p278

s' il veut obtenir son pardon.

Cependant le siège traînait en longueur.

*Henri Iv* tantôt présent au siège, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allemagne, prit enfin la ville d' assaut. Il est singulier que les empereurs d' Allemagne ayent pris tant de fois Rome, et n' y ayent jamais régné. Restait *Grégoire Vii* à prendre. Réfugié dans le château st Ange, il y bravait et excommuniait son vainqueur.

Rome était bien punie de l' intrépidité de son pape. *Robert Guiscard* duc de la Pouille, l' un de ces fameux normands dont j' ai parlé, prit le tems de l' absence de l' empereur pour venir délivrer le pontife ; mais en même tems il pilla Rome, également ravagée et par les impériaux qui assiégeaient le pontife, et par les napolitains qui le délivraient. *Grégoire Vii* mourut quelque tems après à Salerne, le 24 de mai 1085 laissant une mémoire chère et respectable au clergé romain, qui partagea sa fierté, odieuse aux empereurs, et à tout bon citoyen qui considère les effets de son ambition inflexible. L' église dont il fut le vengeur et la victime l' a mis au nombre des saints, comme les peuples de l' antiquité déifiaient leurs défenseurs.

La comtesse *Matilde* , n' ayant plus le pape *Grégoire* , se maria bientôt après avec le jeune prince *Guelfe* , fils de *Guelfe* duc de Bavière. On vit alors de quelle imprudence était sa donation. Elle avait quarante-deux ans, et elle pouvait encor avoir des enfans qui eussent hérité d' une guerre civile.

p279

La mort de *Grégoire Vii* n' éteignit point l' incendie qu' il avait allumé. Ses successeurs se gardèrent bien de faire approuver leurs élections par l' empereur. L' église était loin de rendre hommage : elle en exigeait ; et l' empereur excommunié n' était pas d' ailleurs compté au rang

des hommes. Un moine, abbé du mont Cassin, élu pape après le moine *Hildebrand*, et pensant en tout comme lui, mais qui ne fit que passer, *Urbain li* né en France dans l'obscurité, qui siégea onze ans, furent de nouveaux ennemis de l'empereur.

Il me paraît sensible que le vrai fonds de la querelle était que les papes et les romains ne voulaient point d'empereurs à Rome ; et le prétexte, qu'on voulait rendre sacré, était que les papes, dépositaires des droits de l'église, ne pouvaient souffrir que des princes profanes investissent les évêques par la crosse et l'anneau.

Il était bien clair que les évêques, sujets des princes et enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits.

Les empereurs et les rois ne prétendaient pas donner le st esprit ; mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une crosse et d'un anneau étaient des accessoires à la question principale. Mais il arriva ce qui arrive presque toujours dans les disputes ; on négligea le fonds, et on se battit pour une cérémonie indifférente.

*Henri Iv* toujours excommunié et toujours persécuté sur ce prétexte par tous les papes de son tems, éprouva les malheurs que peuvent

p280

causer les guerres de religion et les guerres civiles. *Urbain li* suscita contre lui son propre fils *Conrad*, et après la mort de ce fils dénaturé, son frère, qui fut depuis l'empereur *Henri V* fit la guerre à son père. Ce fut pour la seconde fois depuis *Charlemagne* que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfans contre leurs pères.

*Henri Iv* trompé par *Henri* son fils, comme *Louis Le Débonnaire* l'avait été par les siens, fut enfermé dans Mayence. Deux légats l'y déposent ; deux députés de la diète, envoyés par son fils, lui arrachent les ornemens impériaux. Bientôt après, échappé de sa prison, pauvre, errant et sans secours, il mourut à Liège plus misérable encor que *Grégoire Vii* et plus obscurément, après avoir si longtems tenu les yeux de l'Europe ouverts sur ses victoires, sur ses grandeurs, sur ses infortunes, sur ses vices et ses vertus. Il s'écriait en mourant : Dieu des vengeances, vous vengerez ce parricide. de tout tems les hommes ont imaginé que Dieu exauçait

les malédictions des mourans, et surtout des péres. Erreur utile et respectable, si elle arrêtait le crime. Une autre erreur plus généralement répandue parmi nous faisait croire que les excommuniés étaient damnés. Le fils d' *Henri Iv* mit le comble à son impiété en affectant la piété atroce de déterrer le corps de son père inhumé dans la cathédrale de Liège, et de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainsi qu' il consumma son hypocrisie dénaturée.

p281

## CHAPITRE 37

De l' empereur Henri V  
et de Rome,  
jusqu' à Frédéric I.  
Ce même *Henri V* qui avait détrôné et exhumé son père, une bulle du pape à la main, soûtint les mêmes droits de *Henri Iv* contre l' église, dès qu' il fut maître. Déjà les papes savaient se faire un apui des rois de France contre les empereurs. Les prétentions de la papauté attaquaient, il est vrai, tous les souverains ; mais on ménageait par des négociations ceux qu' on insultait par des bulles. Les rois de France ne prétendaient rien à Rome. Ils étaient voisins et jaloux de l' Allemagne. Ils étaient donc les alliés naturels des papes. Aussi *Pascal li* vint en France, et implora le secours du roi *Philippe* : ses successeurs en usèrent souvent de même. Les domaines que possédait le st siège, le droit qu' il réclamait en vertu des prétendues donations de *Pepin* et de *Charlemagne* , la donation réelle de la comtesse *Matilde* , ne faisaient point encor du pape un souverain puissant. Toutes ces terres étaient ou contestées ou possédées par d' autres. L' empereur soûtenait, non sans raison,

p282

que les états de *Matilde* lui devaient revenir comme un fief de l' empire ; ainsi les papes combattaient pour le spirituel et pour le temporel. *Pascal li* n' obtint du roi *Philippe* que la

permission de tenir un concile à Troye. Le gouvernement était trop faible, trop divisé pour lui donner des troupes.

*Henri V* ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, sut tellement intéresser les princes de l' empire à soutenir ses droits, que ces mêmes princes qui avaient aidé à détronner son père en vertu des bulles des papes, se réunirent avec lui pour faire annuler dans Rome ces mêmes bulles. Il descend donc des Alpes avec une armée ; et Rome fut encor teinte de sang pour cette querelle de la crosse et de l' anneau. Les traités, les parjures, les excommunications et les meurtres se suivirent avec rapidité. *Pascal II* ayant solennellement rendu les investitures avec serment sur l' évangile, fit annuler son serment par es cardinaux ; nouvelle manière de manquer à sa parole. Il se laissa traiter de lâche et de prévaricateur en plein concile, afin d' être forcé à reprendre ce qu' il avait donné. Alors nouvelle irruption de l' empereur à Rome ; car presque jamais ces *Césars* n' y allèrent que pour des querelles ecclésiastiques, dont la plus grande était le couronnement. Enfin après avoir créé, déposé, chassé, rapellé des papes, *Henri V* aussi souvent excommunié que son père, et inquiété comme lui par ses grands vassaux d' Allemagne, fut obligé de terminer la guerre

p283

des investitures, en renonçant à cette crosse et à cet anneau. Il fit plus ; il se désista solennellement du droit que s' étaient attribué les empereurs, ainsi que les rois de France, de nommer aux évêchés, ou d' interposer tellement leur autorité dans les élections, qu' ils en étaient absolument les maîtres.

Il fut donc décidé dans un concile tenu à Rome, que les rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les investitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L' empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce concile : ainsi finit cette guerre sanglante et absurde. Mais le concile, en décidant avec tant de mesures, avec quelle espèce de bâton on donnerait les évêchés, se garda bien d' entamer la question, si l' empereur devait confirmer l' élection du pape ? Si le pape était son vassal ? Si tous les biens de la comtesse *Matilde* appartenaient à l' église ou à l' empire ? Il semblait

qu' on tint en réserve ces alimens d' une guerre nouvelle.

Après la mort de *Henri V* qui ne laissa point d' enfans, l' empire toujours électif, est conféré par dix électeurs à un prince de la maison de Saxe : c' est *Lothaire li* . Il y avait bien moins d' intrigues et de discorde pour le trône impérial que pour la chaire pontificale ; car quoiqu' en 1059 un concile tenu par *Nicolas li* eût ordonné que le pape serait élu par les cardinaux évêques, nulle forme, nulle règle certaine n' était encor introduite dans les élections. Ce vice essentiel du gouvernement avait pour origine une

p284

institution respectable. Les premiers chrétiens tous égaux et tous obscurs, liés ensemble par la crainte commune des magistrats, gouvernaient secrettement leur société pauvre et sainte à la pluralité des voix. Les richesses ayant pris depuis la place de l' indigence, il ne resta de la primitive église que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les cardinaux, évêques, prêtres et clercs qui formaient le conseil des papes, avaient une grande part à l' élection ; mais le reste du clergé voulait jouir de son ancien droit ; le peuple croyait son suffrage nécessaire ; et toutes ces voix réunies n' étaient rien au jugement des empereurs.

*Pierre De Léon*, petit fils d' un juif très-opulent, fut élu par une faction. *Innocent li* le fut par une autre. Ce fut encor une guerre civile. Le fils du juif, comme le plus riche, resta maître de Rome, et fut protégé par *Roger* roi de Sicile, comme nous l' avons vû au chapitre trente-unième ; l' autre, plus habile et plus heureux, fut reconnu en France et en Allemagne. C' est ici un trait d' histoire qu' il ne faut pas négliger. Cet *Innocent li* pour avoir le suffrage de l' empereur, lui céde, à lui et à ses enfans, l' usufruit de tous les domaines de la comtesse *Matilde* , par un acte daté du 13 juin 1133. Enfin celui qu' on appelait le pape juif étant mort, après avoir siégé huit ans, *Innocent li* fut possesseur paisible ; et il y eut quelques années de trêve entre l' empire et le sacerdoce. L' entousiasme des croisades, qui

p285

était alors dans sa force, entraînant ailleurs les esprits.

Mais Rome ne fut pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduisait de tems en tems quelques racines. Plusieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour se mettre en républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Gènes, de Venise, de Pise ; et Rome se souvenait d'avoir été la ville des Scipions. Le peuple rétablit une ombre de sénat, que les cardinaux avaient aboli. On créa un patrice au lieu de deux consuls. Le nouveau sénat signifia au pape *Lucius li* que la souveraineté résidait dans le peuple romain, et que l'évêque ne devait avoir soin que de l'église.

Ces sénateurs s'étant retranchés au capitole, le pape *Lucius* les assiégea en personne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, et en mourut quelques jours après.

En ce tems *Arnaud De Brescia*, un de ces hommes à enthousiasme, dangereux aux autres et à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richesses immenses des ecclésiastiques et contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les esprits disposés à l'entendre. Il se flattait de réformer les papes, et de contribuer à rendre Rome libre. *Eugène lii* auparavant moine à Citeaux et à Clervaux, était alors pontife. *st Bernard* lui écrivait : " gardez-vous des romains : ils sont odieux au ciel et à la terre, impies envers Dieu, séditieux entre eux, jaloux de leurs voisins, cruels envers les étrangers :

p286

ils n'aiment personne, et ne sont aimés de personne ; et voulant se faire craindre de tous, ils craignent tout le monde, etc. " si on comparait ces antithèses de *st Bernard* avec la vie de tant de papes, on excuserait un peuple qui portant le nom de romain, cherchait à n'avoir point de maître.

Le pape *Eugène lii* sut ramener ce peuple, accoutumé à tous les jougs. Le sénat subsista encor quelques années. Mais *Arnaud De Brescia* pour fruit de ses sermons, fut brûlé à Rome sous *Adrien Iv*. Destinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance.

Je crois devoir observer que cet *Adrien Iv* né

anglais, était parvenu à ce faite des grandeurs du plus vil état où les hommes puissent naître. Fils d' un mendiant, et mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de pouvoir être reçu valet chez les moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu pape.

On n' a jamais que les sentimens de sa fortune présente. *Adrien Iv* eut d' autant plus d' élévation dans l' esprit, qu' il était parvenu d' un état plus abject. L' église romaine a toûjours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu' ailleurs on donne à la naissance : et on peut même remarquer que parmi les papes ceux qui ont montré le plus de hauteur, sont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui en Allemagne il y a des couvents où l' on ne reçoit que des nobles. L' esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité.

p287

## CHAPITRE 38

De Frédéric Barberousse.

Regnait alors en Allemagne *Frédéric I* qu' on nomme communément *Barberousse* , élu après la mort de *Conrad Iii* son oncle, non seulement par les seigneurs allemands, mais aussi par les lombards qui donnèrent cette fois leur suffrage. *Frédéric* était un homme comparable à *Othon* et à *Charlemagne* . Il fallut aller prendre à Rome cette couronne impériale, que les papes donnaient à la fois avec fierté et avec regret, voulant couronner un vassal, et affligés d' avoir un maître. Cette situation toûjours équivoque des papes, des empereurs, des romains et des principales villes d' Italie, faisait répandre du sang à chaque couronnement d' un *César* . La coutume était que quand l' empereur s' aprochait pour se faire couronner, le pape se fortifiait, le peuple se cantonnait, l' Italie était en armes. L' empereur promettait qu' il n' attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l' honneur du pape, des cardinaux et des magistrats : un chevalier armé d' une armure complète fit ce serment au nom de *Frédéric* sur la croix. Le pape alla donc trouver cet empereur à quelques milles de Rome. Il était établi par le cérémonial romain que l' empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir

l' étrier, et conduire la haquenée blanche du  
st père par la bride l' espace de neuf pas romains.

p288

Ce n' était pas ainsi que les papes avaient reçû  
*Charlemagne* . L' empereur *Frédéric* trouva le  
cérémonial outrageant, et refusa de s' y soumettre.  
Alors tous les cardinaux s' enfuirent, comme si  
le prince par un sacrilège avait donné le signal  
d' une guerre civile. Mais la chancellerie romaine,  
qui tenait registre de tout, lui fit voir  
que ses prédécesseurs avaient rendu ces devoirs.  
Je ne sai si aucun autre empereur que *Lothaire*  
*li* successeur de *Henri V* avait mené le  
cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiser  
les pieds, qui était d' usage, ne révoltait point la  
fierté de *Frédéric* ; et celle de la bride et de  
l' étrier l' indignait, parce qu' elle parut nouvelle.  
Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts,  
qu' il n' envisagea que comme de vaines marques  
d' humilité chrétienne, et que la cour de Rome  
regardait comme des preuves de sujettion.  
Les députés du peuple romain, devenus aussi  
plus hardis depuis que presque toutes les villes  
de l' Italie avaient sonné le tocsin de la liberté,  
voulurent traiter de leur côté avec l' empereur ;  
mais ayant commencé leur harangue en disant :  
" grand roi, nous vous avons fait nôtre citoyen  
et nôtre prince, d' étranger que vous étiez : "  
l' empereur fatigué de tous côtés de tant  
d' orgueil, leur imposa silence, et leur dit en  
propres mots : " Rome n' est plus ce qu' elle a  
été ; il n' est pas vrai que vous m' ayez apellé  
et fait vôtre prince : *Charlemagne* et *Othon*  
vous ont conquis par la valeur. Je suis vôtre  
maître par une possession légitime. " il les  
renvoya ainsi, et fut inauguré hors des murs

p289

par le pape, qui lui mit le sceptre et l' épée en  
main et la couronne sur la tête.  
On savait si peu ce que c' était que l' empire,  
toutes les prétentions étaient si contradictoires,  
que d' un côté le peuple romain se souleva, et il  
y eut beaucoup de sang versé, parce que le pape  
avait couronné l' empereur sans l' ordre du  
sénat et du peuple ; et de l' autre côté le pape

*Adrien* écrivait dans toutes ses lettres, qu' il avait conféré à *Frédéric* le bénéfice de l' empire romain, *beneficium imperii romani* . Ce mot de *beneficium* signifiait un fief à la lettre. Il fit de plus exposer en public à Rome un tableau qui représentait *Lothaire li* aux genoux du pape *Alexandre li* tenant les mains jointes entre celles du pontife ; ce qui était la marque distinctive de la vassalité. L' inscription du tableau était : *rex venit ante fores, jurans prius urbis honores : post homo fit papae, sumit quo dante coronam.*

" le roi jure à la porte le maintien des honneurs de Rome, devient vassal du pape, qui lui donne la couronne. "

*Frédéric* , étant à Besançon, (car ce que nous nommons la Franche-Comté, reste du royaume de Bourgogne, appartenait à *Frédéric* par son mariage) aprit ces attentats, et s' en plaignit. Un cardinal présent répondit : " eh de qui tient-il donc l' empire, s' il ne le tient du pape ? " *Othon* comte palatin fut prêt de le percer de l' épée de l' empire, qu' il tenait à la main. Le cardinal s' enfuit, le pape négocia. Les allemands tranchaient tout alors par le glaive, et la cour romaine se sauvait par des équivoques.

p290

*Roger*, vainqueur en Sicile des musulmans, et au royaume de Naples des chrétiens, avait en baisant les pieds du pape *Urbain li* son prisonnier, obtenu de lui l' investiture, et avait fait modérer la redevance à six-cent *besans d' or* ou *squifates* , monnaie qui vaut environ une pistole. Le pape *Adrien* , en 1156 assiégé par *Guillaume* , lui céda jusqu' à des prétentions ecclésiastiques. Il consentit qu' il n' y eût jamais dans l' isle de Sicile ni légation ni appellation au st siège, que quand le roi le voudrait ainsi. C' est depuis ce tems que les rois de Sicile, seuls rois vassaux des papes, sont eux-mêmes d' autres papes dans cette isle. Les pontifes de Rome, ainsi adorés et maltraités, ressemblaient, si on ose le dire, aux idoles que les indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

*Adrien Iv* se dédommageait avec les autres rois qui avaient besoin de lui. Il écrivait ainsi au roi d' Angleterre *Henri li* " on ne doute pas, et vous le savez,... etc. "

si quelques réflexions me sont permises dans cet essai sur l' histoire de ce monde, je considère

qu' il est bien étrangement gouverné. Un mendiant d' Angleterre, devenu évêque de Rome, donne de son autorité l' isle d' Irlande à un homme qui veut l' usurper. Les papes avaient soutenu

p291

des guerres pour cette investiture par la crosse et l' anneau, et *Adrien Iv* avait envoyé au roi *Henri Ii* un anneau en signe de l' investiture de l' Irlande. Un roi qui eût donné un anneau en conferant une prébende, eût été sacrilège. L' intrépide activité de *Frédéric Barberousse* suffisait à peine pour subjuguier et les papes qui contestaient l' empire, et Rome qui refusait le joug, et toutes les villes d' Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même tems la Bohême qui l' inquiétait, les polonais qui lui faisaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée par lui en royaume tributaire. Il pacifia la Bohême, érigée déjà en royaume par *Henri Iv* en 1086. On dit que le roi de Danemarck reçut de lui l' investiture. Il s' assûra de la fidélité des princes de l' empire, en se rendant redoutable aux étrangers, et revola dans l' Italie, qui fondait sa liberté sur les embarras du monarque. Il la trouva toute en confusion, moins encor par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti, qui troublait, comme vous l' avez vû, toutes les élections des papes. Après la mort d' *Adrien Iv* deux factions élisent en tumulte ceux qu' on nomme *Victor Ii* et *Alexandre Iii* . Il fallait bien que les alliés de l' empereur reconnussent le même pape que lui, et que les rois jaloux de l' empereur reconnussent l' autre. Le scandale de Rome était donc nécessairement le signal de la division de l' Europe. *Victor Ii* fut le pape de *Frédéric Barberousse* . L' Allemagne, la Bohême, la moitié de

p292

l' Italie lui adhérèrent. Le reste reconnut *Alexandre* . Ce fut en l' honneur de cet *Alexandre* que les milanais, ennemis de l' empereur, bâtirent Alexandrie. Les partisans de *Frédéric* voulurent en vain qu' on la nommât

*Césarée* ; mais le nom du pape prévalut, et elle fut nommée *Alexandrie de la paille* ; surnom qui fait sentir la différence de cette petite ville, et des autres de ce nom, bâties autrefois en l' honneur du véritable *Alexandre* .

Heureux ce siècle s' il n' eût produit que de telles disputes ! Mais Milan, pour avoir voulu être libre, fut rasée jusques dans ses fondemens : et l' empereur fit semer du sel sur ses débris. Brescia, Plaisance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aspiré à la liberté, perdirent leurs privilèges. Mais le pape *Alexandre* , qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de son rival. Il raporta avec lui la guerre civile. *Frédéric* fit élire un autre pape, et celui-ci mort, il en fit nommer encor un autre. Alors *Alexandre Iii* se réfugia en France, azile naturel de tout pape ennemi d' un empereur ; mais le feu qu' il a allumé, reste dans toute sa force. Les villes d' Italie se liguent ensemble pour le maintien de leur liberté. Les milanais rebâtissent Milan malgré l' empereur. Le pape enfin en négociant fut plus fort que l' empereur en combattant. Il fallut que *Frédéric Barberousse* pliât. Venise eut l' honneur de la réconciliation. L' empereur, le pape, une foule de princes et de cardinaux se rendirent dans cette ville, déjà maîtresse de la

p293

mer, et une des merveilles du monde. L' empereur y finit la querelle en reconnaissant le pape, en baisant ses pieds, et en tenant son étrier sur le rivage de la mer. Tout fut à l' avantage de l' église. *Frédéric Barberousse* promit de restituer ce qui appartenait au st siège ; cependant les terres de la comtesse *Matilde* ne furent pas spécifiées. L' empereur fit une trêve de six ans avec les villes d' Italie. Milan qu' on rebâtissait, Pavie, Brescia et tant d' autres remercièrent le pape de leur avoir rendu cette liberté précieuse pour laquelle elles combattaient ; et le st père, pénétré d' une joie pure, s' écriait : " Dieu a voulu qu' un vieillard et qu' un prêtre triomphât, sans combattre, d' un empereur puissant et terrible. " il est très-remarquable que dans ces longues dissensions le pape *Alexandre Iii* qui avait fait souvent cette cérémonie d' excommunier l' empereur, n' alla jamais jusqu' à le déposer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non seulement

beaucoup de sagesse dans ce pontife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII* ?  
Après la pacification de l'Italie, *Frédéric Barberousse* partit pour les guerres des croisades, et mourut, pour s'être baigné dans le Cidrus, de la maladie dont *Alexandre Le Grand* avait échappé autrefois si difficilement, pour s'être jetté tout en sueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleurésie.  
*Frédéric* fut de tous les empereurs celui qui porta le plus loin ses prétentions. Il avait fait

p294

décider à Bologne en 1158 par les docteurs en droit, que l'empire du monde entier lui appartenait, et que l'opinion contraire était une hérésie. Ce qui était plus réel, c'est qu'à son couronnement à Rome le sénat et le peuple lui prêtèrent serment de fidélité : serment devenu inutile quand le pape *Alexandre III* triompha de lui dans le congrès de Venise. L'empereur de Constantinople *Isaac L'Ange* ne lui donnait que le titre d'avocat de l'église romaine ; et Rome fit tout le mal qu'elle put à son avocat. Pour le pape *Alexandre*, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome et dans l'Italie. Il établit dans un nombreux concile, que désormais, pour être élu pape canoniquement, il suffirait d'avoir les deux tiers des voix des seuls cardinaux. Mais cette règle ne put prévenir les schismes qui furent depuis causés par ce qu'on appelle en Italie *la rabbia papale*.

## CHAPITRE 39

De l'empereur Henri VI  
et de Rome.

La querelle de Rome et de l'empire, plus ou moins envenimée, subsistait toujours. On a écrit que *Henri VI* fils de l'empereur *Frédéric Barberousse*, ayant reçu à genoux la couronne

p295

impériale de *Célestin III* ce pape âgé de plus

de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d' un coup de pied de la tête de l' empereur. Ce fait n' est pas vraisemblable. Mais c' est assez qu' on l' ait cru, pour faire voir jusqu' où l' animosité était poussée. Si le pape en eût usé ainsi, cette indécence n' eût été qu' un trait de faiblesse. Ce couronnement de *Henri Vi* présente un plus grand objet et de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les deux Siciles ; il se soumettait, quoiqu' empereur, à recevoir l' investiture du pape pour des états dont on avait fait d' abord hommage à l' empire, et dont il se croyait à la fois le suzerain et le propriétaire. Il demande à être le vassal lige du pape, et le pape le refuse. Les romains ne voulaient point de *Henri Vi* pour voisin, ni Naples pour maître ; mais il le fut malgré eux. Il semble qu' il y ait des peuples faits pour servir toujours, et pour attendre quel sera l' étranger qui voudra les subjuguier. Il ne restait de la race légitime des conquérants normands que la princesse *Constance* fille du roi *Roger I* mariée à *Henri Vi*. *Tancrede* bâtard de cette race avait été reconnu roi par le peuple et par le st siège. Qui devait l' emporter, ou ce *Tancrede* qui avait le droit de l' élection, ou *Henri* qui avait le droit de sa femme ? Les armes devaient décider. En vain après la mort de *Tancrede* les deux Siciles proclamèrent son jeune fils. Il fallait que *Henri* prévalût. Une des plus grandes lâchetés qu' un souverain puisse commettre servit à ses conquêtes.

p296

L' intrépide roi d' Angleterre *Richard Coeur De Lion* , en revenant de sa croisade, fait naufrage près de la Dalmatie ; il passe sur les terres d' un duc d' Autriche. Ce duc viole l' hospitalité, charge de fers le roi d' Angleterre, le vend à l' empereur *Henri Vi* comme les arabes vendent leurs esclaves. *Henri* en tire une grosse rançon, et avec cet argent va conquérir les deux Siciles ; il fait exhumer le corps du roi *Tancrede* , et par une barbarie aussi atroce qu' inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune roi son fils, on le fait eunuque, on le confine dans une prison à Coire chez les grisons. On enferme ses soeurs en Alsace avec leur mère. Les partisans de cette famille infortunée, soit barons, soit évêques, périssent dans les supplices. Tous les trésors sont enlevés et portés

en Allemagne.

Ainsi passèrent Naples et Sicile aux allemands, après avoir été conquises par des français. Ainsi vingt provinces ont été sous la domination de souverains que la nature a placés à trois-cent lieues d'elles : éternel sujet de discorde, et preuve de la sagesse d'une loi telle que la *salique* ; loi qui serait encor plus utile à un petit état qu'à un grand. *Henri Vi* alors fut beaucoup plus puissant que *Frédéric Barberousse* ; presque despotique en Allemagne, souverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, suzerain de Rome, tout tremblait sous lui. Sa cruauté le perdit ; sa propre femme *Constance* , dont il avait exterminé la famille, conspira contre ce tyran, et enfin, dit-on, le fit empoisonner.

p297

à la mort de *Henri Vi* l'empire d'Allemagne est divisé. La France ne l'était pas ; c'est que les rois de France avaient été assez prudents ou assez heureux pour établir l'ordre de la succession. Mais ce titre d'empire que l'Allemagne affectait, servait à rendre la couronne élective. Tout évêque et tout grand seigneur donnait sa voix. Ce droit d'élire et d'être élu, flattait l'ambition des princes, et fit quelquefois les malheurs de l'état.

Le jeune *Frédéric I* fils de *Henri Vi* sortait du berceau. Une faction l'élit empereur, et donne à son oncle *Philippe* le titre de *roi des romains* . Un autre parti couronne *Othon De Saxe* . Les papes tirèrent bien un autre fruit des divisions de l'Allemagne, que les empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

*Innocent Iii* fils d'un gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puissance temporelle dont ses prédécesseurs avaient amassé les matériaux pendant quatre-cent ans. Excommunier *Philippe* , vouloir détroner le jeune *Frédéric* , prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne et d'Italie cette maison de Souabe si odieuse aux papes, se constituer juges des rois, c'était le stîle devenu ordinaire depuis *Grégoire VII* . Mais *Innocent Iii* ne s'en tint pas à ces formules. L'occasion était trop belle : il obtint ce qu'on appelle le patrimoine de *st Pierre* si longtemps contesté. C'était une partie de l'héritage de la fameuse comtesse *Matilde* . La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancone, Orbitello, Viterbe, reconnurent le pape

pour souverain. Il domina en effet d' une mer à l' autre. La république romaine n' en avait pas plus conquis dans ses quatre premiers siècles, et ces pays ne lui valaient pas ce qu' ils valaient aux papes. *Innocent lii* conquiert même Rome : le nouveau sénat plia sous lui. Il fut le sénat du pape, et non des romains. Le titre de consul fut aboli. Les pontifes de Rome commencèrent alors à être rois en effet ; et la religion les rendait, suivant les occurrences, les maîtres des rois. Mais cette grande puissance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C' était un spectacle intéressant que ce qui se passait alors entre les chefs de l' église, la France, l' Allemagne, et l' Angleterre. Rome donnait toujours le mouvement à toutes les affaires de l' Europe. Vous avez vu les querelles du sacerdoce et de l' empire jusqu' au pape *Innocent lii* et jusqu' aux empereurs *Philippe, Henri* et *Othon* , pendant que *Frédéric li* était jeune encor. Il faut jeter les yeux sur la France et sur l' Angleterre, et sur les intérêts que ces royaumes avaient à démêler avec l' Allemagne.

## CHAPITRE 40

état de la France  
et de l' Angleterre,  
*jusqu' au règne de st Louis et de Jean Sans  
Terre, et de Henri lii pendant le douzième  
siècle. Grand changement dans l' administration  
publique en Angleterre et en France. Meurtre  
de Thomas Becquet archevêque de Cantorberi.  
l' Angleterre devenue province du  
domaine de Rome etc.*

le gouvernement féodal était en vigueur dans presque toute l' Europe, et les loix de la chevalerie par-tout, à peu près, les mêmes. Il était surtout établi en France par les loix des fiefs, que si le seigneur d' un fief disait à son homme-lige : " venez-vous-en avec moi ; car je veux guerroyer le roi mon seigneur, qui

me dénie justice ; " l' homme-lige devait d' abord aller trouver le roi, et lui demander s' il était vrai qu' il eût refusé justice à ce seigneur. En cas de refus, l' homme-lige devait marcher contre le roi au service de ce seigneur, le nombre de jours prescrits, ou perdre son fief. Un tel règlement pouvait être intitulé *ordonnance pour faire la guerre civile* .

p300

Le roi *Louis Le Gros* ne fut occupé qu' à combattre à sept ou huit lieues de Paris contre les barons.

*Louis Le Jeune* avait acquis un grand domaine par un mariage ; mais il le perdit par un divorce. *éléonore* sa femme, héritière de la Guyenne et du Poitou, lui fit des affronts qu' un mari devait ignorer. Fatiguée de l' accompagner dans ces croisades illustres et malheureuses, elle se dédommagea des ennuis que lui causait, à ce qu' elle disait, un roi qu' elle traitait toûjours de moine. Le roi fit casser son mariage sous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot en répudiant la femme, ne songent pas qu' alors un roi de France n' était pas assez puissant pour commettre une telle injustice.

Un descendant du conquérant *Guillaume, Henri li* depuis roi d' Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l' Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louis Le Jeune* , crut pouvoir sans honte épouser une femme galante, qui lui donnait la Guyenne et le Poitou. Bientôt après il fut roi d' Angleterre : et le roi de France en reçut l' hommage-lige, qu' il eût voulu rendre au roi anglais pour tant d' états.

Le gouvernement féodal déplaisait également aux rois de France, d' Angleterre et d' Allemagne. Ces rois s' y prirent presque de même, et presqu' en même tems, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vassaux. Le roi *Louis Le Jeune* donna des privilèges à toutes les villes

p301

de son domaine, à condition que chaque paroisse

marcherait à l' armée sous la bannière du saint de son église, comme les rois marchaient eux-mêmes sous la bannière de *st Denis* . Plusieurs serfs, alors affranchis, devinrent citoyens : et les citoyens eurent le droit d' élire leurs officiers municipaux, leurs échevins et leurs maires. C' est vers les années 1137 et 1138 qu' il faut fixer cette époque du rétablissement de ce gouvernement municipal des cités et des bourgs. *Henri I* roi d' Angleterre, donna les mêmes privilèges à plusieurs villes pour en tirer de l' argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

Les empereurs en usèrent à peu près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta en 1166 le droit de se choisir des bourguemaîtres, malgré l' évêque qui s' y opposa. La liberté, naturelle aux hommes, renâquit du besoin d' argent où étaient les princes. Mais cette liberté n' était qu' une moindre servitude, en comparaison de ces villes d' Italie qui alors s' érigèrent en républiques.

L' Italie citérieure se formait sur le plan de l' ancienne Grèce. La plupart de ces grandes villes libres et confédérées semblaient devoir former une république respectable ; mais de petits et de grands tyrans la détruisirent bientôt. Les papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le royaume de Naples, l' Allemagne, la France, l' Angleterre et l' Espagne. Tous eurent avec les papes des démêlés,

p302

et l' avantage demeura toujours au pontife. Le roi *Louis Le Jeune* en 1142 ayant donné l' exclusion à un de ses sujets, nommé *Pierre La Châtre* , pour l' évêché de Bourges, l' évêque, élu malgré lui, et soutenu par Rome, mit en interdit les domaines royaux de son évêché : de-là suit une guerre civile ; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaissant l' évêque, et en priant les papes de faire lever l' interdit. Les rois d' Angleterre eurent bien d' autres querelles avec l' église. Un des rois dont la mémoire est le plus respectée chez les anglais, est *Henri I* le troisième roi depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui savent bon gré d' avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il fixa dans ses états les mêmes poids et les mêmes mesures, ouvrage d' un sage législateur, qui fut aisément exécuté en Angleterre,

et toujours inutilement proposé en France.  
Il confirma les loix de *st édouard* , que son père *Guillaume Le Conquérant* avait abrogées.  
Enfin, pour mettre le clergé dans ses intérêts, il renonça au droit de régale, qui lui donnait l'usufruit des bénéfices vacans : droit que les rois de France ont conservé.  
Il signa surtout une charte, remplie de privilèges qu' il accordait à la nation : première origine des libertés d' Angleterre, tant accrues dans la suite. *Guillaume Le Conquérant* son père avait traité les anglais en esclaves, qu' il ne craignait pas. Si *Henri* son fils les ménagea tant, c' est qu' il en avait besoin. Il était cadet ; il ravissait le sceptre à son aîné *Robert* . Voilà la

p303

source de tant d' indulgence. Mais tout adroit et tout maître qu' il était, il ne put empêcher son clergé et Rome de s' élever contre lui pour ces mêmes investitures. Il fallut qu' il s' en désistât, et qu' il se contentât de l' hommage que les évêques lui faisaient pour le temporel.  
Pour la France, elle était exemte de ces troubles, parce que la cérémonie de la crosse et de l' anneau n' y était pas introduite.  
Il s' en fallait peu que les évêques anglais ne fussent princes temporels dans leurs évêchés : du moins les plus grands vassaux de la couronne ne les surpassaient pas en grandeur et en richesses.  
Sous *étienne* , successeur de *Henri I* un évêque de Salisbury, nommé *Roger* , marié et vivant publiquement avec celle qu' il reconnaissait pour sa femme, fait la guerre au roi son souverain ; et dans un de ses châteaux pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante-mille marcs d' argent, qui à huit onces au marc, font deux millions de livres au cours présent de France : somme incroyable dans un tems où l' espèce était aussi rare que le commerce resserré.  
Après ce règne d' *étienne* , troublé par des guerres civiles, l' Angleterre prenait une nouvelle face sous *Henri II* qui réunissait la Normandie, l' Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guyenne avec l' Angleterre, excepté Cornouaille non encor soumise. Tout y était tranquille, lorsque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du roi et de *Thomas Becquet* , qu' on apelle *st Thomas de Cantorberi* .

Ce *Thomas Becquet*, avocat élevé par le roi *Henri II* à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Cantorberi, primat d'Angleterre et légat du st siège, devint l'ennemi de la première personne de l'état, dès qu'il fut la seconde. Un prêtre commit un meurtre. Le primat ordonna qu'il serait seulement privé de son bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les ecclésiastiques au crime que de proportionner si peu la peine au délit. L'archevêque soutint qu'aucun ecclésiastique ne pouvait être puni de mort, et renvoya ses lettres de chancelier pour être entièrement indépendant. Le roi dans un parlement proposa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'aucun sujet n'appellât au st siège, qu'aucun vassal et officier de la couronne ne fût excommunié et suspendu de ses fonctions, sans permission du souverain ; qu'enfin les crimes du clergé fussent soumis aux juges ordinaires. Tous les pairs séculiers passèrent ces propositions. *Thomas Becquet* les rejeta d'abord. Enfin il signa des loix si justes, mais il s'accusa auprès du pape d'avoir trahi les droits de l'église, et promit de n'avoir plus de telles complaisances. Accusé devant les pairs d'avoir malversé pendant qu'il était chancelier, il refusa de répondre, sous prétexte qu'il était archevêque. Condamné à la prison, comme séditieux, par les pairs ecclésiastiques et séculiers, il s'enfuit en France, et alla trouver *Louis Le Jeune*, ennemi naturel de *Henri II*. Le roi d'Angleterre fit humainement ce

qu'il put pour engager l'archevêque à rentrer dans son devoir. Il prit dans un de ses voyages *Louis Le Jeune* son seigneur suzerain pour arbitre : " que l'archevêque, dit-il à *Louis* en propres mots, " agisse avec moi comme le plus saint de ses prédécesseurs en a usé avec le moindre des miens, et je serai satisfait. " il se fit une paix simulée entre le roi et le prélat. *Becquet* revint donc en Angleterre ;

mais il n' y revint que pour excommunier tous les ecclésiastiques, évêques, chanoines, curés, qui s' étaient déclarés contre lui. Ils se plaignirent au roi, qui était alors en Normandie.

Enfin *Henri I<sup>er</sup>* outré de colère, s' écria :

" est-il possible qu' aucun de mes serviteurs ne me vengera de ce brouillon de prêtre ? "

ces paroles plus qu' indiscretes semblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le servir en assassinant celui qui ne devait être puni que par les loix.

Quatre de ses domestiques allèrent à Kenterburi, que nous nommons Cantorbéri ; ils assommèrent à coups de massue l' archevêque au pied de l' autel. Ainsi un homme qu' on aurait pu traiter de rebelle, devint un martyr : et le roi fut chargé de la honte et de l' horreur de ce meurtre.

L' histoire ne dit point quelle justice on fit de ces quatre assassins : il semble qu' on n' en ait fait que du roi.

On a déjà vu comme *Adrien IV* donna à *Henri I<sup>er</sup>* la permission d' usurper l' Irlande. Le pape *Alexandre III* successeur d' *Adrien IV*

p306

confirma cette permission, à condition que le roi ferait serment qu' il n' avait jamais commandé cet assassinat, et qu' il irait pieds nuds recevoir la discipline sur le tombeau de l' archevêque par la main des chanoines. Il eût été bien grand de donner l' Irlande, si *Henri* avait eu le droit de s' en emparer, et le pape celui d' en disposer. Mais il était plus grand de forcer un roi puissant et coupable à demander pardon de son crime.

Le roi contre lequel ses enfans se révoltaient, accomplit sa pénitence après avoir subjugué l' Irlande. Il renonça solennellement à tous les droits de la monarchie qu' il avait soutenus contre *Becket* . Les anglais condamnent cette renonciation, et même sa pénitence. Il ne devait certainement pas céder ses droits, mais il devait se repentir d' un assassinat ; l' intérêt du genre humain demande un frein qui retienne les souverains, et qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion aurait pû être par une convention universelle dans la main des papes, comme nous l' avons déjà remarqué. Ces premiers pontifes en ne se mêlant des querelles temporelles que pour

les appaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de Dieu sur la terre ; mais les hommes sont réduits à n' avoir pour leur défense que les loix et les

p307

moeurs de leur pays : loix souvent méprisées, et moeurs souvent corrompues.  
L' Angleterre fut tranquille sous *Richard Coeur De Lion* , fils et successeur de *Henri li* .  
Il fut malheureux par les croisades : mais son pays ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe Auguste* quelques-unes de ces guerres, inévitables entre un suzerain et un vassal puissant. Elles ne changèrent rien à la fortune de leurs états. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les princes chrétiens comme des tems de contagion, qui dépeuplent des provinces sans en changer les limites, les usages et les moeurs. Ce qu' il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c' est que *Richard* enleva à *Philippe Auguste* son chartrier qui le suivait par-tout ; il contenait un détail des revenus du prince, une liste de ses vassaux, un état des serfs et des affranchis. Le roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ses droits furent plutôt augmentés que diminués.  
Un autre fait digne d' attention, c' est la captivité d' un évêque de Beauvais, pris les armes à la main par le roi *Richard* . Le pape *Célestin Iii* redemande l' évêque : " vous devez me rendre mon fils, " écrivait-il à *Richard* : mais le roi, en envoyant au pape la cuirasse de l' évêque, lui répondit par les paroles de l' histoire de *Joseph* : " connaissez-vous la tunique de vôtre fils ? "  
il faut observer encor à l' égard de cet évêque guerrier, que si les loix des fiefs n' obligeaient pas les évêques à se battre, elles les obligeaient

p308

pourtant d' amener leurs vassaux au rendez-vous des troupes.  
*Philippe Auguste* saisit le temporel des évêques

d'Orléans et d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces évêques condamnés commencèrent par mettre le royaume en interdit, et finirent par demander pardon. Nous verrons dans les croisades les autres aventures de *Richard Coeur De Lion*. *Jean Sans Terre* son frère, qui lui succéda, devait être le plus grand terrien de l'Europe ; car outre les domaines de son père, il eut encore la Bretagne, qu'il usurpa sur le prince *Artur* son neveu, à qui cette province était échue par sa mère. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, et devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui appartenait à son neveu *Artur*. Il le prit dans un combat ; il le fit enfermer dans la tour de Rouen, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accusa avec raison le roi *Jean* de la mort de son neveu. Heureusement pour l'instruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous ses malheurs. Les loix féodales, qui d'ailleurs faisaient naître tant de désordres, furent signalées ici par un exemple mémorable de justice. La comtesse de Bretagne, mère d'*Artur*, fit présenter à la cour des pairs de France une requête, signée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut sommé par les pairs de comparaître. La citation lui fut signifiée

p309

à Londres par des sergens-d'armes. Le roi accusé envoya un évêque demander à *Philippe Auguste* un sauf-conduit. Qu'il vienne, dit le roi, il le peut. Y aura-t-il sûreté pour le retour ? Demande l'évêque. Oui, si le jugement des pairs le permet, répondit le roi. L'accusé n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort, et déclarèrent toutes ses terres situées en France acquises et confisquées au roi. *Philippe* se mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du roi son vassal. Il paraît que le roi *Jean* était du naturel des rois tyrans et lâches. Il se laissa prendre la Normandie, la Guyenne, le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Il trouva d'abord quelque ressource dans la fierté de la nation anglaise, indignée de voir son roi condamné en France ; mais les barons d'Angleterre se lassèrent bientôt de donner de l'argent à un roi

qui n' en savait pas user. Pour comble de malheur, *Jean* se brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorberi, que le pape voulait nommer de son autorité malgré les loix.

*Innocent lii* cet homme sous lequel le st siège fut si formidable, mit l' Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre ecclésiastique était en effet terrible, parce que le pape la remettait entre les mains de *Philippe Auguste* , auquel il transféra le royaume d' Angleterre en héritage perpétuel, l' assûrant de la remission de tous ses péchés, s' il réussissait à s' emparer de ce royaume. Il accorda

p310

même pour ce sujet les mêmes indulgences qu' à ceux qui allaient à la terre sainte. Le roi de France ne publia pas alors qu' il n' appartenait pas au pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199 et son royaume avait aussi été mis en interdit par ce même pape *Innocent lii* parce qu' il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes et abusives. Il avait saisi le temporel de tout évêque et de tout prêtre assez mauvais français pour obéir au pape. Il pensa tout différemment quand il se vit l' exécuter d' une bulle qui lui donnait l' Angleterre. Alors il reprit sa femme dont le divorce lui avait attiré tant d' excommunications, et ne songea qu' à exécuter la sentence de Rome. Il employa une année à faire construire dix-sept-cent vaisseaux, et à préparer la plus belle armée qu' on eût jamais vue en France. La haine qu' on portait en Angleterre au roi *Jean* , valait au roi *Philippe* encor une autre armée. *Philippe Auguste* était prêt de partir : et *Jean* de son côté faisait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu' il était d' une partie de la nation, l' éternelle émulation des anglais contre la France, l' indignation contre le procédé du pape, les prérogatives de la couronne, toujours puissantes, lui donnèrent enfin pour quelques semaines une armée de près de soixante-mille hommes, à la tête de laquelle il s' avança jusqu' à Douvres pour recevoir celui qui l' avait jugé en France, et qui devait le détrôner en Angleterre. L' Europe s' attendait donc à une bataille décisive

p311

entre les deux rois, lorsque le pape les joua tous deux, et prit adroitement pour lui ce qu' il avait donné à *Philippe* . Un soudiacre son domestique, nommé *Pandolfe* , légat en France et en Angleterre, consumma cette singulière négociation. Il passe à Douvres, sous prétexte de négocier avec les barons en faveur du roi de France. Il voit le roi *Jean* : " vous êtes perdu, lui dit-il : " l' armée française va mettre à la voile, la vôtre va vous abandonner : vous n' avez qu' une ressource ; c' est de vous en rapporter entièrement au st siège. " *Jean* y consentit, en fit serment, et seize barons jurèrent la même chose sur l' ame du roi. étrange serment, qui les obligeait à faire ce qu' ils ne savaient pas qu' on leur proposerait. L' artificieux italien intimida tellement le prince, disposa si bien les barons, qu' enfin le 15 mai 1213 dans la maison des chevaliers du temple au fauxbourg de Douvres, le roi à genoux, mettant ses mains entre celles du légat, prononça ces paroles :  
" moi *Jean* par la grace de Dieu roi d' Angleterre... etc. "

p312

alors on mit de l' argent entre les mains du légat comme premier paiement de la redevance. On lui remit la couronne et le sceptre. Le diacre italien foula l' argent aux pieds, et garda la couronne et le sceptre cinq jours. Il rendit ensuite ces ornemens au roi, comme un bienfait du pape leur commun maître.  
*Philippe Auguste* n' attendait à Boulogne que le retour du légat pour se mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu' il ne lui est plus permis d' attaquer l' Angleterre, devenue fief de l' église romaine, et que le roi *Jean* est sous la protection de Rome.  
Le présent que le pape avait fait de l' Angleterre à *Philippe* , pouvait alors lui devenir funeste. Un autre excommunié, neveu du roi *Jean* , s' était ligué avec lui pour s' opposer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l' empereur *Othon Iv* qui disputait à la fois l' empire au jeune *Frédéric li* fils de *Henri Vi* et l' Italie au pape. C' est le seul empereur d' Allemagne qui ait jamais donné une bataille en personne contre un roi de France.

## CHAPITRE 41

D' Othon Iv  
et de

Philippe Auguste,  
au treizième siècle.

*de la bataille de Bouvines. De l' Angleterre et  
de la France, jusqu' à la mort de Louis Viii  
père de st Louis.*

Quoique le système de la balance de l' Europe  
n' ait été développé que dans les derniers  
tems, cependant il paraît qu' on s' est réuni  
toujours autant qu' on a pû contre les puissances  
prépondérantes. L' Allemagne, l' Angleterre et les  
Pays-Bas armèrent contre *Philippe Auguste* ,  
ainsi que nous les avons vus se réunir contre  
*Louis Xiv. Ferrand* comte de Flandres se  
joignit à l' empereur *Othon Iv* . Il était vassal  
de *Philippe* ; mais c' était par cette raison même  
qu' il se déclara contre lui, aussi-bien que le  
comte de Boulogne. Ainsi *Philippe* , pour avoir  
voulu accepter le présent du pape, se mit au  
point d' être opprimé. Sa fortune et son courage  
le firent sortir de ce péril avec la plus grande  
gloire qu' ait jamais mérité un roi de France.  
Entre Lille et Tournay est un petit village  
nommé Bouvines, près duquel *Othon Iv* à la

tête d' une armée qu' on dit forte de plus de cent  
mille combattans, vint attaquer le roi, qui  
n' en avait guères que la moitié. On commençait  
alors à se servir d' arbalètes. Cette arme  
était en usage à la fin du douzième siècle. Mais  
ce qui décidait d' une journée, c' était cette pesante  
cavalerie toute couverte de fer. L' armure  
complète du chevalier était une prérogative  
d' honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient  
prétendre. Il ne leur était pas permis d' être  
invulnérables. Tout ce qu' un chevalier avait à  
craindre, était d' être blessé au visage quand il  
levait la visièrre de son casque ; ou dans le flanc  
au défaut de la cuirasse, quand il était abattu

et qu' on avait levé sa chemise de mailles : enfin sous les aisselles, quand il levait le bras. Il y avait encor des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers, pour l' infanterie, elle portait des armes défensives à son gré, et les offensives étaient l' épée, la flèche, la massuë, la fronde. Ce fut un évêque qui rangea en bataille l' armée de *Philippe Auguste* . Il s' apellait *Guerin* , et venait d' être nommé à l' évêché de Senlis. Cet évêque de Beauvais, si longtems prisonnier du roi *Richard* d' Angleterre, se trouva aussi à cette bataille. Il s' y servit toujours d' une massue, disant qu' il serait irrégulier s' il versait le sang humain. On ne sait point comment l' empereur et le roi disposèrent leurs troupes. *Philippe* avant le combat fit chanter le pseume, *exurgat deus, et dissipentur inimici ejus* : comme si *Othon* avait combattu contre Dieu. Auparavant

p315

les français chantaient des vers en l' honneur de *Charlemagne* et de *Rolland* . L' étendart impérial d' *Othon* était sur quatre roues. C' était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, et sur le dragon s' élevait une aigle de bois doré. L' étendart royal de France était un bâton doré avec un drapeau de soie blanche semé de fleurs de lys : ce qui n' avait été longtems qu' une imagination de peintre, commençait à servir d' armoiries aux rois de France. D' anciennes couronnes des rois lombards, dont on voit des estampes fidèles dans *Muratori* , sont surmontées de cet ornement, qui n' est autre chose que le fer d' une lance lié avec deux autres fers recourbés. Outre l' étendart royal, *Philippe Auguste* fit porter l' oriflamme de *st Denis* . Lorsque le roi était en danger, on haussait ou baissait l' un ou l' autre de ces étendarts. Chaque chevalier avait aussi le sien, et les grands chevaliers faisaient porter un autre drapeau qu' on nommait bannière. Ce terme de bannière si honorable était pourtant commun aux drapeaux de l' infanterie, presque toute composée de serfs. Le cri de guerre des français était, *mon joye saint Denis* . Le cri des allemands était, *kyrie eleison* . Une preuve que les chevaliers bien armés ne couraient guères d' autre risque que d' être démontés, et n' étaient blessés que par un très-grand

hazard, c' est que le roi *Philippe Auguste* , renversé de son cheval, fut longtemps entouré d' ennemis, et reçut des coups de toute espèce d' armes sans verser une goutte de sang.

p316

On raconte même qu' étant couché par terre, un soldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, et n' en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, sinon *Guillaume De Longchamp* , qui malheureusement mourut d' un coup dans l' oeil, adressé par la visière de son casque. On compte du côté des allemands vingt-cinq chevaliers bannerets et sept comtes de l' empire prisonniers, mais aucun de blessé. L' empereur *Othon* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente-mille allemands ; nombre probablement exagéré. On ne voit pas que le roi de France fit aucune conquête du côté de l' Allemagne après la victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus de pouvoir sur ses vassaux. Celui qui perdit le plus à cette bataille, fut *Jean d' Angleterre* , dont l' empereur *Othon* semblait la dernière ressource. Cet empereur mourut bientôt après en 1218 comme un pénitent. Il se faisait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine et fouetter par des moines, selon l' opinion des princes de ce tems-là, qui pensaient expier par quelques coups de discipline le sang de tant de milliers d' hommes. Il n' est point vrai, comme tant d' auteurs l' ont écrit, que *Philippe* reçut le jour de la victoire de Bouvines la nouvelle d' une autre bataille, gagnée par son fils *Louis VIII* contre le roi *Jean* . Au contraire *Jean* avait eu quelque succès en Poitou. Mais destitué du secours de ses alliés, il fit une trêve avec *Philippe* . Il en avait besoin. Ses propres sujets d' Angleterre

p317

devenaient ses plus grands ennemis. Il était méprisé, parce qu' il s' était fait vassal de Rome. Les barons le forcèrent de signer cette fameuse charte qu' on appelle la *charte des libertés d' Angleterre* .

Le roi *Jean* se crut plus lésé en laissant par cette charte à ses sujets les droits les plus naturels, qu' il ne s' était cru dégradé en se faisant sujet de Rome ; il se plaignit de cette charte comme du plus grand affront fait à sa dignité : cependant qu' y trouve-t-on en effet d' injurieux à l' autorité royale ? Qu' à la mort d' un comte, son fils majeur, pour entrer en possession du fief, payera au roi cent marcs d' argent, et un baron cent schellings ; qu' aucun bailli du roi ne pourra prendre les chevaux des paysans, qu' en payant cinq sous par jour par cheval ? Qu' on parcoure toute la charte, on trouvera seulement que les droits du genre-humain n' y ont pas été assez défendus. On verra que les communes qui portaient le plus grand fardeau, et qui rendaient les plus grands services, n' avaient nulle part à ce gouvernement qui ne pouvait fleurir sans elles. Cependant *Jean* se plaignit ; il demanda justice au pape son nouveau souverain.

Ce pape *Innocent lli* qui avait excommunié le roi, excommunie alors les pairs d' Angleterre. Les pairs outrés font ce qu' avait fait ce même pontife. Ils offrent la couronne d' Angleterre à la France. *Philippe Auguste* , vainqueur de l' Allemagne, possesseur de presque tous les états de *Jean* en France, appelé au royaume d' Angleterre, se conduisit en grand politique.

p318

Il engagea les anglais à demander son fils *Louis* pour roi. Alors les légats de Rome vinrent lui représenter en vain que *Jean* était feudataire du st siège. *Louis* de concert avec son père, lui parle ainsi en présence du légat : " monsieur, je suis votre homme-lige... etc. " après avoir parlé ainsi, il partit pour l' Angleterre, malgré les défenses publiques de son père, qui le secourait en secret d' hommes et d' argent. *Innocent lli* excommunia en vain le père et le fils. Les évêques de France déclarèrent nulle l' excommunication du père. Remarquons pourtant qu' ils n' osèrent infirmer celle de *Louis* : c' est-à-dire qu' ils avouaient que les papes avaient le droit d' excommunier les princes. Ils ne pouvaient disputer ce droit aux papes, puisqu' ils se l' arrogeaient eux-mêmes ; mais ils se réservaient encor celui de décider si l' excommunication du pape était juste ou injuste.

Les princes étaient alors bien malheureux, exposés sans cesse à l'excommunication chez eux et à Rome. Mais les peuples étaient plus malheureux encor : l'anathême retombait toujours sur eux, et la guerre les dépouillait.

Le fils de *Philippe Auguste* fut reconnu roi solennellement dans Londres. Il ne laissa pas d'envoyer des ambassadeurs plaider sa cause devant le pape. Ce pontife jouissait de l'honneur qu'avait autrefois le sénat romain, d'être juge des rois.

p319

Il mourut avant de rendre son arrêt définitif. *Jean Sans Terre*, errant de ville en ville dans son pays, mourut dans le même tems, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la province de Norfolk. Un pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, et l'avait gardée : un roi de France ne la garda pas.

*Louis Viii* du vivant même de *Philippe Auguste*, fut obligé de sortir de ce même pays qui l'avait demandé pour roi ; et au-lieu de défendre sa conquête, il alla se croiser contre les albigeois, qu'on égorgeait alors en exécution des sentences de Rome.

*Philippe Auguste* laissait à sa mort des domaines augmentés de la Normandie, du Maine, du Poitou ; mais le reste des biens appartenans à l'Angleterre était encor défendu par beaucoup de seigneurs.

Du tems de *Louis Viii* une partie de la Guyenne était française, l'autre était anglaise. Il n'y eut alors rien de grand ni de décisif.

Le testament de *Louis Viii* fait en 1225 mérite seulement quelque attention. Il légua cent sous à chacune des deux-mille léproseries de son royaume. Les chrétiens, pour fruit de leurs croisades, ne remportèrent enfin que la lèpre. Il faut que le peu d'usage du linge et la mal-propreté du peuple eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproserie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux ; car on voit par le même testament, que le roi légua cent livres de compte à deux-cent hôtels-dieu. Le legs que fit *Louis Viii* de trente-mille

p320

livres une fois payées à son épouse la célèbre reine de Castille, revenait à cinq-cent quarante-mille livres d'aujourd'hui. J'insiste souvent sur ces prix des monnoies. C'est, me semble, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de reconnaître ses forces. Par exemple, il est clair que *Philippe Auguste* fut le plus puissant prince de son temps, si indépendamment des pierreries qu'il laissa, les sommes spécifiées dans son testament montent à près de neuf-cent-mille marcs de huit onces, qui valent à présent quarante-cinq millions à cinquante livres de compte le marc. Mais il faut qu'il y ait quelque erreur de calcul dans ce testament : il n'est point du tout vraisemblable qu'un roi de France, qui n'avait de revenu que celui de ses domaines particuliers, ait pu laisser alors une somme si considérable. La puissance de tous les rois de l'Europe consistait alors à voir marcher un grand nombre de vassaux sous leurs ordres, et non à posséder assez de trésors pour les asservir.

p321

## CHAPITRE 42

De Frédéric II.  
*de ses querelles avec les papes, et de l'empire allemand.*

vers le commencement du treizième siècle, tandis que *Philippe Auguste* régnait encore, que *Jean Sans Terre* était dépouillé par *Louis VIII* ; qu'après la mort de *Jean* et de *Philippe Auguste*, *Louis VIII* chassé d'Angleterre régnait en France et laissait l'Angleterre à *Henri III* : dans ces temps, dis-je, les croisades, les persécutions contre les albigeois épuisaient toujours l'Europe. L'empereur *Frédéric II* faisait saigner les plaies mal fermées de l'Allemagne et de l'Italie. La querelle de la couronne impériale et de la mitre de Rome, les factions des *guelphes* et des *gibelins*, les haines des allemands et des italiens, troublaient le monde plus que jamais. *Frédéric II* fils de *Henri VI* et neveu de *Philippe*, jouissait de l'empire qu'*Othon IV* son compétiteur avait abandonné avant de mourir. Les empereurs étaient alors bien plus puissants

que les rois de France ; car outre la Souabe et les grandes terres que *Frédéric* possédait en Allemagne, il avait aussi Naples et Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenait

p322

par cette longue possession des empereurs : mais cette liberté dont les villes d' Italie étaient alors idolâtres, respectait peu la possession des Césars allemands. C' était en Allemagne un tems d' anarchie et de brigandage, qui dura longtems. Ce brigandage s' était tellement accru, que les seigneurs comptaient parmi leurs droits celui d' être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, et de faire de la fausse monnaie.

*Frédéric li* les contraignit dans la diète d' Egra en 1219 de faire serment de ne plus exercer de pareils droits : et pour leur donner l' exemple, il renonça au droit que ses prédécesseurs s' étaient attribué de s' emparer de toute la dépouille des évêques à leur décès.

Les usages les plus ridicules et les plus barbares étaient alors établis. Les seigneurs avaient imaginé le droit de cuissage, de markette, de prélibation ; c' était celui de coucher la première nuit avec les nouvelles mariées leurs vassales roturières. Des évêques, des abbés eurent ce droit en qualité de hauts barons ; et quelques-uns se sont fait payer au dernier siècle par leurs sujets la renonciation à ce droit étrange, qui s' étendit en écosse, en Lombardie, en Allemagne et dans les provinces de France. Voilà les moeurs qui régnaient dans le tems des croisades. L' Italie était moins barbare, mais n' était pas moins malheureuse. La querelle de l' empire et du sacerdoce avait produit les factions *guelfe* et *gibeline* qui divisaient les villes et les familles.

Milan, Brescia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévise, Ferrare, et presque toutes les villes

p323

de la Romagne, sous la protection du pape, étaient liguées entr' elles contre l' empereur. Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modéne, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d' autres villes étaient partagées entre les factions

*guelfe* et *gibeline* . L' Italie était le théâtre non d' une guerre, mais de cent guerres civiles, qui en aiguissant les esprits et les courages, n' accoutumaient que trop les nouveaux potentats italiens à l' assassinat et à l' empoisonnement.

*Frédéric II* était né en Italie. Il aimait ce climat agréable, et ne pouvait souffrir ni le pays, ni les moeurs de l' Allemagne dont il fut absent quinze années entières. Il paraît evident que son grand dessein était d' établir en Italie le trône des nouveaux *Cesars* . Cela seul eût pu changer la face de l' Europe. C' est le noeud secret de toutes les querelles qu' il eut avec les papes. Il employa tour à tour la souplesse et la violence, et le st siège le combattit avec les mêmes armes.

*Honorius III* et *Grégoire IX* ne peuvent d' abord lui résister qu' en l' éloignant, et en l' envoyant faire la guerre dans la terre sainte. Tel était le préjugé du tems, que l' empereur fut obligé de se vouer à cette entreprise, de peur de n' être pas regardé par les peuples comme chrétien. Il fit le voeu par politique, et par politique il différa le voyage.

*Grégoire IX* l' excommunie selon l' usage ordinaire. *Frédéric* part ; et tandis qu' il fait une croisade à Jérusalem, le pape en fait une contre

p324

lui dans Rome. Il revient après avoir négocié avec les soudans, se battre contre le st siège. Il trouve dans le territoire de Capoue son propre beau-père *Jean De Brienne* roi titulaire de Jérusalem à la tête des soldats du pontife qui portaient le signe des deux clefs sur l' épaule. Les *gibelins* de l' empereur portaient le signe de la croix, et les croix mirent bientôt les clefs en fuite.

Il ne restait guères alors d' autre ressource à *Grégoire IX* que de soulever *Henri* roi des romains fils de *Frédéric II* contre son père, ainsi que *Grégoire VII*, *Urbain II* et *Paschal II* avaient armé les enfans de *Henri IV* . Mais *Frédéric* plus heureux que *Henri IV* se saisit de son fils rebelle, le dépose dans la célèbre diète de Mayence, et le condamne à une prison perpétuelle.

Il était plus aisé à *Frédéric II* de faire condamner son fils dans une diète d' Allemagne, que d' obtenir de l' argent et des troupes de cette

diète pour aller subjuguier l' Italie. Il eut toujours assez de forces pour l' ensanglanter, et jamais assez pour l' asservir. Les *guelphes*, ces partisans de la papauté, et encor plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des *gibelins* partisans de l' empire.

La Sardaigne était encor un sujet de guerre entre l' empire et le sacerdoce, et par conséquent d' excommunications. L' empereur s' empara en 1238 de presque toute l' isle. Alors *Grégoire IX* accusa publiquement *Frédéric II* d' incrédulité. " nous avons des preuves, dit-il dans sa

p325

lettre circulaire du premier juillet 1239... etc. " ces accusations, qui n' avaient rien de commun avec la Sardaigne, n' empêchèrent pas que l' empereur ne la gardât : les divisions entre *Frédéric* et le st siège n' eurent jamais la religion pour objet ; et cependant les papes l' excommuniaient, publiaient contre lui des croisades, et le déposaient. Un cardinal nommé *Jacques*, évêque de Palestrine, apporta en France au jeune *Louis IX* des lettres de ce pape *Grégoire*, par lesquelles sa sainteté ayant déposé *Frédéric II* transférait de son autorité l' empire à *Robert* comte d' Artois, frère du jeune roi de France. C' était mal prendre son tems : la France et l' Angleterre étaient en guerre : les barons de France soulevés dans la minorité de *Louis*, étaient encor puissans dans sa majorité. On prétend qu' ils répondirent, qu' un frère d' un roi de France n' avait pas besoin d' un empire, et que le pape avait moins de religion que *Frédéric II*. Une telle réponse est trop peu vraisemblable pour être vraie. Rien ne fait mieux connaître les moeurs et

p326

les usages de ce tems, que ce qui se passa au sujet de cette demande du pape. Il s' adressa aux moines de Citeaux, chez lesquels il savait que *st Louis* devait venir en pèlerinage avec sa mère. Il écrivit au chapitre ; " conjurez le roi qu' il prenne la protection du pape... etc. " le roi alla en effet à Citeaux, où il fut reçu

par cinq-cent moines, qui le conduisirent au chapitre : là ils se mirent tous à genoux devant lui, et les mains jointes le prièrent de laisser passer le pape en France. *Louis* se mit aussi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l' église ; mais il leur dit expressément, qu' il ne pouvait recevoir le pape sans le consentement des barons du royaume, dont un roi de France devait suivre les avis. *Grégoire* meurt : mais l' esprit de Rome vit toujours. *Innocent Iv* l' ami de *Frédéric* quand il était cardinal, devient nécessairement son ennemi dès qu' il est souverain pontife. Il fallait à quelque prix que ce fût affaiblir la puissance impériale en Italie, et réparer la faute qu' avait fait *Jean Xii* d' appeler à Rome les allemands. *Innocent Iv* après bien des négociations inutiles assemble dans Lyon ce fameux concile, qui a cette inscription encor aujourd'hui dans la bibliothèque du vatican : *treizième concile*

p327

*général, premier de Lyon. Frédéric li y est déclaré ennemi de l' église, et privé du siège impérial.*

il semble bien hardi de déposer un empereur dans une ville impériale ; mais Lyon était sous la protection de la France, et ses archevêques s' étaient emparés des droits régaliens. *Frédéric li* ne négligea pas d' envoyer à ce concile, où il devait être accusé, des ambassadeurs pour le défendre.

Le pape, qui se constituait juge à la tête du concile, fit aussi la fonction de son propre avocat ; et après avoir beaucoup insisté sur les droits temporels de Naples et de Sicile, sur le patrimoine de la comtesse *Matilde* , il accusa *Frédéric* d' avoir fait la paix avec les mahométans, d' avoir eu des concubines mahométanes, de ne pas croire en Jésus-Christ, et d' être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique et incrédule ? Et comment dans ces siècles pouvait-on former si souvent de telles accusations ? *Jean Xii, étienne Viii, Frédéric I, Frédéric li*, le chancelier des *vignes*, *Mainfroi* l' usurpateur de Naples, beaucoup d' autres essayent cette imputation. Les ambassadeurs de l' empereur parlèrent en sa faveur avec fermeté, et accusèrent le pape à leur tour de rapine et d' usure. Il y avait à ce concile des ambassadeurs de France et d' Angleterre. Ceux-ci

se plainquirent bien autant des papes que le pape se plaignit de l' empereur. " vous tirez par vos italiens, dirent-ils, plus de soixante-mille marcs par an du royaume d' Angleterre... etc. "

p328

le pape rougit, ne répondit rien, et prononça la déposition de l' empereur. Il est très à remarquer qu' il fulmina cette sentence, non pas, dit-il, de l' aprobation du concile, mais en présence du concile. Tous les pères tenaient des cierges allumés, quand le pape prononçait. Ils les éteignirent ensuite. Une partie signa l' arrêt, une autre partie sortit en gémissant.

L' empereur était à Turin, qui n' appartenait point encor à la maison de Savoye. C' était un fief de l' empire, gouverné par le marquis de Suze. Il demanda une cassette. On la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. " ce pape et ce concile, dit-il, ne me l' ont pas ravie ; et avant qu' on m' en dépouille, il y aura bien du sang répandu. " il ne manqua pas d' écrire d' abord à tous les princes d' Allemagne et de l' Europe par la plume de son fameux chancelier, *Pierre Des Vignes*, tant accusé d' avoir composé le livre des *trois imposteurs* . " je ne suis pas le premier, disait-il dans ses lettres,... etc. "

p329

cependant le pape, ayant déclaré l' empire vacant, écrivit à sept princes ou évêques : c' étaient les ducs de Bavière, de Saxe, d' Autriche et de Brabant, les archevêques de Saltzbourg, de Cologne et de Mayence. Voilà ce qui a fait croire que sept électeurs étaient alors solennellement établis. Mais les autres princes de l' empire et les autres évêques prétendaient aussi avoir le même droit.

Les empereurs et les papes tâchaient ainsi de se faire déposer mutuellement. Leur grande politique consistait à exciter des guerres civiles.

On avait déjà élu roi des romains en Allemagne *Conrad* fils de *Frédéric Ii* mais il fallait, pour plaire au pape, choisir un autre empereur. Ce nouveau *César* ne fut choisi ni par les ducs de Saxe, ou de Brabant, ou de Bavière, ou

d' Autriche, ni par aucun prince de l' empire.  
Les évêques de Strasbourg, de Würtsbourg, de  
Spire, de Metz, avec ceux de Mayence, de Cologne  
et de Trèves, créèrent cet empereur.  
Ils choisirent un landgrave de Thuringe, qu' on  
appella le *roi des prêtres* .  
Quel étrange empereur de Rome qu' un landgrave  
qui recevait la couronne seulement de  
quelques évêques de son pays ! Alors le pape  
fait renouveler la croisade contre *Frédéric* .  
Elle

p330

était prêchée par les *frères prêcheurs* , que  
nous apellons *dominicains* , et par les *frères*  
*mineurs* , que nous apellons *cordeliers* ou  
*franciscains* . Cette nouvelle milice des papes  
commençait à s' établir en Europe. Le st siège ne  
s' en tint pas à ces mesures. Il ménagea des  
conspirations contre la vie d' un empereur qui savait  
résister aux conciles, aux moines, aux croisades ;  
du moins l' empereur se plaignit que le pape  
suscitait des assassins contre lui, et le pape ne  
répondit point à ces plaintes.

Les mêmes prélats qui s' étaient donné la liberté  
de faire un César, en firent encor un autre  
après la mort de leur thuringien, et ce fut  
un comte de Hollande. La prétention de l' Allemagne  
sur l' empire romain ne servit donc jamais  
qu' à la déchirer. Ces mêmes évêques qui  
élisaient des empereurs, se divisèrent entr' eux :  
leur comte de Hollande fut tué dans cette guerre  
civile.

*Frédéric li* avait à combattre les papes depuis  
l' extrémité de la Sicile jusqu' à celle de  
l' Allemagne. On dit qu' étant dans la Pouille, il  
découvrit que son médecin, séduit par le pape  
*Innocent Iv* voulait l' empoisonner. Le fait me  
paraît douteux, mais dans les doutes que fait naître  
l' histoire de ces tems, il ne s' agit que du plus  
ou du moins de crimes.

*Frédéric*, voyant avec horreur qu' il lui était  
impossible de confier sa vie à des chrétiens, fut  
obligé de prendre des mahométans pour sa garde.  
On prétend qu' ils ne le garantirent pas  
des fureurs de *Mainfroy* l' un de ses bâtards,

p331

qui l' étouffa, dit-on, dans sa dernière maladie. Quoi qu' il en soit, ce grand et malheureux empereur, roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine couronne de Jérusalem, et celle des Césars cinquante-quatre ans, (puis qu' il avait été déclaré roi des romains en 1196) mourut agé de cinquante-sept ans dans le royaume de Naples, et laissa le monde aussi troublé à sa mort qu' à sa naissance. Malgré tant de troubles, ses royaumes de Naples et de Sicile furent embellis et policés par ses soins. Il y bâtit des villes, y fonda des universités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue italienne commençait à se former alors, c' était un composé de la langue romance et du latin. On a des vers de *Frédéric li* en cette langue. Mais les traverses qu' il essaya nuisirent aux sciences autant qu' à ses desseins. Depuis la mort de *Frédéric li* jusqu' en 1268 l' Allemagne fut sans chef, non pas comme l' avait été la Grèce, l' ancienne Gaule, l' ancienne Germanie, et l' Italie avant qu' elle fût soumise aux romains : l' Allemagne ne fut ni une république, ni un pays partagé entre plusieurs souverains, mais un corps sans tête, dont les membres se déchiraient. C' était une belle occasion pour les papes ; mais ils n' en profitèrent pas. On leur arracha Brescia, Crémone, Mantoue, et beaucoup de petites villes. Il eût falu alors un pape guerrier pour les reprendre ; mais rarement un pape eut ce caractère. Ils ébranlaient à-la-vérité le

p332

monde avec leurs bulles. Ils donnaient des royaumes. Le pape en 1247 déclara de sa propre autorité *Haquin* roi de Norwégue, en le faisant enfant légitime de bâtard qu' il était. Un légat du pape couronna ce roi *Haquin* , et reçut de lui un tribut de quinze-mille marcs d' argent, et cinq-cent marcs des églises de Norwégue ; ce qui était peut-être la moitié de l' argent comptant qui roulait dans un pays si peu riche. Le même pape *Innocent Iv* créa aussi un certain *Mandog* roi de Lithuanie, mais roi relevant de Rome. *nous recevons*, dit-il dans sa bulle du 15 juillet 1251 *ce nouveau royaume de Lithuanie au droit et à la propriété de st Pierre, vous prenant sous nôtre protection,*

*vous, votre femme et vos enfans. c' était imiter en quelque sorte la grandeur de l' ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de rois et de tetrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume ; elle ne put même encor être chrétienne que plus d' un siècle après.*

*Les papes parlaient donc en maîtres du monde, et ne pouvaient être maîtres chez eux : il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainsi des états ; mais ce n' était qu' à force d' intrigues qu' ils pouvaient se ressaisir d' un village auprès de Mantoue t de Ferrare.*

*Voilà quelle était la situation des affaires de l' Europe : l' Allemagne et l' Italie déchirées, la France encor faible, l' Espagne partagée entre les chrétiens et les musulmans : ceux-ci entièrement chassés de l' Italie ; l' Angleterre commençant*

p333

*à disputer sa liberté contre ses rois ; le gouvernement féodal établi par-tout ; la chevalerie à la mode ; les prêtres devenus princes et guerriers ; une politique presque en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l' Europe.*

*Il semblait que les pays de la communion romaine fussent une grande république dont l' empereur et les papes voulaient être les chefs ; et cette république, quoique divisée, s' était accordée longtems dans les projets des croisades, qui ont produit de si grandes et de si infames actions, de nouveaux royaumes, de nouveaux établissemens, de nouvelles misères, et enfin beaucoup plus de malheur que de gloire.*

## CHAPITRE 43

*De l' orient  
au tems  
des  
croisades.*

*Les religions durent toûjours plus que les empires. Le mahométisme florissait, et l' empire des califes était détruit par la nation des turcomans. On se fatigue à rechercher l' origine de ces turcs. Elle est la même que celle de tous*

p334

les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des sauvages, vivans de rapine. Les turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus et de l'Immaus, et bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces tartares que l'antiquité nommait scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaste que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guères mieux une histoire suivie que les loups et les tigres de leur pays. Ils se répandirent vers le onzième siècle du côté de la Moscovie. Ils inondèrent les bords de la mer noire et ceux de la mer Caspienne. Les arabes sous les premiers successeurs de *Mahomet* avaient soumis presque toute l'Asie mineure, la Syrie et la Perse : les turcomans vinrent enfin, qui soumirent les arabes. Un calife de la dynastie des Abassides, nommé *Motasseem*, fils du grand *Almamon*, et petit-fils du célèbre *Aaron Rachild*, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de notre *Louis Le Débonnaire* ou *Le Faible*, posa les premières pierres de l'édifice sous lequel ses successeurs furent enfin écrasés. Il fit venir une milice de turcs pour sa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à six-cent turcs à la solde de *Motasseem* sont l'origine de la puissance ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate jusqu'au bout de la Grèce, et a de nos jours mis le siège devant Vienne. Cette milice turque augmentée avec le tems devint funeste à ses maîtres. De nouveaux turcs arrivent qui profitèrent

p335

des guerres civiles excitées pour le califat. Les califes Abassides de Bagdat perdirent bientôt la Syrie, l'égypte, l'Afrique, que les califes Fatimites leur enlevèrent. Les turcs dépouillèrent et Fatimites et Abassides. *Togrud Beg*, ou *Ortogrul Beg*, de qui on fait descendre la race des ottomans, entra dans Bagdat, à peu près comme tant d'empereurs sont entrés dans Rome. Il se rendit maître de la ville et du calife, en se prosternant à ses pieds. *Ortogrul* conduisit le calife *Caïem* à son palais en tenant la bride de sa mule ; mais plus habile ou plus heureux que les empereurs allemands ne l'ont été dans Rome, il établit sa puissance, et ne laissa au calife que le soin de commencer

le vendredi les prières à la mosquée, et l'honneur d'investir de leurs états tous les tyrans mahométans qui se faisaient souverains. Il faut se souvenir que comme ces turcomans imitaient les francs, les normands et les goths dans leurs irruptions, ils les imitaient aussi en se soumettant aux loix, aux moeurs et à la religion des vaincus. C'est ainsi que d'autres tartares en ont usé avec les chinois ; et c'est l'avantage que tout peuple policé, quoique le plus faible, doit avoir sur le barbare, quoique le plus fort.

Ainsi les califes n'étaient plus que les chefs de la religion, tels que le dairi pontife du Japon, qui commande en apparence aujourd'hui au Cubosama, et qui lui obéit en effet ; tels que le sherif de La Mecque, qui appelle le sultan turc son vicaire ; tels enfin qu'étaient les papes

p336

sous les rois lombards. Je ne compare point sans doute le trône de l'erreur à celui de la vérité. Je compare les révolutions. Je remarque que les califes ont été les plus puissants souverains de l'orient, tandis que les pontifes de Rome n'étaient rien. Le califat est tombé sans retour ; et les papes sont peu à peu devenus de grands souverains, affermis, respectés de leurs voisins, et qui ont fait de Rome la plus belle ville de la terre.

Il y avait donc au tems de la première croisade un calife à Bagdat qui donnait des investitures, et un sultan turc qui régnait. Plusieurs autres usurpateurs turcs et quelques arabes, étaient cantonnés en Perse, dans l'Arabie, dans l'Asie Mineure. Tout était divisé, et c'est ce qui pouvait rendre les croisades heureuses. Mais tout était armé, et ces peuples devaient combattre sur leur terrain avec un grand avantage.

L'empire de Constantinople se soutenait : tous ses princes n'avaient pas été indignes de régner.

*Constantin Porphyrogénète*, fils de *Léon Le Philosophe*, et philosophe lui-même, fit renaître, comme son père, des tems heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris sous *Romain* fils de *Constantin*, il devint respectable aux nations sous *Nicéphore Phocas*, qui avait repris Candie en 961 avant d'être empereur. Si *Jean Zimiscés* assassina ce *Nicéphore*, et souilla de sang le palais, s'il joignit l'hypocrisie à ses crimes, il fut d'ailleurs le défenseur de

l' empire contre les turcs et les bulgares. Mais sous  
*Michel Paphlagonate* on avait perdu la Sicile :  
sous *Romain*

p337

*Diogène* presque tout ce qui restait vers  
l' orient, excepté la province de Pont ; et cette  
province, qu' on apelle aujourd'hui Turcomanie,  
tomba bientôt après sous le pouvoir du turc  
*Soliman* , qui maître de la plus grande partie  
de l' Asie Mineure, établit le siège de sa  
domination à Nicée, et menaçait de-là  
Constantinople au tems où commencèrent les  
croisades.

L' empire grec était donc borné alors presque à  
la ville impériale, du côté des turcs ; mais  
il s' étendait dans toute la Grèce, la Macédoine,  
l' épire, la Thessalie, la Thrace, l' Illyrie,  
et avait même encor l' isle de Candie. Les guerres  
continuelles, quoique toujours malheureuses  
contre les turcs, entretenaient un reste de  
courage. Tous les riches chrétiens d' Asie, qui  
n' avaient pas voulu subir le joug mahométan,  
s' étaient retirés dans la ville impériale, qui par-là  
même s' enrichit des dépouilles des provinces.  
Enfin malgré tant de pertes, malgré les crimes  
et les révolutions du palais, cette ville,  
à-la-vérité déchue, mais immense, peuplée,  
opulente et respirant les délices, se regardait  
comme la première du monde. Les habitans s' apellaient  
romains et non grecs. Leur état était l' empire  
romain : et les peuples d' occident, qu' ils nommaient  
latins, n' étaient à leurs yeux que des  
barbares révoltés.

La Palestine n' était que ce qu' elle est aujourd'hui,  
le plus mauvais pays de tous ceux qui sont  
habités dans l' Asie. Cette petite province est dans  
sa longueur d' environ quarante-cinq lieues, et de

p338

trente à trente-cinq en largeur. Elle est couverte  
presque par-tout de rochers arides, sur  
lesquels il n' y a pas une ligne de terre. Si cette  
petite province était cultivée, on pourrait  
la comparer à la Suisse. La rivière du Jourdain,  
large d' environ cinquante pieds dans  
le milieu de son cours, ressemble à la rivière

d' Aar chez les suisses, qui coule dans une vallée moins stérile que le reste. La mer de Tibériade peut être comparée au lac de Genève. Cependant les voyageurs qui ont bien examiné la Suisse et la Palestine, donnent tous la préférence à la Suisse. Il est vraisemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois quand elle était possédée par les juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre sur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre, liée avec les éclats des rochers, étaient soutenus par de petits murs dont on voit encor des restes de distance en distance.

La Palestine, malgré tous ces efforts, n' eut jamais de quoi nourrir ses habitans ; et de même que les treize cantons envoient le superflu de leurs peuples servir dans les armées des princes qui peuvent les payer, les juifs allaient faire le métier de courtiers en Asie et en Afrique. à peine Alexandrie était-elle bâtie, qu' ils s' y étaient établis. Les juifs commerçans n' habitaient guères Jérusalem ; et je doute que dans le tems le plus florissant de ce petit état, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs hébreux d' Amsterdam et de La Haye.

p339

Lorsqu' *Omar* , successeur de *Mahomet* , s' empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Palestine ; et comme Jérusalem est une ville sainte pour les mahométans, il l' enrichit d' une magnifique mosquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d' un nombre prodigieux de lampes d' argent, parmi lesquelles il y en avait beaucoup d' or pur. Quand ensuite les turcs déjà mahométans s' emparèrent du pays vers l' an 1055 ils respectèrent la mosquée, et la ville resta toujours peuplée de sept à huit-mille habitans. C' était ce que son enceinte pouvait alors contenir, et ce que tout le territoire d' alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s' enrichissait guères d' ailleurs que des pèlerinages des chrétiens et des musulmans. Les uns allaient visiter la mosquée, les autres le st sépulchre. Tous payaient une petite redevance à l' émir turc qui résidait dans la ville, et à quelques imans qui vivaient de la curiosité des pèlerins.

CHAPITRE 44

De la première croisade,  
jusqu' à la prise de Jérusalem.  
Tel était l' état de l' Asie Mineure, lorsqu' un  
pèlerin d' Amiens suscita les croisades. Il

p340

n' avait d' autre nom que *Coucoupêtre* ou  
*Cucupiètre* , comme le dit la fille de l' empereur  
*Comnène* , qui vit à Constantinople cet hermite.  
Nous le connaissons sous le nom de l' *hermite*  
*Pierre* , ou plutôt *Pierre L' Hermite* . Quoi  
qu' il en soit, ce picard qui avait toute  
l' opiniâtreté de son pays, fut si outré des avanies  
qu' on lui fit à Jérusalem, en parla à son retour à  
Rome d' une manière si vive, et fit des tableaux si  
touchans, que le pape *Urbain li* crut cet  
homme propre à seconder le grand dessein que les  
papes avaient depuis longtems d' armer la  
chrétienté contre le mahométisme. Il envoya *Pierre*  
de province en province communiquer par son  
imagination forte l' ardeur de ses sentimens et  
semer l' enthousiasme.

*Urbain li* tint ensuite vers Plaisance un  
concile en rase campagne, où se trouvèrent plus  
de trente-mille séculiers outre les ecclésiastiques.  
On y proposa la manière de venger les  
chrétiens. L' empereur des grecs *Alexis Comnène* ,  
père de cette princesse qui écrivit l' histoire  
de son tems, envoya à ce concile des ambassadeurs  
pour demander quelques secours contre  
les musulmans ; mais ce n' était ni du pape  
ni des italiens qu' il devait l' attendre. Les  
normands enlevaient alors Naples et Sicile  
aux grecs : et le pape, qui voulait être au  
moins seigneur suzerain de ces royaumes, étant  
d' ailleurs rival de l' église grecque, devenait  
nécessairement par son état, l' ennemi déclaré des  
empereurs d' orient, comme il était l' ennemi

p341

couvert des empereurs teutoniques. Le pape,  
loin de secourir les grecs, voulait soûmettre  
l' orient aux latins.

Au reste le projet d' aller faire la guerre en  
Palestine, fut vanté par tous les assistans au  
concile de Plaisance, et ne fut embrassé par

personne. Les principaux seigneurs italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager, et ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller se battre vers l'Arabie pétrée.

On fut donc obligé de tenir un autre concile à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie sur les malheurs des chrétiens de l'Asie. On s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux seigneurs, inquiets, indépendans, aimant la dissipation et la guerre, plongés pour la plûpart dans les crimes que la débauche entraîne, et dans une ignorance qui égalait leurs débauches. Le pape leur proposait la remission de tous leurs péchés, et leur ouvrait le ciel, en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les églises et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, qui crurent n'avoir besoin que d'un peu d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Asie. *Godefroy De Bouillon*, par exemple, duc de Brabant, vendit sa terre de Bouillon au chapitre de Liège, et *Sténay* à l'évêque de Verdun. *Baudouin*, frère de *Godefroy*,

p342

vendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres seigneurs châtelains partirent à leurs frais, les pauvres gentilshommes servirent d'écuyers aux autres. Le butin devait se partager selon les grades, et selon les dépenses des croisés. C'était une grande source de division, mais c'était aussi un grand motif. La religion, l'avarice, et l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, et beaucoup de simples cavaliers sous mille drapeaux différens. Cette foule de croisés se donna rendez-vous à Constantinople. Moines, femmes, marchands, vivandiers, ouvriers, tout partit, comptant ne trouver sur la route que des chrétiens qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt-mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de *Coucoupêtre*, que j'appellerai toujours l'*hermite Pierre*. Il marchait en sandales et ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité !

La première expédition de ce général hermite fut d' assiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée *Malavilla* , parce que l' on avait refusé des vivres à ces soldats de Jésus-Christ, qui malgré leur sainte entreprise, se conduisaient en voleurs de grand chemin. La ville fut prise d' assaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L' hermite ne fut plus alors le maître de ses croisés, excités par la soif du brigandage. Un des lieutenants de l' hermite, nommé *Gautier sans*

p343

*argent* , qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On se réunit bientôt contre ces brigands, qui furent presque tous exterminés, et l' hermite arriva enfin devant Constantinople avec vingt-mille personnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand nommé *Godescald* , qui voulut jouer le même rôle, fut encor plus maltraité. Dès qu' il fut arrivé avec ses disciples dans cette même Hongrie où ses prédécesseurs avaient fait tant de désordres, la seule vue de la croix rouge qu' ils portaient, fut un signal auquel ils furent tous massacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, composée de plus de deux-cent-mille personnes, tant femmes que prêtres, paysans, écoliers, croyant qu' elle allait défendre Jésus-Christ, s' imagina qu' il fallait exterminer tous les juifs qu' on rencontrerait. Il y en avait beaucoup sur les frontières de France : tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger Dieu, firent main-basse sur tous ces malheureux. Il n' y eut jamais depuis *Adrien* un si grand massacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Worms, à Cologne, à Mayence : et plusieurs se tuèrent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains des barbares. La Hongrie fut encor le tombeau de cette troisième armée de croisés. Cependant l' hermite *Pierre* trouva devant

p344

Constantinople d' autres vagabonds italiens et

allemands, qui se joignirent à lui, et ravagèrent les environs de la ville. L'empereur *Alexis Comnène*, qui régnait, était assurément sage et modéré. Il se contenta de se défaire au-plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du Bosphore. Le général *Pierre* se vit enfin à la tête d'une armée chrétienne contre les musulmans. *Soliman*, sultan de Nicée, tomba avec ses turcs aguerris sur cette multitude dispersée. *Gautier sans argent* y périt avec beaucoup de pauvre noblesse. L'hermite retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croisés, plus politiques, moins entousiastes, plus accoutumés au commandement, et conduisant des troupes un peu plus réglées. *Godefroy De Bouillon* menait soixante et dix-mille hommes de pied et dix-mille cavaliers couverts d'une armure complète, sous plusieurs bannières de seigneurs tous rangés sous la sienne.

Cependant *Hugues*, frère du roi de France *Philippe I* marchait par l'Italie avec d'autres seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Presque tout son établissement consistait dans le titre de frère d'un roi très-peu puissant par lui-même. Ce qui est plus étrange, c'est que *Robert* duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume* le conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie, où il était à peine affermi. Chassé d'Angleterre par son cadet

p345

*Guillaume Le Roux*, il lui engagea encor la Normandie pour subvenir aux frais de son armement. C'était, dit-on, un prince voluptueux et superstitieux. Ces deux qualités, qui ont leur source dans la faiblesse, l'entraînèrent à ce voyage. Le vieux *Raimond*, comte de Toulouse, maître du Languedoc et d'une partie de la Provence, qui avait déjà combattu contre les musulmans en Espagne, ne trouva ni dans son âge ni dans les intérêts de sa patrie aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'arma et passa les Alpes, suivi, dit-on, de près de cent-mille hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croisade contre sa propre famille. Le plus politique de tous ces croisés, et peut-être le seul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert*

*Guiscard* conquérant de la Sicile. Toute cette famille de normands, transplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papes, tantôt sur les ruines de l'empire grec. Ce *Bohémond* avait lui-même longtemps fait la guerre à l'empereur *Alexis* en empire et en Grèce ; et n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente et son courage, il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe, pour rassembler sous sa bannière jusqu'à dix-mille cavaliers bien armés et quelque infanterie, avec lesquels il pouvait conquérir des provinces, soit sur les chrétiens, soit sur les mahométans. La princesse *Anne Comnène* dit que son père fut allarmé de ces émigrations prodigieuses, qui fondaient dans son pays. On eût cru, dit-elle,

p346

que l'Europe, arrachée de ses fondemens, allait tomber sur l'Asie. Qu'aurait-ce donc été, si près de trois-cent-mille hommes, dont les uns avaient suivi l'hermite *Pierre*, les autres le prêtre *Godescald*, n'avaient déjà disparu. On proposa au pape de se mettre à la tête de ces armées immenses qui restaient encore. C'était la seule manière de parvenir à la monarchie universelle, devenue l'objet de la cour romaine. Cette entreprise que le pape *Grégoire Vii* avait osé méditer, demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Aléxandre*. Les obstacles étaient grands, et *Urbain* ne vit que les obstacles.

Le pape et les princes croisés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, et Constantinople les redoutait toutes. On y haïssait les latins, qu'on y regardait comme des hérétiques et des barbares.

Ce que les grecs craignaient le plus, et avec raison, c'était ce *Bohémond* et ses napolitains, ennemis de l'empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* eussent été pures, de quel droit tous ces princes d'occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les turcs avaient arrachées aux empereurs grecs ?

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des seigneurs croisés, par le trait que rapporte la princesse *Anne Comnène*, de je ne sais quel comte français, qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône dans une cérémonie publique. *Baudouin* frère de *Godefroy De Bouillon*, prenant par la main cet homme

indiscret pour le

p347

faire retirer, le comte dit tout haut dans son jargon barbare : " voilà un plaisant rustre que ce grec, de s' asseoir devant des gens comme nous. " ces paroles furent interprétées à *Alexis* , qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscretions pareilles suffirent pour décrier une nation. Il était moralement impossible que de tels hôtes n' exigeassent des vivres avec dureté, et que les grecs n' en refusassent avec malice. C' était un sujet de combats continuels entre les peuples et l' armée de *Godefroy* , qui parut la première après les brigandages des croisés de *Pierre L' Hermite*. *Godefroy* en vint jusqu' à attaquer les fauxbourgs de Constantinople, et l' empereur les défendit en personne. L' évêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil* , légat du pape dans les armées de la croisade, voulait absolument qu' on commençât les entreprises contre les infidèles par le siège de la ville où résidait le premier prince des chrétiens. Tel était l' avis de *Bohémond* , qui était alors en Sicile, et qui envoyait couriers sur couriers à *Godefroy* pour l' empêcher de s' accorder avec l' empereur. *Hugues* frère du roi de France, eut alors l' imprudence de quitter la Sicile, où il était avec *Bohémond* , et de passer presque seul sur les terres d' *Alexis* . Il joignit à cette indiscretion celle de lui écrire des lettres pleines d' une fierté peu séante à qui n' avait point d' armée. Le fruit de ces démarches fut d' être arrêté quelque tems prisonnier. Enfin la politique de l' empereur grec vint à bout de détourner tous ces

p348

orages. Il fit donner des vivres. Il engagea tous les seigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu' ils conquéreraient. Il les fit tous passer en Asie les uns après les autres, après les avoir comblés de présents. *Bohémond* qu' il redoutait le plus, fut celui qu' il traita avec le plus de magnificence. Quand ce prince vint lui rendre hommage à Constantinople, et qu' on lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu' on remplît un cabinet de meubles précieux, d' ouvrages

d' or et d' argent, de bijoux de toute espèce, entassés sans ordre, et de laisser la porte du cabinet entr' ouverte. *Bohémond* vit en passant ces trésors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. " est-il possible, s' écria-t-il, qu' on néglige de si belles choses ? Si je les avais, je me croirais le plus puissant des princes. " le soir même' empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte sa fille, témoin oculaire. C' est ainsi qu' en usait ce prince, que tout homme désintéressé appellera sage et magnifique, mais que la plûpart des historiens des croisades ont traité de perfide, parce qu' il ne voulut pas être l' esclave d' une multitude dangereuse. Enfin, quand il s' en fut heureusement débarrassé, et que tout fut passé dans l' Asie Mineure, on fit la revue près de Nicée, et il se trouva cent-mille cavaliers et six-cent-mille hommes de pied en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers croisés qui périrent sous l' hermite et sous d' autres, fait environ onze-cent mille. Il justifie ce qu' on dit des armées des

p349

rois de Perse, qui avaient inondé la Grèce, et ce qu' on raconte des transplantations de tant de barbares. Les français enfin, et sur-tout *Raimond De Toulouse* , se trouvèrent par-tout sur le même terrain que les gaulois méridionaux avaient parcouru treize-cent ans auparavant, quand ils allèrent ravager l' Asie Mineure et donner leur nom à la province de Galatie. Les historiens nous informent rarement comment on nourrissait ces multitudes. C' était une entreprise qui demandait autant de soins que la guerre même. Venise ne voulut pas d' abord s' en charger. Elle s' enrichissait plus que jamais par son commerce avec les mahométans, et craignait de perdre les privilèges qu' elle avait chez eux. Les génois, les pisans et les grecs équipèrent des vaisseaux chargés de provisions, qu' ils vendaient aux croisés en cotoyant l' Asie Mineure. La fortune des génois s' en accrut, et on fut étonné bientôt après de voir Gènes devenue une puissance. Le vieux turc *Soliman* soudan de Syrie, qui était sous les califes de Bagdat ce que les maires avaient été sous la race de *Clovis* , ne put avec le secours de son fils résister au premier torrent de tous ces princes croisés. Leurs troupes

étaient mieux choisies que celles de *Pierre L' Hermite* , et disciplinées autant que le permettait la licence et l' enthousiasme. On prit Nicée, on battit deux fois les armées commandées par le fils de *Soliman* . Les turcs et les arabes ne soutinrent point dans ces commencemens le choc de ces multitudes

p350

couvertes de fer, et de leurs grands chevaux de bataille, et des forêts de lances auxquelles ils n' étaient point accoutumés. *Bohémond* eut l' adresse de se faire céder par les croisés le fertile pays d' Antioche. *Baudouin* alla jusqu' en Mésopotamie s' emparer de la ville d' édesse, et s' y forma un petit état. Enfin on mit le siège devant Jérusalem, dont le calife d' égypte s' était saisi par ses lieutenants. La plupart des historiens disent que l' armée des assiégeans, diminuée par les combats, par les maladies et par les garnisons mises dans les villes conquises, était réduite à vingt-mille hommes de pied et à quinze-cent chevaux, et que Jérusalem, pourvue de tout, était défendue par une garnison de quarante-mille soldats. On ne manque pas d' ajouter qu' il y avait outre cette garnison vingt-mille habitans déterminés. Il n' y a point de lecteur sensé qui ne voye qu' il est moralement impossible qu' une armée de vingt-mille hommes en assiége une de soixante-mille dans une place fortifiée ; mais les historiens ont toujours voulu du merveilleux. Ce qui est vrai, c' est qu' après cinq semaines de siège la ville fut emportée d' assaut, et que tout ce qui n' était pas chrétien, fut massacré. L' *hermite Pierre* , de général devenu chapelain, se trouva à la prise et au massacre. Quelques chrétiens que les musulmans avaient laissé vivre dans la ville, conduisirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les mères se cachaient avec leurs enfans : et rien ne fut épargné. Tous les historiens conviennent qu' après

p351

cette boucherie, les chrétiens tout dégoutans de sang allèrent en procession à l' endroit qu' on dit être le sépulcre de Jésus-Christ, et y fondirent

en larmes. Il est très-vraisemblable qu' ils y donnèrent des marques de religion ; mais cette tendresse qui se manifesta par des pleurs, n' est guères compatible avec cet esprit de vertige, de fureur, de débauche et d' emportement.

Le même homme peut être furieux et tendre, mais non dans le même tems.

Jérusalem fut prise par les croisés le 5 juillet 1099 tandis qu' *Alexis Comnène* était empereur d' orient, *Henri Iv* d' occident, et qu' *Urbain li* chef de l' église romaine vivait encor. Il mourut avant d' avoir appris ce triomphe de la croisade dont il était l' auteur.

Les seigneurs, maîtres de Jérusalem, s' assemblaient déjà pour donner un roi à la Judée.

Les ecclésiastiques, suivans l' armée, se rendirent dans l' assemblée, et osèrent déclarer nulle l' élection qu' on allait faire, parce qu' il fallait, disaient-ils, faire un patriarche avant de faire un souverain.

Cependant *Godefroy De Bouillon* fut élu, non pas roi, mais duc de Jérusalem. Quelques mois après arriva un légat nommé *D' Amberto* , qui se fit nommer patriarche par le clergé ; et la première chose que fit ce patriarche, ce fut de prétendre le petit royaume de Jérusalem pour lui-même. Il falut que *Godefroy De Bouillon* , qui avait conquis la ville au prix de son sang, la cédât à cet évêque. Il se réserva le port de Joppé et quelques droits dans Jérusalem. Sa patrie

p352

qu' il avait abandonnée valait bien au-delà de ce qu' il avait acquis en Palestine.

## CHAPITRE 45

Croisades depuis la prise de Jérusalem.

Depuis le quatrième siècle le tiers de la terre est en proie à des émigrations presque continuelles. Les huns venus de la Tartarie chinoise s' établissent enfin sur les bords du Danube, et de là ayant pénétré sous *Attila* dans les Gaules et en Italie, ils restent fixés en Hongrie. Les herules, les goths, s' emparent de Rome. Les vandales vont des bords de la mer Baltique subjuguer l' Espagne et l' Afrique. Les bourguignons envahissent une partie des Gaules :

les francs passent dans l' autre. Les maures asservissent les vandales et visigoths qui régnaient en Espagne, tandis que d' autres arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perse, dans l' Asie Mineure, en Syrie, en égypte. Les turcs viennent des bords de la mer Caspienne, et partagent les états conquis par les arabes. Les croisés de l' Europe inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations ensemble n' en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le tartare *Gengiskan* subjugué

p353

la haute Asie. Cependant au bout de quelque tems il n' est resté aucune trace des conquêtes des croisés. *Gengis*, au contraire, ainsi que les arabes, les turcs, et les autres, ont fait de grands établissemens loin de leur patrie. Il sera peut-être aisé de découvrir les raisons du peu de succès des croisés. Les mêmes circonstances produisent les mêmes effets. On a vu que quand les successeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d' états, la discorde les divisa. Les croisés éprouvèrent un sort à peu près semblable. Ils conquièrent moins, et furent divisés plus tôt. Voilà déjà trois petits états chrétiens formés tout d' un coup en Asie : Antioche, Jérusalem et édesse. Il s' en forma quelques années après un quatrième ; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu' eut le jeune *Bertrand* fils du comte de Toulouse. Mais pour conquérir Tripoli, il falut avoir recours aux vaisseaux des vénitiens. Ils prirent alors part à la croisade, et se firent céder une partie de cette nouvelle conquête. De tous ces nouveaux princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquisitions à l' empereur grec, aucun ne tint sa promesse, et tous furent jaloux les uns des autres. En peu de tems ces nouveaux états, divisés et subdivisés, passèrent en beaucoup de mains différentes. Il s' éleva, comme en France, de petits seigneurs, des comtes de Joppé, des marquis de Galilée, de Sidon, d' Acre, de Césarée. *Soliman* qui avait perdu Antioche et Nicée, tenait toûjours la campagne, habitée d' ailleurs

p354

par des colons musulmans ; et sous *Soliman* , et après lui, on vit dans l' Asie un mélange de chrétiens, de turcs, d' arabes, se faisant tous la guerre. Un château turc était voisin d' un château chrétien, de même qu' en Allemagne les terres des protestans et des catholiques sont mutuellement interceptées.

De ce million de croisés bien peu restaient alors. Au bruit de leurs succès, grossis par la renommée, de nouveaux essains partirent encor de l' occident. Ce prince *Hugues* , frère de *Philippe I* ramena une nouvelle multitude, grossie par des italiens et des allemands. On en compta trois-cent-mille ; mais en réduisant ce nombre aux deux tiers, ce sont encor deux-cent-mille hommes qu' il en coûta à la chrétienté. Ceux-là furent traités vers Constantinople à peu près comme les suivans de *Pierre L' Hermite* . Ceux qui abordèrent en Asie, furent détruits par *Soliman* ; et le prince *Hugues* mourut presqu' abandonné dans l' Asie mineure.

Ce qui prouve encor, ce me semble, l' extrême faiblesse de la principauté de Jérusalem, c' est l' établissement de ces religieux soldats, templiers et hospitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d' abord pour servir les malades, ne fussent pas en sûreté, puisqu' ils prirent les armes. D' ailleurs, quand la société générale est bien gouvernée, on ne fait guères d' associations particulières.

Les religieux consacrés au service des blessés ayant fait voeu de se battre, vers l' an 1118 il se forma tout d' un coup une milice

p355

semblable, sous le nom de *templiers* , qui prirent ce titre, parce qu' ils demeuraient auprès de cette église qui avait, disait-on, été autrefois le *temple de Salomon* . Ces établissemens ne sont dûs qu' à des français, ou du moins à des habitans d' un pays annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy*, premier grand-maître et instituteur de la milice des hospitaliers, était de Dauphiné.

à peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des papes, qu' ils devinrent riches et rivaux. Ils se battirent les uns contre les autres aussi souvent que contre les musulmans. Bientôt après, un nouvel ordre s' établit encor en

faveur des pauvres allemands abandonnés dans la Palestine : et ce fut l'ordre des moines teutoniques, qui devint après en Europe une milice de conquérans.

Enfin la situation des chrétiens était si peu affermie, que *Baudouin*, premier roi de Jérusalem, qui régna après la mort de *Godefroy* son frère, fut pris presque aux portes de la ville par un prince turc.

Les conquêtes des chrétiens s'affaiblissaient tous les jours. Les premiers conquérans n'étaient plus ; leurs successeurs étaient amollis.

Déjà l'état d'Édesse était repris par les turcs en 1140 et Jérusalem menacée. Les empereurs ne voyant dans les princes d'Antioche leurs voisins que de nouveaux usurpateurs, leur faisaient la guerre, non sans justice. Les chrétiens d'Asie prêts d'être accablés de tous côtés, sollicitèrent en Europe une nouvelle croisade.

p356

La France avait commencé la première inondation : ce fut à elle qu'on s'adressa pour la seconde.

Le pape *Eugène III* n'aguères disciple de *st Bernard*, fondateur de Clervaux, choisit avec raison son premier maître pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son état. Aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle, qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain l'abbé *Suger* était premier ministre de France ; son disciple était pape ; mais *Bernard*, simple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe.

à Vézelay en Bourgogne fut dressé un échaffaut dans la place publique, où *Bernard* parut à côté de *Louis Le Jeune* roi de France. Il parla d'abord, et le roi parla ensuite. Tout ce qui était présent, prit la croix. *Louis* la prit le premier des mains de *st Bernard*. Le ministre *Suger* ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ses états, pour tenter en Hongrie des conquêtes incertaines : mais l'éloquence de *Bernard*, et l'esprit du tems, sans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent sur les conseils du ministre.

On nous peint *Louis Le Jeune* comme un prince plus rempli de scrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France,

les troupes du roi avaient brûlé l' église de Vitry, et le peuple réfugié dans cette église avait péri dans les flammes. On persuada aisément

p357

au roi qu' il ne pouvait expier qu' en Palestine ce crime, qu' il eût mieux réparé en France par une administration sage. Sa jeune femme, *éleonore De Guyenne*, se croisa avec lui, soit qu' elle l' aimât alors, soit qu' il fût de la bienséance de ces tems d' accompagner son mari dans de telles guerres.

*Bernard* s' était acquis un crédit si singulier, que dans une nouvelle assemblée à Chartres on le choisit lui-même pour le chef de la croisade. Ce fait paraît presque incroyable ; mais tout est croyable de l' emportement religieux des peuples. *st Bernard* avait trop d' esprit pour s' exposer au ridicule qui le menaçait. L' exemple de l' hermite *Pierre* était récent. Il refusa l' emploi de général, et se contenta de celui de prophète. De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la croisade. Il fit taire ce rival, qui n' avait pas la mission du pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l' empereur *Conrad Iii* et il promet publiquement de la part de Dieu des victoires contre les infidèles. Bientôt après un de ses disciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n' étaient pas à-la-vérité des morts ressuscités, mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu' il prêchait par-tout en français aux allemands.

L' espérance d' une victoire certaine entraîna à la suite de l' empereur et du roi de France la plûpart des chevaliers de leurs états. On compta,

p358

dit-on, dans chacune des deux armées soixante et dix-mille gens-d' armes, avec une cavalerie légère prodigieuse. On ne compta point les fantassins. On ne peut guères réduire cette seconde émigration à moins de trois-cent-mille personnes, qui jointes aux treize-cent-mille que nous avons précédemment trouvés, fait jusqu' à

cette époque seize-cent-mille habitans transplantés.  
Les allemands partirent les premiers,  
les français ensuite. Il est naturel que de ces  
multitudes qui passent sous un autre climat,  
les maladies en emportent une grande partie.  
L' intempérance surtout causa la mortalité dans  
l' armée de Conrad vers les plaines de Constantinople.  
De-là ces bruits répandus dans l' occident,  
que les grecs avaient empoisonné les  
puits et les fontaines. Les mêmes excès que les  
premiers croisés avaient commis, furent renouvelés  
par les seconds, et donnèrent les mêmes  
allarmes à *Manuel Comnène* , qu' ils avaient  
données à son grand-père *Alexis* .  
*Conrad*, après avoir passé le Bosphore, se  
conduisit avec l' imprudence attachée à ces  
expéditions. La principauté d' Antioche subsistait.  
On pouvait se joindre à ces chrétiens de Syrie,  
et attendre le roi de France. Alors le grand  
nombre devait vaincre. Mais l' empereur allemand,  
jaloux du prince d' Antioche et du roi  
de France, s' enfonça au milieu de l' Asie Mineure.  
Un sultan d' Icone, plus habile que lui,  
attira dans des rochers cette pesante cavalerie  
allemande, fatiguée, rebutée, incapable d' agir  
dans ce terrain. Les turcs n' eurent que la peine

p359

de tuer. L' empereur blessé, et n' ayant plus  
auprès de lui que quelques troupes fugitives,  
se sauva vers Antioche, et de-là fit le voyage de  
Jérusalem en pèlerin, au-lieu d' y paraître en  
général d' armée. Le fameux *Frédéric Barberousse* ,  
son neveu et son successeur à l' empire d' Allemagne,  
le suivait dans ces voyages, aprenant chez  
les turcs à exercer un courage que les papes devaient  
mettre à de plus grandes épreuves.  
L' entreprise de *Louis Le Jeune* eut le même  
succès. Il faut avouer que ceux qui l' accompagnaient  
n' eurent pas plus de prudence que les  
allemands, et eurent beaucoup moins de justice.  
à peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu' un  
évêque de Langres proposa de se rendre maître  
de Constantinople. Mais la honte d' une telle  
action était trop sûre, et le succès trop incertain.  
L' armée française passa l' Hellespont sur les traces  
de l' empereur *Conrad* .  
Il n' y a personne, je crois, qui n' ait observé  
que ces puissantes armées de chrétiens firent  
la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre*  
remporta toujourns la victoire avec bien moins

de troupes contre des ennemis incomparablement plus puissans que ne l' étaient alors les turcs et les arabes. Il fallait qu' il y eût dans la discipline militaire de ces princes croisés un défaut radical, qui devait nécessairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l' esprit d' indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des chefs sans expérience et sans art conduisaient dans des pays inconnus des multitudes dérégées. Le roi de

p360

France surpris comme l' empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui. Mais il essuya dans Antioche des malheurs domestiques plus sensibles que les calamités publiques. *Raimond* prince d' Antioche, chez lequel il se réfugia avec la reine *éléonore* sa femme, fut soupçonné d' aimer cette princesse. On dit même qu' elle oubliait toutes les fatigues d' un si cruel voyage avec un jeune turc d' une rare beauté, nommé *Saladin* . La conclusion de toute cette entreprise fut que l' empereur *Conrad* retourna presque seul en Allemagne, et le roi ne ramena en France que sa femme et quelques courtisans. à son retour il fit casser son mariage avec *éléonore De Guyenne* , et perdit ainsi cette belle province de France, après avoir perdu en Asie la plus florissante armée que son pays eût encor mise sur pied. Mille familles désolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *st Bernard* , qui en fut quitte pour se comparer à *Moyse* , lequel, disait-il, avait comme lui, promis de la part de Dieu aux israélites de les conduire dans une terre heureuse, et qui vit périr la première génération dans les déserts. Après ces malheureuses expéditions, les chrétiens de l' Asie furent plus divisés que jamais entr' eux. La même fureur régnait chez les musulmans. Le prétexte de la religion n' avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même vers l' an 1166 qu' *Amauri* roi de Jérusalem se ligua avec le soudan d' égypte contre les turcs. Mais à peine le roi de Jérusalem avait-il signé ce traité, qu' il le viola.

p361

Au milieu de tous ces troubles s' élevait le grand *Saladin* : c' était un persan d' origine du petit pays des curdes, nation toujours guerrière et toujours libre. Il fut au rang de ces capitaines qui s' emparaient des terres des califes, et aucun ne fut aussi puissant que lui. Il conquit en peu de tems l' égypte, la Syrie, l' Arabie, la Perse et la Mésopotamie. *Saladin* maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit état, et hâtaient sa ruine. *Guy De Lusignan*, couronné roi, mais à qui on disputait la couronne, rassembla dans la Galilée tous ces chrétiens divisés que le péril réunissait, et marcha contre *Saladin* ; l' évêque de Ptolémaïs portant la chappe par-dessus sa cuirasse, et tenant entre ses bras une croix qu' on persuada aux chrétiens être la même qui avait été l' instrument de la mort de Jésus-Christ. Cependant tous les chrétiens furent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s' attendait qu' à la mort, fut étonné d' être traité par *Saladin* comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les généraux les plus humains. *Saladin* présenta de sa main à *Lusignan* une coupe de liqueur rafraîchie dans de la neige. Le roi, après avoir bu, voulut donner sa coupe à un de ses capitaines, nommé *Rénaud De Châtillon* . C' était une coutume inviolable, établie chez les musulmans, et qui se conserve encor chez quelques arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avaient donné à boire et à manger. Ce droit de l' ancienne

p362

hospitalité était sacré pour *Saladin* . Il ne souffrit pas que *Rénaud De Châtillon* bût après le roi : ce capitaine avait violé plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avait juré de le punir ; et montrant qu' il savait se venger comme pardonner, il abbattit d' un coup de sabre la tête de ce perfide. Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine femme de *Lusignan* une capitulation qu' elle n' espérait pas. Il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n' exigea aucune rançon des grecs qui demeuraient dans la ville. Lorsqu' il fit son entrée dans Jérusalem, plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, ou leurs pères qui étaient dans ses fers. Il les

leur rendit avec une générosité qui n' avait pas encor eu d' exemple dans cette partie du monde. *Saladin* fit laver avec de l' eau-rose, par les mains même des chrétiens, la mosquée qui avait été changée en église. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin* sultan d' Alep avait travaillé lui-même, et fit graver sur la porte ces paroles : " le roi *Saladin* , serviteur de Dieu, mit cette inscription après que Dieu eut pris Jérusalem par ses mains. " il établit des écoles musulmanes ; mais malgré son attachement à sa religion, il rendit aux chrétiens orientaux l' église du saint sépulcre. Il faut ajouter que *Saladin* , au bout d' un an, rendit la liberté à *Guy De Lusignan* , en lui faisant jurer qu' il ne porterait jamais les armes contre son libérateur. *Lusignan* ne tint pas sa parole.

p363

Pendant que l' Asie Mineure avait été le théâtre du zèle, de la gloire, des crimes et des malheurs de tant de milliers de croisés, la fureur d' annoncer la religion les armes à la main s' était répandue dans le fond du nord. Nous avons vu, il n' y a qu' un moment, *Charlemagne* convertir l' Allemagne septentrionale avec le fer et le feu. Nous avons vu ensuite les danois idolâtres faire trembler l' Europe, conquérir la Normandie, sans tenter jamais de faire recevoir l' idolâtrie chez les vaincus. à peine le christianisme fut affermi dans le Dannemarck, dans la Saxe et dans la Scandinavie, qu' on y prêcha une croisade contre les payens du nord qu' on apellait esclaves, ou slaves, et qui ont donné le nom à ce pays qui touche à la Hongrie, et qu' on appelle Sclavonie. Les chrétiens s' armèrent contre eux depuis Brême jusqu' au fond de la Scandinavie. Plus de cent-mille croisés portèrent la destruction chez ces idolâtres. On tua beaucoup de monde : on ne convertit personne. On peut encor ajouter la perte de ces cent-mille hommes aux seize cent-mille que le fanatisme de ces tems-là coûtait à l' Europe. Cependant il ne restait aux chrétiens d' Asie qu' Antioche, Tripoli, Joppé, et la ville de Tyr. *Saladin* possédait tout le reste, soit par lui-même, soit par son gendre le sultan d' Iconium ou de Coigni. Au bruit des victoires de *Saladin* , toute l' Europe fut troublée. Le pape *Clément iii*

remua la France, l' Allemagne, l' Angleterre.  
*Philippe-Auguste* qui régnait alors en France,

p364

et le vieux *Henri II* roi d' Angleterre,  
suspendirent leurs différens, et mirent toute leur  
rivalité à marcher à l' envi au secours de l' Asie.  
Ils ordonnèrent chacun dans leurs états que  
tous ceux qui ne se croiseraient point, payeraient  
le dixième de leurs revenus et de leurs  
biens meubles pour les frais de l' armement.  
C' est ce qu' on appelle la *dixme saladin* . Taxe  
qui servait de trophée à la gloire du conquérant.  
Cet empereur *Frédéric Barberousse* , si fameux  
par les persécutions qu' il essuya des papes et  
qu' il leur fit souffrir, se croisa presqu' au même  
tems. Il semblait être chez les chrétiens d' Asie  
ce que *Saladin* était chez les turcs : politique,  
grand capitaine, éprouvé par la fortune, il  
conduisait une armée de cent-cinquante-mille  
combattans. Il prit le premier la précaution  
d' ordonner qu' on ne reçût aucun croisé qui n' eût  
au moins cent-cinquante francs d' argent comptant,  
afin que chacun pût par son industrie prévenir  
les horribles disettes qui avaient contribué  
à faire périr les armées précédentes.  
Il lui fallut d' abord combattre les grecs.  
La cour de Constantinople, fatiguée d' être  
continuellement menacée par les latins, fit enfin  
une alliance avec *Saladin* . Cette alliance  
révolta l' Europe. Mais il est évident qu' elle était  
indispensable. On ne s' allie point avec un ennemi  
naturel sans nécessité. Nos alliances d' aujourd'hui  
avec les turcs, moins nécessaires peut-être,  
ne causent pas tant de murmures. *Frédéric*  
s' ouvrit un passage dans la Thrace les armes à la

p365

main contre l' empereur *Isaac Lange* : et  
victorieux des grecs, il gagna deux batailles contre  
le sultan de Cogni ; mais s' étant baigné  
tout en sueur dans les eaux d' une rivière qu' on  
croit être le Cidnus, il en mourut ; et ses  
victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher,  
sans-doute, puisque son fils le duc de Suabe ne  
put rassembler de ces cent-cinquante-mille hommes  
que sept à huit-mille tout au plus. Il les

conduisit à Antioche, et joignit ces débris à ceux du roi de Jérusalem, *Gui De Lusignan*, qui voulait encor attaquer son vainqueur *Saladin*, malgré la foi des sermens et malgré l' inégalité des armes.

Après plusieurs combats dont aucun ne fut décisif, ce fils de *Frédéric Barberousse*, qui eût pu être empereur d' occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu' il mourut martyr de la chasteté, et qu' il eût pu réchaper par l' usage des femmes, sont à la fois des panégyristes bien hardis et des physiciens peu instruits. On en dit autant depuis du roi de France *Louis Viii*.

L' Asie Mineure était un goufre où l' Europe venait se précipiter. Non seulement cette armée immense de l' empereur *Frédéric* était perdue ; mais des flottes d' anglais, de français, d' italiens, d' allemands, précédnt encor l' arrivée de *Philippe-Auguste* et de *Richard Coeur De Lion*, avaient amené de nouveaux croisés et de nouvelles victimes.

Le roi de France et le roi d' Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Presque

p366

tous les chrétiens de l' orient s' étaient rassemblés pour assiéger cette ville. *Saladin* était embarrassé vers l' Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d' orient, on compta plus de trois-cent-mille combattans.

Ptolémaïs à-la-vérité fut prise ; mais la discorde qui devait nécessairement diviser deux rivaux de gloire et d' intérêt, tels que *Philippe* et *Richard*, fit plus de mal que ces trois-cent-mille ne firent d' exploits heureux. *Philippe*, fatigué de ces divisions, et plus encor de la supériorité et de l' ascendant que prenait en tout *Richard* son vassal, retourna dans sa patrie, qu' il n' eût pas dû quitter peut-être, mais qu' il eût dû revoir avec plus de gloire.

*Richard* demeuré maître du champ d' honneur, mais non de cette multitude de croisés, plus divisés entr' eux que ne l' avaient été les deux rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin* qui revenait vainqueur de la Mésopotamie, livra bataille aux croisés près de Césarée. *Richard* eut la gloire de désarmer *Saladin* : ce fut presque tout ce qu' il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée : et *Richard* s' en retourna, avec plus de gloire à-la-vérité que *Philippe-Auguste* , mais d' une manière bien moins prudente. Il partit avec un seul vaisseau : et ce vaisseau ayant fait naufrage sur les côtes de Venise, il traversa déguisé et mal accompagné la moitié de l' Allemagne.

p367

Il avait offensé en Syrie par ses hauteurs un duc d' Autriche, et il eut l' imprudence de passer par ses terres. Ce duc d' Autriche le chargea de chaînes et le livra au barbare et lâche empereur *Henri Vi* qui le garda en prison comme un ennemi qu' il aurait pris en guerre, et qui exigea de lui, dit-on, cent-mille marcs d' argent pour sa rançon. *Saladin* qui avait fait un traité avec *Richard* , par lequel il laissait aux chrétiens le rivage de la mer depuis Tyr jusqu' à Joppé, garda fidèlement sa parole. Il mourut trois ans après à Damas, admiré des chrétiens mêmes. Il avait fait porter dans sa dernière maladie, au lieu du drapeau qu' on élevait devant sa porte, le drap qui devait l' ensevelir ; et celui qui tenait cet étendart de la mort, criait à haute voix : " voilà tout ce que *Saladin* , vainqueur de l' orient, remporte de ses conquêtes. " on dit qu' il laissa par son testament des distributions égales d' aumônes aux pauvres mahométans, juifs et chrétiens : voulant faire entendre par cette disposition, que tous les hommes sont frères, et que pour les secourir il ne faut pas s' informer de ce qu' ils croient, mais de ce qu' ils souffrent. L' ardeur des croisades ne s' amortissait pas : et les guerres de *Philippe-Auguste* contre l' Angleterre et contre l' Allemagne, n' empêchèrent pas qu' un grand nombre de seigneurs français ne se croisât encor. Le principal moteur de cette émigration fut un prince flamand, ainsi que *Godefroy De Bouillon* chef de la première. C' était *Baudouin* comte de Flandres. Quatre

p368

mille chevaliers, neuf-mille écuyers, et vingt mille hommes de pied, composèrent cette croisade

nouvelle, qu' on peut appeler la cinquième. Venise devenait de jour en jour une république redoutable, qui appuyait son commerce par la guerre. Il faut s' adresser à elle préférablement à tous les rois de l' Europe. Elle s' était mise en état d' équiper des flottes, que les rois d' Angleterre, d' Allemagne, de France ne pouvaient alors fournir. Ces républicains industrieux gagnèrent à cette croisade de l' argent et des terres. Premièrement ils se firent payer quatre-vingt-cinq mille marcs d' argent pour transporter seulement l' armée dans le trajet. Secondement ils se servirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galères, pour faire d' abord des conquêtes en Dalmatie. Le pape *Innocent iii* les excommunia, soit pour la forme, soit qu' il craignît déjà leur grandeur. Ces croisés excommuniés n' en prirent pas moins Zara et son territoire, qui accrut les forces de Venise. Cette croisade fut différente de toutes les autres, en ce qu' elle trouva Constantinople divisée, et que les précédentes avaient eu en tête des empereurs affermis. Les vénitiens, le comte de Flandres, le marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux chefs toujours politiques quand la multitude est effrenée, virent que le tems était venu d' exécuter l' ancien projet contre l' empire des grecs. *Isaac Lange* avait été privé de la liberté et de l' usage de la vue par son frère *Alexis* . Le

p369

fils d' *Isaac* avait un parti, et les croisés lui offrirent leur dangereux secours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toujours pleine de tumulte. Le jeune *Alexis* , détesté des grecs, pour avoir introduit les latins, fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ses parens, surnommé *Mirziflos* , l' étrangla de ses mains. Les croisés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des séditions qui désolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent presque sans résistance ; et ayant tué tout ce qui se présenta, ils s' abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l' avarice. *Nicétas* assure que le seul butin des seigneurs de France fut évalué à quatre-cent-mille marcs d' argent. Les églises furent pillées : et ce qui

marque assez le caractère de la nation qui n' a jamais changé, les français dansèrent avec des femmes dans le sanctuaire de l' église de *ste Sophie* .

Ce fut pour la première fois que la ville de Constantinople fut prise et saccagée : et elle le fut par des chrétiens qui avaient fait voeu de ne combattre que les infidèles.

On ne voit pas que ce feu grégeois, tant vanté par les historiens, ait fait le moindre effet.

S' il était tel qu' on le dit, il eût toujours donné sur terre et sur mer une victoire assurée. Si c' était quelque chose de semblable à nos phosphores, l' eau pouvait à-la-vérité le conserver, mais il n' aurait point eu d' action dans l' eau. Enfin, malgré ce secret, les turcs avaient enlevé

p370

presque toute l' Asie Mineure aux grecs, et les latins leur arrachèrent le reste.

Le plus puissant des croisés, *Baudouin* comte de Flandres, se fit élire empereur. Ce nouvel usurpateur condamna l' autre usurpateur *Mirziflos* à être précipité du haut d' une colonne. Les autres croisés partagèrent l' empire. Les vénitiens se donnèrent le Péloponnèse, l' isle de Candie, et plusieurs villes des côtes de Phrygie, qui n' avaient point subi le joug des turcs. Le marquis de Montferrat prit la Thessalie. Ainsi *Baudouin* n' eut guères pour lui que la Thrace et la Moesie. à l' égard du pape, il y gagna, du moins pour un tems, toute l' église d' orient. Cette conquête eût pu avec le tems valoir un royaume : Constantinople était autre chose que Jérusalem.

Ces croisés, qui ruinaient des chrétiens leurs frères, auraient pu bien plus aisément que tous leurs prédécesseurs chasser les turcs de l' Asie. Les états de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de chevaliers qui avaient fait voeu d' aller secourir Jérusalem, il ne passa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Montfort* , qui ayant en vain cherché un état en Grèce et en Syrie, se mit ensuite à la tête d' une croisade contre les albigeois, pour usurper avec la croix quelque chose sur les chrétiens.

Il restait beaucoup de princes de la famille impériale des *Comnènes* , qui ne perdirent point courage dans la destruction de leur empire. Un d' eux, qui portait aussi le nom d' *Alexis* ,

se réfugia avec quelques vaisseaux vers la Colchide ; et là, entre la mer et le mont Caucase, forma un petit état, qu' on apella l' *empire de Trebizonde* : tant on abusait de ce mot d' *empire* .

*Théodore Lascaris* reprit Nicée, et s' établit dans la Bithinie, en se servant à propos des arabes contre les turcs. Il se donna aussi le titre d' empereur, et fit élire un patriarche de sa communion. D' autres grecs, unis avec les turcs mêmes, apellèrent à leur secours leurs anciens ennemis les bulgares, contre le nouvel empereur *Baudouin De Flandres* , qui jouït à peine de sa conquête. Vaincu par eux près d' Andrinople, on lui coupa les bras et les jambes, et il expira en proie aux bêtes féroces.

On s' étonne que les sources de ces émigrations ne tarissent pas. On pourrait s' étonner du contraire. Les esprits des hommes étaient en mouvement. Les confesseurs ordonnaient aux pénitens d' aller à la terre sainte. Les fausses nouvelles qui en venaient tous les jours, donnaient de fausses espérances.

Un moine breton nommé *Esloin* conduisit en Syrie vers l' an 1204 une multitude de bretons. La veuve d' un roi de Hongrie se croisa avec quelques femmes, croyant qu' on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique passa jusqu' aux enfans : et il y en eut des milliers, qui conduits par des maîtres d' école et des moines, quittèrent les maisons de leurs parens, sur la foi de ces paroles : *seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans*. leurs conducteurs en vendirent une partie aux musulmans :

le reste périt de misère.

L' état d' Antioche était ce que les chrétiens avaient conservé de plus considérable en Syrie.

Le royaume de Jérusalem n' existait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l' occident qu' il fallait un roi de Jérusalem.

Un *émery De Lusignan* , roi titulaire, étant mort vers l' an 1205, l' évêque de Ptolémaïs proposa d' aller demander en France un roi de Judée. *Philippe Auguste* nomma un cadet de la maison de Brienne en Champagne, qui avait à peine un patrimoine. On voit par le choix du

roi quel était le royaume.

Ce roi titulaire, ses chevaliers, les bretons qui avaient passé la mer, plusieurs princes allemands, un duc d' Autriche, un roi de Hongrie, nommé *André* , suivi d' assez belles troupes, les templiers, les hospitaliers, les évêques de Munster et d' Utrecht ; tout cela pouvait encor faire une armée de conquérans, si elle avait eu un chef ; mais c' est ce qui manqua toûjours. Le roi de Hongrie s' étant retiré, un comte de Hollande entreprit ce que tant de rois et de princes n' avaient pu faire. Les chrétiens semblaient toucher au tems de se relever : leurs espérances s' accrurent par l' arrivée d' une foule de chevaliers qu' un légat du pape leur amena. Un archevêque de Bourdeaux, les évêques de Paris, d' Angers, d' Autun, de Beauvais, accompagnèrent le légat avec des troupes considérables. Quatre-mille anglais, autant d' italiens, vinrent sous diverses bannières. Enfin *Jean De Brienne* , qui était arrivé à Ptolémaïs presque

p373

seul, se trouve à la tête de près de cent-mille combattans.

*Saphadin*, frère du fameux *Saladin* , qui avait joint depuis peu l' égypte à ses autres états, venait de démolir les restes des murailles de Jérusalem, qui n' était plus qu' un bourg ruiné : mais comme *Saphadin* paraissait mal affermi dans l' égypte, les croisés crurent pouvoir s' en emparer.

De Ptolémaïs le trajet est court aux embouchures du Nil. Les vaisseaux qui avaient aporté tant de chrétiens, les portèrent en trois jours vers l' ancienne Peluse.

Près des ruines de Peluse est élevée Damiette, sur une chaussée qui la défend des inondations du Nil. Les croisés commencèrent le siège pendant la dernière maladie de *Saphadin* , et le continuèrent après sa mort. *Mélédin*, l' aîné de ses fils, régnait alors en égypte, et passait pour aimer les loix, les sciences et le repos plus que la guerre. *Corradin*, sultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le secourir contre les chrétiens. Le siège, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Asie et en Afrique.

*st François D' Assise* , qui établissait alors son ordre, passa lui-même au camp des assiégeans : et s' étant imaginé qu' il pourrait aisément convertir

le sultan *Mélédin* , il s'avança avec son compagnon, frère *Illuminé* , vers le camp des égyptiens. On les prit, on les conduisit au sultan. *François* le prêcha en italien. Il proposa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu, dans lequel

p374

ses imans d' un côté, *François* et *Illuminé* de l' autre, se jetteraient, pour faire voir quelle était la religion véritable. *Mélédin* répondit en riant, que ses prêtres n' étaient pas hommes à se jeter au feu pour leur foi. Alors *François* proposa de s' y jeter tout seul. *Mélédin* lui dit, que s' il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter de sa religion. Ensuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu' il ne pouvait être un espion dangereux. Damiette cependant fut prise, et semblait ouvrir le chemin à la conquête de l' égypte. Mais *Pélage Albano* , bénédictin espagnol, légat du pape, et cardinal, fut cause de sa perte. Le légat prétendait que le pape étant chef de toutes les croisades, celui qui le représentait, en était incontestablement le général ; que le roi de Jérusalem n' étant roi que par la permission du pape, devait obéir en tout au légat. Ces divisions consumèrent du tems. Il fallut écrire à Rome. Le pape ordonna au roi de retourner au camp, et le roi y retourna pour servir sous le bénédictin. Ce général engagea l' armée entre deux bras du Nil, précisément au tems que ce fleuve, qui nourrit et qui défend l' égypte, commençait à se déborder. Le sultan par des écluses inonda le camp des chrétiens. D' un côté, il brula leurs vaisseaux ; de l' autre côté le nil croissait et menaçait d' engloutir l' armée du légat. Elle se trouvait dans l' état où l' on peint les égyptiens de *pharaon* , quand ils virent la mer prête à retomber sur eux. Les contemporains conviennent que dans cette

p375

extrémité on traita avec le sultan. Il se fit rendre Damiette ; il renvoya l' armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre ; et il garda le roi *Jean*

*De Brienne* en ôtage.

Les chrétiens n' avaient plus d' espérance que dans l' empereur *Frédéric li*. *Jean De Brienne* , sorti d' ôtage, lui donna sa fille, et les droits au royaume de Jérusalem pour dot.

L' empereur *Frédéric li* concevait très-bien l' inutilité des croisades ; mais il fallait ménager les esprits des peuples et éluder les coups des papes. Il me semble que la conduite qu' il tint, est un modèle de la plus parfaite politique. Il négocie à la fois avec le pape et avec le sultan *Méledin* . Son traité étant signé entre le sultan et lui, il part pour la Palestine, mais avec un cortège, plutôt qu' avec une armée. à peine est-il arrivé, qu' il rend public le traité par lequel on lui cède Jérusalem, Nazaret, et quelques villages. Il fait répandre dans l' Europe, que sans verser une goutte de sang, il a repris les saints lieux. On lui reprochait d' avoir laissé par le traité une mosquée dans Jérusalem. Le patriarche de cette ville le traitait d' athée. Ailleurs il était regardé comme un prince qui savait régner. Il faut avouer, quand on lit l' histoire de ces tems, que ceux qui ont imaginé des romans, n' ont guères pu aller par leur imagination au-delà de ce que fournit ici la vérité. C' est peu que nous ayons vu quelques années auparavant un comte de Flandres, qui ayant fait voeu d' aller à la terre sainte, se saisit en chemin

p376

de l' empire de Constantinople. C' est peu que *Jean De Brienne* cadet de Champagne, devenu roi de Jérusalem, ait été sur le point de subjuguier l' égypte. Ce même *Jean De Brienne* , n' ayant plus d' états, marche presque seul au secours de Constantinople. Il arrive pendant un interrègne, et on l' élit empereur. Son successeur *Baudouin li* dernier empereur latin de Constantinople, toujours pressé par les grecs, courait, une bulle du pape à la main, implorer en vain le secours de tous les princes de l' Europe. Tous les princes étaient alors hors de chez eux. Les empereurs d' occident couraient à la terre sainte : les papes étaient presque toujours en France, et les rois prêts à partir pour la Palestine.

*Thibaud De Champagne* roi de Navarre, si célèbre par son amour pour la reine mère de *st Louis* et par ses chansons, fut aussi un de

ceux qui s' embarquèrent alors pour la Palestine.  
Il revint la même année : et c' était être heureux.  
Environ soixante et dix chevaliers français,  
qui voulurent se signaler avec lui, furent  
tous pris et menés au grand Caire, au neveu de  
*Mélédin* , nommé *Mélecsala* , qui ayant  
hérité des états et des vertus de son oncle, les  
traita humainement, et les laissa enfin retourner dans  
leur patrie pour une rançon modique.  
En ce tems le territoire de Jérusalem n' appartient  
plus ni aux syriens ni aux égyptiens, ni  
aux chrétiens, ni aux musulmans. Une révolution  
qui n' avait point d' exemple, donnait une  
nouvelle face à la plus grande partie de l' Asie.

p377

*Gingis-Kan* et ses tartares avaient franchi le  
Caucase, le Taurus, l' Immaüs. Les peuples qui  
fuyaient devant eux, comme des bêtes féroces  
chassées de leurs repaires par d' autres animaux  
plus terribles, fondaient à leur tour sur les  
terres abandonnées.  
Les habitans du Chorazan, qu' on nomma  
corasmins, poussés par les tartares, se précipitèrent  
sur la Syrie, ainsi que les goths au  
quatrième siècle, chassés par des scythes, étaient  
tombés sur l' empire romain. Ces corasmins idolâtres  
éborgèrent ce qui restait à Jérusalem de  
turcs, de chrétiens, de juifs. Les chrétiens  
qui restaient dans Antioche, dans Tyr, dans  
Sidon et sur ces côtes de la Syrie, suspendirent  
quelque tems leurs querelles particulières pour  
résister à ces nouveaux brigands. Ces chrétiens  
étaient alors ligués avec le sultan de Damas.  
Les templiers, les chevaliers de *st Jean* , les  
chevaliers teutoniques, étaient des défenseurs  
toujours armés. L' Europe fournissait sans cesse  
quelques volontaires. Enfin, ce qu' on put ramasser,  
combattit les corasmins. La défaite des croisés  
fut entière. Ce n' était pas là le terme de leurs  
malheurs. De nouveaux turcs vinrent ravager  
ces côtes de Syrie après les corasmins, et  
exterminèrent presque tout ce qui restait de  
chevaliers. Mais ces torrens passagers laissèrent  
toujours aux chrétiens les villes de la côte.  
Les latins, renfermés dans leurs villes maritimes,  
se virent alors sans secours, et leurs  
querelles augmentaient leurs malheurs. Les  
princes d' Antioche n' étaient occupés qu' à faire

la guerre à quelques chrétiens d' Arménie. Les factions des vénitiens, des génois et des pisans se disputaient la ville de Ptolémaïs. Les templiers et les chevaliers de *st Jean* se disputaient tout. L' Europe refroidie n' envoyait presque plus de ces pèlerins armés. Les espérances des chrétiens d' orient s' éteignaient, quand *st Louis* entreprit la dernière croisade.

## CHAPITRE 46

De saint Louis  
et de la  
dernière croisade.

*Louis IX* paraissait un prince destiné à réformer l' Europe, si elle avait pu l' être, à rendre la France triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d' un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi. Sa libéralité ne déroba rien à une sage économie. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte : et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s' il n' avait jamais été que malheureux.

Il n' est pas donné à l' homme de porter plus loin la vertu.  
Il avait conjointement avec la régente sa mère qui savait régner, réprimé l' abus de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques. Ils voulaient que les officiers de justice saisissent les biens de quiconque était excommunié, sans examiner si l' excommunication était juste ou injuste. Le roi distinguant très-sagement entre les loix civiles auxquelles tout doit être soumis, et les loix de l' église dont l' empire doit ne s' étendre que sur les consciences, ne laissa pas plier les loix du royaume sous cet abus des excommunications. Ayant dès le commencement de son administration, contenu les prétentions des évêques et des laïcs dans leurs bornes, il avait réprimé les factions de la Bretagne : il

avait gardé une neutralité prudente entre les emportemens de *Grégoire IX* et les vengeances de *Frédéric II*.

Son domaine déjà fort grand, s' était accru de plusieurs terres qu' il avait achetées. Les rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres, et non ceux des peuples. Leur grandeur dépendait d' une économie bien entendue, comme celle d' un seigneur particulier.

Cette administration l' avait mis en état de lever de fortes armées contre le roi d' Angleterre *Henri III* et contre des vassaux de France unis avec l' Angleterre. *Henri III* moins riche, moins obéi de ses anglais, n' eut ni d' aussi bonnes troupes, ni d' aussi-tôt prêtes. *Louis* le battit deux fois, et surtout à la journée de Taillebourg

p380

en Poitou. Le roi anglais s' enfuit devant lui. Cette guerre fut suivie d' une paix utile. Les vassaux de France rentrés dans leur devoir, n' en sortirent plus. Le roi n' oublia pas même d' obliger l' anglais à payer cinq-mille livres sterlings pour les frais de la campagne.

Quand on songe qu' il n' avait pas vingt-quatre ans lorsqu' il se conduisit ainsi, et que son caractère était fort au-dessus de sa fortune, on voit ce qu' il eût fait, s' il fût demeuré dans sa patrie, et on gémit que la France ait été si malheureuse par ces vertus mêmes, qui devaient faire le bonheur du monde.

L' an 1244 *Louis* attaqué d' une maladie violente, crut, dit-on, dans une léthargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles. à peine put-il parler qu' il fit voeu de se croiser. La reine sa mère, la reine sa femme, son conseil, tout ce qui l' approchait, sentit le danger de ce voeu funeste.

L' évêque de Paris même lui en représenta les dangereuses conséquences ; mais *Louis* regardait ce voeu comme un lien sacré, qu' il n' était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition. Enfin laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il part avec sa femme, et ses trois frères que suivent aussi leurs épouses ; presque toute la chevalerie de France l' accompagne. Il y eut dans l' armée près de trois mille chevaliers-bannerets. Une partie de la flotte immense qui portait tant de princes et de soldats, part de Marseille,

l' autre d' Aiguemortes, qui n' est plus un port aujourd'hui.

p381

On voit par les comptes de *st Louis* combien ces croisades apauvrissaient la France. Il donnait au seigneur de Vallery huit-mille livres pour trente chevaliers. Le connétable avait pour quinze chevaliers trois-mille livres. L' archevêque de Rheims et l' évêque de Langres recevaient chacun quatre-mille livres pour quinze chevaliers que chacun d' eux conduisait. Cent-soixante et deux chevaliers mangeaient aux tables du roi. Ces dépenses, et les préparatifs étaient immenses.

Si la fureur des croisades et la religion des sermens avaient permis à la vertu de *Louis* d' écouter la raison, non seulement il eût vu le mal qu' il faisait à son pays, mais l' injustice extrême de cet armement qui lui paraissait si juste.

Le projet n' eût-il été que d' aller mettre les français en possession de Jérusalem, ils n' y avaient aucun droit. Mais on marchait contre le vieux et sage *Mélecsala* soudan d' égypte, qui certainement n' avait rien à démêler avec le roi de France. *Mélecsala* était musulman : c' était là le seul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n' y avait pas plus de raison à ravager l' égypte parce qu' elle suivait les dogmes de *Mahomet* , qu' il n' y en aurait aujourd'hui à porter la guerre à la Chine, parce que la Chine est attachée à la morale de *Confucius* .

*Louis* mouilla dans l' isle de Chypre : le roi de cette isle se joint à lui. On aborde en égypte. Le soudan d' égypte ne possédait point Jérusalem. La Palestine alors était ravagée par les corasmins. Le sultan de Syrie leur abandonnait

p382

ce malheureux pays, et le calife de Bagdat toujours reconnu et toujours sans pouvoir ne se mêlait plus de ces guerres. Il restait encor aux chrétiens, Ptolemaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs divisions les exposaient continuellement à être écrasés par les sultans turcs et par les corasmins. Dans ces circonstances il est difficile de voir

pourquoi le roi de France choisissait l' égypte pour le théâtre de sa guerre. Le vieux *Mélecsala* malade demanda la paix : on la refusa.

*Louis* était renforcé par de nouveaux secours arrivés de France, suivis de soixante-mille combattans, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déjà vaincus, un soudan qui touchait à sa fin. Qui n' eût cru que l' égypte et bientôt la Syrie seraient domptées ? Cependant la moitié de cette armée florissante périt de maladie ; l' autre moitié est vaincue près de la Massoure.

*st Louis* voit tuer son frère *Robert*

*D' Artois* . Il est pris avec ses deux autres frères, le comte d' Anjou et le comte de Poitiers. Ce n' était plus alors *Mélecsala* qui régnait en égypte, c' était son fils *Almoadan* . Ce nouveau soudan avait certainement de la grandeur d' ame ; car le roi *Louis* lui ayant offert pour sa rançon et pour celle des prisonniers un million de besans d' or, *Almoadan* lui en remit la cinquième partie.

Ce soudan fut massacré par les mamélucs, dont son père avait établi la milice. Le gouvernement, partagé alors, semblait devoir être funeste aux chrétiens. Cependant le conseil

p383

égyptien continua de traiter avec le roi. Le sire de *Joinville* rapporte que ces émirs même proposèrent, dans une de leurs assemblées, de choisir *Louis* pour leur soudan.

*Joinville* était prisonnier avec le roi. Ce que raconte un homme de son caractère, a du poids sans-doute. Mais qu' on fasse réflexion, combien dans un camp, dans une maison, on est mal informé des faits particuliers qui se passent dans un camp voisin, dans une maison prochaine ; combien il est hors de vraisemblance que des musulmans songent à se donner pour roi un chrétien ennemi, qui ne connaît ni leur langue, ni leurs moeurs, qui déteste leur religion, et qui ne peut être regardé par eux que comme un chef de brigands étrangers ; on verra que *Joinville* n' a rapporté qu' un discours populaire. Dire fidèlement ce qu' on a entendu dire, c' est souvent rapporter de bonne foi des choses au moins suspectes. Mais nous n' avons point la véritable histoire de *Joinville* ; ce n' est qu' une traduction infidèle qu' on fit du tems de *François I* d' un écrit qu' on n' entendrait aujourd'hui que très difficilement.

Je ne saurais guères encor concilier ce que les historiens disent de la manière dont les musulmans traitèrent les prisonniers. Ils racontent qu' on les faisait sortir un à un d' une enceinte où ils étaient renfermés, qu' on leur demandait s' ils voulaient renier Jésus-Christ, et qu' on coupait la tête à ceux qui persistaient dans le christianisme. D' un autre côté ils attestent, qu' un vieil émir

p384

fit demander par interprète aux captifs, s' ils croyaient en Jésus-Christ ; et les captifs ayant dit qu' ils croyaient en lui : " consolez-vous, " dit l' émir ; " puisqu' il est mort pour vous, et qu' il a sù ressusciter, il saura bien vous sauver. " ces deux récits semblent un peu contradictoires ; et ce qui est plus contradictoire encore, c' est que ces émirs fissent tuer des captifs dont ils espéraient une rançon. Au reste ces émirs s' en tinrent aux huit-cent-mille besans auxquels leur soudan avait bien voulu se restreindre pour la rançon des captifs. Et lorsqu' en vertu du traité, les troupes françaises qui étaient dans Damiette, rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la reine et ses belles-soeurs avec respect. Ce n' est pas que tous les soldats musulmans fussent modérés. Le vulgaire en tout pays est féroce. Il y eut sans-doute beaucoup de violences commises, des captifs maltraités et tués. Mais enfin j' avoue que je suis étonné que le soldat mahométan n' exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers, qui des ports de l' Europe étaient venus sans aucune raison ravager les terres de l' égypte. *st Louis*, délivré de captivité, se retire en Palestine, et y demeure près de quatre ans avec les débris de ses vaisseaux et de son armée. Il va visiter Nazaret, au lieu de retourner en France, et enfin ne revient dans sa patrie qu' après la mort de la reine *Blanche* sa mère ; mais il y rentre pour former une croisade nouvelle.

p385

Son séjour à Paris lui procurait continuellement

des avantages et de la gloire. Il reçut un honneur qu' on ne peut rendre qu' à un roi vertueux. Le roi d' Angleterre *Henri Iii* et ses barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l' arrêt en souverain ; et si cet arrêt qui favorisait *Henri Iii* ne put apaiser les troubles d' Angleterre, il fit voir au moins à l' Europe quel respect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frère le comte d' Anjou dut à la réputation de *Louis* et au bon ordre de son royaume, l' honneur d' être choisi par le pape pour roi de Sicile.

*Louis* cependant augmentait ses domaines de l' acquisition de Namur, de Peronne, d' Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d' Angleterre tout ce qu' ils possédaient en France. Les querelles de *Henri Iii* et de ses barons lui facilitaient les moyens : mais il préféra la justice à l' usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin : mais il les fit renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la couronne par *Philippe-Auguste* . Ainsi la paix fut affermie avec sa réputation.

Il établit le premier la justice de ressort, et les sujets opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands baillages royaux créés pour les écouter. Sous lui des lettrés commencèrent à être admis aux séances de ces parlements, dans lesquels des chevaliers qui rarement savaient lire décidaient de

p386

la fortune des citoyens. Il joignit à la piété d' un religieux la fermeté éclairée d' un roi, en reprimant les entreprises de la cour de Rome par cette fameuse pragmatique qui conserve les anciens droits de l' église, nommés libertés de l' église gallicane.

Enfin treize ans de sa présence réparaient en France tout ce que son absence avait ruiné ; mais sa passion pour les croisades l' entraînaient. Les papes l' encourageaient. *Clément Iv* lui accordait une décime sur le clergé pour trois ans. Il part enfin une seconde fois, et à peu près avec les mêmes forces. Son frère, qu' il a fait roi de Sicile, doit le suivre. Mais ce n' est plus ni du côté de la Palestine, ni du côté de l' égypte, qu' il tourne sa dévotion et ses armes. Il fait cingler sa flotte vers Tunis.

Les chrétiens de Syrie n' étaient plus la race de ces premiers francs établis dans Antioche et dans Tyr. C' était une génération mêlée de syriens, d' arméniens et d' européens. On les appelait *poulains* , et ces restes sans vigueur étaient pour la plupart soumis aux égyptiens. Les chrétiens n' avaient plus de villes fortes que Tyr et Ptolémaïs.

Les religieux templiers et hospitaliers, qu' on peut en quelque sens comparer à la milice des mammelucs, se faisaient entre eux, dans ces villes mêmes, une guerre si cruelle, que dans un combat de ces moines militaires, il ne resta aucun templier en vie.

Quel rapport y avait-il entre cette situation de quelques métifs sur les côtes de Syrie, et le

p387

voyage de *st Louis* à Tunis ? Son frère *Charles D' Anjou* roi de Naples et de Sicile, ambitieux, cruel, intéressé, faisait servir la simplicité héroïque de *Louis* à ses desseins. Il prétendait que le roi de Tunis lui devait quelques années de tribut. Il voulait se rendre maître de ces pays : et *st Louis* espérait, disent tous les historiens (je ne sai sur quel fondement) convertir le roi de Tunis. étrange manière de gagner ce mahométan au christianisme ! On fait une descente à main armée dans ses états, vers les ruines de Carthage.

Mais bientôt le roi est assiégé lui-même dans son camp par les maures réunis. Les mêmes maladies que l' intempérance de ses sujets transplantés et le changement de climat avaient attirées dans son camp en égypte, désolèrent son camp de Carthage. Un de ses fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette espèce de contagion devant Tunis. Enfin le roi en fut attaqué ; il se fit étendre sur la cendre, et expira à l' âge de cinquante-cinq ans avec la piété d' un religieux et le courage d' un grand-homme. Ce n' est pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage ayent vû mourir un roi chrétien, qui venait combattre des musulmans, dans un pays où *Didon* avait apporté les dieux des syriens. à peine est-il mort que son frère le roi de Sicile arrive.

On fait la paix avec les maures, et les débris des chrétiens sont ramenés en Europe.

On ne peut guères compter moins de cent-mille

personnes sacrifiées dans les deux expéditions de *st Louis* . Joignez les cent-cinquante mille qui suivirent *Frédéric Barberousse* , les trois-cent-mille de la croisade de *Philippe-Auguste* et de *Richard* , deux-cent-mille au moins au tems de *Jean De Brienne* ; comptez les cent-soixante-mille croisés qui avaient déjà passé en Asie, et n' oubliez pas ce qui périt dans l' expédition de Constantinople et dans les guerres qui suivirent cette révolution, sans parler de la croisade du nord et de celle contre les albigeois ; on trouvera que l' orient fut le tombeau de plus de deux-millions d' européens.

Plusieurs pays en furent dépeuplés et apauvris.

Le sire de *Joinville* dit expressément, qu' il ne voulut pas accompagner *Louis* à sa seconde croisade, parce qu' il ne le pouvait, et que la première avait ruiné toute sa seigneurie.

La rançon de *st Louis* avait coûté huit-cent mille besans, c' était environ neuf-millions de la monnaie qui court actuellement (en 1740.) si des deux-millions d' hommes qui moururent dans le levant, chacun emporta seulement cent francs, c' est encor deux-cent-millions de livres qu' il en coûta. Les génois, les pisans, et surtout les vénitiens s' y enrichirent : mais la France, l' Angleterre, l' Allemagne furent épuisées. On dit que les rois de France gagnèrent à ces croisades, parce que *st Louis* augmenta ses domaines, en achetant quelques terres des seigneurs ruinés. Mais il ne les accrut que pendant

ses treize années de séjour par son économie.

Le seul bien que ces entreprises procurèrent, ce fut la liberté que plusieurs bourgades achetèrent de leurs seigneurs. Le gouvernement municipal s' accrut un peu des ruines des possesseurs des fiefs. Peu à peu ces communautés pouvant travailler et commercer pour leur propre avantage, exercèrent les arts et le commerce que l' esclavage éteignait.

Cependant ce peu de chrétiens métifs cantonnés sur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en esclavage. Ptolémaïs, leur principal azile, et qui n' était en effet qu' une retraite de bandits fameux par leurs crimes, ne put

résister aux forces du soudan d' égypte  
*Mélecsérâph* . Il la prit en 1291. Tyr et Sidon  
se rendirent à lui. Enfin vers la fin du douzième  
siècle il n' y avait plus dans l' Asie aucune trace  
aparente de ces émigrations des chrétiens.

p390

## CHAPITRE 47

Suite de la prise  
de Constantinople  
par les croisés.

Ce gouvernement féodal de France avait  
produit, comme on l' a vu, bien des conquérans.  
Un pair de France duc de Normandie,  
avait subjugué l' Angleterre ; de simples  
gentilshommes la Sicile : et parmi les croisés,  
des seigneurs de France avaient eu pour quelque  
tems Antioche et Jérusalem. Enfin *Baudouin* ,  
pair de France et comte de Flandres,  
avait pris Constantinople. Nous avons vu les  
mahométans d' Asie céder Nicée aux empereurs  
grecs fugitifs. Ces mahométans même s' alliaient  
avec les grecs contre les francs et les  
latins leurs communs ennemis ; et pendant ces  
tems-là les irruptions des tartares dans l' Asie  
et dans l' Europe empêchaient les musulmans  
d' opprimer ces grecs. Les francs, maîtres de  
Constantinople, élisaient leurs empereurs ; les  
papes les confirmaient.

*Pierre De Courtenay*, comte d' Auxerre, de la  
maison de France, ayant été élu, fut couronné  
et sacré dans Rome par le pape *Honorius Iii* .

p391

Les papes se flataient alors de donner les empires  
d' orient et d' occident. On a vu ce que  
c' était que leur droit sur l' occident, et combien  
de sang coûta cette prétention. à l' égard de  
l' orient, il ne s' agissait guère que de  
Constantinople, d' une partie de la Thrace et de  
la Thessalie. Cependant le patriarche latin, tout  
soumis qu' il était au pape, prétendait qu' il  
n' appartenait qu' à lui de couronner ses maîtres,  
tandis que le patriarche grec siégeant tantôt à

Nicée, tantôt à Andrinople, anatématisait et l'empereur latin, et le patriarche de cette communion, et le pape même. C' était si peu de chose que cet empire latin de Constantinople, que *Pierre De Courtenay* , en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des grecs, et après sa mort ses successeurs n' eurent précisément que la ville de Constantinople et son territoire. Des français possédaient l' Achaïe ; les vénitiens avaient la Morée. Constantinople autrefois si riche, était devenue si pauvre, que *Baudouin li* (j' ai peine à le nommer empereur) mit en gage pour quelque argent entre les mains des vénitiens la couronne d' épines de Jésus-Christ, ses langes, sa robe, sa serviette, son éponge, et beaucoup de morceaux de la vraie croix. *st Louis* retira ces gages des mains des vénitiens, et les plaça dans la sainte chapelle de Paris, avec d' autres reliques, qui sont des témoignages de piété plutôt que de la connaissance de l' antiquité. On vit ce *Baudouin li* venir en 1245 au

p392

concile de Lyon, dans lequel le pape *Innocent Iv* excommunia si solennellement *Frédéric li* . Il y implora vainement le secours d' une croisade, et ne retourna dans Constantinople que pour la voir enfin retomber au pouvoir des grecs ses légitimes possesseurs. *Michel Paléologue* , empereur et tuteur du jeune empereur *Lascharis* , reprit la ville par une intelligence secrète. *Baudouin* s' enfuit ensuite en France, où il vécut de l' argent que lui valut la vente de son marquisat de Namur qu' il fit au roi *st Louis* . Ainsi finit cet empire des croisés. Les grecs raportèrent leurs moeurs dans leur empire. L' usage recommença de crever les yeux. *Michel Paléologue* se signala d' abord en privant son pupille de la vue et de la liberté. On se servait auparavant d' une lame de métal ardente : *Michel* employa le vinaigre bouillant, et l' habitude s' en conserva ; car la mode entre jusques dans les crimes. *Paléologue* ne manqua pas de se faire absoudre solennellement de cette cruauté par son patriarche et par ses évêques, qui répandaient des larmes de joie, dit-on, à cette pieuse cérémonie. *Paléologue* se frappait la poitrine, demandait pardon à Dieu, et se gardait bien de délivrer de prison son pupille et son empereur.

Quand je dis que la superstition rentra dans Constantinople avec les grecs, je n' en veux pour preuve que ce qui arriva en 1284. Tout l' empire était divisé entre deux patriarches.

p393

L' empereur ordonna, que chaque parti présenterait à Dieu un mémoire de ses raisons dans *ste Sophie* , qu' on jetterait les deux mémoires dans un brasier béni, et qu' ainsi la volonté de Dieu se déclarerait. Mais la volonté céleste ne se déclara qu' en laissant bruler les deux papiers, et abandonna les grecs à leurs querelles ecclésiastiques.

L' empire d' orient reprit cependant un peu de vie. La Grèce lui était jointe avant les croisades ; mais il avait perdu presque toute l' Asie Mineure et la Syrie. La Grèce en fut séparée après les croisades, mais un peu de l' Asie Mineure restait.

Tout le reste de cet empire était possédé par des nations nouvelles. L' égypte était devenue la proie de la milice des mammelucs, composée d' abord d' esclaves et ensuite de conquérants. C' étaient des soldats ramassés des côtes septentrionales de la mer Noire : et cette nouvelle forme de brigandage s' était établie du tems de la captivité de *st Louis* .

Le califat touchait à sa fin dans ce treizième siècle, tandis que l' empire de *Constantin* panchait vers la sienne. Vingt usurpateurs nouveaux déchiraient de tous côtés la monarchie fondée par *Mahomet* , en se soumettant à sa religion. Et enfin ces califes de Babylone, nommés les califes abassides, furent entièrement détruits par la famille de *Gengis-Kan* .

Il y eut ainsi dans les douzième et treizième siècles une suite de dévastations non interrompue

p394

dans tout l' hémisphère. Les nations se précipitèrent les unes sur les autres par des émigrations prodigieuses, qui ont établi peu à peu de grands empires. Car tandis que les croisés fondaient sur la Syrie, les turcs minaient les arabes ; et les tartares parurent enfin, qui tombèrent sur les turcs, sur les arabes, sur les

indiens, sur les chinois. Ces tartares conduits par *Gengis-Kan* et par ses fils, changèrent la face de toute la grande Asie, tandis que l'Asie Mineure et la Syrie étaient le tombeau des francs et des sarrazins.

## CHAPITRE 48

p1

De l'orient et de *Genzis-Can*.  
Au delà de la Perse, vers le Gion et l'Oxus, il s'était formé un nouvel empire des débris du califat. Nous l'appellons *carisme*, ou *kouaresm*, du nom corrompu de ses conquérans. Sultan *Mohammed* y régnait à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième, quand la grande invasion

p2

des tartares vint engloutir tant de vastes états. *Mohammed Le Carismien* régnait du fond de l'Irac, qui est l'ancienne Médie, jusqu'au delà de la Sogdiane, et fort avant dans le pays des tartares. Il avait encore ajouté à ses états une partie de l'Inde, et se voyait un des plus grands souverains du monde, mais reconnaissant toujours le calife qu'il dépouillait, et auquel il ne restait que Bagdat.

Par delà le Taurus et le Caucase, à l'orient de la mer Caspienne, et du Volga jusqu'à la Chine, et au nord jusques sous la zone glaciale, s'étendent ces immenses pays des anciens scythes, qui se nommèrent depuis tatars, et que nous appelons tartares du nom de *Tatar-Kan* l'un de leurs plus grands princes. Ces pays paraissent peuplés de tems immémorial, sans qu'on y ait presque jamais bâti de villes. La nature a donné à ces peuples, comme aux arabes bedouins, un goût pour la liberté et pour la vie errante, qui leur a fait toujours regarder les villes comme les prisons où les rois, disent-ils, tiennent leurs esclaves. Leurs courses continuelles, leur vie nécessairement frugale, peu de repos goûté en passant sous une tente, ou sur un chariot, ou sur la terre, en firent des générations d'hommes robustes,

endurcis à la fatigue, qui comme des bêtes féroces trop multipliées, se jettèrent loin de leurs tanières ; tantôt vers le Palus Méotide, lorsqu' ils chassèrent au cinquième siècle les habitans de ces contrées qui se précipitèrent sur l' empire romain ; tantôt à l' orient et au midi, vers l' Arménie et la

p3

Perse, tantôt du côté de la Chine et jusqu' aux Indes ; ainsi ce vaste reservoir d' hommes ignorans et belliqueux a vomi ses inondations dans presque tout notre hémisphère : et les peuples qui habitent aujourd'hui ces déserts, privés de toute connaissance, savent seulement que leurs pères ont conquis le monde.

Chaque horde ou tribu avait son chef, et plusieurs chefs se réunissaient sous un kan. Les tribus voisines de *Dalailama* l' adoraient : et cette adoration consistait principalement en un léger tribut ; les autres, pour tout culte, sacrifiaient à Dieu quelques animaux une fois l' an. Il n' est point dit qu' ils ayent jamais immolé d' hommes à la divinité, ni qu' ils ayent cru un être malfaisant et puissant tel que le diable. Les besoins et les occupations d' une vie vagabonde les garantissaient aussi de beaucoup de superstitions nées de l' oisiveté : ils n' avaient que les défauts que la brutalité attache à une vie dure et sauvage ; et ces défauts mêmes en firent des conquérants.

Tout ce que je peux recueillir de certain sur l' origine de la grande révolution que firent ces tartares aux douzième et treizième siècles, c' est que vers l' orient de la Chine les hordes des monguls ou mogols, possesseurs des meilleures mines de fer, fabriquèrent ce métal avec lequel on se rend maître de ceux qui possèdent tout le reste.

*Cal-Can* , ou *Gassar-Can* , ayeul de *Genzis-Can* , se trouvant à la tête de ces tribus, plus aguerries et mieux armées que les autres, força plusieurs de ses voisins à devenir ses vassaux,

p4

et fonda une espèce de monarchie, telle qu' elle peut subsister parmi des peuples errans et impatiens du joug. Son fils, que les historiens européens

apellent *Pisouca* , affermit cette domination naissante : et enfin *Genzis* l' étendit dans la plus grande partie de la terre connue. Il y avait un puissant état entre ses terres et celles de la Chine ; cet empire était celui d' un kan dont les ayeux avaient renoncé à la vie vagabonde des tartares, pour bâtir des villes à l' exemple des chinois ; il fut même connu en Europe ; c' est à lui qu' on donna d' abord le nom de *Prêtre-Jean* . Des critiques ont voulu prouver que le mot propre est *Prête-Jean* , quoiqu' assurément il n' y eût aucune raison de l' apeller ni *prête* ni *prêtre* .

Ce qu' il y a de vrai, c' est que la réputation de sa capitale, qui faisait du bruit dans l' Asie, avait excité la cupidité des marchands d' Arménie ; ces marchands étaient de l' ancienne communion de *Nestorius* ; quelques-uns de leurs religieux se mirent en chemin avec eux ; et pour se rendre recommandables aux princes chrétiens qui faisaient alors la guerre en Syrie, ils écrivirent qu' ils avaient converti ce grand kan le plus puissant des tartares, qu' ils lui avaient donné le nom de *Jean* , qu' il avait même voulu recevoir le sacerdoce. Voilà la fable qui rendit le *Prêtre-Jean* si fameux dans nos anciennes chroniques des croisades. On alla ensuite chercher le *Prêtre-Jean* en éthiopie, et on donna ce nom à ce prince négre, qui est moitié chrétien schismatique et moitié juif. Cependant le *Prête-Jean* tartare succomba dans une grande

p5

bataille sous les armes de *Genzis* . Le vainqueur s' empara de ses états, et se fit élire souverain de tous les kans tartares, sous le nom de *Genzis-Can* , qui signifie *roi des rois* , ou *grand kan* . Il portait auparavant le nom de *Témugin* . Il paraît que les kans tartares étaient en usage d' assembler des diètes vers le printems : ces diètes s' apellaient *cour-ilté* . Eh qui sait si ces assemblées et nos cours plénières au mois de mars et de mai n' ont pas une origine commune ? *Genzis-Can* publia dans cette assemblée qu' il fallait ne croire qu' un dieu, et ne persécuter personne pour sa religion : preuve certaine que ses vassaux n' avaient pas tous la même créance. La discipline militaire fut rigoureusement établie ; des dizeniens, des centeniens, des capitaines de mille hommes, des chefs de dix-mille sous des généraux, furent tous astraits à des devoirs journaliers ; et tous ceux qui n' allaient point à

la guerre, furent obligés à travailler un jour la semaine pour le service du grand can. L'adultère fut défendu d'autant plus sévèrement que la polygamie était permise. Il n'y eut qu'un canton tartare dans lequel il fut permis aux habitans de demeurer dans l'usage de prostituer les femmes à leurs hôtes. Le sortilège fut expressément défendu sous peine de mort. On a vû que *Charlemagne* ne le punit que par des amendes. Mais il en résulte que les germains, les francs et les tartares croyaient également au pouvoir des magiciens. *Genzis-Can* fit jouer dans cette grande assemblée de princes barbares un ressort qu'on voit souvent

p6

employé dans l'histoire du monde. Un prophète prédit à *Genzis-Can* qu'il serait le maître de l'univers ; les vassaux du grand can s'encouragèrent à remplir la prédiction.

*Genzis* porta une nouvelle loi qui devait faire des héros de ses soldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui dans le combat, apellés au secours de leurs camarades, fuiraient au lieu de les secourir. Bientôt maître de tous les pays qui sont entre le fleuve Volga et la muraille de la Chine, il attaque enfin cet ancien empire, qu'on apellait alors le Catay. Il prit Cambalu, capitale du Catay septentrional. C'est la même ville que nous nommons aujourd'hui Péquin. Maître de la moitié de la Chine, il soumit jusqu'au fond de la Corée. L'imagination des hommes oisifs, qui s'épuise en fictions romanesques, n'oserait pas imaginer qu'un prince partît du fond de la Corée, qui est l'extrémité orientale de notre globe, pour porter la guerre en Perse et aux Indes. C'est ce qu'exécuta *Genzis-Can*.

Le calife de Bagdat, nommé *Nasser*, l'apella imprudemment à son secours. Les califes alors étaient, comme nous l'avons vû, ce qu'avaient été les rois fainéants de France sous la tyrannie des maires du palais : les turcs étaient les maires des califes. Ce sultan *Mohammed* de la race des carismins, dont nous venons de parler, était maître de presque toute la Perse ; l'Arménie, toujours faible, lui payait tribut. Le calife *Nasser*, que ce *Mohammed* voulait enfin dépouiller de l'ombre

p7

de dignité qui lui restait, attira *Genzis-Can* dans la Perse.

Le conquérant tartare avait alors soixante ans ; il paraît qu' il savait régner comme vaincre ; sa vie est un des témoignages qu' il n' y a point de grand conquérant qui ne soit grand politique. Un conquérant est un homme dont la tête se sert avec une habileté heureuse du bras d' autrui. *Genzis* gouvernait si adroitement la partie de la Chine conquise, qu' elle ne se révolta point pendant son absence ; et il savait si bien régner dans sa famille, que ses quatre fils, qu' il fit ses quatre lieutenans-généraux, mirent presque toujours leur jalousie à le bien servir, et furent les instruments de ses victoires.

Nos combats en Europe paraissent de légères escarmouches en comparaison de ces batailles qui ont ensanglanté quelquefois l' Asie. Le sultan *Mohammed* marche contre *Genzis* avec quatre-cent mille combattans, au delà du fleuve Jaxartes près de la ville d' Otrar : et dans les plaines immenses qui sont par-delà cette ville, au quarante-deuxième degré de latitude, il rencontre l' armée tartare de sept-cent-mille hommes, commandée par *Genzis* et par ses quatre fils : les mahométans furent défaits, et Otrar prise. On se servit du bélier dans le siège ; il semble que cette machine de guerre soit une invention naturelle de presque tous les peuples comme l' arc et les flèches.

De ces pays qui sont vers la Transoxane, le vainqueur s' avance à Bocara, ville célèbre dans toute l' Asie par son grand commerce, ses manufactures

p8

d' étoffes, surtout par les sciences que les sultans turcs avaient apprises des arabes, et qui florissaient dans Bocara et dans Samarkande. Si même on en croit le can *Abulgasi* , de qui nous tenons l' histoire des tartares, *bocar* signifie *savant* en langue tartare-mongule ; et c' est de cette étymologie, dont il ne reste aujourd'hui nulle trace, que vint le nom de *Bocara* . Le tartare, après l' avoir rançonnée, la réduisit en cendres ; ainsi que Persepolis avait été brûlée par *Alexandre* . Mais les orientaux qui ont écrit l' histoire de *Genzis-Can* , disent qu' il voulut venger ses ambassadeurs que le sultan avait fait tuer avant cette guerre. S' il peut y avoir quelque excuse pour *Genzis* , il n' y en a point pour *Alexandre* .

Toutes ces contrées à l' orient et au midi de la mer Caspienne furent soumises : et le sultan *Mohammed* , fugitif de province en province, traînant après lui ses trésors et son infortune, mourut abandonné des siens. Enfin le conquérant pénétra jusqu' au fleuve de l' Inde ; et tandis qu' une de ses armées soumettait l' Indoustan, une autre sous un de ses fils subjuga toutes les provinces qui sont au midi et à l' occident de la mer Caspienne, le Corassan, l' Irak, le Shirvan, l' Aran. Elle passa les portes de fer, près desquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par *Alexandre* . C' est l' unique passage de ce côté de la haute Asie à travers les montagnes escarpées et inaccessibles du Caucase. De-là, marchant le long du Volga vers Moscow, cette armée, par-tout victorieuse, ravagea la Russie. C' était

p9

prendre ou tuer des bestiaux et des esclaves. Chargée de ce butin, elle repassa le Volga, et retourna vers *Genzis-Can* par le nord-est de la mer Caspienne. Aucun voyageur n' avait fait, dit-on, le tour de cette mer ; et ces troupes furent les premières qui entreprirent une telle course par des pays incultes, impraticables à d' autres hommes qu' à des tartares, auxquels il ne fallait ni tentes, ni provisions, ni bagages, et qui se nourrissaient de la chair de leurs chevaux, comme de celle des autres animaux.

Ainsi donc la moitié de la Chine, et la moitié de l' Indoustan, presque toute la Perse jusqu' à l' Euphrate, les frontières de la Russie, Casan, Astracan, toute la grande Tartarie, furent subjuguées par *Genzis* , en près de dix-huit années. Il est certain que cette partie du *Tibet* où régnait le grand *lama* , était enclavée dans son empire, et que le pontife ne fut point inquiété par *Genzis* , qui avait beaucoup d' adorateurs de cette idole humaine dans ses armées. Tous les conquérans ont toujours épargné les chefs des religions, et parce que ces chefs les ont flattés, et parce que la soumission du pontife entraîne celle du peuple.

En revenant des Indes par la Perse et par l' ancienne Sogdiane, il s' arrêta dans la ville de Toncat au nord-est du fleuve Jaxarte, comme au centre de son vaste empire. Ses fils, victorieux de tous côtés, des généraux, et tous les princes tributaires, lui apportèrent les trésors de l' Asie. Il en fit des largesses à ses soldats, qui ne connurent que par lui

cette espèce d'abondance. C'est

p10

de là que les russes trouvent souvent aujourd'hui des ornemens d'argent et d'or, et des monumens de luxe enterrés dans les pays sauvages de la Tartarie. C'est tout ce qui reste à présent de tant de déprédations.

Il tint dans les plaines de Toncat une cour plénière triomphale, aussi magnifique qu'avait été guerrière celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mélange de barbarie tartare, et de luxe asiatique. Tous les cans et leurs vassaux, compagnons de ses victoires, étaient sur ces anciens chariots scythes, dont l'usage subsiste encor jusques chez les tartares de la Crimée ; mais ces chars étaient couverts des étoffes précieuses, de l'or, et des pierreries de tant de peuples vaincus. Un des fils de *Genzis* lui fit dans cette diète un présent de cent-mille chevaux. Ce fut dans ces états généraux de l'Asie qu'il reçut les adorations de plus de cinq-cent ambassadeurs des pays conquis. De là il courut remettre sous le joug un grand pays qu'on nommait *Tangut*, frontière de la Chine. Il voulait, âgé d'environ soixante et dix ans, aller achever la conquête de ce grand royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de son ambition. Mais enfin une maladie mortelle le saisit dans son camp sur la route de cet empire, à quelques lieuës de la grande muraille. Jamais ni avant ni après lui aucun homme n'a subjugué plus de peuples. Il avait conquis plus de dix-huit-cent lieuës de l'orient au couchant, et plus de mille du septentrion au midi. Mais dans ses conquêtes il ne fit que détruire ; et si on excepte Bocara

p11

et deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, son empire, de la frontière de Russie jusque à celle de la Chine, fut une dévastation. La Chine fut moins saccagée, parce qu'après la prise de Pequin, ce qu'il envahit ne résista pas. Il partagea avant sa mort ses états à ses quatre fils, et chacun d'eux fut un des plus puissans rois de la terre. On assure qu'on égorga beaucoup d'hommes sur son

tombeau, et qu' on en a usé ainsi à la mort de ses successeurs qui ont régné dans la Tartarie. C' est une ancienne coutume des princes scythes, qu' on a trouvé établie depuis peu chez les negres de Congo : coutume digne de ce que la terre a porté de plus barbare. On prétend que c' était un point d' honneur chez les domestiques des cans tartares de mourir avec leurs maîtres, et qu' ils se disputaient l' honneur d' être enterrés avec eux. Si ce fanatisme était commun, si la mort était si peu de chose pour ces peuples, ils étaient faits pour subjuguer les autres nations. Les tartares, dont l' admiration redoubla pour *Genzis-Can* , quand ils ne le virent plus, imaginèrent qu' il n' était point né comme les autres hommes, mais que sa mère l' avait conçu par le seul secours d' une influence céleste ; comme si la rapidité de ses conquêtes n' était pas un assez grand prodige. S' il fallait donner à de tels hommes un être surnaturel pour père, il faudrait supposer que c' est un être malfaisant. Les enfans de ce conquérant étendirent encor la domination qu' avait laissé leur père. *Octaï* et bientôt après *Coblaï-Can* fils d' *Octaï* , achevèrent

p12

la conquête de la Chine. C' est ce *Coblaï* que vit *Marc Paolo* vers l' an 1260 lorsqu' avec son frère et son oncle il pénétra dans ces pays dont le nom même était alors ignoré, et qu' il appelle *Le Catay* . L' Europe, chez qui ce *Marc Paolo* est fameux pour avoir voyagé dans les états soumis par *Genzis-Can* , ne connut longtems ni ces états ni leur vainqueur. à la vérité le pape *Innocent Iv* en 1246 envoya quelques franciscains dans la Tartarie. Ces moines, qui se qualifiaient ambassadeurs, virent peu de chose, furent traités avec le plus grand mépris, et ne servirent à rien. On était si peu instruit de ce qui se passait dans cette vaste partie du monde, qu' un fourbe nommé *David* fit accroire à *st Louis* en Syrie, qu' il venait auprès de lui de la part du grand can de Tartarie qui s' était fait chrétien. *st Louis* envoya le moine *Rubruquis* dans ces pays en 1258 pour s' informer de ce qui en pouvait être. Il paraît par la relation de *Rubruquis* , qu' il fut introduit devant le petit-fils de *Genzis-Can* qui régnait à la Chine. Mais quelles lumières pouvait-on tirer d' un moine qui ne fit que voyager chez des peuples dont il ignorait

les langues, et qui n' était pas à portée de bien voir ce qu' il voyait ? Il ne raporta de son voyage que beaucoup de fausses notions et quelques vérités indifférentes.

Ainsi donc au même tems que les princes et les barons chrétiens baignaient de sang le royaume de Naples, la Grèce, la Syrie, et l' égypte, l' Asie était saccagée par les tartares. Presque tout notre hémisphère souffrait à la fois.

p13

*Genzis* usa du droit qu' ont eu toujours tous les princes de l' orient, droit semblable à celui de tous les pères de famille dans la loi romaine, de choisir leurs héritiers, et de faire leur partage entre leurs enfans sans avoir égard à l' aînesse. Il déclara grand *can* des tartares son troisième fils *Octai* , dont la postérité régna dans le nord de la Chine jusques vers le milieu du quatorzième siècle. La force des armes y avait introduit les tartares ; les querelles de religion les en chassèrent. Les prêtres *lamas* voulurent exterminer les bonzes. Ceux-ci soulevèrent les peuples. Les princes du sang chinois profitèrent de cette discorde ecclésiastique, et chassèrent enfin leurs dominateurs que l' abondance et le repos avaient amollis.

Un autre fils de *Genzis-Can* nommé *Touchi* eut la Perse et le Turquestan, la Bactriane, le royaume d' Astracan, et le pays des usbecs. Le fils de ce *Touchi* alla jusqu' en Pologne, en Dalmatie, en Hongrie, et aux portes de Constantinople. Il s' apellait *Batoucan* . Les princes de la Tartarie Crimée descendent de lui de mâle en mâle, et les cans usbecs qui habitent aujourd'hui la vraie Tartarie vers le nord et l' orient de la mer Caspienne, rapportent aussi leur origine à cette source. Ils sont maîtres de la Bactriane septentrionale ; mais ils ne mènent dans ces beaux pays qu' une vie vagabonde, et désolent la terre qu' ils habitent.

*Tuti* , ou *Tuli* , autre fils de *Genzis* , eut la Perse du vivant de son père. Le fils de ce *Tuti* , nommé *Houlacou* , passa l' Euphrate que *Genzis-Can* n' avoit point passé. Il détruisit pour jamais

p14

dans Bagdat l' empire des califes, et se rendit maître d' une partie de l' Asie mineure ou Natolie, tandis que les maîtres naturels de cette belle partie de l' empire de Constantinople étaient chassés de leur capitale par les chrétiens croisés. Un quatrième fils, nommé *Zagataï* , eut la Transoxane, Candahar, l' Inde septentrionale, Cachemire, le Tibet ; et tous les descendants de ces quatre monarches conservèrent quelque tems par les armes leurs monarchies établies par le brigandage.

Si on a blâmé *Charlemagne* d' avoir divisé ses états, on doit en louer *Genzis-Kan* . Les états de *Charlemagne* se touchaient, avaient à peu près les mêmes loix, étaient sous la même religion, et pouvaient se gouverner par un seul homme. Ceux de *Genzis* , beaucoup plus vastes, entrecoupés de déserts, partagés en religions différentes, ne pouvaient obéir longtems au même sceptre. Cependant cette vaste puissance des tartares mogols, fondée vers l' an 1220 s' affaiblit de tous côtés ; jusqu' à ce que *Tamerlan* , plus d' un siècle après, établit une monarchie universelle dans l' Asie, monarchie qui se partagea encore. Tournons maintenant vers l' occident, et voyons ce qui se passait en Europe au treizième siècle.

p15

## CHAPITRE 49

De Charles D' Anjou roi des deux Siciles  
*et des vèpres siciliennes* .

Pendant que la grande révolution des tartares avait son cours, que les fils et les petits-fils de *Genzis-Kan* se partageaient la plus grande partie du monde, que les croisades continuaient, et que *st Louis* préparait malheureusement sa dernière, l' illustre maison impériale de Suabe finit d' une manière inouïe jusqu' alors. Ce qui restait de son sang coula sur un échafaut.

L' empereur *Frédéric II* avait été à la fois empereur des papes, leur vassal et leur ennemi. Il leur rendait hommage-lige pour le royaume de Naples et de Sicile. Son fils l' empereur *Conrad IV* se mit en possession de ce royaume. Je ne vois point d' auteur qui n' assure que ce *Conrad* fut empoisonné par son frère *Manfredo* ou

*Mainfroy* , bâtard de *Frédéric* ; mais je n' en vois aucun qui en apporte la plus légère preuve. *Mainfroy* se rendit maître du royaume, qui de droit appartenait à son neveu *Conradin* , fils de *Conrad* et petit-fils de *Frédéric li* . Le pape paraissait en

p16

droit comme seigneur suzerain de punir *Mainfroy* ; mais lui était-il permis de ne déposséder l' usurpateur que pour dépouiller un orphelin seul héritier légitime ? Ce qui semblait utile parut permis. Les papes haïssaient cette maison et la craignaient. Il ne s' agissait que de trouver un prince qui, en recevant l' investiture de Naples et de Sicile, fût capable de les conquérir. *Charles* comte d' Anjou, frère de *st Louis* , s' offrit au pape ; et le pape conclut bientôt avec lui, quoiqu' on eût déjà promis l' investiture à d' autres. Ce comte d' Anjou possédait déjà la Provence par son mariage ; mais ce qui augmentait sa puissance, c' était d' avoir soumis la ville de Marseille. Il avait encore une dignité qu' un homme habile pouvait faire valoir, c' était celle de sénateur unique de Rome. Le pape *Urbain Iv* qui redoutait ce prince, en l' appelant à son secours, ne lui donna l' investiture qu' à condition qu' il renoncerait à cette dignité au bout de trois ans, qu' il payerait trois mille onces d' or au st siège chaque année pour la mouvance du royaume de Naples, et que, si jamais le paiement était différé plus de deux mois, il serait excommunié. *Charles* souscrivit aisément à ces conditions et à toutes les autres. Le pape lui accorda la levée d' une décime sur les biens ecclésiastiques de France. Il part avec de l' argent et des troupes, se fait couronner à Rome, livre bataille à *Mainfroy* dans les plaines de Bénévent, et est assez heureux pour que *Mainfroy* soit tué en combattant. Il usa durement de la victoire, et parut aussi cruel que son frère *st Louis* était humain.

p17

Cependant le jeune *Conradin* , véritable héritier du royaume de Naples, était en Allemagne pendant cet interrègne qui la désolait ; et pendant qu' on lui ravissait le royaume de Naples, ses partisans

l'excitant à venir défendre son héritage. Il n'avait encore que quinze ans. Son courage était au-dessus de son âge. Il se met, avec le duc d'Autriche son parent, à la tête d'une armée, et vient soutenir ses droits. Les romains étaient pour lui. *Conradin* excommunié est reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, dans le temps même que le pape n'osait approcher de sa capitale.

On peut dire que de toutes les guerres de ce siècle, la plus juste était celle que faisait *Conradin*. Elle fut la plus infortunée. Le pape fit prêcher la croisade contre lui, ainsi que contre les turcs. Ce prince est défait et pris dans la pouille, avec son parent *Frédéric* duc d'Autriche. *Charles D'Anjou*, qui devait honorer leur courage, les fit condamner par des jurisconsultes. La sentence portait qu'ils méritaient la mort pour avoir pris les armes contre l'église. Ces deux princes furent exécutés publiquement à Naples par la main du bourreau. Le pape *Clément Iv* auquel on semblait les sacrifier, n'osa approuver cette barbarie, d'autant plus exécrationnelle qu'elle était revêtue des formes de la justice. Je ne puis assez m'étonner que *st Louis* n'ait jamais fait de reproches à son frère d'une action si deshonorante ; lui, que des égyptiens avaient épargné dans une circonstance bien moins favorable ; il devait condamner plus qu'un autre la férocité de *Charles*

p18

*D'Anjou*. Le vainqueur, au lieu de ménager les napolitains, les irrita par des oppressions ; les français et lui furent en horreur. C'est une opinion générale, qu'un gentilhomme de Sicile, nommé *Jean De Procida*, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration, par laquelle tous les français devaient être égorgés à la même heure le jour de pâques au son de la cloche de vêpres. Il est sûr que ce *Jean De Procida* avait en Sicile préparé tous les esprits à une révolution, qu'il avait passé à Constantinople et en Arragon, et que le roi d'Arragon, *Pierre*, gendre de *Mainfroy*, s'était ligué avec l'empereur grec contre *Charles D'Anjou* : mais il n'est guères vraisemblable qu'on eût tramé précisément la conspiration des *vêpres siciliennes*. Si le complot avait été formé, c'était dans le royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter ; et cependant aucun français n'y fût tué. *Malespina* raconte qu'un provençal, nommé *Droguet*, violait une femme

dans Palerme le jour de pâques, dans le tems que le peuple allait à vêpres. La femme cria, le peuple accourut, on tua le provençal. Ce premier mouvement d' une vengeance particulière anima la haine générale. Les siciliens, excités par *Jean De Procida* et par leur fureur, s' écrièrent qu' il fallait massacrer les ennemis. On fit main-basse à Palerme sur tout ce qu' on trouva de français. La même rage qui était dans tous les coeurs, produisit ensuite le même massacre dans le reste de l' isle. On dit qu' on éventrait les femmes grosses pour en arracher les enfans à demi

p19

formés, et que les religieux même massacraient leurs pénitentes provençales. Il n' y eut, dit-on, qu' un gentilhomme nommé *Des Porcellets* , qui échapa. Cependant il est certain que le gouverneur de Messine avec sa garnison se retira de l' isle dans le royaume de Naples.

Le sang de *Conradin* fut ainsi vengé, mais sur d' autres que sur celui qui l' avait répandu. Les vêpres siciliennes attirèrent encor de nouveaux malheurs à ces peuples, qui nés dans le climat le plus fortuné de la terre, n' en étaient que plus méchans et plus misérables. Il est tems de voir quels nouveaux désastres furent produits dans ce même siècle par l' abus des croisades et par celui de la religion.

## CHAPITRE 50

De la croisade contre les albigeois.  
Les querelles sanglantes de l' empire et du sacerdoce, les richesses des monastères, l' abus que tant d' évêques avaient fait de leur puissance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les esprits, et leur inspirer une secrète indépendance. *Arnaud De Brescia* avait osé exciter les peuples jusques dans Rome à secouer le joug. On raisonna beaucoup en Europe vers le douzième

p20

siècle sur la religion. Il se trouva des hommes qui ne voulurent de loi que l' évangile, et qui prêchèrent à peu près les mêmes dogmes que tiennent

aujourd'hui les protestants. On les nommait *vaudois* , parce qu' il y en avait beaucoup dans les vallées du Piémont ; *albigéois*, à cause de la ville d' Alby ; *bons hommes*, par la régularité dont ils se piquaient ; enfin *manichéens* , du nom qu' on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné vers la fin du douzième siècle que le Languedoc en parût tout rempli.

Dès l' an 1198 le pape *Innocent Iii* délégua deux simples moines de Citeaux pour juger les hérétiques : " nous mandons, dit-il, aux princes, aux comtes,... etc. " ce fut le premier fondement de l' inquisition.

Un abbé de Citeaux fut nommé ensuite avec d' autres moines pour aller faire à Toulouse ce que l' évêque devait y faire. Ce procédé indigna le comte de *Foix* et tous les princes du pays,

p21

déjà séduits par les réformateurs, et irrités contre la cour de Rome.

La secte était en grande partie composée d' une bourgeoisie réduite à l' indigence par le long esclavage dont on sortait à peine, et encore par les croisades. L' abbé de Citeaux paraissait avec l' équipage d' un prince. Il voulut en vain parler en apôtre. Le peuple lui criait, *quittez le luxe ou le sermon* . Un espagnol évêque d' Osma, très homme de bien, qui était alors à Toulouse, conseilla aux inquisiteurs de renoncer à leurs équipages somptueux, de marcher à pied, de vivre austèrement, et d' imiter les albigéois pour les convertir.

*st Dominique* , qui avait accompagné cet évêque, donna l' exemple avec lui de cette vie apostolique, et parut souhaiter alors qu' on n' employât jamais d' autres armes contre les erreurs. Mais *Pierre De Castelnau* , l' un des inquisiteurs, fut accusé de se servir des armes qui lui étaient propres, en soulevant secrètement quelques seigneurs voisins contre le comte de Toulouse, et en suscitant une guerre civile. Cet inquisiteur fut assassiné. Le soupçon tomba sur le comte de Toulouse.

Le pape *Innocent Iii* ne balançait pas à délier les sujets du comte de Toulouse de leur serment de fidélité. C' est ainsi qu' on traitait les descendants de ce *Raimond De Toulouse* , qui avait le premier servi la chrétienté dans les croisades.

Le comte, qui savait ce que pouvait quelquefois une bulle, se soumit à la satisfaction qu' on exigea de

lui. Un des légats du pape, nommé

p22

*Milon* , lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer sept châteaux qu' il possédait en Provence, de se croiser lui-même contre les albigeois ses sujets, de faire amende honorable. Le comte obéit à tout.

On voyait d' un côté le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, *Simon* comte de *Montfort* , les évêques de Sens, d' Autun, de Nevers à la tête de leurs troupes, et le malheureux comte de Toulouse au milieu d' eux comme leur ôtage : de l' autre côté des peuples animés par le fanatisme de la persuasion. La ville de Béziers voulut tenir contre les croisés. On égorgea tous les habitans, réfugiés dans une église. La ville fut réduite en cendres. Les habitans de Carcassone, effrayés de cet exemple, implorèrent la miséricorde des croisés. On leur laissa la vie. On leur permit de sortir presque nus de leur ville, et on s' empara de tous leurs biens.

On donnait au comte *Simon De Montfort* le nom de *Macabée* , de *défenseur de l' église* . Il se rendit maître d' une grande partie du pays, s' assurant des châteaux des seigneurs suspects, attaquant ceux qui ne se mettaient pas entre ses mains, poursuivant les hérétiques qui osaient se défendre. Les écrivains ecclésiastiques racontent eux-mêmes, que *Simon De Montfort* ayant allumé un bucher pour ces malheureux, il y en eut cent-quarante qui coururent, en chantant des psaumes, se précipiter dans les flammes. En dépeuplant ainsi le Languedoc, on dépouillait le comte de Toulouse. Il ne s' était défendu que par les négociations. Il alla trouver dans st

p23

*Gilles* les légats, les abbés qui étaient à la tête de cette croisade. Il pleura devant eux. On lui répondit que ses larmes venaient de fureur. Le légat lui laissa le choix, ou de céder à *Simon De Montfort* tout ce que ce comte avait usurpé, ou d' être excommunié. Le comte de Toulouse eut du moins le courage de choisir l' excommunication. Il se réfugia chez *Pierre li* roi d' Arragon, son beau-frère, qui prit sa défense, et qui avait

presqu' autant à se plaindre du chef des croisés que le comte de Toulouse.

Cependant l' ardeur de gagner des indulgences et des richesses multipliait les croisés. Les évêques de Paris, de Lisieux, de Bayeux accourent au siège de Lavour. On y prit prisonniers quatre-vingt chevaliers avec le seigneur de cette ville, que l' on condamna tous à être pendus ; mais les fourches patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux croisés qui les massacrèrent. On jetta dans un puits la soeur du seigneur de Lavour, et on brula autour du puits trois-cent habitans qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Le prince *Louis* , qui fut depuis le roi *Louis Viii* se joignit à la vérité aux croisés pour avoir part aux dépouilles ; mais *Simon De Montfort* écarta bientôt un compagnon qui eût été son maître.

C' était l' intérêt des papes de donner ces pays à *Montfort* ; et le projet en était si bien formé, que le roi d' Arragon ne put jamais par sa médiation obtenir la moindre grace. Il paraît qu' il n' arma que quand il ne put s' en dispenser.

p24

La bataille qu' il donna aux croisés auprès de Toulouse, dans laquelle il fut tué, passa pour une des plus extraordinaires de ce monde. Une foule d' écrivains répète que *Simon De Montfort* avec huit-cent hommes de cheval seulement et mille fantassins attaqua l' armée du roi d' Arragon et du comte de Toulouse, qui faisaient le siège de Muret. Ils disent que le roi d' Arragon avait cent mille combattans, et que jamais il n' y eut une déroute plus complete. Ils disent que *Simon De Montfort* , l' évêque de Toulouse et l' évêque de Cominge divisèrent leur armée en trois corps en l' honneur de la sainte trinité.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec dix-huit-cent hommes en pleine campagne, et divise-t-on une si petite troupe en trois corps ? C' est un miracle, disent quelques écrivains ; mais les gens de guerre qui lisent de telles aventures, les appellent des absurdités.

Après cette victoire, le pape tint un concile général à Rome. Le comte de Toulouse vint y demander grace. Je ne puis découvrir sur quel fondement il espérait qu' on lui rendrait ses états.

Il fut trop heureux de ne pas perdre sa liberté.

Le concile même porta la miséricorde jusqu' à statuer qu' il jouirait d' une pension de quatre-cent marcs

d' argent.

Quand *Innocent Iii* fut mort, *Raimond De Toulouse* ne fut pas mieux traité. Il fut assiégé dans sa capitale par *Simon De Montfort* ; mais ce conquérant y trouva le terme de ses succès et de sa vie. Un coup de pierre écrasa cet homme,

p25

qui en faisant tant de mal avait acquis tant de gloire.

Il avait un fils à qui le pape donna tous les droits du père ; mais le pape ne put lui donner le même crédit. La croisade contre le Languedoc ne fut plus que languissante. Le fils du vieux *Raimond* , qui avait succédé à son père, était excommunié comme lui. Alors le roi de France *Louis Viii* se fit céder par le jeune *Montfort* tous ces pays que *Montfort* ne pouvait garder ; mais la mort arrêta *Louis Viii* au milieu de ses conquêtes ; et cet état ne fut entièrement au pouvoir des rois de France que sous *Philippe Le Hardi* .

Les papes partagèrent la dépouille. Le jeune comte de Toulouse fut obligé de leur céder en 1228 le Comtat Venaissin qui comprenait cinq petites villes. C' était son azile ; c' était un fief de l' empire, ainsi que toutes les terres en delà du Rhône. Il eût été à souhaiter que le st siège eût eu sur ce petit état un droit moins odieux, et qu' il n' eût pas été le prix du sang. L' intelligence de la cour de France avec le pape *Grégoire Ix* ravit à la maison de Toulouse ce reste de son héritage qu' elle possédait depuis *Charlemagne* . La mésintelligence entre l' empereur *Frédéric Ii* et le même *Grégoire Ix* rendit au comte de Toulouse ce petit pays. L' empereur comme suzerain, et comme suzerain outragé, fit justice. *Philippe Le Hardi* roi de France, en se mettant depuis en possession du grand comté de Toulouse, remit aux papes le Comtat Venaissin, qu' ils ont toujours conservé par la libéralité des rois de France.

p26

La ville et le territoire d' Avignon n' y furent point compris. Elle passa dans la branche de France D' Anjou qui régnait à Naples, et y resta jusqu' au tems où la malheureuse reine *Jeanne*

de Naples céda enfin aux papes cet héritage à perpétuité.

Pendant le règne de *st Louis* , le pape envoya dans le pays des albigeois, qui était alors fort tranquille, deux dominicains et un cordelier avec le titre d' inquisiteurs. Les deux dominicains s' y rendirent si odieux, que le peuple les chassa de la ville. Rome fut même obligée de suspendre long-tems l' inquisition ; mais elle fut enfin rétablie.

Cependant la secte subsista toujours, mais faible, peu nombreuse, et cachée dans l' obscurité.

Ce fut cette secte qui attira sur l' Europe le fléau de l' inquisition. Le pape *Innocent Iv* l' établit dans toute l' Italie, excepté Naples, comme un nouveau tribunal qui affermirait l' autorité du st siège. Nous verrons dans la suite quelles cruautés ce tribunal a exercées dans l' Espagne et dans le Portugal.

p27

## CHAPITRE 51

état de l' Europe au treizième siècle.

Nous avons vû que les croisades épuisèrent l' Europe d' hommes et d' argent, et ne la civilisèrent pas.

L' Allemagne fut dans une entière anarchie depuis la mort de *Frédéric li* . Tous les seigneurs s' emparèrent à l' envi des revenus publics attachés à l' empire ; de sorte que quand *Rodolphe De Habsbourg* fut élu en 1273 on ne lui accorda que des soldats, avec lesquels il conquit l' Autriche sur *Ottocare* , qui l' avait enlevée à la maison de Bavière.

C' est pendant l' interrègne qui précéda l' élection de *Rodolphe* , que le Dannemarck, la Pologne, la Hongrie, s' affranchissent entièrement des légères redevances qu' elles payaient aux empereurs.

Mais c' est aussi dans ce tems-là que plusieurs villes établissent leur gouvernement municipal qui dure encore. Elles s' allient entre elles pour se défendre des invasions des seigneurs. Les villes anséatiques, comme Lubeck, Cologne, Brunswick, Dantzick, auxquelles quatre-vingt autres se joignent avec le tems, forment une république commerçante dispersée dans plusieurs états différents. Les austregues s' établissent ;

ce sont des arbitres de convention entre les seigneurs, comme entre les villes : ils tiennent lieu des tribunaux et des loix qui manquaient en Allemagne.

L' Italie se forme sur un plan nouveau avant *Rodolphe* , et sous son règne. Beaucoup de villes deviennent libres. Il leur confirme cette liberté à prix d' argent. Il paraissait alors que l' Italie pouvait être pour jamais détachée de l' Allemagne.

Tous les seigneurs allemands pour être plus puissants, s' étaient accordés à vouloir un empereur qui fût faible. Les quatre princes, et les trois archevêques, qui peu à peu s' attribuèrent à eux seuls le droit d' élection, n' avaient choisi de concert avec quelques autres princes *Rodolphe De Habsbourg* pour empereur, que parce qu' il était sans états considérables. C' était un seigneur suisse qui s' était fait redouter comme un de ces chefs que les italiens appelaient *Condottieri* . Il avait été le champion de l' abbé de St Gall contre l' évêque de Bâle, dans une petite guerre pour quelques tonneaux de vin. Il avait secouru la ville de Strasbourg. Sa fortune était si peu proportionnée à son courage, qu' il fut quelque tems grand maître-d' hôtel de ce même *Ottocare* roi de Bohême, qui depuis pressé de lui rendre hommage, répondit *qu' il ne lui devait rien, et qu' il lui avait payé ses gages* . Les princes d' Allemagne ne prévoyaient pas alors que ce même *Rodolphe* serait le fondateur d' une maison longtems la plus florissante de l' Europe, et qui a été quelquefois sur le point d' avoir dans l' empire

la même puissance que *Charlemagne* . Cette puissance fut longtems à se former ; et surtout à la fin de ce treizième siècle, et au commencement du quatorzième, l' empire n' avait sur l' Europe aucune influence.

La France eût été heureuse sous un souverain tel que *st Louis* , sans ce funeste préjugé des croisades qui causa ses malheurs, et qui le fit mourir sur les sables d' Afrique. On voit par le grand nombre de vaisseaux équipés pour ces expéditions fatales, que la France eût pû avoir aisément une grande marine commerçante. Les statuts de *st Louis* pour le commerce, une nouvelle

police établie par lui dans Paris, sa pragmatique sanction qui assura la discipline de l'Église gallicane, ses quatre grands bailliages auxquels ressortissaient les jugements de ses vassaux, et qui sont l'origine du parlement de Paris ; ses réglemens et sa fidélité sur les monnoies ; tout fait voir que la France aurait pû alors être florissante.

Quant à l'Angleterre, elle fut sous *édouard I* aussi heureuse que les moeurs du tems pouvaient le permettre. Le pays de Galles lui fut réuni ; elle subjuga l'Écosse, qui reçut un roi de la main d' *édouard* . Les anglais à la vérité n'avaient plus la Normandie ni l'Anjou, mais ils possédaient toute la Guienne. Si *édouard I* n'eut qu'une petite guerre passagère avec la France, il le faut attribuer aux embarras qu'il eut toujours chez lui, soit quand il soumit l'Écosse, soit quand il la perdit à la fin. Nous donnerons un article particulier et plus

p30

étendu à l'Espagne, que nous avons laissée depuis longtems en proie aux sarrazins. Il reste ici à dire un mot de Rome.

La papauté fut vers le treizième siècle dans le même état où elle était depuis si longtems. Les papes, mal affermis dans Rome, n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, et à peine maîtres de quelques places dans le patrimoine de *St Pierre* , et dans l'Ombrie, donnaient toujours des royaumes et jugeaient les rois.

En 1289 le pape *Nicolas* jugea solennellement à Rome les démêlés du roi de Portugal et de son clergé. Nous avons vû qu'en 1283 le pape *Martin Iv* déposa le roi d'Arragon, et donna ses états au roi de France, qui ne put mettre la bulle du pape à exécution. *Boniface Viii* donna la Sardaigne et la Corse à un autre roi d'Arragon, *Jacques* surnommé *Le Juste* .

Vers l'an 1300 lorsque la succession au royaume d'Écosse était contestée, le pape *Boniface Viii* ne manqua pas d'écrire au roi *édouard* : " vous devez savoir que c'est à nous à donner un roi à l'Écosse,... etc. "

lorsque vers la fin du treizième siècle quelques princes déposèrent *Adolphe De Nassau* , successeur du premier prince de la maison d'Autriche,

ils supposèrent une bulle du pape pour déposer *Nassau* . Ils attribuaient au pape leur propre pouvoir. Ce même *Boniface* , aprenant l' élection d' *Albert* , écrit aux électeurs, " nous vous ordonnons de dénoncer... etc. "

on sait qu' *Albert* d' Autriche, au lieu de comparaître, vainquit *Nassau* , le tua dans la bataille auprès de Spire, et que *Boniface* après lui avoir prodigué les excommunications, lui prodigua les bénédictions, quand ce pape en 1303 eut besoin de lui contre *Philippe Le Bel* .

Alors il supplée par la plénitude de sa puissance, à l' irrégularité de l' élection d' *Albert* ; il lui donne dans sa bulle le royaume de France qui de droit appartenait aux empereurs. C' est ainsi que l' intérêt change ses démarches, et employe à ses fins le sacré et le profane.

D' autres têtes couronnées se soumettaient à la juridiction papale. *Marie* femme de *Charles Le Boiteux* roi de Naples, qui prétendait au royaume de Hongrie, fit plaider sa cause devant le pape et ses cardinaux, et le pape lui adjugea le royaume par défaut. Il ne manquait à la sentence qu' une armée.

La France, comme nous le verrons, n' avait pas pour *Boniface VIII* une pareille déférence. Au reste il est assez connu que ce *pontife* institua le jubilé, et ajouta une seconde couronne à celle du bonnet pontifical, pour signifier les deux puissances.

*Jean XXII* les surmonta depuis d' une troisième. Mais *Jean* ne fit point porter devant lui les deux épées nues que faisait porter *Boniface* en donnant des indulgences.

## CHAPITRE 52

De l' Espagne aux douzième et treizième siècles. Quand *Le Cid* eut chassé les musulmans de Tolède et de Valence à la fin de l' onzième siècle, l' Espagne se trouvait partagée entre plusieurs dominations. Le royaume de Castille comprenait les deux Castilles, Léon, la Galice, et Valence. Le royaume d' Arragon était alors

réuni à la Navarre. L' Andalousie, une partie de la Murcie, Grenade appartenait aux maures. Il y avait des comtes de Barcelonne qui faisaient hommage aux rois d' Arragon. Le tiers du Portugal était aux chrétiens.

Ce tiers du Portugal que possédaient les chrétiens, n' était qu' un comté. Le fils d' un duc de Bourgogne descendant de *Hugues Capet* , qu' on nomme le comte *Henri* , venait de s' en emparer au commencement du douzième siècle.

Une croisade aurait plus facilement chassé les musulmans de l' Espagne que de la Syrie ; mais il

p33

est très-vraisemblable que les princes chrétiens d' Espagne ne voulurent point de ce secours dangereux, et qu' ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, et la disputer aux maures, que la voir envahie par des croisés.

*Alphonse* surnommé *Le Batailleur* , roi d' Arragon et de Navarre, prit sur les maures Sarragosse, qui devint la capitale d' Arragon, et qui ne retourna plus au pouvoir des musulmans. Le fils du comte *Henri* , que je nomme *Alphonse* de Portugal, pour le distinguer de tant d' autres rois de ce nom, ravit aux maures Lisbonne, le meilleur port de l' Europe, et le reste du Portugal, mais non les Algarves. Il gagna plusieurs batailles, et se fit enfin couronner roi de Portugal. Le pape *Alexandre Iii* ne manqua pas de prétendre que c' était lui qui lui donnait la couronne. Il exigea de lui un tribut de deux marcs d' or ; et le roi s' y soumit, sachant que dans les querelles de tant de souverains d' Espagne, le suffrage du pape pouvait quelquefois faire pancher la balance. Encor quelques efforts, et les mahométans étaient chassés de ce continent ; mais il fallait de l' union, et les chrétiens d' Espagne se faisaient presque toujours la guerre. Tantôt la Castille et l' Arragon étaient en armes l' une contre l' autre ; tantôt la Navarre combattait l' Arragon : quelquefois ces trois provinces se faisaient la guerre à la fois ; et dans chacun de ces royaumes il y avait souvent une guerre intestine. Il y eut de suite trois rois d' Arragon qui joignirent à cet état la plus grande partie de la Navarre, dont

p34

les musulmans occupèrent le reste. *Alphonse Le Batailleur*, qui mourut en 1134 fut le dernier de ces rois. On peut juger de l'esprit du temps, et du mauvais gouvernement, par le testament de ce roi, qui laissa ses royaumes aux chevaliers du temple, et à ceux de Jerusalem. C'était ordonner des guerres civiles par sa dernière volonté. Heureusement ces chevaliers ne se mirent pas en état de soutenir le testament. Les états d'Arragon toujours libres, élurent pour leur roi *Don Ramire* frère du roi dernier mort, quoique moine depuis quarante ans, et évêque depuis quelques années. On l'appella *le prêtre roi*, et le pape *Innocent II* lui donna une dispense pour se marier.

La Navarre dans ces secousses fut divisée de l'Arragon, et redevint un royaume particulier, qui passa depuis par des mariages aux comtes de Champagne, appartint à *Philippe Le Bel* et à la maison de France, ensuite tomba dans celles de *Foix* et d'*Albret*, et est absorbé aujourd'hui dans la monarchie d'Espagne.

Pendant ces divisions les maures se soutinrent : ils reprirent Valence. Leurs incursions donnèrent naissance à l'ordre de Calatrava. Des moines de Citeaux, assez puissants pour fournir aux frais de la défense de la ville de Calatrava, armèrent leurs frères convers avec plusieurs écuyers, qui combattirent en portant le scapulaire. Bientôt après se forma cet ordre qui n'est plus aujourd'hui ni religieux, ni militaire, dans lequel on peut se marier une fois, et qui ne consiste

p35

que dans la jouissance de plusieurs commanderies en Espagne.

Les querelles des chrétiens durèrent toujours, et les mahométans en profitèrent quelquefois. Vers l'an 1197 un roi de Navarre nommé *Don Sanche*, persécuté par les castillans et les arragonois, fut obligé d'aller en Afrique implorer le secours du miramolin de l'empire de Maroc ; mais ce qui devait faire une révolution, n'en fit point.

Lorsqu'autrefois l'Espagne entière était réunie sous le roi *Don Rodrigue*, prince peut-être incontinent, mais brave, elle fut subjuguée en moins de deux années : et maintenant qu'elle était divisée entre tant de dominations jalouses, ni les miramolins d'Afrique, ni le roi maure d'Andalousie,

ne pouvaient faire de conquêtes. C' est que les espagnols étaient plus aguerris, que le pays était hérissé de forteresses, qu' on se réunissait dans les grands dangers, et que les maures n' étaient pas plus sages que les chrétiens.

Enfin toutes les nations chrétiennes de l' Espagne se réunirent pour résister aux forces de l' Afrique qui tombaient sur eux.

Le miramolin *Mahomed-Ben-Joseph* avait passé la mer avec près de cent-mille combattans ; et renforcé encor des maures d' Andalousie, il s' assurait de conquérir l' Espagne. Le bruit de ce grand armement avait réveillé quelques chevaliers français. Les rois de Castille, d' Arragon, de Navarre, se réunirent par le danger. Le Portugal fournit des troupes. Ces deux grandes armées se rencontrèrent dans les défilés de la Montagne

p36

Noire sur les confins de l' Andalousie, et de la province de Toléde. L' archevêque de Toléde était à côté du roi de Castille *Alphonse Le Noble* , et portait la croix à la tête des troupes. Le miramolin tenait un sabre dans une main, et l' alcoran dans l' autre. Les chrétiens vainquirent ; et cette journée se célèbre encor tous les ans à Toléde le 16 juillet : mais la victoire fut plus illustre qu' utile. Les maures d' Andalousie furent fortifiés des débris de l' armée d' Afrique, et celle des chrétiens se dissipa bientôt.

Presque tous les chevaliers retournaient chez eux dans ce tems là après une bataille. On savait se battre, mais on ne savait pas faire la guerre ; et les maures savaient encor moins cet art que les espagnols. Ni chrétiens, ni musulmans n' avaient de troupes continuellement rassemblées sous le drapeau.

L' Espagne occupée de ses propres afflictions pendant cinq-cent ans, ne commença d' avoir part à celles de l' Europe que dans le tems des albigeois. Nous avons vû comment le roi d' Arragon *Pierre I* fut obligé de secourir ses vassaux du Languedoc, et du pays de Foix, qu' on opprimait sous prétexte de religion ; et comme il mourut en combattant *Montfort* le ravisseur de son fils, et le conquérant du Languedoc. Sa veuve *Marie* de Montpellier, qui était retirée à Rome, plaida la cause de ce fils devant le pape *Innocent Iii* et le supplia d' user de son autorité pour le faire remettre en liberté. Il y avait des momens bien honorables pour la cour de Rome. Le pape

ordonna à *Simon De Montfort* de rendre cet enfant aux arragonois, et *Montfort* le rendit. Si les papes avaient toujours usé ainsi de leur autorité, ils eussent été les législateurs du monde. C' est ce même roi *Jacques* , le premier des rois d' Arragon, à qui les états ayent prêté serment de fidélité. C' est lui qui prit sur les maures l' isle de Majorque ; c' est lui qui les chassa du beau royaume de Valence, pays favorisé de la nature, où elle forme des hommes robustes, et leur donne tout ce qui peut flatter leurs sens. Je ne sai comment tant d' historiens peuvent dire que la ville de Valence n' avait que mille pas de circuit, et qu' il en sortit plus de cinquante-mille mahométans. Comment une si petite ville pouvait-elle contenir tant de monde ?

Ce tems semblait marqué pour la gloire de l' Espagne, et pour l' expulsion des maures. Le roi de Castille et de Léon *Ferdinand Iii* leur enlevait la célèbre ville de Cordoue, résidence de leurs premiers rois, ville fort supérieure à Valence, dans laquelle ils avaient fait bâtir cette superbe mosquée, et tant de beaux palais. Ce *Ferdinand* troisième du nom, asservit encor les musulmans de Murcie. C' est un petit pays, mais fertile, et dans lequel les maures recueillaient beaucoup de soïe, dont ils fabriquaient de belles étoffes. Enfin après seize mois de siège il se rendit maître de Séville, la plus opulente ville des maures, qui ne retourna plus à leur domination. La mort mit fin à ses succès. Si l' apothéose est dûe à ceux qui ont délivré leur patrie, l' Espagne révère avec autant de raison *Ferdinand* ,

que la France invoque *st Louis* . Il fit de sages loix comme ce roi de France ; il établit comme lui de nouvelles juridictions. C' est à lui qu' on attribue le conseil royal de Castille, qui subsista toujours depuis lui.

Il eut pour ministre un *Ximenès* archevêque de Tolède, nom heureux pour l' Espagne, mais qui n' avait rien de commun avec cet autre *Ximenès* qui dans les tems suivans a été régent de Castille. La Castille et l' Arragon étaient alors des puissances ; mais il ne faut pas croire que leurs souverains fussent absolus ; aucun ne l' était en Europe. Les seigneurs en Espagne plus qu' ailleurs

resserraient l' autorité du roi dans des limites étroites. Les arragonois se souviennent encor aujourd'hui de la formule de l' inauguration de leurs rois. Le grand justicier du royaume prononçait ces paroles au nom des états : ... etc.

Le grand justicier prétendait que ce n' était pas une vaine cérémonie, et qu' il avait le droit d' accuser le roi devant les états, et de présider au jugement. Je ne vois point pourtant d' exemple qu' on ait usé de ce privilège.

La Castille n' avait guères moins de droits, et les états mettaient des bornes au pouvoir souverain. Enfin on doit juger que dans des pays où il y avait tant de seigneurs, il était aussi difficile

p39

aux rois de dompter leurs sujets que de chasser les maures.

*Alphonse* surnommé *L' Astronome* , ou *Le Sage* , fils de *st Ferdinand* , en fit l' épreuve. On a dit de lui qu' en étudiant le ciel, il avait perdu la terre. Cette pensée triviale serait juste, si *Alphonse* avait négligé ses affaires pour l' étude ; mais c' est ce qu' il ne fit jamais. Le même fonds d' esprit qui en avait fait un grand philosophe, en fit un très bon roi. Plusieurs auteurs l' accusent encor d' athéisme, pour avoir dit, *que s' il avait été du conseil de Dieu, il lui aurait donné de bons avis sur le mouvement des astres* . Ces auteurs ne font pas attention que cette plaisanterie de ce sage prince tombait uniquement sur le système de *Ptolomé* , dont il sentait l' insuffisance, et les contrariétés. Il fut le rival des arabes dans les sciences ; et l' université de Salamanque, établie en cette ville par son père, n' eut aucun personnage qui l' égalât. Ses tables *alphonsines* sont encor aujourd'hui sa gloire, et la honte des princes qui se font un mérite d' être ignorants ; mais aussi il faut avouer qu' elles furent dressées par des arabes. Les difficultés dans lesquelles son règne fut embarrassé, n' étaient pas sans doute un effet des sciences qui rendirent *Alphonse* illustre, mais une suite des dépenses excessives de son père. Ainsi que *st Louis* avait épuisé la France par ses voyages, *st Ferdinand* avait ruiné pour un tems la Castille par ses acquisitions mêmes, qui coûtèrent alors plus qu' elles ne valurent d' abord. Après la mort de *st Ferdinand* , il fallut que son

fils résistat à la Navarre, et à l' Arragon jaloux.  
 Cependant tous ces embarras, qui occupaient ce roi  
 philosophe, n' empêchèrent pas que les princes de  
 l' empire ne le demandassent pour empereur ; et s' il  
 ne le fut pas, si *Rodolphe De Habsbourg* fut  
 enfin élu à sa place, il ne faut, me semble,  
 l' attribuer qu' à la distance qui séparait la  
 Castille de l' Allemagne. *Alphonse* montra du  
 moins qu' il méritait l' empire, par la manière dont il  
 gouverna la Castille. Son recueil de loix qu' on  
 appelle *las partidas* , y est encor un des  
 fondements de la jurisprudence.

Il vit dans sa vieillesse son fils *Dom*  
*Sanche* troisième se révolter contre lui ; mais  
 le crime du fils ne fait pas, je crois, la honte  
 du père.

Ce *Dom Sanche* était né d' un second mariage, et  
 prétendit, du vivant de son père, se faire déclarer  
 son héritier, à l' exclusion des petits-fils du  
 premier lit. Une assemblée de factieux sous le nom  
 d' états, lui déféra même la couronne. Cet attentat  
 est une nouvelle preuve de ce que j' ai souvent dit,  
 qu' en Europe il n' y avait point de loix, et que  
 presque tout se décidait suivant l' occurrence des  
 tems, et le caprice des hommes.

*Alphonse Le Sage* fut réduit à la douloureuse  
 nécessité de se liguier avec les mahométans contre  
 un fils et des chrétiens rebelles. Ce n' était pas la  
 première alliance des chrétiens avec les musulmans  
 contre d' autres chrétiens, mais c' était  
 certainement la plus juste.

Le miramolin de Maroc appelé par le roi *Alphonse*  
*X* passa la mer. L' africain et le castillan  
 se virent à Zara sur les confins de Grenade.

L' histoire doit perpétuer à jamais la conduite et  
 le discours du miramolin. Il céda la place d' honneur  
 au roi de Castille : *je vous traite ainsi,*  
*dit-il, parce que vous êtes malheureux, et je ne*  
*m' unis avec vous que pour venger la cause commune*  
*de tous les rois, et de tous les pères.* *Alphonse*  
 combattit son fils, et le vainquit ; ce qui prouve  
 encor combien il était digne de régner ; mais il  
 mourut après sa victoire.

Le roi de Maroc fut obligé de repasser dans ses  
 états, et *Dom Sanche* fils dénaturé  
 d' *Alphonse* , et usurpateur du trône de ses

neveux, régna, et même régna heureusement. La domination portugaise comprenait alors les Algarves arrachées enfin aux maures. Ce mot *Algarves* signifie en arabe *pays fertile*. N'oublions pas encore qu'*Alphonse Le Sage* avait beaucoup aidé le Portugal dans cette conquête. Tout cela, ce me semble, prouve invinciblement qu'*Alphonse* n'eut jamais à se repentir d'avoir cultivé les sciences, comme le veulent insinuer des historiens, qui pour se donner la réputation équivoque de politiques, affectent de mépriser des arts qu'ils devraient honorer. *Alphonse Le Philosophe* avait oublié si peu le temporel, qu'il s'était fait donner par le pape *Grégoire X* le tiers de certaines décimes du clergé de Léon et de Castille, droit qu'il a transmis à ses successeurs. Sa maison fut troublée, mais elle s'affermi toujours contre les maures. Son petit-fils *Ferdinand Iv* leur enleva alors Gibraltar, qui n'était pas si difficile à conquérir qu'aujourd'hui.

p42

On appelle ce *Ferdinand Iv Ferdinand L' Ajourné*, parce que dans un accès de colère il fit, dit-on, jeter du haut d'un rocher deux seigneurs, qui avant d'être précipités, l'ajournèrent à comparaitre devant Dieu dans trente jours, et qu'il mourut au bout de ce terme. Il serait à souhaiter que ce conte fût véritable, ou du moins crû tel par ceux qui pensent pouvoir tout faire impunément. Il fut père de ce fameux *Pierre Le Cruel*, dont nous verrons les excessives sévérités ; prince implacable, et punissant cruellement les hommes, sans qu'il fût ajourné au tribunal de Dieu. L'Arragon de son côté se fortifia, comme nous l'avons vû, et accrut sa puissance par l'acquisition de la Sicile. Les papes prétendaient pouvoir disposer du royaume d'Arragon, pour deux raisons ; premièrement parce qu'ils le regardaient comme un fief de l'église romaine ; secondement parce que *Pierre Iii* surnommé *Le Grand*, auquel on reprochait les vèpres siciliennes, était excommunié, non pour avoir eu part au massacre, mais pour avoir pris la Sicile que le pape ne voulait pas lui donner. Son royaume d'Arragon fut donc transféré par sentence du pape à *Charles De Valois* petit-fils de *st Louis*. Mais la bulle ne put être mise à exécution. La maison

d' Arragon demeura florissante ; et bientôt après les papes qui avaient voulu la perdre, l' enrichirent encore. *Boniface VIII* donna la Sardaigne et la Corse au roi d' Arragon *Jacques IV* dit *Le Juste* , pour l' ôter aux génois et aux pisans qui se disputaient ces isles.

p43

Alors la Castille et la France étaient unies, parce qu' elles étaient ennemies de l' Arragon. Les castillans et les français étaient alliés de royaume à royaume, de peuple à peuple, et d' homme à homme.

Ce qui se passait alors en France du tems de *Philippe Le Bel* , au commencement du quatorzième siècle, doit attirer nos regards.

## CHAPITRE 53

De Philippe Le Bel, et de Boniface VIII.  
Le tems de *Philippe Le Bel* , qui commença son règne en 1285 fut une grande époque en France, par l' admission du tiers état aux assemblées de la nation, par l' institution des tribunaux suprêmes nommés parlements, par la première érection d' une nouvelle pairie faite en faveur du duc de Bretagne, par l' abolition des duels en matière civile, par la loi des appanages restraints aux seuls héritiers mâles. Nous nous arrêterons à présent à deux autres objets, aux querelles de *Philippe Le Bel* avec le pape *Boniface VIII* et à l' extinction de l' ordre des templiers.

Nous avons déjà vu que *Boniface VIII* de la maison des *Caietans* , était un homme semblable à *Grégoire VII* , plus savant encor que lui dans le droit canon, non moins ardent à soumettre

p44

les puissances à l' église, et toutes les églises au st siège. Les factions *gibeline* et *guelfe* divisaient plus que jamais l' Italie. Les *gibelins* étaient originaires les partisans des empereurs ; et l' empire alors n' étant qu' un vain nom, les *gibelins* se servaient toujours de ce nom pour se fortifier et pour s' agrandir.

*Boniface* fut longtemps *gibelin* quand il fut particulier, et on peut bien juger qu'il fut *guelfe* quand il devint pape. On rapporte qu'un premier jour de carême, donnant les cendres à un archevêque de Gênes, il les lui jeta au nez, en lui disant ; *souvien-toi que tu es gibelin*, au-lieu de lui dire, *souvien-toi que tu es homme* . La maison des *Colannes* , premiers barons romains, qui possédait des villes au milieu du patrimoine de *st Pierre* , était de la faction *gibeline* . Leur intérêt était avec les papes le même que celui des seigneurs allemands avec l' empereur, et des français avec le roi de France. Le pouvoir des seigneurs de fief s' opposait partout au pouvoir souverain. Les autres barons voisins de Rome étaient dans le même cas ; ils s' unissaient avec les rois de Sicile, et avec les *gibelins* des villes d' Italie. Il ne faut pas s' étonner si le pape les persécuta, et en fut persécuté. Presque tous ces seigneurs avaient à la fois des diplômes de *vicaires du st siège* , et de *vicaires de l' empire* , source nécessaire de guerres civiles, que le respect de la religion ne put jamais tarir, et que les hauteurs de *Boniface VIII* ne firent qu' accroître.

p45

Ces violences n' ont pû finir que par les violences encor plus grandes d' *Alexandre VI* plus de cent ans après. Le pontificat du tems de *Boniface VIII* n' était plus maître de tout le pays qu' avait possédé *Innocent III* de la mer Adriatique au port d' Ostie. Il en prétendait le domaine suprême : il possédait quelques villes en propre : c' était une puissance au rang des plus médiocres. Le grand revenu des papes consistait dans ce que l' église universelle leur fournissait, dans les décimes qu' ils recueillaient souvent du clergé, dans les dispenses, dans les taxes. Une telle situation devait porter *Boniface* à ménager une puissance qui pouvait le priver d' une partie de ces revenus, et fortifier contre lui les *gibelins* . Aussi dans le commencement même de ses démêlés avec le roi de France, il fit venir en Italie *Charles De Valois* frère de *Philippe* , qui arriva avec quelque gendarmerie : il lui fit épouser la petite-fille de *Baudouin* second empereur de Constantinople dépossédé, et nomma solennellement *Valois* empereur d' orient ; de sorte qu' en deux années il

donna l' empire d' orient, celui d' occident, et la France ; car nous avons déjà remarqué (au chapitre 42 e) qu' en 1303 ce pape reconcilié avec *Albert D' Autriche* , lui fit un don de la France. Il n' y eut de ces trois présents que celui de l' empire d' Allemagne qui fût reçu, parce qu' *Albert* le possédait en effet.

Le pape avant sa réconciliation avec l' empereur, avait donné à *Charles De Valois* un autre titre, celui de *vicaire de l' empire* en Italie, et

p46

principalement en Toscane. Il pensait, puisqu' il nommait les maîtres, devoir à plus forte raison nommer les vicaires. Aussi *Charles De Valois* , pour lui plaire, persécuta violemment le parti *gibelin* à Florence. C' est pourtant précisément dans le tems que *Valois* lui rend ce service, qu' il outrage, et qu' il pousse à bout le roi de France son frère. Rien ne prouve mieux que la passion et l' animosité l' emportent souvent sur l' intérêt même.

*Philippe Le Bel* , qui voulait dépenser beaucoup d' argent, et qui en avait peu, prétendait que le clergé, comme l' ordre de l' état le plus riche, devait contribuer aux besoins de la France sans la permission de Rome. Le pape voulait avoir l' argent d' une décime accordée pour le secours de la terre sainte, qui n' était plus secourable, et qui était sous le pouvoir d' un descendant de *Genzis-Can* ; le roi prenait cet argent pour faire en Guienne la guerre qu' il eut en 1301 et 1302 contre le roi d' Angleterre *édouard* . Ce fut le premier sujet de la querelle. L' entreprise d' un évêque de la ville de Pamiers aigrit ensuite les esprits. Cet homme avait cabalé contre le roi dans son pays, qui ressortissait alors de la couronne, et le pape aussitôt le fit son légat à la cour de *Philippe* . Ce sujet, revêtu d' une dignité, qui, selon la cour romaine, le rendait égal au roi même, vint à Paris braver son souverain, et le menacer de mettre son royaume en interdit. Un séculier qui se fût conduit ainsi, aurait été puni de mort. Il fallut user de grandes précautions pour s' assurer seulement

p47

de la personne de l' évêque. Encore fallut-il le remettre entre les mains de son métropolitain l' archevêque de Narbonne.

Aussi-tôt arrive cette bulle du pape, dans laquelle il est dit que le *vicaire de Jésus-Christ est établi sur les rois et les royaumes de la terre avec un plein pouvoir* . L' ordre du pape est intimé à tous les évêques de France de se rendre à Rome. Un nonce, simple archidiacre de Narbonne, vient présenter au roi cette bulle et ces ordres, et lui dénoncer qu' il ait à reconnaître, ainsi que tous les autres princes, qu' il tient sa couronne du pape. On répondit à cet outrage par une modération qui paraissait n' être pas du caractère de *Philippe* . On se contenta de jeter la bulle au feu, de renvoyer le nonce dans son pays, et de défendre aux évêques de sortir de France. Il y en eut pourtant au moins quarante, et plusieurs chefs d' ordre qui allèrent à Rome. Le roi fut donc obligé de convoquer les états-généraux, pour faire décider en effet que l' évêque de Rome n' était pas roi de France. Le cardinal *Le Moine* , français de naissance, qui n' avait plus d' autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier ; et s' il ne pouvait réussir, pour excommunier le royaume. Ce nouveau légat avait ordre de mener à Rome le confesseur du roi, qui était dominicain, afin qu' il y rendit compte de sa conduite et de celle de *Philippe* . Tout ce que l' esprit humain peut inventer pour élever la puissance du pape, était épuisé ; les évêques soumis à lui ; de nouveaux ordres de religieux relevant immédiatement du st siège, portant partout

p48

son étendart ; un roi qui confesse ses plus secrettes pensées, ou du moins qui passe pour les confesser à un de ces moines ; et enfin ce confesseur sommé par le pape son maître d' aller rendre compte à Rome de la conscience du roi son pénitent. Cependant *Philippe* ne plia point. Il fait saisir le temporel de tous les prélats absents. Les états-généraux apellent au futur concile et au futur pape. Ce remède même tenait un peu de la faiblesse. Car apeller au pape, c' était reconnaître son autorité ; et quel besoin les hommes ont-ils d' un concile et d' un pape pour savoir que chaque gouvernement est indépendant, et qu' on ne doit obéir qu' aux loix de sa patrie ? Alors le pape ôte à tous les corps ecclésiastiques

de France le droit des élections, aux universités les grades, le droit d' enseigner, comme s' il révoquait une grace qu' il eût donnée. Ces armes étaient faibles ; il voulut en vain y joindre celles de l' empire d' Allemagne. *Albert D' Autriche* n' était pas assez puissant. Le roi de France eut toute la liberté de traiter le pape en prince ennemi. Il se joignit à la maison des *Colonnes*. *Guillaume De Nogaret* passe en Italie sous des prétextes plausibles, lève secrètement quelques cavaliers, donne rendez-vous à *Sciarra Colonna* . On surprend le pape dans Anagnie, ville de son domaine, où il était né ; on crie ; *meure le pape, et vivent les français !* Le pontife ne perdit point courage. Il revêtit la chape, mit sa tiare en tête, et portant les clefs dans une main et la croix dans l' autre, il se présenta avec majesté devant *Colonna* et

p49

*Nogaret* . Il est fort douteux que *Colonna* ait eu la brutalité de le fraper. Les contemporains disent qu' il lui criait, *tyran, renonce à la papauté que tu déshonores, comme tu as fait renoncer Célestin*. *Boniface* répondit fièrement, *je suis pape, et je mourrai pape* . Les français pillèrent sa maison et ses trésors. Mais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la justice d' un grand roi, les habitans d' Anagnie, ayant reconnu le petit nombre des français, furent honteux d' avoir laissé leur compatriote et leur pontife dans les mains des étrangers. Ils les chassèrent. *Boniface* alla à Rome, méditant sa vengeance ; mais il mourut en arrivant.

*Philippe Le Bel* poursuivait son ennemi jusques dans le tombeau. Il voulut faire condamner sa mémoire dans un concile. Il exigea de *Clément V* né son sujet, et qui siégeait dans Avignon, que le procès contre le pape son prédécesseur fût commencé dans les formes. On l' accusait d' avoir engagé le pape *Célestin V* son prédécesseur à renoncer à la chaire pontificale, d' avoir obtenu sa place par des voyes illégitimes, et enfin d' avoir fait mourir *Célestin* en prison. Ce dernier fait n' était que trop véritable. Un de ses domestiques nommé *Maffredo* , et treize autres témoins, déposaient qu' il avait insulté plus d' une fois à la religion qui le rendait si puissant, en disant, *ah que de biens nous a fait cette fable du Christ !* Qu' il niait en conséquence les

mystères de la trinité, de l'incarnation, de la transubstantiation. Ces dépositions se trouvent encore dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies.

p50

Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accusation, mais ici il l'affaiblit. Il n'y a point du tout d'apparence qu'un souverain pontife ait proféré devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul. *Clément V* fut assez sage pour faire évanouir dans les délais une entreprise trop flétrissante pour l'église. Quelque temps après, un événement qui eut encore sa source dans cet esprit vindicatif de *Philippe Le Bel*, étonna l'Europe et l'Asie.

## CHAPITRE 54

Du supplice des templiers, *et de l'extinction de cet ordre*.

Parmi les contradictions qui entrent dans le gouvernement de ce monde, ce n'en est pas une petite que cette institution de moines armés qui font vœu de vivre à la fois en anachorètes et en soldats.

On accusait les templiers de réunir tout ce qu'on reprochait à ces deux professions : les débauches et la cruauté du guerrier, et l'insatiable passion d'acquérir, qu'on impute à ces grands ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtaient le fruit de leurs travaux,

p51

ainsi que les chevaliers hospitaliers de *St Jean*, l'ordre teutonique formé comme eux dans la Palestine, s'empara au treizième siècle de la Prusse, de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces chevaliers teutons étaient accusés de réduire les ecclésiastiques comme les payens à l'esclavage, de piller leurs biens, d'usurper les droits des évêques, d'exercer un brigandage horrible ; mais on ne fait point le procès à des conquérans. Les templiers excitèrent l'envie, parce qu'ils vivaient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, et dans les plaisirs effrénés que prennent des gens de guerre

qui ne sont point retenus par le frein du mariage. La rigueur des impôts, et la malversation du conseil du roi *Philippe Le Bel* dans les monnoies, excita une sédition dans Paris. Les templiers, qui avaient en garde le trésor du roi, furent accusés d' avoir eu part à la mutinerie ; et on a vu déjà que *Philippe Le Bel* était implacable dans ses vengeances.

Les premiers accusateurs de cet ordre furent un bourgeois de Béziers, nommé *Squin De Florian* , et *Noffo Dei Florentin* , templier apostat, détenus tous deux en prison pour leurs crimes. Ils demandèrent à être conduits devant le roi, à qui seul ils voulaient révéler des choses importantes. S' ils n' avaient pas sçu quelle était l' indignation du roi contre les templiers, auraient-ils espéré leur grace en les accusant ? Ils furent écoutés. Le roi sur leur déposition ordonne à tous les baillis du royaume, à tous les

p52

officiers, de prendre main forte, leur envoie un ordre cacheté, avec défense, sous peine de la vie, de l' ouvrir avant le 13 octobre. Ce jour venu, chacun ouvre son ordre ; il portait de mettre en prison tous les templiers. Tous sont arrêtés. Le roi aussi-tôt fait saisir en son nom les biens des chevaliers jusqu' à ce qu' on en dispose. Il paraît évident que leur perte était résolue très-longtems avant cet éclat. L' accusation et l' emprisonnement sont de 1309 mais on a retrouvé des lettres de *Philippe Le Bel* au comte de Flandres, datées de Melun 1306 par lesquelles il le pria de se joindre à lui pour extirper les templiers.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d' accusés. Le pape *Clément V* créature de *Philippe* , et qui demeurait alors à Poitiers, se joint à lui après quelques disputes sur le droit que l' église avait d' exterminer ces religieux, et le droit du roi de punir des sujets. Le pape interrogea lui-même soixante et douze chevaliers ; des inquisiteurs, des commissaires délégués procèdent partout contre les autres. Les bulles sont envoyées chez tous les potentats de l' Europe pour les exciter à imiter la France. On s' y conforme en Castille, en Arragon, en Sicile, en Angleterre ; mais ce ne fut qu' en France qu' on fit périr ces malheureux. Deux cent et un témoins les accusèrent de renier Jésus-Christ en entrant dans l' ordre, de cracher sur la croix, d' adorer une tête dorée

montée sur quatre pieds. Le novice baisait le profez qui le recevait, à la bouche,

p53

au nombril, et à des parties qui paraissent peu destinées à cet usage. Il jurait de s' abandonner à ses confrères. Voilà, disent les informations conservées jusqu' à nos jours, ce qu' avouèrent soixante et douze templiers au pape même, et cent quarante-un de ces accusés à frère *Guillaume* cordelier inquisiteur dans Paris, en présence de témoins. On ajoute que le grand-maître de l' ordre même, le grand-maître de Chypre, les maîtres de France, de Poitou, de Vienne, de Normandie, firent les mêmes aveus à trois cardinaux délégués par le pape.

Ce qui est indubitable, c' est qu' on fit subir les tortures les plus cruelles à plus de cent chevaliers, qu' on en brula vifs cinquante-neuf en un jour près de l' abbaïe *st Antoine de Paris* , et que le grand-maître *Jean De Molay* , et *Gui* frère du dauphin d' Auvergne, deux des principaux seigneurs de l' Europe, l' un par sa dignité, l' autre par sa naissance, furent aussi jettés vifs dans les flammes à l' endroit où est à présent la statue équestre du roi *Henri Iv* .

Ces supplices dans lesquels on fait mourir tant de citoyens d' ailleurs respectables, cette foule de témoins contre eux, ces nombreuses dépositions des accusés mêmes, semblent des preuves de leur crime, et de la justice de leur perte.

Mais aussi que de raisons en leur faveur !

Premièrement, de tous ces témoins qui déposent contre les templiers, la plûpart n' articulent que de vagues accusations. Secondement, très-peu disent que les templiers reniaient Jésus-Christ. Qu' auraient-ils en effet gagné en maudissant une

p54

religion qui les nourrissait, et pour laquelle ils combattaient ? Troisièmement, que plusieurs d' entre eux, témoins et complices des débauches des princes, et des ecclésiastiques de ce temps-là, eussent marqué quelquefois du mépris pour les abus d' une religion tant déshonorée en Asie, et en Europe ; qu' ils en eussent parlé dans des moments de liberté, comme on disait que *Boniface Viii* en parlait ;

c' est un emportement de jeunes gens dont certainement l' ordre n' est point comtable. Quatrièmement, cette tête dorée qu' on prétend qu' ils adoraient, et qu' on gardait à Marseille, devait leur être représentée. On ne se mit seulement pas en peine de la chercher, et il faut avouer qu' une telle accusation se détruit d' elle-même. Cinquièmement la manière infame dont on leur reprochait d' être reçus dans l' ordre, ne peut avoir passé en loi parmi eux. C' est mal connaître les hommes de croire qu' il y ait des sociétés qui se soutiennent par les mauvaises moeurs, et qui fassent une loi de l' impudicité. On veut toujours rendre sa société respectable à qui veut y entrer. Je ne doute nullement que plusieurs jeunes templiers ne s' abandonnassent à des excès qui de tout tems ont été le partage de la jeunesse ; et ce sont de ces vices qu' il vaut beaucoup mieux ignorer que punir. Sixièmement, si tant de témoins ont déposé contre les templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages étrangers en faveur de l' ordre. Septièmement, si les accusés vaincus par les tourments qui font dire le mensonge comme la vérité, ont confessé tant de crimes, peut-être

p55

ces aveux sont-ils autant à la honte des juges qu' à celle des chevaliers. On leur promettait leur grace pour extorquer leur confession. Huitièmement, les cinquante-neuf qu' on brula vifs, prirent Dieu à témoin de leur innocence, et ne voulurent point la vie qu' on leur offrait à condition de s' avouer coupables. Neuvièmement, soixante et quatorze templiers non accusés entreprirent de défendre l' ordre, et ne furent point écoutés. Dixièmement, lorsqu' on lut au grand-maître sa confession rédigée devant les trois cardinaux, ce vieux guerrier qui ne savait ni lire ni écrire, s' écria qu' on l' avait trompé, que l' on avait écrit une autre déposition que la sienne, que les cardinaux ministres de cette perfidie, méritaient qu' on les punit, comme les turcs punissent les faussaires en leur fendant le corps et la tête en deux. Onzièmement, on eût accordé la vie à ce grand-maître, et à *Gui* frère du dauphin d' Auvergne, s' ils avaient voulu se reconnaître coupables publiquement, et on ne les brula que parce qu' appelés en présence du peuple sur un échaffaut pour avouer les crimes de l' ordre, ils jurèrent que l' ordre était innocent. Cette déclaration qui indigna le roi, leur attira leur

suplice, et ils moururent en invoquant en vain la vengeance céleste contre leurs persécuteurs. Cependant, en conséquence de la bulle du pape et de leurs grands biens, on poursuivit les templiers dans toute l' Europe, mais en Allemagne ils sûrent empêcher qu' on ne saisis leurs personnes. Ils soutinrent en Arragon des sièges

p56

dans leurs châteaux. Enfin le pape abolit l' ordre de sa seule autorité, dans un consistoire secret, pendant le concile de Vienne. Partagea qui put leurs dépouilles. Les rois de Castille et d' Arragon s' emparèrent d' une partie de leurs biens, et en firent part aux chevaliers de Calatrava. On donna les terres de l' ordre en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, aux hospitaliers nommés alors *chevaliers de Rhodes* , parce qu' ils venaient de prendre cette isle sur les turcs, et l' avaient sçu garder avec un courage qui méritait au moins les dépouilles des chevaliers du temple pour leur récompense. *Denis* roi de Portugal institua en leur place l' ordre des *chevaliers du Christ* , ordre qui devait combattre les maures, mais qui étant devenu depuis un vain honneur, a cessé même d' être honneur à force d' être prodigué. *Philippe Le Bel* se fit donner deux-cent-mille livres, et *Louis Hutin* son fils prit encor soixante-mille livres sur les biens des templiers. Le sincère et l' exact *Dupuis* dit que le pape ne s' oublia pas dans le partage. Il faut considérer un événement qui se passait dans le même tems, qui fait plus d' honneur à la nature humaine, et qui a fondé une république invincible.

## CHAPITRE 55

p57

De la Suisse, et de sa révolution *au commencement du quatorzième siècle* .

De tous les pays de l' Europe celui qui avait le plus conservé la simplicité et la pauvreté des premiers âges, était la Suisse. Si elle n' était pas devenue libre, elle n' aurait point de place dans

l'histoire du monde ; elle serait confondue avec tant de provinces plus fertiles, et plus opulentes, qui suivent le sort des royaumes où elles sont enclavées. On ne s'attire l'attention que quand on est quelque chose par soi-même. Un ciel triste, un terrain pierreux et ingrat, des montagnes, des précipices, c'est-là tout ce que la nature a fait pour les trois quarts de cette contrée. Cependant on se disputait la souveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'égorgeait pour avoir le royaume de Naples ou l'Asie Mineure. Dans ces dix-huit ans d'anarchie où l'Allemagne fut sans empereur, des seigneurs de châteaux et des prélats combattaient à qui aurait une petite portion de la Suisse. Leurs petites

p58

villes voulaient être libres, comme les villes d'Italie sous la protection de l'empire. Quand *Rodolphe* fut empereur, quelques seigneurs de châteaux accusèrent juridiquement les cantons de Schwitz, d'Uri et d'Underwald de s'être soustraits à leur domination féodale. *Rodolphe*, qui avait autrefois combattu ces petits tyrans, jugea en faveur des citoyens. *Albert D'Autriche* son fils, étant parvenu à l'empire, voulut faire de la Suisse une principauté pour un de ses enfans. Une partie des terres du pays était de son domaine, comme Lucerne, Zurich et Glaris. Des gouverneurs sévères furent envoyés, qui abusèrent de leur pouvoir. Les fondateurs de la liberté helvétique se nommaient *Melctald*, *Stauffacher* et *Walter-Furst*. La difficulté de prononcer des noms si respectables, nuit à leur célébrité. Ces trois paysans furent les premiers conjurés ; chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnèrent les trois cantons de Schwitz, d'Uri et d'Underwald. Tous les historiens prétendent que tandis que cette conspiration se tramait, un gouverneur d'Uri, nommé *Grisler*, s'avisa d'un genre de tyrannie ridicule et horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ses bonnets au haut d'une perche dans la place, et ordonna qu'on saluât le bonnet, sous peine de la vie. Un des conjurés, nommé *Guillaume Tell*, ne salua point le bonnet. Le gouverneur le condamna à être pendu, et ne lui donna sa grâce qu'à condition que le coupable, qui passait pour archer très-adroit, abattrait d'un coup de flèche une pomme placée sur

la tête de son fils. Le père tremblant tira, et fut assez heureux pour abattre la pomme. *Grisler* apercevant une seconde flèche sous l'habit de *Tell*, demanda ce qu'il en prétendait faire : *elle t' était destinée*, dit le suisse en colère, *si j' avais blessé mon fils*. Il faut convenir que l' histoire de la pomme est bien suspecte. Il semble qu' on ait crû devoir orner d' une fable le berceau de la liberté helvétique ; mais on tient pour constant que *Tell*, ayant été mis aux fers, tua ensuite le gouverneur d' un coup de flèche, que ce fut le signal des conjurés, que les peuples démolirent les forteresses.

L' empereur *Albert D' Autriche*, qui voulait punir ces hommes libres, fut prévenu par la mort. Le duc d' Autriche *Léopold*, le même qui viola si lâchement le droit de l' hospitalité dans la personne de *Richard Coeur De Lion*, assembla contre eux vingt mille hommes. Les citoyens suisses se conduisirent comme les lacédémoniens aux Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cent, la plus grande partie de l' armée autrichienne au pas de Morgate. Plus heureux que les lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant sur eux des pierres. Les autres corps de l' armée ennemie furent battus en même tems par un aussi petit nombre de suisses. Cette victoire ayant été gagnée dans le canton de Schwitz, les deux autres cantons donnèrent ce nom à leur alliance, laquelle devenant plus générale, fait encor souvenir par ce seul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit à petit les autres cantons entrèrent dans l' alliance. Berne, qui est en Suisse ce qu' Amsterdam est en Hollande, ne se ligua qu' en 1352 et ce ne fut qu' en 1513 que le petit pays d' Appenzel se joignit aux autres cantons, et acheva le nombre de treize. Jamais peuple n' a plus longtems ni mieux combattu pour sa liberté que les suisses. Ils l' ont gagnée par plus de soixante combats contre les autrichiens ; et il est à croire qu' ils la conserveront longtems. Tout pays qui n' a pas une

grande étendue, qui n' a pas trop de richesses, et où les loix sont douces, doit être libre. Le nouveau gouvernement en Suisse a fait changer de face à la nature. Un terrain aride négligé sous des maîtres trop durs, a été enfin cultivé. La vigne a été plantée sur des rochers. Des bruyères défrichées et labourées par des mains libres, sont devenues fertiles.

L' égalité, le partage naturel des hommes, subsiste encor en Suisse autant qu' il est possible. Ce pays enfin aurait mérité d' être apellé heureux, si la religion n' avait dans la suite divisé ses citoyens, que l' amour du bien public réunissait, et si en vendant leur courage à des princes plus riches qu' eux, ils eussent toujours conservé l' incorruptibilité qui les distingue.

Chaque nation a eu des tems où les esprits s' emportent au delà de leur caractère naturel. Ces tems ont été moins fréquents chez les suisses qu' ailleurs. La simplicité, la frugalité, la modestie, conservatrices de la liberté, ont toujours été leur partage. Jamais ils n' ont entretenu

p61

d' armée pour défendre leurs frontières, ou pour entrer chez leurs voisins ; point de citadelles qui servent contre les ennemis ou contre les citoyens, point d' impôt sur les peuples. Ils n' ont à payer ni le luxe, ni les armées d' un maître. Leurs montagnes sont leurs remparts, et tout citoyen y est soldat pour défendre la patrie.

## CHAPITRE 56

Suite de l' état où étaient l' empire, l' Italie, et la papauté, au quatorzième siècle .

Nous avons entamé le quatorzième siècle. Nous pouvons remarquer que depuis six cent ans, Rome faible et malheureuse est toujours le principal objet de l' Europe. Elle domine par la religion, tandis qu' elle est dans l' avilissement et dans l' anarchie ; et malgré tant d' abaissement et tant de desordres, ni les empereurs ne peuvent y établir le trône des Césars , ni les pontifes s' y rendre absolus. Voilà depuis *Frédéric II* quatre empereurs de suite qui oublient entièrement l' Italie, *Conrad IV, Rodolphe I, Adolphe De Nassau, Albert D' Autriche* . Aussi

si c' est alors que toutes les villes d' Italie rentrent dans leurs droits naturels et lèvent l' étendard de la liberté. Gènes et Pise sont les émules de Venise ; Florence devient une république illustre. Bologne ne reconnaît alors ni empereurs ni papes. Le gouvernement municipal prévaut partout, et surtout dans Rome. *Clément* V qu' on apella le pape gascon aima mieux transférer le st siège hors d' Italie, et jouir en France des contributions payées alors par tous les fidèles, que disputer inutilement des châteaux et des villes auprès de Rome. La cour de Rome fut établie sur les frontières de France par ce pape ; et c' est ce que les romains appellent encor aujourd'hui le tems de la captivité de Babylone. *Clément* allait de Lyon à Vienne en Dauphiné, à Avignon, menant publiquement avec lui la comtesse de Perigord, et tirant ce qu' il pouvait d' argent de la piété des fidèles. Comment les italiens dans ces conjonctures ne firent-ils pas, loin des empereurs et des papes, ce qu' ont fait les allemands, qui sous les yeux mêmes des empereurs ont établi de siècle en siècle leur association au pouvoir suprême, et leur indépendance ? Il n' y avait plus en Italie ni empereurs ni papes : qui forgea donc de nouvelles chaînes à ce beau pays ? La division. Les factions *guelphe* et *gibeline* , nées des querelles du sacerdoce et de l' empire, subsistaient toujours comme un feu qui se nourrissait par de nouveaux embrasements. La discorde était partout. L' Italie ne faisait point un corps. L' Allemagne en faisait toujours un. Enfin le premier empereur entreprenant qui voudrait

repasser les monts, pouvait renouveler les droits et les prétentions des *Charlemagnes* et des *Othons* . C' est ce qui arrive enfin à *Henri Vii* de la maison de *Luxembourg* en 1311. Il descend en Italie avec une armée d' allemands. Il vient se faire reconnaître. Le parti *guelphe* regarde son voyage comme une nouvelle irruption de barbares. Mais le parti *gibelin* le favorise. Il soumet les villes de

Lombardie. C' est une nouvelle conquête. Il marche à Rome pour y recevoir la couronne impériale. Rome, qui ne voulait ni d' empereur ni de pape, et qui ne put secouer tout à fait le joug de l' un et de l' autre, ferma ses portes en vain. Les *ursins* et le frère de *Robert* roi de Naples, ne purent empêcher que l' empereur n' entrât l' épée à la main, secondé du parti des *Colannes* . On se battit longtems dans les ruës, et un évêque de Liège fut tué à côté de l' empereur. Il y eut beaucoup de sang répandu pour cette cérémonie du couronnement, que trois cardinaux firent enfin au lieu du pape. Il ne faut pas oublier que *Henri Vii* protesta par devant notaire, que le serment, par lui prêté à son sacre, n' était point un serment de fidélité.

Maître de Rome, il y établit un gouverneur. Il ordonna que toutes les villes, que tous les princes d' Italie lui payassent un tribut annuel. Il comprit même dans cet ordre le royaume de Naples, séparé alors de celui de Sicile, et cita le roi de Naples à comparaître.

Le pape était suzerain de Naples, et l' empereur se disait suzerain du pape ; étranges droits de tous côtés.

p64

L' empereur allait soutenir sa prétention sur Naples par les armes, quand il mourut, empoisonné, comme on le prétend. Un dominicain mêla, dit-on, du poison dans le vin consacré.

Les empereurs communiaient alors sous les deux espèces en qualité de chanoines de *st Jean de latran* . Ils pouvaient faire l' office de diacres à la messe du pape, et les rois de France y auraient été sous-diacres.

On n' a point de preuves juridiques que *Henri Vii* ait péri par cet empoisonnement sacrilège.

Frère *Bernard Politien de Montepulciano* en fut accusé, et les dominicains obtinrent trente ans après du fils de *Henri Vii Jean* roi de Bohême des lettres qui les déclaraient innocents.

Il est triste d' avoir eu besoin de ces lettres.

De même qu' alors peu d' ordre régnait dans les élections des papes, celles des empereurs étaient très-mal ordonnées. Les hommes n' avaient point encor su prévenir les schismes par de sages loix.

*Louis De Bavière* , et *Frédéric Le Beau* , duc d' Autriche, furent élus à la fois au milieu des plus funestes troubles. Il n' y avait que la guerre qui pût décider ce qu' une diète réglée

d' électeurs aurait dû juger. Un combat, dans lequel l' autrichien fut vaincu et pris, donna la couronne au bavarois.

On avait alors pour pape *Jean Xxii* élu à Lyon en 1315. Lyon se regardait encor comme une ville libre, mais l' évêque en voulait toûjours être le maître, et les rois de France n' avaient encor pû soumettre l' évêque. *Philippe*

p65

*Le Long* , à peine roi de France, avait assemblé les cardinaux dans cette ville libre : et après leur avoir juré qu' il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous, et ne les avait relâchés qu' après la nomination de *Jean Xxii* .

Ce pape est encor un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l' église. Car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier à la première place du monde chrétien.

Il est au rang de ces pontifes qui eurent d' autant plus de hauteur dans l' esprit que leur origine était plus basse aux yeux des hommes. Nous avons déjà remarqué que la cour pontificale ne subsistait que des rétributions fournies par les chrétiens. Ce fonds était plus considérable que les terres de la comtesse *Mathilde* . Quand je parle du mérite de *Jean Xxii* ce n' est pas de celui du désintéressement. Ce pontife exigeait plus ardemment qu' aucun de ses prédécesseurs, non seulement le denier de *st Pierre* , que l' Angleterre payait très irrégulièrement, mais les tributs de Suède, de Dannemarck, de Norvége, et de Pologne. Il demandait si souvent et si violemment, qu' il obtenait toûjours quelque argent. Mais être à Lyon et n' avoir que peu de crédit en Italie, ce n' était pas être pape.

Pendant qu' il siégeait à Lyon, et que *Louis De Bavière* s' établissait en Allemagne, l' Italie se perdait, et pour l' empereur et pour lui. Les *Visconti* commençaient à s' établir à Milan. L' empereur *Louis* ne pouvant les abaisser, feignait de les protéger, et leur laissait le titre de ses lieutenants.

p66

Ils étaient *gibelins* : comme tels ils s'emparaient d'une partie de ces terres de la comtesse *Mathilde*, éternel sujet de discorde. *Jean* les fit déclarer hérétiques par l'inquisition. Il était en France, il pouvait sans rien risquer donner une de ces bulles qui ôtent et qui donnent les empires. Il déposa *Louis De Bavière* en idée par une de ces bulles, *le privant*, dit-il, *de tous ses biens meubles et immeubles*.

L'empereur ainsi déposé se hâta de marcher vers l'Italie, où celui qui le déposait n'osait paraître ; il vint à Rome, séjour toujours passager des empereurs, accompagné de *Castracani* tyran de Luques, ce héros de *Machiavel*.

*Ludovico Monaldesco*, natif d'Oviette, qui à l'âge de cent-quinze ans écrivit des mémoires de son tems, dit qu'il se ressouvient très-bien de cette entrée de l'empereur *Louis De Bavière*.

Le peuple chantait, dit-il, *vive Dieu et l'empereur ; nous sommes délivrés de la guerre, de la famine et du pape*. Ce trait ne vaut la peine d'être cité que parce qu'il est d'un homme qui écrivait à l'âge de cent-quinze années.

*Louis De Bavière* convoqua dans Rome une assemblée générale, semblable à ces anciens parlemens de *Charlemagne* et de ses enfans. Ce parlement se tint dans la place même de *st Pierre*. Des princes d'Allemagne et d'Italie, des députés des villes, des évêques, des abbés, des religieux y assistèrent en foule. L'empereur assis sur un trône au haut des degrés de l'église, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main, fit crier trois fois par un moine augustin, *y-a-t-il*

p67

*quelqu'un qui veuille défendre la cause du prêtre de Cahors qui se nomme le pape Jean ?* Personne n'ayant comparu, *Louis* prononça la sentence, par laquelle il privait le pape de tout bénéfice, et le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique. Condamner ainsi à la mort un souverain pontife, était le dernier excès où pût monter la querelle du sacerdoce et de l'empire. Quelques jours après, l'empereur, avec le même appareil, créa pape un cordelier napolitain, l'investit par l'anneau, lui mit lui-même la chape, et le fit asseoir sous le dais à ses côtés ; mais il se garda bien de déferer à l'usage de baiser les pieds du pontife. Parmi tous les moines, dont je parlerai à part,

les franciscains faisaient alors le plus de bruit. Quelques-uns d' eux avaient prétendu que la perfection consistait à porter un capuchon plus pointu et un habit plus serré. Ils ajoutaient à cette réforme l' opinion que leur boire et leur manger ne leur appartenaient pas en propre. Le pape avait condamné ces propositions. La condamnation avait révolté les réformateurs. Enfin la querelle s' étant échauffée, les inquisiteurs de Marseille avaient fait bruler quatre de ces malheureux moines. Le cordelier fait pape par l' empereur était de leur parti ; voilà pourquoi *Jean Xxii* était hérétique. Ce pape était destiné à être accusé d' hérésie ; car quelque tems après, ayant prêché que les saints ne jouïraient de la vision béatifique qu' après le jugement dernier, et qu' en attendant

p68

ils avaient une vision imparfaite, ces deux visions partagèrent l' église, et enfin *Jean* se retracta.

Cependant ce grand appareil de *Louis De Bavière* à Rome, n' eut pas plus de suite que les efforts des autres *Césars* allemands. Les troubles d' Allemagne les rapellaient toûjours, et l' Italie leur échapait.

*Louis De Bavière* , au fond peu puissant, ne put empêcher à son retour que son pontife ne fût pris par le parti de *Jean Xxii* et ne fût conduit dans Avignon, où il fut enfermé. Enfin telle était alors la différence d' un empereur et d' un pape, que *Louis De Bavière* , tout sage qu' il était, mourut pauvre dans son pays, et que le pape, éloigné de Rome et tirant peu de secours de l' Italie, laissa en mourant dans Avignon, la valeur de vingt-cinq millions de florins d' or, si on en croit *Villani* auteur contemporain. Il est clair que *Villani* exagère. Quand on réduirait cette somme au tiers, ce serait encor beaucoup. Aussi la papauté n' avait jamais tant valu à personne ; mais aussi jamais pontife ne vendit tant de bénéfices et si chèrement.

Il s' était attribué la réserve de toutes les prébendes, de presque tous les évêchés, et le revenu de tous les bénéfices vacans. Il avait trouvé par l' art des réserves celui de prévenir presque toutes les élections et de donner tous les bénéfices. Bien plus, jamais il ne nommait un évêque qu' il n' en déplaçat sept ou huit. Chaque promotion en attirait d' autres, et toutes valaient

de l' argent. Les taxes pour les dispenses

p69

et pour les péchés furent inventées et rédigées de son tems. Le livre de ces taxes a été imprimé plusieurs fois depuis le seizième siècle, et a mis au jour des abus bien violents que l' église a toujours condamnés, et qu' elle a difficilement abolis.

Les papes ses successeurs restèrent jusqu' en 1371 dans Avignon. Cette ville ne leur appartenait pas ; elle était aux comtes de Provence ; mais les papes s' en étaient rendus insensiblement les maîtres usufruitiers, tandis que les rois de Naples, comtes de Provence, disputaient le royaume de Naples.

La malheureuse reine *Jeanne* , dont nous allons parler, se crut heureuse en 1348 de céder Avignon au pape *Clément Vi* pour quatre-vingt mille florins d' or, qu' il ne paya jamais. La cour des papes y était tranquille : elle répandait l' abondance dans la Provence et le Dauphiné, et oubliait le séjour orageux de Rome.

Je ne vois presque aucun tems depuis *Charlemagne* dans lequel les romains n' ayent rapellé leurs anciennes idées de grandeur et de liberté. Ils choisissaient, comme on a vû, tantôt plusieurs sénateurs, tantôt un seul, ou un patrice, ou un gouverneur, ou un consul, quelquefois un tribun. Quand ils virent que le pape achetait Avignon, ils songèrent encor à faire renaître la république. Ils revêtirent du tribunat un simple citoyen, nommé *Nicolas Rienzi* , et vulgairement *Cola* , homme né fanatique et devenu ambitieux, capable par conséquent de grandes choses. Il les entreprit, et donna des espérances

p70

à Rome ; c' est de lui que parle *Pétrarque* dans la plus belle de ses odes ou *canzoni* ; il dépeint Rome échevelée et les yeux mouillés de larmes implorant le secours de *Rienzi... etc.* . Ce tribun s' intitulait *sévère et clément libérateur de Rome, zéléteur de l' Italie, amateur de l' univers* . Il déclara que tous les peuples d' Italie étaient libres et citoyens

romains. Mais ces convulsions d'une liberté depuis si longtemps mourante, ne furent pas plus efficaces que les prétentions des empereurs sur Rome. Ce tribunal passa plus vite que le sénat et le consulat en vain rétablis. *Rienzi* ayant commencé comme les *Gracchus*, finit comme eux : il fut assassiné par la faction des familles patriciennes.

Rome devait dépérir par l'absence de la cour des papes, par les troubles de l'Italie, par la stérilité de son territoire, et par le transport de ses manufactures à Gênes, à Pise, à Venise, à Florence. Les pèlerinages seuls la soutenaient alors. Le grand jubilé surtout institué par *Boniface VIII* de siècle en siècle, mais établi de cinquante en cinquante ans par *Clément VI*, attirait à Rome une si prodigieuse foule, qu'en 1350 on y compta deux-cent mille pèlerins. Rome sans empereur et sans pape est toujours faible, et la première ville du monde chrétien.

p71

## CHAPITRE 57

De Jeanne reine de Naples.

Nous avons dit que le saint siège acquit Avignon de *Jeanne* d'Anjou et de Provence. On ne vend ses états que quand on est malheureux. Les infortunes et la mort de cette reine entrent dans tous les événements de ce temps-là, et surtout dans le grand schisme d'occident, que nous aurons bientôt sous les yeux.

Naples et Sicile étaient toujours gouvernées par des étrangers ; Naples par la maison de France, l'isle de Sicile par celle d'Arragon.

*Robert* qui mourut en 1343 avait rendu son royaume de Naples florissant. Son neveu *Louis D'Anjou* avait été élu roi de Hongrie.

La maison de France étendait ses branches de tous côtés : mais ces branches ne furent unies, ni avec la souche commune, ni entre elles. Elles devinrent toutes malheureuses. Le roi de Naples *Robert* avait avant de mourir marié sa petite-fille *Jeanne* son héritière à *André* frère du roi de Hongrie.

Ce mariage qui semblait devoir cimenter le bonheur de cette maison, en fit les infortunes. *André* prétendait régner de son chef ; *Jeanne* toute jeune qu'elle était voulut qu'il ne fût que le

mari de la reine. Un moine

p72

franciscain nommé *frère Robert* , qui gouvernait *André* , alluma la haine et la discorde entre les deux époux. Une cour de napolitains auprès de la reine, une autre auprès d' *André* composée de hongrois, regardés comme des barbares par les naturels du pays, augmentait l' antipathie. *Louis* prince de Tarente, prince du sang, qui bientôt après épousa la reine, d' autres princes du sang, les favoris de cette princesse, la fameuse *catanoise* si attachée à elle, résolvent la mort d' *André* . On l' étrangle dans la ville d' Averse dans l' antichambre de sa femme et presque sous ses yeux ; on le jette par les fenêtres. On laisse trois jours le corps sans sépulture. La reine épouse au bout de l' an le prince de Tarente accusé par la voix publique. Que de raisons pour la croire coupable ! Ceux qui la justifient alléguent qu' elle eut quatre maris, et qu' une reine qui se soumet toujours au joug du mariage ne doit pas être accusée des crimes que l' amour fait commettre. Mais l' amour seul inspire-t-il les attentats ? *Jeanne* consentit au meurtre de son époux par faiblesse, et elle eut trois maris ensuite par une autre faiblesse plus pardonnable et plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner seule. *Louis* de Hongrie frère d' *André* écrivit à *Jeanne* qu' il vengerait la mort de son frère sur elle et sur ses complices. Il marcha vers Naples par Venise et par Rome, et fit accuser *Jeanne* juridiquement à Rome devant ce tribun *Cola Rienzi* , qui dans sa puissance passagère et ridicule vit pourtant des rois à son tribunal comme les anciens

p73

romains. *Rienzi* n' osa rien décider, et en cela seul il montra de la prudence. Cependant le roi *Louis* avança vers Naples, faisant porter devant lui un étendart noir sur lequel on avait peint un roi étranglé. Il fait couper la tête à un prince du sang, *Charles De Durazzo*, complice du meurtre. Il poursuit la reine *Jeanne* , qui fuit avec son nouvel époux

dans ses états de Provence. Mais ce qui est bien étrange, c' est que l' ambition n' eut point de part à la vengeance d' *André* . Il pouvait s' emparer du royaume, et il ne le fit pas. On trouve rarement de tels exemples. Ce prince avait une vertu austère, qui le fit élire depuis roi de Pologne. Nous parlerons de lui quand nous traiterons particulièrement de la Hongrie. *Jeanne* coupable et punie avant l' âge de vingt ans d' un crime qui attira sur ses peuples autant de calamités que sur elle, abandonnée à la fois des napolitains et des provençaux, va trouver le pape *Clément Vi* dans Avignon dont elle était souveraine ; elle lui abandonne sa ville et son territoire pour quatre-vingt mille florins d' or qu' elle ne reçut point. Pendant qu' on négocie ce sacrifice, elle plaide elle-même sa cause devant le consistoire ; et le consistoire la déclare innocente. *Clément Vi* pour faire sortir de Naples le roi de Hongrie, stipule que *Jeanne* lui payera trois cent mille florins. *Louis* répond, qu' il n' est pas venu pour vendre le sang de son frère, qu' il l' a vengé en partie, et qu' il part satisfait. L' esprit de chevalerie qui régnait alors,

p74

n' a produit jamais ni plus de dureté, ni plus de générosité. La reine chassée par son beau-frère, et rétablie par la faveur du pape, perdit son second mari, et jouït seule du gouvernement quelques années. Elle épousa un prince d' Arragon qui mourut bientôt après. Enfin à l' âge de quarante-six ans, elle se remarie avec un cadet de la maison de *Brunswick* nommé *Othon* . C' était choisir plutôt un mari qui pût lui plaire qu' un prince qui la pût défendre. Son héritier naturel était un autre *Charles De Durazzo* son cousin, seul reste alors de la première maison d' Anjou à Naples. Ces princes se nommaient ainsi, parce que la ville de Durazzo, conquise par eux sur les grecs, et enlevée ensuite par les venitiens, avait été leur appanage. Elle reconnut ce *Durazzo* pour son héritier, elle l' adopta même. Cette adoption, et le grand schisme d' occident hâtèrent la mort malheureuse de la reine. Déjà éclataient les suites sanglantes de ce schisme dont nous parlerons bientôt. *Brigano* qui prit le nom d' *Urbain Vi* et le comte de Genève qui s' appella *Clément Vii* se disputèrent la tiare avec fureur. Ils partageaient

l' Europe. *Jeanne* prit le parti de *Clément* , qui résidait dans Avignon. *Durazzo* ne voulant pas attendre la mort naturelle de sa mère adoptive pour régner, s' engagea avec *Brigano-Urbain* . Ce pape couronne *Durazzo* dans Rome, à condition que son neveu *Brigano* aura la principauté de Capoue. Il excommunie, il dépose la reine *Jeanne* ; et pour mieux assurer la principauté

p75

de Capoue à sa famille, il donne tous les biens de l' église aux principales maisons napolitaines. Le pape marche avec *Durazzo* vers Naples. L' or et l' argent des églises fut employé à lever une armée. La reine ne peut être secourue, ni par le pape *Clément* qu' elle a reconnu, ni par le mari qu' elle a choisi ; à peine a-t-elle des troupes : elle appelle contre l' ingrat *Durazzo* un frère de *Charles V* roi de France aussi du nom d' *Anjou* , elle l' adopte à la place de *Durazzo* .

Ce nouvel héritier de *Jeanne*, *Louis D' Anjou* , arrive trop tard pour défendre sa bienfaitrice, et pour disputer le royaume qu' on lui donne. Le choix que la reine a fait de lui aliène encore ses sujets. On craint de nouveaux étrangers. Le pape et *Charles Durazzo* avancent. *Othon De Brunswick* rassemble à la hâte quelques troupes ; il est défait et prisonnier.

*Durazzo* entre dans Naples : six galères que la reine avait fait venir de son comté de Provence, et qui mouillaient sous le château de l' oeuf, lui furent un secours inutile. Tout se faisait trop tard. La fuite n' était plus praticable. Elle tombe dans les mains de l' usurpateur. Ce prince pour colorer sa barbarie, se déclara le vengeur de la mort d' *André* . Il consulta *Louis De Hongrie* , qui toujours inflexible, lui manda qu' il fallait faire périr la reine de la même mort qu' elle avait donnée à son premier mari. *Durazzo* la fit étouffer entre deux matelats. On voit partout des crimes punis par d' autres crimes.

p76

La postérité toujours juste quand elle est éclairée, a plaint cette reine, parce que le meurtre de son premier mari fut plutôt l' effet de

sa faiblesse que de sa méchanceté, vû qu' elle n' avait que dix-huit ans quand elle consentit à cet attentat, et que depuis ce tems on ne lui reprocha ni débauche, ni cruauté, ni injustice. Mais ce sont les peuples qu' il faut plaindre. Ils furent les victimes de ces troubles. *Louis* duc d' Anjou enleva les trésors du roi *Charles V* son frère, et apauvrit la France pour aller tenter inutilement de venger la mort de *Jeanne* , et pour recueillir son héritage. Il mourut bientôt dans la Pouille sans succès et sans gloire, sans parti et sans argent.

Le royaume de Naples, qui avait commencé à sortir de la barbarie sous le roi *Robert* , y fut replongé par tous ces malheurs, que le grand schisme aggravait encore. Avant de considérer ce grand schisme d' occident, que l' empereur *Sigismond* éteignit, représentons-nous quelle forme prit l' empire.

p77

## CHAPITRE 58

De l' empereur *Charles Iv* et du retour du st siège d' *Avignon* à *Rome* .

L' empire allemand (car dans les dissensions qui accompagnèrent les dernières années de *Louis De Bavière* il n' était plus d' empire romain) prit enfin une forme un peu plus stable sous *Charles Iv De Luxembourg* roi de Bohême, petit-fils de *Henri Vii* . Il fit à Nuremberg cette fameuse constitution qu' on appelle *bulle d' or* , à cause du sceau d' or qu' on nommait *bulle* dans la basse latinité. On voit aisément par là pourquoi les édits des papes sont apellés *bulles* . Le style de cette charte se ressent bien de l' esprit du tems. On commence par un apostrophe à l' orgueil, à Satan, à la colère, à la luxure. On y dit que le nombre des sept électeurs est nécessaire pour s' opposer aux sept péchés mortels. On y parle de la chute des anges, du paradis terrestre, de *Pompée* et de *César* . On assure que l' Allemagne est fondée sur les trois vertus théologiques, comme sur la trinité.

p78

Cette loi de l' empire fut faite en présence et du consentement de tous les princes, évêques, abbés, et même des députés des villes impériales, qui pour la première fois assistèrent à ces assemblées de la nation teutonique. Ces droits des villes, ces effets naturels de la liberté, avaient commencé à renaître en Italie, ensuite en Angleterre, puis en France, et enfin ils furent admis en Allemagne. On sait que les électeurs furent alors fixés au nombre de sept. Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trêves, en possession depuis longtemps d' élire des empereurs, ne souffrirent pas que d' autres évêques, quoiqu' aussi puissants, partageassent cet honneur. Mais pourquoi le duché de Bavière ne fut-il pas mis au rang des électors ? Et pourquoi la Bohême, qui originairement était un état séparé de l' Allemagne, et qui par la bulle d' or n' a point d' entrée aux délibérations de l' empire, a-t-elle pourtant droit de suffrage dans l' élection ? On en voit la raison. *Charles Iv* était roi de Bohême, et *Louis De Bavière* avait été son ennemi.

Au reste la dignité impériale, qui par elle-même ne donnait alors aucune puissance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impose aux peuples. Les trois électeurs ecclésiastiques, tous trois archi-chanceliers, y parurent avec les sceaux de l' empire. Mayence portait ceux d' Allemagne, Cologne ceux d' Italie, Trêves ceux des Gaules. Cependant l' empire n' avait dans les Gaules que la vaine mouvance des restes du royaume d' Arles, de la Provence, du Dauphiné,

p79

bientôt après confondus dans le vaste royaume de France. La Savoye qui était à la maison de Morienne relevait de l' empire ; la Franche-Comté sous la protection impériale était indépendante.

On a vû ce que l' empereur possédait en Italie. Il n' était en Allemagne que souverain de ses états héréditaires. Cependant il parle dans sa bulle en roi despotique ; il y fait tout *de sa certaine science et pleine puissance* , mots insoutenables à la liberté germanique, qui ne sont plus soufferts dans les diètes impériales, où l' empereur s' exprime ainsi ; *nous sommes demeurés d' accord avec les états, et les états avec nous* .

Pour donner quelque idée du faste qui accompagna la cérémonie de la bulle d' or, il suffira de savoir que le duc de Luxembourg et de Brabant, neveu de l' empereur, lui servait à boire ; que le duc de Saxe, comme grand maréchal, parut avec une mesure d' argent pleine d' avoine ; que l' électeur de Brandebourg donna à laver à l' empereur et à l' impératrice ; et que le comte Palatin posa les plats d' or sur la table, en présence de tous les grands de l' empire.

On eût pris *Charles Iv* pour le roi des rois. Jamais *Constantin* , le plus fastueux des empereurs, n' avait étalé des déhors plus éblouissants. Cependant *Charles Iv* tout empereur romain qu' il affectait d' être, avait fait serment au pape *Clément Vi* avant d' être élu, que s' il allait jamais se faire couronner à Rome, il n' y coucherait pas seulement une nuit, et qu' il ne

p80

rentrerait jamais en Italie sans la permission du st père ; et il y a encore une lettre de lui au cardinal *Colombier* doyen du sacré collège, dattée de l' an 1355 dans laquelle il appelle ce doyen, *votre majesté* .

Aussi laissa-t-il à la maison de *Visconti* l' usurpation de Milan et de la Lombardie, aux vénitiens Padoue, autrefois la souveraine de Venise, mais qui alors était sa sujette, ainsi que Vicence et Verone. Il fut couronné roi d' Arles dans la ville de ce nom ; mais c' était à condition qu' il n' y resterait pas plus que dans Rome. Les électeurs dont les droits avaient été affermis par la bulle d' or de *Charles Iv* les firent bientôt valoir contre son propre fils, l' empereur *Wenceslas* , roi de Bohême.

La France et l' Allemagne furent affligées à la fois d' un fléau sans exemple. Le roi de France et l' empereur avaient perdu presque en même tems l' usage de la raison. D' un côté *Charles Vi* par le dérangement de ses organes, causait celui de la France ; de l' autre *Wenceslas* abruti par les débauches de la table, laissait l' empire dans l' anarchie. *Charles Vi* ne fut point déposé. Ses parents désolèrent la France en son nom ; mais les barons de Bohême enfermèrent *Wenceslas* , qui se sauva un jour tout nud de sa prison, et les électeurs en Allemagne le déposèrent juridiquement par une sentence publique. La sentence porte seulement qu' il est déposé comme *négligent, inutile, dissipateur et indigne* .

On dit que quand on lui annonça sa déposition, il écrivit aux villes impériales d'Allemagne

p81

qu' il n' exigeait d' elles d' autres preuves de leur fidélité que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

L' état déplorable de l' Allemagne semblait laisser le champ libre aux papes en Italie. Mais les républiques et les principautés qui s' étaient élevées, avaient eu le tems de s' affermir. Depuis *Clément V* Rome était étrangère aux papes. Le limousin *Grégoire XI* qui enfin transféra le st siège à Rome, ne savait pas un mot d' italien. Ce pape avait de grands démêlés avec la république de Florence, qui établissait alors son pouvoir en Italie. Florence s' était liguée avec Bologne. *Grégoire* , qui par l' ancienne concession de *Mathilde* se prétendait seigneur immédiat de Bologne, ne se borna pas à se venger par des censures : il épuisa ses trésors pour payer les *Condottieri* , qui louaient alors des troupes à qui voulait les acheter. Les florentins voulurent s' accommoder et mettre les papes dans leurs intérêts. Ils crurent qu' il leur importait que le pontife résidât à Rome. Il fallut donc persuader *Grégoire* de quitter Avignon. On ne peut concevoir comment dans des tems où les esprits étaient si éclairés sur leurs intérêts on employait des ressorts qui paraissent aujourd'hui si ridicules. On députa au pape *ste Catherine* de Sienne, non seulement femme à révélations, mais qui prétendait avoir épousé Jésus-Christ solennellement, et avoir reçu de lui à son mariage un anneau et un diamant, *Pierre de Capoue* son confesseur, qui a écrit sa vie, avait vû la plûpart de ces miracles. *j' ai été témoin*, dit-il, *qu' elle*

p82

*fut un jour transformée en homme,...* etc. . Telle était l' ambassadrice que les florentins députèrent. On employa d' un autre côté les révélations de *ste Brigitte* , née en Suède, mais établie à Rome, et à laquelle un ange dicta plusieurs lettres pour le pontife. Tous les papes n' ont pas été des hommes de génie. *Grégoire*

était-il simple ? Fut-il ému par des machines proportionnées à son entendement ? Se conduisit-il par politique ou par faiblesse ? Il céda enfin, et le st siège fut transféré d' Avignon à Rome au bout de soixante et douze ans ; mais ce ne fut que pour plonger l' Europe dans de nouvelles dissensions.

## CHAPITRE 59

Grand schisme d' occident.

Le st siège ne possédait alors que le patrimoine de *st Pierre* en Toscane, la campagne de Rome, le pays de Viterbe et d' Orviette, la Sabine, le duché de Spolette, Bénévent, une petite partie de la marche d' Ancône. Toutes les contrées réunies depuis à son

p83

domaine étaient à des seigneurs vicaires du st siège ou de l' empire. Les cardinaux s' étaient mis depuis 1138 en possession d' exclure le peuple et le clergé de l' élection des pontifes, et depuis 1216 il fallait avoir les deux tiers des voix pour être canoniquement élu. Il n' y avait à Rome au tems dont je parle que seize cardinaux ; onze français, un espagnol et quatre italiens. Le peuple romain, malgré son goût pour la liberté, malgré son aversion pour ses maîtres, voulait un pape qui résidât à Rome, parce qu' il haïssait beaucoup plus les ultramontains que les papes, et surtout parce que la présence d' un pontife attirait à Rome des richesses. Les romains menacèrent les cardinaux de les exterminer, s' ils leur donnaient un pontife étranger. Les électeurs épouvantés nommèrent pour pape *Brigagno* évêque de Barri, napolitain, qui prit le nom d' *Urbain* . C' était un homme impétueux et farouche, par cela même peu propre à une telle place. à peine fut-il intronisé, qu' il déclara dans un consistoire qu' il ferait justice des rois de France et d' Angleterre, qui troublaient, disait-il, la chrétienté par leurs querelles. Ces rois étaient *Charles Le Sage* et *édouard Iii* . Le cardinal *De La Grange* , non moins impétueux que le pape, le menaçant de la main, lui dit *qu' il avait menti* ; et ces trois paroles plongèrent l' Europe dans une discorde de quarante années. La plûpart des cardinaux, les italiens mêmes, choqués de l' humeur

féroce d' un homme si peu fait pour gouverner, se retirèrent dans le royaume de Naples.

p84

Là ils déclarent que l' élection du pape, faite avec violence, est nulle de plein droit. Ils procèdent unanimement à l' élection d' un nouveau pontife. Les cardinaux français eurent alors la satisfaction assez rare de tromper les cardinaux italiens. On promet la tiare à chaque italien en particulier, et ensuite on élut *Robert* fils d' *Amédée* comte de Genève, qui prit le nom de *Clément VII* . Alors l' Europe se partagea. L' empereur *Charles IV* , l' Angleterre, la Flandre, la Hongrie, reconnurent *Urbain* , à qui Rome et l' Italie obéissaient. La France, l' écosse, la Savoye, la Lorraine furent pour *Clément* . Tous les ordres religieux se divisèrent, tous les docteurs écrivirent, toutes les universités donnèrent des décrets. Les deux papes se traitaient mutuellement d' usurpateurs et d' *ante-Christes* ; ils s' excommuniaient réciproquement. Mais ce qui devint réellement funeste, on se battit avec la double fureur d' une guerre civile et d' une guerre de religion. Des troupes gasconnes et bretonnes, levées par le neveu de *Clément* , marchent en Italie, surprennent Rome ; ils y tuent dans leur première furie tout ce qu' ils rencontrent : mais bientôt le peuple romain, se ralliant contre eux, les exterminé dans ses murs, et on y égorge tout ce qu' on trouve de prêtres français. Bientôt après, une armée du pape *Clément* , levée dans le royaume de Naples, se présente à quelques lieues de Rome devant les troupes d' *Urbain* . Chacune des armées portait les clefs de *st Pierre* sur ses drapeaux. Les clémentins furent

p85

vaincus. Il ne s' agissait pas seulement de l' intérêt de ces deux pontifes. *Urbain* vainqueur, qui destinait une partie du royaume de Naples à son neveu, en déposséda la reine *Jeanne* protectrice de *Clément* , laquelle régnait depuis longtemps dans Naples avec des succès divers, et une gloire souillée. Nous avons vû cette reine assassinée par

son cousin *Charles De Durazzo* , avec qui *Urbain* voulait partager le royaume de Naples. Cet usurpateur devenu possesseur tranquille, n' eut garde de tenir ce qu' il avait promis à un pape qui n' était pas assez puissant pour l' y contraindre. *Urbain* plus ardent que politique, eut l' imprudence d' aller trouver son vassal sans être le plus fort, et mal accompagné. L' ancien cérémonial obligeait le roi de baiser les pieds du pape et de tenir la bride de son cheval. *Duras* ne fit qu' une de ces deux fonctions ; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le pape en prison. *Urbain* fut gardé quelque tems prisonnier à Naples, négociant continuellement avec son vassal, et traité tantôt avec respect, tantôt avec mépris. Le pape s' enfuit de sa prison, et se retira dans la petite ville de Nocéra. Là il assembla bientôt les débris de sa cour. Ses cardinaux et quelques évêques, lassés de son humeur farouche, et plus encor de ses infortunes, prirent dans Nocéra des mesures pour le quitter, et pour élire à Rome un pape plus digne de l' être. *Urbain* , informé de leur dessein, les fit tous apliquer en sa présence à la torture. Bientôt

p86

obligé de s' enfuir de Naples et de se retirer dans la ville de Gènes, qui lui envoya quelques galères, il traina à sa suite ces cardinaux et ces évêques estropiés et enchaînés. Un des évêques, demi-mort de la question qu' il avait soufferte, ne pouvant gagner le rivage assez tôt au gré du pape, il le fit égorger sur le chemin. Arrivé à Gènes, il se délivra par divers suplices de cinq de ces cardinaux prisonniers. Les *Caligulas* et les *Nérons* avaient fait des actions à peu près semblables, mais ils furent punis, et *Urbain* mourut paisiblement à Rome. Sa créature et son persécuteur, *Charles De Duras*, fut plus malheureux ; car étant allé en Hongrie pour envahir la couronne qui ne lui appartenait point, il y fut assassiné. Après la mort d' *Urbain* , cette guerre civile paraissait devoir s' éteindre ; mais les romains étaient bien loin de reconnaître *Clément* . Le schisme se perpétua des deux côtés. Les cardinaux *urbanistes* élurent *Perin Tomasel* ; et ce *Perin Tomasel* étant mort, ils prirent le cardinal *Meliorati* . Les *clémentins* firent succéder à *Clément* , mort en 1392 *Pierre*

*Luna* arragonois. Jamais pape n' eut moins de pouvoir à Rome que *Méliorati* , et *Pierre Luna* ne fut bientôt dans Avignon qu' un fantôme. Les romains qui voulurent encor rétablir leur gouvernement municipal, chassèrent *Méliorati* , après bien du sang répandu, quoiqu' ils le reconnussent pour pape ; et les français, qui avaient reconnu *Pierre Luna* , l' assiégèrent dans Avignon même, et l' y tinrent prisonnier.

p87

Les états-généraux de France avaient pris dans ces tems funestes une résolution si sensée, qu' il est surprenant que toutes les autres nations ne l' imitassent pas. Ils ne reconnurent aucun pape. Chaque diocèse se gouverna par son évêque : on ne paya point d' annates, on ne reconnut ni réserves ni exemptions ; et Rome alors dut craindre que cette administration, qui dura quelques années, ne subsistât toujours.

*Luna* , avant son élection, avait promis de se démettre pour le bien de la paix, et n' en voulait rien faire. Un noble venitien, nommé *Corario* , qu' on élut à Rome, fit le même serment, qu' il ne garda pas mieux. Les cardinaux de l' un et de l' autre parti, fatigués des querelles générales et particulières que la dispute de la tiare traînait après elle, convinrent enfin d' assembler à Pise un concile général. Vingt-quatre cardinaux, vingt-six archevêques, cent quatre-vingt-douze évêques, deux-cent-quatre-vingt-neuf abbés, les députés de toutes les universités, ceux des chapitres de cent-deux métropoles, trois-cent docteurs de théologie, le grand-maître de Malthe, et les ambassadeurs de tous les rois, assistèrent à cette assemblée. On y créa un nouveau pape, nommé *Pierre Philargi*, *Alexandre V* . Le fruit de ce grand concile fut d' avoir trois papes ou antipapes au lieu de deux. L' empereur *Robert* ne voulut point reconnaître ce concile, et tout fut plus brouillé qu' auparavant.

On ne peut s' empêcher de plaindre le sort de Rome. On lui donnait un évêque et un prince malgré elle : des troupes françaises, sous le commandement

p88

de *Tanegui Du Chatel* , vinrent encor la ravager pour lui faire accepter son troisième pape. Le vénitien *Corario* porta sa tiare à Gayette, sous la protection du fils de *Charles De Duras* que nous nommons *Lancelot* , qui régnait alors à Naples ; et *Pierre Luna* transféra son siège à Perpignan. Rome fut saccagée, mais sans fruit, pour le troisième pape ; il mourut en chemin ; et la politique qui régnait alors, fut cause qu' on le crut empoisonné. Les cardinaux du concile de Pise, qui l' avaient élu, s' étant rendus maître de Rome, mirent à sa place *Balthazar Cozza* napolitain. C' était un homme de guerre : il avait été corsaire, et s' était signalé dans les troubles que la querelle de *Charles De Durazzo* et de la maison d' Anjou excitait encore ; depuis légat en Allemagne, il s' y était enrichi en vendant des indulgences. Il avait ensuite acheté assez cher le chapeau de cardinal, et n' avait point acheté moins chèrement sa concubine *Cathérine* , qu' il avait enlevée à son mari. Dans les conjonctures où était Rome, il lui fallait peut-être un tel pape. Elle avait plus besoin d' un soldat que d' un théologien.

Depuis *Urbain V* les papes rivaux négociaient, excommuniaient, et bornaient leur politique à tirer quelque argent. Celui-ci fit la guerre. Il était reconnu de la France et de la plus grande partie de l' Europe sous le nom de *Jean Xxiii* . Le pape de Perpignan n' était pas à craindre ; celui de Gayette l' était, parce que le roi de Naples le protégeait. *Jean Xxiii* assemble

p89

des troupes, publie une croisade contre *Lancelot* roi de Naples, arme le prince *Louis D' Anjou* , auquel il donne l' investiture de Naples. On se bat auprès de Garillan. Le parti du pape est victorieux ; mais la reconnaissance n' étant pas une vertu de souverain, et la raison d' état étant plus forte que tout le reste, le pape ôte l' investiture à son bienfaiteur et à son vengeur, *Louis D' Anjou* . Il reconnaît *Lancelot* son ennemi pour roi, à condition qu' on lui livrera le vénitien *Corario* . *Lancelot* , qui ne voulait pas que *Jean Xxiii* fût trop puissant, laissa échapper le pape *Corario* . Ce pontife errant se retira

dans le château de Rimini chez *Malatesta* ,  
l' un des petits tyrans d' Italie. C' est-là que,  
ne subsistant que des aumônes de ce seigneur, et  
n' étant reconnu que du duc de Bavière, il  
excommunait tous les rois, et parlait en maître  
de la terre.

*Jean Xxiii* seul pape de droit, puisqu' il  
avait été créé, reconnu à Rome par les  
cardinaux du concile de Pise, et qu' il avait  
succédé au pontife élu par le même concile, était  
encor le seul pape en effet. Mais comme il avait  
trahi son bienfaiteur *Louis d' Anjou* , le  
roi de Naples *Lancelot* dont il était le  
bienfaiteur, le trahit de même.

*Lancelot* victorieux voulut régner à Rome.  
Il surprit cette malheureuse ville. *Jean*  
*Xxiii* eut à peine le tems de se sauver. Il  
fut heureux qu' il y eût alors en Italie des villes  
libres. Se mettre, comme *Corario* , entre les  
mains d' un des tyrans, c' était se rendre esclave.  
Il se jetta

p90

entre les bras des florentins, qui combattirent  
à la fois contre *Lancelot* pour leur liberté  
et pour le pape.

*Lancelot* allait prévaloir. Le pape se voyait  
assiégé dans Bologne. Il eut recours alors à  
l' empereur *Sigismond* , qui était descendu  
en Italie pour conclure un traité avec les  
véniitiens. *Sigismond* , comme empereur, devait  
s' agrandir sur l' abaissement des papes, et était  
l' ennemi naturel de *Lancelot* tyran de  
l' Italie. *Jean Xxiii* propose à l' empereur  
une ligue et un concile : la ligue pour chasser  
l' ennemi commun, le concile pour affermir son  
droit au pontificat. Ce concile était même devenu  
nécessaire. Celui de Pise l' avait indiqué au  
bout de trois ans. *Sigismond* et *Jean*  
*Xxiii* le convoquent dans la petite ville de  
Constance ; mais *Lancelot* oposait ses armes  
victorieuses à toutes ces négociations. Il n' y  
avait qu' un coup extraordinaire qui en pût délivrer  
le pape et l' empereur. *Lancelot* mourut à  
l' âge de trente ans dans des douleurs aiguës et  
subites, et les poisons étaient fort fréquens.  
*Jean Xxiii* défait de son ennemi, n' avait  
plus alors que l' empereur et le concile à craindre.  
Il eût voulu éloigner ce sénat de l' Europe, qui  
peut juger les pontifes. La convocation était  
annoncée, l' empereur la pressait, et tous ceux

qui avaient droit d' y assister, se hâtaient d' y venir pour jouir du titre d' arbitres de la chrétienté.

p91

## CHAPITRE 60

Concile de Constance.

Sur le bord occidental du lac de Constance, la ville de ce nom fut bâtie, dit-on, par *Constantin. Sigismond* la choisit pour être le théâtre où cette scène devait se passer. Jamais assemblée n' avait été plus nombreuse que celle de Pise. Le concile de Constance le fut davantage. Outre la foule des prélats et des docteurs, il y eut cent-vingt-huit grands vassaux de l' empire. L' empereur y fut presque toujours présent. Les électeurs de Mayence, de Saxe, du Palatinat, de Brandebourg, les ducs de Bavière, d' Autriche et de Silésie y assistèrent ; vingt-sept ambassadeurs y représentèrent leurs souverains ; chacun y disputa de luxe et de magnificence ; on en peut juger par le nombre de cinquante orfèvres qui vinrent s' y établir avec leurs ouvriers pendant la tenuè du concile. On y compta cinq-cent joueurs d' instruments, qu' on apellait alors ménétriers, et sept-cent dix-huit courtisanes, sous la protection du magistrat. Il fallut bâtir des cabanes de bois pour loger tous ces esclaves du luxe et de l' incontinence, que les seigneurs et non les pères du concile trainaient après eux. On ne rougissait point de cette coutume ; elle était autorisée dans tous les états, comme elle le fut autrefois chez presque tous les

p92

peuples de l' antiquité. Au reste l' église de France donnait à chaque archevêque député au concile dix francs par jour, (qui reviennent environ à cinquante de nos livres) huit à un évêque, cinq à un abbé, et trois à un docteur. Avant de voir ce qui se passa dans ces états de la chrétienté, je dois me rapeller en peu de mots quels étaient alors les principaux princes de l' Europe, et en quels termes étaient leurs

dominations.

*Sigismond* joignait le royaume de Hongrie à la dignité d'empereur. Il avait été malheureux contre le fameux *Bajazet* sultan des turcs. La Hongrie épuisée, et l'Allemagne divisée, étaient menacées du joug mahométan. Il avait encore eu plus à souffrir de ses sujets que des turcs. Les hongrois l'avaient mis en prison, et avaient offert la couronne à *Lancelot* roi de Naples. Échappé de sa prison, il s'était rétabli en Hongrie, et enfin avait été choisi pour chef de l'empire. En France le malheureux *Charles Vi* tombé en frénésie, avait le nom de roi ; ses parens, occupés à déchirer la France, en étaient moins attentifs au concile ; mais ils avaient intérêt que l'empereur ne parût pas le maître de l'Europe. *Ferdinand* régnait en Arragon, et s'intéressait pour son pape *Pierre Luna* .

*Jean li* roi de Castille n'avait aucune influence dans les affaires de l'Europe ; mais il suivait encore le parti de *Luna* , et la Navarre s'était rangée à son obéissance.

*Henri V* roi d'Angleterre, occupé, comme nous le verrons, de la conquête de la France,

p93

souhaitait que le pontificat déchiré et avili, ne pût jamais ni rançonner l'Angleterre, ni se mêler des droits des couronnes.

Rome délivrée des troupes françaises, maîtresses pourtant encore du château St Ange, et retournée sous l'obéissance de *Jean Xxiii* n'aimait point son pape, et craignait l'empereur.

Les villes d'Italie divisées ne mettaient presque point de poids dans la balance. Venise, qui aspirait à la domination de l'Italie, profitait de ses troubles et de ceux de l'église.

Le duc de *Bavière* , pour jouer un rôle, protégeait le pape *Corario* réfugié à Rimini ; et *Frédéric* duc d'*Autriche* , ennemi secret de l'empereur, ne songeait qu'à le traverser.

*Sigismond* se rendit maître du concile, en mettant des soldats autour de Constance pour la sûreté des pères. *Jean Xxiii* eût bien mieux fait de retourner à Rome, où il pouvait être le maître, que de s'aller mettre entre les mains d'un empereur qui pouvait le perdre. Il se liguait avec le duc d'*Autriche* , l'archevêque de Mayence et le duc de *Bourgogne* ; et ce fut ce qui le perdit. L'empereur devint son ennemi. Tout pape légitime qu'il était, on exigea de lui

qu' il cédât la tiare aussi-bien que *Luna* et *Corario* . Il le promit solennellement, et s' en repentit le moment d' après. Il se trouvait prisonnier au milieu du concile même auquel il présidait. Il n' avait plus de ressource que dans la fuite. L' empereur le faisait observer de près. Le duc d' *Autriche* ne trouva pas de meilleur moyen pour favoriser l' évasion du pape, que de donner au concile le spectacle

p94

d' un tournoi. Le pape au milieu du tumulte de la fête, s' enfuit, déguisé en postillon. Le duc d' *Autriche* part un moment après lui. Tous deux se retirent dans une partie de la Suisse qui appartenait encore à la maison autrichienne. Le pape devait être protégé par le duc de Bourgogne, puissant par ses états et par l' autorité qu' il avait en France. Un nouveau schisme allait recommencer. Les chefs d' ordre, attachés au pape, se retiraient déjà de Constance ; et le concile, par le sort des événemens, pouvait devenir une assemblée de rebelles. *Sigismond* , malheureux en tant d' occasions, réussit en celle-ci. Il avait des troupes prêtes. Il se saisit des terres du duc d' *Autriche* en Alsace, dans le Tirol, en Suisse. Ce prince, retourné au concile, y demande à genoux sa grace à l' empereur. Il lui promet, en joignant les mains, de ne rien entreprendre jamais contre son secours. Il lui remet tous ses états, pour que l' empereur en dispose en cas d' infidélité. L' empereur tendit enfin la main au duc d' *Autriche*, et lui pardonna à condition qu' il lui livrerait la personne du pape. Le pontife fugitif est saisi dans Fribourg, et transféré dans un château voisin. Cependant le concile instruit son procès. On l' accuse d' avoir vendu les bénéfices et des reliques, d' avoir empoisonné le pape son prédécesseur, d' avoir fait massacrer plusieurs personnes ; l' impiété la plus licentieuse, la débauche la plus outrée, la sodomie, le blasphême, lui furent imputés ; mais on supprima cinquante articles du procès verbal, trop injurieux au

p95

pontificat. Enfin, en présence de l' empereur,

on lut la sentence de déposition. Cette sentence porte que le concile se réserve le droit de punir le pape pour ses crimes suivant la justice ou la miséricorde.

*Jean Xxiii* qui avait eu tant de courage quand il s' était battu autrefois sur mer et sur terre, n' eut que de la résignation quand on lui vint lire son arrêt dans sa prison. L' empereur le garda trois ans prisonnier dans Manheim, avec une rigueur qui attira plus de compassion sur ce pontife, que ses crimes n' avaient soulevé contre lui de haine.

On avait déposé le vrai pape. On voulut avoir les renonciations de ceux qui prétendaient l' être.

*Corario* envoya la sienne ; mais le fier espagnol *Luna* ne voulut jamais plier. Sa déposition dans le concile n' était pas une affaire ; mais c' en était une de choisir un pape. Les cardinaux réclamaient le droit d' élection ; et le concile représentant la chrétienté voulait jouir de ce droit. Il fallait donner un chef à l' église, et un souverain à Rome. Il était juste que les cardinaux, qui sont le conseil du prince de Rome, et les pères du concile qui avec eux représentent l' église, jouissent tous du droit de suffrage.

Trente députés du concile joints aux cardinaux, élurent d' une commune voix *Othon Colonne* , de cette même maison de *Colonne* excommuniée par *Boniface VIII* jusqu' à la cinquième génération. Ce pape, qui changea son beau nom contre celui de *Martin* , avait les qualités d' un prince et les vertus d' un évêque.

p96

Jamais pontife ne fut inauguré plus pompeusement.

Il marcha vers l' église, monté sur un cheval blanc, dont l' empereur et l' électeur palatin à pied tenaient les rênes. Une foule de princes et un concile entier fermaient la marche. On le couronna de la triple couronne que les papes portaient depuis environ deux siècles.

Les pères du concile ne s' étaient pas d' abord assemblés pour détrôner un pontife ; mais leur principal objet avait paru être de réformer toute l' église. C' était surtout le but du fameux *Gerson* , et des autres députés de l' université de Paris.

On avait crié pendant deux ans dans le concile contre les annates, les exemptions, les réserves, les impôts des papes sur le clergé au profit de la cour de Rome, contre tous les vices dont

l' église était inondée. Quelle fut la réforme tant attendue ? Le pape *Martin* déclara 1 qu' il ne fallait pas donner d' exemptions sans connaissance de cause. 2 qu' on examinerait les bénéfices réunis. 3 qu' on devait disposer selon le droit public des revenus des églises vacantes. 4 il défendit inutilement la simonie. 5 il voulut que ceux qui auraient des bénéfices, fussent tonsurés. 6 il défendit qu' on dit la messe en habit séculier. Ce sont-là les loix qui furent promulguées par l' assemblée la plus solennelle du monde.

*Gerson* eut même beaucoup de peine à obtenir la condamnation de ces propositions, qu' il y a des cas où l' assassinat est une action vertueuse, beaucoup plus méritoire *dans un chevalier que dans un écuyer, et beaucoup plus dans un*

p97

*prince que dans un chevalier* . Cette doctrine de l' assassinat avait été soutenue par un nommé *Jean Petit* , docteur de l' université de Paris, à l' occasion du meurtre du propre frère du roi. Le concile éluda longtems la requête de *Gerson* . Enfin il fallut condamner cette doctrine du meurtre ; mais ce fut sans nommer le cordelier *Jean Petit* .

Voilà l' idée que j' ai cru me devoir faire de tous les objets politiques qui occupèrent le concile de Constance. Les buchers que le zèle de la religion alluma, sont d' une autre espèce.

## CHAPITRE 61

De Jean Hus et de Jérôme De Prague.  
Tout ce que nous avons vû dans ce tableau de l' histoire générale, montre dans quelle ignorance avaient croupi les peuples de l' occident. Les nations soumises aux romains étaient devenues barbares dans le déchirement de l' empire, et les autres l' avaient toujours été. Lire et écrire était une science bien peu commune avant *Frédéric li* et le fameux bénéfice de clergie, par lequel un criminel condamné à

p98

mort obtenait sa grace en cas qu' il sût lire, est la plus grande preuve de l' abrutissement de ces tems. Plus les hommes étaient grossiers, plus la science, et surtout la science de la religion, avait donné sur eux au clergé, et aux religieux, cette autorité naturelle que la supériorité des lumières donne aux maîtres sur les disciples. De cette autorité naquit la puissance. Il n' y eut point d' évêque en Allemagne et dans le nord qui ne fût souverain ; nul en Espagne, en France, en Angleterre, qui n' eût, ou ne disputât les droits régaliens. Presque tout abbé devint prince ; et les papes, quoique persécutés, étaient les rois de tous ces souverains. Les vices attachés à l' opulence, et les désastres qui suivent l' ambition, ramenèrent enfin la plupart des évêques et des abbés à l' ignorance des laïques. Les universités de Bologne, de Paris, d' Oxford, fondées vers le treizième siècle, cultivèrent cette science qu' un clergé trop riche abandonnait. Les docteurs de ces universités, qui n' étaient que docteurs, éclatèrent bientôt contre les scandales du reste du clergé ; et l' envie de se signaler les porta à examiner des mystères qui pour le bien de la paix devaient être toujours derrière un voile.

Celui qui déchira le voile avec le plus d' emportement, fut *Jean Wicléf* , docteur de l' université d' Oxford. Il prêcha, il écrivit, tandis qu' *Urbain V* et *Clément* désolaient l' église par leur schisme, et publiaient des croisades l' un contre l' autre. Il prétendit qu' on devait faire pour toujours ce que la France avait fait un

p99

tems, ne reconnaître jamais de pape. Cette idée fut embrassée par beaucoup de seigneurs indignés dès longtems de voir l' Angleterre traitée comme une province de Rome ; mais elle fut combattue par tous ceux qui partageaient le fruit de cette soumission.

*Wicléf* fut moins protégé dans sa théologie que dans sa politique. Il renouvella les anciens sentimens proscrits dans *Bérenger* . Il soutint qu' il ne faut rien croire d' impossible et de contradictoire, qu' un accident ne peut subsister sans sujet, qu' en un mot le pain et le vin de l' eucharistie demeurent du pain et du vin. Il voulut détruire la confession, les indulgences, la hiérarchie ecclésiastique. Ce que les vaudois

enseignaient alors en secret, il l'enseignait en public ; et à peu de chose près sa doctrine était celle des protestans, qui parurent plus d'un siècle après lui, et de plus d'une société établie longtems auparavant.

Sa doctrine fut réprimée par l'université d'Oxford, par les évêques et le clergé, mais non étouffée. Ses livres, quoique mal écrits et obscurs, se répandirent par la seule curiosité qu'inspiraient le sujet de la querelle et la hardiesse de l'auteur, de qui les moeurs irrépréhensibles donnaient du poids à ses opinions. Ces ouvrages pénétrèrent en Bohême, pays n'aguères barbare, qui de l'ignorance la plus grossière commençait à passer à cette autre espèce d'ignorance qu'on appelait alors érudition.

L'empereur *Charles Iv* législateur de l'Allemagne et de la Bohême, avait fondé une université

p100

dans Prague, sur le modèle de celle de Paris. Déjà on y comptait, à ce qu'on dit, près de vingt-mille étudiants au commencement du quinzième siècle. Les allemands avaient trois voix dans les délibérations de l'académie, et les bohémiens une seule. *Jean Hus*, né en Bohême, devenu bachelier de cette académie, et confesseur de la reine *Sophie De Bavière* femme de *Wenceslas*, obtint de cette reine que ses compatriotes au contraire eussent trois voix, et les allemands une seule. Les allemands irrités se retirèrent ; et ce furent autant d'ennemis irréconciliables que se fit *Jean Hus*. Il reçut dans ce tems-là quelques ouvrages de *Wiclef* ; il en rejetta constamment la doctrine, mais il en adopta tout ce que la bile de cet anglais avait répandu contre les scandales des papes et des évêques, contre celui des excommunications lancées avec tant de légéreté et de fureur ; enfin contre toute puissance ecclésiastique, dont *Wiclef* ni lui ne distinguèrent pas les droits et les usurpations. Par là il se fit de bien plus grands ennemis ; mais aussi il se concilia beaucoup de protecteurs, et surtout la reine qu'il dirigeait. On l'accusa devant le pape *Jean Xxiii* et on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On assembla cependant le concile de Constance, qui devait juger les papes et les opinions des hommes. Il y fut cité. L'empereur lui-même écrivit à la cour de Bohême qu'on le fit

partir pour y rendre compte de sa doctrine.  
*Jean Hus* , plein de confiance, alla au concile, où ni lui ni le pape n' auraient dû aller.  
Il y

p101

arriva, accompagné de quelques gentilshommes bohémiens et de plusieurs de ses disciples ; et ce qui est très-essentiel, il ne s' y rendit que muni d' un sauf-conduit de l' empereur, daté du 18 octobre 1414 sauf-conduit le plus favorable et le plus ample qu' on puisse jamais donner, et par lequel l' empereur le prenait dans sa sauvegarde pour son voyage, son séjour, et son retour. à peine fut-il arrivé qu' on l' emprisonna ; et on instruisit son procès en même tems que celui du pape. Il s' enfuit comme ce pontife, et fut arrêté comme lui. L' un et l' autre furent gardés quelque tems dans la même prison.

Enfin il comparut plusieurs fois, chargé de chaînes. On l' interrogea sur quelques passages de ses écrits. Il faut l' avouer, il n' y a personne qu' on ne puisse perdre en interprétant ses paroles. Quel docteur, quel écrivain est en sureté de sa vie, si on condamne au bucher quiconque dit " qu' il n' y a qu' une église catholique,... etc. " voilà quelles étaient les propositions de *Jean Hus* . Il les expliqua toutes d' une manière qui pouvait obtenir sa grace ; mais on les entendait de la manière qu' il fallait pour le condamner. Un père du concile lui dit ; " si vous ne croyez pas l' universel à *parte rei* , vous ne croyez pas la présence réelle. " quel raisonnement, et de quoi dépendait alors la vie des hommes !

p102

*Jean Hus* n' adoptait aucune de ces propositions de *Wiclef* , qui séparent aujourd'hui les protestans de l' église romaine. Cependant il fut condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cause d' une telle exécution, je n' ai jamais pû en trouver d' autre que cet esprit d' opiniâtreté qu' on puise dans les écoles. Les pères du concile voulaient absolument que *Jean Hus* se retractât ; et *Jean Hus* , persuadé qu' il avait raison, ne voulait point avouer qu' il s' était trompé. L' empereur touché de

compassion, lui dit : " que vous coûte-t-il d' abjurer des erreurs qui vous sont faussement attribuées ? Je suis prêt d' abjurer à l' instant toutes sortes d' erreurs : s' ensuit il que je les aye tenues ? " *Jean Hus* fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des erreurs en général, et se retracter d' une erreur. Il aima mieux être brulé, que de convenir qu' il avait eu tort.

Le concile fut aussi inflexible que lui ; mais l' opiniâtreté de courir à la mort avait quelque chose d' héroïque ; celle de l' y condamner était bien cruelle. L' empereur, malgré la foi du sauf-conduit, ordonna à l' électeur palatin de le faire traîner au supplice. Il fut brulé vif en présence de l' électeur même, et loua Dieu jusqu' à ce que la flamme étouffa sa voix.

Quelques mois après, le concile exerça encore la même sévérité contre *Hiéronime* , disciple et ami de *Jean Hus* , que nous apellons *Jerôme De Prague* . C' était un homme bien supérieur à *Jean Hus* en esprit et en éloquence. Il avait d' abord souscrit à la condamnation de la doctrine de son

p103

maître ; mais ayant appris avec quelle grandeur d' ame *Jean Hus* était mort, il eut honte de vivre. Il se retracta publiquement, et fut envoyé au bucher. *Poggio Florentin* , secrétaire de *Jean Xxiii* et l' un des premiers restaurateurs des lettres, présent à ses interrogatoires et à son supplice, dit qu' il n' avait jamais rien entendu qui aprochat autant de l' éloquence des grecs et des romains, que les discours de *Jérôme* à ses juges. " il parla, dit-il, comme *Socrate* , et marcha au bucher avec autant d' allégresse que *Socrate* avait bû la coupe de ciguë. " puisque le *Poggio* a fait cette comparaison, qu' il me soit permis d' ajouter, que *Socrate* fut en effet condamné comme *Jean Hus* et *Jerome De Prague* , pour s' être attiré l' inimitié des sophistes et des prêtres de son tems ; mais quelle différence entre les moeurs d' Athènes, et celles du concile de Constance ; entre la coupe d' un poison doux, qui loin de tout appareil horrible et infame, laissait expirer tranquillement un citoyen au milieu de ses amis, et le supplice épouvantable du feu, dans lequel des prêtres, ministres de clémence et de paix jettaient d' autres prêtres, trop opiniâtres sans doute, mais

d' une vie pure et d' un courage admirable.  
Puis-je encore observer que dans ce concile un  
homme accusé de tous les crimes, ne perdit que  
des honneurs ; et que deux hommes accusés d' avoir  
fait de faux argumens, furent livrés aux flammes ?  
Tel fut ce fameux concile de Constance, qui dura  
depuis le 1 novembre 1413 jusqu' au 20 mai 1418.

p104

Ni l' empereur, ni les pères du concile n' avaient  
prévu les suites du supplice de *Jean Hus* et  
d' *Hieronime* . Il sortit de leurs cendres une  
guerre civile. Les bohémiens crurent leur nation  
outragée. Ils imputèrent la mort de leurs  
compatriotes à la vengeance des allemands, retirés  
de l' université de Prague. Ils reprochèrent à  
l' empereur la violation du droit des gens. Enfin,  
peu de tems après, quand *Sigismond* voulut  
succéder en Bohême à *Wenceslas* son frère, il  
trouva que tout empereur, tout roi de Hongrie qu' il  
était, le bucher de deux citoyens lui fermait le  
chemin du trône de Prague. Les vengeurs de *Jean  
Hus* étaient au nombre de quarante mille.  
C' étaient des animaux sauvages que la sévérité du  
concile avait effarouchés et déchaînés.  
Les prêtres qu' ils rencontraient, payaient de  
leur sang la cruauté des pères de Constance.  
*Jean* , surnommé *Ziska* , qui veut dire  
*borgne* , chef barbare de ces barbares, battit  
*Sigismond* plus d' une fois. Ce *Jean Ziska* ,  
ayant perdu dans une bataille l' oeil qui lui restait,  
marchait encor à la tête de ses troupes, donnait  
ses conseils aux généraux, et assistait aux victoires.  
Il ordonna qu' après sa mort on fit un tambour de sa  
peau. On lui obéit. Ce reste de lui-même fut encor  
longtems fatal à *Sigismond* , qui put à peine  
en seize années réduire la Bohême, avec les forces  
de l' Allemagne et la terreur des croisades. Ce fut  
pour avoir violé son sauf-conduit qu' il essaya ces  
seize années de désolation.

p105

## CHAPITRE 62

De l' état de l' Europe vers le tems du concile

de Constance.

*de l' Italie.*

en réfléchissant sur ce concile même, tenu sous les yeux d' un empereur, de tant de princes et de tant d' ambassadeurs, sur la déposition du souverain pontife, sur celle de *Wenceslas* , on voit que l' Europe catholique était en effet une immense république dont les chefs étaient le pape et l' empereur, et dont les membres désunis sont des royaumes, des provinces, des villes libres sous vingt gouvernemens différens. Il n' y avait aucune affaire dans laquelle l' empereur et le pape n' entrassent. Toutes les parties de la chrétienté se correspondaient même au milieu des discordes. L' Europe était en grand ce qu' avait été la Grèce, à la politesse près. Rome et Rhodes étaient deux villes communes à tous les chrétiens du rite latin, et ils avaient un commun ennemi dans le sultan des turcs. Les deux chefs du monde catholique, l' empereur et le pape, n' avaient précisément qu' une grandeur d' opinion, nulle puissance réelle.

p106

Si *Sigismond* n' avait pas eu la Bohème et la Hongrie dont il tirait encor très-peu de chose, le titre d' empereur n' eût été pour lui qu' onéreux. Les domaines de l' empire étaient tous aliénés. Les princes et les villes d' Allemagne ne payaient point de redevance. Le corps germanique était aussi libre, mais non si bien réglé qu' il l' a été par la paix de Westphalie. Le titre de roi d' Italie était aussi vain que celui de roi d' Allemagne. L' empereur ne possédait pas une ville au-delà des Alpes.

C' est toujours le même problème à résoudre, comment l' Italie n' a pas affermi sa liberté, et n' a pas fermé pour jamais l' entrée aux étrangers. Elle y travailla toujours, et dut se flatter alors d' y parvenir. Elle était florissante. La maison de Savoye s' agrandissait sans être encor puissante. Les souverains de ce pays, feudataires de l' empire, étaient des comtes. *Sigismond* qui donnait au moins des titres, les fit ducs en 1416. Aujourd'hui ils sont rois indépendans malgré le titre de feudataires. Les *Viscontis* possédaient tout le Milanais ; et ce pays devint depuis encor plus considérable sous les *Sforzes* . Les florentins industrieux étaient recommandables par la liberté, le génie, et le commerce. On ne voit que de petits états jusqu' aux frontières du

royaume de Naples, qui tous aspirent à la liberté.  
Ce système de l' Italie dure depuis la mort de  
*Frédéric II* jusqu' aux tems des papes  
*Alexandre VI* et *Jules II* ce qui fait un  
période d' environ trois-cent années. Mais ces  
trois-cent années se sont passées en factions, en

p107

jalousies, en petites entreprises d' une ville sur  
une autre, et de tyrans qui s' emparaient de ces  
villes. C' est l' image de l' ancienne Grèce. On  
cultivait les arts, et on conspirait : mais on ne  
savait pas combattre comme aux Thermopyles,  
et à Maraton.

Voyez dans *Machiavel* l' histoire de  
*Castracani* tyran de Lucques et de Pistoie du  
tems de l' empereur *Louis De Bavière* . De  
pareils desseins heureux ou malheureux sont  
l' histoire de toute l' Italie. Une famille de  
citoyens de Vérone nommée *Scala* , que nous  
appellons l' *escala* , s' empara du gouvernement  
sur la fin du treizième siècle, et y régna cent  
années. Cette famille soumit vers l' an 1330  
Padoue, Vicence, Trevize, Parme, Brescia et  
d' autres territoires. Mais au quinzième siècle il  
ne resta pas la plus légère trace de cette puissance.  
Les *Viscontis* , les *Sforzes* ducs de  
Milan, ont passé plus tard et sans retour. De  
tous les seigneurs qui partageaient la Romagne,  
l' Ombrie, l' émilie, il ne reste aujourd'hui que  
deux ou trois familles devenues sujettes du pape.  
Si vous recherchez les annales des villes d' Italie,  
vous n' en trouverez pas une dans laquelle il n' y ait  
eu des conspirations conduites avec autant d' art  
que celle de *Catiline* . On ne pouvait dans de  
si petits états ni s' élever, ni se défendre avec  
des armées. Les assassinats, les empoisonnements  
y suppléèrent souvent. Une émeute du peuple faisait  
un prince : une autre émeute le faisait tomber.  
C' est ainsi que Mantoüe, par exemple, passa de  
tyrans en tyrans

p108

jusqu' à la maison de *Gonzague* , qui s' y établit  
en 1328.

Venise seule a toujours conservé sa liberté,  
qu' elle doit à la mer qui l' environne, et à la

prudence de son gouvernement. Gènes sa rivale lui fit la guerre, et triompha d'elle sur la fin du quatorzième siècle ; mais Gènes ensuite déclina de jour en jour, et Venise s'éleva toujours jusqu'au temps de *Louis XII* et de l'empereur *Maximilien*, où nous la verrons intimider l'Italie, et donner de la jalousie à toutes les puissances qui conspirent pour la détruire. De tous les gouvernements de l'Europe, celui de Venise était le seul réglé, stable, et uniforme : il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du sénat ; c'est qu'il manquait un contrepoids à la puissance patricienne, et un encouragement aux plébéiens. Le mérite ne put jamais dans Venise élever un simple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gouvernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la législation, consiste dans ce contrepoids, et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne.

Pise, qui n'est aujourd'hui qu'une ville dépeuplée dépendante de la Toscane, était aux treizième et quatorzième siècles une république célèbre, et mettait en mer des flottes aussi considérables que Gènes.

Parme et Plaisance appartenaient aux *Viscontis*. Les papes réconciliés avec eux, leur en donnèrent l'investiture, parce que les *Viscontis* ne

p109

voulurent pas alors la demander aux empereurs, dont la puissance s'anéantissait en Italie. La maison d'*Este*, qui avait produit cette fameuse comtesse *Mathilde* bienfaitrice du saint siège, possédait Ferrare et Modène. Elle tenait Ferrare de l'empereur *Othon I*, et cependant le saint siège prétendait des droits sur Ferrare, et en donnait quelquefois l'investiture, ainsi que de plusieurs états de la Romagne, source intarissable de confusion et de trouble. Il arriva que pendant la transmigration du saint siège des bords du Tibre à ceux du Rhône, il y eut deux puissances imaginaires en Italie, les empereurs et les papes, dont toutes les autres recevaient des diplômes pour constater leurs droits, ou leurs usurpations ; et quand la chaise pontificale fut rétablie dans Rome, elle y fut sans pouvoir réel, et les empereurs furent oubliés jusqu'à *Maximilien*. Nul étranger ne possédait alors de terrain en Italie. On ne pouvait

plus appeller étrangères la maison d' Anjou établie à Naples en 1266 et celle d' Arragon souveraine de Sicile depuis 1287. Ainsi l' Italie riche, remplie de villes florissantes, féconde en hommes de génie, pouvait se mettre en état de ne recevoir jamais la loi d' aucune nation. Elle avait même un avantage sur l' Allemagne, c' est qu' aucun évêque, excepté le pape, ne s' était fait souverain, et que tous ces différents états gouvernés par des séculiers en devaient être plus propres à la guerre. Si les divisions, dont nait quelquefois la liberté publique, troublaient l' Italie, elles n' éclataient

p110

pas moins en Allemagne, où les seigneurs ont tous des prétentions à la charge les uns des autres. Mais, comme on l' a remarqué, l' Italie ne fit jamais un corps, et l' Allemagne en fit un. Le flegme germanique a conservé jusqu' ici la constitution de l' état saine et entière. L' Italie moins grande que l' Allemagne n' a jamais pû seulement se former une constitution : et à force d' esprit et de finesse elle s' est trouvée partagée en plusieurs états affaiblis, subjugués par des nations étrangères. Naples et Sicile, qui avaient formé une puissance formidable sous les conquérants normans, n' étaient plus, depuis les vêpres siciliennes, que deux états jaloux l' un de l' autre, qui se nuisaient mutuellement. Les faiblesses de *Jeanne le* ruinèrent Naples et la Provence dont elle était souveraine. Les faiblesses plus honteuses encore de *Jeanne lie* achevèrent la ruine. Cette reine, la dernière de la race que le frère de *st Louis* avait transplantée en Italie, fut sans aucun crédit, ainsi que son royaume, tout le tems qu' elle régna. Elle était soeur de ce *Lancelot* qui avait fait trembler Rome dans le tems de l' anarchie qui précéda le concile de Constance : mais *Jeanne lie* fut bien loin d' être redoutable. Des intrigues d' amour et de cour firent la honte et le malheur de ses états. *Jacques De Bourbon* son second mari essuya ses infidélités, et quand il voulut s' en plaindre, on le mit en prison. Il fut trop heureux de s' échaper, et d' aller cacher sa douleur, et

p111

ce qu' on appelait sa honte, dans un couvent de cordeliers à Besançon. Cette *Jeanne lie* ou *Jeannette* , fut, sans le prévoir, la cause de deux grands événements. Le premier fut l' élévation des *Sforzes* au duché de Milan ; le second, la guerre portée par *Charles VIII* et par *Louis XII* en Italie. L' élévation des *Sforzes* est un de ces jeux de la fortune, qui font voir que la terre n' appartient qu' à ceux qui peuvent s' en emparer. Un paysan nommé *Jacomuzio* , qui se fit soldat, et qui changea son nom en celui de *Sforza* , devint le favori de la reine, connétable de Naples, gonfalonier de l' église ; et acquit assez de richesses pour laisser à un de ses bâtards de quoi conquérir le duché de Milan. Le second événement si funeste à l' Italie et à la France, fut causé par des adoptions. On a déjà vû *Jeanne le* adopter *Louis I* de la seconde branche d' Anjou, frère du roi de France *Charles V* . Ces adoptions étaient un reste des anciennes loix romaines. Elles donnaient le droit de succéder, et le prince adopté tenait lieu de fils ; mais le consentement des barons y était nécessaire. *Jeanne lie* adopta d' abord *Alphonse V* d' Arragon, surnommé par les espagnols, *le sage* et *le magnanime* . Ce sage et magnanime prince ne fut pas plutôt reconnu l' héritier de *Jeanne* , qu' il la dépouilla de toute autorité, la mit en prison, et voulut lui ôter la vie. *François Sforze* , le fils de cet illustre villageois *Jacomuzio* , signala ses premières armes, et mérita la grandeur où il monta depuis, en

p112

délivrant la bienfaitrice de son père. La reine alors adopta un *Louis D' Anjou* , petit-fils de celui qui avait été si vainement adopté par *Jeanne le* . Ce prince étant mort, elle institua pour son héritier en 1435 *René D' Anjou* frère du décédé. Cette double adoption fut longtems un double flambeau de discorde entre la France et l' Espagne. Ce *René D' Anjou* , appelé pour régner dans Naples par une mère adoptive, et en Lorraine par sa femme, fut également malheureux en Lorraine et à Naples. On l' intitule *roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d' Arragon, de Valence, de Majorque, duc de Lorraine et de Bar* . Il

ne fut rien de tout cela. C' est une source de la confusion dans nos histoires modernes, qui les rend souvent désagréables, et peut-être ridicules, que cette multiplicité de titres inutiles fondés sur des prétentions qui n' ont point eu d' effet. L' histoire de l' Europe est devenue un immense procès verbal de contrats de mariage, de généalogies, et de titres disputés, qui répandent partout autant d' obscurité que de sécheresse, et qui étouffent les grands événements, la connaissance des loix, et celle des moeurs, objets plus dignes de l' attention.

p113

## CHAPITRE 63

De la France et de l' Angleterre,  
*du tems de Philippe De Valois et  
d' édouard iii .*

L' Angleterre reprit sa force sous *édouard I* vers la fin du treizième siècle. *édouard I* successeur de *Henri iii* son père, fut obligé à la vérité de renoncer à la Normandie, à l' Anjou, à la Touraine, patrimoines de ses ancêtres ; mais il conserva la Guyenne ; il s' empara du pays de Galles, il sut contenir l' humeur des anglais et les animer. Il fit fleurir leur commerce, autant qu' on le pouvait alors. La maison d' écosse étant éteinte en 1291 il eut la gloire d' être choisi pour arbitre entre les prétendants. Il obligea d' abord le parlement d' écosse à reconnaître que la couronne de ce pays relevait de celle d' Angleterre ; ensuite il nomma pour roi *Baillol* , qu' il fit son vassal. *édouard* prit enfin pour lui ce royaume d' écosse, et le conquit après plusieurs batailles ; mais il ne put le garder. Ce fut alors que commença cette antipathie entre les anglais et les écossais, qui aujourd'hui, malgré la réunion

p114

des deux peuples, n' est pas encor tout-à-fait éteinte.  
Sous ce prince on commençait à s' apercevoir que les anglais ne seraient pas longtems tributaires de

Rome ; on se servait de prétextes pour mal payer, et on éludait une autorité qu' on n' osait attaquer de front.

Le parlement d' Angleterre prit vers l' an 1300 une nouvelle forme, telle qu' elle est à peu près de nos jours. Le titre de barons et de pairs ne fut affecté qu' à ceux qui entraient dans la chambre haute. La chambre des communes, commença à régler les subsides. *édouard I* donna du poids à la chambre des communes, pour pouvoir balancer le pouvoir des barons. Ce prince, assez ferme et assez habile pour les ménager et ne les point craindre, forma cette espèce de gouvernement qui rassemble tous les avantages de la royauté, de l' aristocratie et de la démocratie ; mais qui a aussi les inconvéniens de toutes les trois, et qui ne peut subsister que sous un roi sage. Son fils ne le fut pas, et l' Angleterre fut déchirée. *édouard I* mourut lorsqu' il allait conquérir l' écosse, trois fois subjuguée et trois fois soulevée. Son fils, âgé de 23 ans, à la tête d' une nombreuse armée, abandonna les projets du père, pour se livrer à des plaisirs qui paraissent plus indignes d' un roi en Angleterre qu' ailleurs. Ses favoris irritèrent la nation, et surtout la femme du roi, fille de *Philippe Le Bel* , femme galante et impérieuse, jalouse de son mari qu' elle trahissait. Ce ne fut plus dans l' administration

p115

publique que fureur, confusion et faiblesse. Une partie du parlement fait trancher la tête à un favori du monarque, nommé *Gaveston* . Les écossais profitent de ces troubles. Ils battent les anglais ; et *Robert Brus* , devenu roi d' écosse, la rétablit par la faiblesse de l' Angleterre.

On ne peut se conduire avec plus d' imprudence, et par conséquent avec plus de malheur qu' *édouard li* . Il souffre que sa femme *Isabelle* , irritée contre lui, passe en France avec son fils, qui fut depuis l' heureux et le célèbre *édouard lii* .

*Charles Le Bel* , frère d' *Isabelle* , régnait en France. Il suivait cette politique de tous les rois, de semer la discorde chez ses voisins ; il encouragea sa soeur *Isabelle* à lever l' étendart contre son mari.

Ainsi donc, sous prétexte qu' un jeune favori nommé *Spencer* gouvernait indignement le

roi d' Angleterre, sa femme se prépare à faire la guerre. Elle marie son fils à la fille du comte de Hainaut et de Hollande. Elle engage ce comte à lui donner des troupes. Elle repasse enfin en Angleterre, et se joint à main armée aux ennemis de son époux. Son amant *Mortimer* était avec elle à la tête de ses troupes, tandis que le roi fuyait avec son favori *Spencer* . La reine fait pendre à Bristol le père du favori, âgé de quatre-vingt-dix ans. Elle punit ensuite du même supplice dans Herford le favori lui-même, tombé dans ses mains. On lui arrache sur la potence les parties dont on prétendait qu' il avait fait un usage coupable avec le monarque.

p116

Enfin le roi, abandonné, fugitif dans son royaume, est pris, conduit à Londres, insulté par le peuple, enfermé dans la tour, jugé par le parlement, et déposé par un jugement solennel. On donne la couronne à son fils, âgé de quatorze ans, et la régence à la mère assistée d' un conseil. Une pension d' environ soixante mille livres de notre monnaie fut assignée au roi pour vivre. *édouard li* survécut à peine une année à sa disgrâce. On ne trouva sur son corps aucune marque de mort violente. On dit qu' on lui avait enfoncé un fer brulant dans les entrailles à travers un tuyau de corne. Le fils punit bientôt la mère. *édouard lii* mineur encore, mais impatient et capable de régner, saisit un jour aux yeux de sa mère son amant *Mortimer* , comte de la Marche. Le parlement juge ce favori sans l' entendre, comme les *Spencers* l' avaient été. Il périt par le supplice de la potence, non pour avoir déshonoré le lit de son roi, l' avoir détrôné et l' avoir fait assassiner, mais pour les concussions, les malversations dont sont toujours accusés ceux qui gouvernent. La reine, enfermée dans le château de Risin avec cinq-cent livres sterling de pension, différemment malheureuse, pleura dans la solitude ses infortunes plus que ses fautes. *édouard lii* maître, et bientôt maître absolu, commence par conquérir l' écosse ; mais alors une nouvelle scène s' ouvrait en France. L' Europe en suspens ne savait si *édouard* aurait

p117

ce royaume par les droits du sang ou par ceux des armes.

La France, qui ne comprenait ni la Provence, ni le Dauphiné, ni la Franche-Comté, était pourtant un royaume puissant ; mais son roi ne l' était pas encore. De grands états, tels que la Bourgogne, l' Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guienne, relevant de la couronne, faisaient toujours l' inquiétude du prince beaucoup plus que sa grandeur.

Les domaines de *Philippe Le Bel* , avec les impôts sur ses sujets immédiats, avaient monté à quatre-vingt-mille marcs. Quand *Philippe Le Bel* fit la guerre aux flamands en 1302 et que presque tous les vassaux de la France contribuèrent à cette guerre, on fit payer le cinquième des revenus à tous les séculiers que leur état dispensait de faire la campagne. Les peuples étaient malheureux, et la famille royale l' était davantage. Rien n' est plus connu, que l' oprobre dont les trois enfans de *Philippe Le Bel* se couvrirent à la fois, en accusant leurs femmes d' adultère en plein parlement. Toutes trois furent condamnées à être enfermées. *Louis Hutin* l' aîné fit périr la sienne, *Marguerite De Bourgogne*, par le cordeau.

Les amans de ces princesses furent condamnés à un nouveau genre de supplice ; on les écorcha vifs. Après la mort de *Louis Hutin* , qui avait joint la Navarre à la France comme son père, la question de la loi salique émut tous les esprits. Ce roi ne laissait qu' une fille. On n' avait encore jamais examiné en France si les filles devaient

p118

hériter la couronne ? Les loix ne s' étaient jamais faites que selon le besoin présent. Les anciennes loix saliques étaient ignorées : l' usage en tenait lieu, et cet usage variait toujours en France.

Le parlement sous *Philippe Le Bel* avait adjugé l' Artois à une fille au préjudice du plus prochain mâle. La succession de la Champagne avait tantôt été donnée aux filles, et tantôt elle leur avait été ravie. *Philippe Le Bel* n' eut la Champagne que par sa femme, qui en avait exclu les princes. On voit par là que le droit changeait comme la fortune, et qu' il s' en fallait beaucoup que ce fût une loi fondamentale de l' état d' exclure une fille du trône de son père. Dire, comme tant d' auteurs, *que la couronne de France*

*est si noble qu' elle ne peut admettre de femmes,*  
c' est, me semble, une puérité. Dire avec  
*Mézéray, que l' imbécillité du sexe ne permet*  
*pas aux femmes de régner* , c' est être doublement  
injuste. D' ailleurs l' article de cette ancienne loi,  
qui ôte toute hérédité aux filles en terre  
salique, semble ne la leur ravir que parce que  
tout seigneur salien était obligé de se trouver  
en armes aux assemblées de la nation. Or une  
reine n' est point obligée de porter les armes, la  
nation les porte pour elle. Ainsi on peut dire  
que la loi salique, d' ailleurs si peu connue,  
regardait les autres fiefs et non la couronne.  
C' était si peu une loi pour les rois, qu' elle a  
été rédigée sous le titre *de allodiis : des*  
*alleuds* . Si c' est une loi des anciens saliens,  
elle a donc été faite avant qu' il y eût des rois  
de France. Elle ne regardait donc point ces rois.

p119

De plus il est indubitable que plusieurs fiefs  
n' étaient point soumis à cette loi : à plus forte  
raison pouvait-on alléguer que la couronne n' y  
devait pas être assujettie. Ces raisons furent  
quelque tems soutenues par le duc de Bourgogne,  
oncle de la princesse fille de *Hutin* , et par  
plusieurs princesses du sang. *Louis Hutin*  
avait deux frères, qui en peu de tems lui  
succédèrent, comme on sait, l' un après l' autre :  
l' aîné, *Philippe Le Long*, et *Charles Le*  
*Bel* le cadet. *Charles* alors, ne croyant  
pas qu' il touchait à la couronne, combattit la  
loi salique, par jalousie contre son frère.  
*Philippe Le Long* ne manqua pas de faire  
déclarer dans une assemblée de quelques barons,  
de prélats et de bourgeois de Paris, que les  
filles devaient être exclues de la couronne de  
France. Mais si le parti opposé avait prévalu, on  
eût bientôt fait une loi fondamentale toute  
contraire.  
*Philippe Le Long* , qui n' est guères connu que  
pour avoir interdit l' entrée du parlement aux  
évêques, étant mort après un règne fort court,  
ne laissa encor que des filles. La loi salique  
fut confirmée alors une seconde fois. *Charles*  
*Le Bel* , qui s' y était opposé, prit  
incontestablement la couronne, et exclut les filles  
de son frère.  
*Charles Le Bel* en mourant laissa encor le  
même procès à décider. Sa femme était grosse. Il  
fallait un régent au royaume. *édouard lii*

prétendit la régence en qualité de petit-fils de *Philippe Le Bel* par sa mère, et *Philippe De Valois* s' en saisit en qualité du premier prince du sang.

p120

Cette régence lui fut solennellement déférée, et la reine douairière ayant accouché d' une fille, il prit la couronne du consentement de la nation. La loi salique, qui exclut les filles du trône, était donc dans les coeurs ; elle était fondamentale par une ancienne convention universelle. Il n' y en a point d' autre. Les hommes les font et les abolissent. Qui peut douter que si jamais il ne restait du sang de la maison de France qu' une princesse digne de régner, la nation ne pût et ne dût lui décerner la couronne ?

Les peuples donnèrent alors à *Philippe De Valois* le nom de *fortuné* . Il put y joindre quelque tems celui de *victorieux* et de *juste* ; car le comte de Flandres son vassal ayant maltraité ses sujets, et les sujets s' étant soulevés, il marcha au secours de ce prince ; et ayant tout pacifié, il dit au comte de Flandres : " ne vous attirez plus tant de révoltes par une mauvaise conduite. "

on pouvait le nommer *fortuné* encore, lorsqu' il reçut dans Amiens l' hommage solennel que lui vint rendre *édouard Iii* . Mais bientôt cet hommage fut suivi de la guerre. *édouard* disputa la couronne à celui dont il s' était déclaré le vassal. Un brasseur de bière de la ville de Gand fut le grand moteur de cette guerre fameuse, et celui qui détermina *édouard* à prendre le titre de roi de France. Ce brasseur, nommé *Jaques D' Artevelt* , était un de ces citoyens que les souverains doivent perdre ou ménager. Le prodigieux crédit qu' il avait, le rendit nécessaire à

p121

*édouard* ; mais il ne voulut employer ce crédit en faveur du roi anglais, qu' à condition qu' *édouard* prendrait le titre de roi de France, afin de rendre les deux rois irréconciliables. Le roi d' Angleterre et le brasseur signèrent le traité à Gand, longtems après avoir commencé les hostilités contre la

France.

Je m' épargne ici les détails des guerres, qui se ressemblent presque toutes ; mais insistant toujours sur ce qui caractérise les moeurs du tems, j' observerai qu' *édouard* défia

*Philippe De Valois* à un combat singulier.

Le roi de France le refusa, disant qu' un souverain ne s' abaissait pas à se battre contre son vassal.

Cependant un nouvel événement semblait renverser encor la loi salique. La Bretagne, fief de France, venait d' être adjudgée par la cour des pairs à *Charles De Blois* , qui avait épousé la fille du dernier duc ; et le comte de *Montfort* , oncle de ce duc, avait été déshérité. Les loix et les intérêts étaient autant de contradictions. Le roi de France, qui semblait devoir soutenir la loi salique dans la cause du comte de *Montfort* , héritier mâle de la Bretagne, prenait le parti de *Charles De Blois* , qui tirait son droit des femmes ; et le roi d' Angleterre, qui devait maintenir le droit des femmes dans *Charles De Blois* , se déclarait pour le comte de *Montfort* .

La guerre recommence à cette occasion entre la France et l' Angleterre. On surprend d' abord *Montfort* dans Nantes, et on l' amène prisonnier à Paris dans la tour du louvre.

Sa femme, fille du comte de Flandre, était une de

p122

ces héroïnes singulières qui ont paru rarement dans le monde, et sur lesquelles on a sans doute imaginé les fables des amazones. Elle se montra, l' épée à la main, le casque en tête, aux troupes de son mari, portant son fils entre ses bras. Elle soutint le siège de Hennebon, fit des sorties, combattit sur la brèche, et enfin, à l' aide de la flotte anglaise qui vint à son secours, elle fit lever le siège.

Cependant la faction anglaise et le parti français se battent en Guyenne, en Bretagne, en Normandie. Enfin, près de la rivière de Somme, se donne cette sanglante bataille de Crécy entre *édouard* et *Philippe De Valois*. *édouard* avait auprès de lui son fils le prince de Galles, qu' on nommait le prince *noir* , à cause de sa cuirasse brune et de l' aigrette noire de son casque. Ce jeune prince eut presque tout l' honneur de cette journée. Quelques historiens ont attribué la

défaite des français à quelques petites pièces de canon dont les anglais étaient munis. Il y avait dix ou douze années que l'artillerie commençait à être en usage.

Cette invention des chinois fut-elle apportée en Europe par les arabes qui trafiquaient sur les mers des Indes ? Il n'y a pas d'apparence. C'est un bénédictin, nommé *Berthold Schwartz*, qui trouve ce secret fatal. Il y avait longtemps qu'on y touchait. Un autre bénédictin *Roger Bacon*, avait longtemps auparavant parlé de grandes explosions que le salpêtre enfermé pouvait produire. Mais pourquoi le roi de France n'avait-il pas de canon dans son armée, aussi-bien

p123

que le roi d'Angleterre ? Et si l'anglais eut cette supériorité, pourquoi tous nos historiens rejettent-ils la perte de la bataille sur les arbalétriers génois que *Philippe* avait à sa solde ? La pluie mouilla, dit-on, la corde de leurs arcs : mais cette pluie ne mouilla pas moins les cordes des anglais. Ce que les historiens auraient peut-être mieux fait d'observer, c'est qu'un roi de France, qui avait des archers de Gènes, au lieu de discipliner sa nation, et qui n'avait point de canon quand son ennemi en avait, ne méritait pas de vaincre. Il est bien étrange que cet usage de la poudre ayant dû changer absolument l'art de la guerre, on ne voye point l'époque de ce changement. Une nation qui aurait su se procurer une bonne artillerie, était sûre de l'emporter sur toutes les autres. C'était de tous les arts le plus funeste, mais celui qu'il fallut le plus perfectionner. Cependant jusqu'au tems de *Charles VIII* il reste dans son enfance ; tant les anciens usages prévalent, tant la lenteur arrête l'industrie humaine. On ne se servit d'artillerie aux sièges des places que sous le roi de France *Charles V* et les lances firent toujours le fort de la bataille dans presque toutes les actions, jusqu'aux derniers tems de *Henri IV*.

On prétend qu'à la journée de Crécy, les anglais n'avaient que deux-mille-cinq-cent hommes de gendarmerie et quarante-mille fantassins, et que les français avaient quarante-mille fantassins et près de trois-mille gens-d'armes. Ceux qui diminuent le plus la perte des français,

disent qu' elle ne monta qu' à vingt-mille hommes. Le comte de Blois, qui était l' une des causes aparentes de la guerre, y fut tué, et le lendemain les troupes des communes du royaume furent encor défaites. *édouard* , après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui resta aux anglais deux-cent-dix années. Cette guerre, qui se faisait à la fois en Guyenne, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, épuisait la France et l' Angleterre d' hommes et d' argent. Ce n' était pas pourtant alors le tems de se détruire pour l' intérêt de l' ambition. Il eût fallu se réunir contre un fléau d' une autre espèce. Une peste mortelle, qui avait fait le tour du monde, et qui avait dépeuplé l' Asie et l' Afrique, vint alors ravager l' Europe, et particulièrement la France et l' Angleterre.

Elle enleva, dit-on, la quatrième partie des hommes. C' est une de ces causes qui font que dans nos climats le genre humain ne s' est point multiplié dans la proportion où l' on croit qu' il devrait l' être.

*Mezeray* a dit après d' autres, que cette peste vint de la Chine, et qu' il était sorti de la terre une exhalaison enflammée en globe de feu, laquelle en crevant répandit son infection sur l' hémisphère. C' est donner une origine trop fabuleuse à un malheur trop certain. Premièrement, on ne voit pas que jamais un tel météore ait donné la peste. Secondement, les annales chinoises ne parlent d' aucune maladie contagieuse que vers l' an 1504. La peste proprement dite, est une maladie attachée au climat du milieu de

l' Afrique, comme la petite verole à l' Arabie, et comme le venin qui empoisonne la source de la vie est originaire chez les Caraïbes. Chaque climat a son poison dans ce malheureux globe, où la nature a mêlé le bien et le mal. Cette peste du quatorzième siècle était semblable à celles qui dépeuplèrent la terre sous *Justinien* , et du tems d' *Hippocrate* . C' était dans la violence de ce fléau qu' *édouard* et *Philippe* avaient combattu pour régner sur des mourants. Après l' enchainement de tant de calamités, après que les éléments et les fureurs des hommes

ont ainsi conspiré pour désoler la terre, on s' étonne que l' Europe soit aujourd'hui si florissante. La seule ressource du genre humain était dans des villes que les grands souverains méprisaient. Le commerce et l' industrie de ces villes a réparé sourdement le mal que les princes faisaient avec tant de fracas. L' Angleterre sous *édouard lll* se dédommagea avec usure des trésors que lui coûtèrent les entreprises de son monarque : elle vendit ses laines ; Bruges les mit en oeuvre. Les flamans s' exerçaient aux manufactures ; les villes hanséatiques formaient une république utile au monde ; et les arts se soutenaient toujours dans les villes libres et commerçantes d' Italie. Ces arts ne demandent qu' à s' étendre et à croître ; et après les grands orages ils se transplantent comme d' eux-mêmes dans les pays dévastés qui en ont besoin. *Philippe De Valois* mourut dans ces circonstances, bien éloigné de porter au tombeau le beau titre de *fortuné* . Cependant il venait de réunir

p126

le Dauphiné à la France. Le dernier prince de ce pays, ayant perdu ses enfans, lassé des guerres qu' il avait soutenues contre la Savoie, donna le Dauphiné aux rois de France, en 1349 et se fit dominicain à Paris. Cette province s' appelait Dauphiné, parce qu' un de ses souverains avait pris un dauphin pour ses armoiries. Elle faisait partie du royaume d' Arles, domaine de l' empire. Le roi de France devenait par cette acquisition feudataire de l' empereur *Charles Iv* . Il est certain que les empereurs ont toujours réclamé leurs droits sur cette province jusqu' à *Maximilien I* . Les publicistes allemands prétendent encor qu' elle doit être une mouvance de l' empire. Les souverains pensent autrement. Rien n' est plus vain que ces recherches ; il vaudrait autant faire valoir les droits des empereurs sur l' égypte, parce qu' *Auguste* en était le maître. *Philippe De Valois* ajouta encor à son domaine, le Roussillon et la Cerdagne, en prêtant de l' argent au roi de Majorque, de la maison d' Arragon, qui lui donna ces provinces en nantissement ; provinces que *Charles Viii* rendit depuis sans être remboursé. Il acquit aussi Montpellier, qui est demeuré à la France. Il est

surprenant que dans un règne si malheureux, il ait pû acheter ces provinces, et payer encor beaucoup pour le Dauphiné. L' impôt du sel, qu' on apella sa *loi salique* , le haussement des tailles, les infidélités sur les monnoyes, le mirent en état de faire ces acquisitions. L' état fut augmenté, mais il fut apauvri ; et si ce roi eut d' abord le nom de *fortuné* ,

p127

le peuple ne put jamais prétendre à ce titre. Mais sous *Jean* son fils on regretta encor le tems de *Philippe De Valois* . Ce qu' il y eut de plus intéressant pour les peuples sous ce règne, fut l' appel comme d' abus que le parlement introduisit peu à peu, par les soins de l' avocat général *Pierre Cugnieres* . Le clergé s' en plaignit hautement, et le roi se contenta de conniver à cet usage, et de ne pas s' oposer à un remède qui soutenait son autorité et les loix de l' état. Cet appel comme d' abus interjetté aux parlemens du royaume, est une plainte contre les sentences ou injustes ou incompetentes que peuvent rendre les tribunaux ecclésiastiques, une dénonciation des entreprises qui ruinent la juridiction royale, une oposition aux bulles de Rome qui peuvent être contraires aux droits du roi et du royaume. Ce remède, ou plutôt ce palliatif, n' était qu' une faible imitation de la fameuse loi *premunire* publiée sous *édouard Iii* par le parlement d' Angleterre ; loi par laquelle quiconque portait à des cours ecclésiastiques des causes dont la connaissance appartenait aux tribunaux royaux, était mis en prison. Les anglais dans tout ce qui concerne les libertés de l' état, ont donné plus d' une fois l' exemple.

## CHAPITRE 64

p128

De la France sous le roi Jean.  
Le règne de *Jean* est encor plus malheureux que celui de *Philippe*. *Jean* , qu' on a surnommé *Le Bon* , commence par faire

assassiner dans son palais son connétable, qui était le comte d' *Eu* . Bientôt après le roi de Navarre son cousin et son gendre, fait assassiner le connétable nouveau. Ce roi de Navarre, *Charles Petit*, fils de *Louis Hutin* , et roi de Navarre par sa mère, prince du sang du côté de son père, fut, ainsi que le roi *Jean* , un des fléaux de la France, et mérita bien le nom de *Charles Le Mauvais* . Le roi ayant été forcé de lui pardonner en plein parlement, vint l' arrêter lui-même pour de moindres crimes, et sans aucune forme de procès fait trancher la tête à quatre seigneurs de ses amis. Des exécutions si cruelles étaient la suite d' un gouvernement faible. Il produisait des cabales, et ces cabales attiraient des vengeances atroces que suivait le repentir. *Jean* , pour avoir quelque argent, avait commencé par renouveler la monnoye altérée de son père, et avait menacé de mort les officiers chargés de ce secret. Cet abus était l' effet et la preuve d' un tems très malheureux.

p129

Les malheurs et les abus produisent enfin les loix. La France fut quelque tems gouvernée comme l' Angleterre. Les rois convoquaient les états-généraux substitués aux anciens parlemens de la nation. Ces états-généraux étaient entièrement semblables aux parlemens anglais composés des nobles, des évêques, et des députés des villes : et ce qu' on appelait le nouveau parlement sédentaire à Paris, était à peu près ce que la cour du banc du roi était à Londres. Le chancelier était le second officier de la couronne dans les deux états ; il portait en Angleterre la parole pour le roi dans les états-généraux d' Angleterre, et avait inspection sur la cour du banc. Il en était de même en France ; et ce qui achève de montrer qu' on se conduisait alors à Paris et à Londres sur les mêmes principes, c' est que les états-généraux de 1355 proposèrent et firent signer au roi *Jean* de France presque les mêmes réglemens, presque la même charte qu' avait signée *Jean* d' Angleterre. Les subsides, la nature des subsides, leur durée, le prix des espèces, tout fut réglé par l' assemblée. Le roi s' engagea à ne plus forcer les sujets de fournir des vivres à sa maison, à ne se servir de leurs voitures et de leurs lits qu' en payant, à ne jamais changer la

monnoye etc.

Ces états-généraux de 1355 les plus mémorables qu' on ait jamais tenus, sont ceux dont nos histoires parlent le moins. Le père *Daniel* dit seulement qu' ils furent tenus dans la salle du nouveau parlement. On devait ajouter que

p130

le parlement qui n' était point alors perpétuel, n' eut point entrée dans cette grande assemblée. En effet le prévôt des marchands de Paris, comme député né de la première ville du royaume, porta la parole au nom du tiers état. Mais un point essentiel de l' histoire qu' on a passé sous silence, c' est que les états imposèrent un subside d' environ cent-quatre-vingt-dix-mille marcs d' argent, pour payer trente mille gendarmes ; ce sont neuf millions cinq-cent-mille livres d' aujourd'hui ; ces trente mille gendarmes composaient au moins une armée de quatre-vingt-mille hommes, à laquelle on devait joindre les communes du royaume ; et au bout de l' année on devait établir encor un nouveau subside pour l' entretien de la même armée. Enfin ce qu' il faut observer, c' est que cette espèce de grande charte ne fait qu' un règlement passager, au lieu que celle des anglais fut une loi perpétuelle. Mais enfin le prince *noir* , avec une armée redoutable quoique petite, s' avançait jusqu' à Poitiers, et ravageait ces terres qui étaient autrefois du domaine de sa maison. Le roi *Jean* accourut à la tête de près de soixante-mille hommes. Personne n' ignore qu' il pouvait, en temporisant, prendre toute l' armée anglaise par famine.

Si le prince *noir* avait fait une grande faute de s' être engagé si avant, le roi *Jean* en fit une plus grande de l' attaquer. Cette bataille de Maupertuis ou de Poitiers ressembla beaucoup à celle que *Philippe De Valois* avait perdue. Il y eut de l' ordre dans la petite armée du prince *noir* . Il n' y eut que de la bravoure chez les

p131

français ; mais la bravoure des anglais et des gascons qui servaient sous le prince de Galles l' emporta. Il n' est point dit qu' on eût fait usage

du canon dans aucune des deux armées. Ce silence peut faire douter qu' on s' en soit servi à Crécy ; ou bien il fait voir que l' artillerie ayant fait peu d' effet dans la bataille de Crécy, on en avait discontinué l' usage ; ou il montre combien les hommes négligeaient des avantages nouveaux pour les coutumes anciennes ; ou enfin il accuse la négligence des historiens contemporains. Les principaux chevaliers de France périrent. Le reste s' enfuit. Le roi, blessé au visage, fut fait prisonnier avec un de ses fils. C' est une particularité digne d' attention, que ce monarque se rendit à un de ses sujets qu' il avait banni, et qui servait chez ses ennemis. La même chose arriva depuis à *François I* . Le prince *noir* mena ses deux prisonniers à Bordeaux, et ensuite à Londres. On sait avec quelle politesse, avec quel respect il traita le roi captif, et comme il augmenta sa gloire par sa modestie. Il entra dans Londres sur un petit cheval noir, marchant à la gauche de son prisonnier monté sur un cheval remarquable par sa beauté et par son harnois. La prison du roi fut dans Paris le signal d' une guerre civile. Chacun pense alors à se faire un parti. On ne voit que factions sous prétexte de réforme. *Charles* dauphin de France, qui fut depuis le sage roi *Charles Cinq* , n' est déclaré régent du royaume, que pour le voir presque révolté contre lui.

p132

Paris commençait à être une ville redoutable ; il y avait cinquante-mille hommes capables de porter les armes. On invente alors l' usage des chaînes dans les ruës, et on les fait servir de retranchement contre les séditieux. Le dauphin *Charles* est obligé de rapeller le roi de Navarre, que le roi son père avait fait emprisonner. C' était déchaîner son ennemi. Le roi de Navarre arrive à Paris pour attiser le feu de la discorde. *Marcel* , prévôt des marchands de Paris, entre au louvre, suivi des séditieux. Il fait massacrer *Robert De Clermont* , maréchal de France, et le maréchal de Champagne, aux yeux du dauphin. Cependant les paysans s' attroupent de tous côtés : et dans cette confusion ils se jettent sur tous les gentilshommes qu' ils rencontrent. Ils les traitent comme des esclaves revoltés, qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs et trop farouches. Ils se vengent par mille suplices de leurs bassesses

et de leurs misères. Ils portent leur fureur  
jusqu' à faire rôtir un seigneur dans son château,  
et à contraindre sa femme et ses filles de manger  
la chair de leur époux et de leur père.  
Dans ces convulsions de l' état, *Charles*  
de Navarre aspire à la couronne. Le dauphin  
et lui se font la guerre, qui ne finit que par  
une paix simulée. La France est ainsi  
bouleversée pendant quatre ans depuis la bataille  
de Poitiers. Comment *édouard* et le prince  
de Galles ne profitaient-ils pas de la victoire  
et des malheurs des vaincus ? Il semble que les  
anglais redoutassent la grandeur de leurs maîtres ;  
ils leur fournissaient

p133

peu de secours ; et *édouard* traitait de la  
rançon de son prisonnier, tandis que le prince  
*noir* acceptait une trêve.  
Il paraît que de tous côtés on faisait des fautes.  
Mais on ne peut comprendre comment tous  
nos historiens ont eu la simplicité d' assurer que  
le roi *édouard III* étant venu pour recueillir  
le fruit des deux victoires de Crécy et de  
Poitiers, s' étant avancé jusqu' à quelques lieues  
de Paris, fut saisi tout à coup d' une si sainte  
frayeur à cause d' une grande pluie, qu' il se jetta  
à genoux, et qu' il fit voeu à la ste vierge  
d' accorder la paix. Rarement la pluie a décidé de  
la volonté des vainqueurs et du destin des états ;  
et si *édouard III* fit un voeu à la ste  
vierge, ce voeu était assez avantageux pour lui.  
Il exige pour la rançon du roi de France le  
Poitou, la Saintonge, l' Agenois, le Périgord,  
le Limousin, le Quercy, l' Angoumois, le  
Rouergue, et tout ce qu' il a pris autour de  
Calais, le tout en souveraineté. Je m' étonne qu' il  
ne demandât pas la Normandie et l' Anjou son  
ancien patrimoine. Il voulut encor trois millions  
d' écus d' or.  
*édouard* céda par ce traité à *Jean* le  
titre de roi de France, et ses droits sur la  
Normandie, la Touraine et l' Anjou. Il est vrai  
que les anciens domaines du roi d' Angleterre en  
France étaient beaucoup plus considérables que ce  
qu' on donnait à *édouard* par cette paix ; et  
cependant ce qu' on céda, était un quart de la  
France. *Jean* sortit enfin de la tour de  
Londres après quatre ans, en donnant en ôtage son  
frère et deux de ses fils.

Une des plus grandes difficultés était de payer la rançon. Il fallait donner comptant six-cent-mille écus d' or pour le premier paiement. La France s' épuisa, et ne put fournir la somme. On fut obligé de rapeller les juifs, et de leur vendre le droit de vivre et de commercer. Le roi même fut réduit à payer ce qu' il achetait pour sa maison, en une monnoye de cuir, qui avait au milieu un petit clou d' argent. Sa pauvreté et ses malheurs le privèrent de toute autorité, et le royaume de toute police.

Les soldats licentiés, et les paysans devenus guerriers, se joignirent par-tout, mais principalement par-dela la Loire. Un de leurs chefs se fit nommer l' *ami de Dieu* et l' *ennemi de tout le monde* . Un nommé *Jean De Gouge* , bourgeois de Sens, se fit reconnaître roi par ces brigands, et fit presqu' autant de mal par ses ravages que le véritable roi en avait produit par ses malheurs. Enfin ce qui n' est pas moins étrange, c' est que le roi dans cette désolation générale alla renouveler dans Avignon, où étaient les papes, les anciens projets des croisades.

Un roi de Chypre était venu solliciter cette entreprise contre les turcs, répandus déjà dans l' Europe. Aparentment le roi *Jean* ne songeait qu' à quitter sa patrie ; mais au-lieu d' aller faire ce voyage chimérique contre les turcs, n' ayant pas de quoi payer le reste de sa rançon aux anglais, il retourna se mettre en ôtage à Londres à la place de son frère et de ses enfans. Il y mourut, et sa rançon ne fut pas payée. On disait, pour comble d' humiliation, qu' il n' était

retourné en Angleterre que pour y voir une femme dont il était amoureux à l' âge de cinquante-six ans.

La Bretagne, qui avait été la cause de cette guerre, fut abandonnée à son sort. Le comte de Blois et le comte de *Montfort* se disputèrent cette province. *Montfort* sorti de la prison de Paris, et *Blois* sorti de celle de Londres, décidèrent la querelle près d' Avray en bataille rangée. Les anglais prévalurent encor. Le comte de Blois fut tué.

Ces tems de grossièreté, de séditions, de rapines

et de meurtres, furent cependant le tems le plus brillant de la chevalerie. Elle servait de contrepoids à la férocité générale des moeurs ; nous en traiterons à part. L' honneur, la générosité jointes à la galanterie étaient ses principes. Le plus célèbre fait-d' armes dans la chevalerie est le combat de trente bretons contre vingt anglais, six bretons, et quatre allemands, quand la comtesse de Blois au nom de son mari, et la veuve de *Montfort* au nom de son fils, se faisaient la guerre en Bretagne en 1351. Le point d' honneur fut le sujet de ce combat ; car il fut résolu dans une conférence tenue pour la paix. Au lieu de traiter, on se brava, et *Beaumanoir* qui était à la tête des bretons pour la comtesse de Blois, dit qu' il fallait combattre pour savoir *qui avait la plus belle amie* . On combattit en champ clos. Il n' y eut des soixante combattans que cinq chevaliers de tués, un seul du côté des bretons, et quatre du côté des anglais. Cela confirme ce que nous avons déjà remarqué, que

p136

l' armure complete rendait presque invulnérable, et qu' il était plus aisé de porter à terre un chevalier que de lui donner la mort. Tous ces faits-d' armes ne servaient à rien, et ne remédiaient pas surtout à l' indiscipline des armées, et à une administration presque toute sauvage. Si les *Paul-émiles* , et les *Scipions* avaient combattu en champ clos pour savoir qui avait la plus belle amie, les romains n' auraient pas été les vainqueurs et les législateurs des nations.

Quand *Charles V* , surnommé *Le Sage* , vint à la couronne, il trouva la France dans la désolation et dans l' épuisement. Il fallut réparer par la patience, par les intrigues, par les négociations, les malheurs de son père. Mais le prince *noir* , maître absolu de la Guyenne, que son père *édouard* lui avait donnée en souveraineté pour prix de son courage, ajoutait une nouvelle gloire à celle que lui avaient donnée les victoires de Crécy et de Poitiers.

p137

## CHAPITRE 65

Du prince noir, du roi de Castille Don Pèdre  
Le Cruel, *et du connétable Du Guesclin* .  
La Castille était presqu' aussi désolée que la  
France. *Pierre* ou *Don Pèdre* , qu' on  
nomme *Le Cruel* , y régnait. On nous le  
représente comme un tigre altéré de sang humain,  
et qui sentait de la joye à le répandre. J' ose dire  
qu' un tel caractère n' est pas dans la nature. Les  
hommes sanguinaires ne le sont que dans la fureur  
de la vengeance, ou dans les sévérités de cette  
politique atroce, qui fait croire la cruauté  
nécessaire ; mais personne ne répand le sang pour  
son plaisir.  
Il monta sur le trône de Castille étant encor  
mineur, et dans des circonstances fâcheuses.  
Son père *Alphonse Xi* avait eu sept bâtards  
de sa maîtresse nommée *éléonore De Gusman* .  
Ces sept bâtards, puissamment établis, bravaient  
l' autorité de *Don Pèdre* ; et leur mère,  
encor plus

p138

puissante qu' eux, insultait à la mère du roi.  
La Castille était partagée entre le parti de la  
reine mère et celui d' *éléonore* . à peine le  
roi eut-il atteint l' âge de vingt-un ans, qu' il lui  
fallut soutenir contre la faction des bâtards une  
guerre civile. Il combattit, fut vainqueur, et  
accorda la mort d' *éléonore* à la vengeance de sa  
mère. On peut le nommer jusques-là courageux  
et trop sévère. Il épouse *Blanche De Bourbon* ;  
et la première nouvelle qu' il aprend de sa femme  
quand elle est arrivée à Valladolid, c' est qu' elle  
est amoureuse du grand-maître de *st Jaques* ,  
l' un de ces mêmes bâtards qui lui avaient fait  
la guerre. Je sai que de telles intrigues sont  
rarement prouvées, qu' un roi sage doit plutôt  
les ignorer que s' en venger ; mais enfin le roi  
fut excusable, puisqu' il y a encor une famille  
en Espagne qui se vante d' être issue de ce commerce.  
*Blanche De Bourbon* eut au moins l' imprudence  
d' être trop unie avec la faction des bâtards,  
ennemis de son mari. Faut-il après cela s' étonner  
que le roi la laissât dans un château, et se  
consolât dans d' autres amours ?  
*Don Pèdre* eut donc à la fois à combattre et  
les arragonois et ses frères rebelles. Il fut encor  
vainqueur, et rendit sa victoire inhumaine. Il

ne pardonna guères. Ses proches qui avaient pris parti contre lui, furent immolés à ses ressentiments. Enfin ce grand-maître de *st Jaques* fut tué par ses ordres. C' est ce qui lui mérita le nom de *cruel* , tandis que *Jean* roi de France, qui avait assassiné son connétable et quatre

p139

seigneurs de Normandie, était nommé *Jean Le Bon* .

Dans ces troubles la femme de *Don Pédre* mourut. Elle avait été coupable, il fallait bien qu' on dît qu' elle mourut empoisonnée. Mais encor une fois, on ne doit point tenter cette action de poison sans preuve.

C' était sans-doute l' intérêt des ennemis de *Don Pédre* de répandre dans l' Europe qu' il avait empoisonné sa femme. *Henri De Transtamare* , l' un de ces sept bâtards, qui avait d' ailleurs son frère et sa mère à venger, et surtout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France était infestée par ces brigands réunis, nommés *malandrins* ; ils faisaient tout le mal qu' *édouard* n' avait pû faire. *Henri De Transtamare* négocia avec le roi de France *Charles Cinq* pour délivrer la France de ces brigands, et les avoir à son service. L' arragonois, toujours ennemi du castillan, promit de livrer passage. *Bertrand Du Guesclin* , chevalier d' une grande réputation, qui ne cherchait qu' à se signaler, engagea les *malandrins* à le connaître pour chef, et à le suivre en Castille. On a regardé cette entreprise de *Bertrand Du Guesclin* comme une action sainte, et qu' il faisait, dit-il, pour le bien de son ame. Cette action sainte consistait à conduire des brigands au secours d' un rebelle contre un roi cruel, mais légitime.

On sait qu' en passant près d' Avignon, *Du Guesclin*, manquant d' argent pour payer ses troupes, rançonna le pape et sa cour. Cette extorsion était nécessaire ; mais je n' ose prononcer le

p140

nom qu' on lui donnerait si elle n' eût pas été faite à la tête d' une troupe qui pouvait passer

pour une armée.

Le bâtard *Henri* , secondé de ses troupes grossies dans leur marche, et appuyé de l' Arragon, commença par se faire déclarer roi dans Burgos.

*Don Pédre* attaqué ainsi par les français, eut recours au prince *noir* leur vainqueur. Ce prince, souverain de la Guyenne, qui devait voir d' un oeil jaloux le succès des armes françaises en Espagne, prit par intérêt et par honneur le parti le plus juste. Il marcha en Espagne avec ses gascons et quelques anglais. Bientôt, sur les bords de l' èbre et près du village de Navarette, *Don Pédre* et le prince *noir* d' un côté, de l' autre *Henri De Transtamare* et *Du Guesclin* , donnèrent la sanglante bataille qu' on nomme de Navarette. Elle fut plus glorieuse au prince *noir* que celle de Crécy et de Poitiers, parce qu' elle fut plus disputée. Sa victoire fut complète ; il prit *Bertrand Du Guesclin* et le maréchal d' *Andrehen* , qui ne se rendirent qu' à lui. *Henri De Transtamare* fut obligé de fuir en Arragon, et le prince *noir* rétablit *Don Pédre* sur le trône. Ce roi traita plusieurs rebelles avec une cruauté que les loix de tous les états autorisent du nom de justice. *Don Pédre* usait dans toute son étendue du malheureux droit de se venger. Le prince *noir* , qui avait eu la gloire de le rétablir, eut encor celle d' arrêter le cours de ses cruautés. Il est après *Alfred* celui de tous les héros que l' Angleterre a le plus en vénération.

p141

Quand celui qui soutenait *Don Pédre* , se fut retiré, et que *Bertrand Du Guesclin* se fut racheté, alors le bâtard *De Transtamare* réveilla le parti des mécontents, et *Bertrand Du Guesclin* , que le roi *Charles Cinq* employait secrètement, leva de nouvelles troupes. *Transtamare* avait pour lui l' Arragon, les révoltés de Castille et les secours de la France. *Don Pédre* avait la meilleure partie des castillans, le Portugal, et enfin les musulmans d' Espagne : ce nouveau secours le rendit plus odieux, et le défendit mal. *Transtamare* et *Du Guesclin* , n' ayant plus à combattre le génie et l' ascendant du prince *noir* , vainquirent enfin *Don Pédre* auprès de Toléde. Retiré et assiégé dans un château après sa défaite, il est pris, en voulant s' échaper, par un gentil-homme français, qu' on

apellait le *bégué de vilaines* . Conduit dans la tente de ce chevalier, le premier objet qu' il y aperçoit, est le comte *De Transtamare* . On dit que transporté de fureur, il se jeta, quoique désarmé, sur son frère ; ce qui est vrai, c' est que ce frère lui arracha la vie d' un coup de poignard. Ainsi périt *Don Pédre* à l' âge de 34 ans, et avec lui s' éteignit la race de Castille. Son ennemi parvint à la couronne sans autre droit que celui du meurtre : c' est de lui que sont descendus les rois de Castille, qui ont régné en Espagne jusqu' à *Jeanne* , qui fit passer ce sceptre dans la maison d' Autriche, par son mariage avec *Philippe Le Beau* , père de *Charles-Quint* .

## CHAPITRE 66

p142

De la France et de l' Angleterre,  
*du tems du roi Charles Cinq* .  
La dextérité de *Charles Cinq* sauvait la France du naufrage. La nécessité d' affaiblir les vainqueurs *édouard III* et le prince *noir* , lui tint lieu de justice. Il profita de la vieillesse du père et de la maladie du fils attaqué d' une hydropisie, dont il mourut en 1371. Il sut d' abord semer la division entre le prince souverain de Guyenne et ses vassaux, éluder les traités, refuser le reste du paiement de la rançon de son père sur des prétextes plausibles, s' attacher le nouveau roi de Castille, et même ce roi de Navarre, *Charles* surnommé *Le Mauvais* , qui avait tant de terres en France ; susciter le nouveau roi d' écosse, *Robert Stuart*, contre les anglais ; remettre l' ordre dans les finances, faire contribuer les peuples sans murmures, et réussir enfin, sans sortir de son cabinet, autant que le roi *édouard* qui avait passé la mer et gagné des batailles.  
Quand il vit toutes les machines que sa politique

p143

arrangeait, bien affermies, il fit une de ces démarches audacieuses, qui pourraient passer pour des témérités en politique, si les mesures

bien prises et l' événement ne les justifiaient. Il envoya un chevalier et un juge de Toulouse citer le prince *noir* à comparaître devant lui dans la cour des pairs, et à venir rendre compte de sa conduite. C' était agir en juge souverain avec le vainqueur de son père et de son grand-père, qui possédait la Guyenne et les lieux circonvoisins en souveraineté absolue par le droit de conquête, et par un traité solennel. Non seulement on le cite comme un sujet, mais on fait rendre un arrêt du parlement, par lequel on confisque la Guienne, et tout ce qui appartient en France à la maison d' Angleterre. L' usage était de déclarer la guerre par un héraut d' armes, et on envoya à Londres un valet de pied faire cette cérémonie. *édouard* n' était donc plus à craindre.

La valeur et l' habileté de *Bertrand Du Guesclin* , devenu connétable de France, et surtout le bon ordre que *Charles Cinq* avait mis à tout, annoblirent l' irrégularité de ces procédés, et firent voir que dans les affaires publiques, *où est le profit, là est la gloire* .

Le prince *noir* mourant ne pouvait plus paraître en campagne. Son père ne put lui envoyer que des faibles secours. Les anglais, auparavant victorieux dans tous les combats, furent battus partout. *Bertrand Du Guesclin* , sans remporter de ces grandes victoires, telles que celles de Crecy et de Poitiers, fit une campagne

p144

entièrement semblable à celle qui dans les derniers tems a fait passer le vicomte *De Turenne* pour le plus grand général de l' Europe. Il tomba dans le Maine et dans l' Anjou sur les quartiers des troupes anglaises, les défit toutes les unes après les autres, et prit de sa main leur général *Grandson* . Il rangea le Poitou, la Saintonge, sous l' obéissance de la France. Les villes se rendaient les unes par la force, les autres par l' intrigue. Les saisons combattaient encor pour *Charles Cinq* . Une flotte formidable équipée en Angleterre, fut toujours repoussée par les vents contraires. Des trêves adroitement ménagées préparèrent encor de nouveaux succès.

*Charles* qui vingt ans auparavant n' avait pas eu de quoi entretenir une garde pour sa personne,

eut à la fois cinq armées et une flotte. Ses vaisseaux portèrent la guerre jusqu' en Angleterre, dont on ravagea les côtes, tandis qu' après la mort d' *édouard iii* l' Angleterre ne prenait aucunes mesures pour se venger. Il ne restait aux anglais que la ville de Bordeaux, celle de Calais, et quelques forteresses.

Ce fut alors que la France perdit *Bertrand Du Guesclin* . On sait quels honneurs son roi rendit à sa mémoire. Il fut, je crois, le premier dont on fit l' oraison funébre ; et il n' y a que lui et le vicomte *De Turenne* qui ayent été enterrés dans l' église destinée aux tombeaux des rois de France. Son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des souverains. Quatre princes du sang le suivaient. Ses chevaux, selon la coûtume du tems, furent présentés dans

p145

l' église à l' évêque qui officiait, et qui les bénit en leur imposant les mains. Ces détails sont peu importants, mais ils font connaître l' esprit de chevalerie. L' attention que s' attiraient les grands chevaliers célèbres par leurs faits d' armes, s' étendait sur les chevaux qui avaient combattu sous eux. *Charles* suivit bientôt *Du Guesclin* . On le fait encor mourir d' un poison lent, qui lui avait été donné il y avait plus de dix années, et qui le consuma à l' âge de 44 ans, comme s' il y avait dans la nature des alimens qui pûssent donner la mort au bout d' un certain tems. Il est bien vrai qu' un poison qui n' a pu donner une mort prompte, laisse une langueur dans le corps, ainsi que toute maladie violente ; mais il n' est point vrai qu' il fasse de ces effets lents que le vulgaire croit inévitables. Le véritable poison qui tua *Charles V* était une mauvaise constitution. Personne n' ignore que la majorité des rois de France fut fixée par lui à l' âge de quatorze ans, et que cette ordonnance sage, mais encor trop inutile pour prévenir les troubles, fut enregistrée dans un lit de justice en 1374. Il avait voulu déraciner l' ancien abus des guerres particulières des seigneurs, abus qui passait pour une loi de l' état. Elles furent défendues sous son règne, quand il fut le maître. Il interdit même jusqu' au port d' armes ; mais c' était une de ces loix dont l' exécution était alors impossible. On fait monter les trésors qu' il amassa jusqu' à la somme de dix-sept millions de livres de son tems. Il est certain qu' il avait accumulé, et

que tout le fruit de son oeconomie fut ravi

p146

et dissipé par son frère le duc d' Anjou, dans sa malheureuse expédition de Naples dont j' ai parlé. Après la mort d' *édouard Iii* vainqueur de la France, et après celle de *Charles Cinq* son restaurateur, on vit bien que la supériorité d' une nation ne dépend que de ceux qui la conduisent.

Le fils du prince *noir*, *Richard Ii* succéda à son grand-père *édouard Iii* à l' âge d' onze ans ; et quelque tems après *Charles Vi* fut roi de France à l' âge de douze. Ces deux minorités ne furent pas heureuses ; mais l' Angleterre fut d' abord la plus à plaindre.

On a vu quel esprit de vertige et de fureur avait saisi en France les habitans de la campagne du tems du roi *Jean* , et comme ils vengèrent leur avilissement et leur misère sur tout ce qu' ils rencontrèrent de gentilshommes, qui en effet étaient leurs oppresseurs. La même furie saisit les anglais. On vit renouveler la guerre que Rome eut autrefois contre les esclaves. Un couvreur de tuiles, et un prêtre firent autant de mal à l' Angleterre que les querelles des rois et des parlemens peuvent en faire. Ils rassemblent les peuples des trois provinces, et leur persuadent aisément que les riches avaient jouï assez longtems de la terre, et qu' il est tems que les pauvres se vengent. Ils les mènent droit à Londres, pillent une partie de la ville, et font couper la tête à l' archevêque de Cantorbéry et au grand-trésorier du royaume. Il est vrai que cette fureur finit par la mort des chefs et par la dispersion des révoltés. Mais de telles tempêtes, assez communes en Europe, font voir

p147

sous quel malheureux gouvernement on vivait alors. On était encor loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l' état.

On peut dire qu' alors les anglais ne savaient pas mieux jusques où s' étendaient les prérogatives des rois et celles des parlemens. *Richard Ii* à l' âge de dix-huit ans, voulut être despotique,

et les anglais trop libres. Bientôt il y eut une guerre civile. Presque toujours dans les autres états, les guerres civiles sont fatales aux conjurés ; mais en Angleterre elles le sont aux rois. *Richard* , après avoir disputé dix ans son autorité contre ses sujets, fut enfin abandonné de son propre parti. Son cousin le duc de *Lancastre* , petit-fils d' *édouard iii* , exilé depuis longtemps du royaume, y revint seulement avec trois vaisseaux. Il n' avait pas besoin d' un plus grand secours ; la nation se déclara pour lui. *Richard li* demanda seulement qu' on lui laissât la vie, et une pension pour subsister.

Un parlement assemblé le dépose juridiquement.

*Richard* enfermé dans la tour, remit au duc de *Lancastre* les marques de la royauté, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Il l' était en effet, puisqu' il s' abaissait à le dire.

Ainsi le même siècle vit déposer solennellement deux rois d' Angleterre, *édouard li* et *Richard li* , l' empereur *Wenceslas* , et le pape *Jean Xxiii* ; tous quatre jugés et condamnés avec les formalités juridiques.

Le parlement d' Angleterre ayant enfermé son

p148

roi, décerna que si quelqu' un entreprenait de le délivrer, dès-lors *Richard li* serait digne de mort. Au premier mouvement qui se fit en sa faveur, huit scélérats allèrent assassiner le roi dans sa prison. Il défendit sa vie mieux qu' il n' avait défendu son trône. Il arracha la hache d' armes à un des meurtriers. Il en tua quatre avant de succomber. Le duc de *Lancastre* régna cependant sous le nom de *Henri iv* .

L' Angleterre ne fut ni tranquille ni en état de rien entreprendre alors contre la France ; mais son fils *Henri V* contribua à la plus grande révolution qui fût arrivée depuis *Charlemagne* .

## CHAPITRE 67

Du roi Charles Vi et de la nouvelle invasion de la France par Henri V roi d' Angleterre. Une partie des soins que le roi *Charles V* avait pris pour rétablir la France, fut précisément ce qui précipita sa subversion. Ses

trésors amassés furent dissipés, et les impôts qu' il avait mis, révoltèrent sa nation. On remarque

p149

que ce prince dépensait pour toute sa maison quinze-cent marcs d' or par an. Ses frères régens du royaume en dépensaient sept-mille pour *Charles Vi* âgé de treize ans, qui malgré cette dissipation manquait du nécessaire. Il ne faut pas mépriser de tels détails, qui sont la source cachée de la ruine des états, comme des familles.

*Louis D' Anjou* , le même qui fut adopté par *Jeanne I* reine de Naples, l' un des oncles de *Charles Vi* non content d' avoir ravi le trésor de son pupille, chargeait le peuple d' exactions. Paris, Rouen, la plûpart des villes se soulèvent ; les mêmes fureurs qui ont depuis désolé Paris du tems de la fronde dans la jeunesse de *Louis Xiv* parurent sous *Charles Vi* . Les punitions publiques et secrettes furent aussi cruelles que le soulèvement avait été orageux. Le grand schisme des papes, dont j' ai parlé, augmentait encor le désordre. Les papes d' Avignon reconnus en France, achevaient de la piller par tous les artifices que l' avarice déguisée en religion peut inventer. On espérait que le roi majeur réparerait tant de maux par un gouvernement plus heureux. Il avait vengé en personne le comte de Flandre son vassal, des flamans rebelles toujours soutenus par l' Angleterre. Il profita des troubles où cette isle était plongée sous *Richard Ii* . On équipa même plus de douze-cent vaisseaux pour faire une descente. Ce nombre ne doit pas paraître incroyable. *st Louis* en eut davantage. Il est vrai que ce n' était que des

p150

vaisseaux de transport. Mais la facilité avec laquelle on prépara cette flotte, montre qu' il y avait alors plus de bois de construction qu' aujourd'hui, et qu' on n' était pas sans industrie. La jalousie qui divisait les oncles du roi, empêcha que la flotte ne fût employée. Elle ne servit qu' à faire voir quelle ressource aurait eu la France sous un bon gouvernement,

puisque malgré les trésors que le duc d' Anjou avait emportés pour sa malheureuse expédition de Naples, on pouvait faire de si grandes entreprises. Enfin on respirait, lorsque le roi, allant en Bretagne châtier le duc, dont la France avait à se plaindre, fut attaqué d' une frénésie horrible. Cette maladie commença par des assoupissemens, suivis d' aliénation d' esprit, et enfin d' accès de fureur. Il tua quatre hommes dans son premier accès, continua de fraper tout ce qui était autour de lui, jusqu' à-ce qu' épuisé de ces mouvemens convulsifs, il tomba dans une léthargie profonde. Je ne m' étonne point que toute la France le crût empoisonné et ensorcelé. Nous avons été témoins dans notre siècle, tout éclairé qu' il est, de préjugés populaires aussi injustes. Son frère, le duc d' Orléans, avait épousé *Valentine* de Milan. On accusa *Valentine* de cet accident. Ce qui prouve seulement que les français alors fort grossiers pensaient que les italiens en savaient plus qu' eux. Le soupçon redoubla quelque tems après dans une aventure digne de la rusticité de ce tems.

p151

On fit à la cour une mascarade, dans laquelle le roi, déguisé en satyre, traînait quatre autres satyres enchaînés. Ils étaient vêtus d' une toile enduite de poix-résine, à laquelle on avait attaché des étoupes. Le duc d' Orléans eut le malheur d' approcher un flambeau d' un de ces habits, qui en furent enflammés en un moment. Les quatre seigneurs furent brulés, et à peine put-on sauver la vie au roi par la présence d' esprit de sa belle-soeur la duchesse de Berri, qui l' envelopa dans son manteau. Cet accident hâta une de ses rechûtes. On eût pû le guérir peut-être par des saignées, par des bains, et par du régime ; mais on fit venir un magicien de Montpellier. Le magicien vint. Le roi avait quelques relâches, qu' on ne manqua pas d' attribuer au pouvoir de la magie. Les fréquentes rechutes fortifièrent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le roi reprenait quelquefois sa raison. S' il eût été malade sans retour, on aurait pû pourvoir au gouvernement du royaume. Le peu de raison qui resta au roi, fut plus fatal que ses accès. On n' assembla point les états. On ne régla rien. Le roi restait roi, et confiait son autorité méprisée et sa tutéle tantôt à son frère, tantôt à ses oncles le duc de Bourgogne et le duc de Berri. C' était un surcroît

d' infortune pour l' état, que ces princes eussent de puissants apanages. Paris devint nécessairement le théâtre d' une guerre civile tantôt sourde, tantôt déclarée. Tout était faction ; tout jusqu' à l' université se mêlait du gouvernement.

Il n' y a personne qui ignore que *Jean duc*

p152

de Bourgogne fit assassiner son cousin le duc d' Orléans dans la rue barbette. Le roi n' était ni assez maître de son esprit, ni assez puissant pour faire justice du coupable. Le duc de Bourgogne daigna cependant prendre des lettres d' abolition. Ensuite il vint à la cour faire trophée de son crime. Il assembla tout ce qu' il y avait de princes et de grands ; et en leur présence le docteur *Jean Petit* non seulement justifia la mort du duc d' Orléans, mais il établit la doctrine de l' *homicide* , qu' il fonda sur l' exemple de tous les assassinats dont il est parlé dans les livres historiques de l' écriture. Il osait faire un dogme de ce qui n' est écrit dans ces livres que comme un événement, au lieu d' apprendre aux hommes, comme on l' aurait toujours dû faire, qu' un assassinat rapporté dans l' écriture est aussi détestable que s' il se trouvait dans les histoires des sauvages, ou dans celle du tems dont je parle. Cette doctrine fut condamnée, comme on a vû, au concile de Constance, et n' a pas moins été renouvelée depuis.

C' est vers ce tems-là que le maréchal de *Boucicaut* laissa perdre Gênes qui s' était mise sous la protection de la France. Les français y furent massacrés comme en Sicile. L' élite de la noblesse qui avait couru se signaler en Hongrie contre *Bajazeth* l' empereur des turcs, avait été tuée dans la bataille malheureuse que les chrétiens perdirent. Mais ces malheurs étrangers étaient peu de chose en comparaison de ceux de l' état. La femme du roi, *Isabelle* de Bavière, avait un parti dans Paris ; le duc de Bourgogne avait

p153

le sien ; celui des enfans du duc d' Orléans était puissant. Le roi seul n' en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était considérable,

et comme il était le premier mobile du royaume, c' est que le duc de Bourgogne, qui joignait à l' état dont il portait le nom, la Flandre et l' Artois, mettait toute son ambition à être le maître de Paris. Sa faction s' appelait celle des *bourguignons* ; celle d' Orléans était nommée des *armagnacs* , du nom du comte d' *Armagnac* , beau-père du duc d' Orléans, fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Celle des deux qui dominait, faisait tour à tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Personne ne pouvait s' assurer d' un jour de vie. On se battait dans les rues, dans les églises, dans les maisons, à la campagne. C' était une occasion bien favorable pour l' Angleterre de recouvrer ses patrimoines de France, et ce que les traités lui avaient donné. *Henri V* prince rempli de prudence et de courage, négocie et arme à la fois. Il descend en Normandie avec une armée de près de cinquante-mille hommes. Il prend Harfleur, et s' avance dans un pays désolé par les factions ; mais une dysenterie contagieuse fait périr les trois quarts de son armée. Cette grande invasion réunit cependant contre l' anglais tous les partis. Le bourguignon même, quoiqu' il traitât déjà secrètement avec le roi d' Angleterre, envoie cinq-cent hommes d' armes et quelques arbalétriers au secours de sa patrie. Toute la noblesse monte à cheval ; les communes marchent sous leurs bannières.

p154

Le connétable d' *Albret* se trouva bientôt à la tête de plus de soixante mille combattans. Ce qui était arrivé à *édouard Iii* arrivait à *Henri V* ; mais la principale ressemblance fut dans la bataille d' Azincourt, qui fut telle que celle de Crécy. Les anglais la gagnèrent aussi-tôt qu' elle commença. Leurs grands arcs de la hauteur d' un homme, dont ils se servaient avec force et avec adresse, leur donnèrent d' abord la victoire. Ils n' avaient ni canons, ni fusils ; et c' est une nouvelle raison de croire, qu' ils n' en avaient point eu à la bataille de Crécy. Peut-être que ces arcs sont une arme plus formidable : j' en ai vû qui portaient plus loin que les fusils ; on peut s' en servir plus vite et plus longtems. Cependant ils sont devenus entièrement hors d' usage. On peut remarquer encore, que la gendarmerie de France combattit à pied à

Azincourt, à Crécy, et à Poitiers ; elle avait été auparavant invincible à cheval. Il arriva dans cette journée une chose qui est horrible, même dans la guerre. Tandis qu' on se battait encore, quelques milices de Picardie vinrent par derrière piller le camp des anglais. *Henri* ordonna qu' on tuât tous les prisonniers qu' on avait faits. On les passa au fil de l' épée ; et après ce carnage on en prit encor quatorze mille, à qui on laissa la vie. Sept princes de France périrent dans cette journée avec le connétable. Cinq princes furent pris ; plus de dix mille français restèrent sur le champ de bataille.

Il semble qu' après une victoire si entière, il n' y avait plus qu' à marcher à Paris et à subjuguier

p155

un royaume divisé, épuisé, qui n' était qu' une vaste ruine. Mais ces ruines mêmes étaient un peu fortifiées. Enfin il est constant que cette bataille d' Azincourt, qui mit la France en deuil, et qui ne coûta pas trois hommes de marque aux anglais, ne produisit aux victorieux que de la gloire. *Henri V* fut obligé de repasser en Angleterre pour amasser de l' argent et de nouvelles troupes.

L' esprit de vertige qui troublait les français au moins autant que leur roi, fit ce que la défaite d' Azincourt n' avait pû faire. Deux dauphins étaient morts ; le troisième, qui fut depuis le roi *Charles VII* âgé alors de seize ans, tâchait déjà de ramasser les débris de ce grand naufrage. La reine sa mère avait arraché de son mari des lettres patentes qui lui laissaient les rênes du royaume. Elle avait à la fois la passion de s' enrichir, de gouverner, et d' avoir des amans. Ce qu' elle avait pris à l' état et à son mari, était en dépôt en plusieurs endroits, et surtout dans les églises. Le dauphin et les *armagnacs* , qui détérèrent ces trésors, s' en servirent dans le pressant besoin où l' on était. à cet affront qu' elle reçut de son fils, le roi en joignit un plus cruel. Un soir, en rentrant chez la reine, il trouva le seigneur de *Boisbourdon* qui en revenait. Il le fait prendre sur le champ. On lui donne la question, et cousu dans un sac on le jette dans la Seine. On envoie incontinent la reine prisonnière à Blois, de-là à Tours, sans qu' elle puisse voir son mari. Ce fut cet accident, et non la bataille d' Azincourt, qui mit la couronne

de France sur la tête du roi d' Angleterre.  
La reine implore le secours du duc de Bourgogne.  
Ce prince saisit cette occasion d' établir son  
autorité sur de nouveaux désastres.  
Il enlève la reine à Tours, ravage tout sur  
son passage, et conclut enfin sa ligue avec le  
roi d' Angleterre. Sans cette ligue il n' y eût  
point eu de révolution. *Henri V* assemble  
enfin vingt-cinq mille hommes, et débarque une  
seconde fois en Normandie. Il avance du côté  
de Paris, tandis que le duc *Jean De  
Bourgogne* est aux portes de cette ville,  
dans laquelle un roi insensé est en proie à toutes  
les séditions. La faction du duc de Bourgogne y  
massacre en un jour le connétable d' *Armagnac* ,  
les archevêques de Rheims et de Tours, cinq  
évêques, l' abbé de *st Denis* , et quarante  
magistrats. La reine et le duc de Bourgogne  
font à Paris une entrée triomphante au milieu  
du carnage. Le dauphin fuit au-delà de la Loire,  
et *Henri V* est déjà maître de toute la  
Normandie. Le parti qui tenait pour le roi, la  
reine, le duc de Bourgogne, le dauphin, tous  
négocient avec l' Angleterre à la fois, et la  
fourberie est égale de tous côtés.  
Le jeune dauphin, gouverné alors par *Tanguy  
Du Chastel* , ménage enfin cette funeste  
entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont  
de Montereau. Chacun d' eux arrive avec dix  
chevaliers. *Tanguy Du Chastel* y assassine  
le duc de Bourgogne aux yeux du dauphin. Ainsi  
le meurtre du duc d' Orléans est vengé enfin par  
un autre meurtre, d' autant plus odieux que  
l' assassinat était

joint à la violation de la foi publique.  
On serait presque tenté de dire que ce meurtre  
ne fut point prémédité, tant on avait mal  
pris ses mesures pour en soutenir les suites.  
*Philippe Le Bon* , nouveau duc de Bourgogne,  
successeur de son père, devint un ennemi  
nécessaire du dauphin par devoir et par politique.  
La reine sa mère outragée devint une marâtre  
implacable ; et le roi anglais, profitant de  
tant d' horreur, disait que Dieu l' amenait par la  
main pour punir les français. *Isabelle De  
Bavière* , et le nouveau duc *Philippe* ,

conclurent alors à Troye une paix plus funeste que toutes les guerres précédentes, par laquelle on donna *Catherine*, fille de *Charles Vi* pour épouse au roi d' Angleterre, avec la France en dot.

Il fut stipulé dès-lors même, que *Henri V* serait reconnu pour roi, mais qu' il ne prendrait que le nom de régent pendant le reste de la vie malheureuse du roi de France devenu entièrement imbécille. Enfin le contrat portait qu' on poursuivrait sans relâche celui qui se disait dauphin de France. *Isabelle De Bavière* conduisit son malheureux mari et sa fille à Troye, où le mariage s' accomplit. *Henri*, devenu roi de France, entra dans Paris paisiblement, et y régna sans contradiction, tandis que *Charles Vi* était enfermé avec ses domestiques à l' hôtel de *st Paul*, et que la reine *Isabelle De Bavière* commençait déjà à se repentir.

*Philippe* duc de Bourgogne fit demander solennellement justice du meurtre de son père aux deux rois à l' hôtel de *st Paul*, dans une assemblée de

p158

tout ce qui restait de grands. Le procureur général de Bourgogne, *Nicolas Raulin*, un docteur de l' université nommé *Jean Larcher*, accusent le dauphin. Le premier président du parlement de Paris, et quelques députés de son corps assistaient à cette assemblée.

L' avocat-général *Marigni* prend des conclusions contre l' héritier et le défenseur de la couronne, comme s' il parlait contre un assassin ordinaire. Le parlement fait citer le dauphin à ce qu' on appelle la *table de marbre*. C' était une grande table qui servait du tems de *st Louis* à recevoir les redevances en nature des vassaux de la tour du louvre, et qui resta depuis comme une marque de juridiction. Le dauphin y fut condamné par contumace.

C' était une de ces questions délicates et difficiles à résoudre, de savoir par qui le dauphin devait être jugé, si on pouvait détruire la loi salique, si le meurtre du duc d' Orléans n' ayant point été vengé, l' assassinat du meurtrier devait l' être. On a vu longtemps après *Philippe li* faire périr son fils. *Cosme I* duc de Florence tua l' un de ses enfans qui avait assassiné l' autre. Ce fait est très-vrai ; on a contesté très-mal à propos à

*Varillas* cette aventure : le président *De Thou* fait assez entendre qu' il en fut informé sur les lieux. Le czar *Pierre* fit de nos jours condamner son fils à la mort. Exemples affreux, dans lesquels il ne s' agissait pas de donner l' héritage du fils à un étranger ! Le dauphin, retiré dans l' Anjou, ne paraissait qu' un exilé. *Henri V* roi de France et d' Angleterre,

p159

fit voile vers Londres, pour avoir encor de nouveaux subsides et de nouvelles troupes. Ce n' était pas l' intérêt du peuple anglais amoureux de sa liberté, que son roi fût maître de la France. L' Angleterre était en danger de devenir une province d' un royaume étranger ; et après s' être épuisée pour affermir son roi dans Paris, elle eût été réduite en servitude par les forces du pays même qu' elle aurait vaincu et que son roi aurait euës dans sa main.

Cependant *Henri V* retourna bientôt à Paris, plus maître que jamais. Il avait des trésors et des armées ; il était jeune encore. Tout faisait croire que le trône de France passait pour toujours à la maison de *Lancastre* . La destinée renversa tant de prospérités et d' espérances. *Henri V* fut attaqué d' une fistule. On l' eût guéri dans des tems plus éclairés. L' ignorance de son siècle causa sa mort. Il expira au château de Vincennes à l' âge de trente-quatre ans. Son corps fut exposé à *st Denis* , comme celui d' un roi de France, et ensuite porté à westminster parmi ceux d' Angleterre.

*Charles Vi* à qui on avait encor laissé par pitié le vain titre de roi, finit bientôt après sa triste vie, après avoir passé trente années dans des rechutes continuelles de frénésie. Il mourut le plus malheureux des rois, et le roi du peuple le plus malheureux de l' Europe.

Le frère de *Henri V* le duc de *Bedford* , fut le seul qui assista à ses funeraillles. On n' y vit aucun seigneur. Les uns étaient morts à la bataille d' Azincourt, les autres captifs en Angleterre ;

p160

et le duc de Bourgogne ne voulait pas céder le pas au duc de *Bedford* . Il fallait bien pourtant lui céder tout. *Bedford* fut déclaré régent de France, et on proclama roi à Paris et à Londres *Henri Vi* fils de *Henri V* enfant de neuf mois. La ville de Paris envoya même jusqu' à Londres des députés pour prêter serment de fidélité à cet enfant.

## CHAPITRE 68

De la France du tems de Charles Vii.  
Ce débordement de l' Angleterre en France fut enfin semblable à celui qui avait inondé l' Angleterre du tems de *Louis Viii* mais il fut plus long et plus orageux. Il fallut que *Charles Vii* regagnât pied à pied son royaume. Il avait à combattre le régent *Bedford* , aussi absolu que *Henri V* , et le duc de Bourgogne devenu l' un des plus puissans princes de l' Europe, par la réunion du Hainaut, du Brabant, et de la Hollande à ses domaines. Les amis de *Charles Vii* étaient pour lui aussi dangereux que ses ennemis. La plupart abusaient de ses malheurs, au point que le comte de *Richemont* son connétable,

p161

frère du duc de *Bretagne* , fit étrangler deux de ses favoris.  
On peut juger de l' état déplorable où *Charles* était réduit, par la nécessité où il fut de faire valoir dans les pays de son obéissance le prix du marc d' argent jusqu' à 90 livres, au lieu d' une demi-livre qu' il valait du tems de *Charlemagne* . Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle. Un gentilhomme des frontières de Lorraine, nommé *Baudricourt* , crut trouver dans une jeune servante d' un cabaret de Vaucouleurs un personnage propre à jouer le rôle de guerrière et d' inspirée. Cette *Jeanne D' Arc* , que le vulgaire croit une bergère, était en effet une jeune servante d' hôtellerie, *robuste, montant chevaux à poil*, comme dit Monstrelet, *et faisant autres apertises que jeunes filles n' ont point accoutumé de faire* . On la fit passer pour une bergère de dix-huit ans. Il est certain cependant, par sa propre confession, qu' elle avait alors vingt-sept années. Elle eut

assez de courage et assez d' esprit pour se charger de cette entreprise délicate, qui devint héroïque. On la mena devant le roi à Bourges : elle fut examinée par des femmes, qui ne manquèrent pas de la trouver vierge, et par une partie des docteurs de l' université, et quelques conseillers du parlement, qui ne balancèrent pas à la déclarer inspirée ; soit qu' elle les trompât, soit qu' ils fussent eux-mêmes assez habiles pour entrer dans cet artifice, le vulgaire le crut, et ce fut assez. Les anglais assiégeaient alors la ville d' Orléans, la seule ressource de *Charles* , et étaient

p162

prêts de s' en rendre maîtres. Cette fille guerrière, vêtue en homme, conduite par d' habiles capitaines, entreprend de jeter du secours dans la place. Elle parle aux soldats de la part de Dieu, et leur inspire ce courage d' enthousiasme qu' ont tous les hommes qui croient voir la divinité combattre pour eux. Elle marche à leur tête et délivre Orléans, bat les anglais, prédit à *Charles* qu' elle le fera sacrer dans Rheims, et accomplit sa promesse l' épée à la main. Elle assista au sacre, tenant l' étendart avec lequel elle avait combattu. Ces victoires rapides d' une fille, les apparences d' un miracle, le sacre du roi qui rendait sa personne plus vénérable, allaient bientôt rétablir le roi légitime et chasser l' étranger : mais l' instrument de ces merveilles, *Jeanne D' Arc*, fut blessée et prise en défendant Compiègne. Un homme tel que le prince *noir* eût honoré et respecté son courage. Le régent *Bedford* crut nécessaire de la flétrir pour ranimer ses anglais. Elle avait feint un miracle ; *Bedford* feignit de la croire sorcière. Mon but est toujours d' observer l' esprit du tems ; c' est lui qui dirige les grands événements du monde. L' université de Paris présenta requête contre *Jeanne D' Arc* , l' accusant d' hérésie et de magie. Ou l' université pensait ce que le régent voulait qu' on crût, ou si elle ne le pensait pas, elle commettait une lâcheté détestable. Cette héroïne, digne du miracle qu' elle avait feint, fut jugée à Rouen, par *Cauchon* évêque de Beauvais, cinq autres évêques français, un seul évêque d' Angleterre, assistés

d' un moine dominicain vicaire de l' inquisition, et par des docteurs de l' université. Elle fut qualifiée " de superstitieuse devineresse du diable, blasphémeresse en Dieu et en ses saints et saintes, errant par moult de fors en la foi de Christ. " comme telle, elle fut condamnée à jeûner au pain et à l' eau dans une prison perpétuelle. Elle fit, me semble, à ses juges une réponse digne d' une mémoire éternelle. Interrogée pourquoi elle avait osé assister au sacre de *Charles* avec son étendart ? Elle répondit : *il est juste que qui a eu part au travail, en ait à l' honneur* . Enfin, accusée d' avoir repris une fois l' habit d' homme, qu' on lui avait laissé exprès pour la tenter, ses juges, qui n' étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu' elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse ; et firent mourir par le feu celle qui ayant sauvé son roi, aurait eu des autels dans les tems héroïques, où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. *Charles VII* rétablit depuis sa mémoire, assez honorée par son supplice même. Ce n' est pas assez de la cruauté pour porter les hommes à de telles exécutions : il faut encor ce fanatisme composé de superstition et d' ignorance, qui a été la maladie de presque tous les siècles. Quelque tems auparavant les anglais condamnèrent la princesse de *Glocester* à faire amende honorable dans l' église de *st Paul* , et une de ses amies à être brûlée vive, sous prétexte de je ne sçai quel sortilège employé contre la vie du roi. On avait brûlé le baron de *Cocbham*

en qualité d' hérétique : et en Bretagne on fit mourir par le même supplice le maréchal de *Retz* accusé de magie, et d' avoir égorgé des enfans pour faire avec leur sang de prétendus enchantements. Dans ces tristes tems la communication des provinces était si interrompuë, les peuples limitrophes étaient si étrangers les uns aux autres, qu' une avanturière osa, quelques années après la mort de la pucelle, prendre son nom en Lorraine, et soutenir hardiment qu' elle avait échappé au supplice, et qu' on avait brûlé un fantôme à sa place. Ce qui est plus étrange, c' est

qu' on la crut. On la combla d' honneurs et de biens, et un homme de la maison des *Armoises* l' épousa en 1436 pensant en effet épouser la véritable héroïne, qui, quoique née dans l' obscurité, eût été pour le moins égale à lui par ses grandes actions.

Pendant cette guerre, plus longue que décisive, qui causait tant de malheurs, un autre événement fut le salut de la France. Le duc de Bourgogne, *Philippe Le Bon*, mérita ce nom en pardonnant enfin au roi la mort de son père, et en s' unissant avec le chef de sa maison contre l' étranger. Il poussa cette générosité jusqu' à délivrer de sa longue prison de Londres le duc d' Orléans, le fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Il paya sa rançon. On la fait monter à trois-cent-mille écus d' or.

Exagération ordinaire aux écrivains de ces tems. Mais cette conduite montre une grande vertu. Il y a eu toujours de belles ames dans les tems les plus

p165

corrompus. La vertu de ce prince n' excluait pas en lui la volupté et l' amour des femmes, qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions. C' est ce même *Philippe* qui avait en 1330 institué la toison d' or à l' honneur d' une de ses maîtresses. Il eut quinze bâtards qui eurent tous du mérite. Sa cour était la plus brillante de l' Europe. Anvers, Bruges faisaient un grand commerce, et répandaient l' abondance dans ses états. La France lui dut enfin sa paix et sa grandeur, qui augmentèrent toujours depuis malgré les adversités, les guerres civiles, et étrangères.

*Charles Vii* regagna son royaume à peu près comme *Henri Iv* le conquit cent-cinquante ans après. *Charles* n' avait pas à-la-vérité ce courage brillant, cet esprit prompt et actif, et ce caractère héroïque de *Henri Iv* ; mais obligé comme lui de ménager souvent ses amis et ses ennemis, de donner de petits combats, de surprendre des villes et d' en acheter, il entra dans Paris, comme y entra depuis *Henri Iv* , par intrigue et par force. Tous deux ont été déclarés incapables de posséder la couronne, et tous deux ont pardonné. Ils avaient encor une faiblesse commune, celle de négliger quelquefois leurs affaires pour se livrer à leurs amours. *Charles* ne fit son entrée dans Paris qu' en

1437 ; et ce ne fut que vers l' an 1450 que les anglais furent entièrement chassés de la France. Ils ne gardèrent que Calais et Guines, et perdirent pour jamais tous ces vastes domaines que leurs rois avaient eus par les droits du sang,

p166

et que les trois victoires de Crécy, de Poitiers et d' Azincourt ne purent leur conserver. Les divisions de l' Angleterre contribuèrent autant que *Charles VII* à la réunion de la France. Ce *Henri VI* qui avait porté les deux couronnes, et qui même était venu se faire sacrer à Paris, détrôné à Londres par ses parents, fut rétabli et détrôné encore.

*Charles VII* maître enfin paisible de la France, y établit un ordre qui n' y avait jamais été depuis la décadence de la famille de *Charlemagne* . Il conserva des compagnies réglées de quinze-cent gens-d' armes. Chacun de ces gens-d' armes devait servir avec six chevaux ; de sorte que cette troupe composait neuf-mille cavaliers. Le capitaine de cent hommes avait mille-sept-cent livres de compte par an, ce qui revient à environ dix-mille livres numéraires d' aujourd'hui. Chaque gendarme avait trois-cent soixante livres de paye annuelle, et chacun des cinq hommes qui l' accompagnaient avait quatre livres de ce tems-là par mois. Il établit aussi quatre-mille-cinq-cent archers, qui avaient cette même paye de quatre livres, c' est-à-dire, environ vingt-quatre des nôtres. Ainsi en tems de paix il en coûtait environ six millions de notre monnoie présente pour l' entretien des soldats. Les choses ont bien changé dans l' Europe. Cet établissement des archers fait voir que les mousquets n' étaient pas encor d' un fréquent usage. Cet instrument de destruction ne fut commun que du tems de *Louis XI* .

Outre ces troupes, tenues continuellement

p167

sous le drapeau, chaque village entretenait un franc-archer exempt de taille ; et c' est par cette exemption attachée d' ailleurs à la noblesse, que tant de personnes s' attribuèrent bientôt la qualité de gentilhomme de nom et d' armes. Les

possesseurs des fiefs furent dispensés du ban, qui ne fut plus convoqué. Il n' y eut que l' arrière-ban, composé des arrière-petits vassaux, qui resta sujet encor à servir dans les occasions.

On s' étonne qu' après tant de désastres la France eût tant de ressources et d' argent. Mais un pays riche par ses denrées, ne cesse jamais de l' être, quand la culture n' est pas abandonnée. Les guerres civiles ébranlent le corps de l' état, et ne le détruisent point. Les meurtres et les saccagements, qui désolent des familles, en enrichissent d' autres. Les négocians deviennent d' autant plus habiles qu' il faut plus d' art pour se sauver parmi tant d' orages. *Jacques Coeur* en est un grand exemple. Il avait établi le plus grand commerce qu' aucun particulier de l' Europe eût jamais embrassé. Il n' y eut depuis lui que *Cosme De Médicis* qui l' égalât. *Jacques Coeur* avait trois-cent facteurs en Italie et dans le levant. Il prêta deux-cent-mille écus d' or au roi, sans quoi on n' aurait jamais repris la Normandie. Son industrie était plus utile pendant la paix, que *Dunois* et la *pucelle* ne l' avaient été pendant la guerre. C' est une grande tache peut-être à la mémoire de *Charles Vii* qu' on ait persécuté un homme si nécessaire. On n' en sait point le sujet : car qui sait les secrets ressorts

p168

des fautes, et des injustices des hommes. Le roi le fit mettre en prison, et le parlement lui fit son procès. On ne put rien prouver, contre lui, sinon qu' il avait fait rendre à un turc un esclave chrétien, lequel avait quitté et trahi son maître, et qu' il avait fait vendre des armes au soudan d' égypte. Sur ces deux actions, dont l' une était permise, et l' autre vertueuse, il fut condamné à perdre ses biens. Il trouva dans ses commis plus de droiture que dans les courtisans qui l' avaient perdu. Ils se cotisèrent presque tous pour l' aider dans sa disgrâce. *Jacques Coeur* alla continuer son commerce en Chypre, et n' eut jamais le courage de revenir dans son ingrate patrie, quoiqu' il y fût rapellé. Au reste la fin du règne de *Charles Vii* fut assez heureuse pour la France, quoique très-malheureuse pour le roi, dont les jours finirent avec amertume, par les rebellions de son fils dénaturé, qui fut depuis le roi *Louis Xi* .

## CHAPITRE 69

Moeurs et usages, arts, sciences, vers les treizième et quatorzième siècles.

Je voudrais découvrir quelle était alors la société des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plutôt que de répéter tant de malheurs et tant de combats ; funestes objets de l'histoire, et lieux communs de la méchanceté humaine.

Vers la fin du treizième siècle, et dans le commencement du quatorzième, il me semble qu'on commençait en Italie, malgré tant de dissensions, à sortir de cette grossièreté, dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chute de l'empire romain. Les arts nécessaires n'avaient point péri. Les artisans et les marchands, que leur obscurité déroba à la fureur ambitieuse des grands, sont des fourmis qui se creusent des habitations en silence, tandis que les aigles et les vautours se déchirent.

On trouva même dans ces siècles grossiers,

des inventions utiles, fruit de ce génie de mécanique que la nature donne à certains hommes très-indépendamment de la philosophie. Le secret, par exemple, de secourir la vue affaiblie des vieillards par des lunettes qu'on nomme *besicles*, est de la fin du treizième siècle. Ce beau secret fut trouvé par *Alexandre Spina*. Les meules qui agissent par le secours du vent, sont du même tems. *La Flamma*, qui vivait au quatorzième siècle, en parle, et avant lui on n'en parle point : mais c'est un art connu longtems auparavant chez les grecs et chez les arabes ; il en est parlé dans des poètes arabes du septième siècle. La *fayence* inventée à Faenza tenait lieu de porcelaine. On connaissait depuis longtems l'usage des vitres, mais il était fort rare : c'était un luxe de s'en servir. Cet art porté en Angleterre par les français vers l'an 1180 y fut regardé comme une grande magnificence. Les vénitiens eurent seuls au treizième siècle

le secret des miroirs de crystal. Il y avait en Italie quelques horloges à roues : celle de Bologne était fameuse. La merveille plus utile de la boussole était dûe au seul hazard, et les vûes des hommes n' étaient point encor assez étendues pour qu' on fit usage de cette découverte. L' invention du papier, fait avec du linge pilé et bouilli, est du commencement du quatorzième siècle. *Cortusius* historien de Padoue parle d' un certain *Pax* , qui établit à Padoue la première manufacture plus d' un siècle avant l' invention de l' imprimerie. C' est ainsi que les arts utiles

p171

se sont peu à peu établis, et la plupart par des hommes ignorés.

Il s' en fallait beaucoup que le reste de l' Europe eût des villes telles que Venise, Gènes, Bologne, Sienne, Pise, Florence. Presque toutes les maisons dans les villes de France, d' Allemagne, d' Angleterre, étaient couvertes de chaume. Il en était même ainsi en Italie dans les villes moins riches, comme Aléxandrie de la paille, Nice de la paille etc.

Quoique les forêts eussent couvert tant de terrains demeurés longtems sans culture, cependant on ne savait pas encor se garantir du froid à l' aide de ces cheminées, qui sont aujourd'hui dans tous nos appartements, un secours et un ornement. Une famille entière s' assemblait au milieu d' une salle commune enfumée autour d' un large foyer rond, dont le tuyau allait percer le plafond.

*La Flamma* se plaint au quatorzième siècle, selon l' usage des auteurs peu judicieux, que la frugale simplicité a fait place au luxe. Il regrette le tems de *Frédéric Barberousse* , et de *Frédéric li* lorsque dans Milan capitale de la Lombardie, on ne mangeait de la viande que trois fois par semaine. Le vin alors était rare. La bougie était inconnue, et la chandèle un luxe. On se servait, dit-il, chez les meilleurs citoyens de morceaux de bois sec allumés pour s' éclairer. On ne mangeait de la viande chaude que trois fois par semaine : les chemises étaient de serge et non de linge ; la dot des bourgeoises les plus considérables était de cent livres tout au plus.

p172

Les choses ont bien changé, ajoute-t-il ; on porte à présent du linge ; les femmes se couvrent d' étoffes de soye, et même il y entre quelquefois de l' or, et de l' argent : elles ont jusqu' à deux mille livres de dot, et ornent même leurs oreilles de pendants d' or. Cependant ce luxe dont il se plaint, était encor loin à quelques égards de ce qui est aujourd'hui le nécessaire des peuples riches et industriels.

Le linge de table était très rare en Angleterre. Le vin ne s' y vendait que chez les apoticares comme un cordial. Toutes les maisons des particuliers étaient de bois à Paris et à Londres. Se faire trainer en charette dans les rues de Paris à peine pavées et couvertes de fange, était un luxe ; et ce luxe fut défendu, par *Philippe Le Bel* , aux bourgeois. On connaît ce règlement fait sous *Charles Vi nemo audeat dare praeter duo fercula cum potagio* ; " que personne n' ose donner plus de deux plats avec le potage. " cependant il y eut toujours chez les seigneurs de fief, et chez les principaux prélats, toute la magnificence que le tems permettait. Elle devait nécessairement s' introduire chez les possesseurs des grandes terres ; mais la vaisselle d' argent était presque inconnue dans la plûpart des villes. *Mussus* , écrivain lombard du quatorzième siècle, regarde comme un grand luxe, les fourchettes, les cuillières, et les tasses d' argent. Un père de famille, dit-il, qui a neuf à dix personnes à nourrir avec deux chevaux, est obligé de dépenser par an jusqu' à trois-cent florins d' or. C' était environ trois-mille livres de la

p173

monnoye de France courante de nos jours. L' argent était donc très-rare en beaucoup d' endroits d' Italie, et bien plus en France aux douzième, treizième et quatorzième siècles. Les florentins, les lombards, qui faisaient seuls le commerce en France et en Angleterre, les juifs leurs courtiers, étaient en possession de tirer des français et des anglais, vingt pour cent par an pour l' intérêt ordinaire du prêt. La grande usure et la marque infaillible de la pauvreté publique.

Le roi *Charles V* amassa quelques trésors par son oeconomie, par la sage administration de ses domaines, (alors le plus grand revenu des rois)

et par des impôts inventés sous *Philippe De Valois* , qui quoique faibles firent beaucoup murmurer un peuple pauvre. Son ministre le cardinal *De La Grange* ne s' était que trop enrichi. Mais tous ces trésors furent dissipés dans d' autres pays. Le cardinal porta les siens dans Avignon. Le duc d' Anjou frère de *Charles V* alla perdre ceux du roi dans sa malheureuse expédition d' Italie. La France resta dans la misère jusqu' aux derniers tems de *Charles Vii* . Il n' en était pas ainsi dans les belles villes commerçantes de l' Italie. On y vivait avec commodité, avec opulence. Ce n' était que dans leur sein qu' on jouïssait des douceurs de la vie. Les richesses et la liberté y excitèrent enfin les génies, comme elles élevèrent le courage. La langue italienne n' était pas encor formée du tems de *Frédéric li* . On le voit par les vers

p174

de cet empereur, qui sont le dernier exemple de la langue romance dégagée de la dureté tudesque... etc. Ce monument est plus précieux qu' on ne pense, et est fort au-dessus de tous ces décombres des bâtiments du moyen-age, qu' une curiosité grossière et sans goût recherche avec avidité. Il fait voir que la nature ne s' est démentie chez aucune des nations dont *Frédéric* parle. Les catalanes sont, comme au tems de cet empereur, les plus belles femmes de l' Espagne. La noblesse française a les mêmes graces martiales qu' on estimait alors. Des traits nobles et réguliers, de belles mains sont encor une chose commune en Angleterre. La jeunesse a plus d' agréments en Toscane qu' ailleurs. Les génois ont conservé leur industrie ; les provençaux leur goût pour la poësie et pour le chant. C' était en Provence et en Languedoc qu' on avait adouci la langue romance. Les provençaux furent les maîtres des italiens. Rien n' est si connu des amateurs de ces recherches que les vers sur les vaudois de l' année 1100... etc.

p175

Cette citation a encor son utilité, en ce qu' elle est une preuve que tous les réformateurs ont toujours affecté des moeurs sévères. Ce jargon se maintint malheureusement tel qu' il

était en Provence et en Languedoc, tandis que sous la plume de *Pétrarque* la langue italienne atteignit à cette force et à cette grace qui loin de dégénérer se perfectionna encore. L'italien prit sa forme à la fin du treizième siècle, du tems du bon roi *Roger*, père de la malheureuse *Jeanne*. Déjà *Le Dante* florentin avait illustré la langue toscane par son poème bizarre, mais brillant de beautés naturelles, intitulé *comédie*; ouvrage dans lequel l'auteur s'éleva dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siècle et de son sujet, et rempli de morceaux écrits aussi purement que s'ils étaient du tems de *Arioste* et du *Tasse*. On ne doit pas s'étonner que l'auteur, l'un des principaux de la faction gibeline, persécuté par *Boniface VIII* et par *Charles De Valois*, ait dans son poème exhalé sa douleur sur les querelles de l'empire et du sacerdoce. Qu'il soit permis d'insérer ici une faible traduction d'un des passages du *Dante* concernant ces dissensions. Ces monuments de l'esprit humain délassent de la longue attention aux malheurs qui ont troublé la terre.

p176

Jadis on vit dans une paix profonde  
de deux soleils les flambeaux luire au monde ;  
qui sans se nuire éclairant les humains,  
du vrai devoir enseignaient les chemins,  
et nous montraient de l'aigle impériale  
et de l'agneau les droits et l'intervale.  
Ce tems n'est plus, et nos cieux ont changé.  
L'un des soleils de vapeurs surchargé,  
en s'échappant de sa sainte carrière,  
voulut de l'autre absorber la lumière.  
La règle alors devint confusion ;  
et l'humble agneau parut un fier lion.  
Qui tout brillant de la pourpre usurpée,  
voulut porter la houlette et l'épée.  
Après *Le Dante*, *Pétrarque*, né en 1304 dans  
*Arezzo* patrie de *Gui Arétin*, mit dans la  
langue italienne plus de pureté, avec toute la  
douceur dont elle était susceptible. On trouve  
dans ces deux poètes, et surtout dans *Pétrarque*,  
un grand nombre de ces traits semblables à ces  
beaux ouvrages des anciens qui ont à la fois la  
force de l'antiquité et la fraîcheur du moderne.  
S'il y a de la témérité à l'imiter, vous la  
pardonnerez au désir de vous faire connaître,  
autant que je le peux, le genre dans lequel il

écrivait. Voici à peu près le commencement de sa belle ode à la *fontaine de Vaucluse*, ode irrégulière à la vérité, et qu' il composa en vers blancs sans se gêner par la rime, mais qu' on estime plus que ses vers rimés.

p177

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,  
où la beauté qui consume mon coeur,  
seule beauté qui soit dans la nature,  
des feux du jour évitait la chaleur ;  
arbre heureux dont le feuillage  
agité par les zéphirs  
la couvrit de son ombrage,  
qui rappelles mes soupirs,  
en rapellant son image ;  
ornements de ces bords et filles du matin,  
vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes  
qu' elle,  
fleurs qu' elle embellissait quand vous touchiez  
son sein,  
rossignols dont la voix est moins douce et moins  
belle,  
air devenu plus pur, adorable séjour  
immortalisé par ses charmes,  
lieux dangereux et chers, où de ses tendres armes  
l' amour a blessé tous mes sens ;  
écoutez mes derniers accents,  
recevez mes dernières larmes.  
Ces pièces qu' on appelle *canzoni* sont regardées  
comme ses chefs-d' oeuvres. Ses autres ouvrages  
lui firent moins d' honneur ; il immortalisa la  
*fontaine de Vaucluse*, *Laure* et lui-même.  
S' il n' avait point aimé, il serait beaucoup moins  
connu. Quelque imparfaite que soit cette  
imitation, elle fait entrevoir la distance immense  
qui était alors entre les italiens et toutes les  
autres nations. J' ai mieux aimé vous donner quelque  
légère idée du génie de *Pétrarque*, de cette  
douceur et de cette mollesse élégante qui fait son  
caractère, que de vous répéter ce que tant d' autres

p178

ont dit des honneurs qu' on lui offrit à Paris,  
de ceux qu' il reçut à Rome, de ce triomphe  
au Capitole en 1341 célèbre hommage que  
l' étonnement de son siècle payait à son génie alors

unique, surpassé depuis par l' *Arioste* et par le *Tasse* . Mais je ne passerai pas sous silence que sa famille avait été bannie de Toscane, et dépouillée de ses biens, pendant les dissensions des *guelfes* et des *gibelins* , et que les florentins lui députèrent *Bocace* , pour le prier de venir honorer sa patrie de sa présence et y jouir de la restitution de son patrimoine. La Grèce dans ses plus beaux jours ne montra jamais plus de goût et plus d' estime pour les talents.

Ce *Bocace* fixa la langue toscane, et est encor le premier modèle en prose pour l' exactitude et pour la pureté du style, ainsi que pour le naturel de la narration. La langue perfectionnée par ces deux écrivains ne reçut plus d' altération, tandis que tous les autres peuples de l' Europe, jusqu' aux grecs mêmes, ont changé leur idiome.

Il y eut une suite non interrompue de poètes italiens qui ont tous passé à la postérité ; car *Le Pulci* écrivit après *Pétrarque* . Le *Boyardo* comte de Scandiano succéda au *Pulci* , et l' *Arioste* les surpassa tous par la fécondité de son imagination. N' oublions pas que *Pétrarque* et *Bocace* avaient célébré cette infortunée *Jeanne* de Naples, dont l' esprit cultivé sentait tout leur mérite, et qui fut même une de leurs disciples. Elle était alors dévouée toute entière aux beaux arts, dont les charmes faisaient oublier les tems criminels de son premier mariage. Ses moeurs changées

p179

par la culture de l' esprit devaient la défendre de la cruauté tragique qui finit ses jours. Les beaux arts, qui se tiennent tous comme par la main, et qui d' ordinaire périssent et renaissent ensemble, sortaient en Italie des ruines de la barbarie. *Cimmabué* sans aucun secours était comme un nouvel inventeur de la peinture au treizième siècle. Le *Giotto* fit des tableaux qu' on voit encor avec plaisir. Il reste surtout de lui cette fameuse peinture qu' on a mise en mosaïque, et qui représente le premier apôtre marchant sur les eaux ; on la voit au-dessus de la grande porte de *st Pierre* de Rome. *Brunelleschi* commença à reformer l' architecture gotique. *Gui D' Arrezzo* longtemps auparavant avait inventé les nouvelles notes de la musique à la fin de l' onzième siècle,

et rendu cet art plus facile et plus commun.  
On fut redevable de toutes ces belles nouveautés  
aux seuls toscans. Ils firent tout renaître par leur  
seul génie, avant que le peu de science qui était  
resté à Constantinople reflût en Italie avec  
la langue grecque, par les conquêtes des ottomans.  
Florence était alors une nouvelle Athènes ; et  
parmi les orateurs qui vinrent de la part des villes  
d' Italie haranguer *Boniface VIII* sur son  
exaltation, on compta dix-huit florentins. On voit  
par là que ce n' est point aux fugitifs de  
Constantinople qu' on a dû la renaissance des arts.  
Ces grecs ne purent enseigner aux italiens que le  
grec.  
Il peut paraître étonnant que tant de grands  
génies se soient élevés dans l' Italie sans  
protection

p180

comme sans modèle, au milieu des dissensions  
et des guerres ; mais *Lucrece* chez les  
romains avait fait son beau poème de la nature,  
*Virgile* ses bucoliques, *Cicéron* ses livres  
de philosophie, dans les horreurs des guerres  
civiles. Quand une fois une langue commence à  
prendre sa forme, c' est un instrument que les  
grands artistes trouvent tout préparé, et dont  
ils se servent sans s' embarrasser qui gouverne  
et qui trouble la terre.  
Si cette lueur éclaira la seule Toscane, ce  
n' est pas qu' il n' y eût ailleurs quelques talents.  
*st Bernard* et *Abelard* en France au  
douzième siècle auraient pu être regardés comme de  
beaux esprits ; mais leur langue était un jargon  
barbare, et ils payèrent en latin tribut au  
mauvais goût du tems. Les hymnes latines rimées  
du douzième et treizième siècle sont le sceau  
de la barbarie. Ce n' était pas ainsi qu' *Horace*  
chantait les jeux séculaires. La théologie  
scholastique, fille bâtarde de la philosophie  
d' *Arioste* , mal traduite et méconnue, fit  
plus de tort à la raison et aux bonnes études que  
n' en avaient fait les huns et les vandales.  
Les beaux arts n' étaient pas tombés dans l' orient.  
Et puisque les poésies du persan *Sady* sont  
encor aujourd'hui dans la bouche des persans, des  
turcs et des arabes, il faut bien qu' elles ayent du  
mérite. Il était contemporain de *Pétrarque* ,  
et il a autant de réputation que lui. Il est vrai  
qu' en général le bon goût n' a guère été le  
partage des orientaux. Leurs ouvrages ressemblent

aux titres de leurs

p181

souverains, dans lesquels il est souvent question du soleil et de la lune. L' esprit de servitude paraît naturellement empouillé ; comme celui de la liberté est nerveux, et celui de la vraie grandeur est simple. Les orientaux n' ont point de délicatesse, parce que les femmes ne sont point admises dans la société. Ils n' ont ni ordre ni méthode, parce que chacun s' abandonne à son imagination dans la solitude où ils passent une partie de leur vie, et que l' imagination par elle-même est dérégulée. Ils n' ont jamais connu la véritable éloquence, telle que celle de *Démosthène* et de *Cicéron* . Qui aurait-on eu à persuader en orient ? Des esclaves. Cependant ils ont de beaux éclats de lumière ; ils peignent avec la parole ; et quoique les figures soient souvent gigantesques et incohérentes, on y trouve du sublime. Vous aimerez peut-être à revoir ici ce passage de *Sady* que j' avais traduit en vers blancs, et qui ressemble à quelques passages des prophètes hébreux. C' est une peinture de la grandeur de Dieu ; lieu commun à la vérité, mais qui vous fera connaître le génie de la Perse. Il sait distinctement ce qui ne fut jamais. De ce qu' on n' entend point son oreille est remplie. Prince, il n' a pas besoin qu' on le serve à genoux. Juge, il n' a pas besoin que sa loi soit écrite. De l' éternel burin de sa prévision il a tracé nos traits dans le sein de nos mères. De l' aurore au couchant il porte le soleil. Il sème de rubis les masses des montagnes.

p182

Il prend deux gouttes d' eau ; de l' une il fait un homme, de l' autre il arrondit la perle au fond des mers. L' être au son de sa voix fut tiré du néant. Qu' il parle, et dans l' instant l' univers va rentrer dans les immensités de l' espace et du vuide ; qu' il parle, et l' univers repasse en un clin d' oeil des abîmes du rien dans les plaines de l' être. Si les belles-lettres étaient ainsi cultivées sur les bords du Tigre et de l' Euphrate, c' est une

preuve que les autres arts, qui contribuent aux agréments de la vie, étaient très-connus. On n' a le superflu qu' après le nécessaire. Mais ce nécessaire manquait encor dans presque toute l' Europe. Que connaissait-on en Allemagne, en France, en Angleterre, en Espagne, et dans la Lombardie septentrionale ? Les coutumes barbares et féodales aussi incertaines que tumultueuses, les duels, les tournois, la théologie scholastique et les sortilèges.

On célébrait toujours dans plusieurs églises la fête de l' âne, ainsi que celle des innocens et des fous. On amenait un âne devant l' autel, et on lui chantait pour antienne, *amen amen asine ; eh eh eh sire âne eh eh eh sire âne* . Des fous marchaient à la tête de toutes les processions avec une robe plissée, des grelots, une marotte ; et la mode s' en est encor conservée dans les villes des Pays-Bas, et en Allemagne. Nos nations septentrionales avaient pour toute littérature en langage vulgaire les farces de la *mère sottte* et du *prince des sots* .

p183

On n' entendait parler que de révélations, de possessions, de maléfices. On ose accuser la femme de *Philippe Iii* d' adultère, et le roi envoie consulter une béguine pour savoir si sa femme est innocente ou coupable. Les enfans de *Philippe Le Bel* font entre eux une association par écrit, et se promettent un secours mutuel contre ceux qui voudront les faire périr par la magie. On brule par arrêt du parlement une sorcière qui a fabriqué avec le diable un acte en faveur de *Robert D' Artois* . La maladie de *Charles Vi* est attribuée à un sortilège, et on fait venir un magicien pour le guérir. La princesse de *Glocestre* en Angleterre est condamnée à faire amende honorable devant l' église de *st Paul* , et une baronne du royaume sa prétendue complice est brulée vive comme sorcière. Si ces horreurs enfantées par la crédulité tombaient sur les premières personnes des royaumes de l' Europe, on voit assez à quoi étaient exposés les simples citoyens. C' était encor là le moindre des malheurs.

L' Allemagne, la France, l' Espagne, tout ce qui n' était pas en Italie grande ville commerçante, était absolument sans police. Les bourgades murées de la Germanie et de la France furent saccagées dans les guerres civiles.

L' empire grec fut inondé par les turcs. L' Espagne  
était encor partagée entre les chrétiens et  
les mahométans arabes ; et chaque parti était  
déchiré souvent par des guerres intestines.  
Enfin du tems de *Philippe De Valois* ,  
d' *édouard Iii* , de *Louis De Bavière* ,  
de *Clément Vi* une

p184

peste générale enlève ce qui avait échappé au  
glaive et à la misère.  
Immédiatement avant ces tems du quatorzième  
siècle, on a vû les croisades dépeupler et  
apauvrir notre Europe. Remontez depuis ces  
croisades aux tems qui s' écoulèrent après la  
mort de *Charlemagne* ; ils ne sont pas moins  
malheureux, et sont encor plus grossiers. La  
comparaison de ces siècles avec le nôtre, doit  
nous faire sentir nôtre bonheur, malgré ce  
penchant presque invincible que nous avons à louer  
le passé aux dépens du présent.  
Il ne faut pas croire que tout ait été sauvage :  
il y eut de grandes vertus dans tous les états,  
sur le trône et dans les cloîtres, parmi les  
chevaliers, parmi les ecclésiastiques. Mais ni un  
*st Louis* ni un *st Ferdinand* ne purent  
guérir les playes du genre humain. La longue  
querelle des empereurs et des papes, la lutte opiniâtre  
de la liberté de Rome contre les *Césars* de  
l' Allemagne, et contre les pontifes romains, les  
schismes fréquents, et enfin le grand schisme  
d' occident, ne permirent pas à des papes élus dans le  
trouble d' exercer des vertus que des tems paisibles  
leur auraient inspirées. La corruption des moeurs  
pouvait-elle ne se pas étendre jusqu' à eux ? Tout  
homme est formé par son siècle ; bien peu  
s' élèvent au-dessus des moeurs du tems. Les attentats  
dans lesquels plusieurs papes furent entraînés, leurs  
scandales autorisés par un exemple général, ne  
peuvent pas être ensevelis dans l' oubli. à quoi  
sert la peinture de leurs vices et de leurs  
désastres ? à faire voir

p185

combien Rome est heureuse depuis que la  
décence et la tranquillité y régnet. Quel plus  
grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les

vicissitudes de cette histoire générale, que de nous convaincre que toute nation a toujours été malheureuse, jusqu' à ce que les loix et le pouvoir législatif ayent été établis sans contradiction ?

De même que quelques monarques, quelques pontifes, dignes d' un meilleur tems, ne purent arrêter tant de désordres, quelques bons esprits nés dans les ténèbres des nations septentrionales ne purent y attirer les sciences et les arts.

Le roi de France *Charles V* qui rassembla environ neuf-cent volumes, cent ans avant que la bibliothèque du vatican fût fondée par *Nicolas V* encouragea en vain les talents. Le terrain n' était pas préparé pour porter de ces fruits étrangers. On a recueilli quelques malheureuses compositions de ce tems. C' est faire un amas de cailloux tirés d' antiques mazures quand on est entouré de palais. Il fut obligé de faire venir de Pise un astrologue ; et *Catherine* fille de cet astrologue qui écrivit en français, prétend que *Charles* disait : *tant que doctrine sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérité* . Mais la doctrine fut inconnue, le goût encor plus ; les français eurent seulement l' avantage d' un extérieur plus brillant que les autres nations.

Quand *Charles De Valois* frère de *Philippe Le Bel* avait passé en Italie, les lombards, les toscans

p186

mêmes prirent les modes des français. Ces modes étaient extravagantes ; c' était un corps qu' on laissait par derrière, comme aujourd'hui ceux des filles ; c' était de grandes manches pendantes, un capuchon dont la pointe trainait à terre. Les chevaliers français donnaient pourtant de la grace à cette mascarade, et justifiaient ce qu' avait dit *Frédéric li plaz me el cavalier francez* . Il eût mieux valu connaître alors la discipline militaire ; la France n' eût pas été la proie de l' étranger sous *Philippe De Valois*, *Jean* et *Charles Vi* . Mais comment était-elle plus familière aux anglais ? C' est peut-être que combattant loin de leur patrie ils en sentaient plus le besoin, ou plutôt parce que la nation a un courage plus tranquille et plus réfléchi.

## CHAPITRE 70

Affranchissements, privilèges des villes, états-généraux.

De l' anarchie générale de l' Europe, de tant de désastres mêmes, nâquit le bien inestimable de la liberté, qui a fait fleurir peu à peu les villes impériales, et tant d' autres cités.

Vous avez déjà observé que dans les commencements de l' anarchie féodale presque toutes les villes étaient peuplées plutôt de serfs que de citoyens, comme on le voit encor en Pologne, où il n' y a que trois ou quatre villes qui puissent posséder des terres, et où les habitans appartiennent à leur seigneur, qui a sur eux droit de vie et de mort. Il en fut de même en Allemagne et en France. Les empereurs commencèrent par affranchir plusieurs villes : et dès le treizième siècle elles s' unirent pour leur défense commune contre les seigneurs de châteaux qui subsistaient de brigandage.

*Louis Le Gros* en France suivit cet exemple dans ses domaines, pour affaiblir les seigneurs

qui lui faisaient la guerre. Les seigneurs eux-mêmes vendirent à leurs petites villes la liberté, pour avoir de quoi soutenir en Palestine l' honneur de la chevalerie.

Enfin en 1167 le pape *Alexandre Iii* déclare au nom d' un concile, *que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude* . Cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples ; ainsi que ses efforts pour soutenir la liberté de l' Italie doivent rendre son nom précieux aux italiens.

C' est en vertu de cette loi que longtems après, le roi *Louis Hutin* dans ses chartes déclara que tous les serfs qui restaient encor en France, devaient être affranchis, *parce que c' est, dit-il, le royaume des francs* . Il faisait à la vérité payer cette liberté ; mais pouvait-on l' acheter trop cher ? Cependant les hommes ne rentrèrent que par

degrés et très-difficilement dans leur droit naturel. *Louis Hutin* ne put forcer les seigneurs ses vassaux à faire pour les sujets de leurs domaines ce qu' il faisait pour les siens. Les cultivateurs, les bourgeois mêmes restèrent encor longtems hommes de poëst, hommes de puissance, attachés à la glebe, ainsi qu' ils le sont encor en plusieurs provinces d' Allemagne. Ce ne fut guère en France que du tems de *Charles VII* que la servitude fut entièrement abolie par l' affaiblissement des seigneurs. Les anglais mêmes y contribuèrent beaucoup en apportant avec eux la liberté qui fait leur caractère. Avant *Louis Hutin* même, les rois annoblirent

p189

quelques citoyens. *Philippe Le Hardi* fils de *st Louis* annoblit *Raoul* qu' on appelait *Raoul l' orfèvre* , non que ce fut un ouvrier, son annoblissement eût été ridicule, c' était celui qui gardait l' argent du roi. On appelait *orfèvres* ces dépositaires, ainsi qu' on les nomme encor à Londres, où l' on a retenu beaucoup de coutumes de l' ancienne France. Les communautés des villes avaient commencé en France sous *Philippe Le Bel* en 1301 à être admises dans les états-généraux, qui furent alors substitués aux anciens parlements de la nation, composés auparavant des seigneurs et des prélats. Le tiers-état y forma son avis sous le nom de requête ; cette requête fut présentée à genoux. L' usage a toujours subsisté que les députés du tiers-état parlassent aux rois un genou en terre, ainsi que les gens du parquet dans les lits de justice. Ces premiers états-généraux furent tenus pour s' opposer aux prétentions du pape *Boniface VIII* . Il faut avouer qu' il était triste pour l' humanité qu' il n' y eût que deux ordres dans l' état ; l' un composé des seigneurs des fiefs, qui ne faisaient pas la cinq-millième partie de la nation, l' autre du clergé, bien moins nombreux encore, et qui par son institution sacrée est destiné à un ministère supérieur, étranger aux affaires temporelles. Le corps de la nation avait donc été compté pour rien jusques-là. C' était une des véritables raisons qui avaient fait languir le royaume de France en étouffant toute industrie. Si en Hollande et en Angleterre le corps de l' état n' était formé que de barons

séculiers et ecclésiastiques, ces peuples n'auraient pas dans la guerre de 1701 tenu la balance de l'Europe.

*Philippe Le Bel*, à qui on reproche son peu de fidélité sur l'article des monnoyes, sa persécution contre les templiers, et une animosité peut-être trop acharnée contre *Boniface VIII* et contre sa mémoire, fit donc beaucoup de bien à la nation en appelant le tiers-état aux assemblées générales de la France.

La chambre des communes en Angleterre commençait à se former dans ces tems-là, et prit un grand crédit dès l'an 1300. Ainsi le cahos du gouvernement commençait à se débrouiller presque par-tout par les malheurs mêmes que le gouvernement féodal avait par-tout occasionnés. Mais les peuples en reprenant tant de liberté et tant de droits, ne purent de longtems sortir de la barbarie où l'abrutissement qui nait d'une longue servitude, les avait réduits. Ils acquirent la liberté, ils furent comptés pour des hommes, mais ils n'en furent ni plus polis ni plus industrieux. Les guerres cruelles d'*édouard III* et de *Henri V* plongèrent le peuple en France dans un état pire que l'esclavage, et il ne respira que dans les dernières années de *Charles VII*. Il ne fut pas moins malheureux en Angleterre après le règne de *Henri V*. Son sort fut moins à plaindre en Allemagne du tems de *Wenceslas* et de *Sigismond*, parce que les villes impériales étaient déjà puissantes.

## CHAPITRE 71

Tailles et monnoyes.

Le tiers-état ne servit en 1345 aux états tenus par *Philippe De Valois*, qu'à donner son consentement au premier impôt des aides et des gabelles ; mais il est certain que si les états avaient été assemblés plus souvent en France, ils eussent acquis plus d'autorité ; car sous le gouvernement de ce même *Philippe De Valois*, devenu odieux par la fausse monnoye, et décrédité par ses malheurs, les états de 1355 nommèrent

eux-mêmes des commissaires des trois ordres pour recueillir l' argent qu' on accordait au roi. Ceux qui donnent ce qu' ils veulent, et comme ils veulent, partagent l' autorité souveraine. Voilà pourquoi les rois n' ont convoqué de ces assemblées que quand ils n' ont pû s' en dispenser. Ainsi le peu d' habitude que la nation a euë d' examiner ses besoins, ses ressources, et ses forces, a toujours laissé les états-généraux destitués de cet esprit de suite, et de cette connaissance de leurs affaires qu' ont les compagnies réglées. Convoqués de loin à loin, ils se demandaient les loix et les usages, au lieu d' en faire ; ils étaient étonnés et incertains. Les parlements d' Angleterre se sont donné plus de prérogatives ; ils se sont établis et maintenus dans le droit d' être un corps nécessaire représentant

p192

la nation. C' est-là qu' on connaît surtout la différence des deux peuples. Tous deux partis des mêmes principes, leur gouvernement est devenu entièrement différent. Il était alors tout semblable. Les états d' Arragon, ceux de Hongrie, les diètes d' Allemagne avaient encor de plus grands privilèges.

Les états-généraux de France, ou plutôt de la partie de la France qui combattait pour son roi *Charles VII* contre l' usurpateur *Henri V* accorda généreusement à son maître une taille générale en 1426 dans le fort de la guerre, dans la disette, dans le tems même où l' on craignait de laisser les terres sans culture. Cet impôt depuis ce tems fut perpétuel. Les rois auparavant vivaient de leurs domaines ; mais il ne restait presque plus de domaines à *Charles VII* et sans les braves guerriers qui se sacrifièrent pour lui et pour la patrie, sans le connétable *De Richemont* qui le maîtrisait, mais qui le servait à ses dépens, il était perdu. Bientôt après, les cultivateurs qui avaient payé auparavant des tailles à leurs seigneurs dont ils avaient été serfs, payèrent ce tribut au roi seul dont ils furent sujets. Ce n' est pas que les rois n' eussent aussi levé des tailles, même avant *st Louis* , dans les terres du patrimoine royal. On connaît la taille de *pain et vin* payée d' abord en nature, et ensuite en argent. Ce mot de *taille* venait de l' usage des collecteurs, de marquer sur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné : rien n' était plus rare

que d' écrire chez le commun peuple. Les coutumes

p193

mêmes des villes n' étaient point écrites ;  
et ce fut ce même *Charles VII* qui ordonna  
qu' on les rédigeât en 1454 lorsqu' il eut remis  
dans le royaume la police et la tranquillité, dont  
il avait été privé depuis si longtemps, et  
lorsqu' une si longue suite d' infortunes eut fait  
naître une nouvelle forme de gouvernement.  
Je considère donc ici en général le sort des  
hommes plutôt que les révolutions du trône.  
C' est au genre humain qu' il eût fallu faire  
attention dans l' histoire. C' est-là que chaque  
écrivain eût dû dire, *homo sum* ; mais la  
plupart des historiens ont décrit des batailles.  
Ce qui troublait encor en Europe l' ordre public,  
la tranquillité, la fortune des familles,  
c' était l' affaiblissement des monnoies. Chaque  
seigneur en faisait fraper, et altérait le titre  
et le poids, se faisant à lui-même un préjudice  
durable pour un bien passager. Les rois avaient  
été obligés, par la nécessité des tems, à donner ce  
funeste exemple. J' ai déjà remarqué que l' or  
d' une partie de l' Europe, et surtout de la  
France, avait été englouti en Asie et en Afrique  
par les infortunes des croisades. Il fallut donc  
dans les besoins toujours renaissants augmenter la  
valeur numéraire des monnoies. La livre dans le  
tems du roi *Charles V* après qu' il eut conquis  
son royaume, valait sept livres numéraires. Sous  
*Charlemagne* elle avait été réellement le  
poids d' une livre. La livre de *Charles V* ne fut  
donc en effet que la septième partie de l' ancienne  
livre. Donc une famille qui aurait eu pour  
vivre une ancienne redevance, une inféodation,

p194

un droit payable en argent, était devenue sept fois  
plus pauvre.  
Qu' on juge, par un exemple plus frappant encore,  
du peu d' argent qui roulait dans un royaume tel  
que la France. Ce même *Charles V* déclara  
que les fils de France auraient un appanage de  
douze-mille livres de rente. Ces douze-mille livres  
n' en valent aujourd'hui que cent-vingt-quatre-mille.  
Quelle petite ressource pour le fils d' un roi ! Les

espèces n' étaient pas moins rares en Allemagne, en Espagne, en Angleterre.

Le roi *édouard Iii* fut le premier qui fit frapper des espèces d' or. Qu' on songe que les romains n' en eurent que six-cent-cinquante ans après la fondation de Rome.

*Henri V* n' avait que cinquante-six-mille livres sterling, environ douze-cent-mille livres de notre monnaie d' aujourd'hui, pour tout revenu. C' est avec ce faible secours qu' il voulut conquérir la France. Aussi après la victoire d' Azincourt, il était obligé d' aller emprunter de l' argent dans Londres, et de mettre tout en gages pour recommencer la guerre. Et enfin les conquêtes se faisaient avec le fer plus qu' avec l' or.

On ne connaissait alors en Suède que la monnaie de fer et de cuivre. Il n' y avait d' argent en Dannemarck que celui qui avait passé dans ce pays par le commerce de Lubec en très petite quantité. Dans cette disette générale d' argent qu' on éprouvait en France après les croisades, le roi *Philippe Le Bel* avait non seulement haussé le prix

p195

fictive et idéal des espèces ; il en fit fabriquer de bas aloi, il y fit mêler trop d' alliage. En un mot c' était de la fausse monnaie ; et les séditions qu' excita cette manoeuvre, ne rendirent pas la nation plus heureuse. *Philippe De Valois* avait encor été plus loin que *Philippe Le Bel* ; il faisait jurer sur les évangiles aux officiers des monnaies de garder le secret. Il leur enjoit dans son ordonnance de tromper les marchands, *de façon*, dit-il, *qu' ils ne s' aperçoivent pas qu' il y ait mutation de poids* . Mais comment pouvait-il se flatter que cette infidélité ne serait point découverte ? Et quel tems que celui où l' on était forcé d' avoir recours à de tels artifices ! Quel tems où presque tous les seigneurs de fief depuis *st Louis* faisaient ce qu' on reproche à *Philippe Le Bel* , et à *Philippe De Valois* ! Ces seigneurs vendirent en France au souverain leur droit de battre monnaie. Ils l' ont tous conservé en Allemagne ; et il en a résulté quelquefois de grands abus, mais non de si universels ni de si funestes.

p196

## CHAPITRE 72

Du parlement jusqu' à Charles VII.  
Si *Philippe Le Bel* , qui fit tant de mal en altérant la bonne monnoie de *st Louis* , fit beaucoup de bien en appelant aux assemblées de la nation les citoyens, qui sont en effet le corps de la nation, il n' en fit pas moins en instituant sous le nom de parlement une cour souveraine de judicature sédentaire à Paris. Ce qu' on a écrit sur l' origine et sur la nature du parlement de Paris, ne donne que des lumières confuses, parce que tout passage des anciens usages à de nouveaux, échape à la vue. L' un veut que les chambres des enquêtes et des requêtes représentent précisément les anciens conquérans de la Gaule ; l' autre prétend que le parlement n' a d' autre droit de rendre justice, que parce que les anciens pairs étaient les juges de la nation, et que le parlement est appelé *la cour des pairs* .  
Ce qui est certain, c' est qu' il se fit un grand changement en France sous *Philippe Le Bel* au commencement du quatorzième siècle ; c' est que le grand gouvernement féodal et aristocratique était miné peu à peu dans les domaines du roi de France ; c' est que *Philippe Le Bel* érigea

p197

presque en même tems ce qu' on appella les parlements de Paris, de Toulouse, de Normandie, et les grands jours de Troye, pour rendre la justice ; c' est que le parlement de Paris était le plus considérable par son grand district, que *Philippe Le Bel* le rendit sédentaire à Paris, et que *Philippe Le Long* le rendit perpétuel. Il était le dépositaire et l' interprète des loix anciennes et nouvelles, le gardien des droits de la couronne, et l' oracle de la nation. Le conseil étroit du roi, les états-généraux, le parlement, étaient trois choses très-différentes. Les états-généraux étaient véritablement l' ancien parlement de toute la nation, auxquels on ajouta les députés des communes. L' étroit conseil du roi était composé des grands officiers qu' il voulait y admettre, et surtout des pairs du royaume, qui étaient tous princes du sang : et la cour de

justice nommée *parlement* , devenue sédentaire à Paris, était d'abord composée d'évêques et de chevaliers, assistés de clercs, soit tonsurés, soit laïques, instruits des procédures.

Il fallait bien que les pairs eussent droit de séance dans cette cour, puisqu'ils étaient originellement les juges de la nation. Mais quand les pairs n'y auraient pas eu droit de séance, elle n'en eût pas moins été une cour suprême de judicature, comme la chambre impériale d'Allemagne est une cour suprême, quoique les électeurs, ni les autres princes de l'empire n'y aient jamais assisté ; et comme le conseil de Castille est encore une juridiction suprême, quoique

p198

les grands d'Espagne n'ayant pas le privilège d'y avoir séance.

Ce parlement n'était pas tel que les anciennes assemblées des champs de mars et de mai dont il retenait le nom. Les pairs eurent le droit à la vérité d'y assister ; mais ces pairs n'étaient pas comme ils le sont encore en Angleterre, les seuls nobles du royaume. C'étaient des princes relevant de la couronne ; et quand on en créait de nouveaux, on n'osait les prendre que parmi les princes. La Champagne ayant cessé d'être une pairie, parce que *Philippe Le Bel* l'avait acquise par son mariage, il érigea en pairie la Bretagne et l'Artois. Les souverains de ces états ne venaient pas sans doute juger des causes au parlement de Paris, mais plusieurs évêques y venaient. Ce nouveau parlement s'assemblait d'abord quatre fois l'an. On changeait souvent les membres de cette cour de justice, et le roi les payait de son trésor pour chacune de leurs séances. On appella ces parlements, *cours souveraines* ; le président s'appellait le souverain du corps, ce qui ne voulait dire que le chef ; témoin ces mots exprès de l'ordonnance de *Philippe Le Bel* ; *que nul maître ne s'absente de la chambre sans le congé de son souverain* . Je dois encore remarquer qu'il n'était pas permis d'abord de plaider par procureur ; il fallait venir *ester à droit* soi-même, à moins d'une dispense expresse du roi.

Si les prélats avaient conservé leur droit d'assister aux séances de cette compagnie toujours subsistante, elle fût devenue une assemblée d'états-généraux

perpétuelle. Les évêques en furent exclus sous *Philippe Le Long* en 1320. Ils avaient d'abord présidé au parlement, et précédé le chancelier. Le premier laïc qui présida dans cette compagnie par ordre du roi en 1320 fut un comte de Boulogne. Tous les hommes de loi ne prirent que le titre de conseiller, jusques vers l'an 1350. Ensuite les jurisconsultes étant devenus présidents, ils portèrent le manteau de cérémonie des chevaliers. Ils eurent les privilèges de la noblesse ; on les apella souvent *chevaliers ès loix* . Mais les nobles de nom et d'armes affectèrent toujours de mépriser cette noblesse paisible. Les descendants des hommes de loi ne sont point encor reçus dans les chapitres d'Allemagne. C'est un reste de l'ancienne barbarie, d'attacher de l'avilissement à la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la justice.

Ce fut dans ce parlement perpétuel établi à Paris au palais de *st Louis* , que *Charles Vi* tint le 23 décembre 1420 ce fameux lit de justice, en présence du roi d'Angleterre *Henri V* ; ce fut là qu'il nomma son *très-aimé fils Henri héritier régent du royaume*. Ce fut là que le propre fils du roi ne fut nommé que *Charles soi-disant dauphin* , et que tous les complices du meurtre de *Jean Sans Peur* duc de Bourgogne, furent déclarés criminels de lèse-majesté, et privés de toute succession. Ce qui était en effet condamner le dauphin sans le nommer.

Il y a bien plus ; on assure que les registres du parlement sous l'année 1420 portent que

précédemment le dauphin (depuis *Charles Vii* ) avait été ajourné trois fois à son de trompe au mois de janvier, et condamné par contumace au bannissement perpétuel : *de quoi*, ajoute ce registre, *il appella à Dieu et à son épée* . Si le registre est véritable, il se passa donc près d'une année entre la condamnation et le lit de justice, qui ne confirma que trop ce funeste arrêt. Il n'est point étonnant qu'il ait été porté. *Philippe* duc de Bourgogne, fils du duc assassiné, était tout-puissant dans Paris ; la

mère du dauphin était devenue pour son fils une marâtre implacable ; le roi privé de sa raison était entre des mains étrangères ; et enfin le dauphin avait puni un crime par un crime encor plus horrible, puisqu' il avait fait assassiner à ses yeux son parent *Jean De Bourgogne* , attiré dans le piège sur la foi des serments. Il faut encor considérer quel était l' esprit du tems. Ce même *Henri V* roi d' Angleterre, et régent de France, avait été mis en prison à Londres étant prince de Galles, sur le simple ordre d' un juge ordinaire auquel il avait donné un soufflet lorsque ce juge était sur son tribunal.

On vit dans le même siècle un exemple atroce de la justice poussée jusqu' à l' horreur. Un ban de Croatie ose juger à mort et faire noyer la régente de Hongrie *éizabeth* , coupable du meurtre du roi *Charles De Durazzo* .

Le jugement du parlement contre le dauphin était d' une autre espèce : il n' était que l' organe d' une force supérieure. On n' avait point procédé contre *Jean* duc de Bourgogne, quand

p201

il assassina le duc d' Orléans, et on procéda contre le dauphin pour venger le meurtre d' un meurtrier.

On doit se souvenir, en lisant la déplorable histoire de ces tems-là, qu' après le fameux traité de Troye, qui donna la France au roi *Henri V* d' Angleterre, il y eut deux parlements à la fois, comme on en vit deux du tems de la ligue près de trois-cent ans après ; mais tout était double dans la subversion qui arriva sous *Charles Vi* . Il y avait deux rois, deux reines, deux parlements, deux universités de Paris ; et chaque parti avait ses maréchaux et ses grands-officiers.

J' observe encor que dans ces siècles, quand il fallait faire le procès à un pair du royaume, le roi était obligé de présider au jugement.

*Charles Vii* la dernière année de sa vie fut lui-même, selon cette coûtume, à la tête des juges qui condamnèrent le duc d' Alençon ; coutume qui parut depuis indigne de la justice et de la majesté royale, puisque la présence du souverain semblait gêner les suffrages, et que dans une affaire criminelle cette même présence, qui ne doit annoncer que des graces, pouvait commander les rigueurs.

Enfin je remarque que pour juger un pair il

était essentiel d' assembler des pairs. Ils étaient ses juges naturels. *Charles VII* y ajouta des grands-officiers de la couronne dans l' affaire du duc d' Alençon ; il fit plus, il admit dans cette assemblée des trésoriers de France avec les députés laïques du parlement. Ainsi tout

p202

change. L' histoire des usages, des loix, des privilèges, n' est en beaucoup de pays, et surtout en France, qu' un tableau mouvant. C' est donc une idée bien vaine, un travail bien ingrat, de vouloir tout rappeler aux usages antiques, et de vouloir fixer cette roue que le tems fait tourner d' un mouvement irrésistible. à quelle époque faudrait-il avoir recours ? Est-ce à celle où le mot de *parlement* signifiait une assemblée de capitaines francs, qui venaient en plein champ régler au premier de mars les partages des dépouilles ? Est-ce à celle où tous les évêques avaient droit de séance dans une cour de judicature, nommée aussi *parlement* ? Est-ce au tems où le baronage tenait en esclavage les communes ? à quel siècle, à quelles loix faudrait-il remonter, à quel usage s' en tenir ? Un bourgeois de Rome serait aussi-bien fondé à demander au pape des consuls, des tribuns, un sénat, des comices, et le rétablissement entier de la république romaine ; et un bourgeois d' Athènes pourrait réclamer auprès du sultan, l' ancien aréopage et les assemblées du peuple.

p203

## CHAPITRE 73

Du concile de Basle tenu du tems de Charles VII. Ce que sont des états-généraux pour les rois, les conciles le sont pour les papes ; mais ce qui se ressemble le plus, diffère toujours. Dans les monarchies tempérées par l' esprit le plus républicain, les états ne se sont jamais crus au-dessus rois, quoiqu' ils ayent déposé leurs souverains dans des nécessités pressantes ou dans des troubles. Les électeurs qui déposèrent l' empereur *Wenceslas* ne se sont jamais crus supérieurs

à un empereur régnant. Les *cortes* d' Arragon disaient au roi qu' ils élisaient, *nos que valemus tanto como vos, y que podemos mas que vos* ; mais quand le roi était couronné, ils ne s' exprimaient plus ainsi, ils ne se disaient plus supérieurs à celui qu' ils avaient fait leur maître.

Mais il n' en est pas d' une assemblée d' évêques de tant d' églises également indépendantes, comme du corps d' un état monarchique. Ce corps a un souverain, et les églises n' ont qu' un premier métropolitain. Les matières de religion, la doctrine, et la discipline ne peuvent

p204

être soumises à la décision d' un seul homme au mépris du monde entier. Les conciles sont donc supérieurs aux papes dans le même sens que mille avis doivent l' emporter sur un seul. Reste à savoir, s' ils ont le droit de le déposer, comme les diètes de Pologne et les électeurs de l' empire allemand ont le droit de déposer leur souverain.

Cette question est de celles que la raison du plus fort peut seule décider. Si d' un côté un simple concile provincial peut dépouiller un évêque, une assemblée du monde chrétien peut à plus forte raison dégrader l' évêque de Rome. Mais de l' autre côté cet évêque est souverain. Ce n' est pas un concile qui lui a donné son état ; comment des conciles peuvent-ils le lui ravir, surtout quand ses sujets sont contents de son administration ? Un électeur ecclésiastique, dont l' empire et son électorat seraient contents, serait en vain déposé comme évêque par tous les évêques de l' univers ; il resterait électeur, avec le même droit qu' un roi excommunié par toute l' église, et maître chez lui, demeurerait souverain.

Le concile de Constance avait déposé le souverain de Rome, parce que Rome n' avait voulu ni pû s' y opposer. Le concile de Basle, qui prétendit dix ans après suivre cet exemple, fit voir combien l' exemple est trompeur, combien sont différentes les affaires qui semblent les mêmes, et que ce qui est grand et seulement hardi dans un tems, est petit et téméraire dans un autre.

p205

Le concile de Basle n' était qu' une prolongation de plusieurs autres indiqués par le pape *Martin V* tantôt à Pavie, tantôt à Sienne : mais dès que le pape *Eugène Iv* fut élu en 1431 les pères commencèrent par déclarer que le pape n' avait ni le droit de dissoudre leur assemblée, ni même celui de la transférer, et qu' il leur était soumis sous peine de punition. Le pape *Eugène* sur cet énoncé ordonna la dissolution du concile. Il paraît qu' il y eut dans cette démarche précipitée des pères, plus de zèle que de prudence, et que ce zèle pouvait être funeste. L' empereur *Sigismond* , qui régnait encor, n' était pas le maître de la personne d' *Eugène* , comme il l' avait été de celle de *Jean Xxiii* . Il ménageait à la fois le pape, et le concile. Le scandale s' en tint longtems aux négociations ; on y fit entrer l' orient et l' occident. L' empire des grecs ne pouvait plus se soutenir contre les turcs, que par les princes latins ; et pour obtenir un faible secours très-incertain, il fallait que l' église grecque se soumit à la romaine. Elle était bien éloignée de cette soumission. Plus le péril était proche, plus les grecs étaient opiniâtres. Mais l' empereur *Jean Paléologue* , que le péril intéressait davantage, consentait à faire par politique ce que tout son clergé refusait par opiniâtreté. Il était prêt d' accorder tout, pourvû qu' on le secourût. Il s' adressait à la fois au pape et au concile ; et tous deux se disputaient l' honneur de faire fléchir les grecs. Il envoya des ambassadeurs à Basle, où le pape avait quelques partisans qui furent plus

p206

adroits que les autres pères. Le concile avait décrété, qu' on enverrait quelque argent à l' empereur et des galères pour l' amener en Italie ; qu' ensuite on le recevrait à Basle. Les émissaires du pape firent un décret clandestin, par lequel il était dit au nom du concile même, que l' empereur serait reçu à Florence, où le pape transférait l' assemblée ; et ils enlevèrent la serrure de la cassette où l' on gardait les sceaux du concile, et scêlèrent ainsi au nom des pères mêmes le contraire de ce que l' assemblée avait résolu. Cette ruse italienne réussit ; et il était palpable que le pape devait en tout avoir l' avantage sur le concile. Cette assemblée n' avait point de chef qui

pût réunir les esprits et écraser le pape, comme il y en avait eu un à Constance. Elle n' avait point de but arrêté ; elle se conduisait avec si peu de prudence, que dans un écrit que les pères délivrèrent aux ambassadeurs grecs, ils disaient qu' après avoir détruit l' hérésie des hussites, ils allaient détruire l' hérésie de l' église grecque. Le pape plus habile, traitait avec plus d' adresse ; il ne parlait aux grecs que d' union et de fraternité, et épargnait les termes durs. C' était un homme très-prudent, qui avait pacifié les troubles de Rome, et qui était devenu puissant. Il eut des galères prêtes avant celles des pères. L' empereur défrayé par le pape, s' embarque avec son patriarche, et quelques évêques choisis, qui voulaient bien renoncer aux sentimens de toute l' église grecque pour l' intérêt de la patrie.

p207

Le pape les reçut à Ferrare. L' empereur et les évêques dans leur soumission réelle gardèrent en apparence la majesté de l' empire, et la dignité de l' église grecque. Aucun ne baisa les pieds du pape ; mais après quelques contestations sur le *filioque* que Rome avait ajouté depuis longtems au symbole, sur le pain azyme, sur le purgatoire, on se réunit en tout au sentiment des romains.

Le pape transféra son concile de Ferrare à Florence. Ce fut là que les députés de l' église grecque adoptèrent le purgatoire. Il y fut décidé que *le st esprit procède du père et du fils par la production de spiration ; que le père communique tout au fils excepté la paternité, et que le fils a de toute éternité la vertu productive .*

Enfin l' empereur grec, son patriarche, et presque tous ses prélats, signèrent dans Florence le point si longtems débatu de la primatie de Rome.

Cette union des latins et des grecs ne fut à la vérité que passagère. Toute l' église grecque la désavoua ; mais enfin la victoire du pape n' en était pas moins glorieuse ; et jamais pontife avant lui n' avait paru jouir d' un plus beau triomphe.

Dans le tems même qu' il rend ce service aux latins, et qu' il finit autant qu' il est en lui le schisme de l' orient et de l' occident, le concile de Basle le dépose du pontificat, le déclare *rebelle, simoniaque, schismatique,*

*hérétique et parjure* .

Si on considère le concile par ce décret, on

p208

n' y voit qu' une troupe de factieux ; si on le regarde par les règles de discipline qu' il donna, on y verra des hommes très-sages. C' est que la passion n' avait point de part à ces réglemens, et qu' elle agissait seule dans la déposition d' *Eugène* . Le corps le plus auguste, quand la faction l' entraîne, fait toujours plus de fautes qu' un seul homme. Le conseil du roi de France *Charles VII* adopta les règles que l' on avait faites avec sagesse, et rejeta l' arrêt que l' esprit de parti avait dicté. Ce sont ces réglemens qui servirent à faire la pragmatique sanction, si longtems chère aux peuples de France. Celle qu' avait promulguée *st Louis* , ne subsistait presque plus. Les usages en vain réclamés par la France, étaient abolis par l' adresse des romains. On les rétablit par cette célèbre pragmatique. Les élections par le clergé avec l' approbation du roi y sont confirmées ; les annates déclarées simoniaques ; les réserves, les expectatives y sont détestées. Mais d' un côté on n' ose jamais faire tout ce qu' on peut, et de l' autre on fait au-delà de ce que l' on doit. Cette loi si fameuse qui assure les libertés de l' église gallicane, permet qu' on appelle au pape en dernier ressort, et qu' il délègue des juges dans toutes les causes ecclésiastiques, que des évêques compatriotes pouvaient terminer si aisément. C' était en quelque sorte reconnaître le pape pour maître : et dans le tems même que la pragmatique lui laisse le premier des droits, elle lui défend de faire plus de vingt-quatre cardinaux, avec aussi peu de raison que le pape en aurait de fixer

p209

le nombre des ducs et pairs, ou des grands d' Espagne. Ainsi tout est contradiction. Ce fut encor la discipline établie par ce concile qui produisit depuis le concordat germanique. Mais la pragmatique a été abolie en France ; le concordat germanique s' est soutenu. Tous les usages d' Allemagne ont subsisté.

élections des prélats, investitures des princes, privilèges des villes, droits, rangs, ordre de séance, presque rien n' a changé. On ne voit au contraire rien en France des usages reçus du tems de *Charles VII* .

Le concile de Basle ayant déposé vainement un pape très-sage que toute l' Europe continuait à reconnaître, lui opposa, comme on sçait, un fantôme, un duc de Savoie *Amedée VIII* qui avait été le premier duc de sa maison, et qui s' était fait hermite à ripaille, par une dévotion que *Le Poggio* est bien loin de croire réelle. Sa dévotion ne tint pas contre l' ambition d' être pape. On le déclara souverain pontife, tout séculier qu' il était. Ce qui avait causé de violentes guerres du tems d' *Urbain VI* ne produisit alors que des querelles ecclésiastiques, des bulles, des censures, des excommunications réciproques, des injures atroces. Car si le concile appelait *Eugène* simoniaque, hérétique et parjure, le secrétaire d' *Eugène* traitait les pères de fous, d' enragés, de barbares, et nommait *Amedée* cerbère et antechrist. Enfin sous le pape *Nicolas V* le concile se dissipa peu à peu de lui-même ; et ce duc de Savoie hermite et pape se contenta d' être cardinal, laissant l' église dans l' ordre accoutumé. Ce fut là le vingt-septième et

p210

le dernier schisme excité pour la chaire de *st Pierre* . Le trone d' aucun royaume n' a jamais été si souvent disputé.

Au reste ce concile fait voir combien les choses changent selon les tems. Les pères de Constance avaient livré au bucher *Jean Hus* et *Jérôme De Prague* , malgré leur protestation qu' ils ne suivaient point les dogmes de *Wicléf* , malgré leur foi nettement expliquée sur la présence réelle, persistants seulement dans les sentimens de *Wicléf* sur la hiérarchie et sur la discipline de l' église.

Les hussites du tems du concile de Basle allaient bien plus loin que leurs deux fondateurs. *Procopé le rasé* , ce fameux capitaine compagnon et successeur de *Jean Ziska* , vint disputer au concile de Basle à la tête de deux-cent gentilshommes de son parti. Il soutint entre autres choses que les moines étaient une invention du diable . Oui, dit-il, je le prouve. N' est-il pas vrai que Jésus-Christ ne les a point institués ?

Nous n' en disconvenons pas, dit le cardinal *Julien* . Eh bien, dit *Procopé* , il est donc clair que c' est le diable. Raisonement digne d' un capitaine bohémien de ces tems-là. *Aeneas Silvius* témoin de cette scène, dit qu' on ne répondit à *Procopé* que par un éclat de rire ; on avait répondu aux infortunés *Jean Hus* et *Jérôme* par un arrêt de mort. On a vû pendant ce concile, quel était l' avilissement des empereurs grecs. Il fallait bien qu' ils touchassent à leur ruine, puisqu' ils allaient à Rome mendier de faibles secours, et faire le sacrifice de leur religion. Aussi succombèrent-ils

p211

quelques années après sous les turcs, qui prirent Constantinople. Nous allons voir les causes et les suites de cette révolution.

## CHAPITRE 74

Décadence de l' empire grec.

Les croisades en dépeuplant l' occident, avaient ouvert la brèche par où les turcs entrèrent enfin dans Constantinople ; car les princes croisés en usurpant l' empire d' orient, l' affaiblirent. Les grecs ne le reprirent que déchiré et apauvri.

On doit se souvenir que cet empire retourna aux grecs en 1261 et que *Michel Paléologue* l' arracha aux usurpateurs latins, pour le ravir à son pupille *Jean Lascaris* . Il faut encor se représenter que dans ce tems-là le frère de *st Louis*, *Charles D' Anjou* , envahissait Naples et Sicile, et que sans les vêpres siciliennes il eût disputé au tyran *Paléologue* la ville de Constantinople, destinée à être la proie des usurpateurs.

Ce *Michel Paléologue* ménageait les papes pour détourner l' orage. Il les flatta de la soumission de l' église grecque ; mais sa basse politique ne put l' emporter contre l' esprit de parti, et la superstition

p212

qui dominaient dans son pays. Il se rendit

si odieux par ce manège, que son propre fils *Andronic*, schismatique malheureusement zélé, n'osa ou ne voulut pas lui donner les honneurs de la sépulture chrétienne.

Ces malheureux grecs pressés de tous côtés, et par les turcs, et par les latins, disputaient cependant sur la transfiguration de Jésus-Christ.

La moitié de l'empire prétendait que la lumière du Tabor était éternelle, et l'autre, que Dieu l'avait produite seulement pour la transfiguration.

Cependant les turcs se fortifiaient dans l'Asie Mineure, et inondèrent bientôt la Thrace.

*Otoman*, de qui sont descendus tous les empereurs *Osmanlis*, avait établi le siège de sa domination à Burse en Bithynie. *Orcan* son fils vint jusqu'aux bords de la Propontide : et l'empereur *Jean Cantacusene* fut trop heureux de lui donner sa fille en mariage. Les nœces furent célébrées à Scutari vis-à-vis de Constantinople. Bientôt après, *Cantacusene* ne pouvant plus garder l'empire, qu'un autre lui disputait, s'enferma dans un monastère. Un empereur beau-père du sultan, et moine, annonçait la chute de l'empire. Les turcs n'avaient point encore de vaisseaux, et ils voulaient passer en Europe. Tel était l'abaissement de l'empire, que les génois, moyennant une faible redevance, étaient les maîtres de Galata, qu'on regarde comme un faubourg de Constantinople séparé par un canal qui forme le port. Le sultan *Amurath* fils d'*Orcan* engagea, dit-on, les génois à passer ses soldats

p213

au deçà du détroit. Le marché se conclut ; et on tient que les génois pour quelques milliers de bezans d'or livrèrent l'Europe. D'autres prétendent qu'on se servit de vaisseaux grecs. *Amurath* passe, et va jusqu'à Andrinople, où les turcs s'établissent, menaçant de là toute la chrétienté. L'empereur *Jean Paléologue* court à Rome baiser les pieds du pape *Urbain V*. Il reconnaît sa primatie ; il s'humilie pour obtenir par sa médiation des secours que la situation de l'Europe et les funestes exemples des croisades ne permettaient plus de donner. Après avoir inutilement fléchi devant le pape, il revient ramper sous *Amurath*. Il fait un traité avec lui, non comme un roi avec un roi, mais comme un esclave avec un maître. Il sert à la fois de lieutenant et d'ôtage au conquérant turc, et après qu'*Amurath*

et *Paléologue* ont fait crever les yeux chacun à son fils aîné, dont ils se défiaient également, *Paléologue* donne son second fils au sultan. Ce fils nommé *Manuel* sert *Amurath* contre les chrétiens, et le suit dans ses armées. Cet *Amurath* donna à la milice des janissaires déjà instituée, la forme qui subsiste encore. Ayant été assassiné dans le cours de ses victoires, son fils *Bajazet Ilderim* , ou *Bajazeth le foudre* , lui succéda. La honte et l'abaissement des empereurs grecs furent à leur comble. *Andronic* , ce malheureux fils de *Jean Paléologue* , à qui son père avait crevé les yeux, s'enfuit vers *Bajazeth* , et implore sa protection contre son père et contre *Manuel* son frère. *Bajazeth* lui donne quatre mille chevaux ; et les génois toujours

p214

maîtres de Galata l' assistent d' hommes et d' argent. *Andronic* avec les turcs et les génois, se rend maître de Constantinople, et enferme son père. Le père au bout de deux ans reprend la pourpre, et fait élever une citadelle près de Galata, pour arrêter *Bajazeth* , qui déjà projetait le siège de la ville impériale. *Bajazeth* lui ordonne de démolir la citadelle, et de recevoir un cadî turc dans la ville pour y juger les marchands turcs qui y étaient domiciliés. L' empereur obéît. Cependant *Bajazeth* laissant derrière lui Constantinople comme une proie sur laquelle il devait retomber, s' avance au milieu de la Hongrie. C' est là qu' il défait, comme je l' ai déjà dit, l' armée chrétienne, et ces braves français commandés par l' empereur d' occident *Sigismond* . Les français avant la bataille avaient tué leurs prisonniers turcs : ainsi on ne doit pas s' étonner que *Bajazeth* après sa victoire eût fait à son tour égorger les français, qui lui avaient donné ce cruel exemple. Il n' en reserva que vingt-cinq chevaliers, parmi lesquels était le frère de *Philippe Le Bon* , duc de Bourgogne, auquel il dit en recevant sa rançon ; *je pourrais t' obliger à faire serment de ne plus t' armer contre moi ; mais je méprise tes serments et tes armes* . Après cette défaite, *Manuel*, qui était devenu empereur de la ville de Constantinople, court chez les rois de l' Europe comme son père. Il vient en France chercher de vains secours. On ne pouvait prendre un tems moins propice ; c' était celui de la frénésie de *Charles Vi* et des

désolations de la France. *Manuel Paléologue*  
resta

p215

deux ans entiers à Paris, tandis que la capitale des chrétiens d'orient était bloquée par les turcs. Enfin le siège est formé, et sa perte semblait certaine, lorsqu'elle fut différée par un de ces grands événements qui bouleversent le monde.

La puissance des tartares mogols, de laquelle nous avons vû l'origine, dominait du Volga aux frontières de la Chine, et au Gange. *Tamerlan*, l'un de ces princes tartares, sauva Constantinople en attaquant *Bajazeth*.

## CHAPITRE 75

De Tamerlan.

Timour, que je nommerai *Tamerlan* pour me conformer à l'usage, descendait de *Genziskan* par les femmes, selon les meilleurs historiens. Il naquit l'an 1357 dans la ville de Cash, territoire de l'ancienne Sogdiane, où les grecs pénétrèrent autrefois sous *Aléxandre*, et où ils fondèrent des colonies. C'est aujourd'hui le pays des usbecs. Il commence à la rivière du Gion, ou de l'Oxus, dont la source est dans le petit Thibet, environ à sept-cent lieues de la source du Tigre et de l'Euphrate. C'est ce même fleuve Gion dont il est parlé dans la genèse. Au nom de la ville de Cash, on se figure un pays affreux. Il est pourtant dans le même climat

p216

que Naples et la Provence ; c'est une contrée délicieuse.

Au nom de *Tamerlan*, on s' imagine aussi un barbare aprochant de la brute : on a vû qu'il n'y a jamais de grand conquérant parmi les princes, non plus que de grandes fortunes chez les particuliers, sans cette espèce de mérite dont les succès sont la récompense. *Tamerlan* devait avoir d'autant plus de ce mérite propre à l'ambition, qu'étant né sans états il subjuguait autant de pays qu'*Aléxandre*, et presque autant

que *Genzis* . Sa première conquête fut celle de Balk capitale du Corassan sur les frontières de la Perse. De-là il va se rendre maître de la province de Kandaar. Il subjugué toute l' ancienne Perse ; il retourne sur ses pas pour soumettre les peuples de la Transoxane. Il revient prendre Bagdat. Il passe aux Indes, les soumet, se saisit de Déli qui en était la capitale. Nous voyons que tous ceux qui se sont rendus maîtres de la Perse, ont aussi conquis ou désolé les Indes. Ainsi *Darius Ochus* , après tant d' autres, en fit la conquête. *Alexandre*, *Gengiskan*, *Tamerlan* les envahirent aisément. *Shâ-Nadir* de nos jours n' a eu qu' à s' y présenter ; il y a donné la loi, et en a remporté des trésors immenses.

*Tamerlan* vainqueur des Indes retourne sur ses pas. Il se jette sur la Syrie : il prend Damas. Il revole à Bagdat déjà soumise, et qui voulait secouer le joug. Il la livre au pillage et au glaive. On dit qu' il y périt près de huit-cent mille habitans ; elle fut entièrement détruite. Les villes de ces contrées étaient aisément rasées,

p217

et se rebâtissaient de même. Elles n' étaient, comme on l' a déjà remarqué, que de briques sechées au soleil. C' est au milieu du cours de ces victoires, que l' empereur grec, qui ne trouvait aucun secours chez les chrétiens, s' adresse enfin à ce tartare. Cinq princes mahométans que *Bajazeth* avait dépossédés vers les rives du Pont-Euxin, imploraient dans le même tems son secours. Il descendit dans l' Asie Mineure, appelé par les musulmans et par les chrétiens. Ce qui peut donner une idée avantageuse de son caractère, c' est qu' on le voit dans cette guerre observer au moins le droit des nations. Il commence par envoyer des ambassadeurs à *Bajazeth* , et lui demande d' abandonner le siège de Constantinople, et de rendre justice aux princes musulmans dépossédés. *Bajazeth* reçoit ces propositions avec colère et avec mépris. *Tamerlan* lui déclare la guerre ; il marche à lui. *Bajazeth* lève le siège de Constantinople, et livre entre Césarée et Ancire cette grande bataille où il semblait que toutes les forces du monde fussent assemblées. Sans doute les troupes de *Tamerlan* étaient bien disciplinées, puisqu' après le combat le plus opiniâtre, elles vainquirent celles qui avaient défait les grecs, les hongrois,

les allemands, les français, et tant de nations belliqueuses. On ne saurait douter que *Tamerlan*, qui jusques-là combattit toujours avec les flèches et le cimenterre, ne fit usage du canon contre les ottomans, et que ce ne soit lui qui ait envoyé des pièces d'artillerie dans le Mogol,

p218

où l'on en voit encor, sur lesquelles sont gravés des caractères inconnus. Les turcs se servirent contre lui dans la bataille de Césarée, non seulement de canons, mais aussi de l'ancien feu grégeois. Ce double avantage eût donné aux ottomans une victoire infaillible, si *Tamerlan* n'eût eu de l'artillerie.

*Bajazeth* vit son fils aîné *Mustapha* tué en combattant auprès de lui, et tomba captif entre les mains de son vainqueur avec un de ses autres fils nommé *Musa*, ou *Moyse*. On aime à savoir les suites de cette bataille mémorable entre deux nations qui semblaient se disputer l'Europe et l'Asie, et entre deux conquérants dont les noms sont encor si célèbres ; bataille qui d'ailleurs sauva pour un tems l'empire des grecs, et qui pouvait aider à détruire celui des turcs. Aucun des auteurs persans et arabes qui ont écrit la vie de *Tamerlan* ne dit, qu'il enferma *Bajazeth* dans une cage de fer ; mais les annales turques le disent. Est-ce pour rendre *Tamerlan* odieux ? Est-ce plutôt parce qu'ils ont copié des historiens grecs ? Les auteurs arabes prétendent que *Tamerlan* se faisait verser à boire par l'épouse de *Bajazeth* à demi-nuë ; et c'est ce qui a donné lieu à la fable reçue, que les sultans turcs ne se marièrent plus depuis cet outrage fait à une de leurs femmes. Cette fable est démentie par le mariage d'*Amurath li* que nous verrons épouser la fille d'un despote de Servie, et par le mariage de *Mahomet li* avec la fille d'un prince de Turcomanie. Il est difficile de concilier la cage de fer et

p219

l'affront brutal fait à la femme de *Bajazeth*, avec la générosité que les turcs attribuent à *Tamerlan*. Ils rapportent que le vainqueur étant

entré dans Burse, ou Pruse, capitale des états turcs asiatiques, écrivit à *Soliman* fils de *Bajazeth* une lettre qui eût fait honneur à *Aléxandre*. *Je veux oublier*, dit *Tamerlan* dans cette lettre, *que j' ai été l' ennemi de Bajazeth... etc.* .

Supposé qu' une telle lettre ait été écrite, elle pouvait n' être qu' un artifice. Les turcs disent encor, que *Tamerlan* n' étant pas écouté de *Soliman*, déclara sultan dans Burse ce même *Musa* fils de *Bajazeth*, et qu' il lui dit ; *reçois l' héritage de ton père ; une ame royale sait conquérir des royaumes, et les rendre* .

Les historiens orientaux, ainsi que les nôtres, mettent souvent dans la bouche des hommes célèbres, des paroles qu' ils n' ont jamais prononcées. Tant de magnanimité avec le fils s' accorde mal avec la barbarie dont on dit qu' il usa avec le père. Mais ce qu' on peut recueillir de certain, et ce qui mérite nôtre attention, c' est que la grande victoire de *Tamerlan* n' ôta pas enfin une ville à l' empire des turcs. Ce *Musa*, qu' il fit sultan, et qu' il protégea pour s' opposer à *Soliman* et à *Mahomet I* ses frères, ne put leur résister malgré la protection du vainqueur. Il y eut une guerre civile de treize années entre les enfans de *Bajazeth* ; et on ne voit point que *Tamerlan* en ait profité. Il est prouvé, par le malheur

p220

même de ce sultan, que les turcs étaient un peuple tout belliqueux, qui avait pû être vaincu, sans pouvoir être asservi ; et que le tartare ne trouvant pas de facilité à s' étendre et à s' établir vers l' Asie Mineure, porta ailleurs ses armes.

Sa prétendue magnanimité envers les fils de *Bajazeth* n' était pas sans doute de la modération. On le voit bientôt après ravager encor la Syrie, qui appartenait aux mammelucs de l' égypte. De-là il repassa l' Euphrate, et retourna dans Samarkande, qu' il regardait comme la capitale de ses vastes états. Il avait conquis presque autant de terrain que *Genziskan* : car si *Genzis* eut une partie de la Chine et de la Corée, *Tamerlan* eut quelque tems la Syrie et une partie de l' Asie Mineure, où *Genzis* n' avait pû pénétrer. Il possédait encor presque tout l' Indoustan, dont *Genzis* n' eut que les provinces septentrionales. Possesseur mal affermi

de cet empire immense, il méditait dans Samarkande la conquête de la Chine, dans un âge où sa mort était prochaine.

Ce fut à Samarkande qu' il reçut, à l' exemple de *Genzis* , l' hommage de plusieurs princes de l' Asie, et l' ambassade de plusieurs souverains. Non seulement l' empereur grec *Manuel* y envoya ses ambassadeurs, mais il en vint de la part de *Henri l'iii* roi de Castille. Il y donna une de ces fêtes qui ressemblent à celles des premiers rois de Perse. Tous les ordres de l' état, tous les artisans passèrent en revue, chacun avec les marques de sa profession. Il maria

p221

tous ses petits-fils, et toutes ses petites-filles le même jour. Enfin il mourut dans une extrême vieillesse, après avoir régné trente-six ans, plus heureux par sa longue vie et par le bonheur de ses petits-fils, qu' *Aléxandre* , auquel les orientaux le comparent ; mais fort inférieur au macedonien, en ce qu' il naquit chez une nation barbare, et qu' il détruisit beaucoup de villes comme *Genziskan* , sans en bâtir : au lieu qu' *Aléxandre* , dans une vie très-courte, et au milieu de ses conquêtes rapides, construisit Aléxandrie et Scanderon, rétablit cette même Samarkande, qui fut depuis le siège de l' empire de *Tamerlan* , et bâtit des villes jusques dans les Indes ; établit des colonies grecques au-delà de l' Oxus ; envoya en Grèce les observations de Babilone, et changea le commerce de l' Asie, de l' Europe, et de l' Afrique, dont Aléxandrie devint le magasin universel. Voilà, ce me semble, en quoi *Aléxandre* l' emporte sur *Tamerlan* , sur *Genzis* , et sur tous les conquérants qu' on lui veut égaler.

Je ne crois point d' ailleurs que *Tamerlan* fût d' un naturel plus violent qu' *Aléxandre* . S' il est permis d' égayer un peu ces événements terribles, et de mêler le petit au grand, je répéterai ce que raconte un persan contemporain de ce prince. Il dit qu' un fameux poète persan, nommé *Hamédi Kermani* , étant dans le même bain que lui avec plusieurs courtisans, et jouant à un jeu d' esprit, qui consistait à estimer en argent ce que valait chacun d' eux, je vous estime trente aspres, dit-il au grand kam. La serviette

p222

dont je m'essaye les vaut, répondit le monarque. Mais c'est aussi en comptant la serviette, répartit *Hamédi*. Peut-être qu'un prince qui laissait prendre ces innocentes libertés, n'avait pas un fonds de naturel entièrement féroce ; mais on se familiarise avec les petits, et on égorge les autres. Il n'était ni musulman ni de la secte du grand *lama* ; mais il reconnaissait un seul dieu comme les lettrés chinois, et en cela marquait un grand sens, dont des peuples plus polis ont manqué. On ne voit point de superstition ni chez lui, ni dans ses armées. Il souffrait également les musulmans, et les lamistes, et les idolâtres répandus encor dans les Indes. Il assista même en passant vers le mont Liban aux cérémonies religieuses des moines maronites qui habitent dans ces montagnes. Il avait seulement le faible de l'astrologie judiciaire ; erreur commune à tous les hommes, et dont nous ne faisons que de sortir. Il n'était pas savant, mais il fit élever ses petits-fils dans les sciences. Le fameux *Ouloubeg*, qui lui succéda dans les états de la Transoxane, fonda dans Samarkande la première académie des sciences, fit mesurer la terre, et eut part à la composition des tables astronomiques qui portent son nom ; semblable en cela au roi *Alphonse De Castille* qui l'avait précédé de plus de cent années. Aujourd'hui la grandeur de Samarkande est tombée avec les sciences ; et ce pays occupé par les tartares usbecs, est redevenu barbare pour refleurir peut-être un jour.

p223

Sa postérité régnait encor dans l'Indoustan, que l'on appelle Mogol, et qui tient ce nom des tartares mogols de *Gengis-Kan*, qui conservèrent cette conquête jusqu'à *Tamerlan*. Une autre branche de sa race régna en Perse, jusqu'à ce qu'une autre dinastie de princes tartares de la faction du *mouton blanc* s'en empara en 1468. Si nous songeons que les turcs sont aussi d'origine tartare ; si nous nous souvenons qu'*Attila* descendait des mêmes peuples ; tout cela confirmera ce que nous avons déjà dit, que les tartares ont conquis presque toute la terre. Nous en avons vû la raison. Ils n'avaient rien à perdre ; ils étaient plus robustes, plus endurcis que les autres peuples. Mais depuis que les tartares de l'orient, ayant subjugué une

seconde fois la Chine dans le dernier siècle, n' ont fait qu' un état de la Chine et de cette Tartarie orientale ; depuis que l' empire de Russie s' est étendu et civilisé ; depuis enfin que la terre est hérissée de remparts bordés d' artillerie, ces grandes émigrations ne sont plus à craindre. Les nations polies sont à couvert des irruptions de ces sauvages. Toute la Tartarie, excepté la chinoise, ne renferme plus que des hordes misérables, qui seraient trop heureuses d' être conquises à leur tour, s' il ne valait pas encor mieux être libre que civilisé.

p224

## CHAPITRE 76

Suite de l' histoire des turcs et des grecs, *jusqu' à la prise de Constantinople* . Constantinople fut un tems hors de danger par la victoire de *Tamerlan* ; mais les successeurs de *Bajazeth* rétablirent bientôt leur empire. Le fort des conquêtes de *Tamerlan* était dans la Perse, dans la Syrie, et aux Indes, dans l' Arménie, et vers la Russie. Les turcs reprirent l' Asie Mineure, et conservèrent tout ce qu' ils avaient en Europe. Il fallait alors qu' il y eût plus de correspondance et moins d' aversion qu' aujourd'hui entre les musulmans et les chrétiens. *Jean Paléologue* n' avait fait nulle difficulté de donner sa fille en mariage à *Orcan* ; et *Amurath li* petit-fils de *Bajazeth* , et fils de *Mahomet I* n' en fit aucune d' épouser la fille d' un despote de Servie nommée *Irène* . *Amurath li* était un de ces princes turcs qui contribuèrent à la grandeur ottomane : mais il était très détrompé du faste de cette grandeur qu' il accroissait par ses armes. Il n' avait d' autre but que la retraite. C' était une chose assez rare qu' un philosophe turc qui abdiquait la couronne. Il la résigna deux fois, et deux fois les instances

p225

de ses bachas et de ses janissaires l' engagèrent à la reprendre.

*Jean Paléologue* allait à Rome et au concile, que nous avons vû assemblé par *Eugène Iv* à Florence. Il y disputait sur la procession du st esprit, tandis que les vénitiens déjà maîtres d' une partie de la Grèce, achetaient Thessalonique, et que son empire était presque tout partagé entre les chrétiens et les musulmans. *Amurath* cependant prenait cette même Thessalonique à peine vendue. Les vénitiens avaient cru mettre en sureté ce territoire, et défendre la Grèce par une muraille de huit-mille pas de long, selon cet ancien usage que les romains eux-mêmes avaient pratiqué au nord de l' Angleterre. C' est une défense contre des incursions de peuples encor sauvages ; ce n' en fut pas une contre la milice victorieuse des turcs. Ils détruisirent la muraille, et poussèrent leurs irruptions de tous côtés dans la Grèce, dans la Dalmatie, dans la Hongrie. Les peuples de Hongrie s' étaient donnés au jeune *Ladislav Iv* roi de Pologne. *Amurath li* ayant fait quelques années la guerre en Hongrie, dans la Thrace, et dans tous les pays voisins avec des succès divers, conclut la paix la plus solemnelle que les chrétiens et les musulmans eussent jamais contractée. *Amurath* et *Ladislav* la jurèrent tous deux solemnellement, l' un sur l' alcoran, et l' autre sur l' évangile. Le turc promettait de ne pas avancer plus loin ses conquêtes ; il en rendit même quelques-unes. On régla les limites des possessions ottomanes, de la Hongrie, et de Venise.

p226

Le cardinal *Julien Cesarini* , légat du pape en Allemagne, homme fameux par ses poursuites contre les partisans de *Jean Hus* , par le concile de Basle auquel il avait d' abord présidé, par la croisade qu' il prêchait contre les turcs, fut alors par un zèle trop aveugle la cause de l' oprobre et du malheur des chrétiens. à peine la paix est jurée, que ce cardinal veut qu' on la rompe. Il se flattait d' avoir engagé les vénitiens et les génois à rassembler une flotte formidable, et que les grecs réveillés allaient faire un dernier effort. L' occasion était favorable : c' était précisément le tems où *Amurath li* sur la foi de cette paix venait de se consacrer à la retraite, et de résigner l' empire à *Mahomet* son fils jeune encor et sans expérience.

Le prétexte manquait pour violer le serment. *Amurath* avait observé toutes les conditions avec une exactitude qui ne laissait nul subterfuge aux infracteurs. Le légat n' eut d' autre ressource que de persuader à *Ladislas* , aux chefs hongrois, et aux polonais, qu' on pouvait violer ses sermens. Il harangua, il écrivit, il assura que la paix jurée sur l' évangile était nulle, parce qu' elle avait été faite malgré l' inclination du pape. En effet le pape, qui était alors *Eugène Iv* écrivit à *Ladislas* , qu' il lui ordonnait de *rompre une paix qu' il n' avait pû faire à l' insçu du st siège* . On a déjà vû que la maxime s' était introduite, *de ne pas garder la foi aux hérétiques* . On en concluait, qu' il ne fallait pas la garder aux mahométans. C' est ainsi que l' ancienne Rome viola la trêve avec Carthage dans sa dernière guerre punique.

p227

Mais l' événement fut bien différent. L' infidélité du sénat fut celle d' un vainqueur qui opprime ; et celle des chrétiens fut un effort des opprimés pour repousser un peuple d' usurpateurs. Enfin *Julien* prévalut : tous les chefs se laissèrent entrainer au torrent, surtout *Jean Corvin Huniade* , ce fameux général des armées hongroises qui combattit si souvent *Amurat* et *Mahomet li* . *Ladislas* séduit par de fausses espérances, et par une morale que le succès seul pouvait justifier, entra dans les terres du sultan. Les janissaires alors allèrent prier *Amurat* de quitter sa solitude pour se mettre à leur tête. Il y consentit ; les deux armées se rencontrèrent vers le Pont-Euxin, dans ce pays qu' on nomme aujourd'hui la Bulgarie, autrefois la Mésie. La bataille se donna près de la ville de *Varnes*. *Amurath* portait dans son sein le traité de paix qu' on venait de conclure. Il le tira au milieu de la mêlée dans un moment où ses troupes pliaient ; et pria Dieu qui punit les parjures, de venger cet outrage fait aux loix des nations. Voilà ce qui donna lieu à la fable que la paix avait été jurée sur l' eucharistie, que l' hostie avait été remise aux mains d' *Amurath* , et que ce fut à cette hostie qu' il s' adressa dans la bataille. Le parjure reçut cette fois le châtement qu' il méritait. Les chrétiens furent vaincus après une longue résistance. Le roi *Ladislas* fut percé de coups ; sa tête coupée par un janissaire, fut

portée en triomphe de rang en rang dans l' armée  
turque, et ce spectacle acheva la déroute.  
*Amurath* vainqueur fit enterrer ce roi dans

p228

le champ de bataille avec une pompe militaire.  
On dit qu' il éleva une colonne sur son tombeau :  
et même que l' inscription de cette colonne, loin  
d' insulter à la mémoire du vaincu, louait son  
courage, et plaignait son infortune.  
Quelques-uns disent que le cardinal *Julien* ,  
qui avait assisté à la bataille, voulant dans sa  
fuite passer une rivière, y fut abîmé par le  
poids de l' or qu' il portait. D' autres disent que  
les hongrois mêmes le tuèrent. Il est certain  
qu' il périt dans cette journée.  
Mais ce qu' il y a de plus remarquable, c' est  
qu' *Amurath* après cette victoire retourna dans  
sa solitude ; qu' il abdiqua une seconde fois la  
couronne ; qu' il fut une seconde fois obligé de  
la reprendre pour combattre, et pour vaincre.  
Enfin il mourut à Andrinople, et laissa l' empire  
à son fils *Mahomet li* qui songea plus à  
imiter la valeur de son père que sa philosophie.

## CHAPITRE 77

De Scanderbeg.  
Un autre guerrier non moins célèbre, que je  
ne sai si je dois appeler *Osmanli* , ou  
*chrétien* , arrêta les progrès d' *Amurath* ,  
et fut même longtems depuis un rempart des  
chrétiens contre les victoires de *Mahomet li* ;  
je veux parler de *Scanderbeg* , né dans  
l' Albanie partie de l' empire, pays illustre dans  
les tems qu' on nomme héroïques,

p229

et dans les tems vraiment héroïques des  
romains. Son nom était *Jean Castriot* . Il  
était fils d' un despote ou d' un petit roi de cette  
contrée, c' est-à-dire d' un prince vassal, car c' est ce  
que signifiait *despote* , et il est étrange que l' on  
ait affecté le mot de *despotique* aux grands  
souverains qui se sont rendus absolus.  
*Jean Castriot* était encor enfant

lorsqu' *Amurath* plusieurs années avant la bataille de Varnes, dont je viens de parler, s' était saisi de l' Albanie après la mort du père de *Castriot* . Il éleva cet enfant qui restait seul de quatre frères. Les annales turques ne disent point du tout que ces quatre princes ayent été immolés à la vengeance d' *Amurath* . Il ne paraît pas que ces barbaries fussent dans le caractère d' un sultan qui abdiqua deux fois la couronne, et il n' est guères vraisemblable qu' *Amurath* eût donné sa tendresse et sa confiance à celui dont il ne devait attendre qu' une haine implacable. Il le chérissait, il le faisait combattre auprès de sa personne. *Jean Castriot* se distingua tellement, que le sultan et les janissaires lui donnèrent le nom de *Scanderbeg* , qui signifie le *seigneur Alexandre* . Enfin l' amitié prévalut sur la politique. *Amurath* lui confia le commandement d' une petite armée contre le despote de Servie, qui s' était rangé du parti des chrétiens, et faisait la guerre au sultan son gendre. C' était avant son abdication. *Scanderbeg* , qui n' avait pas alors vingt ans, conçut le dessein de n' avoir plus de maître et de régner. Il sçut qu' un secrétaire qui portait les sceaux

p230

du sultan, passait près de son camp. Il l' arrête, le met aux fers, le force à écrire et à sceller un ordre au gouverneur de Croye capitale de l' épire, de remettre la ville et la citadelle à *Scanderbeg* . Après avoir fait expédier cet ordre, il assassine le secrétaire et sa suite. Il marche à Croye ; le gouverneur lui remet la place sans difficulté. La nuit même il fait avancer les albanois, avec lesquels il était d' intelligence. Il égorge le gouverneur et la garnison. Son parti lui gagne toute l' Albanie. Les albanois passent pour les meilleurs soldats de ces pays. *Scanderbeg* les conduisit si bien, sçut tirer tant d' avantage de l' assiette du terrain âpre et montagneux, qu' avec peu de troupes il arrêta toujours de nombreuses armées turques. Les musulmans le regardaient comme un perfide : mais il n' avait trompé que ses ennemis. Il avait repris la couronne de son père, et la méritait par son courage.

CHAPITRE 78

De la prise de Constantinople par les turcs.  
Si les empereurs grecs avaient été des  
*Scanderbegs*, l' empire d' orient se serait  
conservé.

p231

Mais ce même esprit de cruauté, de faiblesse,  
de division, de superstition, qui l' avait  
ébranlé si longtemps, hâta le moment de sa chute.  
On comptait trois empires d' orient, et il  
n' y en avait réellement pas un. La ville de  
Constantinople entre les mains des grecs faisait le  
premier. Andrinople, refuge des *Lascares* pris  
par *Amurath I* en 1362 et toujours demeuré  
aux sultans, était regardé comme le second  
empire : et une province barbare de l' ancienne  
Colchide, nommée Trébizonde, où les *Comnènes*  
s' étaient retirés, était réputée le troisième.  
Ce déchirement de l' empire, comme on l' a  
vû, était l' unique effet considérable des croisades.  
Dévasté par les francs, repris par ses anciens  
maîtres, mais repris pour être ravagé encor, il  
était étonnant qu' il subsistât. Il y avait deux  
partis dans Constantinople, acharnés l' un contre  
l' autre par la religion, à peu près comme dans  
Jerusalem, quand *Vespasien* et *Titus*  
l' assiégèrent. L' un était celui des empereurs, qui  
dans la vaine espérance d' être secourus consentaient  
de soumettre l' église grecque à la latine ; l' autre  
celui des prêtres et du peuple, qui se souvenant  
encor de l' invasion des croisés, avaient en  
exécration la réunion des deux églises. On  
s' occupait de controverses, et les turcs étaient  
aux portes.

*Jean VII Paléologue* avait régné vingt-sept  
ans ; et après sa mort arrivée en 1449 telle fut  
la faiblesse de l' empire, que l' un de ses fils  
nommé *Constantin*, fut obligé de recevoir du  
turc *Amurath II* comme de son seigneur, la  
confirmation

p232

de la dignité impériale. Un frère de ce  
*Constantin* eut Lacédémone, un autre eut  
Corinthe, un troisième eut ce que les vénitiens  
n' avaient pas dans le Péloponnèse.

Telle était la situation des grecs, quand *Mahomet Bouyouk* , ou *Mahomet le grand* , succéda pour la seconde fois au sultan *Amurath* son père. Les moines ont peint ce *Mahomet* comme un barbare insensé, qui tantôt coupait la tête à sa prétendue maîtresse *Irène* pour apaiser les murmures de ses janissaires, tantôt faisait ouvrir le ventre à quatorze de ses pages, pour voir qui d'entr'eux avait mangé un melon. On trouve encor ces histoires absurdes dans nos dictionnaires, qui ont été longtemps pour la plûpart les archives alphabétiques du mensonge.

Toutes les annales turques nous aprennent que *Mahomet* avait été le prince le mieux élevé de son tems ; ce que nous venons de dire d' *Amurath* son père prouve assez qu' il n' avait pas négligé l' éducation de l' héritier de sa fortune. On ne peut encor disconvenir que *Mahomet* n' ait écouté le devoir d' un fils, et n' ait étouffé son ambition, quand il fallut rendre le trône qu' *Amurath* lui avait cédé. Il redevint deux fois sujet, sans exciter le moindre trouble. C' est un fait unique dans l' histoire, et d' autant plus singulier, que *Mahomet* joignait à son ambition la fougue d' un caractère violent. Il parlait le grec, l' arabe, le persan ; il entendait le latin ; il dessinait ; il savait ce qu' on pouvait savoir alors de géographie et de mathématique : il aimait la peinture. Aucun amateur

p233

des arts n' ignore qu' il fit venir de Venise le fameux *Gentili Bellino* , et qu' il le récompensa comme *Alexandre* avait payé *Apelles* , par des dons et par la familiarité. Il lui fit présent d' une couronne d' or, d' un collier d' or, de trois-mille ducats d' or, et le renvoya avec honneur. Je ne peux m' empêcher de ranger parmi les contes improbables celui de l' esclave auquel on prétend que *Mahomet* fit couper la tête, pour faire voir à *Bellino* l' effet des muscles et de la peau sur un col séparé de son tronc. Ces barbaries que nous exerçons sur les animaux, les hommes ne les exercent sur les hommes que dans la fureur des vengeances, ou dans ce qu' on appelle le droit de la guerre. *Mahomet* /i fut souvent sanguinaire et féroce, comme tous les conquérans qui ont ravagé le monde ; mais pourquoi lui imputer des cruautés si peu vraisemblables ? à quoi bon multiplier les horreurs ? Il était âgé de vingt-deux ans quand il monta

sur le trône des sultans, et il se prépara dès-lors à se placer sur celui de Constantinople, tandis que cette ville était toute divisée pour savoir s' il fallait se servir ou non de pain azyme, et s' il fallait prier en grec ou en latin.

*Mahomet li* commença donc par serrer la ville du côté de l' Europe, et du côté de l' Asie. Enfin dès les premiers jours d' avril 1453 la campagne fut couverte de soldats que l' exagération fait monter à trois-cent-mille, et le détroit de la Propontide d' environ trois-cent galères, et deux-cent petits vaisseaux. Un des faits les plus étranges, et les plus attestés,

p234

c' est l' usage que *Mahomet* fit d' une partie de ses navires. Ils ne pouvaient entrer dans le port de la ville, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et d' ailleurs aparemment défendu avec avantage. Il fait en une nuit couvrir deux lieues de chemin sur terre de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d' un vaisseau ; il fait tirer à force de machines et de bras quatre-vingt galères, et soixante et dix alléges du détroit, et les fait couler sur ces planches. Tout ce grand travail s' exécute en une seule nuit, et les assiégés sont surpris le lendemain matin de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux dans ce jour même fut construit à leur vuë, et servit à l' établissement d' une batterie de canon. Il faut ou que Constantinople eût très-peu d' artillerie, ou qu' elle fût bien mal servie. Car comment le canon n' eût-il pas foudroyé ce pont de bateaux ? Mais il est douteux que *Mahomet* se servit, comme on le dit, de canons de deux-cent livres de balle. Les vaincus exagèrent tout. Il eût fallu près de cent livres de poudre pour bien chasser de tels boulets. Cette quantité de poudre ne peut s' allumer à la fois ; le coup partirait avant que la quinzième partie prit feu ; et le boulet aurait très-peu d' effet. Peut-être les turcs par ignorance employaient de ces canons, et peut-être les grecs par la même ignorance en étaient effrayés. Dès le mois de mai on donna des assauts à la ville, qui se croyait la capitale du monde : elle

p235

était donc bien mal fortifiée ; elle ne fut guères mieux défendue. L' empereur accompagné d' un cardinal de Rome nommé *Isidore* , suivait le rit romain, et par là irritait et décourageait les grecs, qui ne voulaient pas seulement entrer dans les églises qu' il fréquentait. *nous aimons mieux* , s' écrièrent-ils, *voir ici le turban qu' un chapeau de cardinal* .

Dans d' autres tems, presque tous les princes chrétiens, sous prétexte d' une guerre sainte, se liguèrent pour envahir cette métropole et ce rempart de la chrétienté ; et quand les turcs l' attaquèrent, aucun ne la défendit.

L' empereur *Frédéric Iii* n' était ni assez puissant, ni assez entreprenant. La Pologne était trop mal gouvernée. La France sortait à peine de l' abîme où la guerre civile et celle contre l' anglais l' avaient plongée. L' Angleterre commençait à être divisée et faible. Le duc de Bourgogne *Philippe Le Bon* était un puissant prince, mais trop habile pour renouveler seul les croisades, et trop vieux pour de telles actions. Les princes italiens étaient en guerre. L' Arragon et la Castille n' étaient point encor unies, et les musulmans occupaient toujours une partie de l' Espagne.

Il n' y avait en Europe que deux princes dignes d' attaquer *Mahomet Ii* . L' un était *Huniade* prince de Transilvanie, mais qui pouvait à peine se défendre : l' autre ce fameux *Scanderbeg* , qui ne pouvait que se soutenir dans les montagnes de l' empire, à peu près comme autrefois *Don Pélage* dans celles des Asturies, quand les mahométans subjuguèrent l' Espagne. Quatre

p236

vaisseaux de Gènes, dont l' un appartenait à l' empereur *Frédéric Iii* furent presque le seul secours que le monde chrétien fournit à Constantinople. Un étranger commandait dans la ville ; c' était un génois nommé *Justiniani* . Tout bâtiment qui est réduit à des apuis étrangers, menace ruine. Jamais les anciens grecs n' eurent de persan à leur tête, et jamais gaulois ne commanda les troupes de la république romaine. Il fallait donc que Constantinople fût prise : aussi le fut-elle, mais d' une manière entièrement différente de celle dont tous nos auteurs copistes de *Ducas* et de *Calcondile* , le racontent.

Les annales turques rédigées à Constantinople par le feu prince *Demetrius Cantemir* , m' apprennent qu' après quarante-neuf jours de siège, l' empereur *Constantin* fut obligé de capituler. Il envoya plusieurs grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de plusieurs articles. Mais dans le tems que les envoyés grecs retournaient à la ville, *Mahomet*, qui voulut leur parler encore, fait courir à eux. Les assiégés, qui du haut des murs voyent un gros de turcs courans après les leurs, tirent imprudemment sur ces turcs. Ceux-ci sont bientôt joints par un plus grand nombre. Les envoyés grecs rentraient déjà par une poterne. Les turcs entrent avec eux : ils se rendent maîtres de la haute ville séparée de la basse. L' empereur est tué dans la foule ; et *Mahomet* fait aussi-tôt du palais de *Constantin* , celui des sultans, et de *ste Sophie* , sa principale mosquée. Souverain par droit de conquête d' une moitié

p237

de Constantinople, il eut l' humanité ou la politique d' offrir à l' autre partie la même capitulation qu' il avait voulu accorder à la ville entière ; et il la garda religieusement. Ce fait est si vrai que toutes les églises chrétiennes de la basse ville furent conservées jusques sous son petit-fils *Sélim* , qui en fit abattre plusieurs. On les appelait *les mosquées d' Issévi*. *Issévi* est en turc le nom de *Jésus* . Celle du patriarche grec subsiste encor dans Constantinople sur le canal de la mer Noire. Les ottomans ont permis qu' on fondât dans ce quartier une académie, où les grecs modernes enseignent l' ancien grec qu' on ne parle plus, la philosophie d' *Aristote* , la théologie, la médecine ; et c' est de cette école que sont sortis *Constantin Ducas*, *Mauro Cordato* , et *Cantemir* , faits par les turcs princes de Moldavie. J' avoue que *Demetrius Cantemir* a raporté beaucoup de fables anciennes ; mais il ne peut s' être trompé sur les monuments modernes qu' il a vûs de ses yeux, et sur l' académie où il a été élevé. On a conservé encor aux chrétiens une église, et une ruë entière qui leur appartient en propre, en faveur d' un architecte grec nommé *Christobule* . Cet architecte avait été employé par *Mahomet li* pour construire une mosquée sur les ruines de *l' église des saints apôtres* , ancien ouvrage de *Théodora* femme de l' empereur *Justinien* ;

et il avait réussi à en faire un édifice qui  
ap proche de la beauté de *ste Sophie* . Il  
construisit aussi par ordre de *Mahomet* huit  
écoles et huit hôpitaux dépendants de cette mosquée :  
et

p238

c' est pour prix de ce service que le sultan lui  
accorda la rue dont je parle, dont la possession  
est demeurée à sa famille. Ce n' est pas un fait  
digne de l' histoire, qu' un architecte ait eu la  
propriété d' une rue ; mais il est important de  
connaître que les turcs ne traitent pas toujours  
les chrétiens aussi barbarement que nous nous  
le figurons. Les erreurs historiques séduisent les  
nations entières. Une foule d' écrivains  
occidentaux a prétendu que les mahométans adoraient  
*Venus* , et qu' ils niaient la providence.

*Grotius* lui même a repeté, que *Mahomet* ,  
ce grand et faux prophète, avait instruit une  
colombe à voler auprès de son oreille, et avait  
fait accroire que l' esprit de Dieu venait  
l' instruire sous cette forme. On a prodigué sur  
le conquérant *Mahomet li* des contes non  
moins ridicules.

Ce qui montre évidemment, malgré les déclamations  
du cardinal *Isidore* , et de tant d' autres,  
que *Mahomet* était un prince plus sage et  
plus poli qu' on ne croit, c' est qu' il laissa aux  
chrétiens vaincus la liberté d' élire un  
patriarche. Il l' installa lui-même avec la solemnité  
ordinaire : il lui donna la crosse et l' anneau, que  
les empereurs d' occident n' osaient plus donner  
depuis longtems ; et s' il s' écarta de l' usage, ce  
ne fut que pour reconduire jusqu' aux portes de  
son palais le patriarche élu, nommé *Gennadius* ,  
qui lui dit *qu' il était confus d' un honneur que  
jamais les empereurs chrétiens n' avaient fait à  
ses prédécesseurs* . Depuis ce tems les sultans  
*Osmanlis* ont toujours fait un patriarche qu' on  
nomme *oecuménique* ; le pape en nomme un autre

p239

qu' on appelle le patriarche *latin* ; chacun  
d' eux taxé par le divan, rançonne à son tour  
son troupeau. Ces deux églises également  
gémissantes sont irréconciliables, et le soin

d' apaiser leurs querelles n' est pas aujourd'hui une des moindres occupations des sultans, devenus les modérateurs des chrétiens, aussi-bien que leurs vainqueurs.

Ces vainqueurs n' en usèrent point avec les grecs, comme autrefois aux dixième et onzième siècles avec les arabes, dont ils avaient adopté la langue, la religion, et les moeurs. Quand les turcs soumirent les arabes, ils étaient encor entièrement barbares ; mais quand ils subjuguèrent l' empire grec, la constitution de leur gouvernement était dès longtems toute formée. Ils avaient respecté les arabes, et ils méprisaient les grecs. Ils n' ont eu d' autre commerce avec ces grecs que celui des maîtres avec des peuples asservis. Ils ont conservé tous les usages, toutes les loix qu' ils eurent au tems de leurs conquêtes. Le corps des *gengi-cheris* , que nous nommons *janissaires* , subsista dans toute sa vigueur au même nombre d' environ quarante-cinq-mille. Ce sont de tous les soldats de la terre ceux qui ont toujours été le mieux nourris. Chaque oda de janissaires avait et a encor un pourvoyeur, qui leur fournit du mouton, du ris, du beurre, des légumes, et du pain en abondance. Les sultans ont conservé en Europe l' ancien usage qu' ils avaient pratiqué en Asie, de donner à leurs soldats des fiefs à vie, et quelques-uns héréditaires. Ils ne prirent point cette coûtume

p240

des califes arabes qu' ils détronèrent. Le gouvernement des arabes était fondé sur des principes différents. Les tartares occidentaux partagèrent toujours les terres des vaincus. Ils établirent dès le cinquième siècle en Europe cette institution qui attache les vainqueurs à un gouvernement devenu leur patrimoine ; et les nations qui se mêlèrent à eux, comme les lombards, les francs, les normans, suivirent ce plan. *Tamerlan* le porta dans les Indes, où sont aujourd'hui les plus grands seigneurs de fiefs, sous les noms d' *omras* , de *rayas* , de *nabab* . Mais les ottomans ne donnèrent jamais que de petites terres. Leurs *zaimats* , et leurs *timariots* , sont plutôt des métairies que des seigneuries. L' esprit guerrier paraît tout entier dans cet établissement. Si un zaim meurt les armes à la main, ses enfans partagent son fief ; s' il ne meurt point à la guerre, le beglierbeg, c' est-à-dire,

le commandant des armes de la province, peut nommer à ce bénéfice militaire. Nul droit pour ces zaims et pour ces timars, que celui de fournir et de mener des soldats à l'armée, comme chez nos premiers francs ; point de titres, point de juridiction, point de noblesse.

On a toujours tiré des mêmes écoles les cadis, les molla qui sont les juges ordinaires, et les deux cadi-leskers d'Asie et d'Europe qui sont les juges des provinces et des armées, et qui président sous le muphti à la religion et aux loix. Le muphti, et les cadi-leskers ont toujours été également soumis au divan. Les dervis, qui sont les moines mendiants chez les turcs, se

p241

sont multipliés, et n'ont pas changé. La coutume d'établir des *caravanserais* pour les voyageurs, et des écoles avec des hôpitaux auprès de toutes les mosquées, n'a point dégénéré. En un mot les turcs sont ce qu'ils étaient, non seulement quand ils prirent Constantinople, mais quand ils passèrent pour la première fois en Europe.

## CHAPITRE 79

Progrès des turcs.

Pendant trente et une années de règne, *Mahomet li* marcha de conquête en conquête, sans que les princes chrétiens se liguassent contre lui : car il ne faut pas appeler *ligue* un moment d'intelligence entre *Huniade* prince de Transylvanie, le roi de Hongrie, et un despote de la Russie noire. Ce célèbre *Huniade* montra, que s'il avait été mieux secouru, les chrétiens n'auraient pas perdu tous les pays que les mahométans possèdent en Europe. Il repoussa *Mahomet li* devant Belgrade trois ans après la prise de Constantinople.

Dans ce tems-là même les persans tombaient sur les turcs, et détournaient ce torrent dont la chrétienté était inondée. *Ussum-Cassan*, de la branche de *Tamerlan*, qu'on nommait *le belier blanc*, gouverneur d'Arménie, venait de subjuguier la Perse. Il s'alliait aux chrétiens, et

p242

par-là il les avertissait de se réunir contre l'ennemi commun : car il épousa la fille de *David Comnène* empereur de Trébizonde. Il n' était pas permis aux chrétiens d' épouser leur commère ou leur cousine ; mais on voit qu' en Grèce, en Espagne, en Asie, ils s' alliaient aux musulmans sans scrupule.

Le tartare *Ussum-Cassan* , gendre de l' empereur chrétien *David Comnène* , attaqua *Mahomet* vers l' Euphrate. C' était une occasion favorable pour la chrétienté ; elle fut encor négligée. On laissa *Mahomet* après des fortunes diverses faire la paix avec le persan, et prendre ensuite Trébizonde avec la partie de la Capadoce qui en dépendait ; tourner vers la Grèce, saisir le Négrepont, retourner au fond de la mer Noire, s' emparer de Caffa, l' ancienne Théodosie rebâtie par les génois ; revenir réduire Scutari, Zante, Céphalonie ; courir jusqu' à Trieste à la porte de Venise, et établir enfin la puissance musulmane au milieu de la Calabre, d' où il menaçait le reste de l' Italie, et d' où ses lieutenants ne se retirèrent qu' après sa mort. Ses armes ne prirent point Rhodes : mais cette petite isle manquée ne le rendait pas moins terrible au reste de l' occident.

Il avait depuis longtems conquis l' épire après la mort de *Scanderbeg* . Les vénitiens avaient eu le courage de défier ses armes. C' était le tems de la puissance vénitienne ; elle était très-étendue en terre-ferme, et ses flottes bravaient celles de *Mahomet* ; elles s' emparèrent même d' Athènes : mais enfin cette république n' étant point secourüe, fut obligée de céder, de rendre Athènes,

p243

et d' acheter, par un tribut annuel, la liberté de commercer sur la mer Noire, songeant toujours à réparer ses pertes par son commerce, qui avait fait les fondements de sa grandeur. Nous verrons que bientôt après le pape *Jules II* et presque tous les princes chrétiens, firent plus de mal à cette république qu' elle n' en avait essuïé des ottomans.

Cependant *Mahomet II* allait porter ses armes victorieuses contre les sultans mammelucs d' égypte, tandis que ses lieutenants étaient dans le royaume de Naples ; ensuite il se flattait de venir prendre Rome comme Constantinople ; et

en entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il disait, *qu' il l' enverrait bientôt au fond de cette mer consommer son mariage* . Une colique en délivra le monde à l' âge de cinquante et un ans. Mais les ottomans n' ont pas moins conservé en Europe un pays plus beau et plus grand que l' Italie entière. La patrie des *Miltiades* , des *Léonidas* , des *Aléxandres* , des *Sophocles* , et des *Platons* , devint bientôt barbare. La langue grecque dès-lors se corrompit. Il ne resta presque plus de trace des arts ; car quoiqu' il y ait dans Constantinople une académie grecque, ce n' est pas assurément celle d' Athènes, et les beaux arts n' ont pas été rétablis par les six-mille moines que les sultans laissent toujours subsister au mont Athos. Autrefois cette même Constantinople fut sous la protection d' Athènes. Calcedoine fut sa tributaire. Le roi de Thrace brigua l' honneur d' être admis au rang de ses bourgeois.

p244

Aujourd'hui les descendants des tartares dominant dans ces belles régions, et à peine le nom de la Grèce subsiste. Cependant la seule petite ville d' Athènes aura toujours plus de réputation parmi nous, que les turcs ses oppresseurs, eussent-ils l' empire de la terre. Les grecs restèrent dans l' oppression, mais non pas dans l' esclavage. On leur laissa leur religion, et leurs loix ; et les turcs se conduisirent comme s' étaient conduits les arabes en Espagne. Les familles grecques subsistent dans leur patrie, avilies, méprisées, mais tranquilles : elles ne payent qu' un léger tribut ; elles font le commerce, et cultivent la terre ; leurs villes et leurs bourgades ont encor leur *protogéros* , qui juge leurs différends ; leur patriarche est entretenu par elles honorablement. Il faut bien qu' il en tire des sommes assez considérables, puisqu' il paye à son installation quatre-mille ducats au trésor impérial, et autant aux officiers de la porte. Le plus grand assujettissement des grecs a été longtems d' être obligés de livrer au sultan des enfans de tribut, pour servir dans le serrail, ou parmi les janissaires. Il fallait qu' un père de famille donnât un de ses fils, ou qu' il le rachetât. Il y a en Europe des provinces chrétiennes, où la coutume de donner ses enfans destinés à la guerre dès le berceau, est établie. Ces enfans

de tribut, élevés par les turcs, faisaient souvent dans le serrail une grande fortune. La condition même des janissaires est assez bonne. C' était une grande preuve de la force de l' éducation, et des bizarreries de ce monde, que la

p245

plûpart de ces fiers ennemis des chrétiens fussent nés de chrétiens opprimés. Une plus grande preuve de cette fatale et invincible destinée, par qui l' être suprême enchaîne tous les événements de l' univers, c' est que *Constantin* ait bâti Constantinople pour les turcs, comme *Romulus* avait tant de siècles auparavant jetté les fondements du Capitole pour les pontifes de l' église.

Je crois devoir ici combattre un préjugé ; que le gouvernement turc est un gouvernement absurde, qu' on appelle *despotique* ; que les peuples sont tous esclaves du sultan ; qu' ils n' ont rien en propre ; que leur vie et leurs biens appartiennent à leur maître. Une telle administration se détruirait elle-même. Il serait bien étrange que les grecs vaincus ne fussent point réellement esclaves, et que leurs vainqueurs le fussent. Quelques voyageurs ont crû que toutes les terres appartenaient au sultan, parce qu' il donne des timariots à vie, comme autrefois les rois francs donnaient des bénéfices militaires. Ces voyageurs devaient considérer qu' il y a des loix pour les héritages en Turquie, comme partout ailleurs. Il est vrai que le mobilier des pachas décédés appartient au sultan, et qu' il fait la part à la famille. Mais c' était une coûtume établie en Europe dans le tems que les fiefs n' étaient point héréditaires ; et longtems après les évêques mêmes héritèrent des meubles des ecclésiastiques inférieurs, et les papes exercèrent ce droit sur les cardinaux et sur tous les bénéficiers qui mouraient

p246

dans la résidence du premier pontife. Non-seulement les turcs sont tous libres, mais ils n' ont chez eux aucune distinction de noblesse. Ils ne connaissent de supériorité que celle des emplois.

Leurs mœurs sont à la fois féroces, altières, et efféminées ; ils tiennent leur dureté des scythes leurs ancêtres, et leur mollesse de la Grèce et de l'Asie. Leur orgueil est extrême. Ils sont conquérants et ignorants, c'est pourquoi ils méprisent toutes les nations.

L'empire ottoman n'est point un gouvernement monarchique, temperé par des mœurs douces, comme le sont aujourd'hui la France et l'Espagne ; il ressemble encor moins à l'Allemagne, devenue avec le tems une république de princes et de villes, sous un chef suprême qui a le titre d'empereur. Il n'a rien de la Pologne, où les cultivateurs sont esclaves, et où les nobles sont rois ; il est aussi éloigné de l'Angleterre par sa constitution que par la distance des lieux. Mais il ne faut pas imaginer que ce soit un gouvernement arbitraire en tout, où la loi permette aux caprices d'un seul, d'immoler à son gré des multitudes d'hommes, comme des bêtes fauves qu'on entretient dans un parc pour son plaisir.

Il semble à nos préjugés qu'un chiaoux peut aller, un haticherif à la main, demander de la part du sultan tout l'argent des pères de famille d'une ville, et toutes les filles pour l'usage de son maître. Il y a sans doute d'horribles abus dans l'administration turque ; mais en général

p247

ces abus sont moins funestes au peuple qu'à ceux-mêmes qui partagent le gouvernement ; c'est sur eux que tombe la rigueur du despotisme. La sentence secrète d'un divan suffit pour sacrifier les principales têtes aux moindres soupçons. Nul grand corps établi dans ce pays pour rendre les loix respectables, et la personne du souverain sacrée. Nulle digue opposée par la constitution de l'état aux injustices du visir. Ainsi peu de ressource pour le sujet quand il est opprimé, et pour le maître quand on conspire contre lui. Le souverain qui passe pour le plus puissant de la terre est en même tems le moins affermi sur son trône. Il suffit d'un jour de révolution pour l'en faire tomber. Les turcs ont en cela imité les mœurs de l'empire grec qu'ils ont détruit. Ils ont seulement plus de respect pour la maison ottomane que les grecs n'en avaient pour la famille de leurs empereurs. Ils déposent, ils égorgent un sultan ; mais c'est toujours en faveur d'un prince de la maison ottomane. L'empire grec au contraire avait passé

par les assassinats dans vingt familles différentes. La crainte d' être déposé est un plus grand frein pour les empereurs turcs, que toutes les loix de l' alcoran. Maître absolu dans son serrail, maître de la vie de ses officiers au moyen d' un fetfa du mufti, il ne l' est pas des usages de l' empire ; il n' augmente point les impôts ; il ne touche point aux monnoies ; son trésor particulier est séparé du trésor public. La place du sultan est quelquefois la plus oisive de la terre, et celle du grand visir la plus

p248

laborieuse : il est à la fois connétable, chancelier, et premier président. Le prix de tant de peines a été souvent l' exil ou le cordeau. Les places des bachas n' ont pas été moins dangereuses, et jusqu' à nos jours une mort violente a été souvent leur destinée. Tout cela ne prouve que des moeurs longtems dures et féroces, telles que l' ont été longtems celles de l' Europe chrétienne, lorsque tant de têtes tombaient sur les échafauts, lorsqu' on pendait *La Brosse* le favori de *st Louis* , que le ministre *Laguette* mourait dans la question sous *Charles Le Bel* , que le connétable de France *Charles De La Cerda* était exécuté sous le roi *Jean* sans forme de procès ; qu' on voyait *Engueran De Marigni* pendu au gibet de Montfaucon, que lui-même avait fait dresser ; qu' on portait au même gibet le corps du premier ministre *Montaigu* ; que le grand maître des templiers expirait dans les flammes ; et que de telles cruautés étaient ordinaires dans les états monarchiques. On se tromperait beaucoup si on pensait que ces barbaries fussent la suite du pouvoir absolu. Aucun prince chrétien n' était despotique, et le grand-seigneur ne l' est pas davantage. Plusieurs sultans à la vérité ont fait plier toutes les loix à leurs volontés, comme un *Mahomet li* un *Selim* , un *Soliman* . Les conquérans trouvent peu de contradiction dans leurs sujets ; mais tous nos historiens nous ont bien trompés, quand ils ont regardé l' empire ottoman comme un gouvernement dont l' essence est le despotisme. Le comte de *Marsigli* plus instruit qu' eux tous

p249

s' exprime ainsi : ... etc. La milice des janissaires, dit-il, qui reste à Constantinople, et qu' on nomme *capiculi* , a par ses loix le pouvoir de mettre en prison le sultan, de le faire mourir, et de lui donner un successeur. Il ajoute que le grand seigneur est souvent obligé de consulter l' état politique et militaire pour faire la guerre et la paix.

Les bachas ne sont point absolus dans leurs provinces, comme nous le croyons ; ils dépendent de leur divan. Les principaux citoyens ont le droit de se plaindre de leur conduite, et d' envoyer contre eux des mémoires au grand divan de Constantinople. Enfin *Marsigli* conclut par donner au gouvernement turc le nom de démocratie. C' en est une en effet à peu près dans la forme de celle de Tunis et d' Alger. Ces sultans que le peuple n' ose regarder, et qu' on n' aborde qu' avec des prosternements qui semblent tenir de l' adoration, n' ont donc que le dehors du despotisme ; ils ne sont absolus que quand ils savent déployer heureusement cette fureur de pouvoir arbitraire qui semble être née chez tous les hommes. *Louis Xi, Henri Viii, Sixte Quint* , d' autres princes ont été aussi despotiques qu' aucun sultan. Si on approfondissait ainsi le secret des trônes de l' Asie, presque toujours inconnu aux étrangers, on verrait qu' il y a bien moins de despotisme sur la terre qu' on ne pense. Nôtre Europe a vû des princes vassaux d' un autre prince qui n' est pas absolu, prendre dans

p250

leurs états une autorité plus arbitraire que les empereurs de la Perse et de l' Inde. Ce serait pourtant une grande erreur de penser que les états de ces princes sont par leur constitution un gouvernement despotique.

Toutes les histoires des peuples modernes, excepté peut-être celles d' Angleterre et d' Allemagne, nous donnent presque toujourns de fausses notions, parce qu' on a rarement distingué les tems et les personnes, les abus et les loix, les événements passagers et les usages.

On se tromperait encor si on croyait que le gouvernement turc est une administration uniforme, et que du fond du serrail de Constantinople il part tous les jours des couriers qui portent les mêmes ordres à toutes les provinces. Ce vaste empire, qui s' est formé par la victoire en divers

tems, et que nous verrons toujours s' accroître jusqu' au dix-huitième siècle, est composé de trente peuples différents, qui n' ont ni la même langue ni la même religion, ni les mêmes moeurs. Ce sont les grecs de l' ancienne Ionie, des côtes de l' Asie Mineure et de l' Achaïe ; les habitans de l' ancienne Colchide ; ceux de la Chersonnèse Taurique : ce sont les gétes devenus chrétiens, et connus sous le nom de valaques et de moldaves ; des arabes, des arméniens, des bulgares, des illyriens, des juifs ; ce sont enfin les égyptiens, et les peuples de l' ancienne Carthage, que nous verrons bientôt engloutis par la puissance ottomane. La seule milice des turcs a vaincu tous ces peuples et les a contenus. Tous sont différemment gouvernés :

p251

les uns reçoivent des princes nommés par la porte, comme la Valachie, la Moldavie, et la Crimée. Les grecs vivent sous l' administration municipale dépendante d' un bacha. Le nombre des subjugués est immense par rapport au nombre des vainqueurs ; il n' y a que très-peu de turcs naturels ; aucun d' eux ne cultive la terre, très-peu s' adonnent aux arts. On pourrait dire d' eux ce que *Virgile* dit des romains, *leur art est de commander* . La grande différence entre les conquérants turcs et les anciens conquérants romains, c' est que Rome s' incorpora tous les peuples vaincus, et que les turcs restent toujours séparés de ceux qu' ils ont soumis, et dont ils sont entourés.

Il est resté, à la vérité, trois-cent mille grecs dans Constantinople ; mais ce sont trois-cent-mille artisans ou marchands, qui travaillent pour leurs dominateurs. C' est un peuple entier toujours conquis dans sa capitale, auquel il n' est pas même permis de s' habiller comme les turcs. Ajoutons à cette remarque, qu' une seule puissance a subjugué tous ces pays, depuis l' archipel jusqu' à l' Euphrate, et que vingt puissances conjurées n' avaient pû par les croisades établir que des dominations passagères dans ces mêmes contrées, avec vingt fois plus de soldats, et des travaux qui durèrent deux siècles entiers.

*Ricault* , qui a demeuré longtems en Turquie, attribue la puissance permanente de l' empire ottoman à *quelque chose de surnaturel* . Il ne peut comprendre comment ce gouvernement, qui dépend si souvent du caprice des janissaires,

peut se soutenir contre ses propres soldats et contre ses ennemis. Mais l' empire romain a duré cinq cent ans à Rome, et près de quatorze siècles dans le levant, au milieu des séditions des armées ; les possesseurs du trône furent renversés, et le trône ne le fut pas. Les turcs ont pour la race ottomane une vénération qui leur tient lieu de loi fondamentale : l' empire est arraché souvent au sultan ; mais comme nous l' avons remarqué, il ne passe jamais dans une maison étrangère. La constitution intérieure n' a donc eu rien à craindre, quoique le monarque et les visirs ayent eu si souvent à trembler.

Jusqu' à présent cet empire n' a pas redouté d' invasions étrangères. Les persans ont rarement entamé les frontières des turcs. Vous verrez au contraire le sultan *Amurath Iv* prendre Bagdad d' assaut sur les persans en 1638 demeurer toujours le maître de la Mésopotamie, envoyer d' un côté des troupes au Grand Mogol contre la Perse, et de l' autre menacer Venise. Les allemands ne se sont jamais présentés aux portes de Constantinople, comme les turcs à celles de Vienne. Les russes ne sont devenus redoutables à la Turquie que depuis *Pierre Le Grand* . Enfin la force et la férocité établirent l' empire ottoman, et les divisions des chrétiens l' ont maintenu. Il n' est rien là que de naturel. Nous verrons comment cet empire s' est accru dans sa puissance, et s' est conservé longtems dans ses usages féroces, qui commencent enfin à s' adoucir.

## CHAPITRE 80

Du roi de France Louis Xi.

Le gouvernement féodal périt bientôt en France, quand *Charles Vii* eut commencé à établir sa puissance, par l' expulsion des anglais, par la jouissance de tant de provinces réunies à la couronne, et enfin par des subsides rendus perpétuels.

L' ordre féodal s' affermissait en Allemagne, par une raison contraire, sous des empereurs électifs,

qui en qualité d' empereurs n' avaient ni provinces, ni subsides. L' Italie était toujours partagée en républiques et en principautés indépendantes. Le pouvoir absolu n' était connu ni en Espagne ni dans le nord ; et l' Angleterre jettait au milieu de ses divisions les semences de ce gouvernement singulier, dont les racines toujours coupées et toujours sanglantes, ont enfin produit après des siècles, à l' étonnement des nations, le mélange égal de la liberté et de la royauté.

Il n' y avait plus en France que deux grands fiefs, la Bourgogne et la Bretagne : mais leur pouvoir les rendait indépendantes ; et malgré les loix féodales, elles n' étaient pas regardées en Europe comme faisant partie du royaume. Le

p254

duc de Bourgogne *Philippe Le Bon* avait même stipulé qu' il ne rendrait point hommage à *Charles Vii* quand il lui pardonna le meurtre du duc *Jean* son père.

Les princes du sang avaient en France des apanages en pairies, mais ressortissants au parlement sédentaire. Les seigneurs puissants dans leurs terres, ne l' étaient pas, comme autrefois, dans l' état : il n' y avait plus guères au delà de la Loire que le comte de Foix qui s' intitulât *prince par la grace de Dieu*, et qui fît battre monnoie ; mais les seigneurs des fiefs, et les communautés des grandes villes, avaient d' immenses privilèges.

*Louis Xi* fils de *Charles Vii* devint le premier roi absolu en Europe depuis la décadence de la maison de *Charlemagne* . Il ne parvint enfin à ce pouvoir tranquille que par des secousses violentes. Sa vie est un grand contraste. Faut-il pour humilier et pour confondre la vertu, qu' il ait mérité d' être regardé comme un grand roi, lui qu' on peint comme un fils dénaturé, un frère barbare, un mauvais père, et un voisin perfide ? Il remplit d' amertume les dernières années de son père ; il causa sa mort. Le malheureux *Charles Vii* mourut, comme on sait, par la crainte que son fils ne le fît mourir ; il choisit la faim pour éviter le poison qu' il redoutait. Cette seule crainte dans un père, d' être empoisonné par son fils, prouve trop que le fils passait pour être capable de ce crime. Après avoir bien pesé toute la conduite de *Louis Xi* ne peut-on pas se le représenter comme

un homme qui voulut effacer souvent ses violences imprudentes par des artifices, et soutenir des fourberies par des cruautés ? D' où vient que dans les commencements de son règne, tant de seigneurs attachés à son père, et surtout ce fameux comte *De Dunois* , dont l' épée avait soutenu la couronne, entrèrent contre lui dans la ligue *du bien public* ? Ils ne profitaient pas de la faiblesse du trône, comme il est arrivé tant de fois. Mais *Louis Xi* avait abusé de sa force. N' est-il pas évident que le père instruit par ses fautes et par ses malheurs, avait très bien gouverné, et que le fils trop enflé de sa puissance commença par gouverner mal ?

Cette ligue le mit au hazard de perdre sa couronne et sa vie. La bataille donnée à Montléri, ne décida rien. Il ne désunit enfin les confédérés qu' en donnant à chacun d' eux ce qu' il demandait. Ainsi jusques dans son habileté il y eut encor de la faiblesse.

Il se fit sans raison un irréconciliable ennemi de *Charles* fils de *Philippe Le Bon* , maître de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Flandre, de l' Artois, des places sur la Somme, et de la Hollande. Il excite les liégeois à faire une perfidie à ce duc de Bourgogne, et à prendre les armes contre lui. Il se remet en même tems entre ses mains à Péronne, croyant le mieux tromper. Quelle plus mauvaise politique ! Mais aussi étant découvert, il se vit prisonnier dans le château de Péronne, et forcé de marcher à la suite de son vassal contre ces liégeois mêmes

qu' il avait armés. Quelle plus grande humiliation ! Il craint son frère le duc de Berry, et ce prince est empoisonné par un moine bénédictin nommé *Favre Vésois* , son confesseur. Ce n' est pas ici un de ces empoisonnemens équivoques adoptés sans preuves par la maligne crédulité des hommes. Le duc de Berry soupait entre la dame de *Montsorau* sa maîtresse et son confesseur. Celui-ci leur fait apporter une pêche d' une grosseur singulière. La dame expire immédiatement après en avoir mangé. Le prince après de cruelles convulsions meurt au bout de quelque tems. *Odet Daidie* , brave seigneur, veut venger le mort, auquel il avait été toujours attaché. Il

conduit loin de *Louis* en Bretagne le moine empoisonneur. On lui fait son procès en liberté, et le jour qu' on doit prononcer la sentence à ce moine, on le trouve mort dans son lit. *Louis Xi* pour appaiser le cri public, se fait apporter les pièces du procès, et nomme des commissaires ; mais ils ne décident rien, et le roi les comble de bienfaits. On ne douta guères dans l' Europe que *Louis* n' eût commis ce crime, lui qui étant dauphin avait fait craindre un parricide à *Charles VII* son père. L' histoire ne doit point l' en accuser sans preuves ; mais elle doit le plaindre d' avoir mérité qu' on l' en soupçonnât. Elle doit surtout observer que tout prince coupable d' un attentat avéré est coupable aussi des jugemens téméraires qu' on porte sur toutes ses actions.

p257

Telle est la conduite de *Louis Xi* avec ses vassaux et ses proches. Voici celle qu' il tient avec ses voisins. Le roi d' Angleterre *édouard IV* débarque en France pour tenter de rentrer dans les conquêtes de ses pères. *Louis* peut le combattre, mais il aime mieux être son tributaire. Il gagne ses principaux officiers anglais. Il fait des présens de vins à toute l' armée. Il achète le retour de cette armée en Angleterre. N' eût-il pas été plus digne d' un roi de France, d' employer à se mettre en état de résister et de vaincre, l' argent qu' il mit à séduire celui qu' il craignait, et qu' il ne devait pas craindre ? Les grandes ames choisissent hardiment des favoris illustres, et des ministres approuvés. *Louis Xi* n' eut guères pour ses confidens et pour ses ministres que des hommes nés dans la fange, et dont le coeur était au-dessous de leur état. Il y a peu de tyrans qui ayent fait mourir plus de citoyens par les mains des bourreaux, et par des suplices plus recherchés. Les chroniques du tems comptent quatre-mille sujets exécutés sous son règne en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait ses victimes, sont les monuments qu' a laissés ce monarque et qu' on voit avec horreur. Il est étonnant que le père *Daniel* indique à peine le suplice de *Jacques D' Armagnac* duc de Némours, descendant reconnu de *Clovis* . Les circonstances et l' apareil de sa mort, le partage de ses dépouilles, les cachots où ses

jeunes enfans furent enfermés jusqu' à la mort de *Louis Xi* sont

p258

de tristes et intéressants objets de la curiosité. On ne sait point précisément quel était le crime de ce prince. Il fut jugé par des commissaires, ce qui peut faire présumer qu' il n' était point coupable. Quelques historiens lui imputent vaguement d' avoir voulu se saisir de la personne du roi et faire tuer le dauphin. Une telle accusation n' est pas croyable. Un petit prince ne pouvait guères, du pied des Pyrénées où il était réfugié, prendre prisonnier *Louis Xi* en pleine paix, tout-puissant et absolu dans son royaume. L' idée de tuer le dauphin encor enfant, et de conserver le père, est encor une de ces extravagances qui ne tombent point dans la tête d' un homme d' état. Tout ce qui est bien avéré, c' est que *Louis Xi* avait en exécration la maison des *Armagnacs* , qu' il fit saisir le duc de *Némours* dans Carlat en 1477 qu' il le fit enfermer dans une cage de fer à la bastille ; qu' ayant dressé lui-même toute l' instruction du procès, il lui envoya des juges, parmi lesquels était ce *Philippe De Comines* , célèbre traître, qui ayant longtems vendu les secrets de la maison de Bourgogne au roi, passa enfin au service de la France, et dont on estime les mémoires, quoiqu' écrits avec la retenue d' un courtisan qui craignait encor de dire la vérité même après la mort de *Louis Xi* . Le roi voulut que le duc de *Némours* fût interrogé dans sa cage de fer, qu' il y subit la question, et qu' il y reçût son arrêt. On le confessa ensuite dans une salle tendue de noir. La confession commençait à devenir une grace accordée

p259

aux condamnés. L' appareil noir était en usage pour les princes. C' est ainsi qu' on avait exécuté *Conradin* à Naples, et qu' on traita depuis *Marie Stuard* en Angleterre. Mais ce qui ne fut jamais en usage, et ce que pratiqua *Louis Xi* ce fut de faire mettre sous l' échaffaut dans les halles de Paris les jeunes enfans du duc, pour recevoir sur eux le

sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts ; et en cet état on les conduisit à la bastille dans des cachots faits en forme de hots, où la gêne que leurs corps éprouvaient, était un continuel supplice. Le détail des tourments inouïs qu' ils souffrirent, serait incroyable s' il n' était attesté par la requête que ces princes infortunés présentèrent aux états après la mort de *Louis Xi* en 1483.

Jamais il n' y eut moins d' honneur que sous ce règne. Les juges ne rougirent point de partager les biens de celui qu' ils avaient condamné.

Les tems précédents avaient inspiré des moeurs fières et barbares, dans lesquelles on vit éclater quelquefois de l' héroïsme. Le règne de *Charles Vii* avait vû des *Dunois* , des *La Trimouilles* , des *Clissons* , des *Richemonts* , des *Saintrailles* , des *La Hire* , et des magistrats d' un grand mérite ; mais sous *Louis Xi* pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n' y eut nulle vertu :

l' obéissance tint lieu de tout, et le peuple fut enfin tranquille comme les forçats le sont dans une galère.

Ce coeur artificieux et dur avait pourtant deux panchants qui auraient dû mettre de l' humanité

p260

dans ses moeurs, c' était l' amour et la dévotion. Il eut des maîtresses ; il eut trois bâtards ; il fit des pèlerinages. Mais son amour tenait de son caractère, et sa dévotion n' était que la crainte superstitieuse d' une ame timide et égarée. Toujours couvert de reliques, et portant à son bonnet sa nôtre-dame de plomb, on prétend qu' il lui demandait pardon de ses assassinats avant de les commettre. Il donna par contrat le comté de Boulogne à la ste vierge. La piété ne consiste pas à faire la vierge comtesse, mais à s' abstenir des actions que la conscience reproche et que Dieu doit punir.

Il introduisit la coûtume italienne de sonner la cloche à midi, et de dire un *ave Maria* . Il demanda au pape le droit de porter le surplis et l' aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l' ampoule de Rheims.

Enfin sentant la mort approcher, renfermé au château du Plessis-Les-Tours, inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré d' inquiétudes, il fait venir de Calabre un hermite, nommé *François Martorillo* , révééré depuis sous le

nom de *st François De Paule* . Il se jette à ses pieds ; il le supplie en pleurant d' intercéder auprès de Dieu, et de lui prolonger la vie, comme si l' ordre éternel eût dû changer à la voix d' un calabrois dans un village de France, pour laisser dans un corps usé, une ame faible et perverse plus longtems que ne comportait la nature. Tandis qu' il demande ainsi la vie à un hermite étranger, il croit en ranimer les restes en s' abreuvant du sang

p261

qu' on tire à des enfans, dans la fausse espérance de corriger l' acreté du sien.  
On ne peut éprouver un sort plus triste dans le sein des prospérités, n' ayant d' autres sentiments que l' ennui, les remords, la crainte, et la douleur d' être haï.  
C' est cependant lui qui le premier des rois de France prit toujours le nom de *très-chrétien* , à peu près dans le tems que *Ferdinand* d' Arragon, illustre par des perfidies autant que par des conquêtes, prenait le nom de *catholique* .  
Tant de vices n' ôtèrent pas à *Louis Xi* ses bonnes qualités. Il avait du courage ; il savait donner en roi ; il connaissait les hommes et les affaires ; il voulait que la justice fût renduë, et qu' au moins lui seul pût être injuste.  
Paris désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins. Il le fut à la vérité de beaucoup de brigands, mais qu' une police sévère contraignit de devenir citoyens. De son tems il y eut dans cette ville quatre-vingt-mille bourgeois capables de porter les armes. C' est à lui que le peuple doit le premier abaissement des grands.  
Environ cinquante familles en ont murmuré, et plus de cinq-cent-mille ont dû s' en féliciter.  
De lui vient l' établissement des postes, non tel qu' il est aujourd'hui en Europe. Il ne fit que rétablir les *veredarii* de *Charlemagne* et de l' ancien empire romain. Deux-cent-trente couriers à ses gages portaient ses ordres incessamment. Les particuliers pouvaient courir avec les chevaux destinés à ces couriers, en payant dix sous par

p262

cheval pour chaque traite de quatre lieuës. Les lettres étaient rendues de ville en ville par les

couriers du roi. Cette police ne fut longtems connue qu' en France. Il voulait rendre les poids et les mesures uniformes dans ses états, comme ils l' avaient été du tems de *Charlemagne* . Enfin il prouva qu' un méchant homme peut faire le bien public, quand son intérêt particulier n' y est pas contraire.

Les impositions sous *Charles Vii* indépendamment du domaine, étaient de dix-sept-cent-mille livres de compte. Sous *Louis Xi* elles se montèrent jusqu' à quatre millions sept-cent-mille livres ; et la livre étant alors de dix au marc, cette somme revenait à vingt-trois millions cinq-cent-mille livres d' aujourdhui. Si en suivant ces proportions on examine les prix des denrées, et surtout celui du bled qui en est la baze, on trouve qu' il valait la moitié moins qu' aujourdhui. Ainsi avec vingt-trois millions on faisait précisément ce qu' on fait à présent avec quarante-six. Telle était la puissance de la France avant que la Bourgogne, la Franche-Comté, l' Artois, le territoire de Boulogne, les villes sur la Somme, la Provence, l' Anjou, fussent incorporés par *Louis Xi* à la monarchie française. Ce royaume devint bientôt le plus puissant de l' Europe. C' était un fleuve grossi par vingt rivières, et épuré de la fange qui avait si longtems troublé son cours. Les titres commencèrent alors à être donnés au pouvoir. *Louis Xi* fut le premier roi de France à qui on donna le titre de *majesté* , que

p263

jusques-là l' empereur seul avait porté, mais que la chancellerie allemande n' a jamais donné à aucun roi, jusqu' à nos derniers tems. Les rois d' Arragon, de Castille, de Portugal avaient les titres d' *altesse* . On disait à celui d' Angleterre, *vôtre grace* . On aurait pu dire à *Louis Xi* *vôtre despotisme* . Nous avons vu par combien d' attentats heureux il fut le premier roi de l' Europe absolu depuis l' établissement du grand gouvernement féodal. *Ferdinand le catholique* ne put jamais l' être en Arragon. *Isabelle* par son adresse prépara les castillans à l' obéissance passive, mais elle ne régna point despotiquement. Chaque état, chaque province, chaque ville avait ses privilèges dans toute l' Europe. Les seigneurs féodaux combattaient souvent ces privilèges, et les

rois cherchaient à soumettre également à leur puissance les seigneurs féodaux et les villes. Nul n' y parvint alors que *Louis Xi* mais ce fut en faisant couler sur les échaffauts le sang d' *Armagnac* et de *Luxembourg* , en sacrifiant tout à ses soupçons, en payant chèrement les exécuteurs de ses vengeances. *Isabelle* de Castille s' y prenait avec plus de finesse sans cruauté. Il s' agissait, par exemple, de réunir à la couronne le duché de Placentia ; que fait-elle ? Ses insinuations et son argent soulèvent les vassaux du duc de Placentia contre lui. Ils s' rassemblent, ils demandent à être les vassaux de la reine, et elle y consent par complaisance. *Louis Xi* en augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, augmente son

p264

royaume par son industrie. Il se fit donner la Provence par le dernier comte souverain de cet état, et arracha ainsi un feudataire à l' empire, comme *Philippe De Valois* s' était fait donner le Dauphiné. L' Anjou et le Maine, qui appartenaient au comte de Provence, furent encor réunis à la couronne. L' habileté, l' argent et le bonheur accrurent petit-à-petit le royaume de France, qui depuis *Hugues Capet* avait été peu de chose, et que les anglais avaient presque détruit. Ce même bonheur rejoignit la Bourgogne à la France, et les fautes du dernier duc rendirent au corps de l' état une province qui en avait été imprudemment séparée.

## CHAPITRE 81

p265

De la Bourgogne et des suisses, du tems de Louis Xi au xv siècle.  
*Charles Le Téméraire* , issu en droite ligne de *Jean* roi de France, possédait le duché de Bourgogne, comme l' apanage de sa maison, avec les villes sur la Somme que *Charles Vii* avait cédées. Il avait par droit de succession la Franche-Comté, l' Artois, la Flandre, et presque

toute la Hollande. Ses villes des Pays-Bas florissaient par un commerce qui commençait à approcher de celui de Venise. Anvers était l'entrepôt des nations septentrionales. Cinquante-mille ouvriers travaillaient dans Gand aux étoffes de laine. Bruges était aussi commerçante qu'Anvers. Arras était renommée pour ses belles tapisseries, qu'on nomme encor de son nom en Allemagne, en Angleterre et en Italie. Les princes étaient alors dans l'usage de vendre leurs états quand ils avaient besoin d'argent, comme aujourd'hui on vend sa terre et sa maison. Cet usage subsistait depuis le tems des croisades. *Ferdinand* roi d'Arragon vendit le Roussillon à *Louis XI* avec faculté de rachat. *Charles* duc de Bourgogne venait d'acheter la Gueldre. Un duc

p266

d'Autriche lui vendit encor tous les domaines qu'il possédait en Alsace et dans le voisinage des suisses. Cette acquisition était bien au-dessus du prix que *Charles* en avait payé. Il se voyait maître d'un état contigu des bords de la Somme jusqu'aux portes de Strasbourg. Il n'avait qu'à jouir. Peu de rois dans l'Europe étaient aussi puissants que lui ; aucun n'était plus riche et plus magnifique. Son dessein était de faire ériger ses états en royaume : ce qui pouvait devenir un jour très-préjudiciable à la France. Il ne s'agissait d'abord que d'acheter le diplôme de l'empereur *Frédéric III*. L'usage subsistait encor de demander le titre de roi aux empereurs ; c'était un hommage qu'on rendait à l'ancienne grandeur romaine. La négociation manqua, et *Charles* de Bourgogne, qui voulait ajouter à ses états la Lorraine et la Suisse, était bien sûr, s'il eût réussi, de se faire roi sans la permission de personne.

Son ambition ne se couvrait d'aucun voile, et c'est principalement ce qui lui fit donner le surnom de *téméraire*. On peut juger de son orgueil par la réception qu'il fit à des députés de Suisse. Des écrivains de ce pays assurèrent que le duc obligea ces députés de lui parler à genoux. C'est une étrange contradiction dans les moeurs d'un peuple libre, qui fut bientôt après son vainqueur.

Voici sur quoi était fondée la prétention du duc de Bourgogne, à laquelle les helvétiens se soumirent. Plusieurs bourgades suisses étaient

enclavées dans les domaines vendus à *Charles*

p267

par le duc d' Autriche. Il croyait avoir acheté des esclaves. Les députés des communes parlaient à genoux au roi de France ; le duc de Bourgogne avait conservé l' étiquette des chefs de sa maison. Nous avons d' ailleurs remarqué que plusieurs rois à l' exemple de l' empereur avaient exigé qu' on fléchit un genou en leur parlant, ou en les servant ; que cet usage asiatique avait été introduit par *Constantin* , et précédemment par *Dioclétien* . De là même venait la coutume qu' un vassal fit hommage à son seigneur les deux genoux en terre. De là encor l' usage de baiser le pied droit du pape. C' est l' histoire de la vanité humaine. *Philippe De Comines* , et la foule des historiens qui l' ont suivi, prétendent que la guerre contre les suisses, si fatale au duc de Bourgogne, fut excitée pour une charette de peaux de mouton. Le plus léger sujet de querelle produit une guerre quand on a envie de la faire : mais il y avait déjà longtems que *Louis Xi* animait les suisses contre le duc de Bourgogne, et qu' on avait commis beaucoup d' hostilités de part et d' autre avant l' aventure de la charette : il est très-sûr que l' ambition de *Charles* était l' unique sujet de la guerre. Il n' y avait alors que huit cantons suisses. Fribourg, Soleurre, Schafhouse et Appenzel n' étaient pas encor entrés dans l' union. Bâle, ville impériale, que sa situation sur le Rhin rendait puissante et riche, ne faisait pas partie de cette république naissante connuë seulement par sa pauvreté, sa simplicité et sa valeur. Les députés de Berne vinrent remontrer à cet ambitieux, que tout leur pays ne valait pas les éperons

p268

de ses chevaliers. Ces bernois ne se mirent point à genoux ; ils parlèrent avec humilité, et se défendirent avec courage. La gendarmerie du duc couverte d' or fut battuë et mise deux fois dans la plus grande dérouté, par ces hommes simples, qui furent étonnés des richesses trouvées dans le camp des vaincus.

Aurait-on prévu, lorsque le plus gros diamant de l' Europe pris par un suisse à la bataille de Granson fut vendu au général pour un écu, aurait-on prévu alors qu' il y aurait un jour en Suisse des villes aussi belles et opulentes que l' était la capitale du duché de Bourgogne ? Le luxe des diamants, des étoffes d' or y fut longtemps ignoré ; et quand il a été connu, il a été prohibé : mais les solides richesses, qui consistent dans la culture de la terre, y ont été recueillies par des mains libres et victorieuses. Les commodités de la vie y ont été recherchées de nos jours. Toutes les douceurs de la société, et la saine philosophie, sans laquelle la société n' a point de charme durable, ont pénétré dans des parties de la Suisse où le climat est le plus doux, et où règne l' abondance. Enfin dans ces pays autrefois si agrestes, on est parvenu en quelques endroits à joindre la politesse d' Athènes à la simplicité de Lacédémone.

Cependant *Charles Le Téméraire* voulut se venger sur la Lorraine, et arracher au duc *René* légitime possesseur, la ville de Nanci qu' il avait déjà prise une fois. Mais ces mêmes suisses ses vainqueurs assistés de ceux de Fribourg et de

p269

Soleurre, dignes par-là d' entrer dans leur alliance, défirent encor l' usurpateur, qui paya de son sang le nom de *téméraire* que la postérité lui donne.

Ce fut alors que *Louis Xi* s' empara de l' Artois et des villes sur la Somme, du duché de Bourgogne comme d' un fief mâle, et de la ville de Besançon par droit de bienséance.

La princesse *Marie* , fille de *Charles Le Téméraire* , unique héritière de tant de provinces, se vit donc tout-d' un-coup dépouillée des deux tiers de ses états. On aurait pû joindre encor au royaume de France les dix-sept provinces qui restaient à-peu-près à cette princesse, en lui faisant épouser le fils de *Louis Xi* . Ce roi se flatta vainement d' avoir pour bru celle qu' il dépouillait : et ce grand politique manqua l' occasion d' unir au royaume la Franche-Comté et tous les Pays-Bas.

Les gantois, et le reste des flamans, plus libres alors sous leurs souverains, que les anglais mêmes ne le sont aujourd'hui sous leurs rois, destinèrent à leur princesse *Maximilien* fils de l' empereur *Frédéric Iii* .

Aujourd'hui les peuples apprennent les mariages de leurs princes, la paix et la guerre, les établissements des impôts, et toute leur destinée, par une déclaration de leurs maîtres ; il n'en était pas ainsi en Flandres. Les gantois voulurent que leur princesse épousât un allemand, et ils firent couper la tête au chancelier de *Marie* de Bourgogne, et à *Imbercourt* son chambellan, parce qu'ils négociaient pour lui

p270

donner le dauphin de France. Ces deux ministres furent exécutés aux yeux de la jeune princesse, qui demandait en vain leur grâce à ce peuple féroce.

*Maximilien* appelé par les gantois plus que par la princesse, vint conclure ce mariage comme un simple gentilhomme qui fait sa fortune avec une héritière ; sa femme fournit aux frais de son voyage, à son équipage, à son entretien. Il eut cette princesse, mais non ses états : il ne fut que le mari d'une souveraine ; et même lorsqu'après la mort de sa femme on lui donna la tutelle de son fils, lorsqu'il eut l'administration des Pays-Bas, lorsqu'il venait d'être élu roi des romains et César, les habitants de Bruges le mirent quatre mois en prison en 1488 pour avoir violé leurs privilèges. Si les princes ont abusé souvent de leur pouvoir, les peuples n'ont pas moins abusé de leurs droits.

Ce mariage de l'héritière de Bourgogne avec *Maximilien* fut la source de toutes les guerres qui ont mis pendant tant d'années la maison de France aux mains avec celle d'Autriche. C'est ce qui produisit la grandeur de *Charle-Quint* ; c'est ce qui mit l'Europe sur le point d'être asservie : et tout cela parce que les bourgeois de Gand s'étaient opiniâtrés à marier leur princesse.

p271

## CHAPITRE 82

De la chevalerie.

L'extinction de la maison de Bourgogne, le gouvernement de *Louis XI* et surtout la

nouvelle manière de faire la guerre, introduite dans toute l' Europe, contribuèrent à abolir peu à peu ce qu' on apellait la chevalerie, espèce de dignité et de confraternité, dont il ne resta plus qu' une faible image.

Cette chevalerie était un établissement guerrier qui s' était fait de lui-même parmi les seigneurs, comme les confrairies dévotes s' étaient établies parmi les bourgeois. L' anarchie et le brigandage qui désolaient l' Europe, dans le tems de la décadence de la maison de *Charlemagne* , donnèrent naissance à cette institution. Ducs, comtes, vicomtes, vidames, châtelains, étant devenus souverains dans leurs terres, tous se firent la guerre ; et au lieu de ces grandes armées de *Charles-Martel* , de *Pepin* , et de *Charlemagne* , presque toute l' Europe fut partagée en petites troupes de sept à huit-cent hommes, quelquefois de beaucoup moins. Deux ou trois bourgades composaient un petit état combattant sans cesse contre son voisin. Plus de communication entre les provinces, plus de grands chemins, plus de sureté pour les marchands, dont

p272

pourtant on ne pouvait se passer : chaque possesseur d' un dongeon les rançonnait sur la route ; beaucoup de châteaux sur les bords des rivières et aux passages des montagnes ne furent que de vraies cavernes de voleurs. On enlevait les femmes, ainsi qu' on pillait les marchands. Plusieurs seigneurs s' associèrent insensiblement pour protéger la sureté publique, et pour défendre les dames ; ils en firent voeu. Et cette institution vertueuse devint un devoir plus étroit, en devenant un acte de religion. On s' associa ainsi dans presque toutes les provinces. Chaque seigneur de grand fief tint à honneur d' être chevalier et d' entrer dans l' ordre. On établit vers l' onzième siècle des cérémonies religieuses et profanes, qui semblaient donner un nouveau caractère au récipiendaire : il jeunait, se confessait, communiait, passait une nuit tout armé : on le faisait dîner seul à une table séparée, pendant que ses parains et les dames qui devaient l' armer chevalier mangeaient à une autre ; pour lui vêtu d' une tunique blanche, il était à sa petite table, où il lui était défendu de parler, de rire, et même de manger. Le lendemain il entrait dans l' église avec son épée pendue au cou ; le prêtre le bénissait ;

ensuite il allait se mettre à genoux devant le seigneur ou la dame qui devait l' armer chevalier. Les plus qualifiés qui assistaient à la cérémonie lui chaussaient des épérons, le revêtaient d' une cuirasse, de brassards, de cuissards, de gantelets, et d' une cote de maille appelée *haubert* . Le parain qui l' installait, lui donnait trois

p273

coups de plat d' épée sur le cou au nom de Dieu, de *st Michel* et de *st George* . Depuis ce moment toutes les fois qu' il entendait la messe, il tirait son épée à l' évangile et la tenait haute. Cette installation était suivie de grandes fêtes, et souvent de tournois ; mais c' était le peuple qui les payait. Les grands seigneurs de fief imposaient une taxe sur leurs sujets pour le jour où ils armaient leurs enfans chevaliers. C' était d' ordinaire à l' âge de vingt et un ans que les jeunes gens recevaient ce titre. Ils étaient auparavant bacheliers, ce qui voulait dire bas chevaliers, ou varlets et écuyers ; et les seigneurs qui étaient en confraternité, se donnaient mutuellement leurs enfans les uns aux autres, pour être élevés loin de la maison paternelle sous le nom de varlets dans l' apprentissage de la chevalerie. Le tems des croisades fut celui de la plus grande vogue des chevaliers. Les seigneurs de fief, qui amenaient leurs vassaux sous leur bannière, furent appelés chevaliers bannerets : non que ce titre seul de chevalier leur donnât le droit de paraître en campagne avec des bannières. La puissance seule, et non la cérémonie de l' accolade, pouvait les mettre en état d' avoir des troupes sous leurs enseignes. Ils étaient bannerets en vertu de leurs fiefs, et non de la chevalerie. Jamais ce titre qui ne fut qu' une distinction introduite par l' usage et un honneur de convention, ne fut une dignité réelle dans l' état, et n' influa en rien dans la forme des gouvernements. Les élections des empereurs et des rois ne se faisaient point par des chevaliers ;

p274

il ne fallait point avoir reçu l' accolade pour entrer aux diètes de l' empire, aux parlements de

France, aux *cortes* d' Espagne. Les inféodations, les droits de ressort et de mouvance, les héritages, les loix, rien d' essentiel n' avait rapport à cette chevalerie. Les grands privilèges de cette institution consistaient dans les jeux sanglants des tournois. Il n' était pas permis ordinairement à un bachelier, à un écuyer, de jouter contre un chevalier.

Les rois voulurent être eux-mêmes armés chevaliers, mais ils n' en étaient ni plus rois ni plus puissants : ils voulaient seulement encourager la chevalerie et la valeur par leur exemple.

On portait un grand respect dans la société à ceux qui étaient chevaliers : c' est à quoi tout se réduisait.

Ensuite quand le roi *édouard iii* eut institué l' ordre de la jarretière ; *Philippe Le Bon* duc de Bourgogne, l' ordre de la toison d' or ; *Louis Xi* l' ordre de *st Michel* , d' abord aussi brillant que les deux autres, et aujourd'hui si ridiculement avili ; alors tomba l' ancienne chevalerie. Elle n' avait point de marque distinctive ; elle n' avait point de chef qui lui conférât des honneurs et des privilèges particuliers. Il n' y eut plus de chevaliers bannerets quand les rois et les grands princes eurent établi des compagnies d' ordonnance ; alors l' ancienne chevalerie ne fut plus qu' un nom. On se fit toujours un honneur de recevoir l' accolade d' un grand prince ou d' un guerrier renommé. Les seigneurs constitués en quelque dignité prirent dans leurs titres

p275

la qualité de chevalier ; et tous ceux qui faisaient profession des armes prirent celle d' écuyer.

Les ordres militaires de chevalerie, comme ceux du temple, ceux de Malthe, l' ordre teutonique et tant d' autres, sont une imitation de l' ancienne chevalerie qui joignait les cérémonies religieuses aux fonctions de la guerre. Mais cette espèce de chevalerie fut absolument différente de l' ancienne. Elle produisit en effet des ordres monastiques-militaires, fondés par les papes, possédant des bénéfices, astraits aux trois vœux des moines. De ces ordres singuliers les uns ont été de grands conquérants, les autres ont été abolis pour leurs débauches, d' autres ont subsisté avec éclat.

L' ordre teutonique fut souverain ; l' ordre

de Malthe l' est encor, et le sera longtems.  
Il n' y a guères de prince en Europe qui n' ait voulu instituer un ordre de chevalerie. Le simple titre de chevalier que les rois d' Angleterre donnent aux citoyens, sans les agréger à aucun ordre particulier, est une dérivation de la chevalerie ancienne, et bien éloignée de sa source. Sa vraie filiation ne s' est conservée que dans la cérémonie par laquelle les rois de France créent toujours chevaliers les ambassadeurs qu' on leur envoie de Venise ; et l' accolade est la seule cérémonie qu' on ait conservée dans cette installation.  
Tout cela présente un tableau bien varié ; et si l' on suit attentivement la chaîne de tous les usages de l' Europe depuis *Charlemagne* , dans le

p276

gouvernement, dans l' église, dans la guerre, dans les dignités, dans les finances, dans la société, enfin jusques dans les habillements, on ne verra qu' une vicissitude perpétuelle.

## CHAPITRE 83

Du gouvernement féodal après Louis Xi au quinzième siècle.  
Vous avez vû en Italie, en France, en Allemagne, l' anarchie se tourner en despotisme sous *Charlemagne* , et le despotisme détruit par l' anarchie sous ses descendants.  
Vous savez que c' est une erreur de penser que les fiefs n' eussent jamais été héréditaires avant les tems de *Hugues Capet* . La Normandie est une assez grande preuve du contraire. La Bavière et l' Aquitaine avaient été héréditaires avant *Charlemagne* . Presque tous les fiefs l' étaient en Italie sous les rois lombards. Du tems de *Charles Le Gros* et *le simple* , les grands officiers s' arrogèrent les droits régaliens, ainsi que quelques évêques. Mais il y avait toûjours eu des possesseurs de grandes terres, des *sires* en France, des *herren* en Allemagne, des *ricos hombres* en Espagne. Il y a toûjours eu aussi

p277

quelques grandes villes gouvernées par leurs magistrats, comme Rome, Milan, Lyon, Rheims, etc. Les limites des libertés de ces villes, celles du pouvoir des seigneurs particuliers, ont toujours changé. La force et la fortune ont toujours décidé de tout. Si les grands officiers devinrent des usurpateurs, le père de *Charlemagne* l' avait été. Ce *Pepin* , petit-fils d' un *Arnoud* précepteur de *Dagobert* et évêque de Metz, avait dépouillé la race de *Clovis*. *Hugues Capet* détrôna la postérité de *Pepin* : et les descendants de *Hugues* ne purent réunir tous les membres épars de l' ancienne monarchie française. *Louis Xi* avait porté un coup mortel en France à la puissance féodale. *Ferdinand* et *Isabelle* la combattaient dans la Castille et dans l' Arragon. Elle avait cédé en Angleterre au gouvernement mixte. Elle subsistait en Pologne sous une autre forme. Mais c' était en Allemagne qu' elle avait conservé et augmenté toute sa vigueur. Le comte de *Boulainvilliers* appelle cette constitution, *l' effort de l' esprit humain*. *Loiseau* et d' autres gens de loi l' appellent une *institution bizarre, un monstre composé de membres sans tête* . On pourrait croire que ce n' est point un puissant effort du génie, mais un effet très-naturel et très-commun de la raison et de la cupidité humaine, que les possesseurs des terres aient voulu être les maîtres chez eux. Du fond de la Moscovie aux montagnes de la Castille, tous les grands terriens eurent toujours la même idée sans se l' être communiquée : tous voulurent que ni leurs vies ni leurs biens ne dépendissent du

p278

pouvoir suprême d' un roi ; tous s' associèrent dans chaque pays contre ce pouvoir, et tous l' exercèrent autant qu' ils le purent sur leurs propres sujets. L' Europe fut ainsi gouvernée pendant plus de cinq-cent ans. Cette administration était inconnue aux grecs et aux romains. Mais elle n' est point bizarre, puisqu' elle est si universelle dans l' Europe. Elle paraît injuste en ce que le plus grand nombre des hommes est écrasé par le plus petit, et que jamais le simple citoyen ne peut s' élever que par un bouleversement général. Nulle grande ville, point de commerce, point de beaux arts sous un gouvernement purement féodal. Les villes puissantes n' ont

fleuri en Allemagne, en Flandre, qu' à l' ombre d' un peu de liberté. Car la ville de Gand, par exemple, celles de Bruges et d' Anvers, étaient bien plutôt des républiques sous la protection des ducs de Bourgogne, qu' elles n' étaient soumises à la puissance arbitraire de ces ducs. Il en était de même des villes impériales. Vous avez vû s' établir dans une grande partie de l' Europe l' anarchie féodale sous les successeurs de *Charlemagne* . Mais avant lui il y avait eu une forme plus régulière de fiefs sous les rois lombards en Italie. Les francs qui entrèrent dans les Gaules partageaient les dépouilles avec *Clovis* . Le comte de *Boulainvilliers* veut par cette raison que les seigneurs de châteaux soient tous souverains en France. Mais quel homme peut dire dans sa terre, je descends d' un conquérant des Gaules ? Et quand il serait sorti en droite ligne d' un de ces usurpateurs, les

p279

villes et les communes n' auraient-elles pas plus de droit de reprendre leur liberté, que ce franc n' en avait eu de la leur ravir ? On ne peut pas dire qu' en Allemagne la puissance féodale se soit établie par droit de conquête, ainsi qu' en Lombardie et en France. Jamais toute l' Allemagne n' a été conquise par des étrangers ; c' est cependant aujourd'hui de tous les pays de la terre le seul où la loi des fiefs subsiste véritablement. Les *boyards* de Russie ont leurs sujets, mais ils sont sujets eux-mêmes, et ils ne composent point un corps comme les princes allemands. Les kans des tartares, les princes de Valachie et de Moldavie, sont de véritables seigneurs féodaux qui relèvent du sultan turc. Mais ils sont déposés par un ordre du divan, au lieu que les seigneurs allemands ne peuvent l' être que par un jugement de toute la nation. Les nobles polonais sont plus égaux entre eux, que les possesseurs des terres en Allemagne, et ce n' est pas là encor l' administration des fiefs. Il n' y a point d' arrière-vassaux en Pologne. Un noble n' y est pas sujet d' un autre noble comme en Allemagne. La Pologne est une république aristocratique, où le peuple est esclave. La loi féodale subsiste en Italie d' une manière différente. Tout est réputé fief de l' empire en Lombardie, et c' est encor une source d' incertitudes ; car les empereurs n' ont été

dominateurs suprêmes de ces fiefs qu' en qualité de rois d' Italie, de successeurs des rois lombards. Or certainement une diète de Ratisbonne n' est pas roi d' Italie. Mais qu' est-il arrivé ?

p280

La liberté germanique ayant prévalu sur l' autorité impériale en Allemagne, l' empire étant devenu une chose différente de l' empereur, les fiefs italiens se sont dits vassaux de l' empire et non de l' empereur. Ainsi une administration féodale est devenue dépendante d' une autre administration féodale. Le fief de Naples est encor d' une espèce toute différente. C' est un hommage que le fort a rendu au faible ; c' est une cérémonie que l' usage a conservé.

Tout a été fief dans l' Europe, et les loix de fief étaient partout différentes. Que la branche mâle de Bourgogne s' éteigne, le roi *Louis Xi* se croit en droit d' hériter de cet état. Que la branche de Saxe ou de Bavière eût manqué, l' empereur n' eût pas été en droit de s' emparer de ces provinces. Le pape pourrait encor moins prendre pour lui le royaume de Naples à l' extinction d' une maison régnante. La force, l' usage, les conventions donnent de tels droits. La force les donna en effet à *Louis Xi* car il restait un prince de la maison de Bourgogne, un comte de Névers descendant de l' institué ; et ce prince n' osa pas seulement réclamer ses droits.

Il était encor fort douteux que *Marie* de Bourgogne ne dût pas succéder à son père. La donation de la Bourgogne par le roi *Jean* portait que les *héritiers succéderaient* ; et une fille est héritière.

La question des fiefs masculins et féminins, le droit d' hommage lige, ou d' hommage simple, l' embarras où se trouvaient des seigneurs vassaux de deux suzerains à la fois pour des terres différentes, ou vassaux de suzerains qui se disputaient

p281

le domaine suprême ; mille difficultés pareilles firent naître de ces procès que la guerre seule peut juger. Les fortunes des simples citoyens furent encor souvent plus malheureuses.

Quel état pour un cultivateur que de se trouver sujet d' un seigneur, qui est lui-même sujet d' un autre dépendant encor d' un troisième ! Il faut qu' il plaide devant tous ces tribunaux, et il perd son bien avant d' avoir pû obtenir un jugement définitif. Il est sûr que ce ne sont pas les peuples qui ont de leur gré choisi cette forme de gouvernement. Il n' y a de pays digne d' être habité par des hommes que ceux où toutes les conditions sont également soumises aux loix.

## CHAPITRE 84

De Charles Viii et de l' état de l' Europe, quand il entreprit la conquête de Naples. *Louis Xi* laissa son fils *Charles Viii* enfant de quatorze ans, faible de corps, et sans aucune culture dans l' esprit, maître du plus beau et du plus puissant royaume de l' Europe. Mais il lui laissa une guerre civile, compagne presque inséparable des minorités. Le roi à la vérité n' était point mineur par la loi de *Charles V*

p282

mais il l' était par celle de la nature. Sa soeur aînée *Anne* , femme du duc de Bourbon *Beaujeu* , eut le gouvernement par le testament de son père, et on prétend qu' elle en était digne. *Louis* duc d' Orléans premier prince du sang, qui fut depuis ce même roi *Louis Xii* dont la mémoire est si chère, commença par être le fléau de l' état, dont il devint depuis le père. D' un côté sa qualité de premier prince du sang, loin de lui donner aucun droit au gouvernement, ne lui eût pas même donné le pas sur les pairs plus anciens que lui. De l' autre il semblait toujours étrange qu' une femme, que la loi déclare incapable du trône, régnât pourtant sous un autre nom. *Louis* duc d' Orléans ambitieux (car les plus vertueux le sont) fit la guerre civile au roi son maître pour être son tuteur. Le parlement de Paris vit alors quel crédit il pouvait un jour avoir dans les minorités. Le duc d' Orléans vint s' adresser aux chambres assemblées, pour avoir un arrêt qui changeât le gouvernement. *La Vaquerie* , homme de loi, premier président, répondit que ni les finances, ni le gouvernement de l' état ne regardent point le parlement, mais bien les états généraux,

lesquels le parlement ne représente pas.  
On voit par cette réponse que Paris alors  
était tranquille, et que le parlement était dans  
les intérêts de Madame *De Beaujeu* . La  
guerre civile se fit dans les provinces, et  
surtout en Bretagne, où le vieux duc *François*  
*li* prit le parti du duc d'Orléans. On  
donna la bataille près de St Aubin en Bretagne.  
Il faut remarquer que

p283

dans l'armée des bretons et du duc d'Orléans,  
il y avait quatre à cinq-cent anglais malgré les  
troubles qui épuisaient alors l'Angleterre. Quand  
il s'agit d'attaquer la France, rarement les  
anglais ont été neutres. *Louis De La*  
*Trimouille* grand général battit l'armée des  
révoltés, et prit prisonnier le duc d'Orléans  
leur chef, qui depuis fut son souverain. On peut  
le compter pour le troisième des rois capétiens  
pris en combattant, et ce ne fut pas le dernier.  
Le duc d'Orléans fut enfermé près de trois ans  
dans la tour de Bourges, jusqu'à ce que *Charles*  
*Viii* l'alla délivrer lui-même. Les moeurs des  
français étaient bien plus douces que celles des  
anglais, qui dans le même tems tourmentés chez eux  
par les guerres civiles, faisaient périr  
d'ordinaire par la main des bourreaux leurs ennemis  
vaincus.

La paix et la grandeur de la France furent  
cimentées par le mariage de *Charles Viii* qui  
força enfin le vieux duc de Bretagne à lui  
donner sa fille et ses états. La princesse *Anne*  
de Bretagne, l'une des belles personnes de son  
tems, aimait le duc d'Orléans jeune encor et plein  
de graces. Ainsi par cette guerre civile il avait  
perdu sa liberté et sa maîtresse.

Les mariages des princes font dans l'Europe  
le destin des peuples. Le roi *Charles Viii* qui  
avait pû du tems de son père épouser *Marie*  
l'héritière de Bourgogne, pouvait encor épouser  
la fille de cette *Marie* , et du roi des  
romains *Maximilien* ; et *Maximilien* de  
son côté, veuf de *Marie* de Bourgogne, s'était  
flatté

p284

avec raison d' obtenir *Anne* de Bretagne. Il l' avait même épousée par procureur ; et le comte *de Nassau* avait au nom du roi des romains mis une jambe dans le lit de la princesse, selon l' usage de ces tems. Mais le roi de France n' en conclut pas moins son mariage. Il eut la princesse, et pour dot la Bretagne, qui depuis a été réduite en province de France.

La France alors était au comble de la gloire. Il fallait autant de fautes qu' on en fit, pour qu' elle ne fût pas l' arbitre de l' Europe. On se souvient comment le dernier comte de Provence donna par son testament cet état à *Louis Xi* . Ce comte en qui finit la maison d' Anjou, prenait le titre de roi des deux Siciles, que sa maison avait perduës toutes deux depuis longtems. Il communique ce titre à *Louis Xi* en lui donnant réellement la Provence. *Charles Viii* voulut ne pas porter un vain titre, et tout fut bientôt préparé pour la conquête de Naples et pour dominer dans toute l' Italie. Il faut se représenter ici en quel état était l' Europe au tems de ces événemens vers la fin du quinzième siècle.

p285

## CHAPITRE 85

état de l' Europe à la fin du quinzième siècle. L' empereur *Frédéric Iii* de la maison d' Autriche venait de mourir. Il avait laissé l' empire à son fils *Maximilien* élu de son vivant roi des romains. Mais ces rois des romains n' avaient plus aucun pouvoir en Italie. Celui qu' on leur laissait dans l' Allemagne n' était guères au-dessus de la puissance du doge à Venise ; et la maison d' Autriche était encor bien loin d' être redoutable. En vain l' on montre à Vienne cette épitaphe : *ci git Frédéric Iii empereur pieux, auguste, souverain de la chrétienté, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, archiduc d' Autriche etc.* elle ne sert qu' à faire voir la vanité des inscriptions. Il n' eut jamais rien de la Hongrie que la couronne ornée de quelques pierreries, qu' il garda toujours dans son cabinet, sans les renvoyer ni à son pupille *Ladislav* qui en était roi, ni à ceux que les hongrois élurent ensuite, et qui combattirent contre les turcs. Il

possédait à peine la moitié de la province d' Autriche ; ses cousins avaient le reste ; et quant au titre de souverain de la chrétienté, il est aisé de voir s' il le méritait. Son fils *Maximilien* avait outre les domaines de son père, le gouvernement

p286

des états de *Marie* de Bourgogne sa femme, mais qu' il ne régissait qu' au nom de *Philippe Le Beau* son fils. Au reste on sait qu' on l' appelait *Massimiliano pochi danari* , surnom qui ne désignait pas un puissant prince.

L' Angleterre encor presque sauvage, après avoir été longtems déchirée par les guerres civiles de la *rose blanche* et de la *rose rouge* ; ainsi que nous le verrons incessamment, commençait à peine à respirer sous son roi *Henri Vii* qui à l' exemple de *Louis Xi* abaissait les barons et favorisait le peuple.

De l' Espagne.

*du malheureux règne d' Henri Iv surnommé l' impuissant, d' Isabelle et de Ferdinand. prise de Grenade. Persécution contre les juifs et contre les maures.*

en Espagne les princes chrétiens avaient toujours été divisés. La race de *Henri Transtamare* , bâtard usurpateur, (puisqu' il faut appeler les choses par leur nom) régnait toujours en Castille, et une usurpation d' un genre plus singulier fut la source de la grandeur espagnole.

*Henri Iv* un des descendants de *Transtamare* , qui commença son malheureux règne en 1454

p287

était énervé par les voluptés. Il n' y a jamais eu de cour entièrement livrée à la débauche, sans qu' il y ait eu des révolutions, ou du moins des séditions. Sa femme *Dona Juana* , que j' apelle ainsi pour la distinguer et de sa fille *Jeanne* et des autres princesses de ce nom, fille d' un roi de Portugal, ne couvrait ses galanteries d' aucun voile. Peu de femmes dans leurs amours eurent moins de respect pour les bienséances. Le roi *Don Henri Iv* passait

ses jours avec les amants de sa femme, ceux-ci avec les maîtresses du roi. Tous ensemble donnaient aux espagnols l' exemple de la plus grande mollesse et de la plus effrenée débauche. Le gouvernement étant si faible, les mécontents, qui sont toujours le plus grand nombre en tout tems et en tout pays, devinrent très-forts en Castille. Ce royaume était gouverné comme la France, l' Angleterre, l' Allemagne, et tous les états monarchiques de l' Europe l' avaient été si longtems. Les vassaux partageaient l' autorité. Les évêques n' étaient point princes souverains comme en Allemagne ; mais ils étaient seigneurs et grands vassaux ainsi qu' en France.

Un archevêque de Toléde nommé *Carillo* , et plusieurs autres évêques, se mirent à la tête de la faction contre le roi. On vit renaître en Espagne les mêmes désordres qui affligèrent la France sous *Louis Le Débonnaire* , qui troublèrent l' Allemagne sous tant d' empereurs, que nous verrons reparaître encor en France sous *Henri Iii* et désoler l' Angleterre sous *Charles I* .

Les rebelles devenus puissants déposèrent leur

p288

roi en effigie. Jamais on ne s' était avisé jusques-là d' une pareille cérémonie. On dressa un vaste théâtre dans la plaine d' Avila. Une mauvaise statue de bois représentant *Don Henri* , couverte des habits et des ornements royaux, fut élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut prononcée à la statue. L' archevêque de Toléde lui ôta la couronne, un autre l' épée, un autre le sceptre, et un jeune frère de *Henri* nommé *Alphonse* fut déclaré roi sur ce même échafaut. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune prince à qui les conjurés avaient donné le royaume, ne mit pas fin à ces troubles. L' archevêque et son parti déclarèrent le roi impuissant dans le tems qu' il était entouré de maîtresses ; et par une procédure inouïe dans tous les états ils prononcèrent que sa fille *Jeanne* était bâtarde, et née d' adultère. Plusieurs grands prétendaient à la royauté ; mais les rebelles se résolurent à reconnaître *Isabelle* soeur du roi âgée de dix-sept ans, plutôt que de se soumettre à un de leurs égaux ; aimant mieux déchirer l' état au nom d' une jeune princesse encor sans crédit, que de se donner un

maître.

L' archevêque ayant donc fait la guerre à son roi au nom de l' infant, la continua au nom de l' infante ; et le roi ne put enfin sortir de tant de troubles et demeurer sur le trône que par un des plus honteux traités que jamais souverain ait signés. Il reconnut sa soeur *Isabelle* pour sa seule héritière légitime, au mépris des droits

p289

de sa propre fille *Jeanne* ; et les révoltés lui laissèrent le nom de roi à ce prix. Il fallait, pour consommer leur ouvrage, donner à la jeune *Isabelle* un mari qui fût en état de soutenir son parti. Ils jettèrent les yeux sur *Ferdinand* héritier d' Arragon, prince à peu près de l' âge d' *Isabelle* . L' archevêque les maria en secret ; et ce mariage fait sous des auspices si funestes, fut pourtant la source de la grandeur de l' Espagne. Il renouvella d' abord les dissensions, les guerres civiles, les traités frauduleux, les fausses réunions qui augmentent les haines. *Henri* après un de ces raccommodements fut attaqué d' un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ses ennemis réconciliés, et mourut bientôt après. En vain il laissa son royaume en mourant à *Jeanne* sa fille. En vain il jura qu' elle était légitime. Ni ses sermens au lit de la mort, ni ceux de sa femme, ne purent prévaloir contre le parti d' *Isabelle* et de *Ferdinand* surnommé depuis *le catholique* , roi d' Arragon et de Sicile. Ils vivaient ensemble, non comme deux époux dont les biens sont communs sous les ordres du mari, mais comme deux monarques étroitement alliés. Ils ne s' aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l' un de l' autre dans l' administration, la reine encor plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes : mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion

p290

et de pieté à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de

Castille *Jeanne* ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, *Don Alphonse* son oncle, qui voulait l' épouser, arma en sa faveur. Mais la conclusion de tant d' efforts, et de tant de troubles, fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. *Isabelle* et *Ferdinand* formèrent une puissance telle que l' Espagne n' en avait point encor vuë depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes maures n' avaient plus que le royaume de Grenade, et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l' Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts de subjuguier l' autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième siècle perdu l' Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les maures d' Espagne. Le roi de Grenade *Alboacen* vit son neveu *Boabdilla* revolté contre lui. *Ferdinand le catholique* ne manqua pas de fomenter cette guerre civile et de soutenir le neveu contre l' oncle pour les affaiblir tous l' un par l' autre. Bientôt après la mort d' *Alboacen* , il attaqua avec les forces de la Castille et de l' Arragon son allié *Boabdilla* . Il en couta six années de tems pour conquérir le royaume mahométan. Enfin la ville de Grenade fut assiégée. Le siège dura huit mois. La reine *Isabelle* y vint jouir de son triomphe. Le roi *Boabdilla* se rendit à des conditions qui marquaient

p291

qu' il eût pû encor se défendre : car il fut stipulé qu' on ne toucherait ni aux biens ni aux loix, ni à la liberté, ni à la religion des maures : que leurs prisonniers même seraient rendus sans rançon, et que les juifs compris dans le traité jouiraient des mêmes privilèges. *Boabdilla* sortit à ce prix de sa capitale, et alla remettre les clefs à *Ferdinand* et *Isabelle* , qui le traitèrent en roi pour la dernière fois.

Les contemporains ont écrit qu' il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville bâtie par les mahométans depuis près de cinq-cent ans, peuplée, opulente, ornée de ce vaste palais des rois maures dans lequel étaient les plus beaux bains de l' Europe, et dont

plusieurs salles voutées étaient soutenues sur cent colonnes d' albâtre. Le luxe qu' il regrettait fut probablement l' instrument de sa perte. Il alla finir sa vie en Afrique.

*Ferdinand* fut regardé dans l' Europe comme le vengeur de la religion et le restaurateur de la patrie. Il fut dès-lors appelé roi d' Espagne. En effet maître de la Castille par sa femme, de Grenade par ses armes, et de l' Arragon par sa naissance, il ne lui manquait que la Navarre, qu' il envahit dans la suite. Il avait de grands démêlés avec la France pour la Cerdagne et le Roussillon engagés à *Louis Xi* . On peut juger si étant roi de Sicile, il voyait d' un oeil jaloux *Charles Viii* prêt d' aller en Italie déposséder la maison d' Arragon établie sur le trône de Naples.

Nous verrons bientôt éclore les fruits d' une jalousie si naturelle. Mais avant de considérer

p292

les querelles des rois, vous voulez toujours observer le sort des peuples. Vous voyez, que *Ferdinand* et *Isabelle* ne trouvèrent pas l' Espagne dans l' état où elle fut depuis sous *Charles-Quint* et sous *Philippe li* . Ce mélange d' anciens visigoths, de vandales, d' africains, de juifs et d' aborigènes, dévastait depuis longtems la terre qu' ils se disputaient ; elle n' était fertile que sous les mains mahométanes. Les maures vaincus étaient devenus les fermiers des vainqueurs, et les espagnols chrétiens ne subsistaient que du travail de leurs anciens ennemis. Point de manufacture chez les chrétiens d' Espagne, point de commerce ; très-peu d' usage même des choses les plus nécessaires à la vie : presque point de meubles, nulle hotellerie dans les grands chemins, nulle commodité dans les villes : le linge fin y fut très longtems ignoré, et le linge grossier assez rare. Tout leur commerce intérieur et extérieur se faisait par les juifs devenus nécessaires à une nation qui ne savait que combattre.

Lorsque vers la fin du quinzième siècle, dans l' an 1492 on voulut rechercher la source de la misère espagnole, on trouva que les juifs avaient attiré à eux tout l' argent du pays par le commerce et par l' usure. On comptait en Espagne plus de cent-cinquante-mille hommes de cette nation étrangère si odieuse et si nécessaire. Beaucoup de grands-seigneurs, auxquels il ne

restait que des titres, s' alliaient à des familles juives, et réparaient par ces mariages ce que leur prodigalité leur avait coûté ; ils en faisaient d' autant

p293

moins scrupule que depuis longtemps les maures et les chrétiens s' alliaient souvent ensemble. On agita dans le conseil de *Ferdinand* et d' *Isabelle* comment on pourrait se délivrer de la tyrannie sourde des juifs, après avoir abattu celle des vainqueurs arabes. On prit enfin en 1492 le parti de les chasser et de les dépouiller. On ne leur donna que six mois pour vendre leurs effets, qu' ils furent obligés de donner au plus bas prix. On leur défendit sous peine de la vie d' emporter avec eux ni or, ni argent, ni pierreries. Il sortit d' Espagne trente-mille familles juives, ce qui fait cent-cinquante mille personnes à cinq par famille. Les uns se retirèrent en Afrique, les autres en Portugal et en France, plusieurs revinrent feignant de s' être faits chrétiens. On les avait chassés pour s' emparer de leurs richesses, on les reçut parce qu' ils en rapportaient ; et c' est contre eux principalement que fut établi le tribunal de l' inquisition, afin qu' au moindre acte de leur religion, on pût juridiquement leur arracher leurs biens et la vie. On ne traite point ainsi dans les Indes les baniens, qui y sont précisément ce que les juifs sont en Europe, séparés de tous les peuples par une religion aussi ancienne que les annales du monde, unis avec eux par la nécessité du commerce dont ils sont les facteurs, et aussi riches que les juifs le sont parmi nous. Ces baniens ne sont haïs ni des mahométans, ni des chrétiens, ni des payens ; et les juifs sont en horreur à tous les peuples chez lesquels ils sont admis. Quelques espagnols ont prétendu que cette nation

p294

commençait à être redoutable. Elle était pernicieuse par ses profits sur les espagnols ; mais n' étant point guerrière, elle n' était point à craindre. On feignait de s' allarmer de la vanité que tiraient les juifs d' être établis sur les côtes

méridionales de ce royaume longtems avant les chrétiens. Il est vrai qu' ils avaient passé en Andalousie de tems immémorial. Ils envelopaient cette vérité de fables ridicules, telles qu' en a toujours débité ce peuple, chez qui les gens de bon sens ne s' appliquent qu' au négoce, et où le rabinisme est abandonné à ceux qui ne peuvent mieux faire. Les rabins espagnols avaient beaucoup écrit pour prouver qu' une colonie de juifs avait fleuri sur les côtes du tems de *Salomon* , et que l' ancienne Bétique payait un tribut à ce troisième roi de la Palestine. Ils mirent en oeuvre de fausses médailles, de fausses inscriptions. Cette espèce de fourberie, jointe aux autres plus essentielles qu' on leur reprochait, ne contribua pas peu à leur disgrâce. C' est depuis ce tems qu' on distingua en Espagne et en Portugal les anciens chrétiens et les nouveaux, les familles dans lesquelles il était entré des filles mahométanes, et celles dans lesquelles il en était entré de juives. Cependant le profit passager que le gouvernement tira de la violence faite à ce peuple usurier, le priva bientôt du revenu certain que les juifs payaient auparavant au fisc royal. Cette disette se fit sentir jusqu' au tems où l' on recueillit les trésors du nouveau monde. On y remédia autant que l' on put par des bulles. Celle

p295

de la *cruzade* donnée en 1509 par *Jules II* produisit plus au gouvernement que l' impôt sur les juifs. Chaque particulier est obligé d' acheter cette bulle, pour avoir le droit de manger de la viande en carême, et les vendredis et samedis de l' année. Tous ceux qui vont à confesse, ne peuvent recevoir l' absolution sans montrer cette bulle au prêtre. On inventa encor depuis la *bulle de composition* , en vertu de laquelle il est permis de garder le bien qu' on a volé, pourvû que l' on n' en connaisse pas le maître. De telles superstitions sont bien aussi fortes que celles qu' on reproche aux hébreux. La sottise, la folie, et les vices font partout une partie du revenu public. La formule de l' absolution qu' on donne à ceux qui ont acheté cette bulle, n' est pas indigne de ce tableau général des coûtumes et des moeurs des hommes : *par l' autorité de Dieu tout-puissant, ... etc. .* La reine *Isabelle* , ou plutôt le cardinal

*Ximenès* , traita depuis les mahométans comme les juifs ; on en força un très-grand nombre à se faire chrétiens, malgré la capitulation de Grenade, et on les brula quand ils retournèrent à leur religion. Autant de musulmans que de juifs se réfugièrent en Afrique, sans qu' on pût plaindre ni ces arabes qui avaient si longtems subjugué l' Espagne, ni ces hébreux qui l' avaient plus longtems pillée.

p296

Les portugais sortaient alors de l' obscurité ; et malgré toute l' ignorance de ces tems-là, ils commençaient à mériter alors une gloire aussi durable que l' univers, par le changement du commerce du monde, qui fut bientôt le fruit de leurs découvertes. Ce fut cette nation qui navigea la première des nations modernes sur l' océan Atlantique. Elle n' a dû qu' à elle seule le passage du cap de Bonne-Espérance, au lieu que les espagnols dûrent à des étrangers la découverte de l' Amérique. Mais c' est à un seul homme, à l' infant *Don Henri* , que les portugais furent redevables de la grande entreprise contre laquelle ils murmurèrent d' abord. Il ne s' est fait rien de grand dans le monde que par le génie et la fermeté d' un seul homme qui lutte contre les préjugés de la multitude.

Le Portugal était occupé de ses grandes navigations et de ses succès en Afrique ; il ne prenait aucune part aux événemens de l' Italie qui allarmaient le reste de l' Europe.

De l' Italie.

Des montagnes du Dauphiné au fond de l' Italie, voici quelles étaient les puissances, les intérêts, et les moeurs des nations.

L' état de la Savoie moins étendu qu' aujourd'hui, n' ayant même ni le Montferrat ni Saluce, manquant d' argent et de commerce, n' était pas regardé comme une barrière. Ses souverains étaient attachés à la maison de France, qui depuis

p297

peu dans leur minorité avait disposé du gouvernement ; et les passages des Alpes étaient ouverts.

On descend du Piémont dans le Milanais, le

pays le plus fertile de l' Italie citérieure. C' était encor, ainsi que la Savoie, une principauté de l' empire, mais principauté puissante, très-indépendante alors d' un empire faible. Après avoir appartenu aux *Viscontis* , cet état avait passé sous les loix du bâtard d' un paysan, grand-homme et fils d' un grand-homme. Ce paysan est *François Sforze* , devenu par son mérite connétable de Naples et puissant en Italie. Le bâtard son fils avait été un de ces *Condottieri* , chef de brigands disciplinés, qui louaient leurs services aux papes, aux vénitiens, aux napolitains. Il avait pris Milan vers le milieu du quinzième siècle, et s' était ensuite emparé de Gènes, qui autrefois était si florissante, et qui ayant soutenu neuf guerres contre Venise, flotait alors d' esclavage en esclavage. Elle s' était donnée aux français du tems de *Charles Vi* ; elle s' était révoltée ; elle prit ensuite le joug de *Charles Vii* en 1458 et le secoua encor. Elle voulut se donner à *Louis Xi* qui répondit qu' elle pouvait se donner au diable, et que pour lui il n' en voulait point. Ce fut alors qu' elle fut contrainte en 1464 de se livrer à ce duc de Milan *François Sforze* . *Galéas Sforze* , fils de ce bâtard, fut assassiné dans la cathédrale de Milan le jour de *st étienne* . Je raporte cette circonstance, qui ailleurs serait frivole, et qui est ici très-importante. Car les assassins prièrent *st étienne* et *st Ambroise*

p298

à haute voix, de leur donner assez de courage pour assassiner leur souverain. L' empoisonnement, l' assassinat, joints à la superstition, caractérisaient alors les peuples de l' Italie. Ils savaient se venger et ne savaient guères se battre. On trouvait beaucoup d' empoisonneurs et peu de soldats. Le fils de ce malheureux, *Galéas Marie*, encor enfant, succéda au duché de Milan sous la tutelle de sa mère et du chancelier *Simonetta* . Mais son oncle, que nous apellons *Ludovic Sforze* , ou *Louis Le Maure* , chassa la mère, fit mourir le chancelier, et bientôt après empoisonna son neveu. C' était ce *Louis Le Maure* , qui négociait avec *Charles Viii* pour faire descendre les français en Italie. La Toscane, pays moins fertile, était au

Milanais ce que l' Attique avait été à la Béotie. Car depuis un siècle Florence se signalait, comme on a vû, par le commerce et par les beaux arts. Les *Médicis* étaient à la tête de cette nation polie. Aucune maison dans le monde n' a jamais acquis la puissance par des titres si justes. Elle l' obtint à force de bienfaits et de vertus. *Cosme De Medicis* , né en mille-trois-cent-quatre-vingt-neuf, simple citoyen de Florence, vécut sans rechercher de grands titres ; mais il acquit par le commerce des richesses comparables à celles des plus grands rois de son tems. Il s' en servit pour secourir les pauvres, pour se faire des amis parmi les riches en leur prêtant son bien, pour orner sa patrie d' édifices, pour apeller à Florence les savans grecs chassés de Constantinople. Ses conseils

p299

furent pendant trente années les loix de sa république. Ses bienfaits furent ses principales intrigues, et ce sont toujours les plus sûres. On vit après sa mort par ses papiers qu' il avait prêté à ses compatriotes des sommes immenses, dont il n' avait jamais exigé le moindre payement. Il mourut regretté de ses ennemis mêmes. Florence d' un commun consentement orna son tombeau du nom de père de la patrie, titre qu' aucun des rois qui ont passé en revue, n' avait pû obtenir. Sa réputation valut à ses descendans la principale autorité dans la Toscane. Son fils l' administra sous le nom de *gonfalonier* . Ses deux petits-fils, *Laurent* et *Julien* , maitres de la république, furent assassinés dans une église par des conjurés, au moment où on élevait l' hostie. *Julien* en mourut ; *Laurent* échapa. Le gouvernement des florentins ressemblait à celui des athéniens, comme leur génie. Il était tantôt aristocratique, tantôt populaire, et on n' y craignait rien tant que la tyrannie. *Cosme De Medicis* pouvait être comparé à *Pisistrate* , qui malgré son pouvoir fut mis au nombre des sages. Les fils de ce *Cosme* eurent le sort des enfans de *Pisistrate* assassinés par *Harmodius* et *Aristogiton* . *Laurent* échapa aux meurtriers comme un des enfans de *Pisistrate* , et vengea comme lui la mort de son frère. Mais ce qu' on n' avait point vu dans Athènes, et ce qu' on vit à Florence, c' est que les chefs de la religion entrèrent dans

cette conspiration sanguinaire. Le pape *Sixte Iv* la prépara, l' archevêque de Pise l' excita.

p300

Les florentins la punirent par les suplices des citoyens coupables ; et l' archevêque même fut pendu aux fenêtrés du palais public. *Laurent* vengé par ses concitoyens s' en fit aimer le reste de sa vie. On le surnomma le *père des musés* , titre qui ne vaut pas celui de *père de la patrie* , mais qui annonce qu' il l' était en effet. C' était une chose aussi admirable qu' éloignée de nos moeurs, de voir ce citoyen, qui faisait toujours le commerce, vendre d' une main les denrées du levant, et soutenir de l' autre le fardeau de la république ; entretenir des facteurs, et recevoir des ambassadeurs ; résister au pape, faire la guerre et la paix, être l' oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des spectacles au peuple et accueillir tous les savants grecs de Constantinople. Son fils *Pierre* avait la principale autorité dans Florence du tems de l' expédition des français, mais avec bien moins de crédit que ses prédécesseurs et ses descendans. De l' état du pape.

L' état du pape n' était pas ce qu' il est aujourd'hui ; encor moins ce qu' il aurait dû être, si la cour de Rome avait pû profiter des donations qu' on croit que *Charlemagne* avait faites, et de celles que la comtesse *Mathilde* fit réellement. La maison de *Gonzague* était en possession de Mantouë, dont elle faisait hommage à l' empire. Divers seigneurs jouïssaient en paix, sous les

p301

noms de vicaires de l' empire ou de l' église, des belles terres qu' ont aujourd'hui les papes. Pérouse était à la maison des *Bailloni* : les *Bentivoglio* avaient Bologne : les *Polentini* Ravenne : les *Manfredi* Faenza : les *Sforces* Pezaro : les *Rimario* possédaient Imola et Forli : la maison d' *Este* régnaît depuis longtems à Ferrare : les *Pics* à la Mirandole : les barons romains étaient encor très-puissants dans Rome ; on les apellait les *menottes* des papes.

Les *Colonne*s et les *Ursins* , les *Conti* , les *Savelli* , premiers barons, et possesseurs anciens des plus considérables domaines, partageaient l' état romain par leurs querelles continuelles, semblables aux seigneurs qui s' étaient fait la guerre en France et en Allemagne dans les tems de faiblesse. Le peuple romain assidu aux processions, et demandant à grands cris des indulgences plénières à ses papes, se soulevait souvent à leur mort, pillait leur palais, était prêt de jeter leur corps dans le Tibre. C' est ce qu' on vit surtout à la mort d' *Innocent VIII* . Après lui fut élu l' espagnol *Roderico Borgia*, *Alexandre VI* homme dont la mémoire a été rendue exécration par les cris de l' Europe entière, et par la plume de tous les historiens. Les protestans qui dans les siècles suivans s' élevèrent contre l' église, chargèrent encor la mesure des iniquités de ce pontife. Nous verrons si on lui a imputé trop de crimes. Son exaltation fait bien connaître les moeurs et l' esprit de son siècle, qui ne ressemble en rien au nôtre. Les cardinaux qui l' élurent, savaient qu' il élevait cinq

p302

enfants nés de son commerce avec *Vanoza* . Ils devaient prévoir que tous les biens, les honneurs, l' autorité seraient entre les mains de cette famille. Cependant ils le choisirent pour maître. Les chefs des factions du conclave vendirent pour de modiques sommes leurs intérêts, et ceux de l' Italie.

De Venise.

Venise des bords du lac de Côme étendait ses domaines en terre-ferme jusqu' au milieu de la Dalmatie. Les ottomans lui avaient arraché presque tout ce qu' elle avait autrefois envahi en Grèce sur les empereurs chrétiens, mais il lui restait la grande isle de Crète, et elle s' était approprié celle de Chypre en 1437 par la donation de la dernière reine fille de *Marco Cornaro* vénitien. Mais la ville de Venise par son industrie, valait seule et Crète, et Chypre, et tous ses domaines en terre-ferme. L' or des nations coulait chez elle par tous les canaux du commerce ; tous les princes italiens craignaient Venise, et elle craignait l' irruption des français.

De tous les gouvernements de l' Europe, celui de Venise était le seul réglé, stable, et uniforme. Il n' avait qu' un vice radical, qui n' en

était pas un aux yeux du sénat, c' est qu' il manquait un contrepoids à la puissance patricienne, et un encouragement aux plébeïens. Le mérite

p303

ne put jamais dans Venise élever un simple citoyen, comme dans l' ancienne Rome. La beauté du gouvernement d' Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la législation, consiste dans ce contrepoids, et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en est digne.

De Naples.

Pour les napolitains, toujours faibles, et remuans, incapables de se gouverner eux-mêmes, de se donner un roi, et de souffrir celui qu' ils avaient, ils étaient au premier qui arrivait chez eux avec une armée.

Le vieux roi *Fernando* régnait à Naples. Il était bâtard de la maison d' Arragon. La bâtardise n' excluait point alors du trône. C' était une race bâtarde qui régnait en Castille : c' était encor la race bâtarde de Don *Pedro le sévère* qui était sur le trône de Portugal. *Fernando* régnant à ce titre dans Naples avait reçu l' investiture du pape au préjudice des héritiers de la maison d' *Anjou* qui réclamaient leurs droits. Mais il n' était aimé ni du pape son suzerain, ni de ses sujets. Il mourut en 1494 laissant une famille infortunée, à qui *Charles VIII* ravit le trône sans pouvoir le garder, et qu' il persécuta pour son propre malheur.

## CHAPITRE 86

p304

De la conquête de Naples.

*de Zizim frère de Bajazet li du pape*

*Alexandre Vi etc. .*

*Charles VIII* , son conseil, ses jeunes courtisans, étaient si enivrés du projet de conquérir le royaume de Naples, qu' on rendit à *Maximilien* la Franche-Comté et l' Artois, partie des dépouilles de sa femme, et qu' on remit la Cerdagne et le Roussillon à *Ferdinand le*

*catholique* , auquel on fit encor une remise de trois cent mille écus qu' il devait, à condition qu' il ne troublerait point la conquête. On ne faisait pas réflexion que douze villages qui joignent un état, valent mieux qu' un royaume à quatre cent lieuës de chez soi. On faisait encor une autre faute ; on se fiait au roi *catholique* . Enfin *Charles VIII* descend en Italie. Il n' avait pour une telle entreprise que seize-cent hommes d' armes, qui avec leurs archers composaient un corps de bataille de cinq-mille cavaliers pesamment armés, deux cent gentilshommes de sa garde, cinq-cent cavaliers armés à la légère, six mille fantassins français, et six-mille

p305

suisse, avec si peu d' argent, qu' il était obligé d' en emprunter sur les chemins, et de mettre en gage les pierreries que lui prêta la duchesse de Savoie. Sa marche cependant imprima partout l' épouvante et la soumission. Les italiens étaient étonnés de voir cette grosse artillerie trainée par des chevaux, eux qui ne connaissaient que de petites coulevrines de cuivre trainées par des boeufs. La gendarmerie italienne était composée de spadassins qui se louaient fort cher pour un tems limité à ces *Condottieri* , lesquels se louaient encor plus cher aux princes qui achetaient leur dangereux service. Ces chefs prenaient des noms faits pour intimider la populace. L' un s' apellait *taille-cuisse* , l' autre *fier-à-bras* , ou *fracasse* , ou *sacripend* . Chacun d' eux craignait de perdre ses hommes : ils poussaient leurs ennemis dans les batailles et ne les frappaient pas. Ceux qui perdaient le champ, étaient les vaincus. Il y avait beaucoup plus de sang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes des villes, dans les conspirations, que dans les combats. *Machiavel* rapporte que dans une bataille de ces tems-là, il n' y eut de morts qu' un cavalier étouffé dans la presse. Une guerre sérieuse les effraya tous, et aucun n' osa paraître. Le pape *Alexandre VI* , les vénitiens, le duc de Milan *Louis Le Maure* , qui avait apellé le roi en Italie, voulurent le traverser dès qu' il y fut. *Pierre De Médicis* contraint d' implorer sa protection, fut chassé de la république pour l' avoir demandée, et se retira dans Venise, d' où il n' osa sortir, malgré la bienveillance

du roi, craignant plus les vengeances secrètes de son pays qu' assuré de l' apui des français. Le roi entre à Florence en maître. Il délivre la ville de Sienne du joug des toscans, qui bientôt après la remirent en servitude. Il marche à Rome, où *Alexandre Vi* négociait en vain contre lui. Il y fait son entrée en conquérant. Le pape réfugié dans le chateau st Ange vit les canons de France tournés contre ces faibles murailles. Il demanda grace.

Il ne lui en coûta guères qu' un chapeau de cardinal pour fléchir le roi. *Brissonnet* , de président des comptes devenu archevêque, conseilla cet accommodement qui lui valut la pourpre. Un roi est souvent bien servi par ses sujets quand ils sont cardinaux, mais rarement quand ils veulent l' être. Le confesseur du roi entra encor dans l' intrigue. *Charles* , dont l' intérêt était de déposer le pape, lui pardonna et s' en repentit. Jamais pape n' avait plus mérité l' indignation d' un roi chrétien. Lui et les vénitiens s' étaient adressés à *Bajazet li* sultan des turcs, fils et successeur de *Mahomet li* pour les aider à chasser *Charles Viii* d' Italie. Il fut avéré que le pape avait envoyé un nonce nommé *Bozzo* à la porte, et on en conclut que le prix de l' union du sultan et du pontife, était un de ces meurtres atroces dont on commence à sentir quelque horreur aujourd'hui dans le serrail même de Constantinople. Le pape par un enchainement d' événemens extraordinaires avait entre ses mains *Zizim* ou *Gem* frère de *Bajazet* . Voici comment ce fils

de *Mahomet li* était tombé entre les mains du pape. *Zizim* chéri des turcs avait disputé l' empire à *Bajazet* qui en était haï. Mais malgré les vœux des peuples il avait été vaincu. Dans sa disgrâce il eut recours aux chevaliers de *Rhodes* , qui sont aujourd'hui les chevaliers de *Malthe* , auxquels il avait envoyé un ambassadeur. On le reçut d' abord comme un prince à qui on devait l' hospitalité, et qui pouvait être utile ; mais bientôt après on le traita en prisonnier. *Bajazet* payait quarante-mille sequins par an aux chevaliers, pour ne pas laisser

retourner *Zizim* en Turquie. Les chevaliers le menèrent en France dans une de leurs commanderies du Poitou, appelée *le bourgneuf*. *Charles VIII* reçut à la fois un ambassadeur de *Bajazet* et un nonce du pape *Innocent VIII* prédécesseur d' *Alexandre* , au sujet de ce précieux captif. Le sultan le redemandait ; le pape voulait l' avoir comme un gage de la sureté de l' Italie contre les turcs. *Charles* envoya *Zizim* au pape. Le pontife le reçut avec toute la splendeur que le maître de Rome pouvait affecter avec le frère du maître de Constantinople. On voulut l' obliger à baiser les pieds du pape. Mais *Bosso* , témoin oculaire, assure que le turc rejetta cet abaissement avec indignation. *Paul Jove* dit qu' *Alexandre VI* par un traité avec le sultan marchandait la mort de *Zizim* . Le roi de France, qui dans des projets trop vastes, assuré de la conquête de Naples, se flattait d' être redoutable à *Bajazet* , voulut avoir ce frère malheureux. Le pape, selon *Paul Jove* , le livra

p308

empoisonné. Il resta indécis si le poison avait été donné par un domestique du pape, ou par un ministre secret du grand seigneur. Mais on divulgua que *Bajazet* avait promis trois-cent-mille ducats au pape, pour la tête de son frère.

Le prince *Démétrius Cantémir* dit que selon les annales turques le barbier de *Zizim* lui coupa la gorge, et que ce barbier fut grand-vizir pour récompense. Il n' est pas probable qu' on ait fait ministre et général un barbier. Si *Zizim* avait été ainsi assassiné, le roi *Charles VIII* qui renvoya son corps à son frère, aurait sçu ce genre de mort ; les contemporains en auraient parlé. Le prince *Cantémir* , et ceux qui accusent *Alexandre VI* peuvent se tromper également. La haine qu' on portait à ce pontife lui imputa tous les crimes qu' il pouvait commettre.

Le pape ayant juré de ne plus inquiéter le roi dans sa conquête, sortit de sa prison, et reparut en pontife sur le théâtre du vatican. Là dans un consistoire public, le roi vint prêter ce qu' on appelle hommage d' obédience, assisté de *Jean De Gannai* , premier président du parlement de Paris, qui semblait devoir être ailleurs qu' à cette cérémonie. Le roi baisa les pieds de celui que deux jours auparavant il voulait

faire condamner comme un criminel ; et pour achever la scène, il servit la messe d' *Alexandre Vi. Guichardin* auteur contemporain très acrédité assure que dans l' église le roi se plaça au-dessous du doyen des cardinaux. Il ne faut donc pas tant s' étonner que le cardinal de *Bouillon* , doyen du sacré collège, ait de nos jours,

p309

en s' appuyant de ces anciens usages, écrit à *Louis Xiv. Je vai prendre la première place du monde chrétien après la suprême. Charlemagne* s' était fait déclarer dans Rome empereur d' occident ; *Charles Viii* y fut déclaré empereur d' orient, mais d' une manière bien différente. Un *paléologue* , neveu de celui qui avait perdu l' empire et la vie, céda très-inutilement à *Charles Viii* et à ses successeurs un empire qu' on ne pouvait plus recouvrer. Après cette cérémonie, *Charles* s' avança au royaume de Naples. *Alphonse li* nouveau roi de ce pays, haï de ses sujets comme son père, et intimidé par l' aproche des français, donna au monde l' exemple d' une lâcheté nouvelle. Il s' enfuit secrètement à Messine, et se fit moine chez les *olivétains* . Son fils *Fernando* , devenu roi, ne put rétablir les affaires, que l' abdication de son père faisait voir désespérées. Abandonné bientôt des napolitains, il leur remit leur serment de fidélité ; après quoi il se retira dans la petite isle d' Ischia, située à quelques milles de Naples. *Charles* maître du royaume, et arbitre de l' Italie, entra dans Naples en vainqueur sans avoir presque combattu. Il prit les titres prématurés d' *Auguste* et d' *empereur* . Mais dans ce tems-là même presque toute l' Europe travaillait sourdement à lui faire perdre la couronne de Naples. Le pape, les vénitiens, le duc de Milan, *Louis Le Maure*, l' empereur *Maximilien*, *Ferdinand* d' Arragon, *Isabelle* de Castille, se liguèrent ensemble. Il fallait avoir prévu cette ligue et pouvoir

p310

la combattre. Il repartit pour la France cinq mois après l' avoir quittée. Tel fut, ou son aveuglement, ou son mépris pour les napolitains, ou plutôt son impuissance, qu' il ne laissa que quatre à cinq-mille français pour conserver sa conquête.

Dans son retour auprès de Plaisance, vers le village de Fornoue, rendu célèbre par cette journée, il trouve l' armée des confédérés forte d' environ trente mille hommes. Il n' en avait que huit-mille. S' il était battu, il perdait la liberté ou la vie : s' il battait, il ne gagnait que l' avantage de la retraite. On vit alors ce qu' il eût fait dans cette expédition, si la prudence avait secondé le courage. Les italiens ne tinrent pas longtems devant lui. Il ne perdit pas deux-cent hommes. Les alliés en perdirent quatre-mille. Tel est d' ordinaire l' avantage d' une troupe aguerrie qui combat avec son roi contre une multitude mercénaire. Les vénitiens comptèrent pour une victoire d' avoir dans ce combat pillé quelques bagages du roi. On porta sa tente en triomphe dans Venise. *Charles VIII* ne vainquit que pour s' en retourner en France, laissant encor la moitié de sa petite armée près de Novarre dans le Milanais, où le duc d' Orléans fut bientôt assiégé.

Les ligués pouvaient encor l' attaquer avec un grand avantage ; mais ils n' osèrent. Nous ne pouvons résister, disaient-ils, *alla furia francese* . Les français firent précisément en Italie ce que les anglais avaient fait en France ; ils vainquirent en petit nombre, et ils perdirent leurs conquêtes.

p311

Quand le roi fut à Turin, on fut bien étonné de voir un camérier du pape *Alexandre VI* qui ordonna au roi de France de retirer ses troupes du Milanais et de Naples, et de venir rendre compte de sa conduite au st père, sous peine d' excommunication. Cette bravade n' eût été qu' un sujet de plaisanterie, si d' ailleurs la conduite du pape n' eût pas été un sujet de plainte très-sérieux.

Le roi revint en France, et fut aussi négligent à conserver ses conquêtes qu' il avait été prompt à les faire. *Frédéric* oncle de *Fernando* , ce roi de Naples détrôné, devenu roi titulaire après la mort de *Fernando* , reprit en un mois tout son royaume, assisté de

*Gonsalve* de Cordouë surnommé *le grand capitaine* , que *Ferdinand* d' Arragon surnommé *le catholique* envoya pour lors à son secours.

Le duc d' Orléans, qui régna bientôt après, fut trop heureux qu' on le laissât sortir de Navarre. Enfin de ce torrent qui avait inondé l' Italie, il ne resta nul vestige : et *Charles Viii* dont la gloire avait passé si vite, mourut sans enfans à l' âge de près de vingt-huit ans, laissant à *Louïs Xii* son premier exemple à suivre, et ses fautes à réparer.

## CHAPITRE 87

p312

De Savonarole.

Avant de voir comment *Louis Xii* soutint ses droits sur l' Italie, ce que devint tout ce beau pays agité de tant de factions, et disputé par tant de puissances, et comment les papes formèrent l' état qu' ils possèdent aujourd'hui, on doit quelque attention à un fait extraordinaire qui exerçait alors la crédulité de l' Europe, et qui étalait ce que peut le fanatisme.

Il y avait à Florence un dominicain nommé *Jérôme Savonarole* . C' était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu' ils peuvent gouverner les peuples, et un de ces théologiens qui ayant expliqué l' apocalypse pensent être devenus prophètes. Il dirigeait, il prêchait, il confessait, il écrivait : et dans une ville libre, pleine nécessairement de factions, il voulait être à la tête d' un parti. Dès que les principaux citoyens de Florence surent que *Charles Viii* méditait sa descente en Italie, il la prédit, et le peuple le crut inspiré. Il déclama contre le pape *Alexandre Vi* ; il encouragea ceux de ses compatriotes qui persécutaient les *Médicis* , et qui répandirent le sang des amis de cette maison. Jamais homme n' avait eu plus de crédit à Florence sur le commun peuple. Il était devenu une espèce de tribun, en faisant

p313

recevoir les artisans dans la magistrature. Le pape et les *Médicis* se servirent contre *Savonarole* des mêmes armes qu' il employait ; ils envoyèrent un franciscain prêcher contre lui. L' ordre de *st François* haïssait celui de *st Dominique* plus que les *guelfes* ne haïssaient les *gibelins* . Le cordelier réussit à rendre le dominicain odieux. Les deux ordres se déchaînèrent l' un contre l' autre. Enfin un dominicain s' offrit à passer à travers un bucher pour prouver la sainteté de *Savonarole* . Un cordelier proposa aussi-tôt la même épreuve pour prouver que *Savonarole* était un scélérat. Le peuple avide d' un tel spectacle en pressa l' exécution. Le magistrat fut contraint de l' ordonner. Tous les esprits étaient encor remplis de l' ancienne fable de cet *Aldobrandin* surnommé *petrus igneus* , qui dans le onzième siècle avait passé et repassé sur des charbons ardents au milieu de deux buchers ; et les partisans de *Savonarole* ne doutaient pas que Dieu ne fit pour un jacobin ce qu' il avait fait pour un bénédictin. La faction contraire en espérait autant pour le cordelier. On alluma les feux. Les champions comparurent en présence d' une foule innombrable. Mais quand ils virent tous deux de sang froid les buchers en flamme, tous deux tremblèrent ; et leur peur commune leur suggéra une commune évasion. Le dominicain ne voulut entrer dans le bucher que l' hostie à la main. Le cordelier prétendit que c' était une clause qui n' était pas dans les conventions. Tous deux s' obstinèrent, et s' aidant ainsi l' un l' autre à sortir d' un

p314

mauvais pas, ils ne donnèrent point l' affreuse comédie qu' ils avaient préparée. Le peuple alors soulevé par le parti des cordeliers voulut saisir *Savonarole* . Les magistrats ordonnèrent à ce moine de sortir de Florence. Mais quoiqu' il eût contre lui le pape, la faction des *Médicis* et le peuple, il refusa d' obéir. Il fut pris et appliqué sept fois à la question. L' extrait de ses dépositions porte qu' il avoua qu' il était un faux prophète, un fourbe qui abusait du secret des confessions, et de celles que lui révélaient ses frères. Pouvait-il ne pas avouer qu' il était un imposteur ? Un inspiré qui cabale, n' est-il pas convaincu d' être un fourbe ? Peut-être était-il encor plus fanatique. L' imagination humaine est capable de réunir ces deux excès qui

semblent s' exclure. Si la justice seule l' eût condamné, la prison, la pénitence auraient suffi ; mais l' esprit de parti s' en mêla. On le condamna lui et deux dominicains à mourir dans les flammes qu' ils s' étaient vantés d' affronter. Ils furent étranglés avant d' être jettés au feu. Ceux du parti de *Savonarole* ne manquèrent pas de lui attribuer des miracles, dernière ressource des adhérents d' un chef malheureux. N' oublions pas qu' *Alexandre Vi* lui envoya, dès qu' il fut condamné, une indulgence plénière.

p315

## CHAPITRE 88

De Pic De La Mirandole.

Si l' aventure de *Savonarole* fait voir quelle était encor la superstition, les thèses du jeune prince de la Mirandole nous montrent en quel état étaient les sciences. C' est à Florence et à Rome, chez les peuples alors les plus ingénieux de la terre, que se passent ces deux scènes différentes. Il est aisé d' en conclure quelles ténèbres étaient répandues ailleurs, et avec quelle lenteur la raison humaine se forme. C' est toujours une preuve de la supériorité des italiens dans ces tems-là, que *Jean François Pic De La Mirandole* , prince souverain, ait été dès sa plus tendre jeunesse un prodige d' étude et de mémoire. Il eût été dans nôtre tems un prodige de véritable érudition. Le goût des sciences fut si fort en lui, qu' à la fin il renonça à sa principauté, et se retira à Florence, où il mourut en 1494 le même jour que *Charles Viii* fit son entrée dans cette ville. On dit qu' à l' âge de dix-huit ans il savait vingt-deux langues. Cela n' est certainement pas dans le cours ordinaire de la nature. Il n' y a point de langue qui ne demande environ une année pour la bien savoir. Quiconque dans une si grande jeunesse en sait vingt-deux, peut être soupçonné de les savoir bien

p316

mal, ou plutôt il en sait les élémens, ce qui est ne rien savoir.

Il est encor plus extraordinaire que ce prince ayant étudié tant de langues ait pû à vingt-quatre ans soutenir à Rome des thèses sur tous les objets des sciences, sans en excepter une seule. On trouve à la tête de ses ouvrages quatorze-cent conclusions générales sur lesquelles il offrit de disputer. Un peu d'éléments de géométrie et de la sphère étaient dans cette étude immense la seule chose qui méritait ses peines. Tout le reste ne sert qu' à faire voir l' esprit du tems. C' est *la somme de st Thomas* , c' est le précis des ouvrages d' *Albert* surnommé *le grand* , c' est un mélange de la théologie avec le péripatetisme. On y voit qu' un ange est infini *secundum quid* : les animaux et les plantes naissent d' une *corruption animée par la vertu productive* . Tout est dans ce goût. C' est ce qu' on aprenait dans toutes les universités. Des milliers d' écoliers se remplissaient la tête de ces chimères, et fréquentaient jusqu' à quarante ans les écoles où on les enseignait. On ne savait pas mieux dans le reste de la terre. Ceux qui gouvernaient le monde, étaient bien excusables alors de mépriser les sciences, et *Pic De La Mirandole* bien malheureux d' avoir consumé sa vie et abrégé ses jours dans ces graves démences. Ceux qui nés avec un vrai génie cultivé par la lecture des bons auteurs romains avaient échapé aux ténèbres de cette érudition, étaient depuis *Le Dante* et *Pétrarque* en très-petit nombre. Leurs ouvrages convenaient davantage aux

p317

princes, aux hommes d' état, aux femmes, aux seigneurs, qui ne cherchent dans la lecture qu' un délassement agréable ; et ils devaient être plus propres au prince *De La Mirandole* que les compilations d' *Albert Le Grand* . Mais la passion de la science universelle l' emportait ; et cette science universelle consistait à savoir par coeur sur chaque matière quelques mots qui ne donnaient aucune idée. Il est difficile de comprendre comment les mêmes hommes qui raisonnent si juste et si finement sur les affaires du monde et sur leurs intérêts, ont pû se payer de paroles inintelligibles dans presque tout le reste. La raison en est, qu' on veut paraître instruit plutôt que de s' instruire ; et quand des maîtres d' erreur ont plié nôtre ame dans nôtre jeunesse, nous ne faisons pas même d' efforts

pour la redresser ; nous en faisons au contraire pour la courber encore. De là vient que tant d'hommes pleins de sagacité, et même de génie, sont paitris d'erreurs populaires.

*Pic De La Mirandole* écrivit à la vérité contre l'astrologie judiciaire ; mais il ne faut pas s'y méprendre, c'était contre l'astrologie pratiquée de son tems. Il en admettait une autre, et c'était l'ancienne, la véritable, qui, disait-il, était négligée.

Il dit dans sa première proposition, que la *magie, telle qu'elle est aujourd'hui, et que l'église condamne, n'est point fondée sur la vérité, puisqu'elle dépend des puissances ennemies de la vérité*. On voit par ces paroles mêmes, toutes contradictoires qu'elles sont, qu'il admettait la *magie* comme

p318

une *oeuvre des démons*, et c'était le sentiment reçu. Aussi il assûre, qu'il n'y a aucune vertu dans le ciel et sur la terre qu'un magicien ne puisse faire agir ; et il prouve que les paroles sont efficaces en *magie*, parce que Dieu s'est servi de la parole pour arranger le monde. Ces thèses firent beaucoup plus de bruit, et eurent plus d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de *Newton*, et les vérités aprofondies par *Locke*. Le pape *Innocent Viii* fit censurer treize propositions de toute cette grande doctrine. Ces censures ressemblaient aux décisions de ces indiens qui condamnaient l'opinion que la terre est soutenue par un dragon, parce que, disaient-ils, elle ne peut être soutenue que par un éléphant. *Pic De La Mirandole* fit son apologie ; il s'y plaint de ses censeurs. Il dit qu'un d'eux s'emporta violemment contre *la cabale*. *Mais savez-vous*, lui dit le jeune prince, *ce que veut dire ce mot de cabale ? Belle demande !* répondit le théologien ; *ne sait-on pas que c'était un hérétique qui écrivit contre Jésus-Christ ?*

Enfin il falut que le pape *Alexandre Vi* qui au moins avait le mérite de mépriser ces disputes, lui envoyât une absolution. Il est remarquable, qu'il traita de même *Pic De La Mirandole* et *Savonarole*.

p319

## CHAPITRE 89

Du pape Alexandre Vi et du roi Louis Xii.  
Le pape *Alexandre Vi* avait alors deux grands objets, celui de joindre au domaine de Rome tant de terres qu' on prétendait en avoir été démembrées, et celui de donner une couronne à son fils *César Borgia* . Le scandale de sa conduite ne lui ôtait rien de son autorité. On ne vit point le peuple se révolter contre lui dans Rome. Il était accusé par la voix publique d' abuser de sa propre fille *Lucrèce* , qu' il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier *Alfonse D' Arragon* , pour la donner enfin à l' héritier de la maison d' *Este* . Ces noces furent célébrées au vatican, par la plus infame réjouissance que la débauche ait jamais inventée et qui ait effrayé la pudeur. Cinquante courtisanes nues dansèrent devant cette famille incestueuse, et des prix furent donnés aux mouvements les plus lascifs. Les enfans de ce pape, le duc de *Gandie* , et *César De Borgia* alors diacre, archevêque de Valence en Espagne et cardinal, avaient passé publiquement pour se disputer les faveurs de leur soeur *Lucrèce* . Le duc de *Gandie* fut assassiné dans Rome. On en soupçonna *César De Borgia* .

p320

Le mobilier des cardinaux appartenait après leur mort au pontife, et il y avait de fortes présomptions qu' on avait hâté la mort de plus d' un cardinal dont on avait voulu hériter. Cependant le peuple romain était obéissant, et toutes les puissances recherchaient *Alexandre Vi* . *Louis Xii* roi de France, successeur de *Charles Viii* s' empressa plus qu' aucun autre à s' allier avec ce pontife. Il en avait plus d' une raison. Il voulait se séparer, par un divorce, de sa femme fille de *Louis Xi* avec laquelle il avait consommé son mariage, et qui avait vécu avec lui vingt-deux années, mais sans en avoir d' enfans. Nul droit, hors le droit naturel, ne pouvait autoriser ce divorce ; mais le dégoût et la politique le rendait nécessaire. *Anne De Bretagne* , veuve de *Charles Viii* conservait pour *Louis Xii* l' inclination qu' elle

avait sentie pour le duc d'Orléans ; et s'il ne l'épousait pas, la Bretagne échappait à la France. C'était un usage ancien, mais dangereux, de s'adresser à Rome, soit pour se marier avec ses parentes, soit pour répudier sa femme. Car de tels mariages, ou de tels divorces étant souvent nécessaires à l'état, la tranquillité d'un royaume dépendait donc de la manière de penser d'un pape souvent ennemi de ce royaume.

L'autre raison qui liait *Louis XII* avec *Alexandre VI* c'était ce droit funeste qu'on voulait faire valoir sur les états d'Italie.

*Louis XII* revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ses grand-mères une soeur d'un *Visconti*, lequel avait eu cette principauté. On lui

p321

opposait la prescription et l'investiture que l'empereur *Maximilien* avait donnée à *Louis Le Maire*, dont même cet empereur avait épousé la nièce.

Le droit public féodal toujours incertain ne pouvait être interprété que par la loi du plus fort. Ce duché de Milan, cet ancien royaume des lombards, était un fief de l'empire. On n'avait point décidé si ce fief était mâle ou femelle, si les filles devaient en hériter. L'ayeule de *Louis XII* fille d'un *Visconti* duc de Milan, n'avait eu par son contract de mariage que le comté d'Ast. Ce contract de mariage fut la source des malheurs de l'Italie, des disgrâces de *Louis XII* et des malheurs de *François I*.

Presque tous les états d'Italie ont flotté ainsi dans l'incertitude, ne pouvant ni être libres, ni décider à quel maître ils devaient appartenir.

Les droits de *Louis XII* sur Naples étaient les mêmes que ceux de *Charles VIII*.

Le bâtard du pape, *César De Borgia*, fut chargé d'apporter en France la bulle du divorce, et de négocier avec le roi sur tous ces projets de conquête. *Borgia* ne partit de Rome, qu'après être assuré du duché de Valentinois, d'une compagnie de cent hommes d'armes et d'une pension de vingt-mille livres que lui donnait *Louis XII* avec promesse de faire épouser à cet archevêque la soeur du roi de Navarre. *César Borgia*, tout diacre et archevêque qu'il était, passa donc à l'état séculier, et son père le pape donna en même temps dispense à son fils et au roi de France ; à l'un pour quitter l'église, à l'autre pour

quitter sa femme. On fut bientôt d' accord. *Louis XII* prépara une nouvelle descente en Italie.

Il avait pour lui les vénitiens, qui devaient partager une partie des dépouilles du Milanais. Ils avaient déjà pris le Bressan et le pays de Bergame : ils voulaient au moins le Crémonois, sur lequel ils n' avaient pas plus de droit que sur Constantinople.

L' empereur *Maximilien* , qui eût dû défendre le duc de Milan son beau-père et son vassal contre la France son ennemie naturelle, n' était alors en état de défendre personne. Il se soutenait à peine contre les suisses, qui achevaient d' ôter à la maison d' Autriche ce qui lui restait dans leur pays. *Maximilien* joua donc en cette conjoncture le rôle forcé de l' indifférence.

*Louis XII* termina tranquillement quelques discussions avec le fils de cet empereur, *Philippe Le Beau*, père de *Charles-Quint* , maître des Pays-Bas ; et ce *Philippe Le Beau* rendit hommage en personne à la France pour les comtés de Flandres et d' Artois. Le chancelier *Gui De Rochefort* reçut dans Arras cet hommage. Il était assis et couvert, tenant entre ses mains les mains jointes du prince, qui découvert, sans armes et sans ceinture prononça ces mots : *je fais hommage à monsieur le roi pour mes pairies de Flandres et d' Artois etc.*

*Louis XII* ayant d' ailleurs renouvelé les traités de *Charles VIII* avec l' Angleterre, assuré de tous côtés, du moins pour un tems, fait passer les Alpes à son armée. Il est à remarquer qu' en entreprenant cette guerre, loin d' augmenter les

impôts, il les diminua ; et que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de père du peuple. Mais il vendit plusieurs offices qu' on nomme royaux, et surtout ceux des finances. N' eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis, que d' introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père ? Cet usage de mettre des emplois à l' encan venait d' Italie : on a vendu longtems à Rome les places de la chambre apostolique, et ce n' est que de nos jours que les papes ont aboli cette coutume.

L'armée que *Louis XII* envoya au-delà des Alpes, n'était guères plus forte que celle avec laquelle *Charles VIII* avait conquis Naples. Mais ce qui doit paraître étrange, c'est que *Louis Le Maire*, simple duc de Milan, de Parme et de Plaisance, et seigneur de Gènes, avait une armée tout aussi considérable que le roi de France.

On vit encor ce que pouvait *la furia francese* contre la sagacité italienne. L'armée du roi s'empara en vingt jours de l'état de Milan et de celui de Gènes, tandis que les vénitiens occupèrent le Crémonois.

*Louis XII* après avoir pris ces belles provinces par ses généraux, fit son entrée dans Milan ; il y reçut les députés de tous les états d'Italie en homme qui était leur arbitre. Mais à peine fut-il retourné à Lyon, que la négligence qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux français le Milanais, comme ils avaient perdu

p324

Naples. *Louis Le Maire* dans ce rétablissement passager, payait un ducat d'or pour chaque tête de français qu'on lui portait. Alors *Louis XII* fit un nouvel effort. *Louis De La Trimouille* va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais. Les suisses qui depuis *Charles VIII* faisaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée française, et dans la milanaise. Il est remarquable que les ducs de Milan furent les premiers princes qui prirent des suisses à leur solde. *Marie Sforze* avait donné cet exemple aux souverains. Quelques capitaines de cette nation, si ressemblante jusqu'alors aux anciens lacédémoniens, par la liberté, l'égalité, la pauvreté et le courage, flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novarre le duc de Milan, qui leur avait confié sa personne préférablement aux italiens. Mais loin de mériter cette confiance, ils composèrent avec les français. Tout ce que *Louis Le Maire* put en obtenir, ce fut de sortir avec eux habillé à la suisse, une hallebarde à la main. Il parut ainsi à travers les hayes des soldats français : mais ceux qui l'avaient vendu, le firent bientôt reconnaître. Il est pris, conduit à Pierre-En-Cise, de-là dans la même tour de Bourges où *Louis XII* lui-même avait été en prison ; enfin, transféré à

Loches, où il vécut encor dix années, non dans une cage de fer, comme on le croit communément, mais servi avec distinction et se promenant

p325

les dernières années à cinq lieuës du château.

*Louis Xii* maître du Milanais et de Gènes, veut encor avoir Naples ; mais il devait craindre ce même *Ferdinand le catholique* qui en avait déjà chassé les français.

Ainsi qu' il s' était uni avec les vénitiens pour conquérir le Milanais dont ils partagèrent les dépouilles, il s' unit avec *Ferdinand* pour conquérir Naples. Le roi catholique alors aima mieux dépouiller sa maison que la secourir. Il partagea par un traité avec la France, ce royaume où régnait *Frédéric* le dernier roi de la branche bâtarde d' Arragon. Le roi catholique retient pour lui la Pouille et la Calabre. Le reste est destiné pour la France. Le pape *Alexandre Vi* allié de *Louis Xii* entre dans cette conjuration contre un monarque innocent son feudataire, et donne aux deux rois l' investiture qu' il avait donnée au roi de Naples. Le roi catholique envoie ce même général *Consalve* de Cordoue à Naples, sous prétexte de défendre son parent, et en effet pour l' accabler. Les français arrivent par mer et par terre. Les napolitains n' étaient point dans l' habitude de combattre pour leurs rois.

L' infortuné monarque trahi par son parent, pressé par les armes françaises, dénué de toute ressource, aima mieux se remettre dans les mains de *Louis Xii* qu' il crut généreux, que dans celles du roi catholique, qui le traitait avec tant de perfidie. Il demande aux français un passeport pour sortir de son royaume. Il vient

p326

en France avec cinq galères, et là il reçoit une pension du roi de cent-vingt-mille livres de nôtre monnoie d' aujourd'hui. étrange destinée pour un souverain !

*Louis Xii* avait donc tout à la fois un duc de Milan prisonnier, un roi de Naples suivant sa cour et son pensionnaire. La république de Gènes était une de ses provinces. Le royaume

peu chargé d'impôts, était un des plus florissants de la terre. Il lui manquait seulement l'industrie du commerce et la gloire des beaux arts, qui étaient, comme nous le verrons, le partage de l'Italie.

p327

## CHAPITRE 90

Attentats de la famille d'Alexandre Vi et de César De Borgia.

*suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand le catholique. mort du pape.*

*Alexandre VI* faisait alors en petit ce que *Louis XII* exécutait en grand. Il conquérait les fiefs de la Romagne, par les mains de son fils. Tout était destiné à l'agrandissement de ce fils ; mais il n'en jouit guères. Il travaillait sans y penser pour le domaine ecclésiastique.

Il n'y eut ni violence, ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélératesse que *César Borgia* ne mît en usage. Il employa, pour envahir huit ou dix petites villes, et pour se défaire de quelques petits seigneurs, plus d'art que les *Alexandres*, les *Genzis*, les *Tamerlans*, les *Mahomets*, n'en mirent à subjuguier une grande partie de la terre. On vendit des indulgences

p328

pour avoir une armée. Le cardinal *Bembo* assure que dans les seuls domaines de Venise on en vendit pour près de seize-cent marcs d'or. On imposa le dixième sur tous les revenus ecclésiastiques, sous prétexte d'une guerre contre les turcs : et il ne s'agissait que d'une petite guerre aux portes de Rome.

D'abord on saisit les places des *Colonna* et des *Savelli* auprès de Rome. *Borgia* emporta par force et par adresse Forli, Faenza, Rimini, Imola, Piombino ; et dans ces conquêtes, la perfidie, l'assassinat, l'empoisonnement font une partie de ses armes. Il demande au nom du pape des troupes et de l'artillerie au duc d'Urbin.

Il s' en sert contre le duc d' Urbin même, et lui ravit son duché. Il attire dans une conférence le seigneur de la ville de Camerino. Il le fait étrangler avec ses deux fils. Il engage par les plus grands sermens quatre seigneurs, le duc de *Gravina*, *Oliverotto*, *Pagolo*, *Vitelli* , à venir traiter avec lui auprès de *Sinigaglia* . L' embuscade était préparée. Il fait massacrer impitoyablement *Vitelli* et *Oliverotto* . Pourrait-on penser que *Vitelli* en expirant suppliât son assassin d' obtenir pour lui auprès du pape son père, une indulgence à l' article de la mort ? C' est pourtant ce que disent les contemporains. Rien ne montre mieux la faiblesse humaine et le pouvoir de l' opinion. Si *César Borgia* fût mort avant *Alexandre Vi* du poison qu' on prétend qu' ils préparèrent à des cardinaux et qu' ils bûrent l' un et l' autre, il ne faudrait pas s' étonner que *Borgia* en mourant eût demandé une indulgence plénière

p329

au pontife son père.  
*Alexandre Vi* dans le même tems se saisissait des amis de ces infortunés et les faisait étrangler au château st Ange. Ce qui est déplorable, c' est que *Louis Xii* père de son peuple, favorisait en Italie ces barbaries du pape. Il lui abandonnait le sang de ses victimes pour être secondé par lui dans sa conquête de Naples. Ce qu' on appelle la politique, l' intérêt d' état, le rendit injuste en faveur d' *Alexandre Vi* . Quelle politique, quel intérêt d' état, de seconder les violences d' un homme qui le trahit bientôt après !  
La destinée des français, qui était de conquérir Naples, était aussi d' en être chassés. *Ferdinand le catholique* , qui avait trompé le dernier roi de Naples son parent, ne fut pas plus fidèle à *Louis Xii* . Il fut bientôt d' accord avec *Alexandre Vi* pour ôter au roi de France son partage.  
*Consalve De Cordoué* , qui mérita si bien le titre de *grand capitaine* , et non de *vertueux* , lui qui disait que la toile d' honneur doit être grossièrement tissuë, trompa d' abord les français, et ensuite les vainquit. Il me semble qu' il y a eu souvent dans les généraux français beaucoup plus de ce courage que l' honneur inspire, que de cet art nécessaire dans les grandes affaires.  
Le duc de *Némours* , ce descendant de

*Clovis* , qui commandait les français, appella *Consalve* en duel. *Consalve* répondit en battant plusieurs fois son armée, et surtout à Cérignole dans la pouille où *Némours* fut tué avec

p330

quatre mille français. Il ne périt, dit-on, que neuf espagnols dans cette bataille ; preuve évidente que *Consalve* avait choisi un poste avantageux, que *Némours* avait manqué de prudence, et qu' il n' avait que des troupes découragées. En vain le fameux chevalier *Bayard* soutint seul sur un pont étroit l' effort de deux-cent ennemis qui l' attaquaient. Cet effort de valeur fut glorieux et inutile.

Ce fut dans cette guerre qu' on trouva une nouvelle manière d' exterminer les hommes. *Pierre De Navarre* , soldat de fortune, et grand général espagnol, inventa les mines, dont les français éprouvèrent les premiers effets.

La France cependant était alors si puissante, que *Louis Xii* put mettre à la fois trois armées en campagne, et une flotte en mer. De ces trois armées, l' une fut destinée pour Naples, les deux autres pour le Roussillon et pour Fontarabie. Mais aucune de ces armées ne fit de progrès, et celle de Naples fut bientôt entièrement dissipée, tant on oposa une mauvaise conduite à celle du *grand capitaine* . Enfin *Louis Xii* perdit sa part du royaume de Naples sans retour.

Bientôt après l' Italie fut delivrée d' *Alexandre Vi* et de son fils. Tous les historiens se plaisent à transmettre à la postérité que ce pape mourut du poison qu' il avait destiné dans un festin à plusieurs cardinaux ; trépas digne en effet de sa vie. Mais le fait est bien peu vraisemblable. On prétend que dans un besoin pressant d' argent, il voulut hériter de ces cardinaux. Mais il est prouvé que *César Borgia* emporta

p331

cent-mille ducats d' or du trésor de son père après sa mort. Le besoin n' était donc pas réel. D' ailleurs, comment se méprit-on à cette

bouteille de vin empoisonnée, qui, dit-on, donna la mort au pape, et mit son fils au bord du tombeau ? Des hommes qui ont une si longue expérience du crime, ne laissent pas lieu à une telle méprise. On ne cite personne qui en ait fait l'aveu. Il paraît donc bien difficile qu'on en fût informé. Si quand le pape mourut, cette cause de sa mort avait été sçûe, elle l'eût été par ceux-là mêmes qu'on avait voulu empoisonner. Ils n'eussent point laissé un tel crime impuni : ils n'eussent point souffert que *Borgia* s'emparât paisiblement des trésors de son père. Le peuple qui hait souvent ses maîtres, et qui a de tels maîtres en exécration, tenu dans l'esclavage sous *Alexandre*, eût éclaté à sa mort : il eût troublé la pompe funébre de ce monstre : il eût déchiré son abominable fils. Enfin le journal de la maison de *Borgia* porte que le pape âgé de soixante et douze ans fut attaqué d'une fièvre tierce, qui bientôt devint continuë et mortelle. Ce n'est pas là l'effet du poison. On ajoute que le duc de *Borgia* se fit enfermer dans le ventre d'une mule. Je voudrais bien savoir de quel venin le ventre d'une mule est l'antidote. Et comment ce *Borgia* moribond serait-il allé au vatican prendre cent-mille ducats d'or ? était-il enfermé dans sa mule quand il enleva ce trésor ? Il est vrai qu'après la mort du pape, il y eut du tumulte dans Rome. Les *Colomnes* et les *Ursins* y rentrèrent en armes. Mais c'était dans

p332

ce tumulte même qu'on eût dû accuser solennellement le père et le fils de ce crime. Enfin le pape *Jules II* mortel ennemi de cette maison, et qui eut longtems le duc en sa puissance, ne lui imputa point ce que la voix publique lui attribue.

Mais d'un autre côté pourquoi le cardinal *Bembo, Guichardin, Paul Jove, Tomasi*, et tant de contemporains s'accordent-ils dans cette étrange accusation ? D'où viennent tant de circonstances détaillées ? Pourquoi nomme-t-on l'espèce de poison dont on se servit, qui s'appellait *cantarella* ? On peut répondre qu'il n'est pas difficile d'inventer quand on accuse, et qu'il fallait colorer de quelques vraisemblances une accusation si horrible.

*Alexandre VI* laissa dans l'Europe une mémoire plus odieuse que celle des *Nérons* et des

*Caligula* , parce que la sainteté de son ministère le rendait plus coupable. Cependant c' est à lui que Rome dut sa grandeur temporelle : et ce fut lui qui mit ses successeurs en état de tenir quelquefois la balance de l' Italie. Son fils perdit tout le fruit de ses crimes que l' église recueillit. Presque toutes les villes dont il s' était emparé, se donnèrent à d' autres, dès que son père fut mort : et le pape *Jules II* le força bientôt après de lui remettre les autres. Il ne lui resta rien de toute sa funeste grandeur. Tout fut pour le st siège, à qui sa scélératesse fut plus utile que ne l' avait été l' habileté de tant de papes soutenue des armes de la religion. *Machiavel* prétend que ses mesures étaient si

p333

bien prises, qu' il devait rester maître de Rome et de tout l' état ecclésiastique après la mort de son père ; mais qu' il ne pouvait pas prévoir que lui-même serait aux portes du tombeau, dans le tems qu' *Alexandre* y descendrait. Amis, ennemis, alliés, parents, tout l' abandonna en peu de tems, ou le trahit, comme il avait trahi tout le monde. *Consalve De Cordoue* , le grand capitaine auquel il s' était confié, l' envoya prisonnier en Espagne. *Louis XII* lui ôta son duché de Valentinois et sa pension. Enfin évadé de sa prison, il se réfugia dans la Navarre. Le courage qui n' est pas une vertu, mais une qualité heureuse, commune aux scélérats et aux grands hommes, ne l' abandonna pas dans son azyle. Il ne quitta en rien son caractère ; il intrigua ; il commanda l' armée du roi de Navarre son beau-frère, dans une guerre qu' il conseilla pour déposséder les vassaux de la Navarre, comme il avait autrefois dépossédé les vassaux de l' empire et du st siège. Il fut tué les armes à la main. Sa mort fut glorieuse ; et nous voyons dans le cours de cette histoire des souverains légitimes, et des hommes vertueux, périr par la main des bourreaux.

p334

CHAPITRE 91

Suite des affaires politiques de Louis XII.  
Il eût été possible aux français de reprendre  
Naples, de même qu' ils avaient repris le  
Milanais. L' ambition du premier ministre de  
*Louis XII* fut cause que cet état fut perdu  
pour toujours. Le cardinal *Chaumont D' Amboise* ,  
archevêque de Rouen, tant loué pour n' avoir eu  
qu' un seul bénéfice, mais à qui la France qu' il  
gouvernait en maître, tenait au moins lieu d' un  
second, voulut en avoir un autre plus relevé.  
Il prétendit être pape après la mort d' *Alexandre  
VI* et on eût été forcé de l' élire, s' il eût été  
aussi politique qu' ambitieux. Il avait des trésors.  
Les troupes qui devaient aller au royaume de  
Naples étaient aux portes de Rome : mais les  
cardinaux italiens lui persuadèrent d' éloigner  
cette armée, afin que son élection en parût plus  
libre, et en fût plus valide. Il l' écarta, et alors  
le cardinal *Julien De La Rovere* fit élire  
*Pie III* qui mourut au bout de vingt-sept jours.  
Ensuite ce cardinal *Julien* , qu' on appelle  
*Jules II* fut pape lui-même. Cependant  
la saison pluvieuse empêcha les français de passer  
assez tôt le Garillan, et favorisa *Consalve De  
Cordoué* . Ainsi le cardinal d' Amboise, qui  
pourtant passe pour un homme

p335

sage, perdit à la fois la tiare pour lui, et  
Naples pour son roi.  
Une seconde faute d' un autre genre qu' on  
lui a reprochée, fut l' incompréhensible traité  
de Blois, par lequel le conseil du roi démembrait  
et détruisait d' un coup de plume la monarchie  
française. Par ce traité le roi donnait  
la seule fille qu' il eût d' *Anne* de Bretagne au  
petit-fils de l' empereur, et du roi *Ferdinand*  
d' Arragon ses deux ennemis, à ce même prince qui  
fut depuis, sous le nom de *Charles-Quint* , si  
terrible à la France et à l' Europe. Qui croirait  
que sa dot devait être composée de la Bretagne  
entière, de la Bourgogne, et qu' on abandonnait  
Milan, Gènes, sur lesquels on cédait ses droits ?  
Voilà ce que *Louis XII* ôtait à la France en  
cas qu' il mourût sans enfans mâles. On ne peut  
excuser un traité si extraordinaire, qu' en disant  
que le roi et le cardinal d' *Amboise* n' avaient  
nulle intention de le tenir, et qu' enfin  
*Ferdinand* avait accoutumé le cardinal  
d' *Amboise* à l' artifice.

Aussi les états-généraux assemblés à Tours réclamèrent contre ce projet funeste. Peut-être le roi, qui s' en repentait, eut-il l' habileté de se faire demander par la France entière ce qu' il n' osait faire de lui-même. Peut-être céda-t-il par raison aux remontrances de la nation. L' héritière d' *Anne* de Bretagne fut donc ôtée à l' héritier de la maison d' Autriche et de l' Espagne ; ainsi qu' *Anne* elle-même avait été ravie à l' empereur *Maximilien* . Elle épousa le comte d' Angoulême, qui fut depuis *François I* .  
La Bretagne

p336

deux fois unie à la France, et deux fois prête à lui échapper, lui fut incorporée ; et la Bourgogne n' en fut point démembrée. Une autre faute qu' on reproche à *Louis XII* fut de se liguier contre les vénitiens ses alliés, avec tous ses ennemis secrets. Ce fut un événement inouï jusqu' alors, que la conspiration de tant de rois contre une république, qui trois cent années auparavant était une ville de pêcheurs devenus d' illustres négocians.

## CHAPITRE 92

De la ligue de Cambrai, et quelle en fut la suite. Du pape Jules II etc.  
Le pape *Jules II* né à Savonne domaine de Gènes, voyait avec indignation sa patrie sous le joug de la France. Un effort que fit Gènes en ce tems-là pour recouvrer son ancienne liberté, avait été puni par *Louis XII* avec plus de faste que de rigueur. Il était entré dans la ville l' épée nue à la main ; il avait fait bruler en sa présence tous les privilèges de la ville. Ensuite ayant fait dresser son trône dans la grande place sur un échafaut superbe, il fit venir les génois au pied de l' échafaut, qui entendirent leur sentence à genoux. Il ne les

p337

condamna qu' à une amende de cent-mille écus d' or, et bâtit une citadelle, qu' il apella *la bride de Gènes* .

Le pape qui, comme tous ses prédécesseurs, aurait voulu chasser tous les étrangers d' Italie, cherchait à renvoyer les français au-delà des Alpes ; mais il voulait d' abord que les vénitiens s' unissent avec lui, et commençassent par lui remettre beaucoup de villes que le st siège réclamait. La plûpart de ces villes avaient été arrachées à leurs possesseurs par le duc de Valentinois *César Borgia* : et les vénitiens toujours attentifs à leurs intérêts, s' étaient emparés immédiatement après la mort *Alexandre Vi* de Rimini, de Faenza, de beaucoup de terres dans le Bolonois, dans le Ferrarois et dans le duché d' Urbin. Ils voulurent retenir leurs conquêtes. *Jules li* se servit alors contre Venise des français mêmes contre lesquels il eût voulu l' armer. Ce ne fut pas assez des français ; il fit entrer toute l' Europe dans la ligue. Il n' y avait guères de souverain qui ne pût redemander quelque territoire à cette république. L' empereur *Maximilien* avait des prétentions illimitées comme empereur : et d' ailleurs Verone, Vicence, Padoue, la marche trévizane, le Frioul étaient à sa bienséance. Le roi d' Arragon *Ferdinand le catholique* pouvait reprendre quelques villes maritimes dans le royaume de Naples qu' il avait engagées aux vénitiens. C' était une manière prompte de s' acquitter. Le roi de Hongrie avait des prétentions sur une partie de la Dalmatie. Le duc de Savoie

p338

pouvait aussi revendiquer l' isle de Chypre, parce qu' il était allié de la maison de Chypre, qui n' existait plus. Les florentins en qualité de voisins, avaient aussi des droits. Presque tous les potentats ennemis les uns des autres suspendirent leurs querelles pour s' unir ensemble à Cambrai contre Venise. Le turc son ennemi naturel, et qui était alors en paix avec elle, fut le seul qui n' accéda pas à ce traité. Jamais tant de rois ne s' étaient ligués contre l' ancienne Rome. Venise était aussi riche qu' eux tous ensemble. Elle se confia dans cette ressource, et surtout dans la désunion qui se mit bientôt entre tant d' alliés. Il ne tenait qu' à elle d' apaiser *Jules li* principal auteur de la ligue. Mais elle dédaigna de demander grace, et osa attendre l' orage. C' est peut-être la seule fois qu' elle ait été téméraire. Les excommunications plus méprisées chez

les vénitiens qu' ailleurs, furent la déclaration du pape. *Louis XII* envoya un héraut d' armes annoncer la guerre au doge. Il redemandait le Crémonois qu' il avait cédé lui-même aux vénitiens quand ils l' avaient aidé à prendre le Milanais. Il revendiquait le Bressan, Bergame et d' autres terres. Cette rapidité de fortune qui avait accompagné les français dans les commencemens de toutes leurs expéditions, ne se démentit pas. *Louis XII* à la tête de son armée détruisit les forces vénitiennes à la célèbre journée d' Agnadel près de la rivière d' Adda. Alors chacun des prétendans se jeta sur son partage. *Jules II*

p339

s' empara de toute la Romagne. Ainsi les papes qui devaient, dit-on, à un empereur de France leurs premiers domaines, durent le reste aux armes de *Louis XII* . Ils furent alors en possession de presque tout le pays qu' ils occupent aujourd'hui.

Les troupes de l' empereur s' avançant cependant dans le Frioul s' emparèrent de Trieste, qui est resté à la maison d' Autriche. Les troupes d' Espagne occupèrent ce que Venise avait en Calabre. Il n' y eut pas jusqu' au duc de Ferrare, et au marquis de Mantoue, autrefois général au service des vénitiens, qui ne saisissent leur proie. Venise passa de la témérité à la consternation. Elle abandonna elle-même ses villes de terre-ferme, remit à Padoüe et à Verone les sermens de fidélité ; et réduite à ses lagunes, implora la miséricorde de l' empereur *Maximilien* , qui se voyant heureux fut inflexible.

Alors le pape *Jules II* ayant rempli son premier projet d' agrandir Rome sur les ruines de Venise, songea au second : c' était de chasser *les barbares* d' Italie.

*Louis XII* était retourné en France, prenant toujours ainsi que *Charles VIII* moins de mesures pour conserver, qu' il n' avait eu de promptitude à conquérir. Le pape pardonna aux vénitiens, qui revenus de leur première terreur, résistaient aux armes impériales. Enfin il se ligua avec cette même république contre ces mêmes français, après l' avoir opprimée par eux. Il voulait détruire en Italie

p340

tous les étrangers les uns par les autres, exterminer le reste alors languissant de l' autorité allemande, et faire de l' Italie un corps puissant dont le souverain pontife serait le chef. Il n' épargna dans ces desseins ni négociations, ni argent, ni peines. Il fit lui-même la guerre ; il alla à la tranchée ; il affronta la mort. Nos historiens blâment son ambition, et son opiniâtreté ; mais il fallait aussi rendre justice à son courage, et à ses grandes vûes. Une nouvelle faute de *Louis XII* seconda les desseins de *Jules II* . Le premier avait une oeconomie, qui est une vertu dans le gouvernement ordinaire d' un état paisible, et un vice dans les grandes affaires. Une mauvaise discipline faisait consister alors toute la force des armées dans la gendarmerie, qui combattait à pied comme à cheval. On n' avait pas sù faire encor une bonne infanterie française, ce qui était pourtant aisé, comme l' expérience l' a prouvé depuis ; et les rois de France soudoyaient des fantassins allemands ou suisses. On sait que les suisses surtout avaient contribué à la conquête du Milanais. Ils avaient vendu leur sang, et jusqu' à leur bonne foi, en livrant *Louis Le Maure* . Les cantons demandèrent au roi une augmentation de pension. *Louis* la refusa. Le pape profita de la conjoncture. Il les flata et leur donna de l' argent : il les encouragea par les titres qu' il leur prodigua de défenseurs de l' église. Il fit prêcher chez eux contre les français. Ils accouraient à ces sermons

p341

guerriers qui flataient leurs passions. C' était prêcher une croisade. On voit que par la bizarrerie des conjonctures, ces mêmes français étaient alors les alliés de l' empire allemand, dont ils ont été si souvent ennemis. Ils étaient de plus ses vassaux. *Louis XII* avait donné pour l' investiture de Milan cent mille écus d' or à l' empereur *Maximilien* , qui n' était ni un allié puissant, ni un ami fidèle ; et comme empereur, il n' aimait ni les français ni le pape. *Ferdinand le catholique* , par qui *Louis XII* fut toujours trompé, abandonna la ligue de Cambray, dès qu' il eut ce qu' il prétendait en Calabre. Il reçut du pape l' investiture pleine et

entière du royaume de Naples. *Jules II* le mit à ce prix entièrement dans ses intérêts. Ainsi le pape par sa politique avait pour lui les vénitiens, les suisses, les secours du royaume de Naples, ceux même de l' Angleterre ; et ce fut aux français à soutenir tout le fardeau.

*Louis XII* attaqué par le pape, convoqua une assemblée d' évêques à Tours, pour savoir s' il lui était permis de se défendre, et si les excommunications du pape seraient valides. La postérité éclairée sera étonnée qu' on ait fait de telles questions ; mais il fallait alors respecter les préjugés du tems. Je ne peux m' empêcher de remarquer le premier cas de conscience qui fut proposé dans cette assemblée. Le président demanda si le pape avait droit de faire la guerre, quand il ne s' agissait ni de religion ni du domaine de l' église ; et il fut répondu que non.

p342

Il est évident qu' on ne proposait pas ce qu' il fallait demander, et qu' on répondait le contraire de ce qu' il fallait répondre. Car en matière de religion et de possession ecclésiastique, si on s' en tient à l' évangile, un évêque loin de faire la guerre, ne doit que prier et souffrir ; mais en matière de politique, un pape peut et doit assurément secourir ses alliés et venger l' Italie. De plus le pape faisait la guerre pour joindre au domaine de l' église Bologne et Ferrare, dont les possesseurs étaient sous la protection de la France.

Cette assemblée française répondit plus dignement, en concluant qu' il fallait s' en tenir à la fameuse pragmatique sanction de *Charles VII* ne plus envoyer d' argent à Rome, et en lever sur le clergé de France pour faire la guerre au pape, chef romain de ce clergé français.

On commença par se battre vers Bologne et vers le Ferrarois. Le pape assiégea la Mirandole. On vit ce pontife âgé de soixante et dix ans, aller le casque en tête à la tranchée, visiter les travaux, presser les ouvrages, et entrer en vainqueur par la brèche.

Tandis que le pape cassé de vieillesse était sous les armes, le roi de France encor dans la vigueur de l' âge assemblait un concile. Il remuait la chrétienté ecclésiastique, et le pape la chrétienté guerrière. Le concile fut indiqué à Pise, où quelques cardinaux ennemis du pape se rendirent. Mais le concile du roi ne fut qu' une entreprise

vaine, et la guerre du pape fut heureuse.

p343

En vain on fit frapper à Paris quelques médailles, sur lesquelles *Louis XII* était représenté, avec cette devise, *perdam Babilonis nomen ; je détruirai jusqu' au nom de Babilone* . Il était honteux de s' en vanter, quand on était si loin de l' exécuter.

Les actions de courage les plus brillantes, souvent même des batailles gagnées, ne servent qu' à illustrer une nation et non à l' agrandir, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical, qui à la longue porte la destruction. C' est ce qui arriva aux français en Italie. Le brave chevalier *Bayard* fit admirer sa valeur et sa générosité. Le jeune *Gaston De Foix* rendit à vingt-trois ans son nom immortel, en repoussant d' abord une armée de suisses, en passant rapidement quatre rivières, en chassant le pape de Bologne, en gagnant la célèbre bataille de Ravennes, où il acquit tant de gloire, et où il perdit la vie. Tous ces faits d' armes rapides étaient éclatans : mais le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son oeconomie quand il fallait prodiguer l' or, donnait peu d' émulation. L' esprit de subordination était inconnu dans les troupes. L' infanterie était composée d' étrangers allemans, mercénaires peu attachés. La galanterie des français, et l' air de supériorité, qui convenait à des vainqueurs, irritait les italiens humiliés et jaloux. Le coup fatal fut porté, quand l' empereur *Maximilien* , gagné enfin par le pape, fit publier les avocatoires impériaux, par lesquels tout soldat allemand qui servait

p344

sous les drapeaux de France, devait les quitter, sous peine d' être déclaré traître à la patrie. Les suisses descendent aussi-tôt de leurs montagnes contre ces français, qui au tems de la ligue de Cambray avaient l' Europe pour alliée, et qui maintenant l' avaient pour ennemie. Ces montagnards se faisaient un honneur de mener avec eux le fils de ce duc de Milan *Louis Le Maure* , et d' expier en couronnant le fils, la

trahison qu' ils avaient faite au père.  
Les français commandés par le maréchal *De Trivulce* , abandonnent l' une après l' autre toutes les villes qu' ils avaient prises du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Le fameux *Bayard* faisait de belles retraites : mais c' était un héros obligé de fuir. Il n' y eut que trois mois entre la victoire de Ravenne et la totale expulsion des français. *Louis XII* eut la mortification de voir établi dans Milan par les suisses le jeune *Maximilien Sforze* , fils du duc mort prisonnier dans ses états. Gênes où il avait étalé la pompe d' un roi d' Asie, reprit sa liberté, et chassa deux fois les français.

Les suisses devenus ennemis du roi, dont ils avaient été les fantassins mercénaires, vinrent au nombre de vingt-mille mettre le siège devant Dijon. Paris même fut épouvanté. *Louis De La Trimouille* , gouverneur de Bourgogne, ne put les renvoyer qu' avec vingt-mille écus comptant, une promesse de quatre-cent-mille au nom du roi, et sept ôtages qui en répondaient. Le roi ne voulut donner que cent-mille écus ; payant encor à ce prix leur invasion plus cher que leurs

p345

secours refusés. Mais les suisses furieux de ne recevoir que le quart de leur argent, condamnèrent à la mort leurs sept ôtages. Alors le roi fut obligé de promettre non-seulement toute la somme, mais encor la moitié par-dessus. Les ôtages heureusement évadés, sauvèrent au roi son argent, mais non pas sa gloire.

## CHAPITRE 93

Suite des affaires de Louis XII.  
*de Ferdinand le catholique et de Henri VIII roi d' Angleterre* .

Cette fameuse ligue de Cambray, qui s' était d' abord tramée contre Venise, ne fut donc à la fin tournée que contre la France ; et c' est à *Louis XII* qu' elle devint funeste. On voit qu' il y avait surtout deux princes plus habiles que lui, *Ferdinand le catholique* et le pape. *Louis* n' avait été à craindre qu' un moment, et il eut depuis le reste de l' Europe à craindre. Tandis qu' il perdait Milan et Gênes, ses trésors, ses troupes, on le privait encor d' un rempart

que la France avait contre l' Espagne. Son allié, et son parent le roi de Navare, *Jean D' Albret*, vit son état enlevé tout d' un coup par

p346

*Ferdinand le catholique* . Ce brigandage était appuyé d' un prétexte sacré. *Ferdinand* prétendait avoir une bulle du pape *Jules II* qui excommunait *Jean D' Albret* , comme adhérent du roi de France, et du concile de Pise. La Navarre est restée depuis à l' Espagne, sans que jamais elle en ait été détachée. Pour mieux connaître la politique de ce *Ferdinand le catholique* , fameux par la religion et la bonne foi dont il parlait sans cesse, et qu' il viola toujours, il faut voir avec quel art il fit cette conquête. Le jeune *Henri VIII* roi d' Angleterre était son gendre. Il lui propose de s' unir ensemble pour rendre aux anglais la Guienne, leur ancien patrimoine, dont ils étaient chassés depuis plus de cent ans. Le jeune roi d' Angleterre ébloui, envoie une flotte en Biscaye. *Ferdinand* se sert de l' armée anglaise pour conquérir la Navarre, et laisse les anglais retourner ensuite chez eux, sans avoir rien tenté sur la Guienne, dont l' invasion était impraticable. C' est ainsi qu' il trompa son gendre, après avoir successivement trompé son parent le roi de Naples, et le roi *Louis XII* et les vénitiens, et les papes. On l' appelait en Espagne *le sage*, *le prudent* ; en Italie *le pieux* ; en France et à Londres *le perfide* . *Louis XII* qui avait mis un bon ordre à la défense de la Guienne, ne fut pas aussi heureux en Picardie. Le nouveau roi d' Angleterre, *Henri VIII* prenait ce tems de calamité pour faire de ce côté une irruption en France, dont la ville de Calais donnait toujours l' entrée.

p347

Ce jeune roi bouillant d' ambition et de courage, attaqua seul la France, sans être secouru de l' empereur *Maximilien* , ni de *Ferdinand le catholique* , ses alliés. Le vieil empereur toujours entreprenant et pauvre servit dans l' armée du roi d' Angleterre, et ne rougit point d' en

recevoir une paye de cent écus par jour. *Henri Viii* avec ses seules forces semblait près de renouveler les tems funestes de Poitiers et d'Azincourt. Il eut une victoire complete à la journée de *Guinegaste*, qu'on nomma *la journée des éperons*. Il prit Terouane, qui à présent n'existe plus; et Tournai, ville de tout tems incorporée à la France, et le berceau de la monarchie française.

*Louis Xii* alors veuf d'*Anne* de Bretagne, ne put avoir la paix avec *Henri Viii* qu'en épousant sa soeur *Marie* d'Angleterre; mais au lieu que les rois, aussi-bien que les particuliers, reçoivent une dot de leurs femmes, *Louis Xii* en paya une. Il lui en couta un million d'écus pour épouser la soeur de son vainqueur. Rançonné à la fois par l'Angleterre et par les suisses, toujours trompé par *Ferdinand le catholique*, et chassé de ses conquêtes d'Italie par la fermeté de *Jules li* il finit bientôt après sa carrière.

Comme il mit peu d'impôts, il fut appelé *père* par le peuple. Les héros dont la France était pleine, l'eussent aussi appelé leur père, s'il avait en imposant des tributs nécessaires, conservé l'Italie, reprimé les suisses, secouru efficacement la Navarre, et repoussé l'anglais. Mais s'il fut malheureux au dehors de son

p348

royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges, laquelle ne s'étendit pas sous lui aux offices de judicature. Il en tira en dix-sept années de règne, la somme de douze-cent-mille livres dans le seul diocèse de Paris. Mais les tailles, les aides furent modiques. Il eut toujours une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau pesant. Il ne se croyait pas roi des français, comme un seigneur l'est de sa terre, uniquement pour en tirer la substance. On ne connut de son tems aucune imposition nouvelle: et lorsque *Fromentau* présenta au dissipateur *Henri lii* en 1580 un état de comparaison de ce qu'on exigeait sous ce malheureux prince, avec ce qu'on avait payé sous *Louis Xii* on vit à chaque article une somme immense pour *Henri lii* et une modique pour *Louis*, si c'était un ancien droit; mais quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait à l'article, *Louis Xii néant*; et malheureusement cet

état de ce qu' on ne payait pas à *Louis XII* et de ce qu' on exigeait sous *Henri III* contient un gros volume.

Ce roi n' avait environ que treize millions de revenu, mais ces treize millions en valaient environ cinquante d' aujourd'hui. Les denrées étaient beaucoup moins chères, et l' état n' était pas endetté. Il n' est donc pas étonnant qu' avec ce faible revenu numéraire, et une sage économie, il vécut avec splendeur, et maintint son peuple dans l' abondance. Il avait soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité

p349

et presque sans frais. On payait quarante fois moins d' épices qu' aujourd'hui. Il n' y avait dans le baillage de Paris que quarante-neuf sergents, et à présent il y en a plus de cinq cent. Il est vrai que Paris n' était pas la cinquième partie de ce qu' il est aujourd'hui. Mais le nombre des officiers de justice s' est accru dans une bien plus grande proportion que Paris ; et les maux inséparables des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitans.

Il maintint l' usage où étaient les parlements du royaume, de choisir trois sujets pour remplir une place vacante. Le roi nommait un des trois ; les dignités de la robe n' étaient données alors qu' aux avocats ; elles étaient l' effet du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son édit de 1499 éternellement mémorable, et que nos historiens n' auraient pas dû oublier, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice, et à ceux qui l' aiment. Il ordonne par cet édit, *qu' on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l' importunité pourrait arracher du monarque* .

Le plan général suivant lequel vous étudiez ici l' histoire, n' admet que peu de détails ; mais de telles particularités, qui font le bonheur des états, et la leçon des bons princes, deviennent un objet principal.

*Louis XII* fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le paysan. Il en coûta la vie à cinq gendarmes, et les campagnes furent tranquilles.

p350

S' il ne fut ni un grand héros ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuse, d' être un bon roi, et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.

## CHAPITRE 94

De l' Angleterre, et de ses malheurs après l' invasion de la France.

*de Marguerite d' Anjou femme de Henri Vi etc. .*

Le pape *Jules II* au milieu de toutes les dissensions qui agitèrent toujours l' Italie, ferme dans le dessein d' en chasser tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu' il n' avait point eue jusqu' alors. Parme et Plaisance détachés du Milanais étaient joints au domaine de Rome du consentement de l' empereur même. *Jules* avait consommé son pontificat et sa vie par cette action qui honora sa mémoire. Les papes n' ont point conservé cet état. Le st siège était alors en Italie une puissance temporelle préponderante. Venise, quoiqu' en guerre avec *Ferdinand le*

*p351*

*catholique* roi de Naples, demeurait encor très puissante. Elle résistait à la fois aux mahométans, et aux chrétiens. L' Allemagne était paisible.

L' Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d' où elle sortait, et où elle parvint.

L' aliénation d' esprit de *Charles Vi* avait perdu la France. La faiblesse d' esprit de *Henri Vi* désola l' Angleterre.

D' abord ses parents se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parens de *Charles Vi* avaient tout bouleversé pour commander en son nom. Si dans Paris un duc de Bourgogne fit assassiner un duc d' Orléans, on vit à Londres la duchesse de *Glocester* , tante du roi, accusée d' avoir attenté à la vie de *Henri Vi* par des sortilèges. Une malheureuse devineresse, et un prêtre imbécille ou scélerat, qui se disaient sorciers, furent brulés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n' être condamnée qu' à faire *une amende honorable* en chemise, et à une prison perpétuelle. L' esprit de philosophie était alors bien

éloigné de cette isle. Elle était le centre de la superstition et de la cruauté.

La plupart des querelles des souverains ont fini par des mariages. *Charles VII* donna pour femme à *Henri VI Marguerite* d'Anjou, fille de ce *René* d'Anjou roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui avec tous ces titres était sans états, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. Peu de princesses ont été plus malheureuses en père et en époux. C'était

p352

une femme entreprenante, courageuse, inébranlable ; héroïne, si elle n'avait d'abord souillé ses vertus par un crime. Elle eut tous les talents du gouvernement et toutes les vertus guerrières.

Mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés et aux attentats, que l'ambition, la guerre et les factions inspirent. Sa hardiesse et la pusillanimité de son mari furent les premières sources des calamités publiques.

Elle voulut gouverner ; et il fallut se défaire du duc de Gloucester, oncle du roi, et mari de cette duchesse déjà sacrifiée à ses ennemis, et confinée en prison. On fait arrêter ce duc sous prétexte d'une conspiration nouvelle, et le lendemain il est trouvé mort dans son lit. Cette violence rendit le gouvernement de la reine, et le nom du roi odieux. Rarement les anglais haïssent sans conspirer. Il se trouvait alors en Angleterre un descendant d'*édouard III* de qui même la branche était plus près d'un degré de la souche commune, que la branche alors régnante.

Ce prince était un duc d'Yorck. Il portait sur son écu une *rose blanche*, et le roi *Henri VI* de la branche de *Lancastre*, portait une *rose rouge*. C'est de là que vinrent ces noms fameux consacrés à la guerre civile. Dans les commencements des factions, il faut être protégé par un parlement, en attendant que ce parlement devienne l'esclave du vainqueur. Le duc d'Yorck accuse devant le parlement le duc de Suffolck, premier ministre et favori de la reine, et à qui ces deux titres avaient valu la haine de la nation. Voici un étrange exemple

p353

de ce que peut cette haine. La cour pour contenter le peuple, bannit d' Angleterre le premier ministre. Il s' embarque pour passer en France. Le capitaine d' un vaisseau de guerre, garde-côte, rencontre le vaisseau qui porte ce ministre. Il demande qui est à bord. Le patron dit qu' il méne en France le duc de Suffolck. Vous ne conduirez pas ailleurs celui qui est accusé par mon pays, dit le capitaine ; et sur le champ il lui fait trancher la tête. C' est ainsi que les anglais en usaient en pleine paix. Bientôt la guerre ouvrit une carrière plus horrible.

Le roi *Henri Vi* avait des maladies de langueur, qui le rendaient, pendant des années entières, incapable d' agir et de penser. L' Europe vit dans ce siècle trois souverains, que le dérangement des organes du cerveau plongea dans les plus extrêmes malheurs ; l' empereur *Venceslas*, *Charles Vi* de France, et *Henri Vi* d' Angleterre. Pendant une de ces années funestes de la langueur de *Henri Vi* le duc d' Yorck et son parti se rendent les maîtres du conseil. Le roi, comme en revenant d' un long assoupissement, ouvrit les yeux. Il se vit sans autorité. Sa femme *Marguerite* d' Anjou l' exhortait à être roi : mais pour l' être il fallut tirer l' épée. Le duc d' Yorck chassé du conseil, était déjà à la tête d' une armée. On traina *Henri* à la bataille de St Alban ; il y fut blessé et pris, mais non encor détroné. Le duc d' Yorck son vainqueur le conduisit en triomphe à Londres, et lui laissant le titre de roi, il prit pour lui-même celui de *protecteur* , titre deja connu aux anglais.

p354

*Henri Vi* souvent malade et toujours faible, n' était qu' un prisonnier servi avec l' apareil de la royauté. Sa femme voulut le rendre libre pour l' être elle-même. Son courage était plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes comme on en levait dans ce tems-là, avec le secours des seigneurs de son parti. Elle tire son mari de Londres, et devient la générale de son armée. Les anglais en peu de tems virent ainsi quatre françaises conduire des soldats, la femme du comte de Montfort en Bretagne, la femme du roi *édouard li* en Angleterre, la pucelle d' Orléans en France, et *Marguerite* d' Anjou. Cette reine rangea elle-même son armée en bataille, à la sanglante journée de Nortampton, et combattit à coté de son mari. Le duc d' Yorck

son grand ennemi n' était pas dans l' armée opposée. Son fils aîné, le comte de la Marche, y faisait son apprentissage de la guerre civile sous le comte de *Warwick* , l' homme de ce tems-là qui avait le plus de réputation, esprit né pour ces tems de trouble, paitri d' artifice, et plus encor de courage et de fierté ; propre pour une campagne et pour un jour de bataille ; fécond en ressources, capable de tout, fait pour donner et ôter le trône selon sa volonté. Le génie du comte de *Warwick* l' emporta sur celui de *Marguerite* d' Anjou. Elle fut vaincuë ; elle eut la douleur de voir prendre prisonnier le roi son mari dans sa tente ; et tandis que ce malheureux prince lui tendait les bras, il fallait qu' elle s' enfuit à toute bride avec son fils le prince de Galles. Le roi est reconduit pour la seconde fois

p355

par ses vainqueurs dans sa capitale, toujours roi et toujours prisonnier. On convoqua un parlement, et le duc d' Yorck, auparavant protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la couronne, comme représentant *édouard lli* à l' exclusion de *Henri Vi* né d' une branche cadette. La cause du roi et de celui qui prétendait l' être, fut solennellement débattuë dans la chambre des pairs. Chaque parti fournit ses raisons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le duc d' Yorck, tout vainqueur qu' il était, ne put gagner sa cause entièrement. Le parlement décida que *Henri Vi* garderait le trône pendant sa vie, et que le duc d' Yorck, à l' exclusion du prince de Galles, serait son successeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clause, qui était une nouvelle déclaration de trouble et de guerre, c' est que si le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment serait dévoluë au duc d' Yorck. *Marguerite* d' Anjou vaincue, fugitive, éloignée de son mari, ayant contre elle le duc d' Yorck victorieux, et Londres, et le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles, et dans les provinces voisines, animant ses amis, s' en faisant de nouveaux, et formant une armée. On sait assez que ces armées n' étaient pas des troupes régulières, tenuës longtems sous le drapeau, et soudoyées par un seul chef. Chaque seigneur amenait ce qu' il pouvait d' hommes rassemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de provisions et de

solde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou se retirer. La reine se trouva enfin en présence de son grand ennemi le duc d' Yorck, dans la province de ce nom, près du château de sandal. Elle était à la tête de dix-huit-mille hommes. La fortune cette journée seconda son courage. Le duc d' Yorck vaincu, mourut percé de coups. Son second fils *Rutland* fut tué en fuyant. La tête du père plantée sur la muraille avec celles de quelques généraux, y resta longtems comme un monument de sa défaite.

*Marguerite* victorieuse marche vers Londres pour délivrer le roi son époux. Le comte de *Warwick*, l' ame du parti d' *Yorck*, avait encor une armée dans laquelle il traînait *Henri* son roi et son captif à sa suite. La reine et *Warwick* se rencontrèrent près de St Alban, lieu fameux par plus d' un combat. La reine eut encor le bonheur de vaincre. Elle goûta le plaisir de voir fuir devant elle ce *Warwick* si redoutable, et de rendre à son mari sur le champ de bataille sa liberté et son autorité. Jamais femme n' avait eu plus de succès et plus de gloire ; mais le triomphe fut court. Il fallait avoir pour soi la ville de Londres. *Warwick* avait sçu la mettre dans son parti. La reine ne put y être reçue, ni la forcer avec une faible armée. Le comte de la Marche, fils aîné du duc d' Yorck, était dans la ville et respirait la vengeance. Le fruit des victoires de la reine ne fut que la retraite. Elle alla dans le nord d' Angleterre fortifier son parti, que le nom et la présence du roi rendaient

encor plus considérable. Cependant *Warwick* maître dans Londres, assemble le peuple dans une campagne aux portes de la ville, et lui montrant le fils du duc d' Yorck ; *lequel voulez-vous pour votre roi, dit-il, ou ce jeune prince, ou Henri de Lancastre ?* Le peuple répondit, *Yorck* . Les cris de la multitude tinrent lieu d' une délibération du parlement. Il n' y en avait point de convoqué pour lors. *Warwick* assembla quelques seigneurs et quelques évêques. Ils jugèrent que *Henri Vi* de Lancastre avait enfreint la loi du parlement, parce que sa femme avait combattu

pour lui. Le jeune *Yorck* fut donc reconnu roi dans Londres sous le nom d' *édouard Iv* tandis que la tête de son père était encor attachée aux murailles d' *Yorck*, comme celle d' un coupable. On ôta la couronne à *Henri Vi* qui avait été déclaré roi de France et d' Angleterre au berceau, et qui avait régné à Londres trente-huit années, sans qu' on eût pû jamais lui rien reprocher que sa faiblesse.

Sa femme à cette nouvelle rassembla dans le nord d' Angleterre jusqu' à soixante-mille combattans. C' était un grand effort. Elle ne hazarda cette fois ni la personne de son mari, ni celle de son fils, ni la sienne. *Warwick* conduisit son jeune roi à la tête de quarante-mille hommes contre l' armée de la reine. On se trouva en présence à *Santon*, et vers les bords de la rivière d' *Aire*, aux confins de la province d' *Yorck*. Ce fut là que se donna la plus sanglante bataille qui ait dépeuplé l' Angleterre. Il y périt, disent

p358

les contemporains, plus de trente-six-mille hommes. *Warwick* fut pleinement victorieux, le jeune *édouard Iv* affermi, et *Marguerite* d' Anjou abandonnée. Elle s' enfuit dans l' écosse avec son mari et son fils. Alors le roi *édouard* fit ôter des murs d' *Yorck* la tête de son père, pour y mettre celles des généraux ennemis. Chaque parti dans le cours de ces guerres exterminait tour-à-tour par la main des bourreaux les principaux prisonniers. L' Angleterre était un vaste théâtre de carnage, où les échaffauts étaient dressés de tous côtés sur les champs de bataille.

## CHAPITRE 95

D' *édouard Iv* de *Marguerite* d' Anjou, et de la mort de *Henri Vi*.

L' intrépide *Marguerite* ne perdit point courage. Mal secouruë en écosse, elle passe en France à travers des vaisseaux ennemis qui couvraient la mer. *Louis Xi* commençait alors à régner. Elle sollicita du secours ; et quoique la fausse politique de *Louis* lui en refuse, elle ne se rebute point. Elle emprunte de l' argent, elle emprunte des vaisseaux. Elle obtient enfin cinq-cent hommes ; elle se rembarque ; elle essuye

une tempête qui sépare son vaisseau de sa petite flotte : enfin elle regagne le bord de l' Angleterre : elle y assemble des forces : elle affronte encor le sort des batailles ; elle ne craint plus alors d' exposer sa personne, et son mari, et son fils. Elle donne une nouvelle bataille vers Exham, mais elle la perd encore. Toutes les ressources lui manquent après cette défaite. Le mari fuit d' un côté, la femme et le fils de l' autre, sans domestiques, sans secours, exposés à tous les accidens et à tous les affronts.

*Henri* dans sa fuite tomba entre les mains de ses ennemis. On le conduisit à Londres avec ignominie ; et on le renferma dans la tour.

*Marguerite* moins malheureuse, se sauva avec son fils en France chez *René* d' Anjou son père, qui ne pouvait que la plaindre.

Le jeune *édouard Iv* mis sur le trône par les mains de *Warwick* , délivré par lui de tous ses ennemis, maître de la personne de *Henri* , régnait paisiblement. Mais dès qu' il fut tranquille, il fut ingrat. *Warwick* , qui lui servait de père, négociait en France le mariage de ce prince avec *Bonne* de Savoie, soeur de la femme de *Louis Xi*. *édouard* , pendant qu' on était prêt à conclure, voit *élisabeth Voodville* , veuve du chevalier *Gray* , en devient amoureux, l' épouse en secret, et enfin la déclare reine sans en faire part à *Warwick* . L' ayant ainsi offensé, il le néglige ; il l' écarte des conseils ; il s' en fait un ennemi irréconciliable. *Warwick* , dont l' artifice égalait l' audace, employa bientôt l' un et l' autre à se venger. Il séduisit le duc de

*Clarence* , frère du roi : il arma l' Angleterre ; et ce n' était point alors le parti de la *rose rouge* contre la *rose blanche* : la guerre civile était entre le roi et son sujet irrité. Les combats, les trêves, les négociations, les trahisons, se succedèrent rapidement. *Warwick* chassa enfin d' Angleterre le roi qu' il avait fait, et alla à la tour de Londres tirer de prison ce même *Henri Vi* qu' il avait détroné, et le remplaça sur le trône. On le nommait *le faiseur de rois* . Les parlements n' étaient que les organes de la volonté du plus fort. *Warwick* en fit convoquer un, qui rétablit bientôt *Henri Vi* dans tous ses droits,

et qui déclara usurpateur et traître ce même *édouard Iv* auquel il avait peu d' années auparavant décerné la couronne. Cette longue et sanglante tragédie n' était pas à son dénouement. *édouard Iv* réfugié en Hollande avait des partisans en Angleterre. Il y rentra après sept mois d' exil. Sa faction lui ouvrit les portes de Londres. *Henri* , le jouet de la fortune, rétabli à peine, fut encor remis dans la tour. Sa femme *Marguerite* d' Anjou, toujours prête à le venger, et toujours féconde en ressources, repassait dans ces tems-là même en Angleterre avec son fils le prince de Galles. Elle aprit en abordant son nouveau malheur. *Warwick* , qui l' avait tant persécutée, était son défenseur. Il marchait contre *édouard* . C' était un reste d' espérance pour cette malheureuse reine. Mais à peine avait-elle pris la nouvelle prison de son mari, qu' un second courier lui aprend sur le rivage que *Warwick* vient d' être tué dans un

p361

combat, et qu' *édouard Iv* est vainqueur. On est étonné qu' une femme après cette foule de disgraces, ait osé encor tenter la fortune. L' excès de son courage lui fit trouver des ressources et des amis. Quiconque avait un parti en Angleterre était sûr au bout de quelque tems de trouver sa faction fortifiée par la haine contre la cour et contre le ministre. C' est en partie ce qui valut encor une armée à *Marguerite* d' Anjou, après tant de revers et tant de défaites. Il n' y avait guères de province en Angleterre dans laquelle elle n' eût combattu. Les bords de la Saverne, et le parc de Teuksbury, furent le champ de sa dernière bataille. Elle commandait ses troupes, menant de rang en rang le prince de *Galles* . Le combat fut opiniâtre ; mais enfin *édouard Iv* demeura victorieux. La reine dans le désordre de sa défaite ne voyant point son fils, et demandant en vain de ses nouvelles, perdit tout sentiment, et toute connaissance. Elle resta longtems évanouie sur un chariot, et ne reprit ses sens que pour voir son fils prisonnier, et son vainqueur *édouard Iv* devant elle. On sépara la mère et le fils. Elle fut conduite à Londres dans la tour où était le roi son mari. Tandis qu' on enlevait ainsi la mère, *édouard* se tournant vers le prince de Galles : *qui vous a rendu assez hardi, lui dit-il, pour entrer dans mes états ? Je suis venu dans les états de mon*

*père*, répondit le prince, *pour le venger, et pour sauver de vos mains mon héritage. Édouard* irrité le frapa de son gantelet au visage ; et les historiens disent que les propres frères d' *Édouard* ,

p362

le duc de *Clarence* rentré pour lors en grace, et le duc de *Glocester* , accompagnés de quelques seigneurs, se jettèrent alors comme des bêtes féroces sur le prince de Galles, et le percèrent de coups. Quand les premiers d' une nation ont de telles moeurs, quelles doivent être celles du peuple ? On ne donna la vie à aucun prisonnier ; et enfin on résolut la mort de *Henri Vi* . Le respect que dans ces tems féroces on avait eu pendant plus de quarante années pour la vertu de ce monarque, avait toujours arrêté jusques-là les mains des assassins. Mais après avoir ainsi massacré le prince de Galles, on respecta moins le roi. Ce même duc de *Glocester* , qui avait trempé ses mains dans le sang du fils, alla lui-même dans la tour de Londres assassiner le père. On laissa vivre *Marguerite* d' Anjou, parce qu' on espérait que les français payeraient sa rançon. En effet lorsque quatre ans après *Édouard* paisible chez lui vint à Calais pour faire la guerre à la France, et que *Louis Xi* le renvoya en Angleterre à force d' argent par un traité honteux, *Louis* dans cet accord racheta cette héroïne pour cinquante-mille écus. C' était beaucoup pour des anglais apauvris par les guerres de France, et par leurs troubles domestiques. *Marguerite* d' Anjou, après avoir soutenu dans douze batailles les droits de son mari et de son fils, mourut en 1482 la reine, l' épouse, et la mère la plus malheureuse de l' Europe, et sans le meurtre de l' oncle de son mari, la plus vénérable.

p363

## CHAPITRE 96

Suite des troubles d' Angleterre sous Édouard Iv.  
*sous le tyran Richard Iii et jusqu' à*

*la fin du règne de Henri VII.*

*édouard IV* régna tranquille. Le triomphe de la *rose blanche* était complet, et sa domination était cimentée du sang de presque tous les princes de la *rose rouge*. Il n'y a personne qui en considérant la conduite d' *édouard IV* ne se figure un barbare uniquement occupé de ses vengeances. C' était cependant un homme livré au plaisir, plongé dans les intrigues des femmes autant que dans celles de l' état. Il n' avait pas besoin d' être roi pour plaire. La nature l' avait fait le plus bel homme de son temps, et le plus amoureux ; et par un contraste étonnant elle mit dans un cœur si sensible une barbarie qui fait horreur. Il fit condamner son frère *Clarence* sur les sujets les plus légers, et ne lui fit d' autre grâce que de lui laisser le choix de sa mort. *Clarence* demanda qu' on l' étouffât dans un tonneau de vin ; choix

p364

bizarre dont on ne voit pas la raison.

Le secret de plaire à sa nation, était de faire la guerre à la France. On a déjà vu dans l' article de *Louis XI* comment cet *édouard* passa la mer en 1475 et par quelle politique mêlée de honte *Louis XI* acheta la retraite de ce roi, moins puissant que lui et mal affermi. Acheter la paix d' un ennemi, c' est lui donner de quoi faire la guerre. *édouard* proposa donc à son parlement en 1483 une nouvelle invasion en France. Jamais offre ne fut acceptée avec une joie plus universelle. Mais lorsqu' il se préparait à cette grande entreprise, il mourut à l' âge de quarante-deux ans.

Comme il était d' une constitution très-robuste, on soupçonna son frère *Richard*, duc de Gloucester, d' avoir avancé ses jours par le poison. Ce n' était pas juger témérairement du duc de Gloucester. Ce prince était un monstre né pour commettre de sang-froid tous les crimes.

*édouard IV* laissa deux enfans mâles, dont l' aîné âgé de treize ans porta le nom d' *édouard V*. *Glocester* forma le dessein d' arracher les deux enfans à la reine leur mère, et de les faire mourir pour régner. Il n' y eut ni dissimulation, ni artifice, ni sermens qu' il ne prodiguât pour s' assurer de leurs personnes. Dès qu' il en fut le maître, il les fit garder dans la tour. C' était, disait-il, pour leur sûreté. Mais quand il fallut en venir à ce double assassinat, il trouva un

obstacle. Le Lord *Hastings* , homme d' un caractère farouche, mais attaché au jeune roi, fut sondé par les émissaires de *Glocester* , et laissa

p365

entrevoir qu' il ne prêterait jamais son ministère à ce crime. *Glocester* voyant un tel secret en des mains si dangereuses, n' hésita pas un moment sur ce qu' il devait faire. Le conseil d' état était assemblé dans la tour. *Hastings* y assistait. *Glocester* entre avec des satellites. *je t' arrête pour tes crimes* , dit-il au Lord *Hastings*. *Qui ? Moi, milord ?* répondit l' accusé. *oui, toi, traître* , dit le duc de *Glocester* ; et dans l' instant il lui fit trancher la tête en présence du conseil.

Délivré ainsi de celui qui savait son secret, et méprisant les formes des loix avec lesquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, il rassemble des malheureux de la lie du peuple, qui crient dans l' hôtel de ville, qu' ils veulent avoir *Richard de Glocester* pour monarque. Un maire de Londres va le lendemain suivi de cette populace lui offrir la couronne. Il l' accepte, il se fait couronner sans assembler de parlement, sans prétexter la moindre raison. Il se contente de semer le bruit que le roi *édouard Iv* son frère était né d' adultère, et ne fit point de scrupule de déshonorer sa mère. En effet il était difficile que le même père eût fait naître *édouard Iv* et *Glocester* . Le premier avait été d' une beauté singulière. Le second était contrefait dans toutes les parties du corps, et son aspect était aussi hideux que son ame était méchante.

Ce fut uniquement sur la honte de sa mère qu' il fonda son droit. Il se disait seul légitime, et ses neveux fils d' un bâtard. à peine fut-il couronné, qu' un nommé *Tyrrel* étrangla dans la tour le jeune roi et son frère. La nation le

p366

sut, et ne fit que murmurer en secret, tant les hommes changent avec les tems. *Glocester* sous le nom de *Richard Iii* jouit deux ans et demi du fruit du plus grand des crimes que l' Angleterre eût encor vûs, toute accoutumée qu' elle

y était.

Dans cette courte jouissance du trône, il assembla un parlement, dans lequel il osa faire examiner son droit. Il y a des tems où les hommes sont lâches à proportion que leurs maîtres sont cruels. Ce parlement déclara que la mère de *Richard Iii* avait été adultère : que ni le feu roi *édouard Iv* ni ses autres frères n' étaient légitimes : que le seul qui le fût était *Richard* , et qu' ainsi la couronne lui appartenait à l' exclusion des deux jeunes princes étranglés dans la tour, mais sur la mort desquels on ne s' expliquait pas. Les parlemens ont fait quelquefois des actions plus cruelles, mais jamais de si infames. Il faut des siècles entiers de vertu, pour réparer une telle lâcheté.

Enfin au bout de deux ans et demi, il parut un vengeur. Il restait après tous les princes massacrés un seul rejetton de la *rose rouge* caché dans la Bretagne. On l' appelait *Henri* comte de *Richemont* . Il ne descendait point de *Henri Vi* . Il rapportait comme lui son origine à *Jean de Gand* duc de Lancastre, fils du grand *édouard Iii* mais par les femmes, et même par un mariage très-équivoque de ce *Jean de Gand* . Son droit au trône était plus que douteux. Mais l' horreur des crimes de *Richard Iii* le fortifiait. Il était encor fort jeune quand il conçut le dessein de venger

p367

le sang de tant de princes de la maison de *Lancastre* , de punir *Richard Iii* et de conquérir l' Angleterre. Sa première tentative fut malheureuse, et après avoir vû son parti défait, il fut obligé de retourner en Bretagne mendier un azile. *Richard* négocia secrettement avec le ministre de *François Ii* duc de Bretagne, père d' *Anne* de Bretagne, qui épousa *Charles Viii* et *Louis Xii* . Ce duc n' était pas capable d' une action lâche, mais son ministre *Landois* l' était. Il promit de livrer le comte de *Richemont* au tyran. Le jeune prince s' enfuit de Bretagne déguisé sur les terres d' Anjou, et n' y arriva qu' une heure avant les satellites qui le cherchaient.

Il était de l' intérêt de *Charles Viii* alors roi de France, de protéger *Richemont* . Le petit-fils de *Charles Vii* qui pouvait nuire aux anglais, et qui les eût laissé en repos, eût manqué au premier devoir de la politique. Mais

*Charles VIII* ne donna que deux-mille hommes. C' en était assez, supposé que le parti de *Richemont* eût été considérable. Il le devint bientôt ; et *Richard* même quand il sut que son rival ne débarquait qu' avec cette escorte, jugea que *Richemont* trouverait bientôt une armée. Tout le pays de Galles dont ce jeune prince était originaire, s' arma en sa faveur. *Richard III* et *Richemont* combattirent à Bosworth près de Liechfields. *Richard* avait la couronne en tête, croyant avertir par-là ses soldats qu' ils combattaient pour leur roi contre un rebelle. Mais le Lord *Stanley* un de ses généraux, qui voyait depuis longtems avec horreur cette couronne usurpée par

p368

tant d' assassinats, trahit son indigne maître, et passa avec un corps de troupes du côté de *Richemont*. *Richard* avait de la valeur, c' était sa seule vertu. Quand il vit la bataille désespérée, il se jeta en fureur au milieu de ses ennemis, et y reçut une mort plus glorieuse qu' il ne méritait. Son corps nud et sanglant trouvé dans la foule des morts, fut porté dans la ville de Leicestre sur un cheval, la tête pendante d' un côté et les pieds de l' autre. Il y resta deux jours exposé à la vuë du peuple, qui se rapellant tous ses crimes, n' eut pour lui aucune pitié. *Stanley* qui lui avait arraché la couronne de la tête lorsqu' il avait été tué, la porta à *Henri de Richemont* .

Les victorieux chantèrent le te deum sur le champ de bataille. Après cette prière tous les soldats inspirés d' un même mouvement s' écrièrent, *vive notre roi Henri* . Cette journée mit fin aux désolations dont la *rose rouge* et la *rose blanche* avaient rempli l' Angleterre. Le trône toujours ensanglanté et renversé fut enfin ferme et tranquille. Les malheurs qui avaient persécuté la famille d' *édouard III* cessèrent. *Henri VII* en épousant une fille d' *édouard IV* réunit les droits des *Lancastre* et des *Yorck* en sa personne. Ayant sù vaincre, il sut gouverner. Son règne qui fut de vingt-quatre ans et presque toujours paisible, humanisa un peu les moeurs de la nation. Les parlemens qu' il assembla et qu' il ménagea, firent de sages loix ; la justice distributive rentra dans tous ses droits : le commerce qui avait commencé à fleurir sous le grand *édouard*

*l*iii ruiné pendant les guerres civiles, commença à se rétablir. L' Angleterre en avait besoin. On voit qu' elle était pauvre, par la difficulté extrême que *Henri Vii* eut à tirer de la ville de Londres un prêt de deux-mille livres sterling, qui ne revenait pas à cinquante-mille livres de notre monnaie d' aujourd'hui. Son goût et la nécessité le rendirent avare. Il eût été sage s' il n' eût été qu' économe ; mais une lésine honteuse et des rapines fiscales ternirent sa gloire. Il tenait un registre secret de tout ce que lui valaient les confiscations. Jamais les grands rois n' ont descendu à ces bassesses. Ses coffres se trouvèrent remplis à sa mort de deux millions de livres sterling, somme immense, qui eût été plus utile en circulant dans le public, qu' en restant ensevelie dans le trésor du prince. Mais dans un pays où les peuples étaient plus enclins à faire des révolutions qu' à donner de l' argent à leurs rois, il était nécessaire que le roi eût un trésor.

Son règne fut plutôt inquiété que troublé par deux aventures étonnantes. Un garçon boulanger lui disputa la couronne. Il se dit neveu d' *édouard Iv* . Instruit à jouer ce rôle par un prêtre, il fut couronné roi à Dublin en Irlande, et osa donner bataille au roi près de Nottingham. *Henri* qui le prit prisonnier crut humilier assez les factieux en mettant ce roi dans sa cuisine, où il servit longtems. Les entreprises hardies, quoique malheureuses, font souvent des imitateurs. On est excité par un exemple brillant, et on espère de meilleurs

succès. Témoins six faux *Demetrius* qu' on a vûs de suite en Moscovie, et témoins tant d' autres imposteurs. Le garçon boulanger fut suivi par le fils d' un juif courtier d' Anvers, qui joua un plus grand personnage.

Ce jeune juif, qu' on apellait *Perkins* , se dit fils du roi *édouard Iv* . Le roi de France, attentif à nourrir toutes les semences de divisions en Angleterre, le reçut à sa cour, le reconnut, l' encouragea ; mais bientôt ménageant *Henri Vii* il abandonna cet imposteur à sa destinée. La vieille douairière de Bourgogne, soeur

d' *édouard Iv* et veuve de *Charles Le Téméraire* , laquelle faisait jouer ce ressort, reconnut le jeune juif pour son neveu. Il jouït plus longtems de sa fourberie que le jeune garçon boulanger. Sa taille majestueuse, sa politesse, sa valeur, semblaient le rendre digne du rang qu' il usurpait. Il épousa une princesse de la maison d' *Yorck* , dont il fut encor aimé, même quand son imposture fut découverte. Il eut les armes à la main pendant cinq ans entiers. Il arma même l' écosses, et eut des ressources dans ses défaites. Mais enfin abandonné et livré au roi, condamné seulement à la prison, et ayant voulu s' évader, il paya sa hardiesse de sa tête. Ce fut alors que l' esprit de faction fut anéanti, et que les anglais, n' étant plus redoutables à leur monarque, commencèrent à le devenir à leurs voisins, surtout lorsque *Henri VIII* en montant au trône, fut, par l' économie extrême de son père, possesseur d' un ample trésor, et par la sagesse de ce gouvernement, maître d' un peuple belliqueux, et

p371

pourtant soumis autant que les anglais peuvent l' être.

## CHAPITRE 97

Idée générale du seizième siècle.

Le commencement du seizième siècle que nous avons déjà entamé, nous présente à la fois les plus grands spectacles que le monde ait jamais fournis. Si on jette la vuë sur ceux qui régnaient pour lors en Europe, leur gloire, ou leur conduite, ou les grands changements dont ils ont été cause, rendent leurs noms immortels. C' est à Constantinople un *Sélim* qui met sous la domination ottomane la Syrie et l' égypte, dont les mahométans mammelucs avaient été en possession depuis le treizième siècle. C' est après lui son fils, le grand *Soliman* , qui le premier des empereurs turcs marche jusqu' à Vienne, et se fait couronner roi de Perse dans Bagdat prise par ses armes, faisant trembler à la fois l' Europe et l' Asie.

On voit en même tems vers le nord, *Gustave Vasa*, brisant dans la Suède le joug étranger, élu roi du pays, dont il est le libérateur. En Moscovie *Jean Basilowitz* soustrait sa

patrie aux tartares dont elle était tributaire ;  
prince à la vérité barbare, et chef d' une nation

p372

plus barbare encore ; mais le vengeur de  
son pays mérite d' être compté parmi les grands  
princes.

En Espagne, en Allemagne, en Italie, on  
voit *Charles-Quint* maître de tous ces états  
sous des titres différents, soutenant le fardeau de  
l' Europe, toujours en action et en négociation,  
heureux longtemps en politique et en guerre, le seul  
empereur puissant depuis *Charlemagne* , et le  
premier roi de toute l' Espagne depuis la conquête  
des maures ; opposant des barrières à l' empire  
ottoman, faisant des rois, et se dépouillant  
enfin de toutes les couronnes dont il est chargé,  
pour aller mourir en solitaire, après avoir troublé  
l' Europe.

Son rival de gloire et de politique *François I*  
roi de France, moins puissant, moins heureux,  
mais plus brave et plus aimable, partage entre  
*Charles-Quint* et lui les vœux et l' estime des  
nations. Vaincu et plein de gloire il rend son  
royaume florissant malgré ses malheurs ; il  
transplante en France les beaux arts, qui étaient en  
Italie au plus haut point de perfection.

Le roi d' Angleterre *Henri VIII* trop cruel,  
trop capricieux, pour être mis au rang des héros,  
a pourtant sa place entre ces rois, et par la  
révolution qu' il fit dans les esprits de ses peuples,  
et par la balance que l' Angleterre apporta sous lui  
à tenir entre les souverains. Il prit pour devise  
un guerrier tendant son arc, avec ces mots,  
*qui je défends, est maître* ; devise que sa  
nation a rendu quelquefois véritable.

Le nom du pape *Léon X* est célèbre, par son

p373

esprit, par ses mœurs aimables, par les grands  
hommes dans les arts qui éternisent son siècle,  
et par le grand changement qui sous lui divisa  
l' église.

Au commencement du même siècle la religion,  
et le prétexte d' épurer la loi reçue, ces  
deux grands instruments de l' ambition, font le  
même effet sur les bords de l' Afrique qu' en

Allemagne, et chez les mahométans que chez les chrétiens. Un nouveau gouvernement, une race nouvelle de rois, s'établissent dans le vaste empire de Maroc et de Fez, qui s'étend jusqu'aux déserts de la Nigritie. Ainsi l'Asie, l'Afrique et l'Europe éprouvent à la fois une révolution dans les religions. Car les persans se séparent pour jamais des turcs, et reconnaissant le même dieu, et le même prophète, ils consomment le schisme d'*Omar* et d'*Ali*. Immédiatement après, les chrétiens se divisent aussi entre eux, et arrachent au pontife de Rome la moitié de l'Europe.

L'ancien monde est ébranlé, le nouveau monde est découvert et conquis pour *Charles-Quint*; le commerce s'établit entre les Indes orientales et l'Europe par les vaisseaux et les armes du Portugal.

D'un côté *Cortez* soumet le puissant empire du Mexique, et les *Pisaro* font la conquête du Pérou avec moins de soldats qu'il n'en faut en Europe pour assiéger une petite ville. De l'autre, *Albuquerque* dans les Indes établit la domination et le commerce du Portugal avec presque aussi peu de forces, malgré les rois des Indes,

p374

et malgré les efforts des musulmans en possession de ce commerce.

La nature produit alors des hommes extraordinaires presque en tous les genres, surtout en Italie.

Ce qui frappe encore dans ce siècle illustre, c'est que malgré les guerres que l'ambition excita, et malgré les querelles de religion qui commençaient à troubler les états, ce même génie qui faisait fleurir les beaux arts à Rome, à Naples, à Florence, à Venise, à Ferrare, et qui de là portait sa lumière dans l'Europe, adoucit d'abord les mœurs des hommes dans presque toutes les provinces de l'Europe chrétienne. La galanterie de la cour de *François I* opéra en partie ce grand changement. Il y eut entre *Charles-Quint* et lui une émulation de gloire, d'esprit de chevalerie, de courtoisie, au milieu même de leurs plus furieuses dissensions; et cette émulation qui se communiqua à tous les courtisans, donna à ce siècle un air de grandeur et de politesse inconnu jusqu'alors.

L'opulence y contribua; et cette opulence devenue plus générale était en partie (par une étrange révolution) la suite de la perte funeste de Constantinople: car bientôt après, tout le

commerce des ottomans fut fait par les chrétiens, qui leur vendaient jusqu' aux épiceries des Indes, en les allant charger sur leurs vaisseaux dans Alexandrie, et les portant ensuite dans les mers du levant.

L' industrie fut partout excitée. Marseille fit un grand commerce. Lyon eut de belles manufactures.

p375

Les villes des Pays-Bas furent plus florissantes encor que sous la maison de Bourgogne. Les dames apellées à la cour de *François I* en firent le centre de la magnificence, comme de la politesse. Les moeurs étaient plus dures à Londres, où régnait un roi capricieux et féroce : mais Londres commençait déjà à s' enrichir par le commerce.

En Allemagne les villes d' Augsbourg et de Nuremberg, qui répandaient les richesses de l' Asie qu' elles tiraient de Venise, se ressentaient déjà de leur correspondance avec les italiens. On voyait dans Augsbourg de belles maisons dont les murs étaient ornés de peintures à *fresque* , à la manière vénitienne. En un mot l' Europe voyait naître de beaux jours ; mais ils furent troublés par les tempêtes que la rivalité entre *Charles-Quint* et *François I* excitèrent ; et les querelles de religion, qui déjà commençaient à naître, souillèrent la fin de ce siècle. Elles la rendirent affreuse, et y portèrent une espèce de barbarie que les hérules et les huns n' avaient jamais connue.

## CHAPITRE 98

p1

état de l' Europe  
du tems de Charles-Quint.  
*de la Moscovie ou Russie. Digression sur la Laponie.*

avant de voir ce que fut l' Europe sous *Charles-Quint* , je dois me former un tableau des différents gouvernements qui la partageaient. J' ai déjà vû ce qu' étaient l' Espagne, la France, l' Allemagne, l' Italie,

l' Angleterre. Je ne parlerai de la Turquie, et de ses conquêtes en Syrie et en Afrique, qu' après avoir vû tout ce qui se passa d' admirable et de funeste chez les chrétiens, et lorsqu' ayant suivi les portugais dans leurs voyages et dans leur commerce militaire en Asie, j' aurai vu en quel état était le monde oriental.

Je commence à présent par les royaumes chrétiens du septentrion. L' état de la Moscovie ou Russie prenait quelque forme. Cet empire si puissant, et qui le devint tous les jours davantage, n' était depuis longtems qu' un assemblage de demi-chrétiens sauvages, esclaves des tartares de *Cazan* , descendans de *Tamerlan* . Le duc de *Russie* payait tous les ans un tribut à ces tartares en argent, en pelleteries et en bétail. Il conduisait le tribut à pied devant l' ambassadeur tartare, se prosternait à ses pieds, lui présentait du lait à boire, et s' il en tombait sur le col du cheval de l' ambassadeur, le prince était obligé de le lécher. Les russes étaient d' un côté esclaves des tartares, de l' autre pressés par les lithuaniens ; et vers l' Ukraine, ils étaient encor exposés aux déprédations des tartares de la Crimée, successeurs des scythes de la Chersonnèse Taurique, auxquels ils payaient un tribut. Enfin il se trouva un chef nommé *Jean Basilides* , ou fils de *Basile* , homme de courage, qui anima les russes, s' affranchit de tant de servitude, et joignit à ses états Novogorod et la ville de Moscow qu' il conquit sur les lithuaniens à la fin du quinzisième siècle. Il étendit ses conquêtes dans la Finlande, qui a été souvent un

sujet de rupture entre la Russie et la Suède. La Russie fut donc alors une grande monarchie, mais non encor redoutable à l' Europe. On dit que *Jean Basilides* ramena de Moscow trois-cent chariots chargés d' or, d' argent, et de pierreries. Les fables sont l' histoire des tems grossiers. Les peuples de Moscow, non plus que les tartares, n' avaient alors d' argent que celui qu' ils avaient pillé ; mais volés eux-mêmes dès longtems par ces tartares, quelles richesses pouvaient-ils avoir ? Ils ne connaissaient guères que le nécessaire. Le pays de Moscow produit de bon bled,

qu' on sème en may, et qu' on recueille en septembre. La terre porte quelques fruits ; le miel y est commun ainsi qu' en Pologne : le gros et le menu bétail y a toujours été en abondance ; mais la laine n' étant point propre aux manufactures, et les peuples grossiers n' ayant aucune industrie, les peaux étaient leurs seuls vêtements. Il n' y avait pas à Moscow une seule maison de pierre. Leurs huttes de bois étaient faites de troncs d' arbres enduits de mousse. Quant à leurs moeurs, ils vivaient en brutes, ayant une idée confuse de l' église grecque, de laquelle ils croyaient être. Leurs pasteurs les enterraient avec un billet pour *st Pierre* et pour *st Nicolas* , qu' on mettait dans la main du mort. C' était-là leur plus grand acte de religion : mais au delà de Moscow vers le nord-est, presque tous les villages étaient idolâtres. Les czars depuis *Jean Basilides* eurent des richesses, surtout lorsqu' en 1551, un autre *Jean*

p4

*Basilowits* eut pris Cazan et Astracan sur les tartares : mais les russes furent toujours pauvres ; car ces souverains absolus faisant presque tout le commerce de leur empire, et rançonnant ceux qui avaient gagné de quoi vivre, eurent bientôt des trésors, et ils étalèrent même une magnificence asiatique dans les jours de solemnité. Ils commerçaient avec Constantinople par la mer Noire, avec la Pologne par Novogorod. Ils pouvaient donc policer leurs états, mais le tems n' en était pas venu. Tout le nord de leur empire par-delà Moscow consistait dans de vastes déserts, et dans quelques habitations de sauvages. Ils ignoraient même que la vaste Sibérie existait. Un cosaque découvrit la Sibérie sous ce *Jean Basilowits* , et la conquit, comme *Cortes* conquit le Mexique, avec quelques armes à feu. Les czars prenaient peu de part aux affaires de l' Europe, excepté dans quelques guerres contre la Suède au sujet de la Finlande. Nul moscovite ne sortait de son pays : ils ne trafiquaient sur aucune mer. Le port même d' Archangel était alors aussi inconnu que ceux de l' Amérique. Il ne fut découvert que dans l' année 1553 par les anglais, lorsqu' ils cherchèrent de nouvelles terres vers le nord, à l' exemple des portugais et des espagnols, qui avaient fait tant de nouveaux établissements au midi, à l' orient,

et à l' occident. Il fallait passer le cap-nord à l' extrémité de la Laponie, on sut par expérience, qu' il y a des pays où pendant près de cinq mois le soleil n' éclaire pas l' horison.

p5

L' équipage entier de deux vaisseaux périt de froid et de maladie dans ces terres. Un troisième sous la conduite de *Chancellor* aborda le port d' Archangel sur la Duina, dont les bords n' étaient habités que par des sauvages. *Chancellor* alla par la Duina jusques vers Moscow.

Les anglais depuis ce tems furent presque les seuls maîtres du commerce de la Moscovie, dont les pelleteries précieuses contribuèrent à les enrichir. Ce fut encor une branche de commerce enlevée à Venise. Cette république avait eu des comptoirs autrefois, et même une ville sur les bords du Tanaïs ; et depuis elle avait fait ce commerce des pelleteries par Constantinople. Quiconque lit l' histoire avec fruit, voit qu' il y a eu autant de révolutions dans le commerce que dans les états.

On était alors bien loin d' imaginer qu' un jour un prince russe fonderait dans des marais, au fond du golfe de *Finlande* , une nouvelle capitale, où il aborde tous les ans environ deux-cent cinquante vaisseaux étrangers, et que de-là il partirait des armées qui viendraient faire des rois en Pologne, servir l' empire allemand contre la France, prendre la Crimée et démembrer la Suède.

On commença dans ces tems-là à connaître plus particulièrement la Laponie, dont les suédois mêmes, les danois et les russes n' avaient encor que des faibles notions. Ce vaste pays voisin du pole avait été désigné par *Strabon* sous le nom de la contrée des *trogodites* et des *pygmées* septentrionaux. Nous aprimes que la race des

p6

*pygmées* n' est point une fable. Il est probable que les *pygmées* méridionaux ont péri, et que leurs voisins les ont détruits. Plusieurs espèces d' hommes ont pû ainsi disparaître de la face de la terre, comme plusieurs espèces d' animaux. Les lapons ne paraissent point tenir de leurs voisins.

Les hommes, par exemple, sont grands et bien-faits en Norwège, et la Laponie ne produit que des hommes de trois coudées de haut. Leurs yeux, leurs oreilles, leur nez les différencient encore de tous les peuples qui entourent leurs déserts. Ils paraissent une espèce particulière faite pour le climat qu'ils habitent, qu'ils aiment, et qu'eux seuls peuvent aimer. La nature qui n'a mis les rennes que dans ces contrées, semble y avoir produit des lapons ; et comme leurs rennes ne sont point venus d'ailleurs, ce n'est pas non plus d'un autre pays que les lapons y paraissent venus. Il n'est pas vraisemblable que les habitants d'une terre moins sauvage aient franchi les glaces et les déserts pour se transplanter dans des terres si stériles. Une famille peut être jettée par la tempête dans une île déserte et la peupler ; mais on ne quitte point dans le continent des habitations qui produisent quelque nourriture, pour aller s'établir au loin sur des rochers couverts de mousse, où l'on ne peut se nourrir que de lait de rennes, et de poissons. De plus si des norwégiens, des suédois s'étaient transplantés en Laponie, y auraient-ils changé absolument de figure ? Pourquoi les islandais, qui sont aussi septentrionaux que les lapons, sont-ils d'une haute stature, et les lapons

p7

non seulement petits, mais d'une figure toute différente ? C'était donc une nouvelle espèce d'hommes qui se présentait à nous, tandis que l'Amérique et l'Asie nous en faisait voir tant d'autres. La sphère de la nature s'élargissait pour nous de tous côtés, et c'est par là seulement que la Laponie mérite notre attention.

Je ne parlerai point de l'Islande, qui était la Thulé des anciens, ni du Groenland, ni de toutes ces contrées voisines du pôle, où l'espérance de découvrir un passage en Amérique a porté nos vaisseaux. La connaissance de ces pays est aussi stérile qu'eux, et n'entre point dans le plan politique du monde.

De la Pologne.

La Pologne ayant longtemps conservé les mœurs des sarmates, commençait à être considérée de l'Allemagne, depuis que la race des *jagellons* était sur le trône. Ce n'était plus le temps où ce pays recevait un roi de la main des empereurs, et leur payait tribut.

Le premier des *Jagellons* avait été élu roi de

cette république en 1382. Il était duc de Lithuanie. Son pays et lui étaient idolâtres, aussi-bien que plus d' un palatinat. Il promit de se faire chrétien et d' incorporer la Lithuanie à la Pologne. Il fut roi à ces conditions.

Ce *Jagellon* , qui prit le nom de *Ladislas* , fut père de ce malheureux *Ladislas* roi de Hongrie

p8

et de Pologne, né pour être un des plus puissants rois du monde, mais qui fut défait et tué en 1445 à cette bataille de Varnes que le cardinal *Julien* lui fit donner contre les turcs malgré la foi jurée, ainsi que nous l' avons vû.

Les deux grands ennemis de la Pologne furent longtems les turcs et les religieux chevaliers teutoniques. Ceux-ci qui s' étaient formés dans les croisades, n' ayant pû réussir contre les musulmans, s' étaient jettés sur les idolâtres et sur les chrétiens de la Prusse, province que les polonais possédaient.

Sous *Casimir* au quinzième siècle, les chevaliers religieux teutoniques firent longtems la guerre à la Pologne, et enfin partagèrent la Prusse avec elle, à condition que le grand maître serait vassal du royaume, et en même tems palatin ayant séance aux diètes.

Il n' y avait alors que ces palatins qui eussent voix dans les états du royaume ; mais *Casimir* y apella les députés de la noblesse vers l' an 1460 et ils ont toujours conservé ce droit.

Les nobles en eurent alors un autre, commun avec les palatins ; ce fut de n' être arrêtés pour aucun crime, avant d' avoir été convaincus juridiquement. Ce droit était celui de l' impunité. Ils avaient encor droit de vie et de mort sur leurs paysans : ils pouvaient tuer impunément un de ces serfs, pourvu qu' ils missent environ dix écus sur la fosse ; et quand un noble polonais avait tué un paysan appartenant à un autre noble, la loi d' honneur l' obligeait d' en rendre un autre. Ce qu' il y a d' humiliant pour la

p9

nature humaine, c' est qu' un tel privilège subsiste encor.

*Sigismond*, de la race des *Jagellons*, qui mourut en 1548 était contemporain de *Charles-Quint*, et passait pour un grand prince. Les polonais eurent de son tems beaucoup de guerres contre les moscovites, et encor contre ces chevaliers teutoniques dont *Albert* de Brandebourg était grand maître. Mais la guerre était tout ce que connaissaient les polonais, sans en connaitre l' art, qui se perfectionnait dans l' Europe méridionale. Ils combattaient sans ordre, n' avaient point de place fortifiée ; leur cavalerie faisait comme aujourd'hui toute leur force. Ils négligeaient le commerce. On n' avait découvert qu' au treizième siècle les salines de Cracovie, qui font une des richesses du pays. Le négoce du bled et du sel était abandonné aux juifs et aux étrangers, qui s' enrichissaient de l' orgueilleuse oisiveté des nobles et de l' esclavage du peuple. Il y avait déjà en Pologne plus de deux-cent synagogues. D' un côté cette administration était à quelques égards une image de l' ancien gouvernement des francs, des moscovites et des huns. De l' autre il ressemblait à celui des anciens romains, en ce que chaque noble a le droit des tribuns du peuple, de pouvoir s' opposer aux loix du sénat par le seul mot *veto*. Ce pouvoir étendu à tous les gentilshommes, et porté jusqu' au droit d' annuler par une seule voix toutes les voix de la république, est devenu la prérogative de l' anarchie. Le tribun était le magistrat du peuple romain,

p10

et le gentilhomme n' est qu' un membre, un sujet de l' état. Le droit de ce membre est de troubler tout le corps. Mais ce droit est si cher à l' amour propre, qu' un sûr moyen d' être mis en pièces serait de proposer dans une diète l' abolition de cette coûtume. Il n' y avait d' autre titre en Pologne que celui de noble, de même qu' en Suède, en Dannemarck et dans tout le nord : les qualités de duc et de comte sont récentes. C' est une imitation des usages d' Allemagne : mais ces titres ne donnent aucun pouvoir. Toute la noblesse est égale. Ces palatins, qui ôtaient la liberté au peuple, n' étaient occupés qu' à défendre la leur contre leur roi. Quoique le sang des *Jagellons* eût régné longtems, les princes ne furent jamais ni absolus par leur royauté, ni rois par droit de naissance. Ils furent toujours élus comme les

chefs de l' état, et non comme les maîtres. Le serment prêté par les rois à leur couronnement portait en termes exprès, qu' ils priaient la nation de les détronner s' ils n' observaient pas les loix qu' ils avaient jurées.

Ce n' était pas une chose aisée de conserver toujours le droit d' élection, en laissant toujours la même famille sur le trône. Mais les rois n' ayant ni forteresse ni la disposition du trésor public, ni celle des armées, la liberté n' a jamais reçu d' atteinte. L' état n' accordait au roi qu' environ douze-cent-mille de nos livres annuelles pour soutenir sa dignité. Le roi de Suède aujourd'hui n' en a pas tant. L' empereur n' a rien. Il est à ses frais *le chef de l' univers chrétien* ;

p11

*caput orbis christiani* ; tandis que l' isle de la Grande-Bretagne donne à son roi environ vingt-trois millions pour sa liste civile. La vente de la royauté est devenue en Pologne la plus grande source de l' argent qui roule dans l' état. La capitation des juifs, qui fait un de ses gros revenus, ne monte pas à plus de cent-vingt-mille florins du pays.

à l' égard de leurs loix, ils n' en eurent d' écrites en leur langue qu' en 1552. Les nobles toujours égaux entre eux se gouvernaient suivant leurs résolutions prises dans leurs assemblées, qui sont la loi véritable encor aujourd'hui ; et le reste de la nation ne s' informe seulement pas de ce qu' on y a résolu. Comme ces possesseurs des terres sont les maîtres de tout, et que les cultivateurs sont esclaves, c' est aussi à ces seuls possesseurs qu' appartient les biens de l' église. Il en est de même en Allemagne ; mais c' est en Pologne une loi expresse et générale ; au lieu qu' en Allemagne ce n' est qu' un usage établi, usage trop contraire au christianisme, mais conforme à l' esprit de la constitution germanique. Rome différemment gouvernée a eu toujours cet avantage, depuis ses rois et ses consuls jusqu' à la monarchie pontificale, de ne fermer jamais la porte des honneurs au simple mérite.

p12

De la Suède

et du Dannemarck.

Les royaumes de Suède, de Dannemarck et de Norwège étaient électifs comme la Pologne. Les paysans et les artisans étaient esclaves en Dannemarck et en Norwège : mais en Suède ils avaient séance aux diètes de l' état, et donnaient leur voix pour régler les impôts. Jamais peuples voisins n' eurent une antipathie plus violente que les suédois et les danois. Cependant ces nations rivales n' avaient composé qu' un seul état par la fameuse union de Calmar à la fin du quatorzième siècle.

Un roi de Suède, nommé *Albert* , ayant voulu prendre pour lui le tiers des métairies du royaume, ses sujets se soulevèrent. *Marguerite De Valdemar* reine de Dannemarck, qu' on apellait la *Sémiramis du nord* , profita de ces troubles, et se fit reconnaitre en 1395 reine de Suède, de Dannemarck et de Norwège. Elle unit deux ans après ces royaumes, qui devaient être à perpétuité gouvernés par un même souverain. Quand on se souvient qu' autrefois de simples pirates danois avaient porté leurs armes victorieuses presque dans toute l' Europe, et conquis l' Angleterre et la Normandie, et qu' on voit ensuite la Suède, la Norwège et le Dannemarck réunis, n' être pas une puissance formidable à leurs

p13

voisins, on voit évidemment qu' on ne fait des conquêtes que chez des peuples mal gouvernés. Les seules villes anséatiques, Hambourg, Lubeck, Dantzig, Rostoch, Lunebourg, Vismar, pouvaient résister à ces trois royaumes, parce qu' elles étaient plus riches. La seule ville de Lubeck fit même la guerre aux successeurs de *Marguerite De Valdemar* . Cette union de trois royaumes, qui semble si belle au premier coup d' oeil, fut la source de leurs malheurs.

Il y avait en Suède un primat archevêque d' Upsal, et six évêques, qui avaient à-peu-près cette autorité que la plûpart des ecclésiastiques avaient acquise en Allemagne et ailleurs. L' archevêque d' Upsal surtout était, ainsi que le primat de Pologne, la seconde personne du royaume. Quiconque est la seconde veut toujours être la première.

Il arriva qu' en 1452 les états de Suède lassés du joug danois, élurent pour leur roi d' un commun consentement le grand maréchal *Charles Canutson* .

Non moins lassés du joug des évêques, ils ordonnèrent qu' on ferait une recherche des biens que l' église avait envahis à la faveur des troubles. L' archevêque d' Upsal, nommé *Jean De Salstad* , assisté des six évêques de Suède et du clergé, excommunia le roi et le sénat dans une messe solennelle, déposa ses ornemens sur l' autel, et prenant une cuirasse et une épée, sortit de l' église en commençant la guerre civile. Les évêques la continuèrent pendant sept ans. Ce ne fut depuis qu' une anarchie sanglante et une

p14

guerre perpétuelle entre les suédois qui voulaient avoir un roi indépendant, et les danois qui étaient presque toujours les maîtres. Le clergé tantôt armé pour la patrie, tantôt contre elle, excommuniait, se battait et pillait. Enfin les danois l' ayant emporté sous leur roi *Jean* fils de *Christiern I* les suédois s' étant soumis, et s' étant depuis soulevés, ce roi *Jean* fit rendre par son sénat en Dannemarck un arrêt contre le sénat de Suède, par lequel tous les sénateurs suédois étaient condamnés à perdre leur noblesse et leurs biens. Ce qui est fort singulier, c' est qu' il fit confirmer cet arrêt par l' empereur *Maximilien* , et que cet empereur écrivit aux états de Suède, *qu' ils eussent à obéir, qu' autrement il procéderait contre eux selon les loix de l' empire* . Je ne sai comment l' abbé *de Vertot* a oublié dans ses *révolutions de Suède* un fait aussi important, soigneusement recueilli par *Puffendorff* . Ce fait prouve que les empereurs allemands, ainsi que les papes, ont toujours prétendu une juridiction universelle. Il prouve encor que le roi danois voulait flater *Maximilien* , dont en effet il obtint la fille pour son fils *Christiern li* . Voilà comme les droits s' établissent. La chancellerie de *Maximilien* écrivait aux suédois comme celle de *Charlemagne* eût écrit aux peuples de Bénévent ou de la Guienne. Mais il fallait avoir les armées et la puissance de *Charlemagne* . Ce *Christiern li* après la mort de son père prit des mesures différentes. Au lieu de demander un arrêt à la chambre impériale, il obtint de *François I* roi de France, quatre-mille

hommes. Jamais les français jusqu' alors, n' étaient entrés dans les querelles du nord. Il est vraisemblable que *François I* qui aspirait à l' empire, voulait se faire un apui du Dannemarck. Les troupes françaises combattirent en Suède sous *Christiern* , mais elles en furent bien mal récompensées : congédiées sans paye, poursuivies dans leur retour par les paysans, il n' en revint pas trois cent hommes en France ; suite ordinaire de toute expédition qui se fait trop loin de sa patrie.

Nous verrons dans l' article du luthéranisme quel tyran était *Christiern* . Un de ses crimes fut la source de son châtement qui lui fit perdre trois royaumes. Il venait de faire un accord avec un administrateur créé par les états de Suède, nommé *Stenon Sture* . *Christiern* semblait moins craindre cet administrateur, que le jeune *Gustave Vasa* , neveu du roi *Canutson* , prince d' un courage entreprenant, le héros et l' idole de la Suède. Il feignit de vouloir conférer avec l' administrateur dans Stockolm, et demanda qu' on lui amenât sur sa flotte à la rade de la ville le jeune *Gustave* et six autres ôtages. à peine furent-ils sur son vaisseau qu' il les fit mettre aux fers, et fit voile en Dannemarck avec sa proie. Alors il prépara tout pour une guerre ouverte. Rome se mêlait de cette guerre. Voici comme elle y entra, et comme elle fut trompée. *Troll* archevêque d' Upsal, dont je rapporterai les cruautés en parlant du luthéranisme, élu par le clergé, confirmé par *Léon X* lié d' intérêt

avec *Christiern* , avait été déposé par les états de Suède en 1517 et condamné à faire pénitence dans un monastère. Les états furent excommuniés par le pape selon le style ordinaire. Cette excommunication, qui n' était rien par elle-même, était beaucoup par les armes de *Christiern* . Il y avait alors en Dannemarck un légat du pape nommé *Arcemboldi* , qui avait vendu les indulgences dans les trois royaumes. Telle avait été son adresse et telle l' imbécillité des peuples, qu' il avait tiré près de deux millions de florins de ces pays les plus pauvres de l' Europe. Il allait les faire passer à Rome. *Christiern* les prit,

pour faire, disait-il, la guerre à des excommuniés. Sa guerre fut heureuse. Il fut reconnu roi, et l' Archevêque *Troll* fut rétabli. C' est après ce rétablissement que le roi et son primat donnèrent dans Stockolm cette fête funeste, dans laquelle ils firent égorger le sénat entier et tant de citoyens. Cependant *Gustave* s' était échappé de sa prison, et avait repassé en Suède. Il fut obligé de se cacher quelque tems dans les montagnes de la Dalécarlie, déguisé en paysan. Il travailla même aux mines, soit pour subsister, soit pour se mieux déguiser. Mais enfin il se fit connaître à ces hommes sauvages, qui détestaient d' autant plus la tyrannie, que toute politique était inconnue à leur simplicité rustique. Ils le suivirent, et *Gustave Vassa* se vit bientôt à la tête d' une armée. L' usage des armes à feu n' était point encor connu de ces hommes grossiers, et peu familier au reste des suédois. C' est ce qui avait donné toujours aux danois la supériorité. Mais *Gustave*

p17

ayant fait acheter sur son crédit des mousquets à Lubeck, combattit bientôt avec des armes égales. Lubeck ne fournit pas seulement des armes ; elle envoya des troupes, sans quoi *Gustave* eût eu bien de la peine à réussir. C' était une simple ville de marchands de qui dépendait la destinée de la Suède. *Christiern* était alors en Dannemarck. L' archevêque d' Upsal soutint tout le poids de la guerre contre le libérateur. Enfin, ce qui n' est pas ordinaire, le parti le plus juste l' emporta. *Gustave* après des aventures malheureuses battit les lieutenants du tyran, et fut maître d' une partie du pays. *Christiern* furieux, qui dès longtems avait en son pouvoir à Copenhague la mère et la soeur de *Gustave* , fit une action, qui même après ce qu' on a vû de lui, parait d' une atrocité presque incroyable. Il fit jeter ces deux princesses dans la mer, enfermées dans un sac l' une et l' autre. Ce tyran savait ainsi se venger, mais il ne savait pas combattre. Il assassinait des femmes, et il n' osait aller en Suède faire tête à *Gustave* . Non moins cruel envers ses danois qu' envers ses ennemis, il fut bientôt aussi exécration au peuple de Copenhague qu' aux suédois. Ces danois en possession alors d' élire leurs rois, avaient celui de punir un tyran. Les premiers qui renoncèrent à sa domination furent

ceux de Jutland, c' est-à-dire, du duché de Schleswich. Son oncle *Frédéric* , duc de Holstein, profita du juste soulèvement des peuples. La force apuya le droit. Tous les habitans de ce qui

p18

composait autrefois la Chersonnèse Cimbrique, firent signifier au tyran l' acte de sa déposition authentique par le premier magistrat de Jutland.

Ce chef de justice intrépide, osa porter à *Christiern* sa sentence dans Copenhague même. Le tyran voyant tout le reste de l' état ébranlé, haï de ses propres officiers, n' osant se fier à personne, reçut dans son palais, comme un criminel, son arrêt, qu' un seul homme désarmé lui signifiait. Il faut conserver à la postérité le nom de ce magistrat ; il s' appelait *Mons . mon nom*, disait-il, *devrait être écrit sur la porte de tous les méchants princes* . Le Dannemarck obéit à l' arrêt. Il n' y a point d' exemple d' une révolution si juste, si subite, et si tranquille. Le roi se dégrada lui-même en fuyant, et se retira en Flandres dans les états de *Charles-Quint* son beaufrère, dont il implora longtems le secours. Son oncle *Frédéric* fut élu dans Copenhague roi de Dannemarck, de Norwège et de Suède ; mais il n' eut de la couronne de Suède que le titre. *Gustave Vasa*, ayant pris dans le même tems Stockolm, fut élu roi par les suédois, et fut a l 1

et sut défendre le royaume qu' il avait délivré. *Christiern*, avec son archevêque *Troll* , errant comme lui, fit au bout de quelques années une tentative pour rentrer dans quelques-uns de ses états. Il avait la ressource que donnent toujours les mécontents d' un nouveau régime. Il y en eut en Dannemarck : il y en eut en Suède. Il passa avec eux en Norwège. Le roi *Gustave* avait changé la religion des suédois. Le roi *Frédéric*

p19

permettait que les danois en changeassent. *Christiern* se déclarait bon catholique : mais n' en étant ni meilleur prince, ni meilleur général, ni plus aimé, il ne fit qu' un effort inutile. Abandonné bientôt de tout le monde, il se

laissa mener en Dannemarck en 1532 et finit ses jours en prison. L' archevêque *Troll* d' une ambition inquiète, ayant armé la ville de Lubeck contre le Dannemarck, mourut de ses blessures plus glorieusement que *Christiern* ; dignes l' un et l' autre d' une fin plus tragique.

*Gustave* libérateur de son pays, jouït assez paisiblement de sa gloire. Il fit le premier connaître aux nations étrangères de quel poids la Suède pouvait être dans les affaires de l' Europe, dans un tems où la politique européenne prenait une nouvelle face, et où l' on commençait à vouloir établir la balance du pouvoir.

*François I* fit une alliance avec lui, et même tout luthérien qu' était *Gustave* , il lui envoya le collier de son ordre malgré les statuts.

*Gustave* le reste de sa vie se fit une étude de régler l' état. Il falut user de sa prudence pour que la religion qu' il avait détruite, ne troublât pas son gouvernement. Les dalécarliens qui l' avaient aidé les premiers à monter sur le trône, furent les premiers à l' inquiéter. Leur rusticité farouche les attachait aux anciens usages de leur église ; ils n' étaient catholiques que comme ils étaient barbares, par la naissance, et par l' éducation. On en peut juger par une requête qu' ils lui présentèrent ; ils demandèrent que le roi ne portât point d' habits découpés à la mode de France,

p20

et qu' on fit bruler tous les citoyens qui feraient gras le vendredi. C' était presque la seule chose à quoi ils distinguaient les catholiques d' avec les luthériens.

Le roi étouffa tous ces mouvements, établit avec adresse sa religion en conservant des évêques, et en diminuant leurs revenus et leur pouvoir. Les anciennes loix de l' état furent respectées ; il fit déclarer son fils *Frédéric* son successeur par les états en 1544 et même il obtint que la couronne resterait dans sa maison, à condition que si sa race s' éteignait, les états rentreraient dans le droit d' élection ; que s' il ne restait qu' une princesse, elle aurait une dot sans prétendre à la couronne.

Voilà dans quelle situation étaient les affaires du nord du tems de *Charles-Quint* . Les moeurs de tous ces peuples étaient simples, mais dures ; on n' en était que moins vertueux pour être plus ignorant. Les tîtres de comte, de marquis, de baron, de chevalier, et la plûpart

des symboles de la vanité, n' avaient point pénétré chez les suédois, et peu chez les danois ; mais aussi les inventions utiles y étaient ignorées. Ils n' avaient ni commerce réglé, ni manufactures. Ce fut *Gustave Vasa* , qui en tirant les suédois de l' obscurité, anima aussi les danois par son exemple.

p21

De la Hongrie.

La Hongrie se gouvernait entièrement comme la Pologne : elle élisait ses rois dans ses diètes. Le palatin de Hongrie avait la même autorité que le primat polonais ; et de plus il était juge entre le roi et la nation. Telle avait été autrefois la puissance ou le droit du palatin de l' empire, du maire du palais de France, du justicier d' Arragon. On voit que dans toutes les monarchies l' autorité des rois commença toujours par être balancée.

Les nobles avaient les mêmes privilèges qu' en pologne, je veux dire d' être impunis, et de disposer de leurs serfs : la populace était esclave. La force de l' état était dans la cavalerie, composée de nobles et de leurs suivants : l' infanterie était un ramas de paysans sans ordre, qui combattaient dans le tems qui suit les semailles, jusqu' à celui de la moisson.

On se souvient, que vers l' an 1000 la Hongrie reçut le christianisme. Le chef des hongrois *étienne* , qui voulait être roi, se servit de la force et de la religion. Le pape *Silvestre II* lui donna le titre de roi, et même de roi apostolique.

Des auteurs prétendent que ce fut *Jean XVIII* ou *XIX* qui conféra ces deux honneurs à *étienne* en 1003

ou 1004. De telles discussions ne sont pas le but de mes recherches. Il me suffit de considérer que c' est pour avoir donné ce titre dans une bulle, que les papes prétendaient

p22

exiger des tributs de la Hongrie, et c' est en vertu de ce mot *apostolique* que les rois de Hongrie prétendaient donner tous les bénéfices du royaume.

On voit qu' il y a des préjugés par lesquels

les rois et les nations entières se gouvernent.  
Le chef d' une nation guerrière n' avait osé prendre le titre de roi sans la permission du pape.  
Ce royaume et celui de Pologne étaient gouvernés sur le modèle de l' empire allemand. Cependant les rois de Pologne et de Hongrie, qui faisaient des comtes, n' osèrent jamais faire des ducs ; loin de prendre le titre de majesté, on les appelait alors vôtre excellence.  
Les empereurs regardaient même la Hongrie comme un fief de l' empire. En effet *Conrad le salique* avait reçu un hommage et un tribut du roi *Pierre* ; et les papes de leur côté soutenaient qu' ils devaient donner cette couronne, parce qu' ils avaient les premiers appelé du nom de *roi* le chef de la nation hongroise.  
Il faut un moment remonter ici au tems où la maison de France, qui a fourni des rois au Portugal, à l' Angleterre, à Naples, vit aussi ses rejettons sur le trône de Hongrie.  
Vers l' an 1290 le trône étant vacant, l' empereur *Rodolphe de Habsbourg* en donna l' investiture à son fils *Albert d' Autriche* , comme s' il eût donné un fief ordinaire. Le pape *Nicolas Iv* de son côté conféra le royaume comme un bénéfice, au petit-fils de ce fameux *Charles d' Anjou* , frère de *St Louis* , roi de Naples et de Sicile. Ce neveu de *St Louis* était apellé *Charles Martel* ,

p23

et il prétendait le royaume, parce que sa mère *Marie* de Hongrie était soeur du roi hongrois dernier mort. Ce n' est pas chez les peuples libres un titre pour régner que d' être parent de leurs rois. La Hongrie ne prit pour maître ni celui que nommait l' empereur, ni celui que lui donnait le pape. Elle choisit *André* , surnommé *Le Vénitien* parce qu' il s' était marié à Venise, prince qui d' ailleurs était du sang royal.  
Il y eut des excommunications et des guerres ; mais après sa mort, et après celle de son concurrent *Charles Martel* , les arrêts du tribunal de Rome furent exécutés.  
*Boniface Viii* en 1303 quatre mois avant que l' affront qu' il reçut du roi de France, le fît, dit-on, mourir de douleur, jouit de l' honneur de voir plaider devant lui, comme on l' a déjà dit, la cause de la maison d' Anjou. La reine de Naples *Marie* parla elle-même devant le consistoire ; et *Boniface* donna la Hongrie au

prince *Carobert* , fils de *Charles Martel* ,  
et petit-fils de cette *Marie* .

Ce *Carobert* fut donc en effet roi par la grace  
du pape, soutenu de son parti et de son épée.  
La Hongrie sous lui devint plus puissante que  
les empereurs, qui la regardaient comme un  
fief. *Carobert* réunit la Dalmatie, la Croatie,  
la Serbie, la Transilvanie, la Valachie, la  
Moldavie, provinces démembrées du royaume dans la  
suite des tems.

Le fils de *Carobert* , nommé *Louis* , frère de  
cet *André* de Hongrie que la reine de Naples  
*Jeanne* sa femme fit étrangler, accrut encor la

p24

puissance des hongrois. Il passa au royaume de  
Naples pour venger le meurtre de son frère. Il  
aida *Charles de Durazzo* à détrôner *Jeanne* ,  
sans l' aider dans la cruelle mort dont *Durazzo*  
fit périr cette reine. De retour dans la Hongrie il  
y acquit une vraie gloire ; car il fut juste ; il fit  
de sages loix ; il abolit les épreuves du fer ardent  
et de l' eau bouillante, d' autant plus accréditées  
que les peuples étaient plus grossiers.

On remarque toujours qu' il n' y a guères de  
grand homme qui n' ait aimé les lettres. Ce  
prince cultivait la géométrie et l' astronomie. Il  
protégeait les autres arts. C' est à cet esprit  
philosophique si rare alors, qu' il faut attribuer  
l' abolition des épreuves superstitieuses. Un roi  
qui connaissait la saine raison, était un prodige  
dans ces climats. Sa valeur fut égale à ses  
autres qualités. Ses peuples le chérissent : les  
étrangers l' admirèrent : les polonais sur la fin  
de sa vie l' élurent pour leur roi en 1370. Il  
régna heureusement, quarante ans en Hongrie,  
et douze ans en Pologne. Les peuples lui donnèrent  
le nom de *grand* dont il était digne.

Cependant il est presque ignoré en Europe. Il  
n' avait pas régné sur des hommes qui sussent  
transmettre sa gloire aux nations. Qui sait qu' au  
quatorzième siècle, il y eut un *Louis Le*  
*Grand* vers les monts Krapak ?

Il était si aimé, que les états élurent en 1382  
sa fille *Marie* , qui n' était pas encor nubile,  
et l' appellèrent *Marie Roi* , titre qu' il ont  
encor renouvelé de nos jours pour la fille du  
dernier empereur de la maison d' Autriche.

p25

Tout sert à faire voir que si dans les royaumes héréditaires on peut se plaindre des abus du despotisme, les états électifs sont exposés à de plus grands orages, et que la liberté même, cet avantage si naturel et si cher, a quelquefois produit de grands malheurs. La jeune *Marie-Roi* était gouvernée, aussi-bien que l'état, par sa mère *élisabeth* de Bosnie. Les seigneurs furent mécontents d'*élisabeth* ; ils se servirent de leur droit de mettre la couronne sur une autre tête. Ils la donnèrent à *Charles de Durazzo* , surnommé *Le Petit* , descendant en droite ligne du frère de *St Louis* qui régna dans les deux Siciles. Il arriva de Naples à Bude : il est couronné solennellement en 1386 et reconnu roi par *élisabeth* elle-même.

Voici un de ces événemens étranges sur lesquels les loix sont muettes, et qui laissent en doute si ce n'est pas un crime de punir le crime même.

*élisabeth* et sa fille *Marie* , après avoir vécu en intelligence autant qu'il était possible avec celui qui possédait leur couronne, l'invitent chez elles, et le font assassiner en leur présence. Elles soulèvent le peuple en leur faveur ; et la jeune *Marie* , toujours conduite par sa mère, reprend la couronne.

Quelque tems après *élisabeth* et *Marie* voyagent dans la basse Hongrie. Elles passent imprudemment sur les terres d'un comte de *Hornac* ban de Croatie. Ce ban était ce qu'on appelle en Hongrie *comte suprême* , commandant les armées et rendant la justice. Il était attaché au

p26

roi assassiné. Lui était-il permis ou non de venger la mort de son roi ? Il ne délibéra pas, et parut consulter la justice dans la cruauté de sa vengeance. Il fait le procès aux deux reines, fait noyer *élisabeth* , et garde *Marie* en prison comme la moins criminelle.

Dans le même tems *Sigismond* , qui depuis fut empereur, entra en Hongrie, et venait épouser la reine *Marie* . Le ban de Croatie se crut assez puissant, et fut assez hardi, pour lui amener lui-même cette reine dont il avait fait noyer la mère. Il semble qu'il crut n'avoir fait qu'un acte de justice sévère. Mais *Sigismond* le fit tenailler et mourir dans les tourmens. Sa mort souleva la noblesse hongroise, et ce règne ne fut qu'une

suite de troubles et de factions.  
On peut régner sur beaucoup d' états, et n' être pas un puissant prince. Ce *Sigismond* fut à la fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie. Mais en Hongrie il fut battu par les turcs, et mis une fois en prison par ses sujets revoltés. En Bohême il fut presque toujours en guerre contre les hussites ; et dans l' empire son autorité fut presque toujours contrebalancée par les privilèges des princes et des villes. En 1438 *Albert* d' Autriche gendre de *Sigismond* , fut le premier prince de la maison d' Autriche qui régna sur la Hongrie. Il fut, comme *Sigismond* , empereur et roi de Bohême. Mais il ne régna que trois ans. Ce règne si court fut la source des divisions intestines, qui jointes aux irruptions des turcs, ont dépeuplé la Hongrie, et en ont fait une

p27

des malheureuses contrées de la terre. Les hongrois toujours libres, ne voulurent point pour leur roi d' un enfant que laissait *Albert* d' Autriche, et ils choisirent cet *Uladislas* , ou *Ladislas* , roi de Pologne, que nous avons vû perdre en 1444 la bataille de Varnes avec la vie. *Frédéric Iii* d' Autriche empereur d' Allemagne en 1440 se dit roi de Hongrie, et ne le fut jamais. Il garda dans Vienne le fils d' *Albert* d' Autriche , que j' appellerai *Ladislas Albert* , pour le distinguer de tant d' autres, tandis que le fameux *Jean Huniade* tenait tête en Hongrie à *Mahomet Ii* vainqueur de tant d' états. Ce *Jean Huniade* n' était pas roi, mais il était général chéri d' une nation libre et guerrière, et nul roi ne fut aussi absolu que lui. Après sa mort la maison d' Autriche eut la couronne de Hongrie. Ce *Ladislas Albert* fut élu. Il fit périr par la main du bourreau un des fils de ce *Jean Huniade* vengeur de la patrie. Mais chez les peuples libres la tyrannie n' est pas impunie. *Ladislas Albert* d' Autriche fut chassé de ce trône souillé d' un si beau sang, et paya par l' exil sa cruauté. Il restait un fils de ce grand *Huniade* : ce fut *Mathias Corvin* , que les hongrois ne tirèrent qu' à force d' argent des mains de la maison d' Autriche. Il combattit et l' empereur *Frédéric Iii* auquel il enleva l' Autriche, et les turcs

qu' il chassa de la haute Hongrie.  
Après sa mort arrivée en 1490 la maison  
d' Autriche voulut toujours ajouter la Hongrie

p28

à ses autres états. L' empereur *Maximilien*  
rentré dans Vienne ne put obtenir ce royaume.  
Il fut déféré à un roi de Bohême nommé encor  
*Ladislav* , que j' apellerai *Ladislav de*  
*Bohême* .

Les hongrois en se choisissant ainsi leurs rois,  
restraignaient toujours leur autorité, à l' exemple  
des nobles en Pologne, et des électeurs de  
l' empire. Mais il faut avouer que les nobles de  
Hongrie étaient de petits tyrans, qui ne voulaient  
point être tyrannisés. Leur liberté était  
une indépendance funeste, et ils réduisaient le  
reste de la nation à un esclavage si misérable,  
que tous les habitans de la campagne se soulevèrent  
contre des maîtres trop durs. Cette guerre  
civile, qui dura quatre années, affaiblit encor  
ce malheureux royaume. La noblesse mieux armée  
que le peuple, et possédant tout l' argent,  
eut enfin le dessus ; et la guerre finit par le  
redoublement des chaînes du peuple, qui est encor  
réellement esclave de ses seigneurs.

Un pays si longtems dévasté, et dans lequel il  
ne restait qu' un peuple esclave et mécontent,  
sous des maîtres presque toujours divisés, ne  
pouvait plus résister par lui-même aux armes  
des sultans turcs. Aussi quand le jeune *Louis*  
*li* fils de cet *Uladislav de Bohême* , et  
beau-frère de l' empereur *Charles-Quint* , voulut  
soûtenir les efforts de *Soliman* , toute la  
Hongrie ne put dans cette extrême nécessité lui  
fournir une armée de trente mille combattants. Un  
cordelier nommé *Tomoré* , général de cette armée  
dans laquelle il y avait cinq évêques, promit la  
victoire

p29

au roi *Louis* . L' armée fut détruite à la  
célèbre journée de Mohats en 1526. Le roi fut tué,  
et *Soliman* vainqueur parcourut tout ce  
royaume malheureux, dont il emmena plus de deux-cent  
mille captifs.  
En vain la nature a placé dans ce pays des

mines d' or, et les vrais trésors des bleds et des vins ; en vain elle y forme des hommes robustes, bien faits, spirituels ; on ne voyait presque plus qu' un vaste désert, des villes ruinées, des campagnes dont on labourait une partie les armes à la main, des villages creusés sous terre où les habitans s' ensevelissaient avec leurs grains et leurs bestiaux, une centaine de châteaux fortifiés dont les possesseurs disputaient la souveraineté aux turcs et aux allemands.

Il y avait encor plusieurs beaux pays de l' Europe dévastés, incultes, inhabités, tels que la moitié de la Dalmatie, le nord de la Pologne, les bords du Tanaïs, la fertile contrée de l' Ukraine ; tandis qu' on allait chercher des terres dans un nouvel univers et aux bornes de l' ancien. De l' écosse.

Dans ce tableau du gouvernement politique du nord, je ne dois pas oublier l' écosse, dont je parlerai encore en traitant de la religion.

L' écosse entrait un peu plus que le reste dans

p30

le système de l' Europe, parce que cette nation ennemie des anglais qui voulaient la dominer, était alliée de la France depuis longtems. Il n' en coûtait pas beaucoup aux rois de France pour faire armer les écosseis. On voit que *François I* n' envoya que trente mille écus (qui font aujourd'hui cent trente mille de nos livres) au parti qui devait en 1543 faire déclarer la guerre aux anglais. En effet l' écosse est si pauvre, qu' aujourd'hui qu' elle est réunie à l' Angleterre, elle ne paye que la quarantième partie des subsides des deux royaumes.

Un état pauvre, voisin d' un état riche, est à la longue véral. Mais tandis que cette province ne se vendit point, elle fut redoutable. Les anglais qui subjuguèrent si aisément l' Irlande sous *Henri II* ne purent dominer en écosse.

*édouard III* grand guerrier et adroit politique, la dompta, mais ne put la garder. Il y eut toujours entre les écosseis et les anglais une inimitié et une jalousie pareille à celle qu' on voit aujourd'hui entre les portugais et les espagnols. La maison des *Stuarts* régnait sur l' écosse depuis 1370. Jamais maison n' a été plus infortunée.

*Jaques I* après avoir été prisonnier en Angleterre dix-huit années, fut assassiné par ses sujets en 1444. *Jacques II* fut tué dans une

expédition malheureuse à Roxboroug à l' âge de vingt-neuf ans. *Jacques Iii* n' en ayant pas encor trente-cinq fut tué par ses sujets en bataille rangée. *Jacques Iv* gendre du roi d' Angleterre *Henri Vii* périt agé de trente-neuf ans en 1513 dans une bataille contre les anglais, après un règne

p31

très-malheureux. *Jacques V* mourut dans la fleur de son âge à trente ans en 1542. Nous verrons la fille de *Jacques V* plus malheureuse que tous ses prédécesseurs, augmenter le nombre des reines mortes par la main des bourreaux. *Jacques Vi* son fils ne fut roi d' écosse, d' Angleterre et d' Irlande, que pour jeter par sa faiblesse les fondements des révolutions qui ont porté la tête de *Charles I* sur un échafaut, qui ont fait languir *Jacques Vii* dans l' exil, et qui tiennent encore cette famille infortunée errante loin de sa patrie. Le tems le moins funeste de cette maison était celui de *Charles-Quint* et de *François I* . C' était alors que régnait *Jacques V* père de *Marie Stuard* , et qu' après sa mort sa veuve *Marie de Lorraine* , mère de *Marie Stuard* , eut la régence du royaume. Les troubles ne commencèrent à naître que sous la régence de cette *Marie de Lorraine* : et la religion, comme on le verra, en fut le premier prétexte. Je n' étendrai pas davantage ce recensement des royaumes du nord au seizième siècle. J' ai déjà exposé en quels termes étaient ensemble l' Allemagne, l' Angleterre, la France, l' Italie, l' Espagne. Ainsi je me suis donné une connaissance préliminaire des intérêts du nord et du midi. Il faut voir plus particulièrement ce que c' était que l' empire.

p32

## CHAPITRE 99

De l' Allemagne  
et de l' empire.  
Le nom d' empire d' occident subsistait toujours.

Ce n' était guères depuis très-longtems qu' un titre onéreux ; et il y parut bien, puisque l' ambitieux *édouard Iii* à qui les électeurs l' offrirent en 1348 n' en voulut point. *Charles Iv* regardé comme le législateur de l' empire, ne put obtenir du pape *Innocent Vi* et des barons romains, la permission de se faire couronner empereur à Rome, qu' à condition qu' il ne coucherait pas dans la ville. Sa fameuse *bulle d' or* mit quelque ordre dans l' anarchie de l' Allemagne. Le nombre des électeurs fut fixé par cette loi, qu' on regarda comme fondamentale, et à laquelle on a dérogé depuis. De son tems les villes impériales eurent voix délibérative dans les diètes. Toutes les villes de la Lombardie étaient réellement libres ; et l' empire ne conservait sur elles que des droits. Chaque seigneur continua d' être souverain dans ses terres en Allemagne et en Lombardie pendant tous les régnes suivans.

Les tems de *Wenceslas* , de *Robert* , de *Josse* , de *Sigismond* , furent des tems obscurs, où l' on ne voit aucune trace de la majesté de l' empire, excepté dans le concile de Constance que

p33

*Sigismond* convoqua, et où il parut dans toute sa gloire.

Les empereurs n' avaient plus de domaines ; ils les avaient cédés aux évêques et aux villes, tantôt pour se faire un apui contre les seigneurs des grands fiefs, tantôt pour avoir de l' argent. Il ne leur restait que la subvention des mois romains ; taxe qu' on ne payait qu' en tems de guerre, et pour la vaine cérémonie de la couronne qui subsistait encor à Rome. Il était donc absolument nécessaire d' élire un chef puissant par lui-même ; et ce fut ce qui mit le sceptre dans la maison d' Autriche. Il fallait un prince dont les états pussent d' un côté communiquer à l' Italie, et de l' autre résister aux inondations des turcs. L' Allemagne trouvait cet avantage avec *Albert li* duc d' Autriche, roi de Bohême et de Hongrie ; et c' est ce qui fixa la dignité impériale dans sa maison : le trône y fut héréditaire sans cesser d' être électif. *Albert* et ses successeurs furent choisis, parce qu' ils avaient de grands domaines ; et *Rodolphe de Habsbourg* , tige de cette maison, avait été élu parce qu' il n' en avait point. La raison en est palpable. *Rodolphe* fut élu dans un tems où les

maisons de Saxe et de Suabe avaient fait craindre le despotisme, et *Albert li* dans un tems où l' on croyait la maison d' Autriche assez puissante pour défendre l' empire, et non assez pour l' asservir. *Frédéric liii* eut l' empire à ce titre. L' Allemagne de son tems fut dans la langueur et dans la tranquillité. Il ne fut pas aussi puissant qu' il

p34

aurait pû l' être ; et nous avons vû qu' il était bien loin d' être *souverain de la chrétienté* , comme le porte son épitaphe.

*Maximilien I* n' étant encor que roi des romains, commença la carrière la plus glorieuse par la victoire de Guinegaste qu' il remporta contre les français en 1479 et par le traité de 1492 qui lui assura la Franche-Comté, l' Artois, et le Charolois. Mais ne tirant rien des Pays-Bas qui appartenaient à son fils *Philippe Le Beau* , rien des peuples de l' Allemagne, et peu de chose de ses états tenus en échec par la France, il n' aurait jamais eu de crédit en Italie sans la ligue de Cambrai, et sans *Louis Xii* qui travailla pour lui.

D' abord le pape et les vénitiens l' empêchèrent en 1508 de venir se faire couronner empereur à Rome, et il prit le titre d' *empereur élu* , ne pouvant être empereur couronné par le pape. On le vit depuis la ligue de Cambrai recevoir en 1513 une solde de cent écus par jour du roi d' Angleterre *Henri Viii* . Il avait dans ses états d' Allemagne des hommes avec lesquels on pouvait combattre des turcs ; mais il n' avait pas les trésors avec lesquels la France, l' Angleterre et l' Italie combattaient alors.

L' Allemagne était devenue véritablement une république de princes et de villes, quoique le chef s' expliquât dans ses édits en maître absolu de l' univers. Elle était dès l' an 1500 divisée en dix cercles, et les directeurs de ces cercles étant des princes souverains, les généraux et les colonels des cercles étant payés par

p35

les provinces, et non par l' empereur, cet établissement, qui liait toutes les parties de l' Allemagne ensemble, en assurait la liberté. La chambre

impériale, qui jugeait en dernier ressort, payée par les princes et par les villes, et ne résidant point dans les domaines particuliers du monarque, était encor un apui de la liberté publique.

Il est vrai qu' elle ne pouvait jamais mettre ses arrêts à exécution contre de grands princes, à moins que l' Allemagne ne la secondât ; mais cet abus même de la liberté en prouvait l' existence. Cela est si vrai, que la cour aulique qui prit sa forme en 1512 et qui ne dépendait que des empereurs, fut bientôt le plus ferme apui de leur autorité.

L' Allemagne sous cette forme de gouvernement était alors aussi heureuse qu' aucun autre état du monde. Peuplée d' une nation guerrière et capable des plus grands travaux militaires, il n' y avait pas d' apparence que les turcs pussent jamais la subjuguier. Son terrain est assez bon et assez bien cultivé pour que ses habitans n' en cherchassent pas d' autres, comme autrefois ; et ils n' étaient ni assez riches, ni assez pauvres, ni assez unis, pour conquérir toute l' Italie.

Mais quel était alors le droit sur l' Italie, et sur l' empire romain ? Le même que celui des *Othons* , et de la maison impériale de Suabe ; le même qui avait coûté tant de sang, et qui avait souffert tant d' altérations, depuis que *Jean XII* patrice de Rome aussi-bien que pape, au lieu de réveiller le courage des anciens romains, avait eu l' imprudence d' appeller les étrangers.

p36

Rome ne pouvait que s' en repentir ; et depuis ce tems il y eut toujours une guerre sourde entre l' empire et le sacerdoce, aussi-bien qu' entre les droits des empereurs, et les libertés des provinces d' Italie. Le titre de *César* n' était qu' une source de droits contestés, de disputes indécises, de grandeur apparente et de faiblesse réelle. Ce n' était plus le tems où les *Othons* faisaient des rois et leur imposaient des tributs.

Si *Louis XII* s' était entendu avec les vénitiens au lieu de les battre, jamais probablement les empereurs ne seraient revenus en Italie.

Mais il fallait nécessairement, par les divisions des princes italiens, et par la nature du gouvernement pontifical, qu' une grande partie de ce pays fût toujours la proie des étrangers.

Usages

des quinzième et seizième siècles,  
et de l'état des beaux arts.

On voit qu'en Europe il n'y avait guères  
de souverains absolus. Les empereurs  
avant *Charles-Quint* n'avaient osé prétendre au  
despotisme. Les papes étaient beaucoup plus  
maîtres à Rome qu'auparavant, mais moins dans  
l'église. Les couronnes de Hongrie et de Bohême

p37

étaient encor électives, ainsi que toutes  
celles du nord ; et l'élection suppose nécessairement  
un contract entre le roi et la nation. Les rois  
d'Angleterre ne pouvaient ni faire des loix, ni  
en abuser sans le concours du parlement. *Isabelle*  
en Castille avait respecté les privilèges de  
*Las Cortes*, qui sont les états du royaume.  
*Ferdinand le catholique* n'avait pu en Arragon  
détruire l'autorité du justicier, qui se croyait en  
droit de juger les rois. La France seule depuis  
*Louis Xi* s'était tournée en état purement  
monarchique, gouvernement heureux lorsqu'un roi  
tel que *Louis Xii* répara, par son amour pour  
son peuple, toutes les fautes qu'il commit avec  
les étrangers.

La police générale de l'Europe s'était  
perfectionnée, en ce que les guerres particulières des  
seigneurs féodaux n'étaient plus permises nulle  
part ; mais il restait l'usage des duels.

Les décrets des papes, toujours sages, et de  
plus toujours utiles à la chrétienté dans ce qui  
ne concernait pas leurs intérêts personnels,  
anathématisaient ces combats : mais plusieurs évêques  
les permettaient. Les parlements de France les  
ordonnaient quelquefois ; témoin celui de  
*Legris* et de *Carrouges* sous *Charles*  
*Vi*. Il se fit beaucoup de duels depuis assez  
juridiquement. Le même abus était aussi apuyé en  
Allemagne, en Italie, et en Espagne, par des formes  
regardées comme essentielles. On ne manquait pas  
surtout de se confesser et de communier avant  
de se préparer au meurtre. Le bon chevalier  
*Bayard* faisait toujours dire une messe lorsqu'il

p38

allait se battre en duel. Les combattans choisissaient un parain, qui prenait soin de leur donner des armes égales, et surtout de voir s'ils n'avaient point sur eux quelques enchantements ; car rien n'était plus crédule qu'un chevalier. On vit quelquefois de ces chevaliers partir de leurs pays pour aller chercher un duel dans un autre, sans autre raison que l'envie de se signaler. Le duc *Jean de Bourbonnois* fit déclarer en 1414 qu'il irait en Angleterre avec seize chevaliers combattre à outrance pour éviter l'oisiveté, et pour mériter la grâce de la très-belle dont il est serviteur .

Les tournois quoiqu'encore condamnés par les papes, étaient partout en usage. On les appelait toujours *Ludi Gallici* , parce que *Geofroy de Preuilly* en avait rédigé les loix au onzième siècle. Il y avait eu plus de cent chevaliers tués dans ces jeux, et ils n'en étaient que plus en vogue.

La mort de *Henri li* tué dans un tournoi en 1559 semblait devoir les abolir pour jamais. La vie désoccupée des grands, l'habitude et la passion renouvelèrent pourtant ces jeux funestes à Orléans un an après la mort tragique de *Henri li, Henri De Bourbon Montpensier* prince du sang en fut encore la victime ; une chute de cheval le fit périr. Les tournois cessèrent alors absolument. Il en resta une image dans le *pas d'armes* dont *Charles Ix* et *Henri Iii* furent les tenants un an après la *st Barthelemi* ; car les fêtes furent toujours mêlées, dans ces tems

p39

horribles, aux proscriptions. Ce *pas d'armes* n'était pas dangereux ; on n'y combattait pas à fer émoulu. Il n'y eut point de tournoi au mariage du duc De *Joyeuse* en 1581. Le terme de *tournoi* est employé mal-à-propos à ce sujet dans le journal de *l'étoile* . Les seigneurs ne combattirent point, et ce que *l'étoile* appelle *tournoi* ne fut qu'une espèce de ballet guerrier représenté dans le jardin du Louvre par des mercénaires ; et c'était un des spectacles qu'on donnait à la cour, mais non pas un spectacle que la cour donnait elle-même. Les jeux qu'on continua depuis d'appeler *tournois* , ne furent que des *carouzels* .

L'abolition des tournois est donc de l'année 1560. Avec eux périt l'ancien esprit de la chevalerie, qui ne reparut plus guères que dans les

romans. Cet esprit régnait beaucoup du tems de *François I* et de *Charles-Quint* .

*François* était un vrai chevalier, et *Charles* voulait l' être. Ils se donnèrent des démentis publics ; ils s' appellèrent solennellement en duel ; ils se virent ensuite familièrement ; et l' empereur se mit entre les mains du roi de France, sans autre sureté qu' une parole d' honneur que ce roi était incapable de violer. Il y a beaucoup de traits dans le règne de l' un et de l' autre qui tiennent des tems héroïques et fabuleux ; mais *Charles* par une politique plus raffinée se rapprochait davantage de nos tems.

L' art de la guerre, l' ordonnance des armées, les armes offensives et défensives, étaient tout autres encor qu' aujourdhui.

p40

L' empereur *Maximilien* avait mis en usage les armes de la phalange macédonienne, qui étaient des piques de dix-huit pieds : les suisses s' en servirent dans les guerres du Milanais, mais ils les quittèrent pour l' espadon à deux mains.

Les arquebuses étaient devenues une arme offensive indispensable contre ces remparts d' acier dont chaque gendarme était couvert. Il n' y avait guères de casque et de cuirasse à l' épreuve de ces arquebuses. La gendarmerie, qu' on appelait *la bataille* , combattait à pied comme à cheval : celle de France au quinzième siècle était la plus estimée.

L' infanterie allemande et espagnole étaient réputées les meilleures. Le cri d' armes était aboli presque partout.

Quant au gouvernement des états, je vois des cardinaux presque à la tête de tous les royaumes. C' est en Espagne un *Ximénès* sous *Isabelle* , qui après la mort de sa reine est régent du royaume, qui toujours vêtu en cordelier, met son faste à fouler sous ses sandales le faste espagnol ; qui lève une armée à ses propres dépens, la conduit en Afrique, et prend Oran ; qui enfin est absolu, jusqu' à ce que le jeune *Charles-Quint* le renvoie à son archevêché de Tolède, et le fasse mourir de douleur.

On voit *Louis XII* gouverné par le cardinal *D' Amboise* . *François I* a pour ministre le cardinal *Duprat* . *Henri VIII* est pendant vingt ans soumis au cardinal *Volsey* fils d' un boucher, homme aussi fastueux que *D' Amboise* ,

qui comme

p41

lui voulut être pape, et qui n' y réussit pas mieux. *Charles-Quint* prit pour son ministre en Espagne, son précepteur le cardinal *Adrien* , que depuis il fit pape : et le cardinal *Granvelle* gouverna ensuite la Flandre. Le cardinal *Martinufius* fut maître en Hongrie sous *Ferdinand* frère de *Charles-Quint* .

Si tant d' ecclésiastiques ont régi des états tous militaires, ce n' est pas seulement parce que les rois se fiaient plus aisément à un prêtre qu' ils ne craignaient point, qu' à un général d' armée qu' ils redoutaient : c' est encor parce que ces hommes d' église étaient souvent plus instruits, plus propres aux affaires, que les généraux et les courtisans.

Ce ne fut que dans ce siècle que les cardinaux sujets des rois commencèrent à prendre le pas sur les chanceliers. Il le disputaient aux électeurs, et le cédaient en France et en Angleterre aux chanceliers de ces royaumes ; et c' est encor une des contradictions que les usages de l' orgueil avaient introduites dans la république chrétienne. Les registres du parlement d' Angleterre font foi que le chancelier *Varham* précéda le cardinal *Volsey* jusqu' à l' année 1516.

Le terme de *majesté* commençait à être affecté par les rois. Leurs rangs étaient réglés à Rome. L' empereur avait sans contredit les premiers honneurs. Après lui venait le roi de France sans aucune concurrence : la Castille, l' Arragon, le Portugal, la Sicile alternaient avec l' Angleterre : puis venaient l' écosse, la Hongrie, la Navarre, Chypre, la Bohême, et la

p42

Pologne. Le Dannemarck et la Suède étaient les derniers. Ces préséances causèrent depuis de violents démêlés. Presque tous les rois ont voulu être égaux ; mais aucun n' a jamais contesté le premier rang aux empereurs ; ils l' ont conservé en perdant leur puissance.

Tous les usages de la vie civile différaient des nôtres ; le pourpoint et le petit manteau étaient devenus l' habit de toutes les cours. Les hommes

de robe portaient partout la robe longue et étroite ; les marchands une petite robe qui descendait à la moitié des jambes.

Il n' y avait sous *François I* que deux coches dans Paris, l' un pour la reine, l' autre pour *Diane De Poitiers* . Hommes et femmes allaient à cheval.

Les richesses étaient tellement augmentées, que *Henri VIII* roi d' Angleterre promit en 1519 une dot de trois-cent-trente-trois-mille écus d' or à sa fille *Marie* , qui devait épouser le fils aîné de *François I* . On n' en avait jamais donné une si forte.

L' entrevue de *François I* et de *Henri* fut longtemps célèbre par sa magnificence. Leur camp fut appelé *le camp du drap d' or* : mais cet appareil passager, et cet effort de luxe, ne supposait pas cette magnificence générale, et ces commodités d' usage si supérieures à la pompe d' un jour, et qui sont aujourd'hui si communes. L' industrie n' avait point changé en palais somptueux les cabanes de bois et de plâtre qui formaient les ruës de Paris. Londres était encor plus mal bâtie, et la vie y était plus dure. Les plus grands

p43

seigneurs menaient à cheval leurs femmes en croupe à la campagne. C' était ainsi que voyageaient toutes les princesses couvertes d' une cappe de toile cirée dans les saisons pluvieuses.

On n' allait point autrement aux palais des rois.

Cet usage se conserva jusqu' au milieu du dix-septième siècle. La magnificence de *Charles-Quint* , de *François I* , de *Henri VIII* , de *Leon X* n' étaient

que pour les jours d' éclat et de solennité.

Aujourd'hui les spectacles journaliers, la foule des chars dorés, les milliers de fanaux qui éclairent pendant la nuit les grandes villes, forment un plus beau spectacle, et annoncent plus d' abondance, que les plus brillantes cérémonies des monarques du seizième siècle.

On commençait dès le tems de *Louis XII* à substituer aux fourures précieuses les étoffes d' or et d' argent qui se fabriquaient en Italie.

Il n' y en avait point encor à Lyon. L' orfèvrerie était grossière. *Louis XII* l' ayant défenduë dans son royaume par une loi somptuaire indiscrete, les françois firent venir leur argenterie de Venise. Les orfèvres de France furent réduits à la pauvreté, et *Louis XII* révoqua

sagement la loi.

*François I* devenu économe sur la fin de sa vie, défendit les étoffes d' or et de soie. *Henri II* renouvella cette défense. Mais si ces loix avaient été observées, les manufactures de Lyon étaient perduës. Ce qui détermina à faire ces loix, c' est qu' on tirait la soie de l' étranger. On ne permit sous *Henri II* des habits de soie qu' aux évêques. Les princes et les princesses eurent la

p44

prérogative exclusive d' avoir des habits rouges, soit en soie, soit en laine. Enfin en 1563 il n' y eut que les princes et les évêques qui eurent le droit de porter des souliers de soie.

Toutes ces loix somptuaires ne prouvent autre chose sinon que le gouvernement n' avait pas toujours de grandes vuës, et qu' il parut plus aisé aux ministres de proscrire l' industrie que de l' encourager.

Les meuriers n' étaient encor cultivés qu' en Italie et en Espagne. L' or trait ne se fabriquait qu' à Venise et à Milan. Cependant les modes des français se communiquaient déjà aux cours d' Allemagne, à l' Angleterre, et à la Lombardie. Les historiens italiens se plaignent que depuis le passage de *Charles VIII* on affectait chez eux de s' habiller à la française, et de faire venir de France tout ce qui servait à la parure.

Le pape *Jules II* fut le premier qui laissa croître sa barbe, pour inspirer par cette singularité un nouveau respect aux peuples. *François I*, *Charles-Quint*, et tous les autres rois, suivirent cet exemple, adopté à l' instant par leurs courtisans. Mais les gens de robe, toujours attachés à l' ancien usage, quel qu' il soit, continuaient de se faire raser, tandis que les jeunes guerriers affectaient la marque de la gravité et de la vieillesse. C' est une petite observation, mais elle entre dans l' histoire des usages.

Ce qui est bien plus digne de l' attention de la postérité, ce qui doit l' emporter sur toutes ces coûtumes introduites par le caprice, sur toutes ces loix abolies par le tems, sur les querelles

p45

des rois qui passent avec eux, c' est la gloire des arts qui ne passera jamais. Cette gloire a été pendant tout le seizième siècle, le partage de la seule Italie. Rien ne rappelle davantage l' idée de l' ancienne Grèce ; car si les arts fleurirent en Grèce au milieu des guerres étrangères et civiles, ils eurent en Italie le même sort ; et presque tout y fut porté à sa perfection ; tandis que les armées de *Charles-Quint* saccagèrent Rome, que *Barberousse* ravagea les côtes, et que les dissensions des princes et des républiques troublèrent l' intérieur du pays.

L' Italie eut dans *Guichardin* son *Thucydide* , qui écrivit les guerres de son tems, comme *Thucydide* celle du Péloponnèse. Il n' y eut en aucune province d' Italie d' orateurs comme les *Démosthènes* , les *Pericles* , les *Eschines* . Le gouvernement ne comportait presque nulle part cette espèce de mérite. Celui du théâtre, quoique très-inférieur à ce que fut depuis la scène française, pouvait être comparé à la scène grecque qu' elle faisait revivre ; et la seule *mandragore* de *Machiavel* vaut peut-être mieux que toutes les comédies d' *Aristophane* . *Machiavel* d' ailleurs était un excellent historien, et un bel esprit, avec lequel *Aristophane* ne peut entrer en aucune sorte de comparaison. Si on veut mettre sans préjugé dans la balance l' *odyssée* d' *Homère* avec le *roland* de l' *Arioste* , l' italien l' emporte à tous égards. Tous deux ayant le même défaut, l' intempérance de l' imagination, et le romanesque incroyable ; l' *Arioste* a racheté ce défaut par des allégories si vraies, par des satyres si fines, par une

p46

connaissance si aprofondie du coeur humain, par les graces du comique qui succèdent sans cesse à des traits terribles, enfin par des beautés, si innombrables en tout genre, qu' il a trouvé le secret de faire un monstre admirable.

à l' égard de l' *iliade* , que chaque lecteur se demande à lui-même ce qu' il penserait s' il lisait pour la première fois ce poème, et celui du *Tasse* , en ignorant les noms des auteurs, et les tems où ces ouvrages furent composés, en ne prenant enfin pour juge que son plaisir. Pourrait-il ne pas donner en tout sens la préférence au *Tasse* ? Ne trouverait-il pas dans l' italien plus de conduite, d' intérêt, de varieté, de justesse,

de graces, et de cette mollesse qui relève le sublime ? Encor quelques siècles, et on n' en fera peut-être pas de comparaison.

Il paraît indubitable que la peinture fut portée dans ce seizième siècle à une perfection que les grecs ne connurent jamais, puisque non-seulement ils n' avaient pas cette variété de couleurs que les italiens employèrent, mais qu' ils ignoraient l' art de la perspective et du clair-obscur.

La sculpture, art plus facile et plus borné, fut celui où les grecs excellèrent ; et la gloire des italiens est d' avoir approché de leurs modèles. Ils les ont surpassés dans l' architecture ; et de l' aveu de toutes les nations, rien n' a jamais été comparable au temple principal de Rome moderne, le plus beau, le plus vaste, le plus hardi qui jamais ait été dans l' univers.

La musique ne fut bien cultivée qu' après ce

p47

seizième siècle ; mais les plus fortes présomptions font penser qu' elle est très supérieure à celle des grecs, qui n' ont laissé aucun monument par lequel on pût soupçonner qu' ils chantassent en parties.

La gravure en estampes, inventée à Florence au milieu du quinzième siècle, était un art tout nouveau qui était alors dans sa perfection. Les allemands jouissaient de la gloire d' avoir inventé l' imprimerie à peu près dans le tems que la gravure fut connue, et par ce seul service ils multiplièrent les connaissances humaines. Il n' est pas vrai, comme le disent les auteurs anglais de l' histoire universelle, que *Fauste* fut condamné au feu par le parlement de Paris comme sorcier. Mais il est vrai que ses facteurs, qui vinrent vendre à Paris les premiers livres imprimés, furent accusés de magie. Cette accusation n' eut aucune suite. C' est seulement une triste preuve de la grossière ignorance dans laquelle on était plongé, et que l' art même de l' imprimerie ne put dissiper de longtems. Le parlement fit saisir en 1474 tous les livres qu' un des facteurs de Mayence avait apportés. Il fallut que *Louis XI* interdît au parlement la connaissance de cette affaire, et qu' il fit payer aux propriétaires le prix de leurs livres.

La vraie philosophie ne commença à luire aux hommes que sur la fin de ce beau siècle.

*Galilée* fut le premier qui fit parler à la

physique le langage de la vérité et de la raison. C' était un peu avant que *Copernic* , sur les frontières de la Pologne, découvrit le véritable système

p48

du monde. *Galilée* fut non seulement le premier bon physicien, mais il écrivit aussi élégamment que *Platon* ; et il eut sur le philosophe grec l' avantage incomparable de ne dire que des choses certaines et intelligibles. La manière dont ce grand-homme fut traité par l' inquisition sur la fin de ses jours, imprimerait une honte éternelle à l' Italie, si cette honte n' était pas effacée par la gloire même de *Galilée* . Sept inquisiteurs par leur décret de 1616 déclarèrent l' opinion de *Copernic* , mise par le philosophe Florentin dans un si beau jour, *non seulement hérétique dans la foi, mais absurde dans la philosophie* . Ce jugement contre une vérité prouvée depuis en tant de manières, est un grand témoignage de la force des préjugés. Il dut apprendre à ceux qui n' ont que le pouvoir, à se taire quand la philosophie parle, et à ne se pas mêler de décider sur ce qui n' est pas de leur ressort. *Galilée* fut condamné depuis par le même tribunal à la prison et à la pénitence, et fut obligé de se retracter à genoux. Sa sentence est à la vérité plus douce que celle de *Socrate* : mais elle n' est pas moins honteuse à la raison des juges de Rome, que la condamnation de *Socrate* ne le fut aux lumières des juges d' Athènes. C' est le sort du genre humain, que la vérité soit persécutée dès qu' elle commence à paraître. La philosophie toujours gênée ne put dans le seizième siècle faire autant de progrès que les beaux-arts. Les disputes de religion, qui agitèrent les esprits en Allemagne, dans le nord, en France,

p49

et en Angleterre, retardèrent les progrès de la raison au lieu de les hâter. Des aveugles qui combattaient avec fureur, ne pouvaient trouver le chemin de la vérité. Ces querelles ne furent qu' une maladie de plus dans l' esprit humain. Les beaux-arts continuèrent à fleurir en

Italie, parce que la contagion des controverses ne pénétra guères dans ce pays ; et il arriva que lorsqu' on s' égorgeait en Allemagne, en France en Angleterre pour des choses qu' on n' entendait point, l' Italie tranquille depuis le saccagement étonnant de Rome par l' armée de *Charles-Quint* , cultiva les arts plus que jamais. Les guerres de religion étalaient ailleurs des ruines, mais à Rome et dans plusieurs autres villes italiennes, l' architecture était signalée par des prodiges. Dix papes de suite contribuèrent presque sans aucune interruption à l' achèvement de la basilique de *st Pierre* , et encouragèrent les autres arts. On ne voyait rien de semblable dans le reste de l' Europe. Enfin la gloire du génie apartint alors à la seule Italie, ainsi qu' elle avait été le partage de la seule Grèce.

p50

## CHAPITRE 101

De Charles-Quint,  
et de  
François Premier.

*jusqu' à l' élection de Charles à l' empire en 1519 .*

*du projet de l' empereur Maximilien de se faire pape . de la bataille de Marignan.*

vers ce siècle où *Charles-Quint* eut l' empire, les papes ne pouvaient plus en disposer comme autrefois ; et les empereurs avaient oublié leurs droits sur Rome. Ces prétentions réciproques ressemblaient à ces titres vains de *roi de France* que le roi d' Angleterre prend encor, et au nom de *roi de Navarre* que le roi de France conserve.

Les partis des *Guelphes* et des *Gibelins* étaient presque entièrement oubliés. *Maximilien* n' avait acquis en Italie que quelques villes, qu' il devait au succès de la ligue de Cambrai, et qu' il avait prises sur les vénitiens : mais *Maximilien* imagina un nouveau moyen de soumettre Rome et l' Italie aux empereurs ; ce fut d' être pape lui-même après la mort de *Jules II*

p51

étant veuf de sa femme fille de *Galéas Marie* duc de Milan. On a encor deux lettres écrites de sa main, l' une à sa fille *Marguerite* gouvernante des Pays-Bas, l' autre au seigneur de *Chievres* , par lesquelles ce dessein est manifesté.

Qui peut savoir ce qui serait arrivé, si la même tête eût porté la couronne impériale et la tiare ? Le systême de l' Europe eût bien changé ; mais il changea autrement sous *Charles-Quint* . à la mort de *Maximilien* , précisément comme les indulgences et *Luther* commençaient à diviser l' Allemagne, *François I* roi de France, et *Charles d' Autriche* roi d' Espagne, des deux Siciles, de Navarre, et souverain des dix-sept provinces des Pays-Bas, briguerent ouvertement l' empire, dans le tems que l' Allemagne menacée par les turcs avait besoin d' un chef tel que *François I* , ou *Charles d' Autriche* . On n' avait point vû encor de si grands rois se disputer la couronne d' Allemagne. *François I* plus âgé de cinq ans que son rival, en paraissait plus digne par les grandes actions qu' il venait de faire. Dès son avènement à la couronne de France en 1515 la république de Gènes s' était remise sous la domination de la France, par les intrigues de ses propres citoyens. *François I* passe aussi-tôt en Italie aussi rapidement que ses prédécesseurs.

Il s' agissait d' abord de conquérir le Milanais perdu par *Louis XII* et de l' arracher encor à cette malheureuse maison de *Sforce* . Il avait pour lui les vénitiens, qui voulaient reprendre au moins le Veronois enlevé par *Maximilien* . Il

p52

avait contre lui alors le pape *Léon X* vif et intrigant, et l' empereur *Maximilien* affaibli par l' âge et incapable d' agir : mais les suisses toujours irrités contre la France depuis leur querelle avec *Louis XII* , toujours animés par les harangues de *Matthieu Schâner* cardinal de Sion, étaient les plus dangereux ennemis du roi. Ils prenaient alors le titre de défenseurs des papes, et de protecteurs des princes, et ces titres depuis près de dix ans n' étaient point imaginaires. Le roi qui marchait à Milan négociait toujours avec eux. Le cardinal de Sion, qui leur aprit à tromper, fit amuser le roi de vaines promesses, jusqu' à-ce que les suisses, ayant sçû que la caisse

militaire de France était arrivée, crurent pouvoir enlever cet argent, et le roi même, et délivrer l'Italie.

Vingt-cinq-mille suisses, portant sur l'épaule et sur la poitrine la clef de *st Pierre*, les uns armés de ces longues piques de dix-huit pieds que plusieurs soldats poussaient ensemble en bataillon serré, les autres tenant leurs grands espadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris dans le camp du roi près de *Marignan*. Ce fut de toutes les batailles données en Italie, la plus sanglante et la plus longue. Les français et les suisses mêlés ensemble dans l'obscurité de la nuit, attendirent le jour pour recommencer.

On sçait que le roi dormit sur l'affût d'un canon à cinquante pas d'un bataillon suisse. Ces peuples dans cette bataille attaquèrent toujours, et les français furent toujours sur la défensive. C'est, me semble, une preuve assez forte que

p53

les français peuvent avoir ce courage patient qui est quelquefois aussi nécessaire que l'ardeur impétueuse qu'on leur accorde. Il était beau surtout à un jeune prince de vingt et un ans, de ne perdre point le sang froid dans une action si vive et si longue. Il était difficile, puisqu'elle durait, que les suisses fussent vainqueurs, parce que les bandes noires d'Allemagne qui étaient avec le roi, faisaient une infanterie aussi ferme que la leur, et qu'ils n'avaient point de gendarmerie. Tout ce qui surprend, c'est qu'ils purent résister près de deux jours aux efforts de ces grands chevaux de bataille, qui tombaient à tout moment sur leurs bataillons rompus. Le vieux maréchal de *Trivulce* appelait cette journée une *bataille de géants*. Tout le monde convenait que la gloire de cette victoire était due principalement au fameux connétable *Charles De Bourbon*, depuis trop mal récompensé, et qui se vengea trop bien. Les suisses fuirent enfin, mais sans déroute totale, laissant sur le champ de bataille plus de dix-mille de leurs compagnons, et abandonnant le Milanais aux vainqueurs.

*Maximilien Sforce* fut emmené en France comme *Louis Le More*, mais avec des conditions plus douces. Il devint sujet, au lieu que l'autre avait été captif. On laissa vivre en France avec une pension modique ce souverain du plus beau pays de l'Italie.

*François* après cette victoire de *Marignan*,

et cette conquête du Milanais, était devenu l' allié du pape *Léon X* et même celui des suisses, qui

p54

enfin aimèrent mieux fournir des troupes aux français, que se battre contre eux. Ses armes forcèrent l' empereur *Maximilien* à céder aux venitiens le Véronois, qui leur est toujours demeuré depuis. Il fit donner à *Léon X* le duché d' Urbin, qui est encor à l' église ; on le regardait donc comme l' arbitre de l' Italie, et le plus grand prince de l' Europe, et le plus digne de l' empire qu' il briguaît après la mort de *Maximilien* . La renommée ne parlait point encor en faveur du jeune *Charles d' Autriche* : ce fut ce qui déterminâ en partie les électeurs de l' empire à le préférer. Ils craignaient d' être trop soumis à un roi de France ; ils redoutaient moins un maître dont les états, quoique plus vastes, étaient éloignés et séparés les uns des autres. *Charles* fut donc empereur, malgré les quatre-cent-mille écus dont *François I* crut avoir acheté des suffrages.

p55

## CHAPITRE 102

De Charles-Quint,  
et de François I.

*jusqu' à la bataille de Pavie.*

on connaît quelle rivalité s' éleva dès-lors entre ces deux princes ; comment pouvaient-ils n' être pas éternellement en guerre ?

*Charles* seigneur des Pays-Bas avait l' Artois, et beaucoup de villes à revendiquer : roi de Naples et de Sicile, il voyait *François I* prêt à réclamer ces états au même titre que *Louis XII* : roi d' Espagne, il avait l' usurpation de la Navarre à soutenir : empereur, il devait défendre le grand fief du Milanais contre les prétentions de la France. Que de raisons pour désoler l' Europe !

Entre ces deux grands rivaux *Léon X* veut d' abord tenir la balance. Mais comment le peut-il ? Qui choisira-t-il pour vassal, pour roi des

deux Siciles, *Charles* ou *François* ? Que deviendra l' ancienne loi des papes portée dès le treizième siècle, *que jamais roi de Naples ne pourra être empereur* ? *Léon X* n' était pas assez puissant pour faire exécuter cette loi : elle pouvait être respectée à Rome ; elle ne l' était pas

p56

dans l' empire. Bientôt le pape est obligé de donner une dispense à *Charles-Quint* qui veut bien la solliciter, et d' avoir malgré lui un vassal qui le fait trembler. Il donne cette dispense, et s' en repent le moment d' après.

Cette balance que *Léon X* voulait tenir, *Henri VIII* l' avait entre les mains. Aussi le roi de France et l' empereur le courtisent ; aussi tous deux tâchent de gagner son premier ministre le cardinal *Volsey* .

D' abord *François I* ménage cette célèbre entrevue près de Calais avec le roi d' Angleterre. *Charles* arrivant d' Espagne, va voir ensuite *Henri* à Cantorberi, et *Henri* le reconduit à Calais et à Gravelines.

Il était naturel que le roi d' Angleterre prît le parti de l' empereur, puisqu' en se liguant avec lui il pouvait espérer de reprendre en France les provinces dont avaient joui ses ancêtres ; au lieu qu' en se liguant avec *François I* il ne pouvait rien gagner en Allemagne, où il n' avait rien à prétendre.

Pendant qu' il temporise encore, *François I* commença cette querelle interminable en s' emparant de la Navarre. Je suis très-éloigné de perdre de vue le tableau de l' Europe, pour chercher à réfuter les détails rapportés par quelques historiens ; mais je ne peux m' empêcher de remarquer combien *Puffendorf* se trompe quelquefois : il dit que cette entreprise sur la Navarre fut faite en 1516 immédiatement après la mort de *Ferdinand le catholique* par le roi dépossédé. Il ajoute que *Charles* avait toujours devant les

p57

yeux son *plus ultra* , et formait de jour en jour de vastes desseins. Il y a là bien des méprises. *Charles* en 1516 avait quinze ans ; ce n' est pas l' âge des vastes desseins ; il n' avait point pris

encor sa devise de *plus ultra* . Enfin après la mort de *Ferdinand* ce ne fut point *Jean d' Albret* qui rentra dans la Navarre en 1516. Ce *Jean d' Albret* mourut cette année là même ; ce fut *François I* qui en fit la conquête passagère au nom de *Henri d' Albret* , non pas en 1516 mais en 1521.

Ni *Charles VIII* ni *Louis XII* ni *François I* ne gardèrent leurs conquêtes. La Navarre à peine soumise fut prise par les espagnols. Dès-lors les français furent obligés de se battre toujours contre les forces espagnoles à toutes les extrémités du royaume, vers Fontarabie, vers la Flandre, vers l' Italie ; et cette situation des affaires a duré jusqu' au dix-huitième siècle. Dans le même tems que les troupes espagnoles de *Charles-Quint* reprenaient la Navarre, ses troupes allemandes pénétraient jusqu' en Picardie, et ses partisans soulevaient l' Italie. Le pape *Léon X* toujours flotant entre *François I* et *Charles-Quint* , était alors pour l' empereur. Il avait raison de se plaindre des français ; ils avaient voulu lui enlever Reggio comme une dépendance du Milanais ; ils se faisaient des ennemis de leurs nouveaux voisins par des violences hors de saison. *Lautrec* gouverneur du Milanais avait fait écarteler le seigneur *Palavicini* soupçonné de vouloir soulever le Milanais, et il avait donné à son propre frère *de Foix* la confiscation de l' accusé.

p58

Tous les esprits étaient révoltés. Le gouvernement de France ne suppléait à ces désordres ni par sa sagesse ni en envoyant l' argent nécessaire. En vain avait-on les suisses à sa solde, il y en eut aussi dans l' armée impériale ; et ce cardinal de Sion, toujours si funeste aux rois de France, ayant sçû renvoyer en leur pays ceux qui étaient dans l' armée française, *Lautrec* gouverneur du Milanais fut chassé de la capitale, et bientôt de tout le pays. *Léon X* mourut alors dans le tems que sa monarchie temporelle s' affermissait, et que la spirituelle commençait à tomber en décadence. Il parut bien à quel point *Charles-Quint* était puissant, et quelle était la sagesse de son conseil. Il eut le crédit de faire élire pape son précepteur *Adrien* , quoique né à Utrecht et presque inconnu à Rome. Ce conseil toujours supérieur à celui de *François I* eut encor l' habileté de susciter contre la France le roi *Henri VIII*

qui espéra pouvoir démembrer au moins ce pays qu'avaient possédé les rois d'Angleterre. *Charles* va lui-même en Angleterre précipiter l'armement et le départ. Il sut même bientôt après détacher les vénitiens de l'alliance de la France, et les mettre dans son parti. Pour comble, une faction qu'il avait dans Gênes, aidée de ses troupes, chasse les français, et fait un nouveau doge sous la protection impériale. Ainsi sa puissance et son adresse pressaient et entouraient de tous côtés la monarchie française. *François I* qui dans de telles circonstances dépensait trop à ses plaisirs et gardait peu d'argent

p59

pour ses affaires, fut obligé de prendre dans Tours une grande grille d'argent massif dont *Louis XI* avait entouré le tombeau de *st Martin* ; elle pesait près de sept mille marcs ; cet argent à la vérité était plus nécessaire à l'état qu'à *st Martin* , mais cette ressource montrait un besoin pressant. Il y avait déjà quelques années que le roi avait vendu vingt charges nouvelles de conseillers du parlement de Paris. La justice ainsi à l'encan, et l'enlèvement des ornements des tombeaux, ne marquaient que trop le dérangement des finances. Il se voyait seul contre l'Europe : et cependant loin de se décourager il résista de tous côtés. On mit si bon ordre aux frontières de Picardie, que l'anglais, quoiqu'il eût dans Calais la clef de la France, ne put entrer dans le royaume : on tint en Flandre la fortune égale ; on ne fut point entamé du côté de l'Espagne ; enfin le roi auquel il ne restait en Italie que le château de Crémone, voulut aller lui-même reconquerir le Milanais, ce fatal objet de l'ambition des rois de France. Pour avoir tant de ressources, et pour oser rentrer dans le Milanais lorsqu'on était attaqué partout, vingt charges de conseillers et la grille de *st Martin* ne suffisaient pas. On aliéna pour la première fois le domaine du roi ; on haussa les tailles et les autres impôts. C'était un grand avantage qu'avaient les rois de France sur leurs voisins ; *Charles-Quint* n'était despotique à ce point dans aucun de ses états, mais cette facilité funeste de se ruiner produisit plus d'un malheur en France.

p60

On peut compter parmi les causes des disgrâces de *François I* l'injustice qu'il fit au connétable de *Bourbon*, auquel il devait le succès de la journée de Marignan. C'était peu qu'on l'eût mortifié dans toutes les occasions. *Louise* de Savoie duchesse d'Angoulême, mère du roi, qui avait voulu se marier au connétable devenu veuf, et qui en avait essuyé un refus, voulut le ruiner ne pouvant l'épouser ; elle lui suscita un procès reconnu pour très-injuste par tous les jurisconsultes ; il n'y avait qu'une reine mère toute-puissante qui pût le gagner.

Il s'agissait de tous les biens de la branche de *Bourbon*. Les juges trop sollicités donnèrent un arrêt, qui mettant ses biens en séquestre, dépouillait le connétable. Ce prince envoya l'évêque d'Autun son ami, demander au roi au moins une surséance. Le roi ne veut pas seulement voir l'évêque. Le connétable au désespoir était déjà sollicité secrètement par *Charles-Quint*. Il eût été héroïque de bien servir et de bien souffrir. Il y a une autre sorte de grandeur, celle de se venger. *Charles De Bourbon* prit ce funeste parti : il quitta la France, et se donna à l'empereur. Peu d'hommes ont goûté plus pleinement ce triste plaisir de la vengeance.

Le connétable créé d'abord généralissime des armées de l'empereur, va dans le Milanais, où les français étaient rentrés sous l'amiral *Bonnivet* son plus grand ennemi. Un connétable qui connaissait le fort et le faible de toutes les troupes de France, devait avoir un grand avantage : *Charles* en avait de plus grands ; presque tous les

p61

princes d'Italie étaient dans ses intérêts : les peuples haïssaient la domination française, et enfin il avait les meilleurs généraux de l'Europe ; c'était un marquis de *Pescaire*, un *Lanoy*, un *Jean De Médicis*, noms fameux encor de nos jours.

L'amiral *Bonnivet*, opposé à ces généraux, ne leur fut pas comparé ; et quand même il leur eût été supérieur par le génie, il était trop inférieur par le nombre et par la qualité des troupes, qui encor n'étaient point payées. Il est obligé de fuir. Il est attaqué dans sa retraite à Biagrasse. Le fameux *Bayard*, qui ne commanda jamais en chef, mais à qui ce surnom de *chevalier*

*sans peur et sans reproche* était si bien dû,  
fut blessé à mort dans cette déroute de Biagrasse.  
Peu de lecteurs ignorent que *Charles De Bourbon* le voyant dans cet état lui marqua combien il le plaignait, et que le chevalier lui répondit en mourant : " ce n' est pas moi qu' il faut plaindre, mais vous qui combattez contre vôtre roi et contre vôtre patrie. "  
il s' en fallut bien peu que la défection de ce prince ne fût la ruine du royaume. Il avait des droits litigieux sur la Provence, qu' il pouvait faire valoir par les armes, au lieu des droits réels qu' un procès lui avait fait perdre. *Charles-Quint* lui avait promis cet ancien royaume d' Arles dont la Provence devait faire la principale partie. Le roi *Henri VIII* lui donnait cent mille écus par mois cette année pour les frais de la guerre. Il venait de prendre Toulon ; il assiégea Marseille. *François I* avait sans doute à se repentir ; cependant rien n' était désespéré ; le roi

p62

avait une armée florissante. Il courut au secours de Marseille, et ayant délivré la Provence, il s' enfonça encor dans le Milanais. *Bourbon* alors retournait par l' Italie en Allemagne chercher de nouveaux soldats. *François I* dans cet intervalle se crut quelque tems maître de l' Italie.

## CHAPITRE 103

Prise

de François I.

*Rome saccagée. Soliman repoussé .  
principautés données. Conquête de Tunis.  
question si Charles-Quint voulait la  
monarchie universelle ? Soliman reconnu  
roi de Perse dans Babilone .*

Voici un des plus grands exemples des coups de la fortune, qui n' est autre chose après tout que l' enchaînement nécessaire de tous les événements de l' univers. D' un côté *Charles-Quint* est occupé dans l' Espagne à régler les rangs et à former l' étiquette : de l' autre *François I* déjà célèbre dans l' Europe par la victoire de Marignan, aussi valeureux que le chevalier *Bayard* , accompagné de l' intrépide noblesse de son royaume, suivi d' une armée florissante, est

au milieu du Milanais. Le pape *Clément VII* qui redoutait avec raison l'empereur, est hautement dans le parti du roi de France. Le meilleur capitaine de ce tems-là, *Jean De Médicis*, combat alors pour lui à la tête d'une troupe choisie. Cependant il est vaincu devant Pavie ; et malgré des actions de bravoure qui suffiraient pour l'immortaliser, il est fait prisonnier avec les principaux seigneurs de France. Son malheur voulut encor qu'il fût pris par le seul officier français qui avait suivi le duc de Bourbon, et que le même homme qui était condamné à Paris, devint le maître de sa vie. Ce gentilhomme nommé *Pomperan*, eut à la fois la gloire de le garantir de la mort, et de le prendre prisonnier. Il est certain que le jour même le duc de Bourbon l'un de ses vainqueurs vint le voir, et jouit de son triomphe. Cette entrevue ne fut pas pour *François I* le moment le moins fatal de la journée. Jamais lettre ne fut plus vraie que celle qu'écrivit ce monarque à sa mère : *madame, tout est perdu, hors l'honneur*. Des frontières dégarnies, le trésor royal sans argent, la consternation dans tous les ordres du royaume, la désunion dans le conseil de la mère du roi régente, le roi d'Angleterre *Henri VIII* menaçant d'entrer en France, et d'y renouveler les tems d'*édouard III* et de *Henri V*. Tout semblait annoncer une ruine inévitable.

*Charles-Quint*, qui n'avait pas encor tiré l'épée, tient en prison à Madrid, non seulement un roi, mais un héros. Il semble qu'alors *Charles* manqua

à sa fortune ; car au lieu d'entrer en France, et de venir profiter de la victoire de ses généraux en Italie, il reste oisif en Espagne ; au lieu de prendre au moins le Milanais pour lui, il se croit obligé d'en vendre l'investiture à *François Sforce*, pour ne pas donner trop d'ombrage à l'Italie. *Henri VIII* au lieu de se réunir à lui pour démembrer la France, devient jaloux de sa grandeur, et traite avec la régente. Enfin la prise de *François I* qui devait faire naître de si grandes révolutions, ne produisit guères qu'une rançon avec des reproches, des démentis, des défis solennels et inutiles, qui mêlèrent du ridicule

à ces événements terribles, et qui semblèrent dégrader les deux premiers personnages de la chrétienté.

Il est vrai que par le triste traité de Madrid, le roi captif donna la Bourgogne ; mais il se trouva bientôt assez puissant pour ne pas remplir cet article du traité. Il perdit la suzeraineté de la Flandre et de l' Artois ; mais en cela il ne perdit qu' un vain hommage. Ses deux fils furent prisonniers à sa place en qualité d' ôtages, mais il les racheta pour de l' argent : cette rançon à la vérité se monta à deux millions d' écus d' or, et ce fut un grand fardeau pour la France. Si on considère ce qu' il en coûta pour la captivité de *François I* , pour celle du roi *Jean* , pour celle de *St Louis* , combien la dissipation des trésors de *Charles V* par le duc d' Anjou son frère, combien les guerres contre les anglais avaient épuisé la France, on est étonné des ressources que *François I* trouva dans la

p65

suite. Ces ressources étaient dues aux acquisitions successives du Dauphiné, de la Provence, de la Bretagne, à la réunion de la Bourgogne, et au commerce qui florissait. Voilà ce qui répara tant de malheurs, et ce qui soutint la France contre la fortune de *Charles-Quint* . Cette même fortune, qui avait mis un roi entre ses mains, fit encor l' année d' après le pape *Clément Vii* son prisonnier, sans qu' il le prévint, sans qu' il y eût la moindre part. La crainte de sa puissance avait uni contre lui le pape, le roi d' Angleterre, et la moitié de l' Italie. Ce même duc de *Bourbon* , si fatal à *François I* le fut de même à *Clément Vii* . Il commandait sur les frontières du Milanais une armée d' espagnols, d' italiens, et d' allemands, victorieuse, mais mal payée, et qui manquait de tout. Il propose à ses capitaines et à ses soldats d' aller piller Rome pour leur solde, précisément comme autrefois les hérules et les goths avaient fait ce voyage. Ils y volèrent malgré une trêve signée entre le pape et le viceroi de Naples. On escalade les murs de Rome ; *Bourbon* est tué en montant à la muraille ; mais Rome est prise, livrée au pillage, saccagée, et le pape réfugié au château st ange y est prisonnier. La prise de Rome, et la captivité du pape, ne servirent pas plus à rendre *Charles-Quint*

maitre absolu de l' Italie, que la prise de *François I* ne lui avait donné une entrée en France. L' idée de la monarchie universelle qu' on attribua à *Charles-Quint* , est donc aussi fausse et aussi chimerique que celle qu' on imputa depuis à

p66

*Louis XIV* . Loin de garder Rome, loin de subjuguier toute l' Italie, il rend la liberté au pape pour quatre-cent-mille écus d' or, dont même il n' eut jamais que cent-mille, comme il rend la liberté aux enfans de France pour deux millions d' écus.

On s' étonne qu' un empereur, maitre de l' Espagne, des dix-sept provinces des Pays-Bas, de Naples et de Sicile, suzerain de la Lombardie, déjà possesseur du Mexique, et pour qui dans ce tems-là même on faisait la conquête du Pérou, ait si peu profité de son bonheur. Mais les premiers trésors qu' on lui avait envoyés du Mexique furent engloutis dans la mer ; il ne recevait point de tribut réglé d' Amérique, comme en reçut depuis *Philippe II* . Les troubles excités en Allemagne par le luthéranisme, l' inquiétaient : les turcs en Hongrie l' allarmaient davantage : il avait à repousser à la fois *Soliman* et *François I* , à contenir les princes d' Allemagne, à ménager ceux d' Italie, et surtout les vénitiens, à fixer l' inconstance de *Henri VIII* . Il joua toujours le premier rôle sur le théâtre de l' Europe ; mais il fut toujours bien loin de la monarchie universelle.

Ses généraux ont encor de la peine à chasser d' Italie les français qui étaient jusques dans le royaume de Naples en 1528. Le système de la balance et de l' équilibre était dès-lors établi en Europe : car immédiatement après la prise de *François I* l' Angleterre et les puissances italiennes se liguerent avec la France pour balancer le pouvoir de l' empereur. Elles se liguerent de

p67

même après la prise du pape.

La paix se fit à Cambray sur le plan du traité de Madrid, par lequel *François I* avait été délivré de prison. C' est à cette paix que *Charles*

rendit les deux enfans de France, et se désista de ses prétentions sur la Bourgogne pour deux millions d'écus.

Alors *Charles* quitte l'Espagne pour aller recevoir la couronne des mains du pape, et pour baiser les pieds de celui qu'il avait retenu captif. Il dispose à la vérité de toute la Lombardie en maître. Il investit *François Sforce* du Milanais, et *Aléxandre De Médicis* de la Toscane ; il donne un duc à Mantouë ; il fait rendre par le pape Modène et Reggio au duc de Ferrare ; mais tout cela pour de l'argent, et sans se réserver d'autre droit que celui de la suzeraineté. Tant de princes à ses pieds lui donnent une grandeur qui impose. La grandeur véritable fut d'aller repousser *Soliman* de la Hongrie à la tête de cent-mille hommes, assisté de son frère *Ferdinand*, et surtout des princes protestans d'Allemagne, qui se signalèrent pour la défense commune. Ce fut là le commencement de sa vie active et de sa gloire personnelle. On le voit à la fois combattre les turcs, retenir les français au delà des Alpes, indiquer un concile, et revoler en Espagne pour aller faire la guerre en Afrique. Il aborde devant Tunis, remporte une victoire sur l'usurpateur de ce royaume, donne à Tunis un roi tributaire de l'Espagne, délivre dix-huit-mille captifs chrétiens qu'il ramène en triomphe en Europe, et qui aidés de

p68

ses bienfaits et de ses dons, vont chacun dans leur patrie élever le nom de *Charles-Quint* jusqu'au ciel. Tous les rois chrétiens alors semblaient petits devant lui ; et l'éclat de sa renommée obscurcissait toute autre gloire. Son bonheur voulut encor que *Soliman* ennemi plus redoutable que *François I* fût alors occupé contre les persans. Il avait pris Tauris, et de là tournant vers l'ancienne Assyrie, il était entré en conquérant dans Bagdat, la nouvelle Babylone, s'étant rendu maître de la Mésopotamie, qu'on nomme à présent le Diarbek, et du Curdistan qui est l'ancienne Suziane. Enfin il s'était fait reconnaître et inaugurer roi de Perse par le calife de Bagdat. Les califes en Perse n'avaient plus depuis longtems d'autre honneur que celui de donner en cérémonie le turban des sultans, et de ceindre le sabre au plus puissant. *Mahmoud*, *Genzis*, *Tamerlan*, *Ismael Sophi*, avaient accoutumé les persans à changer de maîtres.

*Soliman* après avoir pris la moitié de la Perse sur *Thamas* fils d' *Ismael* , retourna triomphant à Constantinople. Ses généraux perdirent alors en Perse une partie des conquêtes de leur maître. C' est ainsi que tout se balançait, et que tous les états tombaient les uns sur les autres, la Perse sur la Turquie, la Turquie sur l' Allemagne et sur l' Italie, l' Allemagne et l' Espagne sur la France ; et s' il y avait eu des peuples plus occidentaux, l' Espagne et la France auraient eu de nouveaux ennemis. L' Europe ne sentit point de violentes secousses depuis la chute de l' empire romain, et

p69

nul empereur depuis *Charlemagne* n' eut tant d' éclat que *Charles-Quint* . L' un a le premier rang dans la mémoire des hommes comme conquérant et fondateur ; l' autre avec autant de puissance, a un personnage bien plus difficile à soutenir. *Charlemagne* avec les nombreuses armées aguerries par *Pepin* et *Charles Martel* , subjuguait aisément des lombards amollis et des saxons sauvages. *Charles-Quint* a toujours à craindre la France, l' empire des turcs, et la moitié de l' Allemagne. L' Angleterre qui était séparée du reste du monde au huitième siècle, est dans le seizième un puissant royaume qu' il faut toujours ménager. Mais ce qui rend la situation de *Charles-Quint* très-supérieure à celle de *Charlemagne* , c' est qu' ayant à peu près en Europe la même étendue de pays sous ses loix, ce pays est plus peuplé, beaucoup plus florissant, plein de grands-hommes en tout genre. On ne comptait pas une grande ville commerçante dans les premiers tems du renouvellement de l' empire. Aucun nom, excepté celui du maître, ne fut consacré à la postérité. La seule province de Flandres au seizième siècle vaut mieux que tout l' empire au neuvième. L' Italie au tems de *Paul III* est à l' Italie du tems d' *Adrien I* et de *Léon III* ce qu' est la nouvelle architecture à la gothique. Je ne parle pas ici des beaux arts, qui égalent ce siècle à celui d' *Auguste* , et du bonheur qu' avait *Charles-Quint* de compter tant de grands génies parmi ses sujets. Il ne s' agit que des affaires publiques et du tableau général du monde.

p70

## CHAPITRE 104

Conduite de François I.

Son entrevue avec

Charles-Quint.

*leurs querelles, leur guerre. Alliance du*

*roi de France et du sultan Soliman.*

*mort de François I.*

Que *François I* voyant son rival donner des royaumes, voulut rentrer dans le Milanais auquel il avait renoncé par deux traités ; qu' il ait appelé à son secours ce même *Soliman* , ces mêmes turcs repoussés par *Charles-Quint* ; cette manoeuvre peut être politique, mais il fallait de grands succès pour la rendre glorieuse.

Ce prince pouvait abandonner ses prétentions sur le Milanais, source intarissable de guerre, et tombeau des français, comme *Charles* avait abandonné ses droits sur la Bourgogne, droits fondés sur le traité de Madrid : il eût jouï d' une heureuse paix ; il eût embelli, policé, éclairé son royaume beaucoup plus qu' il ne fit dans les derniers tems de sa vie ; il eût donné une libre carrière à toutes ses vertus. Il fut grand

p71

pour avoir encouragé les arts : mais la passion malheureuse de vouloir toujours être duc de Milan et vassal de l' empire malgré l' empereur, fit tort à sa gloire. Réduit bientôt à chercher le secours de *Barberousse* , il en essuya des reproches pour ne l' avoir pas secondé, et il fut traité de renegat et de parjure en pleine diète de l' empire.

Quel funeste contraste, de faire bruler à petit feu dans Paris des luthériens parmi lesquels il y avait des allemands, et de s' unir en même tems aux princes luthériens d' Allemagne, auprès desquels il est obligé de s' excuser de cette rigueur, et d' affirmer même qu' il n' y avait point eu d' allemands parmi ceux qu' on avait fait mourir. Comment des historiens peuvent-ils avoir la lâcheté d' approuver ce suplice, et de l' attribuer *au zèle pieux* d' un prince voluptueux qui n' avait pas la moindre ombre de cette piété qu' on lui attribue. Si c' est-là un acte religieux, il est cruellement démenti par le nombre prodigieux de

captifs catholiques que son traité avec *Soliman* livra depuis aux fers de *Barberousse* sur les côtes d'Italie. Si c'est une action de politique, il faut donc approuver les persécutions des payens qui immolèrent tant de chrétiens. *Charles-Quint* ne faisait mourir aucun luthérien : il avait délivré dix-huit-mille captifs des mains des turcs, au lieu de leur en livrer.

Il faut pour la funeste expédition de Milan passer par le Piémont ; et le duc de Savoie refuse au roi le passage. Le roi attaque donc le duc de Savoie, pendant que l'empereur revenait

p72

trionphant de Tunis. Une autre cause de ce que la Savoie fut mise à feu et à sang, c'est que la mère de *François I* était de cette maison. Des prétentions sur quelques parties de cet état étaient depuis longtemps un sujet de discorde. Les guerres du Milanais avaient de même leur origine dans le mariage de l'ayeule de *Louis XII*.

Il n'y a aucun état héréditaire en Europe où les mariages n'aient apporté la guerre. Le droit public est devenu par là un des plus grands fléaux des peuples ; presque toutes les clauses des contrats et des traités n'ont été expliquées que par les armes. Les états du duc furent ravagés : c'est cette invasion de *François I* qui procura une liberté entière à Genève, et qui en fit comme la capitale de la nouvelle religion réformée. Il arriva que ce même roi, qui faisait périr à Paris les novateurs par des supplices affreux, qui faisait des processions pour expier leurs erreurs, qui disait qu'il *n'épargnerait pas ses enfans s'ils en étaient coupables*, était partout ailleurs le plus grand soutien de ce qu'il voulait exterminer dans ses états.

C'est une grande injustice dans le père *Daniel* de dire que la ville de Genève mit alors le comble à sa révolte contre le duc de Savoie. Ce duc n'était point son souverain. Elle était ville libre impériale : elle partageait, comme Cologne, et comme beaucoup d'autres villes, le gouvernement avec son évêque. L'évêque avait cédé ses droits au duc de Savoie, et ces droits disputés étaient en compromis depuis douze années. Il fallait plutôt observer que Genève était alors

p73

une ville petite et pauvre, et que depuis qu' elle se rendit libre, elle fut plus peuplée du double, plus industrielle, plus commerçante. Cependant quel fruit *François I* recueille-t-il de tant d' entreprises ? *Charles-Quint* arrive de Rome, fait repasser les Alpes aux français, entre en Provence avec cinquante-mille hommes, s' avance jusqu' à Marseille, met le siège devant Arles ; et une autre armée ravage la Champagne et la Picardie. Ainsi le fruit de cette nouvelle tentative sur l' Italie, fut de hazarder la France. La Provence et le Dauphiné ne furent sauvées que par la sage conduite du maréchal *de Montmorenci* , comme elles l' ont été de nos jours par un autre maréchal de France. On peut, ce me semble, tirer un grand fruit de l' histoire, en comparant les tems et les événemens. C' est un plaisir digne d' un bon citoyen, d' examiner par quelles ressources on a chassé dans le même terrain et dans les mêmes occasions deux armées victorieuses. On ne sait guères, dans l' oisiveté des grandes villes, quels efforts il en coûte pour rassembler des vivres dans un pays qui en fournit à peine à ses habitans, pour avoir de quoi payer le soldat, pour lui fournir le nécessaire sur son crédit, pour garder des rivières, pour enlever aux ennemis des postes avantageux dont ils se sont emparés. De tels détails n' entrent point dans notre plan. Il n' est nécessaire de les examiner que dans le tems même de l' action. Ce sont les matériaux de l' édifice ; on ne les compte plus quand la maison est construite. Ce qui caractérise davantage les démêlés de

p74

*Charles-Quint* et de *François I* et les secousses qu' ils donnèrent à l' Europe, c' est ce mélange bizarre de franchise et de duplicité, d' emportemens de colère et de réconciliation, des plus sanglants outrages et d' un prompt oubli, des artifices les plus raffinés et de la plus noble confiance.

Peut-on s' attendre que *Charles* et *François* se verront familièrement comme deux gentilshommes voisins, après la prison de Madrid, après des *démentis par la gorge* , des défis, des duels proposés en présence du pape en plein consistoire, après la ligue du roi de France avec *Soliman* ; enfin après que l' empereur a été accusé, aussi publiquement qu' injustement, d' avoir

fait empoisonner le premier dauphin, et lorsque les frontières fumaient encor de tant de sang répandu ?

Cependant ces deux grands rivaux se voyent à la rade d' Aigues-Mortes. Le pape avait ménagé cette entrevuë après une trêve ; *Charles-Quint* même descendit à terre, fit la première visite, et se mit entre les mains de son ennemi : c' était la suite de l' esprit du tems. *Charles* se défia toûjours des promesses du monarque, et se livra à la foi du chevalier.

Le duc de Savoye fut longtems la victime de cette entrevuë. Ces deux monarques, qui en se voyant avec tant de familiarité prenaient toûjours des mesures l' un contre l' autre, gardèrent les places du duc ; le roi de France pour se frayer un passage dans l' occasion vers le Milanais, et l' empereur pour l' en empêcher.

p75

*Charles-Quint* après cette entrevuë à Aigues-Mortes, fait un voyage à Paris, qui est bien plus étonnant que celui des empereurs *Sigismond* et *Charles Iv* .

Retourné en Espagne, il aprend que la ville de Gand s' est revoltée en Flandres. De savoir jusqu' où cette ville avait dû soutenir ses privilèges, et jusqu' où elle en avait abusé, c' est un problème qu' il n' apartient qu' à la force de résoudre. *Charles-Quint* voulait l' assujettir et la punir : il demande passage au roi, qui lui envoie le dauphin et le duc d' Orléans jusqu' à Bayonne, et qui va lui-même au-devant de lui jusqu' à Chatelleraut.

L' empereur aimait à voyager, à se montrer à tous les peuples de l' Europe, à jouir de sa gloire. Ce voyage fut un enchainement de fêtes, et le but était d' aller faire pendre vingt-quatre malheureux citoyens. Il eût pû aisément s' épargner tant de fatigues, en envoyant quelques troupes à la gouvernante des Pays-Bas : on peut même s' étonner qu' il n' en eût pas laissé assez en Flandres pour réprimer la révolte des gantois ; mais c' était alors la coûtume de licentier ses troupes après une trêve ou une paix.

Le dessein de *François I* en recevant l' empereur dans ses états avec tant d' apareil et de bonne foi, était d' obtenir enfin de lui la promesse de l' investiture du Milanais. Ce fut dans cette vaine idée qu' il refusa l' hommage que lui offraient les gantois. Il n' eut ni Gand ni Milan.

On a prétendu que le connétable *de Montmorenci* fut disgracié par le roi, pour lui avoir

p76

conseillé de se contenter de la promesse verbale de *Charles-Quint*. Je rapporte ce petit événement, parce que, s' il est vrai, il fait connaître le coeur humain. Un homme qui n' a qu' à s' en prendre à lui-même d' avoir suivi un mauvais avis, est souvent assez injuste pour en punir l' auteur. Mais on ne devait guères se repentir de n' avoir exigé de *Charles-Quint* que des paroles ; une promesse par écrit n' eût pas été plus sure. *François I* avait promis par écrit de céder la Bourgogne, et il s' était bien donné de garde de tenir sa parole. On ne cède guère à son ennemi une grande province, sans y être forcé par les armes. L' empereur avoua depuis publiquement, qu' il avait promis le Milanais à un fils du roi ; mais il soutint que c' était à condition que *François I* évacuerait Turin, que *François* garda toujourns. La générosité avec laquelle le roi avait reçu l' empereur en France, tant de fêtes somptueuses, tant de témoignages de confiance et d' amitié réciproques, n' aboutirent donc qu' à de nouvelles guerres. Pendant que *Soliman* ravage encor la Hongrie, pendant que *Charles-Quint* pour mettre le comble à sa gloire veut conquérir Alger comme il a subjugué Tunis, et qu' il échoue dans cette entreprise, *François I* resserre les noeuds de son alliance avec *Soliman*. Il envoie deux ministres secrets à la porte par la voie de Venise ; ces deux ministres sont assassinés en chemin par l' ordre du marquis *Del Vasto* gouverneur du Milanais, sous prétexte qu' ils sont nés tous deux sujets de

p77

l' empereur. Le dernier duc de Milan *François Sforce* avait quelques années auparavant fait trancher la tête à un autre ministre du roi. Comment accorder ces violations du droit des gens, avec la générosité dont se piquaient alors les officiers de l' empereur, ainsi que ceux du roi ? La guerre recommence avec plus d' animosité que jamais vers le Piémont, vers les Pirenées,

en Picardie. C'est alors que les galères du roi se joignent à celles de *Cheredin* surnommé *Barberousse*, amiral du sultan et vice-roi d'Alger. Les fleurs de lis et le croissant sont devant Nice. Les français et les turcs sous le comte d'*Anguien* de la branche de *Bourbon*, et sous l'amiral turc, ne peuvent prendre cette ville : et *Barberousse* ramène la flotte turque à Toulon, dès que le célèbre *André Doria* s'avance au secours de la ville avec ses galères. C'est ce même *Doria* qu'on peut mettre à la tête de tous ceux qui servirent la fortune de *Charles-Quint*. Il avait eu la gloire de battre ses galères devant Naples, quand il était amiral de *François I* et que Gênes sa patrie était encore sous la domination de la France. Il se crut ensuite obligé, comme le connétable de *Bourbon*, par des intrigues de cour, de passer au service de l'empereur. Il défit plusieurs fois les flottes de *Soliman* ; mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut de rendre la liberté à sa patrie, dont *Charles-Quint* lui permettait d'être souverain. Il préféra le titre de restaurateur à celui de maître. Il établit le gouvernement tel qu'il subsiste aujourd'hui, et vécut jusqu'à quatre

p78

vingt-quatorze ans l'homme le plus considéré de l'Europe. Gênes lui éleva une statue comme au libérateur de la patrie. Cependant le comte d'*Anguien* répare l'affront de Nice par la victoire qu'il remporte à Cérizoles dans le Piémont sur le marquis *Del Vasto*. Jamais victoire ne fut plus complète. Quel fruit retira-t-on de cette glorieuse journée ? Aucun. C'était le sort des français de vaincre inutilement en Italie. Les journées d'Agnadel, de Fornoue, de Ravennes, de Marignan, de Cérizoles, en sont des témoignages immortels. Le roi d'Angleterre *Henri VIII* par une fatalité inconcevable, s'alliait contre la France avec ce même empereur dont il avait répudié la tante si honteusement, et dont il avait déclaré la cousine bâtarde, avec ce même empereur qui avait forcé le pape *Clément VII* à l'excommunier. Les princes oublient les injures comme les bienfaits, quand l'intérêt parle. Mais il semble que c'était alors le caprice plus que l'intérêt qui liait *Henri VIII* avec *Charles-Quint*. Il comptait marcher à Paris avec trente-mille hommes. Il assiégeait Bologne sur mer, tandis

que *Charles-Quint* avançait en Picardie. Où était alors cette balance que *Henri VIII* voulait tenir ? Il ne voulait qu'embarrasser *François I* et l'empêcher de traverser le mariage qu'il projetait entre son fils *édouard* et *Marie Stuart*, qui fut depuis reine de France. Quelle raison pour déclarer la guerre ! Ces nouveaux périls rendent la bataille de Cérizoles infructueuse. Le roi de France est

p79

obligé de rapeller une grande partie de cette armée victorieuse, pour venir défendre les frontières septentrionales du royaume.

La France était plus en danger que jamais. *Charles* était déjà à Soissons, et le roi d'Angleterre prenait Bologne ; on tremblait pour Paris. Le luthéranisme fit alors le salut de la France, et la servit mieux que les turcs, sur qui le roi avait tant compté. Les princes luthériens d'Allemagne s'unissaient alors contre *Charles-Quint*, dont ils craignaient le despotisme ; ils étaient en armes. *Charles* pressant la France, et pressé dans l'empire, fit la paix à Crépi en Valois, pour aller combattre ses sujets en Allemagne.

Par cette paix il promit encor le Milanais au duc d'Orléans fils du roi, qui devait être son gendre : mais la destinée ne voulait pas qu'un prince de France eût cette province, et la mort du duc d'Orléans épargna à l'empereur l'embarras d'un nouveau violement de sa parole.

*François I* acheta bientôt après la paix avec l'Angleterre pour huit-cent-mille écus. Voilà ses derniers exploits. Voilà le fruit des desseins qu'il eut sur Naples et Milan toute sa vie. Il fut en tout la victime du bonheur de *Charles-Quint*, car il mourut quelques mois après *Henri VIII* de cette maladie alors presque incurable que la découverte du nouveau monde avait transplantée en Europe. C'est ainsi que les événemens sont enchainés. Un pilote génois donne un univers à l'Espagne. La nature a mis dans les isles de ces climats lointains un poison qui infecte les sources de la vie ; et il faut qu'un roi de France en

p80

périsse. Il laisse en mourant une discorde trop durable, non pas entre la France et l'Allemagne, mais entre la maison de France et celle d'Autriche.

## CHAPITRE 105

Troubles d'Allemagne.

Bataille de Mulberg.

*grandeur et disgrâce de Charles-Quint ;  
son abdication.*

la mort de *François I* n'aplanit pas à *Charles-Quint* le chemin vers cette monarchie universelle dont on lui imputait le dessein : il en était alors bien éloigné. Non seulement il eut dans *Henri II* successeur de *François* un ennemi redoutable ; mais dans ce temps-là même les princes, les villes de la nouvelle religion en Allemagne, faisaient la guerre civile, et assemblaient contre lui une grande armée. C'était le parti de la liberté beaucoup plus encore que celui du luthéranisme.

Cet empereur si puissant, et son frère *Ferdinand* roi de Hongrie et de Bohême, ne purent lever autant d'allemands que les confédérés leur en opposaient. *Charles* fut obligé, pour avoir des forces égales, de recourir à ses espagnols,

p81

à l'argent et aux troupes du pape *Paul III*. Rien ne fut plus éclatant que sa victoire de Mulberg. Un électeur de Saxe, un landgrave de Hesse, prisonniers à sa suite, le parti luthérien consterné, les taxes immenses imposées sur les vaincus, tout semblait le rendre despotique en Allemagne ; mais il lui arriva encore ce qui lui était arrivé après la prise de *François I*. Tout le fruit de son bonheur fut perdu. Ce même pape *Paul III* retira ses troupes dès qu'il le vit trop puissant. *Henri VIII* ranima les restes languissants du parti luthérien en Allemagne. Le nouvel électeur de Saxe *Maurice*, à qui *Charles* avait donné le duché du vaincu, se déclara bientôt contre lui, et se mit à la tête de la ligue.

Enfin cet empereur si terrible est sur le point d'être fait prisonnier avec son frère par les princes protestants d'Allemagne, qu'il ne regardait que comme des sujets revoltés. Il fuit en désordre

dans les détroits d' Inspruck. Dans ce tems-là même le roi de France *Henri li* se saisit de Mets, Toul et Verdun, qui sont toûjours restés à la France pour prix de la liberté qu' elle avait assurée à l' Allemagne. On voit que dans tous les tems les seigneurs de l' empire, le luthéranisme même, durent leur conservation aux rois de France. C' est ce qui est encor arrivé depuis sous *Ferdinand li* et sous *Ferdinand lii* .

Le possesseur du Mexique est obligé d' emprunter deux-cent-mille écus d' or du duc de Florence *Cosme* , pour tâcher de reprendre Mets ; et s' étant raccomodé avec les luthériens pour se venger du roi de France, il assiége cette ville à la

p82

tête de cinquante-mille combattans. Ce siège est un des plus mémorables dans l' histoire ; il fait la gloire éternelle de *François De Guise* , qui défendit la ville soixante-cinq jours contre *Charles-Quint* , et qui le contraignit enfin d' abandonner son entreprise après avoir perdu le tiers de son armée.

La puissance de *Charles-Quint* n' était alors qu' un amas de grandeurs et de dignités entouré de précipices. Les agitations de sa vie ne lui permirent jamais de faire de ses vastes états un corps régulier et robuste dont toutes les parties s' aidassent mutuellement et lui fournissent de grandes armées toujours entretenues. C' est ce que sçut faire *Charlemagne* ; mais ses états se touchaient, et vainqueur des saxons et des lombards, il n' avait point un *Soliman* à repousser, des rois de France à combattre, de puissants princes d' Allemagne et un pape plus puissant à réprimer ou à craindre.

*Charles* sentait trop quel ciment était nécessaire pour bâtir un édifice aussi fort que celui de la grandeur de *Charlemagne* . Il fallait que *Philippe* son fils eût l' empire ; alors ce prince, que les trésors du Mexique et du Pérou rendirent plus riche que tous les rois de l' Europe ensemble, eût pû parvenir à cette monarchie universelle plus aisée à imaginer qu' à saisir.

C' est dans cette vue que *Charles-Quint* fit tous ses efforts pour engager son frère *Ferdinand* roi des romains à céder l' empire à *Philippe* . Mais à quoi aboutit cette proposition révoltante ? à brouiller pour jamais *Philippe* et *Ferdinand* . Enfin lassé de tant de secousses, vieilli avant

le tems, détrompé de tout, parce qu' il avait tout éprouvé, il renonce à ses couronnes et aux hommes à l' âge de cinquante-six ans, c' est-à-dire à l' âge où l' ambition des autres hommes est dans toute sa force, et où tant de rois subalternes, nommés ministres, ont commencé la carrière de leur grandeur.

Avant de voir quelle influence eut *Philippe li* sur la moitié de l' Europe, combien l' Angleterre fut puissante sous *élizabeth* , ce que devint l' Italie, comment s' établit la république des provinces-unies, et à quel état affreux la France fut réduite ; je dois parler des révolutions de la religion, parce qu' elle entra dans toutes les affaires, comme cause ou comme prétexte, dès le tems de *Charles-Quint* .

Ensuite je me ferai une idée des conquêtes des espagnols dans l' Amerique, et de celles que firent les portugais dans les Indes : prodiges dont *Philippe li* recueillit tout l' avantage, et qui le rendirent le prince le plus puissant de la chrétienté.

## CHAPITRE 106

De Léon X  
et de l' église.

Vous avez parcouru tout ce vaste cahos dans lequel l' Europe chrétienne a été confusément plongée depuis la chute de l' empire romain. Le gouvernement politique de l' église, qui semblait devoir réunir toutes ces parties divisées, fut malheureusement la nouvelle source d' une confusion inouïe jusqu' alors dans les annales du monde. L' église romaine et la grecque sans cesse aux prises, avaient par leurs querelles ouvert les portes de Constantinople aux ottomans. L' empire et le sacerdoce, toujours armés l' un contre l' autre, avaient désolé l' Italie, l' Allemagne, et presque tous les autres états. Le mélange de ces deux pouvoirs, qui se combattaient partout ou sourdement ou hautement, entretenait des troubles éternels. Le gouvernement féodal avait fait des souverains de plusieurs évêques, et de

plusieurs moines. Les limites des diocèses n' étaient point celles des états. La même ville était italienne ou allemande par son évêque, et française par son roi. C' est un malheur que les vicissitudes des guerres attachent encore aux villes frontières. Vous avez vu la juridiction séculière s' opposer partout à l' ecclésiastique, excepté dans les états où l' église a été, et est encor souveraine : chaque prince séculier cherchant à rendre son gouvernement indépendant

p85

du siège de Rome, et ne pouvant y parvenir ; des évêques tantôt résistant aux papes, tantôt s' unissant à lui contre les rois ; en un mot la république chrétienne du rite latin unie presque toujours dans le dogme, et sans cesse divisée sur tout le reste.

Après le pontificat détesté, mais heureux, d' *Aléxandre Vi* , après le règne guerrier, et plus heureux encor, de *Jules Ii* , les papes pouvaient se regarder comme les arbitres de l' Italie, et influencer beaucoup sur le reste de l' Europe.

Il n' y avait aucun potentat italien qui eût plus de terres, excepté le roi de Naples, lequel relevait encor de la tiare.

Dans ces circonstances favorables, les vingt-quatre cardinaux qui composaient alors tout le collège, élurent *Jean De Médicis* , arrière-petit-fils de ce grand *Cosme De Médicis* simple négociant, et père de la patrie.

Créé cardinal à quatorze ans, il fut pape à l' âge de trente-six, et prit le nom de *Léon X* .

Sa famille alors était rentrée en Toscane. *Léon* eut bientôt le crédit de mettre son frère *Pierre* à la tête du gouvernement de Florence. Il fit épouser à son autre frère *Julien le magnifique* , la princesse de Savoie, duchesse de Némours, et le fit un des plus puissants seigneurs d' Italie.

Ces trois frères élevés par *Ange Politien* , et par *Chalcondile* , étaient tous trois dignes d' avoir eu de tels maîtres. Tous trois cultivaient à l' envi les lettres et les beaux-arts. Ils méritèrent que ce siècle s' appellat le siècle des *Médicis* . Le pape surtout joignait le goût le plus fin à la

p86

magnificence la plus recherchée. Il excitait les grands génies dans tous les arts par ses bienfaits, et par son accueil plus séduisant encore. Son couronnement coûta cent-mille écus d' or. Il fit représenter dans cette fête le *pénule* de *Plaute* . On croyait voir renaître les beaux jours de l' empire romain. La religion n' avait rien d' austère ; elle s' attirait le respect par des cérémonies pompeuses ; le style barbare de la daterie était aboli, et faisait place à l' éloquence des cardinaux *Bembo* et *Sadolet* , alors secrétaires des brefs, hommes qui savaient imiter la latinité de *Cicéron* , et qui semblaient adopter sa philosophie sceptique. Les comédies de l' *Arioste* et celles de *Machiavel* , quoiqu' elles respectent peu la pudeur et la piété, furent jouées souvent dans cette cour en présence du pape et des cardinaux, par les jeunes gens les plus qualifiés de Rome. Le mérite seul de ces ouvrages (mérite très-grand pour ce siècle) faisait impression. Ce qui pouvait offenser la religion, n' était pas aperçu dans une cour occupée d' intrigues et de plaisirs, qui ne pensait pas que la religion pût être attaquée par ces libertés. Et en effet comme il ne s' agissait ni du dogme, ni du pouvoir, la cour romaine n' en était pas plus effarouchée que les grecs et les anciens romains ne le furent des railleries d' *Aristophane* et de *Plaute* . Les affaires les plus graves que *Léon X* savait traiter en maître, ne déroberent rien à ses plaisirs délicats. La conspiration même de deux

p87

cardinaux contre sa vie, et le châtement sévère qu' il en fit, n' altéra point la gayeté de sa cour.

Les cardinaux *Petrucci* , et *Soli* , irrités de ce que le pape avait ôté le duché d' Urbin au neveu de *Jules li* corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape ; et la mort de *Léon X* devait être le signal d' une révolution dans beaucoup de villes de l' état ecclésiastique. La conspiration fut découverte. Il en coûta la vie à plus d' un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question, et condamnés à la mort. On pendit le cardinal *Petrucci* dans la prison. L' autre racheta sa vie par ses trésors. Il est très-remarquable, qu' ils furent condamnés

par les magistrats séculiers de Rome, et non par leurs pairs. Le pape semblait par cette action inviter les souverains à rendre tous les ecclésiastiques justiciables des juges ordinaires : mais jamais le st siège ne crut devoir céder aux rois un droit qu' il se donnait à lui-même. Comment les cardinaux, qui élisent les papes, leur ont-ils laissé ce despotisme, tandis que les électeurs et les princes de l' empire ont tant restraint le pouvoir des empereurs ? C' est que ces princes ont des états, et que les cardinaux n' ont que des dignités.

Cette triste aventure fit bientôt place aux réjouissances accoûtumées. *Léon X* pour mieux faire oublier le supplice d' un cardinal mort par la corde, en créa trente nouveaux, la plûpart

p88

italiens, et se conformant au génie du maître. S' ils n' avaient pas tout le goût et les connaissances du pontife, ils l' imitèrent au moins dans ses plaisirs. Presque tous les autres prélats suivirent leurs exemples. L' Espagne était alors le seul pays où l' église connût les moeurs sévères. Elles y avaient été introduites par le cardinal *Ximénès* , esprit né austère et dur, qui n' avait de goût que celui de la domination absolue, et qui revêtu de l' habit d' un cordelier quand il était régent d' Espagne, disait qu' avec son cordon il saurait ranger tous les grands à leur devoir, et qu' il écrasait leur fierté sous ses sandales. Partout ailleurs les prélats vivaient en princes voluptueux. Il y en avait qui possédaient jusqu' à huit et neuf évêchés. On s' effraye aujourd'hui en comptant tous les bénéfices dont jouissaient, par exemple, un cardinal De Lorraine, un cardinal *Volsey* , et tant d' autres ; mais ces biens ecclésiastiques accumulés sur un seul homme, ne faisaient pas un plus mauvais effet alors, que n' en font aujourd'hui tant d' évêchés réunis par des électeurs, ou par des prélats d' Allemagne.

Tous les écrivains protestants et catholiques se récrient contre la dissolution des moeurs de ces tems. Ils disent que les prélats, les curés, et les moines passaient une vie commode ; que rien n' était plus commun que des prêtres qui élevaient publiquement leurs enfants, à l' exemple d' *Aléxandre Vi* . Il est vrai qu' on a encor le testament d' un *Croui* évêque de Cambrai en ces

tems-là, qui laisse plusieurs legs à ses enfants, et tient une somme en réserve *pour les bâtards qu' il espère encor que Dieu lui fera la grace de lui donner, en cas qu' il réchape de sa maladie* .

Ce sont les propres mots de son testament. Le pape *Pie li* avait écrit dès longtems, *que pour de fortes raisons on avait interdit le mariage aux prêtres, mais que pour de plus fortes il fallait le leur permettre* . Les protestants n' ont pas manqué de recueillir les preuves, que dans plusieurs états d' Allemagne les peuples obligeaient toujours leurs curés d' avoir des concubines, afin que les femmes mariées fussent plus en sûreté : mais aussi il faut convenir que ce n' était pas une raison pour autoriser tant de guerres civiles, et qu' il ne fallait pas tuer les autres hommes, parce que quelques prélats faisaient des enfants. Ce qui révoltait le plus les esprits, c' était cette vente publique et particulière d' indulgences, d' absolutions, de dispenses à tout prix ; c' était cette taxe apostolique, illimitée et incertaine avant le pape *Jean Xxii* mais rédigée par lui comme un code du droit canon. Un meurtrier sous-diacre, ou diacre, était absous avec la permission de posséder trois bénéfices, pour douze tournois, trois ducats et six carlins, c' est environ vingt écus. Un évêque, un abbé, pouvait assassiner pour environ trois-cent livres. Toutes les impudicités les plus monstrueuses avaient leur prix fait. La bestialité était estimée deux-cent-cinquante livres. On obtenait même des dispenses, non seulement pour des

péchés passés, mais pour ceux qu' on avait envie de faire. On a retrouvé dans les archives de *Joinville* une indulgence en expectative pour le cardinal De Lorraine, et douze personnes de sa suite, laquelle remettait à chacun d' eux par avance trois péchés à leur choix. *Le Laboureur* écrivain exact rapporte que la duchesse De Bourbon et d' Auvergne, soeur de *Charles Viii* eut le droit de se faire absoudre toute sa vie de tous péchés, elle et dix personnes de sa suite, à quarante-sept fêtes de l' année, sans compter les dimanches.

Cet étrange abus semblait pourtant avoir sa

source dans les anciennes loix des nations de l' Europe, dans celles des francs, des saxons, des bourguignons. La cour pontificale n' avait adopté cette évaluation des péchés et des dispenses, que dans les tems d' anarchie, et même quand les papes n' osaient résider à Rome. Jamais aucun concile ne mit la taxe des péchés parmi les articles de foi.

Il y avait des abus violents, il y en avait de ridicules. Ceux qui dirent qu' il fallait réparer l' édifice, et non le détruire, semblent avoir dit tout ce qu' il y avait à répondre au cri des peuples indignés. Le grand nombre de pères de famille qui travaillent sans cesse pour assurer à leurs femmes et à leurs enfans une médiocre fortune, le nombre beaucoup supérieur d' artisans, de cultivateurs, qui gagnent leur pain à la sueur de leur front, voyaient avec douleur des moines entourés du faste et du luxe des souverains : on répondait que ces richesses répandues par ce faste même rentraient

p91

dans la circulation. Leur vie molle, loin de troubler l' intérieur de l' église, en affermissait la paix ; et leurs abus, eussent-ils été plus excessifs, étaient moins dangereux, sans doute, que les horreurs des guerres, et le saccagement des villes.

On oppose ici le sentiment de *Machiavel* , le docteur de ceux qui n' ont que de la politique. Il dit dans ses discours sur *Tite-Live* , que si *les italiens de son tems étaient excessivement méchants, on le devait imputer à la religion et aux prêtres* . Mais il est clair, qu' il ne peut avoir en vuë les guerres de religion, puisqu' il n' y en avait point alors. Il ne peut entendre par ces paroles, que les crimes de la cour du pape *Alexandre Vi* et l' ambition de plusieurs ecclésiastiques ; ce qui est très-étranger aux dogmes, aux disputes, aux persécutions, aux rébellions, à cet acharnement de la haine théologique qui produisit tant de meurtres.

Venise même, dont le gouvernement passait pour le plus sage de l' Europe, avait, dit-on, très-grand soin d' entretenir tout son clergé dans la mollesse, afin qu' étant moins reveré il fût sans crédit parmi le peuple, et ne pût le soulever. Il y avait cependant partout des hommes de moeurs très pures, des pasteurs dignes de l' être, des religieux soumis de coeur à des voeux qui effrayent la mollesse humaine ; mais ces vertus sont ensevelies dans l' obscurité, tandis que le

luxue et le vice dominant dans la splendeur.  
L' éclat de la cour voluptueuse de *Léon X*  
devait frapper les yeux ; mais aussi on devait voir  
que cette cour même poliçait l' Europe, et rendait

p92

les hommes plus sociables. La religion depuis  
la persécution contre les hussites, ne causait  
plus aucun trouble dans le monde. L' inquisition  
exerçait à la vérité de grandes cruautés en Espagne  
contre les musulmans et les juifs : mais  
ce ne sont pas là ces malheurs universels qui  
bouleversent les nations. La plupart des chrétiens  
vivaient dans une ignorance heureuse. Il  
n' y avait peut-être pas en Europe dix gentilshommes  
qui eussent la bible. Elle n' était point  
traduite en langue vulgaire, ou du moins les  
traductions qu' on en avait faites dans peu de  
pays, étaient ignorées.

Le haut clergé occupé uniquement du temporel,  
savait jouir, et ne savait pas disputer.

On peut dire que le pape *Léon X* en encourageant  
les études, donna des armes contre lui-même.

J' ai ouï dire à un seigneur anglais, qu' il  
avait vû une lettre du cardinal *Polus* , ou *de la*  
*Pole* , à ce pape, dans laquelle, en le félicitant  
sur ce qu' il étendait le progrès des sciences en  
Europe, il l' avertissait qu' il était dangereux de  
rendre les hommes trop savants. *Léon X* était  
bien loin de craindre la révolution qu' il vit dans la  
chrétienté. Sa magnificence, et une des plus  
belles entreprises qui puissent illustrer des  
souverains, en furent les premières causes.

Son prédécesseur *Jules II* sous qui la peinture  
et l' architecture commencèrent à prendre de  
si nobles accroissements, voulut que Rome eût  
un temple qui surpassât *ste Sophie* de  
Constantinople, et qui fût le plus beau qu' on eût  
encor élevé sur la terre. Il eut le courage  
d' entreprendre

p93

ce qu' il ne pouvait jamais voir finir. *Léon X*  
suivit ardemment ce beau projet. Il fallait  
beaucoup d' argent, et ses magnificences avaient  
épuisé son trésor. Il n' est point de chrétien  
qui n' eût dû contribuer à élever cette merveille

de la métropole de l' Europe. Mais l' argent destiné aux ouvrages publics ne s' arrache jamais que par force ou par adresse. *Léon X* eut recours, s' il est permis de se servir de cette expression, à une des clefs de *st Pierre* , avec laquelle on avait ouvert quelquefois les coffres des chrétiens pour remplir ceux du pape. Il prétextait une guerre contre les turcs, et fit vendre dans tous les états de la chrétienté ce qu' on appelle des *indulgences* , c' est-à-dire, la délivrance des peines du purgatoire, soit pour soi-même, soit pour ses parens et amis. Une pareille vente publique fait voir l' esprit du tems. Personne n' en fut surpris. Il y eut partout des bureaux d' indulgences. On les affermait comme les droits de la douane. La plupart de ces comptoirs se tenaient dans des cabarets. Le prédicateur, le fermier, le distributeur, chacun y gagnait. Le pape donna à sa soeur une partie de l' argent qui lui en revint, et personne ne murmura encore. Les prédicateurs disaient hautement en chaire, que *quand on aurait violé la ste vierge, on serait absous en achetant des indulgences* , et le peuple écoutait ces paroles avec dévotion. Mais quand on eut donné aux dominicains cette ferme en Allemagne, les augustins, qui en avaient été longtems en possession, furent jaloux ; et ce petit intérêt de moines

p94

dans un coin de la Saxe produisit plus de deux cent ans de discordes, de fureurs et d' infortunes chez trente nations.

## CHAPITRE 107 ET 108

De Luther  
et de Zuingle.

Vous n' ignorez pas que cette grande révolution dans l' esprit humain, et dans le système politique de l' Europe, commença par *Martin Luther* , moine augustin, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu' ils n' avaient pû vendre. La querelle fut d' abord entre les augustins et les dominicains. Si on avait dit alors à *Luther* qu' il détruirait la religion romaine dans la moitié de l' Europe, il ne l' aurait pas crû. Il alla plus loin qu' il ne pensait, comme il arrive dans toutes les

disputes, et dans presque toutes les affaires.  
Après avoir décrié les indulgences, il examina  
le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens.  
Un coin du voile fut levé. Les peuples  
animés voulurent juger ce qu' ils avaient adoré.  
Les horreurs d' *Alexandre Vi* et de sa famille  
n' avaient pas fait naître un doute sur la puissance  
spirituelle du pape. Trois-cent-mille pèlerins  
étaient venus dans Rome à son jubilé. Mais  
les tems étaient changés ; la mesure était comble.

p95

Les délices de *Léon* furent punies des crimes  
d' *Alexandre* . On commença par demander une  
reformé, on finit par une séparation entière.  
On sentait assez que les hommes puissants ne se  
reformaient pas. C' était à leur autorité et à leurs  
richesses qu' on en voulait : c' était le joug des  
taxes romaines qu' on voulait briser. Qu' importait  
en effet à Stockolm, à Copenhague, à  
Londres, à Dresde, que l' on eût du plaisir à  
Rome ? Mais il importait qu' on ne payât point  
de taxes exorbitantes, que l' archevêque d' Upsal  
ne fût pas le maître d' un royaume. Les revenus  
de l' archevêché de Magdebourg, ceux de  
tant de riches abayes, tentaient les princes  
séculiers. La séparation qui se fit comme d' elle-même,  
et pour des causes très-légères, a opéré  
cependant à la fin en grande partie cette réforme  
tant demandée, et qui n' a servi de rien. Les  
moeurs de la cour romaine sont devenues plus  
décentes, le clergé de France plus savant. Il faut  
avouer qu' en général le clergé a été corrigé par  
les protestans, comme un rival devient plus  
circonspect par la jalousie surveillante de son  
rival.  
Pour parvenir à cette grande scission, il ne  
fallait qu' un prince qui animât les peuples. Le  
vieux *Frédéric* électeur de Saxe, surnommé  
*Le Sage* , celui-là même qui après la mort de  
*Maximilien* eut le courage de refuser l' empire,  
protégea *Luther* ouvertement. Cette révolution  
dans l' église commença comme toutes celles par qui les  
peuples ont détrôné les souverains. On présente  
d' abord des requêtes, on expose des griefs ;

p96

on finit par renverser le trône. Il n' y avait point encor de séparation marquée en se moquant des indulgences, en demandant à communier avec du pain et du vin, en disant des choses très-peu intelligibles sur la justification et sur le libre arbitre, en voulant abolir les moines, en offrant de prouver que l' écriture sainte n' a pas expressément parlé du purgatoire.

*Léon X* qui dans le fonds méprisait ces disputes, fut obligé comme pape d' anathématiser solennellement par une bulle toutes ces propositions. Il ne savait pas combien *Luther* était protégé secrètement en Allemagne. Il fallait, disait-on, le faire changer d' opinion par le moyen d' un chapeau rouge. Le mépris qu' on eut pour lui, fut fatal à Rome.

*Luther* ne garda plus de mesures. Il composa son livre *de la captivité de Babylone* . Il exhorta tous les princes à secouer le joug de la papauté ; il se déchaîna contre les messes privées ; et il fut d' autant plus applaudi, qu' il se récriait contre la vente publique de ces messes. Les moines mendiants les avaient mises en vogue au treizième siècle ; le peuple les payait comme il les paye encor aujourd'hui quand il en commande. C' est une légère rétribution dont subsistent les pauvres religieux et les prêtres habitués. Ce faible honoraire, qu' on ne pouvait guère envier à ceux qui ne vivent que de l' autel et des aumones, était alors en France d' environ deux sous de ce tems-là, et moindre encor en Allemagne. La transsubstantiation fut proscrite comme un mot qui ne se trouve ni dans l' écriture ni dans les

p97

premiers pères. Les partisans de *Luther* prétendaient que la doctrine qui fait évanouir la substance du pain et du vin, et qui en conserve la forme, n' avait été universellement établie dans l' église que du tems de *Grégoire VII* et que cette doctrine avait été soutenue et expliquée pour la première fois par un bénédictin nommé *Paschase Ratbert* au neuvième siècle. Ils fouillaient dans les archives ténébreuses de l' antiquité, pour y trouver de quoi se séparer de l' église romaine, sur des mystères que la faiblesse humaine ne peut approfondir. *Luther* retenait une partie du mystère, et rejetait l' autre. Il avoue que le corps de Jésus-Christ est dans les espèces consacrées ; mais il y est, dit-il, comme le feu est dans le fer enflammé. Le fer et

le feu subsistent ensemble. C' est cette manière de se confondre avec le pain et le vin, qu' *Osiander* appella *impanation*, *invination*, *consubstantiation* . *Luther* se contentait de dire que le corps et le sang étaient dedans, dessus, et dessous, *in*, *cum*, *sub* .

Les dominiquains avec les nonces du pape qui étaient en Allemagne, firent bruler ses livres. Le pape donna une nouvelle bulle contre lui. *Luther* fit bruler la bulle du pape et les décrétales dans la place publique de Wittemberg. On voit par ce trait si c' était un homme hardi ; mais aussi on voit qu' il était déjà bien puissant. Dès-lors une partie de l' Allemagne, fatiguée de la grandeur pontificale, était dans les intérêts du réformateur, sans trop examiner les questions de l' école.

p98

Cependant ces questions se multipliaient. La dispute du libre arbitre, cet autre écueil de la raison humaine, mêlait sa source intarissable de querelles absurdes à ce torrent de haines théologiques. *Luther* nia le libre arbitre, que cependant ses sectateurs ont admis dans la suite. L' université de Louvain, celle de Paris écrivirent. Celle-ci suspendit l' examen de la dispute, s' il y a eu trois *magdeleines* , ou une seule *magdeleine* , pour proscrire les dogmes de *Luther* .

Il fallait bien qu' *Aristote* entrât dans la querelle, car il était alors le maître des écoles. *Luther* ayant affirmé que la doctrine d' *Aristote* était fort inutile pour l' intelligence de l' écriture, la sacrée faculté de Paris traita cette assertion d' erronée, et d' insensée. Les thèses les plus vaines étaient mêlées avec les plus profondes ; et des deux côtés les fausses imputations, les injures atroces, les anathèmes nourrissaient l' animosité des deux partis.

On ne peut, sans rire de pitié, lire la manière dont *Luther* traite tous ses adversaires, et surtout le pape. *petit pape*, *petit papelin*, *vous êtes un âne*,... etc.

ces basses grossièretés aujourd'hui si dégoûtantes ne révoltaient point des esprits assez grossiers. *Luther* avec ces bassesses d' un stile barbare triomphait dans son pays de toute la politesse romaine.

La bizarre destinée qui se joue de ce monde, voulut que le roi d' Angleterre *Henri VIII* entrât dans la dispute. Son père l' avait fait instruire dans les vaines et absurdes sciences de ce tems là.

L' esprit du jeune *Henri* ardent et impétueux s' était nourri avidement des subtilités de l' école. Il voulut écrire contre *Luther* ; mais auparavant il fit demander à *Léon X* la permission de lire les livres de cet hérésiarque, dont la lecture était interdite sous peine d' excommunication. *Léon X* accorda la permission. Le roi écrit ; il commente *st Thomas* ; il défend sept sacrements contre *Luther* , qui alors en admettait trois, lesquels bientôt se réduisirent à deux. Le livre s' achève à la hâte ; on l' envoie à Rome. Le pape ravi, compare ce livre, que personne ne lit aujourd'hui, aux écrits des *augustins* , et des  *Jérômes* . Il donna le titre de *défenseur de la foi* au roi *Henri* et à ses successeurs ; et à qui le donnait-il ? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome.

Peu de personnes prirent le parti de *Luther* en Italie. Ce peuple ingénieux, occupé d' intrigues et de plaisirs, n' eut aucune part à ces troubles. Les espagnols, tout vifs et tout spirituels qu' ils sont, ne s' en mêlèrent pas. Les français, quoiqu' ils ayent avec l' esprit de ces peuples un goût plus violent pour les nouveautés, furent longtems sans prendre parti. Le théâtre de cette guerre d' esprit était chez les allemands, et chez les suisses, qui n' étaient

pas réputés alors les hommes de la terre les plus déliés, et qui passent pour circonspects. La cour de Rome savante et polie ne s' était pas attendue que ceux qu' elle traitait de barbares, pourraient, la bible comme le fer à la main, lui ravir la moitié de l' Europe, et ébranler l' autre.

C' est un grand problème, si *Charles-Quint* alors empereur, devait embrasser la réforme, ou s' y opposer. En secouant le joug de Rome, il vengeait tout d' un coup l' empire, de quatre-cent ans d' injures, que la tiare avait faites à la couronne impériale ; mais il courait risque de

perdre l' Italie. Il avait à ménager le pape, qui devait se joindre à lui contre *François I* . De plus ses états héréditaires étaient tous catholiques. On lui reproche même d' avoir vu avec plaisir naître une faction qui lui donnerait lieu de lever des taxes et des troupes dans l' empire, et d' écraser les catholiques, ainsi que les luthériens, sous le poids d' un pouvoir absolu. Enfin sa politique et sa dignité l' engagèrent à se déclarer contre *Luther* , quoique peut-être il fût dans le fonds de son avis sur quelques articles, comme les espagnols l' en soupçonnèrent après sa mort.

Il somma *Luther* de venir rendre compte de sa doctrine en sa présence à la diète impériale de Worms, c' est-à-dire, de venir y déclarer, s' il soutenait les dogmes que Rome avait proscrits. *Luther* comparut avec un sauf-conduit de l' empereur, s' exposant hardiment au sort de *Jean Hus* ; mais cette assemblée étant composée de

p101

princes, il se fia à leur honneur. Il parla devant l' empereur, et devant la diète, et soutint sa doctrine avec courage. On prétend que *Charles-Quint* fut sollicité par le nonce *Alexandre* , de faire arrêter *Luther* malgré le sauf-conduit, comme *Sigismond* avait livré *Jean Hus* sans égard pour la foi publique : mais que *Charles-Quint* répondit, *qu' il ne voulait pas avoir à rougir comme Sigismond* .

Cependant *Luther* ayant contre lui son empereur, le roi d' Angleterre, le pape, tous les évêques et tous les religieux, ne s' étonna pas. Caché dans une forteresse de Saxe, il brava l' empereur, irrita la moitié de l' Allemagne contre le pape, répondit au roi d' Angleterre comme à son égal, fortifia et étendit son église naissante.

Le vieux *Frédéric* électeur de Saxe souhaitait l' extirpation de l' église romaine. *Luther* crut qu' il était tems enfin d' abolir la messe privée. Il s' y prit d' une manière, qui dans un tems plus éclairé n' eût pas trouvé beaucoup d' applaudissements. Il feignit que le diable lui étant aparu, lui avait reproché de dire la messe et de consacrer. Le diable lui prouva, dit-il, que c' était une idolatrie. *Luther* dans le récit de cette fiction avoua que le diable avait raison, et qu' il fallait l' en croire. La messe fut abolie dans la ville de Wittemberg, et bientôt après dans le

reste de la Saxe. On abattit les images. Les moines et les religieuses sortaient de leurs cloîtres ; et peu d' années après *Luther* épousa une religieuse nommée *Catherine Bore* . Les

p102

ecclésiastiques de l' ancienne communion lui reprochèrent qu' il ne pouvait se passer de femme. *Luther* leur répondit qu' ils ne pouvaient se passer de maîtresses. Ces reproches mutuels étaient bien différents. Les prêtres catholiques qu' on accusait d' incontinence, étaient forcés d' avouer qu' ils transgressaient la discipline de l' église entière. *Luther* et les siens la changeaient. La loi de l' histoire oblige de rendre justice à la plûpart des moines qui abandonnèrent leurs églises et leurs cloîtres pour se marier. Ils reprirent, il est vrai, la liberté dont ils avaient fait le sacrifice ; ils rompirent leurs voeux ; mais ils ne furent point libertins, et on ne peut leur reprocher des moeurs scandaleuses. La même impartialité doit reconnaître, que *Luther* et les autres moines, en contractant des mariages utiles à l' état, ne violaient guères plus leurs voeux que ceux qui ayant fait serment d' être pauvres et humbles possédaient des richesses fastueuses. Parmi les voix qui s' élevaient contre *Luther* , plusieurs faisaient entendre avec ironie que celui qui avait consulté le diable pour détruire la messe, témoignait au diable sa reconnaissance en abolissant les exorcismes, et qu' il voulait renverser tous les remparts élevés pour repousser l' ennemi des hommes. On a remarqué depuis dans tous les pays où l' on cessa d' exorciser, qu' il n' y eut plus de possessions ni de sortilèges. On disait, on écrivait, que les démons entendaient mal leurs intérêts, de ne se réfugier que chez les catholiques, qui seuls avaient le pouvoir de leur commander ; et on n' a pas manqué d' observer

p103

que le nombre des sorciers et des possédés a été prodigieux dans l' église romaine jusqu' à nos derniers tems. Il ne faut point plaisanter sur les sujets tristes. C' était une matière très-sérieuse, que le malheur de tant de familles et le suplice de tant d' infortunés a rendue funeste ;

et c' est un grand bonheur pour le genre humain, que les tribunaux dans les pays éclairés n' admettent plus enfin les obsessions et la magie. Les réformateurs arrachèrent cette pierre de scandale deux-cent ans avant les catholiques. On leur reprochait de heurter les fondements de la religion chrétienne : on leur disait que les obsessions et les sortilèges sont admis expressément dans l' écriture, que Jésus-Christ chassait les démons, et qu' il envoya surtout ses apôtres pour les chasser en son nom. Ils répondaient à cette objection pressante ce que répondent aujourd'hui tous les magistrats sages, que Dieu permettait autrefois des choses qu' il ne permet plus aujourd'hui, que l' église naissante avait besoin de miracles, dont l' église affermie n' a plus besoin. La Suisse fut le premier pays hors de l' Allemagne où s' étendit la nouvelle secte, qu' on appelait la *primitive église* . *Zvingle* curé de Zurich alla plus loin encor que *Luther* ; chez lui point d' *impanation* , point d' *invination* . Il n' admit point que Dieu entrât dans le pain et dans le vin, moins encor que tout le corps de Jésus-Christ fût tout entier dans chaque parcelle et dans chaque goutte. Ce fut lui qu' en France on appella *sacramentaire* , nom qui fut d' abord donné à tous les réformateurs de sa secte.

p104

*Zvingle* s' attira des invectives du clergé de son pays. L' affaire fut portée aux magistrats. Le sénat de Zurich examina le procès, comme s' il s' était agi d' un héritage. On alla aux voix. La pluralité fut pour la réformation. Le peuple attendait en foule la sentence du sénat, lorsque le greffier vient annoncer que *Zvingle* avait gagné sa cause. Tout le peuple fut dans le moment de la religion du sénat. Une bourgade suisse jugea Rome. Heureux peuple après tout, qui dans sa simplicité s' en remettait à ses magistrats sur ce que ni lui, ni eux, ni *Zvingle* ne pouvaient parfaitement entendre. Quelques années après, Berne, qui est en Suisse ce qu' Amsterdam est dans les provinces-unies, jugea plus solennellement encor ce même procès. Le sénat ayant entendu pendant deux mois les deux parties, condamna la religion romaine. L' arrêt fut reçu sans difficulté de tout le canton ; et on érigea une colonne, sur laquelle on grava en lettres d' or ce jugement solennel, qui est depuis demeuré dans toute sa force.

Le sénat de Berne et celui de Zurich avaient donné une religion au peuple, mais à Bâle ce fut le peuple qui contraignit le sénat à la recevoir. Il y avait alors treize cantons suisses ; cinq des plus petits et des plus pauvres, Lucerne, Zug, Schwitz, Uri, Unterwald, étant demeurés attachés à la communion romaine, commencèrent la guerre civile contre les autres. Ce fut la première guerre de religion entre les catholiques et les réformés. Le curé *Zvingle* se mit à la tête de l'armée protestante. Il fut tué dans

p105

le combat, regardé comme un saint martyr par son parti, et comme un hérétique détestable par le parti opposé : les catholiques vainqueurs firent écarteler son corps par le bourreau, et le jettèrent ensuite dans les flammes. Ce sont là les préludes des fureurs auxquelles on s'emporta depuis. Ce fameux *Zvingle* en établissant sa secte avait paru plus zélé pour la liberté que pour la religion. Il croyait qu'il suffisait d'être vertueux pour être heureux dans l'autre vie, et que *Caton* et *st Paul*, *Numa* et *Abraham*, jouissaient de la même béatitude. Sa religion s'appella depuis *le calvinisme*. *Calvin* lui donna son nom, comme *Améric Vespuce* donna le sien au nouveau monde découvert par *Colomb*. Voilà en peu d'années trois églises nouvelles ; celle de *Luther*, celle de *Zvingle*, celle d'Angleterre, détachées du centre de l'union, et se gouvernant par elles-mêmes. Celle de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles, comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, sur le pouvoir des légats, sur la nomination aux bénéfices, sur les tributs que Rome exigeait. La grande société chrétienne ressemblait en un point aux empires profanes, qui furent dans leurs commencements des républiques pauvres. Ces républiques devinrent avec le temps de riches monarchies ; et ces monarchies perdirent quelques provinces qui redevinrent républiques.

p106

## CHAPITRE 109

Progrès  
du luthéranisme  
en Suède, en Dannemarck,  
et en Allemagne.

Le Dannemarck et toute la Suède embrassaient le luthéranisme. Les suédois en secouant le joug des évêques de la communion romaine, écoutèrent surtout les motifs de la vengeance. Opprimés longtemps par quelques évêques, et surtout par les archevêques d' Upsal, primats du royaume, ils étaient encor indignés de la barbarie commise, il n' y avait que trois ans, par le dernier archevêque nommé *Troll* . Cet archevêque, ministre et complice de *Christiern li* surnommé le *Néron du nord* , tyran du Dannemarck et de la Suède, était un monstre de cruauté, non moins abominable que *Christiern* ; il avait obtenu une bulle du pape contre le sénat de Stockolm, qui s' était opposé à ses déprédations, aussi-bien qu' à l' usurpation de *Christier* ; mais tout ayant été apaisé, les deux tyrans *Christiern* et l' archevêque ayant juré sur l' hostie d' oublier le passé, le roi invita à souper dans son palais deux évêques, tout le sénat, et

p107

quatre-vingt-quatorze seigneurs. Toutes les tables étaient servies : on était dans la sécurité et dans la joie, lorsque *Christiern* et l' archevêque sortirent de table. Ils rentrèrent un moment après, mais suivis de satellites et de bourreaux : l' archevêque la bulle du pape à la main, fit massacrer tous les convives. On fendit le ventre au grand prieur de l' ordre de *st Jean de Jérusalem* , et on lui aracha le coeur. Cette fête de deux tyrans fut terminée par la boucherie qu' on fit de tout le peuple sans distinction d' âge ni de sexe. Les deux monstres qui devaient périr par le supplice du grand prieur de *st Jean* , moururent à la vérité dans leur lit ; mais au moins *Christiern* fut détrôné. Le fameux *Gustave Vasa* , comme nous l' avons dit en parlant de la Suède, délivra sa patrie du tyran ; et les quatre états du royaume lui ayant décerné la couronne,

il ne tarda pas à exterminer une religion, dont on avait abusé pour commettre de si exécrables crimes.

Le luthéranisme fut donc bientôt établi sans aucune contradiction dans la Suède, et dans le Dannemarck, immédiatement après que le tyran eut été chassé de ses deux états.

*Luther* se voyait l'apôtre du nord, et jouissait en paix de sa gloire. Dès l'an 1525 les états de Saxe, de Brunswick, de Hesse, les villes de Strasbourg et de Francfort, embrassèrent sa doctrine.

Il est certain que l'église romaine avait besoin de réforme ; le pape *Adrien*, successeur de

p108

*Léon X* l'avouait lui-même. Il n'est pas moins certain, que s'il n'y avait pas eu dans le monde chrétien une autorité qui fixât le sens de l'écriture et les dogmes de la religion, il y aurait autant de sectes que d'hommes qui sauraient lire. Car enfin le divin législateur n'a daigné rien écrire ; ses disciples ont dit très-peu de choses, et ils les ont dites d'une manière qu'il est quelquefois très-difficile d'entendre par soi-même ; presque chaque mot peut susciter une querelle. Mais les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'évangile mot à mot, donnèrent un étrange spectacle quelques années après : ils dispensèrent d'une loi reconnue, laquelle semblait ne devoir plus recevoir d'atteinte ; c'est la loi de n'avoir qu'une femme, loi positive sur laquelle est fondé le repos des états et des familles dans toute la chrétienté.

*Philippe* landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut du vivant de sa femme *Christine* de Saxe épouser une demoiselle ; elle se nommait *Catherine De Saal*. Ce qui est peut-être plus étrange, c'est qu'il paraît, par les pièces originales concernant cette affaire, qu'il entraînait de la délicatesse de conscience dans le dessein de ce prince. C'est un des grands exemples de la faiblesse de l'esprit humain. Cet homme, d'ailleurs sage et politique, semblait croire sincèrement, qu'avec la permission de *Luther* et de ses compagnons, il pouvait transgresser une loi qu'il reconnaissait. Il représenta donc à ces chefs de son église, que sa femme la princesse de Saxe *était laide, sentait mauvais,*

*et s'enyvrait souvent* . Ensuite il avouë avec naïveté dans sa requête, qu' il est tombé très-souvent dans la fornication, et que son tempérament lui rend le plaisir nécessaire ; mais ce qui n' est pas si naïf, il fait sentir adroitement à ses docteurs, que s' ils ne veulent pas lui donner la dispense dont il a besoin, il pourrait bien la demander au pape.

*Luther* assembla un petit synode dans Wittemberg, composé de six réformateurs : ils sentaient qu' ils allaient choquer une loi reçue dans leur parti même. Les exemples que des princes chrétiens avaient donné autrefois de la polygamie, n' étaient regardés par tous les chrétiens que comme des abus. Si l' empereur *Valentinien* l' ancien épousa *Justine* du vivant de *Severa* sa femme, si plusieurs rois francs eurent deux ou trois femmes à la fois, les transgressions de la loi n' autorisent personne. Le synode de Wittemberg ne regardait pas le mariage comme un sacrement, mais comme un contract civil : il disait que la discipline de l' église admet le divorce, quoique l' évangile le défende ; il disait que l' évangile n' ordonne pas expressément la monogamie : mais enfin il voyait si clairement le scandale, qu' il le déroba autant qu' il put aux yeux du public. La permission de la polygamie fut signée ; la concubine fut épousée du consentement même de la légitime épouse ; ce que jamais n' avaient osé les papes, dont *Luther* attaquait le pouvoir excessif, il le fit, n' ayant aucun pouvoir. Sa dispense fut secrète ; mais le tems révèle tous les secrets de

cette nature. Si cet exemple n' a point eu d' imitateurs, c' est qu' il est rare qu' un homme puisse conserver chez soi deux femmes, dont la rivalité ferait une guerre domestique continuelle, et rendrait trois personnes malheureuses. La loi qui permet la pluralité des femmes aux orientaux, est de toutes les loix la moins en vigueur chez les particuliers. On a des concubines ; mais il n' y a pas à Constantinople quatre turcs qui ayent plusieurs épouses. Si les nouveautés n' avaient aporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux : mais l' Allemagne fut un théâtre de scènes

plus tragiques.

## CHAPITRE 110

Des anabatistes.

Deux hommes nommés *Storck* et *Muncer*, nés en Saxe, se servirent de quelques passages de l'écriture, qui disent qu'on n'est point disciple de Christ sans être inspiré ; ils prétendirent l'être.

Ce sont les premiers enthousiastes dont on ait ouï parler dans ces tems-là ; ils voulaient qu'on rebatisât les enfans, parce que le Christ avait été batisé étant adulte ; c'est ce qui leur procura le nom d'anabatistes. Ils se dirent inspirés et envoyés pour réformer la communion romaine et

p111

la luthérienne, et pour faire périr quiconque s'opposerait à leur évangile, se fondant sur ces paroles : *je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive*.

*Luther* avait réussi à faire soulever les princes, les seigneurs, les magistrats, contre le pape et les évêques. *Muncer* souleva les paysans contre tous ceux-ci. Lui et ses disciples s'adressèrent aux habitants des campagnes en Souabe, en Misnie, dans la Thuringe, dans la Franconie. Ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les coeurs, c'est que les hommes sont nés égaux, et que si les papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes.

Il faut convenir que les demandes faites par les anabatistes, et rédigées par écrit au nom des hommes qui cultivent la terre, étaient toutes très-justes : mais c'était déchaîner des ours, en faisant en leur nom un manifeste raisonnable. Les cruautés que nous avons vû exercées par les communes de France, et en Angleterre du tems de *Charles Vi* se renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes par l'esprit de fanatisme. Ces hordes de bêtes féroces, en prêchant l'égalité et la réforme, ravagèrent tous les endroits où elles pénétrèrent depuis la Saxe jusqu'en Lorraine ; elles eurent le sort de tous les attroupements qui n'ont pas un chef habile. Après avoir fait des maux affreux, elles furent exterminées par des troupes régulières. *Muncer*,

qui avait voulu s'ériger en *Mahomet*, périt à Mulhausen sur l'échafaut. *Luther*, qui n'avait

p112

point eu de part à ces emportements, mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe, puisque le premier il avait franchi la barrière de la soumission, ne perdit rien de son crédit, et n'en fut pas moins le prophète de sa patrie.

## CHAPITRE 111

Suite du luthéranisme  
et de l'anabatisme.

Il n'était plus possible à l'empereur *Charles-Quint*, ni à son frère *Ferdinand*, d'arrêter le progrès des réformateurs. En vain la diète de Spire fit des articles modérés de pacification. Quatorze villes, et plusieurs princes protestèrent contre cet édit de Spire : ce fut cette protestation qui fit donner depuis à tous les ennemis de Rome le nom de *protestans*, *luthériens*, *zvingliens*, *oecolampadiens*, *carlostadiens*, *calvinistes*, *presbytériens*, *puritains*, *haute église anglicane*, *petite église anglicane* ; tous sont désignés aujourd'hui sous ce nom. C'est une république immense composée de factions diverses, qui se réunissent toutes contre Rome leur ennemie commune.

Les luthériens présentèrent leur confession de foi dans Augsbourg ; et c'est cette confession qui devint leur boussole : le tiers de l'Allemagne y adhérait : les princes de ce parti se

p113

liguaient déjà contre l'autorité de *Charles-Quint*, ainsi que contre Rome ; mais le sang ne coulait point encor dans l'empire pour la cause de *Luther* ; il n'y eut que les anabatistes, qui toujours transportés de leur rage aveugle, et peu intimidés par l'exemple de leur chef *Muncer*, désolèrent l'Allemagne au nom de Dieu. Le fanatisme n'avait point encor produit dans le monde une fureur pareille ; tous ces paysans, qui se croyaient prophètes, et qui ne savaient rien de l'écriture, sinon qu'il faut massacrer sans pitié

les ennemis du seigneur, se rendirent les plus forts en Westphalie, qui était alors la patrie de la stupidité : ils s' emparèrent de la ville de Munster, dont ils chassèrent l' évêque. Ils voulaient d' abord établir la théocratie des juifs, et être gouvernés par Dieu seul : mais un nommé *Matthieu* , leur principal prophète, ayant été tué, un garçon tailleur nommé *Jean De Leyde* , né à Leyde en Hollande, assura que Dieu lui était aparu, et l' avait nommé roi : il le dit et le fit croire.

La pompe de son couronnement fut magnifique. On voit encor de la monnoie qu' il fit fraper ; ses armoiries étaient deux épées dans la même position que les clefs du pape. Monarque et prophète à la fois, il fit partir douze apôtres, qui allèrent annoncer son règne dans toute la basse Allemagne. Pour lui, à l' exemple des rois d' Israël, il voulut avoir plusieurs femmes, et en épousa jusqu' à dix-sept à la fois. L' une d' elles ayant parlé contre son autorité, il lui trancha la tête en présence des autres, qui,

p114

soit par crainte, soit par fanatisme, dansèrent avec lui autour du cadavre sanglant de leur compagne. Ce roi prophète eut une vertu qui n' est pas rare chez les bandits et chez les tyrans, la valeur : il défendit Munster contre son évêque *Valdeck* avec un courage intrépide pendant une année entière ; et dans les extrémités où le réduisait la famine, il refusa tout accommodement. Enfin il fut pris les armes à la main, par une trahison des siens. Sa captivité ne lui ôta rien de son orgueil inébranlable. L' évêque lui ayant demandé comment il avait osé se faire roi, le prisonnier lui demanda à son tour de quel droit l' évêque osait être seigneur temporel : j' ai été élu par mon chapitre, dit le prélat ; et moi par Dieu même, reprit *Jean De Leyde* . L' évêque après l' avoir quelque tems montré de ville en ville, comme on fait voir un monstre, le fit tenailler avec des tenailles ardentes. L' enthousiasme anabatiste ne fut point éteint par le suplice que le roi et ses complices subirent. Leurs frères des Pays-Bas furent sur le point de surprendre Amsterdam. On extermina ce qu' on trouva de conjurés : cependant la secte subsiste encor, mais entièrement différente de ce qu' elle était dans son origine : les successeurs de ces fanatiques sanguinaires sont les

plus paisibles de tous les hommes, occupés de leurs manufactures, de leur négoce, laborieux, charitables. Il n' y a point d' exemple d' un si grand changement : mais comme ils ne font aucune figure dans le monde, on ne daigne

p115

pas s' apercevoir s' ils sont changés ou non, s' ils sont méchants ou vertueux.

## CHAPITRE 112

De Genève,  
et de Calvin.

Autant que les anabatistes méritaient qu' on sonnât le tocsin sur eux de tous les coins de l' Europe, autant les protestans devinrent recommandables aux yeux des peuples, par la manière dont leur réforme s' établit en plusieurs lieux. Les magistrats de Genève firent soutenir des thèses pendant tout le mois de juin : on invita tous les catholiques et les protestans de tous pays à venir y disputer : quatre secrétaires redigèrent par écrit tout ce qui se dit d' essentiel pour et contre. Ensuite le grand conseil de la ville examina pendant deux mois le résultat des disputes. C' était ainsi à peu près qu' on en avait usé à Zurich et à Berne, mais moins juridiquement et avec moins de maturité et d' apareil. Enfin le conseil proscrivit la religion romaine ; et l' on voit encor aujourd'hui dans l' hotel de ville cette inscription gravée sur une table d' airain : *en mémoire de la grace que Dieu nous a faite d' avoir secoué le joug de l' antechrist, aboli la superstition et recouvré notre liberté .*

p116

Les genevois recouvrèrent en effet leur vraie liberté. L' évêque qui disputait le droit de souveraineté sur Genève au duc de Savoie et au peuple, à l' exemple de tant de prélats allemands, fut obligé de fuir et d' abandonner le gouvernement aux citoyens. Il y avait depuis longtems deux partis dans la ville, celui des protestans et celui des romains. Les protestans s' appellaient

*egnots* , du mot *eidgnossen*, *alliés par serment* . Les *egnots* qui triomphèrent, attirèrent à eux une partie de la faction opposée, et chassèrent le reste. De là vint que les réformés de France eurent le nom d' *egnots* , ou d' *huguenots* ; terme dont la plupart des écrivains français inventèrent depuis de vaines origines.

Cette religion de Genève n' était pas absolument celle des suisses ; mais la différence était peu de chose ; et jamais leur communion n' en a été altérée. Le fameux *Calvin* , que nous regardons comme l' apotre de Genève, n' eut aucune part à ce changement : il se retira quelque tems après dans cette ville, mais il en fut d' abord exclus, parce que sa doctrine ne s' accordait pas en tout avec la dominante : il y retourna ensuite, et s' y érigea en pape des protestans.

Son nom propre était *Chauvin* . Il était né à Noyon en 1509. Il savait du latin, du grec, et de la mauvaise philosophie de son tems. Il écrivait mieux que *Luther* , et parlait plus mal : tous deux laborieux et austères, mais durs et emportés ; tous deux brulans de l' ardeur de se signaler et d' obtenir cette domination sur les esprits qui flatte tant l' amour propre, et qui d' un

p117

théologien fait une espèce de conquérant. Les catholiques peu instruits, qui savent en général que *Luther*, *Zvingle*, *Calvin* se marièrent, que *Luther* fut obligé de permettre deux femmes au landgrave de Hesse, pensent que ces fondateurs s' insinuèrent par des séductions flateuses, et qu' ils ôtèrent aux hommes un joug pesant, pour leur en donner un très-léger : mais c' est tout le contraire. Ils avaient des moeurs farouches : leurs discours respiraient le fiel. S' ils condamnèrent le célibat des prêtres, s' ils ouvrirent les portes des couvents, c' était pour changer en couvents la société humaine. Les jeux, les spectacles furent défendus chez les réformés. Genève pendant plus de deux cent ans n' a pas souffert chez elle un instrument de musique. Ils proscrivirent la confession auriculaire, mais ils la voulurent publique. Dans la Suisse, dans l' écosse, à Genève, elle l' a été ainsi que la pénitence. On ne réussit guères chez les hommes, du moins jusqu' aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile et le simple : le maître le plus dur est le plus écouté ; ils ôtaient aux hommes le

libre arbitre, et on courait à eux. Ni *Luther* ,  
ni *Calvin* , ni les autres ne s' entendirent sur  
l' eucharistie ; l' un, ainsi que je l' ai déjà dit,  
voyait Dieu dans le pain et dans le vin, comme du  
feu dans un fer ardent ; l' autre comme le pigeon  
dans lequel était le st esprit. *Calvin* se  
brouilla d' abord avec ceux de Genève qui  
communiaient avec du pain levé ; il voulait du pain  
azyme. Il se réfugia à Strasbourg ; car il ne  
pouvait retourner en France, où les buchers  
étaient

p118

alors allumés, et où *François I* laissait bruler  
les protestans, tandis qu' il faisait alliance avec  
ceux d' Allemagne. S' étant marié à Strasbourg  
avec la veuve d' un anabatiste, il retourna enfin  
à Genève, et communiant avec du pain levé  
comme les autres, il y acquit autant de crédit  
que *Luther* en avait en Saxe.

Il régla les dogmes et la discipline que suivent  
tous ceux que nous apellons *calvinistes* ,  
en Hollande, en Suisse, en Angleterre, et qui  
ont si longtems partagé la France. Ce fut lui  
qui établit les synodes, les consistoires, les  
diacres, qui régla la forme des prières et des  
prêches : il institua même une juridiction  
consistoriale, avec droit d' excommunication.  
Sa religion est conforme à l' esprit républicain,  
et cependant *Calvin* avait l' esprit tyrannique.  
On en peut juger par la persécution qu' il suscita  
contre *Castalion* , homme plus savant que  
lui, que sa jalousie fit chasser de Genève ; et par  
la mort cruelle dont il fit périr longtems après  
le malheureux *Michel Servet* .

p119

## CHAPITRE 113

De Calvin,  
et de Servet.

*Michel Servet*, de Villanueva en Arragon,  
très savant médecin, méritait de jouir  
d' une gloire paisible, pour avoir longtems avant  
*Harvey* découvert la circulation du sang ; mais

il négligea un art utile pour des sciences dangereuses : il traita de la préfiguration du Christ dans le verbe, de l' hypostase du verbe, de la vision de Dieu, de la substance des anges, de la manducation supérieure : il adoptait en partie les anciens dogmes soutenus par *Eusèbe* , par *Arius* , qui dominèrent dans l' orient, et qui furent embrassés au seizième siècle par *Lélio Socini* , reçus ensuite en Pologne, en Angleterre, en Hollande.

Il était de si bonne foi, que de Vienne en Dauphiné, où il séjourna quelque tems, il écrivit à *Calvin* sur la trinité. Ils disputèrent par lettres. De la dispute *Calvin* passa aux injures, et des injures à cette haine théologique la plus implacable de toutes les haines. *Calvin* eut par trahison les feuilles d' un ouvrage que *Servet* faisait imprimer secrètement. Il les envoya à Lyon avec les lettres qu' il avait reçues de lui : action qui suffirait

p120

pour le déshonorer à jamais dans la société ; car ce qu' on appelle l' esprit de la société, est beaucoup plus sévère que tous les synodes du monde.

*Calvin* fit accuser *Servet* par un émissaire.

Quel rôle pour un apôtre ! *Servet* qui savait qu' en France on brûlait sans miséricorde tout novateur, s' enfuit tandis qu' on lui faisait son procès.

Il passe malheureusement par Genève. *Calvin* le sait, le dénonce, le fait arrêter. Mais comme à Genève une jurisprudence qu' on devrait imiter dans tous les états, ordonne que le délateur se mette en prison avec l' accusé, *Calvin* fit la dénonciation par un de ses disciples qui lui servait de domestique.

Quand son ennemi fut aux fers, il lui prodigua les injures et les mauvais traitemens que font les lâches quand ils sont maîtres. Enfin à force de presser les juges, d' employer le crédit de ceux qu' il dirigeait, de crier et de faire crier que Dieu demandait l' exécution de *Michel Servet* , il le fit brûler vif, et jouit de son supplice, lui qui, s' il eût mis le pied en France, eût été brûlé lui-même ; lui qui avait élevé si fortement sa voix contre les persécutions.

Ce qui augmente l' indignation et la pitié, c' est que *Servet* dans ses ouvrages publiés reconnaît nettement la divinité éternelle de Jésus-Christ : *Calvin* pour le perdre produisit quelques lettres secrètes de cet infortuné écrites longtems

auparavant à ses amis en termes hazardés.  
Cette catastrophe déplorable n' arriva qu' en  
1555 vingt ans après que Genève eut rendu  
son arrêt contre la religion romaine : mais je la

p121

place ici pour mieux faire connaître le caractère  
de *Calvin* , qui devint l' apôtre de Genève et  
des reformés de France. Il semble aujourd'hui  
qu' on fasse amende honorable aux cendres de  
*Servet* . De savants pasteurs des églises  
protestantes, et même les plus grands philosophes,  
ont embrassé ses sentiments et ceux de *Socin* . Ils  
ont encor été plus loin qu' eux. Leur religion  
est l' adoration d' un dieu par la médiation du  
Christ. Nous ne faisons ici que rapporter les  
faits et les opinions, sans entrer dans aucune  
controverse, sans disputer contre personne,  
respectant ce que nous devons respecter, et  
uniquement attachés à la fidélité de l' histoire.  
Le dernier trait au portrait de *Calvin* peut  
se tirer d' une lettre de sa main, qui se conserve  
encor au château de la Bastie-Roland près  
de Montelimar : elle est adressée au marquis de  
*poët* grand chambellan du roi de Navarre, et  
dattée du 30 septembre 1561.

" honneur, gloire, et richesses seront la  
récompense de vos peines ; surtout ne faites faute  
de défaire le pays de ces zélés faquins qui  
excitent les peuples à se bander contre nous.  
Pareils monstres doivent être étouffés, comme  
j' ai fait de *Michel Servet* espagnol. "  
les défauts des hommes tiennent souvent à  
des vertus. Cette dureté de *Calvin* était jointe  
au plus grand désintéressement : il ne laissa  
pour tout bien en mourant que la valeur de  
cent-vingt écus d' or. Son travail infatigable  
abrégea ses jours, mais lui donna un nom  
célèbre et un grand crédit.

p122

Il y a des lettres de *Luther* , qui ne respirent  
pas un esprit plus pacifique et plus charitable,  
que celles de *Calvin* . Les catholiques ne  
peuvent comprendre que les protestans reconnaissent  
de tels apôtres : les protestants répondent  
qu' ils n' invoquent point ceux qui ont servi à

établir leur réforme, qu' ils ne sont ni *luthériens* , ni *zwingliens* , ni *calvinistes* ; qu' ils croient suivre les dogmes de la primitive église ; qu' ils ne canonisent point les passions de *Luther* et de *Calvin* ; et que la dureté de leur caractère ne doit pas plus décrier leurs opinions dans l' esprit des réformés, que les moeurs d' *Alexandre Vi* et de *Léon X* et les barbaries des persécutions ne font tort à la religion romaine dans l' esprit des catholiques.

Cette réponse est sage, et la modération semble aujourd'hui prendre dans les deux partis opposés la place des anciennes fureurs. Si le même esprit sanguinaire avait toujours présidé à la religion, l' Europe serait un vaste cimetière. L' esprit de philosophie a enfin émoussé les glaives. Faut-il qu' on ait éprouvé deux cent ans de frénésie pour arriver à des jours de repos ? Ces secousses qui par les événements des guerres remirent tant de biens de l' église entre les mains des séculiers, n' enrichirent pas les théologiens promoteurs de ces guerres. Ils eurent le sort de ceux qui sonnent la charge et qui ne partagent point les dépouilles. Les pasteurs des églises protestantes avaient si hautement élevé leurs voix contre les richesses du clergé, qu' ils s' imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas

p123

recueillir ce qu' ils condamnaient : et presque tous les souverains les astraignirent à cette bienséance. Les pasteurs calvinistes et luthériens ont eu partout des appointements qui ne leur ont pas permis de luxe. Les revenus des monastères ont été mis presque partout entre les mains de l' état, et appliqués à des hopitaux. Il n' est resté de riches évêques protestants en Allemagne que ceux de Lubeck et d' Osnabruck, dont les revenus n' ont pas été distraits. Vous verrez, en continuant de jeter les yeux sur les suites de cette révolution, l' accord bizarre, mais pacifique, par lequel le traité de Westphalie a rendu cet évêché d' Osnabruck alternativement catholique et luthérien. La réforme en Angleterre a été plus favorable au clergé anglican, qu' elle ne l' a été en Allemagne, en Suisse, et dans les Pays-Bas aux luthériens et aux calvinistes. Tous les évêchés sont considérables dans la Grande-Bretagne ; tous les bénéfices y donnent de quoi vivre honnêtement. Les curés de la campagne y

sont plus à leur aise qu' en France ; l' état et les séculiers n' y ont profité que de l' abolissement des monastères. Il y a des quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu' un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d' un très-grand nombre de familles. En général toute nation qui a converti les couvents à l' usage public, y a beaucoup gagné humainement parlant, sans que personne y ait perdu. Car en effet on n' ôte rien à une société qui n' existe plus. On ne fit tort qu' aux possesseurs passagers que l' on dépouillait, et ils n' ont point laissé de descendants

p124

qui puissent se plaindre. C' est une injustice d' un jour, qui a produit un bien pendant des siècles. Cependant avant qu' on pût parvenir à mettre quelque ordre dans la confusion, les deux partis, catholique et luthérien, mettaient alors en feu l' Allemagne. Déjà la religion qu' on nomme *évangélique* , était établie vers l' an 1555 dans vingt-quatre villes impériales, et dans dix-huit petites provinces de l' empire. Les luthériens voulaient abaisser la puissance de *Charles-Quint* , et il prétendait les détruire. On faisait des ligues ; on donnait des batailles : mais il faut suivre ici ces révolutions de l' esprit humain en fait de religion, et voir comment s' établit l' église anglicane, et comment fut déchirée l' église de France.

## CHAPITRE 114

Du roi Henri VIII.

De la révolution de la religion en Angleterre.

On sait que l' Angleterre se sépara du pape, parce que le roi *Henri VIII* fut amoureux. Ce que n' avaient pû ni le *denier de st Pierre* , ni les réserves, ni les provisions, ni les annates, ni les collectes et les ventes des indulgences,

p125

ni cinq-cent années d' exactions toujours

combattues par les loix des parlements et par les murmures des peuples, un amour passager l' exécuta, ou du moins en fut la cause. La première pierre qu' on jetta suffit pour renverser ce grand monument dès longtems ébranlé par la haine publique.

*Henri VIII* homme voluptueux, fougueux, et opiniâtre dans tous ses désirs, eut parmi beaucoup de maîtresses, *Anne De Boulen*, fille d' un gentilhomme de son royaume. Cette fille d' un enjouement et d' une liberté qui promettait tout, eut pourtant l' adresse de ne se pas abandonner entièrement, et d' irriter la passion du roi, qui résolut d' en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à *Catherine* d' Espagne, fille de *Ferdinand* et d' *Isabelle* , et tante de *Charles-Quint* , de laquelle il avait eu trois enfans, et dont il lui restait encor la princesse *Marie* , qui fut depuis reine d' Angleterre. Comment faire un divorce ? Comment casser son mariage avec une femme telle que *Catherine* d' Espagne, à laquelle on ne pouvait reprocher ni stérilité, ni mauvaise conduite, ni même cette humeur qui accompagne si souvent la vertu des femmes ? Ayant d' abord épousé le prince *Artur* , frère aîné de *Henri VIII* et l' ayant perdu au bout de quelques mois, *Henri VII* l' avait fiancée à son second fils *Henri* , avec la dispense du pape *Jules II* et ce *Henri VIII* après la mort de son père l' avait solennellement épousée. Il eut longtems après un bâtard d' une maîtresse nommée *Blunt* . Il ne sentait alors que des dégouts

p126

de son mariage, et point de scrupules ; mais quand il aima éperduement *Anne De Boulen* , et qu' il ne put venir à bout de jouir d' elle sans l' épouser, alors il eut des remords de conscience, et trembla d' avoir offensé Dieu dix-huit ans avec sa femme. Ce prince soumis encor aux papes, sollicita *Clément VII* de casser la bulle de *Jules II* et de déclarer son mariage avec la tante de *Charles-Quint* , contraire aux loix divines et humaines.

*Clément VII* bâtard de *Julien De Médicis* , venait de voir Rome saccagée par l' armée de *Charles-Quint* . Ayant ensuite fait à peine la paix avec l' empereur, il craignait toujours que ce prince ne le fit déposer pour sa bâtardise. Il ne

pouvait déclarer la tante de l' empereur concubine, et mettre les enfans de cette femme si longtems légitimes, au rang des bâtards. D' ailleurs un pape ne pouvait guères avouer que son prédécesseur n' avait pas été en droit de donner une dispense. Il aurait sappé lui-même les fondemens de la grandeur pontificale, en avouant qu' il y avait des loix que les papes ne pouvaient enfreindre. *Louis XII* avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage ; mais le cas était bien différent. Il n' avait point eu d' enfans de sa femme ; et le pape *Alexandre VI* qui ordonna ce divorce, était lié d' intérêt avec *Louis XII* . *François I* roi de France soutint à Rome le parti de *Henri VIII* et comme son beau-frère, et comme son allié, et surtout comme ennemi de *Charles-Quint* devenu déjà si redoutable. Le pape pressé entre l' empereur, et ces deux rois, et qui écrivait qu' il *était entre l' enclume et le marteau* ,

p127

négotia, temporisa, promit, se retracta, espéra que l' amour de *Henri VIII* durerait moins qu' une négociation italienne. Il se trompa. Le monarque anglais qui était malheureusement théologien, fit servir sa théologie à son amour. Lui et tous les docteurs de son parti avaient recours au lévitique, qui défend de *révéler la turpitude de la femme de son frère* , et d' *épouser la soeur de sa femme* . Les états chrétiens ont longtems manqué, et manquent encor de bonnes loix positives. Leur jurisprudence encor gothique en plusieurs points, composée des anciennes coutumes de cinq-cent petits tyrans, a recours souvent aux loix romaines, et à celles des hébreux, comme un homme égaré qui demande sa route : ils vont chercher dans le code du peuple juif, les règles de leurs tribunaux. Mais si on voulait suivre les loix matrimoniales des hebreux, il faudrait donc les suivre en tout. Il faudrait condamner à la mort celui qui aproche de sa femme quand elle a ses règles, et se soumettre à beaucoup de commandemens qui ne sont faits ni pour nos climats ni pour nos moeurs, ni pour la loi nouvelle. Ce n' est là que la moindre partie de l' abus où l' on se jettait en jugeant le mariage de *Henri* par le lévitique. On se dissimulait que dans ces mêmes livres, où Dieu semble, selon nos faibles lumières, commander quelquefois les contraires

pour exercer l'obéissance humaine, il était non seulement permis par le deutéronome, mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfants ; que la veuve était

p128

en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi ; et que sur son refus elle devait lui jeter un soulier à la tête.

C'était un spectacle curieux et rare, de voir d'un côté le roi d'Angleterre solliciter les universités de l'Europe d'être favorables à son amour, de l'autre l'empereur presser leurs décisions en faveur de sa tante, et le roi de France au milieu d'eux soutenir la loi du lévitique contre celle du deutéronome, pour rendre *Charles-Quint* et *Henri VIII*

irréconciliables. L'empereur donnait des bénéfices aux docteurs italiens qui écrivaient sur la validité du mariage de *Catherine* : *Henri VIII* payait partout les avis des docteurs qui se déclaraient pour lui.

Le tems a découvert ces mystères : on a vu dans les comptes d'un agent secret de ce roi nommé *Crouk* : à un religieux servite un écu, à deux de l'observance deux écus, au prieur de *st Jean* quinze écus, au prédicateur *Jean Marino* vingt écus. On voit que le prix était différent selon le crédit du suffrage. Cet acheteur de décisions théologiques s'excusait en protestant qu'il n'avait jamais marchandé, et que jamais il n'avait donné l'argent qu'après la signature. Enfin les universités de France, et surtout la Sorbonne, décidèrent que le mariage de *Henri* avec *Catherine* d'Arragon n'était point légitime, et que le pape n'avait pas le droit de dispenser de la loi du lévitique.

Les agents de *Henri VIII* allèrent jusqu'à se munir des suffrages des rabbins : ceux-ci avouèrent qu'à la vérité le deutéronome ordonnait

p129

qu'on épousât la veuve de son frère. Mais ils dirent que cette loi n'était que pour la Palestine, et que le lévitique devait être observé en Angleterre. Les universités et les rabbins des pays autrichiens pensaient tout autrement ; mais

on ne les consulta pas.

*Henri* muni des approbations qui ne lui avaient pas couté cher, pressé par sa maîtresse, lassé des subterfuges du pape, soutenu de son clergé, autorisé par les universités et maître de son parlement, encouragé encore par *François I*, fait casser son mariage par une sentence de *Cranmer* archevêque de Cantorberi. La reine ayant soutenu ses droits avec fermeté, mais avec modestie, et ayant décliné cette juridiction sans donner des armes contre elle par des plaintes trop amères, retirée à la campagne, laissa son lit et son trône à sa rivale. Cette maîtresse déjà grosse de deux mois quand elle fut déclarée femme et reine, fit son entrée dans Londres avec une pompe autant au-dessus de la magnificence ordinaire, que sa fortune passée était au-dessous de sa dignité présente.

Le pape *Clément Vii* ne put alors se dispenser d'accorder à *Charles-Quint* outragé, et aux prérogatives du saint siège, une bulle contre *Henri Viii*. Mais le pape par cette bulle perdit le royaume d'Angleterre. *Henri* presque au même temps se fit déclarer par son clergé chef suprême de l'église anglaise. Son parlement lui confirme ce titre, et abolit toute l'autorité du pape, ses annates, son denier de *st Pierre*, les provisions des bénéfices. Les peuples prêtèrent

p130

avec allégresse un nouveau serment au roi, qu'on appella le serment *de suprématie*. Tout le crédit du pape, si puissant pendant tant de siècles, tomba en un instant sans contradiction, malgré le désespoir des ordres religieux.

Ceux qui prétendaient que dans un grand royaume on ne pouvait rompre avec le pape sans danger, virent qu'un seul coup pouvait renverser ce colosse vénérable, dont la tête était d'or, et dont les pieds étaient d'argille. En effet les droits par lesquels la cour de Rome avait vexé longtemps les anglais n'étaient fondés que sur ce qu'on voulait bien être rançonné; et dès qu'on ne voulut plus l'être, on sentit qu'un pouvoir qui n'est pas fondé sur la force, n'est rien par lui-même.

Le roi se fit donner par son parlement les annates que prenaient les papes. Il créa six évêchés nouveaux; il fit faire en son nom la visite des couvents. On voit encore les procès verbaux de quelques débauches scandaleuses, qu'on eut

soin d' exagérer ; de quelques faux miracles, dont on grossit le nombre de reliques supposées, dont on se servait dans plus d' un couvent pour exciter la piété et pour attirer les offrandes. On brula dans le marché de Londres plusieurs statues de bois que des moines faisaient mouvoir par des ressorts.

Mais parmi ces instrumens de fraude, le peuple ne vit qu' avec une horreur douloureuse bruler les cendres de *st Thomas de Cantorbery* que l' Angleterre révérait. Le roi s' en appropria la chasse enrichie de pierreries. S' il reprochait aux

p131

moines leurs extorsions, il les mettait bien en droit de l' accuser de rapine. Tous les couvents furent supprimés. On assigna des retraites aux vieux religieux qui ne pouvaient retourner dans le monde, une pension aux autres. Leurs rentes furent mises dans la main du roi. Il y avait, au calcul de *Burnet* , pour seize-cent-mille livres sterling de revenu. C' est trop exagérer. Le mobilier, l' argent comptant étaient considérables.

*Henri* de ces deux dépouilles fonda ses six nouveaux évêchés, et un collège, récompensa quelques serviteurs, et convertit le reste à son usage.

Ce même roi, qui avait soutenu de sa plume l' autorité du pape contre *Luther* , devenait ainsi un ennemi irréconciliable de Rome. Mais ce zèle qu' il avait si hautement montré contre les opinions de cet hérésiarque réformateur, fut une des raisons qui le retinrent sur le dogme, quand il eut changé la discipline.

Il voulut bien être le rival du pape, mais non pas *luthérien* ou *sacramentaire* . L' invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il fit lire l' écriture en langue vulgaire, mais il ne voulut pas qu' on allât plus avant. Ce fut un crime capital de croire au pape ; c' en fut un d' être protestant. Il fit bruler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux qui se déclaraient de la réforme d' Allemagne.

Le célèbre *Morus* qui avait été grand chancelier, et un évêque nommé *Fisher* , qui refusèrent de prêter le serment de suprématie, c' est-à-dire de reconnaître *Henri Viii* pour le pape d' Angleterre, furent condamnés par le parlement

à perdre la tête, selon la rigueur de la loi nouvellement portée ; car c' était toujours avec le glaive de la loi que *Henri VIII* faisait périr quiconque résistait.

Le pape *Paul III* successeur de *Clément VII* crut sauver la vie à l' évêque *Fisher* , pendant qu' on instruisait son procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal. Il ne fit que donner au roi le plaisir de faire périr un cardinal sur l' échafaut. La tête du cardinal *Polus* , ou de la *Pole* , qui était à Rome, fut mise à prix. Le roi fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal, sans respecter ni la vieillesse, ni le sang royal dont elle était ; et tout cela parce qu' on lui contestait sa qualité de pape anglais.

Un jour le roi sachant qu' il y avait à Londres un *sacramentaire* assez habile nommé *Lambert* , voulut se donner la gloire de disputer contre lui dans une grande assemblée convoquée à Westminster. La fin de la dispute fut, que le roi lui donna le choix d' être de son avis, ou d' être pendu. *Lambert* eut le courage de choisir le dernier parti, et le roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d' Angleterre étaient encor catholiques en renonçant à la juridiction du pape : et ils étaient si animés contre les hérétiques, que lorsqu' ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d' indulgence à quiconque apportait du bois au bucher.

Tous ces meurtres se faisaient par arrêts du parlement. Ce masque de justice, plus odieux peut-être que l' oppression qui brave les loix, fut

pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n' y eut que quelques séditions dans les provinces. Londres tremblante fut tranquille ; tant *Henri VIII* adroit et terrible avait sçû se rendre absolu.

Sa volonté faisait toutes les loix ; et ces loix par lesquelles on jugeait les hommes, étaient si imparfaites, qu' on pouvait alors condamner à mort un accusé sans avoir deux témoins contre lui. Ce ne fut que sous le règne d' *édouard VI* que les anglais discernèrent, à l' exemple des autres nations, qu' il faut deux témoins pour faire

condamner un coupable.

*Anne De Boulen* jouïssait de son triomphe à l' ombre de l' autorité du roi. On prétend que les partisans secrets de Rome conjurèrent sa perte, dans l' espérance que si le roi se séparait d' elle, la fille de *Catherine* d' Espagne hériterait du royaume, et rétablirait la religion abolie pour sa rivale. Le complot réussit au-delà de ce qu' on espérait. Le roi amoureux de *Jeanne De Seymour* , fille d' honneur de la reine, reçut avidement ce qu' on lui dit contre sa femme. Toutes ses passions étaient extrêmes : il ne craignit point la honte d' accuser son épouse d' adultère dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l' instrument des passions du roi, condamna la reine au suplice, sur des indices si légers, qu' un citoyen qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose, passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frère, qu' on suposait avoir commis un inceste avec elle, sans qu' on en eût la moindre preuve.

p134

On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choses flateuses qu' on dit à toutes les femmes, et qu' une reine vertueuse peut entendre quand l' enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu' on avait engagé à déposer qu' il avait eu ses faveurs, et qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d' aller à l' échafaut, paraît un grand témoignage de son innocence, et de son courage. *vous m' avez toujours élevée, dit-elle ; de simple demoiselle vous me faites marquise, de marquise reine, et de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte* . Enfin *Anne De Boulen* passa du trône à l' échafaut par la jalousie d' un mari qui ne l' aimait plus. Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la première qui mourut de la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encor un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, et par-là déclara bâtarde sa fille *éizabeth* , comme il avait déclaré bâtarde sa première fille *Marie* . Dès le lendemain même de l' exécution de la reine, il épousa *Jeanne De Seymour* , qui mourut l' année suivante, après lui avoir donné un fils.

*Henri* passe bientôt à de nouvelles noces avec

*Anne De Clèves* , séduit par un portrait que le fameux peintre *Holbens* avait fait de cette princesse. Mais quand il la vit, il la trouva si différente de ce portrait, qu' au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son

p135

clergé qu' en épousant *Anne De Clèves* , il n' avait pas donné un consentement intérieur à son mariage. On ne peut avoir l' audace d' alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne, auront la lâcheté de la trouver bonne. Les bornes de la justice et de la honte étaient passées depuis longtemps. Le clergé et le parlement donnèrent la sentence de divorce. Il épousa une cinquième femme : c' est *Catherine Howard* , l' une de ses sujettes. Tout autre se fût lassé d' exposer sans cesse au public la honte vraie ou fausse de sa maison. Mais *Henri* ayant appris que la reine avant son mariage avait eu des amants, fit encor trancher la tête à cette reine pour une faute passée qu' il devait ignorer, et qui ne méritait pas la mort, lorsqu' elle fut commise. Souillé de trois divorces et du sang de deux épouses, il fit porter une loi, dont la honte, la cruauté, le ridicule, l' impossibilité dans l' exécution sont égales ; c' est que tout homme qui sera instruit d' une galanterie de la reine, doit l' accuser sous peine de haute trahison ; et que toute fille qui épouse un roi d' Angleterre, et n' est pas vierge, doit le déclarer sous la même peine. La plaisanterie (si on pouvait plaisanter dans une telle cour) disait qu' il fallait que le roi épousât une veuve. Aussi en épousa-t-il une dans la personne de *Catherine Parr* , sa sixième femme. Elle fut prête de subir le sort d' *Anne De Boulen* et de *Catherine Howard* , non pour ses galanteries, mais parce qu' elle fut quelquefois d' un autre avis que le roi sur les matières de théologie.

p136

Quelques souverains qui ont changé la religion de leurs états, ont été des tyrans, parce que la contradiction et la révolte font naître la cruauté. *Henri VIII* était cruel par son caractère ; tyran dans le gouvernement, dans la

religion, dans sa famille. Il mourut dans son lit ;  
et *Henri Vi* le plus doux des princes, avait  
été détroné, emprisonné, assassiné.  
On vit dans sa dernière maladie un effet singulier  
du pouvoir qu'ont les loix en Angleterre  
jusqu'à ce qu'elles soient abrogées ; et combien  
on s'est tenu dans tous les tems à la lettre  
plutôt qu'à l'esprit de ces loix. Personne n'osait  
avertir *Henri* de sa fin prochaine, parce qu'il  
avait fait statuer quelques années auparavant  
par le parlement, que c'était un crime de haute  
trahison de prédire la mort du souverain. Cette  
loi, aussi cruelle qu'inepte, ne pouvait être  
fondée sur les troubles que la succession entraînerait,  
puisque cette succession était réglée en faveur  
du prince *édouard* : elle n'était que le fruit  
de la tyrannie de *Henri Viii* de sa crainte de la  
mort, et de l'opinion où les peuples étaient encor,  
qu'il y a un art de connaître l'avenir.

p137

## CHAPITRE 114 SUITE

Suite de la religion  
d'Angleterre.

Sous le règne du jeune *édouard Vi* fils de  
*Henri Viii* et de *Jeanne Seymour*, les  
anglais furent protestans, parce que le prince et son  
conseil le furent, et que l'esprit de réforme avait  
jetté partout des racines. Cette église était alors  
un mélange de *sacramentaires*, et de  
*luthériens* ; mais personne ne fut persécuté pour  
sa foi, hors deux pauvres femmes anabaptistes, que  
l'archevêque de Cantorbery *Cranmer*, qui était  
luthérien, s'obstina à faire bruler, ne prévoyant  
pas qu'un jour il périrait par le même supplice.  
Le jeune roi ne voulait pas consentir à l'arrêt  
porté contre une de ces infortunées : il résista  
longtems ; il signa en pleurant. Ce n'était pas  
assez de verser des larmes, il fallait ne pas signer :  
mais il n'était âgé que de quatorze ans, et ne  
pouvait avoir de volonté ferme ni dans le mal  
ni dans le bien.

Ceux que l'on appelait alors anabaptistes en  
Angleterre, sont les pères de ces quakers pacifiques,  
dont la religion a été tant tournée en ridicule,  
et dont on a été forcé de respecter les  
moeurs. Ils ressemblaient très-peu par les dogmes,

et encor moins par leur conduite, à ces anabaptistes d' Allemagne, ramas d' hommes rustiques et féroces que nous avons vus pousser les fureurs d' un fanatisme sauvage aussi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à elle-même. Les anabaptistes anglais n' avaient point encor de corps de doctrine arrêté ; aucune secte établie populairement n' en peut jamais avoir qu' à la longue ; mais ce qui est très-extraordinaire, c' est que se croyant chrétiens, et ne se piquant nullement de philosophie, ils n' étaient réellement que des déistes ; car ils ne reconnaissaient Jésus-Christ que comme un homme à qui Dieu avait daigné donner des lumières plus pures qu' à ses contemporains. Les plus savants d' entre eux prétendaient que le terme de fils de Dieu ne signifie chez les hébreux qu' *homme de bien* , comme *fils de Satan* ou de *Bélicial* ne veut dire que *méchant homme* . La plupart des dogmes, disaient-ils, qu' on a tirés de l' écriture, sont des subtilités de philosophie dont on a envelopé des vérités simples et naturelles. Ils ne reconnaissaient ni l' histoire de la chute de l' homme, ni le mystère de la ste trinité, ni par conséquent celui de l' incarnation. Le baptême des enfans était absolument rejeté chez eux ; ils en conféraient un nouveau aux adultes : plusieurs mêmes ne regardaient le baptême que comme une ancienne ablution orientale adoptée par les juifs, renouvelée par *st Jean Baptiste* , et que le Christ ne mit jamais en usage avec aucun de ses disciples. C' est en cela surtout qu' ils ressemblèrent le plus aux

quakers qui sont venus après eux, et c' est principalement leur aversion pour le batême des enfans qui leur fit donner par le peuple le nom d' anabaptistes. Ils pensaient suivre l' évangile à la lettre, et en mourant pour leur secte ils croyaient mourir pour le christianisme ; bien différents en cela des déistes ou déicoles, qui établirent plus que jamais leurs opinions secrètes au milieu de tant de sectes publiques. Ceux-ci plus attachés à *Platon* qu' à Jésus-Christ, plus philosophes que chrétiens, fatigués de tant de disputes malheureuses, rejetèrent témérairement la révélation divine dont

les hommes avaient trop abusé, et l' autorité humaine dont on avait abusé encor davantage. Ils étaient répandus dans toute l' Europe, et se sont multipliés depuis à un excès prodigieux, mais sans jamais établir ni secte ni société, sans s' élever contre aucune puissance ; c' est la seule religion sur la terre qui n' ait jamais eu d' assemblée, celle dans laquelle on a le moins écrit, celle qui a été la plus paisible ; elle s' est étendue partout sans aucune communication. Composée originellement de philosophes, qui en suivant trop leurs lumières naturelles, et sans s' instruire mutuellement, se sont tous égarés d' une manière uniforme ; passant ensuite dans l' ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loisir attaché à une fortune bornée, elle est montée depuis chez les grands de tous les pays, et elle a rarement descendu chez le peuple. L' Angleterre a été de tous les pays du monde celui où cette religion, ou plutôt cette philosophie, a jetté avec

p140

le tems les racines les plus profondes et les plus étendues. Elle y a pénétré même chez quelques artisans et jusques dans les campagnes. Le peuple de cette isle est le seul qui ait commencé à penser par lui-même ; mais le nombre de ces philosophes agrestes est très petit, et le sera toujours : le travail des mains ne s' accorde point avec le raisonnement, et le commun peuple en général n' use ni n' abuse guères de son esprit. Un athéisme funeste nâquit encor dans presque toute l' Europe de ces divisions théologiques. On prétend qu' alors il y avait plus d' athées en Italie qu' ailleurs. Ce ne furent pas les querelles de doctrine qui conduisirent les philosophes italiens à cet excès ; ce furent les desordres dans lesquels presque toutes les cours et celle de Rome étaient tombées. Si on lit avec attention plusieurs écrits italiens de ces tems-là, on verra que leurs auteurs, trop frapés du débordement des crimes dont ils parlaient, ne reconnaissaient point l' être suprême dont la providence permet ces crimes, et pensaient comme *Lucrèce* pensait dans des tems non moins malheureux. Cette opinion pernicieuse s' établit chez les grands en Angleterre et en France ; elle eut peu de cours dans l' Allemagne et dans le nord, et il n' est pas à craindre qu' elle fasse jamais de grands progrès. La vraie philosophie, la

morale, l' intérêt de la société l' ont presque anéantie ; mais alors elle s' établissait par les guerres de religion, et des chefs de parti devenus athées conduisaient une multitude d' enthousiastes.

p141

*édouard Vi* mourut dans ces tems funestes, n' ayant encor pu donner que des espérances. Il avait déclaré en mourant héritière du royaume, sa cousine *Jeanne Gray* , descendante de *Henri Vii* au préjudice de *Marie* sa soeur, fille de *Henri Viii* et de *Catherine* d' Espagne. *Jeanne Gray* fut proclamée à Londres ; mais le parti et le droit de *Marie* l' emportèrent. à peine y eut-il une guerre. *Marie* enferma sa rivale dans la tour avec la princesse *éizabeth* , qui régna depuis avec tant de gloire. Beaucoup plus de sang fut répandu par les bourreaux que par les soldats. Le père, le beau-père, l' époux de *Jeanne Gray* , elle-même enfin, furent condamnés à perdre la tête. Voilà la seconde reine expirant en Angleterre par le dernier supplice. Elle n' avait que dix-sept ans. On l' avait forcée à recevoir la couronne. Tout parlait en sa faveur ; et *Marie* devait craindre l' exemple trop fréquent de passer du trône à l' échafaut. Mais rien ne la retint ; elle était aussi cruelle que *Henri Viii* . Sombre et tranquille dans ses barbaries, autant que *Henri* son père était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie. Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de sa mère, elle commença par convoquer à force d' adresse et d' argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs qui pour la plupart n' avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner. Il arriva en matière de religion ce qu' on avait vû en politique dans les guerres de la *rose blanche* , et de la *rose rouge* . Le parlement

p142

avait condamné tour à tour les *yorcks* , et les *lancastres* . Il poursuivit sous *Henri Viii* les protestans ; il les encouragea sous *édouard Vi* il les brula sous *Marie* . On a demandé

souvent pourquoi ce supplice horrible du feu est chez les chrétiens le châtement de ceux qui ne pensent pas comme l' église dominante, tandis que les plus grands crimes sont punis d' une mort plus douce ?

L' évêque *Burnet* en donne pour raison, que comme on croyait les hérétiques condamnés à être brulés éternellement dans l' enfer, quoique leur corps n' y fût point avant la résurrection, on pensait imiter la justice divine en brulant leurs corps sur la terre.

L' archevêque de Cantorberi, *Cranmer* , qui avait beaucoup servi *Henri VIII* dans son divorce, ne fut pas condamné pour ce dangereux service, mais pour être protestant. Il eut la faiblesse d' abjurer ; et *Marie* eut la satisfaction de le faire bruler, après l' avoir déshonoré. Ce primat du royaume reprit son courage sur le bucher.

Il déclara qu' il mourait protestant, fit réellement ce qu' on a écrit, et probablement ce qu' on feint de *Mutius Scevola* . Il plongea d' abord dans les flammes la main qui avait signé l' abjuration, et n' élança son corps dans le bucher, que quand sa main fut tombée. Action aussi intrépide et plus louable que celle qu' on attribue à *Mutius* .

L' anglais se punissait d' avoir succombé à ce qui lui paraissait une faiblesse, et le romain d' avoir manqué un assassinat.

On compte environ huit-cent personnes livrées

p143

aux flammes sous *Marie* . Une femme grosse accoucha dans le bucher même. Quelques citoyens touchés de pitié arrachèrent l' enfant du feu. Le juge catholique l' y fit rejeter. En lisant ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont représentés dans un goufre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain ?

De tous ceux que *Marie* fit exécuter vifs dans les flammes, il n' y en eut aucun qui fût accusé de révolte. La religion faisait tout. On laisse aux juifs l' exercice de leur loi ; on leur donne des privilèges ; et les chrétiens livrent à la plus horrible mort d' autres chrétiens qui diffèrent d' eux sur quelques articles !

*Marie* mourut paisible, mais méprisée de son mari *Philippe II* et de ses sujets, qui lui reprochent encor la perte de Calais, laissant enfin une mémoire odieuse dans l' esprit de quiconque n' a pas l' ame d' un persécuteur.

à *Marie* catholique succéda *éizabeth*

protestante. Le parlement fut protestant ; la nation entière le devint, et l' est encore. Alors la religion fut fixée. La liturgie qu' on avait ébauchée sous *édouard Vi* fut établie telle qu' elle est aujourd'hui ; la hiérarchie romaine conservée avec bien moins de cérémonies que chez les catholiques, et un peu plus que chez les luthériens ; la confession permise et non ordonnée ; la créance que Dieu est dans l' eucharistie sans transsubstantiation ; c' est en général ce qui constitue la religion anglicane. La politique exigeait que la suprématie restât à la couronne.

p144

Une femme fut donc chef de l' église. Cette femme avait plus d' esprit, et un meilleur esprit que *Henri Viii* son père, et que *Marie* sa soeur. Elle évita la persécution autant qu' ils l' avaient excitée. Comme elle vit à son avènement que les prédicateurs des deux partis étaient en chaire les trompettes de la discorde, elle ordonna qu' on ne prêchât de six mois sans une permission expresse signée d' elle, afin de préparer les esprits à la paix. Cette précaution nouvelle contint ceux qui croyaient avoir le droit, et qui pouvaient avoir le talent d' émouvoir le peuple. Personne ne fut persécuté, ni même recherché pour sa croyance ; mais on poursuivit sévèrement selon la loi ceux qui violaient la loi et qui troublaient l' état. Ce grand principe si longtemps méconnu s' établit alors en Angleterre dans les esprits, que c' est à Dieu seul à juger les coeurs qui peuvent lui déplaire, et que c' est aux hommes à réprimer ceux qui s' élèvent contre le gouvernement établi par les hommes. Vous examinerez dans la suite ce que vous devez penser d' *élizabeth* , et surtout ce que fut sa nation.

CHAPITRE 115

p145

De la religion  
en écosse.  
La religion n' éprouva de troubles en écosse

que comme un reflux de ceux d' Angleterre.  
Vers l' an 1559 quelques calvinistes s' étaient  
d' abord insinués dans le peuple, qu' il faut presque  
toujours gagner le premier. Il est de bonne foi ;  
il se met lui-même la bride qu' on lui présente,  
jusqu' à ce qu' il vienne quelque homme puissant  
qui la tienne, et qui s' en serve à son avantage.  
Les évêques catholiques ne manquèrent pas  
d' abord de faire condamner au feu quelques  
hérétiques : c' était une chose aussi en usage en  
Europe, que de faire périr un voleur par la corde.  
Il arriva en écosse ce qui doit arriver dans  
tous les pays où il reste de la liberté. Le supplice  
d' un vieux prêtre, que l' archevêque de *st André*  
avait condamné au bucher, ayant fait beaucoup  
de prosélytes, on se servit de cette liberté  
pour répandre plus hardiment les nouveaux dogmes,  
et pour s' élever contre la cruauté de l' archevêque.  
Plusieurs seigneurs firent en écosse, dans  
la minorité de la fameuse reine *Marie Stuard* ,  
ce que firent depuis ceux de France dans la  
minorité de *Charles Ix* . Leur ambition attisa le  
feu que les disputes de religion allumaient ; il y eut

p146

beaucoup de sang répandu comme ailleurs. Les  
écossais qui étaient alors un des peuples les plus  
pauvres et les moins industriels de l' Europe,  
auraient bien mieux fait de s' appliquer à fertiliser  
par leur travail leur terre ingrate et stérile,  
et à se procurer au moins par la pêche une  
subsistance qui leur manquait, que d' ensanglanter  
leur malheureux pays pour des opinions  
étrangères, et pour l' intérêt de quelques  
ambitieux. Ils ajoutèrent ce nouveau malheur à  
celui de l' indigence où ils étaient alors.  
La reine régente mère de *Marie Stuard* crut  
étouffer la réforme, en faisant venir des troupes  
de France ; mais elle établit par cela même  
le changement qu' elle voulait empêcher. Le  
parlement d' écosse indigné de voir le pays rempli  
de soldats étrangers, obligea la régente de les  
renvoyer : il abolit la religion romaine, et  
établit la confession de foi de Genève.  
*Marie Stuard* veuve du roi de France  
*François Ii* , princesse faible, née seulement pour  
l' amour, forcée par *Catherine De Médicis* , qui  
craignait sa beauté, de quitter la France et de  
retourner en écosse, ne retrouva qu' une contrée  
malheureuse divisée par le fanatisme. Vous verrez  
comme elle augmenta par ses faiblesses les malheurs

de son païs.

Le calvinisme enfin l' a emporté en écosse, malgré les évêques catholiques, et ensuite malgré les évêques anglicans. Il est aujourd'hui presque aboli en France, du moins il n' y est plus toléré. Tout a été evolution depuis le seizième siècle, en écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Dannemarck et en France.

p147

## CHAPITRE 116

De la religion  
en France  
sous François I  
et ses successeurs.

Les français depuis *Charles VII* étaient regardés à Rome comme des schismatiques, à cause de la pragmatique sanction faite à Bourges conformément aux décrets du concile de Basle ennemi de la papauté. Le plus grand objet de cette pragmatique était l' usage des élections parmi les ecclésiastiques, usage encourageant à la vertu et à la doctrine en de meilleurs tems, mais source de factions. Il était cher aux peuples par ces deux endroits : il l' était aux esprits rigides comme un reste de la primitive église, aux universités comme récompense de leurs travaux. Les papes cependant, malgré cette pragmatique qui abolissait les annates et les autres exactions, les recevaient presque toujours. *Fromentau* nous dit, que dans les dix-sept années du règne de *Louis XII* ils tirèrent du diocèse de Paris la somme exorbitante de trois millions trois-cent-mille livres numéraires de ce tems-là. Lorsque *François I* alla faire en 1515 ses

p148

expéditions d' Italie, brillantes au commencement comme celles de *Charles VIII* et de *Louis XII* et ensuite plus malheureuses encore, *Léon X* qui s' était d' abord opposé à lui, en eut besoin, et lui fut nécessaire. Le chancelier *Duprat* , qui fut depuis cardinal, fit avec les ministres de *Léon X* ce fameux

*concordat* , par lequel on disait que le roi et le pape se donnèrent ce qui ne leur appartenait pas. Le roi obtint la nomination des bénéfices ; et le pape eut, par un article secret, le revenu de la première année, en renonçant aux mandats, aux réserves, aux expectatives, à la prévention, droits que Rome avait longtems prétendus. Le pape immédiatement après la signature du concordat, se réserva les annates par une bulle. L' université de Paris, qui perdait un de ses droits, s' en attribua un qu' à peine un parlement d' Angleterre pourrait prétendre. Elle fit afficher une défense d' imprimer le *concordat* du roi, et de lui obéir. Cependant les universités ne sont pas si maltraitées par cet accord du roi et du pape, puisque la troisième partie des bénéfices leur est réservée, et qu' elles peuvent les impétrer pendant quatre mois de l' année, janvier, avril, juillet, et octobre, qu' on nomme les mois des *gradués* .

Le clergé, et surtout les collégiales, à qui on ôtait le droit de nommer leurs évêques, en murmurèrent ; l' espérance d' obtenir des bénéfices de la cour les apaisa. Le parlement, qui n' attendait pas de grâces de la cour, fut inébranlable dans sa fermeté à soutenir les anciens usages, et

p149

les libertés de l' église gallicane, dont il était le conservateur ; il résista respectueusement à plusieurs lettres de jussion, et enfin forcé d' enrégistrer le *concordat* , il protesta que c' était par le commandement du roi réitéré plusieurs fois.

Cependant le parlement dans ses remontrances, l' université dans ses plaintes, semblaient oublier un service essentiel que *François I* rendait à la nation en accordant les *annates* : elles avaient été payées avant lui sur un pied exorbitant, ainsi qu' en Angleterre : il les modéra ; elles ne montent pas aujourd'hui à quatre-cent-mille francs année commune ; on les regagne assez par le commerce : mais enfin les vœux de toute la nation étaient qu' on ne payât point du tout d' *annates* à Rome.

Les premières années qui suivirent le *concordat* , furent des tems de trouble dans plusieurs diocèses. Le roi nommait un évêque, les chanoines un autre ; le parlement, en vertu des appels comme d' abus, jugeait en faveur du clergé. Ces disputes eussent fait naître des guerres

civiles du tems du gouvernement féodal. Enfin *François I* ôta au parlement la connaissance de ce qui concerne les évêchés et les abaïes, et l'attribua au grand conseil. Avec le tems tout fut tranquille. On s'accoutuma au *concordat*, comme s'il avait toujours existé ; et les plaintes du parlement cessèrent entièrement, lorsqu'en 1538 le roi obtint du pape *Paul Iii* l'indult du chancelier et des membres du parlement ; indult par lequel ils peuvent eux-mêmes faire en petit ce que le roi fait en grand, conférer un bénéfice

p150

dans leur vie : les maîtres des requêtes eurent le même privilège.

Dans toute cette affaire, qui fit tant de peine à *François I* il était nécessaire qu'il fût obéi, s'il voulait que *Léon X* remplît avec lui ses engagements politiques, et l'aidât à recouvrer le duché de Milan.

On voit que l'étroite liaison qui les unit quelque tems, ne permettait pas au roi de laisser se former en France une religion contraire à la papauté. Le conseil croyait que toute nouveauté en religion traîne après elle des nouveautés dans l'état. Les politiques peuvent se tromper, en ne jugeant que par un exemple qui les frappe. Le conseil avait raison, en considérant les troubles d'Allemagne qu'il fomentait lui-même ; peut-être avait-il tort, s'il songeait à la facilité avec laquelle les rois de Suède et de Dannemarck établissaient alors le luthéranisme. Il pouvait encor regarder en arrière, et voir de plus grands exemples. La véritable religion s'était par-tout introduite sans guerre civile ; dans l'empire romain, sur un édit de *Constantin* ; en France par la volonté de *Clovis* ; en Angleterre par l'exemple du petit roi de Kent nommé *Ethelbert* ; en Pologne, en Hongrie par les mêmes causes. Il n'y avait guères plus d'un siècle que le premier des *Jagellons* qui régna en Pologne s'était fait chrétien, et avait rendu toute la Lithuanie et la Samogitie chrétienne, sans que ces anciens gépides eussent murmuré. Si les saxons avaient été batisés dans des ruisseaux de sang par *Charlemagne*, c'est qu'il s'agissait de les asservir, et non

p151

de les éclairer. Si on voulait jeter les yeux sur l'Asie entière, on verrait les états musulmans remplis de chrétiens et d'idolâtres également paisibles, plusieurs religions établies dans l'Inde, à la Chine et ailleurs, sans avoir jamais pris les armes. Si on remontait à tous les siècles anciens, on y verrait les mêmes exemples. Ce n'est pas une religion nouvelle, qui par elle-même est dangereuse et sanglante ; c'est l'ambition des grands, laquelle se sert de cette religion pour attaquer l'autorité établie. Ainsi les princes luthériens s'armèrent contre l'empereur qui voulait les détruire : mais *François I*, *Henri II* n'eurent chez eux ni princes ni seigneurs à craindre. La cour divisée depuis sous des minorités malheureuses, était alors réunie dans une obéissance parfaite à *François I*. Aussi ce prince laissa-t-il plutôt persécuter les hérétiques qu'il ne les poursuivit. Les évêques, les parlements allumèrent des bûchers ; il ne les éteignit pas. La religion ne l'embarassait guères. Il se liguait avec les protestans d'Allemagne, et même avec les mahométans, contre *Charles-Quint* ; et quand les princes luthériens d'Allemagne ses alliés lui reprochèrent d'avoir fait mourir leurs frères qui n'excitaient aucun trouble en France, il rejetait tout sur les juges ordinaires. Nous avons vu les juges d'Angleterre sous *Henri VIII* et sous *Marie* exercer des cruautés qui font horreur. Les français qui passent pour un peuple plus doux surpassèrent beaucoup ces barbaries faites au nom de la religion et de la justice.

p152

Il faut savoir qu'au douzième siècle, *Pierre Valdo*, riche marchand de Lyon, dont la piété et les erreurs donnèrent, dit-on, naissance à la secte des vaudois, s'étant retiré avec plusieurs pauvres qu'il nourrissait dans des vallées incultes et désertes entre la Provence et le Dauphiné, il leur servit de pontife comme de père ; et les instruisait dans la secte, qui ressemblait à celle des *albigéois*, de *Viclef*, de *Jean Hus*, de *Luther*, de *Zvingle*, sur plusieurs points principaux. Ces hommes longtemps ignorés, défrichèrent ces terres stériles, et par des travaux incroyables, les rendirent propres au grain et au pâturage ; ce qui prouve combien il faut accuser notre négligence, s'il reste en France des terres

incultes. Ils prirent à cens les héritages des environs ; leurs peines servirent à les faire vivre et à enrichir leurs seigneurs, qui jamais ne se plainquirent d' eux. Leur nombre en deux-cent-cinquante ans se multiplia jusqu' à près de dix-huit-mille. Ils habitèrent trente bourgs sans compter les hameaux. Tout cela était l' ouvrage de leurs mains. Point de prêtres parmi eux, point de querelles sur leur culte, point de procès ; ils décidaient entre eux leurs différends. Ceux qui allaient dans les villes voisines, étaient les seuls qui sussent qu' il y avait une messe et des évêques. Ils priaient Dieu dans leur jargon ; et un travail assidu rendait leur vie innocente. Ils jouïrent pendant plus de deux siècles de cette paix, qu' il faut attribuer à la lassitude des guerres contre les albigeois. Quand l' esprit humain s' est emporté longtems aux dernières fureurs, il mollit

p153

vers la patience et l' indifférence : on le voit dans chaque particulier et dans les nations entières. Ces vaudois jouïssaient de ce calme, quand les réformateurs d' Allemagne et de Genève aprirent qu' ils avaient des frères. Aussi-tôt ils leur envoyèrent des ministres ; on apellait de ce nom les desservans des églises protestantes ; alors ces vaudois furent trop connus. Les édits nouveaux contre les hérétiques les condamnaient au feu. Le parlement de Provence décerna cette peine contre dix-neuf des principaux habitans du bourg de Mérindol, et ordonna que leurs bois seraient coupés et leurs maisons démolies. Les vaudois effrayés députèrent vers le cardinal *Sadolet* évêque de Carpentras, qui était alors dans son évêché. Cet illustre savant, vrai philosophe, puisqu' il était humain, les reçut avec bonté et intercêda pour eux. *Langeai* commandant en Piémont fit surseoir l' exécution. *François I* leur pardonna à condition qu' ils abjureraient. On n' abjure guères une religion succée avec le lait. Leur opiniâtreté irrita le parlement provençal composé d' esprits ardents. *Jean Meynier D' Oppede*, alors premier président, le plus emporté de tous, continua la procédure. Les vaudois enfin s' attroupèrent. *D' Oppede* irrité agrava leurs fautes auprès du roi, et obtint permission d' exécuter l' arrêt suspendu cinq années entières. Il fallait des troupes pour cette exécution. *D' Oppede* et l' avocat général *Guérin* en prirent. Il paraît évident que ces

habitans trop opiniâtres, apellés par le déclamateur  
*Maimbourg une canaille révoltée* , n' étaient  
point du tout

p154

disposés à la révolte, puis qu' ils ne se défendirent  
pas ; ils s' enfuirent de tous côtés en demandant  
miséricorde. Le soldat égorgea les femmes, les  
enfans, les vieillards qui ne purent fuir assez tôt.  
*D' Oppede* et *Guérin* courent de village en  
village. On tue tout ce qu' on rencontre : on brule  
les maisons et les granges, les moissons et  
les arbres. On poursuit les fugitifs à la lueur de  
l' embrasement. Il ne restait dans le bourg fermé  
de Cabrières que soixante hommes et trente femmes.  
Ils se rendent, sous la promesse qu' on épargnera  
leur vie ; mais à peine rendus on les massacre.  
Quelques femmes réfugiées dans une église  
voisine, en sont tirées par l' ordre *D' Oppede* ;  
il les enferme dans une grange, à laquelle il fait  
mettre le feu. On compta vingt-deux bourgs mis  
en cendres ; et lorsque les flammes furent éteintes,  
la contrée auparavant florissante et peuplée,  
fut un désert, où l' on ne voyait que des corps  
morts. Le peu qui échapa, se sauva vers le Piémont.  
*François I* en eut horreur : l' arrêt dont il  
avait permis l' exécution, portait seulement la  
mort de dix-neuf hérétiques : *D' Oppede* et  
*Guérin* firent massacrer des milliers d' habitans.  
Le roi recommanda en mourant à son fils de faire  
justice de cette barbarie, qui n' avait point  
d' exemple chez des juges de paix.  
En effet *Henri II* permit aux seigneurs ruinés  
de ces villages détruits et de ces peuples égorgés, de  
porter leurs plaintes au parlement de Paris.  
L' affaire fut plaidée. *D' Oppede* eut le crédit  
de paraître

p155

innocent, tout retomba sur l' avocat-général  
*Guérin* ; il n' y eut que cette tête qui paya le  
sang de cette multitude malheureuse.  
Ces exécutions n' empêchaient pas le progrès  
du *calvinisme* . On brulait d' un côté, et on  
chantait de l' autre en riant les psaumes de *Marot* ,  
selon le génie toujours léger, et quelquefois  
très-cruel, de la nation française. Toute la cour de

*Marguerite* reine de Navarre et soeur de *François I* était *calviniste* ; la moitié de celle du roi l' était. Ce qui avait commencé par le peuple avait passé aux grands, comme il arrive toujours. On faisait secrètement des prêches : on disputait par-tout hautement. Ces querelles dont personne ne se soucie aujourd'hui ni dans Paris ni à la cour, parce qu' elles sont anciennes, aiguillonnaient dans leur nouveauté tous les esprits. Il y avait dans le parlement de Paris plus d' un membre attaché à ce qu' on appelait la réforme. Ce corps était toujours occupé à combattre les prétentions de l' église de Rome que l' hérésie détruisait. La liberté rigide et républicaine de quelques conseillers se plaisait encor à favoriser une secte sévère qui condamnait les débauches de la cour. *Henri II* mécontent de plusieurs membres de ces corps, entre un jour inopinément dans la grande chambre, tandis qu' on délibérait sur l' adoucissement de la persécution contre les *huguenots* . Il fait arrêter cinq conseillers ; l' un d' eux, *Anne Du Bourg*, qui avait parlé avec le plus de force, signa dans la bastille sa confession de foi, qui se trouva conforme en beaucoup d' articles à celle des *calvinistes* et

p156

des *luthériens* . Il y avait alors un inquisiteur en France. Quoique le tribunal de l' inquisition, qui est en horreur à tous les français, n' y fût pas établi, l' évêque de Paris, cet inquisiteur nommé *Mouchi* , et des commissaires du parlement, jugèrent et condamnèrent *Du Bourg* , malgré l' ancienne loi, suivant laquelle il ne devait être jugé que par les chambres du parlement assemblées ; loi toujours subsistante, toujours réclamée, et presque toujours inutile ; car rien n' est si commun dans l' histoire de France que des membres du parlement jugés ailleurs que dans le parlement. *Anne Du Bourg* ne fut exécuté que sous le règne de *François II* . Le cardinal De Lorraine, homme qui gouvernait l' état avec violence, voulait sa mort. On pendit et on brula dans la grève ce prêtre magistrat, esprit trop inflexible, mais juge intègre et d' une vertu reconnuë.

Les martyrs font des prosélites. Le supplice d' un tel homme fit plus de réformés que les livres de *Calvin* . La sixième partie de la France était *calviniste* sous *François II* comme le

tiers de l'Allemagne au moins fut *luthérien*  
sous *Charles-Quint* .

Il ne restait qu'un parti à prendre : c'était  
d'imiter *Charles-Quint* , qui finit après bien  
des guerres, par laisser la liberté de conscience,  
et la reine *éizabeth* , qui en protégeant la  
religion dominante, laissa chacun adorer Dieu  
suivant ses principes, pourvu qu'on fût soumis aux  
loix de l'état.

C'est ainsi qu'on en use aujourd'hui dans tous  
les pays désolés autrefois par les guerres de  
religion,

p157

après que trop d'expériences funestes  
ont fait connaître combien ce parti est salulaire.  
Mais pour le prendre, il faut que les loix  
soient affermies, et que la fureur des factions  
commence à se calmer. Il n'y eut en France que des  
factions sanglantes depuis *François li*  
jusqu'aux belles années du grand *Henri* . Dans  
ce tems de troubles les loix furent inconnuës, et le  
fanatisme survivant encor à la guerre assassina ce  
monarque au milieu de la paix par la main  
d'un furieux et d'un imbécille échappé du cloître.  
M'étant fait ainsi une idée de l'état de la  
religion en Europe au seizième siècle, il me  
reste à parler des ordres religieux, qui combataient  
les opinions nouvelles ; et de l'inquisition, qui  
s'efforçait d'exterminer les protestants.

## CHAPITRE 117

Des ordres religieux.

La vie monastique qui a fait tant de bien et  
tant de mal, qui a été une des colonnes  
de la papauté, et qui a produit celui par qui la  
papauté fut exterminée dans la moitié de l'Europe,  
mérite une attention particulière.

Beaucoup de protestans et de gens du monde  
s'imaginent que les papes ont inventé toutes  
ces milices différentes, en habit, en chaussure,  
en nourriture, en occupations, en règles, pour  
être dans tous les états de la chrétienté les

p158

armées du st siège. Il est vrai que les papes les ont mises en usage, mais ils ne les ont point inventées.

Il y eut chez les peuples de l' orient, dans la plus haute antiquité, des hommes qui se retiraient de la foule pour vivre ensemble dans la retraite.

Les perses, les égyptiens, les indiens surtout, eurent des communautés de cénobites, indépendamment de ceux qui étaient destinés au culte des autels. On n' en voit point chez les grecs et chez les romains. Tous les collèges des prêtres desservaient leurs temples, auxquels ils étaient attachés. La vie monastique était inconnue à ces peuples. Les juifs eurent leurs esséniens et leurs thérapeutes. Les chrétiens les imitèrent.

*st Basile*, au commencement du quatrième siècle, dans une province barbare vers la mer Noire, établit sa règle suivie de tous les moines de l' orient : il imagina les trois voeux, auxquels les solitaires se soumirent tous. *st Bénédict*, ou *Benoit* , donna la sienne au sixième siècle, et fut le patriarche des cénobites de l' occident. Ce fut longtems une consolation pour le genre humain, qu' il y eût de ces azyles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Presque tout ce qui n' était pas seigneur de château, était esclave : on échappait dans la douceur des cloîtres à la tyrannie et à la guerre. Les loix féodales de l' occident ne permettaient pas à la vérité qu' un esclave fût reçu moine sans le consentement du seigneur ; mais les couvents savaient éluder la loi. Le peu de connaissances qui restait chez

p159

les barbares fut perpétué dans les cloîtres. Les bénédictins transcrivirent quelques livres. Peu-à-peu il sortit des cloîtres plusieurs inventions utiles. D' ailleurs ces religieux cultivaient la terre, chantaient les louanges de Dieu, vivaient sobrement, étaient hospitaliers ; et leurs exemples pouvaient servir à mitiger la férocité de ces tems de barbarie. On se plaignit que bientôt après les richesses corrompirent ce que la vertu avait institué. Il fallut des réformes. Chaque siècle produisit en tout pays des hommes animés par l' exemple de *st Benoit* , qui tous voulurent être fondateurs de congrégations nouvelles.

L' esprit d' ambition est presque toujours joint à celui d' enthousiasme, et se mêle, sans qu' on s' en aperçoive, à la piété la plus austère. Entrer

dans l'ordre ancien de *st Benoit*, c'était se faire sujet ; créer un nouvel institut, c'était se faire un empire. De là cette multitude de clercs, de chanoines réguliers, de religieux et de religieuses. Quiconque a voulu fonder un ordre, a été bien reçu des papes, parce qu'ils ont été tous immédiatement soumis au st siège, soustraits autant qu'on l'a pu à la domination de leurs évêques. La plupart de leurs généraux résident à Rome comme dans le centre de la chrétienté, et de cette capitale ils envoient au bout du monde les ordres que le pontife leur donne. Tous les états chrétiens étaient inondés, au commencement du seizième siècle, de citoyens devenus étrangers dans leur patrie et sujets du pape. Un autre abus, c'est que ces familles immenses

p160

se perpétuent aux dépens de la race humaine. On peut assurer qu'avant que la moitié de l'Europe eût aboli les cloîtres, ils renfermaient plus de cinq-cent-mille personnes. Il y a des campagnes dépeuplées : les colonies du nouveau monde manquent d'habitans : le fléau de la guerre emporte tous les jours trop de citoyens. Si le but de tout législateur est la multiplication des sujets, c'est aller sans doute contre ce grand principe, que de trop encourager cette multitude d'hommes et de femmes que perd chaque état, et qui s'engagent par serment, autant qu'il est en eux, à la destruction de l'espèce humaine. Il est à souhaiter qu'il y eût des retraites douces pour la vieillesse ; mais ce seul institut nécessaire, est le seul qui ait été oublié. C'est l'extrême jeunesse qui peuple les cloîtres : c'est dans un âge où il n'est permis nulle part de jouir de ses biens, qu'il est permis de disposer de sa liberté pour jamais. On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de très-grandes vertus. Il n'est guère encor de monastère qui ne renferme des âmes admirables, qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont plu à rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces azyles de la piété. Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, et que les plus grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères ; mais ils ont été plus remarquables par leur contraste avec la règle. Nul état n'a toujours été pur. Il faut n'envisager

ici que le bien général de la société. Il faut

p161

plaindre mille talents ensevelis, et des vertus stériles qui eussent été utiles au monde. Le petit nombre des cloîtres fit d'abord beaucoup de bien. Ce petit nombre proportionné à l'étendue de chaque état eût été respectable. Le grand nombre les avilit, ainsi que les prêtres, qui autrefois presque égaux aux évêques, sont maintenant à leur égard ce qu'est le peuple en comparaison des princes.

Dans cette foule d'ordres religieux, les bénédictins tenaient toujours le premier rang. Occupés de leur puissance et de leurs richesses, ils n'entrèrent guère au seizième siècle dans les disputes scolastiques ; ils regardaient les autres moines, comme l'ancienne noblesse voit la nouvelle. Ceux de Cluni, de Cîteaux, de Clervaux et beaucoup d'autres étaient des rejettons de la souche de *st Benoit*, et n'étaient du temps de *Luther* connus que par leur opulence. Les riches abbayes d'Allemagne, tranquilles dans leurs états, ne se mêlaient pas de controverse, et les bénédictins de Paris n'avaient pas encore employé leur loisir à ces savantes recherches qui leur ont donné tant de réputation.

Les carmes transplantés de la Palestine en Europe au cinquième siècle, étaient contents, pourvu qu'on crût qu'*élie* était leur fondateur. L'ordre des chartreux établi à Grenoble à la fin du onzième siècle, seul ordre ancien qui n'ait jamais eu besoin de réforme, était en petit nombre, trop riche à la vérité pour des hommes séparés du siècle, mais malgré ces richesses, consacrés sans relâchement au jeûne, au silence, à

p162

la prière, à la solitude ; tranquilles sur la terre au milieu de tant d'agitations dont le bruit venait à peine jusqu'à eux, et ne connaissant les souverains que par les prières où leurs noms sont insérés. Heureux, si des vertus si pures et si persévérantes avaient pu être utiles au monde. Les prémontrés que *st Norbert* fonda en 1120 ne faisaient pas beaucoup de bruit, et n'en valaient que mieux.

Les franciscains étaient les plus nombreux et les plus agissants. *François D' Assise* qui les fonda vers l' an 1210 était pour eux un homme au-dessus de l' humanité. Ils le comparaient au Christ : ils lui attribuaient plus de miracles. C' en était un grand, en effet, qu' avait operé ce fondateur d' un si grand ordre, de l' avoir multiplié au point, que de son vivant à un chapitre général qui se tint près D' Assise en 1219 il se trouva cinq-mille députés de ses couvents. Aujourdhui quoique les protestans leur ayent enlevé un nombre prodigieux de leurs monastères, ils ont encor sept-mille maisons d' hommes sous des noms différens, et plus de neuf-cent couvents de filles. On a compté par leurs derniers chapitres cent-quinze-mille hommes, et environ vingt-neuf-mille filles : abus intolérable dans des pays où l' on a vû l' espèce humaine manquer sensiblement. Ceux là étaient ardens à tout ; prédicateurs, théologiens, missionnaires, quêteurs, émissaires, courants d' un bout du monde à l' autre, et en tous lieux ennemis des dominicains. Leur

p163

querelle théologique roulait sur la naissance de la mère de Jésus-Christ. Les dominicains assuraient qu' elle était née livrée au démon comme les autres : les cordeliers prétendaient qu' elle avait été exempte du péché originel. Les dominicains croyaient être fondés sur l' opinion de *st Thomas* ; les franciscains sur celle de *Jean Duns* , écossais, nommé improprement *Scot* , et connu en son tems par le titre de *docteur subtil* . La querelle politique de ces deux ordres était la suite du prodigieux crédit des dominicains. Ceux-ci fondés un peu après les franciscains, n' étaient pas si nombreux ; mais ils étaient plus puissans, par la charge de maître du sacré palais de Rome, qui depuis *st Dominique* est affectée à cet ordre, et par les tribunaux de l' inquisition auxquels ces religieux président. Leurs généraux même nommèrent longtems les inquisiteurs dans la chrétienté. Le pape qui les nomme actuellement, laisse toujourns subsister la congrégation de cet office dans le couvent de la *Minerve* des dominicains, et ces moines sont encor inquisiteurs dans trente-deux tribunaux de l' Italie, sans compter ceux du Portugal et de l' Espagne.

Pour les augustins, c' était originairement une congrégation d' hermites, auxquels le pape *Alexandre Iv* donna une règle en 1254. Quoique le sacristain du pape fût toûjours tiré de leur corps, et qu' ils fussent en possession de prêcher et de vendre les indulgences, ils n' étaient ni si répandus que les cordeliers, ni si puissants

p164

que les dominicains ; et ils ne sont guères connus du monde séculier que pour avoir eu *Luther* dans leur ordre.

J' ometts un grand nombre de congrégations différentes ; car dans ce plan général, je ne fais point passer en revuë tous les régiments d' une armée. Mais l' ordre des jésuites établi du tems de *Luther* demande une attention distinguée. Le monde chrétien s' est épuisé à en dire du bien et du mal. Cette société s' est étendue partout, et partout elle a eu des ennemis. Un très-grand nombre de personnes pense que sa fondation était l' effort de la politique, et que l' institut de *st Ignace* était un dessein formé d' asservir les consciences des rois à son ordre, de le faire dominer sur les esprits des peuples, et de lui acquérir une espèce de monarchie universelle. *Ignace De Loyola* était bien éloigné d' une pareille vûe, et ne fut jamais en état de former de telles prétentions. C' était un gentilhomme Biscayen sans lettres, né avec un esprit romanesque, entêté de livres de chevalerie, et disposé à l' enthousiasme ; il servait dans les troupes d' Espagne, tandis que les français, qui voulaient en vain retirer la Navarre des mains de ses usurpateurs, assiégeaient le château de Pampelune en 1521. *Ignace* qui alors avait près de trente ans, était renfermé dans le château. Il y fut blessé. Un livre de la vie des saints qu' on lui donna pendant sa convalescence, et une vision qu' il crut avoir, le déterminèrent à faire le pèlerinage de Jérusalem. Il se dévoua à la mortification. On assure même qu' il passa sept

p165

jours et sept nuits sans manger ni boire, chose presque incroyable, qui marque une imagination un peu faible, et un corps extrêmement robuste.

Tout ignorant qu' il était, il prêcha de village en village. On sait le reste de ses aventures : comment il fit la veille des armes, et s' arma chevalier de la vierge ; comment il voulut combattre un maure qui avait parlé peu respectueusement de celle dont il était chevalier, et comme il abandonna la chose à la décision de son cheval, qui prit un autre chemin que celui du maure. Il prétendit aller prêcher les turcs : il alla jusqu' à Venise ; mais faisant réflexion qu' il ne savait pas le latin, langue pourtant assez inutile en Turquie, il retourna à l' âge de trente-trois ans, commencer ses études à Salamanque.

L' inquisition l' ayant fait mettre en prison, parce qu' il dirigeait des dévotes, et en faisait des pèlerines, il alla continuer ses études à Paris. Il était errant et pauvre, et il trouva à Paris des espagnols dans le même état ; il se les associa : quelques français se joignirent à eux ; ils allèrent tous à Rome vers l' an 1537 se présenter au pape *Paul lli* en qualité de pèlerins, qui voulaient aller à Jérusalem, et y former une congrégation particulière. *Ignace* et ses compagnons avaient de la vertu ; ils étaient désintéressés, mortifiés, pleins de zèle. On doit avouer aussi qu' *Ignace* brûlait de l' ambition d' être chef d' un institut. Cette espèce de vanité, dans laquelle entre l' ambition de commander, s' afermit dans un coeur par le sacrifice des autres

p166

passions, et agit d' autant plus puissamment qu' elle se joint à des vertus. Si *Ignace* n' avait pas eu cette passion, il serait entré avec les siens dans l' ordre des théatins que le cardinal *Cajetan* avait établi. En vain ce cardinal le sollicitait d' entrer dans cette communauté, l' envie d' être fondateur l' empêcha d' être religieux sous un autre.

Les chemins de Jérusalem n' étaient pas sûrs ; il fallut rester en Europe. *Ignace* qui avait appris un peu de grammaire, se consacra à enseigner les enfans. Ses disciples remplirent cette vue avec un très-grand succès ; mais ce succès même fut une source de troubles. Les jésuites eurent à combatre des rivaux dans les universités où ils furent reçus : et les villes où ils enseignèrent en concurrence avec l' université, furent un théâtre de divisions.

Si le desir d' enseigner, que la charité inspira

à ce fondateur, a produit des événements funestes, l'humilité par laquelle il renonça lui et les siens aux dignités ecclésiastiques, est précisément ce qui a fait la grandeur de son ordre. La plupart des souverains prirent des jésuites pour confesseurs, afin de n'avoir pas un évêché à donner pour une absolution ; et la place de confesseur est devenue souvent bien plus importante qu'un siège épiscopal. C'est un ministère secret qui devient puissant à proportion de la faiblesse du prince. Enfin *Ignace* et ses compagnons, pour arracher du pape une bulle d'établissement, fort difficile à obtenir, furent conseillés de faire, outre les

p167

voeux ordinaires, un quatrième vœu particulier d'obéissance au pape ; et c'est ce quatrième vœu qui dans la suite a produit des missionnaires portant la religion et la gloire du souverain pontife aux extrémités de la terre. Voilà comme l'esprit du monde le moins politique donna naissance au plus politique de tous les ordres monastiques. En matière de religion l'enthousiasme commence toujours le bâtiment, mais l'habileté l'achève.

On a vû les jésuites gouverner dans les cours de l'Europe, se faire un grand nom par leurs études, et par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller reformer les sciences à la Chine, rendre pour un tems le Japon chrétien, et donner des loix aux peuples du Paraguai. Ils sont actuellement environ dix-huit-mille dans le monde, tous soumis à un général perpétuel et absolu, liés tous ensemble uniquement par l'obéissance qu'ils vouent à un seul. Leur gouvernement est devenu le modèle d'un gouvernement monarchique. Ils ont des maisons pauvres, ils en ont de très-riches. L'évêque du Mexique *Don Jean De Palafox* écrivait au pape *Innocent X* environ cent ans après leur institution : *j'ai trouvé entre les mains des jésuites presque toutes les richesses de ces provinces... etc.* ces plaintes paraissaient

p168

exagérées, mais fondées.

Cet ordre eut beaucoup de peine à s' établir en France ; et cela devait être. Il naquit, il s' éleva sous la maison d' Autriche, et fut protégé par elle. Les jésuites du tems de la ligue étaient les pensionnaires de *Philippe II* . Les autres religieux, qui entrèrent tous dans cette faction, excepté les bénédictins et les chartreux, n' attisaient le feu qu' en France ; les jésuites le soufflaient de Rome, de Madrid, de Bruxelles au milieu de Paris. Des tems plus heureux ont éteint ces flammes.

Rien ne semble plus contradictoire que cette haine publique dont ils ont été chargés et cette confiance qu' ils se sont attirée, cet esprit qui les exila de plusieurs pays et qui les y remit en crédit, ce prodigieux nombre d' ennemis et cette faveur populaire. Mais on avait vu des exemples de ces contrastes dans les ordres mendiants.

Il y a toujours dans une société nombreuse, occupée des sciences et de la religion, des esprits ardents et inquiets qui se font des ennemis, des savants qui se font de la réputation, des caractères insinuants qui se font des partisans, et des politiques qui tirent parti du travail et du caractère de tous les autres.

Les pères de l' oratoire de France, d' une institution plus nouvelle, sont différents de tous les ordres. Leur congrégation est la seule où les vœux soient inconnus, et où n' habite point le repentir. C' est une retraite toujours volontaire. Les riches y vivent à leurs dépens, les pauvres aux dépens de la maison. On y jouit

p169

de la liberté qui convient à des hommes. La superstition et les petitesesses n' y déshonorent guères la vertu.

Il a régné entre tous ces ordres une émulation qui est souvent devenue une jalousie éclatante. La haine entre les moines noirs et les moines blancs subsista violemment pendant quelques siècles. Les dominicains et les franciscains furent nécessairement divisés, comme on l' a remarqué. Chaque ordre semblait se rallier sous un étendart différent. Ce qu' on appelle esprit du corps anime toutes les sociétés.

Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et au service des malades, ont été les moins brillans, et ne sont pas les moins respectables. Peut-être n' est-il rien de plus grand

sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hopitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l' orgueil humain, et si revoltante pour nôtre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n' ont imité qu' imparfaitement une charité si généreuse. Mais aussi cette congrégation si utile est la moins nombreuse. Il est une autre congrégation plus héroïque ; car ce nom convient aux trinitaires de la rédemption des captifs, établis vers l' an 1120 par un gentilhomme nommé *Jean De Matha* . Ces religieux se consacrent depuis cinq siècles à briser les chaînes des chrétiens chez les maures. Ils employent à payer les rançons des esclaves leurs revenus et les aumones

p170

qu' ils recueillent, et qu' ils portent eux-mêmes en Afrique. On ne peut se plaindre de tels instituts ; mais on se plaint en général que la vie monastique a dérobé trop de sujets à la société civile. Les religieuses surtout sont mortes pour la patrie. Les tombeaux où elles vivent sont presque tous très pauvres. Une fille qui travaille de ses mains aux ouvrages de son sexe, gagne beaucoup plus que ne coute l' entretien d' une religieuse. Leur sort peut faire pitié, si celui de tant de couvents d' hommes trop riches peut faire envie. Il est bien évident que leur trop grand nombre dépeuplerait un état. Les juifs pour cette raison n' eurent ni esseniennes ni filles thérapeutes. Il n' y eut aucun azyle consacré à la virginité en Asie ; les chinois et les japonois seuls ont des bonzesses ; mais qui sait si elles sont absolument inutiles ? Il n' y eut jamais dans l' ancienne Rome que six vestales, encor pouvaient-elles sortir de leur retraite au bout d' un certain tems pour se marier. La politique semble exiger qu' il n' y ait pour le service des autels, et pour les autres secours, que le nombre nécessaire. L' Angleterre, l' écosse et l' Irlande n' en ont pas vingt-mille. La Hollande, qui contient deux millions d' habitans, n' a pas mille ecclésiastiques : encor ces hommes consacrés à l' église, étant presque tous mariés, fournissent des sujets à la patrie, et des sujets élevés avec sagesse. On comptait en France vers l' an 1700 plus de deux-cent-cinquante-mille ecclésiastiques, tant

séculiers que réguliers, et c' est beaucoup plus que le nombre ordinaire de ses soldats. Le clergé

p171

de l' état du pape composait environ trente-deux-mille hommes, et le nombre des religieux et des filles cloitrées allait à huit-mille. C' est de tous les états catholiques celui où le nombre des clerks séculiers excède le plus celui des religieux : mais avoir quarante mille ecclésiastiques, et ne pouvoir entretenir dix-mille soldats, c' est le sûr moyen d' être toujours faible.

La France a plus de couvents que toute l' Italie ensemble. Le nombre des hommes et des femmes que renferment les cloîtres, montait en ce royaume à plus de quatre-vingt-dix-mille au commencement du siècle courant ; l' Espagne n' en a environ que cinquante-mille, si on s' en raporte au dénombrement fait en 1623 par *Gonzales D' Avilla* ; mais ce pays n' est pas à beaucoup près la moitié aussi peuplé que la France ; et après l' émigration des maures et des juifs, après la transplantation de tant de familles espagnoles en Amérique, il faut convenir que les cloîtres en Espagne tiennent lieu d' une mortalité qui détruit insensiblement la nation.

Il y a dans le Portugal un peu plus de dix-mille religieux de l' un et de l' autre sexe. C' est un pays à peu près de l' étendue de celui du pape, et cependant les cloîtres y sont plus peuplés.

Il n' est point de royaume où l' on n' ait souvent proposé de rendre à l' état une partie des citoyens que les monastères lui enlèvent. Mais ceux qui gouvernent sont rarement touchés d' une utilité éloignée, toute sensible qu' elle est ; surtout quand cet avantage futur est balancé par les difficultés présentes.

p172

Les ordres religieux s' opposent tous à cette réforme. Chaque supérieur qui se voit à la tête d' un petit état, voudrait accroître la multitude de ses sujets ; et souvent un moine, que le repentir dessèche dans son cloître, est encor attaché à l' idée du bien de son ordre, qu' il préfère au bien réel de la patrie.

## CHAPITRE 118

De l' inquisition.

Si une milice de cinq-cent-mille religieux, combattant par la parole sous l' étendart de Rome, ne put empêcher la moitié de l' Europe de se soustraire au joug de cette cour, l' inquisition n' a réellement servi qu' à faire perdre au pape encor quelques provinces, comme les sept provinces-unies, et à bruler ailleurs inutilement des malheureux.

On se souvient que dans les guerres contre les albigeois, le pape *Innocent lii* établit vers l' an 1200 ce tribunal, qui juge les pensées des hommes, et qu' au mépris des évêques, arbitres naturels dans les procès de doctrine, il fut confié à des dominicains et à des cordeliers.

Ces premiers inquisiteurs avaient le droit de citer tout hérétique, de l' excommunier, d' accorder des indulgences à tout prince qui exterminerait

p173

les condamnés, de réconcilier à l' église, de taxer les pénitens, et de recevoir d' eux en argent une caution de leur repentir.

La bizarrerie des événemens, qui met tant de contradictions dans la politique humaine, fit que le plus violent ennemi des papes fût le protecteur le plus sévère de ce tribunal.

L' empereur *Frédéric li* accusé par le pape, tantôt d' être mahométan, tantôt d' être athée, crut se laver du reproche en prenant sous sa protection les inquisiteurs ; il donna même quatre édits à Pavie en 1244 par lesquels il ordonnait aux juges séculiers de livrer aux flammes ceux que les inquisiteurs condamneraient comme hérétiques obstinés, et de laisser dans une prison perpétuelle ceux que l' inquisition déclarerait repentans.

*Frédéric li* malgré cette politique n' en fut pas moins persécuté ; et les papes se servirent depuis contre les droits de l' empire des armes qu' il leur avait données.

En 1255 le pape *Alexandre lii* établit l' inquisition en France sous le roi *St Louis* .

Le gardien des cordeliers de Paris, et le provincial des dominicains, étaient les grands inquisiteurs.

Ils devaient, par la bulle d' *Alexandre* , consulter les évêques, mais ils n' en dépendaient pas.

Cette étrange juridiction donnée à des hommes qui font voeu de renoncer au monde, indigna le clergé et les laïcs. Un cordelier inquisiteur assista au jugement des templiers ; mais bientôt le soulèvement de tous les esprits ne laissa à ces moines qu' un titre inutile.

p174

En Italie les papes avaient plus de crédit, parce que tout désobéis qu' ils étaient dans Rome, tout éloignés qu' ils en furent longtems, ils étaient toujours à la tête de la faction *guelphe* , contre celle des *gibelins* . Ils se servirent de cette inquisition contre les partisans de l' empire. Car en 1302 le pape *Jean Xxii* fit procéder par des moines inquisiteurs contre *Matthieu Visconti* seigneur de Milan, dont le crime était d' être attaché à l' empereur *Louis De Bavière* . Le dévouement du vassal à son suzerain, fut déclaré hérésie ; la maison d' *est* , celle de *Malatesta* , furent traitées de même, pour la même cause ; et si le supplice ne suivit pas la sentence, c' est qu' il était alors plus aisé aux papes d' avoir des inquisiteurs que des armées. Plus ce tribunal s' établit, et plus les évêques qui se voyaient enlever un droit qui semblait leur appartenir, le reclamèrent vivement. Les papes les associèrent aux moines inquisiteurs, qui exerçaient pleinement leur autorité dans presque tous les états d' Italie, et dont les évêques ne furent que les assesseurs. Sur la fin du treizième siècle en 1289 Venise avait déjà reçu l' inquisition ; mais si ailleurs elle était toute dépendante du pape, elle fut dans l' état vénitien soumise au sénat. La plus sage précaution qu' il prit, fut que les amendes et les confiscations n' apartinssent pas aux inquisiteurs. On croyait modérer leur zèle en leur ôtant la tentation de s' enrichir par leurs jugements ; mais comme l' envie de faire valoir les droits de son ministère, est chez les hommes

p175

une passion aussi forte que l' avarice, les entreprises des inquisiteurs obligèrent le sénat longtems après, au seizième siècle, d' ordonner que l' inquisition ne pourrait jamais faire de procédure

sans l' assistance de trois sénateurs. Par ce règlement, et par plusieurs autres aussi politiques, l' autorité de ce tribunal fut anéantie à Venise à force d' être éludée.

Un royaume où il semblait que l' inquisition dût s' établir avec le plus de facilité et de pouvoir, est précisément celui où elle n' a jamais eu d' entrée ; c' est le royaume de Naples. Les souverains de cet état, et ceux de Sicile, se croyaient en droit, par les concessions des papes, d' y jouir de la juridiction ecclésiastique : le pontife romain, et le roi se disputant toujours à qui nommerait les inquisiteurs, on n' en nomma point ; et les peuples profitèrent pour la première fois des querelles de leurs maîtres : il y eut pourtant dans Naples et Sicile moins d' hérétiques qu' ailleurs. Cette paix de l' église dans ces royaumes prouva bien que l' inquisition était moins un rempart de la foi qu' un fléau inventé pour troubler les hommes.

Elle fut enfin autorisée en Sicile, après l' avoir été en Espagne par *Ferdinand* et *Isabelle* en 1478 ; mais elle fut en Sicile, plus encor qu' en Castille, un privilège de la couronne, et non un tribunal romain ; car en Sicile c' est le roi qui est pape.

Il y avait déjà longtems qu' elle était reçue dans l' Arragon : elle y languissait ainsi qu' en

p176

France, sans fonctions, sans ordre, et presque oubliée.

Mais ce ne fut qu' après la conquête de Grenade qu' elle déploya dans toute l' Espagne cette force et cette rigueur que jamais n' avaient eues les tribunaux ordinaires. Il faut que le génie des espagnols eût alors quelque chose de plus austère et de plus impitoyable que celui des autres nations. On le voit par les cruautés réfléchies dont ils inondèrent bientôt après le nouveau monde. On le voit surtout ici par l' excès d' atrocité qu' ils mirent dans l' exercice d' une juridiction, où les italiens ses inventeurs mettaient beaucoup plus de douceur. Les papes avaient érigé ces tribunaux par politique, et les inquisiteurs espagnols y ajoutèrent la barbarie. Lorsque *Mahomet li* eut subjugué Constantinople et la Grèce, lui et ses successeurs laissèrent les vaincus vivre en paix dans leur religion : et les arabes maîtres de l' Espagne n' avaient jamais forcé les chrétiens regnicoles à

recevoir le mahométisme. Mais après la prise de Grenade, le cardinal *Ximenes* voulut que tous les maures fussent chrétiens ; soit qu' il y fût porté par zèle, soit qu' il écoutât l' ambition de compter un nouveau peuple soumis à sa primatie. C' était une entreprise directement contraire au traité par lequel les maures s' étaient soumis, et il fallait du tems pour la faire réussir. Mais *Ximenes* voulut convertir les maures aussi vite qu' on avait pris Grenade. On les prêcha, on les persécuta : ils se soulevèrent ; on les soumit, et on les força de recevoir le batême.

p177

*Ximenes* fit donner à cinquante-mille d' entre eux ce signe d' une religion à laquelle ils ne croyaient pas. Les juifs compris dans le traité fait avec les rois de Grenade, n' éprouvèrent pas plus d' indulgence que les maures. Il y en avait beaucoup en Espagne. Ils étaient ce qu' ils sont partout ailleurs, les courtiers du commerce. Cette profession, loin d' être turbulente, ne peut subsister que par un esprit pacifique. Il y a plus de vingt-huit-mille juifs autorisés par le pape en Italie : il y a près de deux-cent-quatre-vingt synagogues en Pologne. La seule ville d' Amsterdam possède environ quinze-mille hebreux, quoiqu' elle puisse assurément faire sans eux le commerce. Les juifs ne paraissaient pas plus dangereux en Espagne, et les taxes qu' on pouvait leur imposer, étaient des ressources assurées pour le gouvernement. Il est donc bien difficile de pouvoir attribuer à une sage politique la persécution qu' ils essayèrent. L' inquisition procéda contre eux, et contre les musulmans. Nous avons déjà observé combien de familles mahométanes et juives aimèrent mieux quitter l' Espagne, que de soutenir la rigueur de ce tribunal, et combien *Ferdinand* et *Isabelle* perdirent de sujets. C' étaient certainement ceux de leur secte les moins à craindre, puisqu' ils préféraient la fuite à la révolte. Ce qui restait, feignit d' être chrétien. Mais le grand inquisiteur *Torquemada* fit regarder à la reine *Isabelle* tous ces chrétiens déguisés, comme des hommes dont il fallait

p178

confisquer les biens, et proscrire la vie.  
Ce *Torquemada*, dominicain, devenu cardinal, donna au tribunal de l' inquisition espagnole, cette forme juridique opposée à toutes les loix humaines, laquelle s' est toujours conservée. Il fit en quatorze ans le procès à près de quatre-vingt-mille hommes, et en fit bruler six-mille avec l' appareil et la pompe des plus augustes fêtes. Tout ce qu' on nous raconte des peuples qui ont sacrifié des hommes à la divinité, n' approche pas de ces exécutions accompagnées de cérémonies religieuses. Les espagnols n' en conçurent pas d' abord assez d' horreur, parce que c' étaient leurs anciens ennemis, et des juifs qu' on immolait. Mais bientôt eux-mêmes devinrent victimes. Car lorsque les dogmes de *Luther* éclatèrent, le peu de citoyens qui fut soupçonné de les admettre, fut immolé. La forme des procédures devint un moyen infaillible de perdre qui on voulait. On ne confronte point les accusés aux délateurs, et il n' y a point de délateur qui ne soit écouté. Un criminel public et flétri par la justice, un enfant, une courtisane, sont des accusateurs graves : le fils même peut déposer contre son père, la femme contre son époux. Enfin l' accusé est obligé d' être lui-même son propre délateur, de deviner et d' avouer le délit qu' on lui suppose, et que souvent il ignore. Cette procédure inouïe jusqu' alors fit trembler l' Espagne. La défiance s' empara de tous les esprits ; il n' y eut plus d' amis, plus de société. Le frère craignit son frère, le père son fils. C' est de là que le silence

p179

est devenu le caractère d' une nation née avec toute la vivacité que donne un climat chaud et fertile. Les plus adroits s' empressèrent d' être les archers de l' inquisition sous le nom de ses familiers, aimant mieux être satellites qu' exposés au suplice. Il faut encor attribuer à ce tribunal cette profonde ignorance de la saine philosophie où l' Espagne demeure plongée, tandis que l' Allemagne, l' Angleterre, la France, l' Italie même, ont découvert tant de vérités, et ont élargi la sphère de nos connaissances. Jamais la nature humaine n' est si avilie que quand l' ignorance est armée du pouvoir. Mais ces tristes effets de l' inquisition sont peu

de chose en comparaison de ces sacrifices publics qu' on nomme *auto da fé* , actes de foi, et des horreurs qui les précèdent.

C' est un prêtre en surplis, c' est un moine voué à l' humilité et à la douceur, qui fait dans de vastes cachots apliquer des hommes aux tortures les plus cruelles. C' est ensuite un théâtre dressé dans une place publique, où l' on conduit au bucher tous les condamnés, à la suite d' une procession de moines et de confréries. On chante, on dit la messe, et on tuë des hommes. Un asiatique qui arriverait à Madrid le jour d' une telle exécution, ne saurait si c' est une réjouissance, une fête religieuse, un sacrifice, ou une boucherie ; et c' est tout cela ensemble. Les rois, dont ailleurs la seule personne suffit pour donner grace à un criminel, assistent nuë tête à ce spectacle, sur un siège moins élevé que celui de

p180

l' inquisiteur, et voyent expirer leurs sujets dans les flammes. On reprochait à *Montezuma* d' immoler des captifs à ses dieux ; qu' aurait-il dit s' il avait vu un *auto da fé* ?

Ces exécutions sont aujourd'hui plus rares qu' autrefois. Mais la raison qui perce avec tant de peine, quand le fanatisme est établi, n' a pû les abolir encore.

L' inquisition ne fut introduite dans le Portugal que vers l' an 1557 quand ce pays n' était point soumis aux espagnols. Elle essuya d' abord toutes les contradictions que son seul nom devait produire : mais enfin elle s' établit ; et sa jurisprudence fut la même à Lisbonne qu' à Madrid. Le grand inquisiteur est nommé par le roi et confirmé par le pape. Les tribunaux particuliers de cet office qu' on nomme *saint* , sont soumis en Espagne et en Portugal au tribunal de la capitale. L' inquisition eut dans ces deux états la même sévérité et la même attention à signaler son pouvoir.

En Espagne après la mort de *Charles-Quint* , elle osa faire le procès au confesseur de cet empereur, *Constantin Ponce*, qui mourut dans un cachot, et dont l' effigie fut brulée après sa mort dans un *auto da fé* .

En Portugal *Jean De Bragance* , ayant arraché son pays à la domination espagnole, voulut aussi le délivrer de l' inquisition : mais il ne put réussir qu' à priver les inquisiteurs des confiscations. Ils le déclarèrent excommunié après sa mort. Il

fallut que la reine sa veuve les engageât à donner au cadavre une absolution aussi ridicule

p181

que honteuse. Par cette absolution on le déclarait coupable.

Quand les espagnols s'établirent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux. Les portugais l'introduisirent aux Indes occidentales, immédiatement après qu'elle fut autorisée à Lisbonne.

On connaît l'inquisition de Goa. Si cette juridiction opprime ailleurs le droit naturel, elle est dans Goa contraire à la politique. Les portugais ne sont dans l'Inde que pour y négocier. Le commerce et l'inquisition paraissent incompatibles. Si elle était reçue dans Londres et dans Amsterdam, ces villes ne seraient ni si peuplées ni si opulentes. En effet quand *Philippe II* la voulut introduire dans les provinces de Flandres, l'interruption du commerce fut une des principales causes de la révolution. La France et l'Allemagne ont été heureusement préservées de ce fléau. Elles ont essuyé des guerres horribles de religion ; mais enfin les guerres finissent, et l'inquisition une fois établie est éternelle.

Il n'est pas étonnant qu'on ait imputé à un tribunal si détesté des excès d'horreur et d'insolence qu'il n'a pas commis. On trouve dans beaucoup de livres, que ce *Constantin Ponce* confesseur de *Charles-Quint*, condamné par l'inquisition, avait été accusé au saint office d'avoir dicté le testament de l'empereur, dans lequel il n'y avait pas assez de legs pieux, et que le confesseur et le testament furent condamnés l'un et l'autre à être brûlés ; qu'enfin tout ce

p182

que put *Philippe II* fut d'obtenir que la sentence ne s'exécutât pas sur le testament de l'empereur son père. Tout cela est manifestement faux. *Constantin Ponce* n'était plus depuis longtemps confesseur de *Charles-Quint* quand il fut emprisonné ; et le testament de ce prince fut respecté par *Philippe II* qui était trop habile et trop puissant pour souffrir qu'on déshonorât le

commencement de son règne et la gloire de son père.

On lit encor dans beaucoup d' ouvrages écrits contre l' inquisition, que le roi d' Espagne *Philippe Iii* assistant à un *auto da fé* , et voyant bruler plusieurs hommes, juifs, mahométans, hérétiques ou soupçonnés de l' être, s' écria ; *voilà des hommes bien malheureux de mourir parce qu' ils n' ont pû changer d' opinion* . Il est très-vraisemblable qu' un roi ait pensé ainsi, et que ces paroles lui ayent échapé. Il est seulement bien cruel qu' il ne sauvât pas ceux qu' il plaignait. Mais on ajoute que le grand inquisiteur ayant recueilli ces paroles, en fit un crime au roi même ; qu' il eut l' impudence atroce d' en demander une réparation ; que le roi eut la bassesse d' en faire une, et que cette réparation à l' honneur du st office consista à se faire tirer du sang, que le grand inquisiteur fit bruler par la main du bourreau. *Philippe Iii* fut un prince borné, mais non d' une imbécillité si humiliante. Une telle aventure n' est croyable d' aucun prince ; elle n' est rapportée que dans des livres sans aveu, dans le tableau des papes, et dans ces faux mémoires imprimés en Hollande sous tant de faux noms.

p183

Il faut être d' ailleurs bien mal adroit pour calomnier l' inquisition, et pour chercher dans le mensonge de quoi la rendre odieuse.

Ce tribunal inventé pour extirper les hérésies, est précisément ce qui éloigne le plus les protestans de l' église romaine. Il est pour eux un objet d' horreur ; ils aimeraient mieux mourir que s' y soumettre ; et les chemises ensouffrées du st office, sont l' étendart contre lequel ils sont à jamais réunis.

Ayant ainsi parcouru tout ce qui est attaché à la religion, et réservant aux tems suivans les malheurs dont elle fut en France et en Allemagne la cause ou le prétexte, je viens au prodige des découvertes qui firent en ce tems la gloire et la richesse du Portugal et de l' Espagne, qui embrassèrent l' univers entier, et qui rendirent *Philippe Ii* le plus puissant monarque de l' Europe.

CHAPITRE 119

Des découvertes

des portugais.

Jusqu' ici nous n' avons guères vû que des hommes dont l' ambition se disputait, ou troublait la terre connuë. Une ambition qui semblait plus utile au monde, mais qui ensuite ne

p184

fut pas moins funeste, excita enfin l' industrie humaine à chercher de nouvelles terres et de nouvelles mers.

On sait que la direction de l' aimant vers le nord, si longtems inconnue aux peuples les plus savants, fut trouvée dans le tems de l' ignorance, vers la fin du treizième siècle. *Flavio Goia*, citoyen d' Amalsi au royaume de Naples, inventa bientôt après la boussole ; il marqua l' aiguille aimantée d' une fleur de lis, parce que cet ornement entrait dans les armoiries des rois de Naples, qui étaient de la maison de France. Cette invention resta longtems sans usage ; et les vers que *Fauchet* rapporte pour prouver qu' on s' en servait avant l' an 1300 sont probablement du quatorzième siècle.

On avait déjà retrouvé les isles Canaries sans le secours de la boussole, vers le commencement du quatorzième siècle. Ces isles qui du tems de *Ptolomé*e et de *Plin*e étaient nommées *les isles fortunées* , furent fréquentées des romains, maîtres de l' Afrique tingitane dont elles ne sont pas éloignées. Mais la décadence de l' empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d' occident, qui devinrent toutes étrangères l' une à l' autre, ces isles furent perdues pour nous. Vers l' an 1300 des biscayens les retrouvèrent.

Le prince d' Espagne *Louis De La Cerda* , fils de celui qui perdit le trône, ne pouvant être roi d' Espagne, demanda l' an 1306 au pape *Clément V* le titre de roi des isles fortunées ; et comme les papes voulaient donner alors les royaumes réels et imaginaires, *Clément Vi* le

p185

couronna roi de ces isles dans Avignon. *La Cerda* aima mieux rester dans la France son azile, que d' aller dans les isles fortunées. Le premier usage bien avéré de la boussole

fut fait par des anglais sous le règne du roi *édouard Iii* . Le peu de science qui s' était conservé chez les hommes, était renfermé dans les cloîtres. Un moine d' Oxfort nommé *Linna* , habile astronome pour son tems, pénétra jusqu' à l' Islande, et dressa des cartes des mers septentrionales, dont on se servit depuis sous le règne de *Henri Vi* .

Mais ce ne fut qu' au commencement du quinzième siècle que se firent les grandes et utiles découvertes. Le prince *Henri* de Portugal fils du roi *Jean I* qui les commença, rendit son nom plus glorieux que celui de tous ses contemporains. Il était philosophe, et il mit sa philosophie à faire du bien au monde.

à cinq degrés en deça de notre tropique, est un promontoire qui s' avance dans la mer Atlantique, et qui avait été jusques-là le terme des navigations connues : on l' apellait le *cap Non* . Ce monosyllabe marquait qu' on ne pouvait le passer. Le prince *Henri* trouva des pilotes assez hardis pour doubler ce cap, et pour aller jusqu' à celui de Boyador, qui n' est qu' à deux degrés du tropique ; mais ce nouveau promontoire s' avançant l' espace de six-vingt milles dans l' océan, bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable et d' une mer orageuse, découragea les pilotes. Le prince, que rien ne décourageait, en envoya d' autres. Ceux-ci ne purent passer ; mais

p186

en s' en retournant par la grande mer ils retrouvèrent l' isle de Madère, que sans doute les cartaginois avaient connuë, et que l' exagération avait fait prendre pour une isle immense, laquelle par une autre exagération a passé dans l' esprit de quelques modernes pour l' Amérique même. On lui donna le nom de *Madère* , parce qu' elle était couverte de bois, et que *madera* signifie *bois* , d' où nous est venu le mot de *madrier* .

Le prince *Henri* y fit planter des vignes de Grèce, et des cannes de sucre, qu' il tira de Sicile et de Chypre, où les arabes les avaient aportées des Indes ; et ce sont ces cannes de sucre qu' on a transplantées depuis dans les isles de l' Amérique, qui en fournissent aujourdhui l' Europe. Le prince *Don Henri* conserva Madère ; mais il fut obligé de céder aux espagnols les Canaries dont il s' était emparé. Les espagnols firent valoir le droit de *Louis De La Cerda* , et la bulle de *Clément V* .

Le cap Boyador avait jetté une telle épouvante dans l' esprit de tous les pilotes, que pendant treize années aucun n' osa tenter le passage. Enfin la fermeté du prince *Henri* inspira du courage. On passa le tropique ; on alla à près de quatre cent lieues par-delà jusqu' au Cap Verd. C' est par ses soins que furent trouvées les isles du Cap Verd, et les Açores. S' il est vrai qu' on vit sur un rocher des Açores une statuë représentant un homme à cheval, tenant la main gauche sur le cou du cheval, et montrant l' occident de la main droite, on peut croire que ce monument était des anciens cartaginois.

p187

L' inscription dont on ne peut connaître les caractères, semble en être une preuve. Presque toutes les côtes d' Afrique qu' on avait découvertes, étaient sous la dépendance des empereurs de Maroc, qui du détroit de Gibraltar jusqu' au fleuve du Sénégal étendaient leur domination et leur secte à travers les déserts. Mais le pays était peu peuplé, et les habitans n' étaient guères au-dessus des brutes. Lorsqu' on eut pénétré au delà du Sénégal, on fut surpris de voir que les hommes étaient entièrement noirs au midi de ce fleuve, tandis qu' ils étaient de couleur cendrée au septentrion. Ces découvertes étaient jusqu' alors plus curieuses qu' utiles. Il fallait peupler les isles ; et le commerce des côtes occidentales d' Afrique ne produisait pas de grands avantages. On trouva enfin de l' or sur les côtes de Guinée, mais en petite quantité, sous le roi *Jean li* . C' est de-là qu' on donna depuis le nom de *Guinées* aux monnoyes que les anglais firent fraper avec l' or qu' ils trouvèrent dans le même pays.

Les portugais, qui seuls avaient la gloire de reculer pour nous les bornes de la terre, passèrent l' équateur, et découvrirent le royaume de Congo : alors on aperçut un nouveau ciel et de nouvelles étoiles.

Les européens virent pour la première fois le pôle austral et les quatres étoiles qui en sont les plus voisines. C' était une singularité bien surprenante, que le fameux *Dante* eût parlé plus de cent ans auparavant de ces quatre étoiles. *je me tournai à main droite*, dit-il dans le premier

p188

chant de son purgatoire, *et je considerai  
l' autre pôle : j' y vis quatre étoiles qui n' avaient  
jamais été connues que dans le premier âge du  
monde* . Cette prédiction semblait bien plus  
positive que celle de *Sénéque le tragique* , qui  
dit dans sa *Médée* : *qu' un jour l' océan ne séparera  
plus les nations, qu' un nouveau Tiphis découvrira  
un nouveau monde, et que Thule ne sera plus la  
borne de la terre* .

Cette idée vague de *Sénéque* n' est qu' une  
espérance probable fondée sur les progrès qu' on  
pouvait faire dans la navigation ; et la prophétie du  
*Dante* n' a réellement aucun rapport aux  
découvertes des portugais et des espagnols. Plus  
cette prophétie est claire, et moins elle est vraie.  
Ce n' est que par un hazard assez bizarre que le pôle  
austral et ces quatre étoiles se trouvent annoncées  
dans le *Dante* . Il ne parlait que dans un sens  
figuré : son poème n' est qu' une allégorie perpétuelle.  
Ce pôle chez lui est le paradis terrestre ; ces  
quatre étoiles, qui n' étaient connues que des  
premiers hommes, sont les quatre vertus cardinales,  
qui ont disparu avec les tems d' innocence. Si on  
aprofondissait ainsi la plupart des prédictions dont  
tant de livres sont pleins, on trouverait qu' on n' a  
jamais rien prédit, et que la connaissance de  
l' avenir n' appartient qu' à Dieu, et à ceux qu' il  
inspire.

On ne savait auparavant si l' aiguille aimantée  
serait dirigée vers le pôle antarctique en  
aprochant de ce pôle. La direction fut constante  
vers le nord. On poussa jusqu' à la pointe de  
l' Afrique, où le cap des tempêtes causa plus  
d' effroi que celui de Boyador ; mais il donna au

p189

roi l' espérance de trouver au-delà de ce cap un  
chemin pour embrasser par la navigation le tour  
de l' Afrique, et de trafiquer aux Indes : dès-lors  
il fut nommé le cap de Bonne Espérance ; nom  
qui ne fut point trompeur. Bientôt le roi  
*émanuel* , héritier des nobles desseins de ses  
pères, envoya malgré les remontrances de tout le  
Portugal une petite flotte de quatre vaisseaux, sous  
la conduite de *Vasco De Gama* , dont le nom est  
devenu immortel par cette expédition.  
*Gama* doubla la pointe de l' Afrique, et  
remontant par ces mers inconnues vers l' équateur,  
il n' avait pas encor repassé le Capricorne,  
qu' il trouva vers Sofala des peuples policés qui

parlaient arabe. De la hauteur des Canaries jusqu' à Sofala, les hommes, les animaux, les plantes, tout avait paru d' une espèce nouvelle. La surprise fut extrême de retrouver des hommes qui ressemblaient à ceux du continent connu. Le mahométisme commençait à pénétrer parmi eux ; les musulmans en allant à l' orient de l' Afrique, et les chrétiens en remontant par l' occident, se rencontraient à une extrémité de la terre.

Ayant enfin trouvé des pilotes mahométans à quatorze degrés de latitude méridionale, il aborda dans les grandes Indes au royaume de Calicut, après avoir reconnu plus de quinze-cent lieues de côtes.

Ce voyage de *Gama* fut ce qui changea le commerce de l' ancien monde. *Alexandre*, que des déclamateurs n' ont regardé que comme un destructeur, et qui cependant fonda plus de villes

p190

qu' il n' en détruisit, homme sans doute digne du nom de *grand* malgré ses vices, avait destiné sa ville d' Aléxandrie à être le centre du commerce et le lien des nations ; elle l' avait été en effet, et sous les *ptolomées* , et sous les romains, et sous les arabes. Elle était l' entrepôt de l' égypte, de l' Europe et des Indes. Venise au quinzième siècle tirait presque seule d' Aléxandrie les denrées de l' orient et du midi, et s' enrichissait aux dépens du reste de l' Europe par cette industrie, et par l' ignorance des autres chrétiens. Sans le voyage de *Vasco De Gama* , cette république devenait bientôt la puissance prépondérante de l' Europe ; mais le passage du cap de Bonne Espérance détourna la source de ses richesses.

Les princes avaient jusques-là fait la guerre pour ravir des terres ; on la fit alors pour établir des comptoirs. Dès l' an 1500 on ne put avoir du poivre à Calicut qu' en répandant du sang.

*Alphonse D' Albuquerque* et d' autres fameux capitaines portugais en petit nombre, combattirent successivement les rois de Calicut, d' Ormus, de Siam, et défirent la flote du Soudan d' égypte. Les vénitiens aussi intéressés que l' égypte à traverser les progrès du Portugal, avaient proposé à ce Soudan de couper l' isthme de Suez à leurs dépens, et de creuser un canal qui joignit le Nil à la mer Rouge. Ils eussent par cette

entreprise conservé l' empire du commerce des Indes ;  
mais les difficultés firent évanouir ce grand  
projet, tandis que *D' Albuquerque* prenait la ville

p191

de Goa au deça du Gange, Malaca dans la  
Chersonèse d' or, Aden à l' entrée de la mer Rouge  
sur les côtes de l' Arabie heureuse, et qu' enfin  
il s' emparait d' Ormus dans le golfe de Perse.  
Bientôt les portugais s' établirent sur toutes  
les côtes de l' isle de Ceilan, qui produit la  
cannelle la plus précieuse, et les plus beaux rubis de  
l' orient. Ils eurent des comptoirs à Bengale ; ils  
trafiquèrent jusqu' à Siam, et fondèrent la ville  
de Macao sur la frontière de la Chine. L' éthiopie  
orientale, les côtes de la mer Rouge, furent  
fréquentées par leurs vaisseaux. Les isles  
Moluques, seul endroit de la terre où la nature a  
placé le géofle, furent découvertes et conquises par  
eux. Les négociations et les combats contribuèrent  
à ces nouveaux établissements : il y fallut  
faire ce commerce nouveau à main armée.  
Les portugais en moins de cinquante ans  
ayant découvert cinq-mille lieuës de côtes, furent  
les maîtres du commerce par l' océan éthiopique,  
et par la mer Atlantique. Ils eurent vers  
l' an 1540 des établissements considérables depuis  
les Moluques jusques au golfe Persique, dans  
une étendue de soixante degrés de longitude.  
Tout ce que la nature produit d' utile, de rare,  
d' agréable, fut porté par eux en Europe, à bien  
moins de frais que Venise ne pouvait le donner.  
La route du Tage au Gange devenait fréquentée.  
Siam et le Portugal étaient alliés.

## CHAPITRE 120

p192

Du Japon.

Les portugais établis en riches marchands et  
en rois sur les côtes de l' Inde, et dans la  
presqu' isle du Gange, passèrent enfin en 1538  
dans les isles du Japon.

De tous les pays de l' Inde le Japon n' est pas  
celui qui mérite le moins l' attention d' un

philosophe. Nous aurions dû connaître ce pays dès le treizième siècle par la relation du célèbre *Marc Paul*. Ce vénitien avait voyagé par terre à la Chine, et ayant servi longtems sous un des enfans de *Gengis-Kan*, il eut les premières notions de ces isles que nous nommons *Japon*, et qu' il appelle *Zipangri*. Mais ses contemporains qui adoptaient les fables les plus grossières, ne crurent point les vérités que *Marc Paul* annonçait. Son manuscrit resta longtems ignoré : il tomba enfin entre les mains de *Christophe Colomb*, et ne servit pas peu à le confirmer dans son espérance de trouver un monde nouveau qui pouvait rejoindre l' orient et l' occident. *Colomb* ne se trompa que dans l' opinion que le Japon touchait à l' hémisphère qu' il découvrit. Ce royaume borne nôtre continent, comme nous le terminons du côté opposé. Je ne sai pourquoi on a appelé les japoinois *nos antipodes en morale* ; il n' y a point de pareils antipodes parmi les

p193

peuples qui cultivent leur raison. La religion la plus autorisée au Japon admet des récompenses et des peines après la mort. Leurs principaux commandemens, qu' ils appellent *divins*, sont précisément les nôtres. Le mensonge, l' incontinence, le larcin, le meurtre sont également défendus ; c' est la loi naturelle réduite en préceptes positifs. Ils y ajoutent le précepte de la tempérance, qui défend jusqu' aux liqueurs fortes de quelque nature qu' elles soient, et ils étendent la défense du meurtre jusqu' aux animaux. *Saka*, qui leur donna cette loi, vivait environ mille ans avant notre ère vulgaire. Ils ne diffèrent donc de nous en morale que dans le précepte d' épargner les bêtes. S' ils ont beaucoup de fables, c' est en cela qu' ils ressemblent à tous les peuples, et à nous qui n' avons connu que des fables grossières avant le christianisme. Si leurs usages sont différents des nôtres, tous ceux des nations orientales le sont aussi depuis les Dardanelles jusqu' au fond de la Corée. Comme le fondement de la morale est le même chez toutes les nations, il y a aussi des usages de la vie civile, qu' on trouve établis dans toute la terre. On se visite, par exemple, au Japon le premier jour de l' année, et on se fait des présents, comme dans notre Europe. Les parents et les amis se rassemblent dans les jours de fête.

Ce qui est plus singulier, c' est que leur gouvernement a été pendant deux-mille-quatre-cent ans entièrement semblable à celui du calife des musulmans, et de Rome moderne. Les chefs de la religion ont été chez les japons les chefs

p194

de l' empire plus longtems qu' en aucune nation du monde ; la succession de leurs pontifes rois, remonte incontestablement six-cent-soixante ans avant nôtre ère. Mais les séculiers ayant peu à peu partagé le gouvernement, s' en emparèrent entièrement vers la fin du seizième siècle, sans oser pourtant détruire la race et le nom des *pontifes* dont ils ont envahi tout le pouvoir. L' empereur ecclésiastique nommé *Dairi* est une idole toujours réverée ; et le général de la couronne, qui est le véritable empereur, tient avec respect le *Dairi* dans une prison honorable. Ce que les turcs ont fait à Bagdat, ce que les empereurs allemands ont voulu faire à Rome, les taicofamas l' ont fait au Japon. La nature humaine, dont le fonds est partout le même, a établi d' autres ressemblances entre ces peuples et nous. Ils ont la superstition des sortilèges que nous avons euë si longtems. On retrouve chez eux les pélerinages, les épreuves mêmes du feu qui faisaient autrefois une partie de nôtre jurisprudence ; enfin ils placent leurs grands hommes dans le ciel, comme les grecs et les romains. Leur pontife a seul, comme celui de Rome moderne, (s' il est permis de parler ainsi) le droit de faire des apothéoses, et de consacrer des temples aux hommes qu' il en juge dignes. Les ecclésiastiques sont en tout distingués des séculiers ; il y a entre ces deux ordres un mépris réciproque. Ils ont depuis très longtems des religieux, des hermites, des instituts même, qui ne sont pas fort éloignés de nos ordres guerriers ; car il y avait une ancienne

p195

société de solitaires qui faisaient voeu de combattre pour la religion. Cependant malgré cet établissement, qui semble annoncer des guerres civiles, comme l' ordre teutonique de Prusse en a causées en Europe,

la liberté de conscience était établie dans ces pays, aussi-bien que dans tout le reste de l'orient. Le Japon était partagé en plusieurs sectes, quoique sous un roi pontife. Mais toutes les sectes se réunissaient dans les mêmes principes de morale. Ceux qui croyaient la métempsychose, et ceux qui n'y croyaient pas, s'abstenaient, et s'abstiennent encor aujourd'hui, de manger la chair des animaux qui rendent service à l'homme. Toute la nation se nourrit de ris et de légumes, de poisson et de fruits. Sobriété qui semble en eux une vertu plus qu'une superstition. La doctrine de *Confucius* a fait beaucoup de progrès dans cet empire. Comme elle se réduit toute à la simple morale, elle a charmé tous les esprits de ceux qui ne sont pas attachés aux bonzes, et c'est toujours la saine partie de la nation. On croit que le progrès de cette philosophie n'a pas peu contribué à ruiner la puissance du *Dairi*. L'empereur qui régnait en 1700 n'avait pas d'autre religion. Il semble qu'on abuse plus au Japon qu'à la Chine de cette doctrine de *Confucius*. Les philosophes japonais regardent l'homicide de soi-même comme une action vertueuse, quand elle ne blesse pas la société. Le naturel fier et violent de ces insulaires met souvent cette théorie en

p196

pratique, et rend le suicide beaucoup plus commun encor au Japon qu'en Angleterre. La liberté de conscience, comme le remarque *Kempfer*, ce véridique et savant voyageur, avait toujours été accordée dans le Japon, ainsi que dans presque tout le reste de l'Asie. Plusieurs religions étrangères s'étaient paisiblement introduites au Japon. Dieu permettait ainsi que la voie fût ouverte à l'évangile dans toutes ces vastes contrées. Personne n'ignore qu'il fit des progrès prodigieux sur la fin du seizième siècle dans la moitié de cet empire. La célèbre ambassade de trois princes chrétiens japonais au pape *Grégoire XIII* est peut-être l'hommage le plus flatteur que le st siège ait jamais reçu. Tout ce grand pays, où il faut aujourd'hui abjurer l'évangile, et où les seuls hollandais sont reçus à condition de n'y faire aucun acte de religion, a été sur le point d'être un royaume chrétien, et peut-être un royaume portugais. Nos prêtres y étaient honorés plus que parmi nous-mêmes ; aujourd'hui leur tête y est à prix,

et ce prix même est considérable ; il est environ de douze-mille livres. L' indiscretion d' un prêtre portugais, qui ne voulut pas céder le pas à un des premiers officiers du roi, fut la première cause de cette révolution. La seconde fut l' obstination de quelques jésuites, qui soutinrent trop leur droit, en ne voulant pas rendre une maison qu' un seigneur japonais leur avait donnée, et que le fils de ce seigneur redemandait. La troisième fut la crainte d' être subjugué par les chrétiens ; et c' est ce qui causa une guerre

p197

civile. Nous verrons comment le christianisme, qui commença par des missions, finit par des batailles.

Tenons-nous en à présent à ce que le Japon était alors, à cette antiquité dont ces peuples se vantent, comme les chinois, à cette suite de rois pontifes qui remonte à plus de six siècles avant notre ère. Remarquons surtout que c' est le seul peuple de l' Asie qui n' ait jamais été vaincu. On compare les japonais aux anglais, par cette fierté insulaire qui leur est commune, par le suicide qu' on croit si fréquent dans ces deux extrémités de notre hémisphère. Mais les îles du Japon n' ont jamais été subjuguées ; celles de la Grande-Bretagne l' ont été plus d' une fois. Les japonais ne paraissent pas être un mélange de différents peuples, comme les anglais et presque toutes nos nations. Ils semblent être aborigènes. Leurs loix, leur culte, leurs mœurs, leur langage ne tiennent rien de la Chine ; et la Chine de son côté semble originairement exister par elle-même, et n' avoir que fort tard reçu quelque chose des autres peuples. C' est cette grande antiquité des peuples de l' Asie qui vous frappe. Ces peuples, excepté les tartares, ne se sont jamais répandus loin de leurs limites ; et vous voyez une nation faible, resserrée, peu nombreuse, à peine comptée auparavant dans l' histoire du monde, venir en très petit nombre du port de Lisbonne découvrir tous ces pays immenses, et s' y établir avec splendeur. Jamais commerce ne fut plus avantageux aux portugais que celui du Japon. Ils en rapportaient,

p198

à ce que disent les hollandais, trois-cent tonnes d' or chaque année, et on sait que cent-mille florins font ce que les hollandais appellent une *tonne* . C' était beaucoup exagérer. Mais il paraît par le soin qu' ont ces républicains industriels et infatigables de se conserver le commerce du Japon à l' exclusion des autres nations, qu' il produisait surtout dans les commencements des avantages immenses. Ils y achetaient le meilleur thé de l' Asie, les plus belles porcelaines, de l' ambre gris, du cuivre d' une espèce supérieure au nôtre, enfin l' argent et l' or objet principal de toutes ces entreprises. Ce pays possède, comme la Chine, presque tout ce que nous avons, et presque tout ce qui nous manque. Il est aussi peuplé que la Chine à proportion : la nation est plus fière et plus guerrière. Tous ces peuples étaient autrefois bien supérieurs à nos peuples occidentaux dans tous les arts de l' esprit et de la main. Mais que nous avons regagné le tems perdu ! Les pays où le *Bramante* et *Michel Ange* ont bâti st Pierre de Rome, où *Raphaël* a peint, où *Newton* a calculé l' infini, où *Cinna* et *Athalie* ont été écrits, sont devenus les premiers pays de la terre. Les autres peuples ne sont dans les beaux arts que des barbares ou des enfans, malgré leur antiquité, et malgré tout ce que la nature a fait pour eux. Je ne vous parlerai pas ici du royaume de Siam, qui n' a été bien connu qu' au tems où *Louis Xiv* en reçut une ambassade et y envoya des missionnaires et des troupes également inutiles. Je vous épargne les peuples du Tonquin,

p199

de Laos, de la Cochinchine, chez qui on ne pénétra que rarement, et longtems après l' époque des entreprises portugaises, et où nôtre commerce ne s' est jamais bien étendu. Les potentats de l' Europe, et les négociants qui les enrichissent, n' ont eu pour objet dans toutes ces découvertes que de nouveaux trésors. Les philosophes y ont découvert un nouvel univers en morale et en physique. La route facile et ouverte de tous les ports de l' Europe jusqu' aux extrémités des Indes, mit nôtre curiosité à portée de voir par ses propres yeux tout ce qu' elle ignorait, ou qu' elle ne connaissait qu' imparfaitement par d' anciennes relations infidèles. Quels objets pour des hommes

qui réfléchissent, de voir au delà du fleuve Zayre, bordé d' une multitude innombrable de négres, les vastes côtes de la Cafrerie, où les hommes sont de couleur d' olive, et où ils se coupent un testicule à l' honneur de la divinité, tandis que les éthiopiens et tant d' autres peuples de l' Afrique se contentent d' offrir une partie de leurs prépuces ! Ensuite si vous remontez à Sofala, à Quiloa, à Montbasa, à Mélinde, vous trouvez des noirs d' une espèce différente de ceux de la Nigritie, des blancs et des bronzés, qui tous commercent ensemble. Tous ces pays sont couverts d' animaux, et de végétaux inconnus dans nos climats.

Au milieu des terres de l' Afrique est une race peu nombreuse de petits hommes blancs comme de la neige, dont le visage a la forme du visage des négres, et dont les yeux ronds ressemblent

p200

parfaitement à ceux des perdrix. Nous avons vû deux de ces animaux en France, et on en retrouve quelques-uns dans l' Asie orientale. La vaste presqu' isle de l' Inde, qui s' avance des embouchures du Nil et du Gange jusqu' au milieu des isles Maldives, est peuplée de vingt peuples différents, dont les moeurs et les religions ne se ressemblent pas. Les naturels du pays sont d' une couleur de cuivre rouge.

*Dampierre* trouva depuis dans l' isle de Timor des hommes dont la couleur est de cuivre jaune ; tant la nature se varie.

Dans la presqu' isle de l' Inde deçà le Gange habitent des multitudes de baniens descendants des anciens bracmanes, attachés à l' ancien dogme de la métempsychose, et à celui des deux principes répandu dans toutes les provinces des Indes ; ne mangeant rien de ce qui respire, aussi obstinés que les juifs à ne s' allier avec aucune nation, aussi anciens que ce peuple, et aussi occupés que lui du commerce.

C' est surtout dans ces pays que s' est conservée la coûtume immémoriale qui encourage les femmes à se bruler sur le corps de leurs maris, dans l' espérance de renaître.

Vers Surate, vers Cambaye, et sur les frontières de la Perse, étaient répandus les guébres, restes des anciens persans, qui suivent la religion de *Zoroastre* , et qui ne se mêlent pas plus avec les autres peuples que les baniens et les hébreux. On vit dans l' Inde d' anciennes familles

juives qu' on y crut établies depuis leur première dispersion. On trouva sur les côtes

p201

du Malabar des chrétiens nestoriens, qu' on appelle mal-à-propos *les chrétiens de st Thomas* ; ils ne savaient pas qu' il y eût une église de Rome : gouvernés autrefois par un patriarche de Syrie, ils reconnaissent encor ce fantôme de patriarche, qui résidait, ou plutôt qui se cachait dans Mosul, qu' on prétend être l' ancienne Ninive. Cette faible église syriaque était comme ensevelie sous ses ruines par le pouvoir mahométan, ainsi que celles d' Antioche, de Jérusalem, d' Alexandrie. Les portugais apportaient la religion catholique romaine dans ces climats : ils fondaient un archevêché dans Goa, devenue métropole en même tems que capitale. On voulut soumettre les chrétiens de Malabar au st siège ; on ne put jamais y réussir. Ce qu' on a fait si aisément chez les sauvages de l' Amérique, on l' a toujours tenté vainement dans toutes les églises séparées de la communion de Rome. Lorsque d' Ormus on alla vers l' Arabie, on rencontra des disciples de *st Jean* qui n' avaient jamais connu l' évangile : ce sont ceux qu' on nomme *les sabéens* .

Quand on a pénétré ensuite par la mer orientale de l' Inde à la Chine, au Japon, et quand on a vécu dans l' intérieur du pays, les moeurs, la religion, les usages des chinois, des japoноis, des siamois, ont été mieux connus de nous que ne l' étaient auparavant ceux de nos contrées limitrophes dans nos siècles de barbarie. C' est un objet digne de l' attention d' un philosophe, que cette différence entre les usages de

p202

l' orient et les nôtres, aussi grande qu' entre nos langages. Les peuples les plus policés de ces vastes contrées n' ont rien de nôtre police. Leurs arts ne sont point les nôtres. Nourriture, vêtements, maisons, jardins, loix, culte, bienséances, tout diffère. Y a-t-il rien de plus opposé à nos coutumes que la manière dont les banians trafiquent dans l' Indoustan. Les marchés les plus considérables se concluent sans parler,

sans écrire, tout se fait par signes. Comment tant d' usages orientaux ne différaient-ils pas des nôtres ? La nature n' est point la même dans leurs climats que dans nôtre Europe. On est nubile à sept ou huit ans dans l' Inde méridionale. Les mariages contractés à cet âge y sont communs. Ces enfans qui deviennent pères, jouissent de la mesure de raison que la nature leur accorde, dans un âge où la nôtre est à peine développée.

Tous ces peuples ne nous ressemblent que par les passions, et par la raison universelle qui contrebalance les passions, et qui imprime cette loi dans tous les coeurs, *ne fai pas ce que tu ne voudrais pas qu' on te fit* . Ce sont-là les deux caractères que la nature empreint dans tant de races d' hommes différentes, et les deux liens éternels dont elle les unit. Tout le reste est le fruit du sol de la terre, et de la coùtume. Là c' était la ville de Pégu, gardée par des crocodiles qui nagent dans des fossés pleins d' eau. Ici c' était Java, où des femmes montaient la garde au palais du roi. à Siam la possession d' un éléphant blanc fait

p203

la gloire du royaume. Point de bled au Malabar. Le pain, le vin sont ignorés dans toutes les isles. On voit dans une des philippines un arbre dont le fruit ressemble au pain le plus savoureux. Dans les isles Marianes l' usage du feu était inconnu.

Il est vrai qu' il faut lire avec un esprit de doute presque toutes les relations qui nous viennent de ces pays éloignés. On est plus occupé à nous envoyer des côtes du Malabar des marchandises que des vérités. Un cas particulier est souvent pris pour un usage général. On nous dit qu' à Cochin ce n' est point le fils du roi qui est son héritier, mais le fils de sa soeur. Un tel règlement contredit trop la nature. Il n' y a point d' homme qui veuille exclure son fils de son héritage. Et si ce roi de Cochin n' a point de soeur, à qui apartiendra le trône ? Il est vraisemblable qu' un neveu habile l' aura emporté sur un fils mal conseillé et mal secouru, et qu' un voyageur aura pris cet accident pour une loi fondamentale. Cent écrivains auront copié ce voyageur, et l' erreur se sera accréditée.

Des auteurs qui ont vécu dans l' Inde prétendent que personne ne possède de bien en propre

dans les états du grand Mogol : ce qui serait encore plus contre la nature. Les mêmes écrivains nous assurent qu' ils ont négocié avec des indiens riches de plusieurs millions. Ces deux assertions semblent un peu se contredire. Il faut toujours se souvenir que les conquérants du nord ont établi l' usage des fiefs depuis la Lombardie jusqu' à l' Inde. Un banian qui aurait voyagé en Italie du temps

p204

d' *Astolphe* et d' *Albouin* , aurait-il eu raison d' affirmer que les italiens ne possédaient rien en propre ? On ne peut trop combattre cette idée humiliante pour le genre humain, qu' il y a des pays où des millions d' hommes travaillent sans cesse pour un seul.

Nous ne devons pas moins nous défier de ceux qui nous parlent de temples consacrés à la débauche. Mettons nous à la place d' un indien qui serait témoin dans nos climats de quelques scènes scandaleuses de nos moines ; il ne devrait pas assurer que c' est là leur institut et leur règle. Ce qui attirera surtout votre attention, c' est de voir presque tous ces peuples imbus de l' opinion que leurs dieux sont venus souvent sur la terre. *Visnou* s' y métamorphosa neuf fois dans la presqu' isle du Gange ; *Sammonocodom* le dieu des siamois y prit cinq-cent-cinquante fois la forme humaine. Cette idée leur est commune avec les anciens égyptiens, les grecs, les romains. Une erreur si téméraire, si ridicule, et si universelle vient pourtant d' un sentiment raisonnable qui est au fond de tous les coeurs. On sent naturellement sa dépendance d' un être suprême ; et l' erreur se joignant toujours à la vérité a fait regarder les dieux dans presque toute la terre comme des seigneurs qui venaient quelquefois visiter et réformer leurs domaines. La religion a été chez tant de peuples comme l' astrologie : l' une et l' autre ont précédé les temps historiques ; l' un et l' autre ont été un mélange de vérité et d' imposture. Les premiers observateurs du cours véritable des astres leur attribuèrent de fausses

p205

influences. Les fondateurs des religions

étrangères, en reconnaissant la divinité, souillèrent le culte par les superstitions.

De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations.

L'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. C'est l'origine de ces pénitences effrayantes auxquelles les bonzes, les bramins, les faquirs se dévouent. Et ces tourments volontaires, qui semblent crier miséricorde pour le genre-humain, sont devenus un métier pour gagner sa vie.

Je n'entrerai point dans le détail immense de leurs coutumes ; mais il y en a une si étrange pour nos mœurs, qu'on ne peut s'empêcher d'en faire mention : c'est celle des bramins, qui portent en procession le *phallum* des égyptiens, le *priape* des romains. Nos idées de bienséance nous portent à croire, qu'une cérémonie qui nous paraît si infame, n'a été inventée que par la débauche ; mais il n'est guères croyable que la dépravation des mœurs ait jamais chez aucun peuple établi des cérémonies religieuses. Il est probable au contraire que cette coutume fut d'abord introduite dans des tems de simplicité, et qu'on ne pensa d'abord qu'à honorer la divinité dans le symbole de la vie qu'elle nous a donnée. Une telle cérémonie a dû ensuite inspirer la licence à la jeunesse, et paraître ridicule aux esprits sages, dans des tems plus raffinés, plus corrompus, et plus éclairés. Mais l'ancien usage a subsisté malgré les abus, et il n'y a guères de peuple qui n'ait conservé quelque cérémonie qu'on ne peut ni approuver, ni abolir.

p206

Parmi tant d'opinions extravagantes, et de superstitions bizarres, croirions-nous que tous ces payens des Indes reconnaissent comme nous un être infiniment parfait ? Qu'ils l'appellent *l'être des êtres, l'être souverain, invisible, incompréhensible, sans figure, créateur, et conservateur, juste et miséricordieux, qui se plaît à se communiquer aux hommes pour les conduire au bonheur éternel* ? Ces idées sont contenues dans le vedam, qui est le livre des anciens bramans. Elles sont répandues dans les écrits modernes des bramins.

Un savant danois missionnaire sur la côte de Tranquebar, cite plusieurs passages, plusieurs formules de prières, qui semblent partir de la raison la plus droite, et de la sainteté la plus

épurée. En voici une tirée d' un livre intitulé *varabadu. ô souverain de tous les êtres,... etc.* cependant malgré une doctrine si sage et si sublime, les plus basses, et les plus folles superstitions prévalent. Cette contradiction n' est que trop dans la nature de l' homme. Les grecs et les romains avaient la même idée d' un être suprême, et ils avaient joint tant de divinités subalternes, le peuple avait honoré ces divinités par tant de superstitions, et avait étouffé la vérité par tant de fables, qu' on ne pouvait plus

p207

distinguer ce qui était digne de respect, et ce qui méritait le mépris. Vous ne perdrez point un tems précieux à rechercher toutes les sectes qui partagent l' Inde. Les erreurs se subdivisent en trop de manières. Il est d' ailleurs vraisemblable que nos voyageurs ont pris quelquefois des rites différents pour des sectes opposées ; il est aisé de s' y méprendre. Chaque collège de prêtres dans l' ancienne Grèce, et dans l' ancienne Rome, avait ses cérémonies, et ses sacrifices. On ne vénérât point *Hercule* comme *Apollon* , ni *Junon* comme *Vénus* : tous ces différents cultes appartenaient pourtant à la même religion. Nos peuples occidentaux ont fait éclater dans toutes ces découvertes une grande supériorité d' esprit et de courage sur les nations orientales. Nous nous sommes établis chez elles, et très souvent malgré leur résistance. Nous avons appris leurs langues ; nous leur avons enseigné quelques-uns de nos arts. Mais la nature leur avait donné sur nous un avantage qui balance tous les nôtres ; c' est qu' elles n' avaient nul besoin de nous, et que nous avions besoin d' elles.

p208

## CHAPITRE 121

De l' éthiopie,  
ou Abissinie.  
Avant ce tems nos nations occidentales ne connaissaient de l' éthiopie que le seul nom.

Ce fut sous le fameux *Jean li* roi de Portugal, que Don *Francisco Alvares* pénétra dans ces vastes contrées qui sont entre le tropique et la ligne équinoxiale, et où il est si difficile d'aborder par mer. On y trouva la religion chrétienne établie, non pas telle qu'elle l'est parmi nous, mais telle qu'elle était pratiquée par les premiers juifs qui l'embrassèrent avant que les deux rites fussent entièrement séparés. Ce mélange de judaïsme et de christianisme s'est toujours maintenu jusqu'à nos jours en éthiopie. La circoncision et le batême y sont également pratiqués, le sabbat et le dimanche également observés : le mariage est permis aux prêtres, le divorce à tout le monde, et la polygamie y est en usage ainsi que chez tous les juifs de l'orient. Don *Francisco Alvares* fut le premier qui apérit la position des sources du Nil, et la cause des

p209

inondations régulières de ce fleuve, deux choses inconnues à toute l'antiquité, et même aux égyptiens.

La relation de cet *Alvarès* fut très-longtems au nombre des vérités peu connues ; et depuis lui jusqu'à nos jours on a vû trop d'auteurs, échos des erreurs accréditées de l'antiquité, répéter qu'il n'est pas donné aux hommes de connaître les sources du Nil. On donna alors le nom de *prêtre Jean* au négus ou roi d'éthiopie, sans autre raison de l'appeler ainsi, que parce qu'il se disait issu de la race de *Salomon* par la reine de Saba, et parce que depuis les croisades on assurait qu'on devait trouver dans le monde un roi chrétien nommé le *prêtre Jean*. Le négus n'était pourtant ni chrétien ni prêtre. Tout le fruit des voyages en éthiopie se réduisit à obtenir une ambassade du roi de ce pays au pape *Clément VII*. Le pays était pauvre, avec des mines d'argent très-abondantes. Les habitans moins industrieux que les américains, ne savaient ni mettre en oeuvre ces trésors, ni tirer parti des trésors véritables que la terre fournit pour les besoins réels des hommes. En effet on voit une lettre d'un *David* négus d'éthiopie, qui demande au gouverneur portugais dans les Indes, des ouvriers de toute espèce : c'était bien là être véritablement pauvre. Les trois quarts de l'Afrique, de l'Amérique, et l'Asie septentrionale, étaient dans la même

indigence. Nous pensons, dans l' opulente oisiveté de nos villes, que tout l' univers nous ressemble ; et nous ne songeons pas que les hommes ont vécu

p210

longtems comme le reste des animaux, ayant souvent à peine le couvert et la pâture, au milieu même des mines d' or et de diamant. Ce royaume d' éthiopie tant vanté, était si faible, qu' un petit roi mahométan, qui possédait un canton voisin, le conquit presque tout entier au commencement du seizième siècle. Nous avons la fameuse lettre de *Jean Bermudes* au roi de Portugal *Don Sébastien* , par laquelle nous pouvons nous convaincre que les éthiopiens ne sont pas ce peuple indomtable dont parle *Hérodote* , ou qu' ils ont bien dégénéré. Ce patriarche latin envoyé avec quelques soldats portugais, protégeait le jeune negus de l' Abissinie contre ce roi maure qui avait envahi ses états. Et malheureusement quand le grand negus fut rétabli, le patriarche voulut toujours le protéger. Il était son parrain, et se croyait son maître en qualité de père et de patriarche. Il lui ordonna de rendre obéissance au pape, et lui dénonça qu' il l' excommunierait en cas de refus. *Alphonse D' Albuquerque* n' agissait pas avec plus de hauteur avec les petits princes de la presqu' isle du Gange. Mais enfin le filleul rétabli sur son trône d' or, respecta peu son parrain, le chassa de ses états, et ne reconnut point le pape. Ce *Bermudes* prétend que sur les frontières du pays de Damut, entre l' Abissinie et les pays voisins de la source du Nil, il y a une petite contrée où les deux tiers de la terre sont d' or. C' est-là ce que les portugais cherchaient, et ce qu' ils n' ont point trouvé. C' est-là le principe de tous ces voyages : les patriarches n' ont été que le

p211

prétexte. Il est à croire que le sein de l' Afrique renferme beaucoup de ce métal, qui a mis en mouvement l' univers ; le sable d' or qui roule dans ses rivières indique la mine dans les montagnes. Mais jusqu' à présent cette mine a été inaccessible aux recherches de la cupidité : et à force de faire des efforts en Amérique et en

Asie, on s' est moins trouvé en état de faire des tentatives dans le milieu de l' Afrique.

## CHAPITRE 122

De Colombo,  
et de l' Amerique.

C' est à ces découvertes des portugais dans l' ancien monde que nous devons le nouveau ; si pourtant c' est une obligation que cette conquête de l' Amérique, si funeste pour ses habitans, et quelquefois pour les conquérans mêmes.

C' est ici le plus grand événement sans doute de notre globe, dont une moitié avait toujours été ignorée de l' autre. Tout ce qui a paru grand jusqu' ici, semble disparaître devant cette espèce de création nouvelle. Nous prononçons encor avec une admiration respectueuse les noms des Argonautes, qui firent cent fois moins que les matelots de *Gama* et d' *Albuquerque* . Que

p212

d' autels on eût érigé dans l' antiquité à un grec qu' eût découvert l' Amérique ! *Christophe* et *Barthelemi Colombo* ne furent pas traités ainsi. *Colombo* frappé des entreprises des portugais, conçut qu' on pouvait faire quelque chose de plus grand ; et par la seule inspection d' une carte de notre univers, jugea qu' il devait y en avoir un autre, et qu' on le trouverait en voguant toujours vers l' occident. Son courage fut égal à la force de son esprit, et d' autant plus grand qu' il eut à combattre les préjugés de tous ses contemporains, et à soutenir les refus de tous les princes. Gènes sa patrie, qui le traita de visionnaire, perdit la seule occasion de s' agrandir qui pouvait s' offrir pour elle. *Henri Vii* roi d' Angleterre, plus avide d' argent que capable d' en hasarder dans une si noble entreprise, n' écouta pas le frère de *Colombo* : lui-même fut refusé en Portugal par *Jean li* dont les vues étaient entièrement tournées du côté de l' Afrique. Il ne pouvait s' adresser à la France, où la marine était toujours négligée, et les affaires autant que jamais en confusion, sous la minorité de *Charles Viii* . L' empereur *Maximilien* n' avait ni ports pour une flotte, ni argent pour l' équiper, ni grandeur de courage pour

un tel projet. Venise eût pû s' en charger ; mais soit que l' aversion des génois pour les vénitiens ne permit pas à *Colombo* de s' adresser à la rivale de sa patrie, soit que Venise ne conçût de grandeur que dans son commerce d' Aléxandrie et du Levant, *Colombo* n' espéra qu' en la cour d' Espagne.

p213

*Ferdinand* roi d' Arragon, et *Isabelle* reine de Castille, réunissaient par leur mariage toute l' Espagne, si vous en exceptez le royaume de Grenade, que les mahométans conservaient encor, mais que *Ferdinand* leur enleva bientôt après. L' union d' *Isabelle* et de *Ferdinand* prépara la grandeur de l' Espagne : *Colombo* la commença ; mais ce ne fut qu' après huit ans de sollicitations que la cour d' *Isabelle* consentit au bien que le citoyen de Gènes voulait lui faire. Ce qui fait échouer les plus grands projets, c' est presque toujours le défaut d' argent. La cour d' Espagne était pauvre. Il fallut que le prieur *Pérez* , et deux négociants nommés *Pinzono* , avançassent dix-sept-mille ducats pour les frais de l' armement. *Colombo* eut de la cour une patente, et partit enfin du port de Palos en Andalousie avec trois petits vaisseaux, et un vain titre d' amiral. Des isles Canaries où il mouilla, il ne mit que trente-trois jours pour découvrir la première isle de l' Amérique ; et pendant ce court trajet il eut à soutenir plus de murmures de son équipage, qu' il n' avait essuyé de refus des princes de l' Europe. Cette isle située environ à mille lieues des Canaries, fut nommée *San Salvador* . Aussi-tôt après il découvrit les autres isles Lucayes, et Cuba, et Hispaniola nommée aujourd'hui *St Domingue* . *Ferdinand* et *Isabelle* furent dans une singulière surprise de le voir revenir au bout de neuf mois avec des américains d' Hispaniola, des raretés du pays, et surtout de l' or qu' il leur présenta. Le roi et la reine le firent asseoir et couvrir comme un grand d' Espagne,

p214

le nommèrent grand amiral et viceroi du nouveau monde. Il était regardé partout comme un homme unique envoyé du ciel. C' était alors à

qui s'intéresserait dans ses entreprises, à qui s'embarquerait sous ses ordres. Il repart avec une flotte de dix-sept vaisseaux. Il trouve encor de nouvelles isles, comme les Caraïbes et la Jamaïque. Le doute s'était changé en admiration pour lui à son premier voyage ; mais l'admiration se tourna en envie au second.

Il était amiral, viceroi, et pouvait ajouter à ces titres celui de bienfaiteur de *Ferdinand* et d'*Isabelle*. Cependant des juges envoyés sur ses vaisseaux mêmes pour veiller sur sa conduite, le ramenèrent en Espagne. Le peuple qui entendit que *Colomb* arrivait, courut au-devant de lui, comme du génie tutelaire de l'Espagne. On tira *Colomb* du vaisseau ; il parut, mais avec les fers aux pieds et aux mains.

Ce traitement lui avait été fait par l'ordre de *Fonseca* évêque de Burgos, intendant des armemens. L'ingratitude était aussi grande que les services. *Isabelle* en fut honteuse : elle répara cet affront autant qu'elle le put ; mais on retint *Colomb* quatre années, soit qu'on craignit qu'il ne prit pour lui ce qu'il avait découvert, soit qu'on voulût seulement avoir le tems de s'informer de sa conduite. Enfin on le renvoya encor dans son nouveau monde. Ce fut à ce troisième voyage qu'il aperçut le continent à dix degrés de l'équateur, et qu'il vit la côte où l'on a bâti Cartagène. Lorsque *Colombo* avait promis un nouvel hémisphère, on lui avait soutenu que cet hémisphère

p215

ne pouvait exister ; et quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avait été connu depuis longtems. Je ne parle pas ici d'un *Martin Behem* de Nuremberg, qui, dit-on, alla de Nuremberg au détroit de Magellan en 1460 avec une patente d'une duchesse de Bourgogne, qui ne régnant pas alors ne pouvait donner de patentes. Je ne parle pas des prétendues cartes qu'on montre de ce *Martin Behem*, et des contradictions qui décréditent cette fable. Mais enfin ce *Martin Behem* n'avait pas peuplé l'Amérique. On en faisait honneur aux cartaginois, et on citait un livre d'*Aristote* qu'il n'a pas composé. Quelques-uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles caraïbes, et des mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture. D'autres ont sçu que les enfans de *Noé* s'étant établis en Sibérie, passèrent de là en Canada sur la glace, et qu'ensuite leurs enfans nés au Canada allèrent

peupler le Pérou. Les chinois et les japoinois, selon d' autres, envoyèrent des colonies en Amérique, et y firent passer des lions pour leur divertissement, quoique ni le Japon ni la Chine n' ayent de lions. C' est ainsi que souvent les savants ont raisonné sur ce que les hommes de génie ont inventé. On demande qui a mis des hommes en Amérique ? Ne pourrait-on pas répondre que c' est celui qui y fait croitre des arbres et de l' herbe ? La réponse de *Colomb* à ses envieux, est célèbre. Ils disaient que rien n' était plus facile que ses découvertes. Il leur proposa de faire tenir un oeuf debout ; et aucun n' ayant pû le faire, il cassa le bout de l' oeuf, et le fit tenir. Cela était

p216

bien aisé, dirent les assistans ; que ne vous en avisiez-vous donc ? Répondit *Colomb* . Ce conte est raporté du *Brunelleschi* , qui réforma l' architecture à Florence longtems avant que *Colomb* existat. La plupart des bons mots sont des redites.

La cendre de *Colomb* ne s' intéresse pas à la gloire qu' il eut pendant sa vie d' avoir doublé pour nous les oeuvres de la création. Mais les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu' ils se flattent de l' espérance vaine qu' on la rendra mieux aux vivants, soit qu' ils aiment naturellement la vérité. *Americo Vespucci*, que nous nommons *Améric Vespuce* , négociant florentin, jouït de la gloire de donner son nom à la nouvelle moitié du globe, dans laquelle il ne possédait pas un pouce de terre : il prétendit avoir le premier découvert le continent. Quand il serait vrai qu' il eût fait cette découverte, la gloire n' en serait pas à lui ; elle appartient incontestablement à celui qui eut le génie et le courage d' entreprendre le premier voyage. La gloire, comme dit *Newton* dans sa dispute avec *Leibnitz* , n' est dûe qu' à l' inventeur : ceux qui viennent après ne sont que des disciples. *Colomb* avait déjà fait trois voyages en qualité d' amiral et de viceroi, cinq ans avant qu' *Americ Vespuce* en eût fait un en qualité de géographe, sous le commandement de l' amiral *Ojeda* : mais ayant écrit à ses amis de Florence qu' il avait découvert le nouveau monde, on le crut sur sa parole ; et les citoyens de Florence ordonnèrent que tous les ans aux fêtes de la toussaints on fit pendant trois jours devant

sa maison une illumination solennelle. Cet homme ne méritait certainement aucuns honneurs, pour s' être trouvé en 1498 dans une escadre qui rangea les côtes du Bresil, lorsque *Colomb* cinq ans auparavant avait montré le chemin au reste du monde.

Il a paru depuis peu à Florence une vie de cet *Americ Vespuce* , dans laquelle il ne paraît pas qu' on ait respecté la vérité, ni qu' on ait raisonné conséquemment. On s' y plaint de plusieurs auteurs français, qui ont rendu justice à *Colomb* . Ce n' était pas aux français qu' il fallait s' en prendre, mais aux espagnols, qui les premiers ont rendu cette justice. L' auteur de la vie de *Vespuce* dit, qu' il veut *confondre la vanité de la nation française, qui a toujours combattu avec impunité la gloire et la fortune de l' Italie* . Quelle vanité y a-t-il à dire que ce fut un génois qui découvrit l' Amérique ? Quelle injure fait-on à la gloire de l' Italie, en avouant que c' est un italien né à Gènes, à qui l' on doit le nouveau monde ? Je remarque exprès ce défaut d' équité, de politesse, et de bon sens, dont il n' y a que trop d' exemples ; et je dois dire que les bons écrivains français sont en général ceux qui sont le moins tombés dans ce défaut intolérable. Une des raisons qui les font lire dans toute l' Europe, c' est qu' ils rendent justice à toutes les nations.

Les habitans des isles, et de ce continent, étaient une espèce d' hommes nouvelle : aucun n' avait de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des espagnols, que des vaisseaux et de

l' artillerie ; ils regardèrent d' abord ces nouveaux hôtes comme des monstres, ou des dieux, qui venaient du ciel ou de l' océan. Nous aprenions alors, par les voyages des portugais, le peu qu' est nôtre Europe, et quelle variété régné sur la terre. On avait vû qu' il y avait dans l' Indoustan des races d' hommes jaunes. Les noirs, distingués encor en plusieurs espèces, se trouvaient en Afrique et en Asie assez loin de l' équateur ; et quand on eut depuis percé en Amérique jusques sous la ligne, on vit que la race y est assez blanche. Les naturels du Brésil sont de couleur de bronze. Les chinois paraissent encor une espèce

entièrement différente par la conformation de leur nez et de leurs yeux. Mais ce qui est plus à remarquer, c'est que dans quelques régions que ces races soient transplantées, elles ne changent point, quand elles ne se mêlent pas aux naturels du pays. La membrane muqueuse des nègres reconnue noire, et qui est la cause de leur couleur, est une preuve manifeste qu'il y a dans chaque espèce d'hommes, comme dans les plantes, un principe qui les différencie.

La nature a subordonné à ce principe ces différents degrés de génie, et ces caractères des nations qu'on voit si rarement changer. C'est par-là que les nègres sont les esclaves des autres hommes. On les achète sur les côtes d'Afrique comme des bêtes de somme ; et les multitudes de ces noirs transplantés dans nos colonies d'Amérique, servent un très-petit nombre d'Européens. L'expérience a encore appris quelle supériorité ces Européens ont sur les Américains, qui

p219

aisément vaincus partout, n'ont jamais osé tenter une révolution, quoiqu'ils fussent plus de mille contre un.

Cette partie de l'Amérique était encore remarquable, par des animaux et des végétaux, que les trois autres parties du monde n'ont pas, et par le besoin de ce que nous avons. Les chevaux, le bled de toute espèce, le fer, étaient les principales productions qui manquaient dans le Mexique et dans le Pérou. Parmi les denrées ignorées dans l'ancien monde, la cochenille fut une des premières et des plus précieuses, qui nous furent apportées : elle fit oublier la graine d'écarlate, qui servait de tinte immémorial aux belles teintures rouges.

Au transport de la cochenille on joignit bientôt celui de l'indigo, du cacao, de la vanille, des bois qui servent à l'ornement, ou qui entrent dans la médecine ; enfin du quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, placé par la nature dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde.

Ce nouveau continent possède aussi des perles, des pierres de couleur, des diamants.

Il est certain que l'Amérique procure aujourd'hui aux moindres citoyens de l'Europe des commodités et des plaisirs. Les mines d'or et d'argent n'ont été utiles d'abord qu'aux rois d'Espagne et aux négociants. Le reste du monde

en fut apauvri ; car le grand nombre qui ne fait point le négoce, s' est trouvé d' abord en possession de peu d' espèces, en comparaison des sommes immenses qui entraient dans les trésors

p220

de ceux qui profitèrent des premières découvertes. Mais peu à peu cette affluence d' argent et d' or dont l' Amérique a inondé l' Europe, a passé dans plus de mains, et s' est plus également distribuée. Le prix des denrées a haussé dans toute l' Europe à peu près dans la même proportion. Pour comprendre, par exemple, comment les trésors de l' Amérique ont passé des mains espagnoles dans celles des autres nations, il suffira de considérer ici deux choses ; l' usage que *Charles-Quint* et *Philippe li* firent de leur argent ; et la manière dont les autres peuples entrent en partage des mines du Pérou. *Charles-Quint*, empereur d' Allemagne, toujours en voyage et toujours en guerre, fit nécessairement passer beaucoup d' espèces en Allemagne et en Italie, qu' il reçut du Mexique et du Pérou. Lorsqu' il envoya son fils *Philippe* à Londres épouser la reine *Marie* et prendre le titre de roi d' Angleterre, ce prince remit à la tour vingt-sept grandes caisses d' argent en barre, et la charge de cent chevaux en argent et en or monnoyé. Les troubles de Flandre et les intrigues de la ligue en France, coûtèrent à ce même *Philippe li* de son propre aveu, plus de trois-mille millions de livres de nôtre monnoie. Quant à la manière dont l' or et l' argent du Pérou parviennent à tous les peuples de l' Europe, et de là vont en partie aux grandes Indes, c' est une chose connuë, mais étonnante. Une loi sévère établie par *Ferdinand* et *Isabelle* , confirmée par *Charles-Quint* et par tous les rois d' Espagne, défend aux autres nations, non seulement

p221

l' entrée des ports de l' Amérique espagnole, mais la part la plus indirecte dans ce commerce. Il semblaient que cette loi dût donner à l' Espagne de quoi subjuguier l' Europe. Cependant l' Espagne ne subsiste que de la violation

perpétuelle de cette loi même. Elle peut à peine fournir quatre millions en denrées qu' on transporte en Amérique ; et le reste de l' Europe fournit quelquefois pour cinquante millions de marchandises. Ce prodigieux commerce de nations amies ou ennemies de l' Espagne, se fait sous le nom des espagnols mêmes, toujours fidèles aux particuliers, et toujours trompant le roi qui a un besoin extrême de l' être. Nulle reconnaissance n' est donnée par les marchands espagnols aux marchands étrangers. La bonne foi, sans laquelle il n' y aurait jamais eu de commerce, fait la seule sûreté.

La manière dont on donna longtems aux étrangers l' or et l' argent que les galions ont raporté d' Amérique, fut encor plus singulière.

L' espagnol qui est à Cadix facteur de l' étranger, confiait les lingots reçus à des braves qu' on appelait *metéores* . Ceux-ci armés de pistolets de ceinture, et d' épées, allaient porter les lingots numérotés au rempart, et les jetaient à d' autres *metéores* , qui les portaient aux chaloupes, auxquels elles étaient destinées. Les chaloupes les remettaient aux vaisseaux en rade. Ces *metéores* , ces facteurs, les commis, les gardes, qui ne les troublaient jamais, tous avaient leur droit, et le négociant étranger n' était jamais trompé. Le roi ayant reçu son indult sur ces trésors à l' arrivée

p222

des galions, y gagnait lui-même. Il n' y avait proprement que la loi de trompée, loi qui n' est utile qu' autant qu' on y contrevient, et qui n' est pourtant pas encor abrogée, parce que les anciens préjugés sont toujours ce qu' il y a de plus fort chez les hommes.

Le plus grand exemple de la violation de cette loi, et de la fidélité des espagnols, s' est fait voir en 1684. La guerre était déclarée entre la France et l' Espagne. Le roi catholique voulut se saisir des effets des français. On employa en vain les édits et les monitoires, les recherches et les excommunications ; aucun commissaire espagnol ne trahit son correspondant français. Cette fidélité si honorable à la nation espagnole, prouva bien que les hommes n' obéissent de bon gré qu' aux loix qu' ils se sont faites pour le bien de la société ; et que les loix qui ne sont que la volonté du souverain, trouvent toujours tous les coeurs rebelles. Si la découverte de l' Amérique fit d' abord

beaucoup de bien aux espagnols, elle fit aussi de très-grands maux. L' un a été de dépeupler l' Espagne, par le nombre nécessaire de ses colonies ; l' autre d' infecter l' univers d' une maladie qui n' était connue que dans quelques parties de cet autre monde, et surtout dans l' isle Hispaniola. Plusieurs compagnons de *Christophe Colomb* en revinrent atteints, et portèrent dans l' Europe cette contagion. Il est certain que ce venin qui empoisonne les sources de la vie était propre de l' Amérique, comme la peste et la petite verole sont des maladies originaires de la Numidie

p223

méridionale. Il ne faut pas croire même que la chair humaine dont quelques sauvages américains se nourrissaient, ait été la source de cette corruption. Il n' y avait point d' antropophages dans l' isle Hispaniola, où ce mal était invétéré. Il n' est pas non plus la suite de l' excès dans les plaisirs : ces excès n' avaient jamais été punis ainsi par la nature dans l' ancien monde ; et aujourd'hui après un moment passé et oublié depuis des années, la plus chaste union peut être suivie du plus cruel et du plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé.

Pour voir maintenant comment cette moitié du globe devint la proie des princes chrétiens, il faut suivre d' abord les espagnols dans leurs découvertes et dans leurs conquêtes.

Le grand *Colombo* , après avoir bâti quelques habitations dans les isles et reconnu le continent, avait repassé en Espagne, où il jouissait d' une gloire qui n' était point souillée de rapines et de cruautés : il mourut en 1506 à Valladolid. Mais les gouverneurs de Cuba, et d' Hispaniola, qui lui succédèrent, persuadés que ces provinces fournissaient de l' or, en voulurent avoir au prix du sang des habitans. Enfin soit qu' ils crussent la haine de ces insulaires implacable, soit qu' ils craignissent leur grand nombre, soit que la fureur du carnage ayant une fois commencé ne connût plus de bornes, ils dépeuplèrent en peu d' années Hispaniola qui contenait trois-millions d' habitans, et Cuba qui en avait plus de six-cent-mille. *Barthelemi De Las Casas* , évêque de Chiapa, témoin de ces

p224

destructions, raporte qu' on allait à la chasse aux hommes avec des chiens. Ces malheureux sauvages presque nus et sans armes étaient poursuivis comme des daims dans le fort des forêts, dévorés par des dogues, et tués à coups de fusil, ou surpris et brulés dans leurs habitations.

Ce témoin oculaire dépose à la postérité, que souvent on faisait sommer, par un dominicain et par un cordelier, ces malheureux de se soumettre à la religion chrétienne et au roi d' Espagne ; et après cette formalité, qui n' était qu' une injustice de plus, on les égorgeait sans remors.

Je crois le récit de *Las Casas* exagéré en plus d' un endroit ; mais supposé qu' il en dise dix fois trop, il reste de quoi être saisi d' horreur.

On est encor surpris que cette extinction totale d' une race d' hommes dans Hispaniola soit arrivée sous les yeux et sous le gouvernement de plusieurs religieux de *st Jerome* : car le cardinal *Ximènes* , maître de la Castille avant *Charles-Quint* , avait envoyé quatre de ces moines en qualité de présidents du conseil royal de l' isle. Ils ne purent sans doute résister au torrent ; et la haine des naturels du pays devenue avec raison implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire.

p225

## CHAPITRE 123

De Fernand Cortez.

Ce fut de l' isle de Cuba que partit *Fernand Cortez* pour de nouvelles expéditions dans le continent. Ce simple lieutenant du gouverneur d' une isle nouvellement découverte, suivi de moins de six-cent hommes, n' ayant que dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne, va subjuguier le plus puissant état de l' Amérique. D' abord il est assez heureux pour trouver un espagnol, qui ayant été neuf ans prisonnier à Jucatan sur le chemin du Mexique, lui sert d' interprète. Une américaine, qu' il nomme *Dona Marina* , devient à la fois sa maîtresse et son conseil, et apprend bientôt assez d' Espagnol pour être aussi une interprète utile. Pour comble de bonheur on trouve un volcan plein de souphre

et de salpêtre, qui sert à renouveler dans le besoin la poudre consommée dans les combats. Il avance le long du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt faisant la guerre. Il trouve des villes policées où les arts sont en honneur. La puissante république de Tlascala, qui fleurissait sous un gouvernement aristocratique, s'oppose à son passage : mais la vue des chevaux, et le bruit seul du canon, mettaient en fuite ces multitudes mal armées : il fait une paix aussi avantageuse qu'il le veut.

p226

Six-mille de ses nouveaux alliés de Tlascala l'accompagnent dans son voyage du Mexique. Il entre dans cet empire sans résistance, malgré les défenses du souverain. Ce souverain commandait cependant à trente vassaux, dont chacun pouvait paraître à la tête de cent-mille hommes armés de flèches et de ces pierres tranchantes qui leur tenaient lieu de fer. La ville de Mexique, bâtie au milieu d'un grand lac, était le plus beau monument de l'industrie américaine. Des chaussées immenses traversaient le lac tout couvert de petites barques faites de troncs d'arbre. On voyait dans la ville des maisons spacieuses et commodes construites de pierre, des places, des marchés, des boutiques qui brillaient d'ouvrages d'or et d'argent ciselés et sculptés, de vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton, et de tissus de plumes qui formaient des desseins éclatans par les plus vives nuances. Auprès du grand marché était un palais où on rendait sommairement la justice aux marchands, comme dans la juridiction des consuls de Paris, qui n'est établie qu'après la destruction de l'empire du Mexique sous le roi *Charles IX*. Plusieurs palais de l'empereur *Motezuma* augmentaient la somptuosité de la ville. Un d'eux s'élevait sur des colonnes de jaspe, et était destiné à renfermer des curiosités qui ne servaient qu'au plaisir. Un autre était rempli d'armes offensives et défensives garnies d'or et de pierreries. Un autre était entouré de grands jardins où l'on ne cultivait que des plantes médicinales ; des intendants les distribuaient gratuitement

p227

aux malades. On rendait compte au roi du succès de leurs usages, et les médecins en tenaient registre à leur manière sans avoir l'usage de l'écriture. Les autres espèces de magnificence ne marquent que le progrès des arts, celle-là marque le progrès de la morale. S'il n'était pas de la nature humaine de réunir le meilleur et le pire, on ne comprendrait pas comment cette morale s'accordait avec les sacrifices humains dont le sang regorgeait à Mexico devant l'idole *Visiliputsli*, qui était regardé comme le dieu des armées. Les ambassadeurs de *Motezuma* dirent à *Cortez*, à ce qu'on prétend, que leur maître avait sacrifié dans ses guerres près de vingt-mille ennemis chaque année dans le grand temple de Mexico. C'est une très-grande exagération ; on sent qu'on a voulu colorer par-là les injustices du vainqueur de *Motezuma* : mais enfin quand les espagnols entrèrent dans ce temple, ils trouvèrent parmi ses ornements, des cranes d'hommes suspendus comme des trophées. C'est ainsi que l'antiquité nous peint le temple de Diane dans la Chersonèse Taurique. Il n'y a guères de peuples dont la religion n'ait été inhumaine et sanglante ; les gaulois, les carthaginois, les syriens immolèrent des hommes. La loi des juifs semblait permettre ces sacrifices ; il est dit dans le lévitique ; *si une ame vivante a été promise à Dieu, on ne pourra la racheter, il faut qu'elle meure*. Les livres des juifs rapportent que quand ils envahirent le petit pays des cananéens, ils massacrèrent dans plusieurs villages,

p228

les hommes, les femmes, les enfans, et les animaux domestiques, parce qu'ils avaient été dévoués. C'est sur cette loi que furent fondés les serments de *Jephté* qui sacrifia sa fille, et de *Saül* qui sans les cris de l'armée eût immolé son fils. C'est elle encor qui autorisait *Samuel* à égorger le roi *Agag* prisonnier de *Saül*, et à le couper en morceaux ; exécution aussi horrible et aussi dégoûtante que tout ce qu'on peut voir de plus affreux chez les sauvages, et qui serait un crime énorme, si Dieu même, l'arbitre de la vie et de la mort, à qui on ne peut demander compte, ne l'eût ainsi ordonné dans les profondeurs impénétrables de sa justice. D'ailleurs il paraît que chez les mexicains on

n'immolait que les ennemis. Ils n'étaient point antropophages comme un très-petit nombre de peuplades américaines.

Leur police en tout le reste était humaine et sage. L'éducation de la jeunesse formait un des plus grands objets du gouvernement. Il y avait des écoles publiques établies pour l'un et l'autre sexe. Nous admirons encor les anciens égyptiens, d'avoir connu que l'année est d'environ trois-cent-soixante et cinq jours. Les mexicains avaient poussé jusques-là leur astronomie. La guerre était chez eux réduite en art ; c'est ce qui leur avait donné tant de supériorité sur leurs voisins. Un grand ordre dans les finances maintenait la grandeur de cet empire, regardé par ses voisins avec crainte et avec envie. Mais ces animaux guerriers, sur qui les principaux espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel

p229

qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'océan, ce fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration joints à cette faiblesse qui porte les peuples à admirer ; tout cela fit que quand *Cortez* arriva dans la ville de Mexico, il fut reçu par *Motezuma* comme son maître, et par les habitans comme leur dieu. On se mettait à genoux dans les rues, quand un valet espagnol passait. Ceux qui ont fait les relations de ces étranges événements, les ont voulu relever par des miracles, qui ne servent en effet qu'à les rabaisser. Le vrai miracle fut la conduite de *Cortez*. Peu à peu la cour de *Motezuma* s'apivoisant avec leurs hôtes, osa les traiter comme des hommes. Une partie des espagnols était à la Vera Cruz sur le chemin du Mexique. Un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, les attaqua, et quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut trois ou quatre espagnols de tués. La tête d'un d'eux fut même portée au *Motezuma*. Alors *Cortez* fit ce qui s'est jamais fait de plus hardi en politique. Il va au palais suivi de cinquante espagnols, et accompagné de la *Dona Marina*, qui lui sert toujours d'interprète ; alors mettant en usage la persuasion et la menace, il emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui ont attaqué les siens à la Vera Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même,

comme un général qui punit un simple soldat ;

p230

ensuite il l'engage à se reconnaître publiquement vassal de *Charles-Quint* .

*Moteczuma* et les principaux de l'empire donnent pour tribut attaché à leur hommage six-cent-mille marcs d'or pur, avec une incroyable quantité de pierreries, et d'ouvrages d'or, et de tout ce que l'industrie de plusieurs siècles avait fabriqué de plus rare. *Cortez* en mit à part le cinquième pour son maître, prit un cinquième pour lui, et distribua le reste à ses soldats.

On peut compter parmi les plus grands prodiges, que les conquérants de ce nouveau monde se déchirant eux-mêmes, les conquêtes n'en souffrirent pas. Jamais le vrai ne fut moins vraisemblable. Tandis que *Cortez* était prêt de subjuguier l'empire du Mexique avec cinq-cent hommes qui lui restaient, le gouverneur de Cuba, *Velasquez*, plus offensé de la gloire de *Cortez* son lieutenant que de son peu de soumission, envoya presque toutes ses troupes, qui consistaient en huit-cent fantassins, quatre-vingt cavaliers bien montés, et deux petites pièces de canon, pour réduire *Cortez*, le prendre prisonnier, et poursuivre le cours de ses victoires. *Cortez* ayant d'un côté mille espagnols à combattre, et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingt hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha suivi du reste contre ses compatriotes. Il en défait une partie, il gagne l'autre. Enfin cette armée qui venait pour le détruire, se range sous ses drapeaux, et il retourne au Mexique avec elle. L'empereur était toujours en prison dans sa

p231

capitale, gardé par quatre-vingt soldats. Celui qui les commandait, nommé *Alvaredo*, sur un bruit vrai ou faux que les mexicains conspiraient pour délivrer leur maître, avait pris le tems d'une fête, où deux-mille des premiers seigneurs étaient plongés dans l'yvresse de leurs liqueurs fortes : il fond sur eux avec cinquante soldats, les égorge eux et leur suite sans résistance, et les dépouille de tous les ornements

d' or et de pierreries dont ils s' étaient parés pour cette fête. Cette énormité que tout le peuple attribuait avec raison à la rage de l' avarice, souleva ces hommes trop patients : et quand *Cortez* arriva, il trouva deux-cent-mille américains en armes, contre quatre-vingt espagnols occupés à se défendre, et à garder l' empereur. Ils assiégèrent *Cortez* pour délivrer leur roi ; ils se précipitèrent en foule contre les canons et les mousquets. *Antonio De Solis* appelle cette action une révolte, et cette valeur une brutalité, tant l' injustice des vainqueurs a passé jusqu' aux écrivains.

L' empereur *Motezuma* mourut dans un de ces combats, blessé malheureusement de la main de ses sujets. *Cortez* osa proposer à ce roi dont il causait la mort, de mourir dans le christianisme ; sa concubine *Dona Marina* était la catéchiste. Le roi mourut en implorant inutilement la vengeance du ciel contre les usurpateurs. Il laissa des enfans plus faibles encor que lui, auxquels les rois d' Espagne n' ont pas craint de laisser des terres dans le Mexique même ; et aujourd'hui les descendants en ligne droite de ce

p232

puissant empereur vivent à Mexico même. On les appelle les *comtes de Motezuma* : ils sont des simples gentilshommes chrétiens, et confondus dans la foule. Les mexicains créèrent un nouvel empereur, animé comme eux du désir de la vengeance. C' est ce fameux *Gatimozin* , dont la destinée fut encor plus funeste que celle de *Motezuma* . Il arma tout le Mexique contre les espagnols.

Le desespoir, l' opiniâtreté de la vengeance et de la haine, précipitait toujours ces multitudes contre ces mêmes hommes qu' ils n' osaient regarder auparavant qu' à genoux. Les espagnols étaient fatigués de tuer, et les américains se succédaient en foule sans se décourager. *Cortez* fut obligé de quitter la ville, où il eût été affamé ; mais les indiens avaient rompu toutes les chaussées. Les espagnols firent des ponts avec les corps des ennemis ; mais dans leur retraite sanglante ils perdirent tous les trésors qu' ils avaient ravis pour *Charles-Quint* et pour eux. Chaque jour de marche était une bataille : on perdait toujours quelque espagnol, dont le sang était payé par la mort de plusieurs milliers de ces malheureux qui combataient presque nus.

*Cortez* n' avait plus de flotte. Il fit faire par ses soldats, et par les indiens qu' il avait avec lui, neuf bateaux, pour rentrer dans Mexico, par le lac même qui semblait lui en défendre l' entrée.

Les mexicains ne craignirent point de donner un combat naval. Quatre à cinq-mille canots, chargés chacun de deux hommes, couvrirent le

p233

lac, et vinrent attaquer les neuf bateaux de *Cortez* , sur lesquels il y avait environ trois-cent hommes. Ces neuf brigantins qui avaient du canon renversèrent bientôt la flotte ennemie.

*Cortez* avec le reste de ses troupes combattait sur les chaussées. Vingt espagnols tués dans ce combat, et sept ou huit prisonniers, faisaient un événement plus important dans cette partie du monde que les multitudes de nos morts dans nos batailles. Les prisonniers furent sacrifiés dans le temple du Mexique. Mais enfin après de nouveaux combats, on prit *Gatimozin* et l' impératrice sa femme. C' est ce *Gatimozin* , si fameux par les paroles qu' il prononça, lors qu' un receveur des trésors du roi d' Espagne le fit mettre sur des charbons ardents, pour savoir en quel endroit du lac il avait fait jeter ses richesses ; son grand prêtre condamné au même supplice jettait des cris ; et *Gatimozin* lui dit, *et moi suis-je sur un lit de roses ?*

*Cortez* fut maître absolu de la ville de Mexique, avec laquelle tout le reste de l' empire tomba sous la domination espagnole, ainsi que la Castille d' or, le Darien, et toutes les contrées voisines.

Quel fut le prix des services inouïs de *Cortez* ? Celui qu' eut *Colomb* ; il fut persécuté, et le même évêque *Fonseca* , qui avait contribué à faire renvoyer le découvreur de l' Amérique chargé de fers, voulut faire traiter de même le vainqueur. Enfin malgré les titres dont *Cortez* fut décoré dans sa patrie, il y fut peu considéré. à peine put-il obtenir audience de *Charles-Quint* :

p234

un jour il fendit la presse qui entourait le coche de l' empereur, et monta sur l' étrier de la

portière. *Charles* demanda quel était cet homme ?  
" c' est, répondit *Cortez* , celui qui vous a  
donné plus d' états que vos pères ne vous ont  
laissé de villes. "

## CHAPITRE 124

de la conquête du Pérou.

*Cortez* ayant soumis à *Charles-Quint* plus  
de deux-cent lieues de nouvelles terres en  
longueur, et plus de cent-cinquante en largeur,  
croyait avoir peu fait. L' isthme qui resserre entre  
deux mers le continent de l' Amérique, n' est  
pas de vingt-cinq lieues communes : on voit du  
haut d' une montagne, près de *Nombré De Dios*,  
d' un côté la mer du nord, et de l' autre celle  
du sud. On tenta donc dès l' an 1513 de chercher  
par cette mer du sud de nouveaux pays  
à soumettre.

Vers l' an 1527 deux simples aventuriers, *Diego  
Dalmagro*, et *François Pizarro* , qui même ne  
connaissaient pas leur père, et dont l' éducation  
avait été si abandonnée, qu' ils ne savaient ni  
lire ni écrire, furent ceux par qui *Charles-Quint*  
acquit de nouvelles terres plus vastes et plus  
riches que le Mexique. D' abord ils reconnaissent  
trois-cent lieues de côtes ; bientôt ils entendent

p235

dire que vers la ligne équinoxiale et sous l' autre  
tropicque, il y a une contrée immense, où  
l' or, l' argent, et les pierreries sont plus  
communs que le bois, et que le pays est gouverné  
par un roi aussi despotique que *Motezuma* ; car  
dans tout l' univers le despotisme est le fruit de  
la richesse.

Du pays de *Cusco*, et des environs du tropique  
du capricorne, jusqu' à la hauteur de l' isle  
des perles, qui est au sixième degré de latitude  
septentrionale, un seul roi étendait sa domination  
absolue dans l' espace de près de trente  
degrès. Il était d' une race de conquérants qu' on  
apellait *Incas* ; son nom était *Atabalipa* ;  
son père qui avait conquis tout le pays de *Quito*,  
aujourd'hui la capitale du Pérou, avait fait par les  
mains de ses soldats et des peuples vaincus un  
grand chemin de cinq-cent lieues de *Cusco* jusqu' à  
*Quito*, à travers des précipices comblés,  
et des montagnes aplanies. Ce monument de

l'obéissance et de l'industrie humaine n'a pas été depuis entretenu par les espagnols. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres du monarque dans tout son empire. Telle était la police. Et si on veut juger de la magnificence, il suffit de savoir que le roi était porté dans ses voyages sur un trône d'or, qu'on trouva peser vingt-cinq-mille ducats, et que la litière de lames d'or sur laquelle était le trône était soutenuë par les premiers de l'état. *François Pizarro* attaqua cet empire avec deux-cent-cinquante fantassins, soixante cavaliers, et une douzaine de petits canons que trainaient

p236

souvent les esclaves des pays déjà domptés. Il arrive par la mer du sud à la hauteur de Quito par-delà l'équateur. *Atabalipa* était vers Quito avec environ quarante-mille soldats armés de flèches, et de piques d'or et d'argent. *Pizarro* commença comme *Cortez* par une ambassade, et offrit à l'*inca* l'amitié de *Charles-Quint*. L'*inca* répond qu'il ne recevra pour amis les déprédateurs de son empire, que quand ils auront rendu tout ce qu'ils ont ravi sur leur route ; et après cette réponse il marche aux espagnols. Quand l'armée de l'*inca*, et la petite troupe castillane furent en présence, les espagnols voulurent encor mettre de leur côté jusqu'aux apparences de la religion. Un moine nommé *Valverde*, fait évêque de ce pays-même qui ne leur appartenait pas encor, s'avance avec un interprète vers l'*inca* une bible à la main, et lui dit qu'il faut croire ce qui est dit dans ce livre. Il lui fait un long sermon de tous les mystères du christianisme. Les historiens ne s'accordent pas sur la manière dont le sermon fut reçu ; mais ils conviennent tous que la prédication finit par le combat. Les canons, les chevaux, et les armes de fer firent sur les péruviens le même effet que sur les mexiquains ; on n'eut guères que la peine de tuer ; et *Atabalipa* arraché de son trône d'or par les vainqueurs fut chargé de fers. Cet empereur pour se procurer une liberté prompte promit une trop grosse rançon ; il s'obligea, selon *Herrera* et *Zarata*, de donner autant d'or qu'une des salles de ses palais pouvait

p237

en contenir, jusqu' à la hauteur de sa main, qu' il éleva en l' air au-dessus de sa tête. Aussi-tôt ses couriers partent de tous côtés pour assembler cette rançon immense ; l' or et l' argent arrive tous les jours au quartier des espagnols ; mais soit que les péruviens se lassassent de dépouiller l' empire pour un captif, soit qu' *Atabalipa* ne les pressât pas, on ne remplit point toute l' étendue de ses promesses. Les esprits des vainqueurs s' aigrirent ; leur avarice trompée monta à cet excès de rage, qu' ils condamnèrent l' empereur à être brulé vif ; toute la grace qu' ils lui promirent, c' est qu' en cas qu' il voulût mourir chrétien on l' étranglerait avant de le bruler. Ce même évêque *Valverda* lui parla de christianisme par un interprète ; il le batisa, et immédiatement après on le pendit, et on le jeta dans les flammes. Quelques écrivains témoins oculaires comme *Zarate* , disent que *François Pizarro* était déjà parti pour aller porter à *Charles-Quint* une partie des trésors d' *Atabalipa* , et que *D' Almagro* seul fut coupable de cette barbarie. Cet évêque de Chiapa que j' ai déjà cité, ajoute qu' on fit souffrir le même supplice à plusieurs généraux, qui par une générosité aussi grande que la cruauté des vainqueurs, aimèrent mieux recevoir la mort que de découvrir les trésors de leurs maîtres. Cependant de la rançon déjà payée par *Atabalipa* , chaque cavalier espagnol eut deux cent-quarante marcs en or pur ; chaque fantassin en eut cent-soixantè : on partagea dix fois environ autant d' argent dans la même proportion ; ainsi le cavalier eut un tiers de plus que le fantassin.

p238

Les officiers eurent des richesses immenses ; et on envoya à *Charles-Quint* trente-mille marcs d' argent, trois-mille d' or non travaillés, et vingt-mille marcs pesant d' argent avec deux-mille d' or en ouvrages du pays. L' Amérique lui aurait servi à tenir sous le joug une partie de l' Europe, et surtout les papes, qui lui avaient adjugé ce nouveau monde, s' il avait reçu souvent de pareils tributs.

On ne sait si on doit plus admirer le courage opiniâtre de ceux qui découvrirent et conquièrent tant de terres, ou plus détester leur férocité : la même source, qui est l' avarice, produit tant de bien et tant de mal. *Diegue D' Almagro* marche à Cusco à travers des

multitudes qu' il faut écarter ; il pénètre jusqu' au Chili par-delà le tropique du capricorne. Partout on prend possession au nom de *Charles-Quint* . Bientôt après la discorde se met entre les vainqueurs du Pérou, comme elle avait divisé *Velasquez* et *Fernand Cortez* dans l' Amérique septentrionale. *Diegue D' Almagro* et *François Pizarro* font la guerre civile dans Cusco même, la capitale des Incas. Toutes les recrues qu' ils avaient reçues d' Europe, se partagent, et combattent pour le chef qu' elles choisissent. Ils donnent un combat sanglant sous les murs de Cusco, sans que les péruviens osent profiter de l' affaiblissement de leur ennemi commun ; au contraire il y avait des péruviens dans chaque armée ; ils se battaient pour leurs tyrans ; et les multitudes de péruviens dispersés, attendaient stupidement à quel parti de leurs destructeurs ils seraient soumis, et chaque parti n' était que d' environ trois cent hommes,

p239

tant la nature a donné en tout la supériorité aux européens sur les habitans du nouveau monde. Enfin *D' Almagro* fut fait prisonnier, et son rival *Pizarro* lui fit trancher la tête ; mais bientôt après il fut assassiné lui-même par les amis *D' Almagro* .

Déjà se formait dans tout le nouveau monde le gouvernement espagnol. Les grandes provinces avaient leurs gouverneurs. Des audiences, qui sont à peu près ce que sont nos parlements, étaient établies : des archevêques, des évêques, des tribunaux d' inquisition, toute la hiérarchie ecclésiastique exerçait ses fonctions comme à Madrid, lorsque les capitaines qui avaient conquis le Pérou pour l' empereur *Charles-Quint* , voulurent le prendre pour eux-mêmes. Un fils *D' Almagro* se fit reconnaître roi du Pérou ; mais d' autres espagnols aimant mieux obéir à leur maître qui demeurait en Europe, qu' à leur compagnon qui devenait leur souverain, le prirent et le firent périr par la main du bourreau.

Un frère de *François Pizarro* eut la même ambition et le même sort. Il n' y eut contre *Charles-Quint* de révoltes que celles des espagnols mêmes, et pas une des peuples soumis. Au milieu de ces combats, que les vainqueurs livraient entre eux, ils découvrirent les mines du Potosi, que les péruviens mêmes avaient ignorées. Ce n' est point exagérer de dire que la terre de ce canton était toute d' argent : elle est encor

aujourd'hui très-loin d'être épuisée. Les péruviens travaillèrent à ces mines pour les espagnols comme pour les vrais propriétaires. Bientôt

p240

après on joignit à ces esclaves des nègres qu'on achetait en Afrique, et qu'on transportait au Pérou comme des animaux destinés au service des hommes.

On ne traitait en effet ni ces nègres, ni les habitants du nouveau monde, comme une espèce humaine. Ce *Las Casas* religieux dominicain, évêque de Chiapa, duquel nous avons parlé, touché des cruautés de ses compatriotes, et des misères de tant de peuples, eut le courage de s'en plaindre à *Charles-Quint*, et à son fils *Philippe II* par des mémoires que nous avons encore. Il y représente presque tous les américains, comme des hommes doux et timides, d'un tempérament faible qui les rend naturellement esclaves.

Il dit que les espagnols ne regardèrent dans cette faiblesse que la facilité qu'elle donnait aux vainqueurs de les détruire ; que dans Cuba, dans la Jamaïque, dans les îles voisines, ils firent périr plus de douze-cent mille hommes, comme des chasseurs qui dépeuplent une terre de bêtes fauves. *je les ai vus*, dit-il, *dans l'île St Domingue... etc.*

un cacique de l'île de Cuba nommé *Hatucu*, condamné par eux à périr par le feu, pour n'avoir pas donné assez d'or, fut remis avant qu'on allumât le bucher entre les mains d'un franciscain, qui l'exhortait à mourir chrétien, et

p241

qui lui promettait le ciel. Quoi ! Les espagnols iront donc au ciel ? Demandait le cacique. Oui sans doute, disait le moine. Ah, s'il est ainsi, que je n'aille point au ciel, répliqua ce prince. Un cacique de la nouvelle Grenade, qui est entre le Pérou et le Mexique, fut brûlé publiquement pour avoir promis en vain de remplir d'or la chambre d'un capitaine.

Des milliers d'américains servaient aux espagnols de bêtes de somme, et on les tuait quand leur lassitude les empêchait de marcher. Enfin ce témoin oculaire affirme, que dans les

isles et sur la terre ferme, ce petit nombre d' européens a fait périr plus de douze millions d' américains. *pour vous justifier*, ajoute-t-il, *vous dites que ces malheureux... etc.* de tout ce que je viens de citer, il résulte que probablement les espagnols avaient beaucoup exagéré les dépravations des mexicains, et que l' évêque de Chiapa outrait aussi quelquefois ses reproches contre ses compatriotes. Les plaintes de ce prélat humain ne furent pas inutiles. Les loix envoyées d' Europe ont un peu adouci le sort des américains. Ils sont aujourd'hui sujets soumis et non esclaves.

p242

## CHAPITRE 125

Du premier voyage  
autour du monde.

Ce mélange de grandeur et de cruauté étonne et indigné. Trop d' horreurs déshonorent les grandes actions des vainqueurs de l' Amérique ; mais la gloire de *Colombo* est pure. Telle est celle de *Magalhaens* , que nous nommons *Magellan* , qui entreprit de faire par mer le tour du globe, et de *Sebastien Cano* , qui acheva le premier ce prodigieux voyage, qui n' est plus un prodige aujourd'hui.

Ce fut en 1519 dans le commencement des conquêtes espagnoles en Amérique, et au milieu des grands succès des portugais en Asie et en Afrique, que *Magellan* découvrit pour l' Espagne le détroit qui porte son nom, qu' il entra le premier dans la mer du sud, et qu' en voguant de l' occident à l' orient il trouva les isles qu' on nomma depuis *Marianes* , et une des *Philippines* où il perdit la vie. Ce *Magellan* était un portugais auquel on avait refusé une augmentation de paye de six écus. Ce refus le déterminà à servir l' Espagne, et à chercher par l' Amérique un passage pour aller partager les possessions des portugais en Asie. En effet ses compagnons après sa mort s' établirent à Tidor, la principale des isles Moluques, où

p243

croissaient les plus précieuses épicerie.  
Les portugais furent étonnés d'y trouver les espagnols, et ne purent comprendre comment ils y avaient abordé par la mer orientale, lorsque tous les vaisseaux du Portugal ne pouvaient venir que de l'occident. Ils ne soupçonnaient pas que les espagnols eussent fait une partie du tour du globe. Il fallut une nouvelle géographie pour terminer le différend des espagnols et des portugais, et pour reformer l'arrêt que la cour de Rome avait porté sur leurs prétentions et sur les limites de leurs découvertes.

Il faut savoir que quand le célèbre prince Don *Henri* commençait à reculer pour nous les bornes de l'univers, les portugais demandèrent aux papes la possession de tout ce qu'ils découvrirait. La coutume subsistait de demander des royaumes au saint siège, depuis que *Grégoire VII* s'était mis en possession de les donner : on croyait par là s'assurer contre une usurpation étrangère, et intéresser la religion à ces nouveaux établissements. Plusieurs pontifes confirmèrent donc au Portugal les droits qu'il avait acquis et qu'ils ne pouvaient lui ôter.

Lorsque les espagnols commençaient à s'établir dans l'Amérique, le pape *Alexandre VI* divisa les deux nouveaux mondes, l'américain et l'asiatique, en deux parties : tout ce qui était à l'orient des îles Açores devait appartenir au Portugal ; tout ce qui était à l'occident fut donné à l'Espagne ; on traça une ligne sur le globe, qui marqua les limites de ces droits réciproques, et qu'on appella *la ligne de démarcation*. Le voyage

p244

de *Magellan* déranga la ligne du pape. Les îles Mariannes, les Philippines, les Moluques, se trouvaient à l'orient des découvertes portugaises. Il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on appella de *démarcation*.

Toutes ces lignes furent encore dérangées, lorsque les portugais abordèrent au Brésil ; elles ne furent pas plus respectées par les français et par les anglais, qui s'établirent ensuite dans l'Amérique septentrionale. Il est vrai qu'ils n'ont fait que glaner après les riches moissons des espagnols : mais enfin ils y ont eu des établissements considérables.

Le funeste effet de toutes ces découvertes et de ces transplantations a été que nos nations

commerçantes se sont fait la guerre en Amérique et en Asie, toutes les fois qu'elles se la sont déclarée en Europe. Elles ont réciproquement détruit leurs colonies naissantes. Les premiers voyages ont eu pour objet d'unir toutes les nations. Les derniers ont été entrepris pour nous détruire au bout du monde.

C'est un grand problème de savoir si l'Europe a gagné en se portant en Amérique. Il est certain que les espagnols en retirèrent d'abord des richesses immenses : mais l'Espagne a été dépeuplée, et ces trésors partagés à la fin par toutes les autres nations ont remis l'égalité qu'ils avaient d'abord ôtée. Le prix des denrées a augmenté partout. Ainsi personne n'a réellement gagné. Il reste à savoir si la cochenille et le quinquina sont d'un assez grand prix pour compenser la perte de tant d'hommes.

p245

## CHAPITRE 126

état de l'Asie  
au tems des découvertes  
des portugais.  
*de la Chine.*

tandis que l'Espagne jouissait de la conquête de l'Amérique, que le Portugal dominait sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie, que le commerce de l'Europe prenait une face si nouvelle, et que le grand changement dans la religion chrétienne changeait les intérêts de tant de rois, il faut vous représenter dans quel état était le reste de notre ancien univers. Nous avons laissé, vers la fin du treizième siècle, la race de *Genzis-Kan* souveraine dans la Chine, dans l'Inde, dans la Perse, et les tartares portant la destruction jusqu'en Pologne et en Hongrie. La branche de cette famille victorieuse qui régna dans la Chine, s'appelle *Yven*. On ne reconnaît point dans ce nom celui d'*Octai-Kan*, ni celui de *Coblaï* son frère, dont la race régna un siècle entier. Ces vainqueurs prirent avec un nom chinois les mœurs chinoises. Tous

p246

les usurpateurs veulent conserver par les loix ce qu' ils ont envahi par les armes. Sans cet intérêt si naturel de jouir paisiblement de ce qu' on a volé, il n' y aurait pas de société sur la terre. Les tartares trouvèrent les loix des vaincus si belles, qu' ils s' y soumirent pour mieux s' affermir. Ils conservèrent surtout avec soin celle qui ordonne que personne ne soit ni gouverneur ni juge dans la province où il est né ; loi admirable, et qui d' ailleurs convenait à des vainqueurs. Cet ancien principe de morale et de politique, qui rend les pères si respectables aux enfans, et qui fait regarder l' empereur comme le père commun, accoûtuma bientôt les chinois à l' obéissance volontaire. La seconde génération oublia le sang que la première avait perdu. Il y eut neuf empereurs consécutifs de la même race tartare, sans que les annales chinoises fassent mention de la moindre tentative de chasser ces étrangers. Un des arrière-petits-fils de *Gengis-Kan* fut assassiné dans son palais ; mais il le fut par un tartare, et son héritier naturel lui succéda sans aucun trouble. Enfin ce qui avait perdu les califes, ce qui avait autrefois détrôné les rois de Perse et ceux d' Assyrie, renversa ces conquérants ; ils s' abandonnèrent à la mollesse. Le neuvième empereur du sang de *Gengis-Kan* , entouré de femmes et de prêtres *lamas* qui le gouvernaient tour-à-tour, excita le mépris, et réveilla le courage des peuples. Les bonzes ennemis des lamas furent les premiers auteurs de la révolution. Un aventurier qui avait été valet dans un couvent de bonzes,

p247

s' étant mis à la tête de quelques brigands, se fit déclarer chef de ceux que la cour apellait *les révoltés* . On voit vingt exemples pareils dans l' empire romain, et surtout dans celui des grecs. La terre est un vaste théâtre, où la même tragédie se joue sous des noms différens. Cet aventurier chassa la race des tartares en 1357 et commença la vingt et unième famille, ou dinastie, nommée *ming* , des empereurs chinois. Elle a régné deux-cent-soixante et seize ans ; mais enfin elle a succombé sous les descendants de ces mêmes tartares qu' elle avait chassés. Il a toujours fallu qu' à la longue le peuple le plus instruit, le plus riche, le plus policé, ait cédé partout au peuple sauvage, pauvre et robuste.

Il n' y a eu que l' artillerie perfectionnée qui ait pû enfin égaler les faibles aux forts, et contenir les barbares. Nous avons observé (au second chapitre) que les chinois ne faisaient point encor usage du canon, quoiqu' ils connussent la poudre depuis si longtems.

Le restaurateur de l' empire chinois prit le nom de *Taitsoug* , et rendit ce nom célèbre par les armes et par les loix. Une de ses premières attentions fut de reprimer les bonzes, qu' il connaissait d' autant mieux qu' il les avait servis. Il défendit qu' aucun chinois n' embrassât la profession de bonze avant quarante ans, et porta la même loi pour les bonzesses. C' est ce que le czar *Pierre Le Grand* a fait de nos jours en Russie. Mais cet amour invincible de sa profession, et cet esprit qui anime tous les grands corps, a fait triompher bientôt les bonzes chinois,

p248

et les moines russes, d' une loi sage ; il a toujours été plus aisé dans tous les pays d' abolir des coutumes invéterées que de les restreindre.

Il paraît que *Taitsou* , ce second fondateur de la Chine, regardait la propagation comme le premier des devoirs ; car en diminuant le nombre des bonzes, dont la plupart n' étaient pas mariés, il eut soin d' exclure de tous les emplois les eunuques, qui auparavant gouvernaient le palais, et amollissaient la nation.

Quoique la race de *Genzis* eût été chassée de la Chine, ces anciens vainqueurs étaient toujours très redoutables. Un empereur chinois nommé *Yngtsong* fut fait prisonnier par eux, et amené captif dans le fond de la Tartarie en 1444. L' empire chinois paya pour lui une rançon immense. Ce prince reprit sa liberté, mais non pas sa couronne, et il attendit paisiblement pour remonter sur le trône la mort de son frère qui régna pendant sa captivité.

L' intérieur de l' empire fut tranquille. L' histoire rapporte qu' il ne fut troublé que par un bonze, qui voulut faire soulever les peuples, et qui eut la tête tranchée.

La religion de l' empereur et des lettrés ne changea point. On défendit seulement de rendre à *Confutzée* les mêmes honneurs qu' on rendait à la mémoire des rois ; défense honteuse, puisque nul roi n' avait rendu tant de services à la patrie que *Confutzée* ; mais défense qui prouve que *Confutzée* ne fut jamais adoré, et

qu' il n' entre point d' idolatrie dans les cérémonies dont les chinois honorent leurs ayeux et les manes des grands-hommes.

p249

Une étrange opinion régnait alors à la Chine. On était persuadé qu' il y avait un secret pour rendre les hommes immortels. Des charlatans qui ressemblaient à nos alchimistes, se vantaient de pouvoir composer une liqueur qu' ils appellaient le *breuvage de l' immortalité* . Ce fut le sujet de mille fables dont l' Asie fut inondée, et qu' on a prises pour de l' histoire. On prétend que plus d' un empereur chinois dépensa des sommes immenses pour cette recette ; c' est comme si les asiatiques croyaient que nos rois de l' Europe ont recherché sérieusement la *fontaine de Jouvence* , aussi connue dans nos anciens romans gaulois que la coupe d' immortalité dans les romans asiatiques.

Sous la dinastie *Yven* , c' est-à-dire sous la postérité de *Genzis-Kan* , et sous celle des restaurateurs nommée *Ming* , les arts qui appartiennent à l' esprit et à l' imagination furent plus cultivés que jamais ; ce n' était ni nôtre sorte d' esprit, ni nôtre sorte d' imagination ; cependant on retrouve dans leurs petits romans le même fonds qui plaît à toutes les nations. Ce sont des malheurs imprévus, des avantages inespérés, des reconnaissances : on y trouve peu de ce fabuleux incroyable, telles que les métamorphoses inventées par les grecs et embellies par *Ovide* , telles que les contes arabes, et les fables du *Boyardo* et de l' *Arioste* . L' invention dans les fables chinoises s' éloigne rarement de la vraisemblance, et tend toujours à la morale. La passion du théâtre devint universelle à la Chine depuis le quatorzième siècle jusqu' à nos

p250

jours. Ils ne pouvaient avoir reçû cet art d' aucun peuple. Ils ignoraient que la Grèce eût existé ; et ni les mahométans, ni les tartares n' avaient pû leur communiquer les ouvrages grecs. Ils inventèrent l' art, mais par la tragédie chinoise qu' on a traduite, on voit qu' ils ne l' ont pas perfectionné. Cette tragédie intitulée

*l' orphelin de Tchao* est du quatorzième siècle ; on nous la donne comme la meilleure qu' ils ayent eu encore. Il est vrai qu' alors les ouvrages dramatiques étaient plus grossiers en Europe : à peine même cet art nous était-il connu. Nôtre caractère est de nous perfectionner, et celui des chinois est jusqu' à présent de rester où ils sont parvenus. Peut-être cette tragédie est-elle dans le goût des premiers essais d' *Eschile* . Les chinois toujours supérieurs dans la morale ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences. C' est sans doute que la nature, qui leur a donné un esprit droit et sage, leur a refusé la force de l' esprit.

Ils écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l' art. Leurs tableaux jusqu' à présent sont destitués d' ordonnance, de perspective, de clair-obscur ; leurs écrits se ressentent de la même faiblesse. Mais il paraît qu' il régné dans leurs productions une médiocrité sage, une vérité simple, qui ne tient rien du stile empoulé des autres orientaux. Vous ne voyez dans ce que vous avez lû de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étrangères, de ces comparaisons gigantesques et forcées. Ils ne parlent point en énigmes : c' est encor ce qui en

p251

fait dans l' Asie un peuple à part. Vous lisiez il n' y a pas longtemps des réflexions d' un sage chinois sur la manière dont on peut se procurer la petite portion de bonheur dont la nature de l' homme est susceptible : ces réflexions sont précisément les mêmes que nous retrouvons dans la plûpart de nos livres.

La théorie de la médecine n' est encor chez eux qu' ignorance et erreur. Cependant les médecins chinois ont une pratique assez heureuse.

La nature n' a pas permis que la vie des hommes dépendit de la perfection de la physique. Les grecs savaient saigner à propos, sans savoir que le sang circulât. L' expérience des remèdes et le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre : elle est partout un art conjectural, qui aide quelquefois la nature, et quelquefois la détruit.

En général l' esprit d' ordre, de modération, le goût des sciences, la culture de tous les arts utiles à la vie, un nombre prodigieux d' inventions qui rendaient ces arts plus faciles, composaient la sagesse chinoise. Cette sagesse avait

poli les conquérants tartares, et les avait incorporés à la nation. C' est un avantage que les grecs n' ont pu avoir sur les turcs. Enfin les chinois avaient chassé leurs maîtres, et les grecs n' ont pas même imaginé de secouer le joug de leurs vainqueurs.

Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé quatre-mille ans à la constitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace ; elle doit être en tout pays uniquement

p252

occupée du travail des mains. L' esprit d' une nation réside toujours dans le petit nombre qui fait travailler le grand, qui le nourrit et le gouverne. Certainement cet esprit de la nation chinoise est le plus ancien monument de raison qui soit sur la terre.

Ce gouvernement, quelque beau qu' il fût, était nécessairement infecté de grands abus attachés à la condition humaine, et surtout à un vaste empire. Le plus grand de ces abus, qui n' a été corrigé que dans ces derniers tems, était la coûtume des pauvres d' exposer leurs enfans, dans l' espérance qu' ils seraient recueillis par les riches. Il périssait ainsi beaucoup de sujets.

L' extrême population empêchait le gouvernement de prévenir ces pertes. On regardait les hommes comme les fruits des arbres, dont on laisse périr sans regret une grande partie, quand il en reste suffisamment pour la nourriture. Les conquérants tartares auraient pu fournir la subsistance à ces enfans abandonnés, et en faire des colonies qui auraient peuplé les déserts de la Tartarie. Ils n' y songèrent pas ; et dans nôtre occident, où nous avons un besoin plus pressant de réparer l' espèce humaine, nous n' avons pas encor remédié au même mal, quoiqu' il nous fût plus préjudiciable. Londres n' a d' hopitaux pour les enfans trouvés que depuis quelques années. Il faut bien des siècles pour que la société humaine se perfectionne.

p253

Des tartares.

Si les chinois deux fois subjugués, la première par *Gengis-Kan* au treizième siècle, et la seconde dans le dix-septième, ont toujours été le premier peuple de l'Asie dans les arts et dans les loix ; les tartares l'ont été dans les armes.

Il est humiliant pour la nature humaine que la force l'ait toujours emporté sur la sagesse, et que ces barbares ayent subjugué presque tout nôtre hémisphère jusqu' au mont Atlas. Ils détruisirent l'empire romain au cinquième siècle, et conquirent l'Espagne et tout ce que les romains avaient eu en Afrique. Nous les avons vûs ensuite assujettir les califes de Babylone.

*Mahmoud*, qui sur la fin du dixième siècle conquit la Perse et l'Inde, était un tartare. Il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux que par la réponse d'une pauvre femme qui lui demanda justice dans les Indes du meurtre de son fils volé et assassiné dans la province d'Yrac en Perse : comment voulez-vous que je rende justice de si loin ? Dit le sultan ; pourquoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant nous gouverner ? Répondit la mère.

Ce fut du fond de la Tartarie que partit *Gengis-Kan* à la fin du douzième siècle pour conquérir l'Inde, la Chine, la Perse et la Russie.

p254

*Batoucan* l'un de ses enfans, ravagea jusqu' aux frontières de l'Allemagne. Il ne reste aujourd'hui du vaste empire de Capshac, partage de *Batoucan*, que la Crimée possédée par ses descendans sous la protection des turcs.

*Tamerlan*, qui subjugua une si grande partie de l'Asie, était un tartare, et même de la race de *Gengis*.

*Ussum Cassan*, qui régna en Perse, était aussi né dans la Tartarie.

Enfin si vous regardez d'où sont partis les ottomans, vous les verrez sortir du bord oriental de la mer Caspienne, pour venir mettre sous le joug l'Asie Mineure, l'Arabie, l'égypte, Constantinople et la Grèce.

Voyons ce qui restait dans ces vastes deserts de la Tartarie au seizième siècle, après tant d'émigrations de conquérants. Au nord de la Chine étaient ces mêmes monguls et ces mantchous qui la conquirent sous *Gengis*, et qui l'ont encor reprise il y a un siècle. Ils étaient alors

de la religion dont le dalai lama est le chef dans le petit Tibet. Leurs déserts confinent aux déserts de la Russie. De là jusqu' à la mer Caspienne habitent les elhuts, les calcas, les calmoucs, et cent hordes de tartares vagabonds. Les usbecs étaient et sont encor dans le pays de Samarcande ; ils vivent tous pauvrement, et savent seulement qu' il est sorti de chez eux des essains qui ont conquis les plus riches pays de la terre.

p255

## CHAPITRE 128

Du Mogol.

La race de *Tamerlan* régnait dans le Mogol. Ce royaume de l' Inde n' avait pas été tout-à-fait soumis par *Tamerlan* . Les enfants de ce conquérant se firent la guerre pour le partage des états, comme les successeurs d' *Alexandre* , et l' Inde fut très-malheureuse. Ce pays où la nature du climat inspire la mollesse, résista faiblement à la postérité de ses vainqueurs. Le sultan *Babar* , arrière-petit-fils de *Tamerlan* , se rendit absolument le maître de tout le pays qui s' étend depuis Samarcande jusqu' auprès d' Agra.

Quatre nations principales étaient alors établies dans l' Inde ; les mahométans arabes nommés *patanes* , qui avaient conservé quelques pays depuis le dixième siècle ; les anciens parsis ou guèbres réfugiés du tems d' *Omar* ; les tartares de *Gengis-Kan* et de *Tamerlan* ; enfin les vrais indiens, en plusieurs tribus ou castes. Les musulmans patanes étaient encor les plus puissants, puisque vers l' an 1530 un musulman nommé *Chircha* dépouilla le sultan *Amaïum* fils de ce *Babar* , et le contraignit de se réfugier en Perse. *Soliman* l' ennemi naturel des persans, protégea l' usurpateur mahométan contre la race des usurpateurs tartares que les persans secouraient. Le vainqueur de Rhodes

p256

tint la balance dans l' Inde ; et tant que *Soliman*

vécut, *Chircha* régna heureusement. C' est lui qui rendit la religion des *osmanlis* dominante dans le Mogol. On voit encor les beaux chemins bordés d' arbres, les caravanserais et les bains qu' il fit construire pour les voyageurs.

*Amayum* ne put rentrer dans l' Inde qu' après la mort de *Soliman* et de *Chircha* . Une armée de persans le remit sur le trone. Ainsi les indiens ont toujourn été subjugués par des étrangers.

Le petit royaume de Guzarate près de Suratte demeurait encor soumis aux anciens arabes de l' Inde ; c' est presque tout ce qui restait dans l' Asie à ces vainqueurs de tant d' états que vous avez vû tout conquérir depuis la Perse jusqu' aux provinces méridionales de la France. Ils furent obligés alors d' implorer le secours des portugais, contre *Akebar* fils d' *Amaïoud* , et les portugais ne purent les empêcher de succomber.

Il y avait encor vers Agra un prince qui se disait descendant de *Por* , que *Quinte-Curce* a rendu si célèbre sous le nom de *Porus* . *Akebar* le vainquit, et ne lui rendit pas son royaume. Mais il fit dans l' Inde plus de bien qu' *Aléxandre* n' eut le tems d' en faire. Ses fondations sont immenses ; et on admire toujourn le grand chemin bordé d' arbres l' espace de cent-cinquante lieues, depuis Agra jusqu' à Lahor ; célèbre ouvrage de ce conquérant, embelli encor par son fils *Geanguir* .

La presque isle de l' Inde deçà le Gange n' était pas encor entamée ; et si elle avait connu

p257

des vainqueurs sur ses côtes ; c' étaient des portugais. Le viceroi qui résidait à Goa, égalait alors le grand Mogol en magnificence et en faste, et le passait beaucoup en puissance maritime.

Il donnait cinq gouvernements, ceux de Mozambique, de Malaca, de Mascate, d' Ormus, de Ceilan. Les portugais étaient les maîtres du grand commerce de Suratte, et les peuples du grand Mogol recevaient d' eux toutes les denrées précieuses des isles. L' Amérique pendant quarante ans ne valut pas davantage aux espagnols ; et quand *Philippe li s'* empara du Portugal en 1580 il se trouva maître tout d' un coup des principales richesses des deux mondes, sans avoir eu la moindre part à leur découverte. Le grand Mogol n' était pas alors comparable à un roi d' Espagne.

Nous n' avons pas tant de connaissances de cet empire que de celui de la Chine ; les fréquentes révolutions depuis *Tamerlan* en sont cause ; et on n' y a pas envoyé de si bons observateurs que ceux par qui la Chine nous est connue. Ceux qui ont recueilli les relations de l' Inde nous ont donné souvent des déclamations contradictoires. Le père *Catrou* nous dit, que le *Mogol s' est retenu en propre toutes les terres de l' empire ; ... etc.*  
il est

p258

difficile de concilier ces notions.

*Tavernier* parle plus aux marchands qu' aux philosophes, et ne donne guères d' instructions que pour connaître les grandes routes et pour acheter des diamans.

*Bernier* est un philosophe ; mais il n' employe pas sa philosophie à s' instruire à fond du gouvernement. Il dit comme les autres que toutes les terres appartiennent à l' empereur. C' est ce qui a besoin d' explication. Donner des terres et en jouir sont deux choses absolument différentes. Les rois européens qui donnent tous les bénéfices ecclésiastiques, ne les possèdent pas. L' empereur dont le droit est de conférer tous les fiefs d' Allemagne et d' Italie quand ils vaquent faute d' héritiers, ne recueille pas les fruits de ces terres.

*Bernier* n' a pas cru qu' on abuserait de ses expressions jusqu' au point de penser que tous les indiens labourent, sèment, bâtissent, travaillent pour un tartare. Ce tartare d' ailleurs est absolu sur les sujets de son domaine, et a très-peu de pouvoir sur les vicerois, qui sont assez puissants pour lui désobéir.

Il n' y a dans l' Inde, dit *Bernier* , que des grands seigneurs et des misérables. Comment accorder cette idée avec l' opulence de ces marchands que *Tavernier* dit riches de tant de millions ?

Quoi qu' il en soit, les indiens n' étaient plus ce peuple supérieur chez qui les anciens grecs voyagèrent pour s' instruire. Il ne resta plus chez ces indiens que de la superstition, qui redoubla même par leur asservissement, comme celle des

p259

égyptiens n' en devint que plus forte quand les romains les soumirent.

Les eaux du Gange avaient de tout tems la réputation de purifier les ames. L' ancienne coûtume de se plonger dans les fleuves au moment d' une éclipse, n' a pû encore être abolie ; et quoiqu' il y eût des astronomes indiens qui sussent calculer les éclipses, les peuples n' en étaient pas moins persuadés que le soleil tombait entre les griffes d' un dragon, et qu' on ne pouvait le délivrer qu' en se mettant tout nud dans l' eau, et en faisant un grand bruit qui épouvantait le dragon et lui faisait lâcher prise.

L' école des anciens gymnosophistes subsistait encor dans la grande ville de Bénarès sur les rives du Gange. Les bramins y cultivaient la langue sacrée qu' on appelle *le hanscrit* , qu' ils regardent comme la plus ancienne de tout l' orient. Ils admettent des génies comme les premiers persans. Ils enseignent à leurs disciples, que toutes les idoles ne sont faites que pour fixer l' attention des peuples, et ne sont que des emblèmes différents d' un dieu ; mais ils cachent au peuple cette théologie sage qui ne leur produirait rien, et l' abandonnent à des erreurs qui leur sont utiles. Il semble que dans les climats méridionaux la chaleur du climat dispose plus les hommes à la superstition et à l' enthousiasme qu' ailleurs. On a vû souvent des indiens dévots se précipiter à l' envi sous les rouës du char qui portait l' idole *Jaganat* , et se faire briser les os par piété. La superstition populaire réunissait tous les contraires : on voyait d' un côté les prêtres de l' idole

p260

*Jaganat* amener tous les ans une fille à leur dieu pour être honorée du titre de son épouse, comme on en présentait une quelquefois en égypte au dieu *Anubis* : de l' autre côté on conduisait au bucher des jeunes veuves, qui se jettaient en chantant et en dansant dans les flammes sur les corps de leurs maris.

On raconte qu' en 1642 un raya ayant été assassiné à la cour de *Cha-Gehan* , treize femmes de ce raya accoururent incontinent, et se jettèrent toutes dans le bucher de leur maître. Une prodigieuse quantité de faits de cette nature ne peut laisser douter que cette coutume ne fût en vigueur dans le Mogol, comme elle y est encor

dans toute la presqu' isle jusqu' au cap de Comorin. Une résolution si désespérée dans un sexe si timide nous étonne : mais la superstition inspire partout une force surnaturelle.

p261

## CHAPITRE 129

De la Perse,  
et de sa révolution  
au seizième siècle ;

*de ses usages, de ses moeurs etc.*

la Perse éprouvait alors une révolution à peu près semblable à celle que le changement de religion fit en Europe.

Un persan nommé *Eidar* , qui n' est connu de nous que sous le nom de *Sophi* , c' est-à-dire *sage* , et qui outre cette sagesse avait des terres considérables, forma sur la fin du quinzième siècle la secte qui divise aujourd'hui les persans et les turcs. Pendant le règne du tartare *Ussum Cassan* , une partie de la Perse, flattée d' opposer un culte nouveau à celui des turcs, de mettre *Ali* au-dessus d' *Omar* , et de pouvoir aller en pèlerinage ailleurs qu' à La Mecque, embrassa avidement les dogmes du *Sophi* . Les semences de ces dogmes étaient jettées depuis longtems ; il fit éclore et donna la forme à ce schisme politique et religieux, qui parait aujourd'hui nécessaire entre deux grands empires voisins jaloux l' un de l' autre. Ni les turcs, ni les persans n' avaient aucune raison

p262

de reconnaître *Omar* ou *Ali* pour successeurs légitimes de *Mahomet* . Les droits de ces arabes qu' ils avaient chassés devaient peu leur importer. Mais il importait aux persans que le siège de leur religion ne fût pas chez les turcs.

Le *sophi* dogmatisait donc pour l' intérêt de la Perse, mais il dogmatisait aussi pour le sien propre. Il se rendit trop considérable. Le *scha Rustan* usurpateur de la Perse le craignit. Enfin ce réformateur eut la destinée à laquelle *Luther* et *Calvin* ont échappé. *Rustan* le fit assassiner en 1499.

*Ismaël* fils de *Sophi* fut assez courageux et assez puissant pour soutenir les armes à la main les opinions de son père ; ses disciples devinrent des soldats.

Il convertit et conquiert l' Arménie, ce royaume si fameux autrefois sous *Tigrane* , et qui l' est si peu depuis ce tems-là. On y distingue à peine les ruines de Tigranocerte. Le pays est pauvre ; il y a beaucoup de chrétiens grecs qui subsistent du négoce qu' ils font en Perse et dans le reste de l' Asie : mais il ne faut pas croire que cette province nourrisse quinze-cent-mille familles chrétiennes, comme le disent les relations.

Cette multitude ira à cinq ou six millions d' habitans, et le pays n' en a pas le tiers.

*Ismaël Sophi* maître de l' Arménie subjuguera la Perse entière et jusqu' aux tartares de Samarcande.

Il combattit le sultan des turcs *Selim I* avec avantage, et laissa à son fils *Thamas* la Perse puissante et paisible.

C' est ce même *Thamas* qui repoussa enfin

p263

*Soliman* , après avoir été sur le point de perdre sa couronne. Ses descendants ont régné paisiblement en Perse jusqu' aux révolutions qui de nos jours ont désolé cet empire.

La Perse devint sur la fin du seizième siècle un des plus florissans et des plus heureux pays du monde, sous le règne du grand *Scha-Abas* arrière-petit-fils d' *Ismael*

*Sophi* . Il n' y a guères d' états qui n' ayent eu un tems de grandeur et d' éclat, après lequel ils dégénèrent.

Les usages, les moeurs, l' esprit de la Perse, sont aussi étrangers pour nous que ceux de tous les peuples qui ont passé sous vos yeux. Le voyageur *Chardin* prétend que l' empereur de Perse est moins absolu que celui de Turquie : mais il ne paraît pas que le sophi dépende d' une milice comme le grand seigneur. *Chardin* avouë du moins que toutes les terres en Perse n' appartiennent pas à un seul homme. Les citoyens y jouissent de leurs possessions, et payent à l' état une taxe qui ne va pas à un écu par an. Point de grands ni de petits fiefs, comme dans l' Inde et dans la Turquie, subjugués par les tartares. *Ismaël Sophi*, restaurateur de cet empire, n' étant point tartare, mais arménien, avait suivi le droit naturel établi dans son pays, et non pas le droit de conquête, et de brigandage.

Le serrail d' Ispahan passait pour moins cruel que celui de Constantinople. La jalousie du trône portait souvent les sultans turcs à faire étrangler leurs parens. Les Sophis se contentaient d' arracher les prunelles des princes de

p264

leur sang. à la Chine on n' a jamais imaginé que la sureté du trône exigeait de tuer ou d' aveugler ses frères et ses neveux. On leur laissait toujours des honneurs sans autorité. Tout prouve que les moeurs chinoises étaient les plus humaines et les plus sages de l' orient.

Les rois de Perse ont conservé la coutume de recevoir des présents de leurs sujets. Cet usage est établi au Mogol et en Turquie ; il l' a été en Pologne, et c' est le seul royaume où il semblait raisonnable ; car les rois de Pologne n' ayant qu' un très faible revenu, avaient besoin de ces secours. Mais le grand-seigneur surtout, et le Grand-Mogol, possesseurs de trésors immenses, ne devaient se montrer que pour donner. C' est s' abaisser que de recevoir ; et de cet abaissement ils font un titre de grandeur. Les empereurs de la Chine n' ont jamais avili ainsi leur dignité.

*Chardin* prétend que les étrènes du roi de Perse lui valaient cinq ou six de nos millions.

Ce que la Perse a toujours eu de commun avec la Chine et la Turquie, c' est de ne pas connaître la noblesse ; il n' y a dans ces vastes états d' autre noblesse que celle des emplois ; et les hommes qui ne sont rien, n' y peuvent tirer avantage de ce qu' ont été leurs pères.

Dans la Perse, comme dans toute l' Asie, la justice a toujours été renduë sommairement ; on n' y a jamais connu ni les avocats ni les procédures ; on plaide sa cause soi-même ; et la maxime qu' une courte injustice est plus suportable qu' une justice longue et épineuse, a prévalu chez tous ces peuples, qui policés longtems avant

p265

nous, ont été moins raffinés en tout que nous ne le sommes.

La religion mahométane d' *Ali* , dominante en Perse, permettait un libre exercice à toutes les autres. Il y avait encor dans Ispahan des

restes d' anciens perses ignicoles, qui ne furent chassés de la capitale que sous le règne de *Cha-Abas* . Ils étaient répandus sur les frontières, et particulièrement dans l' ancienne Assyrie, partie de l' Arménie haute où réside encor leur grand prêtre. Plusieurs familles de ces dix tribus et demie de ces juifs samaritains transportés par *Salmanazar* du tems d' *Osée* , subsistaient encor en Perse, et il y avait au tems dont je parle près de dix-mille familles des tribus de *Juda* , de *Lévi* et de *Benjamin* , emmenées de Jérusalem avec *Sédécias* leur roi, par *Nabucodonosor* , et qui ne revinrent point avec *Esdras* et *Néhémie* .

Quelques sabéens disciples de *st Jean Batiste* , desquels on a déjà parlé, étaient répandus vers le golfe Persique. Les chrétiens arméniens du rite grec faisaient le plus grand nombre ; les nestoriens composaient le plus petit : les indiens de la religion des bramins, remplissaient Ispahan ; on en comptait plus de vingt-mille. La plupart étaient de ces banians, qui du cap de Comorin jusqu' à la mer Caspienne vont trafiquer avec vingt nations, sans s' être jamais mêlés à aucune.

Enfin toutes ces religions étaient vues de bon oeil en Perse, excepté la secte d' *Omar* , qui était celle de leurs ennemis. C' est ainsi que le gouvernement d' Angleterre admet toutes les sectes,

p266

et tolère à peine le catholicisme qu' il redoute. L' empire persan craignait avec raison la Turquie, à laquelle elle n' est comparable ni par la population ni par l' étendue. La terre n' y est pas si fertile, et la mer lui manquait. Le port d' Ormus ne lui appartenait point alors. Les portugais s' en étaient emparés en 1507. Une petite nation européenne dominait sur le golfe Persique, et fermait le commerce maritime à toute la Perse. Il a fallu que le grand *Sha-Abas* , tout puissant qu' il était, ait eu recours aux anglais pour chasser les portugais en 1622. Les peuples d' Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont abordé.

Si le terroir de la Perse n' est pas si fertile que celui de la Turquie, les peuples y sont plus industriels ; ils cultivent plus les sciences : mais leurs sciences ne mériteraient pas ce nom parmi nous.

Si les missionnaires européens ont étonné la

Chine par le peu de physique et de mathématiques qu' ils savaient, ils n' auraient pas moins étonné les persans. Leur langue est belle, et depuis six-cent ans elle n' a point été altérée. Leurs poésies sont nobles, leurs fables ingénieuses. Mais s' ils savent un peu plus de géométrie que les chinois, ils n' ont pas beaucoup avancé au delà des éléments d' *Euclide* . Ils ne connaissent d' astronomie que celle de *Ptolomé*e ; et cette astronomie n' est encor chez eux que ce qu' elle a été si longtems en Europe, un chemin pour parvenir à l' astrologie judiciaire. Tout se réglait en Perse par les influences des astres, comme

p267

chez les anciens romains par le vol des oiseaux et l' apétit des poulets sacrés. *Chardin* prétend que de son tems l' état dépensait quatre-millions par an en astrologues. Si un *Newton* , un *Halley* , un *Cassini* se fussent produits en Perse, ils auraient été négligés, à moins qu' ils n' eussent voulu prédire.

Leur médecine était comme celle de tous les peuples ignorants, une pratique d' expérience réduite en préceptes, sans aucune connaissance de l' anatomie. Cette science avait péri avec les autres ; mais elle renaissait avec elles au commencement du seizième siècle, par les découvertes de *Vesale* , et par le génie de *Fernel* .

Enfin de quelque peuple policé de l' Asie que nous parlions, nous pouvons dire de lui, il nous a précédés, et nous l' avons surpassé.

## CHAPITRE 130

De l' empire Ottoman  
au seizième siècle.  
*ses usages, son gouvernement, ses  
revenus.*

le tems de la grandeur et des progrès des  
*ottomans* fut plus long que celui des *Sophis* ,  
car depuis *Amurat li* ce ne fut qu' un  
enchaînement de victoires.

p268

*Mahomet li* avait conquis assez d' états pour que sa race se contentât d' un tel héritage. Mais *Selim I* y ajouta de nouvelles conquêtes. Il prit en 1515 la Syrie et la Mésopotamie, et entreprit de soumettre l' égypte. C' eût été une entreprise aisée, s' il n' avait eu que des égyptiens à combattre ; mais l' égypte était gouvernée et défendue par une milice formidable d' étrangers semblable à celle des janissaires. C' étaient des circasses venus encor de la Tartarie ; on les apellait *mammelucs* , qui signifie esclaves : soit qu' en effet le premier Soudan d' égypte qui les employa, les eût achetés comme esclaves ; soit plutôt que ce fut un nom qui les attachât de plus près à la personne du souverain, ce qui est bien plus vraisemblable. En effet la manière figurée dont on parle chez tous les orientaux, y a toujours introduit chez les princes les titres les plus ridiculement pompeux, et chez leurs serviteurs les noms les plus humbles. Les bachas du grand seigneur s' intitulent ses esclaves ; et *Thamas Kouli-Kan* , qui de nos jours a fait crever les yeux à *Thamas* son maître, ne s' apellait que son esclave, comme ce mot même de *kouli* le témoigne.

Ces *mammelucs* étaient les maîtres de l' égypte depuis nos dernières croisades. Ils avaient vaincu et pris *St Louis* . Ils établirent depuis ce tems un gouvernement qui n' est pas différent de celui d' Alger. Un roi et vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choisis entre ces soldats. La mollesse du climat n' affaiblit point cette race guerrière, qui d' ailleurs se renouvelait

p269

tous les ans par l' affluence des autres circasses, apellés sans cesse pour remplir ce corps toujours subsistant de vainqueurs. L' égypte fut ainsi gouvernée pendant près de trois-cent années.

*Tumanbaï* fut le dernier roi mammeluc ; il n' est célèbre que par cette époque, et par le malheur qu' il eut de tomber entre les mains de *Selim* ; mais il mérite d' être connu par une singularité, qui nous paraît étrange, et qui ne l' était pas chez les orientaux ; c' est que le vainqueur lui confia le gouvernement de l' égypte dont il lui avait ôté la couronne.

*Tumanbaï* de roi devenu bacha eut le sort des bachas, il fut étranglé après quelques mois de gouvernement.

*Soliman* fils de *Selim* fut toujours un ennemi

formidable aux chrétiens et aux persans. Il prit Rhodes, et quelques années après la plus grande partie de la Hongrie. La Moldavie et la Valachie devinrent de véritables fiefs de son empire. Il mit le siège devant Vienne, et ayant manqué cette entreprise, il tourna ses armes contre la Perse, et plus heureux sur l' Euphrate que sur le Danube, il s' empara de Bagdat comme son père, sur lequel les persans l' avaient repris. Il soumit la Georgie, qui est l' ancienne Ibérie. Ses armes victorieuses se portaient de tous les côtés ; car son amiral *Cheredin Barberousse* , après avoir ravagé la Pouille, alla dans la mer Rouge s' emparer du royaume d' Yemen, qui est plutôt un pays de l' Inde que de l' Arabie. Plus guerrier que *Charles-Quint* , il lui ressembla par des voyages continuels. C' est le premier des empereurs

p270

ottomans qui ait été l' allié des français, et cette alliance a toujours subsisté. Il mourut en assiégeant en Hongrie la ville de Zigeth, et la victoire l' accompagna jusques dans les bras de la mort ; à peine eut-il expiré que la ville fût prise d' assaut. Son empire s' étendait d' Alger à l' Euphrate, et du fond de la mer Noire au fond de la Grèce et de l' épire.

*Selim li* son successeur prit sur les vénitiens l' isle de Chypre par ses lieutenants. Comment tous nos historiens peuvent-ils nous répéter qu' il n' entreprit cette conquête que pour boire le vin de malvoisie de cette isle, et pour la donner à un juif ? Il s' en empara par le droit de convenance. Chypre devenait nécessaire aux possesseurs de la Natolie, et jamais empereur ne fera la conquête d' un royaume ni pour un juif ni pour du vin. Un hébreu nommé *Mequines* donna quelques ouvertures pour cette conquête, et les vaincus mêlèrent à cette vérité des fables que les vainqueurs ignorent.

Après avoir laissé les turcs s' emparer des plus beaux climats de l' Europe, de l' Asie, et de l' Afrique, nous contribuâmes à les enrichir. Venise trafiquait avec eux dans le tems même qu' ils lui enlevaient l' isle de Chypre, et qu' ils faisaient écorcher vif le sénateur *Bragadino* gouverneur de Famagouste. Gènes, Florence, Marseille se disputaient le commerce de Constantinople. Ces villes payaient en argent les soies et les autres denrées de l' Asie. Les négociants chrétiens s' enrichissaient de ce commerce, mais c' était aux

dépens de la chrétienté. On recueillait alors

p271

peu de soies en Italie, aucune en France. Nous avons été forcés souvent d'aller acheter du bled à Constantinople : mais enfin l'industrie a réparé les torts que la nature et la négligence faisaient à nos climats, et les manufactures ont rendu le commerce des chrétiens, et surtout des français, très-avantageux en Turquie, malgré l'opinion du comte *Marsigli*, moins informé de cette grande partie de l'intérêt des nations que les négociants de Londres et de Marseille.

Les nations chrétiennes trafiquent avec l'empire Ottoman comme avec toute l'Asie. Nous allons chez ces peuples, qui ne viennent jamais dans notre occident ; c'est une preuve évidente de nos besoins. Les échelles du Levant sont remplies de nos marchands, toutes les nations commerçantes de l'Europe chrétienne y ont des consuls. Presque toutes entretiennent aujourd'hui des ambassadeurs ordinaires à la porte ottomane, qui n'en envoient point à nos cours.

La porte regarde ces ambassades perpétuelles comme un hommage que les besoins des chrétiens rendent à sa puissance. Elle a fait souvent à ces ministres des affronts, pour lesquels les princes de l'Europe se feraient la guerre entre eux, mais qu'ils ont toujours dissimulés avec l'empire Ottoman. Le roi d'Angleterre *Guillaume* disait dans nos derniers tems, *qu'il n'y a pas de point d'honneur avec les turcs*. Ce langage est celui d'un négociant qui veut vendre ses effets, et non d'un roi qui est jaloux de ce qu'on appelle la gloire.

L'administration de l'empire des turcs est

p272

aussi différente de la nôtre que les mœurs et la religion. Une partie des revenus du grand seigneur consiste, non en argent monnoyé comme dans les gouvernements chrétiens, mais dans les productions de tous les pays qui lui sont soumis. Le canal de Constantinople est couvert toute l'année de navires, qui apportent de l'égypte, de la Grèce, de la Natolie, des côtes du Pont-Euxin, toutes les provisions nécessaires

pour le serrail, pour les janissaires, pour la flotte. On voit par le *canon namé*, c'est-à-dire, par les registres de l'empire, que le revenu du trésor en argent jusqu'à l'année 1683 ne montait qu'à près de trente-deux-mille bourses, ce qui revenait à-peu-près à quarante-six millions de nos livres d'aujourd'hui.

Ce revenu ne suffirait pas pour entretenir de si grandes armées, et tant d'officiers. Les bachas dans chaque province ont des fonds assignés sur la province même, pour l'entretien des soldats que les fiefs fournissent ; mais ces fonds ne sont pas considérables : celui de l'Asie Mineure allait tout au plus à douze-cent-mille livres, celui du Diarbeck à cent-mille, celui d'Alep n'était pas plus considérable ; le fertile pays de Damas ne donnait pas deux-cent mille francs à son bacha, celui d'Erzerum en valait environ deux-cent-mille. La Grèce entière, qu'on appelle Romélie, donnait à son bacha douze-cent-mille livres. En un mot tous ces revenus dont les bachas et les beiglerbeys entretenaient les troupes ordinaires jusqu'en 1683 ne se montaient pas à dix de nos millions ; la Moldavie et la Valachie ne fournissaient

p273

pas deux-cent-mille livres à leur prince pour l'entretien de huit-mille soldats au service de la porte. Le capitaine bacha ne tirait pas des fiefs appelés *zaims* et *timariots* répandus sur les côtes, plus de huit-cent-mille livres pour la flotte.

Il résulte du dépouillement du *canon namé*, que toute l'administration turque était établie sur moins de soixante de nos millions en argent comptant ; et cette dépense depuis 1683 n'a pas été beaucoup augmentée ; ce n'est pas la troisième partie de ce qu'on paye en France, en Angleterre, pour les dettes publiques ; mais aussi il y a dans ces deux royaumes beaucoup plus de circulation, un commerce plus animé.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est que dans le trésor particulier du sultan on compte les confiscations pour un grand objet. C'est une des plus anciennes tyrannies établies, que le bien d'une famille appartient au souverain quand le père de famille a été condamné. On porte à un sultan la tête de son visir, et cette tête lui vaut quelquefois plusieurs millions. Rien n'est plus horrible qu'un droit qui met un si grand prix à la cruauté, et qui donne la tentation d'être

injuste.

Pour le mobilier des officiers de la porte, nous avons déjà observé qu'il appartient au sultan, par une ancienne usurpation, qui n'a été que trop longtemps en usage chez les chrétiens. Dans tout l'univers l'administration publique a été souvent un brigandage autorisé, excepté dans quelques états républicains, où les droits de la

p274

liberté et de la propriété ont été plus sacrés, et où les finances de l'état étant médiocres ont été mieux dirigées, parce que l'oeil embrasse les petits objets, et que les grands confondent la vue. On peut donc présumer que les turcs ont exécuté de très-grandes choses à peu de frais. Les appointements attachés aux plus grandes dignités sont très-médiocres ; on en peut juger par la place du muphti. Il n'a que deux-mille aspres par jour, ce qui fait environ cent-cinquante-mille livres par année. Ce n'est que la dixième partie du revenu de l'archevêché de Tolède. Il en est ainsi du grand-visiriat, et sans les confiscations, et les présents, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune. Les turcs n'ont point fait la guerre comme les princes de l'Europe la font aujourd'hui, avec de l'argent et des négociations. La force du corps, l'impétuosité des janissaires, ont établi sans discipline cet empire, qui se soutient par l'avilissement des peuples vaincus, et par les jalousies des peuples voisins. Les sultans n'ont jamais mis en campagne cent-quarante-mille combattans à la fois, si on retranche la multitude qui suit leurs armées. Mais ce nombre était toujours supérieur à celui que les chrétiens pouvaient leur opposer.

p275

## CHAPITRE 131

De la bataille  
de Lépante.

Les vénitiens après la perte de l'isle de Chypre,  
commerçant toujours avec les turcs,

et osant toujours être leurs ennemis, demandaient des secours à tous les princes chrétiens que l'intérêt commun devait réunir. C'était encor l'occasion d'une croisade ; mais vous avez déjà vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles, on n'en faisait point de nécessaires. Le pape *Pie V* fit bien mieux que de prêcher une croisade ; il eut le courage de faire la guerre à l'empire Ottoman, en se liguant avec les vénitiens et le roi d'Espagne *Philippe II*. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant, et les galères de Rome affronter les galères ottomanes. Cette seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire. Il ne faut pour connaître ce pontife s'en rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie, ou noircis par la malignité, ou crayonnés par le bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. *Pie V* dont le nom était *Gisleri*, fut un de ces hommes que le mérite et la fortune tirèrent de l'obscurité pour les élever à

p276

la première place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition, le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montre qu'il était dur et cruel. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine *Élisabeth*, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle *in coena domini* dont il ordonna la publication toutes les années, font voir que son zèle pour la grandeur du st siège n'était pas conduit par la modération. Il avait été dominicain. La sévérité de son caractère s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître. Mais cet homme élevé parmi des moines, eut comme *Sixte-Quint* des vertus royales : ce n'est pas le trône, c'est le caractère qui les donne. *Pie V* fut le modèle du fameux *Sixte-Quint* ; il lui donna l'exemple d'amasser en peu d'années des épargnes assez considérables pour faire regarder le st siège comme une puissance. Ces épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galères. Son zèle sollicitait tous les princes chrétiens ; mais il ne trouvait que tiédeur ou impuissance. Il s'adressait en vain au roi de France *Charles IX*, à l'empereur *Maximilien*, au roi de Portugal *Don Sébastien*, au roi de Pologne *Sigismond II*.

*Charles IX* était allié des turcs, et n' avait point de vaisseaux à donner. L' empereur *Maximilien II* craignait les turcs ; il manquait d' argent, et ayant fait une trêve avec eux, il n' osait la rompre. Le roi *Don Sébastien* était encor trop jeune pour exercer ce courage qui depuis le fit périr en Afrique. La pologne

p277

était épuisée par une guerre avec les russes, et *Sigismond* son roi était dans une vieillesse languissante. Il n' y eut donc que *Philippe II* qui entra dans les vues du pape. Lui seul de tous les rois catholiques était assez riche pour faire les plus grands frais de l' armement nécessaire ; lui seul pouvait par les arrangements de son administration parvenir à l' exécution prompte de ce projet. Il y était principalement intéressé par la nécessité d' écarter les flottes ottomanes de ses états d' Italie, et de ses places d' Afrique ; et il se ligua avec les vénitiens, dont il fut toujours l' ennemi secret en Italie contre les turcs qu' il craignait davantage.

Jamais grand armement ne se fit avec tant de célérité. Deux-cent galères, six grosses galéasses, vingt-cinq vaisseaux de guerre, avec cinquante navires de charge, furent prêts dans les ports de Sicile en septembre, cinq mois après la prise de l' isle de Chypre. *Philippe II* avait fourni la moitié de l' armement. Les vénitiens furent chargés des deux tiers de l' autre moitié, et le reste était fourni par le pape. *Don Juan* d' Autriche, ce célèbre bâtard de *Charles-Quint* , était le général de la flotte. *Marc Antoine Colonne* commandait après lui au nom du pape. Cette maison *Colonne* , si longtems ennemie des pontifes, était devenue l' appui de leur grandeur. *Sébastien Veniero*, que nous nommons *Venier* , était général de la mer pour les vénitiens. Il y avait eu trois doges dans sa maison, et aucun d' eux n' eut autant de réputation que lui. *Barbarigo*, dont la maison n' était pas moins célèbre à Venise, était

p278

provéditeur, c' est-à-dire intendant de la flotte. Malthe envoya trois de ses galères, et ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gènes,

qui craignait plus *Philippe li* que *Selim* ,  
et qui n' envoya qu' une galère.  
Cette armée navale portait, disent les historiens,  
cinquante mille combattans. On ne voit  
guères que des exagérations dans des récits de  
bataille. Deux-cent-six galères, et vingt-cinq  
vaisseaux, ne pouvaient être armés tout au plus  
que de vingt-mille hommes de combat. La seule  
flotte ottomane était plus forte que les trois  
escadres chrétiennes. On y comptait environ  
deux-cent cinquante galères. Les deux armées  
se rencontrèrent dans le golfe de Lépante,  
l' ancien *Naupactus* , non loin de Corinthe. Jamais  
depuis la bataille d' Actium les mers de la Grèce  
n' avaient vu ni une flotte si nombreuse, ni une  
bataille si mémorable. Les galères ottomanes  
étaient manoeuvrées par des esclaves chrétiens,  
et les galères chrétiennes par des esclaves turcs,  
qui tous servaient malgré eux contre leur patrie.  
Les deux flottes se choquèrent avec toutes  
les armes de l' antiquité, et toutes les modernes ;  
les flèches, les longs javelots, les lances à feu,  
les grapins, les canons, les mousquets, les  
piques et les sabres. On combattit corps à corps  
sur la plupart des galères accrochées, comme sur  
un champ de bataille. Les chrétiens remportèrent  
une victoire d' autant plus illustre que  
c' était la première de cette espèce.  
*Don Juan d' Autriche* et *Veniero* l' amiral

p279

des vénitiens attaquèrent la capitane ottomane que  
montait l' amiral des turcs nommé *Ali* . Il fut  
pris avec sa galère, et on lui fit trancher la tête,  
qu' on arbora sur son propre pavillon. C' était  
abuser du droit de la guerre ; mais ceux qui  
avaient écorché *Bragadino* dans Famagouste, ne  
méritaient pas un autre traitement. Les turcs  
perdirent plus de cent-cinquante bâtiments dans  
cette journée. Il est difficile de savoir le nombre  
des morts : on le faisait monter à près de  
quinze-mille ; environ cinq-mille esclaves chrétiens  
furent délivrés. Venise signala cette victoire par  
des fêtes qu' elle seule savait alors donner.  
Constantinople fut dans la consternation. Le pape  
*Pie V* en apprenant cette grande victoire, qu' on  
attribuait surtout à *don juan* le généralissime,  
mais à laquelle les vénitiens avaient eu la plus  
grande part, s' écria ; *il fut un homme envoyé de*  
*Dieu, nommé Jean* ; paroles qu' on appliqua  
depuis à *Jean Sobieski* roi de Pologne, quand

il délivra Vienne.

*Don Juan D' Autriche* acquit tout d' un coup la plus grande réputation, dont jamais capitaine ait jouï. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples.

*Don Juan* comme vengeur de la chrétienté était le héros de toutes les nations ; on le comparait à *Charles-Quint* son père, à qui d' ailleurs il ressemblait plus que *Philippe* . Il mérita surtout cette idolatrie des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme *Charles-Quint* , et fit comme lui un roi africain tributaire d' Espagne. Mais quel fut le fruit de la bataille

p280

de Lépante, et de la conquête de Tunis ? Les vénitiens ne gagnèrent aucun terrain sur les turcs, et l' amiral de *Selim li* reprit sans peine le royaume de Tunis : tous les chrétiens y furent égorgés. Il semblait que les turcs eussent gagné la bataille de Lépante.

## CHAPITRE 132

Des côtes d' Afrique.

Les côtes d' Afrique depuis l' égypte jusqu' aux royaumes de Fez et de Maroc, accrurent encor l' empire des sultans, mais elles furent plutôt sous leur protection que sous leur gouvernement. Le pays de Barca, et ses déserts si fameux autrefois par le temple de *Jupiter Ammon* , dépendirent du bacha d' égypte. La Cirénaïque eut un gouverneur particulier. Tripoli qu' on rencontre ensuite en allant vers l' occident, ayant été pris par *Pierre De Navarre* sous le règne de *Ferdinand le catholique* en 1510 fut donnée par *Charles-Quint* aux chevaliers de Malthe. Mais les amiraux de *Soliman* s' en emparèrent, et avec le tems elle s' est gouvernée comme une république, à la tête de laquelle est un général qu' on nomme *Dey* , qui est élu par la milice.

Plus loin vous trouvez le royaume de Tunis, l' ancien séjour des carthaginois. Vous avez vu *Charles-Quint* donner un roi à cet état, et le

p281

rendre tributaire de l' Espagne ; *Don Juan* le reprendre encor sur les maures avec la même gloire que *Charles-Quint* son père ; mais enfin l' amiral de *Selim li* remettre Tunis sous la domination mahométane, et y exterminer tous les chrétiens, trois ans après cette fameuse bataille de Lépante, qui produisit tant de gloire à *Don Juan* et aux vénitiens avec si peu d' avantage. Cette province se gouverna depuis comme Tripoli. Alger qui termine l' empire des turcs en Afrique, est l' ancienne Mauritanie, si fameuse par les rois *Juba*, *Syphax* , et *Massinissa* . Il reste à peine des ruines de Cirte leur capitale, ainsi que de Carthage, de Memphis et même d' Alexandrie, qui n' est plus au même endroit où *Alexandre* l' avait bâtie. Le royaume de *Juba* était devenu si peu de chose, que *Cheredin Barberousse* aima mieux être amiral du grand seigneur que roi d' Alger. Il céda cette province à *Soliman* , et de roi qu' il était il se contenta d' en être bacha ; depuis ce tems, jusqu' au commencement du dix-septième siècle, Alger fut gouvernée par les bachas que la porte y envoyait. Mais enfin la même administration qui s' établit à Tripoli et à Tunis, se forma dans Alger devenue une retraite de corsaires. Constantinople fut toujours regardée comme la capitale de tant de régions. Sa situation semble faite pour leur commander. Elle a l' Asie devant elle, l' Europe derrière. Son port aussi sûr que vaste ouvre et ferme l' entrée de la mer Noire à l' orient, et de la Méditerranée à l' occident.

p282

Rome bien moins avantageusement située, dans un terrain ingrat et dans un coin de l' Italie, où la nature n' a fait aucun port commode, semblait bien moins propre à dominer sur les nations ; cependant elle devint la capitale d' un empire trois fois plus étendu que celui des turcs : c' est que les anciens romains ne trouvèrent aucun peuple qui entendit comme eux la discipline militaire, et que les ottomans après avoir conquis Constantinople ont trouvé presque tout le reste de l' Europe aussi aguerri et mieux discipliné qu' eux.

CHAPITRE 133

Du royaume de Fez  
et de Maroc.

La protection du grand seigneur ne s' étend point jusqu' à l' empire de Maroc, vaste pays qui comprend une partie de la Mauritanie tingitane. Tanger était la capitale de la colonie romaine. C' est de là que partirent depuis ces maures qui subjuguèrent l' Espagne. Elle fut subjuguée sur la fin du quinzième siècle par les portugais, et donnée dans nos derniers tems à *Charles li* roi d' Angleterre pour la dot de l' infante de Portugal. Et enfin *Charles li* l' a cédée aux rois de Maroc. Peu de villes ont éprouvé plus de révolutions.

p283

L' empire de Maroc est peuplé des anciens maures, des arabes bédouins qui suivirent les califes dans leurs conquêtes et qui vivent sous des tentes comme leurs ayeux, des juifs chassés par *Ferdinand* et *Isabelle* , et des noirs qui habitent par-delà le mont Atlas. On voit dans tout l' empire, dans les maisons, dans les armées, un mélange de noirs, de blancs, et de métis. Ces peuples trafiquèrent de tout tems en Guinée. Ils allaient par les déserts aux côtes où les portugais vinrent par l' océan. Jamais ils ne connurent la mer que comme l' élément des pirates. Enfin toute cette vaste côte de l' Afrique depuis Damiette jusqu' au mont Atlas, était devenue barbare, tandis que plusieurs de nos peuples septentrionaux, autrefois beaucoup plus barbares, atteignaient à la politesse des grecs et des romains.

CHAPITRE 134

De Philippe li  
roi d' Espagne.

Après le règne de *Charles-Quint* , quatre grandes puissances balancèrent les forces de l' Europe chrétienne ; l' Espagne par ses richesses du nouveau monde ; la France par elle-même, par sa situation, qui empêchait les vastes états

p284

de *Philippe li* de se communiquer ; l' Allemagne par la multitude même de ses princes, qui quoique divisés entre eux se réunissaient pour la défense de la patrie ; l' Angleterre après la mort de *Marie* , par la conduite seule d' *élisabeth* , car son terrain était très-peu de chose : l' écosse loin de faire un corps avec elle était son ennemie, et l' Irlande lui était à charge.

Les royaumes du nord n' entraient point encor dans le système politique de l' Europe ; et l' Italie ne pouvait être une puissance prépondérante. *Philippe li* semblait la tenir sous sa main. *Philibert* duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, dépendait entièrement de lui. *Charles émanuel* fils de ce *Philibert* , et gendre de *Philippe li* ne fut pas moins dans sa dépendance. Le Milanais, les deux Siciles, qu' il possédait, et surtout ses trésors, firent trembler les autres états d' Italie pour leur liberté. Enfin *Philippe li* joua le premier rôle sur le théâtre de l' Europe, mais non le plus admiré. De moins puissants princes ses contemporains ont laissé un plus grand nom, comme *élisabeth* , et surtout *Henri Iv* . Ses généraux et ses ennemis ont été plus estimés que lui : le nom d' *Alexandre Farnèse* , celui des princes d' Orange, est bien au-dessus du sien. La postérité fait une grande différence entre la puissance et la gloire. Pour bien connaître les tems de *Philippe li* il faut d' abord connaître son caractère, qui fut en partie la cause de tous les grands événements de son siècle ; mais on ne peut apercevoir son caractère que par les faits. On doit se défier du

p285

pinceau des contemporains, conduit presque toujours par la flaterie ou par la haine. Et pour ces portraits recherchés que tant d' historiens modernes font des anciens personnages, on doit les renvoyer aux romans.

Ceux qui ont comparé depuis peu *Philippe li* à *Tibère* , n' ont certainement vû ni l' un ni l' autre. D' ailleurs quand *Tibère* commandait les légions et les faisait combattre, il était à leur tête ; et *Philippe* était dans une chapelle entre deux recollets, pendant que le prince de Savoie, et ce comte *D' Egmont* , qu' il fit périr depuis sur l' échafaut, lui gagnaient la bataille de St Quentin. *Tibère* n' était ni superstitieux ni hypocrite ; et *Philippe* prenait souvent un crucifix en main

quand il ordonnait des meurtres. Les débauches du romain et les voluptés de l' espagnol ne se ressemblent pas. La dissimulation même qui les caractérise l' un et l' autre semble différente : celle de *Tibère* paraît plus fourbe, celle de *Philippe* plus taciturne. Il faut distinguer entre parler pour tromper, et se taire pour être impénétrable. Tous deux paraissent avoir eu une cruauté tranquille et réfléchie ; mais combien de princes et d' hommes publics ont mérité le même reproche !

Pour se faire une idée juste de *Philippe*, il faut se demander ce que c' est qu' un souverain qui affecte de la piété, et à qui le prince d' Orange *Guillaume* reproche publiquement dans son manifeste un mariage secret avec *Dona Isabella Osorio* , quand il épousa sa première femme *Marie* de Portugal. Il est accusé à la face de l' Europe par ce même *Guillaume* du parricide de son fils,

p286

et de l' empoisonnement de sa troisième épouse *Isabelle* de France ; on lui impute d' avoir forcé le prince d' *Ascoli* à épouser une femme qui était enceinte de ce roi même. On ne doit pas s' en rapporter au témoignage d' un ennemi ; mais cet ennemi était un prince respecté dans l' Europe. Il envoya son manifeste et ses accusations dans toutes les cours. était-ce l' orgueil, était-ce la force de la vérité qui empêchait *Philippe* de répondre ? Pouvait-il mépriser ce terrible manifeste du prince d' Orange, comme on méprise ces libelles obscurs, composés par d' obscurs vagabonds, auxquels les particuliers même ne répondent pas plus que *Louis XIV* n' y a répondu ? Qu' on joigne à ces accusations trop authentiques les amours de *Philippe* avec la femme de son favori *Rui Gomes* , l' assassinat d' *Escovedo* , la persécution contre *Antonio Perès* qui avait assassiné *Escovedo* par son ordre ; qu' on se souvienne que c' est-là ce même homme qui ne parlait que de son zèle pour la religion, et qui immolait tout à ce zèle.

Qu' on mette en opposition à cette conduite le soin de faire rendre la justice en Espagne, soin qui ne coûte que la peine de vouloir, et qui affermit l' autorité : une activité de cabinet, un travail assidu aux affaires générales, la surveillance continuelle sur ses ministres toujours accompagnée de défiance, l' attention de voir

tout par soi-même autant que le peut un roi,  
l'application suivie à entretenir le trouble chez  
ses voisins et à maintenir l'Espagne en paix,  
des yeux toujours ouverts sur une grande partie

p287

du globe depuis le Mexique jusqu' au fond  
de la Sicile, un front toujours composé et  
toujours sévère au milieu des chagrins de la  
politique et du trouble des passions ; alors on  
pourra se former un portrait de *Philippe II* .  
Mais il faut voir quel ascendant il avait dans  
l'Europe. Il était maître de l'Espagne, du  
Milanais, des deux Siciles, de tous les  
Pays-Bas : ses ports étaient garnis de vaisseaux :  
son père lui avait laissé les troupes de l'Europe  
les mieux disciplinées et les plus fières, commandées  
par les compagnons de ses victoires. Sa seconde  
femme *Marie* reine d'Angleterre ne se gouvernant  
que par ses inspirations faisait brûler les  
protestants, et déclarait la guerre à la France sur  
une lettre de *Philippe* . Il pouvait compter  
l'Angleterre parmi ses royaumes. Les moissons d'or  
et d'argent, qui lui venaient du nouveau monde,  
le rendaient plus puissant que *Charles-Quint* ,  
qui n'en avait eu que les prémices.  
L'Italie tremblait d'être asservie. C'est ce qui  
détermina le pape *Paul IV Caraffa* , né sujet  
d'Espagne, à se jeter du côté de la France comme  
*Clément VII* . Il voulut, ainsi que tous ses  
prédécesseurs, établir une balance que leurs mains  
trop faibles ne purent jamais tenir. Ce pape  
proposa à *Henri II* de donner Naples et  
Sicile à un fils de France.  
C'était toujours l'ambition des *Valois* de  
conquerir le Milanais et les deux Siciles. Le pape  
croit avoir une armée ; il demande au roi *Henri  
II* le célèbre *François De Guise* pour la  
commander : mais la plupart des cardinaux étaient

p288

pensionnaires de *Philippe*. *Paul* était mal  
obéi ; il n'eut que peu de troupes, qui ne servirent  
qu'à exposer Rome à être prise et saccagée par  
le duc d'*Albe* sous *Philippe II* comme elle  
l'avait été sous *Charles-Quint* . Le duc *De  
Guise* arrive par le Piémont, où les français

avaient encor Turin ; il marche vers Rome avec quelque gendarmerie ; à peine est-il arrivé qu' il apprend le désastre de la bataille de St Quentin en Picardie perdue par les français.

*Marie* d' Angleterre avait donné contre la France huit mille anglais à *Philippe* son époux, qui vint à Londres pour les faire embarquer, mais non pas pour les conduire à l' ennemi. Cette armée jointe à l' élite des troupes espagnoles commandées par le duc de Savoie *Philibert émanuel* , l' un des grands capitaines de ce siècle, défit si entièrement l' armée française à St Quentin, qu' il ne resta rien de l' infanterie ; tout fut tué ou pris : les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingt hommes : le connétable *de Montmorenci* , et presque tous les officiers-généraux, furent prisonniers ; un duc d' *Enguien* blessé à mort ; la fleur de la noblesse détruite ; la France dans le deuil et dans l' allarme. Les défaites de Creci, de Poitiers, d' Azincourt n' avaient pas été plus funestes, et cependant la France tant de fois prête de succomber se releva toûjours.

Tous les projets de *Henri li* sur l' Italie s' évanouissent ; on rapelle le duc *De Guise* . Cependant le vainqueur *Philibert émanuel* de Savoie prend St Quentin. Il pouvait marcher jusques à Paris, que *Henri li* faisait fortifier à la

p289

hâte, et qui par conséquent était mal fortifié. Mais *Philippe* se contenta d' aller voir son camp victorieux. Il prouva que les grands événements dépendent souvent du caractère des hommes. Le sien était de donner peu à la valeur et tout à la politique. Il laissa respirer son ennemi, dans le dessein de gagner par une paix qu' il aurait dictée, plus que par des victoires qui ne pouvaient être son ouvrage. Il donne au duc *De Guise* le tems de revenir, de rassembler une armée, de rassurer le royaume.

Il semblait qu' alors les rois ne se crussent pas faits pour se secourir eux-mêmes. *Henri li* déclare le duc *De Guise* vice-roi de France, sous le nom de lieutenant-général du royaume. Il était en cette qualité au-dessus du connétable. Prendre Calais et tout son territoire au milieu de l' hyver, et au milieu de la consternation où la bataille de St Quentin jettait la France ; chasser pour jamais les anglais qui avaient possédé Calais durant deux-cent-treize

ans, fut une action qui étonna l' Europe, et qui mit le duc *De Guise* au-dessus de tous les capitaines de son tems. Cette conquête fut plus éclatante et plus profitable, que difficile. La reine *Marie* n' avait laissé dans Calais qu' une garnison trop faible ; et sa flotte n' arriva que pour voir les étendarts de France arborés sur le port. Cette perte, causée par la faute de son ministère, acheva de la rendre odieuse aux anglais. Mais tandis que le duc *De Guise* rassurait la France par la prise de Calais, et ensuite par

p290

celle de Thionville, l' armée de *Philippe li* gagna encor une assez grande bataille contre le maréchal *De Termes* auprès de Gravelines, sous le commandement du comte *D' Egmont* , de ce même comte *D' Egmont* , à qui *Philippe* fit depuis trancher la tête pour avoir défendu les droits et la liberté de sa patrie. Tant de batailles rangées perdues par les français, et tant de villes prises d' assaut par eux, donnent lieu de croire que ces peuples étaient, comme du tems de *Jules César* , plus propres pour l' impétuosité des assauts, que pour cette discipline et ces manoeuvres de ralliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille. *Philippe* ne profita pas plus en guerrier de la victoire de Gravelines, que de celle de St Quentin : mais il fit la paix glorieuse de Catau-Cambresis, dans laquelle pour St Quentin et les deux bourgs de Ham et du Catellet qu' il rendit, il gagna les places fortes de Thionville, de Marienbourg, de Montmidi, de Hédin, et le comté de Charolois en pleine souveraineté. Il fit raser Terouane et Ivoi, fit rendre Bouillon à l' évêque de Liège, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux génois, la Savoie, le Piémont et la Bresse au duc de Savoie ; se réservant d' entretenir des troupes dans Verceil et dans Asti, jusqu' à ce que les droits prétendus par la France sur le Piémont fussent réglés, et que Turin, Pignerol, Quiers et Chivas fussent évacués par *Henri li* . Pour Calais et son territoire, *Philippe* n' y prit

p291

pas un grand intérêt. Sa femme *Marie* d'Angleterre venait de mourir : *éizabeth* commençait à régner. Cependant le roi de France s'obligea à rendre Calais dans huit années, et à payer huit cent mille écus d'or au bout de ces huit ans, si Calais n'était pas alors rendu ; spécifiant de plus expressément, que soit que les huit cent-mille écus d'or fussent payés ou non, *Henri* et ses successeurs demeureraient toujours obligés à rendre Calais et son territoire. On a toujours regardé cette paix comme le triomphe de *Philippe li*. Le *p Daniel* y cherche en vain des avantages pour la France ; en vain il compte Mets, Toul et Verdun conservés par cette paix, il n'en fut point du tout question dans le traité de Catau-Cambresis. *Philippe* ne faisait aucune attention aux intérêts de l'Allemagne, et il prenait fort peu à coeur ceux de *Ferdinand* son oncle, auquel il ne pardonna jamais le refus de se démettre de l'empire en sa faveur. Si ce traité produisit quelque avantage à la France, ce fut celui de la dégouter pour toujours du dessein de conquérir Milan et Naples. à l'égard de Calais, cette clef de la France ne fut jamais rendue à ses anciens ennemis, et les huit-cent-mille écus d'or ne furent jamais payés. Cette guerre finit encor, comme tant d'autres, par un mariage. *Philippe* prit pour troisième femme *Isabelle* fille de *Henri li* qui avait été promise à *Don Carlos* ; mariage infortuné, qui fut, dit-on, la cause de la mort prématurée de *Don Carlos*, et de la princesse.

p292

*Philippe* après de si glorieux commencements retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée ; tout favorisait sa grandeur. Le pape *Paul Iv* avait été forcé de lui demander la paix, et il la lui avait donnée. *Henri li* son beau-père, et son ennemi naturel, venait d'être tué dans un tournoi, et laissait la France pleine de factions, gouvernée par des étrangers sous un roi enfant. *Philippe* du fond de son cabinet était le seul roi en Europe puissant et redoutable. Il n'avait qu'une inquiétude ; c'était que la religion protestante ne se glissât dans quelque un de ses états, surtout dans les Pays-Bas voisins de l'Allemagne ; pays où il ne commandait point à titre de roi, mais à titre de duc, de comte, de marquis, de simple seigneur ; pays où les loix fondamentales

bornaient l' autorité du souverain.  
Son grand principe fut de gouverner le st siège  
en lui prodiguant les plus grands respects,  
et d' exterminer partout les protestants. Il y en  
avait un très-petit nombre en Espagne. Il promit  
solemnellement devant un crucifix, de les  
détruire tous, et il accomplit son voeu :  
l' inquisition le seconda bien. On brula à petit feu  
dans Valladolid tous ceux qui étaient soupçonnés ;  
et *Philippe* des fenêtres de son palais  
contemplant leur supplice, et entendait leurs cris.  
L' archevêque de Toléde et le père *Constantin*  
*Ponce* prédicateur et confesseur de  
*Charles-Quint* , furent resserrés dans  
les prisons du st office, et *Ponce* fut  
brulé en effigie après sa mort, ainsi  
qu' on l' a déjà remarqué.  
*Philippe* sut que dans une vallée du Piémont

p293

voisine du Milanais il y avait quelques hérétiques ;  
il mande au gouverneur de Milan d' y envoyer  
des troupes, et lui écrit ces deux mots,  
*tous au gibet* . Il apprend que dans la Calabre il  
y a quelques cantons où les opinions nouvelles  
ont pénétré ; il ordonne qu' on passe les novateurs  
au fil de l' épée, et qu' on en réserve soixante ;  
dont trente doivent périr par la corde, et  
trente par les flammes : l' ordre est exécuté avec  
ponctualité.  
Cet esprit de cruauté, et l' abus de son pouvoir,  
affaiblirent enfin ce pouvoir immense. Car s' il  
avait ménagé les esprits des flamans, il n' eût  
pas vû la république des sept provinces se former  
par ses seules persécutions. Cette révolution  
ne lui eût pas coûté ses trésors ; et lors  
qu' ensuite le Portugal, et les possessions des  
portugais dans l' Afrique et dans les Indes, accrurent  
ses vastes états, quand la France déchirée fut sur  
le point de recevoir des loix de lui, et d' avoir  
sa fille pour reine ; il eût pû venir à bout de  
ces grands desseins, sans cette funeste guerre que  
ses rigueurs allumaient dans les Pays-Bas.

p294

Fondation  
de la république  
des provinces unies.

Si on consulte tous les monuments de la fondation de cet état, auparavant presque inconnu, et devenu bientôt si puissant, on verra qu' il s' est formé sans dessein, et contre toute vraisemblance. La révolution commença par les belles et grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre, et le Hainaut ; elles qui pourtant restèrent sujettes ; et un petit coin de terre presque noyé dans l' eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à *Philippe li* , a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu' ils avaient dans les Indes orientales, et a fini enfin par les protéger.

On ne peut nier que ce ne soit *Philippe li* lui-même, qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s' attendaient certainement pas : son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modèle ; que les Pays-Bas étaient un assemblage de

p295

plusieurs seigneuries appartenantes à *Philippe* à des titres différents ; que chacune avait ses loix et ses usages ; que dans la Frise et dans le pays de Groningue un tribut de six-mille écus était tout ce qu' on devait au seigneur ; que dans aucune ville on ne pouvait mettre d' impôts, ni donner les emplois à d' autres qu' à des régnicoles, ni entretenir des troupes étrangères, ni enfin rien innover sans le consentement des trois ordres de l' état : il était dit par les anciennes constitutions du Brabant : *si le souverain par violence ou par artifice veut enfreindre les privilèges, les états seront déliés du serment de fidélité, et pourront prendre le parti qu' ils croiront convenable* . Cette forme de gouvernement avait prévalu longtems dans une très-grande partie de l' Europe ; nulle loi n' était portée, nulle levée de deniers n' était faite sans la sanction des états assemblés. Un gouverneur de la province présidait à ces états au nom du prince, et ce gouverneur s' appelait *Stadt-Holder* , teneur d' états, dans toute la basse Allemagne.  
*Philippe li* en 1559 donna le gouvernement

de Hollande, de Zelande, de Frise et d' Utrecht à *Guillaume De Nassau* prince d' Orange. On peut observer que ce titre de prince ne signifiait pas prince de l' empire. La principauté de la ville d' Orange, tombée de la maison de Châlons dans la sienne par une donation, était un ancien fief du royaume d' Arles devenu indépendant. *Guillaume* tirait une plus grande illustration de la maison impériale dont il était. Mais quoique cette maison aussi ancienne que celle d' Autriche, eût

p296

donné un empereur à l' Allemagne, elle n' était pas au rang des princes de l' empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en usage que vers le tems de *Frederic li* ne fut pris que par les plus grands terriens. Le sang impérial ne donnait aucun droit, aucun honneur ; et le fils d' un empereur qui n' aurait possédé aucune terre, n' était qu' empereur s' il était élu, et simple gentilhomme s' il ne succédait pas à son père. *Guillaume De Nassau* était comte dans l' empire, comme le roi *Philippe li* était comte de Hollande et seigneur de Malines ; mais il était sujet de *Philippe* en qualité de son Stadt-Holder, et comme possédant des terres dans les Pays-Bas. *Philippe* voulut être souverain absolu dans les Pays-Bas, ainsi qu' il l' était en Espagne. Il suffisait d' être homme pour avoir ce projet, tant l' autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restraignent ; mais *Philippe* trouvait encor un autre avantage à être despotique dans un vaste et riche pays voisin de la France : il pouvait en ce cas démembrer au moins la France pour jamais, puisqu' en perdant sept provinces, et étant souvent très gêné dans les autres, il fut encor sur le point de subjuguier ce royaume, sans même être jamais à la tête d' aucune armée. Il voulut donc abroger toutes les loix, imposer des taxes arbitraires, créer de nouveaux évêques, et établir l' inquisition, qu' il n' avait pû faire recevoir ni dans Naples ni dans Milan. Les flamands sont naturellement de bons sujets, et de mauvais esclaves. La seule crainte de l' inquisition fit plus de protestans que tous les livres

p297

de *Calvin* , chez ce peuple, qui n' est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté, ni aux remuements. Les principaux seigneurs s' unissent d' abord à Bruxelles pour représenter leurs droits à la gouvernante des Pays-Bas *Marguerite de Parme* fille naturelle de *Charles-Quint* . Leurs assemblées s' appelaient une conspiration à Madrid : c' était dans les Pays-Bas l' acte le plus légitime. Il est certain que les confédérés n' étaient point des rebelles, qu' ils envoyèrent le comte de *Berg* et le seigneur de *Monmorenci-Montigny* porter en Espagne leurs plaintes au pied du trône. Ils demandaient l' éloignement du cardinal de *Granvelle* premier ministre, dont ils craignaient les artifices. La cour leur envoya le duc d' *Albe* avec des troupes espagnoles et italiennes, et avec l' ordre d' employer les bourreaux autant que les soldats. Ce qui peut ailleurs étouffer aisément une guerre civile, fut précisément ce qui la fit naître en Flandre. *Guillaume De Nassau* prince d' Orange, surnommé *le taciturne* , songea presque seul à prendre les armes, tandis que tous les autres pensaient à se soumettre. Il y a des esprits fiers, profonds, d' une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s' irritent par les difficultés. Tel était le caractère de *Guillaume le taciturne* , et tel a été depuis son arrière-petit-fils le prince d' Orange roi d' Angleterre. *Guillaume le taciturne* n' avait ni terres ni troupes, ni argent pour résister à un monarque tel que *Philippe II* . Les persécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Les comtes D' *Egmont* et

p298

de *Horn* avec dix-huit gentilshommes ont la tête tranchée ; leur sang fut le premier ciment de la république des provinces-unies. Le prince d' Orange retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne pouvait armer que les protestans en sa faveur, et pour les animer il fallait l' être. Le calvinisme dominait dans les provinces maritimes des Pays-Bas. *Guillaume* était né luthérien. *Charles-Quint* qui l' aimait l' avait rendu catholique ; la nécessité le fit calviniste : car les princes qui ont ou établi ou protégé ou changé les religions, en ont rarement eu. Il était très difficile à *Guillaume* de lever une

armée. Ses terres en Allemagne étaient peu de chose : la comté de Nassau appartenait à l'un de ses frères. Mais ses frères, ses amis, son mérite et ses promesses lui firent trouver des soldats. Il les envoya d'abord en Frise sous les ordres de son frère le comte *Louis* ; son armée est détruite ; il ne se décourage point : il en forme une autre d'allemands et de français, que l'enthousiasme de la religion, et l'espoir du pillage engagent à son service. La fortune lui est rarement favorable ; il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-Bas. Les sévérités espagnoles lui donnèrent encore de nouvelles ressources. L'imposition du dixième de la vente des biens meubles, du vingtième des immeubles, et du centième des fonds, acheva d'irriter les flamands. Comment le maître du Mexique et du Pérou était-il forcé à ces exactions ? Et comment *Philippe* n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son

p299

père, étouffer tous ces troubles ? Le prince d'Orange entra enfin dans le Brabant avec une petite armée. Il se retire en Zélande et en Hollande. Amsterdam aujourd'hui si fameuse était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un commerce nouveau, et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde ; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile, une puissance respectable. Venise n'eut pas des commencements plus brillants : tous les grands empires ont commencé par des hameaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs. Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates : l'un d'eux surprit la Brille ; un curé fait déclarer Flessingue ; enfin les états de Hollande et de Zélande assemblés à Dordrecht, et Amsterdam elle-même, s'unissent avec lui, et le reconnaissent pour Stadt-Holder : il tint alors des peuples cette même dignité qu'il avait tenue du roi. On abolit la religion romaine, afin de n'avoir plus rien de commun avec le gouvernement espagnol. Ces peuples depuis longtemps n'avaient point passé pour guerriers, et ils le devinrent tout

d' un coup. Jamais on ne combattit de part et d' autre ni avec plus de courage, ni avec tant de fureur. Les espagnols au siège de Harlem ayant jetté dans la ville la tête d' un de leurs

p300

prisonniers, les habitans leur jettèrent onze têtes d' espagnols, avec cette inscription, *dix têtes pour le payement du dixième denier, et la onzième pour l' intérêt* . Harlem s' étant rendu à discrétion, les vainqueurs font pendre tous les magistrats, tous les pasteurs, et plus de quinze-cent citoyens : c' était traiter les Pays-Bas comme on avait traité le nouveau monde. La plume tombe des mains quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes.

Le duc d' *Albe* , dont les inhumanités n' avaient servi qu' à faire perdre deux provinces au roi son maître, est enfin rapellé. On dit qu' il se vantait en partant d' avoir fait mourir dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Les horreurs de la guerre n' en continuèrent pas moins sous le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le grand commandeur de *Requesens* . L' armée du prince d' Orange est encor battue, ses frères sont tués, et son parti se fortifie par l' animosité d' un peuple né tranquille, qui ayant une fois passé les bornes, ne savait plus reculer.

Le siège et la défense de Leyde sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. Les hollandais firent précisément la même chose qu' on leur a vû hazarder en 1672 lorsque *Louis XIV* était aux portes d' Amsterdam ; ils percèrent les digues ; les eaux de l' *Issel*, de la *Meuse*, et de l' océan inondèrent les campagnes ; et une flotte de deux-cent bateaux apporta du secours dans la ville par-dessus les ouvrages des espagnols. Il y eut un autre prodige ; c' est que les assiégeans

p301

osèrent continuer le siège et entreprendre de saigner cette vaste inondation. Il n' y avait point d' exemple dans l' histoire ni d' une telle ressource dans des assiégés, ni d' une telle opiniâtreté dans des assiégeans ; mais cette opiniâtreté fut inutile, et Leyde célèbre encor aujourd'hui tous

les ans le jour de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitans se servirent de pigeons dans ce siège pour donner des nouvelles au prince d' Orange : c' est une pratique commune en Asie. Quel était donc ce gouvernement si sage et si vanté de *Philippe li* lorsqu' on voit dans ce tems-là même ses troupes se mutiner en Flandre faute de payement, saccager la ville d' Anvers, et que toutes les provinces des Pays-Bas, sans consulter ni lui, ni son gouverneur, font un traité de pacification avec les révoltés, publient une amnistie, rendent les prisonniers, font démolir des forteresses, et ordonnent qu' on abattra la fameuse statue du duc d' *Albe* , trophée que son orgueil avait élevé à sa cruauté, et qui était encor debout dans la citadelle d' Anvers, dont le roi était le maître ? Après la mort du grand commandeur de *Requesens*, *Philippe* qui pouvait encor essayer de remettre le calme dans les Pays-Bas par sa présence, y envoie *Don Juan* D' Autriche son frère, prince célèbre dans l' Europe par la fameuse victoire de Lépante remportée sur les turcs, et par son ambition qui lui avait fait tenter d' être roi de Tunis. *Philippe* n' aimait pas *Don Juan* ; il craignait sa gloire, et se défiait de ses desseins. Cependant

p302

il lui donne malgré lui le gouvernement des Pays-Bas, dans l' espérance que les peuples qui aimaient dans ce prince le sang et la valeur de *Charles-Quint* , pourraient revenir à leur devoir. Il se trompa. Le prince d' Orange fut reconnu gouverneur du Brabant dans Bruxelles, lorsque *Don Juan* en sortait, après y avoir été installé gouverneur général. Cet honneur qu' on rendit à *Guillaume le taciturne* , fut cependant ce qui empêcha le Brabant et la Flandre d' être libres, comme le furent les hollandais. Il y avait trop de seigneurs dans ces deux provinces ; ils furent jaloux du prince d' Orange, et cette jalousie conserva dix provinces à l' Espagne. Ils appellent l' archiduc *Mathias* pour être gouverneur général en concurrence avec *Don Juan* . On a peine à concevoir qu' un archiduc d' Autriche, proche parent de *Philippe li* et catholique, vienne se mettre à la tête d' un parti presque tout protestant contre le chef de sa maison : mais l' ambition ne connaît point ces liens, et *Philippe* n' était aimé ni de l' empereur

ni de l' empire.

Tout se divise alors, tout est en confusion.

Le prince d' Orange nommé par les états lieutenant-général de l' archiduc *Mathias* , est nécessairement le rival secret de ce prince. Tous deux sont opposés à *Don Juan* . Les états se défient de tous les trois. Un autre parti également mécontent et des états et des trois princes, déchire la patrie. Les états publient la liberté de conscience ; mais il n' y avait plus de remède à la frénésie incurable des factions.

p303

*Don Juan* ayant gagné une bataille inutile à Gemblours, meurt à la fleur de son âge au milieu de ces troubles.

à ce fils de *Charles-Quint* succède un petit-fils non moins illustre ; c' est cet *Alexandre Farnese* duc de Parme, descendant de *Charles* par sa mère, et du pape *Paul li* par son père ; le même qui vint depuis en France délivrer Paris, et combattre *Henri Le Grand* . L' histoire ne célèbre point de plus grand-homme de guerre : mais il ne put empêcher ni la fondation des sept provinces unies, ni les progrès de cette république qui naquit sous ses yeux.

Ces sept provinces que nous apellons aujourd'hui du nom général de *la Hollande* , contractent par les soins du prince d' Orange cette *union* qui paraît si fragile et qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l' une de l' autre, ayant toujours des intérêts divers, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté que l' est ce faisceau de flèches qui forme leurs armoiries, et leur emblème.

Cette *union* d' Utrecht, le fondement de la république, l' est aussi du stadthouderat. *Guillaume* est déclaré le chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d' amiral général, de Stadthouder. Les dix autres provinces qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde, ne se joignent point aux sept petites provinces unies. Celles-ci se protègent elles-mêmes : mais le Brabant, la Flandre, et les autres veulent un prince étranger pour les protéger. L' archiduc *Mathias* était devenu inutile.

p304

Les états généraux renvoyent avec une pension modique ce fils et ce frère d' empereurs, qui fut depuis empereur lui-même. Ils font venir *François* duc d' Anjou frère du roi de France *Henri Iii* avec lequel ils négociaient depuis longtems. Toutes ces provinces étaient divisées en quatre partis, celui de *Mathias* si faible qu' on le renvoye, celui du duc d' Anjou qui devint bientôt funeste, celui du duc de Parme qui n' avait pour lui que quelques seigneurs et son armée, qui enfin conserva dix provinces au roi d' Espagne, et celui de *Guillaume De Nassau* qui lui en arracha sept pour jamais.

C' est dans ce tems que *Philippe* toujours tranquille à Madrid, proscrit le prince d' Orange, et mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassinats, inouïe depuis le triumvirat, avait été pratiquée en France contre l' amiral *De Coligni* , beau-père de Guillaume, et on avait promis cinquante-mille écus pour son sang. Celui du prince son gendre ne fut estimé que la moitié par *Philippe* , qui pouvait payer plus chèrement.

Quel était le préjugé qui régnait encore ? Le roi d' Espagne dans son édit de proscription avoue qu' il a violé le serment qu' il avait fait aux flamans, et il dit *que le pape l' a dispensé de ce serment* . Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte impression sur les esprits des catholiques ? Mais combien devait-elle irriter les protestans, et les affermir dans leur défection ? La réponse de *Guillaume* est un des plus beaux

p305

monuments de l' histoire. De sujet qu' il avait été de *Philippe* , il devient son égal dès qu' il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d' une maison impériale non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d' Autriche, un Stadthouder qui se porte pour accusateur du plus puissant roi de l' Europe au tribunal de toutes les cours, et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à *Philippe* , en ce que pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, et n' attend sa sûreté que de son épée.

*Philippe* dans ce tems-là même était plus redoutable que jamais ; car il s' emparait du Portugal sans sortir de son cabinet, et pensait réduire de même les provinces-unies. *Guillaume*

avait à craindre d' un côté les assassins, et de l' autre un nouveau maître dans le duc d' Anjou arrivé dans les Pays-Bas, et reconnu par les peuples pour duc de Brabant, et comte de Flandres. Il fut bientôt défait du duc d' Anjou, comme de l' archiduc *Mathias* . Ce duc voulut être souverain absolu d' un pays qui l' avait choisi pour son protecteur. Il y a eu de tout tems des conspirations contre les princes. Ce prince en fit une contre les peuples. Il voulut surprendre à la fois Anvers, Bruges et d' autres villes qu' il était venu défendre. Quinze-cent français furent tués dans la surprise inutile d' Anvers : ses mesures manquèrent sur les autres places. Pressé d' un côté par *Alexandre Farnèse* , de l' autre haï des peuples, il se retira en France, et laissa le duc de Parme, et le prince d' Orange

p306

se disputer les Pays-Bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe, et l' école militaire où les braves de tous les pays allèrent faire leur apprentissage. Des assassins vengèrent enfin *Philippe* du prince d' Orange. Un français nommé *Salcède* trama sa mort. *Jaurigni* espagnol le blessa d' un coup de pistolet dans Anvers. Enfin *Baltazar Gerard* , francomtois, le tua dans Delft aux yeux de son épouse, qui vit ainsi assassiner son second mari, après avoir perdu le premier ainsi que son père l' amiral à la journée de la *st Barthelemi* . Cet assassinat du prince d' Orange ne fut point commis par l' envie de gagner les vingt-cinq-mille écus qu' avait promis *Philippe* , mais par l' enthousiasme de la religion. Le jésuite *Strada* rapporte que *Gérard* soutint toujours dans les tourments, *qu' il avait été poussé à cette action par un instinct divin* . Il dit encore expressément que *Jaurigni n' avait auparavant entrepris la mort du prince d' Orange qu' après avoir purgé son ame par la confession aux pieds d' un dominicain, et après l' avoir fortifiée par le pain céleste* . C' était le crime du tems. Les anabatistes avaient commencé. Une femme en Allemagne pendant le siège de Munster avait voulu imiter *Judith* ; elle sortit de la ville dans le dessein de coucher avec l' évêque qui l' assiégeait, et de le tuer dans son lit. *Poltrou De Meré* avait assassiné *François* duc De *Guise* par les mêmes principes. Les massacres de la *st Barthelemi* avaient mis le comble à ces

horreurs. Le même esprit fit répandre ensuite le sang de *Henri Iii* et de *Henri Iv*

p307

et forma la *conspiration des poudres* en Angleterre. Les exemples tirés de l'écriture, prêchés d'abord par les réformés, ou les novateurs, et trop souvent ensuite par les catholiques, faisaient impression sur des esprits faibles et féroces, qui croyaient entendre Dieu qui leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que si Dieu demandait du sang dans l'ancien testament, on ne pouvait obéir à cet ordre que quand Dieu lui-même descendait du ciel pour dicter de sa bouche ses arrêts sur la vie des hommes dont il est le maître.

Quand *Guillaume le taciturne* fut assassiné, il était prêt d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient déjà été stipulées par toutes les villes, excepté Amsterdam et Gouda. On voit par-là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république.

*Maurice* son fils ne put prétendre à cette principauté : mais les sept provinces le déclarèrent Stadthouder, et il affermit l'édifice de la liberté fondé par son père. Il fut digne de combattre *Alexandre Farnése*. Ces deux grands hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré où la scène de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, *Farnése*, ne serait illustre que par le siège d'Anvers, il serait compté parmi les plus grands capitaines ; les anversois se défendirent comme autrefois les tyriens, et il prit Anvers comme *Aléxandre* dont il portait le nom avait pris la ville

p308

de Tyr, en faisant une digue sur le fleuve profond et rapide de l'Escaut, et en renouvelant un exemple que le cardinal De *Richelieu* suivit aussi au siège de la Rochelle.

La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre *élisabeth*. Elle lui envoya sous le comte de *Leicestre* un

secours de quatre-mille soldats. C' était assez alors. Le prince *Maurice* eut quelque tems dans *Leicestre* un supérieur, comme son père en avait eu dans le duc d' *Anjou* et dans l' archi-duc *Mathias* . *Leicestre* prit le titre et le rang de gouverneur général, mais il fut bientôt désavoué par sa reine. *Maurice* ne laissa pas entamer son stadthouderat des sept provinces unies ; heureux s' il n' avait pas voulu aller au-delà. Toute cette guerre si longue et si pleine de vicissitudes ne put enfin ni rendre sept provinces à *Philippe* , ni lui ôter les autres. La république devenait chaque jour si formidable sur mer, qu' elle ne servit pas peu à détruire cette flotte de *Philippe li* surnommée *l' invincible* . Ce peuple pendant plus de quarante ans ressembla aux lacédémoniens, qui repoussèrent toujours le grand roi. Les moeurs, la simplicité, l' égalité étaient les mêmes dans Amsterdam qu' à Sparte ; et la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encor quelque chose des premiers âges du monde. Il n' y a point de frison un peu instruit qui ne sache qu' alors l' usage des clefs et des serrures était inconnu en Frise. On n' avait que le simple nécessaire, et ce n' était pas la peine de l' enfermer ; on ne craignait point ses compatriotes ;

p309

on défendait ses troupeaux et ses grains contre l' ennemi. Les maisons dans tous ces cantons maritimes n' étaient que des cabanes où la propreté fit toute la magnificence. Jamais peuple ne connut moins la délicatesse. Quand *Louise De Coligni* vint épouser à La Haye le prince *Guillaume* , on envoya au-devant d' elle une charette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais La Haye devint sur la fin de la vie de *Maurice* , et dans le tems de *Frederic Henri* , un séjour agréable, par l' affluence des princes, des négociateurs et des guerriers. Amsterdam fut par le seul commerce une des plus florissantes villes de la terre ; et la bonté des pâturages d' alentour fit la richesse des habitans des campagnes.

CHAPITRE 136

Suite du règne de Philippe li.  
*malheur de Don Sébastien roi de Portugal* .

Il semblait que le roi d' Espagne dût alors écraser la maison de Nassau, et la république naissante, du poids de sa puissance. Il avait perdu à la vérité en Afrique la souveraineté de Tunis,

p310

et le port de La Goulette où était autrefois Carthage : mais un roi de Maroc et de Fez nommé *Muley-Mehemed* , qui disputait le royaume à son oncle, avait offert à *Philippe* de se rendre son tributaire dès l' an 1577. *Philippe* le refusa, et ce refus lui valut la couronne de Portugal. Le monarque africain alla lui-même embrasser les genoux du roi de Portugal Don *Sébastien* , et implorer son secours. Ce jeune prince, arrière-petit-fils du grand *Emmanuel* , brûlait de se signaler dans cette partie du monde où ses ancêtres avaient fait tant de conquêtes. Ce qui est très-singulier, c' est que n' étant point aidé par *Philippe* son oncle maternel, dont il allait être le gendre, il reçut un secours de douze-cent hommes du prince d' Orange, qui pouvait à peine alors se soutenir en Flandre. Cette petite circonstance dans l' histoire générale, marque bien de la grandeur dans le prince d' Orange, mais surtout une passion déterminée de faire partout des ennemis à *Philippe* . Don *Sébastien* débarque avec près de huit-cent bâtiments au royaume de Fez, dans la ville d' Arzilla, conquête de ses ancêtres. Son armée était de quinze-mille hommes d' infanterie, mais il n' avait pas mille chevaux. C' est apparemment ce petit nombre de cavalerie, si peu proportionné à la cavalerie formidable des maures, qui l' a fait condamner comme un téméraire par tous les historiens ; mais que de louanges s' il avait été heureux ! Il fut vaincu par le vieux souverain de Maroc *Malucco* . Trois rois périrent dans cette bataille, les deux rois maures l' oncle

p311

et le neveu, et Don *Sébastien* . Il ne revint personne de l' armée vaincue. Cette journée extraordinaire eut une suite qui ne le fut pas moins. On vit pour la première fois un prêtre cardinal et roi ; c' était Don *Henri* agé de 70 ans, fils du grand *Emmanuel* , grand oncle de *Sébastien* .

Il eut de plein droit le Portugal.  
*Philippe* se prépara dès-lors à lui succéder,  
et pour que tout fût singulier dans cette affaire,  
le pape *Grégoire XIII* se mit au nombre  
des concurrents, et prétendit que le royaume  
de Portugal appartenait au st siège, faute d' héritiers  
en ligne directe ; par la raison, disait-il,  
qu' *Alexandre III* avait autrefois créé roi le  
comte *Alphonse* , qui s' était reconnu feudataire  
de Rome. C' était une étrange raison. Ce pape  
*Grégoire XIII Buoncompagno* , avait le dessein  
ou plutôt l' idée vague de donner un royaume  
à *Buoncompagno* son bâtard, en faveur duquel  
il ne voulait pas démembrer l' état ecclésiastique,  
comme avaient fait plusieurs de ses  
prédécesseurs. Il avait d' abord espéré que son  
fils aurait le royaume d' Irlande, parce que  
*Philippe II* fomentait des troubles dans cette  
isle, ainsi qu' *élisabeth* attisait le feu allumé  
dans les Pays-Bas. L' Irlande ayant encor été donnée  
par les papes, devait revenir à eux ou à leurs enfans,  
quand la souveraine d' Irlande était excommuniée.  
Cette idée ne réussit pas. Le pape obtint  
à la vérité de *Philippe* quelques vaisseaux,  
et quelques espagnols, qui abordèrent en Irlande  
avec des italiens sous le pavillon du st siège :  
mais ils furent passés au fil de l' épée, et les  
irlandais

p312

de leur parti périrent par la corde. *Grégoire XIII*  
tourna ses vues du côté du Portugal ;  
mais il avait à faire à *Philippe II* qui avait  
plus de droits que lui, et plus de moyens de les  
soutenir.

Le vieux cardinal roi ne régna que pour  
voir discuter juridiquement devant lui quel serait  
son héritier. Il mourut bientôt. Un chevalier  
de Malthe *Antoine* prieur de Crato voulut  
succéder au roi prêtre, dont il était oncle  
paternel ; au lieu que *Philippe II* ne l' était  
que du côté de sa mère. Le prieur passait pour bâtard,  
et se disait légitime. Ni le prieur, ni le  
pape n' héritèrent. La branche de *Bragance* qui  
semblait avoir des prétentions légitimes, eut alors  
ou la prudence ou la timidité de ne les pas  
faire valoir. Une armée de vingt-mille hommes  
prouva le droit de *Philippe* ; il ne fallait  
guères dans ce tems-là de plus grandes armées. Le  
prieur qui ne pouvait résister par lui-même, eut  
en vain recours à l' apui du grand seigneur. Il

ne manquait à toutes ces bizarreries que de voir le pape implorer aussi le turc, pour être roi de Portugal.

*Philippe* ne faisait jamais la guerre par lui-même : il conquit de son cabinet le Portugal. Le vieux duc d' *Albe* exilé depuis deux ans après ses longs services, rapellé comme un dogue enchainé qu' on lâche encor pour aller à la chasse, termina sa carrière de sang en battant deux fois la petite armée du roi prieur, qui abandonné de tout le monde erra longtems dans sa patrie. *Philippe* alors vint se faire couronner à Lisbonne,

p313

et promit quatre-vingt-mille ducats à qui livrerait Don *Antoine* . Les proscriptions étaient les armes à son usage. Le prieur de Crato se réfugia d' abord en Angleterre avec quelques compagnons de son infortune, qui manquant de tout, et délabrés comme lui, le servaient à genoux. Cet usage établi par les empereurs allemands qui succédèrent à la race de *Charlemagne* , fut reçû en Espagne quand *Alphonse X* roi de Castille eut été élu empereur au treizième siècle. Les rois d' Angleterre ont suivi cet exemple, qui semble contredire la fière liberté de la nation. Les rois de France l' ont dédaignée, et se sont contentés du pouvoir réel. En Pologne les rois ont été servis ainsi dans des jours de cérémonie, et n' en sont pas plus absolus. *élisabeth* n' était pas en état de faire la guerre pour le prieur de Crato : ennemie implacable, mais non déclarée, de *Philippe* , elle mettait toute son application à lui résister, à lui susciter secrètement des ennemis, et ne pouvant se soutenir en Angleterre que par l' affection du peuple, ne pouvant conserver cette affection qu' en ne demandant point de nouveaux subsides, elle n' était pas en état de porter la guerre en Espagne. Don *Antoine* s' adresse à la France. Le conseil de *Henri lli* était avec *Philippe* dans les mêmes termes de jalousie et de crainte, que le conseil d' Angleterre. Il n' y avait point de guerre déclarée, mais une ancienne inimitié, une envie mutuelle de se nuire ; et *Henri lli* fut toujours embarrassé entre les huguenots qui faisaient

p314

un état dans l' état, et *Philippe* , qui voulait en faire un autre en offrant toujours aux catholiques sa protection dangereuse. *Catherine De Médicis* avait des prétentions sur le Portugal presque aussi chimériques que celles du pape. Don *Antoine* en flattant ces prétentions, en promettant une partie du royaume qu' il ne pouvait recouvrer, et au moins les isles Açores où il avait un grand parti, obtint par le crédit de *Catherine* un secours considérable. On lui donna soixante petits vaisseaux, et environ six-mille hommes pour la plûpart huguenots, qu' on était bien aise d' employer au loin, et qui l' étaient encor davantage d' aller combattre des espagnols. Les français, et surtout les calvinistes, cherchaient partout la guerre. Ils suivaient alors en foule le duc d' *Anjou* pour l' établir en Flandres. Ils s' embarquèrent avec allegresse pour tenter de rétablir Don *Antoine* en Portugal. On s' empara d' abord d' une des isles ; mais bientôt la flotte d' Espagne parut : elle était supérieure en tout à celle des français, par la grandeur des vaisseaux, par le nombre des troupes. Il y avait douze galères à rames qui accompagnaient cinquante galions ; c' est la première fois qu' on vit des galères sur l' océan, et il était bien étonnant qu' on les eût conduites jusqu' à mille lieues dans ces mers nouvelles. Lorsque *Louis Xiv* longtems après fit passer quelques galères dans l' océan, cette entreprise passa pour la première de cette espèce, et ne l' était pourtant pas ; mais elle était plus périlleuse que celle de *Philippe li* parce que l' océan

p315

britannique est plus orageux que l' Atlantique. Cette bataille navale fut la première qui se donna dans cette partie du monde. Les espagnols vainquirent, et abusèrent de leur victoire. Le marquis de *Santa-Cruz* , général de la flotte de *Philippe* , fit mourir presque tous les prisonniers par la main du bourreau, sous prétexte que la guerre n' étant point déclarée entre l' Espagne et la France, il devait les traiter comme des pirates. Don *Antoine* heureux d' échapper par la fuite, alla se faire servir à genoux en France et mourir dans la pauvreté. *Philippe* alors se voit maître non seulement du Portugal, mais de tous les grands établissements que sa nation avait faits dans les Indes.

Il étendait sa domination au bout de l' Amérique et de l' Asie, et ne pouvait prévaloir contre la Hollande.

Une ambassade de quatre rois du Japon sembla mettre alors le comble à cette grandeur suprême qui le faisait regarder comme le premier monarque de l' Europe. La religion chrétienne faisait au Japon de grands progrès ; et les espagnols pouvaient se flatter d' y établir leur puissance, comme leur religion.

Il avait dans la chrétienté, le pape suzerain de son royaume de Naples à ménager ; la France à tenir toujours divisée, en quoi il réussissait par le moyen de la ligue et par ses trésors ; la Hollande à réduire, et surtout l' Angleterre à troubler. Il faisait mouvoir à la fois tous ces ressorts, et il parut bientôt par l' armement de sa

p316

flotte nommée l' *invincible* , que son but était de conquérir l' Angleterre plutôt que de l' inquiéter. La reine *élisabeth* lui fournissait assez de raisons ; elle soutenait hautement les confédérés des Pays-Bas. *François Drack* , alors simple armateur, avait pillé plusieurs possessions espagnoles dans l' Amérique, traversé le détroit de Magellan, et était revenu à Londres en 1580 chargé de dépouilles, après avoir fait le tour du monde. Un prétexte plus considérable que ces raisons était la captivité de *Marie Stuard* reine d' écosse retenue depuis dix-huit ans prisonnière contre le droit des gens. Elle avait pour elle tous les catholiques de l' isle. Elle avait un droit très apparent sur l' Angleterre, droit qu' elle tirait de *Henri Vii* par une naissance dont la légitimité n' était pas contestée comme celle d' *élisabeth*. *Philippe* pouvait faire valoir pour lui-même le vain titre de roi d' Angleterre qu' il avait porté : et enfin l' entreprise de délivrer la reine *Marie* mettait nécessairement le pape et tous les catholiques de l' Europe dans ses intérêts.

p317

CHAPITRE 137

De l' invasion projetée  
contre l' Angleterre.  
*de la flotte invincible. Du pouvoir de  
Philippe li en France .  
examen de la mort de Don Carlos etc. .*  
Dans ce dessein *Philippe* prépare cette flotte  
prodigieuse qui devait être secondée par un  
autre armement en Flandres, et par la révolte  
des catholiques en Angleterre. Ce fut ce qui  
perdit la reine *Marie Stuard* , et la conduisit  
sur un échafaut au lieu de la délivrer. Il ne restait  
plus à *Philippe* qu' à la venger en prenant  
l' Angleterre pour lui-même ; après quoi il voyait la  
Hollande soumise et punie.  
Il avait fallu l' or du Pérou pour faire tous ces  
préparatifs. La flotte *invincible* part du port de  
Lisbonne forte de cent-cinquante gros vaisseaux,  
de vingt-mille soldats, de près de trois-mille  
canons, de près de sept-mille hommes d' équipage  
qui pouvaient combattre dans l' occasion. Une  
armée de trente-mille combattans assemblée en  
Flandres par le duc de *Parme* n' attend que le

p318

moment de passer en Angleterre sur des barques  
de transport déjà prêtes, et de se joindre aux  
soldats que portait la flotte de *Philippe* . Les  
vaisseaux anglais beaucoup plus petits que ceux  
des espagnols, ne devaient pas résister au choc  
de ces citadelles mouvantes, dont quelques-unes  
avaient leurs oeuvres vives de trois pieds  
d' épaisseur impénétrables au canon. Cependant rien  
de cette entreprise si bien concertée ne réussit.  
Bientôt cent vaisseaux anglais, quoique petits,  
arrêtent cette flotte formidable ; ils prennent  
quelques bâtiments espagnols ; ils dispersent le reste  
avec huit brulots. La tempête seconde ensuite les  
anglais. L' *invincible* est prête d' échouer sur les  
côtes de Zéelande. L' armée du duc de Parme,  
qui ne pouvait se mettre en mer qu' à la faveur  
de la flotte espagnole, demeure inutile. Les  
vaisseaux de *Philippe* vaincus par les anglais et  
par les vents, se retirent aux mers du nord ;  
quelques-uns avaient échoué sur les côtes de  
Zéelande, d' autres sont fracassés vers les rochers  
des isles Orcades, et sur les côtes d' écosse ;  
d' autres font naufrage en Irlande. Les paysans y  
massacrèrent les soldats et les matelots échapés à la  
fureur de la mer ; et le vice-roi d' Irlande eut  
la barbarie de faire pendre ce qui en restait. Enfin  
il ne revint en Espagne que cinquante vaisseaux ;

et d' environ trente-mille hommes que la  
flotte avait portés, les naufrages, le canon,  
et le fer des anglais, les blessures et les maladies,  
n' en laissèrent pas rentrer six-mille dans leur  
patrie.

La florissante armée de trente-mille hommes

p319

qu' avait le duc de Parme, ne servit pas plus à  
subjuguier la Hollande que la flotte invincible  
n' avait servi à conquérir l' Angleterre. La Hollande  
qui se défendait si aisément par ses canaux,  
par ses digues, par ses étroites chaussées, encor  
plus par un peuple idolâtre de sa liberté, et devenu  
tout guerrier sous les princes d' Orange,  
aurait pû tenir contre une armée plus formidable.  
Il n' y avait que *Philippe li* qui pût être encor  
redoutable après un si grand désastre. L' Amérique  
et l' Asie lui prodiguaient de quoi faire  
trembler ses voisins ; et ayant manqué l' Angleterre,  
il fut sur le point de faire de la France une  
de ses provinces.

Dans le tems même qu' il conquérait le Portugal,  
qu' il soutenait la guerre en Flandres, et  
qu' il attaquait l' Angleterre, il animait en France  
cette ligue nommée *sainte* , qui renversait le  
trône, et qui déchirait l' état ; et mettant encor  
lui-même la division dans cette ligue qu' il  
protégeait, il fut près trois fois d' être reconnu  
souverain de la France sous le nom de *protecteur* ,  
avec le pouvoir de conférer toutes les charges.

L' infante *Eugénie* sa fille devait être reine sous  
ses ordres, et porter en dot la couronne de France  
à son époux. Cette proposition fut faite par  
la faction des seize dès l' an 1589 après l' assassinat  
de *Henri lii* . Le duc de *Mayenne* chef de  
la ligue ne put éluder cette proposition qu' en  
disant, que la ligue ayant été formée par la  
religion, *le titre de protecteur de la France ne  
pouvait appartenir qu' au pape* . L' ambassadeur de  
*Philippe* en France poussa très-loin cette  
négociation

p320

avant la tenuë des états de Paris en 1593. On  
délibéra longtems sur les moyens d' abolir la loi  
salique, et enfin l' infante fut proposée pour reine

aux états de Paris.

*Philippe* accoutumait insensiblement les français à dépendre de lui ; car d' un côté il envoyait à la ligue assez de secours pour l' empêcher de succomber, mais non assez pour la rendre indépendante ; de l' autre il armait son gendre *Charles Emanuel* de Savoye contre la France. Il lui entretenait des troupes ; il l' aidait à se faire reconnaître *protecteur* par le parlement de Provence, afin que la France apprivoisée par cet exemple, reconnût *Philippe* pour *protecteur* de tout le royaume.

Il était vraisemblable que la France y serait forcée. Son ambassadeur régnait en effet dans Paris en prodiguant les pensions. La Sorbonne et tous les ordres religieux étaient dans son parti. Son projet n' était point de conquérir la France, comme le Portugal, mais de forcer la France à le prier de la gouverner. C' est dans ce dessein qu' il envoya du fond des Pays-Bas *Alexandre Farnèse* au secours de Paris pressé par les armes victorieuses de *Henri Iv* ; et c' est dans ce dessein qu' il le rappelle, après que *Farnèse* a délivré par ses savantes marches, sans coup férir, la capitale du royaume. Ensuite lorsque *Henri Iv* assiége Rouen, il renvoya encor le même duc de Parme faire lever le siège. C' était une chose bien admirable, lorsque *Philippe* était assez puissant pour décider ainsi du destin de la guerre en France, que le prince

p321

d' Orange *Maurice* , et les hollandais le fussent assez pour s' y opposer, et pour envoyer des secours à *Henri Iv* eux qui dix ans auparavant n' étaient regardés en Espagne que comme des séditieux obscurs, incapables d' échaper au supplice. Ils envoyèrent trois-mille hommes au roi de France ; mais le duc de Parme n' en délivra pas moins la ville de Rouen, comme il avait délivré celle de Paris.

Alors *Philippe* le rappelle encor, et toujours donnant et retirant ses secours à la ligue, toujours se rendant nécessaire, il tend ses filets de tous côtés sur les frontières et dans le coeur du royaume, pour faire tomber ce pays divisé dans le piège inévitable de sa domination. Il était déjà établi dans une grande partie de la Bretagne par la force des armes. Son gendre le duc de Savoie l' était dans la Provence et dans une partie du Dauphiné. Le chemin était toujours

ouvert pour les armées espagnoles d' Arras à Paris, et de Fontarabie à la Loire. *Philippe* était si persuadé que la France ne pouvait lui échapper, que dans ses entretiens avec le président *Jeannin* envoyé du duc de Mayenne, il lui disait toujours ; *ma ville de Paris, ma ville d' Orléans, ma ville de Rouen* .

La cour de Rome qui le craignait, était pourtant obligée de le seconder ; et les armes de la religion combataient sans cesse pour lui. Il ne lui en coûtait que l' affectation d' un grand zèle. Ce voile de zèle pour la religion catholique était encor le prétexte de la destruction de Genève, à laquelle il travaillait dans le même

p322

tems. Il fit marcher dès l' an 1589 une armée aux ordres de *Charles Emmanuel* duc de Savoie son gendre, pour réduire Genève, et les pays circonvoisins. Mais des peuples pauvres, élevés au dessus d' eux-mêmes par l' amour de la liberté, furent toujours l' écueil de ce riche et puissant monarque. Les genevois aidés des seuls cantons de Berne et de Zurich, et de trois-cent soldats de *Henri Iv* se soutinrent contre les trésors du beau-père, et contre les armes du gendre. Ces mêmes genevois délivrèrent leur ville en 1602 des mains de ce même duc de Savoie, qui l' avait surprise par escalade en pleine paix, et qui déjà la mettait au pillage. Ils eurent même la hardiesse de punir cette entreprise d' un souverain comme un brigandage, et de faire pendre treize officiers qualifiés, qui n' ayant pu être conquérants furent traités comme des voleurs de nuit.

*Philippe* sans sortir de son cabinet soutenait donc sans cesse la guerre à la fois dans les Pays-Bas contre le prince *Maurice* , dans presque toutes les provinces de France contre *Henri Iv* à Genève et dans la Suisse, et sur mer contre les anglais et les hollandais. Quel fut le fruit de toutes ces vastes entreprises, qui tinrent si longtems l' empire en allarmes ? *Henri Iv* en allant à la messe lui fit perdre la France en un quart d' heure. Les anglais aguerris sur mer par lui-même, et devenus aussi bons marins que les espagnols, ravagèrent ses possessions en Amérique. Le comte d' *Essex* brula ses galions et sa ville de Cadix. Enfin après avoir encor

désolé la France, après qu' Amiens eut été pris par surprise, et repris par la valeur de *Henri Iv*, *Philippe* fut obligé de conclure la paix de Vervins, et de reconnaître pour roi de France celui qu' il n' avait jamais nommé que le prince de Béarn. Il faut observer surtout que dans cette paix, il rendit Calais que l' archiduc *Albert* gouverneur de ses Pays-Bas avait prise pendant les malheurs de la France, et qu' on ne fit nulle mention des droits prétendus par *élisabeth* dans le traité ; elle n' eut ni cette ville ni les huit-cent-mille écus qu' on lui devait par le traité de Catau-Cambresis.

Le pouvoir de *Philippe* fut alors comme un grand fleuve rentré dans son lit après avoir inondé au loin les campagnes. *Philippe* resta le premier potentat de l' Europe. *élisabeth* et surtout *Henri Iv* avaient une gloire plus personnelle : mais *Philippe* conserva jusqu' au dernier moment ce grand ascendant que lui donnait l' immensité de ses pays et de ses trésors. Trois-mille millions de nos livres que lui coutèrent sa cruauté despotique dans les Pays-Bas, et son ambition en France, ne l' apauvrirent point. L' Amérique et les Indes Orientales furent toujours inépuisables pour lui. Il arriva seulement que ses trésors enrichirent l' Europe malgré son intention. Ce que ses intrigues prodiguèrent en Angleterre, en France, en Italie, ce que ses armements lui coutèrent dans les Pays-Bas, ayant augmenté les richesses des peuples qu' il voulait subjuguier, le prix des denrées doubla presque partout, et l' Europe s' enrichit du mal qu' il avait voulu lui faire.

Il avait environ trente-millions de ducats d' or de revenu, sans être obligé de mettre de nouveaux impôts sur ses peuples. C' était plus que tous les monarques chrétiens ensemble. Il eut par-là de quoi marchander plus d' un royaume, mais non de quoi les conquérir. Le courage d' esprit d' *élisabeth* , la valeur de *Henri Iv* et celle des princes d' Orange triomphèrent de ses trésors, et de ses intrigues. Mais si on en excepte le saccagement de Cadix, l' Espagne fut de son tems toujours tranquille, et toujours heureuse.

Les espagnols eurent une supériorité marquée

sur les autres peuples ; leur langue se parlait à Paris, à Vienne, à Milan, à Turin ; leurs modes, leur manière de penser et d' écrire, subjuguèrent les esprits des italiens, et depuis *Charles-Quint* jusqu' au commencement du règne de *Philippe Iii* l' Espagne eut une considération que les autres peuples n' avaient point. Dans le tems qu' il faisait la paix avec la France, il donna les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot à sa fille *Claire Eugénie* , qu' il n' avait pû faire reine, et il les donna comme un fief reversible à la couronne d' Espagne faute de postérité. *Philippe* mourut bientôt après, à l' age de soixante et onze ans, dans ce vaste palais de l' Escorial, qu' il avait fait voeu de bâtir en cas que ses généraux gagnassent la bataille de St Quentin : comme s' il importait à Dieu que le connétable de *Montmorenci* ou *Philibert de Savoie* gagnât la bataille, et comme si la faveur céleste s' achetait par des bâtiments.

p325

La postérité a mis ce prince au rang des plus puissants rois, mais non des plus grands. On l' apella le *démon du midi* , parce que du fond de l' Espagne, qui est au midi de l' Europe, il troubla tous les autres états. Si après l' avoir considéré sur le théâtre du gouvernement, on l' observe dans le particulier, on voit en lui un maître dur et défiant, un amant, un mari cruel et un père impitoyable. Un grand événement de sa vie domestique qui exerce encor aujourd'hui la curiosité du monde, est la mort de son fils *Don Carlos* . Personne ne sait comment mourut ce prince ; son corps qui est dans les tombes de l' Escorial y est séparé de sa tête. Mais on prétend que cette tête n' est séparée que parce que la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. On a imprimé dans la vie du czar *Pierre I* que lorsqu' il voulut condamner son fils à la mort il fit venir d' Espagne les actes du procès de *Don Carlos* ; mais ni ces actes ni la condamnation de ce prince n' existent. On ne connaît pas plus son crime que son genre de mort. Il n' est ni prouvé, ni vraisemblable, que son père l' ait fait condamner par l' inquisition. Tout ce qu' on ait, c' est qu' en 1568 son père vint l' arrêter lui-même dans sa chambre, et qu' il écrivit à l' impératrice sa soeur, *qu' il n' avait jamais découvert dans le prince son fils aucun vice capital ni aucun crime*

déshonorant, et qu' il l' avait fait enfermer pour son bien et pour celui du royaume . Il écrivit en même tems au pape Pie V tout le contraire : il lui dit dans sa lettre du 20 janvier 1568

p326

que dès sa plus tendre jeunesse la force d' un naturel vicieux a étouffé dans Don Carlos toutes les instructions paternelles . Après ces lettres par lesquelles Philippe rend compte de l' emprisonnement de son fils, on n' en voit point par lesquelles il se justifie de sa mort ; et cela seul joint aux bruits qui coururent dans l' Europe, peut faire croire qu' en effet Philippe fut coupable d' un parricide. Son silence au milieu des rumeurs publiques justifiait encor ceux qui prétendaient que la cause de cette horrible aventure fût l' amour de Don Carlos pour élisabeth de France sa belle-mère, et l' inclination de cette reine pour ce jeune prince. Rien n' était plus vraisemblable. élisabeth avait été élevée dans une cour galante et voluptueuse. Philippe li était plongé dans les intrigues des femmes ; la galanterie était l' essence d' un espagnol. De tous côtés était l' exemple de l' infidélité. Il était naturel que Don Carlos et élisabeth à-peu-près du même âge eussent de l' amour l' un pour l' autre. La mort précipitée de la reine qui suivit de près celle du prince, confirma ces soupçons. Toute l' Europe crut que Philippe avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie ; et on le crut d' autant plus, que quelque tems après ce même esprit de jalousie le porta à vouloir faire périr par la main du bourreau le fameux Antonio Pèrès son rival auprès de la princesse d' Eboli . Ce sont là les accusations qu' on a vu intentées contre lui par le prince d' Orange, au tribunal du public. Il est bien étrange que Philippe n' y fit pas au moins répondre par les plumes vénales de son royaume, et

p327

que personne dans l' Europe ne réfutat le prince d' Orange. Ce ne sont pas là des convictions entières, mais ce sont les présomptions les plus fortes ; et l' histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles ; le jugement de la postérité étant le seul rempart qu' on ait contre la

tyrannie heureuse.

## CHAPITRE 138

Des anglais,  
sous édouard Vi.  
Marie, et élisabeth.  
Les anglais n' eurent ni cette brillante prospérité  
des espagnols, ni cette influence dans  
les autres cours, ni ce vaste pouvoir qui rendait  
l' Espagne si dangereuse ; mais la mer et le  
négoce leur donnèrent une grandeur nouvelle.  
Ils connurent leur véritable élément, et cela  
seul les rendit plus heureux que toutes les  
possessions étrangères, et les victoires de leurs  
anciens rois. Si ces rois avaient régné en France,  
l' Angleterre n' eût été qu' une province asservie.  
Ce peuple qu' il fut si difficile de former,  
qui fut conquis si aisément par des pirates danois  
et saxons, et par un duc de Normandie,  
n' avait été sous les *édouard Iii* et les  
*Henri V*

p328

que l' instrument grossier de la grandeur passagère  
de ces monarques ; il fut sous *élisabeth* un  
peuple puissant, policé, industriel, laborieux,  
entreprenant. Les navigations des espagnols avaient  
excité leur émulation ; ils cherchèrent dans  
trois voyages consécutifs un passage au Japon et  
à la Chine par le nord. *Drack* et *Candish*  
firent le tour du globe, en attaquant partout ces  
mêmes espagnols qui s' étendaient aux deux bouts  
du monde. Des sociétés qui n' avaient d' apui  
qu' elles-mêmes, trafiquèrent avec un grand  
avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre  
chevalier *Raleig* sans aucun secours du  
gouvernement jetta et affermit les fondements de la  
nouvelle Angleterre dans l' Amérique  
septentrionale en 1585. Ces entreprises formèrent  
bientôt la meilleure marine de l' Europe ; il y  
parut bien lors qu' ils mirent cent vaisseaux en mer  
contre la flote *invincible* de *Philippe Ii*  
et qu' ils allèrent ensuite insulter les côtes  
d' Espagne, détruire ses navires et bruler Cadix ;  
et qu' enfin devenus plus formidables ils battirent en  
1602 la première flotte que *Philippe Iii* eût  
mise en mer, et prirent dès-lors une supériorité  
qu' ils ne perdirent presque jamais.

Dès les premières années du règne d' *élisabeth* ,  
ils s' appliquèrent aux manufactures. Les flamands  
persécutés par *Philippe Ii* vinrent peupler  
Londres, la rendre industrielle, et l' enrichir.  
Londres tranquille sous *élisabeth* cultiva même  
avec succès les beaux arts, qui sont la marque et le  
fruit de l' abondance. Les noms de *Spencer* et  
de *Shakespear* qui fleurirent de ce tems, sont

p329

parvenus aux autres nations. Londres s' agrandit,  
se poliça, s' embellit ; enfin la moitié de cette  
isle de la Grande-Bretagne balança la grandeur  
espagnole. Les anglais étaient le second  
peuple par leur industrie ; et comme libres, ils  
étaient le premier. Il y avait déjà sous ce règne  
des compagnies de commerce établies pour  
le levant et pour le nord. On commençait en  
Angleterre à considérer la culture des terres  
comme le premier bien, tandis qu' en Espagne  
on commençait à négliger ce vrai bien pour des  
trésors de convention. Le commerce des trésors  
du nouveau monde enrichissait le roi d' Espagne :  
mais en Angleterre le négoce des denrées  
était utile aux citoyens. Un simple marchand  
de Londres nommé *Gresham* eut alors assez  
d' opulence et assez de générosité pour bâtir  
à ses dépens la bourse de Londres et un collège  
qui porte son nom. Plusieurs autres citoyens  
fondèrent des hopitaux, et des écoles. C' était  
là le plus bel effet qu' eût produit la liberté. De  
simples particuliers faisaient ce que font  
aujourd'hui les rois quand leur administration est  
heureuse.

Les revenus de la reine *élisabeth* n' allaient  
guères au delà de six-cent-mille livres sterling,  
et le nombre de ses sujets ne montait pas à  
beaucoup plus de quatre millions d' habitans.  
La seule Espagne en contenait une fois davantage.  
Cependant *élisabeth* se défendit toujours  
avec succès, et eut la gloire d' aider à la fois  
*Henri Iv* à conquérir son royaume, et les  
hollandais à établir leur république.

p330

Il faut remonter en peu de mots aux tems  
d' *édouard Vi* et de *Marie* , pour connaître

la vie et le règne d' *élisabeth* .  
Cette reine née en 1533 fut déclarée au  
berceau héritière légitime du royaume d' Angleterre,  
et peu de tems après déclarée bâtarde,  
quand sa mère passa du trône à l' échafaut.  
Son père qui finit sa vie en 1547 mourut en  
tyran, comme il avait vécu. De son lit de mort  
il ordonnait des suplices, mais toujours par  
l' organe des loix. Il fit condamner à mort le duc  
de *Norfolch* et son fils, sur ce seul prétexte que  
leur vaisselle était marquée aux armes d' Angleterre.  
Le père à la vérité obtint sa grace, mais  
le fils fut exécuté. Il faut avouer que si les  
anglais passent pour faire peu de cas de la vie,  
leur gouvernement les a traités selon leur goût.  
Le règne du jeune *édouard Vi* fils de *Henri*  
*Viii* et de *Jeanne Seymour* , ne fut pas  
exempt de ces sanglantes tragédies. Son oncle  
*Thomas Seymour* , amiral d' Angleterre, eut la  
tête tranchée, parce qu' il s' était brouillé avec  
*édouard Seymour* son frère, duc de  
*Sommerset* , protecteur du royaume ; et bientôt  
après le duc de *Sommerset* lui-même périt de la  
même mort. Ce règne d' *édouard Vi* qui ne fut  
que de cinq ans, fut un tems de séditions et de  
troubles, pendant lequel la nation fut ou parut  
protestante. Il ne laissa la couronne ni à *Marie*  
ni à *élisabeth* ses soeurs, mais à *Jeanne*  
*Gray* , descendante de *Henri Vii*  
petite-fille de la veuve de *Louis Xii* et de  
*Brandon* simple gentilhomme créé duc de  
*Suffolck* . Cette *Jeanne Gray* était

p331

femme d' un lord *Gilfort* , et *Gilfort* était  
fils du duc de *Nortumberland* , tout-puissant sous  
*édouard Vi* . Le testament d' *édouard Vi* en  
donnant le trône à *Jeanne Gray* , ne lui prépara  
qu' un échafaut ; elle fut proclamée à Londres ;  
mais le parti et le droit de *Marie* fille de  
*Henri Viii* et de *Catherine* d' Arragon  
l' emportèrent ; et la première chose que fit cette  
reine après avoir signé son contract de mariage avec  
*Philippe* , ce fut de faire condamner à mort sa  
rivale, princesse de dix-sept ans, pleine de graces  
et d' innocence, qui n' avait d' autre crime que  
d' être nommée dans le testament d' *édouard* .  
En vain elle se dépouilla de cette dignité fatale,  
qu' elle ne garda que neuf jours : elle fut conduite  
au suplice, ainsi que son mari, son père,  
et son beau-père. Ce fut la troisième reine en

Angleterre en moins de vingt années qui mourut sur l' échafaut. La religion protestante dans laquelle elle était née fut la principale cause de sa mort. Les bourreaux dans cette révolution furent beaucoup plus employés que les soldats. Toutes ces cruautés s' exécutaient par acte du parlement. Il y a eu des tems sanguinaires chez tous les peuples ; mais chez le peuple anglais plus de têtes illustres ont été portées sur l' échafaut que dans tout le reste de l' Europe ensemble. Ce fut le caractère de cette nation de commettre des meurtres juridiquement. Les portes de Londres ont été infectées de cranes humains attachés aux murailles, comme les temples du Mexique.

p332

## CHAPITRE 139

De la  
reine élisabeth.  
*élisabeth* fut d' abord mise en prison par sa soeur. Cette princesse qui refusa depuis *Philippe II* quand elle fut reine, voulait alors épouser le comte de *Devonshire Courtenai* ; et il parait par les lettres qui restent d' elle qu' elle avait beaucoup d' inclination pour lui : un tel mariage n' eût point été extraordinaire ; on voit que *Jeanne Gray* destinée au trône avait épousé le lord *Gilfort* . *Marie* reine douairière de France avait passé du lit de *Louis XII* dans les bras du chevalier *Brandon* . Toute la maison royale d' Angleterre venait d' un simple gentilhomme nommé *Tidor* , qui avait épousé la veuve de *Henri V* fille du roi de France *Charles VI* et en France quand les rois n' étaient pas encor parvenus au degré de puissance qu' ils ont eu depuis, la veuve de *Louis le gros* ne fit aucune difficulté d' épouser *Matthieu de Montmorenci* .  
*élisabeth* dans sa prison, et dans l' état de persécution où elle vécut toûjours sous *Marie* , mit à profit sa disgrâce ; elle cultiva son esprit, aprit les langues et les sciences ; mais de tous les arts où elle excella, celui de se ménager

p333

avec sa soeur, avec les catholiques, et avec les protestans, de dissimuler et d' apprendre à régner, fut le plus grand.

à peine proclamée reine, *Philippe II* son beau-frère la rechercha en mariage. Si elle l' eût épousé, la France et la Hollande couraient risque d' être accablées : mais elle haïssait la religion de *Philippe* , n' aimait pas sa personne, et voulait à la fois jouir de la vanité d' être aimée, et du bonheur d' être indépendante. Mise en prison sous la reine sa soeur catholique, elle songea, dès qu' elle fut sur le trône, à rendre le royaume protestant. Elle se fit pourtant couronner par un évêque catholique, pour ne pas effaroucher d' abord les esprits. Je remarquerai qu' elle alla de Westminster à la tour de Londres dans un char suivi de cent autres. Ce n' est pas que les carrosses fussent alors en usage, ce n' était qu' un appareil passager.

Immédiatement après, elle convoqua un parlement, qui établit la religion anglicane telle qu' elle est aujourd'hui, et qui donne au souverain la suprématie, les décimes, et les annates.

*Élisabeth* eut donc le titre de chef de la religion anglicane. Beaucoup d' auteurs, et principalement les italiens, ont trouvé cette dignité ridicule dans une femme ; mais ils pouvaient considérer que cette femme régnait, qu' elle avait les droits attachés au trône par les loix du pays, qu' autrefois les souverains de toutes les nations connues avaient l' intendance des choses de la religion, que les empereurs romains

p334

furent souverains pontifes ; que si aujourd'hui dans plusieurs pays l' église gouverne l' état, il y en a d' autres où l' état gouverne l' église ; et qu' enfin une reine d' Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorberi, et qui lui prescrit des loix, n' est pas plus ridicule qu' une abbesse de Fontevraut qui nomme des prieurs et des curés, et qui leur donne sa bénédiction ; qu' en un mot chaque pays a ses usages.

La religion anglicane conserva ce que les cérémonies romaines ont d' auguste, et ce que le luthéranisme a d' austère. J' observe que de neuf-mille-quatre-cent bénéficiers que contenait l' Angleterre, il n' y eut que quatorze évêques, cinquante chanoines, et quatre-vingt curés, qui n' acceptant pas la réforme restèrent catholiques

et perdirent leurs bénéfices. Quand on pense que la nation anglaise changea quatre-fois de religion depuis *Henri VIII* on s' étonne qu' un peuple si libre ait été si soumis, ou qu' un peuple qui a tant de fermeté, ait eu tant d' inconstance. Les anglais en cela ressemblèrent à ces cantons suisses qui attendirent de leurs magistrats la décision de ce qu' ils devaient croire. Un acte du parlement est tout pour les anglais ; ils aiment la loi, et on ne peut les conduire que par les loix d' un parlement qui prononce, ou qui semble prononcer par lui-même. Personne ne fut persécuté pour être catholique ; mais ceux qui voulurent troubler l' état par principe de conscience, furent sévèrement punis. Les *Guises* qui se servaient alors du prétexte de la religion pour établir leur pouvoir en

p335

France, ne manquèrent pas d' employer les mêmes armes pour mettre *Marie Stuard* reine d' écosse leur nièce sur le trône d' Angleterre. Maîtres des finances et des armées de France, ils envoyaient des troupes et de l' argent en écosse, sous prétexte de secourir les écosseis catholiques contre les écosseis protestans. *Marie Stuard* épouse de *François II* roi de France, prenait hautement le titre de *reine d' Angleterre* , comme descendante de *Henri VII* . Tous les catholiques anglais, écosseis, irlandais étaient pour elle. Le trône d' *élisabeth* n' était pas encor affermi ; les intrigues de la religion pouvaient le renverser. *élisabeth* dissipe ce premier orage ; elle envoie une armée au secours des protestans d' écosse, et force la régente d' écosse mère de *Marie Stuard* à recevoir la loi par un traité, et à renvoyer les troupes de France dans vingt jours. *François II* meurt ; elle oblige *Marie Stuard* sa veuve à renoncer au titre de *reine d' Angleterre* . Ses intrigues encouragent les états d' Edimbourg à établir la réforme en écosse ; par là elle s' attache un pays dont elle avait tout à craindre. à peine est-elle libre de ces inquiétudes, que *Philippe II* lui donne de plus grandes allarmes. *Philippe* était indispensablement dans ses intérêts, quand *Marie Stuard* héritière d' *élisabeth* pouvait espérer de réunir sur une même tête les couronnes de France, d' Angleterre, et d' écosse. Mais *François II* étant mort,

et sa veuve retournée en écosse sans apui,  
*Philippe*

p336

n' ayant que les protestans à craindre, devint  
l' implacable ennemi d' *élisabeth* .  
Il soulève en secret l' Irlande contre elle, et  
elle reprime toûjours les irlandais. Il soutient en  
France cette ligue catholique si funeste à la  
maison royale, et elle protège le parti opposé.  
La république de Hollande est pressée par les  
armes espagnoles ; elle l' empêche de succomber.  
Autrefois les rois d' Angleterre dépeuplaient leurs  
états pour se mettre en possession du trône de  
France : mais les intérêts et les tems sont  
tellement changés, qu' elle envoie des secours  
réitérés à *Henri Iv* pour l' aider à conquérir son  
patrimoine. C' est avec ce secours que *Henri*  
assiégea enfin Paris, et que sans le duc de Parme,  
ou sans son extrême indulgence pour les assiégés,  
il eût mis la religion protestante sur le  
trône. C' était ce qu' *élisabeth* avait  
extrêmement à coeur. On aime à voir ses soins réussir,  
à ne point perdre le fruit de ses dépenses. La haine  
contre la religion catholique s' était encor  
fortifiée dans son coeur depuis qu' elle avait été  
excommuniée par *Pie V* et par  
*Sixte-Quint* ; ces deux papes l' avaient  
déclarée indigne et incapable de régner ;  
et plus *Philippe li* se déclarait  
le protecteur de cette religion, plus *élisabeth*  
en était l' ennemie passionnée. Il n' y eut point de  
ministre protestant plus affligé qu' elle, quand  
elle aprit l' abjuration de *Henri Iv* . Sa lettre  
à ce monarque est bien remarquable ; *vous m' offrez  
votre amitié comme à votre soeur ; je sai que je  
l' ai méritée, et certes à un grand prix ; je ne  
m' en repentirais pas si vous n' aviez pas changé de*

p337

*père. Je ne peux plus être votre soeur de père ;  
car j' aimerai toûjours plus chèrement celui qui  
m' est propre, que celui qui vous a adopté . Ce  
billet fait voir en même tems son coeur, son esprit,  
et l' énergie avec laquelle elle s' exprimait dans  
une langue étrangère.  
Malgré cette haine contre la religion romaine,*

il est sûr qu' elle ne fut point sanguinaire avec les catholiques de son royaume, comme *Marie* l' avait été avec les protestans. Il est vrai que le jésuite *Créton* , le jésuite *Campian* et d' autres furent pendus, dans le tems-même que le duc d' *Anjou* frère de *Henri Iii* préparait tout à Londres pour son mariage avec la reine, lequel ne se fit point ; mais ces jésuites furent unanimement condamnés pour des conspirations et des séditions dont ils furent accusés : l' arrêt fut donné sur les dépositions des témoins. Il se peut que ces victimes fussent innocentes ; mais aussi la reine était innocente de leur mort, puisque les loix seules avaient agi. Plusieurs personnes en France s' imaginent encor qu' *élisabeth* ne fit périr le comte d' *Essex* que par une jalousie de femme ; elles le croient sur la foi d' une tragédie et d' un roman. Mais quiconque a un peu lû, sait que la reine avait alors soixante et huit ans, que le comte d' *Essex* fut coupable d' une révolte ouverte, fondée sur le déclin même de l' âge de la reine, et sur l' espérance de profiter du déclin de sa puissance ; qu' il fut enfin condamné par ses pairs, lui et ses complices. La justice plus exactement renduë sous le règne

p338

d' *élisabeth* que sous aucun de ses prédécesseurs, fut un des fermes apuis de son administration. Les finances ne furent employées qu' à défendre l' état. Elle eut des favoris, et n' en enrichit aucun aux dépens de la patrie. Son peuple fut son premier favori, non qu' elle l' aimât en effet, car qui aime le peuple ? Mais elle sentait que sa sûreté et sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l' eût aimé. *élisabeth* aurait jouï de cette gloire sans tache, si elle n' eût pas souillé un si beau règne par l' assassinat de *Marie Stuard* , qu' elle osa commettre avec le glaive de la justice.

## CHAPITRE 140

De la reine Marie Stuard.  
Il est difficile de savoir la vérité toute entière dans une querelle de particuliers ; combien plus dans une querelle de têtes couronnées,

lorsque tant de ressorts secrets sont employés, lorsque les deux partis font valoir également la vérité et le mensonge. Les auteurs contemporains sont alors suspects ; ils sont pour la plupart les avocats d' un parti, plutôt que les dépositaires de l' histoire. Je dois donc m' en tenir aux faits avérés dans les obscurités de cette grande et fatale aventure.

p339

Toutes les rivalités étaient entre *Marie* et *élisabeth* , rivalité de nation, de couronne, de religion, celle de l' esprit, celle de la beauté. *Marie* bien moins puissante, moins maîtresse chez elle, moins ferme et moins politique, n' avait de supériorité sur *élisabeth* que celle de ses agréments, qui contribuèrent même à son malheur. La reine d' écosse encourageait la faction catholique en Angleterre ; et la reine d' Angleterre animait avec plus de succès la faction protestante en écosse. *élisabeth* porta d' abord la supériorité de ses intrigues jusqu' à empêcher longtems *Marie* d' écosse de se remarier à son choix. Cependant *Marie* malgré les négociations de sa rivale, malgré les états d' écosse composés de protestans, et malgré le comte de *Murray* son frère naturel qui était à leur tête, épouse *Henri Stuard* comte d' *Arlai* son parent, et catholique comme elle. *élisabeth* alors excite sous main les seigneurs protestans sujets de *Marie* à prendre les armes : la reine d' écosse les poursuit elle-même, et les contraint de se retirer en Angleterre : jusques-là tout lui était favorable, et sa rivale était confonduë. La faiblesse du coeur de *Marie* commença tous ses malheurs. Un musicien italien nommé *David Rizzio* fut trop avant dans ses bonnes graces. Il jouait bien des instruments, et avait une voix de basse agréable : c' est d' ailleurs une preuve que déjà les italiens avaient l' empire de la musique, et qu' ils étaient en possession d' exercer leur art dans les cours de l' Europe ; toute la musique de la reine d' écosse était italienne. Une preuve plus forte

p340

que les cours étrangères se servent de quiconque est en crédit, c' est que *David Rizzio* était

pensionnaire du pape. Il contribua beaucoup au mariage de la reine, et ne servit pas moins ensuite à l' en dégouter. *D' Arlai* qui n' avait que le nom de roi, méprisé de sa femme, aigri et jaloux, entre par un escalier dérobé, suivi de quelques hommes armés, dans la chambre de sa femme, où elle soupait avec *Rizzio* , et une de ses favorites ; on renverse la table, et on tuë *Rizzio* aux yeux de la reine, qui se met en vain au-devant de lui ; elle était enceinte de cinq mois : la vuë des épées nuës et sanglantes, fit sur elle une impression qui passa jusqu' au fruit qu' elle portait dans son flanc. Son fils *Jacques Vi* roi d' écosse et d' Angleterre, qui naquit quatre mois après cette aventure, trembla toute sa vie à la vuë d' une épée nue, quelque effort qu' il fit pour surmonter cette disposition de ses organes : tant la nature a de force, et tant elle agit par des voyes inconnues.

La reine reprit bientôt son autorité, se raccommoda avec le comte de *Murray* , poursuivit les meurtriers du musicien, et prit un nouvel engagement avec un comte de *Bothuel* . Ces nouvelles amours produisirent la mort du roi son époux ; on prétend qu' il fut d' abord empoisonné, et que son tempérament eut la force de résister au poison : mais il est certain qu' il fut assassiné à édimbourg dans une maison isolée dont la reine avait retiré ses plus précieux meubles. Dès que le coup fut fait, on fit sauter la maison avec de la poudre ; on enterra son

p341

corps auprès de celui de *Rizzio* dans le tombeau de la maison royale. Tous les ordres de l' état, tout le peuple accusèrent *Bothuel* de l' assassinat ; et dans le tems même que la voix publique criait vengeance, *Marie* se fit enlever par cet assassin, qui avait encor les mains teintes du sang de son mari, et l' épousa publiquement. Ce qu' il y eut de singulier dans cette horreur, c' est que *Bothuel* avait alors une femme, et que pour se séparer d' elle, il la força de l' accuser d' adultère, et fit prononcer un divorce par l' archevêque de St André selon les usages du pays.

*Bothuel* eut toute l' insolence qui suit les grands crimes. Il assembla les principaux seigneurs, et leur fit signer un écrit, par lequel il était dit expressément, que la reine ne se pouvait dispenser de l' épouser, puisqu' il l' avait enlevée, et qu' il avait couché avec elle. Tous ces faits sont

avérés ; les lettres de *Marie* à *Bothuel* ont été contestées, mais elles portent un caractère de vérité auquel il est difficile de ne pas se rendre. Ces attentats soulevèrent l'Écosse. *Marie* abandonnée de son armée, fut obligée de se rendre aux confédérés. *Bothuel* s'enfuit dans les îles Orcades ; on obligea la reine de céder la couronne à son fils, et on lui permit de nommer un régent. Elle nomma le comte de *Murray* son frère. Ce comte ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures : elle se sauva de sa prison. L'humeur dure et sévère de *Murray* procurait à la reine un parti. Elle leva six-mille hommes, mais elle est vaincue, et se réfugie sur les frontières d'Angleterre. *Élisabeth* la fit d'abord recevoir

p342

avec honneur dans Carlisle ; mais elle lui fit dire, qu'étant accusée par la voix publique du meurtre du roi son époux, elle devait s'en justifier, et qu'elle serait protégée, si elle était innocente.

*Élisabeth* se rendit arbitre entre *Marie* et la régence d'Écosse. Le régent vint lui-même jusqu'à Hamptoncourt, et se soumit à remettre entre les mains des commissaires anglais les preuves qu'il avait contre sa sœur. Cette malheureuse princesse d'un autre côté, retenue dans Carlisle, accusa le comte de *Murray* lui-même d'être auteur de la mort de son mari, et recusa les commissaires anglais, à moins qu'on ne leur joignit les ambassadeurs de France et d'Espagne. Cependant la reine d'Angleterre fit continuer cette espèce de procès, et jouit du plaisir de voir flétrir sa rivale, sans vouloir rien prononcer. Elle n'était point juge de la reine d'Écosse ; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Teutbury, qui fut pour elle une prison.

Ces désastres de la maison royale d'Écosse retombaient sur la nation partagée en factions produites par l'anarchie. Le comte de *Murray* fut assassiné par une faction qui se fortifiait du nom de *Marie*. Les assassins entrèrent à main armée en Angleterre, et firent quelques ravages sur la frontière.

*Élisabeth* envoya bientôt une armée punir ces brigands, et tenir l'Écosse en respect. Elle fit élire pour régent le comte de *Lenox* frère du roi assassiné. Il n'y a dans cette démarche que de la justice et de la grandeur, mais en même temps

on conspirait en Angleterre pour délivrer *Marie* de la prison où elle était retenue. Le pape *Pie V* faisait très-indiscrètement afficher dans Londres une bulle par laquelle il excommuniait *élisabeth* , et déliait ses sujets du serment de fidélité ; on voulait secourir *Marie* , et on la perdait. Les deux reines négociaient ensemble, mais l' une du haut du trône, et l' autre du fond d' une prison. Il ne paraît pas que *Marie* se conduisit avec la flexibilité qu' exigeait son malheur. L' écosse pendant ce tems-là ruisselait de sang. Les catholiques et les protestans faisaient la guerre civile. L' ambassadeur de France et l' archevêque de St André furent faits prisonniers, et l' archevêque pendu sur la déposition de son propre confesseur, qui jura que le prélat s' était accusé à lui d' être complice du meurtre du roi. Le grand malheur de la reine *Marie* fut d' avoir des amis dans sa disgrâce. Le duc de *Norfolck* catholique voulut l' épouser, comptant sur une révolution et sur le droit de *Marie* à la succession d' *élisabeth* . Il se forma dans Londres des partis en sa faveur, très-faibles à la vérité, mais qui pouvaient être fortifiés des forces d' Espagne et des intrigues de Rome. Il en couta la tête au duc de *Norfolck* . Les pairs le condamnèrent à mort, pour avoir demandé au roi d' Espagne et au pape des secours en faveur de *Marie* . Le sang du duc de *Norfolck* resserra les chaines de cette princesse malheureuse. Une si longue infortune ne découragea point ses partisans à Londres, animés par les princes de *Guise* , par le st siège, par les jésuites, et surtout par les espagnols.

Le grand projet était de délivrer *Marie* , et de mettre sur le trône d' Angleterre la religion catholique avec elle. On conspira contre *élisabeth* . *Philippe* préparait déjà son invasion. La reine d' Angleterre alors ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger *Marie* son égale, comme si elle avait été sa sujette. Quarante-deux membres du parlement et cinq juges du royaume allèrent l' interroger dans sa prison à Forteringai ; elle protesta, mais répondit. Jamais jugement ne fut plus incompetent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies

de ses lettres, et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu' on avait fait mourir, et dont on aurait pû différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin quand on aurait procédé avec les formalités que l' équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que *Marie* cherchait partout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. *élisabeth* n' avait d' autre juridiction sur elle, que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux. Enfin après dix-huit ans de prison, dans un pays qu' elle avait imprudemment choisi pour azile, *Marie* eut la tête tranchée dans une chambre de sa prison tendue de noir. *élisabeth* sentait qu' elle faisait une action très-condamnabile, et elle la rendit encor plus odieuse, en voulant tromper le monde qu' elle ne trompa point, en affectant de plaindre celle qu' elle avait fait mourir,

p345

en prétendant qu' on avait passé ses ordres, et en faisant mettre en prison le secrétaire d' état, qui avait, disait-elle, fait exécuter trop tôt l' ordre signé par elle-même. L' Europe eut en horreur sa cruauté et sa dissimulation. On estima son règne, mais on détesta son caractère. Ce qui condamna davantage *élisabeth* , c' est qu' elle n' était point forcée à cette barbarie ; on pouvait même prétendre que la conservation de *Marie* lui était nécessaire pour lui répondre des attentats de ses partisans. Si cette action flétrit la mémoire d' *élisabeth* , il y a une imbécillité fanatique à canoniser *Marie Stuard* comme une martyre de la religion : elle ne le fut que de son adultère, du meurtre de son mari, et de son imprudence : ses fautes et ses infortunes ressemblèrent parfaitement à celles de *Jeanne* de Naples ; toutes deux belles et spirituelles, entraînées dans le crime par faiblesse, toutes deux mises à mort par leurs parents. L' histoire ramène souvent les mêmes malheurs, les mêmes attentats, et le crime puni par le crime.

p346

## CHAPITRE 141

De la France

vers la fin du seizième siècle,  
sous François II.

Tandis que l'Espagne intimidait l'Europe par sa vaste puissance, et que l'Angleterre jouait le second rôle en lui résistant, la France était déchirée, faible et prête d'être démembrée ; elle était loin d'avoir en Europe de l'influence et du crédit. Les guerres civiles la rendirent dépendante de tous ses voisins. Ces tems de fureur, d'avilissement et de calamités, ont fourni plus de volumes que n'en contient toute l'histoire romaine. Quelles furent les causes de tant de malheurs ?

La religion, l'ambition, le défaut de bonnes loix, un mauvais gouvernement.

*Henri II* par ses rigueurs contre les sectaires, et surtout par la condamnation du conseiller *Anne Du Bourg*, exécuté après la mort du roi par l'ordre des *Guises*, fit beaucoup plus de calvinistes en France qu'il n'y en avait en Suisse et à Genève. S'ils avaient paru dans un tems comme celui de *Louis XII* où l'on faisait la guerre à la cour de Rome, on eût pû les favoriser ; mais ils venaient précisément dans le tems que *Henri II* avait besoin du pape *Paul IV*

p347

pour disputer Naples et Sicile à l'Espagne, et lorsque ces deux puissances s'unissaient avec le turc contre la maison d'Autriche. On crut donc devoir les sacrifier. Le clergé puissant à la cour, craignant pour ses biens temporels et pour son autorité, les poursuivit ; la politique, l'intérêt, le zèle concoururent à les exterminer. On pouvait les tolérer, comme *élisabeth* en Angleterre toléra les catholiques ; on pouvait conserver de bons sujets, en leur laissant la liberté de conscience. Il eût importé peu à l'état qu'ils chantassent à leur manière, pourvû qu'ils eussent été soumis aux loix de l'état ; on les persécuta, et on en fit des rebelles.

La mort funeste de *Henri II* fut le signal de trente ans de guerres civiles. Un roi enfant gouverné par des étrangers, des princes du sang et de grands officiers de la couronne jaloux du crédit des *Guises*, commencèrent la subversion de la France.

La fameuse conspiration d'Amboise est la première

qu' on connaisse en ce pays. Les ligues faites et rompues, les mouvements passagers, les emportements et le repentir, semblaient avoir fait jusqu' alors le caractère des gaulois, qui pour avoir pris le nom de *francs* , et ensuite de *français* , n' avaient pas changé de moeurs. Mais il y eut dans cette conspiration une audace qui tenait de celle de Catilina, un manège, une profondeur, et un secret qui la rendait semblable à celle des vèpres siciliennes et des *Pazzi* de Florence : le prince *Louis De Condé* en fut l' ame invisible, et conduisit cette entreprise avec tant de

p348

dextérité, que quand toute la France sçut qu' il en était le chef, personne ne put l' en convaincre. Cette conspiration avait cela de particulier, qu' elle pouvait paraître excusable, en ce qu' il s' agissait d' ôter le gouvernement à *François* duc de *Guise* , et au cardinal De Lorraine son frère, tous deux étrangers, qui tenaient le roi en tutelle, la nation en esclavage, et les princes du sang et les officiers de la couronne éloignés : elle était très criminelle, en ce qu' elle attaquait les droits d' un roi majeur, maître par les loix de choisir les dépositaires de son autorité. Il n' a jamais été prouvé, que dans ce complôt on eût résolu de tuer les *Guises* ; mais comme ils auraient résisté, leur mort était infaillible. Cinq-cent gentilshommes tous bien accompagnés, et mille soldats déterminés, conduits par trente capitaines choisis, devaient se rendre au jour marqué du fond des provinces du royaume dans Amboise où était la cour. Les rois n' avaient point encor la nombreuse garde qui les entoure aujourd'hui. Le régiment des gardes ne fut formé que par *Charles Ix* . Deux-cent archers tout au plus accompagnaient *François Ii* . Les autres rois de l' Europe n' en avaient pas davantage. Le connétable de *Montmorenci* revenant depuis dans Orléans, où les *Guises* avaient mis une garde nouvelle à la mort de *François Ii* chassa ces nouveaux soldats, et les menaça de les faire pendre comme des ennemis qui mettaient une barrière entre le roi et son peuple. La simplicité des moeurs antiques était encor

p349

dans le palais des rois ; mais aussi ils étaient moins assurés contre une entreprise déterminée. Il était aisé de se saisir de la maison royale, des ministres, du roi même. Le succès semblait sûr. Le secret fut gardé par tous les conjurés pendant près de six mois. L'indiscrétion du chef nommé *La Renaudie* , qui s'ouvrit dans Paris à un avocat, fit découvrir la conjuration ; elle n'en fut pas moins exécutée ; les conjurés n'allèrent pas moins au rendez-vous ; leur opiniâtreté désespérée venait surtout du fanatisme de la religion. Ces gentilshommes étaient la plupart des calvinistes, qui se faisaient un devoir de venger leurs frères persécutés.

Le prince *Louis De Condé* avait hautement embrassé cette secte, parce que le duc de *Guise* , et le cardinal De Lorraine étaient catholiques. Une révolution dans l'église et dans l'état devait être le fruit de cette entreprise.

Les *Guises* eurent à peine le tems de faire venir des troupes. Il n'y avait pas alors quinze mille hommes enrégimentés dans tout le royaume ; mais on en rassembla bientôt assez pour exterminer les conjurés. Comme ils venaient par troupes séparées, ils furent aisément défaits. *La Renaudie* fut tué en combattant ; plusieurs moururent comme lui les armes à la main. Ceux qui furent pris périrent dans les supplices, et pendant un mois entier on ne vit dans Amboise que des échafauts sanglants, et des potences chargées de cadavres.

La conspiration découverte et punie, ne servit qu'à augmenter le pouvoir de ceux qu'on avait voulu détruire. *François De Guise* eut la

p350

puissance des anciens maires du palais, sous le nouveau titre de lieutenant-général du royaume. Mais cette autorité même de *François De Guise* , et l'ambition turbulente du cardinal son frère, qui voulait introduire l'inquisition en France, révoltèrent contre eux tous les ordres du royaume, et produisirent de nouveaux troubles. Les calvinistes toujours secrètement animés par le prince *Louis De Condé* , prirent les armes dans plusieurs provinces. Il fallait que les *Guises* fussent bien puissants et bien redoutables, puisque ni *Condé* , ni *Antoine* roi de Navarre son frère, père de *Henri Iv* , ni le fameux amiral *De Coligni* , ni son frère *D'Andelot* colonel général de l'infanterie, n'osaient encor se déclarer

ouvertement. Le prince De *Condé* fut le premier chef de parti, qui parut faire la guerre civile en homme timide. Il portait les coups, et retirait la main ; et croyant toujours se ménager avec la cour qu' il voulait perdre, il eut l' imprudence de venir à Fontainebleau en courtisan, dans le tems qu' il eût dû être en soldat à la tête de son parti. Les *Guises* le font arrêter dans Orléans. On lui fait son procès par le conseil privé, et par les commissaires tirés du parlement, malgré les privilèges des princes du sang, de n' être jugés que dans la cour des pairs, les chambres assemblées. Mais qu' est un privilège contre la force ? Qu' est un privilège dont il n' y avait d' exemple que dans la violation même qu' on en avait faite autrefois dans le procès criminel du duc d' *Alençon* ?  
Le prince De *Condé* est condamné à perdre

p351

la tête. Le célèbre chancelier *de l' hôpital* , ce grand législateur dans un tems où on manquait de loix, et cet intrépide philosophe dans un tems d' enthousiasme et de fureurs, refusa de signer. Le comte de *Sancerre* du conseil privé suivit cet exemple courageux. Cependant on allait signifier l' arrêt. Le prince De *Condé* allait finir par la main d' un bourreau, lorsque tout-à-coup le jeune *François li* malade depuis longtems et infirme dès son enfance, meurt à l' âge de dix-sept ans, laissant à son frère *Charles* , qui n' en avait que dix, un royaume épuisé et en proie aux factions.  
La mort de *François li* fut le salut du prince De *Condé* ; on le fit bientôt sortir de prison, après avoir ménagé entre lui et les *Guises* une réconciliation, qui n' était et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance. On assemble les états à Orléans. Rien ne pouvait se faire sans les états dans de pareilles circonstances. La tutelle de *Charles Ix* et l' administration du royaume sont accordées par les états à *Catherine De Médicis* , mais non pas le nom de régente. Les états même ne lui donnèrent point le titre de *majesté* : il était nouveau pour les rois. Il y a encor beaucoup de lettres du *sire de Bourdeilles* , dans lesquelles on appelle *Henri lii* *vôtre altesse* .

p352

## CHAPITRE 142

De la France :

minorité de

Charles IX.

Dans toutes les minorités des souverains, les anciennes constitutions d' un royaume reprennent toujours un peu de vigueur, du moins pour un tems, comme une famille assemblée après la mort du père. On tint à Orléans, et ensuite à Pontoise, des états généraux : ces états doivent être mémorables par la séparation éternelle qu' ils mirent entre l' épée et la robe. Cette distinction fut ignorée dans l' empire romain jusqu' au tems de *Constantin* . Les magistrats savaient combattre, et les guerriers savaient juger. Les armes et les loix furent aussi dans les mêmes mains chez toutes les nations de l' Europe, jusques vers le quatorzième siècle. Peu à peu ces deux professions furent séparées en Espagne et en France ; elles ne l' étaient pas absolument en France, quoique les parlements ne fussent plus composés que d' hommes de robe longue. Il restait la juridiction de baillis d' épée, telle que dans plusieurs provinces allemandes, ou frontières de l' Allemagne. Les états d' Orléans convaincus que ces baillis de robe courte

p353

ne pouvaient guères s' astreindre à étudier les loix, leur ôtèrent l' administration de la justice, et la conférèrent à leurs seuls lieutenants de robe longue ; ainsi ceux qui par leurs institutions avaient toujours été juges, cessèrent de l' être. Le célèbre chancelier *de l' hospital* eut la principale part à ce changement. Il fut fait dans le tems de la plus grande faiblesse du royaume, et il a contribué depuis à la force du souverain, en divisant sans retour deux professions qui auraient pû, étant réunies, balancer l' autorité du ministère. On a cru depuis que la noblesse ne pouvait conserver le dépôt des loix. On n' a pas fait réflexion que la chambre haute d' Angleterre, composée de la seule noblesse du royaume proprement dite, est une magistrature permanente, qui fait les loix, et qui rend la justice. Quand on observe ces grands changements dans la constitution d' un état, et qu' on voit des

peuples voisins qui n' ont pas subi ces changements dans les mêmes circonstances, il est évident que ces peuples ont eu un autre génie et d' autres moeurs.

Ces états généraux firent connaître combien l' administration du royaume était vicieuse. Le roi était endetté de quarante millions de livres. On manquait d' argent ; on en eut à peine. C' est là le véritable principe du bouleversement de la France. Si *Catherine De Médicis* avait eu de quoi acheter des serviteurs, et de quoi payer une armée, les différents partis qui troublaient l' état auraient été contenus par l' autorité royale. La reine

p354

mère se trouvait entre les catholiques et les protestans, les *Condés* et les *Guises* . Le connétable *de Montmorenci* avait une faction séparée. La division était dans la cour, dans Paris et dans les provinces. *Catherine De Médicis* ne pouvait guères que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviser, afin d' être maîtresse, augmenta le trouble et les malheurs. Elle commença par indiquer le colloque de Poissi entre les catholiques et les protestants ; ce qui était mettre l' ancienne religion en compromis, et donner un grand crédit aux calvinistes, en les faisant disputer contre ceux qui ne se croyaient faits que pour les juger.

Dans le tems que *Théodore De Béze* et d' autres ministres venaient à Poissi soutenir solennellement leur religion en présence de la reine et d' une cour où l' on chantait publiquement les psaumes de *Marot* , arrivait en France le cardinal de *Ferrare* légat du pape *Paul Iv* . Mais comme il était petit-fils d' *Aléxandre Vi* par sa mère, on eut plus de mépris pour sa naissance, que de respect pour sa place et pour son mérite ; les laquais insultèrent son porte-croix. On affichait devant lui des estampes de son grand-père, avec l' histoire des scandales et des crimes de sa vie. Ce légat amena avec lui le général des jésuites *Lainès* , qui ne savait pas un mot de français, et qui disputa au colloque de Poissi en italien ; langue que *Catherine De Médicis* avait rendue familière à la cour, et qui influait alors beaucoup dans la langue française. Ce jésuite dans le colloque eut la hardiesse de dire à

p355

la reine, qu' il ne lui appartenait pas de le convoquer, et qu' elle usurpait le droit du pape. Il disputait cependant dans cette assemblée qu' il réprouvait ; il dit en parlant de l' eucharistie, *que Dieu était à la place du pain et du vin, comme un roi qui se fait lui-même son ambassadeur* . Cette puériorité fit rire. Son audace avec la reine excita l' indignation. Les petites choses nuisent quelquefois beaucoup, et dans la disposition des esprits tout servait à la cause de la religion nouvelle.

Le résultat du colloque, et des intrigues qui le suivirent, fut un édit, par lequel les protestans pouvaient avoir des prêches hors des villes ; et cet édit de pacification fut encor la source des guerres civiles. Le duc *François De Guise* , qui n' était plus lieutenant-général du royaume, voulait toujours en être le maître. Il était déjà lié avec *Philippe* , et se faisait regarder par le peuple comme le protecteur de la catholicité. Les seigneurs ne marchaient dans ce tems-là qu' avec un nombreux cortège : on ne voyageait point comme aujourd'hui dans une chaise de poste précédée de deux ou trois domestiques ; on était suivi de plus de cent chevaux ; c' était la seule magnificence. On couchait trois ou quatre dans le même lit, et on allait à la cour habiter une chambre où il n' y avait que des coffres pour meubles. Le duc de *Guise* en passant auprès de Vassy sur les frontières de Champagne, trouva des calvinistes, qui jouissant du privilège de l' édit, chantaient paisiblement leurs psaumes dans une grange ; ses valets insultèrent ces

p356

malheureux ; ils en tuèrent environ soixante, blessèrent et dissipèrent le reste. Alors les protestans se soulèvent dans presque tout le royaume.

Toute la France est partagée entre le prince *De Condé* et *François De Guise* .

*Catherine De Médicis* flote entre eux deux. Ce ne fut de tous côtés que massacres et pillages. Elle était alors dans Paris avec le roi son fils ; elle s' y voit sans autorité ; elle écrit au prince *De Condé* de venir la délivrer. Cette lettre funeste était un ordre de continuer la guerre civile : on ne la faisait qu' avec trop d' inhumanité : chaque ville était devenue une place de guerre, et les rués des champs de bataille.

D' un côté étaient les *Guises* , réunis par

bienséance avec la faction du connétable de *Montmorenci* maître de la personne du roi. De l' autre était le prince De *Condé* avec les *Coligni* . *Antoine* roi de Navarre, premier prince du sang, faible et irrésolu, ne sachant de quelle religion ni de quel parti il était, jaloux du prince De *Condé* son frère, et servant malgré lui le duc de *Guise* qu' il détestait, est trainé au siège de Rouen avec *Catherine De Médicis* elle-même : il est tué à ce siège, et il ne mérite d' être placé dans l' histoire, que parce qu' il fut le père du grand *Henri Iv* .

La guerre se fit toujours jusqu' à la paix de Vervins, comme dans les tems anarchiques de la décadence de la seconde race et du commencement de la troisième. Très-peu de troupes réglées de part et d' autre, excepté quelques compagnies de gens-d' armes des principaux chefs. Le pillage tenait

p357

lieu de solde. Ce que la faction protestante pouvait amasser, servait à faire venir des allemands, pour achever la destruction du royaume. Le roi d' Espagne de son côté envoyait des petits secours aux catholiques, pour entretenir cet incendie, dont il espérait profiter. C' est ainsi que treize enseignes espagnoles marchèrent au secours de Montluc dans la Saintonge. Ces tems furent sans contredit les plus funestes de la monarchie. La première bataille rangée qui se donna fut celle de Dreux. Ce n' était pas seulement français contre français : les suisses faisaient la principale force de l' infanterie royale, les allemands celle de l' armée protestante. Cette journée fut unique par la prise des deux généraux. *Montmorenci* qui commandait l' armée royale en qualité de connétable, et le prince De *Condé* , furent tous deux prisonniers. *François De Guise* , lieutenant du connétable, gagna la bataille, et *Coligni* lieutenant De *Condé* , sauva son armée. *Guise* fut alors au comble de la gloire ; toujours vainqueur partout où il s' était trouvé, et toujours réparant les malheurs du connétable, son rival en autorité, mais non pas en réputation. Il était l' idole des catholiques, et le maître de la cour ; affable, généreux, et en tout sens le premier homme de l' état. Après sa victoire de Dreux, il alla faire le siège d' Orléans ; il était prêt de prendre la ville, qui était le centre de la faction protestante, lorsqu' il fut assassiné. Le meurtre de ce grand

homme fut le premier que le fanatisme fit commettre.  
Ces mêmes *huguenots* , qui sous *François I*

p358

et sous *Henri II* n' avaient sù que prier Dieu, et souffrir ce qu' ils apellaient le martyre, étaient devenus des enthousiastes furieux : ils ne lisaient plus l' écriture que pour y chercher des exemples d' assassinats. *Poltrôt De Méré* se crut un *Aod* envoyé de Dieu pour tuer un chef philistin. Cela est si vrai, que le parti fit des vers à son honneur, et que j' ai vû encor une de ses estampes, avec une inscription qui élève son crime jusqu' au ciel. Ce crime cependant n' était que celui d' un lâche ; car il feignit d' être un transfuge, et assassina le duc de *Guise* par derrière. Il osa charger l' amiral de *Coligni* et *Théodore De Béze* d' avoir au moins connivé à son attentat : mais il varia tellement dans ses interrogatoires, qu' il détruisit lui-même son imposture. *Coligni* offrit même d' aller à Paris subir une confrontation avec ce misérable, et pria la reine de suspendre l' exécution jusqu' à-ce-que la vérité fût reconnuë. Il faut avouer que l' amiral, tout chef de parti qu' il était, n' avait jamais commis la moindre action qui pût le faire soupçonner d' une noirceur si lâche. Ce n' était pas assez que les espagnols, les allemans et les suisses vinssent aider les français à se détruire ; les anglais se hatèrent bientôt de concourir à cette commune ruine. Les protestans avaient introduit dans le Havre de Grace bâti par *François I* trois mille anglais. Le connétable de *Montmorenci* , échangé contre le prince De *Condé* , eut bien de la peine à les en chasser. Un moment de paix succéda à ces troubles : *Condé* s' accommoda avec la cour ; mais l' amiral était

p359

toûjours à la tête d' un grand parti dans les provinces. Cependant *Charles IX* ayant atteint l' âge de treize ans et un jour, vint tenir son lit de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen ; et ce qui est remarquable, sa mère en se démettant de sa régence, se mit à genoux devant lui. Il se passa à cet acte de majorité une scène

dont il n' y avait point d' exemple. *Odet De Châtillon*, cardinal, évêque de Beauvais, s' était fait protestant comme son frère, et s' était marié. Le pape l' avait rayé du nombre des cardinaux ; lui-même avait méprisé ce titre ; mais pour braver le pape il assista à la cérémonie en habit de cardinal ; sa femme s' asseyait chez le roi et chez la reine, en qualité de femme d' un pair du royaume ; et on la nommait indifféremment *madame la comtesse de Beauvais* , et *madame la cardinale* .

La France était pleine de bizarreries aussi grandes. Le désordre des guerres civiles avait détruit toute police et toute bienséance. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des séculiers : on donnait une abbaye, un évêché, en mariage à des filles : mais la paix, le plus grand des biens, faisait oublier ces irrégularités, auxquelles on était accoutumé. Les protestants tolérés étaient sur leurs gardes, mais tranquilles. *Louis De Condé* prenait part aux fêtes de la cour. Ce calme ne dura pas. Le parti huguenot demandait trop de sûretés, et on lui en donnait trop peu. Le prince De *Condé* voulait partager le gouvernement. Le cardinal De Lorraine, à la tête de sa maison,

p360

si étendue et si puissante, voulait retenir le premier crédit. Le connétable de *Montmorenci* , ennemi des lorrains, conservait son pouvoir, et partageait la cour. Les *Coligni* et les autres chefs de parti se préparaient à résister à la maison de Lorraine. Chacun cherchait à dévorer une partie du gouvernement. Le clergé d' un côté, les pasteurs calvinistes de l' autre, criaient à la religion. Dieu était leur prétexte ; la fureur de dominer était leur dieu ; et les peuples enivrés de fanatisme étaient les instrumens et les victimes de l' ambition de tant de partis opposés. *Louis De Condé*, qui avait voulu arracher le jeune *François li* des mains des *Guises* à Amboise, veut encor avoir entre ses mains *Charles Ix* et l' enlever dans Meaux au connétable de *Montmorenci* . Ce prince De *Condé* fit précisément la même guerre, les mêmes manoeuvres, et sur les mêmes prétextes (à la religion près) que fit depuis le grand *Condé* , du même nom de *Louis* , dans les guerres de la Fronde. Le prince et l' amiral donnent la bataille de *St Denis* contre le connétable, qui y est blessé à mort à l' âge de plus de quatre-vingt

ans, homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. C' est lui qui répondit à son confesseur ; *pensez-vous que j' aye vécu quatre-vingt ans pour ne pas savoir mourir un quart d' heure ?* On porta son effigie en cire, comme celle des rois, à nôtre dame, et les cours supérieures assistèrent à son service par ordre de la cour : honneur dont

p361

l' usage dépend, comme presque tout, de la volonté des rois et des circonstances des tems. Cette bataille de *St Denis* fut indécise, et la France n' en fut que plus malheureuse. L' amiral de *Coligni* , l' homme de son tems le plus fécond en ressources, fait venir du Palatinat près de dix-mille allemans, sans avoir de quoi les payer. On vit alors ce que peut le zèle de la religion fortifié de l' esprit de parti. L' armée de l' amiral se cottisa pour soudoyer l' armée palatine. Tout le royaume est ravagé. Ce n' est pas une guerre dans laquelle une puissance assemble ses forces contre une autre, et est victorieuse ou détruite : ce sont autant de guerres qu' il y a de villes ; ce sont les citoyens, les parens acharnés partout les uns contre les autres, le catholique, le protestant, l' indifférent, le prêtre, le bourgeois, n' est pas en sureté dans son lit : on abandonne la culture des terres, ou on les laboure le sabre à la main. On fait encor une paix forcée : mais chaque paix n' est qu' une guerre sourde, et tous les jours sont marqués par des meurtres et par des assassinats. Bientôt la guerre se fait ouvertement. C' est alors que La Rochelle devint le centre et le principal siège du parti réformé, la Genève de la France. Cette ville assez avantageusement située sur le bord de la mer pour devenir une république florissante, l' était déjà en quelque sorte ; car ayant appartenu aux rois d' Angleterre depuis le mariage d' *éleonore* de Guienne avec *Henri II* elle s' était donnée au roi de France *Charles V*

p362

à condition qu' elle aurait droit de battre en son propre nom de la monnoie d' argent, et que ses maîtres et ses échevins seraient réputés nobles : beaucoup d' autres privilèges, et un commerce assez étendu, la rendaient assez puissante, et elle le fut jusqu' au tems du cardinal De *Richelieu* . La reine *élisabeth* la favorisait. Elle dominait alors sur l' Aunis, la Saintonge, et l' Angoumois, où se donna la célèbre bataille de Jarnac.

Le duc d' Anjou, depuis *Henri Iii* à la tête de l' armée royale, avait le nom de général ; le maréchal de *Tavannes* l' était en effet ; il fut vainqueur. Le prince *Louis De Condé* fut tué, ou plutôt assassiné, après sa défaite par *Montesquiou* capitaine des gardes du duc d' Anjou. *Coligni* , qu' on nomme toujours l' *amiral* , quoiqu' il ne le fût plus, rassembla les débris de l' armée vaincue, et rendit la victoire des royalistes inutile. La reine de Navarre *Jeanne D' Albret* , veuve du faible *Antoine* , présenta son fils à l' armée, le fit reconnaître chef du parti ; de sorte que *Henri Iv* le meilleur des rois de France, fut ainsi que le bon roi *Louis Xii* rebelle avant que de régner. L' *amiral Coligni* fut le chef véritable et du parti et de l' armée, et servit de père à *Henri Iv* et aux princes de la maison de *Condé* . Il soutient seul le poids de cette cause malheureuse, manquant d' argent, et cependant ayant des troupes ; trouvant l' art d' obtenir des secours allemans, sans pouvoir les acheter ; vaincu encor à la journée de Moncontour dans le Poitou, par l' armée du duc d' Anjou,

p363

et réparant toujours les ruines de son parti. Il n' y avait point alors de manière uniforme de combattre. L' infanterie allemande et suisse ne se servait que de longues piques ; la française employait plus ordinairement des arquebuses avec de courtes hallebardes : la cavalerie allemande se servait de pistolets ; la française ne combattait guères qu' avec la lance. On entremêlait souvent les bataillons et les escadrons. Les plus fortes armées n' allaient pas alors à vingt-mille hommes : on n' avait pas de quoi en payer davantage. Mille petits combats suivirent la bataille de Moncontour dans toutes les provinces. Enfin au milieu de tant de désolations, une nouvelle paix semble faire respirer la France ; mais cette paix ne fait que la préparation de la

*st Barthelemi* . Cette affreuse journée fut méditée, et préparée pendant deux années. On a peine à concevoir comment une femme telle que *Catherine De Médicis* , élevée dans les plaisirs, et à qui le parti huguenot était celui qui lui faisait le moins d'ombrage, put prendre une résolution si barbare. Cette horreur étonne encore davantage dans un roi de vingt ans. La faction des *Guises* eut beaucoup de part à l'entreprise. Deux italiens, le cardinal de *Birague* , et le cardinal de *Rets* , y disposèrent les esprits. On se faisait un grand honneur alors des maximes de *Machiavel* , et surtout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi. La maxime, qu'il ne faut jamais commettre de crimes, eût été même plus politique ; mais les moeurs étaient devenues féroces par les guerres civiles, malgré les

p364

fêtes et les plaisirs que *Catherine De Médicis* entretenait toujours à la cour. Ce mélange de galanterie et de fureurs, de voluptés et de carnage, forme le plus bizarre tableau, où les contradictions de l'espèce humaine se soient jamais peintes. *Charles Ix* qui n'était point du tout guerrier, était d'un tempérament sanguinaire ; et quoiqu'il eût des maîtresses, son coeur était atroce. C'est le premier roi qui ait conspiré contre ses sujets. La trame fut ourdie avec une dissimulation aussi profonde que l'action était horrible. Une seule chose aurait pu donner quelque soupçon ; c'est qu'un jour que le roi s'amusant à chasser des lapins dans un clapier ; *faites-les-moi tous sortir*, dit-il, *afin que j'aye le plaisir de les tuer tous* . Aussi un gentilhomme du parti de *Coligni* quitta Paris, et lui dit, en prenant congé de lui : *je m'enfuis, parce qu'on nous fait trop de caresses* . L'Europe ne sait que trop comment *Charles Ix* maria sa soeur à *Henri* de Navarre, pour le faire donner dans le piège ; par quels serments il le rassura, et avec quelle rage s'exécutèrent enfin ces massacres projetés pendant deux années. Le père *Daniel* dit, que *Charles Ix* joua bien la comédie, qu'il fit parfaitement son personnage . Je ne répéterai point ce que tout le monde sait de cette tragédie abominable : une moitié de la nation égorgeant l'autre, le poignard et le crucifix en main ; le roi lui-même tirant d'une arquebuse sur les malheureux qui fuyaient. Je remarquerai seulement quelques

particularités ; la première, c' est que si on en

p365

croit le duc de *Sully* , et l' historien *Matthieu* , et tant d' autres, *Henri Iv* leur avait souvent raconté, que jouant aux dés avec le duc d' Alençon et le duc de *Guise* , quelques jours avant la *st Barthelemi* , ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, et qu' ils abandonnèrent le jeu saisis d' épouvante. Le père *Daniel* , qui a recueilli ce fait, devait savoir assez de physique, pour ne pas ignorer que les points noirs, quand ils font un angle donné avec les rayons du soleil, paraissent rouges ; c' est ce que tout homme peut éprouver en lisant ; et voilà à quoi se réduisent tous les prodiges. Il n' y eut certes dans toute cette action d' autre prodige que cette fureur religieuse, qui changeait en bêtes féroces une nation qu' on a vû depuis si douce et si légère.

Le père *Daniel* répète encor, que lorsqu' on eut pendu le cadavre de *Coligni* au gibet de *Montfaucon*, *Charles Ix* alla repaître ses yeux de ce spectacle, et dit, *que le corps d' un ennemi mort sentait toujours bon* : il devait ajouter, que c' est un ancien mot de *Vitellius* , qu' on s' est plû d' attribuer à *Charles Ix* . Mais ce qu' on doit le plus remarquer, c' est que le père *Daniel* veut faire croire que les massacres ne furent jamais prémédités. Il se peut que le tems, le lieu, la manière, le nombre des proscrits n' eussent pas été concertés pendant deux années ; mais il est vrai que le dessein d' exterminer le parti était pris dès longtems. Tout ce que rapporte *Mezerai* , meilleur français que le père *Daniel* , et historien très supérieur dans les cent dernières années

p366

de la monarchie, ne permet pas d' en douter ; et *Daniel* se contredit lui-même, en louant *Charles Ix* d' avoir bien joué *la comédie* , d' avoir bien fait *son rôle* .

Les moeurs des hommes, l' esprit de parti, se connaissent à la manière d' écrire l' histoire. *Daniel* se contente de dire, qu' on loua à Rome le *zèle du roi*, et *la terrible punition qu' il avait*

*fait des hérétiques* . *Baronius* dit que cette action était nécessaire. La cour ordonna dans toutes les provinces les mêmes massacres qu' à Paris ; mais plusieurs commandants refusèrent d' obéir. Un *St Herem* en Auvergne, un *La Guiche* à Mâcon, un vicomte d' *Orte* à Bayonne, et plusieurs autres écrivirent à *Charles Ix* la substance de ces paroles ; qu' ils *périraient pour son service, mais qu' ils n' assassinaient personne pour son service* .

Ces tems étaient si funestes, le fanatisme ou la terreur domina tellement les esprits, que le parlement de Paris ordonna que tous les ans on ferait une procession le jour de la *st Barthelemi* , pour rendre grace à Dieu. Le chancelier de *l' hospital* pensa bien autrement, en écrivant, *excidat illa dies* . La procession ne se fit point, et on eut enfin horreur de consacrer la mémoire de ce qui devait être oublié pour jamais. Mais dans la chaleur de l' événement la cour voulut que le parlement fit le procès à l' amiral après sa mort, et que l' on condamnât juridiquement deux gentilshommes de ses amis, *Briquemaut* et *Cavagnes* . Ils furent trainés à la grève sur la claie, avec l' effigie de *Coligni* , et exécutés.

p367

Ce fut le comble des horreurs, d' ajouter à cette multitude d' assassinats les formes de la justice.

S' il pouvait y avoir quelque chose de plus déplorable que la *st Barthelemi* , c' est qu' elle fit naître la guerre civile, au lieu de couper la racine des troubles. Les calvinistes ne pensèrent plus dans tout le royaume qu' à vendre chèrement leurs vies. On avait égorgé environ soixante-mille de leurs frères en pleine paix : il en restait environ deux-millions pour faire la guerre. De nouveaux massacres suivent donc de part et d' autre ceux de la *st Barthelemi* . Le siège de Sancerre fut mémorable. Les historiens disent que les réformés s' y défendirent comme les juifs à Jérusalem contre *Titus* : ils succombèrent comme eux ; ils y éprouvèrent les mêmes extrémités : et les historiens rapportent qu' un père et une mère y mangèrent leur propre fille. On en dit autant depuis du siège de Paris par *Henri Iv* .

Au milieu de ces désastres, le duc d' *Anjou* , qui avait acquis quelque gloire en Europe dans

les journées de Jarnac et de Moncontour, est élu roi de Pologne. Il ne regardait cet honneur que comme un exil. On l'appellait chez un peuple dont il n'entendait pas la langue, regardé alors comme barbare, et qui moins malheureux à la vérité que les français, moins fanatique, moins agité, était cependant beaucoup plus agreste. L'appanage du duc d'*Anjou* lui valait plus que la couronne de Pologne ; il se montait à douze-cent-mille livres ; et ce royaume éloigné était si

p368

pauvre, que dans le diplôme de l'élection on stipula, comme une clause essentielle, que le roi dépenserait ses douze-cent-mille livres en Pologne. Il va donc chercher avec douleur cette terre étrangère. Il n'avait pourtant rien à regretter en France : la cour qu'il abandonnait était en proie à autant de dissensions que le reste de l'état. C'étaient chaque jour des conspirations, ou réelles ou supposées, des duels, des assassinats, des emprisonnements sans forme et sans raison, pires que les troubles qui en étaient cause. On ne voyait pas tomber sur les échafauts autant de têtes considérables qu'en Angleterre ; mais il y avait plus de meurtres secrets, et on commençait à connaître le poison. Cependant quand les ambassadeurs de Pologne vinrent à Paris rendre hommage à *Henri III* on leur donna la fête la plus brillante et la plus ingénieuse. Le naturel et les graces de la nation perçait encor à travers tant de calamités et de fureurs. Seize dames de la cour représentant les seize principales provinces de France, ayant dansé un ballet accompagné de machines, présentèrent au roi de Pologne et aux ambassadeurs des médailles d'or sur lesquelles on avait gravé les productions qui caractérisaient chaque province. à peine *Henri III* est-il transplanté sur le trône de Pologne, que *Charles IX* meurt à l'âge de vingt-quatre ans et un mois. Il avait rendu son nom odieux à toute la terre, dans un âge où les citoyens de sa capitale ne sont pas encor majeurs. La maladie qui l'emporta est très-rare. Son sang coulait par tous les pores.

p369

Cet accident, dont il y a quelques exemples, est la suite ou d' une crainte excessive, ou d' une passion furieuse, ou d' un tempérament violent et atrabilaire. Il passa dans l' esprit des peuples, et surtout des protestants, pour l' effet de la vengeance divine. Opinion utile, si elle pouvait arrêter les attentats de ceux qui sont assez puissants et assez malheureux pour n' être pas soumis au frein des loix.

à peine *Henri Iii* a-t-il appris la mort de son frère, qu' il s' évade de Pologne, comme on s' enfuit de prison. Il aurait pû engager le sénat de Pologne à souffrir qu' il se partageât entre ce royaume et ses pays héréditaires, comme il y en a eu tant d' exemples. Mais il s' empressa de fuir de ce pays alors sauvage, pour aller chercher dans sa patrie des malheurs, et une mort non moins funeste que tout ce qu' on avait vû jusqu' alors en France.

Il quittait un pays où les moeurs étaient dures, mais simples, et où l' ignorance et la pauvreté rendaient la vie triste, mais exemte des grands crimes. La cour de France était au contraire un mélange de luxe, d' intrigues, de galanteries, de débauches, de complots, de superstition et d' athéisme. *Catherine De Médicis*, nièce du pape *Clément Vii* avait introduit la vénalité de presque toutes les charges de la cour, telle qu' elle était à celle du pape. La ressource utile pour un tems, et dangereuse pour toûjours, de vendre les revenus de l' état à des partisans qui avançaient l' argent, était encor une invention qu' elle avait apportée d' Italie. La superstition

p370

de l' astrologie judiciaire, des enchantements, et des sortilèges, était aussi un des fruits de sa patrie transplanté en France. Car quoique le génie des florentins eût fait revivre dès longtems les beaux-arts, il s' en fallait beaucoup que la vraye philosophie fût connue. Cette reine avait amené avec elle un astrologue nommé *Luc Gauric* , homme qui n' eût été de nos jours qu' un misérable charlatan méprisé de la populace, mais qui alors était un homme très-important. Les curieux conservent encor des anneaux constellés, des *talismans* de ces tems-là. On a cette fameuse médaille où *Catherine* est représentée toute nue entre les constellations d' *Aries* et *Taurus* , le nom d' *Ebullé*

*Asmodée* sur sa tête, ayant un dard dans une main, un coeur dans l' autre, et dans l' exergue le nom d' *Oxiel* .

Jamais la démente des sortilèges ne fut plus en crédit. Il était commun de faire des figures de cire, qu' on piquait au coeur en prononçant des paroles inintelligibles. On croyait par là faire périr ses ennemis ; et le mauvais succès ne détrompait pas. On fit subir la question à *Cosme Ruggieri* florentin, accusé d' avoir attenté par de tels sortilèges à la vie de *Charles Ix* . Un de ces sorciers condamné à être brulé, dit dans son interrogatoire, qu' il y en avait plus de trente-mille en France.

Ces manies étaient jointes à mille pratiques de dévotion ; et ces pratiques se mêlaient à la débauche effrénée. Les protestans au contraire, qui se piquaient de réforme, oposaient des moeurs austères à celles de la cour ; ils punissaient de

p371

mort l' adultère. Les spectacles, les jeux leur étaient autant en horreur que les cérémonies de l' église romaine ; ils mettaient presque au même rang la messe et les sortilèges. De sorte qu' il y avait deux nations dans la France absolument différentes l' une de l' autre ; et on espérait d' autant moins la réunion, que les huguenots avaient, surtout depuis la *st Barthelemi* , formé le dessein de s' ériger en république.

Le roi de Navarre, qui fut depuis *Henri Iv* et le prince *Henri De Condé* , fils de *Louis* assassiné à Jarnac, étaient les chefs du parti ; mais ils avaient été retenus prisonniers à la cour depuis le tems des massacres. *Charles Ix* leur avait proposé l' alternative d' un changement de religion ou de la mort. Les princes, en qui la religion n' est presque jamais que leur intérêt, se résolvent rarement au martire. *Henri* de Navarre, et *Henri De Condé* , s' étaient faits catholiques ; mais vers le tems de la mort de *Charles Ix* *Condé* évadé de prison avait abjuré l' église romaine à Strasbourg ; et réfugié dans le Palatinat, il ménageait chez les allemands des secours pour son parti, à l' exemple de son père.

*Henri Iii* en revenant en France pouvait la rétablir ; elle était sanglante, déchirée, mais non démembrée. Pignerol, le marquisat de Saluces, et par conséquent les portes de l' Italie, étaient encor à elle. Une administration tolérable peut guérir en peu d' années les playes d' un

royaume dont le terrain est fertile et les habitants industriels. *Henri* de Navarre était toujours entre les mains de la reine mère déclarée

p372

régente par *Charles IX* jusqu' au retour du nouveau roi. Les protestants ne demandaient que la sureté de leurs biens et de leur religion ; et leur projet de former une république ne pouvait prévaloir contre l' autorité souveraine déployée sans faiblesse et sans excès. Il eût été aisé de les contenir. Tel avait toujours été l' avis des plus sages têtes, d' un chancelier *de l' hospital* , d' un *Paul de Foix* , d' un *Christophe de Thou* , père du véridique et éloquent historien, d' un *Pibrac* , d' un *Harlai* : mais les favoris croyant gagner à la guerre, la firent résoudre. à peine donc le roi fut à Lyon, qu' avec le peu de troupes qu' on lui avait amenées, il voulut forcer des villes, qu' il eût pû ranger à leur devoir avec un peu de politique. Il dut s' apercevoir, quand il voulut entrer à main armée dans une petite ville nommée Livron, qu' il n' avait pas pris le bon parti : on lui cria du haut des murs, *aprochez, assassins, venez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l' amiral* . Il n' avait pas alors de quoi payer ses soldats ; ils se débandèrent ; et trop heureux de n' être point attaqué dans son chemin, il alla se faire sacrer à Reims, et faire son entrée dans Paris sous ces tristes auspices, et au milieu de la guerre civile qu' il avait fait renaître à son arrivée, et qu' il eût pû étouffer. Il ne sut ni contenir les huguenots, ni contenter les catholiques, ni réprimer son frère le duc d' Alençon alors duc d' Anjou, ni gouverner ses finances, ni discipliner une armée ; il voulait être absolu,

p373

et ne prit aucun moyen de l' être. Ses débauches honteuses avec ses mignons le rendirent odieux : ses superstitions, ses processions, dont il croyait couvrir ses scandales et qui les augmentaient, l' avilirent : ses profusions dans un tems où il fallait n' employer l' or que pour avoir du fer, énervèrent son autorité. Nulle police, nulle

justice : on tuait, on assassinait ses favoris sous ses yeux, ou ils s' égorgeaient mutuellement dans leurs querelles. Son propre frère le duc d' Anjou catholique, s' unit contre lui avec le prince *Henri De Condé* calviniste, et fait venir des suisses, tandis que *Condé* rentre en France avec des allemands.

Dans cette anarchie *Henri* duc de *Guise* , fils de *François* , riche, puissant, devenu le chef de la maison de Lorraine en France, ayant tout le crédit de son père, idolâtré du peuple, redouté à la cour, force le roi à lui donner le commandement des armées. Son intérêt était que tout fût brouillé, afin que la cour eût toujours besoin de lui.

Le roi demande de l' argent à la ville de Paris ; elle lui répond qu' elle a fourni trente-six millions d' extraordinaire en quinze ans, et le clergé soixante millions ; que les campagnes sont désolées par la soldatesque, la ville par la rapacité des financiers, l' église par la simonie et le scandale. Il n' obtient que des plaintes au lieu de secours.

Cependant le jeune *Henri* de Navarre se sauve enfin de la cour, où il était toujours prisonnier. On pouvait le retenir comme prince

p374

du sang ; mais on n' avait nul droit sur la liberté d' un roi ; il l' était en effet de la basse Navarre, et la haute lui appartenait par droit d' héritage. Il va en Guienne. Les allemands appelés par *Condé* entrent dans la Champagne. Le duc d' Anjou frère du roi est en armes. Les dévastations qu' on avait vûes sous *Charles /x* recommencent. Le roi fait alors, par un traité honteux dont on ne lui sait point de gré, ce qu' il aurait dû faire en souverain habile à son avènement : il donna la paix ; mais il accorda beaucoup plus qu' on ne lui eût demandé d' abord : libre exercice de la religion reformée, temples, synodes, chambres mi-parties de catholiques et de réformés dans les parlements de Paris, de Toulouse, de Grenoble, d' Aix, de Rouen, de Dijon, de Rennes. Il désavoue publiquement la *st Barthelemi* , à laquelle il n' avait eu que trop de part. Il exemte d' impositions pour six ans les enfans de ceux qui ont été tués dans les massacres ; réhabilite la mémoire de l' amiral *Coligni* : et pour comble d' humiliation, il se soumet à payer les

troupes allemandes du prince palatin *Casimir* , qui le forçaient à cette paix. Mais n' ayant pas de quoi les satisfaire, il les laisse vivre à discrétion pendant trois mois dans la Bourgogne et dans la Champagne. Enfin il envoie au prince *Casimir* six-cent-mille écus par *Bélièvre* . *Casimir* retient l' envoyé du roi en ôtage pour le reste du paiement, et l' emmène prisonnier à Heidelberg, où il fait porter en triomphe au son des fanfares

p375

les dépouilles de la France, dans des chariots trainés par des boeufs dont on avait doré les cornes. Ce fut cet excès d' opprobre qui enhardit le duc *Henri De Guise* à former la ligue projetée par son oncle le cardinal De Lorraine, et à s' élever sur les ruines d' un royaume si malheureux et si mal gouverné. Tout respirait alors les factions, et *Henri De Guise* était fait pour elles. Il avait, dit-on, toutes les grandes qualités de son père, avec une ambition plus effrénée et plus artificieuse. Il enchantait comme lui tous les coeurs. On disait du père et du fils, qu' auprès d' eux tous les autres princes paraissaient peuple. On vantait la générosité de son grand coeur ; mais il n' en avait pas donné un grand exemple, quand il foula aux pieds dans la rue bétisi le corps de l' amiral *Coligni* , jetté à ses yeux par les fenêtres. La première proposition de la ligue fut faite dans Paris. On fit courir chez les bourgeois les plus zélés des papiers qui contenaient un projet d' association pour défendre la religion, le roi, et la liberté de l' état ; c' est-à-dire, pour opprimer à la fois le roi et l' état par les armes de la religion. La ligue fut ensuite signée solennellement à Peronne, et dans presque toute la Picardie. Bientôt après les autres provinces y entrent. Le roi d' Espagne la protège, et ensuite les papes l' autorisent. Le roi pressé entre les calvinistes qui demandaient trop de liberté, et les ligueurs qui voulaient lui ravir la sienne, croit faire un coup d' état en signant lui-même

p376

la ligue, de peur qu' elle ne l' écrase. Il s' en

déclare le chef, et par cela même il l' enhardit. Il se voit obligé de rompre malgré lui la paix qu' il avait donnée aux réformés, sans avoir d' argent pour renouveler la guerre. Les états généraux sont assemblés à Blois : mais on lui refuse les subsides qu' il demande pour cette guerre, à laquelle les états même le forçaient. Il n' obtient pas seulement la permission de se ruiner en aliénant son domaine. Il assemble pourtant une armée, en se ruinant d' une autre manière, en engageant les revenus de la couronne, en créant de nouvelles charges. Les hostilités se renouvellent de tous côtés, et la paix se fait encore.

Le roi n' avait voulu avoir de l' argent et une armée, que pour être en état de ne plus craindre les *Guises* : mais dès que la paix est faite, il consomme ce peu de ressource en vains plaisirs, en fêtes, en profusions pour ses favoris.

Il était difficile de gouverner un tel royaume autrement qu' avec du fer et de l' or. *Henri iii* pouvait à peine avoir l' un et l' autre. Il faut voir quelles peines il eut à obtenir dans ses pressants besoins treize-cent-mille francs du clergé pour six années, à faire vérifier au parlement quelques nouveaux édits bursaux, et avec quelle rapacité le marquis *D' O* , surintendant des finances, dévorait cette subsistance passagère.

Il ne régnait pas. La ligue catholique, et les confédérés protestants se faisaient la guerre malgré lui dans les provinces. Les maladies contagieuses,

p377

la famine, se joignaient à tant de fléaux : et c' est dans ces tems de calamités, que pour opposer des favoris au duc de *Guise* , ayant créé ducs et pairs *Joyeuse* et d' *épernon* , et leur ayant donné la préséance sur leurs anciens pairs, il dépense quatre-millions aux nûces du duc de *Joyeuse* , qu' il marie à la soeur de la reine sa femme, et qu' il fait son beau-frère. De nouveaux impôts pour payer ses prodigalités excitent l' indignation publique. Si le duc *de Guise* n' avait pas fait une ligue contre lui, la conduite du roi suffisait pour en produire une. C' est dans ce tems que le duc d' Anjou son frère va dans les Pays-Bas chercher, au milieu d' une désolation non moins funeste, une principauté qu' il perdit par une tyrannique imprudence.

Comme *Henri Iii* permettait à son frère d' aller ravir les provinces des Pays-Bas à *Philippe Ii* à la tête des mécontents de Flandre, on peut juger si le roi d' Espagne encourageait la ligue en France, où elle prenait chaque jour de nouvelles forces. Quelle ressource le roi crut-il avoir contre elle ? Celle d' instituer des confréries de pénitens, de bâtir des cellules de moines à Vincennes pour lui et pour les compagnons de ses plaisirs, de prier Dieu en public tandis qu' il outrageait la nature en secret, de se vêtir d' un sac blanc, de porter une discipline et un rosaire à la ceinture, et de s' appeler *frère Henri* . Cela même indigna et enhardit les ligueurs. On prêchait publiquement dans Paris contre sa dévotion scandaleuse.

p378

La faction des seize se formait sous le duc de *Guise* , et Paris n' était plus au roi que de nom.

*Henri de Guise* devenu maître du parti catholique, avait déjà des troupes avec de l' argent de son parti, et il attaquait les amis du roi de Navarre. Ce prince, qui était, comme le roi *François I* le plus généreux chevalier de son tems, offrit de vider ce grand différent en se battant contre le duc de *Guise* , ou seul à seul, ou dix contre dix, ou en tel nombre qu' on voudrait. Il écrit à *Henri Iii* son beau-frère : il lui remontre que c' est à lui et à sa couronne que la ligue en veut, bien plus qu' aux huguenots ; il lui fait voir le précipice ouvert ; il lui offre ses biens et sa vie pour le sauver.

Mais dans ce tems-là même le pape *Sixte-Quint* fulmine contre le roi de Navarre et le prince De *Condé* , cette fameuse bulle, dans laquelle il les appelle *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon* : il les déclare déchus de tout droit, de toute succession. La ligue fait valoir la bulle, et force le roi à poursuivre son beau-frère qui voulait le secourir, et à seconder le duc de *Guise* , qui le détrônait avec respect. C' est la neuvième guerre civile depuis la mort de *François Ii* .

*Henri Iv* (car il faut déjà l' appeler ainsi, puisque ce nom est si célèbre et si cher, et qu' il est devenu un nom propre) *Henri Iv* eut à combattre à la fois le roi de France, *Marguerite* sa propre femme, et la ligue.

*Marguerite* en se déclarant contre son époux, rapellait ces anciens tems de barbarie, où les excommunications rompaient tous les liens de la société, et rendaient un prince exécration à ses proches.

Ce prince se fit connaître dès-lors pour un grand-homme, en bravant le pape jusques dans Rome, en y faisant afficher dans les carrefours un démenti formel à *Sixte-Quint*, et en apellant à la cour des pairs de cette bulle.

Il n' eut pas grand' peine à empêcher son imprudente femme de se saisir de l' Agénois, dont elle voulut s' emparer ; et quant à l' armée royale qu' on envoya contre lui sous les ordres du duc de *Joyeuse*, tout le monde sait comment il la vainquit à Coutras, combattant en soldat à la tête de ses troupes, faisant des prisonniers de sa main, et montrant après la victoire autant d' humanité et de modestie que de valeur pendant la bataille.

Cette journée lui fit plus de réputation qu' elle ne lui donna de véritables avantages. Son armée n' était pas celle d' un souverain qui la soudoye et qui la retient toujours sous le drapeau ; c' était celle d' un chef de parti ; elle n' avait point de paye réglée. Les capitaines ne pouvaient empêcher leurs soldats d' aller faire leurs moissons.

Ils étaient obligés eux-mêmes de retourner dans leurs terres. On accusa *Henri Iv* d' avoir perdu le fruit de sa victoire, en allant dans le Béarn voir la comtesse de *Grammont* dont il était amoureux. On ne fait pas réflexion qu' il eût été très-aisé de faire agir son armée en son absence, s' il avait pû la conserver. *Henri De Condé* son

cousin, prince aussi austère dans ses moeurs que le navarrois avait de galanterie dans les siennes, quitta l' armée comme lui, alla comme lui dans ses terres, après avoir resté quelque tems dans le Poitou, ainsi que tous les officiers, qui jurèrent de se retrouver le 20 de novembre au rendez-vous des troupes. C' était ainsi qu' on faisait la guerre alors.

Mais le séjour du prince *De Condé* dans *St Jean D' Angeli* fut une des plus fatales aventures de ces tems horribles. à peine a-t-il soupé à son retour avec *Charlotte De La Trimouille* sa femme, qu' il est saisi de convulsions mortelles, qui l' emportent en deux jours. Le simple juge

de St Jean D' Angeli met la princesse en prison, l' interroge, commence un procès criminel contre elle ; il condamne par coutumace un jeune page nommé *Permillac De Belle-Castel* , et fait exécuter *Brillaud* maître d' hôtel du prince, qui est tiré à quatre chevaux dans St Jean D' Angeli, après que la sentence a été confirmée par des commissaires que le roi de Navarre a nommés lui-même. La princesse apelle à la cour des pairs ; elle était enceinte ; elle fut depuis déclarée innocente, et les procédures brulées. Il n' est pas inutile de réfuter encor ici ce conte répété dans tant de livres, que la princesse accoucha du père du grand *Condé* quatorze mois après la mort de son mari, et que la Sorbonne fut consultée pour savoir si cet enfant était légitime. Rien n' est plus faux, et il est assez prouvé que ce nouveau prince De *Condé* naquit six mois après la mort de son père.

p381

Si *Henri* de Navarre défit l' armée de *Henri Iii* à la journée de Coutras, le duc de *Guise* de son côté dissipa dans le même tems une armée d' allemands qui venaient se joindre au navarrois, et il fit voir dans cette expédition autant de conduite que *Henri Iv* avait montré de courage. Le malheur de Coutras, et la gloire du duc de *Guise* , furent deux nouvelles disgraces pour le roi de France. *Guise* concerta avec tous les princes de sa maison une requête au roi, par laquelle on lui demande la publication du concile de Trente, l' établissement de l' inquisition, avec la confiscation des biens des huguenots au profit des chefs de la ligue, de nouvelles places de sûreté pour elle, et le bannissement de ses favoris qu' on lui nommera. Chaque mot de cette requête était une offense. Le peuple de Paris, et surtout les *seize* , insultaient publiquement les favoris du roi, et marquaient peu de respect pour sa personne. Rien ne fait mieux voir la malheureuse administration du gouvernement, qu' une petite chose qui fut la source des désastres de cette année. Le roi pour éviter les troubles qu' il prévoyait dans Paris, fit défense au duc de *Guise* d' y venir. Il lui écrit deux lettres ; il ordonne qu' on dépêche deux couriers. Il ne se trouve point d' argent dans l' épargne pour cette dépense nécessaire : on met les lettres à la poste ; et le duc de *Guise* vient à Paris, ayant pour excuse aparente, qu' il n' a point reçu l' ordre. De-là

suit la journée des *barricades* . Il serait superflu de répéter ici ce que tant d' historiens ont détaillé

p382

sur cette journée. Qui ne sait que le roi quitta sa capitale, fuyant devant son sujet, et qu' il assembla ensuite les seconds états de Blois, où il fit assassiner le duc et le cardinal de *Guise* son frère, après avoir communié avec eux et avoir fait serment sur l' hostie qu' il les aimerait toujours ?

Les loix sont une chose si respectable et si sainte, que si *Henri Iii* en avait seulement conservé l' apparence, si quand il eut dans son pouvoir le prince et le cardinal dans le château de Blois, il eût mis dans sa vengeance, comme il le pouvait, quelque formalité de justice, sa gloire, et peut-être sa vie, eussent été sauvées. Mais l' assassinat d' un héros et d' un prêtre le rendirent exécration aux yeux de tous les catholiques, sans le rendre plus redoutable. Je crois devoir refuter ici une erreur qui se trouve dans beaucoup de livres, et principalement dans l' *état de la France* qu' on réimprime souvent. On y dit que le duc de *Guise* fut assassiné par les gentilshommes ordinaires de la chambre du roi : et le déclamateur *Maimbourg* prétend dans son *histoire de la ligue* , que *Lognac* le chef des assassins était premier gentilhomme de la chambre. Tout cela est faux. Les registres de la chambre des comptes, qui ont échappé à l' incendie, et que j' ai consultés, font foi que le maréchal de *Rets* , et le comte de *Villequier* , tirés du nombre des gentilshommes ordinaires, avaient le titre de premier gentilhomme, charge de nouvelle création instituée sous *Henri Ii* pour le maréchal de *St André* . Ces mêmes

p383

registres font voir les noms des gentilshommes ordinaires de la chambre, qui étaient alors des premières maisons du royaume. Ils avaient succédé sous *François I* aux chambellans, et ceux-ci aux chevaliers de l' hôtel. Les gentilshommes nommés les *quarante-cinq* , qui assassinèrent le duc de *Guise* , étaient une compagnie nouvelle

formée par le duc d' *épernon* , payée au trésor royal sur les billets de ce duc ; et aucun de leurs noms ne se trouve parmi les gentilshommes de la chambre.

*Lognac, Saint Capautet, Alfrenas, Herbelade*, et leurs compagnons, étaient de pauvres gentilshommes gascons, que d' *épernon* avait fournis au roi, des gens de main, des gens de service, comme on les appelait alors. Chaque prince, chaque grand seigneur, en avait auprès de lui dans ces tems de troubles. C' était par des hommes de cette espèce que la maison de *Guise* avait fait assassiner *St Mégrin* , l' un des favoris de *Henri Iii* . Ces moeurs étaient bien différentes de la noble démenche de l' ancienne chevalerie, et de ces tems d' une barbarie plus généreuse, dans lesquels on terminait ses différens en champ clos à armes égales. Tel est le pouvoir de l' opinion chez les hommes, que les mêmes assassins, qui n' avaient fait nul scrupule de tuer en lâches le duc de *Guise* , refusèrent de tremper leurs mains dans le sang du cardinal son frère. Il fallut chercher quatre soldats du régiment des gardes, qui le massacrèrent dans le même château à coups de hallebarde. Il se passa deux jours entre la mort des

p384

deux frères ; c' est une preuve invincible que le roi aurait eu le tems de se couvrir de quelques apparences d' une forme de justice précipitée. Non-seulement il n' eut pas l' art de prendre ce masque nécessaire, mais il se manqua encor à lui-même, en ne courant pas dans l' instant à Paris avec ses troupes. Il eut beau dire à la reine *Catherine* sa mère, qu' il avait pris toutes ses mesures ; il n' en avait pris que pour se venger, et non pour régner. Il restait dans Blois inutilement occupé à examiner les cahiers des états, tandis que Paris, Orléans, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, se soulèvent presque en même tems comme de concert. On ne le regarde plus que comme un assassin et un parjure. Le pape l' excommunie. Cette excommunication, qui eût été méprisée en d' autres tems, devient terrible alors, parce qu' elle se joint au cri de la vengeance publique, et paraît réunir Dieu et les hommes. Soixante et dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarent déchu du trône, et les sujets déliés du serment de fidélité. Les prêtres refusent l' absolution aux pénitens qui le

reconnaissent pour roi. La faction des seize emprisonne à la bastille les membres du parlement affectionnés à la monarchie. La veuve du duc de *Guise* vient demander justice du meurtre de son époux et de son beau-frère. Le parlement à la requête du procureur général nomme deux conseillers, *Courtin* et *Michon* , qui instruisent le procès criminel contre *Henri De Valois ci-devant roi de France et de Pologne* .

p385

Ce roi s' était conduit avec tant d' aveuglement, qu' il n' avait point encor d' armée : il envoyait *Sanci* négociateur des soldats chez les suisses, et il avait la bassesse d' écrire au duc de *Mayenne* , déjà chef de la ligue, pour le prier d' oublier l' assassinat de son frère. Il lui faisait parler par le nonce du pape ; et *Mayenne* répondait au nonce : *je ne pardonnerai jamais à ce misérable* . Les lettres qui rendent compte de cette négociation sont encor aujourd'hui à Rome. Enfin le roi est obligé d' avoir recours à ce *Henri* de Navarre son vainqueur et son successeur légitime, qu' il eût dû dès le commencement de la ligue prendre pour son apui, non seulement comme le seul intéressé au maintien de la monarchie, mais comme un prince dont il connaissait la franchise, dont l' ame était au-dessus de son siècle, et qui n' aurait jamais abusé de son droit d' héritier présomptif. Avec le secours du navarrois, avec les efforts de son parti, il a une armée. Les deux rois arrivent devant Paris. Il serait superflu de raconter comment Paris fut délivré par le meurtre de *Henri lli* . Je remarquerai seulement, avec le président de *Thou* , que quand le dominicain *Jacques Clément* , prêtre fanatique, encouragé par son prieur *Bourgoin* , par son couvent, par l' esprit de la ligue, et muni des sacrements, vint demander audience pour l' assassiner, le roi sentit de la joie en le voyant, et qu' il disait que son coeur s' épanouissait toutes les fois qu' il voyait un moine. Je ne répéterai point les détails de tout ce qu' on fit à Paris et à Rome ; avec quel

p386

zèle on mit sur les autels de Paris le portrait du parricide ; qu' on tira le canon à Rome ; qu' on y prononça l' éloge du moine. Mais il faut observer que dans l' opinion du peuple ce misérable était un saint et un martyr ; il avait délivré le peuple de Dieu du tyran persécuteur, à qui on ne donnait d' autre nom que celui d' *Hérode* : il s' était offert à une mort inévitable : ses supérieurs, et tous ceux qu' il avait consultés, lui avaient ordonné de la part de Dieu de commettre cette sainte action. Son esprit égaré était dans le cas de l' ignorance invincible. Il était intimement persuadé, qu' il s' immolait à Dieu, à l' église, à la patrie ; enfin selon le sentiment de ses théologiens, il courait à la gloire éternelle, et le roi assassiné était damné. C' est ce que quelques théologiens calvinistes avaient pensé sur *Poltrou* ; c' est ce que les catholiques avaient dit de l' assassinat du prince d' Orange ; et je considère l' esprit du tems plus que les faits, qui sont assez connus.

## CHAPITRE 143

p1

De Henri Iv.  
En lisant l' histoire de *Henri Iv* dans *Daniel* , on est tout étonné de ne le pas trouver un grand-homme. On y voit à peine son caractère, très-peu de ces belles réponses qui sont l' image de son ame, rien de ce discours digne de l' immortalité, qu' il tint à l' assemblée des notables de

p2

Rouen, aucun détail de tout le bien qu' il fit à la patrie. Des manoeuvres de guerre séchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, et enfin la vie du père *Coton* , forment dans *Daniel* le règne de *Henri Iv* .  
*Bayle* souvent aussi reprehensible et aussi petit, quand il traite des points d' histoire et des affaires du monde, qu' il est judicieux et profond quand

il manie la dialectique, commence son article de *Henri Iv* par dire, que *si on l' eût fait eunuque, il eût pû effacer la gloire des aléxandres et des césars* . Voila de ces choses qu' il eût dû effacer de son dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition ; car *César* fut beaucoup plus débauché que *Henri Iv* ne fut amoureux, et on ne voit pas pourquoi *Henri Iv* eût été plus loin qu' *Alexandre* . Il est à souhaiter, pour l' exemple des rois et pour la consolation des peuples, qu' on lise ailleurs, comme dans la grande histoire de *Mezerai* , dans *Pérefix* , dans les mémoires de *Sully* , ce qui concerne les tems de ce bon prince.

Faisons pour nôtre usage particulier un précis de cette vie, qui fut trop courte. Il est dès son enfance nourri dans les troubles et dans les malheurs. Il se trouve à quatorze ans à la bataille de Moncontour. Il est rapellé à Paris ; il n' épouse la soeur de *Charles Ix* que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même risque de sa vie, et pour rester près de trois ans prisonnier d' état. Il ne sort de sa prison que pour essuyer toutes les fatigues et toutes les fortunes de la guerre, manquant

p3

souvent du nécessaire, n' ayant jamais de repos, s' exposant comme le plus hardi soldat, faisant des actions qui ne paraissent pas croyables, et qui ne le deviennent que parce qu' il les a répétées, comme lorsqu' à la prise de Cahors en 1599 il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut duë principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les coeurs.

Le meurtre de *Henri Iii* le fait roi de France : mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l' armée pour l' abandonner, et à la ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme, un cardinal de *Bourbon-Vendôme* ; et le roi d' Espagne *Philippe Ii* maître de la ligue par son argent, compte déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de *Philippe* , envahit la Provence et le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend sous peine de la vie de le reconnaître, et le déclare *incapable de posséder jamais la couronne de France, conformément à la bulle de*

*nôtre st père le pape .*

*Henri Iv* n' avait pour lui que la justice de sa cause, son courage, et quelques amis. Jamais il ne fut en état de tenir longtems une armée sur pied ; et encor quelle armée ! Elle ne se monta presque jamais à douze-mille hommes complets ; c' était moins que les détachements de nos jours. Ses serviteurs venaient tour-à-tour se ranger sous sa bannière, et s' en retournaient les uns les autres au bout de

p4

quelques mois de service. Les suisses, qu' à peine il pouvait payer, et quelques compagnies de lances, faisaient le fonds permanent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville combatre et négocier sans relâche. Il n' y a presque point de province en France où il n' ait fait de grands exploits à la tête d' une poignée de monde. D' abord avec environ cinq mille combattans il bat à la journée d' Arques auprès de Dieppe l' armée du duc de *Mayenne* forte de plus de vingt-cinq-mille hommes ; ensuite il emporte les fauxbourgs de Paris, et il ne lui manque qu' assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu' il se retire, qu' il force jusqu' aux villages retranchés pour s' ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause. Pendant qu' il est ainsi continuellement dans la fatigue et dans le danger, un cardinal *Caetan* légat de Rome vient tranquillement à Paris donner des loix au nom du pape. La sorbonne ne cesse de déclarer qu' il n' est pas roi ; et la ligue régné sous le nom de ce cardinal *De Vendôme* qu' elle appelait *Charles X* au nom duquel on frappait la monnoie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours. Les religieux animent les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome et en Espagne. Le père *Matthieu* , qu' on nommait le *courier de la ligue* , ne cesse de procurer des bulles et des soldats. Le roi d' Espagne envoye quinze-cent lances fournies, qui faisaient environ quatre-mille cavaliers, et trois-mille hommes de la vieille infanterie vallonne, sous le

p5

comte d' *Egmont* , fils de cet *Egmont* à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors *Henri Iv* rassemble le peu de forces qu' il peut avoir, et n' est pourtant pas à la tête de dix-mille combattans. Il livre cette fameuse bataille d' Ivry aux ligueurs commandés par le duc de *Mayenne* , et aux espagnols très-supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagne cette bataille comme il avait gagné celle de Coutras, en se jettant dans les rangs ennemis au milieu d' une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles ; *si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon pennache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l' honneur et de la gloire. Sauvez les français*, s' écria-t-il, quand les vainqueurs s' acharnaient sur les vaincus.

Ce n' est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec allegresse ; elle est même renforcée. Mais enfin il n' avait pas quinze-mille hommes, et avec ce peu de troupes il assiége Paris, où il restait alors deux-cent-vingt-mille habitants. Il est constant qu' il l' eût prise par famine, s' il n' avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeants nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient sous ses ordres des défenses sous peine de mort, de fournir des vivres aux parisiens ; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que pour faire un exemple on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charettes de pain à une poterne,

p6

*Henri* les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jettèrent à ses genoux, et lui remontrèrent qu' ils n' avaient que cette manière de gagner leur vie : *allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant aussi-tôt l' argent qu' il avait sur lui ; *le béarnois est pauvre*, ajouta-t-il, *s' il en avait davantage, il vous le donnerait* . Un coeur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d' admiration et de tendresse.

Pendant qu' il pressait Paris, les moines armés faisaient des processions, le mousquet et le crucifix à la main, et la cuirasse sur le dos. Le parlement, les cours supérieures, les citoyens faisaient serment sur l' évangile, en présence du légat, et de l' ambassadeur d' Espagne, de ne le

point recevoir. Mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités. Le duc de Parme est envoyé par *Philippe li* au secours de Paris avec une puissante armée. *Henri Iv* court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu' il écrivit du champ où il croyait combattre, à cette *Gabrielle D' Estrée* rendue célèbre par lui : *si je meurs, ma dernière pensée sera à Dieu, et l' avant-dernière à vous ?* le duc de Parme n' accepta point la bataille ; il n' était venu que pour secourir Paris, et pour rendre la ligue plus dépendante du roi d' Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était une chose impossible. Voilà donc encor sa fortune retardée et ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de

p7

faire des conquêtes, et le cotoyant jusqu' aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre. à peine est-il délivré de cet ennemi, que le pape *Grégoire Xiv Sfondrat* , employe les trésors amassés par *Sixte-Quint* à envoyer des troupes à la ligue. Le roi avait toujours à combattre l' Espagne, Rome et la France ; car le duc de Parme en se retirant avait laissé huit-mille soldats au duc de *Mayenne* . Un neveu du pape entre en France avec des troupes italiennes, et des monitoires ; il se joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. *Lesdiguières*, celui qui fut depuis le dernier connétable de France, et le dernier seigneur puissant, battit les troupes savoisiennes et celles du pape. Il faisait la guerre comme *Henri Iv* avec des capitaines qui ne servaient qu' un tems. Cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors soldat en France, paysan, artisan, bourgeois ; c' est ce qui la dévasta, mais c' est ce qui l' empêcha enfin d' être la proie de ses voisins. Les soldats du pape se dissipèrent, après n' avoir donné que des exemples d' une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitans des campagnes brulaient les chèvres qui suivaient leurs régiments. *Philippe li* du fond de son palais continuait à entretenir et à ménager cet incendie, toujours donnant au duc de *Mayenne* de petits secours, afin qu' il ne fût ni trop faible ni trop puissant, et prodiguant l' or dans Paris pour y

faire reconnaître sa fille *Claire Eugénie* reine

p8

de France avec le prince qu' il lui donnera pour époux. C' est dans ces vues qu' il envoie encor le duc de Parme en France lorsque *Henri Iv* assiége Rouen, comme il l' avait envoyé pendant le siège de Paris. Il promettait à la ligue, qu' il ferait marcher une armée de cinquante-mille hommes dès que sa fille serait reine. *Henri* après avoir levé le siège de Rouen fait encor sortir de France le duc de Parme. Cependant il s' en falut peu que la faction des seize, pensionnaire de *Philippe li* ne remplît enfin les projets de ce monarque, et n' achevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre le premier président du parlement de Paris, et deux magistrats qui s' opposaient à leurs complots. Le duc de *Mayenne* prêt à être accablé lui-même par cette faction, en avait fait pendre quatre à son tour. C' était au milieu de ces divisions et de ces horreurs, que se tenaient à Paris les états généraux, sous la direction d' un légat du pape et d' un ambassadeur d' Espagne : le légat même y présida, et s' assit dans le fauteuil qu' on avait laissé vuide, et qui marquait la place du roi qu' on devait élire. L' ambassadeur d' Espagne y eut séance : il y harangua contre la *loi salique* , et proposa l' infante pour reine. Le parlement de Paris fit des remontrances au duc de *Mayenne* en faveur de la loi salique ; mais ces remontrances n' étaient-elles pas visiblement concertées avec ce chef de parti ? La nomination de l' infante ne lui ôtait-elle pas sa place ? Le mariage de cette princesse projeté avec le duc de

p9

*Guise* son neveu ne le rendait-il pas sujet de celui dont il voulait demeurer le maître ? Tandis que ces états aussi tumultueux, aussi divisés qu' irréguliers, se tenaient dans Paris, *Henri* était aux portes, et menaçait la ville. Il y avait quelques partisans. Beaucoup de vrais citoyens lassés de leurs malheurs et du joug d' une puissance étrangère, soupiraient après la paix ; mais le peuple était retenu par la religion.

La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands et aux sages ; elle compose le plus grand nombre, elle est conduite aveuglément, elle est fanatique, et *Henri Iv* n' était pas en état d' imiter *Henri Viii* et la reine *éizabeth* . Il falut changer de religion ; il en coûte toujours à un brave homme. Les loix de l' honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reste change, attachent quelque honte à ces changements quand l' intérêt les dicte. Mais cet intérêt était si grand, si général, si lié au bien du royaume, que les meilleurs serviteurs qu' il eût parmi les calvinistes, lui conseillèrent d' embrasser la religion même qu' ils haïssaient. *il est nécessaire*, lui disait *Roni*, *que vous soyez papiste, et que je demeure réformé* . C' était tout ce que craignaient les factions de la ligue et de l' Espagne. Les noms d' *hérétique* et de *relaps* étaient leurs principales armes, que sa conversion rendait impuissantes. Il falut qu' il se fit instruire, mais pour la forme ; car il était plus instruit en effet que les évêques avec lesquels il conféra. Nourri par sa mère dans la lecture de

p10

l' ancien et du nouveau testament, il les possédait tous deux. La controverse était dans son parti le sujet de toutes les conversations, aussi-bien que la guerre et l' amour. Les citations de l' écriture, les allusions à ces livres, entraient dans ce qu' on appelait le *bel esprit* en ces tems-là ; et la bible était si familière à *Henri Iv* qu' à la bataille de Coutras il avait dit, en faisant prisonnier de sa main un officier nommé *Chateaurenard*, *rends-toi, philistin* . On voit assez ce qu' il pensait de sa conversion par sa lettre à *Gabrielle D' Estrée* : *c' est demain que je fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront haïr st Denis autant que vous haïssez...* . C' est immoler la vérité à de très-fausse bienséances, de prétendre, comme le père *Daniel* , que quand *Henri Iv* se convertit il était dès longtems catholique dans le coeur : sa conversion assurait sans doute son salut, mais elle n' augmentait en rien son droit à sa couronne. Les conférences qu' on eut avec lui, rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se

pressaient autour de lui, et lui faisaient à peine place : *vous ne voyez rien*, dit-il ; *ils me pressent bien autrement dans les batailles* . Enfin ayant repris d' assaut la ville de Dreux avant d' apprendre son nouveau catéchisme, ayant ensuite fait son abjuration dans *st Denis* , s' étant fait sacrer à Chartres, et ayant surtout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnison

p11

de trois-mille espagnols, avec des napolitains et des lansquenets, il y entre en souverain, n' ayant pas plus de soldats autour de sa personne qu' il n' y avait d' étrangers dans les murs. Paris n' avait vû ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution, le maréchal de *Brissac* , et un brave citoyen dont le nom était moins illustre, et dont l' ame n' était pas moins noble, c' était un échevin de Paris nommé *l' anglais* . Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s' associèrent bientôt les magistrats, et les principaux bourgeois. Les mesures furent si bien prises, le légat, le cardinal de *Pellevé* , les commandants espagnols, les seize si artificieusement trompés, et ensuite si bien contenus, que *Henri Iv* fit son entrée dans sa capitale, sans qu' il y eût presque de sang répandu. Il renvoya tous les étrangers qu' il pouvait retenir prisonniers ; il pardonna à tous les ligueurs. Plusieurs villes suivirent l' exemple de Paris ; mais *Henri* était encor bien éloigné d' être maître du royaume. *Philippe li* qui dans la vue d' être toujours nécessaire à la ligue n' avait jamais fait de mal au roi qu' à demi, lui en faisait encor assez dans plus d' une province. Détrompé de l' espérance de régner en France sous le nom de sa fille, il ne songeait plus qu' à affaiblir pour jamais le royaume en le démembrant ; et il était très-vraisemblable que la France serait réduite dans un état pire que quand les anglais en possédaient la moitié, et quand les seigneurs particuliers tyrannisaient l' autre. Le duc de *Mayenne* avait la Bourgogne ; le duc de *Guise* , fils du *Balafré* , possédait

p12

Reims et une partie de la Champagne ; le duc de *Mercoeur* dominait dans la Bretagne, et les espagnols y avaient Clavet, qui est aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de *Henri Iv* songeaient à se rendre indépendants, et les calvinistes qu' il avait quittés se cantonnant contre les ligueurs, se ménageaient déjà des ressources pour résister un jour à l' autorité royale. Il fallait autant d' intrigues que de combats pour que *Henri Iv* regagnât peu à peu son royaume. Tout maître de Paris qu' il était, sa puissance fut quelque tems si peu affermie, que le pape *Clément Viii* lui refusait constamment l' absolution, dont il n' eût pas eu besoin dans des tems plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait Dieu pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis dans les prières par la plupart des curés de Paris jusqu' à 1606 et il fallut que le parlement ordonnât par un arrêt que tous les curés rétablissent dans leur missel la prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait tellement la populace catholique, qu' il n' y eut presque point d' année où l' on n' attentât contre sa vie. Il les passa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à acheter la soumission de ses ennemis. Qui croirait qu' il lui en coûta 32 millions numéraires de son tems pour payer les prétentions de tant de seigneurs ? Les mémoires du duc de *Sully* en font foi ; et ces promesses furent fidèlement acquittées, lorsqu' enfin étant roi absolu et paisible, il eût pû refuser de payer ce prix de la rébellion. Le duc de *Mayenne* ne fit son accommodement qu' en 1596. *Henri* se réconcilia sincèrement avec lui,

p13

et lui donna le gouvernement de l' isle de France. Non-seulement il lui dit, après l' avoir lassé un jour dans une promenade, *mon cousin, voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie ;* mais il lui tint parole, et il n' en manqua jamais à personne. Il recouvra son royaume, mais pauvre, déchiré et dans la même subversion où il avait été du tems des *Philippe De Valois, Jean et Charles Vi* . Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces, et on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris, qui contient aujourd'hui plus de sept-cent-mille habitans, n' en avait pas cent-quatre-vingt-mille. Les finances de l' état dissipées sous *Henri Iii*

n' étaient plus alors qu' un trafic public des restes du sang du peuple que le conseil des finances partageait avec les traitans.

La reine d' Angleterre, le grand duc de Florence, des princes d' Allemagne, les hollandais, lui avaient prêté l' argent avec lequel il s' était soutenu contre la ligue, contre Rome et contre l' Espagne ; et pour payer ces dettes si légitimes on abandonnait les recettes générales, les domaines, à des fermiers de ces puissances étrangères, qui géraient au coeur du royaume les revenus de l' état. Plus d' un chef de la ligue, qui avait vendu à son roi la fidélité qu' il lui devait, tenait aussi des receveurs

p14

des deniers publics, et partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple, le quadruple de ces droits aliénés : ce qui restait au roi était administré de même ; et enfin quand la déprédation générale força *Henri Iv* à donner l' administration entière des finances au duc de *Sully* , ce ministre, aussi éclairé qu' intègre, trouva qu' en 1596 on levait cent-cinquante millions sur le peuple, pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Si *Henri Iv* n' avait été que le plus brave prince de son tems, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume était ruiné : il fallait un prince qui sût faire la guerre et la paix, connaître toutes les blessures de son état et connaître les remèdes ; veiller sur les grandes et les petites choses, tout réformer et tout faire ; c' est ce qu' on trouva dans *Henri* . Il joignit l' administration de *Charles Le Sage* à la valeur et à la franchise de *François I* et à la bonté de *Louis Xii* .

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à la fois tant de traités et tant de guerres, *Henri* convoqua dans Rouen une assemblée des *notables* du royaume ; c' était une espèce d' états généraux ; les paroles qu' il y prononça sont encor dans la mémoire des bons citoyens qui savent l' histoire de leur pays : *déjà par la faveur du ciel... etc. .*

p15

Cette éloquence du coeur dans un héros est bien au-dessus de toutes les harangues de l' antiquité. Au milieu de ces travaux, et de ces dangers continuels, les espagnols surprennent Amiens, dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilège qu' ils avaient, et dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu' à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière, et à ranimer encor les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. *Henri* dans ce nouveau malheur, manquait d' argent et était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie ; il revole à Paris, écrit de sa main aux parlements, aux communautés, *pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l' état* : ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris : *si on me donne une armée*, dit-il, *je donnerai gaîment ma vie pour vous sauver, et pour relever l' état* . Il proposait des créations de nouveaux offices, pour avoir les prompts ressources qui étaient nécessaires ; mais le parlement

p16

ne voyant dans ces ressources mêmes qu' un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, et le roi eut besoin d' employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Enfin par des emprunts, par les soins infatigables, et par l' économie de ce *Roni* duc de *Sully* , si digne de le servir, il vient à bout d' assembler une florissante armée. Ce fut la seule depuis trente ans qui fût pourvûe du nécessaire, et la première qui eût un hôpital réglé, dans lequel les blessés et les malades eurent le secours qu' on ne connaissait point encore. Chaque troupe auparavant avait soin de ses blessés comme elle pouvait, et le manque de soins avait fait périr autant de monde que les armes. Il reprend Amiens à la vuë de l' archiduc *Albert* , et le contraint de se retirer. De-là il court pacifier le reste du royaume : enfin toute la France est à lui. Le pape qui lui avait refusé l' absolution quand il n' était pas affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux. Il ne restait qu' à faire la paix avec l' Espagne ; elle fut conclue à Vervins, et ce fut le premier traité avantageux que la France eût fait depuis *Philippe Auguste* .

Alors il met tous ses soins à policer, à faire fleurir ce royaume qu' il avait conquis : les troupes inutiles sont licenciées, l' ordre dans les finances succède au plus odieux brigandage ; il paye peu à peu toutes les dettes de la couronne sans fouler les peuples. Les paysans répètent encor aujourd'hui qu' il voulait *qu' ils eussent une*

p17

*poule au pot tous les dimanches* ; expression triviale, mais sentiment paternel. La justice était réformée, et ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts sont en honneur. Les étoffes d' argent et d' or proscrites d' abord par un édit somptuaire dans le commencement d' un règne difficile, et dans la pauvreté, reparaissent avec plus d' éclat, et enrichissent Lyon et la France. Il établit des manufactures de tapisseries de haute-lisse en laine et en soie rehaussée d' or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C' est à lui seul qu' on doit les vers à soie, les plantations de meuriers, malgré les oppositions de *Sully* , plus estimable dans sa fidélité et dans l' art de gouverner et de conserver les finances, qu' amoureux des nouveautés. *Henri* fait creuser le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine et la Loire. Paris est agrandi et embelli : il forme la place royale : il restaure tous les ponts. Le fauxbourg *St Germain* ne tenait point à la ville ; il n' était point pavé. Le roi se charge de tout. Il fait construire ce beau pont où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. *St Germain*, *Monceaux*, *Fontainebleau*, et surtout le *louvre*, sont augmentés, et presque entièrement bâtis. Il loge au *Louvre*, sous cette longue galerie qui est son ouvrage, des artistes en tout genre, qu' il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

p18

Quand *Dom Pédre de Toléde* fut envoyé par *Philippe Iii* en ambassade auprès de *Henri* , il ne reconnut plus cette ville, qu' il avait vue

autrefois si malheureuse et si languissante : *c' est qu' alors le père de la famille n' y était pas*, lui dit *Henri*, et aujourd'hui qu' il a soin de ses enfans, ils prospèrent . Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par *Catherine De Médicis* , dans les tems même de troubles, ornèrent sous *Henri Iv* les tems de la paix et de la félicité.

En faisant ainsi fleurir son état, il était l' arbitre des autres. Les papes n' auraient pas imaginé du tems de la ligue que le *béarnois* serait le pacificateur de l' Italie, et le modérateur entre eux et Venise. Cependant *Paul V* fut trop heureux d' avoir recours à lui pour le tirer du mauvais pas où il s' était engagé en excommuniant le doge et le sénat, et en jettant ce qu' on appelle un interdit sur tout l' état vénitien, au sujet des droits incontestables que ce sénat maintenait avec sa vigueur accoutumée. Le roi fut l' arbitre du différend. Celui que les papes avaient excommunié, fit lever l' excommunication de Venise.

p20

Il protégea la république naissante de la Hollande, l' aida de son épargne, et ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre et indépendante par l' Espagne.

Sa gloire était donc affermie au dedans et au dehors de son royaume : il passait pour le plus grand homme de son tems. L' empereur *Rodolphe* n' eut de réputation que chez les physiciens et les chimistes. *Philippe li* n' avait jamais combattu ; il n' était après tout qu' un tyran laborieux, sombre, et dissimulé, et sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur et la franchise de *Henri Iv* qui avec ses vivacités était encor aussi politique que lui. *élisabeth* acquit une grande réputation ; mais n' ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu' elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu' on lui reprochait, et souillée par le sang de *Marie Stuard* , dont rien ne la peut laver. *Sixte-Quint* se fit un nom par les obélisques qu' il releva, et par les monuments dont il embellit Rome. Mais sans ce mérite, qui est bien loin d' être le premier, on ne l' aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté, et pour avoir été sévère jusqu' à la cruauté.

Ceux qui reprochent encor à *Henri Iv* ses amours si amérement, ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes, et qu' aucune ne l' empêcha de bien

p21

gouverner. Il y parut assez, lorsqu' il se préparait à être l' arbitre de l' Europe à l' occasion de la succession de Juliers. C' est une calomnie absurde de *Le Vassor* et de quelques autres compilateurs, que *Henri* voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de *Condé* : il faut en croire le duc de *Sully* , qui avouè la faiblesse de ce monarque, et qui en même tems prouve que les grands desseins du roi n' avaient rien de commun avec la passion de l' amour. Ce n' était pas certainement pour la princesse de *Condé* que *Henri* avait fait le traité de Quierasque, qu' il s' était assuré de tous les potentats d' Italie, de tous les princes protestans d' Allemagne, et qu' il allait mettre le comble à sa gloire en tenant la balance de l' Europe entière. Il était prêt de marcher en Allemagne à la tête de quarante mille hommes. Quarante-millions en réserve, des préparatifs immenses, des alliances sûres, d' habiles généraux formés sous lui, les princes protestans d' Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le seconder, tout l' assurait d' un succès solide. La prétendue division de l' Europe en quinze dominations est reconnue pour une chimère qui n' entra point dans sa tête. S' il y avait jamais eu quelque négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Venise, en Hollande, avec lesquelles on suppose que *Henri* avait préparé cette révolution ; il n' y en a pas le moindre vestige ; le projet n' est ni vrai, ni vraisemblable : mais par ses alliances, par ses armes,

p22

par son oeconomie, il allait changer le système de l' Europe, et s' en rendre l' arbitre : il mettait le comble à sa gloire. Si on faisait ce portrait fidèle de *Henri Iv* à un étranger de bon sens, qui n' eût jamais entendu parler de lui auparavant, et qu' on finit

par lui dire ; c' est-là ce même homme qui a été assassiné au milieu de son peuple, et qui l' a été plusieurs fois, et par des hommes auxquels il n' avait pas fait le moindre mal ; il ne le pourrait croire.

C' est une chose bien déplorable, que la même religion qui ordonne le pardon des injures, ait fait commettre depuis longtems tant de meurtres, et cela en vertu de cette seule maxime, que quiconque ne pense pas comme nous est reprové, et qu' il faut avoir les reprovés en horreur.

Ce qui est encor de plus étrange, c' est que des catholiques ne conspirèrent contre les jours de ce bon roi que depuis qu' il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à sa vie, dans le tems-même qu' il faisait son abjuration dans *St Denis* , fut un malheureux de la lie du peuple nommé *Pierre Barrière* . Il eut quelque scrupule quand le roi eut abjuré ; mais il fut confirmé dans son dessein par le plus furieux des ligueurs, *Aubri* curé de *st André des arts* , par un capucin, par un prêtre habitué, et par *Varade* recteur du collège des jésuites. Le célèbre *étienne Paquier* , avocat général de la chambre des comptes, proteste qu' il a sçu de la bouche même de ce *Barrière* , que *Varade*

p23

l' avait encouragé à ce crime. Cette accusation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de *Varade* et du curé *Aubri* , qui se réfugièrent chez le cardinal Légat, et l' accompagnèrent dans son retour à Rome, quand *Henri Iv* entra dans Paris. Et enfin ce qui rend la probabilité encor plus forte, c' est que *Varade* et *Aubri* furent depuis écartelés en effigie par arrêt du parlement de Paris, comme il est rapporté dans le journal de *Henri Iv*. *Daniel fait des efforts pardonnables pour disculper le jésuite Varade : les curés n' en font aucun pour justifier les fureurs des curés de ce tems-là ; la sorbonne avoue les décrets odieux qu' elle donna : les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère Clément assassina Henri Iii et qu' il fut exhorté à ce parricide par le prieur Bourgoin . La vérité l' emporte sur tous les égards ; et cette même vérité prononce qu' aucun des ecclésiastiques d' aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes sanguinaires et de la superstition barbare de leurs prédécesseurs, puisqu' il n' en est aucun qui ne les abhorre ;*

*elle conserve seulement les monuments de ces crimes, afin qu' ils ne soient jamais imités. L' esprit de fanatisme était si généralement répandu, qu' on séduisit un chartreux imbécille nommé Ouin , et qu' on lui mit en tête d' aller plus vite au ciel en tuant Henri Iv . Le malheureux fut enfermé comme un fou par ses supérieurs. Au commencement de 1599 deux jacobins de Flandres, l' un nommé Arger , l' autre Ridicovi , originaire d' Italie, résolurent de renouveler l' action de Jacques Clément leur confrère : le complot*

p24

fut découvert : ils expièrent à la potence le crime qu' ils n' avaient pu exécuter. Leur supplice n' effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, et qui fut pendu comme eux.

L' assassinat commis par *Jean Châtel* est celui de tous qui démontre le plus quel esprit de vertige régnait alors ; né d' une honnête famille, de parents riches, bien élevé par eux, jeune, sans expérience, n' ayant pas encor dix-neuf ans, il n' était pas possible qu' il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On sait que dans l' hôtel du bouchage près du louvre, il donna un coup de couteau au roi, et qu' il ne frappa qu' à la bouche, parce que ce bon prince, qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu' ils venaient lui faire leur cour après quelque absence, se baissait alors pour embrasser *Montigni* .

Il soutint à son premier interrogatoire, *qu' il avait fait une bonne action, et que le roi n' étant pas encor absous par le pape, il pouvait le tuer en conscience* ; par cela seul la séduction était prouvée.

Il avait étudié longtems au collège des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces tems, il y en avait une capable d' égarer les esprits ; c' était une *chambre des méditations* , dans laquelle on enfermait un jeune homme : les murs étaient peints de représentations de démons, de tourments et de flammes, éclairés d' une lueur sombre : une imagination sensible et faible en était souvent frappée jusqu' à la démence : cette démence fut au point dans la tête de ce malheureux, qu' il crut qu' il se rachèterait de l' enfer en assassinant son souverain.

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir, s' ils n' avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, surtout après que *Jean Châtel* eut avoué qu' il avait souvent entendu dire chez quelques-uns de ces religieux, qu' il était permis de tuer le roi.

On trouva dans les écrits du professeur *Guignard* ces propres paroles de sa main, que *ni Henri lii ni Henri Iv ni la reine élizabeth, ni le roi de Suède, ni l' électeur de Saxe n' étaient de véritables rois... etc. .*

*Guignard* était bien imprudent de n' avoir pas brulé cet écrit dans le moment qu' il aprit l' attentat de *Châtel* . On se saisit de sa personne et de celle de *Guéret* professeur d' une science absurde qu' on nommait *philosophie* , et dont *Châtel* avait été longtems l' écolier. *Guignard* fut pendu et brulé, et *Guéret* n' ayant rien avoué à la question, fut seulement condamné à être banni du royaume avec tous les autres jésuites.

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais, puisque le jésuite *Jouvenci* dans son histoire de la compagnie de Jésus, compare *Guignard* et *Guéret* aux *premiers chrétiens persécutés par Néron* . Il loue surtout *Guignard* de n' avoir jamais voulu demander pardon

au roi et à la justice, lorsqu' il fit amende honorable la torche au point, ayant au dos ses écrits. Il fait envisager *Guignard* comme un martyr qui demande pardon à Dieu, parce qu' après tout il pouvait être pécheur ; mais qui ne peut malgré sa conscience avouer qu' il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pû l' offenser davantage qu' en écrivant qu' il fallait le tuer, à moins qu' il ne l' eût tué lui-même. *Jouvenci* regarde l' arrêt du parlement comme un jugement très inique : *meminimus*, dit-il, *et ignoscimus : nous nous en souvenons, et nous le pardonnons* . Il est vrai que l' arrêt était sévère ; mais assurément il ne peut paraître injuste, si on considère les écrits du jésuite *Guignard* , les emportements du nommé *Hay* autre jésuite, la confession de *Jean Châtel* , les écrits de *Tolet* , de *Bellarmin* , de *Mariana* , d' *Emanuel Sa* , de *Suarès* , de *Salmeron* , de *Molina* , les lettres des jésuites de Naples, et tant d' autres

écrits, dans lesquels on trouve cette doctrine du parricide. Il est très-vrai qu' aucun jésuite n' avait conseillé *Châtel* ; mais aussi il est très-vrai que tandis qu' il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine qui alors était trop commune. Comment peut-on trouver trop injuste dans de pareils tems le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père et de la mère de *Jean Châtel* , qui n' avaient d' autre crime que d' avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l' esprit ? Ces parents infortunés furent condamnés au bannissement et à une amende ; on démolit leur maison, et on éleva à la place une pyramide où l' on grava le crime et l' arrêt :

p27

il y était dit ; *la cour a banni en outre cette société d' un genre nouveau et d' une superstition diabolique qui a porté Jean Châtel à cet horrible parricide* . Ce qui est encor bien digne de remarque, c' est que l' arrêt du parlement fut mis à l' *index* de Rome. Tout cela démontre que ces tems étaient ceux du fanatisme ; que si les jésuites avaient comme les autres enseigné des maximes affreuses, ils paraissaient plus dangereux que les autres, parce qu' ils élevaient la jeunesse ; qu' ils furent punis pour des fautes passées, qui trois ans auparavant n' étaient pas regardées dans Paris comme des fautes, et qu' enfin le malheur des tems rendit cet arrêt du parlement nécessaire. Il l' était tellement, qu' on vit paraître alors une apologie pour *Jean Châtel* , dans laquelle il est dit que *son parricide est un acte vertueux... etc.* . Tel subsistait encor l' esprit de la ligue, tel l' esprit monachal, tel l' exécration de la religion catholique. *Henri Iv* en fut enfin la victime. *Ravaillac* avait été quelque tems feuillant, et son esprit était encor échauffé de tout ce qu' il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais dans aucun siècle la superstition n' a produit de pareils effets. Ce malheureux crut précisément, comme *Jean Châtel* , qu' il apaiserait la justice divine en tuant *Henri Iv* . Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu' il allait secourir les protestants d' Allemagne. L' Allemagne était divisée

p28

par deux ligues, dont l' une était l' *évangélique* ,  
composée de presque tous les princes protestants ;  
l' autre était la *catholique* , à la tête de  
laquelle on avait mis le nom du pape. *Henri Iv*  
protégeait la ligue protestante, voilà l' unique cause  
de l' assassinat. Il faut en croire les dépositions  
constantes de *Ravaillac* . Il assûra, sans jamais  
varier, qu' il n' avait aucun complice, qu' il avait été  
poussé à ce parricide par un instinct, dont il ne put  
être le maître. Il signa son interrogatoire, dont  
quelques feuilles furent retrouvées en 1720 par  
un greffier du parlement : je les ai vues : cet  
abominable nom est peint parfaitement, et il y a  
au-dessous de la même main ; *que toujours dans  
mon coeur Jésus soit le vainqueur* ; nouvelle  
preuve que ce monstre n' était qu' un furieux  
imbécille. Que ce soit un tel homme qui ait privé la  
France de *Henri Iv* et changé l' état de  
l' Europe, c' est un grand exemple de la destinée. On  
osa imputer ce crime à la maison d' *Autriche* , à  
*Marie De Médicis* épouse du roi, à *Balzac*  
*D' Entragues* sa maîtresse, au duc d' *épernon* ;  
conjectures odieuses, que *Mezerai* et d' autres  
ont recueillies sans examen, qui se détruisent l' une  
par l' autre, et qui ne servent qu' à faire voir  
combien la malignité humaine est crédule.  
*Ravaillac* ne fut que l' instrument aveugle de  
l' esprit du tems, qui n' était pas moins aveugle.  
*Barrière*, *Châtel*, le chartreux nommé *Ouin* ,  
un vicaire de *st Nicolas des champs* pendu en  
1595, un tapissier en 1596, un malheureux  
qui était ou qui contrefaisait l' insensé, d' autres  
dont le nom m' échape, méditèrent

p29

le même assassinat ; presque tous jeunes gens, et  
tous de la lie du peuple ; tant la religion devient  
fureur dans la populace, et dans la jeunesse !  
De tous les assassins que ce siècle affreux  
produisit, il n' y eut que *Poltrou De Méré* qui  
fût gentilhomme.

CHAPITRE 144

De la France  
sous Louis Xiii  
jusqu' au ministère  
du cardinal De Richelieu.

*états généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal D' Ancre assassiné ; sa femme condamnée à être brulée. Ministère du duc De Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal De Richelieu entra au conseil.*  
on vit après la mort de *Henri Iv* combien la puissance, la considération, les moeurs, l' esprit des nations dépendent souvent d' un seul homme. Il tenait par une administration douce et forte tous les ordres de l' état réunis, toutes les factions assoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l' abondance. La balance de l' Europe

p30

était dans sa main par ses alliances, par ses trésors, et par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve *Marie De Medicis* . Le duc *D' épernon* , cet orgueilleux mignon de *Henri Iii* ennemi secret de *Henri Iv* déclaré ouvertement contre ses ministres, va au parlement le jour même que *Henri* est assassiné. *D' épernon* était colonel-général de l' infanterie ; le régiment des gardes était à ses ordres : il entre en mettant la main sur la garde de son épée, et force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence, droit qui jusqu' alors n' avait appartenu qu' aux états généraux. Les loix de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône quand il est vacant, nomment à la régence. Faire un roi, est le premier des droits ; faire un régent est le second, et suppose le premier. Le parlement de Paris jugea la cause du trône, et décida du pouvoir suprême, pour avoir été menacé par le duc *D' épernon* , et parce qu' on n' avait pas eu le tems d' assembler les trois ordres de l' état. Il déclara par un arrêt *Marie De Médicis* seule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en présence de son fils ; et le chancelier *De Sillery* , dans cette cérémonie qu' on appelle *lit de justice* , prit l' avis des présidents avant de prendre celui des pairs, et même des princes du sang, qui prétendaient partager la régence. Vous voyez par-là, et vous avez souvent

p31

remarqué, comment les droits et les usages s' établissent, et comment ce qui a été fait une fois solennellement contre les règles anciennes, devient une règle pour l' avenir, jusqu' à-ce qu' une nouvelle occasion l' abolisse.

*Marie De Médicis* régente, et non maîtresse du royaume, dépense en profusions pour s' acquérir des créatures, tout ce que *Henri Le Grand* avait amassé pour rendre sa nation puissante.

Les troupes à la tête desquelles il allait combattre, sont pour la plupart licentiées ; les princes dont il était l' apui sont abandonnés. Le duc de Savoie *Charles Emanuel* , nouvel allié de *Henri Iv* est obligé de demander pardon à *Philippe Iii* roi d' Espagne, d' avoir fait un traité avec le roi de France ; il envoie son fils à Madrid implorer la clémence de la cour espagnole, et s' humilier comme un sujet au nom de son père. Les princes d' Allemagne que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante-mille hommes, ne sont que faiblement secourus.

L' état perd toute sa considération au dehors ; il est troublé au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du tems de *François Ii* , de *Charles Ix* , de *Henri Iii* , et depuis dans la minorité de *Louis XIV* .

On assemble enfin dans Paris les derniers états généraux qu' on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables tenue à Rouen en 1594 mais ce n' était point là une convocation d' états généraux :

p32

les intendants de finances, les trésoriers y avaient pris séance comme les magistrats. L' université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états ; c' était, disait-elle, son ancien privilège ; mais l' université avait perdu ses privilèges, avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états assemblés à la hâte n' avaient point de dépôts des loix et des usages comme le parlement d' Angleterre, et comme les diettes de l' empire : ils ne faisaient point partie de la législation suprême ; cependant ils auraient voulu être législateurs ; c' est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente

une nation : il se forme de l' ambition secrète de chaque particulier une ambition générale. Ce qu' il y eut de plus remarquable dans ces états, c' est que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, et que le tiers-état demanda non moins vainement la publication de la loi, *qu' aucune puissance ni temporelle ni spirituelle n' a droit de disposer du royaume, et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité ; et que l' opinion qu' il soit loisible de tuer les rois, est impie et détestable .*

C' était surtout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu déposer *Henri lli* et après avoir souffert les extrémités de la famine, plutôt que de reconnaître *Henri lv* . Mais les factions de la ligue étant éteintes, le tiers-état qui compose le

p33

fonds de la nation, et qui ne peut avoir d' intérêt particulier, aimait le trône, et haïssait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal *Du Perron* oublia dans cette occasion ce qu' il devait au sang de *Henri lv* et ne se souvint que de l' église. Il s' opposa fortement à la loi proposée, et s' emporta jusqu' à dire *qu' il serait obligé d' excommunier ceux qui s' obstineraient à soutenir que l' église n' a pas le pouvoir de déposséder les rois* : il ajouta que la puissance du pape était *pleine, plénissime, directe au spirituel et indirecte au temporel* . La chambre du clergé gouvernée par le cardinal *Du Perron* , persuada la chambre de la noblesse de s' unir avec elle. Le corps de la noblesse avait toujours été jaloux du clergé ; mais il affectait de ne pas penser comme le tiers état. Il s' agissait de savoir si les puissances *spirituelles et temporelles* pouvaient disposer du trône. Le corps des nobles assemblé se regardait au fonds, et sans se le dire, comme une puissance temporelle. Le cardinal leur disait, *si un roi voulait forcer ses sujets à se faire ariens ou mahométans, il faudrait bien le déposer* . Un tel discours était bien déraisonnable ; car il y a eu une foule d' empereurs et de rois ariens, et on n' en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu' elle était, persuadait les députés de la noblesse, qu' il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détronner leur souverain ; et ce droit, quoiqu' éloigné,

était si flateur pour l' amour propre, que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La

p34

chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers état, qu' à la vérité il n' était jamais permis de tuer son roi ; mais elle tint ferme sur le reste. Au milieu de cette étrange dispute, le parlement rendit un arrêt, qui déclarait *l' indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume* .

C' était sans doute l' intérêt de la cour de soutenir la demande du tiers état, et l' arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger sous les régnes précédents. La cour cependant céda au cardinal *Du Perron* , au clergé, et surtout à Rome qu' on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion, sur laquelle sa sureté était établie ; c' est qu' au fonds elle pensait alors que cette vérité ne serait jamais réellement combattue par les événements, et qu' elle voulait finir des disputes trop délicates et trop odieuses : elle supprima même l' arrêt du parlement, sous prétexte qu' il n' avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des états, qu' il leur manquait de respect, et que ce n' était pas à lui à faire des loix fondamentales ; ainsi elle rejetta les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n' en avoir pas besoin ; enfin tout le résultat de cette assemblée, fut de parler de tous les abus du royaume, et de n' en pouvoir réformer un seul. La France resta dans la confusion, gouvernée par le florentin *Concini* , devenu maréchal de France sans avoir jamais tiré l' épée, et premier ministre sans connaître les loix du royaume. C' était assez qu' il fût étranger, pour que

p35

les princes eussent sujet de se plaindre. *Marie De Médicis* était bien malheureuse ; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de *Condé* , chef des mécontents, sans la perdre, ni la confier à *Concini* sans indisposer tout le royaume. Le prince de *Condé Henri* père du grand *Condé* , et fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec *Henri*

*Iv* se met à la tête d' un parti, et prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, et le fait mettre à la bastille.

Ce fut le sort de son père, de son grand-père, et de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontents. Les *guises* , autrefois ennemis si implacables des *condés* , se joignent à présent avec eux. Le duc de *Vendôme* fils de *Henri Iv* , le duc de *Nevers* de la maison de *Gonzague* , le maréchal de *Bouillon* , tous les seigneurs mécontents se cantonnent dans les provinces ; ils protestent qu' ils servent leur roi, et qu' ils ne font la guerre qu' au premier ministre.

*Concini* maréchal *D' Ancre* , assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens, pour maintenir l' autorité royale, ou plutôt la sienne ; et ce fut ce qui le perdit. Il est vrai qu' il levait ces troupes avec une commission du roi ; mais c' était un des grands malheurs de l' état, qu' un étranger qui était venu en France sans aucun bien, eût de quoi assembler une armée aussi forte que celles avec lesquelles *Henri Iv* avait reconquis son royaume. Presque toute la France soulevée contre

p36

lui ne put le faire tomber ; et un jeune homme dont il ne se défiait pas, et qui était étranger comme lui, causa sa ruine, et tous les malheurs de *Marie De Médicis* .

*Charles Albert De Luines*, né dans le comtat d' Avignon, admis avec ses deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à son éducation, s' était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dressant des pigrièches à prendre des moineaux. On ne s' attendait pas que ces amusemens d' enfance dussent finir par une révolution sanglante. Le maréchal *D' Ancre* lui avait fait donner le gouvernement d' Amboise, et croyait l' avoir mis dans sa dépendance : ce jeune homme conçut le dessein de faire tuer son bienfaiteur, d' exiler la reine, et de gouverner ; et il en vint à bout sans aucun obstacle. Il persuade bientôt au roi qu' il est capable de régner par lui-même, quoiqu' il n' ait que seize ans et demi : il lui dit que la reine sa mère et *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans son enfance le surnom de *Juste* , consent à l' assassinat de son premier ministre. Le marquis

de *Vitri* capitaine des gardes, *Du Hallier* son frère, *Persan*, et d' autres le tuent à coups de pistolet dans la cour même du louvre. On crie, *vive le roi*, comme si on avait gagné une bataille. *Louis XIII* se met à la fenêtre, et dit, *je suis maintenant roi* . On ôte à la reine mère ses gardes : on les désarme ; on la tient en prison dans son appartement : elle est enfin exilée à Blois. La place

p37

de maréchal de France qu' avait *Concini* est donnée à *Vitri* qui l' avait tué. La reine avait récompensé du même honneur *Thémines* , pour avoir arrêté le prince de *Condé* : aussi le maréchal duc de *Bouillon* disait, qu' il rougissait d' être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent et de celui d' assassin. La populace toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de *Concini* , inhumé à St Germain L' Auxerrois, le traîne dans les ruës, lui arrache le coeur ; et il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons et pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait encor dans la nation un esprit de férocité, que les belles années de *Henri IV* et le goût des arts aporté par *Marie De Medicis* , avaient adouci quelque tems, mais qui à la moindre occasion reparaissait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglants du maréchal *D' Ancre* que parce qu' il était étranger, et qu' il avait été puissant. L' histoire du célèbre *Nani* , les mémoires du maréchal *D' Estrée* , du comte de *Brienne* , rendent justice au mérite de *Concini* , et à son innocence ; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivants, s' ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d' une manière si cruelle. Cet emportement de haine n' était pas seulement dans le peuple : une commission est envoyée

p38

au parlement pour condamner le maréchal

après sa mort, pour juger sa femme *éleonor Galigai*, et pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'assassinat. Cinq conseillers du parlement refusèrent d'assister à ce jugement ; mais il n'y eut que cinq hommes sages et justes.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale ; elle avait été favorite de la reine, c'était là tout son crime : on l'accusa d'être sorcière ; on prit des *agnus dei* qu'elle portait pour des talismans. Le conseiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était servie pour ensorceler la reine ? *Galigai* indignée contre le conseiller, et un peu mécontente de *Marie De Médicis*, répondit : *mon sortilège a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir sur les esprits faibles*. Cette réponse ne la sauva pas ; quelques juges eurent assez de lumière et d'équité pour ne pas opiner à la mort : mais le reste entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, et plus encor par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort, et la femme, comme convaincus de sortilège, de judaïsme, et de malversations. La maréchale fut brûlée, et le favori *Luines* eut la confiscation.

C'est cette infortunée *Galigai* qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal *De Richelieu*, lorsqu'il était jeune encor, et qu'il s'appellait *l'abbé du Chillon* : elle lui avait procuré

p39

l'évêché de Luçon, et l'avait enfin fait secrétaire d'état en 1616. Il fut enveloppé dans la disgrâce de ses protecteurs ; et celui qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône, où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou. *Concini* sans être guerrier avait été maréchal de France ; *Luines* fut quatre ans après connétable, étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect ; il n'y eut plus que des factions dans les grands et dans le peuple, et on osa tout entreprendre. Le duc *D'Épernon*, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, et la mena dans ses terres à Angoulême, comme un souverain

qui secourerait son alliée.  
C' était-là manifestement un crime de léze-majesté,  
mais un crime approuvé de tout le royaume,  
et qui ne donnait au duc *D' épernon*  
que de la gloire. On avait haï *Marie*  
*De Médicis* toute-puissante, on l' aimait  
malheureuse. Personne n' avait murmuré dans le  
royaume quand *Louis Xiii* avait emprisonné sa  
mère au louvre, quand il l' avait reléguée sans  
aucune raison ; et alors on regardait comme  
un attentat l' effort qu' il voulait faire pour ôter  
sa mère à un rebelle. On craignait tellement la  
violence des conseils de *Luines* , et les  
cruautés de la faiblesse du roi, que son propre  
confesseur, le jésuite *Arnoux* , en prêchant devant  
lui avant l' accommodement, prononça ces paroles  
remarquables ; *on ne doit pas croire qu' un*

p40

*prince religieux tire l' épée pour verser le sang  
dont il est formé : vous ne permettrez pas, sire,  
que j' aye avancé un mensonge dans la chaire de  
vérité. Je vous conjure, par les entrailles de  
Jésus-Christ, de ne point écouter les conseils  
violents, et de ne pas donner ce scandale à toute  
la chrétienté .*

C' était une nouvelle preuve de la faiblesse  
du gouvernement, qu' on osât parler ainsi en  
chaire. Le père *Arnoux* ne se serait pas  
exprimé autrement, si le roi avait condamné sa  
mère à la mort. à peine *Louis Xiii* avait-il  
alors une armée contre le duc *D' épernon* .  
C' était prêcher publiquement contre le secret de  
l' état ; c' était parler de la part de Dieu contre le  
duc de *Luines* . Ou ce confesseur avait une liberté  
héroïque et indiscrete, ou il était gagné par  
*Marie De Médicis* . Quel que fût son motif, ce  
discours public montre qu' il y avait alors de la  
hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent  
faits que pour la souplesse. Le connétable  
fit quelques années après renvoyer le confesseur.  
Cependant le roi, loin de s' emporter aux  
violences qu' on semblait craindre, rechercha sa  
mère, et traita avec le duc *D' épernon* de  
couronne à couronne. Il n' osa pas même dans sa  
déclaration dire que *D' épernon* l' avait offensé.  
à peine le traité de réconciliation fut-il signé,  
qu' il fut rompu ; c' était là l' esprit du tems.  
De nouveaux partisans de *Marie* armèrent, et  
c' était toujours contre le duc de *Luines* , comme  
auparavant contre le maréchal *D' Ancre* , et

jamais contre le roi. Tout favori trainait alors après lui la guerre civile. *Louis XIII* et sa mère se firent en effet la guerre. *Marie De Médicis* était en Anjou à la tête d' une petite armée contre son fils ; on se battit au pont de Cé ; et l' état était au point de sa ruine. Cette confusion fit la fortune du célèbre *Richelieu* . Il était surintendant de la maison de la reine mère, et avait supplanté tous les confidents de cette princesse, comme il l' emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse et la hardiesse de son génie devaient partout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l' accommodement de la mère et du fils. La nomination au cardinalat, que la reine demanda pour lui, et qu' elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le duc *D' épermon* fut le premier à poser les armes, et ne demanda rien : tous les autres se firent payer par le roi, pour lui avoir fait la guerre. La reine et le roi son fils se virent à Brissac, et s' embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d' intrigues et de divisions à la cour, portaient l' anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l' état qui l' attaquaient depuis longtemps, augmentèrent, et tous ceux que *Henri IV* avait extirpés, renâquirent. L' église souffrait beaucoup, et était encore plus dérégulée. L' intérêt de *Henri IV* n' avait pas été de la réformer ; la piété de *Louis XIII* peu éclairée laissa subsister le désordre : la règle et la décence

n' ont été introduites que par *Louis XIV* . Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïcs, qui les faisaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d' un bien de l' église était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d' une fille ; et un colonel remontait son régiment avec le revenu d' un prieuré. Les ecclésiastiques de cour portaient souvent l' épée ; et parmi les duels et les combats particuliers qui désolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d' église avaient eu part, depuis

le cardinal de *Guise* , qui tira l' épée contre le duc de *Nevers Gonzague* en 1617 jusqu' à l' abbé depuis cardinal de *Rets* , qui se battait souvent en sollicitant l' archevêché de Paris. Les esprits demeuraient en général grossiers et sans culture. Les génies des *malherbes* et des *racans* n' étaient qu' une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les moeurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse, et même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris en 1621 deffendit sous peine de mort de rien enseigner de contraire à *Aristote* et aux anciens auteurs, et qu' on bannit de Paris un nommé *De Clave* et ses associés, pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d' *Aristote* sur le nombre des élémens et sur la matière et la forme.

p43

Malgré ces moeurs sévères, et malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. *Henri Iv* l' avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres et aux édits pécuniaires. *je sai*, leur disait-il, *que vous ne vendez point la justice ; mais dans d' autres parlements il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d' argent : je m' en souviens, et j' ai boursillé moi-même* . La noblesse cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l' état, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables, et infectés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet, qui veille à la sureté de Paris, consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne faisaient aucun service. Ces dérèglements que *Henri Iv* ne put reformer, n' étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuses étaient le dérangement des finances, la dissipation des trésors amassés par *Henri Iv* la nécessité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à son peuple, lorsqu' il se préparait à la guerre la plus importante ; les levées tyranniques de ces impôts, qui n' enrichissaient

que des traitans ; les fortunes odieuses  
de ces traitans, que le duc de *Sully* avait  
éloignés, et qui sous les ministères suivants

p44

s' engraisèrent du sang du peuple.  
à ces vices qui faisaient languir le corps politique,  
se joignaient ceux qui lui donnaient souvent  
de violentes secousses. Les gouverneurs  
des provinces, qui n' étaient que les lieutenants  
de *Henri Iv* voulaient être indépendants de  
*Louis Xiii* . Leurs droits, ou leurs usurpations,  
étaient immenses : ils donnaient toutes les places ;  
les gentilshommes pauvres s' attachaient à  
eux, très-peu au roi, et encor moins à l' état.  
Chaque gouverneur de province tirait de son  
gouvernement de quoi pouvoir entretenir des  
troupes, au lieu de la garde que *Henri Iv* leur  
avait ôtée. La guienne valait un million de livres  
au duc *D' épernon* .

Nous venons de voir ce sujet protéger la  
reine mère, faire la guerre au roi, en recevoir  
la paix avec hauteur. Le maréchal *De*  
*Lesdiguières* avait trois ans auparavant en 1616  
signalé sa grandeur et la faiblesse du trône d' une  
manière plus glorieuse. On l' avait vû lever  
une véritable armée à ses dépens, ou plutôt  
à ceux du dauphiné, province dont il n' était  
pas même gouverneur, mais simplement  
lieutenant-général ; mener cette armée dans les  
Alpes malgré les défenses positives et réitérées  
de la cour, secourir contre les espagnols le duc  
de Savoie que cette cour abandonnait, et revenir  
trionphant. La France alors était remplie  
de seigneurs puissants comme du tems de *Henri*  
*Iii* et n' en était que plus faible.

Il n' est pas étonnant que la France manquât  
alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée

p45

depuis le tems de *Charles-Quint* , de mettre  
des bornes à la puissance de la maison d' Autriche,  
en secourant l' électeur palatin élu roi de  
Bohême, en tenant la balance de l' Allemagne  
suivant le plan de *Henri Iv* auquel se  
conformèrent depuis les cardinaux de *Richelieu*  
et *Mazarin* . La cour avait conçu trop d' ombrage

des réformés de France, pour protéger les protestants d'Allemagne. élise craignait que les huguenots fissent en France ce que les protestants faisaient dans l'empire. Mais si le gouvernement avait été ferme et puissant comme sous *Henri Iv* dans les dernières années de *Richelieu*, et sous *Louis Xiv*, il eût aidé les protestants d'Allemagne, et contenu ceux de France. Le ministère de *Luines* n'avait pas ces grandes vues ; et quand même il eût pû les concevoir, il n'aurait pû les remplir ; il eût falu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées ; et tout cela manquait. Les divisions de la cour sous un roi qui voulait être maître, et qui se donnait toûjours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait ; et sa faiblesse avait produit cette crainte ; elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, et cependant elle voulut commander. *Louis Xiii* réunissait alors le Béarn à la couronne par un édit solennel ; cet édit restituait aux catholiques les églises dont les huguenots s'étaient emparés avant le règne de

p46

*Henri Iv* et que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à La Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté si naturel aux hommes flatait alors les réformés d'idées républicaines ; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestans d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles : chaque cercle avait un général comme en Allemagne : et ces généraux étaient un maréchal de *Bouillon*, un duc de *Soubise*, un duc de *La Trimouille*, un *Chatillon* petit-fils de l'amiral *Coligni*, enfin le maréchal de *Lesdiguières*. Le commandant général qu'ils devaient choisir en cas de guerre devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots, *pour Christ et pour le roi*, c'est-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république, qui pouvait former un état dans l'état.

Les réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissants, puisqu'ils offrirent la place de général au

maréchal de *Lesdiguières* , avec cent-mille écus par mois. *Lesdiguières*, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que les commander, et quitta même bientôt après leur religion : mais il fut trompé d'abord dans ses espérances à la cour. Le duc de *Luines* , qui ne s' était jamais servi d' aucune épée, prit pour lui celle de connétable ; et *Lesdiguières* trop engagé fut obligé de servir sous *Luines* contre les réformés, dont il avait été l' apui jusqu' alors.

p47

Il falut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, et avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. *Louis XIII* marche vers la Loire en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales ; le prince de *Condé* est à la tête d' un corps de troupes ; le connétable de *Luines* commande l' armée royale.

On renouvela une ancienne formalité aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu' on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un héraut d' armes se présentait aux portes ; le commandant l' écoutait chapeau bas : et le héraut criait, à *toi, Isaac*, ou *Jacob* tel... etc.

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté *St Jean D' Angeli* dont il démolit les remparts, et la petite ville de *Clérac* qui se rendit à discrétion. La cour enflée de ce succès fit pendre le consul de *Clérac* et quatre pasteurs.

Cette exécution irrita les huguenots au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de *Lesdiguières* et par le maréchal de *Bouillon* , ils élurent pour leur général le célèbre duc *Benjamin de Rohan* , qu' on regardait comme un des plus grands capitaines

p48

de son siècle, comparable aux princes d' Orange, capable comme eux de fonder une république, plus zélé qu' eux encor pour sa religion, ou du moins paraissant l' être ; homme vigilant, infatigable, ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, et fait

pour être chef de parti ; poste toujours glissant, où l' on a également à craindre ses ennemis et ses amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti, étaient depuis longtemps dans presque toute l' Europe l' objet et l' étude des ambitieux. Les *guelphes* et les *gibelins* avaient commencé en Italie. Les *guises* et les *coligni* établirent depuis en France une espèce d' école de cette politique, qui se perpétua jusqu' à la minorité de *Louis XIV* .

*Louis XIII* était réduit à assiéger ses propres villes. On crut réussir devant Montauban comme devant Clérac ; mais le connétable de *Luines* y perdit presque toute l' armée du roi sous les yeux de son maître.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siège de quatre jours ; ville si mal investie, que le duc de *Rohan* jeta deux fois du secours dans la place à travers des lignes des assiégeants. Le marquis de *la Force* , qui commandait dans la place, se défendit mieux qu' il ne fut attaqué. C' était ce même *Jacques Nonpar De La Force* , si singulièrement sauvé de la mort dans son enfance aux massacres de la *st Barthelemy* , et que *Louis XIII* fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l' exemple de Clérac inspirait

p49

un courage désespéré, voulaient s' ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Le connétable ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme espagnol, qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l' armée catholique des impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestans. Le carme nommé *Dominique* vint au camp ; il bénit l' armée, distribua des *agnus* , et dit au roi, *vous ferez tirer quatre-cent coups de canon ; et au quatre-centième Montauban capitulera* . Il se pouvait faire que quatre-cent coups de canon bien dirigés produisissent cet effet : *Louis* les fit tirer : Montauban ne capitula point, et il fut obligé de lever le siège.

Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques, et moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi se venger de la disgrâce

de Montauban sur une petite ville de Guienne nommée Monheur : une fièvre y termina sa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire, qu' il vit en mourant piller tous ses meubles, son équipage, son argent par ses domestiques et par ses soldats, et qu' il resta à peine un drap pour ensevelir l' homme le plus puissant du royaume, qui d' une main avait tenu l' épée de connétable, et de l' autre les sceaux de France : il mourut haï du peuple et de son maître. *Louis XIII* était malheureusement engagé dans la guerre contre une partie de ses sujets.

p50

Le duc de *Luines* avait voulu cette guerre pour tenir son maître dans quelque embarras, et pour être connétable. *Louis XIII* s' était accoutumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que *Duplessis-Mornay* lui fit à l' âge de près de quatre-vingt ans. Il lui écrivait ainsi, après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses : *faire la guerre à ses sujets, c' est témoigner de la faiblesse. L' autorité consiste dans l' obéissance paisible du peuple ; elle s' établit par la prudence et par la justice de celui qui gouverne. la force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l' école des premiers élémens de la politique, ces nouveaux ministres d' état, qui semblables aux chirurgiens ignorants, n' auraient point eu d' autres remèdes à proposer que le fer et le feu, et qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade, avec celui qui est en bon état .* Ces raisons ne persuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulsions au corps : et *Louis XIII* n' ayant pas cette force d' esprit de son père, qui retenait les protestants dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encor contre eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d' une petite armée d' environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus

p51

considérables ; et les huguenots ne pouvaient en opposer de plus fortes.

*Soubise* frère du duc de *Rohan* se retranche avec huit-mille hommes dans l' isle de *Ries*, séparée du bas Poitou par un petit bras de mer. Le roi y passe à la tête de son armée à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, et force *Soubise* à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d' intrépidité, ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n' avait guère d' autre faiblesse que celle d' être gouverné ; dans sa maison, dans son état, dans ses affaires, dans ses moindres occupations, cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. à l' égard de sa victoire, elle ne servit qu' à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

On négociait encor plus qu' on ne se battait, ainsi que du tems de la ligue, et dans toutes les guerres civiles. Plus d' un seigneur rebelle condamné par un parlement au dernier suplice obtenait des récompenses et des honneurs, tandis qu' on l' exécutait en effigie. C' est ce qui arriva au marquis *De La Force* , qui avait chassé l' armée royale devant Montauban, et qui tenait encor la campagne contre le roi. Il eut deux-cent-mille écus, et le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n' eussent pas été mieux payés que sa soumission ne fut achetée. *Chatillon*, ce petit-fils de l' amiral *Coligni* , vendit au roi la ville d' Aiguemortes, et fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance : le seul *Lesdiguières*

p52

vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, et y faisant encor profession du calvinisme, il se laissait ouvertement solliciter par les huguenots de revenir à leur parti, et laissait craindre au roi qu' il ne rentrât dans la faction.

On proposa dans le conseil de le tuer, ou de le faire connétable : le roi prit ce dernier parti, et alors *Lesdiguières* devint en un instant catholique : il fallait l' être pour être connétable, et non pas pour être maréchal de France : tel était l' usage ; l' épée de connétable aurait pû être dans les mains d' un huguenot, comme la surintendance des finances y avait été si longtems. Mais il ne fallait pas que le

chef des armées et des conseils professât la religion des calvinistes en les combattant. Ce changement de religion dans *Lesdiguières* aurait déshonoré tout particulier qui n' eût eu qu' un petit intérêt ; mais les grands objets de l' ambition ne connaissent point la honte.

*Louis XIII* était donc obligé d' acheter sans cesse des serviteurs, et de négocier avec des rebelles. Il met le siège devant Montpellier, et craignant la même disgrâce que devant Montauban, il consent à n' être reçu dans la ville qu' à condition qu' il confirmera l' édit de Nantes et tous les privilèges. Il semble qu' en laissant d' abord aux autres villes calvinistes leurs privilèges, et en suivant les conseils de *Du Plessis-Mornay* , il se serait épargné la guerre ; et on voit que malgré sa victoire de Ries il gagnait peu de chose à la continuer.

p53

Le duc de *Rohan* , voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de Montpellier qu' ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama et il conclut à Privas la paix générale avec le connétable de *Lesdiguières* . Le roi le paya comme les autres, et lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l' on était avant la prise d' armes. Ainsi il en coûta beaucoup au roi et au royaume pour ne rien gagner. Il y eut dans le cours de la guerre quelques malheureux citoyens de pendus, et les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de *Louis XIII* pendant cette guerre civile avait été aussi agité que la France. Le prince de *Condé* accompagnait le roi, et voulait conduire l' armée et l' état. Les ministres étaient partagés ; ils n' avaient pressé le roi de donner l' épée de connétable à *Lesdiguières* que pour diminuer l' autorité du prince de *Condé* . Ce prince lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu' il possédait, fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans le bref qu' il demanda et qu' il n' eut point. à peine put-il obtenir qu' on lui donnât à Rome le titre d' altesse ; et tous les cardinaux prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut là tout le fruit de son voyage à Rome.

La cour délivrée du fardeau d' une guerre civile ruïneuse et infructueuse, fut en proie

p54

à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, et le roi se défiait d' eux tous. Il parut bien, après la mort du connétable de *Luines* , que c' était lui plutôt que le roi qui avait persécuté la reine mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal De *Richelieu* , son favori, son surintendant, et qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l' admettre dans le ministère. Presque tous les mémoires de ce tems-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance. Il lui reprochait jusqu' à ses moeurs. Ce prince dévot, scrupuleux, et soupçonneux, avait plus que de l' aversion pour les galanteries du cardinal : elles étaient éclatantes, et même accompagnées de ridicule. Il s' habillait en cavalier, et après avoir écrit sur la théologie, il faisait l' amour en plumet. Les mémoires de *Retz* confirment qu' il mêlait encor de la pédanterie à ce ridicule. Vous n' avez pas besoin de ce témoignage du cardinal de *Retz* , puisque vous avez vu les thèses d' amour que *Richelieu* fit soutenir chez sa nièce dans la forme des thèses de théologie qu' on soutient sur les bancs de Sorbonne. Les mémoires du tems disent encor qu' il porta l' audace de ses desirs, ou vrais ou affectés, jusqu' à la reine régnante *Anne D' Autriche* , et qu' il en essuya des railleries qu' il

p55

ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événements. Premièrement elles font voir que dans ce cardinal si célèbre, le ridicule de l' homme galant n' ôta rien à la grandeur de l' homme d' état, et que les petitesesses de la vie privée peuvent s' allier avec l' héroïsme de la vie publique.

En second lieu elles sont une espèce de démonstration parmi bien d' autres, que le testament politique qu' on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n' était pas possible que le cardinal De *Richelieu* , trop connu de *Louis XIII* par ses intrigues galantes, et que l' amant public de *Marion Delorme* eût eu le front de recommander la chasteté au chaste *Louis XIII* âgé de quarante ans et accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte, qu' il falut encor que la reine gagnât le surintendant *La Vieuville* , qui était alors le ministre le plus accrédité, et qui craignait encor plus que *Louis XIII* le cardinal De *Richelieu* . Il eut donc enfin part au ministère malgré le roi et malgré les ministres : mais il n' eut ni la première place que le cardinal de *La Rochefoucault* occupait, ni le premier crédit que *La Vieuville* conserva quelque tems encore ; point de département, point de supériorité sur les autres : *il se bornait*, dit la reine *Marie De Médicis* dans une lettre au roi son fils, *à entrer quelquefois au conseil* . C' est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère. Je sai encor une fois combien toutes ces petites

p56

particularités sont indignes par elles-mêmes d' arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties sous les grands événemens : mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si longtems dans le public, que le cardinal De *Richelieu* fut premier ministre et maître absolu dès qu' il fut dans le conseil. C' est ce préjugé qui fait dire à l' imposteur auteur du testament politique : *lorsque votre majesté résolut de me donner... etc.* .

Il est manifeste que le cardinal De *Richelieu* n' a pu parler ainsi, puisqu' il n' eut point d' abord la confiance du roi. Je n' insiste pas sur l' imprudence d' un ministre qui aurait débuté par dire à son maître, *je relèverai votre nom*, et par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n' entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *testament politique* attribué au cardinal De *Richelieu* n' est, et ne peut être de lui ; et je reviens à son ministère.

Ce qu' on a dit depuis à l' occasion de son mausolée élevé dans la Sorbonne, *magnum disputandi*

*argumentum*, est le vrai caractère de son génie et de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien et ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d' Autriche, les calvinistes,

p57

les grands du royaume, la reine mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante à laquelle il osa tenter de plaire, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire et souvent odieux. Il était impossible qu' on ne cherchât pas à le décrier par des libelles ; il y faisait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits. Pour être sûr des faits autant qu' on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l' écrivain de la vie du père *Joseph* , qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil ? " comme vous êtes le principal agent dont Dieu s' est servi... etc. " le cardinal n' eut les patentes de premier ministre qu' en 1629 et le capucin *Joseph* ne l' avait conduit ni aux honneurs ni *dans les honneurs* . Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles ; et ce n' est pas un petit travail de démêler le vrai d' avec le faux. Faisons nous ici un précis du ministère orageux du cardinal De *Richelieu* , ou plutôt de son règne.

p58

## CHAPITRE 145

Du ministère  
du

cardinal De *Richelieu*.

Le surintendant *La Vieuville* , qui avait prêté la main au cardinal De *Richelieu* pour monter au ministère, en fut écrasé le premier au bout de six mois. On l' accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger

un surintendant.

*La Vieuville* devait sa grandeur au chancelier *De Silleri* , et l' avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par celui qui lui devait sa place. Ces vicissitudes si communes dans toutes les cours, l' étaient encor plus dans celle de *Louis XIII* que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d' Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre la soeur de *Louis XIII Henriette* , et *Charles* prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome et de Madrid. Il favorise sous main les protestans d' Allemagne, et il n' en est pas moins dans le dessein d' accabler ceux de France. Avant son ministère, on négociait vainement

p59

avec tous les princes d' Italie, pour empêcher la maison d' Autriche si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline. Cette petite province alors catholique appartenait aux ligues-grises qui sont reformées. Les espagnols voulaient joindre ces vallées au milanais. Le duc de Savoie et Venise de concert avec la France s' opposaient à tout agrandissement de la maison d' Autriche en Italie. Le pape *Urbain VIII* avait enfin obtenu qu' on séquestrât cette province entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder. Monsieur de *Marquemont* écrit à *Richelieu* une longue dépêche, dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : *le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les espagnols plus traitables* . Aussi-tôt le marquis de *Coeuvres* entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, et on affranchit ce pays de l' invasion autrichienne. C' est-là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers. L' argent manquait sous les précédents ministères, et on en trouve assez pour prêter aux hollandais trois-millions deux-cent-mille livres, afin qu' ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d' Autriche espagnole leur ancienne souveraine. On fournit de l' argent à ce fameux chef *Mansfelt* , qui soutenait

presque seul alors la cause de la maison palatine

p60

et des protestants contre la maison impériale. Il fallait bien s'attendre en armant ainsi les protestans étrangers, que le ministère espagnol exciterait ceux de France, et qu'il leur rendrait (comme disait *Mirabel* ambassadeur d'Espagne) l'argent donné aux hollandais. Les huguenots, en effet, animés et payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis *Charles-Quint* et *François I* que dure cette politique entre les princes catholiques, d'armer les protestans chez autrui, et de les poursuivre chez soi. Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de *Rohan* et son parti, le cardinal négocie encor avec les puissances qu'il a outragées ; et ni l'empereur *Ferdinand II* ni *Philippe IV* roi d'Espagne, n'attaquent la France.

La Rochelle commençait à devenir une puissance. Elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, et aurait pû y parvenir, si elle avait trouvé parmi les peuples de sa religion, des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal *De Richelieu* sut d'abord armer contre elle ces mêmes hollandais, qui par les intérêts de leur secte devaient prendre parti pour elle, et jusqu'aux anglais, qui par l'intérêt d'état semblaient encor plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies, et ce qu'on devait leur donner encore, les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appellaient leurs frères ; de sorte que le roi catholique

p61

secourait les calvinistes de son argent ; et les hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique ; tandis que le cardinal *De Richelieu* chassait les troupes du pape de la Valteline en faveur des grisons huguenots. C'est un sujet de surprise que *Soubise* à la tête de la flotte rochellose osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'isle de Ré, et qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour

les meilleurs marins du monde. Ce succès en d' autre tems aurait fait de La Rochelle une république affermie et puissante. *Louis Xiii* alors avait un amiral et point de flotte. Le cardinal en commençant son ministère avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire ; et il n' avait pu dans l' espace d' une année établir une marine. à peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de *Montmorenci* alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies ; et ce ne fut qu' avec des vaisseaux hollandais et anglais qu' il battit la flotte de La Rochelle. Cette victoire même montrait qu' il fallait se rendre puissant sur mer et sur terre, quand on avait le parti calviniste à soumettre en France, et la puissance autrichienne à miner dans l' Europe. Le ministre accorda donc la paix aux huguenots, pour avoir le tems de s' affermir. Le cardinal De *Richelieu* avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun

p62

prince du sang ne l' aimait. *Gaston* frère de *Louis Xiii* le détestait. *Marie De Médicis* commençait à voir son ouvrage d' un oeil jaloux. Presque tous les grands cabalaient. Il ôte la place d' amiral au duc de *Montmorenci* , pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, et par-là il se fait un ennemi irréconciliable. Deux fils de *Henri Iv César De Vendôme* , et le grand prieur, veulent se soutenir contre lui, et il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal *Ornano* , et *Tallerand Chalais* animent contre lui *Gaston* . Il les fait accuser de vouloir attenter contre le roi même. Il envelope dans l' accusation le comte *De Soissons*, *Gaston* frère du roi, et la reine régnante. On dépose, tantôt que le dessein des conjurés a été de tuër le roi, tantôt qu' on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l' enfermer dans un cloître, et de donner sa femme à *Gaston* son frère. Ces deux accusations se contredisaient, et ni l' une ni l' autre n' étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s' être unis contre le ministre, et d' avoir parlé même d' attenter à sa vie. Des commissaires jugent *Chalais* à mort ; il est exécuté à Nantes.

Le maréchal *Ornano* meurt à Vincennes ; le comte *De Soissons* fuit en Italie ; la duchesse *De Chevreuse* courtisée auparavant par le cardinal, et maintenant accusée d' avoir cabalé contre lui, prête d' être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échape à peine, et passe en Angleterre. Le frère du roi est maltraité et observé. *Anne D' Autriche*

p63

est mandée au conseil ; on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu' en présence du roi son mari ; et on la force de signer qu' elle est coupable.

Les soupçons, la crainte, la désolation étaient dans la famille royale, et dans toute la cour. *Louis XIII* n' était pas l' homme de son royaume le moins malheureux ; réduit à craindre sa femme et son frère, embarrassé devant sa mère qu' il avait autrefois si maltraitée, et qui en laissait toujours échapper quelque souvenir ; plus embarrassé encor devant le cardinal, dont il commençait à sentir le joug ; la crise des affaires étrangères était encor pour lui un nouveau sujet de peine ; le cardinal *De Richelieu* le liait à lui par la crainte et par les embarras, par la nécessité de réprimer les complots de la cour, et de ne pas perdre son crédit chez les nations.

Trois ministres également puissants faisaient alors presque tout le destin de l' Europe, *Olivarès* en Espagne, *Buckingham* en Angleterre, *Richelieu* en France. Tous trois se haïssaient réciproquement, et tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal *De Richelieu* se brouillait avec le duc de *Buckingham* , dans le tems même que l' Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre La Rochelle, et il se liguait avec le comte duc *Olivarès* , lorsqu' il venait d' enlever la Valteline au roi d' Espagne.

De ces trois ministres le duc de *Buckingham* passait pour être le moins ministre ; il brillait

p64

comme un favori et un grand seigneur, libre, franc et audacieux, non comme un homme d' état ; ne gouvernant pas le roi *Charles I*

par l' intrigue, mais par l' ascendant qu' il avait eu sur le père et qu' il avait conservé sur le fils. C' était l' homme le plus beau de son tems, le plus fier, et le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enyvré de ce double amour propre, il avait conduit le roi *Charles* encor prince de Galles en Espagne, pour lui faire épouser une infante, et pour briller dans cette cour. C' est-là que joignant la galanterie espagnole à l' audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre *Olivarès* , et fit manquer par cette indiscretion le mariage du prince. étant depuis venu en France en 1625 pour conduire la princesse *Henriette* qu' il avait obtenue pour *Charles I* il fut encor sur le point de faire échouer l' affaire par une indiscretion plus hardie. Cet anglais fit à la reine *Anne D' Autriche* une déclaration, et ne se cacha pas de l' aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d' avoir osé s' expliquer. La reine élevée dans les idées d' une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de *Buckingham* que comme un hommage à sa beauté qui ne pouvait offenser sa vertu. L' éclat du duc de *Buckingham* déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l' audace et la grandeur n' en sont

p65

pas susceptibles. Il mena *Henriette* à Londres, et y rapporta dans son coeur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l' avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc *Olivarès* , comme le cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raison qu' il laissait assez voir, était de se rapprocher de la reine : non seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d' auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d' avoir favorisé la témérité du duc de *Buckingham* . Cet anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu' on lui refusa la permission d' y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du tems des *amadis* . Les affaires du monde sont tellement mêlées, tellement enchainées, que les amours romanesques du duc de

*Buckingham* produisirent une guerre de religion, et la prise de La Rochelle. Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de *Rohan* , aussi profond dans ses desseins que *Buckingham* était vain dans les siens, obtient du d'apit de l' anglais l' armement d' une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle et tout le parti étaient tranquilles ; il les anime, et engage les rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l' isle de Rhé. Le duc de *Buckingham* descend dans l' isle avec environ sept mille hommes. Il n' y avait qu' un petit fort à prendre pour se rendre maître de l' isle, et pour séparer

p66

à jamais La Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomtable. Le royaume était divisé, et tous les projets du cardinal *De Richelieu* évanouïs, si le duc de *Buckingham* avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux, qu' il était audacieux. Le marquis, depuis maréchal de *Thoiras* , sauva la gloire de la France en conservant l' isle de Rhé avec peu de troupes, contre les anglais très supérieurs. *Louis XIII* a le tems d' envoyer une armée devant La Rochelle. Son frère *Gaston* la commande d' abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. *Buckingham* est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jetté du secours dans La Rochelle, et n' ayant paru que pour en hâter la ruïne. Le duc de *Rohan* était absent de cette ville, qu' il avait armée et exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de *Condé* et le duc de *Montmorenci* . Tous trois combattaient pour eux-mêmes ; le duc de *Rohan* pour être toujours chef de parti ; le prince de *Condé* , à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu ; le duc de *Montmorenci* à la tête des troupes levées par lui-même et de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc dont il était gouverneur, et pour rendre sa fortune indépendante, à l' exemple de *Lesdiguières* . La Rochelle n' a donc qu' elle seule pour se soutenir. Les citoyens animés par la religion et par la liberté, ces deux puissants motifs des peuples, élurent un maire nommé

*Guïton* , encor plus déterminé qu' eux. Celui-ci avant d' accepter une place qui lui donnait la magistrature et le commandement des armes, prend un poignard, et le tenant à la main :  
*je n' accepte, dit-il, l' emploi de votre maire qu' à condition d' enfoncer ce poignard dans le coeur du premier qui parlera de se rendre ; et qu' on s' en serve contre moi, si jamais je songe à capituler .*

Pendant que La Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal De *Richelieu* employa toutes les ressources pour la soumettre ; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu' au secours de l' Espagne, profitant avec célérité de la haine du duc *Olivarès* contre le duc de *Buckingham* , faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, et obtenant des vaisseaux du roi d' Espagne alors l' ennemi naturel de la France, pour ôter aux rochelais l' espérance d' un nouveau secours d' Angleterre. Le comte duc envoya *Frédéric* de Tolède avec quarante vaisseaux devant le port de La Rochelle.

L' amiral espagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile, et que *Louis Xiii* pour n' avoir pas voulu accorder à l' amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte espagnole retourner dans ses ports. Soit que cette petitesse décidât d' une affaire si importante, comme il n' arrive que trop souvent, soit qu' alors de nouveaux différens au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole, sa flotte parut et s' en retourna. Le duc de *Buckingham* prépare un nouvel

armement pour sauver la ville. Il pouvait en très-peu de tems rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal De *Richelieu* pour parer ce coup se servit de l' amour même de *Buckingham* pour *Anne D' Autriche* , et qu' on exigea de la reine qu' elle écrivit au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l' embarquement, et on assûre que la foiblesse de *Buckingham* l' emporta sur son honneur et sur sa gloire.

Cette anecdote peut être fausse ; mais elle a acquis tant de crédit, qu' on ne peut s' empêcher

de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de *Buckingham* , ni l' esprit de la cour ; et en effet on ne peut comprendre comment le duc de *Buckingham* se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se montrent inutilement, et qui reviennent dans les ports d' Angleterre.

Il n' est pas moins étonnant que le cardinal ait seul commandé au siège, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d' essai. Il montra que la résolution et le génie suppléent à tout ; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes, qu' appliqué dans Paris à établir l' ordre, et l' un et l' autre étant également difficiles. On ne pouvait réduire La Rochelle, tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises ; il fallait le fermer et domter la mer. *Pompée Targon*, ingénieur italien, avait dans la guerre civile précédente imaginé de construire une estacade

p69

dans le tems que *Louis XIII* voulait assiéger cette ville, et que la paix fut conclue. Le cardinal De *Richelieu* suit cette vüe : la mer renverse l' ouvrage : il n' en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d' environ quatre-mille sept-cent pieds de long ; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, et ayant à la main son *quinte-curce* , et la description de la digue d' *Alexandre* devant Tyr, il recommence encor la digue. Deux français, *Metesau* et *Tiriau* , mettent la digue en état de résister aux vents et aux vagues.

*Louis XIII* vient au siège, et y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu' à sa reddition. Souvent présent aux attaques, et donnant l' exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue ; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc De *Buckingham* était prêt enfin de partir et de conduire une flotte redoutable devant La Rochelle, lorsqu' un irlandais fanatique l' assassina d' un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant La Rochelle sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère et la soeur du duc de *Rohan* souffrant comme

les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire *Guiton* , qui répondait : *quand il ne restera plus*

p70

*qu' un seul homme, il faudra qu' il ferme les portes .*

L' espérance renaît dans la ville à la vue de la flotte préparée par *Buckingham* , qui paraît enfin sous le commandement de l' amiral *Lindsey* . Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon établies sur un fort de bois dans la mer, écartaient les vaisseaux. *Louis* se montrait sur ce fort exposé à toute l' artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles. La famine vainquit enfin le courage des rochelais, et après une année entière d' un siège où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre, malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l' hôtel-de-ville pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louis XIII* comme roi, ni le cardinal De *Richelieu* comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d' officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses privilèges ; il n' en coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville et dans le pays, et on laissa aux habitans leur calvinisme, la seule chose qui leur resta. Le cardinal De *Richelieu* ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sureté, et où leur nombre les rendait encor puissants. Il fallait abattre et désarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en sureté toutes ses forces contre la maison d' Autriche en Allemagne, en Italie,

p71

en Flandre, et vers l' Espagne. Il importait que l' état fût uni et tranquille, pour troubler et diviser les autres états.

Déjà l' intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France et non de l' Espagne,

après la mort du dernier souverain, appelait les armes de la France en Italie. *Gustave Adolphe* voulait descendre déjà en Allemagne, et il fallait l' appuyer.

Dans ces circonstances épineuses le duc de *Rohan* ferme sur les ruines de son parti, traite avec le roi d' Espagne, qui lui promet des secours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. *Philippe Iv* ayant consulté son conseil de conscience, promet trois-cent-mille ducats par an au chef des calvinistes de France : mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi désolent le languedoc. Privas est abandonnée au pillage, et tout y est tué. Le duc de *Rohan* ne pouvant soutenir la guerre, trouve encor le secret de faire une paix générale pour tout le parti, aussi bonne qu' on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d' Espagne, en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France son maître, dans le tems qu' il est condamné par le parlement comme rebelle ; et après avoir reçu de l' argent de l' Espagne pour entretenir ses troupes, il exige et reçoit cent-mille écus de *Louis Xiii* pour achever de les payer et pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle ; on leur ôte leurs fortifications et

p72

tous les droits qui pouvaient être dangereux : on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs loix municipales, les chambres de l' édit qui ne pouvaient pas nuire. Tout est appaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d' établir une domination, est désarmé et abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande n' étaient pas si puissantes que ce parti quand elles s' érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève qui était peu de chose, se donna la liberté, et la conserva. Les calvinistes de France succombèrent : la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples et les parlements étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu' on les attaquait avec des troupes supérieures et disciplinées, et qu' ils eurent à faire au cardinal De *Richelieu* .

Jamais *Louis Xiii* qu' on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même ;

car tandis qu' après la prise de La Rochelle les armées forçaient les huguenots à l' obéissance, il soutenait ses alliés en Italie ; il marchait au secours du duc de Mantoue au travers des Alpes au milieu d' un hyver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s' emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s' unir à lui, et chassait les espagnols de Casal. Cependant le cardinal De *Richelieu* négociait avec tous les souverains, et contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diette de Ratisbonne, pour tromper

p73

les allemands, et pour lier les mains à l' empereur dans les affaires d' Italie. En même tems *Charnassé* était chargé d' encourager le roi de Suède *Gustave Adolphe* à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle *Gustave* était déjà très disposé. *Richelieu* songeait à ébranler l' Europe, tandis que la cabale de *Gaston* et des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encor plus de trouble dans le cabinet, que ses intrigues n' en excitaient dans les autres états. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d' une profonde politique, et de desseins bien concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, et pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L' humeur qui domine souvent les hommes même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine mère, quoiqu' elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu' elle eût été régente des provinces en deça de la Loire pendant l' expédition de son fils à La Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal De *Richelieu* , qui affectait de ne plus dépendre d' elle. Les mémoires composés pour la défense de cette princesse rapportent, que le cardinal étant venu la voir, et sa majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit enflammé de colère et les lèvres tremblantes : *je me porte mieux que ceux qui sont ici ne voudraient* . La reine fut indignée ; le cardinal s' emporta : il demanda pardon ; la reine s' adoucit ; et deux jours après ils s' aigrirent encore ;

p74

la politique qui surmonte les passions dans le cabinet, n' en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

*Marie De Médicis* ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur et sa magnanimité, et laissant en blanc les appointemens de la charge pour les faire remplir par le cardinal. Il était déjà grand amiral de France sous le nom de surintendant de la navigation ; et ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s' assurait pour lui-même de Saumur, d' Angers, de Honfleur, du Havre de grace, d' Oleron, de l' isle de Rhé, qui devenaient ses places de sureté contre ses ennemis : il avait des gardes ; son faste effaçait la dignité du trône : tout l' extérieur royal l' accompagnait, et toute l' autorité résidait en lui. Les affaires de l' Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître et à l' état. L' empereur *Ferdinand li* depuis la bataille de Prague s' était rendu despotique en Allemagne, et devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France et la maison d' Autriche. Le marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre *Spinola* ; il se fait nommer généralissime de l' armée qui marche en Italie, et le roi ordonne dans ses provisions, qu' on lui obéisse comme à sa propre personne. Ce premier ministre

p75

faisant les fonctions de connétable, ayant sous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, et veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon ; il ne peut l' obtenir. L' armée française s' empare de Pignerol, et de Chambery, en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie ; il amène avec lui les deux reines, son frère et toute une cour ennemie du cardinal, mais qui n' est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble ; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce tems *Louis Xiii* et l' obligea de retourner à Lyon. C' est pendant ce tems-là que le duc de

*Montmorenci* remporte avec peu de troupes une victoire signalée au combat de Végliane sur les impériaux, les espagnols, et les savoisiens : il blesse et prend lui-même le général *Doria* . Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrit ; *je me sens obligé envers vous autant qu' un roi le puisse être* . Cette obligation n' empêcha pas que ce grand homme ne mourût deux ans après sur un échafaut. Il ne fallait pas moins qu' une telle victoire pour soutenir la gloire et les intérêts de la France, tandis que les impériaux prenaient et saccageaient Mantoue, poursuivaient le duc protégé par *Louis Xiii* et battaient les vénitiens ses alliés. Le cardinal dont les plus grands ennemis étaient à la cour, laissait le duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de la France, et observait les siens auprès du roi. Ce

p76

monarque était alors mourant à Lyon. Les confidents de la reine régnante trop empressés, proposaient déjà à *Gaston d'* épouser la femme de son frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit ; et tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort, furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris ; il y trouva beaucoup plus d' intrigues qu' il n' y en avait en Italie entre l' empire, l' Espagne, Venise, la Savoie, Rome et la France. *Mirabel* l' ambassadeur espagnol était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères *Marillac* , l' un maréchal de France, l' autre garde des sceaux, qui lui devaient leur fortune, se flattaient de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal de *Bassompierre* , sans prétendre à rien, était dans leur confiance ; le premier valet de chambre *Beringhen* instruisait la cabale de ce qui se passait chez le roi. La reine mère ôte une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu' elle avait été forcée de lui rendre, emploi qui dans l' esprit du cardinal était au-dessous de sa fortune et de sa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce depuis duchesse d' *Aiguillon* est renvoyée, et *Marie De Médicis* à force de plaintes et de prières redoublées, obtient de son fils qu' il le dépouillera du ministère. Il n' y a dans ces intrigues que ce qu' on voit

tous les jours dans les maisons des particuliers  
qui ont un grand nombre de domestiques ;

p77

ce sont des petites communes ; mais ici elles entraînaient le destin de la France et de l' Europe. Les négociations avec les princes d' Italie, avec le roi de Suède *Gustave Adolphe* , avec les Provinces-Unies et les princes d' Orange contre l' empereur et l' Espagne, étaient dans les mains de *Richelieu* , et n' en pouvaient guères sortir sans danger pour l' état. Cependant la faiblesse du roi, apuyée en secret dans son coeur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrâce aux empressements opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l' on concluait sa ruïne. Le roi sort, sans lui parler ; il se croit perdu, et prépare sa retraite au Havre de grace, comme il l' avait déjà préparée pour Avignon quelques mois auparavant. Sa ruïne paraissait d' autant plus sûre, que le roi le jour même donne pouvoir au maréchal de *Marillac* , ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ ; ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues sans passer par aucune ville, précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse achetée par *Louis Xiii* vingt mille écus, devenue depuis sous *Louis Xiv* un des plus grands palais de l' Europe, et un abime de dépenses. Le roi qui

p78

avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, et il lui abandonne ceux qui l' avaient perdu. Ce jour qui est encor à présent appelé *la journée des dupes* , fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté, et conduit prisonnier à Chateaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal

dépêche un huissier du cabinet de la part du roi aux maréchaux *De La Force* et *Schomberg* , pour faire arrêter le maréchal de *Marillac* au milieu de l' armée qu' il allait commander seul. L' huissier arrive une heure après que le maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la disgrâce de *Richelieu* . Le maréchal est prisonnier, dans le tems qu' il se croyait maître de l' état avec son frère. *Richelieu* résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau, comme concussionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, et pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, et colorée des apparences de la justice. Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d' être jugé par les chambres du parlement assemblé, droit qu' on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité. Ces premiers juges ayant malgré les promesses et les menaces conclu que l' accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l' arrêt : il lui donna

p79

d' autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violents ennemis de *Marillac* , et surtout ce *Paul Hey du Chastelet* , connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n' avait méprisé davantage les formes de la justice, et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l' accusé, et de continuer le procès à Ruël dans sa propre maison de campagne. Il est expressément défendu par les loix du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière ; mais il n' y avait point de loix pour la vengeance et pour l' autorité. Celles de l' église ne furent pas moins négligées dans ce procès que celles de l' état et celles de la bienséance. Le nouveau garde des sceaux *Chateauneuf* , qui venait de succéder au frère de l' accusé, présida au tribunal, où la décence devait l' empêcher de paraître ; et quoiqu' il fût sous-diacre, et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel ; le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissants. Il faut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement, quelques anciens profits illicites et ordinaires faits autrefois par lui, ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun : *chose étrange*, disait-il à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice ;*

p80

*il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux .*  
Cependant ce général chargé de blessures, et de quarante années de services, fut condamné à la mort, sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.  
Pendant les premières instructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à *Beringhen* de sortir du royaume. Il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés, et en même temps toutes ces petites vengeances, ne semblaient pas faites pour une grande âme occupée de la destinée de l'Europe.  
Il concluait alors avec *Gustave Adolphe* le traité qui devait ébranler le trône de *Ferdinand II*. Il n'en coûtait à la France que trois-cent-mille livres de ce temps-là une fois payées, et douze-cent-mille par an, pour diviser l'Allemagne, et pour accabler deux empereurs de suite jusqu'à la paix de Westphalie ; et déjà *Gustave Adolphe* commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres nations. Mais le ministre en manquant de modération, excita la haine publique, et rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans *Gaston* frère du roi fuit de la cour, se retire dans son apanage d'Orléans, et de là en Lorraine, et proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que

p81

le cardinal son persécuteur et celui de sa mère, y régnera. *Richelieu* fait déclarer, par un arrêt du conseil, tous les amis de *Gaston* criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement. Les voix y furent partagées. Le roi indigné de ce partage manda au Louvre le parlement, qui vint à pied et qui parla à genoux. Son arrêt de partage fut déchiré en sa présence, et trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal De *Richelieu* ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi ; ayant forcé l' héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine *Marie De Médicis* . C' était une entreprise délicate, depuis que le roi se repentait d' avoir attenté sur sa mère, et de l' avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l' intérêt de l' état pour étouffer la voix du sang, et fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C' est dans cette occasion surtout qu' il employa le capucin *Joseph Du Tremblay* , homme en son genre aussi singulier que *Richelieu* même, entoussiaste et artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le turc, fonder les religieuses du calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s' élever à la pourpre et au ministère. Cet homme admis dans un de ces conseils secrets de conscience inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu' il pouvait, et qu' il devait sans scrupule mettre sa mère hors d' état de s' opposer à

p82

son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part et y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la bastille et dans d' autres prisons. La bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de *Bassompierre* , soupçonné seulement de n' être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

Depuis ce moment *Marie* ne revit plus ni son fils, ni Paris, qu' elle avait embellie. Cette ville lui devait le palais du *Luxembourg* , des aqueducs dignes de Rome, et la promenade publique qui porte encor le nom de la *reine* .

Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri Le Grand*, la mère d' un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fonds de toutes ces querelles était qu' il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, et qu' il aimait mieux l' être par son ministre que par sa mère.

Cette reine qui avait si longtems gouverné la France, fut d' abord à Bruxelles, et de cet azile elle crie à son fils ; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, et qu' elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu' elle fut régente ; tant la manière de penser change avec la fortune. On voit encor

p83

aujourd'hui sa requête : *supplie Marie reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée etc.* . Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies par cela même qu' elles étaient trop fortes, et que ceux qui les dictaient mêlant leurs ressentiments à sa douleur, joignaient trop d' accusations fausses aux véritables ; enfin en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

Pour réponse aux requêtes de la reine envoyées contre le ministre, il se fait créer duc et pair, et nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. *Jules Mazarin* ministre du pape dans l' affaire de Mantoue, était devenu le ministre de la France, par la dextérité heureuse de ses négociations ; et en servant le cardinal De *Richelieu*, il jettait sans le prévoir les fondemens de la fortune qui le destinait à devenir le successeur de ce ministre. Un traité avantageux venait d' être conclu avec la Savoie ; elle cédait pour jamais Pignerol à la France.

Vers les pays-bas le prince d' Orange, secouru de l' argent de la France, faisait des conquêtes sur les espagnols, et le cardinal avait des intelligences jusques dans Bruxelles.

En Allemagne le bonheur extraordinaire des armes de *Gustave Adolphe* réhaussait encor les

services du cardinal en France. Enfin toutes les prospérités de son ministère tenaient tous

p84

ses ennemis dans l' impuissance de lui nuire, et laissaient un libre cours à ses vengeances, que le bien de l' état semblait autoriser. Il établit une chambre de justice, où tous les partisans de la mère et du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse ; on voit chaque jour des poteaux chargés de l' effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé *Gaston* et la reine ; on rechercha jusqu' à des médecins, et des tireurs d' horoscopes, qui avaient dit que le roi n' avait pas longtemps à vivre ; et deux furent envoyés aux galères. Enfin les biens, le douaire de la reine mère furent confisqués. *je ne veux point vous attribuer*, écrivit-elle à son fils, *la saisie de mon bien, ni l' inventaire qui en a été fait comme si j' étais morte ; il n' est pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie .*

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n' osait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine mère, et du duc d' Orléans. Il n' y eut guère alors que le maréchal duc de *Montmorenci* , gouverneur du Languedoc, qui crût pouvoir braver la fortune du cardinal : il se flatta d' être chef de parti. Mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n' était point maître de la province, comme *Lesdiguières* avait sçu être maître du Dauphiné : ses profusions l' avaient mis hors d' état d' acheter un assez grand nombre de serviteurs ; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux

p85

affaires : enfin pour être chef d' un parti, il fallait un parti ; et il n' en avait pas. *Gaston* le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine *Charles Iv* dont monsieur avait épousé la soeur ; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre *Louis Xiii* qui s' emparait alors d' une partie de ses

états. La cour d' Espagne faisait espérer à *Gaston* dans les Pays-Bas et vers Trèves une armée qu' il conduirait en France ; et il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu' il ne put payer, et qui ne vécutent que de rapines. Dès qu' il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui, et il n' y eut pas une ville qui remuat en sa faveur dans toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire, et jusqu' en Languedoc. Il espérait que le duc d' *épernon* , qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, et qui avait soutenu la guerre et fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, et pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l' orgueil avait souvent mortifié l' orgueil du duc d' *épernon* . Cette ressource qui était grande, manqua encore. Le duc d' *épernon* s' était presque ruiné pour secourir la reine mère, et se plaignait d' avoir été négligé par elle, après l' avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

p86

Le prince de *Condé* , qui avait fait la guerre au maréchal d' *Ancre* , était bien loin de se déclarer contre *Richelieu* ; il céda au génie de ce ministre, et uniquement occupé du soin de sa fortune, il brigua le commandement des troupes au-delà de la Loire, contre *Montmorenci* son beau-frère. Le comte *De Soissons* n' avait encor qu' une haine impuissante contre le cardinal, et n' osait éclater.

*Gaston* abandonné, parce qu' il n' était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers, que comme un prince qui venait combattre un roi.

Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de *Montmorenci* y a assemblé à ses dépens, et à force de promesses, six à sept mille hommes que l' on compte pour une armée. La division qui se met toujours dans les partis affaiblit les forces de *Gaston* , dès qu' elles furent rassemblées.

Le duc d' *Elbeuf* favori de monsieur, voulait partager le commandement avec le duc de *Montmorenci* , qui avait tout fait, et qui se trouvait dans son gouvernement.

La journée de Castelnaudari commença par

des reproches entre *Gaston* et *Montmorenci* .  
Cette journée fut à peine un combat ; ce fut une  
rencontre, une escarmouche, où le duc se porta  
avec quelques seigneurs du parti, contre un petit  
détachement de l' armée royale, commandée  
par le maréchal de *Schomberg* : soit  
impétuosité naturelle, soit dépit et désespoir, soit  
encor débauche de vin, qui n' était alors que trop  
commune, il franchit un large fossé, suivi

p87

seulement de cinq ou six personnes : c' était la  
manière de combattre de l' ancienne chevalerie,  
et non pas celle d' un général. Ayant pénétré  
dans les rangs ennemis, il y tomba percé de  
coups, et fut pris à la vuë de *Gaston* et de sa  
petite armée, qui ne fit aucun mouvement  
pour le secourir.

*Gaston* n' était pas le seul fils de *Henri*  
*Iv* présent à cette journée ; le comte *De*  
*Moret* bâtard de ce monarque et de Mademoiselle  
*De Beuil* , se hasarda plus que le fils légitime ;  
il ne voulut point abandonner le duc de  
*Montmorenci* , et fut tué à ses côtés. C' est ce  
même comte *De Moret* qu' on a fait revivre depuis,  
et qu' on a prétendu avoir été longtems hermite ;  
vaine fable mêlée à ces tristes événements.  
Le moment de la prise de *Montmorenci* fut  
celui du découragement de *Gaston* , et de la  
dispersion d' une armée que *Montmorenci* seul lui  
avait donnée.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La  
cour lui envoya le conseiller d' état *Bullion* ,  
contrôleur général des finances, qui lui promet  
la grâce du duc de *Montmorenci* . Cependant  
le roi ne stipula point cette grâce dans le  
traité qu' il fit avec son frère, ou plutôt dans  
l' amnistie qu' il lui accorda ; ce n' est pas agir  
avec grandeur que de tromper les malheureux,  
et les faibles ; mais le cardinal voulait par tous  
les moyens l' avilissement de monsieur, et la mort  
de *Montmorenci*. *Gaston* même promit par un  
article du traité, d' aimer le cardinal *De*  
*Richelieu* .

p88

On n' ignore point la triste fin du maréchal duc de

*Montmorenci* . Son supplice fut juste, si celui du maréchal de *Marillac* ne l' avait pas été : mais la mort d' un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, et que son extrême valeur, sa générosité, ses graces, avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n' avait fait la mort de *Marillac* . On a écrit que lorsqu' il fut conduit en prison on lui trouva un brasselet au bras, avec le portrait de la reine *Anne D' Autriche* : cette particularité a toujours passé pour constante à la cour ; elle est conforme à l' esprit du tems. Madame De *Motteville* confidente de cette reine, avoue dans ses mémoires, que le duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham* , fait vanité d' être touché de ses charmes ; c' était le *galantear* des espagnols, quelque chose d' aprochant des *sigisbez* d' Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci* avant d' aller à la mort, légua un fameux tableau du *carache* au cardinal. Ce n' était pas là l' esprit du tems, mais un sentiment étranger, inspiré aux aproches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, et par les autres comme une faiblesse. Monsieur n' étant revenu en France que pour faire périr sur l' échafaut son ami et son défenseur, réduit à n' être qu' exilé de la cour par grace, et craignant pour sa liberté, sort encor du royaume, et va chez les espagnols rejoindre sa mère à Bruxelles.

p89

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retiré chez les ennemis de l' état, tous les ordres du royaume mécontents, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l' Europe. *Gustave Adolphe*, le fléau de la maison d' Autriche, fut tué alors, au milieu de sa victoire de Lutzen auprès de Leipzig, et l' empereur délivré de cet ennemi pouvait avec l' Espagne accabler la France. Mais ce qui n' était presque jamais arrivé, les suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L' Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu' auparavant, et l' Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir

du cardinal. Cependant il n' y eut pas un jour sans intrigues et sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrettes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, et qui malgré tous les déguisements qui les cachent décèlent les petitesesses de la grandeur. On prétend que la duchesse de *Chevreuse* , toujours intrigante et belle encor, engageait le cardinal ministre par ses artifices dans la passion qu' elle voulait lui inspirer, qu' elle le sacrifiait au garde des sceaux *Chateauneuf* . Le commandeur *De Jars* et d' autres entraient dans la confiance. La reine Anne femme de *Louis Xiii* n' avait d' autre consolation dans la perte de son crédit, que d' aider la duchesse de *Chevreuse* à rabaisser par le ridicule celui qu' elle

p90

ne pouvait perdre. La duchesse feignait du gout pour le cardinal, et formait des intrigues dans l' attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu' on l' espérait. Un terme injurieux dont on se servait toujours dans cette cabale pour désigner le cardinal, fut ce qui l' offensa davantage. Le garde des sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parce qu' on ne pouvait faire son procès. Le commandeur *De Jars* et d' autres, qu' on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grace sur l' échafaut, mais les autres furent exécutés. On ne poursuivait pas seulement les sujets qu' on pouvait accuser d' être dans les intérêts de *Gaston* . Le duc de Lorraine *Charles Iv* en fut la victime. *Louis Xiii* s' empara de Nanci, et promit de lui rendre sa capitale, quand il lui mettrait entre les mains sa soeur *Marguerite* , qui avait secrettement épousé monsieur ; ce mariage était une nouvelle source de disputes et de querelles, dans l' état, et dans l' église. Ces disputes même pouvaient un jour entrainer une grande révolution. Il s' agissait de la succession à la couronne ; et depuis la question de la loi salique, on n' en avait point débatu de plus importante.

p91

Le roi voulait que le mariage de son frère avec *Marguerite* de Lorraine fût déclaré nul ; ainsi il voulait que s' il naissait un prince de ce mariage, ce prince son neveu, héritier du royaume, fût un bâtard incapable d' hériter. Le mariage de monsieur avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père, et par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solennellement par l' archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères regardaient ce mariage comme valide et indissoluble ; la faculté même de Louvain déclara depuis qu' il n' était pas au pouvoir du pape de le casser, et que c' était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l' état exigeait qu' il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d' eux sans la volonté du roi ; ce même bien de l' état pouvait dans la suite exiger d' eux qu' on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime ; mais ce danger était éloigné, l' intérêt présent parlait ; et il importait qu' il fût décidé malgré l' église qu' un sacrement tel que le mariage doit être annullé quand il n' avait pas été précédé de l' aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

Un édit du conseil fit ce que Rome et les conciles n' eussent pas fait, et le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de justice en qualité de premier ministre et de pair de France. Vous saurez quelle était l' éloquence

p92

de ces tems-là, par deux ou trois traits de la harangue du cardinal ; il dit, que *convertir une ame, c' était plus que créer le monde ; que le roi n' osait toucher à la reine sa mère, non plus qu' à l' arche ; et qu' il n' arrive jamais plus de deux ou trois rechûtes aux grandes maladies, si les parties nobles ne sont gâtées* : presque toute la harangue est dans ce stile, et encor était-elle une des moins mauvaises qu' on prononçat alors. Ce mauvais goût qui régnait encor n' ôtait rien au génie du ministre ; et l' esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence, et le faux bel esprit. Le mariage de monsieur fut solennellement cassé ; et même l' assemblée générale du

clergé en 1635 se conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du sang, contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'état et de l'église de France.

L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage reprouvé en France, les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France, et auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfans nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, et ils faisaient une guerre civile contre les enfans du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de monsieur ; il n'en eut qu'en cette occasion ; et le roi consentit enfin au bout de quelques années à reconnaître la femme de son frère ;

p93

mais l'édit qui casse tous les mariages des princes du sang contractés sans l'aveu du roi, est demeuré dans toute sa force.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusques dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de Lorraine son beaufrère, à tenir la reine mère dans l'exil et dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes ; et il y eut un complot de l'assassiner ; on accusa juridiquement le père *Chanteloube* de l'oratoire, aumônier de *Marie De Médicis*, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très rares : on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de *Henri Iv* mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal mieux gardé que *Henri Iv* n'avait rien à craindre ; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine *Marie* et de monsieur, errante et désolée, était encor plongée dans les dissensions qui suivent la faction et le malheur.

Le cardinal *De Richelieu* avait de plus puissants ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force et la gloire de la France au dehors, et de remplir le grand projet de *Henri Iv* en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre

le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, et auprès duquel on était souvent prêt

p94

de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise ; le tems paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie et la Champagne étaient encor les bornes de la France : on pouvait les reculer, tandis que les suédois étaient encor dans l'empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Espagne dans la Flandre, pour peu que la France les secondât. Ce sont-là les seuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Westphalie, et de celle contre le roi d'Espagne, qui dura longtems après jusqu'au traité des Pyrenées. Toutes les autres raisons ne furent que des prétextes.

La cour de France jusqu'alors sous le nom d'alliée des suédois, et de médiatrice dans l'empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue ; leur défaite même servit à la France, car elle les mit dans sa dépendance. Le chancelier *Oxenstiern* vint rendre hommage dans Compiègne à la fortune du cardinal, qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'*Oxenstiern* l'était auparavant. Il fit en même tems un traité avec les états généraux, pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas espagnols, qu'il comptait subjuguier aisément.

*Louis XIII* envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au cardinal infant fils de *Philippe III* gouverneur des Pays-Bas.

p95

On peut observer que ce prince cardinal suivant l'usage du tems commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue contre les suédois. On vit dans ce siècle les cardinaux De *Richelieu*, de *La Valette* et de *Sourdis* endosser la cuirasse et marcher à la tête des troupes : tous ces usages ont changé. La déclaration de guerre par un

héraut d'armes ne se renouvela plus depuis ce tems-là : on se contenta de publier la guerre chez soi, sans l'aller signifier à ses ennemis. Le cardinal De *Richelieu* attira encor le duc de Savoie, et le duc de Parme dans cette ligue : il s'assura surtout du duc *Bernard De Weimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, et lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événements ne répondit aux arrangements qu'avait pris la politique. Cette alsace que *Weimar* devait posséder, tomba longtems après dans les mains de la France, et *Louis XIII* qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les hollandais, perdit son armée, et fut près de voir toute la Picardie en proie aux espagnols. Ils avaient pris Corbie. Le comte de *Galas* général de l'empereur, et le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il falut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre. Enfin le cardinal fut en peu de tems sur le point d'être perdu par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur et pour celle

p96

de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque tems sa puissance à la cour. *Gaston* dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère, était revenu en France ; et le cardinal fut obligé de laisser à ce prince et au comte de *Soissons* le commandement de l'armée, qui reprit Corbie. Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le tems des conspirations, ainsi que des duels. Les mêmes personnes, qui depuis excitèrent avec le cardinal de *Retz* les premiers troubles de la fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès-lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. *Gaston* et le comte de *Soissons* consentirent à tout ce qu'ils pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même ; mais le duc d'Orléans, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Les impériaux furent chassés de Bourgogne, les espagnols de la Picardie : le duc de

*Weimar* réussit en Alsace, et s' empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin après plus d' avantages que de malheurs, la fortune qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire qui dépendait des succès. Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l' empire des lettres et du bel esprit jusques dans la crise des affaires publiques et des siennes, et

p97

parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce tems-là même l' academie française, et donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur et sa fierté sévère, dès que le péril était passé. Car ce fut encor dans ce tems qu' il fomenta les premiers troubles d' Angleterre, et qu' il écrivit ce billet avant-coureur des malheurs de *Charles I. Le roi d' Angleterre, avant qu' il soit un an, verra qu' il ne faut pas me mépriser .*

Lorsque le siège de Fontarabie fut levé par le prince de *Condé* , son armée battue, et le duc de *La Valette* accusé de n' avoir pas secouru le prince de *Condé* , il fit condamner *La Valette* fugitif par des commissaires auxquels le roi présida lui-même. C' était l' ancien usage du gouvernement de la pairie, quand les rois n' étaient encor regardés que comme les chefs des pairs ; mais sous un gouvernement purement monarchique, la présence et la voix du souverain dirigeait trop l' opinion des juges.

Cette guerre excitée par le cardinal ne réussit que quand le duc de *Weimar* eut enfin gagné une bataille complete dans laquelle il fit quatre généraux de l' empereur prisonniers, qu' il s' établit dans Fribourg et dans Brisac, et qu' enfin la branche d' Autriche espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de ces tems-là, et qu' elle perdit encor la Catalogne par une révolte ouverte sur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eut disposé de tous ces événements extraordinaires

p98

en faveur de la France, le pays était exposé

à la ruine ; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius* ambassadeur de Suède à Paris dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison, car le cardinal fut obligé, quelque tems après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement et un président. Certainement on n' avait pas besoin de nouveaux juges, et il était honteux de n' en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal pour toute réponse fit mettre en prison cinq magistrats qui s' étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé ou emprisonné.

*Louis XIII* avait toujours besoin d' un confident qu' on appelle un *favori* , qui pût amuser son humeur triste, et recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de *St Simon* occupait ce poste ; mais n' ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour et relegué à Blayes. Le roi s' attachait quelquefois à des femmes : il aimait Mademoiselle *De La Fayette* , fille d' honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux, et peu voluptueux peut aimer. Le jésuite *Caussin* confesseur du roi favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine mère. Mademoiselle *De La Fayette* en se laissant aimer du roi était dans les intérêts des deux reines contre le cardinal : mais le ministre l' emporta sur la

p99

maîtresse, et sur le confesseur, comme il l' avait emporté sur les deux reines. Mademoiselle *De La Fayette* intimidée fut obligée de se jeter dans un couvent, et bientôt après le père *Caussin* fut arrêté et relegué en basse-Bretagne.

La duchesse de Savoie *Christine* fille de *Henri Iv* veuve de *Louis Amédée* , et régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, et qui irritait sa pénitente contre le cardinal *De Richelieu* . Le ministre préféra la vengeance et l' intérêt de l' état au droit des gens ; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les états de la duchesse. La reine femme du roi, pour avoir écrit à la duchesse de *Chevreuse* , ennemie du cardinal et fugitive, est traitée comme une

sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, et elle subit un interrogatoire devant le chancelier *Séguier* .

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de *Henri Iv* à persécuter sa veuve dans les pays étrangers, à maltraiter *Gaston* son fils, à soulever des partis contre la reine d' Angleterre sa fille, à se rendre maître de la duchesse de Savoie son autre fille, enfin à humilier *Louis Xiii* en le rendant puissant, et à faire trembler son épouse. Tout le tems de son ministère se passa ainsi à exciter la haine et à se venger ; et on vit presque chaque année des rébellions et des châtimens. La révolte du comte

p100

de *Soissons* fut la plus dangereuse. Elle était appuyée par le duc de *Bouillon* , fils du maréchal, qui le reçut dans Sedan ; par le duc de *Guise* petit-fils du *Balafré* , qui avec le courage de ses ancêtres voulait en faire revivre la fortune ; enfin par l' argent du roi d' Espagne, et par ses troupes des Pays-Bas. Ce n' était pas une tentative hasardée comme celles de *Gaston* .

Le comte de *Soissons* et le duc de *Bouillon* avaient une bonne armée, et ils savaient la conduire ; et pour plus grande sûreté, tandis que cette armée devait s' avancer, on devait assassiner le cardinal, et faire soulever Paris. Le cardinal de *Retz* encor très-jeune faisait dans ce complot son apprentissage de conspirations.

La bataille de la Marfée que le comte de *Soissons* gagna près de Sedan contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés : mais la mort de ce prince tué dans la bataille tira encor le cardinal de ce nouveau danger.

Il fut cette fois seul dans l' impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, et l' armée révoltée était victorieuse. Il falut négocier avec le duc de *Bouillon* possesseur de Sedan. Le seul duc de *Guise* , le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Le duc de *Bouillon* reçut en grace à la cour, et raccommode en apparence avec le cardinal, jura d' être fidèle, et dans le même tems il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout

ce qui aprochait du roi haïssait le ministre, et qu' il fallait toujours au roi un favori, *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d' *Effiat Cinq-Mars* , afin d' avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme devenu bientôt grand écuyer, prétendit entrer dans le conseil ; et le cardinal qui ne le voulut pas souffrir, eut aussi-tôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu' il appelait *cher ami* , et parlait de *Richelieu* avec tant d' aigreur, qu' il enhardit *Cinq-Mars* à lui proposer plus d' une fois de l' assassiner ; et c' est ce qui est prouvé par une lettre de *Louis Xiii* lui-même au chancelier *Seguier* . Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori, qu' il le bannit souvent de sa présence ; de sorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louis Xiii* et *Richelieu* . Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de *Soissons* : il les continuait avec le duc de *Bouillon* ; et enfin monsieur, qui après ses entreprises malheureuses se tenait tranquille dans son appanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, et pressé par ses confidents, entra dans le complot. Il ne s' en faisait point qui n' eût pour base la mort du cardinal, et ce projet tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais. *Louis Xiii* et *Richelieu* , tous deux attaqués déjà d' une maladie plus dangereuse que les conspirations,

et qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon, pour achever d' ôter cette province à la maison d' Autriche. Le duc de *Bouillon* , à qui on n' aurait pas dû donner une armée à commander, lorsqu' il sortait d' une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les espagnols ; et c' était dans ce tems-là même qu' il conspirait avec monsieur, et avec *Cinq-Mars* . Les conjurés faisaient un traité avec l' Espagne, pour introduire des troupes en France, et pour y mettre tout en

confusion, dans une régence qu' on croyait prochaine, et dont chacun espérait profiter. *Cinq-Mars* alors ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes graces, et *Richelieu* malade à Tarascon avait perdu toute sa faveur, et ne conservait que l' avantage d' être nécessaire. Le bonheur du cardinal voulut encor que le complot fût découvert, et qu' une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars* . C' était une anecdote transmise par les courtisans de ce tems-là, que le roi qui avait si souvent appelé le grand écuyer *cher ami* , tira sa montre de sa poche à l' heure destinée pour l' exécution, et dit ; *je crois que cher ami fait à présent une vilaine mine* . Le duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie parce qu' on avait plus besoin de sa principauté de Sedan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l' état conserva sa dignité de prince, et eut en

p103

échange de Sedan des terres d' un plus grand revenu. *De Thou* à qui on ne reprochait que d' avoir sçu la conspiration, et qui l' avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l' avoir pas révélée. En vain il représenta qu' il n' aurait pu prouver sa déposition, et que s' il avait accusé le frère du roi d' un crime d' état dont il n' avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de *Louis XI* dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration ; mais n' étant point accusée, elle échapa aux mortifications qu' elle aurait essayées. Pour *Gaston* duc d' Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s' humilia, consentit à rester à Blois sans gardes et sans honneurs, et sa destinée fut toujours de trainer ses amis à la prison ou à l' échaffaut. Le cardinal déploya dans sa vengeance autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit trainer le grand écuyer à sa suite de Tarascon à Lyon sur le Rhône dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De-là le cardinal se fit porter

à Paris sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : ses gardes se relayaient ; on abbatait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes ;

p104

c' est ainsi qu' il alla mourir à Paris à cinquante-huit ans, et qu' il laissa le roi satisfait de l' avoir perdu et embarrassé d' être le maître. On dit que ce ministre régna encor après sa mort, parce qu' on remplit quelques places vacantes de ceux qu' il avait nommés : mais les brevets étaient expédiés avant sa mort ; et ce qui prouve sans réplique qu' il avait trop régné, et qu' il ne régnait plus, c' est que tous ceux qu' il avait fait enfermer à la bastille en sortirent comme des victimes déliées qu' il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d' aujourd'hui à cinquante livres le marc, somme qu' il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu' il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence ; ses gardes entraient jusques à la porte de la chambre quand il allait chez son maître : il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne ; et même lorsqu' il était mourant, et qu' il se flattait encor de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de *Henri Iv* l' avait précédé de cinq mois, et *Louis Xiii* le suivit cinq mois après.

Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine mère longtems errante mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils maître d' un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur s' il en est,

p105

ni ceux de l' humanité ; toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer ; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même, n' ayant pas un serviteur dont il fût aimé, se défiant de sa femme, haï de son frère, quitté par ses maîtresses

sans avoir connu l' amour, trahi par ses favoris, abandonné sur le trône ; le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal De *Richelieu* fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu' il était le plus haï, et qu' avec une mauvaise santé il avait à soutenir de ses mains teintes de sang un fardeau immense.

Dans ce tems de conspirations et de suplices le royaume fleurit pourtant, et malgré tant d' afflictions le siècle de la politesse et des arts s' annonçait. *Louis XIII* n' y contribua en rien ; mais le cardinal De *Richelieu* servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scholastique ; mais *Corneille* commença en 1635 par la tragédie du *cid* , le siècle qu' on appelle celui de *Louis XIV* . Le *Poussin* égala *Raphael* d' Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par *Girardon* , et le mausolée même du cardinal De *Richelieu* en est une preuve. Les français commencèrent à se rendre recommandables surtout par les graces et les politesses de l' esprit : c' était l' aurore du bon goût. La nation n' était pas encor ce qu' elle devint depuis, ni le commerce n' était bien cultivé, ni la police générale établie. L' intérieur

p106

du royaume était encor à régler ; nulle belle ville, excepté Paris, qui manquait encor de bien des choses nécessaires, comme on le peut voir ci-après dans le *siècle de Louis XIV* . Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillements de tout ce qu' on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce tems-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches, et une petite barbe en pointe, les rendaient aussi méconnaissables pour nous que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale malgré leur esprit naturel. La nation n' était pas aussi riche qu' elle l' est devenue en espèces monnoyées, et en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu' il pouvait du peuple, n' avait guères par année que la moitié du revenu de *Louis XIV* . On était encor moins riche en industrie. Les

manufactures grossières de draps de Rouen, et d' Elbeuf, étaient les plus belles qu' on connût en France : point de tapisseries, point de cristaux, point de glaces. L' art de l' horlogerie était faible, et consistait à mettre une corde à la fusée d' une montre ; les pendules n' étaient point inventées : le commerce maritime dans les échelles du levant était dix fois moins considérable qu' aujourd'hui ; celui de l' Amérique se bornait aux pelleteries du Canada : nul vaisseau n' allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes,

p107

et l' Angleterre de grands établissements. Ainsi la nation possédait bien moins d' argent qu' elle n' en a eu depuis ; le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu' il donnait pour la constitution des rentes était de sept et demi pour cent à la mort du cardinal De *Richelieu* . On peut tirer de là une preuve invincible parmi tant d' autres, que le testament qu' on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant et absurde qui a pris son nom, dit au chapitre 1 de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années et demie : il a pris le denier septième, sept et demi pour la septième partie et demi de cent ; et il n' a pas vû que le remboursement d' un capital en sept années et demie, ne donne pas sept et demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu' il dit dans ce chapitre est d' un homme qui n' entend pas mieux les premiers élémens de l' arithmétique que ceux des affaires. J' entre ici dans ce petit détail, seulement pour faire voir combien les noms en imposent aux hommes : tant que cette oeuvre de ténébres a passé pour être du cardinal De *Richelieu* , on l' a loué comme un chef-d' oeuvre ; et ceux qui enfin ont vû que le testament lui était faussement attribué, ont trouvé le chef-d' oeuvre un tissu d' erreurs et de mensonges.

p108

Du gouvernement  
et des  
moeurs de l' Espagne,  
depuis Philippe li jusqu' à Philippe Iv.  
On voit depuis la mort de *Philippe li* les  
monarques espagnols affermir leur pouvoir  
absolu dans leurs états, et perdre insensiblement  
leur autorité dans l' Europe. Le commencement  
de la décadence se fit sentir dès les  
premières années du règne de *Philippe lii* : la  
faiblesse de son caractère se répandit sur toutes  
les parties de son gouvernement. Il était difficile  
d' étendre toujours des soins vigilants sur  
l' Amérique, sur les vastes possessions en Asie,  
sur celles d' Afrique, sur l' Italie et les  
Pays-Bas ; mais son père avait vaincu ces  
difficultés, et les trésors du Mexique, du Pérou,  
du Bresil, des Indes orientales devaient surmonter  
tous les obstacles. La négligence fut si grande,  
l' administration des deniers publics si infidèle, que  
dans la guerre qui continuait toujours contre  
les Provinces-Unies, on n' eut pas de quoi payer  
les troupes espagnoles ; elles se mutinèrent,  
elles passèrent au nombre de trois mille hommes

p109

sous les drapeaux du prince *Maurice* . Un  
simple stadhouder avec un esprit d' ordre payait  
mieux ses troupes que le souverain de tant de  
royaumes. *Philippe lii* aurait pû couvrir les  
mers de vaisseaux, et les petites provinces de  
Hollande et de Zélande en avaient plus que  
lui : leur flotte lui enlevait les principales isles  
Moluques, et surtout Amboine, qui produit les  
plus précieuses épiceries, dont les hollandais  
sont restés en possession. Enfin ces sept petites  
provinces rendaient sur terre les forces de cette  
vaste monarchie inutiles ; et sur mer elles étaient  
plus puissantes.

*Philippe lii* en paix avec la France, avec  
l' Angleterre, n' ayant la guerre qu' avec cette  
république naissante, est obligé de conclure avec  
elle une trêve de douze années, de lui laisser  
tout ce qui était en sa possession, de lui assurer  
la liberté du commerce dans les grandes Indes,  
et de rendre enfin à la maison de *Nassau*  
ses biens situés dans les terres de la monarchie.  
*Henri Iv* eut la gloire de conclure cette trêve  
par ses ambassadeurs. C' est d' ordinaire le parti  
le plus faible qui désire une trêve, et cependant

le prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l' y faire consentir, que d' y résoudre le roi d' Espagne.

L' expulsion des maures fit bien plus de tort à la monarchie. *Philippe Iii* ne pouvait venir à bout d' un petit nombre de hollandais, et il put malheureusement chasser six à sept-cent-mille maures de ses états. Ces restes des anciens vainqueurs de l' Espagne étaient la plupart

p110

désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestants ne l' étaient en France, et beaucoup plus utiles, parce qu' ils étaient laborieux dans le pays de la paresse : on les forçait à paraître chrétiens ; l' inquisition les poursuivait sans relâche ; cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles et bientôt apaisées. *Henri Iv* voulut prendre ces peuples sous sa protection ; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d' un commis du bureau des affaires étrangères ; cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser : ils proposèrent en vain d' acheter de deux millions de ducats d' or la permission de respirer l' air de l' Espagne ; le conseil fut inflexible : vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes ; mais n' ayant pour armes que des frondes et des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé deux années entières à transporter des citoyens hors du royaume et à dépeupler l' état. *Philippe* se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d' imiter les turcs, qui savent contenir les grecs, et qui sont bien éloignés de les forcer à s' établir ailleurs.

La plus grande partie de ces maures espagnols se réfugièrent en Afrique leur ancienne patrie : quelques-uns passèrent en France, sous la régence de *Marie De Médicis* ; ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s' embarquèrent en France pour Tunis ; quelques familles qui firent profession du christianisme s' établirent

p111

en Provence, en Languedoc ; il en vint

à Paris même, et leur race n' y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l' Espagne, et qui ensuite l' a imitée dans l' émigration des réformés. C' est ainsi que tous les peuples se mêlent, et que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous *Isabelle* et aux colonies que l' avarice transplantait dans le nouveau monde, épuisait insensiblement l' Espagne d' habitants, et bientôt la monarchie ne fut plus qu' un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des âmes faibles, avilit encor le règne de *Philippe Iii* ; sa cour ne fut qu' un cahos d' intrigues, comme celle de *Louis XIII* . Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de *Lerme* depuis cardinal gouverna longtems le roi et le royaume : la confusion où tout était, le chassa de sa place. Son fils lui succéda, et l' Espagne ne s' en trouva pas mieux.

Le désordre augmenta sous *Philippe Iv* fils de *Philippe Iii* . Son favori le comte-duc *Olivarès* lui fit prendre le nom de *Grand* à son avènement : s' il l' avait été, il n' eût point eu de premier ministre. L' Europe et ses sujets lui refusèrent ce titre ; et quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par

p112

l' abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé avec ces mots : *plus on lui ôte, plus il est grand* .

Ce beau royaume était alors peu puissant au dehors, et misérable au dedans. On n' y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné, par les droits qu' on continuait de lever d' une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi nécessaire, devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France ; mais il était porté en Espagne à un tel excès, qu' il n' était pas permis de transporter de l' argent de province à province. Nulle industrie

ne secondait, dans ces climats heureux, les présents de la nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l' Andalousie et de la Castille, n' étaient préparées par les mains espagnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures flamandes, reste des monuments de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l' on connaissait alors de magnificence : les étoffes d' or et d' argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le seraient dans une république indigente qui craindrait de s' apauvrir. En effet malgré les mines du nouveau monde, l' Espagne était si pauvre, que le ministère de *Philippe Iv* se trouva réduit à la nécessité de faire de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix

p113

presque aussi fort qu' à l' argent : il fallut que le maître du Mexique et du Pérou fit de la fausse monnaie pour payer les charges de l' état. On n' osait, si on en croit le sage *Gourville* , imposer des taxes personnelles, parce que ni les bourgeois, ni les gens de la campagne, n' ayant presque point de meubles, n' auraient jamais pû être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne se trouva si vrai : *en France tout abonde, tout manque en Espagne* . Le règne de *Philippe Iv* ne fut qu' un enchainement de pertes et de disgraces : et le comte-duc *Olivarès* fut aussi malheureux dans son administration, que le cardinal De *Richelieu* fut heureux dans la sienne. Les hollandais qui recommencèrent la guerre à l' expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Bresil à l' Espagne : il leur en est resté Surinam : ils prennent Maastricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de *Philippe* sont chassées de la Valteline et du Piémont par les français sans déclaration de guerre ; et enfin lorsque la guerre est déclarée en 1635 il est malheureux de tous côtés. L' Artois est envahi. La Catalogne entière, jalouse de ses privilèges auxquels il attentait, se révolte et se donne à la France. Le Portugal secoue le joug : une conspiration aussi-bien exécutée que bien conduite mit sur le trône la maison de *Bragance* . Le premier ministre *Olivarès* eut la confusion d' avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l' argent au duc de *Bragance* , pour ne point laisser de prétexte au

refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer des conjurés. La révolution n' était pas difficile. *Olivarès* avait eu l' imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d' un nouvel impôt ; et enfin le premier ministre, qui croyait tromper le duc de *Bragance* , lui avait donné le commandement des armes. La duchesse de Mantoue vice-reine fut chassée, sans que personne prit sa défense. Un secrétaire d' état espagnol, et un de ses commis, furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l' exemple de Lisbonne presque dans le même jour. *Jean De Bragance* fut partout proclamé roi sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l' Asie et de l' Afrique, pour toutes les isles qui appartenaient à la couronne de Portugal ; il n' y en eut aucune qui hésitât à chasser les gouverneurs espagnols. Tout ce qui restait du Bresil, ce qui n' avait point été pris par les hollandais sur les espagnols, retourna aux portugais ; et enfin les hollandais, unis avec le nouveau roi *Don Jean De Bragance* , lui rendirent ce qu' ils avaient pris à l' Espagne dans le Bresil. Les isles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit partout

combien une domination étrangère est odieuse, et en même tems combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d' états. On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe Iv* la perte du Portugal est célèbre. *je viens vous annoncer, dit-il, une heureuse nouvelle... etc.* . La confiscation n' eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, surtout lors-que les richesses du Bresil et les traités avec l' Angleterre

rendirent son commerce florissant.  
Le comte-duc *Olivarès* , longtems le maître  
de la monarchie espagnole, et l' émule du  
cardinal De *Richelieu* , fut enfin disgracié pour  
avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient  
été longtems également rois, l' un en  
France, l' autre en Espagne ; tous deux ayant  
pour ennemis la maison royale, les grands  
et le peuple ; tous deux très-différents dans leurs  
caractères, dans leurs vertus, et dans leurs  
vices ; le comte-duc aussi réservé, aussi tranquille,  
et aussi doux que le cardinal était vif,  
hautain, et sanguinaire. Ce qui conserva  
*Richelieu* dans le ministère, et ce qui lui donna  
presque toujours l' ascendant sur *Olivarès* , ce  
fut son activité. Le ministre espagnol perdit  
tout par sa négligence ; il mourut de la mort

p116

des ministres déplacés ; on dit que le chagrin  
les tue ; ce n' est pas seulement le chagrin de la  
solitude après le tumulte, mais celui de sentir  
qu' ils sont haïs et qu' ils ne peuvent se venger.  
Le cardinal De *Richelieu* avait abrégé ses jours  
d' une autre manière, par les inquiétudes qui  
le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.  
Avec toutes les pertes que fit la branche  
d' Autriche espagnole, il lui resta encor plus  
d' états que le royaume d' Espagne n' en possède  
aujourd'hui. Le milanais, la Flandre, Naples  
et Sicile appartenaient à cette monarchie ;  
et quelque mauvais que fût son gouvernement,  
elle fit encor beaucoup de peine à la France,  
jusqu' à la paix des Pyrenées.  
Les espagnols depuis le tems de *Philippe li*  
jusqu' à *Philippe Iv* , se signalèrent dans les  
arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu' il  
était, l' emportait sur celui des autres nations ;  
il servit de modèle à celui d' Angleterre ; et  
lorsqu' ensuite la tragédie commença à paraître en  
France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup  
de la scène espagnole. L' histoire, les romans  
agréables, les fictions ingénieuses, la  
morale, furent traités en Espagne avec un succès  
qui passa beaucoup celui du théâtre ; mais  
la saine philosophie y fut toujours ignorée.  
L' inquisition et la superstition y perpétuèrent  
les erreurs scholastiques : les mathématiques  
furent peu cultivées, et les espagnols dans leurs  
guerres employèrent presque toujours des ingénieurs  
italiens. Ils eurent quelques peintres du

second rang, et jamais d' école de peinture.  
L' architecture

p117

n' y fit point de grands progrès. L' escurial fut bâti sur les desseins d' un français. Les arts mécaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d' argent, et dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d' ostentation qui en imposait aux étrangers, et qui n' était en usage que dans l' Espagne ; c' était de partager l' argent qu' on gagnait au jeu avec tous les assistants de quelque condition qu' ils fussent. *Montrésor* rapporte que quand le duc de *Lerme* reçut *Gaston* frère de *Louis XIII* et sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui *Gaston* resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux-mille-louis d' or sur une grande table de jeu. Les suivants de monsieur, et ce prince lui-même, jouaient avec cet argent. Les fêtes des combats de taureaux étaient très fréquentes, comme elles le sont encor aujourd'hui ; et c' était le spectacle le plus magnifique et le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant, rien de ce qui rend la vie commode n' était connu. Cette disette de l' utile et de l' agréable augmenta depuis l' expulsion des maures. De là vient qu' on voyage en Espagne, comme dans les déserts de l' Arabie, et que dans les villes on trouve peu de ressource. La société ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes presque aussi renfermées qu' en Afrique, comparant cet esclavage

p118

avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s' expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse, qui ouvrait en ce moment là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout

le monde jouait de la guitare ; et la tristesse n' en était pas moins répandue sur la face de l' Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d' occupation à des citoyens désœuvrés. On disait alors que la fierté, la dévotion, l' amour et l' oisiveté composaient le caractère de la nation ; mais aussi il n' y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtimens cruels, qu' on voyait dans les autres cours de l' Europe. Ni le duc de *Lerme* , ni le comte *Olivarès* , ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échaffauts : les rois n' y furent point assassinés comme en France, et ne périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre.

p119

## CHAPITRE 147

Des allemands  
sous  
Rodolphe II  
Mathias et Ferdinand II.  
*des malheurs de Frédéric électeur palatin. Des conquêtes de Gustave Adolphe. Paix de Westphalie etc.*  
pendant que la France reprenait une nouvelle vie sous *Henri IV* que l' Angleterre florissait sous *éizabeth* , et que l' Espagne était la puissance prépondérante de l' Europe sous *Philippe II* , l' Allemagne et le nord ne jouaient pas un si grand rôle.  
Si on regarde l' Allemagne comme le siège de l' empire, cet empire n' était qu' un vain nom, et on peut observer que depuis l' abdication de *Charles-Quint* jusqu' au règne de *Léopold* , elle n' a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome et à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles ; on les regardait auparavant comme essentielles : mais depuis que *Ferdinand I* frère et successeur de l' empereur *Charles-Quint* , négligea le voyage de Rome, on s' accoutuma

p120

à s' en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l' empire, tombèrent insensiblement dans l' oubli : tout s' est réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l' empereur élu. L' Allemagne resta avec le titre d' empire, mais faible, parce qu' elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l' empereur : et ces princes ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretenirent presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, et par les trois religions de l' Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste état partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors, et sans richesses, influât beaucoup sur le système de l' Europe. Il n' était point fort au-déhors, mais il l' était au-dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse et belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les turcs avaient envahi une partie de l' Allemagne, et que l' autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n' auraient pas manqué de prouver que l' Allemagne déjà déchirée par elle-même, ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions, ne pouvaient que préparer une ruine, et un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l' ancien empire romain n' étaient pas à

p121

beaucoup près si palpables ; cependant le corps de l' Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire ; et il est difficile d' attribuer cette permanence d' une constitution si compliquée à une autre cause qu' au génie de la nation. L' Allemagne avait perdu Metz, Toul, et Verdun en 1552 sous l' empereur *Charles-Quint* ; mais ce territoire qui était de l' ancienne France pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps germanique, que comme une partie naturelle de cet état. *Ferdinand I* ni ses successeurs ne firent aucune tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d' Autriche devenus rois de Hongrie, eurent toujours les turcs à craindre, et ne furent

pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût, depuis *François II* jusqu'à *Henri IV*. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, et le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

*Ferdinand I* voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'empire, et les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *divise pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant : mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux polonois la Livonie réputée province impériale, dont les russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe et du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement

p122

de l'état, mais un grand changement, qui rendit ces princes plus puissants, et l'empereur plus faible.

*Maximilien II* fut encore moins souverain que *Ferdinand I*. Si l'empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur et la diète étaient les juges naturels. Ces peuples qu'on appella rebelles si longtemps, devaient être mis par les loix au ban de l'empire : cependant *Maximilien II* laissa le prince d'Orange *Guillaume le taciturne* faire la guerre dans les Pays-Bas à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne en 1575 après le départ du roi de France *Henri III*, départ regardé comme une abdication : *Battori* vaivode de Transylvanie, vassal de l'empereur, l'emporta sur son souverain, et la protection de la porte ottomane, sous laquelle était ce *Battori*, fut plus puissante que la cour de Vienne.

*Rodolphe II* successeur de son père *Maximilien II* tint les rênes de l'empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie, et il n'influa en rien ni sur la Bohême, ni sur la Hongrie, ni sur l'Allemagne, et encore moins sur l'Italie. Les temps de *Rodolphe* semblent prouver qu'il n'est point de règle générale en politique. Ce prince passait pour être beaucoup plus

incapable de gouverner que le roi de France  
*Henri Iii* . La conduite du roi de France lui

p123

coûta la vie, et perdit presque le royaume.  
La conduite de *Rodolphe* , beaucoup plus faible,  
ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison  
en est qu' en France tous les seigneurs  
voulurent s' établir sur les ruines du trône, et  
que les seigneurs allemands étaient déjà tout  
établis.

Il y a des tems où il faut qu' un prince soit  
guerrier. *Rodolphe* qui ne le fut pas, vit toute  
la Hongrie envahie par les turcs. L' Allemagne  
était alors si mal administrée, qu' on fut  
obligé de faire une quête publique pour avoir  
de quoi s' opposer aux conquérants ottomans.  
Des troncs furent établis aux portes de toutes  
les églises : c' est la première guerre qu' on ait  
faite avec des aumones ; elle fut regardée comme  
sainte, et n' en fut pas plus heureuse ; et  
sans les troubles du serrail, il est vraisemblable  
que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir  
de Constantinople.

On vit précisément en Allemagne sous cet  
empereur, ce qu' on venait de voir en France  
sous *Henri Iii* , une ligue catholique contre  
une ligue protestante, sans que le souverain  
pût arrêter les efforts ni de l' une ni de l' autre.  
La religion qui avait été si longtems la cause de  
tant de troubles dans l' empire, n' en était plus que  
le prétexte. Il s' agissait de la succession aux  
duchés de Clèves et de Juliers. C' était encor  
une suite du gouvernement féodal, et on ne  
pouvait guères décider que par les armes à  
qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe,  
de Brandebourg, de Neubourg, les disputaient.

p124

L' archiduc *Léopold* , cousin de l' empereur,  
s' était mis en possession de Clèves, en attendant  
que l' affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme  
nous l' avons vû, l' unique cause de la mort  
de *Henri Iv* . Il allait marcher au secours de  
la ligue protestante. Ce prince victorieux suivi  
de troupes aguerries, des plus grands généraux,  
et des meilleurs ministres de l' Europe,

était prêt de profiter de la faiblesse de *Rodolphe* , et de *Philippe Iii* .  
La mort de *Henri Iv* qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l' Autriche, la Moravie à son frère *Mathias* , lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui ; et lorsqu' il fut délivré d' un ennemi si redoutable, il fut encor obligé de céder la Bohême à ce même *Mathias* ; et en conservant le titre d' empereur, il vécut en homme privé. Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s' était pas même mêlé de la singulière affaire de ce *Gerhard De Truchses* électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché et sa femme, et qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines et de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d' un principe plus singulier encor dans un empereur. La philosophie qu' il cultivait, lui avait appris tout ce qu' on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s' instruire avec le fameux *Ticho Brahé* , que tenir les états de Hongrie et de Bohême. Les fameuses tables astronomiques de *Ticho*

p125

*Brahé* et de *Kepler* portent le nom de cet empereur ; elles sont connues sous le nom de *tables rodolphines* , comme celles qui furent composées au douzième siècle en Espagne par deux arabes, portèrent le nom du roi *Alphonse* . Les allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencements de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût, comme les italiens ; à peine même s' y adonnèrent-ils. Ce n' est jamais qu' aux esprits patients et laborieux qu' appartient le don de l' invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis longtemps en Allemagne, et s' étendait à leurs voisins du nord. *Ticho Brahé* était danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce tems-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent-mille écus de son bien à bâtir, avec les secours de *Frédéric Ii* roi de Dannemarck, non seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savants : elle fut nommée *Uranibourg, la ville des astres*. *Ticho Brahé* avait à la vérité la faiblesse commune d' être persuadé de l' astrologie

judiciaire ; mais il n' en était ni moins bon  
astronome, ni moins habile mécanicien. Sa destinée  
fut celle des grands-hommes ; il fut  
persécuté dans sa patrie après la mort du roi  
son protecteur ; mais il en trouva un autre  
dans l' empereur *Rodolphe* , qui le dédommagea  
de toutes ses pertes, et de toutes les injustices  
des cours.  
*Copernic* avait trouvé le vrai système du monde,

p126

avant que *Ticho Brahé* inventât le sien, qui  
n' est qu' ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire  
aujourd'hui le monde, partit de la petite  
ville de Thorn dans la Prusse polonaise, dès le  
milieu du seizième siècle.  
*Kepler* né dans le duché de Virtemberg, devina  
au commencement du dix-septième les  
loix mathématiques du cours des astres, et  
fut regardé comme un législateur en astronomie.  
Le chancelier *Bacon* proposait alors de  
nouvelles sciences ; mais *Copernic* et *Kepler*  
en inventaient. L' antiquité n' avait point fait de  
plus grands efforts, et la Grèce n' avait pas été  
illustrée par de plus belles découvertes : mais  
les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au  
lieu qu' en Allemagne la physique seule fut  
cultivée par un petit nombre de sages inconnus à  
la multitude : cette multitude était grossière ;  
il y avait de vastes provinces où les hommes  
pensaient à peine, et on ne savait que se haïr  
pour la religion.  
Enfin, la ligue catholique, et la protestante  
plongèrent l' Allemagne dans une guerre civile  
de trente années, qui la réduisit dans un état  
plus déplorable que n' avait été celui de la France  
avant le règne paisible et heureux de *Henri Iv* .  
En l' an 1619 époque de la mort de l' empereur,  
*Mathias* successeur de *Rodolphe* , l' empire  
allait échapper à la maison d' Autriche ; mais  
*Ferdinand* archiduc de Gratz réunit enfin les  
suffrages en sa faveur. *Maximilien* de Bavière  
qui lui disputait l' empire, le lui céda ; il fit plus,  
il soutint le trône impérial aux dépens de

p127

son sang, et de ses trésors, et affermit la grandeur

d' une maison qui depuis écrasa la sienne.  
Deux branches de la maison de Bavière réunies  
auraient pû changer le sort de l' Allemagne ;  
ces deux branches sont celles des électeurs  
palatins et des ducs de Bavière. Deux grands  
obstacles s' opposaient à leur intelligence, la  
rivalité, et la différence des religions. L' électeur  
palatin *Frédéric* était réformé, le duc de  
bavière catholique. Cet électeur palatin fut  
un des plus malheureux princes de son tems,  
et la cause des longs malheurs de l' Allemagne.  
Jamais les idées de liberté n' avaient plus prévalu  
dans l' Europe que dans ces tems-là. La  
Hongrie, la Bohême et l' Autriche même étaient  
aussi jalouses que les anglais de leurs privilèges.  
Cet esprit dominait en Allemagne depuis les  
derniers tems de *Charles-Quint* . L' exemple des  
sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des  
peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits,  
et qui croyaient avoir plus de force que la  
Hollande. Quand l' empereur *Mathias* fit élire  
en 1618 son cousin *Ferdinand De Gratz* roi  
désigné de Hongrie et de Bohême, quand il lui fit  
céder l' Autriche par les autres archiducs, la  
Hongrie, la Bohême, l' Autriche se plainquirent  
également qu' on n' eût pas eu assez d' égard au droit  
des états. La religion entra dans les griefs des  
bohémiens, et alors la fureur fut extrême. Les  
protestans voulurent rétablir des temples, que les  
catholiques avaient fait abattre. Le conseil d' état  
de *Mathias* et de *Ferdinand* se déclara contre  
les protestans ;

p128

ceux-ci entrèrent au conseil, et précipitèrent  
de la salle dans la rue trois principaux  
magistrats. Cet emportement ne caractérise que  
la violence du peuple, violence presque toujours  
plus grande que les tyrannies dont il se  
plaint. Mais ce qu' il y eut de plus étrange,  
c' est que les révoltés prétendirent par un manifeste  
qu' ils n' avaient fait que suivre les loix,  
et qu' ils avaient le droit de jeter par les  
fenêtres les conseillers qui les oprimaient.  
L' Autriche prit le parti de la Bohême, et ce fut  
parmi ces troubles que *Ferdinand De Gratz* fut  
élu empereur.  
Sa nouvelle dignité n' en imposa point aux  
protestans de Bohême, qui étaient alors  
très-considérables : ils se crurent en droit de  
destituer le roi qu' ils avaient élu ; et ils offrirent

leur couronne à l' électeur palatin gendre du roi d' Angleterre *Jacques I* . Il accepta ce trône, sans avoir assez de forces pour s' y maintenir. Son parent *Maximilien* de Bavière, avec les troupes impériales et les siennes, lui fit perdre à la bataille de Prague, et sa couronne, et son palatinat.

Cette journée fut le commencement de ce carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque tems l' ancienne querelle des princes de l' empire et de l' empereur : elle rendit *Ferdinand Ii* despotique. Il mit l' électeur palatin au ban de l' empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, et proscrivit tous les princes et tous les seigneurs de son parti, au mépris des capitulations impériales,

p129

qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles. L' électeur palatin fuyait en Silésie, en Dannemarck, en Hollande, en Angleterre, en France : il fut au nombre des princes infortunés à qui manqua toujours la fortune, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père le roi d' Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre, et aux intérêts du parti protestant dont il pouvait être le chef ; il ne fut point aidé par *Louis Xiii* malgré l' intérêt visible qu' avait ce prince à empêcher les princes d' Allemagne d' être opprimés. *Louis Xiii* n' était point alors gouverné par le cardinal De *Richelieu* . Il ne resta bientôt à la maison palatine, et à l' union protestante d' Allemagne, d' autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *condottieri* d' Italie : l' un était un prince de Brunswick, qui n' avait pour tout état que l' administration, ou l' usurpation de l' évêché d' Halberstadt ; il s' intitulait *ami de Dieu, et ennemi des prêtres* , et méritait ce dernier titre, puisqu' il ne subsistait que du pillage des églises : l' autre soutien de ce parti alors ruiné était un aventurier bâtard de la maison de *Mansfeld* , aussi digne du titre d' *ennemi des prêtres* que le prince de Brunswick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l' Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin, et l' équilibre des princes. L' empereur affermi alors en Allemagne, assemble une diette

à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que *l' électeur palatin s' étant rendu criminel de léze-majesté, ses états, ses biens, ses dignités, sont dévolus au domaine impérial ; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande, et ordonne, que Maximilien de Bavière soit investi de l' électorat palatin .*

Il donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l' empereur conférerait cette dignité de *sa pleine puissance* .

La ligue protestante prête d' être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière.

Elle mit à sa tête le roi de Dannemarck *Christiern Iv* . L' Angleterre fournit quelque argent ; mais ni l' argent des anglais, ni les troupes de Dannemarck, ni *Brunswick* , ni *Mansfeld* , ne prévalurent contre l' empereur, et ne servirent qu' à dévaster l' Allemagne. *Ferdinand li* triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de *Walstein* , et le comte *Tilly* . Le roi de Dannemarck était toujours battu à la tête de ses armées, et *Ferdinand* sans sortir de sa maison était victorieux et tout-puissant. Il mettait au ban de l' empire le duc de Meckelbourg l' un des chefs de l' union protestante, et donnait ce duché à *Walstein* son général. Il proscrivait de même le duc *Charles* de Mantoue, pour s' être mis en possession sans ses ordres de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent et saccagèrent Mantoue ; elles répandirent la terreur

en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l' Italie à l' empire, et qui était relâchée depuis si longtemps. Cent-cinquante-mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l' Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s' exerçait alors sur un peuple bien malheureux ; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, et qui était encor altérée. Le duc de *Walstein* disait publiquement, que le tems était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France, et les évêques à la qualité de chapelains de l' empereur. C' est ce même *Walstein* qui voulut depuis se

rendre indépendant, et qui ne voulait asservir ses supérieurs, que pour s' élever sur eux. L' usage que *Ferdinand li* faisait de son bonheur et de sa puissance, fut ce qui détruisit l' un et l' autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède et de la Pologne, et prendre parti contre le jeune *Gustave Adolphe* , qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne *Sigismond* son parent. Ainsi ce fut lui-même qui en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encor son malheur, en réduisant les princes protestans au désespoir. *Ferdinand li* se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau faite par *Charles-Quint* , pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés et les bénéfices dont ils s' étaient emparés.

p132

Cet édit est encor plus fort que celui de la révocation de l' édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous *Louis XIV* . Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différents. *Gustave Adolphe* appelé alors par les princes protestans que le roi de Dannemarck n' osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

L' empereur voulait rétablir l' église pour en être le maître ; et le cardinal De *Richelieu* se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l' intérêt de la religion. Il n' était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très-chrétien, et la cour de Rome même, soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable, qu' il ne l' avait été de voir *François I* et *Henri li* ligués avec les turcs contre *Charles-Quint* .

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme, quand il en a fait quelques-unes. C' est un préjugé fort commun en France, que le cardinal De *Richelieu* attira seul les armes de *Gustave Adolphe* en Allemagne, et prépara seul cette révolution. Mais il est évident qu' il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. *Ferdinand li* avait en effet déclaré la guerre à *Gustave* ; il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s' était emparé ; il soutenait contre lui *Sigismond* son

compétiteur au royaume de Suède ; il lui refusait le titre de roi. L' intérêt, la vengeance et la fierté appelaient *Gustave* en Allemagne ; et quand

p133

même, lorsqu' il fut en Poméranie, le ministère de France ne l' eût pas assisté de quelque argent, il n' en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée. Il était vainqueur en Poméranie, quand la France fit son traité avec lui. Trois-cent-mille écus une fois payés, et douze-cent-mille francs par an qu' on lui donna, n' étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant. *Gustave Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze-mille hommes, il en eut bientôt près de quarante-mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en faisant servir l' Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l' électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau et tous les passages ; il force l' électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander. L' armée impériale commandée par *Tilly* est entièrement défaite aux portes de Leipzig. Tout se soumet à lui des bords de l' Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d' un coup le duc de Meckelbourg dans ses états à un bout de l' Allemagne, et il est déjà à l' autre bout, dans le palatinat, après avoir pris Mayence. L' empereur immobile dans Vienne, tombé en moins d' une campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape *Urbain Viii* de l' argent, et des troupes ; on lui refusa l' un et l' autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre *Gustave* . Le saint

p134

père promet un jubilé au lieu de croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l' Allemagne ; il amène dans Munich l' électeur palatin, qui eut du moins la consolation d' entrer dans le palais de celui qui l' avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, et

même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu' à la seconde bataille auprès de Leipzig, dans les plaines de Lützen, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, et croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Si l' on demande comment autrefois des essains venus du nord conquirent l' empire romain, qu' on voye ce que *Gustave* a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n' était alors cet empire, et on ne sera point étonné.

C' est un événement bien digne d' attention, que ni la mort de *Gustave* , ni la minorité de sa fille *Christine* reine de Suède, ni la sanglante défaite des suédois à Nortlingue, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux suédois, et aux princes protestans d' Allemagne en les soutenant ; et ce fut ce qui valut depuis l' alsace au roi de France, aux dépens de la maison d' Autriche.

*Gustave Adolphe* avait laissé après lui de très grands généraux qu' il avait formés : c' est ce qui est arrivé à presque tous les conquérants. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, *Bernard De Weimar* , descendant de

p135

l' ancienne branche électorale dépossédée par *Charles-Quint* , et respirant encor la haine contre la maison d' Autriche. Ce prince n' avait pour tout bien qu' une petite armée qu' il avait levée dans ces tems de trouble, formée et aguerrie par lui, et dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, et payait alors les suédois. L' empereur qui ne sortait point de son cabinet, n' avait plus de grand général à leur opposer. Il s' était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes et son trône ; il craignit que ce fameux duc de *Walstein* , auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servit contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit assassiner ce général, qui voulait être indépendant.

C' est ainsi que *Ferdinand I* s' était défait par un assassinat du cardinal *Martinusius* , trop puissant en Hongrie, et que *Henri Iii* avait fait périr le cardinal et le duc de *Guise* .

Si *Ferdinand Ii* avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures

critiques, il n' eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu' il crut nécessaire, et qui ne le rendit pas plus heureux. Jamais l' Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce tems : un chancelier suédois y dominait, et y tenait sous sa main tous les princes protestants. Ce chancelier *Oxenstiern* , animé d' abord de l' esprit de *Gustave Adolphe* son maître, ne voulait point que les français partageassent le fruit des conquêtes de *Gustave* ; mais après la bataille de Nortlingue il fut obligé de prier le

p136

ministre français de daigner s' emparer de l' Alsace, sous le titre de protecteur. Le cardinal De *Richelieu* promit l' Alsace à *Bernard De Weimar* , et fit ce qu' il put pour l' assurer à la France. Jusques-là ce ministère avait temporisé, et agi sous main ; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d' Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne et dans l' empire. C' est-là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie, attaquaient à la fois la maison d' Autriche, et le vrai système de *Henri Iv* était suivi.

*Ferdinand li* mourut dans ces tristes circonstances à l' âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d' un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n' ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d' être sanguinaire, et qu' il fallut soutenir ensuite de grands revers. L' Allemagne était plus malheureuse que lui ; ravagée tour-à-tour par elle-même, par les suédois et les français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d' une guerre si longue et si malheureuse.

*Ferdinand li* a été loué comme un grand empereur, et l' Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement ; elle avait été heureuse sous ce *Rodolphe* qu' on méprise.

*Ferdinand li* laissa l' empire à son fils

*Ferdinand lii* déjà élu roi des romains ; mais il ne lui laissa qu' un empire déchiré, dont la France

p137

et la Suède partagèrent les dépouilles.  
Sous le règne de *Ferdinand Iii* la puissance autrichienne déclina toujours. Les suédois établis dans l'Allemagne n'en sortirent plus ; la France jointe à eux soutenait toujours le parti protestant de son argent et de ses armes ; et quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui. Le duc *Bernard De Weimar*, descendant de l'infortuné duc de Saxe dépossédé par *Charles-Quint*, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de *Gustave*, et il n'y eut pas un seul de ces généraux qui depuis sa mort n'ait soutenu la gloire de la Suède. Le duc de *Weimar* fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé à la vérité par perdre la grande bataille de Nortlingue ; mais ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles en moins de quatre mois contre les impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait par son traité la possession de l'Alsace. Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, et légua son armée à ses frères, comme on lègue son patrimoine. Mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de *Weimar*, acheta l'armée, et continua les conquêtes

p138

pour elle. Le maréchal de *Guébriant*, le vicomte de *Turenne*, et le duc d'*Anguien* depuis le grand *Condé*, achevèrent ce que le duc de *Weimar* avait commencé. Les généraux suédois *Bannier* et *Torstenson* pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que *Turenne* et *Condé* l'attaquaient de l'autre. *Ferdinand Iii* fatigué de tant de secousses, fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie. Les suédois et les français furent par ce fameux traité les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion. La querelle des empereurs et des princes de l'empire, qui durait depuis sept-cent ans, fut enfin terminée.

L'Allemagne fut une grande aristocratie composée d'un roi, des électeurs, des princes, et des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne épuisée payât encore cinq millions de rixdalers aux Suédois, qui l'avaient dévastée et pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'empire, en se faisant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stettin, Wismar, Rugen, Verden, Brême, et des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace, sans être prince de l'empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le haut palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent-quarante restitutions d'ordonnées, et qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne,

p139

et la calviniste, furent également autorisées.

La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestans, et de vingt-six catholiques, et l'empereur fut obligé de recevoir six protestans jusques dans son conseil aulique à Vienne.

L'Allemagne sans cette paix fût devenue ce qu'elle était sous les descendants de *Charlemagne*, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts. La ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial *Tilly*, n'était point rebâtie. Le commerce d'Augsbourg et de Nuremberg avait péri. Il ne restait guères de manufactures que celles de fer et d'acier : l'argent était d'une rareté extrême ; toutes les commodités de la vie ignorées ; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, et c'est de tous les pays celui qui a tiré le plus d'avantage de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même et avec le tems. Les arts se communiquent toujours de proche en proche ; et enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque

tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence et la politesse.

p140

## CHAPITRE 148

De l'Angleterre jusqu'à l'année mdcxli. Si l'Espagne s'affaiblit après *Philippe II*, si la France tomba dans la décadence et dans le trouble après *Henri IV* jusqu'aux grands succès du cardinal De *Richelieu*, l'Angleterre déchet longtemps depuis le règne d'*Élisabeth*. Son successeur *Jacques I* devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Écosse, et cependant son règne fut bien moins glorieux. Il est à remarquer, que les loix de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction et cette force incontestable qu'elles ont en France et en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le testament d'*Élisabeth* qui l'appellait à la couronne : et *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient dû diriger la nation. Malgré ce qu'il devait au testament d'*Élisabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin ; il se faisait traiter par cette raison de *sacrée majesté*. Ce fut là le premier fondement du mécontentement de la

p141

nation, et des malheurs inouïs de son fils et de sa postérité. Dans le tems paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres complots qu'ont produit la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'aprochent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que

le roi n' eut point pour eux ; quelques-uns possédés plus que les autres de cette fureur de parti, et de cette mélancholie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d' un seul coup le roi, la famille royale, et tous les pairs du royaume. Un *Perci* , de la maison de *Northumberland* , un *Catesbi* , et plusieurs autres, conçurent l' idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d' une exécution plus facile, et jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe ; aucun empêchement n' y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre achetés en Hollande en divers tems, étaient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par *Perci* . On n' attendait que le jour de l' assemblée ; il n' y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais

p142

les jésuites *Garnet* et *Oldecorn* , auxquels ils s' étaient confessés, avaient écarté les remords. *Perci* qui allait sans pitié faire périr la noblesse et le roi, eut pitié d' un de ses amis nommé *Montéagle* , pair du royaume ; et ce seul mouvement d' humanité fit avorter l' entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : *si vous aimez vôtre vie, n' assistez point à l' ouverture du parlement ; Dieu et les hommes concourent à punir la perversité du tems : le danger sera passé en aussi peu de tems que vous en mettrez à bruler cette lettre .* *Perci* dans sa sécurité ne croyait pas possible qu' on dévinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre : cependant, la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, et personne n' ayant pû conjecturer la nature du complot, dont il n' y avait pas le moindre indice, le roi réfléchissant sur le peu de tems que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l' assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une méche, et un cheval qui l' attendait : on trouve les trente-six tonneaux. *Perci* et les chefs au premier avis de la

découverte eurent encor le tems de rassembler cent cavaliers catholiques, et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris et exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu' ils avaient été légitimement condamnés : leur

p143

ordre les soutint innocents, et en fit des martyrs. Tel était l' esprit du tems dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient et pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d' atrocité que les anglais donnèrent au monde sous le règne de *Jacques I* . Loin d' être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l' enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années ; le commerce fleurissait ; la nation vivait dans l' abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au dehors et au dedans ; il le fut au dehors, parce qu' étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique, dans sa grande crise de la guerre de Bohême, et que *Jacques* abandonna son gendre l' électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre ; trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid ; envoyant toujours de célèbres ambassades, et n' ayant jamais d' alliés.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu' il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet, par le creuset où il la mit lui-même en voulant lui donner trop de poids et trop d' éclat, ne cessant de dire à son parlement que Dieu l' avait fait maître absolu, que tous leurs privilèges n' étaient

p144

que des concessions de la bonté des rois. Par là il excitait les parlements à examiner les bornes de l' autorité royale et l' étendue des droits de la nation. On chercha dès-lors à poser

des limites qu' on ne connaissait pas bien encore. L' éloquence du roi ne servit qu' à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu' il croyait mériter. *Henri Iv* ne l' appelait jamais que *maître Jacques* ; et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Aussi il disait à son parlement : *je vous ai joué de la flutte, et vous n' avez point dansé ; je vous ai chanté des lamentations, et vous n' avez point été attendris* . Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n' obtint presque jamais l' argent qu' il demandait. Ses libéralités et son indigence l' obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres que la vanité paye toujours chèrement. Il créa deux cent chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d' eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n' entraient dans la chambre des pairs ; et le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle. Ce qui aliéna surtout les anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. *Louis Xiii, Philippe Iii* et *Jacques* avaient en même tems le même faible ; et tandis que *Louis Xiii* était absolument gouverné par *Cadenet* créé

p145

duc de *Luines, Philippe Iii* par *Sandoval* fait duc de *Lerme, Jacques I'* était par un écossais nommé *Carr* , qu' il fit comte de *Sommerset* ; et depuis il quitta ce favori pour *George Villers* , comme une femme abandonne un amant pour un autre. Ce *George Villers* est ce même *Buckingham* fameux alors dans l' Europe par les agréments de sa figure, par ses galanteries, et par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fût duc en Angleterre, sans être parent ou allié des rois. C' était un de ces caprices de l' esprit humain, qu' un roi théologien écrivant sur la controverse se livrait sans réserve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l' infortuné *Charles I* d' aller déguisé et sans aucune suite faire l' amour dans Madrid à l' infante d' Espagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce

jeune prince, s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques* que l'on appelait le *Salomon* d'Angleterre, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hazardait la sûreté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause protestante, et celle du palatin son gendre. Pour rendre l'aventure complète, le duc de *Buckingham* amoureux de la duchesse d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc son mari, premier ministre, rompit le mariage avec l'infante, et ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia

p146

aussi-tôt le mariage de *Charles* avec *Henriette* fille de *Henri Iv* et soeur de *Louis XIII* et quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit. Mais *Jacques* ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, et qu'il ne soutint pas par ses actions, firent naître une faction qui depuis renversa le trône, et en disposa plus d'une fois après l'avoir souillé de sang. Cette faction fut celle des puritains, qui subsiste encore en partie sous le nom de *Wigs* ; et le parti opposé, qui fut celui de l'église anglicane, et de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animosités inspirèrent dès-lors à la nation un esprit de dureté, de violence et de tristesse, qui étouffa le germe des sciences et des arts à peine développé.

Quelques génies du tems d'*élisabeth* avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jusqu'alors en Angleterre. *Shakespear*, et après lui *Benjonson*, avaient dégrossi le théâtre. *Spencer* avait ressuscité la poésie épique : *François Bacon* plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé et les animosités entre le parti royal et le parlement, ramenèrent la barbarie. Les limites du pouvoir royal, des privilèges parlementaires, et des libertés de la nation,

p147

étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu' en écosse. Celles des droits de l' épiscopat anglican et écosse ne l' étaient pas moins. *Henri VIII* avait renversé toutes les barrières ; *élisabeth* en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu' elle abaissa et qu' elle releva avec dextérité. *Jacques I* disputa ; il ne les abatit point ; mais il prétendit qu' il fallait les abatre toutes : et la nation avertie par lui se préparait à les défendre. *Charles I* bientôt après son avènement voulut faire ce que son père avait trop proposé et qu' il n' avait point fait.

L' Angleterre était en possession, comme l' Allemagne, la Pologne, la Suède, le Dannemarck, d' accorder à ses souverains des subsides, comme un don libre et volontaire. *Charles I* voulut secourir l' électeur palatin son beau-frère, et les protestants, contre l' empereur. *Jacques* son père avait enfin entamé ce dessein la dernière année de sa vie, lorsqu' il n' en était plus tems. Il fallait de l' argent pour envoyer des troupes dans le bas palatinat ; il en fallait pour les autres dépenses ; ce n' est qu' avec ce métal qu' on est puissant, depuis qu' il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette ; le parlement n' en voulait accorder que comme un don gratuit ; et avant de l' accorder il voulait que le roi reformât des abus. Si on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent reformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par sa soeur la princesse palatine à cet armement :

p148

c' était elle qui avait forcé le prince son mari à recevoir la couronne de Bohême, qui ensuite avait pendant cinq ans entiers sollicité le roi son père à la secourir, et qui enfin obtenait par les inspirations du duc de *Buckingham* un secours si longtems differé. Le parlement ne donna qu' un très léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui ne voulant point assembler de parlement, et ayant besoin d' argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d' emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d' ordinaire son argent, et celui qui ne prêtait pas, était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où un roi

affermi et armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* se servit de cette voie, qu' il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte et des soldats qui revinrent sans avoir rien fait. Il falut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori le duc de *Buckingham* , dont la puissance et la fierté revoltaient la nation. *Charles* loin de souffrir l' outrage qu' on lui faisait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardents à l' accuser. Cet acte de despotisme qui violait les loix, ne fut pas soutenu ; et la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers, enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même

p149

sujet un pair du royaume, et le relâcha de même. Ce n' était pas le moyen d' obtenir des subsides ; aussi n' en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, et cette conduite acheva d' aliéner tous les coeurs. Le duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à La Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué ; mais c' était assembler des citoyens irrités : ils ne songeaient qu' à rétablir les droits de la nation et du parlement ; ils votèrent que la fameuse loi *habeas corpus* , la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d' atteinte ; qu' aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement ; et que c' était violer la liberté, et la propriété, de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s' opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, et à demander de l' argent, affaiblissait l' une, et n' obtenait point l' autre. On voulait toujours faire le procès au duc de *Buckingham* . Un irlandais fanatique rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison, et au milieu de ses courtisans : ce coup fit voir quelle fureur commençait déjà à saisir la nation. Il y avait un petit droit sur l' importation et l' exportation des marchandises, qu' on nommait *droit de tonnage et de pondage* . Le feu roi en avait toujours jouï par acte du parlement, et *Charles* croyait n' avoir pas besoin d' un

second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de

p150

la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre ayant à soutenir à la fois ses libertés et celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi irrité cassa le parlement, et fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont-là les faibles et premiers principes qui bouleversèrent tout l'état, et qui ensanglantèrent le trône.

à ces sources du malheur public se joignit le torrent des dissensions ecclésiastiques en écosse.

*Charles* voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'état.

L'épiscopat n'avait point été aboli en écosse au tems de la réformation, avant *Marie Stuard* ; mais ces évêques protestants étaient subjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entr'eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs et les richesses ne rendaient pas les évêques puissants. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siège leur étaient conservés ; mais ils étaient pasteurs sans troupeau, et pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains des séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'église en écosse ; mais étant né dans le pays, et prodiguant l'argent

p151

anglais, les pensions, et les charges à plusieurs membres, il était plus maître à édimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours ; et la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. *Jacques* qui regardait les évêques comme attachés au trône,

et les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu' il réunirait enfin le peuple écossais aux évêques, en faisant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d' accomplir ce dessein, que *Charles* son fils voulut exécuter. La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrants devaient porter à l' église. à peine l' évêque d' édimbourg eut fait lecture dans l' église des canons qui établissaient ces usages indifférents, que le peuple s' éleva contre lui en fureur, et lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s' il s' était agi du renversement de toutes les loix divines et humaines. D' un côté cette passion si naturelle aux grands, de soutenir leurs entreprises, et de l' autre la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en écosse. On ne sçut pas alors ce qui la fomentait ; et ce qui prépara la fin tragique de *Charles* , c' était le cardinal De *Richelieu* . Ce ministre roi voulant empêcher *Marie De Médicis* de trouver un azile en Angleterre chez sa fille, et engager

p152

*Charles* dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais plus fier que politique des refus qui l' aigrèrent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d' *Estrades* , alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà raportés : *le roi et la reine d' Angleterre se repentiront, avant qu' il soit un an, d' avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu' on ne doit pas me mépriser .*

Il avait parmi ses secretares un prêtre irlandais qu' il envoya à Londres et à édimbourg semer la discorde avec de l' argent, parmi les puritains ; et la lettre au comte d' *Estrades* est encor un monument de cette manoeuvre. Si on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l' intérêt et à la vengeance. Les écossais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, et même aux catholiques d' Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l' argent, que parce que c' était une guerre de religion ; et il eut même jusqu' à vingt-mille hommes pour

quelques mois. Ces vingt-mille hommes ne lui servirent guères qu' à négocier ; et quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc se résoudre encor à la guerre. On trouve peu d' exemples dans l' histoire d' une grandeur d' ame pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs

p153

biens. Le célèbre *Laud* archevêque de Cantorbery, le marquis *Hamilton* surtout, se signalèrent dans cette générosité ; et le fameux comte de *Strafford* donna seul vingt-mille livres sterling : mais ces libéralités n' étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encor obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les écossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses privilèges. Le roi ne recueillit d' elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu' elle lui refusait. Tous les droits que le roi s' était arrogés, furent déclarés abusifs : impôt de tonnage et de pondage, impôt de marine, vente de privilèges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit surtout d' une cour de justice nommée la *chambre étoilée* , dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. *Charles* cassa ce nouveau parlement, et agrava ainsi les griefs de la nation.

Il semblait que *Charles* prit à tâche de révolter tous les esprits ; car au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *chambre étoilée* , pour quelques terres en Irlande, et la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s' était récrié. Un roi despotique qui en aurait usé ainsi, aurait revolté

p154

ses sujets ; à plus forte raison un roi d' une

monarchie limitée. Mal secouru par les anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal De *Richelieu* , il ne put empêcher l' armée des puritains écossais de pénétrer jusqu' à Newcastle. Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva sa ruine. Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *chambre étoilée* , suppression des impôts arbitraires, et particulièrement celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, et il se trompa. Il comptait que son parlement l' aiderait à se venger des écossais qui avaient fait une irruption en Angleterre ; et ce même parlement leur fit présent de trois-cent-mille livres sterling, pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d' abaisser en Angleterre le parti des puritains, et presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford* , dévoué si généreusement à son service, et la chambre des communes pour ce dévouement même accusa *Strafford* de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces tems de troubles, mais commises toutes pour le service du roi, et surtout effacées par la grandeur d' ame avec laquelle il l' avait secouru. Les pairs le condamnèrent ; il fallait le consentement du roi pour l' exécution. Le peuple féroce demandait ce sang

p155

à grands cris. *Strafford* poussa la vertu jusqu' à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort ; et le roi poussa la faiblesse jusqu' à signer cet acte fatal, qui apprit aux anglais à répandre un sang plus précieux.

## CHAPITRE 149

Des malheurs et de la mort  
de  
Charles I.

L' Angleterre, l' écosse et l' Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l' était la France ; mais celles de la France n' étaient que des cabales de princes, et de

seigneurs, contre un premier ministre qui les écrasait ; et les partis qui divisaient le royaume de *Charles I* étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l' état, un dessein mal conçu chez les royalistes d' établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l' autorité dans la chambre des communes, le désir vague dans les évêques d' écraser le parti calviniste puritain, le projet formé chez les puritains, d' humilier les évêques ; et enfin le plan suivi et caché de ceux qu' on appelait *indépendants* , qui consistait à se servir

p156

des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Au milieu de tous ces troubles les catholiques d' Irlande crurent avoir trouvé enfin le tems de secouer le joug de l' Angleterre. La religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible, dont il n' y a d' exemple que dans la *st Barthelemy* . Ils complotèrent d' assassiner en un jour tous les protestants de leur isle, et en effet ils en égorgèrent plus de quarante-mille. Le roi était alors dans l' écosse, à peine pacifiée, pendant que la chambre des communes gouvernait l' Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes ; et *Charles* qui demandait du secours contre eux à l' écosse et à l' Angleterre, se vit accusé du crime même qu' il voulait punir. Le parlement d' écosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l' Irlande appartient en effet à l' Angleterre, et non pas à l' écosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse croyant, ou feignant de croire qu' il a part en effet à la rebellion des irlandais, n' envoie que peu d' argent et peu de troupes dans cette isle, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie, " qu' il faut désormais qu' il n' ait pour conseil que ceux que le parlement lui nommera ; et en cas de refus elle le menace de prendre des mesures " . Trois membres

p157

de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre.

*Olivier Cromwell* était déjà dans ce tems-là admis dans la chambre basse ; et il dit, que si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu' il avait de bien, et se retirerait de l' Angleterre .

Ce discours prouve qu' il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

*Charles* n' osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l' armée assemblée auparavant contre l' écosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques et les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu dans la *conspiration des poudres* exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts ; tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions : il criait à la porte de la chambre des pairs, *point d' évêques, point d' évêques* . Douze prélats intimidés résolurent de s' absenter, et protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la tour, et bientôt après les autres évêques se retirèrent du parlement. Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris nommé le lord *Digbi* , lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d' autorité. Le roi oublia que c' était précisément

p158

le tems où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, et qu' il accusait de haute-trahison. Ces cinq membres s' étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses privilèges. Le roi comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l' hôtel de ville, lui demander du secours. Le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor, et là ne pouvant plus soutenir la démarche qu' on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse, *qu' il se désiste de ses procédures contre ses membres, et qu' il prendra autant de soin*

*des privilèges du parlement que de sa propre vie* .  
Sa violence l' avait rendu odieux, et le pardon  
qu' il en demandait le rendait méprisable.  
La chambre basse commençait alors à gouverner  
l' état. Les pairs sont en parlement *pour*  
*eux-mêmes* ; c' est l' ancien droit des barons, et  
des seigneurs de fiefs ; les communes sont en  
parlement pour les villes et les bourgs dont elles  
sont députées. Le peuple avait bien plus  
de confiance dans ses députés qui le représentent,  
que dans les pairs. Ceux-ci pour regagner  
le crédit qu' ils perdaient insensiblement  
entraient dans les sentiments de la nation, et  
soutenaient l' autorité d' un parlement, dont ils  
étaient originairement la partie principale.  
Pendant cette anarchie les rebelles d' Irlande  
triomphent, et teints du sang de leurs compatriotes,

p159

ils s' autorisent encor du nom du roi, et  
surtout de celui de la reine sa femme, parce  
qu' elle était catholique. Les deux chambres  
du parlement proposent d' armer les milices  
du royaume, bien entendu qu' elles ne  
mettront à leur tête que des officiers dépendants  
du parlement. On ne pouvait rien faire  
selon la loi sans le consentement du roi au  
sujet des milices. Le parlement s' attendait bien  
qu' il ne souscrirait pas à un établissement fait  
contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt  
fuit vers le nord d' Angleterre. Sa femme  
*Henriette* de France fille de *Henri Iv* qui  
avait presque toutes les qualités du roi son père,  
l' activité et l' intrépidité, l' insinuation, et même  
la galanterie, secourut en héroïne un époux  
à qui d' ailleurs elle était infidèle. Elle  
vend ses meubles et ses pierreries, emprunte  
de l' argent en Angleterre, en Hollande, donne  
tout à son mari, passe en Hollande elle-même  
pour solliciter des secours par le moyen  
de la princesse *Marie* sa fille, femme du prince  
d' Orange. Elle négocie dans les cours du  
nord : elle cherche partout de l' appui, excepté  
dans sa patrie, où le cardinal De *Richelieu*  
son ennemi, et le roi son frère, étaient mourants.  
La guerre civile n' était point encor déclarée.  
Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur,  
nommé le chevalier *Hotham* , dans  
Hull, petite ville maritime de la province  
d' Yorck. Il y avait depuis longtemps des magasins  
d' armes et de munitions. Le roi s' y transporte,

et veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes, et conservant encor du respect pour la personne du roi son maître, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi et du parlement inondent l' Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait crû qu' il n' y a point de loi ; mais les loix que le parlement faisait contre lui n' en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendart royal à Nottingham ; mais cet étendart ne fut d' abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin avec les secours que lui fournit la reine sa femme, avec les présents de l' université d' Oxford qui lui donna toute son argenterie, et avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d' environ quatorze mille hommes. Le parlement qui disposait de l' argent de la nation, en avait une plus considérable. *Charles* protesta d' abord en présence de la sienne, qu' il *vivrait et mourrait dans la véritable religion protestante* , qu' il *maintiendrait les loix du royaume, et les privilèges même du parlement, armé contre lui* . Ses armées furent presque toujours commandées par le prince *Robert* , frère de l' infortuné *Frédéric* électeur palatin, prince d' un grand courage, renommé d' ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

Les combats de Worcester et d' Edgehill, furent d' abord favorables à la cause du roi. Il s' avança jusqu' auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l' artillerie, des armes, des munitions. Elle repart sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu' elle amena quelques mois après. Les parlementaires ne furent point découragés ; ils sentaient leurs ressources : tout vaincus qu' ils étaient, ils agissaient comme des maîtres, contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort pour crime de haute trahison les sujets qui voulaient rendre au roi des villes ; et le roi ne voulut point alors user de represailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier aux yeux de la postérité celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d' avoir trop négocié, tandis qu' il devait selon eux profiter d' un premier succès, et n' employer que ce courage actif et intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

*Charles* et le prince *Robert* , quoique battus à Newbury, eurent pourtant l' avantage de la campagne. Le parlement n' en fut que plus opiniâtre. On voyait ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme et plus inébranlable dans ses vûes, qu' un roi à la tête de son armée. Les puritains qui dominaient dans les deux chambres levèrent enfin le masque : ils s' unirent solennellement avec l' écosse, et signèrent

p162

le fameux convenant par lequel ils s' engagèrent à détruire l' épiscopat. Il était visible, par ce convenant, que l' écosse et l' Angleterre puritaines voulaient s' ériger en république. C' était l' esprit du calvinisme : il tenta longtems en France cette grande entreprise ; il l' exécuta en Hollande ; mais en France et en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu' à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l' Angleterre et l' écosse, le catholicisme servait encor de prétexte aux rebelles d' Irlande, qui teints du sang de quarante-mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion sous *Louis XIII* étaient toutes récentes ; et l' invasion des suédois en Allemagne sous prétexte de religion, durait encor dans toute sa force. C' était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché durant tant de siècles dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hierarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l' Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce tems pour faire bruler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I* dans lequel ce monarque savant

soutenait qu' il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par-là servir la religion, et outrager le roi régnant. Quelque tems après ce même parlement

p163

s' avisa d' indiquer un jour de jeûne par semaine, et d' ordonner qu' on payât la valeur du repas qu' on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en écosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eût beaucoup de ces esprits déliés, qui dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs et du fanatisme des autres pour les gouverner. Ce n' était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu' il avait embrassé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentements particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les *indépendants* étaient les seuls qui cachassent leurs desseins ; premièrement parce qu' étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes ; en second lieu parce qu' ils avaient des idées fanatiques de l' égalité primitive des hommes, et que ce système d' égalité choquait trop l' ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les esprits, c' est le suplice de l' archevêque de Cantorbery *Guillaume Laud* , qui après avoir été quatre ans en prison fut enfin condamné par le parlement.

Le seul crime bien constaté qu' on lui reprocha, était de s' être servi de quelques cérémonies de l' église romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu' il seroit pendu, et qu' on lui arracherait le coeur

p164

pour lui en battre les joues ; suplice ordinaire des traîtres : on lui fit grace en lui coupant la tête.

*Charles* voyant les parlements d' Angleterre et d' écosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire

au moins une trêve avec les catholiques rebelles d' Irlande, afin d' engager à son parti une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette isle. Cette politique lui réussit. Il eut à son service, non seulement beaucoup d' anglais de l' armée d' Irlande, mais encor un grand nombre d' irlandais qui vinrent grossir son armée. Alors le parlement l' accusa hautement d' avoir été l' auteur de la rebellion d' Irlande et du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le lord *Fairfax* , l' un des généraux parlementaires ; et il ne resta au roi que la douleur d' avoir donné à ses ennemis le prétexte de l' accuser d' être complice des irlandais. Il marchait d' infortune en infortune. Le prince *Robert* ayant soutenu longtems l' honneur des armes royales, est battu auprès d' Yorck, et son armée est dissipée par *Manchester* et *Fairfax*. *Charles* se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite à la vérité ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siège d' Oxford fut levé. Il rassembla des troupes ; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer

p165

une armée plus forte que la sienne. Les généraux *Essex*, *Manchester* , et *Valler* attaquèrent *Charles* à Newbury sur le chemin d' Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée ; il s' était déjà fait connaître par des actions d' une valeur extraordinaire. On a écrit qu' à cette bataille de Newbury le corps que *Manchester* commandait ayant plié, et *Manchester* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwell* courut à lui tout blessé, et lui dit : *vous vous trompez, milord, ce n' est pas de ce côté que sont les ennemis* ; qu' il le ramena ensuite au combat, et qu' enfin on ne dut qu' à *Cromwell* le succès de cette journée. Ce qui est certain, c' est que *Cromwell* , qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes, qu' il avait de réputation dans l' armée, accusa son général de n' avoir pas fait son devoir. Le panchant des anglais pour des choses inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de *Cromwell* , et qui fut à la fois l' origine de sa grandeur, de la

chute du parlement et de l' épiscopat, du meurtre du roi et de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendants* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s' étaient jettés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu' ils ne voulaient d' autres prêtres qu' eux-mêmes, et qu' ils ne voulaient d' autre explication de l' évangile que celle de leurs propres lumières : ils différaient d' eux en ce qu' ils étaient aussi turbulents que les quakers étaient pacifiques. Leur projet

p166

chimérique était l' égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des instruments propres à favoriser ses desseins. La ville de Londres partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement apesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la chambre des communes par quelques *indépendants* , de réformer l' armée, et de s' engager eux et les pairs à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels et des majors, des trésoriers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d' engager par la force de la parole tant d' hommes puissants à sacrifier leurs dignités et leurs revenus ? C' est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes surtout fut éblouie de l' idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans exemple. On appella cet acte l' *acte du renoncement à soi-même* . Les pairs hésitèrent ; mais la chambre des communes les entraîna. Les lords *Essex, Damby, Fairfax, Manchester* se déposèrent eux-mêmes du généralat ; et le chevalier *Fairfax* , fils du général, n' étant point de la chambre des communes, fut nommé seul commandant de l' armée. C' était ce que voulait

p167

*Cromwell* : il avait un empire absolu sur le chevalier *Fairfax* : il en avait un si grand dans la chambre, qu' on lui conserva un régiment, quoiqu' il fût membre du parlement, et que même il fût ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu' on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l' adresse d' ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des *indépendants* ; et dès-lors on s' aperçut bien que l' armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général *Fairfax* aidé de *Cromwell* reforma toute l' armée, incorpora des régiments dans d' autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle : ce qui dans tout autre tems eût excité une révolte, se fit alors sans résistance.

Cette armée animée d' un nouvel esprit marcha droit au roi près d' Oxford ; et alors se donna la bataille décisive de Nazeby. *Cromwell* général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, et eut presque seul l' honneur de cette célèbre journée. L' armée royale après un grand carnage fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* et à *Cromwell* . Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II* partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s' enfuir dans la petite isle de Scilley. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, et demanda au parlement la paix, qu' on était bien

p168

loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général lui avait envoyé la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n' étaient que des expressions de tendresse et de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortifications, entre l' armée victorieuse des anglais et celle des écossais payée par les anglais. Il crut trouver sa sûreté dans l' armée écossaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains ; mais la chambre des communes ayant donné à l' armée écossaise deux-cent-mille livres sterling d' arrérages, et lui en devant encor

autant, le roi cessa dès-lors d' être libre. Les écossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d' abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie ; l' armée d' écosse payée retournait en son pays ; le parlement n' avait plus à craindre que sa propre armée, qui l' avait rendu victorieux. *Cromwell* et ses *indépendants* y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puissante encor à Londres, et sentant que l' armée allait l' être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres : elle vota d' en faire marcher une partie en Irlande, et de licentier l' autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le souffrit pas. C' était là le moment de la crise ; il forma un conseil d' officiers, et

p169

un autre de simples soldats nommés *agitateurs* , qui d' abord firent des remontrances, et qui bientôt donnèrent des loix. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l' enlever au parlement dans ce château, et le conduisirent à Newmarket. Après ce coup d' autorité l' armée marcha vers Londres. *Cromwell* voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l' armée onze membres du parlement ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n' osèrent plus dès ce moment rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard, et trop inutilement, sur tant de malheurs : elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l' armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchements ; mais l' armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, et se tut. Le parlement remit la tour au général *Fairfax* , remercia l' armée d' avoir désobéi, et lui donna de l' argent. Il restait toujours à savoir ce qu' on ferait du roi prisonnier, que les *indépendants* avaient transféré à la maison royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d' un côté, les presbytériens de l' autre, traitaient secrètement avec lui. Les écossais lui proposaient de l' enlever. *Charles*

craignant également tous les partis, trouva le moyen de s' enfuir de Hamptoncourt et de passer

p170

dans l' isle de Wight, où il crut trouver un azile, et où il ne trouva qu' une nouvelle prison. Dans cette anarchie d' un parlement factieux et méprisé, d' une ville divisée, d' une armée audacieuse, d' un roi fugitif et prisonnier ; le même esprit qui animait depuis longtems les *indépendants* , saisit tout à coup plusieurs soldats de l' armée ; ils se nommèrent les *aplanisseurs* , nom qui signifiait qu' ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d' eux, ni dans l' armée, ni dans l' état, ni dans l' église. Ils ne faisaient que ce qu' avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers ; et leur droit paraissait aussi bon que celui des autres ; leur nombre était considérable. *Cromwell* voyant qu' ils étaient d' autant plus dangereux qu' ils se servaient de ses principes, et qu' ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d' un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu' ils s' assemblaient, il marche à eux à la tête de son régiment des *frères rouges* , avec lesquels il avait toujours été victorieux, leur demande *au nom de Dieu* ce qu' ils veulent, et les charge avec tant d' impétuosité, qu' ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, et dissipa ainsi une faction dont le crime était de l' avoir imité.

Cette action augmenta encor son pouvoir dans l' armée, dans le parlement, et dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi prisonnier dans l' isle de Wight, ne cessait de

p171

faire des propositions de paix, comme si on eût été encor en guerre, et comme si on eût voulu l' écouter. Le duc d' Yorck, un de ses fils, qui fut depuis *Jacques II* âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de *st James* , se sauva plus heureusement de la prison que son père ne s' était sauvé de Hamptoncourt : il se retira en Hollande ; et quelques partisans du roi ayant

dans ce tems là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de La Brille, où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, et lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père ; et ce secours hâta sa perte. Les écossais honteux de passer dans l' Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie de l' armée. Il les défait entièrement à Preston, et prend prisonnier le duc *Hamilton* général des écossais. La ville de Colchester dans le comté d' Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général *Fairfax* ; et ce général fit exécuter à ses yeux comme des traîtres plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince. Pendant que *Fairfax* et *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement qui craignait encor plus *Cromwell* et les *indépendants* , qu' il n' avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, et cherchait tous les moyens possibles

p172

de se délivrer d' une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée qui revenait triomphante demande enfin qu' on mette le roi en justice comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu' on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d' être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régiments de son armée, pour qu' on fasse le procès au roi. Le général *Fairfax* assez aveuglé pour ne pas voir qu' il agissait pour *Cromwell* , fait transférer le monarque prisonnier de l' isle de Wight au château de Hulst, et de là à Windsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l' armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling. Le lendemain la chambre des communes veut s' assembler ; elle trouve des soldats à la porte qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes ; on ne laisse entrer que les *indépendants* , et les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables

de la royauté. Les membres exclus protestent ; on déclare leur protestation séditeuse. Ce qui restait de la chambre des communes n' était plus qu' une troupe de bourgeois esclaves de l' armée ; les officiers membres de cette chambre y dominaient ; la ville était asservie à l' armée ; et ce même conseil de ville, qui n' agueres avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu' on lui fit son procès.

p173

La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice nouvelle composée de *Fairfax* , de *Cromwell* , d' *Iretton* gendre de *Cromwell* , de *Waller* , et de cent-quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s' assemblaient encor dans la chambre-haute seulement pour la forme, tous les autres s' étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale ; aucun d' eux ne voulut y consentir. Leur refus n' empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures. Alors la chambre-basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que les représentans du peuple avaient l' autorité légitime : c' était une question que l' armée jugeait par l' organe de quelques citoyens ; c' était renverser toute la constitution de l' Angleterre. La nation est à la vérité représentée légalement par la chambre des communes, mais elle l' est aussi par un roi et par les pairs. On s' est toujours plaint dans les autres états, quand on a vû des particuliers jugés par des commissaires ; et c' étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n' est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d' *indépendants* , qui pensaient tous que la nature n' avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait était celle de

p174

la victoire. Les mémoires de *Ludlow* , colonel alors dans l' armée, et l' un des juges, font voir

combien leur fierté était flattée en secret, de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow* presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n' eût part à cette catastrophe. Il développe tout l' esprit du tems en citant ce passage de l' ancien testament : *le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l' a répandu .*

Enfin *Fairfax*, *Cromwell* , les *indépendants* , les *presbytériens* , croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d' établir une république. *Cromwell* ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n' était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait avec grande raison, dans cette armée et dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires et à son ascendant sur les esprits : mais s' il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n' aurait pas mérité de l' être. L' esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, et ces degrés amenèrent nécessairement l' élévation de *Cromwell* , qui ne la dut qu' à sa valeur et à la fortune.

*Charles I* roi d' écosse, d' Angleterre et d' Irlande, fut exécuté par la main du bourreau dans la place de Wittehall ; son corps fut transporté à la chapelle de Windsor, mais on n' a jamais pu le retrouver. Plus d' un roi d' Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts

p175

du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice : des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d' écosse *Marie Stuart* , sur laquelle ils n' avaient d' autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n' avait vû encor aucun peuple faire périr son propre roi sur un échaffaut avec l' appareil de la justice. Il faut remonter jusqu' à trois-cent ans avant nôtre ère pour trouver dans la personne d' *Agis* roi de Lacédémone l' exemple d' une pareille catastrophe.

CHAPITRE 150

De Cromwell.

Après le meurtre de *Charles I* la chambre des communes défendit sous peine de mort de reconnaître pour roi ni son fils, ni aucun autre. Elle abolit la chambre-haute où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, et resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

Cette chambre qui devait être composée de cinq-cent-treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingt. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots : *le parlement de la république d'Angleterre* . On avait déjà abattu la statue du roi élevée dans la bourse de Londres, et on avait mis en sa

p176

place cette inscription : *Charles le dernier roi, et le premier tyran* .

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre après avoir violé celles des nations ; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc *Hamilton* écossais fut du nombre des condamnés. Ce traitement servit beaucoup à déterminer les écossais à reconnaître pour leur roi *Charles II* mais en même temps l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs, qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. *Cromwell* alors se fit nommer gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de son armée, et fut suivi de sa fortune ordinaire. Cependant *Charles II* était rappelé en Écosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les parisiens avaient voulu que *Henri IV* son grand-père fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine et entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Écosse, était déjà une guerre civile. Le marquis de *Montross* , homme célèbre dans ces temps-là,

p177

par son attachement à la famille royale, et par sa valeur, avait amené d'Allemagne et du Dannemarck quelques soldats dans le nord d'Écosse, et suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête ; il fut défait, pris, et pendu à une potence haute de trente pieds.

*Charles I* n'ayant pas d'autre ressource vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général, et son appui, et entra dans Édimbourg par la porte où les membres de *Montross* étaient exposés. La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Écosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'isle il y eût un roi qui prétendit à l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait fait avec fureur. C'était une chose inouïe de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize-mille combattans et autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, et payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichit aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, et les terres des évêques et des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation

p178

payait une taxe de cent-vingt-mille livres sterling par mois ; taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé, et qui avait été la première cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec son gendre *Ireton* ; mais il était dirigé par la faction des *indépendants*, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Écosse, et d'y faire servir *Cromwell* sous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait presque soumise. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher

contre l' écosse : il n' était point *indépendant* ,  
mais *presbytérien* . Il prétendait qu' il ne  
lui était pas permis d' aller attaquer ses frères,  
qui n' attaquaient point l' Angleterre. Quelques  
représentations qu' on lui fit, il demeura inflexible,  
et se démit du généralat pour passer le  
reste de ses jours en paix. Cette résolution n' était  
point extraordinaire, dans un tems et dans  
un pays où chacun se conduisait suivant ses  
principes. C' est-là l' époque de la grande fortune  
de *Cromwell* . Il est nommé général à la  
place de *Fairfax* . Il se rendit en écosse avec  
une armée accoutumée à vaincre depuis  
près de dix ans. D' abord il bat les écossais à  
Dombar, et se rend maître de la ville d' édimbourg.  
De là il suit *Charles li* qui s' était avancé  
jusqu' à Worcester en Angleterre, dans l' espérance  
que les anglais de son parti viendraient

p179

l' y joindre ; mais ce prince n' avait avec lui  
que de nouvelles troupes sans discipline. *Cromwell*  
l' attaqua sur les bords de la Saverne, et  
remporta presque sans résistance la victoire la  
plus complete qui eût jamais signalé sa fortune.  
Environ sept-mille prisonniers furent menés  
à Londres, et vendus pour aller travailler  
aux plantations anglaises en Amérique. L' armée  
victorieuse se rend maitresse de l' écosse  
entière. *Cromwell* poursuit le roi partout.  
L' imagination qui a produit tant de romans,  
n' a guère inventé d' aventures plus singulières,  
ni des dangers plus pressants, ni des  
extrémités plus cruelles, que tout ce que  
*Charles li* essuya en fuyant la poursuite du  
meurtrier de son père. Il falut qu' il marchât  
presque seul par les routes les moins fréquentées,  
exténué de fatigue et de faim, jusques  
dans le comté de Strafford. Là au milieu d' un  
bois, poursuivi par les soldats de *Cromwell* ,  
il se cacha dans le creux d' un chêne, où il fut  
obligé de passer un jour et une nuit. Ce chêne  
se voyait encor au commencement de ce  
siècle. Les astronomes l' ont placé dans les  
constellations du pôle austral, et ont ainsi  
éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce  
prince errant de village en village, déguisé,  
tantôt en postillon, tantôt en fille, tantôt en  
bucheron, se sauva enfin dans une petite barque,  
et arriva en Normandie après six semaines  
d' aventures incroyables.

*Cromwell* cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement,

p180

leur orateur à la tête, le conseil de ville précédé du maire, allèrent au devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu' il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les anglais devaient être flattés. La chambre réunit l' écosse à l' Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l' avait exterminée chez les vainqueurs. Jamais l' Angleterre n' avait été plus puissante que depuis qu' elle était république. Ce parlement tout républicain, forma le projet singulier de joindre les sept provinces-unies à l' Angleterre, comme il venait d' y joindre l' écosse.

Le stathouder *Guillaume li* gendre de *Charles I* venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, et n' ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau ; et le parlement espérait que les hollandais se passeraient de stathouder, comme l' Angleterre se passait de monarque, et que la nouvelle république de l' Angleterre, de l' écosse et de la Hollande, pourrait tenir la balance de l' Europe : mais les partisans de la maison d' Orange s' étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l' enthousiasme de ces tems-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement redoutant le grand crédit de *Cromwell* , ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte

p181

d' augmenter la flote aux dépens de l' armée, et de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

*Cromwell* les pénétra, comme ils l' avaient pénétré : ce fut alors qu' il développa tout son caractère : *je suis*, dit-il au major-général *Vernon*, *poussé à un dénouement qui me fait dresser les cheveux à la tête* . Il se rendit au parlement suivi d' officiers et de soldats choisis,

qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : *je crois*, dit-il, *que ce parlement est assez mûr pour être dissous*. Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : *le seigneur*, dit-il, *n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'autres instruments pour accomplir son ouvrage*. Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un yvrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'évangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur le champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre ; *qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il, *qu'on nous défasse de cette marotte*. Son major-général *Harisson* va droit à l'orateur, et le fait descendre de la chaire avec violence. *vous m'avez forcé*, s'écria *Cromwell*, *à en user ainsi ; car j'ai prié le seigneur toute la nuit qu'il me fit plutôt mourir que de commettre une telle action*. Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, et emporta la clé dans sa poche. Ce qui est bien plus étrange, c'est que le

p182

parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'état, et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer par ce conseil cent-quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir nommé *Barebone* ; c'est ce qui fit qu'on appella cette assemblée *le parlement des Barebone*. *Cromwell* en qualité de général écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans.

*Cromwell* fut installé à Withehall dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d' altesse, et la ville de Londres l' invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu' on rendait aux monarques. C' est ainsi qu' un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi sous un autre nom,

p183

par sa valeur secondée de son hypocrisie. Il était âgé alors de près de cinquante-trois ans, et en avait passé quarante-deux sans aucun emploi, ni civil, ni militaire. à peine était-il connu en 1642 lorsque la chambre des communes dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C' est de là qu' il parvint à gouverner la chambre et l' armée, et que vainqueur de *Charles I* et de *Charles II* il monta en effet sur leur trône, et régna sans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu' aucun roi. Il choisit d' abord parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d' avance, les magasins fournis de tout ; le trésor public dont il disposait, était rempli de trois-cent-mille livres sterling : il en avait cent-cinquante-mille en Irlande. Les hollandais lui demandèrent la paix, et il en dicta les conditions, qui furent, qu' on lui payerait trois-cent mille livres sterling ; que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, et que le jeune prince d' Orange ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C' est ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II* dont *Cromwell* avait détroné le père. Toutes les nations courtisèrent à l' envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l' Espagne, et lui livra la ville de Dunckerque. Ses flottes prirent sur les espagnols la

p184

Jamaïque, qui est restée à l' Angleterre. L' Irlande fut entièrement soumise, et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs

les terres des vaincus ; et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie, périrent par la main des bourreaux.

*Cromwell* gouvernant en roi assemblait des parlements, mais il s'en rendait le maître, et les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, et prévint tous les soulèvements. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlements qu'il convoquait. Tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlements à lui offrir le titre de roi, afin de le refuser, et de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre et retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général *Ludlow* son lieutenant en Irlande rapporte, que quand le protecteur y envoya son fils *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un seul domestique. Ses moeurs furent toujours austères ; il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux et exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques, ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître, et il avait des chapelains de tous les partis ; enthousiaste avec les fanatiques, maintenant les *presbytériens*, qu'il avait trompés et accablés, et qu'il ne craignait plus ; se moquant d'eux avec les *déistes*, et ne donnant sa confiance qu'aux *indépendants*,

p185

qui ne pouvaient subsister que par lui. C'est avec cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang et maintenue par la force et par l'artifice.

La nature malgré sa sobriété avait fixé la fin de sa vie à cinquante-huit ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie ; car dans les derniers tems il craignait toujours d'être assassiné ; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* son successeur. à peine eut-il expiré qu'un de ses chapelains presbytérien nommé *Herry*, dit aux assistans ; *ne vous allarmez pas ; s'il a protégé le peuple de Dieu tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel, où il sera assis à la droite de Jésus-Christ*. Le fanatisme était si puissant, et *Cromwell* si

respecté, que personne ne rit d' un pareil discours. Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, *Richard Cromwell* fut proclamé paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funeraillles plus magnifiques que pour aucun roi d' Angleterre. On choisit pour modèle les solemnités pratiquées à la mort du roi d' Espagne *Philippe li* . Il est à remarquer qu' on avait représenté *Philippe li* en purgatoire pendant deux mois dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, et qu' ensuite on l' avait représenté dans le ciel, le corps étant sur un lit brillant d' or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq-cent

p186

flambeaux, dont la lumière renvoyée par des plaques d' argent égalait l' éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell* : on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête et un sceptre d' or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d' une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que *Charles li* fit exhumer depuis et porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

## CHAPITRE 151

De l' Angleterre  
sous Charles li.

Le second protecteur *Richard Cromwell* n' ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n' était point soutenu par l' épée ; et n' ayant ni l' intrépidité ni l' hypocrisie d' *Olivier* , il ne sçut ni se faire craindre de l' armée, ni en imposer aux partis et aux sectes qui divisaient l' Angleterre. Le conseil guerrier d' *Olivier Cromwell* brava d' abord *Richard* . Ce nouveau protecteur prétendit s' affermir en convoquant un parlement, dont une chambre composée d' officiers représentait les pairs d' Angleterre, et dont l' autre formée de députés anglais, écossais, et irlandais,

p187

représentait les trois royaumes : mais les chefs de l' armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l' ancien parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I* et qu' ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi-bien que l' armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, et que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt-mille livres sterling de rente, et huit-mille pour sa mère : mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux-mille livres une fois payées, et lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois ; il obéit sans murmure, et vécut en particulier paisible.

On n' entendait point parler alors des pairs, ni des évêques. *Charles II* paraissait abandonné de tout le monde, aussi-bien que *Richard Cromwell* ; et on croyait dans toutes les cours de l' Europe que la république anglaise subsisterait. Un officier de *Cromwell* nommé *Monck* fut celui qui rétablit le trône : il commandait en écosse l' armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n' étaient qu' une anarchie. Une partie de l' armée de *Monck* restée

p188

en écosse ne pouvait la tenir dans la sujétion. L' autre partie qui suivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, et voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

*Monck* ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale ; et au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu' il augmenta l' anarchie, et mit la nation au point de désirer un roi. à peine y eut-il du sang répandu.

*Lambert* un des généraux de *Cromwell* , et des plus ardents républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu' il

eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell* , et fut battu et pris par celles de *Monck* . On assembla un nouveau parlement. Les pairs si longtems oisifs et oubliés, revinrent enfin dans la chambre-haute. Les deux chambres reconnurent *Charles I* pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

*Charles I* rappellé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, et sans qu' on lui eût fait aucune condition, partit de Breda où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l' Angleterre : il ne paraissait pas qu' il y eût de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d' *Olivier Cromwell* , d' *Iretton* son gendre, d' un nommé *Bradshaw* président de la chambre, qui avait jugé *Charles I* . On les traîna au gibet sur la claye.

p189

De tous les juges de *Charles I* qui vivaient encor, il n' y en eut que dix qu' on exécuta : aucun d' eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent Dieu *de mourir martyrs pour la plus juste et la plus noble des causes* . Non seulement ils étaient de la faction intraitable des *indépendants* , mais de la secte des *anabaptistes* , qui attendaient fermement le second avènement de Jésus-Christ, et la cinquième monarchie.

Il n' y avait plus que neuf évêques en Angleterre ; le roi en completa bientôt le nombre.

L' ordre ancien fut rétabli ; on vit les plaisirs et la magnificence d' une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si longtems.

*Charles I* introduisit la galanterie et les fêtes dans le palais de Withehall souillé du sang de son père. Les *indépendants* ne parurent plus ; les *puritains* furent contenus. L' esprit de la nation anglaise changea tellement, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d' enthousiasme dans les esprits, furent l' objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse. Le déisme dont le roi faisait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions.

La société royale de Londres déjà formée, mais qui ne s' établit par des lettres patentes qu' en 1660 commença à adoucir les moeurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent et se perfectionnèrent de jour en jour. On n' avait

guères connu du tems de *Cromwell* d' autre

p190

science et d' autre littérature, que celle d' appliquer des passages de l' ancien et du nouveau testament aux dissensions publiques, et aux révolutions les plus atroces. On s' appliqua alors à connaître la nature, et à suivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point, que les *archimèdes* n' avaient pû même deviner. Un grand homme a connu enfin les loix primitives, jusqu' alors cachées, de la constitution générale de l' univers ; et tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient connu en physique n' aprochait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides et immenses en vingt ans : c' est là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie et de l' étude reste ; et les effets de l' ambition, du fanatisme et des passions s' anéantissent avec les tems qui les ont produits. L' esprit de la nation acquit sous le règne de *Charles II* une réputation immortelle, quoique le gouvernement n' en eût point.

L' esprit français qui régnait à la cour, la rendit aimable et brillante ; mais en l' assujettissant à des moeurs nouvelles, elle l' asservit aussi aux intérêts de *Louis XIV* et le gouvernement anglais vendu longtems à celui de France, fit quelquefois regretter le tems où l' usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable. Le parlement d' Angleterre, et celui d' écosse

p191

rétablis s' empressèrent d' accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu' ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d' Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze-cent-mille livres sterling, pour lui et pour toutes les parties de l' administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte ; jamais *élisabeth*

n' en avait eu tant. Cependant *Charles II* prodigue fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux-cent-quarante-mille livres sterling Dunckerque acquise par les négociations et les armes de *Cromwell* .

La guerre qu' il eut d' abord contre les hollandais fut très onereuse, puisqu' elle coûta sept millions et demi de livres sterling au peuple ; et elle fut honteuse, puisque l' amiral *Ruyter* entra jusques dans le port de Chatam, et y brula les vaisseaux anglais.

Des accidens funestes se mêlèrent à ces désastres.

Une peste ravagea Londres au commencement de ce règne, et la ville presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur arrivé après la contagion et au fort d' une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable.

Cependant, à l' étonnement de l' Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu' elle n' était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, et l' ardeur des citoyens, suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent

p192

les hommes, et qui rend croyable ce qu' on raporte des anciennes villes de l' Asie et de l' égypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidents, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis, ne déroberent rien aux plaisirs et à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l' esprit français, et surtout l' argent de la France, dominaient à la cour. Quoique tout changeât ainsi en Angleterre, l' amour de la liberté ne changea point dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi, et dans son frère qui lui succéda. Ce fut la source de tant d' intrigues et de tant de conspirations, qui mêlèrent les troubles aux plaisirs, et qui firent dresser des échaffauts au milieu des fêtes de la cour. Le zèle de la religion, et l' entousiasme fanatique, n' eurent aucune part aux efforts du lord *Shaftsburi* , et de tant d' autres, pour faire exclure le duc d' York de la succession. Le lord *Shaftsburi* était déiste déclaré. On objectait au duc d' York,

depuis *Jacques I* qu' il était catholique, mais on ne craignait en lui que le catholicisme despotique. *Charles I* paraît être le premier roi d' Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement, du moins dans un pays où il n' y a presque rien de secret ; cette méthode n' avait jamais été publique ;

p193

on n' avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrège les difficultés, et qui prévient les contradictions. Le second parlement convoqué en 1679 procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d' avoir reçu des pensions ; mais comme il n' y avait point de loi qui défendit de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre. Cette nouvelle politique de la cour n' empêcha pas la chambre des communes de voter unanimément, que le duc d' York, comme professant la religion romaine, devait être exclus du droit à la couronne. C' était ainsi qu' en France les ligueurs catholiques avaient prétendu faire exclure *Henri IV* . Le duc de *Montmouth* , fils naturel de *Charles I* voulait jouer le rôle du duc de *Guise* ; mais il porta depuis sa tête sur un échafaut ; et les mêmes motifs qui avaient engagé le parti des *wigs* à exclure le duc d' York du trône, l' en renversèrent quand il y fut monté. Cependant *Charles I* voyant que la chambre des communes, qui avait détroné et fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, et craignant pour lui-même les suites d' une telle entreprise, cassa ce parlement, et régna sans en assembler désormais. Tout fut tranquille dès le moment que l' autorité royale et la parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, et d' une pension

p194

de cent-mille livres sterling, que lui faisait *Louis XIV* . Il entretenait seulement quatre-mille hommes de troupes, et on lui reprochait cette garde,

comme s' il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n' avaient ordinairement avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire. On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *toris* , qui embrassaient une soumission entière aux rois, et celui des *wigs* qui soutenaient les droits des peuples, et qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l' a presque toujours emporté sur l' autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l' Angleterre, c' est que tous les partis ont également concouru depuis le tems d' *élisabeth* à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi, fut occupé d' établissements maritimes, comme si on eût été dans les tems les plus paisibles. Le sang de *Charles I* était encor fumant, quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit en 1650 le fameux acte de la navigation, qu' on attribue au seul *Cromwell* , et auquel il n' eut d' autre part que celle d' en être fâché, parce que cet acte très-préjudiciable aux hollandais fut une des causes de la guerre entre l' Angleterre et les sept provinces, et que cette guerre emportant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l' armée de terre dont *Cromwell* était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L' avantage de cet

p195

acte consiste à ne permettre qu' aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau.

Il y eut dès le tems de la reine *élisabeth* une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, et on en forma même encor une nouvelle du tems du roi *Guillaume* . Depuis 1597 jusqu' en 1612 les anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine ; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D' abord ils ne surent que vendre les laines ; mais depuis *élisabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l' Europe. L' agriculture longtems négligée leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu' on a commencé en 1689 à donner des récompenses à l' exportation des grains. Le

gouvernement a toujours accordé depuis ce tems-là cinq schellins pour chaque mesure de froment portée à l' étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sols sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion ; et dans les derniers tems il a été prouvé dans le parlement que l' exportation des grains avait valu en quatre années cent-soixante-dix-millions trois-cent-trente-mille livres de France.

L' Angleterre n' avait pas encor toutes ces grandes ressources du tems de *Charles II* : elle était encor tributaire de l' industrie de la France, qui

p196

tirait d' elle plus de huit-millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d' airain, d' acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux anglais. C' est la révocation de l' édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raison de le louer d' avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi en 1687 la nation anglaise sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze-cent-mille francs d' aumones, et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce dans une nation guerrière, l' a mise enfin en état de soudoyer une partie de l' Europe contre la France.

Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l' état aux particuliers ont monté à près de soixante et dix de nos millions de rente. C' est précisément la situation où s' est trouvé le royaume de France, dans lequel l' état sous le nom du roi doit à peu près la même somme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manoeuvre inconnue à tant d' autres nations, et surtout à celles de l' Asie, a été le triste fruit de nos guerres, et le dernier effort de l' industrie politique.

p197

## CHAPITRE 152

De l' Italie,  
et principalement de Rome,  
à la fin  
du seizième siècle.  
Du concile de Trente. De la réforme  
du calendrier, etc.  
Autant que la France et l' Allemagne furent  
bouleversées à la fin du seizième, et au  
commencement du dix-septième siècle, languissantes,  
sans commerce, privées des arts et de  
toute police, abandonnées à l' anarchie ; autant  
les peuples d' Italie commencèrent en général à  
jouir du repos, et cultivèrent à l' envi les arts  
de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou  
grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans  
révolutions ; on n' y eut même aucune inquiétude.  
Quand le pape *Paul Iv* poussé par  
ses neveux voulut ôter ces deux royaumes à  
*Philippe li* par les armes de *Henri li* roi  
de France, il prétendait les transférer au duc  
d' Anjou, qui fut depuis *Henri lii* moyennant  
vingt-mille ducats d' or de tribut annuel au

p198

lieu de six mille, et surtout à condition que  
ses neveux y auraient des principautés  
considérables et indépendantes.  
Ce royaume était alors le seul au monde  
qui fût tributaire. On prétendait que la cour  
de Rome voulait qu' il cessât de l' être, et qu' il  
fût enfin réuni au st siège ; ce qui aurait  
pû rendre les papes assez puissants pour tenir  
en maîtres la balance de l' Italie : mais il était  
impossible que ni *Paul Iv* ni toute l' Italie  
ensemble, ôtassent Naples à *Philippe li* pour  
l' ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les  
deux plus puissants monarques de la chrétienté.  
L' entreprise de *Paul Iv* ne fut qu' une témérité  
malheureuse ; le fameux duc d' *Albe* alors  
vice-roi de Naples insulta aux démarches de  
ce pontife, en faisant fondre les cloches,  
et tout le bronze de bénévent qui appartenait  
au st siège, pour en faire des canons.  
Cette guerre fut presque aussi-tôt finie  
que commencée. Le duc d' *Albe* se flattait de

prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint* ; mais il alla au bout de quelques mois baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini. Ce fut un spectacle affreux après la mort de *Paul Iv* que la condamnation de ses deux neveux, le prince de *Palliane* , et le cardinal *Caraffa* : le sacré collège vit avec horreur ce cardinal condamné par les ordres de *Pie Iv* mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Poli* sous *Léon X* ; mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel ; et la nation

p199

romaine ne fut pas tyrannisée. Le concile de Trente fut terminé sous *Pie Iv* d' une manière paisible ; il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestants qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques, qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile. La France surtout conserva ce qu' on appelle les libertés de son église, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l' administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïcs en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejetta toujours le concile dans la discipline qu' il établit. Les rois d' Espagne le reçurent dans tous leurs états avec le plus grand respect, et les plus grandes modifications, mais secrettes, et sans éclat. Venise imita l' Espagne. Les catholiques d' Allemagne demandèrent encor l' usage de la coupe, et le mariage des prêtres. *Pie Iv* accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs à l' empereur *Maximilien li* et à l' archevêque de Mayence : mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L' histoire des papes en donne pour raison que *Pie Iv* étant délivré du concile, n' en avait plus rien à craindre :

p200

de là vient, ajoute l' auteur, que ce pape qui violait les loix divines et humaines, faisait le scrupuleux sur le célibat : il est très faux que *Pie Iv* violat les loix divines et humaines ; et il est très évident qu' en conservant l' ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si longtems établie dans l' occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l' église.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l' Allemagne, subsistèrent.

Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu' elles avaient autrefois fait naitre : il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome et les cours catholiques ; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés.

L' interdit de Venise sous *Paul V* a été depuis la seule querelle éclatante : les guerres de religion en Allemagne, et en France, occupaient alors assez ; et la cour de Rome ménageait d' ordinaire les souverains catholiques, de peur qu' ils ne devinssent protestants. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme *Philippe* , qui était le maître au conclave.

Il manqua à l' Italie la police générale : ce fut là son véritable fléau : elle fut infestée longtems de brigands au milieu des arts, et dans le sein de la paix, comme la Grèce l' avait été dans les tems sauvages. Des frontières du milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courants sans cesse d' une

p201

province à une autre, achetaient la protection des petits princes ; on les forçait à les tolérer. On ne put les exterminer dans l' état du st siège jusqu' au règne de *Sixte-Quint* ; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l' assassinat : l' usage du stilet n' était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s' étaient accoutumés à assommer les passans sous les arcades qui bordent les ruës.

Malgré ces désordres trop communs, l' Italie était le pays le plus florissant de l' Europe, s' il n' était pas le plus puissant : on n' entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l' avaient

désolée depuis le règne du roi de France *Charles VIII* ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville : on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence, et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat : la religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité ; et *St Pierre* de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses, de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encore, les sages les méprisaient, et savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

p202

Peut-être les écrivains ultramontains qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent : il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'*Esculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages, ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, et que dans *Egnatia* l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui se font à jour nommé dans cette ville quand le sang de *St Janvier*, de *St Jean Baptiste*, et de *St Étienne*, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la divinité des prodiges inutiles. Le savant et sage *Addisson* dit qu'il n'a jamais vu à *more blouning trik*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique, que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la divinité, et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère.

à *Pie Iv* succéda ce dominicain *Gisleri*,  
*Pie V* si haï dans Rome même, pour y avoir

p203

fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l' inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle, *in caena domini*, émanée sous *Paul Iii* et publiée par *Pie V* , et dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

L' extinction de l' ordre des *humiliés* fut un des principaux événements de son pontificat. Les religieux de cet ordre établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale ; *st Charles Borromée* archevêque de Milan voulut les reformer ; quatre d' entr' eux conspirèrent contre sa vie ; l' un des quatre lui tira un coup d' arquebuse dans son palais, pendant qu' il faisait la prière. Ce saint homme, qui ne fut que légèrement blessé, demanda au pape la grace des coupables : mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l' ordre entier.

Ce qui consacra la mémoire de *Pie V* ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les turcs. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l' on fit des réjouissances publiques de sa mort.

*Grégoire Xiii Buoncompagno*, successeur de *Pie V* rendit son nom immortel par la réforme du calendrier, qui porte son nom ; et en cela il imita *Jules César* . Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l' année, montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient sçu ravager le monde d' un

p204

bout à l' autre, avant d' avoir sçu connaître les tems et régler leurs jours. Les anciens romains n' avaient d' abord connu que dix mois lunaires, et une année de trois-cent-quatre jours ; ensuite leur année fut de trois-cent-cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d' erreurs. Les pontifes depuis *Numa Pompilius* furent les astronomes de la nation, ainsi qu' ils l' avaient été chez les

babyloniens, chez les égyptiens, chez les perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des tems les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire. Comme chez les romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, *Jules César* en qualité de pontife reforma le calendrier autant qu'il le put ; il se servit de *Sozигéne* mathématicien grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait transporté dans cette ville les sciences et le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les égyptiens, et même les hébreux, avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les égyptiens avaient sçu auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les grecs leur enseignèrent tous les beaux-arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet on ne compte chez ce peuples d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grèce. Les pontifes chrétiens réglèrent l'année ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que

p205

c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée en 325 voyant le dérangement que le tems apportait au calendrier de *César*, consulta comme lui les grecs d'Alexandrie ; ces grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars ; et les pères réglèrent le tems de la fête de pâques suivant ce principe. Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César*, et dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton* ; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure et demie ; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps au siècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars ; mais au tems du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des

équinoxes inconnuë à toute l' antiquité, n' a été découverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à la terre, mouvement dont la période s' achève en vingt-cinq-mille neuf-cent années, et qui fait passer successivement les équinoxes, et les solstices, par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l' effet de la gravitation, dont le seul *Newton*

p206

a connu et calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l' esprit humain.

Il ne s' agissait pas du tems de *Grégoire XIII* de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l' année civile. *Grégoire* fit consulter tous les célèbres astronomes de l' Europe. Un médecin nommé *Lilio* , né à Rome, eut l' honneur de fournir la manière la plus simple, et la plus facile, de rétablir l' ordre de l' année, tel qu' on le voit dans le nouveau calendrier ; il ne fallait que retrancher dix jours à l' année 1582 où l' on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles avenir par une précaution aisée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré ; et le calendrier porte le nom du pape *Grégoire* , ainsi que le nom de *Sozigène* fut couvert par celui de *César* . Il n' en était pas ainsi chez les anciens grecs ; la gloire de l' invention demeurait aux artistes.

*Grégoire XIII* eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire ; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations, qu' à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois ; et enfin, sur un édit de *Henri III* enregistré au parlement de Paris, on s' accoutuma à compter comme il le fallait ; mais l' empereur *Maximilien II* ne put persuader à la diette d' Augsbourg que l' équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome en instruisant les hommes ne prit le droit de les maîtriser. Ainsi l' ancien

p207

calendrier subsista encor quelque tems chez les catholiques même de l' Allemagne. Les

protestants de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des turcs s'ils l'avaient proposée.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parents saluer le roi d'Espagne *Philippe II* comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, et le pape comme père de tous les rois : les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première du roi de Bungo était écrite, à l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel ; elle finit par ces mots : *je m'adresse avec crainte et respect à votre sainteté, que j'adore, et dont je baise les pieds très-saints*. Les deux autres disent à peu près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces, et le st siège voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très-heureux sous le gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité publique de ses états n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit

p208

quelques impôts onéreux, et ne démembra point l'état en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs.

## CHAPITRE 153

De Sixte-Quint.

Le règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* et de *Pie V* quoique ces deux pontifes aient fait de plus grandes choses ; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante dont il fut le premier mobile, et l'autre par la réforme des tems. Il arrive quelquefois, que le caractère d'un homme, et la singularité de son élévation, arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions

mémorables des autres. La disproportion qu' on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint* fils d' un pauvre vigneron, et l' élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation ; cependant nous avons vû que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour, où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu' elles soient aussi celui de la brigue. *Pie V* n' était guères d' une famille plus relevée ; *Adrien Vi* fut le fils d' un artisan ; *Nicolas V* était né dans l' obscurité ; le père du fameux *Jean Xxii* qui ajouta un

p209

troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommo-  
dait des souliers à Cahors ; c' était le métier du père d' *Urbain Iv*. *Adrian Iv* l' un des plus grands papes, fils d' un mendiant, avait été mendiant lui-même. L' histoire de l' église est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n' ont pas songé qu' en cela ils rabaissaient sa personne ; ils lui ôtaient le mérite d' avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d' un gardeur de porcs, tel qu' il le fut dans son enfance, aux simples places qu' il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l' église. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n' aprennent que des dattes, et sur des panégyriques qui n' aprennent rien ; le cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire *qu' il a l' honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes et des sages, du glorieux et de l' immortel Sixte* . Il s' ôte lui-même tout crédit par ce début.

L' esprit de *Sixte-Quint* et de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c' est qu' il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine ; dompter tout d' un coup la fougue de son caractère, dès qu' il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d' affaires, et surtout de régner, afin de déterminer un jour en

sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu' il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe, et de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome, et laisser le trésor pontifical très riche ; licentier les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des loix, sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place, et par son caractère ; c' est-là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de *Henri Iv* et d' *élisabeth* . Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu' ils ont entretenues depuis : il n' en était pas ainsi des souverains de Rome, qui réunissant le sacerdoce et l' empire, n' avaient pas même besoin d' une garde.

*Sixte-Quint* se fit une grande réputation, en embellissant et en poliçant Rome, comme *Henri Iv* embellissait et poliçait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri* , et c' était le premier de *Sixte* . Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, et alors infiniment plus industrieux ; et il avait dans les ruines, et dans les exemples de l' ancienne Rome, et encor dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l' encouragement à ses grands desseins.

Du tems des *césars* romains, quatorze aqueducs

immenses soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l' espace de plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent-cinquante fontaines jaillissantes, et cent-dix-huit grands bains publics ; outre l' eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statuës ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques : quarante-huit obélisques de marbre granité, taillés dans la haute égypte, étonnaient l' imagination, qui concevait à peine comment on avait

pû transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statuës.

*Sixte-Quint* rétablit la fontaine *Mazia* , dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l' ancienne Préneste ; et il la fit conduire par un aqueduc de treize-mille pas : il falut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur ; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l' empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre, et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l' architecte *Fontana* qui les rétablit, est encor célèbre à Rome ; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n' est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il falut élever sur son pié-d' estal l' obélisque

p212

du Vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop courtes, et que malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s' écria, *mouillez les cordes* . Ces contes qui rendent l' histoire ridicule, sont le fruit de l' ignorance ; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L' ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l' ancienne, fut la coupole de *st Pierre* de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monuments antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de *Minerve* dans Athènes, celui du *panthéon* à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois *ste Sophie* , ouvrage de *Justinien* . Mais ces coupoles assez élevées dans l' intérieur étaient trop écrasées au dehors. Le *Bruneleschi* , qui rétablit l' architecture en Italie au quatorzième siècle, remédia à ce défaut par un coup de l' art, en établissant deux coupoles l' une sur l' autre, dans la cathédrale de Florence ; mais ces coupoles tenaient encor un peu du gothique, et n' étaient pas dans les nobles proportions. *Michel Ange Buonarota*, peintre, sculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna dès le tems de *Jules II* le dessein des deux dômes de *st Pierre* ; et *Sixte-Quint* fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage, dont

rien n'approche.

La bibliothèque commencée par *Nicolas V* fut tellement augmentée alors, que *Sixte-Quint* peut passer pour en être le vrai fondateur. Le

p213

vaisseau immense qui la contient est encor un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample, ni si curieuse : mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point ; et si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Le malheur de *Sixte-Quint* et de ses états, fut que toutes ses grandes fondations apauvrirent son peuple, au lieu que *Henri Iv* soulagea le sien. L'un et l'autre à leur mort laissèrent à peu près la même somme en argent comptant ; car quoi qu'*Henri Iv* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la bastille ; et les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château *st Ange* revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un état presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans apauvrir les habitans. *Sixte* pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encor plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. *Sixte Iv, Jules II, Léon X* avaient commencé ; *Sixte* agrava beaucoup ce fardeau : il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia

p214

qu'il embellissait Rome ; il sentit seulement qu'il l'apauvriissait, et ce pontife fut plus haï qu'admiré. Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects, comme souverains d'un état, et comme chefs de l'église. *Sixte-Quint* en qualité de premier pontife voulut renouveler les tems

de *Grégoire VII* . Il déclara *Henri IV* alors roi de Navarre incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine *Élisabeth* de ses royaumes par une bulle ; et si la flotte invincible de *Philippe I* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III* après l'assassinat du duc de *Guise* et du cardinal son frère, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *saint Ambroise* ; c'était agir comme *Alexandre III* qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet* , canonisé sous le nom de *Thomas De Canterbury* . Il était avéré que le roi de France *Henri III* venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles ; et sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à

p215

de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collège, et non ceux de l'humanité ; en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'église, sur le droit que les papes reclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* et l'archevêque de Lyon qu'il retenait en prison par les raisons d'état les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très vrai que *Sixte-Quint* , chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien ; *purgez vous devant Dieu d'un double homicide* : mais il ne pouvait pas lui dire ; *c'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques, c'est à moi de vous juger dans ma cour* .

Ce pape parut encor moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministère, quand après le parricide du moine *Jacques Clément* ,

il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : *cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement et d'admiration... etc.* .  
Ce discours du pape

p216

parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélerat insensé comme une inspiration de la providence.

*Sixte* était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri Iii* qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire ; *je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri De Valois impénitent* .

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *élisabeth* et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri Iii* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue et de l'Espagne contre *Henri Iv* alors hérétique. Il sentait que si *Philippe Ii* réussissait, ce prince maître à la fois de la France, du Milanais, et de Naples, le serait bientôt du st siège et de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place ; il aima mieux s'exposer à tous les ressentiments de *Philippe Ii* que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri Iv* . Il mourut dans ces inquiétudes, n'osant secourir *Henri Iv* et craignant *Philippe Ii* . Le peuple romain qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de *Sixte* ; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, et de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Ses trésors furent tous dissipés un an après sa mort, ainsi

p217

que ceux de *Henri Iv* . Destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

CHAPITRE 154

Des successeurs  
de Sixte-Quint.

On voit combien l' éducation, la patrie, tous  
les préjugés gouvernent les hommes.

*Grégoire Xiv* né milanais et sujet du roi  
d' Espagne, fut gouverné par la faction espagnole,  
à laquelle *Sixte* né sujet de Rome avait résisté.

Il immola tout à *Philippe li* . Une armée  
d' italiens fut levée pour aller ravager la France  
aux dépens de ce même trésor que *Sixte-Quint*  
avait amassé pour défendre l' Italie ; et cette  
armée ayant été battuë et dissipée, il ne resta à  
*Grégoire Xiv* que la honte de s' être apauvri  
pour *Philippe li* et d' être dominé par lui.

*Clément Viii Aldobrandin* , né florentin,  
se conduisit avec plus d' esprit et d' adresse : il  
connut très-bien que l' intérêt du st siège était  
de tenir autant qu' il pouvait la balance entre  
la France et la maison d' Autriche. Ce pape accrut  
le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare.  
C' était encor un effet de ces loix féodales  
si épineuses et si contestées, et c' était une

p218

suite évidente de la faiblesse de l' empire. La  
contesse *Matilde* dont nous avons tant parlé,  
avait donné aux papes, Ferrare, Modène et Reggio,  
avec bien d' autres terres. Les empereurs  
reclamèrent toujours contre la donation  
de ces domaines, qui étaient des fiefs de la  
couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré  
l' empire fiefs du st siège, comme Naples qui  
relevait du pape après avoir relevé des empereurs.

Ce n' est que de nos jours que Modène et  
Reggio ont été enfin solennellement déclarés  
fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire Vii* ils  
étaient, ainsi que Ferrare, dépendants de Rome ;  
et la maison de Modène, autrefois propriétaire  
de ces terres, ne les possédait plus qu' à titre  
de vicaire du st siège. En vain la cour de  
Vienne, et les diettes impériales prétendaient  
toujours la suzeraineté. *Clément Viii* enleva  
Ferrare à la maison d' *Este* , et ce qui pouvait  
produire une guerre violente ne produisit que  
des protestations. Depuis ce tems Ferrare fut  
presque déserte.

Ce pape fit la cérémonie de donner l' absolution  
et la discipline à *Henri Iv* en la personne  
des cardinaux *Du Perron* et *D' Ossat* ; mais  
on voit combien la cour de Rome craignait

toujours *Philippe II* par les ménagements et les artifices dont usa *Clément VIII* pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Église. Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée ; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi

p219

eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servit de cette formule : *nous réhabilitons Henri dans sa royauté*. Le ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri IV* pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche ; mais en même temps elle soutenait autant qu'elle pouvait son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Sous *Borghese Paul V* renâquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations aux Églises faites sans son concours, et surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de Dieu ; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendit aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

*Paul V* qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gênes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits.

*Paul* répondit à l'ambassadeur, que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le

p220

doge et les sénateurs furent excommuniés, et tout l'état de Venise mis en interdit ; c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine

de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d' administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à la sépulture des morts. C' était ainsi que *Grégoire Vii* et ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les tems étaient changés : *Paul V* par cette violence hazardait qu' on lui obéit, que Venise fit fermer toutes les églises, et renonçat à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste ; et on parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d' Espagne aurait pû en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l' étendue de ses terres. Le grand vicaire de l' évêque de Padoüe, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat, qu' il ferait ce que Dieu lui inspirerait ; mais le podestat ayant répliqué que Dieu avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l' interdit ne fut publié nulle part ; et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle. Il n' y eut que quelques ordres religieux

p221

qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l' exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l' assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l' univers avait les yeux sur les capucins, et qu' on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre* . Les capucins ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome ; et les jésuites furent bannis à perpétuité. Le roi d' Espagne excitait le pape contre les vénitiens, et le roi *Henri Iv* se déclarait pour eux. Les vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia ; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape de son côté ordonna la levée de quatre mille corses, et de quelques suisses catholiques. Le cardinal *Borghese* devait commander cette petite armée.

Les turcs remercièrent Dieu solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi *Henri Iv* eut la gloire, comme je l' ai déjà dit, d' être l' arbitre du différend, et d' exclure *Philippe Iii* de la médiation. *Paul V* essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l' accommodement se fit à Rome. Le cardinal *De Joyeuse* , envoyé par le roi de France à Venise, revoqua au nom du pape l' excommunication et l' interdit. Le pape abandonné par l' Espagne ne montra plus que de la modération, et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n' y ont été rapellés qu' en 1657 à la prière

p222

du pape *Alexandre Vii* mais ils n' ont jamais pû y rétablir leur crédit. *Paul V* depuis ce tems ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité ; on le pressa en vain de faire un article de foi de l' immaculée conception de la *ste vierge* : il se contenta de défendre d' enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu' elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très puissants en Espagne et en Italie. Il s' appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture, de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l' eau d' un vase antique tiré des thermes de *Vespasien* , et celle qu' on apelle l' *acqua Paola* , ancien ouvrage d' *Auguste* que *Paul V* rétablit ; il y fit conduire l' eau par un aqueduc de trente-cinq-mille pas, à l' exemple de *Sixte-Quint* . C' était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monuments. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais *Borghese* est un des plus considérables. Rome sous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain Viii* construisit ce grand autel de *st Pierre* , dont les colonnes et les ornements paraîtraient partout ailleurs des ouvrages immenses, et qui n' ont là qu' une juste proportion : c' est le chef-d' oeuvre du florentin *Bernini* , digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange* . Cet *Urbain Viii* dont le nom était *Barberino* ,

aimait tous les arts : il réussissait dans la poésie latine. Les romains dans une profonde paix jouissaient de toutes les douceurs que les talents répandent dans la société, et de la gloire qui leur est attachée. *Urbain* réunit à l'état ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de la *Rovere*, qui tenait ces principautés en fief du saint siège. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI*. Rien ne troubla plus la tranquillité publique ; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *édouard* duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin* auteur de ces troubles marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq-cent hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie : cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation,

comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires. Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées occupèrent le loisir des romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre, et que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France. Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, et illustre par ses monuments, le peuple au fonds était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de

chefs-d' oeuvre d' architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce. Les papes étaient obligés d' acheter des étrangers le bled dont manquent les romains, et qu' on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encor aujourd'hui : il y a des états que le luxe enrichit, il y en a d' autres qu' il apauvrit. La splendeur de quelques cardinaux, et des parents des papes, servait à faire mieux remarquer l' indigence des autres citoyens, qui pourtant à la vue de tant de beaux édifices semblaient s' enorgueillir dans leur pauvreté d' être habitans de Rome. Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d' Orviete à Terracine, dans l' espace de plus de cent milles, qu' un terrain dépeuplé d' hommes et de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissants,

p225

que les anciens romains avaient desséchés. Rome d' ailleurs est dans un terrain ingrat, sur le bord d' un fleuve qui n' est pas navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d' un repaire, que d' une ville. Ses premières guerres furent les pillages d' un peuple qui ne pouvait guères vivre que de rapine ; et lorsque le dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l' Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile, et ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu' avec l' argent des nations vaincues, et par le travail d' une foule d' esclaves. Mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte. Le saint siège possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L' évêque de Salisbury *Burnet* , attribue la misère du peuple dans les meilleurs cantons de ce pays aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu' un prince électif qui régne peu d' années n' a ni le pouvoir, ni la volonté de faire de ces établissemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu' avec le tems. Il a été plus aisé de relever les obélisques, et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût

la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris, de Londres ;

p226

elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait à la fin du dix-septième siècle qu'environ cent-vingt-mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait année commune trois-mille six-cent enfans : ce nombre des naissances multiplié par 34 donne toujours à peu près la somme des habitans, et cette somme est ici de cent vingt-deux-mille quatre-cent. Environ huit-mille juifs établis à Rome n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur. Rome fut le centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV* et c'est ce qui déterminait la reine *Christine* à y fixer son séjour. Mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II*.

p227

## CHAPITRE 155

Suite de l'Italie  
au dix-septième siècle.  
De Venise.

La Toscane était, comme l'état du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille et heureux. Florence rivale de Rome attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient

admirer les chefs-d'oeuvres antiques et les modernes dont elle était remplie. On y voyait cent-soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri Iv* et le cheval qui porte la statue de *Louis XIII* avaient été fondus à Florence, et c'étaient des présents des grands ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante, et ses souverains si riches, que le grand duc *Cosme II* fut en état d'envoyer vingt-mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie en 1613 sans mettre aucun impôt sur ses sujets : exemple rare chez des nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier ; c'est que depuis le quatorzième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment ; nul trouble, nulle sédition,

p228

nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monuments des beaux-arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs, et on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellents morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés ; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissements ; elle avait fait la paix avec les turcs après la bataille de Lépante, et son commerce quoique déchu était encore considérable dans le levant : elle possédait Candie, et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

Au milieu de ses prospérités elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *st Réal* qui a écrit cet événement célèbre avec le style de *Salluste*, y a mêlé quelques embellissements de roman, mais le fonds en est très vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne *Philippe III* possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des vénitiens. Le duc d'Ossone vice-roi de Naples, *Don Pèdre* de Tolède gouverneur de Milan, et le marquis de *Bedmar* son ambassadeur à Venise, depuis cardinal *de la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la

république ; les mesures étaient si extraordinaires, et le projet si hors de vraisemblance,

p229

que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu' il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, et par les lagunes qui l' environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d' un côté, tantôt d' un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux ; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes d' Istrie, où elle faisoit la guerre à l' archiduc d' Autriche *Ferdinand* , qui fut depuis l' empereur *Ferdinand li* . Il paraissoit impossible d' entrer dans Venise : cependant le marquis de *Bedmar* rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres, jusqu' au nombre de cinq-cent. Les principaux conjurés les engagent sous différents prétextes, et s' assurent de leur service avec l' argent que l' ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois ; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme ; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d' *Ossone* a envoyées à quelques lieues de Venise ; un des conjurés, officier de marine au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire bruler ces vaisseaux, et d' empêcher par ce coup extraordinaire le reste de la flotte de venir à tems au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers, de nations différentes, il n' est pas surprenant que le complot fût découvert. Le procureur *Nani* , historien célèbre de la république, dit

p230

que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes : il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés nommé *Jassier* , quand *Renaud* leur chef les harangua pour la dernière fois, et qu' il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise, que ce *Jassier* au lieu d' être encouragé se livra au repentir. Toutes ces harangues

sont de l' imagination des écrivains : on doit s' en défier en lisant l' histoire : il n' est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu' un chef de conjurés leur fasse une description patétique des horreurs qu' ils vont commettre, et qu' il effraie les imaginations qu' il doit enhardir : tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans *Bedmar* le caractère d' ambassadeur qu' on pouvait ne pas ménager ; et le sénat le fit sortir secrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise échappée à ce danger fut dans un état florissant jusqu' à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l' empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu' à 1669. Le siège de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l' histoire fasse mention, dura près de vingt ans ; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes deux ans et demi sans relâche, jusqu' à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux turcs avec l' isle presque toute entière en 1669.

p231

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre-humain se civilise, et la société se perfectionne ! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l' étaient alors ceux du nord. L' Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares : c' était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l' empire romain ; c' était cette terre délicieuse, que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un tems où ni la ville de Venise, ni ce nom, n' existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les morlaques surtout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C' est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des moeurs, ni de la culture de l' esprit, qui faisaient la gloire des autres italiens. Il en était comme de l' ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encor sauvages.

De Malthe.

Les chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette isle, que *Charles-Quint* leur donna après

que *Soliman* les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand maître *Villiers L' Isle-Adam*, ses chevaliers et les rhodiens attachés à eux furent d'abord errants de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L' Isle-Adam* alla jusqu'à Madrid implorer *Charles-Quint*; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever partout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit présent de Malthe aux chevaliers

p232

en 1525 aussi-bien que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher presque stérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les carthaginois; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les carthaginois; les arabes s'en emparèrent au neuvième siècle, et le normand *Roger* comte de Sicile l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers L' Isle-Adam* eut transporté le siège de son ordre dans cette isle, le même *Soliman* indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe, comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept-cent chevaliers, et environ huit-mille soldats étrangers. Le grand maître *Jean De La Valette* âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siège. Les turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différents: on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention; c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre et de poudre à canon, et on jettait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin environ six mille

p233

hommes de secours étant arrivés de Sicile, les turcs levèrent le siège. Le principal bourg de Malthe qui avait soutenu le plus d' assauts fut nommé *la cité victorieuse* , nom qu' il conserve encor aujourd'hui. Le grand maître *De La Valette* fit bâtir une cité nouvelle qui porte le nom de *La Valette* , et qui rendit Malthe imprenable. Cette petite isle a toujours depuis ce tems bravé toute la puissance ottomane ; mais l' ordre n' a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guères que des redevances des bénéfices qu' il possède dans les états catholiques, et il a fait bien moins de mal aux turcs, que les corsaires algériens n' en ont fait aux chrétiens.

## CHAPITRE 156

De la Hollande,  
au dix-septième siècle.  
La Hollande mérite d' autant plus d' attention, que c' est un état d' une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n' ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l' Asie. Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi

p234

d' Espagne son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* et le président *Richardot* allant à La Haye en 1608 pour négocier chez les hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d' un petit bateau huit ou dix personnes, qui s' assirent sur l' herbe et firent un repas de pain, de fromage, et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan, qui étaient ces voyageurs ? Le paysan répondit : *ce sont les députés des états nos souverains seigneurs et maîtres* . Les ambassadeurs espagnols s' écrièrent ; *voilà des gens qu' on ne pourra jamais vaincre, et avec lesquels il faut faire la paix* . C' est à peu près ce qui était

arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes moeurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l' état riche ; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, et l' état pauvre. C' est qu' alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique. Ce peuple ne possédait encor ni le cap de Bonne Espérance dont il ne s' empara qu' en 1653 sur les anglais, ni Cochin et ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encor directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils sont aujourd'hui les maîtres, leur

p235

fut interdit jusqu' en 1609 par les portugais, ou plutôt par l' Espagne, maîtresse encor du Portugal. Mais ils avaient déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s' établir à Java ; et la compagnie des Indes depuis 1602 jusqu' en 1609 avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçants en 1608 le même honneur qu' ils firent depuis à *Louis XIV* . Des ambassadeurs du Japon vinrent en 1609 conclure aussi un traité à La Haye. L' empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d' hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre. La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manières d' adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d' une foule d' étrangers, et surtout de wallons que l' inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d' esclaves devinrent citoyens. La religion calviniste, dominante dans la Hollande, servit encor à sa puissance. Ce pays alors si pauvre n' aurait pû ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux ; et cette terre où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s' engagent par serment à laisser périr, autant qu' il est en

p236

eux, l' espèce humaine. On avait l' exemple de l' Angleterre, qui était d' un tiers plus peuplée, depuis que les ministres des autels jouïssaient de la douceur du mariage, et que les espérances des familles n' étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

Amsterdam malgré les incommodités de son port devint le magasin du monde. Toute la Hollande s' enrichit et s' embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes, furent revêtus de pierre ; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne se lassent point d' admirer ce mélange singulier formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s' éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l' intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les loix étaient fondées sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar et Armin* disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu' ils n' entendaient pas ; et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable en plusieurs points à celle

p237

des *thomistes* et des *scotistes* , des *jansenistes* et des *molinistes* , sur la prédestination, sur la grace, sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouït pendant la trêve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s' entêter de ces querelles ; et enfin d' une controverse scholastique, il se forma deux partis dans l' état. Le prince d' Orange *Maurice* était à la tête des *gomaristes* ; le pensionnaire *Barneveldt* favorisait les *arminiens*. *Du Maurier* dit avoir appris de l' ambassadeur son père, que *Maurice* ayant fait proposer au pensionnaire *Barneveldt* de concourir à donner au

prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain ne fit voir que le danger et l' injustice, et que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut résolue. Ce qui est avéré, c' est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les *gomaristes* , et *Barnevelt* la restreindre par les *arminiens* : c' est que plusieurs villes levèrent des soldats qu' on appelait *attendants* , parce qu' ils *attendaient* les ordres du magistrat, et qu' ils ne prenaient point l' ordre du stathouder ; c' est qu' il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes, et que le prince *Maurice* poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les églises reformées de l' Europe, excepté de celle de France, qui n' avait pas la permission de son roi d' y envoyer des députés. Les pères de ce synode, qui avaient tant crié contre

p238

la dureté des pères de plusieurs conciles, et contre leur autorité, condamnèrent les *arminiens* , comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept provinces. Le prince *Maurice* tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire *Barnevelt* , le célèbre *Grotius* , et quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès. L' un des grands motifs de la révolte des sept provinces et des princes d' Orange contre l' Espagne, fut d' abord, que le duc d' *Albe* faisait languir longtems des prisonniers sans les juger, et qu' enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s' était plaint sous la monarchie espagnole renâquirent dans le sein de la liberté. *Barnevelt* eut la tête tranchée dans La Haye, plus injustement encor que les comtes d' *Egmont* et de *Horn* à Bruxelles. C' était un vieillard de soixante et dix ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que *Maurice* et ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu' il avait contristé au possible l' église de Dieu*. *Grotius* depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de

le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un

p239

fils de *Barnevelt* résolut de venger le sang de son père sur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices à la tête desquels était un ministre *arminien*, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on saisissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir scû la conspiration. *De Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces tems d'atrocités eussent continué, les hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres, esclaves du duc d'*Albe*. Amsterdam quoique remplie de *gomaristes* favorisa toujours les *arminiens*, et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince *Maurice* laissèrent une profonde playe dans le coeur des hollandais ; et le souvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouerat le jeune prince d'Orange *Guillaume Iii* qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encor au berceau lorsque le pensionnaire *De Wit* stipula dans le traité de paix des états-généraux avec *Cromwell* en 1653 qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encor dans cet enfant le roi *Charles I* son grand-père, et le pensionnaire *De Wit* vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manoeuvre de *De Wit* fut enfin la cause funeste de sa mort, et

p240

de celle de son frère : mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition. La compagnie des Indes indépendante de ces factions n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618 malgré les rois du pays, et malgré les anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande marécageuse et stérile

en plus d' un canton se faisait sous le cinquième degré de latitude septentrionale un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de ris, de poivre, de canelle, et où la vigne porte deux fois l' année. Elle s' empara depuis de Bantam dans la même isle, et en chassa les anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernements dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne Espérance, quoiqu' à la pointe de l' Afrique, poste important qu' elle enleva aux portugais en 1653.

Dans le même tems que les hollandais s' établissaient ainsi aux extrémités de l' orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l' occident en Amérique, après l' expiration de la trêve de douze années avec l' Espagne. La compagnie d' occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil depuis 1623 jusqu' en 1636. On vit avec étonnement par les registres de cette compagnie qu' elle avait dans ce court espace de tems équipé huit-cent vaisseaux, tant pour la guerre, que pour le commerce, et qu' elle en avait enlevé cinq-cent-quarante-cinq aux espagnols. Cette compagnie

p241

l' emportait alors sur celle des Indes orientales ; mais enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d' Espagne, il défendit mieux qu' eux ses possessions, et regagna le Bresil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l' amiral *Pierre Haen* , qui enleva tous les gallions d' Espagne, revenants de La Havane, et raporta dans ce seul voyage vingt millions à sa patrie. Les trésors du nouveau monde conquis par les espagnols servaient à fortifier contr' eux leurs anciens sujets devenus leurs ennemis redoutables. La république pendant quatre-vingt ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes, et dans le nouveau monde ; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster en 1647 indépendamment de la France son alliée, et longtemps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter. Bientôt après en 1652 et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée l' Angleterre ; elle a autant

de vaisseaux qu' elle ; son amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* , qu' en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Dannemarck assiégé dans Copenhague par le roi de Suède *Charles X* . Sa flotte commandée par l' amiral *Obdam* bat la flotte suédoise, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des anglais, elle leur fait la guerre sous *Charles li* comme sous *Cromwell* , et avec de

p242

bien plus grands succès. Elle devient l' arbitre des couronnes en 1668. *Louis Xiv* est obligé par elle de faire la paix avec l' Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce tems-là jusqu' à la fin du dix-septième siècle l' apui de l' Espagne contre la France même. Elle est longtems une des parties principales dans les affaires de l' Europe. Elle se relève dans ses chutes : et enfin quoiqu' affaiblie elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Mastricht et d' un très-petit et mauvais pays, qui ne sert qu' à défendre ses frontières ; on ne l' a point vue s' agrandir depuis la paix de Munster ; en cela plus semblable à l' ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu' à celle de Carthage qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise qui s' était trop étendue dans la terre ferme.

p243

## CHAPITRE 157

Du Dannemarck,  
de la Suède,  
et de la Pologne,  
au dix-septième siècle.

Vous ne voyez point le Dannemarck entrer dans le système de l' Europe au seizième siècle. Il n' y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran *Christiern li* . Ce royaume, composé du Dannemarck et de la Norwége,

fut longtemps gouverné à peu près comme la Pologne : ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660 les états assemblés défèrent au roi *Frédéric Iii* le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Dannemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norvège, qui a six cent lieues de long, ne rendait pas cet état puissant : un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Dannemarck sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré

p244

les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas alors que les danois auraient un jour une compagnie des Indes, et un établissement à Tranquebar ; que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre, et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernements sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Dannemarck a si souvent soutenues contre la Suède ; elles n'ont presque point laissé de grandes traces ; et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernements, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événements dignes de la postérité.

Les rois en Suède n'étaient pas plus despotiques qu'en Dannemarck aux seizième et dix-septième siècles. Les quatre états composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent-cinquante bourgeois, et d'environ deux cent-cinquante paysans, faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait non plus qu'en Dannemarck et dans le reste du nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquents dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *éric* fils de *Gustave Vasa*, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet *éric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique et l'incapacité de l'être. Le fils du restaurateur

de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par-devant les états assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi *Christiern li* l' avait été en Dannemarck : on le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à *Jean* son frère.

Comme votre principal dessein dans cette foule d' événements est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux moeurs et à l' esprit du tems, il faut savoir que ce roi *Jean* qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de la prison, et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solemnité le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu' on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne.

Le jésuite *Possevin* , que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède et dans tout le nord en qualité de nonce, imposa au roi *Jean* , pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu' un repas tous les mécredis ; pénitence tournée en ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi *éric* avaient été punis plus rigoureusement.

Ni le roi *Jean* , ni le nonce *Possevin* , ne purent réussir à faire dominer la religion catholique.

Le roi *Jean* qui ne s' accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque ; mais il n' y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul dans son royaume qui se

mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encor de progrès dans l' art militaire. On n' avait commencé à se servir d' artillerie que du tems de *Gustave Vasa* ; les autres arts étaient si inconnus, que quand ce roi *Jean* tomba malade en 1592 il mourut sans qu' on pût lui trouver un médecin ; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n' y avait encor ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement

des drogues médicinales, qu' on prenait au hazard. On en usait ainsi dans presque tout le nord. Les hommes bien loin d' y être exposés à l' abus des arts, n' avaient pas scû encor se procurer les arts nécessaires.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très puissante. *Sigismond* fils du roi *Jean* avait été élu roi de Pologne huit ans avant la mort de son père. La Suède s' emparait alors de la Finlande et de l' Estonie. *Sigismond* roi de Suède et de Pologne pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n' était alors ni bien fortifiée, ni bien armée : mais *Sigismond* étant catholique, et la Suède luthérienne, il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède.

Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *éric* , le déposèrent aussi, et déclarèrent roi un autre de ses oncles, qui fut *Charles Ix* père du grand *Gustave Adolphe* . Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres, et

p247

les conspirations qui accompagnent de tels changements. *Charles Ix* n' était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de *Sigismond* , mais en Suède il était roi légitime. *Gustave Adolphe* son fils lui succéda sans aucun obstacle, n' ayant pas encor dix-huit ans accomplis, qui est l' âge de la majorité des rois de Suède et de Dannemarck, ainsi que des princes de l' empire. Les suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces ; elle avait été cédée au Dannemarck dès le quatorzième siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les suédois et les danois. La première chose que fit *Gustave Adolphe* , ce fut d' entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Dannemarck. Il avait tant de panchant pour la guerre, qu' il alla attaquer les moscovites au-delà de Nerva, dès qu' il fut délivré des danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux polonais ; et attaquant partout *Sigismond* son cousin, il pénétra jusqu' en Lituanie. L' empereur *Ferdinand Ii* était allié de *Sigismond* , et craignait *Gustave Adolphe* . Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de là que le ministère de France n' eut pas grande

peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* et la Pologne une trêve, pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II*

p248

et comme il mourut à la fleur de son âge au milieu de ses victoires.

*Christine* sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, et ayant présidé aux traités de Westphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorff* dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat en 1651 les sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et qu'enfin ayant assemblé les états, elle quitta la Suède malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdicqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse, et de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

*Charles X* son cousin duc des Deux-Ponts, fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marcha en Pologne, et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII* son petit-fils la subjuguier, et il la perdit de même. Les danois alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède,

p249

tombèrent sur elle ; mais *Charles X* quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer glacée, d'isle en isle jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix, qui rendit à la Suède la Scanie, perduë depuis trois siècles.

Son fils *Charles Xi* fut le premier roi absolu, et son petit-fils *Charles Xii* fut le dernier. Je n' observerai ici qu' une seule chose, qui montre combien l' esprit du gouvernement a changé dans le nord, et combien il a fallu de tems pour le changer. Ce n' est qu' après la mort de *Charles Xii* que la Suède toujours guerrière s' est enfin tournée à l' agriculture et au commerce, autant qu' un terrain ingrat, et la médiocrité de ses richesses le peut permettre. Les suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, et leur fer dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

La Pologne était le seul pays de la terre, qui joignant le nom de république à celui de la monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les vénitiens choisissent un général de terre. C' est encor le seul royaume qui n' ait point eu l' esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontières contre les turcs et contre les moscovites.

Les factions catholique et protestante, qui avaient troublé tant d' états, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestants furent assez

p250

considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587 et leur parti était déjà si fort, que le nonce du pape *Annibal* de Capoue, n' employa qu' eux pour tâcher de donner la couronne à l' archiduc *Maximilien* , frère de l' empereur *Rodolphe li* . En effet les protestants polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le suédois *Sigismond* , petit-fils de *Gustave Vasa* , dont nous avons parlé. *Sigismond* devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vû que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède, que *Gustave Adolphe* son cousin fut sur le point de le détronner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l' empereur.

C' est une chose étonnante que les suédois ayent souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les turcs bien plus puissants n' ayent jamais pénétré beaucoup au-delà de leurs frontières. Le sultan *Osman* attaqua les

polonais avec deux-cent-mille hommes, du tems de *Sigismond*, du côté de la Moldavie : les cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre ? *Sigismond* mourut la même année que *Gustave Adolphe*. Son fils *Ladislas* qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces cosaques,

p251

qui ayant été si longtemps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux russes et aux turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boristène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens scithes et des tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encor agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes se bornant au nécessaire pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire, comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, et désola longtemps les terres de la Pologne. Ces cosaques étaient de la religion grecque, et ce fut encor une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les polonais. Les uns se donnèrent aux russes, les autres aux turcs, à condition toujours de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté, sous l'empire de la Russie, qui après avoir été policé de nos jours a voulu les policer aussi.

Le roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfants de sa femme *Marie Louise De Gonzague*, la même qui avait aimé le grand écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jésuite et cardinal, nommé *Jean-Casimir* ;

p252

l' autre évêque de Breslau et de Kiovie.  
Le cardinal et l' évêque disputèrent le trône.  
*Casimir* fut élu. Il renvoya son chapeau, et prit la couronne de Pologne. Mais après avoir vû pendant vingt années son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède *Charles X* , tantôt par les moscovites et par les cosaques, il suivit l' exemple de la reine *Christine* : il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris, abbé de *st Germain* des prés.  
La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut* . Tout ce qu' elle a perdu en divers tems composerait un royaume immense. Les suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les russes possèdent aujourd'hui avec la Courlande. Ces mêmes russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolenskou, s' emparèrent encor de presque toute la Kiovie, et de l' Ukraine. Les turcs prirent sous le règne de *Michel* la Podolie et la Volhinie. La Pologne ne put se conserver qu' en se rendant tributaire de la porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne *Jean Sobieski* lava cette honte à la vérité dans le sang des turcs à la bataille de Chokzim : cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, et valut à *Sobieski* la couronne ; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu' on le dit, puisque les turcs gardèrent alors la Podolie, et une partie de l' Ukraine, avec l' importante forteresse de Kaminiék qu' ils avaient

p253

prise. Il est vrai que *Sobieski* devenu roi rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne : mais il ne put jamais reprendre Kaminiék, et les turcs ne l' ont rendu qu' après sa mort à la paix de Carlowitz, en 1699. La Pologne dans toutes ces secousses ne changea jamais ni de gouvernement, ni de loix, ni de moeurs ; ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais sa discipline militaire ne s' étant point perfectionnée, et le czar *Pierre* ayant enfin par le moyen des étrangers introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les russes, autrefois méprisés de la Pologne, l' ont forcée à recevoir le roi qu' ils ont voulu lui donner, et que dix mille

russes ont imposé des loix à la noblesse polonaise assemblée. Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque tems des églises dans la Pologne, dans la Lituanie, au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires, qu' on appelle tantôt *sociniens* , tantôt *ariens* , prétendaient soutenir la cause de Dieu même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n' avait un fils que par adoption. Ce n' était pas entièrement le dogme des anciens *eusébeïens* . Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l' on était sans cesse en armes contre

p254

les turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu' à l' année 1658. On la proscrivit dans ce tems-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n' avaient pas renoncé à l' intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski* prince de Transilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encor en grand nombre en Pologne, quoiqu' ils y ayent perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentiments. Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu' ils se réfugièrent en Hollande, où *il n' y a* , dit-il, *que la religion catholique qu' on ne tolère pas* . Le déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article comme sur bien d' autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies, qu' ils y composent plus du tiers de la nation ; et jamais les unitaires ou les *sociniens* n' y ont eu d' assemblée publique. Cette religion est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l' esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l' église pendant trois-cent-cinquante années depuis *Constantin* , se soit reproduite dans l' Europe depuis deux siècles, et soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu' on ait craint d' admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si

longtems de toutes les autres communions.

p255

## CHAPITRE 158

De la Russie,  
aux seizième et dix-septième  
siècles.

Nous ne donnions point alors le nom de  
Russie à la Moscovie, et nous n' avions  
qu' une idée vague de ce pays ; la ville de  
Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce  
vaste empire, lui faisait donner le nom de Moscovie.

Le souverain prend le titre d' empereur  
de toutes les Russies, parce qu' en effet il y a  
plusieurs provinces de ce nom qui lui apartiennent,  
ou sur lesquelles il a des prétentions :

la Russie blanche, qui est le pays de Moscou,  
et l' ancienne contrée des roxélans ; la Russie  
noire, dont une partie apartient aux polonais  
vers la Lithuanie ; la Russie rouge, qui est à  
l' occident du Boristène.

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizième  
siècle à peu près comme la Pologne. Les  
boiards ainsi que les nobles polonais comptaient  
pour toute leur richesse les habitans de leurs  
terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves.

Le czar était souvent choisi par ces boiards ;  
mais aussi ce czar nommait souvent son successeur ;  
ce qui n' est jamais arrivé en Pologne.

L' artillerie était très peu en usage au seizième

p256

siècle dans toute cette partie du monde, la  
discipline militaire inconnue ; chaque boiard  
amenait ses paysans au rendez-vous des troupes,  
et les armait de flèches, de sabres, de bâtons  
ferrés en forme de piques, et de quelques fusils.

Jamais d' opérations régulières en campagne,  
nuls magasins, point d' hôpitaux : tout se faisait  
par incursion ; et quand il n' y avait plus rien à  
piller, le boiard ainsi que le staroste polonais,  
et le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux  
et combattre, voila la vie des russes jusqu' au

tems de *Pierre Le Grand* , et c' est la vie des trois quarts des habitans de la terre. Les russes conquirent aisément au milieu du seizième siècle les royaumes de Cazan et d' Astracan sur les tartares affaiblis, et plus mal disciplinés qu' eux encore. Mais jusqu' à *Pierre Le Grand* , ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient nécessairement l' emporter sur eux. Depuis *Jean Basilowits* , ou *Basilides* , qui conquit Astracan et Cazan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu' au czar *Pierre* , il n' y a rien eu de considérable. Ce *Basilide* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I* . C' est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilide* soupçonnant son fils d' une conspiration pendant le siège de Pleskou, le tua d' un coup de pique ; et *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort, ne permit pas que ce prince survécût à sa condamnation et à sa grace.

p257

L' histoire ne fournit guère d' événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius* , qui agita si longtems la Russie après la mort de *Jean Basilides* . Ce czar laissa deux fils, l' un nommé *Fédor* ou *Théodor* , l' autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna ; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusques-là les moeurs grossières de cette cour n' avaient point encor adopté la politique des sultans, et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre nommé *Boris-Gudenou* , dont *Fédor* avait épousé la soeur, persuada au czar *Fédor* , qu' on ne pouvait bien régner qu' en imitant les turcs, et en assassinant son frère. Ce premier ministre *Boris* envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri* , avec ordre de le tuer. L' officier de retour dit qu' il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu' on lui avait promise. *Boris* pour toute récompense fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* quelque tems après empoisonna le czar *Fédor* ; et quoiqu' il en fût soupçonné, il n' en monta pas moins sur le trône. Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri*

échappé à l' assassin. Plusieurs personnes qui l' avaient vû auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince ; il montrait la croix d' or enrichie de pierreries qu' on avait attachée au

p258

cou de *Demetri* à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d' abord pour le fils de *Jean Basilide* , et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvé incontestables, lui fournit une armée pour chasser l' usurpateur *Boris* , et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie *Demetri* d' imposteur, et même de magicien. Les russes ne pouvaient croire que *Demetri* présenté par des polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que le czar *Boris* étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de *Boris* âgé de quinze ans.

Cependant *Demetri* s' avançait en Russie avec l' armée polonaise. Ceux qui étaient mécontents alors du gouvernement moscovite, se déclarèrent en sa faveur. Un général russe étant en présence de l' armée de *Demetri* , s' écria, *il est le seul légitime héritier de l' empire, et passa de son côté avec les troupes qu' il commandait.*

La révolution fut bientôt pleine et entière ; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, et traina en prison le fils de *Boris* et sa mère. *Demetri* fut proclamé czar, sans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* et sa mère s' étaient tués en prison : il est plus vraisemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Basilide* , mère du vrai ou

p259

faux *Demetri* , était depuis longtems releguée dans le nord de la Russie ; le nouveau czar l' envoya chercher dans une espèce de carosse aussi magnifique qu' on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d' elle : tous

deux se reconnurent avec des transports et des larmes en présence d' une foule innombrable ; personne alors dans l' empire ne douta que *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épousa la fille du palatin de Sandomir son premier protecteur, et ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d' étrangers, et surtout une église qu' on bâtissait pour des jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un russe. Un boyard nommé *Zuski* se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu' on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le sabre dans une main, et une croix dans l' autre ; on égorge la garde polonaise. *Demetri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine veuve de *Jean Basillide* , qui l' avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l' obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à une faux serment, et l' emportât sur la nature, soit qu' en effet elle rendit gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n' était point son fils, que le véritable *Demetri* avait été en effet assassiné dans son enfance, et qu' elle n' avait reconnu le nouveau czar qu' à l' exemple de tout le peuple,

p260

et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple nommé *Griska Utropoya* , qui avait été quelque tems moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n' être pas du rite grec, et de n' avoir rien des moeurs de son pays ; et alors on lui reprochait d' être à la fois un paysan russe et un moine grec. Quel qu' il fût, le chef des conjurés *Zuski* le tua de sa main, et se mit à sa place. Ce nouveau czar monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage : comme il n' avait d' autre droit au trône, ni d' autre mérite que d' avoir assassiné *Demetri* , les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n' était point un imposteur, qu' il était le véritable *Demetri* , et que son meurtrier n' était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri*

devint cher aux russes. Le chancelier de celui qu' on venait de tuer s' avisa de dire qu' il n' était pas mort, qu' il guérirait bientôt de ses blessures, et qu' il reparaitrait à la tête de ses fidèles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri* , et qu' il traitait en souverain. à ce nom seul les peuples se soulevèrent ; il se donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu' on ne voyait pas ; mais le parti du chancelier ayant été battu,

p261

ce second *Demetri* disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom, qu' un troisième *Demetri* se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres : il fut soutenu par le roi de Pologne *Sigismond* , et vint assiéger le tyran *Zuski* , dans Moscou même. *Zuski* enfermé dans Moscou tenait encor en sa puissance la veuve du premier *Demetri* , et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. *Zuski* rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la Palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur ; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c' était-là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards partagés entre l' usurpateur *Zuski* , et l' imposteur, ne reconnurent ni l' un ni l' autre. Ils déposèrent *Zuski* , et le mirent dans un couvent. C' était encor une superstition des russes, comme de l' ancienne église grecque, qu' un prince qu' on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s' était insensiblement établi autrefois dans l' église latine. *Zuski* ne reparut plus ; et *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladislas* fils de *Sigismond* roi de Pologne.

p262

*Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu' il parut encor un quatrième *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que Dieu l' avait toujours conservé, quoiqu' il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris* , à Moscou par l' usurpateur *Zuski* , et ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les russes se repentant d' avoir appelé les polonais, les chassaient de tous côtés, et que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow* . Ce patriarche était parent par les femmes du czar *Jean Basilide* . Son fils *Michel Fédérowitz* , c' est-à-dire fils de *Fédor* , fut élu à l' âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce *Fédérowitz* , et la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri* , qui finit par être pendu.

Il en restait un cinquième ; c' était le fils du premier qui avait régné en effet, et qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir : sa mère l' enleva de Moscou, lorsqu' elle alla trouver le troisième *Demetri* , et qu' elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. Elle se retira ensuite chez les cosaques avec cet enfant, qu' on regardait comme le petit-fils de *Jean Basilide* , et qui en effet pouvait bien l' être : mais dès que *Michel Fédérowitz* fut sur le trône, il força les cosaques à lui livrer la mère et l' enfant, et les fit noyer l' un et l' autre.

p263

On ne s' attendait pas à un sixième *Demetri* . Cependant, sous l' empire de *Michel Fédérowitz* en Russie, et sous le règne de *Ladislas* en Pologne, on vit encor un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens en se baignant avec un cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes, imprimés avec une aiguille ; on y lisait, *Demetri fils du czar Demetri* . Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérowitz* avait fait noyer dans un étang glacé. Dieu avait opéré un miracle pour le sauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladislas* , et on prétendait

bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de *Ladislas* son protecteur lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède, et de là dans le Holstein ; mais malheureusement pour lui, le duc de *Holstein* ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soye de Perse, et son ambassadeur n' ayant réussi qu' à faire des dettes à Moscou, le duc de *Holstein* obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri* , qui fut mis en quartiers. Toutes ces aventures qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très-vrayes, n' arrivent point chez les peuples policés, qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis* , fils de *Michel Féderowitz* , et petit-fils du patriarche *Fédor Romanow* couronné en 1645 n' est guère connu dans l' Europe que pour avoir été le père de *Pierre Le Grand* . La

p264

Russie jusqu' au czar *Pierre Le Grand* resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l' Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des loix divines pour les russes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçants et des manufacturiers ; mais dans tous ces pays du nord il était très-rare d' avoir un lit ; on couchait sur des planches, que les moins pauvres couvraient d' un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d' une peau d' animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de *Carlile* , ambassadeur de *Charles II* d' Angleterre à Moscou, traversa tout l' empire russe d' Archangel en Pologne en 1663 il trouva partout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l' or et les pierreries brillaient à la cour au milieu d' une pompe grossière. Un tartare de la Crimée, un cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu' il était libre d' aller où il voulait, et qu' il était défendu au russe de sortir de son pays sous peine de mort. Vous connaissez par l' histoire de *Charles XII* et par celle de *Pierre I* qui s' y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n' auraient pû faire ce qu' a fait *Pierre* en

voyageant quelques années.

p265

## CHAPITRE 159

De l' empire ottoman  
au dix-septième siècle.  
Siège de Candie. Faux messie.  
Après la mort de *Sélim li* les ottomans  
conservèrent leur supériorité dans l' Europe  
et dans l' Asie. Ils étendent encor leurs  
frontières sous le règne d' *Amurath lii* . Ses  
généraux prirent d' un côté Raab en Hongrie,  
et de l' autre Tibris en Perse. Les janissaires  
redoutables aux ennemis l' étaient toujours  
à leurs maîtres : mais *Amurath lii* leur  
fit voir qu' il était digne de leur commander.  
Ils vinrent un jour lui demander la tête du  
tefterdar, c' est-à-dire, du grand trésorier.  
Ils étaient répandus en tumulte à la porte  
intérieure du serrail, et menaçaient le sultan  
même : il leur fait ouvrir la porte suivi de  
tous les officiers du serrail ; il fond sur  
eux le sabre à la main ; il en tue plusieurs ; le  
reste se dissipe et obéit. Cette milice si fière  
souffre qu' on exécute à ses yeux les principaux  
auteurs de l' émeute : mais quelle milice que des  
soldats que leur maître était obligé de combattre.  
On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne  
pouvait ni l' accoutumer au joug,

p266

ni la discipliner, ni l' abolir, et elle disposa  
souvent de l' empire.  
*Mahomet lii* fils d' *Amurath* méritait plus  
qu' aucun sultan que ces janissaires usassent  
contre lui du droit qu' ils s' arrogeaient de juger  
leurs maîtres. Il commença son règne par  
faire étrangler dix-neuf de ses frères, et par  
faire noyer douze femmes de son père qu' on croyait  
enceintes. On murmura à peine. Il n' y a que  
les faibles de punis. Ce barbare gouverna  
avec splendeur. Il protégea la Transilvanie  
contre l' empereur *Rodolphe li* qui abandonnait  
le soin de ses états et de l' empire ; il dévasta

la Hongrie : il prit Agria en personne à la vûe de l' archiduc *Mathias* , et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane. Pendant le règne d' *Achmet I* son fils, depuis 1603 jusqu' en 1631 tout dégénère. *Sha-Abas Le Grand* , roi de Perse, est toujours vainqueur des turcs. Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les turcs et les persans ; il les chasse de toutes leurs conquêtes, et par-là il délivre *Rodolphe, Mathias* , et *Ferdinand II* d' inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le savoir. *Achmet* conclut en 1615 une paix honteuse avec l' empereur *Mathias* : il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale, conquise par ses ancêtres. Tel est le contrepois de la fortune. C' est ainsi que vous avez vû *Ussum Cassan, Ismael Sophi* , arrêter les progrès des turcs contre l' empire et contre Venise, et dans les tems antérieurs *Tamerlan*

p267

sauver Constantinople.  
Ce qui se passe après la mort d' *Achmet* nous prouve bien que le gouvernement turc n' était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan, comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d' une main faible. L' empire était souvent, comme le dit le comte *Marsigli* , une démocratie militaire pire encor que le pouvoir arbitraire. L' ordre de succession n' était point établi ; les janissaires et le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d' *Achmet* qui s' appelait *Osman* , mais *Mustapha* frère d' *Achmet* . Ils se dégoutèrent au bout de deux mois de *Mustapha* , qu' on disait incapable de régner : ils le mirent en prison, et proclamèrent le jeune *Osman* son neveu âgé de douze ans : ils régnèrent en effet sous son nom. *Mustapha* du fond de sa prison avait encor un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte ; on l' enferma aux sept tours ; et le grand visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d' un an déposé encor par les mêmes janissaires qui l' avaient deux fois élu. Jamais

prince depuis *Vitellius* ne fut traité  
avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les  
ruës de Constantinople monté sur un âne,

p268

exposé aux outrages de la populace, puis conduit  
aux sept tours, et étranglé dans sa prison.

Tout change sous *Amurath Iv* surnommé *Gasi  
l' intrépide* . Il se fait respecter des  
janissaires, en les occupant contre les persans, et  
en les conduisant lui-même. Il enlève Erzerom  
à la Perse. Dix ans après il prend d' assaut  
Bagdat, cette ancienne Séleucie capitale de la  
Mesopotamie, que nous apellons *Diarbekir* ,  
et qui est demeurée aux turcs ainsi qu' Erzerom.  
Les persans n' ont cru depuis pouvoir mettre  
leurs frontières en sureté qu' en dévastant  
trente lieuës de leur propre pays par-delà  
Bagdat, et en faisant une solitude stérile de  
la plus fertile contrée de la Perse. Les autres  
peuples défendent leurs frontières par des  
citadelles ; les persans ont défendu les leurs par  
des déserts.

Dans le même tems qu' il prenait Bagdat, il  
envoyait quarante mille hommes au secours  
du grand mogul *Cha-Gean* contre son fils  
*Aurengzeb* . Si ce torrent qui se débordait en  
Asie fût tombé sur l' Allemagne, occupée alors par  
les suédois et les français, et déchirée par  
elle-même, l' Allemagne était en risque de perdre  
la gloire de n' avoir jamais été entièrement subjuguée.  
Les turcs avouent que ce conquérant n' avait  
de mérite que la valeur, qu' il était cruel,  
et que la débauche augmentait encor sa cruauté ;  
un excès de vin termina ses jours et déshonora  
sa mémoire.

p269

*Ibrahim* son fils eut les mêmes vices, avec  
plus de faiblesse, et nul courage. Cependant  
c' est sous ce règne que les turcs conquirent  
l' isle de Candie, et qu' il ne leur resta plus à  
prendre que la capitale et quelques forteresses  
qui se défendirent vingt-quatre années. Cette  
isle si célèbre dans l' antiquité par ses loix, par  
ses arts, et même par ses fables, avait déjà été  
conquise par les mahométans arabes au commencement

du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce tems donna son nom à l'isle entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingt ans ; mais lorsque du tems des croisades, les princes latins ligués pour secourir Constantinople envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'isle de Candie, et assez heureuse pour la conserver. Une aventure singulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'isle nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand-seigneur : ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du Serrail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, et que sa mère l'envoyait en égypte. Il fut longtems traité à Malthe comme

p270

fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince négligé enfin par les malthois se fit dominicain ; on l'a connu longtems sous le nom du *père Ottoman* ; et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre. La porte ne pouvant se venger sur Malthe, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les vénitiens ; elle leur reprochait d'avoir malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malthe. La flotte turque aborda en Candie. On prit La Canée, et en peu de tems presque toute l'isle. *Ibrahim* n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du tems d'*Ibrahim* : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux, et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti,

et sur un arrêt du divan. L' empire turc fut alors une véritable démocratie ; car après avoir enfermé le sultan dans l' appartement de ses femmes, on ne proclama point d' empereur ; l' administration continua au nom du sultan, qui ne régnait plus.

p271

Nos historiens prétendent qu' *Ibrahim* fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l' exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le serrail ; mais ils n' ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains ; on ne les employe à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la rélation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du serrail. Toutes les faussetés qu' on nous a débitées sur le gouvernement des turcs dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler nôtre défiance sur l' histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les scithes, les gomerites, et les celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous ? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événements publics dans l' histoire des nations, et qu' on perd son tems à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité singulière, ce tems funeste à *Ibrahim* l' était à tous les rois. Le trône de l' empire d' Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, et forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de sa capitale avec ses enfans. *Charles I* à Londres était condamné à mort par ses sujets. *Philippe Iv* roi d' Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie,

p272

avait perdu encor le Portugal. Le commencement du dix-septième siècle était le tems des usurpateurs presque d' un bout du monde à l' autre. *Cromwell* subjuguait l' Angleterre,

l' écosse, et l' Irlande. Un rebelle nommé *Listching* forçait le dernier empereur de la race chinoise à s' étrangler avec sa femme et ses enfans, et ouvrait l' empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb* dans le Mogol se révoltait contre son père ; il le fit languir en prison, et jouït paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans *Muleï-Ismaël* exerçait dans l' empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, *Aurengzeb*, et *Muleï-Ismaël* , furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus longtems. La vie de l' un et de l' autre a passé cent années. *Cromwell* aussi méchant qu' eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l' histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l' univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée dont ils avaient fait leur place-d' armes. Jamais les vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage ; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de *st Marc* fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du serrail, les irruptions des

p273

turcs en Hongrie firent languir l' entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667 *Achmet Cuprogli*, ou *Kiuperli* , grand visir de *Mahomet Iv* et fils d' un grand visir, assiégea régulièrement Candie, défenduë par le capitaine-général *Francesco Morosini* , et par *st André Montbrun* officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre. Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis Xiv* qui en 1669 envoya six à sept mille hommes au secours de la ville sous le commandement du duc De *Beaufort* , et du duc De *Navailles* . Le port de Candie fut toujours libre ; il ne fallait qu' y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc De *Beaufort* , le même qui avait joué du tems de la fronde un personnage plus étrange qu' illustre, alla attaquer et renverser les turcs dans leurs tranchées,

suivi de la noblesse de France. Mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les français croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les turcs, et le duc De *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d' officiers français. *Louis Xiv* allié de l' empire Ottoman secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l' Allemagne contre cet empire, sans que les turcs

p274

parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappella bientôt après ses troupes de Candie. Le duc De *Navailles* qui les commandait après la mort du duc De *Beaufort* , était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les turcs. Le capitaine-général *Francesco Morosini* , qui soutint si longtems ce fameux siège, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître. Mais en capitulant il conservait encor quelques places dans l' isle à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir *Achmet Cuprogli* mettait toute sa gloire et celle de l' empire Ottoman à prendre Candie.

Ce visir et *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, et où il ne resta qu' une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les turcs de capitulation plus honorable, ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq-cent sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux-cent à tous ceux qui l' accompagnaient. Les turcs et les vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu' au jour de l' embarquement. Le vainqueur de Candie *Cuprogli* était un des meilleurs généraux de l' Europe, un des

p275

plus grands ministres, et en même tems juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette

longue guerre, où de l'aveu des turcs il périt deux-cent mille de leurs soldats. Les *Morosini*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cornaro*, les *Giustiniani*, les *Benzoni*, le marquis De *St André Montbrun*, le marquis De *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand visir avait un grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse*; il s'appelait *Payanotos*. Le prince *Cantemir* prétend que ce grec détermina le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux français chargés de provisions pour Candie étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs, qui ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, et furent reçus avec des cris d'allégresse. *Payanotos* qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des turcs, dont il était l'allié; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine-général *Morosini* fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, et surtout avec la romaine. *Morosini* se justifia depuis en faisant sur les turcs la conquête du Péloponnèse,

p276

qu'on nomme aujourd'hui *Morée*, conquête dont Venise a joui trop peu de tems. Ce grand homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise. De *Sabatei-Sevi*, qui prit la qualité de messie. Pendant la guerre de Candie il arriva chez les turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*ante-Christ* ne fut si universelle. Les juifs de leur côté prétendirent que leur messie devait naître cette année. Un juif de Smyrne nommé *Sabatei-Sevi*, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion

générale, et s'annonça pour le messie. Il était éloquent, et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant partout que les tems étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne, et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères. Un de ses disciples nommé *Nathan*

p277

s'offrit à jouer le rôle d'*élie*, tandis que *Sabatei-Sévi* jouerait celui du *messie*. Ils réformèrent tous deux la synagogue de Jérusalem. *Nathan* expliquait les prophètes, et faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détroné, et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'*Isaïe* : *levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force et dans votre gloire ; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous*. Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage : *ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes*. enfin cent passages que les femmes et les enfants répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de juif qui ne se préparât à loger quelque un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte, que les juifs abandonnaient partout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem. *Nathan* choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses frères de Smyrne ; et *Nathan* lui écrivait ; *roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre aile ? Je me prosternerai pour être foulé sous la plante de vos pieds*. *Sabatei* déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles.

p278

Un de ses plus violents ennemis, nommé *Samuel Pennia*, se convertit à lui publiquement, et

l'annonça comme le fils de Dieu. *Sabatei* s'étant un jour présenté devant le cadî de Smyrne avec une foule de ses suivants, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadî. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter.

*Sabatei* partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand vizir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le siège de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les juifs obtenaient aisément l'entrée dans la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie : ils vinrent se prosterner à ses pieds et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les juifs de Constantinople persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver *Sabatei* dans sa prison : ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit en ces mots à ceux dont on se plaignait : *à vous qui attendez le salut d'Israël etc... satisfaites à vos dettes légitimes ; si vous le refusez, vous n'entrez point avec nous dans notre joie et dans notre empire.*

p279

la prison de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet Iv*. On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël*. Cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la terre sainte se faisaient tranquillement dans

le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand, que le sultan *Mahomet* eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au serrail. Le sultan lui demanda en turc, *s' il était le messie*. *Sabatei* répondit modestement *qu' il l' était* ; mais comme il s' exprimait incorrectement en turc ; *tu parles bien mal*, lui dit *Mahomet*, *pour un messie qui devrait avoir le don des langues. fais-tu des miracles ?* *Quelquefois*, répondit l' autre. *eh bien*, dit le sultan, *qu' on le dépouille tout nud ; il servira de but aux flèches de mes icoglans, et s' il est invulnérable, nous le*

p280

*reconnaitrons pour le messie*. *Sabatei* se jeta à genoux, et avoua que c' était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d' être empalé, ou de se faire musulman, et d' aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas ; et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu' il n' avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encor longtems en lui ; et cette scène qui ne fut point sanglante augmenta partout leur confusion et leur opprobre. Quelque tems après que les juifs eurent essuïé cette honte dans l' empire Ottoman, les chrétiens de l' église latine eurent une autre mortification : ils avaient toujours jusqu' alors conservé la garde du st sépulchre à Jérusalem, avec les secours d' argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et surtout le roi d' Espagne. Mais ce même *Payanotos* qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand visir *Achmet Cuprogli* , que l' église grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L' affaire fut plaidée d' abord devant le cadî de Jérusalem, et ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l' église grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le tems des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les turcs d' examiner les droits de leurs sujets chrétiens,

p281

cette permission qu' ils leur donnaient d' exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d' un gouvernement à la fois sanguinaire et tolérant. Quand les grecs voulurent en vertu de l' arrêt du divan se mettre en possession, les mêmes latins résistèrent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort : nouvelle preuve de l' humanité du visir *Achmet Cuprogli* , dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs en 1638 avait fait étrangler *Cyrille* fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son église. Le caractère de ceux qui gouvernent, fait en tout lieu les tems de douceur ou de cruauté.

## CHAPITRE 160

Progrès des turcs.

Siège de Vienne.

Le torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les isles de la république vénitienne ; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même *Mahomet Iv* dont le grand visir avait pris Candie, marcha en personne contre les polonais, sous prétexte de prendre sous sa protection les cosaques maltraités par eux. Il enleva

p282

aux polonais l' Ukraine, la Podolie, la Volinie, la ville de Kaminiék, et ne leur donna la paix qu' en leur imposant ce tribut annuel de vingt-mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt. Les turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l' Allemagne. Ils possédaient depuis 1541 les deux bords du Danube à peu de chose près, jusqu' à Bude inclusivement. Les conquêtes d' *Amurath Iv* en Perse l' avaient empêché de porter ses armes vers l' Allemagne. La transilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand Ii* et *Ferdinand Iii* étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n' en fut pas de même du tems de l' empereur *Léopold* : la haute Hongrie et la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n' y en a point eu de plus malheureux que les hongrois. Leur pays dépeuplé, pauvre, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que *Ragotski* , prince de la Transilvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la porte ; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L' empereur *Léopold* envoya contre les turcs ce *Montecuculi* , qui depuis fut l' émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher

p283

six mille hommes au secours de l' empereur d' Allemagne son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de *st Gothard* , où *Montecuculi* battit les turcs. Mais malgré cette victoire l' empire Ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, et la Transilvanie.

Les hongrois délivrés des turcs voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold* ; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *émerrick Tekéli* seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l' empereur *Léopold* . Il se donna à l' empereur *Mahomet IV* qui le déclara roi de la haute Hongrie. La porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie et de la Moldavie.

Il s' en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de *Tekéli* répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutat Vienne et l' Autriche à *Léopold* et à sa maison. Le grand visir *Cara Mustapha* successeur d' *Achmet Cuprogli* , fut chargé par *Mahomet IV* d' attaquer l' empereur d' Allemagne, sous prétexte de venger *Tekéli* . Le sultan *Mahomet* vint assembler son armée dans les plaines d' Andrinople. Jamais les turcs n' en levèrent une plus nombreuse : elle était de plus de cent-quarante-mille hommes de troupes régulières ; les tartares

p284

de Crimée étaient au nombre de trente-mille ; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques, composaient avec l'armée environ trois-cent-mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de *Cara Mustapha* . Il avança sans résistance jusqu' aux portes de Vienne, et en forma aussi-tôt le siège.

Le comte de *Staremborg* gouverneur de la ville avait une garnison dont le fonds était de seize-mille hommes, mais qui n' en composait pas en effet plus de huit-mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne ; on arma jusqu' à l' université. Les professeurs, les écoliers montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l' empereur *Léopold* augmentait encor la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet avec l' impératrice sa belle-mère, l' impératrice sa femme, et toute sa famille. Vienne mal fortifiée ne devait pas tenir longtems. Les annales turques prétendent que *Cara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne et dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s' était figuré que la résidence des empereurs d' Allemagne devait contenir des trésors immenses ; et dans cette idée il ne poussa pas le siège assez vivement, de peur que la ville étant prise d' assaut, le pillage ne le privât de ces trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d' assaut général, quoiqu' il y eût de très-grandes brèches

p285

au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand visir, son luxe, et sa mollesse sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne *Jean Sobieski* le tems de venir au secours, au duc de Lorraine *Charles V* et aux princes de l' empire celui d' assembler une armée. Les janissaires murmuraient ; le découragement succéda à leur indignation : ils s' écriaient ; *venez, infidèles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.* en effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de *Calemberg*, les turcs prirent la fuite sans combattre. *Cara Mustapha* qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski* , et bientôt après il fut

étranglé. *Tekéli* que ce vizir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la porte ottomane de négocier avec l' empereur d' Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, et envoyé les fers aux pieds et aux mains à Constantinople. Les turcs perdirent presque toute la Hongrie.

Le règne de *Mahomet Iv* ne fut plus fameux que par des disgraces. *Morosini* prit tout le Péloponnèse qui valait mieux que Candie. Les bombes de l' armée vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d' un ancien monument que les turcs avaient épargnés, et entr' autres le fameux temple d' Athènes dédié *aux dieux inconnus* . Les janissaires qui attribuaient tant de malheurs à l' indolence du sultan, résolurent

p286

de le déposer. Le caïmacan gouverneur de Constantinople, *Mustapha Kuprogli*, le schérif de la mosquée de *ste Sophie* , et le nakif garde de l' étendard de *Mahomet* , vinrent signifier au sultan qu' il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla longtems pour se justifier. Le nakif lui repliqua qu' il était venu pour lui commander de la part du peuple d' abdiquer l' empire, et de le laisser à son frère *Soliman*. *Mahomet Iv* répondit : *la volonté de Dieu soit faite ; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que Dieu déclare sa volonté par la bouche du peuple.*

la plupart de nos historiens prétendent que *Mahomet Iv* fut égorgé par les janissaires ; mais les annales turques font foi qu' il vécut encor cinq ans renfermé dans le serrail. Le même *Mustapha Kuprogli* qui avait déposé *Mahomet Iv* , fut grand visir sous *Soliman Iii* . Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l' empire turc. Mais depuis ce tems les limites de cet empire ne passèrent jamais Belgrade ou Temiswar. Les sultans conservèrent Candie ; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponnèse qu' en 1715. Les célèbres batailles que le prince Eugène a données contre les turcs, ont fait voir qu' on pouvait les vaincre, mais non pas qu' on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement qu' on nous peint si despotique, si arbitraire, parait ne l' avoir jamais été que sous *Mahomet Ii*, *Soliman* , et *Selim* ,

qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, et surtout dans nos derniers tems, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d' Alger et de Tunis ; vous voyez en 1703 le padisha *Mustapha li* juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfans pour lui succéder, mais son frère *Achmet lii* . Ce même empereur *Achmet* est condamné en 1730. Par les janissaires et par le peuple à résigner le trone à son neveu *Mahmoud* , et il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son grand visir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voila ces souverains si absolus. On s' imagine qu' un homme est par les loix le maître arbitraire d' une grande partie de la terre, parce qu' il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, et ordonner le meurtre de quelques esclaves ; mais il ne peut persécuter sa nation, et il est plus souvent opprimé qu' oppresseur. Les moeurs des turcs sont un grand contraste ; ils sont à la fois féroces et charitables, intéressés et ne commettant presque jamais de larcin ; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l' intempérance ; très peu usent du privilège d' épouser plusieurs femmes, et de jouir de plusieurs esclaves ; et il n' y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres ; et cependant

ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur empire, et dans la capitale ; on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu' ils ont à Constantinople, et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les ruës. Les turcs sont fiers, et ne connaissent point la noblesse : ils sont braves, et n' ont point l' usage du duel ; c' est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l' Asie, et cette vertu vient de la coutume de n' être armés que quand ils vont à la guerre. C' était aussi l' usage des grecs et des romains ; et l' usage contraire ne s' introduisit chez les chrétiens que dans les tems de barbarie et de chevalerie, où l' on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de se mettre à table ou de prier Dieu avec une longue épée

au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume ; bientôt suivie, comme on l' a déjà dit, par le plus vil peuple, et mise au rang de ces ridicules dont on ne s' aperçoit point, parce qu' on les voit tous les jours.

p289

## CHAPITRE 161

De la Perse,  
de ses moeurs,  
de sa dernière révolution,  
et de Thamas Kouli-kan,  
ou Scha-Nadir.

La Perse était alors plus civilisée que la Turquie ; les arts y étaient plus en honneur, les moeurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n' est pas seulement un effet du climat ; les arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, et plusieurs autres grandes villes : les turcs au contraire n' en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruïne. Les tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n' y abolirent point les arts ; et quand la famille des *Sophis* régna, elle y apporta les moeurs douces de l' Arménie, où cette famille avait habité longtems. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis, en Perse qu' en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragements : point de ville dans laquelle il n' y

p290

eût plusieurs collèges fondés où l' on enseignait les belles-lettres. La langue persane plus douce et plus harmonieuse que la Turquie, a été féconde en poésies agréables. Les anciens grecs qui ont été les premiers précepteurs de l' Europe, sont encor ceux des persans. Ainsi leur philosophie était au seizième et au dix-septième siècles à peu près au même état que la notre. Ils tenaient l' astrologie de leur propre pays, et ils s' y attachaient plus qu' aucun peuple de la terre, comme nous l' avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les

jours funestes, s' est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très familière aux romains, qui l' avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter indiqués dans leurs almanacs, que les courtisans d' Ispahan n' en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d' esprit et d' erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n' était pas aussi peuplé qu' il pourrait l' être. Il est très-vraisemblable que du tems des mages il était plus peuplé et plus fertile. L' agriculture était alors un point de religion : c' est de toutes les professions celle qui a le plus de besoin d' une nombreuse famille, et qui en conservant la santé et la force met le plus aisément l' homme en état de former et d' entretenir plusieurs enfans. Cependant Ispahan avant les dernières révolutions était aussi grand et aussi peuplé que

p291

Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq-cent mille habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu' une ville soit bien peuplée, si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n' a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse, et de tous les états de l' Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d' hommes nécessaire. La cour de Perse étalait plus de magnificence que la porte ottomane. On croit lire une relation du tems de *Xerxès* , quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocards, leurs harnois brillants d' or et de pierreries, et ces quatre-mille vases d' or dont parle *Chardin* , lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et surtout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce prix est la démonstration de l' abondance. Les voyageurs, comme *Chardin* , qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu' il y a, comme partout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Tout ce qu' on nous dit de la Perse, nous persuade qu' il n' y avait point de pays monarchique

p292

où l' on jouit plus des droits de l' humanité. On s' y était procuré plus qu' en aucun pays de l' orient des ressources contre l' ennui, qui est partout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses qu' on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n' est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle ; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des faiseurs de contes, tandis qu' à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, et qu' à un autre bout ces espèces d' hommes qui se sont fait un art de l' amusement des autres déployaient tous leurs talents. Tout cela annonce un peuple sociable, et tout nous dit qu' il méritait d' être heureux. Il le fut, à ce qu' on prétend, sous le règne de *Scha-Abas* qu' on a appelé le *Grand* . Ce prétendu grand homme était très-cruel ; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l' ordre et le bien public. La cruauté ne s' exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, et ce tyran est quelquefois par ses loix le bienfaiteur de la patrie.

*Scha-Abas* descendant d' *Ismaël Sophi* , se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu près que celle des janissaires, et que les gardes prétoiriennes. C' est ainsi que le czar *Pierre* a détruit la milice des strelits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser.

p293

*Scha-Abas* transporta des peuples d' un pays dans un autre ; c' est ce que les turcs n' ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente-mille familles chrétiennes que *Scha-Abas* transporta de l' Arménie, et de la Georgie dans le Meanderan vers la mer Caspienne, il n' en est resté que quatre à cinq cent : mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d' utiles fondations. Il reprit sur les turcs tout ce que *Soliman* et *Selim* avaient conquis sur la

Perse. Il chassa les portugais d' Ormus ; et toutes ces actions lui méritèrent le nom de *Grand* . Il mourut en 1629. Son fils *Scha-Sophi* , plus cruel que *Scha-Abas* , mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand mogul *Scha-Gean* enleva Candahar à la Perse, et le sultan *Amurath IV* prit d' assaut Bagdat en 1638.

Depuis ce tems vous voyez la monarchie persane décliner sensiblement, jusqu' à ce qu' enfin la mollesse de la dynastie des Sophis a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le serrail et l' empire sous *Muza-Sophi* , et sous *Hussein* le dernier de cette race. C' est le comble de l' avilissement dans la nature humaine, et l' oprobre de l' orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : et c' est le dernier attentat du despotisme, de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées.

La faiblesse de *Scha-Hussein* faisait tellement

p294

languir l' empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si *Myri-Weis* et ses aguans n' avaient pas détruit cette dynastie, elle l' eût été par elle-même. C' est le sort de la Perse, que toutes ses dynasties commencent par la force, et finissent par la faiblesse. Presque toutes les familles ont eu le sort de *Serdan-Pull* , que nous nommons *Sardanapale* . Ces aguans qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de tartares habitants les montagnes de Candahar entre l' Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ces pays-là, sont arrivées par des tartares. Les persans avaient reconquis Candahar sur le mogul vers l' an 1650 sous *Scha-Abas li* et ce fut pour leur malheur. Le ministère de *Scha-Hussein* , petit-fils de *Scha-Abas li* traita mal les aguans. *Myri-Weis* qui n' était qu' un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête. C' est encor ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent, eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Myri-Weis* ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud* , son propre neveu, qui n' était âgé que de dix-huit ans, il n' y avait pas d' apparence que ce jeune homme pût faire

beaucoup par lui-même, et qu' il conduisit ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent

p295

des armées réglées. Le gouvernement de *Hussein* était méprisé, et la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase du côté de la Georgie se révoltèrent aussi. Enfin *Maghmud* assiégea Ispahan en 1722.

*Scha-Hussein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître, trop heureux que *Maghmud* daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes que nous examinons depuis le tems de *Charlemagne* , n' ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d' Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s' affermir qu' en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu' avait été l' Allemagne avant la paix de Westphalie, ce que fut la France du tems de *Charles Vi* , l' Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche* . Mais la Perse est tombée d' un état plus florissant dans un plus grand abîme de malheurs. La religion eut encor part à ces désolations. Les aguans tenaient pour *Omar* , comme les persans pour *Ali* ; et ce *Maghmud* chef des aguans mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés. Il mourut en démence en 1725 après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda ; il s' appelait *Asraf* . La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les turcs l' inondaient du côté de la Georgie, l' ancienne Colchide. Les russes fondaient sur ses provinces

p296

du nord à l' occident de la mer Caspienne, vers les portes de Derbent dans le Shirvan, qui était autrefois l' Ibérie et l' Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné *Scha-Hussein* . Ce prince n' est connu que pour avoir servi d' époque au malheur de son pays. Un des fils de cet empereur nommé *Thamas* , échappé au massacre de la famille impériale, avait encor des

sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les tems de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des tems paisibles. Le fils d' un berger devint le protecteur du prince *Thamas* , et le soutien du trône dont il fut ensuite l' usurpateur. Cet homme qui s' est placé au rang des plus grands conquérants s' appelait *Nadir* . Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan partie de l' ancienne Hircanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s' est conservée dans plus d' une contrée de l' Asie, n' est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son père, et se mit à la tête d' une troupe de bandits, chose encor fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les moeurs des tems antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas* ; et à force d' ambition, de courage, et d' activité, il fut à la tête d' une armée.

p297

Il se fit appeller alors *Thamas Kouli-Kan, le Kan esclave de Thamas* . Mais l' esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père *Hussein* . Il reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi *Asraf* jusqu' à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

*Kouli-Kan* ayant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses ayeux, et l' ayant mis en état d' être ingrat, voulut l' empêcher de l' être. Il l' enferma dans la capitale du Corassan, et agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre au turc, sachant bien qu' il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu' il l' avait acquise. Il battit les turcs à Erivan, reprit tout ce pays et assûra ses conquêtes en faisant la paix avec les russes. Ce fut alors qu' il se fit déclarer roi de Perse sous le nom de *Scha-Nadir* . Il n' oublia pas l' ancienne coûtume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain *Thamas* . Les mêmes armées qui avaient servi à désoler la Perse, servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-Kan* mit les turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout

ce qu' ils avaient jamais pris aux persans, excepté Bagdat et son territoire.

*Kouli-Kan* chargé de crimes et de gloire alla ensuite conquérir l' Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans

p298

sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existaient encore, et au milieu de ces nouveaux troubles il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l' avait été *Myri-Weis* le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encor le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple ; mais quand le terrain est fertile et la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

## CHAPITRE 162

Du Mogol.

Cette prodigieuse variété de moeurs, de coutumes, de loix, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l' intérêt, forme le tableau de l' univers. Nous n' avons vu ni en Perse, ni en Turquie, de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l' Inde les deux fils du grand Mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l' un après l' autre au commencement du dix-septième siècle. L' un de ces deux princes nommé *Scha-Gean* , s' empare de l' empire en 1627 après la mort de son père *Gean-Guir* , au préjudice d' un petit-fils, à qui *Gean-Guir* avait laissé le trône. L' ordre de succession n' était point dans l' Asie une loi reconnue comme

p299

dans les nations de l' Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous. *Scha-Gean* qui s' était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfans soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu' on veut nous le faire croire. Il paraît que l' Inde était gouvernée à-peu-près comme l' étaient les royaumes de l' Europe du tems des grands fiefs.

Les gouverneurs des provinces de l' Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernements, et on donnait des viceroyautes aux enfans des empereurs. C' était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi dès que la santé de l' empereur *Scha-Gean* devint languissante, ses quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d' une province, armèrent pour lui succéder. Ils s' accordaient pour détrôner leur père, et se faisaient la guerre entre eux ; c' était précisément l' aventure de *Louis Le Débonnaire* , ou *Le Faible*. *Aureng-Zeb*, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans *Cromwell* , se retrouve dans ce prince indien ; la même dissimulation et la même cruauté, avec un coeur plus dénaturé. Il se ligua d' abord ; avec un de ses frères, et se rendit maître de la personne de son père *Scha-Gean* , qu' il tint toujours en prison ; ensuite il assassina

p300

ce même frère, dont il s' était servi comme d' un instrument dangereux, qu' il fallait exterminer ; il poursuit ses deux autres frères, dont il triomphe, et qu' il fait enfin étrangler l' un après l' autre. Cependant le père d' *Aureng-Zeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure ; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père attaqué d' une indisposition légère, et le vieillard mourut. *Aureng-Zeb* passa dans toute l' Asie pour l' avoir empoisonné. Nul homme n' a mieux montré que le bonheur n' est pas le prix de la vertu. Cet homme souillé du sang de ses frères, et coupable de la mort de son père, réussit dans toutes ses entreprises. Il ne mourut qu' en 1707 âgé d' environ cent-trois ans. Jamais prince n' eut une carrière si longue et si fortunée. Il ajouta à l' empire des mogols les royaumes de Visapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et presque toute cette grande presque isle que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice s' il eût pû être jugé par les loix ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l' univers. La magnificence des rois de Perse, toute éblouissante qu' elle nous a paru, n' était que l' effort d' une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d' *Aureng-Zeb* .

De tout tems les princes asiatiques ont accumulé des

trésors ; ils ont été riches de tout

p301

ce qu' ils entassaient, au lieu que dans l' Europe les princes sont riches de l' argent qui circule dans leurs états. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encor, et tous ses successeurs l' avaient augmenté.

*Aureng-Zeb* y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par *Tavernier* cent-soixante millions de son tems, qui en font plus de trois-cent du nôtre. Douze colonnes d' or qui soutenaient le dais de ce trône, étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles et de diamants, surmonté d' un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l' année était celui où l' on pesait l' empereur dans des balances d' or en présence du peuple, et ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de présents.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c' est assurément dans l' Inde ; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce* ; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes moeurs et devinrent indiens.

Tout cet excès d' opulence et de luxe n' a servi qu' au malheur de l' Indoustan. Il est arrivé en 1739 au petit-fils d' *Aureng-Zeb Mahamad Scha* la même chose qu' à *Cresus* . On avait dit à ce roi de Lydie, vous avez beaucoup d' or, mais celui qui se servira du fer mieux que vous, vous enlèvera tout cet or.

*Thamas Kouli-Kan* élevé au trône de Perse après avoir détrôné son maître, vaincu les

p302

aguans, et pris Candahar, est venu jusqu' à la capitale des Indes, sans autre raison que l' envie d' arracher au Mogol tous ces trésors, que les mogols avaient pris aux indiens. Il n' y a guères d' exemple, ni d' une plus grande armée que celle du grand mogol *Mahamad* levée contre *Thamas Kouli-Kan* , ni d' une plus grande faiblesse. Il opposa douze-cent-mille hommes, dix-mille pièces de canon, et deux mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n' avait pas avec lui

soixante mille combattans. *Darius* n' avait pas armé tant de forces contre *Alexandre* . On ajoute encor que cette multitude d' indiens était couverte par des retranchements de six lieues d' étendue du côté que *Thamas Kouli-Kan* pouvait attaquer ; c' était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut au contraire la petite armée persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruisit en détail. Le grand mogul *Mahamad* semblait n' être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s' humilier devant *Thamas Kouli-Kan* , qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu' on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il trainait à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l' enferma d' abord

p303

dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes. Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d' une nuit, où les persans s' étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-Kan* livra la ville au pillage ; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli, que les espagnols n' en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses amassées par un brigandage de quatre siècles ont été aportées en Perse par un autre brigandage, et n' ont pas empêché les persans d' être longtems le plus malheureux peuple de la terre : elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu' au tems où quelque tyran les rassemblera. *Kouli-Kan* en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d' empereur à ce *Mahamad-Scha* qu' il avait détrôné ; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand mogul, et qui s' était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Cabou et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l' Indoustan un tribut de quelques millions. L' Indoustan fut gouverné alors par le vice-roi, et par un conseil que *Thamas Kouli-Kan* avait établi. Le petit-fils d' *Aureng-Zeb* garda le titre de roi des rois, et de souverain du monde, et

ne fut plus qu' un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l' ordre ordinaire,

p304

quand *Kouli-Kan* a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes : le mogol n' a plus payé de tribut ; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l' empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* roi des rois ait été despotique avant son malheur ; *Aureng-Zeb* l' avait été à force de soins, de victoires et de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que dans un empire où des vice-rois soudoyent des armées de vingt-mille hommes, ces vice-rois obéissent longtems et aveuglément. Les terres que l' empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l' Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul homme. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l' empire, aux rayas, aux nabab, aux omras. Ces terres sont cultivées comme ailleurs par des fermiers qui s' y enrichissent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l' Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde ; mais il n' est point serf et attaché à la glèbe, ainsi qu' il l' a été dans notre Europe, et qu' il l' est encor en Pologne, en Bohème et dans plusieurs pays de l' Allemagne. Le paysan dans toute l' Asie peut sortir de son pays quand il en est mécontent, et en aller chercher un meilleur, s' il en trouve.

p305

Ce qu' on peut résumer de l' Inde en général, c' est qu' elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, et qui dévorent la substance du peuple. Il n' y a point là de ces grands tribunaux permanents dépositaires des loix, qui protègent le faible contre le fort.

C' est un problème qui parait d' abord difficile à résoudre, que l' or et l' argent venu de l' Amérique en Europe, aille s' engloutir continuellement dans

l' Indoustan pour n' en plus sortir, et que cependant le peuple y soit si pauvre qu' il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands, qui payent des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand mogol, et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que partout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre ; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guères leur subsistance et leur vêtement. L' extrême fertilité de la terre des Indes, et la chaleur du climat, font que cette subsistance et ce vêtement ne coûtent presque rien. L' ouvrier qui cherche les diamants dans les mines, gagne de quoi acheter un peu de ris et une chemise de coton : partout la pauvreté sert à peu de frais la richesse. Je ne répéterai point ce que j' ai dit des idolâtres qui sont encor dans l' Inde en grand nombre : leurs superstitions sont les mêmes que

p306

du tems d' *Alexandre* ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encor dans des buchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négociants en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi quelquefois un point d' honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu' il fut témoin dans Agra même, l' une des capitales de l' Inde, que le grand bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié sous lui, vint à la loge des hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu' il était résolu d' aller trouver son maître dans l' autre monde, et se laissa mourir de faim, quelque effort qu' on fit pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d' observation, c' est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés : les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères ; c' est une coutume très-ancienne en Asie, et qui avait passé autrefois en loi dans l' égypte.

La loi de l' Asie et de l' Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n' est pas une loi dont le peuple toujours pauvre puisse faire usage ; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder ; c' est un usage immémorial établi dans l' Inde comme dans toute l' Asie. Lorsque les juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel* leur magistrat et leur prêtre, qui s' opposait à l' établissement de la royauté, remontra

aux juifs que ce roi leur imposerait des

p307

tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès longtemps bien pliés à l' esclavage, pour qu' une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorsqu' on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l' Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois, ont tous secoué le joug. Les peuples de l' intérieur ont détroné le souverain. L' Inde est devenue comme la Perse le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très mauvais, et en même tems, que ce prétendu despotisme n' existait pas. L' empereur n' était pas assez puissant pour se faire obéir d' un raya.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands mogols, parce qu' *Aureng-Zeb* avait tout asservi. Ils n' ont pas considéré que cette puissance uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu' autant qu' on est à la tête d' une armée, et que ce despotisme qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n' est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement ; il admet le caprice pour toute règle ; il ne s' apuye point sur des loix qui assurent sa durée ; et ce colosse tombe par terre, dès qu' il n' a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, et l' état ne reprend une forme constante que quand les loix régnent.

p308

## CHAPITRE 163

De la Chine,  
au dix-septième siècle,  
et au

commencement du dix-huitième.

Il vous est fort inutile sans doute de savoir que dans la dynastie chinoise qui régnait après la dynastie des tartares de *Gengis-Kan* , l' empereur *Quancum* succéda à *Kinkum* , et *Kicum* à *Quancum* . Il est bon que ces noms se trouvent

dans les tables chronologiques ; mais vous attachant toujours aux événements et aux moeurs, vous franchissez tous ces espaces vuides, pour venir aux tems marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l' Inde, fit à la Chine dans le siècle passé une révolution plus complete que celle de *Gengis-Kan* , et de ses petits-fils. L' empire chinois était au commencement du dix-septième siècle bien plus heureux que l' Inde, la Perse, et la Turquie. L' esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres,

p309

dont les membres ne sont reçus qu' après plusieurs examens sévères. Tout se régle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l' empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces ; la seconde dirige les finances ; la troisième a l' intendance des rites, des sciences et des arts ; la quatrième a l' intendance de la guerre ; la cinquième préside aux juridictions chargées des affaires criminelles ; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes, qui résident à Pékin. Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville, est assisté d' un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l' empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les loix générales émanent de lui : mais par la constitution du gouvernement il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les loix, et élus par les suffrages. Que l' on se prosterne devant l' empereur comme devant un dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilège, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens, ou la vie, sans forme, et sans autre raison que sa volonté. Or s' il y eut jamais un état dans lequel la vie, l' honneur, et les biens des hommes ayent été protégés

p310

par les loix, c' est l' empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces loix, moins l' administration est arbitraire ; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d' hommes qui s' expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue et qui vit sous la protection des loix.

La culture des terres poussée à un point de perfection dont on n' a pas encor aproché en Europe, fait assez voir que le peuple n' était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d' hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n' y avait point de cité dans l' empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n' allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison ; l' art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné ; car les chinois n' ont perfectionné aucun des arts de l' esprit, excepté la morale ; mais ils jouissaient avec profusion de ce qu' ils connaissaient : et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi vers l' an 1630 de la plus terrible catastrophe, et de la désolation la plus générale. La famille des conquérants tartares descendants de *Gengis-Kan* avait fait ce que tous les conquérants ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trone des vaincus la même révolution qu' elle y avait faite. Cette

p311

dynastie des *Ivan* ayant été enfin déposée par la dynastie *Ming* , les tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n' y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de *Leaotong*, incorporé par la famille de *Gengis-Kan* à l' empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-est de *Leaotong*, étaient quelques hordes de tartares mantchoux, que le viceroy de *Leaotong* traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu' on nous dit que les scithes en firent de tout tems depuis l' invasion de *Cyrus* ; car le génie des peuples est toujours le même, jusqu' à ce qu' une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur pour toute réponse fit bruler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut transplanter les habitants. Alors ces tartares qui

étaient libres se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef nommé *Taitsou* se fit bientôt roi ; il battit les chinois, entra victorieux dans le Leaotong, et prit d' assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des tems les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimenterre, étaient en usage : on se servait peu de boucliers et de casques, encor moins de brassards et de botines de métal. Les fortifications consistaient dans un fossé, un mur, des tours ; on s'appait le mur, ou on montait à l' escalade. La seule force du corps

p312

devoir donner la victoire ; et les tartares accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l' avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

*Taitsou* ce premier chef des hordes tartares étant mort en 1626 dans le commencement de ces conquêtes, son fils *Taitsong* prit tout d' un coup le titre d' empereur des tartares, et s' égala à l' empereur de la Chine. On dit qu' il savait lire et écrire, et il paraît qu' il reconnaissait un seul dieu, comme les lettrés chinois ; il l' appelait *Tien* comme eux. Il s' exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises. *le Tien élève qui lui plait ; il m' a peut-être choisi pour devenir vôtre maître.* en effet depuis l' année 1628 le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C' était un homme très-habile ; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des loix au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes ; et l' empereur de la Chine dont le nom est devenu obscur, et qui s' appelait *Hoaitsang* , restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois ; il n' avait pas sçu empêcher que *Taitsong* et ses tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n' empêcha pas davantage qu' un mandarin rebelle nommé *Listching* lui prit celles du midi. Tandis que les tartares ravageaient l' orient et le septentrion de la Chine, ce *Listching* s' emparait de presque tout le reste. On prétend qu' il avait six-cent-mille hommes de cavalerie,

p313

et quatre-cent-mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais ; il ignorait une partie de ce qui se passait.

*Listching* le rebelle (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, et combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang et d'une foule de mandarins que *Listching* avait entre ses mains répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, *Listching* était déjà entré dans Pékin.

L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfants mâles ; après quoi elle s'enferma dans sa chambre, et se pendit. L'empereur y accourut, et ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père *De Mailla* jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique ; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il falut aider. L'empereur qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut après cette exécution

p314

sa fille unique âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère, et ses belles-mères ; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre, et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père et un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles ; et enfin ayant appris que tout était désespéré, et que *Listching* était dans son palais, il s'étrangla, et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de

Pékin. Le père *Adam Schall* , natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique et en mathématique, qu' il était devenu mandarin. C' était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu' il y en avait à Pékin, et qu' on ne savait pas employer, ne sauva pas l' empire. Le mandarin *Schall* quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l' empereur, les tartares et les rebelles se disputèrent la Chine. Les tartares étaient unis et aguerris ; les chinois étaient divisés et indisciplinés. Il falut petit-à-petit céder tout aux tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait

p315

pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des arabes de *Mahomet* , qui furent pendant plus de trois-cent ans si redoutables par eux-mêmes. La mort de l' empereur *Taitsong* , que les tartares perdirent en ce tems-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encor enfant : c' est *Changti* père du célèbre *Camg-Hi* , sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples qui avaient d' abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples commencent par élire des chefs pour la guerre ; ensuite ces chefs deviennent absolus, excepté chez quelques nations d' Europe. Le droit héréditaire s' établit et devient sacré avec le tems.

Une minorité ruine presque toujours des conquérants, et ce fut pendant cette minorité de *Changti* que les tartares achevèrent de subjuguier la Chine.

L' usurpateur *Listching* fut tué par un autre usurpateur chinois, qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfants vrais ou faux du dernier prince détroné et étranglé, comme on avait produit des *Demetri* en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d' usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelque tems leurs progrès, parce qu' il avait quelques canons, soit qu' il les eût des portugais de Macao,

p316

soit que le jésuite *Schall* les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les tartares dépourvûs d'artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient : c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, et une preuve de la supériorité des peuples du nord sur ceux du midi. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les tartares conquièrent pié à pié tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités ; car leur jeune empereur *Changti* étant mort en 1661 à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils *Cam-Hi* au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père, et ce *Cam-Hi* a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des chinois et des tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et surtout *Le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide et plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince ; c'est par-là qu'il faut regarder et juger les rois. Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à

p317

leur chevelure. Nous avons vu les moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à se couper leurs barbes, tant la coutume a de force sur le vulgaire. Le tems n'a pas encor confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, et ailleurs. Mais les tartares ayant adopté les loix, les usages et la religion des chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule. Sous le règne de ce *Cam-Hi* les missionnaires d'Europe jouïrent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine, en enseignant les arts les

plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse, et cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaissances et aux talents, renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anatématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, et qui faisaient décider dans des congrégations de cardinaux, si l'empereur de la Chine entendait aussi-bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

p318

Ces querelles allèrent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essayés au Japon. Le successeur de *Cam-Hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens en imposant silence aux missionnaires.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699 sous l'empereur *Cam-Hi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima et Lisbonne ; il fit périr, dit-on, environ quatre-cent-mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme, font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en a causé parmi les peuples.

p319

## CHAPITRE 164

Du Japon

au dix-septième siècle.

Dans la foule des révolutions que nous avons vues d'un

bout de l' univers à l' autre, il paraît un enchainement fatal de causes qui entraînent les hommes comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s' est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle, d' envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d' Afrique. Bientôt après les portugais découvrent l' empire du Japon. L' Espagne devenue pour un tems souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, et à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l' Asie, elle s' y introduit, elle s' y établit. Trois princes japoais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape *Grégoire Xiii* . Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l' unique, lorsque sa puissance même servit à la détruire. Nous avons déjà remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d' ennemis ; mais aussi ils s' y étaient

p320

fait un parti très puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l' empereur enfin craignit pour l' état. Les espagnols s' étaient rendus maîtres des Philippines voisines du Japon. On savait ce qu' ils avaient fait en Amérique ; il n' est pas étonnant que les japoais fussent allarmés. L' empereur du Japon dès l' an 1586 proscrivit la religion chrétienne ; l' exercice en fut défendu aux japoais sous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux portugais et aux espagnols, leurs missionnaires faisaient dans le peuple autant de prosélites qu' on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d' introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défense le gouverneur des isles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l' empereur japoais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale nommée Méaco ; ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut longtems des alternatives de cruauté et d' indulgence. Il est évident que la raison d' état fut la seule cause des persécutions, et qu' on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d' instrument aux entreprises des espagnols. Car jamais on ne persécuta au Japon la religion de *Confucius* , quoiqu' apportée par un peuple dont les japoais sont jaloux, et auquel ils ont souvent

fait la guerre. Le savant et judicieux observateur *Kempfer*, qui a si longtemps été sur les lieux,

p321

nous dit que l'an 1674 on fit le dénombrement des habitans de Meaco ; il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix ; et ces douze sectes composaient plus de quatre-cent-mille habitans, sans compter la cour nombreuse du dairi souverain pontife. Il paraît que si les portugais et les espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore en 1636 le commerce le plus avantageux ; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux-mille trois-cent-cinquante caisses d'argent.

Les hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des espagnols. Ils prirent en 1637 vers le cap de Bonne Espérance un vaisseau espagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais nommé *Moro*, espèce de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux et des soldats qu'on attendait de l'Europe, et des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut son écriture, et fut brûlé publiquement. Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits* dans une assemblée de tous les grands porta ce fameux édit, que désormais

p322

aucun japonais ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les espagnols ou portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens

du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638 et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon ; les chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les hollandais eux-mêmes qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais nommé *Kokbeker* rendit ce funeste service : les chrétiens

p323

furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encor une fois, quand on se représente un capitaine portugais nommé *Moro*, et un capitaine hollandais nommé *Kokbeker*, suscitant dans le Japon de si étranges événements, on reste convaincu de l'esprit remuant des européens, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'ils avaient rendu les hollandais au Japon, ne leur attira pas la grace qu'ils espéraient, d'y commercer et de s'y établir librement ; mais ils obtinrent au moins la permission d'aborder dans une petite isle nommée Désima, près du port de Nangazaki ; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il faut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite isle, qui leur sert de prison : dès qu'ils y arrivent, on s'empare de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent : ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques, se laissent ainsi traiter en esclaves ; on les conduit, il est vrai, de la petite isle où ils sont retenus, jusqu'à la cour de l'empereur ; et ils sont partout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue, et observés : leurs conducteurs et leurs gardes font un serment par écrit signé de leur

sang, qu' ils observeront toutes les démarches des hollandais, et qu' ils en rendront un compte fidèle. On a imprimé dans plusieurs livres qu' ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l' aventure d' un hollandais, qui s' étant échappé et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu ; il dit pour sauver sa vie qu' il n' était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japoisois a défendu depuis ce tems qu' on bâtit des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames, pour le commerce de leurs isles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes ; il semble qu' ils les craignent encor après le danger qu' ils ont couru. Cette terreur ne s' accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l' empire ; mais l' horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l' avenir. Toute la conduite des japoisois a été celle d' un peuple généreux, facile, fier et extrême dans ses résolutions ; ils reçurent d' abord les étrangers avec cordialité, et quand ils se sont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour. Lorsque le ministre *Colbert*, d' éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d' introduire le commerce des français au Japon, comptant se servir des seuls protestans, qui pouvaient jurer

qu' ils n' étaient pas de la religion des portugais ; mais les hollandais s' opposèrent à ce dessein, et les japoisois contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu' ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux. Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu' on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu' il n' est ; on verra dans le siècle de *Louis XIV* le peu qu' il est nécessaire d' en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos Ava, le Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance ; et dans ce prodigieux nombre d' isles répandues aux extrémités de l' Asie, il n' y a guères que celle de Java, où les hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l' Afrique, et d' une infinité

de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement, qu' avant le seizième siècle plus de la moitié du globe ignorait l' usage du pain et du vin ; une grande partie de l' Amérique et de l' Afrique Orientale l' ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de nôtre religion.

Les antropofages sont beaucoup plus rares qu' on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n' en a vu. Il y a beaucoup d' espèces d' hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent

p326

encor dans l' état de la pure nature ; et tandis que nous faisons le tour du monde, pour découvrir si leurs terres n' ont rien qui puisse assouvir nôtre cupidité, ces peuples ne s' informent pas s' il existe d' autres hommes qu' eux, et passent leurs jours dans une heureuse indolence, qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour nôtre vaine curiosité ; mais si on s' en tient à l' utile, on n' a que trop découvert.

p47

# Livros Grátis

( <http://www.livrosgratis.com.br> )

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)  
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)  
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)  
[Baixar livros de Matemática](#)  
[Baixar livros de Medicina](#)  
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)  
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)  
[Baixar livros de Meteorologia](#)  
[Baixar Monografias e TCC](#)  
[Baixar livros Multidisciplinar](#)  
[Baixar livros de Música](#)  
[Baixar livros de Psicologia](#)  
[Baixar livros de Química](#)  
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)  
[Baixar livros de Serviço Social](#)  
[Baixar livros de Sociologia](#)  
[Baixar livros de Teologia](#)  
[Baixar livros de Trabalho](#)  
[Baixar livros de Turismo](#)